LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

BI-MENSUEL ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
France, un an............ 12 fr.
Etranger, un an.......... 15 –
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 65 — 5 JANVIER 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
AGENCE FRANÇAISE DE PUBLICITÉ GÉNÉRALE
35, r. des Petits-Champs - PARIS - Tél.: Louvre 02.97



Dans une communication qu'il vient de faire à l'Académie de Médecine M. le Dr Bourguet, qui s'était déjà fait remarquer par sa méthode de correction chirurgicale des nez, a fait connaître la technique qui lui permet de faire disparaître les petites hernies graisseuses qui sont la cause des poches fréquemment observées sous les yeux. Ces photos montrent le résultat heureux obtenu par la technique de M. le Dr Bourguet.

A l'Académie de Médecine

La Chirurgie Esthétique

Les poches sous les yeux sont constituées par des hernies graisseuses

La technique chirurgicale employée par M. le Dr Bourguet pour les faire disparaître

Sur de nombreuses personnes, quel qu'en soit l'âge, on voit au niveau de la paupière supérieure ou inférieure, mais principalement au niveau de cette dernière, des bourrelets en croissant qui font saillie sous la peau et qui sont parfois très accusés. Ils vieillissent le sujet, surtout les femmes, qui en sont préoccupées.

On s'est demandé à quoi pouvait être due cette saillie particulière ? Jusqu'ici on pensait que c'était de l'œdème qui en était la cause

Le Dr Bourguet ayant étudié cette question, s'est rendu compte que ces saillies provenaient d'un amas graisseux situé derrière les paupières. De là le nom de *hernie graisseuse* qu'il leur a donné.

Connue dans le public sous le nom de « poche sous les yeux », cette hernie graisseuse n'est qu'un prolongement antérieur de la masse adipeuse qui comble la cavité orbitaire et entoure les organes qui y sont contenus. Elle permet aux muscles du globe oculaire de faire mouvoir l'œil en leur servant pour ainsi dire de coussinet huileux.

Phot. Informateur Médical

M. BOURGUET

Dans un grand nombre de cas cette boule graisseuse a tendance a sortir de la cavité orbitaire lorsqu'elle ne trouve pas au-devant d'elle un mur assez résistant, — ce mur étant formé par une membrane fibreuse qui rattache le cartilage tarse au rebord osseux de l'orbite. Quand il y a trop-plein dans la cavité orbitaire, c'est cette membrane qui se laisse refouler et la peau par conséquent qui se trouve audessous de ce cartilage. Les cartilages eux ne se laissent pas refouler.

Le docteur Bourguet, après avoir étudié cette question au point de vue anatomique, a voulu traiter chirurgicalement cette hernie. Voici comment il procède. Après anesthésie locale, pour ne pas faire de cicatrice cutanée, il fait une incision dans le cul-de-sac conjonctival inférieur, arrive sur cette partie graisseuse qu'il libère sur son étendue, ouvre la poche fibreuse dans laquelle elle se trouve, enlève la quantité de graisse nécessaire pour que disparaisse cette hernie et le sac est refermé avec des points de suture.

Mort de M. Camus, Membre de l'Académie de Médecine

M. Jean Camus, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital de la Charité, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, vient de mourir. Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

M. Jean Camus était l'un des membres les plus jeunes de l'Académie de médecine.

Une Amicale des Médecins lorrains

A l'exemple des autres groupements régionaux de médecins, il vient de se constituer à Paris une Société amicale ayant pour but de rapprocher les médecins d'origine lorraine ou ayant fait leurs études à la Faculté de Médecine de Nancy. Présidents d'honneur M. le professeur Nicolas, de Paris ; M. le professeur Herrgott, de Nancy ; président, le docteur Hartenberg ; secrétaire général, le docteur Boppe, 94, rue N.-D.-des-Champs.

A partir du 1er février
l' « INFORMATEUR MEDICAL »
paraîtra chaque semaine

M. le Professeur Bergonié est mort

Le stoïcisme de ce savant vivra éternellement dans la mémoire des hommes

Un tel esprit de sacrifice sera donné en exemple aux générations qui nous suivron!

(*De notre correspondant*)

M le Professeur Bergonié est mort le 2 janvier. Il était né à Gassineuil (Lot-et-Garonne), en 1857.

Au moment de son élévation à la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur, nous avons publié dans l'*Informateur Médical* un long article biographique. Nous avons également rendu compte de la remise qui lui fut faite par M. le maréchal Pétain, du grand cordon de la Légion d'honneur. Aussi nous nous bornerons, aujourd'hui, en rendant hommage au savant disparu, à rappeler ce que furent ses dernières années.

Depuis la découverte des actions du radium et des rayons pénétrants sur les cellules néoplasiques, Bergonié, avec l'enthousiasme d'un apôtre, s'était attaché à la lutte contre le cancer. Mais la science, comme la nature, ne livrent qu'avec peine leurs secrets, et, bien souvent, ce sont leurs fidèles qui sont d'abord frappés. Bergonié fut de ceux-là.

Il y a déjà longtemps qu'il avait dû subir l'amputation d'un doigt et, quelque temps après. une nouvelle mutilation était devenue nécessaire. Il n'en avait pas moins continué son rôle médical et son ardente lutte, convaincu que ces rayons, qui lui étaient si hostiles, devaient, dosés et filtrés, tels ces médicaments qui sont salutaires ou néfastes suivant la dose, ou ces mystérieuses énergies électriques, inoffensives ou mortelles avec leurs variations de potentiel, amener la guérison des tumeurs.

Ironie cruelle des choses humaines, tandis que d'autres guérissaient, ces mêmes agents faisaient chez lui empirer le mal, et il dut bientôt subir l'amputation du bras droit. Stoïquement, il l'accepta et reparut sur la brèche avec la même foi ardente, qu'il faisait d'ailleurs partager à ceux qui l'approchaient.

Je le vois encore au moment du Congrès de Médecine de Bordeaux, guidant dans son service les médecins français et étrangers, précisant quel devait être le fonctionnement d'un centre du cancer, et son action à la fois technique ou de recherche et de traitement. Et tous emportaient la conviction.

Le Centre régional de lutte anticancéreuse qu'il avait conçu et créé a été solennellement inauguré le 12 février 1923, et la première pierre de l'Hôpital nouveau a été édifiée, ainsi que nous l'avons dit à nos lecteurs, en décembre dernier.

Malgré les progrès rapides du mal, domptant ses souffrances, M. Bergonié n'a cessé par la plume ou la parole d'organiser la lutte anti-cancéreuse. Dans les derniers jours de sa maladie même, immobilisé à la chambre par la généralisation de son mal, stoïque sous la douleur, et malgré la certitude d'une mort prochaine, il continuait encore son apostolat. En mourant, il aura eu la consolation de savoir que son œuvre lui survivra et que son action a été féconde.

La radio- et la curie-thérapie justifieront-elles les espérances que les premiers essais semblent donner et dans quelle mesure ? L'avenir le dira.

Bergonié a été quelquefois fort critiqué. Les contemporains sont souvent mauvais juges parce que l'homme cache parfois l'apôtre. La postérité elle juge plus sainement, car c'est ce dernier seul qui survit.

Dans l'histoire des efforts de la science et de la médecine contre les maux qui courbent notre humanité et la font toujours plus angoissée et plus douloureuse, le nom de Bergonié prendra place à côté de ceux de nos autres compatriotes qui comme lui se sont penchés sur la souffrance et qui, guidés par le même idéal, ont cherché à l'atténuer.

Docteur GALTIER.

LES DERNIERS MOMENTS DU PROFESSEUR BERGONIÉ

Voici d'après notre grand confrère « Le Matin », quels furent les derniers instants du professeur Bergonié.

A la faveur d'un de ses derniers moments de lucidité, vers 10 heures, il manifesta le désir de recevoir le personnel féminin de sa clinique venu pour lui offrir ses vœux de nouvel an. Il remercia ses collaboratrices dévouées, leur dit d'une voix exténuée :



M. LE PROFESSEUR BERGONIÉ, PHOTOGRAPHIÉ PAR L'*Informateur Médical* AUX CÔTÉS DE M. STRAUSS (A DROITE), ALORS MINISTRE DE L'HYGIÈNE, AU CONGRÈS DE CHIRURGIE DE 1923. NOTRE ILLUSTRE CONFRÈRE AVAIT DÉJA SUBI L'AMPUTATION DU BRAS DROIT.

— Souhaitez-moi des forces...

Puis il retomba en syncope.

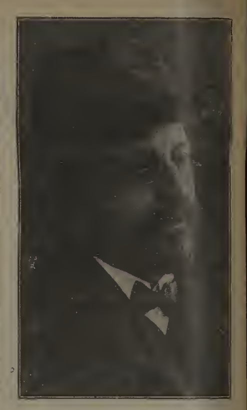
A 21 heures, il dit doucement à son entourage qu'il allait mourir et demanda à s'entretenir avec un interne de la clinique de la rue Jean-Burguet. Surmontant sa faiblesse, il s'informa de tout, dicta ses suprêmes recommandations, et, terrassé par la douleur, sollicita lui-même la piqûre de morphine qu'on lui administrait chaque soir.

Dès lors, il ne parla plus. Et c'est aux premières lueurs de l'aube qu'il s'éteignit, sans une plainte.

Ce qui rend plus impressionnant encore l'exemple de cette fin stoïque, c'est la clause du testament du professeur Bergonié qui exigeait la remise de son corps à la faculté de médecine afin que soient prélevés les organes dont les lésions mortelles doivent être étudiées pour sauver d'autres existences humaines.

Suivant les volontés de l'éminent disparu, l'autopsie a été pratiquée par M. Sabrazes, professeur du cours d'anatomie pathologique à la faculté de Bordeaux, assisté des professeurs Bonnin, Villemin, Muratet et Jeannenez. Le doyen de la faculté, M. Sigalas, était présent. Les organes indiqués par le défunt ont été prélevés pour examen et études.

Le professeur Bergonié a laissé par testament sa bibliothèque à la faculté de médecine, l'appareillage de sa clinique au centre régional du cancer, et une somme de 100.000 francs, destinée à construire de nouveaux locaux au centre d'études anticancéreuses de la rue de Saint-Genès.



M. LE PROFESSEUR BERGONIÉ

LES CONDOLEANCES DU GOUVERNEMENT

Dès qu'il a reçu la nouvelle du décès du professeur Bergonié, M. Justin Godart, ministre du travail et de l'hygiène, a chargé le préfet de la Gironde de présenter à la famille ses condoléances et celles du gouvernement pour le deuil que cette perte douloureuse apporte à la France et à la science.

M. Justin Godart veut que les pharmacies soient fermées le dimanche

Pourquoi ne fait-il pas fermer également les cafés, les salles de spectacle, les boulangers, etc... ?

M. Justin Godart, ministre du travail, a reçu les délégués de la chambre syndicale des pharmaciens et du syndicat des préparateurs de la Seine, qui sont venus l'entretenir de l'émotion de leurs adhérents au sujet de la démarche faite auprès du préfet de police pour l'amener à suspendre l'application de l'arrêté sur la fermeture dominicale des pharmacies jusqu'à l'achèvement d'un nouveau referendum projeté.

Le ministre a fait connaître aux délégués que si le pourvoi en instance devant le Conseil d'Etat ne pouvait avoir pour conséquence de suspendre l'application de l'arrêté, il en était de même « à fortiori » d'un referendum qui n'était pas prévu par la loi. Des procès-verbaux seront donc dressés aux contrevenants dimanche prochain, comme les dimanches précédents, et des instructions ont été données en ce sens à la préfecture de police et à l'inspection du travail.

M. Justin Godart inaugure un nouveau dispensaire contre la syphilis

L'Institut prophylactique que dirige le docteur A. Vernes, et qui, depuis 1916, a déjà traité 60 000 malades, possède seize dispensaires à Paris et en banlieue.

Un dix-septième dispensaire a été inauguré par M. Justin Godart, ministre du travail et de l'hygiène, entouré de nombreuses personnalités du monde politique et scientifique.

Ce nouveau centre, situé à Levallois, 7, rue Camille-Desmoulins, aux portes de Paris, et installé dans des locaux indépendants de l'Office des habitations à bon marché du département de la Seine, est ouvert à tous les malades, mais il doit intéresser plus particulièrement cependant ceux de la région de Neuilly, Levallois, Clichy et ainsi des quartiers parisiens avoisinant cette région.

Les consultations gratuites y seront données les mardi et samedi soir, de 16 heures à 18 heures, et le jeudi matin, de 9 heures à 11 heures.

Le ministre du travail, après avoir visité longuement l'installation du nouveau dispensaire, a vivement félicité et remercié le docteur Arthur Vernes et ses dévoués collaborateurs, les docteurs Machlou, Léger et Monet.

On vole 5.000 francs de..... perles à la fillette d'un médecin !

M. Grunberg, docteur en médecine, demeurant 5, boulevard de Clichy, chargeait sa fillette Jacqueline, âgée de 12 ans, de se rendre chez des amis, avenue de Tourville. La fillette prit le Nord-Sud, puis le Métro. En arrivant avenue de Tourville, elle constata qu'un pickpocket s'était adroitement emparé d'un collier qu'elle portait au cou et qui était composé de 70 perles valant 5.000 francs.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme Fourche, née Masson, font part de la naissance de leur fille Marie-Béatrice, Mont-St-Martin (M.-et-M.).

Le docteur et Mme Récamier ont le plaisir d'annoncer la naissance de leurs petites-filles Nadia Goulfand, Marie Récamier, Hélène Chavernac, les 12, 25, 29 décembre 1924.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Odette Guy, belle-fille du docteur Léon Audain chevalier de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux, avec M. Harald Madsen, fils de M. Carl-Frédéric Madsen consul général du Danemark à Port-au-Prince, et de Mme Madsen.

On annonce les fiançailles de Mlle Elisabeth Classe, fille de M. le docteur Paul Classe médecin de l'hôpital Laennec, et belle-sœur de M. Blamoutier, ancien interne des hôpitaux de Paris, avec M. Robert Depaux-Dumesnil.

Mariage

Nous apprenons le mariage de Mlle Marie-Antoinette Marcorelle, Fille du Dr Marcorelle, chirurgien des hôpitaux de Marseille, décédé, sœur de M. le Dr Pierre Marcorelle, ancien interne des hôpitaux de Paris, avec M. L. Lorgnon.

Nécrologies

On annonce le décès, survenu à Paris, du docteur Carton, officier de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut pour les antiquités de l'Afrique du Nord, sur lesquelles il a écrit de nombreux ouvrages. Né à Saint-Omer, l'éminent archéologue fut mis en vedette par la découverte, à Bulla Regia, de plusieurs petits palais souterrains, ainsi que par le déblaiement de thermes importants. Depuis de longues années, il s'était principalement consacré à Carthage, en faveur de laquelle il publia, voici deux ans, un émouvant appel. Son activité inlassable en ce sens lui avait fait surnommer par M. Louis Bertrand « l'apôtre de Carthage ». Avec celui du R. P. Delattre, son nom demeurera attaché aux ruines de la malheureuse et illustre cité.

On apprend la mort de M. le docteur Larcher, chevalier de la Légion d'honneur, père de M. André Larcher, vice-président du tribunal de la Seine.

On annonce la mort du docteur Edmond Weill, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, médecin honoraire des hôpitaux, correspondant de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur.

Nous apprenons la mort, à Lisbonne, de M. le docteur Eduardo de Burnay, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Compagnie des Tabacs du Portugal père de M. Manuel de Burnay.

On annonce la mort du docteur Rochefort, officier de la Légion d'honneur, ancien maire de Charenton.

Nous apprenons la mort de Mlle Castaigne, fille de M. le docteur Castaigne, agrégé de la Faculté de Paris, professeur de clinique à l'École de médecine de Clermont-Ferrand.

Mme Auguste Magrangeas, M. Pierre Magrangeas, M. Jean Magrangeas, Mlle Hélène Magrangeas, Mme Etienne Magrangeas, toute la famille et ses amis ont la grande douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très regretté docteur Auguste Magrangeas, pieusement décédé le 25 décembre, dans sa 72e année. Les obsèques ont eu lieu le 27 décembre, en l'église du Moustiers, à Saint-Yrieix.

Nous apprenons la mort du docteur Antoine Bellat, ancien interne des Asiles de la Seine, médecin directeur honoraire des Asiles, officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole, décoré de la Médaille de 1870, décédé à Périgueux, le 25 décembre, dans sa 76e année.

Nous apprenons la mort du docteur H. Andigé, officier de la Légion d'honneur. Ses obsèques ont eu lieu samedi 20 décembre, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

Nous apprenons la mort du docteur Marchande, ancien maire de Bar-sur-Aube, décédé en son domicile, à Paris, boulevard St-Germain.

Nous apprenons la mort de Mme veuve Edouard Fournié, mère du docteur Jacques Fournié, laryngologiste.

Un jeune docteur mexicain se suicide dans un hôtel

Son amie avait refusé de l'accompagner au Mexique

M. José Gonzalès, 34 ans, Mexicain, docteur en médecine, a été trouvé, l'autre matin, la tempe trouée d'une balle, dans la chambre d'hôtel, 12, cité d'Antin, où il habitait depuis un an et demi.

L'enquête de M. Trameçon, commissaire de police, et les constatations médicales ont fait conclure au suicide. Toutefois, ce suicide ne laisse pas de surprendre les amis du jeune médecin, qu'on savait très aisé et à qui on ne connaissait aucun ennui. Il venait de recevoir de la faculté de Paris son diplôme de docteur et il devait ces jours-ci partir pour le Mexique, où sa famille l'attendait.

Son amie avait refusé de l'accompagner en Amérique. Est-ce ce refus qui aurait poussé M. Gonzalès à se donner la mort ?

Le nouveau Bureau de l'Académie de Médecine



Photo *Informateur Médical*

M. BARRIER
QUI PRÉSIDERA LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PENDANT L'ANNÉE 1925.



M. LE PROFESSEUR BAR
VIENT D'ÊTRE ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

L'Académie de médecine a procédé au renouvellement de son bureau. M. Barrier, vice-président, devient président, en remplacement du docteur Doléris.

M. le professeur Bar, l'accoucheur bien connu, est élu vice-président, avec présidence en 1926.

M. le professeur Achard est réélu dans son poste de secrétaire général et M. le docteur Souques dans celui de secrétaire annuel.

M. le docteur Balzer, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Louis, et M. le docteur Bazy, chirurgien honoraire de l'hôpital Beaujon, membre de l'Institut, ont été choisis pour faire partie du conseil.

La fermeture obligatoire des pharmacies est illégale, déclare le juge de paix de Charenton

La question de la fermeture obligatoire des pharmacies le dimanche fut portée devant le juge de paix de Charenton, en raison de poursuites intentées à plusieurs pharmaciens de la localité.

Le juge de paix, dans son jugement, a déclaré illégal l'arrêté du préfet de police et acquitté les pharmaciens poursuivis.

On nous informe que

En vue de remédier à l'insuffisance du fonctionnement de l'inspection médicale dans les écoles primaires et maternelles de la Ville de Paris, M. André Puech, au nom de la 4e commission, a déposé au conseil municipal une proposition tendant à faire créer, par les caisses des écoles, un service d'assistantes d'hygiène. Le nombre des assistantes serait de 120 environ. Le crédit nécessaire pour faire face aux dépenses de ce nouveau service s'élèverait à 300.000 francs.

Les journaux annoncent que le docteur Georges Hooper, de Mexico, a découvert un remède spécifique d'une efficacité absolue contre le paludisme. Le docteur Hooper emploie des injections de mercurochrome, un nouveau composé mercuriel qui a été d'abord réalisé à l'université John Hopkins, aux Etats-Unis. Des malades qui souffraient depuis des années et dont le mal était absolument rebelle à la quinine, se sont trouvés radicalement guéris au bout de quarante-huit heures de traitement.

Est ratifié le décret du 5 juillet 1922 portant introduction, dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, de la loi du 30 novembre 1892, modifiée par la loi du 14 avril 1910, relative à l'exercice de la médecine.

Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, le lundi 2 mars 1925, pour l'admission aux emplois de médecins chefs de service dans les asiles publics d'aliénés et les asiles privés faisant fonctions d'asiles publics.

Le nombre des postes mis au concours est fixé à six.

La police italienne de Chiasso a procédé à l'arrestation du docteur Louis Berta, de Milan, qui avait sur lui quatre cents grammes de cocaïne. Une perquisition à son domicile a fait constater qu'il recevait la drogue de Darmstadt. On suppose qu'il s'agit du chef d'une bande de trafiquants de cocaïne travaillant dans toute l'Italie et sur la Côte-d'Azur.

Pour les dix premiers mois de l'année 1924, le total du produit des taxes sur les eaux minérales s'élève à 20.971.000 francs contre 16.164.000 francs pour la même période de l'année 1923, soit une différence en plus de près de cinq millions.

M. le médecin inspecteur général Vincent, président du Comité consultatif de santé, inspecteur des services d'hygiène et d'épidémiologie de l'armée, a été placé, à partir du 22 décembre 1924, dans la 2e section (réserve) du cadre du corps de santé militaire.

La Société des Chirurgiens, outre les prix déjà annoncés (Dartigues, Pauchet, Cathelin), fait connaître qu'un quatrième prix a été créé par Mme Paul Delbet pour perpétuer la mémoire de son mari.

Ce prix annuel, de 1.000 francs, sera attribué au meilleur travail sur un sujet de gynécologie chirurgicale.

Les travaux, dactylographiés, devront être déposés avant le 1er mars 1925, chez le Secrétaire général, M. Barbarin, Avenue du Président Wilson.

A propos de l'ordre des médecins, M. André Billy écrit dans le **Petit Journal** :

« Il faudrait que le conseil de l'ordre des médecins fût sévère, très sévère ; ou alors, ce n'est pas la peine d'en parler.

» En attendant, qu'on réduise donc chaque année le nombre des diplômes de docteurs délivrés dans les facultés ! Car quelque chose me dit, voyez-vous, que, moins nous aurons de médecins, moins nous aurons de malades ! »

Le prix Georges Thone, de 1926, pour les sciences médicales (prix de 5.000 fr.) sera décerné au meilleur ouvrage traitant de la radiographie, entendue dans son sens le plus général ou au point de vue curatif d'une lésion autre que le cancer.

Les demandes de renseignements complémentaires peuvent être adressées à M. le professeur Bertrand, Institut de Physique de l'Université de Liège, quai des Etats-Unis, à Liège (Belgique).

Les seules préparations
à base d'Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

A la Société médicale des Hôpitaux

Le rôle de la syphilis dans la genèse des affections viscérales chroniques

La clinique, affirme M. Maurice Renaud, ne permet pas de faire jouer à la syphilis un rôle de premier plan dans la genèse des affections viscérales chroniques. L'échec généralement pitoyable des thérapeutiques spécifiques apporte aussi dans le débat un facteur dont la valeur est indéniable.

« On ne peut pas, d'autre part, déclare le même clinicien à la dernière séance de la médicale des hôpitaux, demander à l'anatomie pathologique de dire dans un cas donné si la syphilis est ou n'est pas en cause. Les inflammations chroniques sclérosantes se ressemblent toutes et il nous paraît vain de prétendre distinguer dans des placards de tissu conjonctif semés de cellules rondes la signature du tréponème.

Restent les fameuses modifications humorales, dont la vogue a tant contribué à étendre au delà de toute mesure le champ de la syphilis. Il n'est pas difficile de montrer qu'elles ne doivent leur invraisemblable fortune qu'à d'heureuses équivoques. J'ai dit tout récemment à la Société de Biologie pour quelles raisons on ne saurait apporter trop de discrétion dans l'interprétation de toutes les réactions du type Bordet-Wassermann qui sont des réactions purement quantitatives et non pas qualitatives, qui ne font que mettre en évidence des propriétés banales des sérums et dont la valeur est toute relative, puisque rien ne les lie directement à la syphilis. Je n'ai cependant pas négligé de tenir compte des données qu'elles sont susceptibles de fournir.

J'ai pratiqué la réaction de Bordet-Wassermann avec le sérum de tous les malades de mon service, dans des conditions particulièrement favorables qui rendaient facile le contrôle des résultats.

La proportion de réactions positives, qui est globalement de 65 p. 100, est évidemment considérable, même en tenant compte de la sensibilité volontairement poussée de la technique. Elle ne surprendra cependant personne parmi ceux qui manient couramment la réaction de Bordet-Wasserman. Mais établit-elle que les deux tiers des malades sont des syphilitiques ? C'est à quoi je ne saurais souscrire.

Admettons, en effet, que la réaction de Bordet-Wassermann est capable de déceler l'existence d'une syphilis latente, si toutefois pareille expression n'est pas dépourvue de sens ? Il faut alors majorer la proportion de 20 p. 100, puisque 20 p. 100 des syphilitiques avérés ont une réaction négative, et admettre que 80 p. 100 des malades ont contracté la syphilis, ce qui serait aussi absurde qu'inexact.

Parmi les réactions fortement positives, il en est beaucoup qui sont données par des malades chez lesquels il serait absurde de vouloir faire jouer un rôle à la syphilis. Je cite par exemple : observation de diabète et myopathie survenus au décours d'une typhoïde grave ; observation de polysclérose à signes très légers chez un vieillard de quatre-vingt-deux ans ; observation d'atrophie de la jambe après une suppuration aiguë dans l'enfance ; observation de cardiopathie par endocardite au cours d'un rhumatisme grave ; observation de cataracte chez un vieillard de soixante-quinze ans ; observation d'asystolie chez un gibbeux, etc.

La statistique montre d'autre part que la proportion de réactions positives et négatives est sensiblement la même dans les différentes catégories de malades. Un tableau dans lequel le pourcentage est le même à la rubrique tabes et à la rubrique affections diverses n'apporte pas de données bien précises pour établir l'étiologie des maladies.

Le rapprochement des données de la clinique de celles de la sérologie n'autorise pas à conclure que la constatation d'une réaction de Bordet-Wassermann positive établisse sûrement la nature syphilitique de l'affection avec l'évolution vers laquelle elle coïncide et permet encore moins de préjuger que le traitement spécifique aura prise sur les accidents en cours. C'est malheureusement là une conclusion que vérifie l'expérience de chaque jour en montrant le pitoyable échec des médications les plus actives au cours de toutes ces affections dont tant d'auteurs proclament la nature syphilitique.

(Voir la suite à la page 4)

A LA SOCIÉTÉ DES HOPITAUX

(Suite et fin)

L'échec courant de nos médications et l'impossibilité d'enrayer l'évolution progressive et quasi fatale de la plupart des processus de sclérose prouve à mon sens beaucoup mieux que certains succès, souvent discutables et plus apparents que réels, que le tréponème n'en est pas la cause.

Je ne peux donc accepter qu'on vienne bousculer toutes les données de la clinique, faite avec le bon sens qui doit rester en toutes circonstances la qualité maîtresse du praticien, au nom de réactions biologiques dont la technique n'est jamais parfaitement sûre, et qui, pour intéressantes qu'elles soient, ne sont qu'indirectement en rapport avec l'évolution de la syphilis et ne peuvent en être un indice certain.

Tant que nous ne saurons pas mieux nous rendre compte, par un procédé direct et sûr, de la présence du tréponème, il restera sage de ne compter qu'avec l'observation clinique pour porter le diagnostic de syphilis. Or, en examinant sans aucun parti pris tous les malades d'un service de chroniques, on doit reconnaître que la proportion de syphilitiques n'y est pas considérable et que les syphilitiques ne sont pas atteints plus fréquemment que d'autres ni de ramollissement cérébral, ni d'athérome, ni de sclérose rénale, ni d'aucune autre forme des scléroses viscérales.

Cette conclusion est aussi importante pour la théorie que pour la pratique.

Chacun connaît les excès auxquels a conduit l'aveugle application de données théoriques dont la valeur n'est pas ce qu'on croit dans les milieux de praticiens.

Au point de vue doctrinal, il n'est pas indifférent de mettre la syphilis à sa vraie place ou de le voir partout où elle n'est pas.

Tréponème et syphilis ont un domaine bien limité. Il est sans intérêt d'y vouloir faire entrer sans raison toutes les affections dont nous ignorons encore les causes. Le désir de ramener toute la pathologie dans ce qu'elle a de plus varié à un tout petit chapitre de pathologie parasitaire témoigne d'une conception un peu simpliste des phénomènes biologiques.

EXAMEN pour le DIPLOME d'ÉTAT d'INFIRMIER

Un examen spécial est institué pour les infirmiers et infirmières victimes de la guerre, visés au décret du 27 juin 1922 qui, exerçant en fait et d'une manière permanente la profession d'infirmiers ou d'infirmières professionnels n'ont cependant pas antérieurement subi les épreuves d'un examen et d'un concours, et qui, avant le 19 février 1925, auront déposé au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale direction de l'assistance et de l'hygiène publiques) un dossier comprenant les pièces ci-après désignées :

1° Extrait de naissance ; 2° extrait du casier judiciaire ; 3° état civil et domicile actuel ; 4° lettre écrite par la ou le candidat demandant à bénéficier des avantages de cet examen et exposant des titres ; 5° états de services détaillés avec dates, lieux, certificats et diplômes, s'il y a lieu, situation actuelle.

Les épreuves de cet examen spécial sont au nombre de trois : 1° L'examen des titres. Le maximum des points à accorder est de 25; 2° L'épreuve pratique au lit du malade. Le maximum des points est de 25 ; 3° L'épreuve théorique comprenant des questions orales. Le maximum des points est de 10. Soit un total maximum de 60 points.

Le diplôme d'infirmier ou d'infirmière professionnels sera accordé par arrêté ministériel aux candidats ayant au moins obtenu la moyenne, c'est-à-dire 30 points.

Le prochain Congrès de Psychiatrie

Le prochain congrès des aliénistes et neurologistes de langue française se tiendra à Paris, en mai 1925, et coïncidera avec plusieurs autres réunions scientifiques intéressant les spécialistes.

Du 25 au 28 mai : congrès de médecine légale et séance solennelle de la Société médico-psychologique.

Du 28 mai au 2 juin : congrès des Aliénistes et Neurologistes.

Du 2 au 6 juin : célébration du centenaire de Charcot, 25e anniversaire de la fondation de la Société de Neurologie de Paris, et la Réunion neurologique internationale annuelle.

Répondant à une invitation faite par les psychiatres suisses, il a été décidé que le Congrès de 1926 aurait lieu en Suisse. Cette session coïncidera avec la célébration du centenaire de Pinel.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

La ligue des Sociétés de Croix-Rouge

Vous auriez tort de ne pas lire attentivement cet article et de ne pas réfléchir à l'enseignement qui s'en dégage

Nous avons, dans un précédent numéro, défini le *Comité International de Genève*, organe neutre et indépendant ; nous avons défini les *Sociétés Nationales de Croix-Rouge* et leur rôle ; nous avons rappelé les onze *conférences internationales de la Croix-Rouge*, tenues depuis 1864 et les deux *conventions de Genève*. Nous allons maintenant aborder l'étude d'un nouvel organisme, dont la naissance et le but sont expliqués par ses dirigeants de la façon suivante :

« *En 1919, sur l'initiative de M. Henry P. Davison, président de la Croix-Rouge* » *américaine, les Sociétés de la* CROIX-ROUGE *des* ETATS-UNIS, *de la* FRANCE, *de la* GRANDE-BRETAGNE, *de l'*ITALIE *et du* JAPON » *fondèrent la* Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. *L'objet de la Ligue, qui* » *comprend aujourd'hui cinquante* Sociétés nationales de la Croix-Rouge, *est* » *d'entretenir en temps de paix l'enthousiasme et le dévouement déployés pendant la guerre par les Sociétés nationales pour adoucir les souffrances humaines, et d'utiliser cette grande force pour* » *l'accomplissement d'un programme défini comme suit dans l'article 2 des statuts de la Ligue :*

» 1 *Encourager et favoriser, dans chaque pays, l'établissement et le développement d'une organisation nationale de* » *la Croix-Rouge, indépendante et dûment* » *autorisée, ayant pour but d'améliorer la* » *santé, de prévenir la maladie et d'atténuer les souffrances de tous les peuples,* » *en s'assurant leur coopération à cet effet ;*

» 2. *Contribuer au bien-être de l'humanité en agissant comme intermédiaire* » *pour mettre à la portée des peuples le* » *bénéfice des faits déjà connus, des nouvelles découvertes scientifiques et médicales et de leurs applications ;*

» 3. *Constituer un intermédiaire qui* » *coordonne les efforts des œuvres d'assistance en cas de calamités nationales ou* » *internationales.* »

Dégagé en un style plus concis, ceci veut dire que *la Ligue* entend orienter les Sociétés nationales vers la lutte contre la tuberculose, la syphilis, le cancer, la malaria, etc., vers la puériculture et l'enseignement de l'hygiène.

Remarquons tout de suite que le cas des calamités publiques était prévu de tout temps et que les Croix-Rouges se mobilisaient alors simultanément avec les troupes armées.

En somme, *la Ligue* entend entreprendre une vaste croisade d'hygiène sociale.

Nous verrons tout à l'heure comment elle compte y arriver, mais nous allons de suite signaler le conflit que sa naissance même posait avec le *Comité International de Genève*.

Comme nous l'avons vu précédemment, celui-ci a toujours réservé son activité à la préparation des secours pour le temps de guerre et à l'exécution de ces secours en temps de guerre.

Il avait admis, à son corps défendant, une petite utilisation du personnel à des œuvres de paix, estimant que celui-ci y gagnerait un perfectionnement technique et un entraînement moral, mais il s'est cabré devant ce grandissime plan et s'il n'a pas voulu refuser délibérément l'accord, il reste jusqu'ici dans une phase de négociations qui menace de s'éterniser.

Le *Comité International* a été invité aux différents congrès de la Ligue, mais jamais il n'a voulu s'y agréger, il a accepté la nomination d'une *commission mixte* qui doit étudier la possibilité d'une fusion, et cette commission, dont les travaux devaient être discutés au dernier congrès, a vu son existence prorogée jusqu'en 1926, à la suite d'une entente entre M. Ador et M. Barton-Payne (ce dernier est l'actuel président de la *Ligue*).

Le *Comité de Genève* est de taille à se défendre et il se trouve bien au-dessus des mesquineries qu'on voudrait lui prêter. Ses services passés témoignent de sa vigueur et la nouvelle venue n'est pas exempte de points faibles. Elle a cependant une puissance, c'est celle de l'argent.

Nous avons vu que la Ligue fut fondée par les cinq puissances alliées, sur l'initiative de l'Amérique. Or, celle-ci prit immédiatement tous les frais à sa charge et continue à en assumer les 9 dizièmes.

De sorte qu'en fait cette ligue, qui a déjà le grave tort, aux yeux de Genève, d'être née d'un cartel guerrier (les cinq alliés), a, de plus, le malheur d'être, en fait, une pure commanditée américaine.

Il y a bien des congrès où l'on vote. Mais il semble difficile que les vœux de l'Amérique ne soient pas enterinés par des délégués qui sont ses propres invités et lui sont souvent redevables d'importantes subventions plus ou moins déguisées.

Il est d'ailleurs triste de constater que les alliés ont accepté cette situation, où l'Amérique fait figure de parent riche.

C'était évidemment à l'époque où l'Amérique s'arrogeait le droit de régenter l'Europe avant de la laisser dans le pétrin. Et il est hors de doute que les Croix-Rouges alliées ont été sidérées par la puissance financière de la Croix-Rouge américaine.

Nous ne pouvons, dans cette courte étude, expliquer la richesse de la Croix-Rouge américaine ; bornons-nous à rappeler la différence de vie avec les pays européens, plus étatisés, où le secours est officiellement organisé par les corps constitués.

L'Amérique, au contraire, s'enorgueillit de n'avoir que des hôpitaux privés, de n'avoir pas d'*assistance publique*.

Encore une fois, ce n'est pas le lieu de discuter ces questions. Mais nous aimérions à savoir si les millions dépensés en paperasses et frais divers par la Croix-Rouge américaine en Europe ne font pas défaut à des pauvres hères des bas-fonds de New-York ou San-Francisco, qui aimeraient peut-être mieux avoir une assistance PUBLIQUE anonyme, alors qu'il leur faut tout attendre des sociétés privées.

Les Américains ont eu maintes déceptions en Europe pour n'avoir pas compris les différences qui existent entre leur pays et les nôtres. Ils croient qu'ils vont pouvoir susciter chez nous des œuvres immenses et changer les conditions d'hygiène de nos pays. Or l'expérience est faite, le Français, comme l'Allemand, et comme tous les Européens, possède la notion très nette du rôle que l'Etat doit jouer en matière d'assistance et de réforme sociale. L'expérience a montré que si l'Etat n'intervient pas les résultats qu'obtiennent les sociétés privées sont presque nuls.

Les Croix-Rouges deviendront-elles un Etat dans l'Etat ? C'est ce qui arriverait rapidement si le bon sens européen ne réagissait contre cet abus, car ce n'en serait un.

Ce serait aussi du gâchis, car avec les organisations officielles que nous avons, les sociétés privées n'ont qu'à apporter leur bonne volonté en s'enrôlant directement ; nous finirons par avoir trop de ces comités et super-comités et sous-commissions.

Il ne faut pas oublier que nos organes officiels d'assistance sont presque tous autonomes et peuvent accepter des dons qui seront bien mieux utilisés en s'agrégeant à l'œuvre commune qu'en allant à cette poussière de petites œuvres.

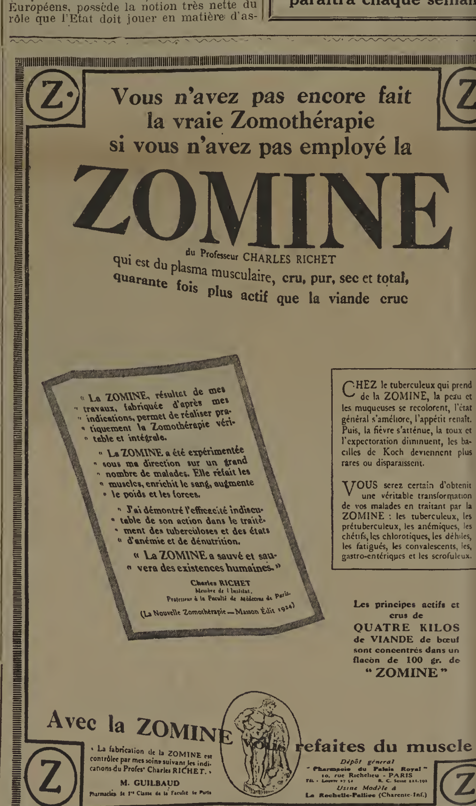
A ceci les Américains nous disent : Mais cette poussière d'œuvres n'existe pas chez nous ; nous avons une fédération des œuvres et nous avons tout centralisé, tout discipliné.

Il semble qu'il faille à cela préférer la vieille doctrine des Croix-Rouges, qui pouvait ainsi se résumer, en temps de paix Préparez votre matériel et votre savoir en temps de guerre : Soyez à la disposition de votre gouvernement pour le servir là où il vous enverra.

NOUVELLES BRÈVES

On a remarqué à la dernière séance de l'Académie de médecine que des poêles de corps de garde avaient été installés de chaque côté de la tribune. Ces poêles chaufferont peut être mieux que le calorifère, mais la présence de ces engins archaïques jure un peu en un tel milieu.

A partir du 1er février l'« INFORMATEUR MEDICAL » paraîtra chaque semaine



Mort du Pharmacien DANVAL

DANVAL

Condamné en 1878, pour avoir empoisonné sa femme, le pharmacien Danval fut envoyé au bagne. Gracié avant la guerre, il fut réhabilité récemment. Il vient de mourir à l'asile Sainte-Anne.

Nous avons publié dans l'un de nos derniers numéros le jugement qui réhabilita ce pharmacien, dont la vie ne fut qu'une odyssée douloureuse.

A l'institut de médecine coloniale

C'est en 1902 que les docteurs Brouardel et Blanchet fondèrent l'Institut de médecine coloniale qui, depuis lors, a distribué plus de 500 diplômes.

Ces jours derniers, dans la grande salle du conseil de la faculté de médecine, il a été procédé à la remise de ce diplôme à 58 médecins français et étrangers.

La séance était présidée par le docteur Lassenet, qui représentait M. Daladier, ministre des colonies, retenu par la discussion du budget. Le président était assisté de MM. Roger, doyen de la faculté de médecine ; Gouziers, médecin inspecteur général ; les professeurs Tanon, Brumpt et quelques gouverneurs de colonies.

Après un discours de bienvenue de M. Roger, M. Lassenet, en une rapide allocution, fit ressortir les services rendus par l'Institut de médecine coloniale.

Parmi les cinquante-huit médecins qui ont reçu le diplôme, notons-en six venus de Colombie, six du Venezuela, un de Chine, un d'Haïti.

Places des médecins disponibles dans les cadres de l'assistance aux colonies

Le ministère des colonies dispose en ce moment d'un certain nombre d'emplois de médecins dans les services de l'assistance indigène, en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun.

Les médecins désireux d'en bénéficier sont liés par des contrats renouvelables dont la durée est, à leur choix, de 2 ou 5 ans.

Le traitement annuel moyen est, en comprenant les indemnités : pour l'Afrique occidentale française, d'environ 24.000 francs ; pour l'Afrique équatoriale française, d'environ 32.000 francs ; pour le Cameroun, d'environ 35.000 francs.

Pour renseignements, s'adresser au ministre des colonies, inspection générale du service de santé (2e section).

La médecine au Palais

La mort du Docteur Cheinisse

Les enfants du savant docteur russe, M. Cheïnisse, qui a été tué dans un accident d'automobile, toucheront des dommages-intérêts. Ils sont quatre ; trois sont nés du mariage du docteur Cheïnisse ; le quatrième, une fille, aujourd'hui mariée à un médecin, a pour mère Mme Tchekova, qui, pendant plus de vingt-cinq ans, a été la compagne et la collaboratrice du savant.

Chacun d'eux demandait 25.000 francs d'indemnité. Le tribunal leur a accordé 18.000 francs à chacun, la fille naturelle ayant les mêmes droits que les enfants légitimes.

Mais Mme Tchekova, elle aussi, demandait des dommages-intérêts. Elle réclamait 100.000 francs, la mort de l'homme dont elle avait partagé la vie la laissant sans ressources. Me Orgias, avocat de la Compagnie d'assurances, avait soutenu qu'elle n'était pas recevable dans sa demande. Et la question se posait pour le tribunal de savoir si « une compagne » pouvait, comme une femme légitime dont le mari aurait été tué, réclamer des dommages-intérêts.

Le jugement rendu par la 13e chambre refuse tout droit à Mme Tchekova. L'adultère est, en effet, un délit, et M. le docteur Cheïnisse était marié. Mme Tchekova, juridiquement, était donc la complice d'un délit et on ne peut jamais fonder une revendication juridique sur un délit.

C'est ce qu'a jugé le tribunal. Union libre, soit, mais sans mariage préalable. Et le tribunal n'accorde aucune indemnité à celle qui, pendant plus de vingt-cinq ans, fut la compagne du médecin russe.

Le chauffeur Duran, auteur de l'accident, est condamné à deux mois de prison et cent francs d'amende, la Société d'automobiles Citroën étant déclarée civilement responsable.

LA MÉDECINE A LA BOURSE

EAUX DE LA BOURBOULE

D'après l'article 39 des statuts, il est prélevé sur les bénéfices nets de chaque exercice une retenue destinée à constituer un fonds d'amortissements. Cette retenue est calculée de telle sorte que le capital de 1.800.000 francs soit complètement amorti dans le terme de la concession (1936). Si les produits nets sont insuffisants pour assurer, dans le cours d'une ou plusieurs années, le remboursement du nombre d'actions à amortir, les statuts stipulent que la somme nécessaire au complément du fonds d'amortissements sera prélevée sur les produits nets des années suivantes, avant l'attribution du premier intérêt de 5 % aux actions non amorties.

Les Eaux de la Bourboule ont réalisé durant l'exercice 1923 un bénéfice net de 263.754 francs. Le Conseil a affecté une somme de 79.000 francs à l'amortissement arriéré des actions (158 titres pour les exercices 1918 et 1919). Une somme de 150.000 francs a été portée au fonds de réserve, en prévision du règlement du prix d'achat de l'Hôtel de l'Univers, soit 300.000 francs.

Sur les bénéfices de l'exercice 1924, la Société devra prélever la somme nécessaire au remboursement des actions inscrites au tableau d'amortissement pour les exercices 1920 à 1924 inclus, soit 467 titres ou 233.500 fr. Il ne semble donc pas que l'on puisse envisager la distribution d'un dividende cette année encore, malgré les résultats satisfaisants de l'exploitation.

A MARSEILLE

L'Union mutualiste et le corps médical

Cette Union qui réunit un nombre très important de Sociétés de secours mutuels de Marseille et banlieue a organisé des services qui fonctionneront dès le 1er janvier 1925, avec un cadre de docteurs et sur les principes du libre choix, paiement à la visite et ticket modérateur réclamés par le corps médical.

Un vœu du Comité médical des Bouches-du-Rhône pour la création d'un centre du cancer à Marseille

En présence de la diffusion et de la gravité croissante du cancer ; au moment où de tous côtés s'organise la lutte contre ce mal, véritable danger social, par la création de centres régionaux anticancéreux, déjà existant dans toutes les villes de Facultés et dans les localités de moindre importance, telles que Nîmes ; surpris que la ville de Marseille, cependant sollicitée dans ce sens n'ait pas organisé de centre de traitement par les moyens modernes : émet le vœu que cette lacune inconcevable dans la deuxième ville de France, soit comblée dans le plus bref délai possible.

La Ville de Tarascon élève un monument en l'honneur du Docteur Barberin

Né à Boulbon (Bouches-du-Rhône), en 1854, le docteur Barberin, est mort en 1920, à Tarascon.

Elève au collège de Tarascon, après avoir fait sa médecine, il revint dans cette ville comme interne à l'hôpital.

Ami intime du docteur Braille, surnommé le médecin des pauvres, il continua sa tradition. Ce fut un homme de probité et de dévouement ; de la médecine il en fit un apostolat et non pas une profession.

Pour honorer la mémoire du docteur Barberin, les Tarasconnais ont décidé de lui élever sur une place de la ville un monument d'éternelle reconnaissance, pour perpétuer sa bonté et son abnégation.

CROISIÈRE MÉDICALE

M. le Dr Loir organise une nouvelle croisière de repos et de santé qui partira du Havre pour gagner Marseille en faisant escale à Bordeaux, Lisbonne, Alger.

La croisière durera 15 à 16 jours. Le départ aura lieu le 4 avril sur la « Ville de Strasbourg ».

Des conditions spéciales sont faites aux médecins et aux étudiants en médecine.

Il y a trente places disponibles à 878 fr.; 14 places à 450 fr. et 300 places à 300 fr.

Ces prix comprennent tous frais de voyage du Havre à Marseille, de logement sur le bateau et de nourriture pendant 15 jours. Sont exclus les frais des excursions à terre.

La croisière n'aura lieu que s'il y a au moins 300 adhérents inscrits avant le 15 février. S'inscrire auprès de Mme Loir, 12 bis, rue de Calligny, le Havre.

Pendant la croisière, M. le Docteur Loir fera pour les étudiants et les médecins qui le voudront un cours de préparation à l'examen de médecin sanitaire maritime.

Circulaire ministérielle relative à la protection des mères et des nourrissons

Le Ministre de l'hygiène a envoyé aux préfets la lettre suivante :

Il importe donc, pour rendre de plus en plus efficace la lutte contre une mortalité infantile exorbitante et évitable, de recourir à tous les moyens de surveillance sanitaire et d'entr'aide sociale.

En édictant le contrôle du repos consécutif à l'accouchement, le législateur de 1913 s'est nettement proposé pour but d'instituer un véritable patronage des mères assistées à domicile, non seulement pour vérifier si la mère observe réellement le repos dans son intérêt et au profit de son enfant, mais pour rechercher les moyens de prolonger le plus possible l'allaitement au sein par la mère. La loi complémentaire sur les primes d'allaitement du 24 octobre 1919, s'inspire de la même préoccupation prévoyante.

J'insiste donc de la manière la plus pressante pour que, dans chacune de vos communes, ou tout au moins dans chaque canton, le ou les bureaux de bienfaisance délèguent une personne qualifiée, professionnelle ou bénévole, sage-femme, dame patronnesse, infirmière-visiteuse, etc. pour procéder à ces visites familiales strictement indispensables pour l'application loyale et fidèle de la loi sur l'assistance aux femmes en couches.

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques
— et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la *Nouvelle Zomothérapie*
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).

VERONIDIA
le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX


R. C. Seine N° 147.023.

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

Les "VITOSINES CARDOL"
donnent un appétit incroyable et font augmenter de 2 kil. en un mois! — Produit très intéressant pour pro-pharmacien. Laboratoire Louis Décornoz, ORNANS (Doubs). Timbre p. rép.

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.201

La FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE — HÉPATITES — ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

LE NOUVEAU ROI DES MERCURIAUX


TRAITEMENT INTENSIF & DISSIMULÉ DE LA Σ
LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS : J. GAUTIER, 24, Rue de Ponthieu — PARIS

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHÉOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-sclérose Goutte, Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.461

Le Mouvement Médical

Le Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale vient de se tenir à Bordeaux

Le Congrès annuel de l'alliance d'hygiène sociale s'est tenu à Bordeaux les 28 et 29 novembre. sous la présidence de M. Risler, vice-président du Conseil d'administration de l'Hygiène sociale. A la séance d'ouverture assistaient : M. le Préfet de la Gironde ; M. le général Duport, commandant le 18e Corps d'armée ; M. le Médecin Inspecteur de la 18e Région, qui avait été délégué par M. le Ministre de la guerre ; M. le Maire de Bordeaux ; M. le Recteur de l'Académie et un grand nombre de notabilités appartenant à la magistrature, aux administrations hospitalières et aux œuvres sociales.

Après avoir souhaité la bienvenue aux congressistes, M. Philippart, maire de Bordeaux, a donné la parole à M. Risler, puis à M. le Doyen de la Faculté de Médecine, qui est également président du Comité Girondin de l'Alliance d'hygiène sociale.

CE QU'ON A FAIT A BORDEAUX POUR DONNER DU LAIT PUR AUX ENFANTS

M. Philippart a présenté ensuite un rapport sur l'initiative prise par la Municipalité pour procurer aux enfants, en vue de l'allaitement, un lait pur et exempt de toute souillure. A cet effet, elle a traité avec le propriétaire d'un domaine des environs. Les vaches y sont l'objet d'une surveillance et d'un examen sanitaire rigoureux. Les étables sont tenues avec une propreté minutieuse et la traite se fait mécaniquement, après désinfection du pis de la vache. Le lait est immédiatement mis en flacons d'aluminium, hermétiquement clos et porté de suite à la glacière. Il est transporté à Bordeaux en automobiles frigorifiques. M. Philippart indique ensuite ce qui a été fait pour répandre les conseils que le Bureau municipal d'Hygiène a formulés pour la conservation au domicile et l'allaitement des nourrissons. Il exprime l'espoir que la mortalité infantile sera par ces moyens efficacement combattue.

M. le Professeur Rivière, professeur de clinique obstétricale à la Faculté, et M. le Docteur Marc Rivière, chef de clinique, ont présenté un rapport très documenté sur la « puériculture anté-natale ». Enfin, deux rapports, l'un sur « l'action des Œuvres Girondines de protection de l'enfance, dans la lutte contre la mortalité infantile » et l'autre sur « l'enseignement de la puériculture à l'Ecole de puériculture de l'œuvre des nourrissons de la Policlinique de Bordeaux », ont été soumis au Congrès par MM. les Docteurs Rocaz et Cadenaule.

Le samedi 29 et le dimanche 30, les congressistes se sont rendus à quelques-unes des nombreuses œuvres sociales de la ville ou des environs. Plusieurs groupes d'habitations à bon marché, des jardins ouvriers et l'établissement dépositaire départemental des Enfants Assistés ont été inaugurés.

Ce dernier établissement a été installé dans un vaste et très beau domaine, situé près de Bordeaux, dans la commune d'Eysines. Il se compose d'un vaste parc avec château, que le consul de Russie, auquel il appartenait avant la guerre, avait appelé « Eysinoff ». Le département l'a acquis pour la somme de 400.000 francs. L'ensemble des bâtiments peut contenir environ 400 enfants. Ce nouvel asile recevra les enfants abandonnés qui, jusqu'à ce jour, étaient recueillis par l'hôpital-hospice des enfants de Bordeaux.

Nous joignons nos sincères et vives félicitations à celles qui ont été adressées à l'assemblée départementale de la Gironde pour cette belle création qui s'adresse à ces pauvres petits êtres qui, dès le berceau, sont déjà appelés à connaître les vicissitudes et les amertumes.

La Faculté de Paris ne veut pas d'une chaire de puériculture

Le Conseil de la Faculté a voté le vœu suivant :

« Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris connaissant le projet soumis aux délibérations du Parlement, de créer par voie d'inscription au budget, une chaire de puériculture à la Faculté, estime de son devoir de signaler à MM. les membres du Parlement et au gouvernement l'inutilité de cette nouvelle chaire, qui ferait double emploi avec celle d'hygiène et clinique de la première enfance, créée en date du 20 octobre 1914 par les pouvoirs publics à l'effet d'enseigner la puériculture ; il ajoute que cette science est encore enseignée, pour les matières correspondantes, par les trois chaires d'obstétrique, par celle des maladies des enfants, par celle d'hygiène et par l'école de puériculture de la Faculté.

A l'heure où l'Université s'efforce de réaliser les économies nécessitées par les intérêts généraux du pays et réclamées par les pouvoirs publics, le Conseil de la Faculté proteste contre la dépense sans objet actuellement envisagée. »

Création d'un office national d'hygiène sociale

Voici, d'après le décret qui nous annonce sa création, quel est l'objet de cet office :

L'office national d'hygiène sociale a pour objet :

1° De recueillir et de tenir à jour une documentation sur la situation sanitaire de la France ;

2° De centraliser et de mettre à la disposition des services publics, nationaux et locaux du corps médical, des hygiénistes et du public, tous les documents français et étrangers et tous les renseignements relatifs à l'hygiène, aux maladies sociales et à leur prophylaxie ;

3° D'effectuer en France et aux colonies une propagande continue et méthodique auprès du public, en vue de lui faire connaître les mesures d'hygiène et de prophylaxie nécessaires à la conservation de la santé, à la lutte contre les maladies sociales et à la préservation de la race :

4° D'assurer la liaison entre les pouvoirs publics et les œuvres privées, afin de coordonner tous les efforts faits en vue de protéger la santé publique.

L'office national d'hygiène sociale est rattaché au ministère chargé de l'hygiène publique.

Il est géré, sous l'autorité du ministre, par un conseil d'administration et par un directeur nommé par décret sur la proposition du conseil d'administration.

Un conseil de perfectionnement est appelé à donner son avis sur le fonctionnement de l'office national d'hygiène sociale et sur les améliorations qui pourraient y être apportées.

Il est présidé par le ministre chargé de l'hygiène publique.

Le conseil d'administration de l'office national d'hygiène sociale se compose de onze membres, savoir :

1° **Trois membres de droit** : le directeur de l'assistance et de l'hygiène publique et les deux conseillers techniques du ministère chargés de l'hygiène publique ;

2° **Huit membres** dont quatre désignés à raison de : un par l'académie de médecine, un par le conseil supérieur d'hygiène publique de France, un par la faculté de médecine de Paris et un par l'institut Pasteur, et quatre choisis dans le conseil de perfectionnement par le ministre chargé de l'hygiène publique.

Ces huit membres sont désignés pour quatre ans.

Le ministre nomme le président du conseil d'administration parmi les membres du conseil autres que les membres de droit.

Le directeur de l'office assiste avec voix consultative aux séances du conseil.

Mouvement professionnel dans les Facultés

M. Tiffeneau, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Paris est nommé, à compter du 1er décembre 1924, professeur de chimie P. C. N à la faculté des sciences de l'université de Paris, en remplacement de M. Joannis, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Rocher, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, est nommé, à compter du 1er décembre 1924, professeur de clinique chirurgicale infantile et orthopédie à ladite faculté (chaire vacante).

La chaire de pathologie externe et chirurgie opératoire et expérimentale de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux est transformée en chaire de clinique des maladies des voies urinaires.

M. Duvergey, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, est nommé, à compter du 1er décembre 1924, professeur de clinique des maladies des voies urinaires à ladite faculté (chaire transformée).

UN CONCOURS ORIGINAL

La *Voz Medica* de Madrid annonce que quatre associations médicales américaines de New-York, allopathe, homéopathe, électrique (!) et œtsopathe (!?) se sont entendues pour faire un concours.

Après avoir donné leurs soins pendant un temps déterminé à 800 malades des hôpitaux, chacune par leur méthode, un jury établira le pourcentage des guéris et des morts.

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON — 118, Faubourg St-Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Cancer de la vessie et Mésothorium, Dr Vidouze, *Thèse, Toulouse 1924.*

Après une rapide étude théorique sur le Mésothorium, ses propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques, M. Vidouze présente vingt-deux observations de tumeurs inopérables traitées avec succès par le Mésothorium.

C'est à la concentration C (2 microgrammes par cc.) de mésothorium Buisson que l'auteur a eu recours, soit en injections intraveineuses (1 à 2 cc.) de préférence, soit en injections intramusculaires (1 à 5 cc.) ou paravésicales (2 à 5 cc.).

La concentration B (1 microgramme par cc.) primitivement utilisée ne lui a pas paru donner des résultats aussi marqués et aussi rapides.

Les injections intraveineuses doivent être considérées comme la base du traitement. Les injections intramusculaires, d'ailleurs indolores, ne devant être pratiquées que chez les malades ayant des veines trop petites pour pouvoir être ponctionnées 1, 2 ou 3 fois par semaine pendant des mois ; il semble cependant que les injections intra musculaires peuvent être employées chez les malades dans l'impossibilité de se rendre deux fois par semaine chez le médecin, mais à forte dose, au moins 5 cc. de Mésothorium C.

En plus de ce traitement de fond, les injections paravésicales ne paraissent pas inutiles et sont pratiquées de la façon suivante : Le malade étant en position renversée, on enfonce une aiguille à ponction lombaire juste au-dessus du pubis, à droite ou à gauche de la ligne médiane, suivant la position de la tumeur, on relève l'aiguille et on l'enfonce doucement en suivant la partie interne du pubis jusque dans la cavité de Retzius, où l'on injecte lentement la dose voulue.

Pour faciliter l'élimination des sphacèles, on a pratiqué des séances d'électrocoagulation et d'étincelage.

Résultats : Les résultats thérapeutiques se sont traduits par : La disparition des tumeurs sessiles mais proéminentes ; la réduction sous des volumes variant d'un poids à une noix des tumeurs infiltrées et des tumeurs sessiles peu proéminentes ; la disparition des douleurs ; la cessation des hématuries et la clarification des urines, même lorsque celles-ci étaient purulentes ; la disparition fréquente, l'amélioration constante de la pollakiurie ; le retour à un bon état général permettant le travail à des malades qui vivaient sans forces depuis quelquefois plus de 2 ans.

L'auteur insiste d'ailleurs particulièrement sur ce dernier point et note dès les premières injections un retour à l'appétit, une activité physique plus grande qu'accompagne bientôt une amélioration marquée du moral affaissé de ces malades. La durée du traitement a été variable : quelques semaines dans les cas les plus favorables ; 3 à 4 mois dans les cas rebelles. Les quantités de Mésothorium injecté ont varié de quarante à cinquante microgrammes en moyenne.

Le rythme de Cheyne-Stokes, Laubry et Bloch, *Bulletin médical.*

Le rythme de Cheyne-Stokes a été longtemps considéré et décrit comme un symptôme d'urémie. Mais son étude systématique ne tarda pas à le déceler dans certaines affections cérébrales (tumeurs cérébrales, méningite tuberculeuse), dans bon nombre d'infections (fièvre typhoïde, pneumonie) et d'intoxications (chloral, morphine, CO). Par ailleurs l'urémie, après avoir gardé longtemps sa belle unité, a subi un démembrement progressif. Actuellement, le terme seul subsiste. Quant aux manifestations de l'urémie, elles ont formé les syndromes d'azotémie, de chlorurémie et d'hypertension, ce dernier évoluant fréquemment vers l'insuffisance ventriculaire gauche.

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément

LES PERLES TAPHOSOTE
au Tanno-Phosphate de Créosote
Littérature & Échantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES 3, Rue d'Édimbourg, PARIS 8e
R. C. Cosne 263



GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)





RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat,
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement
R. C. Seine N° 148 044.

LÉGION D'HONNEUR

Médecins décorés au titre militaire

Potherat, médecin-major de 2e classe, 8e corps d'armée ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Petit, médecin aide-major de 1re classe, 8e corps d'armée ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Julien, médecin-major de 2e classe, 9e corps d'armée ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bessière, médecin-major de 2e classe, 14e corps d'armée ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité et blessé.

Liégault, médecin-major de 2e classe, 3e corps d'armée ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Dufourcq, médecin-major de 2e classe, 18e corps d'armée ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Sentein, médecin-major de 2e classe, 17e corps d'armée ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Azam, médecin-major de 2e classe, 16e corps d'armée ; 20 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Istria, médecin aide-major de 1re classe, gouvernement militaire de Paris ; 19 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Bollot, médecin aide-major de 1re classe, 10e corps d'armée ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Magnien, médecin-major de 2e classe, 20e région ; 16 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Ranvoize, médecin aide-major de 1re classe, 9e corps d'armée ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Viard, médecin aide-major de 1re classe, 14e corps d'armée ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Roques, médecin aide-major de 1re classe, 17e corps d'armée ; 18 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Soulière, médecin aide-major de 1re classe, 20e région ; 17 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Gallot-Lavallée, médecin aide-major de 1re classe, 4e corps d'armée ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Willigens, médecin aide-major de 1re classe, 19e corps d'armée ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Moreau, médecin aide-major de 1re classe, 9e corps d'armée ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Barbaste, médecin aide-major de 1re classe, 18e corps d'armée ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Barbin, médecin aide-major de 1re classe. 11e région corps d'armée ; 17 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Jouffrault, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire, 9e corps d'armée ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Jeannel, médecin aide-major de 1re classe, 7e région ; 17 ans services, 4 campagnes. A été cité.

Coulon, médecin aide-major de 1re classe, 7e région ; 16 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lacourbas, médecin aide-major de 1re classe, 12e corps d'armée ; 15 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'un dévouement exemplaires.

Delsouiller, médecin-major de 2e classe, 12e corps d'armée ; 15 ans de services, 4 campaagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est fait remarquer par un dévouement de tous les instants et un parfait mépris du danger.

Moreau, médecin aide-major de 1re classe, 13e corps d'armée ; 15 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin toujours prêt à se porter au secours des blessés, sans souci du danger, faisant l'admiration de tous par son calme et son courage.

Caudrelier, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire, gouvernement militaire de Paris ; 14 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a fait preuve dans des situations périlleuses de courage et de sang-froid, montrant un mépris absolu du danger.

Boussin, médecin aide-major de 2e classe, 9e corps d'armée ; 11 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'un courage remarquable au feu, se portant au secours des blessés sous les plus violents bombardements.

Thinesse, médecin aide-major de 1re classe, 20e région ; 13 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est signalé au feu par son courage, son calme et son dévouement.

Dezos, médecin aide-major de 1re classe, 17e corps d'armée ; 12 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a donné à maintes reprises des preuves de son courage et de son sang-froid dans des circonstances critiques.

Pouget, médecin aide-major de 2e classe, gouvernement militaire de Paris ; 11 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : jeune médecin qui a forcé l'admiration de tous par son énergie, son courage, son esprit de sacrifice et d'abnégation poussé aux plus extrêmes limites.

Benoît-Gonin, médecin aide-major de 1re classe, 7e région ; 12 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est fait remarquer par son dévouement inlassable et le plus parfait mépris du danger.

Berre, médecin aide-major de 1re classe, 14e corps d'armée : 11 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a eu une brillante conduite au feu.

Royer, médecin aide-major de 1re classe, 10e corps d'armée ; 12 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'un dévouement et d'un courage hors ligne. A fait l'admiration de tous par sa superbe conduite au feu et son extraordinaire sang-froid.

Benoist, médecin aide-major de 1re classe, 15e corps d'armée, 12 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : modèle de dévouement et d'abnégation, d'un courage et d'un sang-frois exemplaires.

Veaux, médecin aide-major de 1re classe, 9e corps d'armée ; 9 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : jeune médecin plein d'entrain, de calme et de courage, qui a eu une brillante conduite au feu.

Quantin, médecin aide-major de 2e classe, 18e corps d'armée ; 10 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'un courage exemplaire. A fait preuve du plus parfait mépris du danger en se portant sous des rafales d'artillerie, au secours des blessés.

Thiébaux, médecin aide-mapor de 1re classe, 20e région ; 10 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'un dévouement absolu, faisant l'admiration de tous par son mépris du danger.

Coty, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire au 3e corps d'armée ; 11 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels ; médecin ayant un sentiment élevé du devoir. S'est signalé par son énergie, son dévouement et sa bravoure au feu.

Hagueneau, médecin aide-major de 1re classe au gouvernement militaire de Paris ; 10 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin aide-major qui s'est acquis une réputation justifiée de grande bravoure et d'une abnégation absolue.

Delattre, médecin aide-major de 1re classe au 14e corps d'armée ; 8 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : modeste comme les vrais braves, oubliant le danger pour donner ses soins aux blessés sous le feu de l'ennemi.

Vergnet, médecin aide-major de 1re classe au 11e corps d'armée ; 8 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est signalé au feu par sa brillante conduite, son courage, son dévouement et sa haute conception du devoir.

Le Centre Anti-Cancéreux de Reims

Est nommé directeur du centre de lutte anticancéreuse de Reims, créé près la faculté de médecine et de pharmacie de cette ville, M. le docteur Baud, radiologiste des hôpitaux.

Sont nommés chefs des divers services :

M. le docteur Baud, chef du service de radiothérapie.

M. le docteur Roussel, chef du service de chirurgie.

M. le professeur Jacquinet, chef du service de médecine.

M. le professeur Techoueyre, chef du service d'histopathologie.

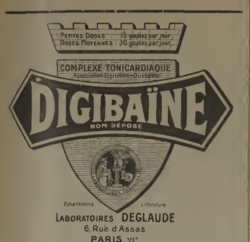
M. le docteur Bouvier est nommé assistant du service de chirurgie.

UROFORMINE GOBEY
ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE
Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.
BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul. St-Martin - PARIS
R. C. Seine N° 54.394



R. C. Seine N° 2.514

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies. Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544







Nouvelle préparation définie, stable
en boîtes de 12 ampoules de 1 cm3 contenant chacune :
Nucléinate de Strychnine défini.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude.... ... .. 0 gr. 05
Injections indolores
INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES
R. C. Seine N° 7.164.



MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE
Comprimés Vichy-Etat
3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE STROPHANTUS
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
8, Boul. St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

LA CITROSODINE
Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants : 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques
— et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine nº 185.284

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine Nº 221.839


USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boulᵈ Ornano, PARIS

Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT,
12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

CARNINE LEFRANCQ

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.
R. C. Paris Nº 30.051.

A partir du 1er février
l'« INFORMATEUR MEDICAL »
paraîtra chaque semaine

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris Nº 102.060.

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris Nº 102.060.

MÉDICATION TOTALE des
MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent


associant synergiquement les
OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE
aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION
CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.


LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

UN STÉRILISANT IDÉAL
NI CAUSTIQUE NI TOXIQUE
NE DÉTÉRIORANT PAS LE LINGE
N'ATTAQUANT PAS LES MÉTAUX
Dégage de l'Oxygène naissant en présence de produits organiques altérés


Le Salasépyl
A BASE DE Chloramine absolument pure
PANSEMENTS
ANTISEPSIE GÉNÉRALE
DÉSINFECTION DES MAINS
etc... etc...
Littérature et Echantillons
Société Alsacienne de Laboratoires
23 rue d'Ouessant, PARIS-15e

Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

Le Gérant : Dr CRINON
Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

ECZÉMAS
PRURITS
INOTYOL
du Dr DEBAT
ULCÈRES
BRULURES

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

BI-MENSUEL ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an............ 12 fr.
ETRANGER, un an......... 15 -
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 66 — 20 JANVIER 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
AGENCE FRANÇAISE DE PUBLICITÉ GÉNÉRALE
35, r. des Petits-Champs - PARIS - Tél.: Louvre 02.97



Les jeux en plein air dans un sanatorium d'enfants aux Etats-Unis

LA PROPHYLAXIE DE LA FIÈVRE ONDULANTE

Pour lutter contre les progrès de la fièvre de Malte, M. le Professeur H. Vincent préconise la vaccination des troupeaux de chèvres.

Depuis que la fièvre ondulante est cliniquement différenciée et que l'examen bactériologique permet d'en faire le diagnostic avec précision, on constate de plus en plus la fréquence de cette maladie.



M. LE PROFESSEUR VINCENT
MEMBRE DE L'INSTITUT.

On a proposé diverses mesures, les unes administratives, les autres hygiéniques ; interdiction d'importer des chèvres malades, inspection des étables, désinfection des écuries et des litières, avis officiels signalant le danger d'utiliser le lait cru et les fromages de brebis ou de chèvres atteintes, etc... ; la mesure la plus efficace serait l'abatage obligatoire des animaux malades. Mais, s'ils ne sont pas imposés par la loi, ces moyens dont quelques-uns sont peu pratiques et difficiles à appliquer, se heurteront à une grande résistance de la part des populations rurales.

Il ne faut pas oublier, en outre, que la diffusion de la maladie est ou peut être facilitée par les troupeaux de chèvres qui circulent dans les grandes villes pour la vente de leur lait, et que ce lait est consommé cru, le plus souvent par les enfants.

« J'ai personnellement soigné, dit M. le professeur H. Vincent, 4 malades atteints de fièvre ondulante à forme grave ou mortelle, ayant succédé à l'absorption de lait de chèvre ou de fromage frais fabriqué avec ce lait.

» Il me paraît donc que la prophylaxie de cette maladie infectieuse chez l'homme, doit viser d'abord et avant tout la protection des animaux sains par leur immunisation active, c'est-à-dire par leur vaccination contre le *M. melitensis*. Cette vaccination, que j'ai proposée et appliquée en 1910, c'est-à-dire il y a douze ans, réalise le moyen le plus simple et le plus rationnel de protéger l'homme lui-même contre l'infection melitensienne. La maladie charbonneuse, qui faisait autrefois tant de ravages parmi le bétail et qui, par ce dernier, se transmettait communément à l'homme, a disparu presque entièrement par l'application de la vaccination pastorienne.

Le vaccin qui a servi à mes expériences, continue M. le Professeur H. Vincent, était préparé avec 10 races de *M. melitensis* et 1 race de *M. paramelitensis*. Cinq chèvres adultes et deux chevreaux ayant été vaccinés ont été ensuite inoculés à l'aide de virus vivant injecté dans la veine jugulaire ; trois d'entre eux ont reçu en même temps le virus dans le péritoine et ont, en outre, été nourris avec des aliments arrosés de culture pathogène. Or, ces animaux vaccinés, puis soumis aux inoculations d'épreuve, n'ont présenté aucun symptôme anormal. Ils se sont parfaitement développés, ont grandi ; les chèvres sont devenues pleines et ont mis bas. Enfin les trois derniers animaux ont été sacrifiés et leur sang, leur suc splénique ou hépatique, la moelle osseuse, l'urine, etc... ont été trouvés complètement stériles.

Il sera rappelé que *Zammit* a montré que, chez les chèvres inoculées expérimentalement, le *M. melitensis* peut être isolé par la culture dans les viscères, 12 à 16 mois après l'inoculation.

La vaccination spécifique confère donc une forte immunité. Elle est facile et ne comporte aucun inconvénient ni pour les animaux adultes, ou les chevreaux, ni pour les chèvres pleines ou en lactation. J'ai vacciné, avec le concours de MM. Pilod, Collignon et Emery, plus de deux cents chèvres par cette méthode. Il y a donc lieu d'émettre auprès du Ministre de l'Hygiène, le vœu que la vaccination préventive de ces animaux si utiles et si pleins de ressources soit recommandée, spécialement dans les départements où la fièvre ondulante règne à l'état endémique ou épidémique.

Il conviendrait également de prendre des dispositions spécialement à l'égard des troupeaux de chèvres laitières qui circulent dans les villes. Ils devraient être soumis à une surveillance hygiénique ; chaque animal devrait être pourvu d'un certificat sanitaire. L'inspection du lait des vaches, prescrite à *Paris*, ainsi que celle des étables, devraient évidemment s'étendre au lait des chèvres.

LA RÉALITÉ DES RÉINFECTIONS SYPHILITIQUES

M. Carle, de Lyon, croit qu'il faut faire des réserves sur l'absolutisme du dogme immunitaire.

Deux fois déjà, dans les Annales des Mal. Vénér. en juin 1921 et au Congrès de Paris, en juin 1922, j'ai rapporté, dit M. le Docteur Carle (de Lyon) des cas de réinfections syphilitiques authentiques survenus chez des sujets modérément traités, et plutôt tardivement. Depuis cette époque, nombre de cas semblables ont été publiés. De l'ensemble de ces observations, il est permis de dégager quelques notions, suffisamment établies pour servir de repères et même de point de départ pour des recherches ultérieures. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° Le nombre toujours croissant de ces observations démontre une fois de plus, s'il en était besoin, la réalité des réinfections syphilitiques, si discutées autrefois. Il nous souvient combien notre plaidoyer en faveur de la possibilité des réinfections, paru en 1906 dans notre Précis des Maladies Vénériennes (Augagneur et Carle) fut fraîchement accueilli par le monde médical. En réalité, malgré l'autorité de syphiligraphes tels que Hébra, Neumann, Rollet et Diday, la conception du professeur Fournier, exposée dans son mémoire sur le pseudo-chancre induré, avait pour un temps fixé les convictions.

Une tendance nouvelle se dessine en 1913, sous l'influence des promoteurs des arseno-benzols, désireux de prouver le caractère définitif des guérisons obtenues avec ces médicaments. Abstraction faite d'un grand nombre de publications allemandes, par trop dépourvues d'esprit critique, il reste, dès 1914, une quarantaine de cas réunis dans l'ouvrage d'Emery, sur le Traitement abortif de la syphilis. Le nombre en a considérablement augmenté depuis cette époque, sous la signature d'auteurs tels que Ravaut, Lacapère, Queyrat, Milian, etc. Il est admis aujourd'hui :

a) Que la syphilis, semblable en cela à toutes les maladies infectieuses, peut être contractée deux fois, ces cas restant d'une très grande rareté ;

b) Que, parmi les éléments de cette réinfection, le traitement intensif et précoce est en première ligne, comme le démontrent certains cas de réinfection survenus quelques mois après la première atteinte, celle-ci ayant été traitée dans les meilleures conditions.

2° Mais un nombre déjà important d'observations démontre également la possibilité de ces réinfections chez des sujets médiocrement et tardivement traités. Tel était mon premier cas (A. M. V. juin 1921). Cette publication a déclenché l'apparition d'une série de cas semblables réunis dans les Annales des Mal. Vén. de novembre 1921, plus quelques observations isolées, présentées à la Société de Dermatologie (Lépinay, mars 1922 ; Clément, mars 1922) et parues dans des journaux : Orphanidès A. M. V. mars 1922, etc. A la suite de son second article (A. M. V. juillet 1922), d'autres cas confirmatifs sont publiés par Bernard (Bruxelles Médical, septembre 22, Belgodère (Ann. M. V., novembre 1921), Mouradian, *id.*), etc.

En somme, il semble aujourd'hui à peu près certain que, à côté de l'élément *traitement*, il convient de faire une part importante à l'élément « *temps* », dans les conditions de la réinfection syphilitique. Autrement dit, il ne faut pas rejeter systématiquement l'idée de réinfection, sous prétexte que le premier traitement a été insuffisant, affirmation que je retrouve dans plusieurs observations publiées de 1917 à 1921. Il ne faut pas davantage en déduire que ce premier traitement a pu être abortif, même s'il était réduit à une ou deux injections intra-veineuses, comme je l'ai lu dans l'article d'Oltramare. Il faut simplement en conclure que, dans certains cas, fort rares, la syphilis, même traitée en retard, même mal traitée, peut spontanément en arriver, les années aidant, à un degré de guérison suffisant pour permettre une réinfection. Inutile de dire qu'il sera préférable de ne pas présenter comme chose habituelle cette heureuse éventualité, que le malade aurait trop de tendance à adopter pour son usage personnel.

3° Mais comment écarter l'idée d'une super-infection, me demande le docteur Bernard, dans le Bruxelles Médical (septembre 1922) ?

Problème délicat, car cette notion de superinfection, qui eut son heure de vogue en 1918, paraît un peu oubliée aujourd'hui. Je ne nie certes pas sa responsabilité, car j'ai lu les cas curieux publiés par Peyri et de Azua en 1917 et 1918, et cette donnée correspond à des principes de pathologie générale. Mais j'avoue, pour ma part, avoir cédé au désir bien humain de laisser à cette question la clarté nécessaire à son examen, en la libérant des concepts douteux ou purement théoriques. Et c'est pourquoi je considère comme accident de réinfection toute lésion cliniquement chancriforme, dont l'exudat renferme des tréponemes en quantité considérable, et qui est survenu dans les délais classiques après un contact suspect. Telles sont les conditions nécessaires. Je dois ajouter que, dans la plupart des cas, les auteurs ont noté dans les antécédents l'absence d'accidents et les B. W. négatifs. Certains ont poussé la curiosité, avant de commencer le traitement, jusqu'à attendre le retour du Wassermann positif et même les éruptions secondaires. Mais ce raffinement de certitude ne saurait être moralement recommandé.

4° Les conséquences pratiques sont doubles :

a Il convient de surveiller tout ancien syphilitique, même médiocrement traité, chez qui survient une lésion indurée, et de faire les recherches de laboratoire nécessaires à établir un diagnostic et un traitement ;

b) Il convient d'être plus réservé qu'autrefois dans les consolations adressées au nouveau syphilitique. Sur la plaie encore vive du diagnostic, nous appliquions mi-badin, mi-sérieux, le baume réconfortant de l'immunité. J'ai le regret d'avoir été pris au mot dans mes récents cas de réinfection. Car il s'agissait de deux hommes mariés, tranquilles et qui se crurent autorisés à une passade qui ne cadrait ni avec leur caractère, ni avec leurs habitudes. J'ai retrouvé le même aveu sous la plume d'autres auteurs : tel le malade du docteur Arène (Bulletin Médical, mars 1923), qui, dûment rassuré, alla retrouver la femme qui l'avait déjà contaminé, et revint avec un accident de réinfection !

Je crois donc à la nécessité de faire, dès maintenant, quelques réserves sur l'absolutisme du dogme immunitaire, et de nous les rappeler lorsque le sujet nous demandera l'autorisation de se marier. Morale et prophylaxie ne pourront qu'y gagner.

DEUX COMPERES DEROBENT UN CHRONOMETRE A UN MEDECIN

Un jeune homme de 26 à 28 ans, disant se nommer Bunel, habiter 17, rue de Tanger, et être employé chez M. Thiébaut, 116, rue Haxo, se présentait chez le docteur Louis Pardoux, âgé de 65 ans, habitant 105, rue de Belleville. Il portait une blessure au poignet gauche, et déclara avoir été victime d'un accident du travail, présentant à l'appui un avis d'une compagnie, avec le cachet de M. Thiébaut, entrepreneur de peinture et vitrerie.

Pendant que le docteur donnait des soins à son client, un second individu se présenta, se disant le beau-frère de M. Thiébaut. Peu après les deux hommes quittaient le docteur, qui s'aperçut, après leur départ, de la disparition de son chronomètre en or, déposé sur la table de son cabinet.

A partir du prochain numéro
l'« INFORMATEUR MEDICAL »
paraîtra chaque semaine

LES PHARMACIES PARISIENNES SERONT-ELLES FERMEES LE DIMANCHE ?

Sur 1.399 pharmaciens existants à Paris, 1.121 ont répondu au questionnaire municipal ; 549 se sont prononcés en faveur de la fermeture obligatoire, c'est-à-dire pour le maintien du régime actuel ; 527 ont marqué leur préférence pour un régime de liberté, et 45, s'en rapportant à la majorité, n'ont manifesté aucune opinion ; 278 pharmaciens n'ont pas répondu.

Concours pour la nomination à six places de médecins des Hôpitaux de Paris

Ce concours sera ouvert le lundi 23 février 1925, à 8 h. 30, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

ÉCOLES D'INFIRMIÈRES

Le ministre de l'hygiène de l'assistance et de la prévoyance sociales a prononcé la reconnaissance administrative des écoles ci-après énumérées, avec des réserves portant principalement sur l'obligation d'adopter le programme d'études délibéré par le conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières.

1° Ecole d'infirmières des hospices civils de Nîmes, avec réserve ;

2° Ecole d'infirmières de la maison de santé protestante évangélique de Nîmes, avec réserve ;

3° Ecole d'infirmières de la Salpêtrière, assistance publique de Paris, sans réserve ;

4° Ecole d'infirmières de l'Union des femmes de France comité de Lyon, avec réserve ;

5° Ecole d'infirmières de l'Union des femmes de France, comité de Nantes, avec réserves ;

6° Ecole d'infirmiers de la marine (école du brevet supérieur de la marine, à Brest), sans réserve

7° Ecole des masseurs aveugles de l'association Valentin-Haüy, à Paris. Pour sa spécialisation, sans réserve ;

8° Ecole des masseurs de France et des masseurs aveugles, à Paris. Pour sa spécialisation, à titre provisoire, avec réserve ;

9° Ecole française d'orthopédie et de massage, rue Cujas, à Paris. Pour sa spécialisation, à titre provisoire, avec réserve.

10° Ecole d'infirmières visiteuses de Bordeaux, pour la tuberculose, avec réserve ;

11° Ecole d'infirmières visiteuses du comité national, 250, boulevard Raspail, à Paris, pour la tuberculose, sans réserve ;

12° Ecole de puériculture de la faculté de médecine, rue Desnouettes, à Paris. Pour l'enfance, sans réserve ;

13° Ecole d'infirmières visiteuses d'hygiène sociale à Lille. Pour la tuberculose, sans réserve ;

14° Ecole professionnelle des visiteuses de l'enfance de la fondation américaine à Lyon. Pour l'enfance avec réserve.

15° Ecole de visiteuses d'hygiène pour la tuberculose à Lyon, sans réserve ;

16° Maison-école d'infirmières privées, 66, rue Vercingétorix à Paris ; pour la tuberculose, avec réserve ; pour l'enfance, sans réserve ;

17° Ecole d'infirmières visiteuses pour la tuberculose, à Nantes, avec réserve.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme André Guillermin, née Roux, font part de la naissance de leur fille Marie-Rose, Nancy.

Le Dr P. Guéniot, agrégé, accoucheur des hôpitaux, et Mme, née Parent, font part de la naissance de leur fille Yvonne.

Le docteur et la comtesse de Buttler d'Ormond font part de la naissance de leur fils Ralph.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de M. Jacques Lemoyne, interne près des hôpitaux de Paris, fils du commandant, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Berthet, avec Mlle Hélène Deniker, fille du docteur, chirurgien des hôpitaux, et de Mme Deniker.

On annonce les fiançailles de Mlle Henriette Mauban, fille du docteur Mauban et de Mme, née Le Soufaché, avec M. Roger Jobert, croix de guerre, fils du colonel Jobert et de Mme, née Huet.

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Edmée Mordac, avec M. André Raiga, interne des hôpitaux.

Le docteur Témoin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Bourges, et Mme Témoin, font part des fiançailles de leur fille Madeleine avec le lieutenant Lucien de Rousiers, du 126e d'infanterie, Croix de guerre T. O. E., fils du marquis et de la marquise de Rousiers.

Mariages

Nous apprenons le mariage de Mlle Elisabeth Lesné, fille de M. le docteur Edmond Lesné, médecin de l'hôpital Trousseau, chevalier de la Légion d'honneur, petite-fille de M. Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, commandeur de la Légion d'honneur, et M. Jean Patris de Broé, ingénieur, décoré de la Croix de guerre. Le mariage a eu lieu le 17 janvier, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Nos sincères félicitations et nos meilleurs souhaits.

Nous apprenons le mariage de Mlle Simone Cruveilhier, fille et belle-fille du docteur Louis Cruveilhier, de l'Institut Pasteur, directeur du laboratoire du ministère du Travail et de l'Hygiène, et de Mme Louis Cruveilhier, avec M. Georges de Carbonnières de Saint-Brice, fils de M. Paul de Carbonnières de Saint-Brice, directeur du Crédit lyonnais de Pau, et de Mme Paul de Carbonnières de Saint-Brice.

Nécrologies

On annonce le décès du docteur Edgar Wisner, chevalier de la Légion d'honneur dont les obsèques ont eu lieu, en famille, le 4 janvier. De la part de sa veuve et de ses fils.

On nous prie d'annoncer le décès du docteur Philippe Chassot, médecin-directeur des Œuvres belges de Montana (Suisse), chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, titulaire de la médaille de vermeil de la Reconnaissance française. L'inhumation a eu lieu à Colmar (Haut-Rhin), le 31 décembre.

On apprend avec regret la mort subite de M. le docteur Gaston Graux, ancien président de la société de médecine de Paris, président du conseil d'administration de la Société des eaux de Contrexéville, maire de Contrexéville, officier de la Légion d'honneur, décédé dans sa 77e année. De la part de ses enfants, le docteur Lucien Graux, officier de la Légion d'honneur et Mme, et de Mme Claire Graux.

Le docteur Crock, professeur de médecine mentale à l'université de Gand, auteur de nombreux ouvrages de psychiâtrie et de neurologie, vient de mourir a Bruxelles, à la suite d'une pénible maladie, contractée il y a peu de temps au chèvet d'un de ses malades. Il laisse en Belgique, dans le monde savant, d'unanimes regrets partagés par ceux-là mêmes qui avaient soutenu contre lui des polémiques passionnées.

On nous annonce la mort du docteur Louis Carton, médecin-major de 1re classe en retraite, membre correspondant de l'Institut, membre correspondant national de l'Académie des sciences coloniales, officier de la Légion d'honneur, grand officier du Nicham Iftikar, décédé à Paris, à l'âge de 63 ans. L'inhumation a eu lieu à Tatinghem dans le caveau de famille.

On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Salomon Weil, née Brisac, décédé dans sa 93e année. Les obsèques ont eu lieu le 6 janvier dans la plus stricte intimité.

On apprend la mort de M. Louis Bernard, pharmacien honoraire, décédé subitement à son domicile, 6, rue de Fourqueux, à Saint-Germain-en-Laye, le 5 janvier 1925.

— Le docteur et Mme P. Vincent font part du décès de Mme veuve Camille Biron, leur mère. Les obsèques ont eu lieu le jeudi 15 du courant, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin.

— Nous apprenons le décès de Mme Emilien Hannoque, née Denise Vaquez, fille de M. Albert Vaquez, ancien président de la Société « La Soie » ; petite-fille de M. Ernest Criquet, naturaliste ; nièce du professeur Vaquez. Les obsèques ont été célébrées en l'église de l'Isle-Adam, le vendredi 16 courant.

On nous informe que

La commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions d'assistants d'électro-radiologie se réunira le 9 février à 16 h. 30, à l'administration centrale, 3, avenue Victoria. Le nombre des places à attribuer est fixé à huit.

Le concours pour la nomination à six places de médecin des hôpitaux de Paris aura lieu le 23 février à 8 h. 30, dans la salle des concours de l'Administration, 49, rue des Saints-Pères.

Le jury du concours d'aptitude d'agrégation des Facultés de médecine (section de médecine), qui aura lieu dans les Facultés de médecine le 19 janvier, comme nous l'avons déjà annoncé, est composé par M. le Professeur Gilbert, président ; MM. les Professeurs Surmont et Haushalter, membres.

Des concours s'ouvriront devant la Faculté de médecine de Paris : le 4 mai, pour l'emploi de suppléant d'histoire naturelle ; le 8 mai, pour l'emploi de suppléant d'anatomie ; le 11 mai, pour l'emploi de suppléant de pathologie et clinique interne.
Les registres d'inscription seront clos respectivement les 3, 7 et 10 avril.



Photo *Informateur Medical*

M. LE PROF. MÉNÉTRIER

La Chaire de Pathologie de la Faculté de Médecine de Paris sera déclarée vacante dans quelques semaines.
Le choix du Professeur Letulle à cette chaire sera effectué très prochainement entre M. le Professeur Menetrier, dont on connait la valeur aussi grande que la modestie, et M. le Professeur Agrégé Roussy, qui s'est déjà signalé à l'attention du monde savant par des travaux remarquables.

Sont nommés professeurs à la Faculté de Bordeaux, chaire de clinique chirurgicale infantile, M. Rocher, agrégé ; chaire de clinique des maladies des voies urinaires, M. Duvergey, agrégé.

Le médecin inspecteur des troupes coloniales Hazard, adjoint au directeur de santé du corps colonial, est nommé directeur du service de santé du groupe de l'Afrique orientale française et des services sanitaires de Madagascar.
Une enquête s'ouvrira le 13 janvier sur le projet d'acquisition par la Ville de Paris du domaine de la Seigneurie, à Pantin, où l'on se propose de transférer l'hôpital militaire Villemin, sis en ce moment rue des Récollets.

Plusieurs cas graves d'intoxication par absorption d'huîtres sont signalés de diverses localités de la Côte-d'Or. A Saint-Jean-de-Losne, le docteur Chanut fut pris de fortes coliques avec vomissements caractéristiques ; deux autres médecins appelés pour lui donner des soins espèrent le sauver. Au petit village voisin de Losne, les six membres de la famille Reinhart sont également gravement intoxiqués.

Le chirurgien radiographe Hall Edwards, de Londres, est tombé gravement malade à sa résidence d'Edgbaston. Le major Hall Edwards avait été victime de graves brûlures lors de ses premières expériences avec le radium.

M. le médecin principal Penaud, du port de Brest, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major du croiseur cuirassé « Jules-Ferry » (division navale d'Extrême-Orient), en remplacement de M. le médecin principal Rideau.
M. le docteur Penaud s'embarquera le 25 janvier 1925.

Ferez-vous de votre Fils un Médecin ?

(Suite des réponses faites à l'enquête de l' « Informateur Médical »)

Voulez-vous me permettre de vous faire remarquer que votre question : « Ferez-vous de votre fils un médecin ? » est mal posée. Je ne vois pas, en effet, que dans la très grosse majorité des cas, les médecins puissent avoir une grande influence dans la vocation de leur fils. J'ai interrogé pas mal de confrères à ce sujet et l'avis paraît assez unanime. Ceux dont les fils choisissent la carrière médicale ne paraissent pas avoir eu une action vraiment directe sur cette décision. Les jeunes gens de cette catégorie ont choisi la médecine parce que la profession leur plaît et non pas parce que les pères ont voulu en faire des médecins. De même pour ceux qui n'ont pas suivi la carrière paternelle; d'eux-mêmes, ils se sont dirigés vers une autre profession.
En ce qui me concerne, je n'ai rien fait pour encourager ou pour décourager mes deux fils et, spontanément, ils ont renoncé à la médecine.
Si je n'envisage leur décision qu'au point de vue financier, j'estime qu'ils ont eu raison. Mais, même à notre époque de vie chère, l'argent doit-il être considéré comme le seul but ? En dehors des questions de clientèle,ne trouvons-nous pas des satisfactions intellectuelles dans l'étude continuelle de notre art ? Malgré le discrédit que, de tous temps, on a envisagé de jeter sur notre profession, ne nous sentons-nous pas supérieurs, moralement, à tous les mercantis, et combien de confrères désabusés, fatigués, consentiraient à échanger leur titre et la considération que, « malgré tout », il comporte, contre une de ces situations qui font et défont rapidement les nouveaux riches.
Conclusion : Le médecin peut, tout au plus, montrer a ses fils les avantages et les inconvénients de sa profession. Si le fils a la vocation, il considérera les avantages comme supérieurs ; ce sera le contraire si son goût ne le porte pas vers la médecine. Avec les nouvelles générations, l'influence paternelle ne sera jamais prépondérante. — Docteur CASSOUTE, à Marseille.

Non, je ne ferai pas de mon fils un médecin ! Avec la mentalité actuelle du public, il n'y a que les faiseurs et les charlatans qui réussissent. — Docteur E. GUERIN, Nice.

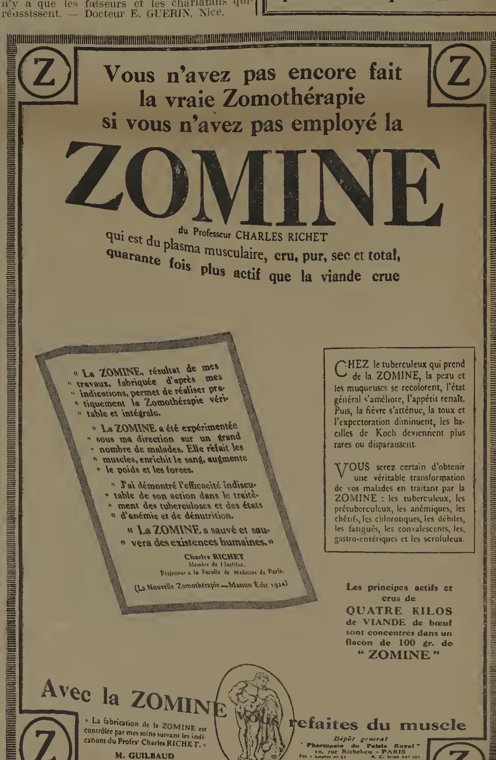
Enchanté de répondre à votre questionnaire, mais, avant tout, je vous pose une question moi-même : Si vous aviez fait des vœux de pauvreté, où iriez-vous vous-même ? — Chez les trappistes tout d'abord, mais c'est un peu dur, mieux chez les pères capucins.
— Erreur complète. Ces religieux ont toute mon estime et pour bien des raisons : ils font vœux de pauvreté et d'humilité, qualités rares en notre temps. Ils sont dévoués à leur patrie, malgré la persécution, etc... Il y a mieux encore...
— Où donc enfin ?
— Mon cher contrère, faites-vous, comme moi, médecin de campagne, vous mourrez tout aussi pauvre que ces bons religieux, chargé d'iniquités aux yeux du public, avec moins de consolations dans l'autre monde.
Médecin et fils de médecin moi-même, mon fils ne l'est pas de par ma volonté suprême. Il est ingénieur des ponts et chaussées et tous les jours j'en bénis l'Eternel. — Dr GODOT, à Conflans (Haute-Saône).

Petit-fils, fils de médecin, l'étant moi-même, l'idée ne me viendrait jamais de faire de mon fils un médecin. Le métier est devenu pénible : il y a trop de médecins, ce qui rend la clientele de plus en plus vagabonde et exigeante.— Dr J. COLARD, à Ornans.

A la question que vous posez, voici mes modestes réflexions :
Ce n'est peut-être pas notre profession qui devient bête,mais surtout nos contemporains.
Il est vrai que les deux se tiennent de bien près. Tout de même, si j'avais l'avantage d'avoir un fils, j'aimerais à espérer que, d'ici sa thèse, la vague de « croquantisme » actuel pourrait être dissipée, ou tout au moins atténuée. — L. B..., à L... (Basses-Alpes).

(Voir la suite à la page 4)

A partir du prochain numéro
l' « INFORMATEUR MEDICAL »
paraîtra chaque semaine



Les TRAVAUX de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union des Syndicats médicaux de France qui vient de se tenir à Paris

(Suite)

L'organisation de la lutte anti-tuberculeuse

Dans le Lot-et-Garonne :

Le docteur Guy signale à l'Assemblée que, dans le Lot-et-Garonne, trois médecins ont été nommés par le Comité départemental sur la proposition du Syndicat. L'un de ceux-ci est venu faire plusieurs visites aux dirigeants du Comité National et leur a exposé que depuis le mois dernier, il a été fait 105 examens radiographiques et 89 examens de crachats. Les dirigeants du Comité National ont été très surpris de cette organisation : ils pensaient qu'en Lot-et-Garonne, le dispensaire était un Bureau administratif, où chaque médecin du département allait, à tour de rôle, faire la consultation. Ils ont appris de même avec étonnement que, dans le Lot-et-Garonne, les médecins distribuaient eux-mêmes aux malades, des bons d'aliments, de vêtements, de réparations d'habitations, ce qui permet d'avoir les malades en mains. A la suite de cet entretien, il a été décidé qu'une subvention serait donnée au Lot-et-Garonne).

Le docteur Gaussel (Montpellier), montre que *dans l'Hérault*, il y a accord entre l'Office d'hygiène et le Syndicat.

Le dispensaire ne reçoit aucun malade payant et ne fait pas de traitement. Les médecins traitants sont toujours les bienvenus au dispensaire. Ainsi existe une liaison constante qui se manifeste par exemple par l'envoi d'une lettre au médecin traitant, avant toute prise en charge ou lorsqu'il y a proposition d'hospitalisation. En résumé, on peut s'entendre avec le Comité National qu'on ne saurait ignorer.

Les médecins des dispensaires et les carnets des réformés

Le docteur Hervy pose la question suivante : Dans la Haute-Vienne les médecins du dispensaire ne détachent pas de coupons au carnet des réformés : ont-ils raison ?

Le docteur Lenglet répond que : 1° Le médecin du dispensaire n'a pas le droit de détacher un coupon du carnet des mutilés : 2° il est illégal que les médecins de dispensaire détachent des coupons établis à leur nom pour en faire bénéficier le dispensaire.

LA représentation régionale au Conseil de l'Union

Le docteur Vanverts souhaite qu'étant donné la tendance des Syndicats Médicaux à se grouper en Fédérations et Groupements intersyndicaux, des droits analogues à ceux des Syndicats soient attribués à ces organismes, et que, dans les statuts de l'Union, partout où il y a le mot syndicat on fasse suivre de « Fédération ou de Groupements régionaux ».

La tendance régionaliste actuelle ferait souhaiter une représentation régionale au sein du Conseil de l'Union. Ceci éviterait qu'une grande région comme le Nord n'ait aucun porte-parole au Conseil pendant une année. Il voudrait que les grandes Fédérations désignent « elles-mêmes » leur délégué. Ainsi au Conseil, il y aurait des membres de droit et des membres élus en Assemblée générale.

Le docteur Boyer (Seine), ne partage pas l'opinion des Fédérations du Nord et de la Région Lyonnaise sur l'inutilité des Assemblées générales.

Tout n'est cependant pas parfait dans les statuts. Les critiques portent spécialement sur la constitution du Conseil : la représentation régionale devrait y être établie, les grandes Fédérations devraient y être largement représentées, car c'est elles qui travaillent le plus à l'élaboration des transformations utiles. Pour l'orateur, il n'y a pas de nécessité absolue à ce que le Conseil soit parfaitement homogène, quant aux tendances de ses membres.

Il invite l'Assemblée à adopter, pour l'Union, ce qui se fait au S. M. S. et, en son nom personnel, il expose un schéma de ce que pourrait être la représentation au Conseil. Sur un total de 30 membres, par exemple, 20 seraient élus par l'Assemblée générale, 10 seraient de droit élus par 10 « collèges » électoraux économiques ou régionaux (Paris, Nord, Région Lyonnaise, Pays maritimes, Pays miniers, Grande culture, Petite culture, Montagne).

Le docteur Michon (Lyon), proteste contre l'inégale répartition des représentants au Conseil et demande que certains Groupements régionaux aient des représentants de droit.

Dans un but de conciliation, il ne demandera pas la suppression de l'article 2 des Statuts, mais simplement que les Groupements régionaux aient le droit de faire entendre leur voix au conseil et que Fédération et Groupements (termes définis par le docteur Rousseillier) soient officiellement reconnus quand leurs statuts auront été déposés et approuvés.

Le docteur Gaussel (Montpellier), exprime le désir que la représentation soit établie sur le principe directeur suivant : deux groupes d'élus : le premier constitué par un nombre à fixer de représentants de la région parisienne élus par tous ; le second, constitué par un nombre à fixer de représentants régionaux dont les collèges électoraux seraient établis d'après la carte de la France syndicaliste.

Le docteur Humbel (Seine-et-Oise), s'oppose aux conclusions du docteur Vanverts sur l'inutilité de l'Assemblée générale. A son avis, les discussions qui s'y poursuivent sont indispensables car les délégués ne se contentent pas de venir apporter les opinions de leur syndicat, ils en rapportent des impressions, des enseignements indispensables aux syndiqués. Il assimile l'Assemblée générale, que rien ne peut remplacer, au « creuset où se fait l'opinion syndicaliste ».

L'orateur ne croit pas qu'il y ait, à proprement parler, de médecine régionale, car telle région de la France peut englober à la fois des pays de plaine et de montagne, des cités minières, de grandes et de petites villes.

Il termine en demandant à l'Assemblée, pour le moment présent du moins, le maintien du Conseil d'après la conception actuelle, car il n'est pas organe de discussion, mais simplement d'exécution. Mais, dans un but conciliation, le docteur Humbel ne voit aucun inconvénient à ce que la question soit soumise à une étude plus prolongée.

Les docteurs Hervy (Haute-Vienne) et Wennagel (Strasbourg), viennent, à leur tour, montrer que si les Groupements et Syndicats sont utiles à certains points de vue, en particulier à celui des rapports avec l'Administration, l'existence et l'individualité des petits syndicats locaux doivent être respectées, car c'est dans leur sein que s'élaborent souvent les idées les plus intéressantes au point de vue syndical. Ils doivent avoir, au moment de l'Assemblée générale, le droit de faire valoir les résultats de leurs études de l'année.

Le docteur Batier (Strasbourg), est, en théorie, partisan de la représentation régionale, partisan aussi de la fomation de Fédérations départementales et de Groupements interdépartementaux qui se créent par la force des choses et pour répondre à des intérêts nouveaux débordant le cadre local.

Mais pratiquement et pour le temps actuel, il reconnaît la nécessité des petits syndicats qui peuvent seuls jouer certains rôles, quand ce ne serait que celui d'une police efficace et cela d'autant plus que les lois sociales seront plus nombreuses où le médecin aura à jouer un rôle.

Il conclut en affirmant que la meilleure solution provisoire, quant au Conseil, est encore le quotient, mais qu'une étude approfondie du sujet est nécessaire pour l'avenir.

Le docteur Clavelier (Toulouse), vient expliquer l'origine de la fameuse question du quotient qui parait diviser l'Assemblée. Il fut un des promoteurs de ce mode d'élection en 1913:



M. LE Dr CLAVELIER
DÉLÉGUÉ DE LA HAUTE-GARONNE

Il ne pense pas que le moment soit venu de modifier la façon de procéder, mais il déclare désirable une étude précise et détaillée des conditions nouvelles susceptibles de provoquer des modifications importantes des statuts. L'orateur se déclare d'ailleurs partisan de l'autonomie des petits syndicats qui doivent, aux Assemblées générales, faire entendre leur voix.

(Voir la suite page 6)

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

Ferez-vous de votre Fils un médecin ?

(Suite de la page 3)

Non. — Docteur MOUGEOLLE, à Troyes.

Je n'aurais pas davantage fait de mon fils un médecin qu'un missionnaire ou un artiste. Il se serait chargé de le devenir, fût-ce contre ma volonté, si telle avait été sa vocation.

Mais j'en aurais fait très volontiers un docteur en médecine s'il avait eu le courage d'entreprendre d'aussi longues études.

Hélas ! comme l'écrivait fort justement je ne sais plus qui dans un récent périodique dont j'ai oublié et le nom et la date : C'est une génération couchée qui se lève. — Docteur Fernand GUILLOTEAU, Alfort (Seine).

Il est certain que la médecine est loin d'être aujourd'hui la meilleure des carrières dans le meilleur des mondes.

Est-ce bien spécial à la médecine et ne souffrons-nous pas, comme bien d'autres de l'immense vague de bêtise et d'égoïsme qui sévit aujourd'hui et qui menace de devenir bientôt un véritable raz de marée ?

Est-ce une raison pour clamer un « vade retro » sans appel ? Tel n'est pas mon avis; malgré tous les tracas et les déceptions de la médecine, je suis encore de ceux qui préfèrent une occupation intellectuelle à celle qui consiste, par exemple, à débiter avec gros bénéfices des kilos de cornichons ou des tranches de jambon fumé.

Il est exact que la profession médicale se heurte souvent à l'égoïsme, à l'ingratitude et qu'elle est pénible ! Mais pourquoi ne nous défendons-nous pas mieux ? Notre nombre nous donnerait une force avec laquelle l'administration elle-même cette mère « au sourire si doux » serait obligée de compter.

Pour ma part, j'ai exercé la médecine, comme médecin civil de l'assistance publique en Afrique Occidentale pendant 15 ans. Comme presque tous mes confrères, j'ai fini par partir écœuré, dégoûté par les procédés d'une administration injuste, malveillante, d'un autocratisme stupide et qui laissait ses médecins civils pâtir sous l'autorité absolue abusive et jalouse des médecins militaires tout puissants. Mettons à l'index de semblables méthodes en les faisant connaître et l'administration coloniale, toute hautaine qu'elle soit, finirait bien par mordre la poussière, puisqu'elle ne peut se passer de nous !

Pourquoi nos confrères qui siègent à la Chambre, ne demandent-ils pas le vote de lois sévères contre tous les charlatans illégaux, masseurs et magnétiseurs que les condamnations toutes platoniques de nos tribunaux parent de l'auréole du martyr !

Pourquoi, puisqu'il y a pléthore, nos professeurs d'université ne montrent-ils pas plus de sévérité dans les examens et n'éliminent-ils pas impitoyablement tous les incapables. Qui veut être médecin y arrive aujourd'hui, surtout s'il dispose du fameux piston, qui dame le pion au travail, à l'intelligence, à la valeur, à l'honnêteté même, qui sévit dans toutes les branches de l'activité sociale et qui est devenu une vraie peste hors de laquelle il n'est point de salut.

Les incapables, les pistonnés suppléent par le savoir-faire au vrai savoir, et comme un beau jour cet échaffaudage s'écroule dans quelque lamentable fiasco, la profession médicale finit par être discréditée, le public généralise et l'on se passe du médecin.

Si le malade exploiteur sévit avec tant de brio, à qui la faute, sinon au médecin ? Pourquoi toutes ces consultations gratuites délivrées à des bénéficiaires qui ne sont pas indigents ? Pourquoi une carte d'indigence, à moins d'urgence extrême n'est-elle pas exigée à l'entrée des consultations gratuites ? Les médecins et l'assistance publique en la personne des vrais pauvres y trouveraient grand avantage. Pourquoi les noms des exploiteurs mauvais clients qui ne paient pas ne sont-ils pas affichés dans les locaux des syndicats ? On limiterait bien vite le nombre de ceux qui changent de médecins à chaque maladie et ne paient jamais ! La perspective de l'hôpital ferait bien vite réfléchir ces malhonnêtes impénitents !

Qu'attendons-nous pour nous serrer les coudes. Nos exploiteurs profitent de notre désunion. Faisons donc un effort pour rompre avec la routine !

Le jour où nous saurons et où nous voudrons nous défendre, la médecine ne sera pas une profession plus désagréable que les autres.

Mais d'ici là, que d'eau !... que d'eau !... passera sous le pont et tant que les choses n'auront pas changé, je répondrai « Non » à votre question.

Dr F. GRIEWAUK.
Nice (Alpes-Maritimes).

A partir du prochain numéro l'« INFORMATEUR MEDICAL » paraîtra chaque semaine

LA KAOLINASE

Kaolin ou silicate d'alumine,
purifié, stérilisé et finement tamisé

EST SUPÉRIEURE AU BISMUTH

DANS LE TRAITEMENT DES

ULCÉRATIONS STOMACALES — GASTROPATHIES DOULOUREUSES — HYPERCHLORHYDRIE — FLATULENCES AFFECTIONS INTESTINALES AIGUES OU CHRONIQUES COLITES — DIARRHÉES REBELLES — INTOXICATIONS



***La KAOLINASE** soulage immédiatement, elle désinfecte et désodorise les selles. — Elle n'est jamais toxique et coûte huit fois moins cher que le bismuth. — Elle adhère mieux à la muqueuse stomacale.*

***La KAOLINASE** est présentée en boîte de 20 doses.*

Elle se prend le plus souvent à jeun, une heure avant le petit déjeuner, à la dose de un ou deux paquets délayés dans un demi-verre d'eau.

DÉPOT ET VENTE EN GROS : **PHARMACIE RATIONNELLE**
4, faubourg Poissonnière - PARIS - Téléph. : Central 75-22
Registre du Commerce Seine N° 51.648

ÉCHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE

Améliorations hygiéniques à introduire dans la pratique de la circoncision

Tel est le sujet que traita, devant l'Académie de médecine, M. le docteur Dinguizli, de Tunisie, récemment élu membre correspondant de cette Compagnie.

Après avoir donné un aperçu historique de la circoncision, après avoir donné des citations d'un certain nombre de hadiths ou paroles du prophète de l'Islam concluant à l'obligation rituelle de cette pratique et de son caractère essentiellement hygiénique, l'auteur de cette comunication pénètre dans le vif du sujet et expose la technique opératoire de la circoncission telle qu'elle est pratiquée chez ses coreligionnaires musulmans de la Régence.



Photos Informateur Médical
M. LE DOCTEUR DINGUIZLI

Il nous montre le véritable supplice qu'endure le petit musulman à opérer : *solidement tenu par des bras vigoureux, les jambes fortement écartées, le pauvre petit est ainsi maintenu par les aides du* « Tahar », le circonsiseur. Ce dernier n'a aucun caractère religieux, le plus souvent il est barbier de son état.

Pour opérer, il se place accroupi devant l'enfant ainsi maintenu, dissimulant derrière son genou droit de grossiers ciseaux *pourtant bien tranchants, seule instrumentation* pour cette intervention.

Ensuite, il opère des *mouvements de va-et-vient* sur le fourreau de la verge *pour mettre* le gland à nu et le libérer d'adhérences possibles ; puis avec les deux ongles laissés démesurément poussés à dessein, il attire à lui la peau et la muqueuse préputiales qui viennent à lui simultanément. Ceci fait avec le pouce de la main gauche armé comme il vient d'être dit de l'ongle et l'index il imprime au prépuce ainsi attiré une forte constriction afin de maintenir accolés l'un et l'autre le plan cutané et le plan muqueux sous-jacent. Enfin, à l'aide de sa main droite armée des ciseaux que nous avons dissimulés derrière son genou il coupe le prépuce à la limite de la compression exercée par le pouce de la main gauche ; l'opération est ainsi terminée.

Aucune mesure d'antisepsie n'est prise. Le circonciseur place un topique bizarrement composé sur le trait de section. Les substances les plus invraisemblables sont employées comme hémostatiques : toile d'araignée, amadou, poudre composée de tanin pulvérisé, râclure de peau de chèvre desséchée, etc.

Les pansements ultérieurs sont journellement renouvelés à l'aide de brués de charpie trempés, à défaut de graisse d'autruche, dans du beurre salé, vieux et rance.

Dans le cas d'une hémorragie post-opératoire, notre circonciseur ne se gêne pas de tirer un fil de soie du gland de sa chéchia, le mouillant avec sa salive et s'en sert d'un fil de soie à ligature.

On conçoit que dans ces conditions la cicatrisation et la guérison se feront longuement attendre.

Au cours des circoncisions ainsi pratiquées avec comme agents antiseptiques de simples prières canoniques les complications les plus graves, dit le docteur Dinguizli, peuvent en être la suite. C'est ainsi qu'on se trouve toujours en présence de lymphangites, d'adénites suppurées et même a-t-on enregistré des cas de tétanos mortel. La section d'une partie du gland a été quelquefois observée. Tout cela n'étonne pas l'auteur, l'opération étant faite par des individus absolument étrangers à notre profession et qui en ignorent les règles les plus élémentaires.

Les Tahars « les circonciseurs » constituent une véritable corporation ayant à leur tête leur chef : l'Amine des Taharas.

M. Dinguizli propose en attendant qu'un décret beylicale réglemente la pratique de la circoncision dans la Régence, en créant de véritables péritonistes diplômés, comme cela existe en France et dans les pays civilisés, confie l'exécution de cette pratique aux auxiliaires médicaux si utiles et qui offrent des garanties par leurs connaissances très étendues dans le domaine de la petite chirurgie et de la médecine élémentaire en général, disons-nous de grouper les circonciseurs les plus en renom sous l'autorité d'un médecin parlant leur langue qui les initiera aux préceptes de la propreté chirurgicale.

La population musulmane de l'Afrique du Nord, de la Tunisie du moins, accueillerait avec la plus vive satisfaction une telle réforme et serait très reconnaissante aux dirigeants français qui en auraient pris l'initiative.

La naissance et l'évolution du syndicalisme médical en France

Le docteur J. Noir publie dans le « *Concours Médical* » cet abrégé de l'histoire du syndicalisme médical en France :

« D'abord ce fut, en 1833, l'Association des médecins de la Seine, fondée par Orfila pour maintenir la dignité de la profession, venir en aide aux infortunes professionnelles et combattre l'exercice illégal. Rayer et Amédée Latour fondèrent en 1857 l'Association des médecins de France avec ses Sociétés locales, départementales qui, tant bien que mal et plutôt mal que bien, tentèrent de jouer un rôle de défense professionnelle.

» Or, dès 1879, nous vîmes dans le « Concours médical » lancer l'idée de la création des syndicats médicaux. Nous constatons leur réalisation en 1881, « trois ans avant le vote de la loi des syndicats professionnels ». L' « Union des Syndicats médicaux » se constitue en 1884, lors de la promulgation de la loi, et près de 100 syndicats médicaux existaient déjà. Bien que non reconnus par la loi, après procès, menés jusqu'en cassation, nos syndicats continuèrent à vivre et prirent une part active à l'élaboration de la loi de 1892, qui leur donna l'existence légale.

» Malgré une opposition vive, même violente, dans le corps médical et au sein de l'Association des médecins de France, les syndicats médicaux prospérèrent « parce qu'ils répondaient à un besoin non seulement pour les médecins mais pour la société tout entière. »

» Le médecin subit indirectement les conséquences de l'industrialisme et du machinisme qui ont bouleversé les conditions d'existence de notre époque. Il subit, en outre, les transformations que les découvertes scientifiques imposent à l'exercice de la médecine. Ces deux grands facteurs qui n'existaient pas ou peu il y a 50 ans, entrent pour une part de plus en plus prépondérante dans le problème professionnel que nous devons solutionner.

» C'est par le syndicat, grâce à l'élaboration de contrats collectifs, que nous empêcherons la fonctionnarisation des services médicaux publics, de plus en plus nombreux (médecins sanitaires, scolaires, des dispensaires antituberculeux, antisyphilitiques, de la protection de l'enfance, des administrations publiques, etc., etc.), ou le salariat des organisations privées (compagnies de transport, sociétés industrielles, sociétés de bienfaisance, etc., etc.). Si le Syndicalisme médical se borne à la défense de l'individualisme du médecin qui, par le fait des progrès de la science et de la technique médicale, est appelé rapidement à disparaître, s'il ne prend pas part à l'évolution sociale où la place du médecin est de plus en plus importante, il disparaîtra comme un rouage inutile, et le médecin isolé, réduit à l'impuissance, sera obligé d'accepter pour vivre les fonctions les plus mal rétribuées avec les obligations les plus dégradantes et par son imprévoyance et son esprit de routine il se laissera charger de chaînes qui, hélas ! ne seront pas dorées. »

Nominations de médecins dans la Légion d'Honneur

Parmi les récentes nominations dans la Légion d'honneur nous relevons comme élevé au grade d'officier M. Simon, médecin-chef de l'infirmerie spéciale de Saint-Lazare. Praticien de très grande valeur. Rend les plus éminents services à la cause de l'hygiène sociale. Chevalier à titre militaire de 1917.

Au grade de Chevalier :

M. Benazet (Tony-Jean-Edouard), docteur en médecine de la faculté de Paris ; 31 ans de services civils et militaires. Par une activité digne des plus grands éloges, a contribué à améliorer les conditions hygiéniques de l'habitation rurale, apportant ainsi à la lutte contre la tuberculose dans les campagnes un concours précieux et efficace.

M. Cheurlet (Etienne-Antoine-Eugène), docteur en médecine, à Paris ; 28 ans de services civils et militaires. Se consacre depuis de longues années, avec autant de compétence que de dévouement, aux malades et blessés du travail. Modèle de désintéressement et de conscience professionnelle.

M. Davenière (Emile), docteur en médecine ; 32 ans de services civils et militaires. Praticien aussi distingué que dévoué. Auteur de nombreuses communications scientifiques. S'est particulièrement consacré à l'hygiène infantile.

M. Fontan (Charles-Marie), docteur en médecine, à Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées) ; 44 ans de pratique professionnelle. A donné, comme médecin de campagne et comme administrateur de sociétés de secours mutuels et d'hygiène, l'exemple d'une vie toute de dévouement au bien public et à l'intérêt général.

M. Gayraud (Emile-Antoine), docteur en médecine ; 30 ans de services civils et militaires. Docteur en médecine. Adjoint au maire de Nice. A fait preuve du plus obsolu dévouement, en même temps dans l'application des lois d'assistance et d'assurances sociales et dans la diffusion des principes d'hygiène publique.

M. Landolt (Marc), docteur en médecine ; 30 ans de services civils et militaires. Oculiste de grande valeur, s'est consacré depuis de longues années avec le dévouement le plus désintéressé et une science remarquable aux soins des jeunes aveugles. Auteur de communications ophtalmologiques nombreuses et très appréciées.

M. Magnant (François-Ernest)), docteur en médecine à Gondrecourt (Meuse) ; 71 ans de services civils et militaires. A consacré toute sa vie aux soins des humbles avec le plus parfait désintéressement. S'est signalé notamment à la reconnaissance de ses compatriotes au cours d'une grave épidémie de fièvre typhoïde. Auteur de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires.

M. Martel (Paulin-François), pharmacien chef de l'hôpital civil de Constantine ; 52 ans de pratique professionnelle. Savant aussi modeste qu'érudit, s'est attiré la sympathie unanime de la population de sa région par son dévouement inlassable aux œuvres d'hygiène et la part personnelle qu'il a prise contre les fléaux sociaux.

M. Martin (Etienne), professeur de médecine légale à la faculté de médecine de Lyon ; 37 ans de services civils et militaires. Professeur et administrateur d'une exceptionnelle valeur, qui a rendu les plus éminents services à l'administration des hospices civils de Lyon et de l'école professionnelle d'infirmières dépendant de ces établissements, dont il dirige les cours depuis de longues années avec un zèle et un dévouement particulièrement dignes d'éloges.

M. Maurer (Adolphe), docteur en médecine à Paris ; 36 ans de services civils et militaires. Praticien du plus haut mérite, qui exerce sa profession avec une science, un dévouement et une probité au-dessus de tout éloge.

M. Perrier (Charles), médecin-chef du dispensaire et des services municipaux de Nîmes ; 43 ans de services civils et militaires. Auteur de nombreuses publications scientifiques poursuivies inlassablement depuis 30 ans. Plusieurs fois lauréat de compagnies savantes, académie des sciences morales et politiques et académie de médecine. Praticien d'une valeur professionnelle et d'une probité dignes des plus grands éloges.

La mort du professeur Bergonié

Les condoléances du roi des Belges

A l'occasion de la mort du professeur Bergonié, le roi des Belges a fait parvenir au président de la République le télégramme suivant :

Qu'il me soit permis d'exprimer au président de la République la vive émotion avec laquelle la reine et moi avons appris la mort du professeur Bergonié.

Je suis certain d'être l'interprète de tous les Belges en rendant un sincère hommage à l'héorïque abnégation d'un savant qui a si largement contribué au progrès de la science et au soulagement de l'humanité.

M. Gaston Doumergue a répondu en ces termes :

Vivement touché du télégramme que Votre Majesté m'a adressé à l'occasion de la mort du professeur Bergonié et de la part qu'Elle a bien voulu prendre au deuil de la science française, je lui en exprime mes sincères remerciements en la priant d'en transmettre l'expression à Sa Majesté la reine avec mes respectueux hommages.

En s'associant aux regrets que nous cause la disparition de ce savant, la Belgique nous donne un nouveau et précieux témoignage de sympathie qui sera profondément ressenti dans toute la France.

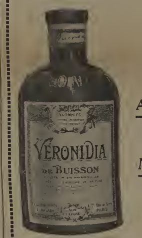
La fièvre célébro-spinale à Montpellier

On signale de nouveaux cas de fièvre cérébro-spinale parmi les militaires du 81e de ligne.

L'un des malades, le soldat Jean Bouvard, originaire de la Corrèze, a succombé peu après son admission à l'hôpital. L'autorité militaire a pris les mesures utiles pour enrayer l'épidémie.

A partir du prochain numéro
l' « INFORMATEUR MEDICAL »
paraîtra chaque semaine



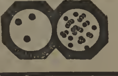


le plus
ACTIF
le plus
AGRÉABLE
le plus
MANIABLE
des
SÉDATIFS
NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023.

OPOTHÉRAPIE
du
DIABÈTE
par la
PANCRÉPATINE
" LALEUF "
CAPSULES GLUTINISÉES
A BASE D'EXTRAIT
SPÉCIAL BIGLANDULAIRE
de
PANCRÉAS
et de
FOIE
De 6 à 12 par 24 heures
au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (XVe)

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150 561



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.214

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

La représentation régionale au Conseil de l'Union des Syndicats Médicaux

(Suite et fin de la page 4)

Le docteur Clavelier conclut en demandant le renvoi à l'étude de toute modification.

Pour le docteur Lafontaine, si la représentation régionale prenait trop d'importance, le danger serait grand de se retouver en face des mêmes difficultés qu'autrefois ; car, pratiquement, ce serait non pas les syndiqués qui éliraient leurs exécutants, mais les comités directeurs de groupements régionaux, qui choisiraient, dans leur sein, quelques représentants.

Au sujet du projet d'un Ordre des médecins

Le docteur Verger (Gironde), a établi lui aussi un projet. Il est un fait incontestable, c'est que la profession médicale renferme un certain nombre d'indésirables. Contre ceux-ci, le projet Lafontaine prévoit une juridiction extra-syndicale, mais dont la compétence s'étendrait à tous les actes délictueux. Pour l'orateur, ces solutions sont à rejeter. Il adopte la formule d'un organisme disciplinaire légal xtra-syndical mais à pouvoirs limités aux seules infractions déontologiques d'ordre public, c'est-à-dire intéressant la société. Cette formule est plus facile à faire admettre au législateur ; de plus, elle respecte, de façon intégrale, la conception actuelle du syndicalisme. Il propose que l'on envoie aux Syndicats le questionnaire suivant :

Le Syndicat de .... ayant pris connaissance des travaux de la Commission du Droit Syndicaliste, est prié de faire connaître au Conseil, le plus tôt possible, l'avis exprimé à l'Assemblée générale par ses membres sur les trois questions suivantes :

1° Est-il possible, utile et nécessaire de poursuivre l'étude d'une juridiction professionnelle extra-syndicale, armée de pouvoirs suffisants pour surveiller de façon efficace la moralité professionnelle de tous les médecins;

2° Dans l'affirmative, quel est le type qui a vos préférences : a) du type toulousain, étendant la compétence à toutes les infractions déontologiques.

b) Ou du type girondin, où la compétence de la juridiction se limite aux infractions à la morale professionnelle, en laissant de côte les infractions corporatives et les conflits entre médecins qui doivent rester du ressort syndical.

3° Dans la négative, indiquer les moyens propres à rendre efficaces les sanctions édictées par les Conseils de Famille.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le docteur Renon (Deux-Sèvres), constate avec regret que quelques indésirables compromettent la dignité de la profession médicale et aussi que l'exercice de la médecine tend à participer des mœurs commerciales (publicité-dichotomie). Jusqu'ici les Syndicats ont été les seuls agents de la moralité professionnelle disposant de deux moyens : les conseils de famille, l'établissement de codes de déontologie.

Ces moyens se sont-ils montrés efficaces ? L'orateur ne le pense pas. Aussi, lui apparaît-il comme indispensable d'en trouver d'autres. L'Ordre des médecins par exemple. Mais il faut entendre celui-ci comme une Chambre de Discipline, ayant uniquement à statuer sur les fautes de moralité professionnelle. Jamais elle ne pourra être compétente pour des questions d'ordre technique ou financier. Seule une loi peut forcer tout médecin français à se soumettre à ce tribunal d'exception, et le docteur Renon ne voit en particulier aucune impossibilité à ce que le collège des médecins soit sous la dépendance de la loi, puisque les syndicats eux-mêmes en subissent l'autorité. L'orateur admet donc que, sans commettre une faute syndicale, on puisse souhaiter qu'une loi rende obligatoire l'inscription de tout médecin au tableau de l'Ordre des Médecins. Ce tableau constituerait la base électorale de l'Ordre. Le syndicat n'est dessaisi qu'en apparence seulement de sa puissance. En fait, les élections seront faites par lui.

Il conclut en s'associant à la proposition Verger relative à la consultation des Syndicats.

Médailles d'honneur des Épidémies

Des médailles d'honneur des épidémies ont été décernées aux personnes ci-après désignées, en témoignage du dévouement dont elles ont fait preuve, à l'occasion de maladies épidémiques :

Médailles d'or

Mlle Croisier, externe à l'hôpital Trousseau (à titre posthume).

M. le docteur Joubin, médecin de la Santé (Bouches-du-Rhône).

Mlle Ackermann, interne en pharmacie à l'Hôtel-Dieu (à titre posthume).

M. le docteur Nauleau, médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

Médailles de vermeil

M. Léger (L.-M.-M.), médecin-major des troupes coloniales.

Médailles d'argent

M. le docteur Maltesse, assistant étranger à la clinique thérapeutique chirurgicale de la faculté, à l'hôpital de Vaugirard.

M. Ferris, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales.

M. Corson, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales (Cameroun).

M. Rabe (Régis), médecin libre à Imerintsiadino (Madagascar).

M. Randria (A.), médecin libre à Ibaka (Madagascar).

M. Ramelina, médecin libre à Avarassena (Madagascar).

M. Bonnigal (P.), médecin de l'assistance médicale de l'Indochine.

M. Salomon, médecin de 2e classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze

M. Ducos (G.), docteur en médecine à Masseube (Gers).

M. Goujou (J.-L.-P.), externe des hôpitaux de Lyon.

M. Zuber (J.), externe à l'hôpital Hérold.

M. Perrin (R.-C.-P.), externe à l'hôpital des Enfants-Malades.

M. Grenaud (M.), externe à l'hôpital Lariboisière.

Mlle Boudoux (A.-M.-F.), externe à l'hôpital Trousseau.

M. Rousseau (P.), externe à l'hôpital de la Charité.

M. Lévy (Marcel), interne à l'hôpital St-Louis.

M. Cochez (P.-A.), interne à l'hôpital Trousseau.

M. Gueulette (R.), interne à l'hôpital de Vaugirard.

M. Mercier (A.), médecin-major des troupes coloniales (Sénégal).

M. Sarrazin (F.-E.), médecin contractuel de l'assistance médicale indigène (Dahomey).

M. Valmorin, médecin de 1re classe de l'assistance médicale indigène (Dahomey).

M. Ramahandry, médecin de l'A. M. I. (Madagascar).

M. Rabefiorana, médecin libre à Tananarive.

M. Ranaivo (V.), médecin de l'A. M. I. (Madagascar).

M. Remparison, médecin de l'A. M. I. (Madagascar).

M. Razafimandranto - Randriamparany, médecin de l'A. M. I. (Madagascar).

M. Rajaonah, médecin principal de l'A. M. I. (Madagascar).

RHUMATISMES -:- TUBERCULOSE

IODASEPTINE CORTIAL

Lab. CORTIAL, 102, rue Béranger, PARIS (3e ar.

NERGINE
Heudebert
Reconstituant par excellence
DEMANDER LE CATALOGUE 118, Faubourg-St-Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

Les derniers livres parus

Docteur Cabanès **Dans l'intimité de l'Empereur** (ouvrage orné de nombreuses gravures, Albin Michel, éditeur, Paris.

Le docteur Cabanès, l'auteur érudit du **Cabinet secret de l'Histoire** et des **Mœurs intimes du Passé**, nous donne un fort volume où nous retrouvons tout entière la manière de celui qui, peut-on dire, a poussé, jusques à ses dernières limites, l'entrée de la Médecine dans l'Histoire. **Dans l'intimité de l'Empereur !** Pénétrer avec l'auteur auprès de celui que nous représente le tableau du peintre David, mais le voir en simple déshabillé, comme en pantouffle et en robe de chambre, n'est-ce pas courir après quelques désillusions, n'est-ce pas diminuer celui qui, en quinze ans, atteignit les plus hauts sommets de la puissance humaine ?

Assister à la toilette de Napoléon, entrer avec lui dans son cabinet de travail, analyser sa méthode, dessiner ses relations avec ses secrétaires qu'il avait fort nombreux et singulièrement formés, déterminer la psychophysiologie du grand homme et voir en quoi cette psychophysiologie a retenti sur sa vie publique et privée, dire ce que Napoléon pensait de l'amour et de la femme, de la médecine, et des médecins de l'hygiène..., mais voilà autant de curieux chapitres qui méritent l'attention. L'on peut se demander comment le roman peut avoir tant d'attrait alors que la vie, lorsqu'elle est incarnée dans un Napoléon, est si passionnante et que cette vie est vécue et non fictive.

Le pouvoir fascinateur de l'Empereur, que le docteur Cabanès étudie en manière d'avant-propos, s'étend au livre lui même, car « si d'autres font de l'histoire officielle, grave, solennelle, toute de convention, l'auteur n'y cherche pour sa part que l'intérêt des choses vues, vécues et ressenties, n'ayant d'autre objectif que de servir un maître : la Vérité. La Vérité « sortant du puits » n'a jamais, que je sache, été désagréable à voir pour personne. — Raymond MOLINERY.

A partir du prochain numéro

l' « INFORMATEUR MEDICAL »

paraîtra chaque semaine

Les Grains anisés de Charbon Tissot font l'estomac net et l'intestin net. Agréables à prendre. Seule forme logique du charbon de peuplier. *Échantillon, 34, boulevard de Clichy, PARIS.*



La Peste en Algérie

M. Raynaud, inspecteur général des services d'hygiène en Algérie a déclaré à l'Académie de médecine que de 1899 à 1924, c'est-à-dire en vingt-cinq ans, 400 cas de peste furent constatés : 196 dans les ports et 204 dans le territoire. Les ports les plus touchés furent Alger (53 cas), Philippeville (36 cas), Oran (78), Bône (10). D'autre part, on releva 3 cas à Blida, 16 au Hamma, près de Constantine, et 185 dans la commune d'Aumale : c'est-à-dire à 50, 80 et 120 kilomètres du littoral.

De 1908 à 1924, soit en quinze ans, près d'un million de rats ont été ainsi capturés et identifiés : 10 à 20 p. 100 ont été autopsiés, et les laboratoires ont pu relever maintes fois la présence du bacille de Yersin. La peste murine a toujours été signalée concurremment avec les cas humains.

L'Algérie se trouve dans les conditions les plus favorables à l'expansion de la peste avec le « Mus Decumanus » si répandu, si parasite, et la puce « Xenopsylla Cheopis » qui passe le plus facilement du rat à l'homme.

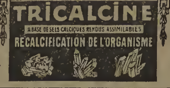
Mais à vrai dire, il n'y a guère de port dans la Méditerranée dont le sous-sol ne soit infecté ; tous les jours des navires circulent dans nos mers, aidant aux échanges de la faune murine. Le problème de la disparition de la peste est insoluble si tous les Gouvernements ne s'unissent pas pour prendre simultanément des mesures sérieuses et prolongées.

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément





RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement
R. C. Seine N° 148 044.

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

BROMIDIA
BATTLE & Co
"L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE"
MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI
Toujours digne de CONFIANCE
Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.
Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs
Messrs. ROBERTS & Cº PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS



PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c³. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c³. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)
R. C. Corbeil Nº 870.

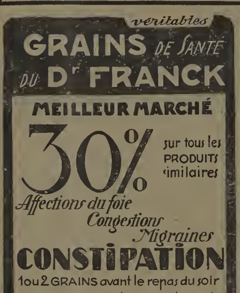
La fermeture dominicale des pharmacies

Des pharmaciens poursuivis obtiennent gain de cause

Plusieurs pharmaciens de Courbevoie étaient poursuivis, devant le tribunal de simple police, pour avoir ouvert leur pharmacie le dimanche.

Le tribunal de simple police de Courbevoie, présidé par M. Barrault, a, après la plaidoirie de Me Tercinet, relaxé les contrevenants et condamné les parties civiles aux dépens de leur intervention — et ceci après avoir déclaré que l'arrêté préfectoral manquait de base legale.

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544



Négligence fatale à l'asile de Ville-Evrard

Mme Virginie Eon, âgée de soixante-quatre ans, qui s'y trouve en traitement, et dont le mari, conseiller à la Cour de cassation, habite 11 bis, rue d'Edimbourg, à Paris, fut trouvée morte ébouillantée dans un bain.

Une information fut aussitôt ouverte, et le parquet de Pontoise se transporta sur les lieux pour procéder aux constatations. M. Brouchot, substitut, M. Durand, juge d'instruction, et le docteur Derôme, médecin légiste, établirent que la mort accidentelle de Mme Eon était due à la négligence. L'infirmière de service, qui soignait Mme Eon et lui faisait prendre son bain, s'était rendue à la cuisine, laissant Mme Eon seule. On suppose qu'à ce moment, une autre malade de l'établissement, voulant prendre de l'eau chaude, est entrée dans la cabine de bain et ouvrit le robinet qu'elle oublia de fermer. Déjà, l'infirmière et la surveillante de service ont été suspendues par la direction de l'hôpital. Des poursuites seront exercées.

LE PROCHAIN CONGRES INTERNATIONAL DE THALASSOTHERAPIE

Conformément aux Statuts des Congrès internationaux de Thalassothérapie, un seul sujet est mis à l'ordre du jour, par les soins du comité permanent de l'Association. Au Congrès d'Arcachon, qui se tiendra du 22 au 25 avril prochain, se discutera : Le TRAITEMENT MARIN du RACHITISME.

Les rapporteurs sont pour la France : les docteurs Armand Delille (Paris) ; Jaubert (Hyères) ; Jouffray (Cannes) ; Mercier des Rochettes (Biarritz) ; Saint-Martin (Carnac) ; Pour l'Angleterre : le professeur Léonard Hill et le docteur Webster. Pour la Belgique : les docteurs Delcroix (Ostende) ; André Breedene-sur-Mer Pour l'Italie : le docteur Artin Bardisian (Venise).

Pour tous renseignements, s'adresser soit à M. le docteur Léo, secrétaire général de l'Association de Thalassothérapie, à Paris, soit, mieux encore, à M. le docteur Chauveau, secrétaire général du Congrès, villa la Rouvraie, Arcachon.

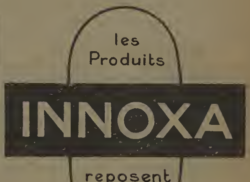
A partir du prochain numéro
l'« INFORMATEUR MEDICAL »
paraîtra chaque semaine



aux principes utiles du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique, Antihémorragique (Ménopause, etc.) Antiscléreux.
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES
R. C. Seine Nº 7.164.



R. C. Seine Nº 2.514.

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN. 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. Jamais d'inconvénients.
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

Organisation d'un voyage médical au Maroc

Voici le programme horaire de ce voyage :

18 avril. — Embarquement à Marseille pour Alger, à 12 heures.

19 avril. — Arrivée à Alger vers 16 heures.

20 avril. — Séjour à Alger. Visite de la ville, de la Kasbah.

21 avril. — Excursion au Jardin d'Essais.

22 avril. — Alger-Tenès. Déjeuner à Cherchell. Visite du Musée. Dîner et coucher à Tenès.

23 avril. — Tenès-d'Oran. Dejeuner à Ouillis. Dîner et coucher à Oran.

24 avril. — Séjour à Oran : visite de la ville. Excursion au Belvédère.

25 avril. — Oran-Tlemcen. Déjeuner à Tlemcen. L'après-midi, visite de la ville.

26 avril. — Séjour à Tlemcen : excursion à Sidi-bou-Médine.

27 avril. — Tlemcen-Oudjda : déjeuner à Oudjda.

28 avril. — Oudjda-Taza. Déjeuner à Guercif. Dîner et coucher à Taza.

29 avril. — Taza-Fès : déjeuner à Taza. Excursion à Taza-le-Haut.

30 avril. — Séjour à Fès : visite de la ville, des souks.

1er mai. — Tour de la ville

2 mai. — Fès-Meknès par Volubilis et Moulay Idriss. Déjeuner à Meknès. Visite de la ville.

3 mai. — Meknès-Rabat. Déjeuner à Meknès. Le matin, excursion aux anciennes écuries.

4 mai. — Séjour à Rabat : visite de la ville, de la Kasba des Oudaias, de la Tour Hassan.

5 mai. — Rabat-Casablanca. Déjeuner à Casablanca.

6 mai. — Casablanca-Marrakech. Déjeuner à Mazagan. Dîner et coucher à Marrakech.

7 mai. — Séjour à Marrakech.

8 mai. — Visite de la ville, des souks. Excursion à l'Aguedal.

9 mai. — Marrakech-Casablanca. Déjeuner à Settat. Diner et coucher à Casablanca

10 mai. — Embarquement pour Bordeaux.

11-12-13 mai. — En mer.

14 mai. — Arrivée à Bordeaux.

Le prix de ce voyage qui est normalement de 6.700 francs, sera réduit pour les médecins, qui voudront bien y prendre part à : Quatre mille huit cents francs par personne.

Il comprend les traversées aller et retour en excellente installation de 1re classe ;

Le transport entre Alger et Casablanca, en excellents cars, contenant seulement dix places et munis de sièges tournants Pullman ;

Le séjour dans les Hôtels en Afrique du Nord pendant toute la durée du voyage (boisson aux repas non-comprise) ;

Les services d'un commissaire guide des auto-circuits ;

La visite des villes et de leurs curiosités ;

Les pourboires à bord et dans les Hôtels ;

Le voyage ne sera définitivement organisé que lorsque dix inscriptions auront été reçues. Le prix réduit consenti aux adhérents médicaux, impose, en effet, l'obligation de faire partir chacun des cars-autos à plein, c'est-à-dire avec dix passagers.

La « Presse Thermale et Climatique », 3, rue Alexandre de Humboldt, Paris (14e), a été chargée de centraliser les souscriptions à ce voyage.

Les médecins qui désireraient y participer sont donc invités à envoyer sans retard à l'adresse ci-dessus une adhésion de principe qui deviendra définitive dès que dix inscriptions auront été enregistrées.

Granules de Catillon STROPHANTUS
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889 ; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.



Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucîarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

De **Trouette-Perret**

l' **Aphloïne**	la **Nisaméline**	la **Papaïne**
Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux	(Guaco) *Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies*	*Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques*

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

MALADIES du FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme

BOLDINE HOUDÉ

Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

R. C. Paris N° 49 404.

Fosfoxyl Carron

($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)

Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS

Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ

OLEO-GOMENOL PREVET

Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe
Antiseptique Idéal le plus maniable intus et extra
5 Dosages : 2%. 5%. 10%. 20%. 33%
en ampoules ou flacons
Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET
R C PARIS 113.160

VITAMINA

Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.

R. C. Paris N° 102 060

IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à* **120** *gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires **ROBIN**, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

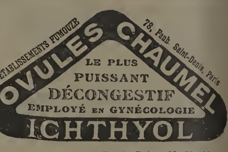
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris N° 30.051.



R. C. Paris N° 102 060





R. C. Seine N° 25 197

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT

LUSOFORME

FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents

LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284.

Le Gérant : Dr CRINON.

Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE

LA PHAGOLYSINE

"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd

MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"

Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — **HUBAC, Pharmacien**
R. C. 45.066

INOTYOL

ECZÉMAS PRURITS — ULCÉRES BRULURES

du Dr DEBAT

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
France, un an............ 20 fr.
Etranger, un an......... 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 67 — 8 FÉVRIER 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-9...

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



On parle beaucoup de la renaissance de l'enseignement de l'École du Val-de-Grâce, sous l'impulsion du nouveau Directeur de cette École, M. le Médecin-Inspecteur Dopter. Nous publions ci-dessus plusieurs photographies effectuées dans cette École dont les magnifiques Bâtiments datent comme on sait d'Anne d'Autriche et à laquelle est annexé un hôpital offrant la possibilité d'un Enseignement clinique.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

On peut constater chez la mère et chez l'enfant des lésions simultanées des mêmes organes

On a consacré de nombreux travaux au retentissement de la lésion d'un organe maternel sur l'organe correspondant du fœtus. Ce sont surtout les reins qui ont fourni des matériaux d'études à la clinique ; il est des cas classiques de néphrites congénitales.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROF. MERKLEN, DE STRASBOURG

Expérimentalement, en provoquant des altérations de certains viscères (foie, reins, etc.) chez des femelles de lapins et de cobayes en état de gestation, on a créé des altérations au niveau des viscères homologues du produit de conception.

Mais on n'a jamais pu expliquer ces faits autrement que par l'hypothétique existence de cytolysines, substances qui auraient été engendrées par l'organe maternel lésé et auraient électivement impressionné par voie sanguine l'organe fœtal correspondant ; peut-être est-ce pour cela qu'on n'a pas poussé plus avant.

MM. Prosper Merklen, Wolff et Oberling (de Strasbourg), ont eu l'occasion d'observer deux faits qui apportent une intéressante contribution clinique à la question. Chez une diabétique enceinte de huit mois, ayant succombé azotémique peu après l'expulsion d'un enfant qui survécut fort peu de temps, ils ont constaté des lésions des reins et du pancréas ; ils ont trouvé des lésions des mêmes organes chez l'enfant. Une autre malade fut atteinte de néphrite azotémique aiguë, dont elle guérit, à la fin de sa grossesse ; elle accoucha d'un enfant mort-né ; ce dernier offrait des lésions accusées de néphrite aiguë.

« Parmi les viscères maternels et infantiles simultanément touchés, disent ces auteurs, dans leur communication à l'Académie de Médecine, les *reins* se placent en première ligne. Les observations les concernant sont dans cet ordre d'idées les plus nombreuses. Nos deux cas viennent à l'appui : femmes azotémiques ayant engendré deux enfants morts avec néphrite épithéliale ; même lésion constatée à l'autopsie de l'une d'elles, accidents cliniques de néphrite chez l'autre.

» Faut-il admettre qu'un même poison, franchissant le placenta, porte électivement ses effets sur le parenchyme des quatre reins ? La suggestion n'est pas invraisemblable, mais n'est pas démontrée. Il est par contre établi que l'urée du sang traverse le placenta. Charpentier et Butte ont montré que, par l'injection d'urée à des femelles pleines, il y a surcharge uréique dans les tissus du fœtus et mort de ce dernier. Feis a confirmé cette manière de voir. Aussi peut-on penser que par suite de l'azotémie maternelle les reins du fœtus se seraient trouvés dans notre cas en état d'hyperpression uréique. Cette notion peut-elle avoir quelque intérêt en l'espèce ? Nous ne voulons, en tout cas, pas laisser entendre que l'azotémie soit responsable de la lésion rénale de l'enfant. »

Une manifestation des associations d'Hygiène sociale antituberculeuses à la Sorbonne

Le comité de liaison des associations d'hygiène sociale antituberculeuses organisa, à la Sorbonne, une manifestation de propagande. M. Doumergue, président de la République, qu'entouraient MM. Painlevé, président de la Chambre des députés ; Justin Godart, ministre de l'hygiène ; Strauss, ancien ministre ; Brisson, président du conseil général ; Naudin, préfet de la Seine ; Morain, préfet de police, etc., assistait à cette cérémonie.

Des discours furent prononcés par MM. le professeur Letulle, Armand Guilion, directeur de l'Office public d'hygiène sociale de la Seine, et Justin Godart, ministre de l'hygiène. Puis le professeur Calmette fit une très intéressante communication concernant la préservation de l'enfance.

Pour développer l'influence médicale française au Canada

M. le Prof. Sergent qui a fait récemment un voyage au Canada préconise l'envoi de médecins français pour lutter dans ce pays contre l'influence étrangère.

Il faut d'abord, déclara M. le Professeur Sergent, à la tribune de l'Académie de médecine :



M. LE PROFESSEUR SERGENT

Favoriser l' « organisation des cours spéciaux », du genre de ceux qui ont été demandés en 1923 au professeur Pautrier (de Strasbourg) sur la lutte contre la syphilis, en mai 1924 au professeur Cl. Regaud (de l'Institut Curie), sur la lutte contre le cancer, et en septembre 1924 au docteur Ribadeau-Dumas (des Hôpitaux de Paris) sur la lutte contre la mortalité infantile et à moi-même, avec la collaboration de mon chef de clinique le docteur Francis Bordet, sur la lutte contre la tuberculose.

Pour favoriser l'organisation et le développement de ces cours, il est nécessaire que le Service de la Propagande à l'Étranger fasse les sacrifices indispensables pour indemniser et honorer convenablement les professeurs français auxquels il sera fait appel ; en effet, il faut tenir compte de l'obligation dans laquelle se trouvent ceux-ci de répondre honorablement aux réceptions qui leur sont offertes ; il faut considérer aussi que la présence des femmes françaises de bonne éducation sert grandement les intérêts de la propagande bien comprise. D'autre part, il est rationnel et opportun de laisser au gouvernement canadien le choix des personnalités.

Il faut ensuite « favoriser les engagements à long terme » pour les spécialistes demandés au Canada, en vue d'y organiser certains centres spéciaux de recherches, d'enseignement ou d'hospitalisation.

Un exemple vient d'être donné par la situation faite à l'un de nos jeunes collègues, le docteur Brousseau, appelé par le gouvernement de Québec pour organiser un important asile d'aliénés, en même temps qu'un centre d'enseignement de la psychiatrie. Le docteur Brousseau, pleinement qualifié, a réussi merveilleusement dans sa mission. Il a contracté un engagement de trois ans, durant lesquels il a rang de professeur, touche un traitement assez large et est désigné comme expert dans des cas particulièrement délicats.

La ville de Montréal fait actuellement appel à un spécialiste de la même branche. Le docteur Desloges, directeur des Services d'hygiène de Montréal, lors de son passage à Paris, en juillet, m'a prié de lui désigner des psychiatres français.

Tout récemment, le professeur Mercier (de Montréal) m'a demandé de lui désigner un radiologiste qui pourrait prendre la direction des services spéciaux du nouvel hôpital général, merveille d'installation hospitalière que j'ai visitée avec lui.

Ces engagements comportent la nécessité de maintenir l'intégralité de l'ancienneté et des droits à l'avancement pour ceux qui, quittant la France, les contracteront. Il y a là une difficulté à résoudre. Pour les médecins des asiles d'aliénés, véritables fonctionnaires, il peut être très séduisant, au lieu d'attendre un poste de médecin titulaire pendant plusieurs années, de passer ces années au Canada avec des fonctions intéressantes à tous points de vue ; mais, pour un radiologiste ou pour tout autre spécialiste, contraint à se livrer à l'exercice de la profession médicale, — n'étant pas fonctionnaire, — le temps passé au Canada est un sacrifice onéreux; pendant les années passées hors de France, la clientèle n'est pas venue et, au retour, la situation personnelle peut être nulle. On peut penser qu'il serait possible de donner à ces médecins des dédommagements convenables, à moins qu'on ne puisse obtenir pour eux, de la part du gouvernement canadien, des engagements très longs et, même, l'autorisation de se fixer définitivement au Canada, sans perdre la nationalité française.

On annonce plusieurs vaccins et sérums

Plusieurs demandes viennent, en effet, d'être transmises à l'Académie par M. le ministre de l'hygiène :

1° Une demande de M. le Dr Jousset, médecin de l'hôpital Laennec, relative à un sérum thérapeutique destiné à combattre certaines formes de la tuberculose humaine ;

2° Une demande de M. le Dr Barberin, ancien assistant à la Faculté de médecine de Paris, et de M. le professeur Gaucher, agrégé des Facultés de pharmacie, en vue d'être autorisés à délivrer divers vaccins préparés selon le procédé de Wright ;

3° Une demande de M. le Dr Blaizol, de Laigle (Orne), en vue d'obtenir l'autorisation de débiter un sérum antigonococcique destiné au traitement de la blennorragie.





A gauche, l'amphithéâtre de l'École de Médecine militaire du Val-de-Grâce C'est dans cet amphithéâtre que M. le Professeur Sergent a fait la leçon dont nous rendons compte dans ce numéro et qui inaugure une série de leçons cliniques dites leçons du samedi. — A droite, M. le Professeur Dopter, Médecin-Inspecteur de l'Armée et Directeur de l'École du Val-de-Grâce, qui a pris l'initiative de ces leçons.

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

Le docteur Marcel Vérut et Mme, née Goudet, sont heureux de faire part de la naissance de leur second fils, Dominique.

Mariages

On annonce de Toulouse le prochain mariage de Mlle Germaine Ousset, fille du docteur Ousset, avec M. Georges Darnet.

Le Très Révérend Père Louis, provincial des Dominicains, a béni dans l'intimité l'union de Mlle Annic Leclerc, fille du docteur Henri Leclerc, avec M. Hubert Verley.

M. Charles Richet, Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Commandeur de la Légion d'Honneur et Madame Charles Richet, le Docteur Edmond Lesné, Médecin



Photos Informateur Médical

M. Jean Patris de Broé et Mlle Lesné, à l'Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, le jour de leur mariage.

de l'Hôpital Trousseau, Chevalier de la Légion d'Honneur et Madame Edmond Lesné, nous font part du mariage de Mlle Elisabeth Lesné, leur petite-fille et fille, avec M. Jean Patris de Broé, Ingénieur. Croix de guerre.

Nécrologies

Nous apprenons la mort :

Du docteur Diot (de Lyon), secrétaire du Syndicat des médecins du Rhône.

Du docteur René Saquet, médecin des asiles d'aliénés, décédé à Nantes à l'âge de 35 ans.

Le docteur Flouret (de la Drôme).

Le docteur E. Larrieu, ancien oculiste du Bureau de Bienfaisance, de l'Institut des Jeunes aveugles de Toulouse, est décédé au Fousseret, dans sa 82e année. Une allocution a été faite par le docteur Clavelier, au nom de l'Association des Médecins de Toulouse, aux obsèques, le 22 janvier.

On apprend la mort de Mme Moizard, veuve du médecin des hôpitaux, décédée en son domicile, 19, rue Clément-Marot, le 23 janvier 1925, munie des Sacrements de l'Eglise. Ses obsèques auront lieu à Rennes. Ni fleurs ni couronnes. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

Nous apprenons la mort du docteur Paul Roux, médecin principal de l'armée, en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé le 18 janvier. L'inhumation a eu lieu à Orange.

Le docteur et Mme Chavelet, M. Joseph Chavelet, ont la douleur de faire part de la mort de leur mère et belle-mère, Mme Emile Chavelet, née Callet, décédée à Besançon (Doubs), le 9 janvier, dans sa 69e année. Le présent avis tient lieu de faire-part.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme veuve Antonio Arrighi. De la part du R. P. Leseur, du docteur et Mme H. Duron, de M. Pierre Arrighi, avoué à la Cour d'Appel, Mme Pierre Arrighi et leurs enfants; de M. et Mme Maurice Hochart.

On nous informe que

MM. Poirot et Cheramy viennent d'être nommés pharmaciens des hôpitaux de Paris.

La Société des Chirurgiens de Paris dispose de trois prix :

1° Prix de la Société des Chirurgiens de Paris (fondation Dartigues) sur n'importe quel sujet intéressant de la chirurgie ;

2° Prix de la Chirurgie gastro-intestinale (fondation Pauchet) ;

3° Prix d'Urologie chirurgicale (fondation Cathelin).

Ces prix sont de 1.000 francs chacun.

Les manuscrits dactylographiés devront être remis avant le 1er mars 1925.

Un concours de médecin-chef de service des asiles d'aliénés s'ouvrira le 2 mars 1925. Il y a 6 postes vacants. Les candidatures sont reçues au ministère du travail et de l'hygiène (7, rue Cambacérès), jusqu'au 10 février 1925 inclus.

Un salon des médecins se tiendra du 8 au 20 mars, au Cercle de la Librairie. Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Paul Rabier, 84, rue Lecourbe.

Le successeur du médecin inspecteur général Vincent. — Le médecin inspecteur général Rouget, président du comité consultatif de santé, inspecteur des services d'hygiène et d'épidémiologie de l'armée, est nommé, tout en conservant ses fonctions actuelles, inspecteur permanent des écoles du service de santé militaire, en remplacement du médecin inspecteur général Vincent, passé au cadre de réserve.



Photo *Informateur Médical*

M. ROUGET
Médecin Inspecteur

L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro deux communications du plus vif intérêt qui viennent d'être faites à la dernière séance de l'Académie de Médecine.

L'une de M. Cazeneuve : Y a-t-il nécessité de reviser la loi du 25 avril 1895 sur la préparation, la vente et la distribution des sérums thérapeutiques et autres produits analogues ?

L'autre de M. Fegand : Rapport sur le contrôle des laboratoires privés.

Nous y reviendrons dans le numéro de la semaine prochaine.

M. le Dr Doyon, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Lyon, adresse à l'Académie sa candidature au titre de correspondant national pour la 4e division (Sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles).

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel Paris. Cessions médicales et remplacements, est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 21-11.

Un concours pour la nomination d'internes en médecine (dont un affecté au service de chirurgie de l'établissement) et la désignation d'internes provisoires à l'hospice départemental Paul-Brousse, s'ouvrira le lundi 23 février 1925.

Pourront prendre part au concours : 1° Les élèves externes des hôpitaux de Paris ; 2° Les étudiants en médecine possédant dix inscriptions de doctorat.

Les étrangers sont admis au concours.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

Va-t-on réfréner la publicité médicale dans la grande presse ?

Une lettre de M. Justin Godard aux Directeurs des Journaux d'information

Quel est le critérium d'honnêteté pour une annonce pharmaceutique ?

Les Directeurs des journaux politiques et d'information viennent de recevoir la lettre suivante :

Des plaintes nombreuses et fondées me sont parvenues contre l'exploitation des malades par des entreprises qui attirent le public grâce à une publicité, abusive dans la forme, faite, soit par des annonces dans les journaux et périodiques, soit par l'affichage, l'envoi de circulaires, la distribution de prospectus, etc...

J'ai signalé à la justice, qui agit en ce moment, les cas les plus éhontés du mercantilisme médical ou pseudo-médical. Mais, pour mettre un terme à des pratiques, fructueuses pour ceux qui les exercent, trop souvent mortelles pour ceux qui s'y laissent malheureusement prendre, la collaboration de la Presse m'est nécessaire. Je sais que je ne ferai pas vainement appel à elle au nom de la protection de la santé publique pour soutenir mon action. J'entends la diriger contre toutes les annonces médicales, sous quelque aspect qu'elles se présentent.



Photo *Informateur Médical*

M. Justin GODARD
MINISTRE DE L'HYGIÈNE

Pour aujourd'hui, en ce qui concerne les annonces de journaux et périodiques, je demande à la Presse de soumettre désormais l'insertion des annonces médicales aux deux conditions suivantes :

1° Que le texte en soit rédigé avec discrétion et que notamment, jamais n'y figure le mot « guérison ». — Aucun médecin honnête, aucun savant consciencieux ne peut dire qu'il guérira. En vérité, dans une annonce publiée par les journaux, prospectus ou affiches, le mot « guérison » constitue une audacieuse affirmation, un appât mensonger, voire, la fallacieuse promesse qui caractérise la tentative d'escroquerie.

2° Qu'aucune annonce médicale ne soit placée sous un pseudonyme, une raison sociale de fantaisie (Institut, Académie, etc...) ou un anonymat. La loi est formelle. Celui qui offre ses services médicaux doit le faire sous son nom, en engageant ainsi sa responsabilité et son honorabilité.

Je pense que si ces deux règles étaient désormais suivies un grand progrès de salubrité et de moralité serait réalisé. L'opinion publique serait, à n'en pas douter, reconnaissante à la Presse de donner l'exemple et de se les imposer. Par ailleurs, cela faciliterait utilement l'œuvre d'assainissement que j'ai la volonté de réaliser.

Le Ministre : Justin GODARD.

Il est hors de conteste que la lettre comminatoire de M. Justin Godard part d'un bon naturel et qu'elle tend à combattre le charlatanisme médical ; mais, à la réflexion, il est indéniable que cette tentative risque de rester vaine.

Il y a d'abord, pour s'opposer à ce geste de salubrité morale, le mauvais vouloir certain de l'administration des journaux. Les entreprises journalistiques ne sont pas à l'heure actuelle très prospères, à part quelques formidables organisations, et elles n'accepteront pas de gaieté de cœur de se voir tarir la source importante de revenus que constitue la publicité pharmaceutique. Ces journaux donneront, par conséquent, tout leur appui à ceux dont M. Justin Godard voudrait contrecarrer l'industrie.

Ils prouveront au Ministre que le terme de *guérison* se rencontre sous la plume des médecins les plus sérieux et dans les annonces de tous les journaux médicaux et qu'au demeurant il n'est pas toujours un vain mot.

Ils affirmeront au surplus qu'on ne saurait *a priori* taxer de charlatanisme ou d'escroquerie des firmes honorables qui utilisent les colonnes des grands journaux pour faire connaître les vertus indéniablement curatives de leurs produits. Et il ne sera pas malaisé de citer des laboratoires et des usines qui n'ont pas démérité des médecins parce qu'ils ont touché le grand public par l'intermédiaire de la grande presse.

A ce propos, on entend dire fréquemment que le fait de ne se contenter que de la publicité dans les Revues Médicales est une garantie d'honnêteté professionnelle pour une firme pharmaceutique. Certes, il y a du vrai, mais le critérium nous semble fragile. Ce qui caractérise avant tout l'honnêteté d'un industriel pharmaceutique, c'est l'efficacité du produit dont il recommande l'emploi. Hors de cette qualité il n'y a que supercherie.

Sans doute, un industriel se contente souvent de faire de la publicité dans les périodiques médicaux, mais on sait bien qu'il n'agit ainsi que par déférence pour les médecins qui sont ses principaux auxiliaires, et qui peu à peu font pénétrer le produit dans le grand public. Celui-ci, d'ailleurs, arrivera à consommer ledit remède sans avoir recours aux conseils du médecin, à moins, comme l'Académie de Médecine vient de le déclarer pour deux hypnotiques, que l'ordonnance ne soit absolument indispensable.

Il n'y a pas dix façons de lutter contre le charlatanisme médical à tous les degrés ; il n'y en a qu'une, c'est la vérification de la qualité des produits vendus comme thérapeutiques. Et il suffit pour atteindre ce but, d'utiliser des organisations qui existent depuis longtemps et dont le ministre de l'Hygiène semble oublier l'existence et méconnaître la portée.

Docteur J. CRINON

Le Calvaire d'un Docteur

Nous reprenons dans ce numéro la publication de notre roman le **Calvaire d'un Docteur,** dont l'abondance des matières nous avait mis dans l'obligation d'interrompre la publication.

Ci-contre le portrait de M. Johannès Gravier, le romancier bien connu qui est l'auteur de ce roman de mœurs médicales.

M. JOHANNES GRAVIER

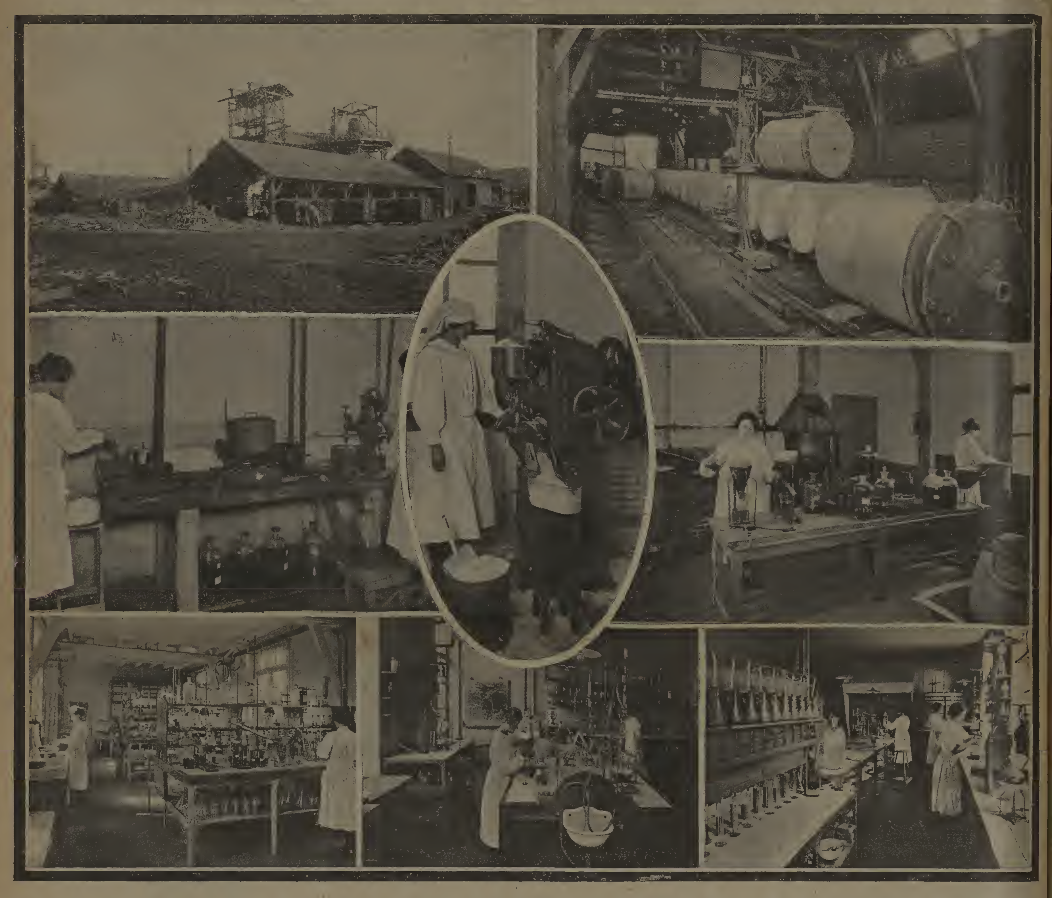
Concours pour l'Ecole du service de santé militaire

Le « Journal officiel » du 16 janvier publie une circulaire relative à l'admission en 1925 à l'Ecole du service de santé militaire.

Le concours s'ouvrira le 8 juillet 1925, à 8 heures. Les candidats devront se faire inscrire à partir du 12 mai. La liste d'inscription sera close le 7 juin prochain au soir. Les demandes de bourses seront déposées dans les préfectures du 12 mai au 15 juin inclus.

Ne seront admis à se faire inscrire à la préfecture que les candidats qui, s'ils sont civils, font leurs études d'enseignement supérieur (sciences, médecine ou pharmacie) dans le département, ou, s'ils sont militaires, tiennent garnison dans le département et qui, d'autre part, rempliront toutes les conditions exigées.

Les grandes firmes pharmaceutiques : les Produits LAMBIOTTE Frères



Les photographies ci-dessus ont été prises dans les usines Lambiotte Frères : *En haut et à gauche :* UNE VUE DES USINES DE PRÉMERY. — *En haut et à droite :* CORNUES A BOIS. — *Milieu, à gauche :* FABRICATION DU CRÉOSOFORME. — *Au centre :* PASTILLAGE DE L'UROMÉTINE. — *Milieu, à droite :* FABRICATION DU PHOSOTE. — *En bas, à gauche :* LABORATOIRES DE RECHERCHES. — *En bas, au milieu :* LABORATOIRES D'ANALYSES. — *En bas et à droite :* LABORATOIRES DE CONTRÔLE.

FONDÉES il y a plus de trente ans, au milieu des riches contrées forestières du Nivernais et de l'Ardenne, les usines LAMBIOTTE sont destinées uniquement à la distillation du bois de ces régions et à la préparation des produits chimiques qui en dérivent. Etablies à Prémery et à Demeurs dans la Nièvre, et à Marbehan dans le Luxembourg belge, elles s'étendent sur 30 hectares, donnent du travail à plus de mille ouvriers et ouvrières et sont outillées pour traiter quotidiennement 250.000 kilos de bois.

Les usines LAMBIOTTE constituent un des plus beaux exemples de ce que peut arriver à réaliser l'industrie chimique moderne, tant par leurs services techniques entraînés, leur organisation modèle, leur outillage puissant, que par leurs vastes laboratoires, organismes de contrôle, d'analyse et de recherches.

S'il est vrai qu'une fabrique de produits chimiques ne vaut que par ses laboratoires, ceux des usines LAMBIOTTE, dotés des plus récents perfectionnements et où s'affaire une légion de chimistes et d'aides, sont un modèle du genre. Sans une telle organisation de contrôle précis, il est impossible d'entreprendre des fabrications aussi délicates que celles des produits pharmaceutiques, dans lesquelles les usines LAMBIOTTE se sont spécialisées depuis leur fondation.

LA solide réputation dont jouit la Maison LAMBIOTTE auprès du monde des docteurs remonte à de longues années. Il y a un quart de siècle, les usines LAMBIOTTE étaient les seules dans notre pays à fabriquer les créosotes et les gaïacols purs, et leurs éthers (carboniques, phosphoriques, etc.), produits jusqu'alors importés de l'étranger et notamment d'Allemagne. Elles n'ont cessé, depuis lors, de développer leurs fabrications des dérivés pharmaceutiques de la distillation du bois.

Bornons-nous à citer leur formol et leur trioxyméthylène, bien connus dans les milieux des hygiénistes, par leur pouvoir désinfectant, et aussi leur hexaméthylène-tétramine, dont la pureté a fait la réputation.

ENFIN, si en quelques années, les spécialités LAMBIOTTE Frères, quoique nouvelles venues, ont fait la conquête du monde médical, la raison de leur rapide succès doit être cherchée dans le principe même qui préside à leur fabrication. Les spécialités LAMBIOTTE Frères sont des produits chimiquement purs, exempts de tout mélange ; elles sont préparées sous la direction autorisée d'un pharmacien, par des spécialistes, grâce à des procédés industriels, dans des ateliers modernes.

Ces conditions sont nécessaires pour que la spécialité pharmaceutique soit ce que le médecin désire : un produit toujours identique à lui-même, de posologie rigoureuse. Les spécialités LAMBIOTTE Frères possèdent ces qualités. Aussi n'est-il pas un médecin qui n'ait apprécié aujourd'hui l'Urométine, les Perles Taphosote, le Phosote, le Créosoforme, l'Arhine, le Galform ; pas un chirurgien qui ne connaisse le chloroforme LAMBIOTTE Frères.

Un Infirmier victime du devoir

M. Chevalier Curt, 58 ans, infirmier-major de l'hôpital suburbain, est mort presque subitement, à la suite d'une fièvre cérébrale contractée au chevet de militaires atteints de cette maladie.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES) - Pilules (ENTÉRITES)

A la mémoire des médecins morts pour la France

Mme A.-René Brouilhet, veuve d'un médecin aide-major décédé pendant la guerre, prépare actuellement un ouvrage à la mémoire des médecins morts pour la France.

Les familles des médecins morts au front ou décédés des suites d'une maladie contractée en service commandé peuvent adresser à Mme A.-René Brouilhet, 277, rue Saint-Honoré, Paris (8e), copies de citations, fragments de lettres, notice biographique, etc.

UN HOPITAL INCENDIÉ A TOKIO

Un incendie a complètement détruit l'hôpital Saint-Luc, dans lequel trois cents malades, dont trente Européens étaient soignés.

On ignore encore si tous ont pu être sauvés.

Terrible épidémie de malaria aux Indes néerlandaises

Une épidémie de malaria sévit dans la région d'Oeraraia (Indes néerlandaises). Il y a déjà mille morts.

NOUVELLES BRÈVES

Le Syndicat médical de Castres-Lavaur a voté son affiliation à la Fédération des syndicats médicaux du Sud-Ouest.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un interne titulaire et de quatre internes provisoires en médecine et en chirurgie à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

Ce concours, qui comporte une épreuve écrite et une épreuve orale, aura lieu le 19 février 1925, à 9 heures du matin, à l'hôpital.

Les candidats doivent être en 4e année d'étude ou être externes des hôpitaux de Paris munis de neuf inscriptions. Ils ne doivent pas avoir plus de 28 ans.

A LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

M. Jean-Louis Faure prend le fauteuil de la présidence

M. J.-L. Faure a pris le fauteuil de président de la société, remplaçant M. Souligoux. M. Mouchet remplace M. Robineau dans les fonctions de secrétaire annuel.



Photo Informateur Médical

M. LE PROF. JEAN-LOUIS FAURE

M. Faure a rappelé en termes éloquents le prestige de la vieille société qui rayonne sur la chirurgie mondiale. « Prenons conscience, a-t-il dit en substance, de l'importance de cette tribune, une parole prononcée ici sauve souvent une vie humaine jusqu'aux antipodes ; aussi faut-il être prudent dans les affirmations qu'on y apporte ».

La société de chirurgie avait attribué le prix Lannelongue au chirurgien américain CRILE. Celui-ci, dans une très belle lettre a remercié la société et a demandé que l'argent du prix serve à aider un jeune chirurgien à faire le voyage d'Amérique.

Comme l'a dit M. Lenormant, donnant lecture de cette lettre, ceci prouve qu'il y a encore en Amérique des gens qui aiment la France.

Une élection à l'académie de médecine

M. Mauclair a été élu membre de l'Académie de Médecine par 59 voix contre 15 à M. Pierre Duval et 4 à M. Auvray.

Thèses de Paris

5 février. — MM. Hillemand P., étude des syndromes de la région Malaïnique ; Basch Georges, les réactions humorales ; Breton M., traitement des bronchites chroniques ; Oury, l'action des rayons X sur les fonctions gastriques ; Turpin, la tétanie infantile ; Hellmann M., les éléments du pronostic de la tuberculose du premier âge ; Bouquet R., incurvation congénitale des os de la jambe ; Busy, étude de la physiologie radiologique de la déglutition chez l'adulte.

7 février. — MM. Thoumas, anatomie radiologique du duodénum ; Saron R., sur un cas d'intoxication aiguë par l'iodure de potassium ; Weissmann R., de l'équilibre acide, base du sang ; Bernard E., recherches cliniques sur la saignée ; Girot Lucien, étude critique des paraplégies spasmodiques syphilitiques.

Association professionnelle des journalistes médicaux français

Cette association tiendra son assemblée générale ordinaire le lundi 16 février, à 16 heures, à la Faculté de médecine, salle des Thèses, nº 2.

Il sera procédé au renouvellement du bureau.

Candidatures présentées :

Président : M. Darras, vice-président sortant.

Vice-président parisien : M. Mabille, rédacteur en chef de la « Revue technique médicale », chargé des relations du ministère des pensions avec la presse.

Vice-président provincial : M. Tussau, membre du Conseil d'administration.

Secrétaire général : M. Gerrigues, secrétaire sortant.

Secrétaire général adjoint : Il n'y a pas de candidat.

Trésorier : M. Vicl, trésorier sortant.

Conseil d'administration : MM. Molinery et O'Followell.

Conseil de famille : M. Cornet, membre sortant.

On vient d'inaugurer au Val-de-Grâce les leçons du samedi

M. le professeur Sergent vient de faire la première leçon « du samedi » au Val-de-Grâce. Désormais, le deuxième et quatrième samedi, à cinq heures, une leçon sera faite par un maître civil ou militaire sur une question d'actualité médicale. M. Sergent avait choisi les « séquelles pulmonaires des gazés de guerre ».

M. Dopter, directeur de l'Ecole, dans une causerie pleine d'émotion, exposa les idées qui l'ont amené à créer ces leçons, et les espoirs qu'il fonde sur elles.

Après les remerciements aux auditeurs qui se pressaient dans l'amphithéâtre peu habitué à voir tant de vestons et de jaquettes, il raconta une petite anecdote qui vaut d'être rapportée.

Un maître de la clinique française qui s'est retiré, avant l'âge, de l'enseignement officiel en donnait comme raison qu'ayant rappris deux fois sa médecine, il ne se souciait pas de la rapprendre une troisième fois et préférait se retirer.

Aussi M. Dopter a-t-il pensé que tout le monde tirerait bénéfice de l'exposé des nouveautés médicales faites par les personnalités compétentes.

En outre, on ne peut que gagner à ce mélange de l'élément civil avec le militaire. Aussi, la vieille Ecole du Val-de-Grâce peut-elle espérer redevenir la maison mère de la médecine militaire et sortir du sommeil où elle s'était repliée depuis si longtemps.

Si un jour revient où civils et militaires se retrouvent à la guerre, le souvenir des leçons du Val fera peut-être un peu pour rendre plus cordiales les relations des divers membres de la famille médicale.

Une histoire effarente

Un journaliste français dont les reportages sur le bagne ont ému le public, amorce une campagne similaire sur les Maisons de Santé. Ce n'est pas d'aujourd'hui que celles-ci ont été transformées en *bastilles modernes*. La chose n'est donc pas nouvelle.

Pour son début, ledit journaliste nous a conté un roman d'aventures que son homonyme américain Jack London n'aurait certes pas désavoué. Le tout est de savoir la part de vérité qui se trouve mêlée dans ce récit à la fabulation dont ces odyssées sont ordinairement farcies.

S'il faut en croire le narrateur, une dame titrée, poursuivie par ses ennemis familiaux, aurait trouvé asile forcé dans une Maison de Santé de Suresne après avoir été refusée par un Sanatorium voisin. Disons de suite pour la compréhension des faits, que la Maison de Santé, comme le Sanatorium, sont spécialisés dans le traitement des psychoses.

Après des péripéties romanesques, la victime de cette claustration, rendue enfin à la liberté sur la foi d'une expertise pratiquée par M. Babinski et Claude, aurait porté plainte contre ses persécuteurs et leurs complices médicaux.

Attendons la suite.

A MARSEILLE

Syndicat professionnel des médecins des Bouches-du-Rhône

Voici la composition du Conseil pour 1925 : Président, docteur Bricka ; vice-présidents, docteurs Olmer et G. Crouzet ; secrétaire général, docteur Ponthieu ; secrétaire général adjoint, docteur Rougon ; trésorier, docteur G. Farnarier ; archiviste, docteur Astier ; secrétaire des séances, docteur Mathieu ; bulletin, docteur Lagarde ; trésorier adjoint, docteur Mattei.

A la mémoire du professeur Escat

Au moment où l'Ecole de Médecine, les Hôpitaux, les Sociétés médicales de Marseille s'apprêtent à commémorer le souvenir du professeur Escat, ses élèves et amis ont décidé de placer à l'Hôtel-Dieu, où il a rendu de si magnifiques services, l'effigie du maître disparu.

Ils font appel à ses innombrables admirateurs, tous ceux qui gardent le souvenir de cet homme de si haute valeur scientifique et morale, mort victime du devoir.

Les souscriptions sont reçues à l'Ecole de Médecine, à l'Hôtel-Dieu, au Comité Médical et à la Société Marseillaise, rue Paradis.

La chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de Paris



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR ROUSSY

Le Conseil de la Faculté de Médecine de Paris vient de procéder à l'élection du successeur de M. le Professeur Letulle à la chaire d'Anatomie Pathologique.

C'est M. le Professeur agrégé Roussy qui a obtenu la grande majorité des suffrages et il y a lieu d'espérer que le Ministre de l'Instruction Publique s'empressera de ratifier un choix aussi heureux.

NOUVELLES DIVERSES

M. le ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales a transmis à l'Académie une demande formulée par les propriétaires de la Société industrielle d'eaux minérales de Saint-Yorre (Allier), en vue d'être autorisés à exploiter la source « des Vertus » située à Saint-Sylvestre-Fragoulin (Puy-de-Dôme).

M. le préfet de l'Indre a signalé à l'Académie un cas d'encéphalite léthargique survenu à Châteaudun.

MM. les Drs Ambard et Schaeffer, professeurs à la Faculté de médecine de Strasbourg, posent leur candidature au titre de membre correspondant dans la quatrième division (Sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles).

La 25e séance de réouverture des cours a eu lieu le samedi 24 janvier, sous la présidence de M. le professeur Viala, membre de l'Académie des sciences, président de l'Académie d'agriculture.

L'ordre du jour comprenait : Dr P. Farez ; L'Ecole de psychologie. Dr Bérillon : Le rôle du sol dans la formation de la race. M. G. Kass : Le problème psycho-sociologique du maintien de l'homme à la terre.

Les « Médecins Parisiens de Paris » se réuniront le jeudi 12 février 1925, en un dîner qui aura lieu à 7 heures 30, au Buffet de la Gare de Lyon.

Cette société fêtera en avril prochain son premier anniversaire et son centième membre.

Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris a accepté comme assistants étrangers bénévoles dans les diverses cliniques : MM. Kitchevatz (Milan), de Belgrade ; Radutzesco (Virgil), de Bucarest ; Papanayotou, d'Athènes ; Fosca (Pierre), de Bucarest ; et M. Berceanu (Dan), de Bucarest, est maintenu à la clinique pour six mois.

L' « INFORMATEUR MEDICAL » paraît chaque semaine. Grâce à lui vous serez renseignés rapidement sur tout ce qui concerne votre profession, à l'aide d'articles courts, clairs, vivants, illustrés.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine Nº 147.023.

CLINIQUE MÉDICALE D'ECULLY
MAISON DE RÉGIME MODERNE, DANS LES MONTS DU LYONNAIS



Etats neurasthéniques et psychasthéniques. Morphinomanes (Méthode de cure sans souffrances). Maladies du tube digestif et de la nutrition. Traitement du Diabète par l'Insuline.
Traitement moral, Cures de régimes
Hydrothérapie, Electrothérapie, Rayons X
Un solarium, Analyses
Médecin-Directeur : Dr H. FEUILLADE
NOTICE SUR DEMANDE

POUR VOTRE SALON D'ATTENTE
Abonnez-vous à
SCIENCES & VOYAGES
Une revue qui contient des illustrations nombreuses et pittoresques, des articles faciles à lire, des relations de voyages
Il n'y a pas de revue qui soit capable d'être plus judicieusement choisie pour être mise entre les mains de votre clientèle, car il n'y en a pas qui soit à même de lui faire passer plus aisément l'attente que vous êtes obligé de lui imposer avant de lui donner vos conseils.
SCIENCES & VOYAGES
parait chaque semaine sur 24 pages et bourré de textes et d'illustrations
POUR LES DOCTEURS
le Prix de l'abonnement pour un an est de
36 francs au lieu de 40
Abonnez-vous donc à
SCIENCES & VOYAGES
qui est un magazine de luxe à bon marché

CAPSULES
HOLUROL
A BASE
d'Essence de Cèdre du Maroc, Helmithol et Sulfo-ichtyol
Indications : Blennorragie, Cystite, Pyélite
Bronchite et Maladies infectieuses
Pas de troubles gastriques et rénaux
Emploi : Prendre progressivement 6 à 16 capsules par jour
(Échantillon et Littérature sur Demande)
Laboratoires de PHARMACODYNAMIE
FALVY & REVEL
40, rue des Acacias, 40 — PARIS (17)
R. C. Seine 268-422

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150 561

SPECTROL
SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE
FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
prélevé sur des animaux en période de régénération hématique
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose



ANÉMIES, CONVALESCENCES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES
Le plus actif et le moins cher des sérums hémopoïétiques
Evite tous accidents sériques ou infectieux.
Dose : 1 à 2 cuillerée à potage une 1/2 heure avant chaque repas.
Le flacon 7 francs pour 7 jours de traitement.
Échantillons sur demande au
LABORATOIRE DU SPECTROL
71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e)

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

RÉSUMÉ DES PRÉCÉDENTS CHAPITRES

Récemment installé rue d'Amsterdam, le jeune docteur Trialoup n'a pas de clientèle. Pourtant il a été un des premiers reçus à l'internat et passe dans le monde médical pour un médecin de grand avenir. Sa situation est des plus critiques. Il n'a rien à espérer de son père, un riche paysan, avec lequel il s'est brouillé en embrassant la médecine au lieu du droit. D'autre part, il n'est même pas dans ses meubles ; il les doit à un certain Grumeau qui a la spécialité de meubler à crédit les internes qui s'établissent à Paris.

« Il ne te reste qu'une planche de salut, le mariage riche. Le médecin est encore très demandé. Profites-en ! » déclare brutalement cet usurier, à qui Trialoup est bien obligé de confesser sa triste situation pour obtenir le renouvellement de ses billets.

Après réflexion le docteur se rallie à cette solution. Il n'entre aucun bas calcul dans sa résolution. Il se décide à l'hymen par raison supérieure comme s'il lui fallait apprendre une langue, un programme nouveau en vue d'un nouveau diplôme.

Dans ce but, il rend visite à Mme Desenne. Cette personne lui a gardé une vive reconnaissance d'avoir, il y a deux ans, alors qu'il était encore interne, sauvé son mari d'une broncho-pneumonie en le veillant quatorze nuits avec un dévouement admirable. Elle reçoit beaucoup et ne demandera pas mieux que de lui trouver ce qu'il cherche dans ses nombreuses relations.

Mais les Desenne ont une charmante fille unique, Christiane. L'idée d'avoir pour gendre un garçon aussi sérieux sourit aussitôt à la mère. Elle l'attire à la maison par de multiples invitations. Les jeunes gens ne tardent pas à ressentir un violent penchant l'un pour l'autre ; mais Trialoup n'ose se déclarer à Christiane, la jugeant trop au-dessus de lui.

Mme Desenne, impatientée, envoit un jour son mari sonder le docteur sur ses intentions. Celui ci répond qu'il aurait déjà sollicité l'honneur d'entrer dans la famille Desenne, mais, ajoute-t-il, « je n'appartiens pas à votre monde. Les miens sont des paysans, à leur aise si vous voulez, mais des paysans dans toute la force du mot !... »

DEUXIEME PARTIE

I

Le train siffle. Il entre en gare comme essouflé. Toussant, graillonnant, il crache sa fumée crêpue sur les misérables plantations et stoppe avec un bruit de dislocation suprême et lamentable.

— La Ville-St-François ! glapit le chef de la petite station, qui forme à lui seul tout le personnel : buraliste, aiguilleur, homme d'équipe et facteur.

Quelqu'un descend, son sac de voyage à la main. C'est Pierre, la mine fatiguée, le teint noir de poudre de charbon. Parti le matin à sept heures, il arrive maintenant à deux heures passées de l'après-midi. Il a dû changer trois fois en route avant de monter dans le « tortillard », le petit chemin de fer d'intérêt indigène qui l'amène à destination. Il dit quelques mots de vague bienvenue au chef de gare en lui remettant son billet et le voilà dans la Grand'Rue.

Pierre n'a jamais aimé le pays natal. S'il y reste deux longs mois aux grandes vacances, c'est qu'il ne peut s'en dispenser, sous peine de rompre avec sa famille.

Pierre n'a jamais trouvé La Ville-St-François si laide, si sale qu'aujourd'hui. Jamais l'impression, pourtant si désagréable qu'il a éprouvée à chaque retour au village n'a été plus forte que cette fois. Il lui semble, encore sous le coup de la trépidation du train, qu'il foule une terre morte.

Tout en marchant à l'ombre, car le soleil est ardent, il dépasse rapidement le café de la Gare, les propriétés du maire et de l'ex-huissier, toutes deux dans le style et le goût des jeux de construction, étrennes des enfants sages à la Noël, et les habitations de Chéru et de Chavasson, les plus importants fabricants de peignes de la commune.

A suivre.

La Médecine au Palais

L'affaire des Carnets médicaux de Marseille

L'ARRÊT DE LA COUR D'AIX

Les peines prononcées par le tribunal correctionnel de Marseille ont été sensiblement diminuées par la Cour, c'est du reste ce que nous avions prévu, et la Cour n'a pas maintenu l'interdiction provisoire d'exercer la médecine aux docteurs condamnés.

Les condamnations pénales sont les suivantes :

Dr Isoard : 5 mois de prison, 3.000 francs d'amende.

Dr Giraud : 1 an de prison, avec sursis, 3.000 francs d'amende.

Dr Alfred Cousin : 1 an de prison, 3.000 fr. d'amende.

Dianoux Louis, pharmacien : 10 mois de prison, 3.000 francs d'amende.

Tranchier Jules, pharmacien : 1 an de prison, 3.000 fr. d'amende.

Dr Goutal : 5 mois de prison, 3.000 francs d'amende.

Dr Melkonian : 5 mois de prison, 3.000 fr. d'amende.

Raybaud Jules, pharmacien : 8 mois de prison avec sursis, 3.000 fr. d'amende.

Durand Paul, pharmacien : 6 mois de prison, 3.000 fr. d'amende.

Doumec Paul, préparateur en pharmacie : 3 mois de prison, 1.000 fr. d'amende.

Le cas de ces vingt premiers appelants est connexe ; par contre, celui des professeurs Gustave Cousin et Charles Platon a été disjoint par la Cour.

En conséquence, le Dr Cousin est condamné à 15 jours de prison, 1.000 francs d'amende ; le Dr Platon est frappé des mêmes dispositions pénales.

Comme réparations civiles, l'un et l'autre sont condamnés à :

1.000 francs de dommages-intérêts envers l'Etat.

300 francs de dommages-intérêts envers l'Union Fédérale des combattants, et

1 franc de dommages-intérêts envers le Syndicat des médecins de Marseille.

Ces réparations civiles qui frappent les autres appelants sont, en ce qui concerne les dommages-intérêts envers l'Etat, réduits de 50 %, mais en ce qui concerne ceux alloués à l'Union Fédérale des combattants et le Syndicat médical, la Cour a confirmé purement et simplement la décision des premiers juges.

M. le docteur Platon, accompagné de son défenseur, s'est rendu au greffe pour signer son pourvoi en cassation.

Dans une maison de santé le directeur est responsable des accidents survenus aux pensionnaires pour manque de surveillance

Un jugement du tribunal de Versailles

Devant la première chambre du tribunal civil de Versailles, vient de venir le procès intenté par M. Buret, industriel à Paris, au docteur Page, directeur d'une maison de santé dans la banlieue parisienne.

La femme de M. Buret, atteinte de neurasthénie, disparut un jour de la maison de santé où elle était en traitement. Son corps fut retrouvé dans la Seine, à Juvisy, où elle était allée se jeter, et c'est pourquoi le mari, assisté de Me Duclos, demandait 250.000 fr. de dommages-intérêts au docteur, représenté par Me Gondinet, du barreau de Paris.

M. Falco, substitut du procureur de la République, dans ses conclusions, a déclaré que trop d'accidents dus à un manque de surveillance se produisaient depuis quelque temps dans les maisons de santé. Il a estimé que, bien que ces établissements n'acceptent pas d'aliénés, le fait qu'ils se déclarent spécialisés dans le traitement des maladies nerveuses, les oblige à une surveillance discrète et continue, que nécessite précisément le traitement de la neurasthénie.

Dans son jugement, le tribunal a condamné le docteur Page à verser une somme de 30.000 francs au demandeur.

Un Congrès international de médecine des accidents se tiendra à Amsterdam en Septembre 1925

Le président du comité d'organisation est M. le Dr P. H. Van Edén.

Le secrétaire général est M. le Dr Broex, 55 Piecke de Hoochstraat, Zimmer 64, à Amsterdam (Hollande).

Vous vous rendez compte que ce Journal, dont l'établissement coûte très cher et qui n'est à la solde d'aucune firme pharmaceutique ne peut pas vous être envoyé gratuitement d'une façon continue. Vous le recevrez néanmoins régulièrement chaque semaine jusqu'au 1er mars inclusivement, sans que le fait de l'accepter constitue pour vous le moindre engagement.

PAIN ESSENTIEL

Heudebert

Pains Grillés. Longuets. Gressins.

DEMANDER LE CATALOGUE _118, Faubourg St Honoré PARIS

REG. COM. SEINE 65.320



R. C. Seine Nº 25 197.

SANATORIUM DE LA MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément

SEL DE HUNT - DIALYL -

Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes

Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot

16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)

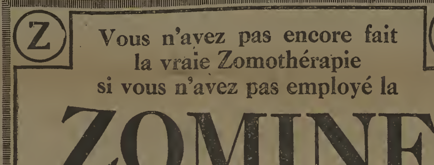
R. C. Seine 171-544

LES PERLES TAPHOSOTE

au Tanno-Phosphate de Créosote

Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRERES 3, Rue d'Edimbourg PARIS 8e

R. C. Cosne 263



R C. Seine Nº 148 044.

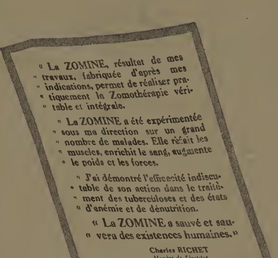
Z

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

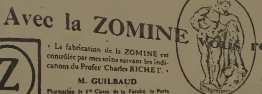


CHEZ les tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE



refaites du muscle

Z

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profr Charles RICHET. »

M. GUILBAUD

Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général "Pharmacie du Palais Royal" 10, rue Richelieu - PARIS

Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente Inf.)





BROMIDIA

BATTLE & Co

"L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE"

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI
Toujours digne de CONFIANCE



Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs
Messrs. ROBERTS & Cie PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS

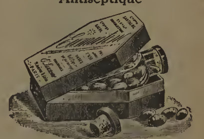
Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

EUMICTINE

Santalol – Salol – Urotropine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLENNORRAGIE | PYÉLITES
CYSTITES | PYÉLO-NÉPHRITES
NÉPHRITES | PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine No 7.164.

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris No 30.051.

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Échant. : 56, Boulᵈ Ornano, PARIS

---

véritables

GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK

MEILLEUR MARCHÉ



Affections du foie
Congestions
Migraines
CONSTIPATION
1 ou 2 GRAINS avant le repas du soir
EN VENTE dans toutes les bonnes pharmacies
A. TRONCIN & J. HUMBERT, 96 rue d'Amsterdam, PARIS

PYRÉTHANE

Antinévralgique Puissant

GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour avec ou sans médication intercalaire par gouttes.

Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)

R. C. Corbeil No 870.

IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine No 221.839.

---

les Produits
INNOXA
reposent l'épiderme

R. C. Seine No 2.514

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889 ; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques ; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS

Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ

OLEO-GOMENOL PREVET

5 Dosages : 2%. 5%. 10%. 20%. 33%
en ampoules ou flacons

Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe

Antiseptique idéal le plus maniable intus et extra

Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET

R C PARIS 113.160

Fosfoxyl Carron

(C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2)

Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

Lactéol du Dr BOUCARD

Entérites
Diarrhées
Auto-intoxication

Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

VOUS SAVEZ d'AVANCE

Quand vous employez

L'INOTYOL

DU DOCTEUR DEBAT

Dans le Traitement des Eczémas, des Prurits, des Ulcères des Brûlures, des Escarres, des Furoncles

QUE VOS

Malades guériront certainement

« Lors d'un incendie par l'éther où j'ai eu récemment à soigner une douzaine de brûlés, j'ai été frappé de la rapidité et de la perfection des guérisons obtenues avec l'INOTYOL. J'ai fait faire tous les pansements de la face, du cou, du tronc et des membres avec de l'INOTYOL et il ne persiste plus aucune trace de l'accident ; la cicatrisation a été si parfaite que les médecins-légistes ont conclu à l'absence de toute séquelle ».

Dr L. MAYER. Prof. agrégé à la Faculté l. de Bruxelles.
(Communication faite à la Société belge de Chirurgie).



CES PHOTOS ONT ÉTÉ PRISES DANS L'USINE DE L'INOTYOL A NEUILLY-SUR-SEINE.

« Parmi les préparations que nous avons utilisées, celle qui nous a donné le meilleur résultat est la Pommade INOTYOL. Nous devons en signaler l'action calmante, décongestionnante et kératoplastique remarquable ».

Dr JEAN SÉJOURNE (Traitement Dermatologique simple des ulcérations atones). Thèse Paris 1924.

L'INOTYOL a été créé après de longues recherches expérimentales et cliniques faites à l'Hôpital Saint-Antoine de Paris, sous la direction de l'un des Maîtres de la Dermatologie contemporaine, le regretté Docteur Lucien Jacquet. L'INOTYOL a pour principe actif essentiel, une huile de schiste hypersulfonée : Le Sulfo-Schistol. Ce produit, grâce à l'état de combinaison du soufre, est extrêmement actif, sans être jamais irritant. L'importance de notre production nous permet l'achat de matières premières d'une pureté absolue, et l'utilisation d'une machinerie très perfectionnée (broyeuse, batteuse électrique, remplisseuse automatique) qui assure une fabrication absolument parfaite.

Le corps médical prescrit annuellement dans le monde entier **plus d'un million de Tubes d'INOTYOL**

Le Gérant : Dr CRINON.

Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 68 — 15 FÉVRIER 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LES JOURNÉES MÉDICALES DE CASABLANCA



Photos Cassuto.

Le Corps médical de Casablanca vient d'organiser des Journées médicales dont le succès fut grand. Ces photos ont été prises au cours de cette manifestation. En haut : c'est M. Noël Fiessinger, de Paris, qui fait une conférence devant un auditoire attentif. Au-dessous, sont groupés les organisateurs : au 1er rang, Dr Plaude, Dr Speder (Président), Dr Lefort, Dr Fontana. Au 2e rang, Médecin principal Poullain, Dr Pérard, Dr Lepinay (Secrétaire général), Dr Béros. Au-dessous, une vue aérienne de Casablanca.

LES JOURNÉES MÉDICALES MAROCAINES

Elles se tinrent à Casablanca et furent un vrai succès

Il faut particulièrement souligner le nombre des rapports ou études qui y furent présentés et le magnifique programme des réceptions, visites et excursions qui les accompagnèrent.

Cette initiative est certainement la plus originale qui ait été prise et tout fait penser qu'à l'avenir le succès de ces journées médicales marocaines ou coloniales sera encore plus grand.

Organisées par la Société de Médecine et d'Hygiène du Maroc et le « Maroc Médical », sous le haut patronage du maréchal Lyautey, les Journées Médicales Marocaines ont réuni à Casablanca d'abord, puis à Rabat un nombre imposant de participants, médecins de France, du Maroc, d'Algérie, de Tunisie et même de l'étranger, dont l'affluence a donné un éclat tout particulier à cette première grande manifestation scientifique du corps médical de notre jeune protectorat.

Faciliter l'étude, la mise au point et la discussion des grandes questions de la pathologie marocaine, contribuer à l'entretien scientifique des médecins du Maroc par l'établissement de rapports et d'échanges avec les maîtres et les praticiens de France, d'Algérie et de Tunisie, par l'organisation de conférences et de démonstrations pratiques sur les actualités et les nouveautés médicales, chirurgicales et thérapeutiques ; faire connaître aux médecins de France les ressources climatiques du Maroc ; tel était le but de ces journées dont le succès dépassa tous les espoirs, et qui furent agréablement complétées par un programme de distractions et d'excursions des mieux choisis.

Citons, parmi les maîtres qui ont bien voulu prendre part à ces « Journées Médicales » : M. le professeur J.-L. Faure, membre de l'Académie de médecine ; MM. les professeurs Chiray, Noël Fiessinger et le docteur Roux-



Photo *Informateur Médical.*

M. NOEL FIESSINGER

Berger, de Paris ; M. le professeur Garin, de Lyon ; M. le professeur Bégouin, de Bordeaux ; M. le professeur Déré, de Rouen ; MM. les professeurs Ardin-Delteil, Raynaud et Tournade, d'Alger ; MM. Nicolle et Brunet, directeur et sous-directeur de l'Institut Pasteur de Tunis.

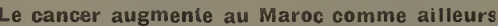
La séance inaugurale

La séance inaugurale s'ouvrit sous la présidence effective de M. le *Maréchal Lyautey*, dans la salle des Conférences de l'Office Economique, trop étroite pour contenir le public qui comprenait, outre les adhérents et leurs familles, tout le monde officiel et les notabilités casablancaises.

M. Speder, au nom du Comité d'organisation, remercie le Maréchal et Mme Lyautey de leur présence et de leur constante sollicitude pour tout ce qui, au Maroc, touche au domaine médical. Il rappelle le but des Journées, rend un hommage ému à celui qui devait en assumer la présidence, M. le professeur Bergonié, ce martyr de la science, et retrace son œuvre admirable en radiologie, électrothérapie, et dans la lutte contre le cancer. M. Speder remercie les adhérents d'avoir répondu si nombreux à l'appel du Comité ; il exprime sa gratitude aux autorités, à tous ceux qui ont contribué à l'organisation des « Journées » et qui, moralement et matériellement ont prêté leur concours en la circonstance.

M. le Médecin inspecteur Oberlé, directeur général des services de santé, salue, en la personne du Maréchal Lyautey, un éminent collaborateur du corps médical ; il rappelle quelles ont été en médecine et en hygiène les directives du Résident général depuis bientôt treize ans qu'il préside aux destinées du Maroc : collaboration étroite entre services civils et militaires ; hôpitaux jumelés ; création de quartiers sanitaires (hôpitaux groupés, avec services spéciaux communs) et il expose les résultats obtenus par cette méthode. Il rend hommage aux médecins du bled, aux isolés, à ceux qui travaillent obscurément, seuls en face de graves responsabilités. M. Oberlé remercie enfin les maîtres qui ont bien voulu venir exposer devant leurs confrères marocains les grandes questions médico-chirurgicales à l'ordre du jour et il félicite, en terminant, les organisateurs qui ont mis sur pied un programme aussi important et varié.

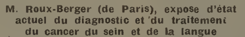
M. le Maréchal Lyautey prend enfin la parole : « Ignorant et profane des choses de la médecine, il est, dit-il, très honoré d'avoir été appelé à présider cette séance d'ouverture. Il a deux raisons d'être ici ; d'abord, il est lui-même un « sujet médical » ayant été sauvé par les médecins auxquels il doit d'être encore en vie. En second lieu, il est le représentant de la France. C'est Galliéni qui, au Tonkin, lui a fait comprendre jadis l'importance du rôle politique et social du médecin : cette conception, dans la suite, n'a cessé de le pénétrer davantage. Entre le Résident et le corps médical a toujours existé une conformité parfaite de vues et une collaboration intime et constante, basée sur une confiance réciproque. Il reste beaucoup à faire au Maroc dans le domaine de la médecine et de l'hygiène et le Maréchal fait appel à l'esprit d'apostolat des médecins.



Le cancer augmente au Maroc comme ailleurs

A la reprise de la séance, *M. Speder*, au nom de *MM. Dekester* (de Fez), *Pérard* (de Casablanca) et au sien, résume le rapport *sur le cancer au Maroc*. Il montre que, même chez les indigènes marocains, le cancer a une extension tout à fait comparable à celle qu'il présente dans les pays civilisés. Des statistiques très incomplètes encore réunies par les rapporteurs, 743 cas observés se répartissent entre 444 cas arabes, 65 cas israélites, 234 cas européens (la population européenne du Maroc compte 66.000 individus).

L'existence du cancer chez les indigènes n'est plus discutable : sa fréquence est, de l'avis de tous ceux qui recherchent systématiquement le cancer chez eux, aussi grande que chez les Européens (prédominance nette des cancers épithéliaux malpighiens sur les conjonctifs chez les Israélites indigènes, les ostéo et lympho-sarcomes sont surtout fréquents ; le cancer semble prédominer chez l'homme.



M. Roux-Berger (de Paris), expose d'état actuel du diagnostic et du traitement du cancer du sein et de la langue

Un nombre important de cancers du sein sont sensibles aux radiations. Leur action sur les tumeurs ou les récidives inopérables en est la preuve. Mais l'adjonction des rayons X à l'opération n'a pas amélioré le pronostic de ce cancer. L'administration d'une dose unique et très élevée après l'opération a, d'après la plupart des statistiques, augmenté la fréquence et la rapidité des récidives. Des doses faibles et répétées ne paraissent pas dangereuses, certains auteurs leur reconnaissent une action favorable ; le traitement du cancer du sein est avant tout chirurgical ; la précocité de l'intervention est le facteur essentiel du succès. La biopsie pouvant offrir des dangers, il faut considérer comme cancéreuse et traiter comme telle toute tumeur suspecte à partir d'un certain âge.



Photo *Informateur Médical*

M. RAVAUT

Le diagnostic d'une lésion linguale est facile, grâce à la biopsie qui ne présente aucun danger. Le traitement appliqué à la fondation Curie consiste dans la radium-puncture de la lésion linguale et l'exérèse chirurgicale des adénopathies sous-maxillaires et carotidiennes. Cette opération est suivie d'irradiations avec des appareils à foyers extérieurs puissants, là encore le résultat dépend de la précocité du traitement et aussi de l'accessibilité de la lésion. L'extension au plancher de la bouche est grave par les difficultés du traitement qu'elle comporte.

M. J.-L. Faure parle de la thérapeutique actuelle du cancer de l'utérus

L'auteur, après avoir montré les étapes diverses qu'il a parcourues depuis 25 ans qu'il s'occupe du traitement chirurgical du cancer utérin, montre l'amélioration constante de ses statistiques de guérison complète et définitive.

Dans les cas opérables, où l'utérus est mobile, le seul traitement d'après l'auteur est l'intervention (hystérectomie totale élargie) ; les guérisons sont obtenues dans 80 p. 100 des cas au moins. Dans les cas médiocres, où la mobilité de l'utérus est compromise, les guérisons atteignent 40 p. 100. Dans les cas mauvais, le pourcentage tombe à 15 ou 20 p. 100.

Le cancer de l'utérus, opérable et opéré, est infiniment moins grave (60 succès sur 100 cas au bout de 10 ans) que le cancer du sein opérable et opéré (30 succès sur 100 cas dans les mêmes conditions).

M. Faure préconise le Mickuliez qui réduit considérablement la gravité de l'opération : la mortalité opératoire descend à moins de 3 p.100. La curiethérapie doit être réservée aux malades sur la limite de l'opérabilité et aux inopérables : pour ces derniers surtout, le radium rend des services immenses. Les cas doivent être réservés — quant à présent encore — au chirurgien. L'opinion de l'auteur pourra changer quand il sera démontré de façon absolue que le radium guérit ces cas aussi bien que l'intervention.

L'intervention doit être précoce, impeccable, rapide, avec toujours le drainage au Mickuliez.

En terminant, M. J.-L. Faure présenta un film *d'hystérectomie élargie pour cancer du col*, où tous les temps de son opération peuvent être suivis avec précision.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROF. JEAN-LOUIS FAURE

A l'issue de la séance, les adhérents furent reçus à la résidence de Casablanca par le Maréchal et Mme Lyautey. Dans la soirée, ils assitèrent nombreux au théâtre municipal, à la représentation de gala « du docteur Knock » offerte en leur honneur par le Comité d'organisation et la villa de Casablanca.

L'amibiase marocaine

M. le médecin-major Vendeuvre souligne l'importance de la place occupée dans la pathologie marocaine par les affections amibiennes dont il expose les différentes formes : intestinale, hépatique, pulmonaire, etc. Il insiste plus particulièrement sur l'amibiase intestinale dont il brosse le tableau clinique et décrit les complications, mentionnant aussi ses associations avec d'autres affections, la fièvre typhoïde, par exemple. Il parle ensuite des dysenteries mixtes relevant à la fois des amibes et des bacilles dysentériques, et termine par une courte étude des syndrômes intestinaux dysentériformes et des entérites chroniques consécutives à la dysenterie amibienne.

M. Beros étudie la question du traitement de la dysenterie amibienne. Le chlorhydrate d'émétine demeure le médicament de choix : il jugule l'affection plus ou moins rapidement et son emploi a la valeur d'une véritable épreuve thérapeutique. L'auteur expose les modalités du traitement par l'émétine (nombre des injections, doses, résultats, accidents, contre-indications). Il estime inutile et dangereuse son administration par la voie intra-veineuse.

A côté de l'émétine prennent place deux produits nouveaux composés arsenicaux, qui sont le stovarsol et l'acétylarson. Le stovarsol est inférieur à l'émétine ; il présente néanmoins des avantages et peut être employé conjointement avec ce dernier médicament. Quant à l'acétylarson, son association avec l'émétine paraît être le traitement d'avenir de l'amibiase.

Le novarsénobenzol, seul ou associé à l'émétine, peut également être utilisé, mais sa valeur thérapeutique est très nettement inférieure.

La suite au prochain numéro qui paraîtra la semaine prochaine.



LES MÉDECINS FRANÇAIS AU MAROC. — 1 M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ FIESSINGER — 2. M. LE MÉDECIN INSPECTEUR OBERLÉ.

LE MONDE MÉDICAL

LÉGION D'HONNEUR

Vient d'être nommé au grade de chevalier :

M. Fenayrou (Aimé-Marie-Auguste), médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Rodez. A écrit de nombreuses publications témoignant de sa haute valeur professionnelle ; dirige, depuis de longues années, l'important asile public de Rodez, avec la plus grande compétence et un absolu dévouement ; 37 ans de services.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Denise Leproust, fille de M. Louis Leproust, chirurgien dentiste, et de Mme, née Evrard, avec M. Pierre Gaudillot, ingénieur E. C. P., chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.

— On annonce les fiançailles de Mlle Marcelle Le Mault, fille de Mme et M. Alexis Le Mault, l'industriel bien connu, conseiller du commerce extérieur, chevalier de la Légion d'honneur, avec le docteur Gassiot, Croix de guerre.

— On annonce les fiançailles de Mlle Louise Hervé, fille de M. Ernest Hervé, industriel, et de Mme, née Guérin, avec le docteur Camille Piffault, Croix de guerre.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Marcelle Friedmann avec le docteur Dujarric de La Rivière, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, auditeur au conseil supérieur d'hygiène, chevalier de la Légion d'honneur.

Mariages

— On nous annonce les fiançailles de M. Yves-Louis Wickham, fils de M. Louis Wickham, de Paris, avec Mlle Odette Patry, de Genève.

Dernièrement a été béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle Paulette Blanchot, fille du distingué statuaire, petite-fille du général Bonnal et du colonel Blanchot, avec le docteur Jean Senné, fils du directeur de l'enregistrement du Tarn-et-Garonne.

— Jeudi dernier, en l'église Saint-François-Xavier, le T.R.P. Louis, provincial des Dominicains, a béni dans l'intimité l'union de Mlle Annic Leclerc, fille du docteur Henri Leclerc, avec M. Hubert Verley.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Elisabeth Devillez, fille de M. Devillez, ancien avoué à Verdun, décédé, et de Mme, née Dony, avec M. Pierre Olowski, ingénieur I. E. G., fils du docteur Orlowski et de Mme, née Callard. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 27 janvier, à Poitiers, en l'église Saint-Porchaire.

Nécrologies

On nous prie d'annoncer le décès du docteur A. Baillet, médecin des hôpitaux Nathaniel de Rothschild, décédé en son domicile, à Paris, 55, boulevard des Batignolles.

— On annonce la mort de M. Joseph Lourties, fils de feu M. le docteur Lourties et de Mme, née Desruelles.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 3 février, à 11 heures, en l'église de Billy-Montigny (Pas-de-Calais).

— On a la douleur d'apprendre la mort du docteur Marcel Bloch, 52, rue des Ecoles, chef de laboratoire à la Faculté de médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, décédé à l'âge de 39 ans. Les obsèques ont eu lieu lundi 2 février.

— On nous prie d'annoncer le décès de M. Jules Quéroy, pharmacien à Orléans, président honoraire des pharmaciens du Loiret, inspecteur des pharmacies du Loiret.

— Nous apprenons la mort de Mme Albert Clarac, femme du médecin-inspecteur des troupes coloniales Albert Clarac, commandeur de la Légion d'honneur, bellemère de M. le docteur René Le Dentu, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales.

— M. le docteur Georges Levassort, maire de Mortagne ; M. le docteur Planchais, font part du décès de Mme Georges Levassort, survenu à Mortagne (Orne), le mercredi 21 janvier 1925.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

On nous informe que

M. Ivo Bauh, professeur à l'Université de Naples, et le plus illustre aliéniste de l'Italie, est brusquement devenu fou.

La première réunion du Conseil de l'Office national d'hygiène sociale, créé avec la collaboration de la fondation Rockefeller, a eu lieu hier au ministère du travail, sous la présidence de M. Justin Godart.

Le siège de l'Office est 127, rue de Grenelle, au ministère du travail.

M. Jules Brisac, préfet honoraire, ancien directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, conseiller technique administratif de l'Office national d'hygiène sociale est chargé, à titre temporaire de l'organisation et du fonctionnement initial de l'Office national d'hygiène sociale et désigné, à cet effet, à titre provisoire, dans les fonctions de directeur, dans les conditions prévues à l'article 19 de l'arrêté du 19 janvier 1925.

Un mal étrange a fait son apparition en Angleterre. Il défie tout diagnostic. Faute de mieux, on l'appelle influenza.

Jusqu'à présent, ce mal n'a pas été très meurtrier, mais il se répand comme une traînée de poudre. Non seulement Londres, mais encore les Comtés sont affectés, en particulier le Lancashire, le Durham, le Chishire et le Sussex.

En réponse à une note qui a paru il y a quelques jours dans un journal régional, au sujet de l'augmentation du tarif des visites, les médecins des deux groupements syndicaux de Valence et de la région font connaître que le prix moyen de la visite est fixé à 15 francs. Par prix moyen, il faut entendre que, comme par le passé, il sera tenu compte de la situation des ménages ouvriers modestes et des familles nombreuses.

Pour les visites en dehors de l'agglomération, l'indemnité de déplacement est fixée à 4 francs par kilomètre parcouru à l'aller seulement.

Un décret a autorisé la création d'un hôpital-hospice dans la commune de Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie).

A la dernière session du conseil supérieur de l'Office national des pupilles de la nation, le 17 décembre, le docteur Jules Renault, de l'Académie de médecine, a appelé l'attention de l'assemblée sur l'ouverture de l'établissement d'héliothérapie en altitude que la Fédération des pupilles de l'école publique (orphelins et victimes de la guerre), présidée par M. Léon Bourgeois, a fait construire à Odeille (Pyrénées-Orientales), pour la cure des tuberculoses chirurgicales.

Dans la salle César Franck, trop petite pour contenir les nombreux « amis du Conservatoire », M. le docteur Georges Canuyt, directeur de la clinique oto-rhino-laryngologique de la Faculté de médecine de Strasbourg, a fait devant une assistance particulièrement brillante, où l'élément féminin dominait, une captivante et très instructive conférence sur : « la voix chantée et le mécanisme vocal normal ».

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT ; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81

Nous lisons dans un journal local : « ENTRECHAUX. — *Soirée récréative*. — Le réputé docteur Lenoir, dans ses prestidigitations et suggestions par la pensée, nous gratifiait, vendredi, d'une soirée très instructive suivie avec beaucoup d'intérêt par un nombreux public, au café Gamet. Nous remercions le docteur Lenoir du geste généreux qu'il a eu en versant entre les mains de M. Evssartel, instituteur, la somme de 14 francs, produit d'une quête au profit du Sou des écoles. »

M. le docteur Ygonnet, d'Avignon, a fait vendredi soir, à l'A. E. O. une très intéressante conférence sur l'hygiène de l'alimentation. Avec une grande facilité d'évolution, dans une langue claire et correcte, le docteur Ygonnet nous a fait connaître les merveilleux résultats obtenus en Hollande et en Danemark, par l'application des lois d'hygiène aussi importantes pour ces pays que nombre de lois politiques et dont il a pu se rendre compte au cours de son récent voyage officiel dans ces régions.

Du 8 au 13 février, une Semaine de l'Infirmière visiteuse sera organisée à Bruxelles. Elle s'ouvrira par une séance au Palais des Académies et apprendra au public qui le connaît peu ce qu'est le rôle de l'infirmière-visiteuse dans la société.

Mercredi, à l'hôpital Brugmann, de Bruxelles, le docteur Maffei a, dans une causerie faite à des délégations de diverses ligues contre la maladie, expliqué ce qu'est ce rôle de l'infirmière dans l'hôpital.

La répartition dans les services hospitaliers de MM. les élèves internes et externes en médecine pour l'année 1925, a eu lieu pour MM. les élèves internes le lundi 9 février, et aura lieu pour MM. les élèves externes, les samedi 14 février, lundi 16, mercredi 18 et vendredi 20.

Y aura-t-il une chaire de puériculture à la Faculté de Paris ?

La Chambre des Députés en a voté la création mais la Faculté la déclare inutile

On nous communique la note suivante :

« La question de la chaire nouvelle de puériculture créée pour M. Weill-Hallé à la Faculté de médecine de Paris, se présente de la façon suivante :

» M. le ministre de l'Instruction publique, membre d'un gouvernement que l'autorité dictatoriale n'effraie pas (il l'a montré dans de nombreuses circonstances que nous ne voulons pas rappeler, et dès son accession au pouvoir), créa, d'autorité, pour en faire profiter à M. Weill-Hallé, une chaire de puériculture à la Faculté de médecine. Or, l'usage, consacré par de longues années, est que, en pareil cas, on consulte le Conseil de la Faculté, sur l'opportunité de ce genre de créations.



Photo *Informateur Médical*

M. François ALBERT

Ministre de l'Instruction publique

» Il est assez normal de demander un tel avis : si cet usage n'était pas respecté, chaque nouveau ministre pourrait, afin de pourvoir ses amis politiques, créer des chaires de spécialités dans toutes les facultés de France, et l'enseignement supérieur deviendrait une manière de prébende politique, ce qui serait intolérable...

» Le Conseil de la Faculté de médecine s'émut d'une atteinte aussi directe portée à ses prérogatives les plus respectables et se réunit, en séance plénière, pour rédiger à l'adresse de M. le ministre de l'Instruction publique une note protestant d'une part contre le procédé dont il était victime, et d'autre part contre la création même de la nouvelle chaire de puériculture, absolument inutile, puisque l'enseignement de la puériculture est déjà assuré à la Faculté de médecine de Paris :

» 1° Par la chaire d'hygiène et clinique de la première enfance puériculture depuis la naissance jusqu'à l'âge de 4 à 5 ans) ;

» 2° Par la chaire d'obstétrique (puériculture prénatale, soins à l'enfant et à la mère depuis l'époque de la conception jusqu'à la naissance) ;

» 3° Par la chaire des maladies des enfants ;

» 4° Par la chaire d'hygiène qui comprend l'enseignement de l'hygiène de la première enfance ;

» Et enfin par l'Ecole de puériculture de la Faculté.

» Cette protestation, rédigée et signée par les membres du Conseil de la Faculté, fut transmise à M. le ministre de l'Instruction publique par la voie hiérarchique

» M. François-Albert refusa de la recevoir, alléguant que le Conseil n'avait aucun avis à lui donner, puisqu'il ne lui en demandait pas.

» C'est alors que le Conseil de la Faculté de médecine, estimant que, dans l'état actuel de nos finances, son devoir était de dénoncer une dépense absolument inutile, et d'éclairer le législateur sur la mesure qu'on lui demanderait de voter, se réunit officieusement et rédigea la note qu'il fit remettre aux parlementaires.

» Dans l'occurence, les membres du Conseil de la Faculté de médecine ont agi en bons citoyens. De plus, ils ont estimé, et tous les Français de bonne foi l'estimeront comme eux, que les chaires de facultés ne sauraient être considérées comme une monnaie destinée à rémunérer des services rendus.

» M. Weill-Hallé a rendu à la puériculture des services incontestables et incontestés, mais il y a d'autres moyens, pour le gouvernement, de lui en manifester sa reconnaissance... et des moyens moins onéreux pour le contribuable. »

Une note semblable a été distribuée aux membres du Parlement. On ne sait par quels soins et on ignore sur quels fonds elle a été imprimée.

On dit que le bénéficiaire de la chaire nouvelle serait un ami de M. Blum, homme politique influent, et que le vote des crédits nécessaires à cet enseignement de la puériculture aurait été facilité par M. le Professeur Pinard, doyen d'âge de la Chambre, membre du Cartel des Gauches et apôtre de la puériculture.

Tout cela est vraisemblable et peut servir à l'explication de cette initiative imprévue prise par la Chambre des Députés.

Il faudrait, dit-on, démentir les bruits qui voudraient faire croire à une tension ou pour le moins à des divergences de vues entre M. François-Albert, ministre de l'Instruction Publique et la Faculté de Paris. Parfait, mais on ne voudrait voir aucun rapport, même éloigné, entre le retard apporté à la nomination de M. Terrien, élu par le Conseil de la Faculté, contre M. Morax, gendre de M. Pinard, et l'effervescence des membres de la Faculté contre la création d'une chaire de puériculture.

Ce qui étonne, en réalité, c'est le ton et le mode de la protestation, élevée par la Faculté, jalouse de ses prérogatives sans doute, mais non forte de son droit.

On ne comprend pas bien, en outre, les raisons qui ont fait adopter la distribution de libelles anonymes. Ce mode d'action ne saurait être à l'honneur de ceux qui l'ont employé. Nous sommes certain que les professeurs de la Faculté le répudient. Mais on aimerait la leur entendre dire.

Ajoutons, pour terminer, que l'Histoire, où les sages puisent leurs leçons, démontre que le difficile pour un professeur n'est pas de monter dans une chaire, mais de pouvoir y parler.

J. Crinon.

L'INFORMATEUR MÉDICAL

est devenu hebdomadaire

En mars 1914, nous avons fondé un journal médical très illustré qui s'appelait : l'Information Médicale *et qui paraissait chaque semaine. Nous ne pûmes, après les hostilités, reprendre la publication de cette Revue dont l'originalité de présentation avait été remarquée parce que le titre en avait été, cependant, choisi par une firme pharmaceutique pour en faire le titre de son prospectus périodique.*

En 1922, malgré les difficultés de l'heure (augmentation du prix du papier, des tarifs d'imprimerie, de gravure, etc...) nous tentâmes de reprendre notre œuvre et l'Informateur Médical *parut. Son succès fut réel puisqu'il put vivre. Pour atteindre complètement notre but, nous avons décidé de rendre à* l'Informateur Médical *la périodicité hebdomadaire qu'avait avant la guerre* l'Information Médicale.

Faire paraître chaque semaine un journal aussi abondamment illustré et qui demeure vivant malgré le sérieux des informations, constitue un programme dont la réalisation apparaît à beaucoup comme une preuve de témérité. Ce serait aussi notre opinion si nous ne comptions sur l'indulgence et l'appui de tous.

Nous ne sommes à la solde d'aucun clan, d'aucune firme, nous ne comptons pour réussir que sur notre bonne volonté et sur la compétence acquise par 25 ans de journalisme professionnel passés comme Rédacteur aux plus grands Quotidiens de Paris et à la Direction de plusieurs Revues. Nos Confrères qui sont individualistes par tempérament aimeront cette tentative et voudront l'aider.

J. C.

P. S. — Jusqu'au 15 mars, l'abonnement pour un an à l'Informateur Médical Hebdomadaire *restera au prix de 12 francs.*

Les grands Laboratoires français - Les Laboratoires P. LONGUET, 34, rue Sedaine, Paris



LES PHOTOGRAPHIES CI-DESSUS ONT ÉTÉ PRISES DANS LES LABORATOIRES P. LONGUET, A PARIS. ELLES MONTRENT LA FABRICATION DES PILULES DU Dr DEBOUZY. REMARQUEZ EN HAUT ET A GAUCHE, UNE VÉSICULE BILIAIRE A SON ARRIVÉE DES ABATTOIRS. AU-DESSOUS, LA PRÉPARATION DE L'EXTRAIT BILIAIRE DANS LE VIDE ET LA FABRICATION DES PILULES.

OPOTHERAPIE BILIAIRE - PILULES du Dr DEBOUZY

Les **Pilules du Dr DEBOUZY** représentent le médicament type de l'Opothérapie biliaire. — Elles permettent d'assurer l'intégrité et l'équilibre de la Fonction biliaire.

Indications : **Insuffisance hépatique – Toutes affections hépatiques – Entéro-Colite**

Pilules de 0 gr. 30, (Extrait total de Bile sélectionnée) : 4 à 8 par jour aux repas

NORD MEDICAL

Le prochain banquet du « Nord Médical » aura lieu le 19 février, à 7 heures 45, au Club de la Renaissance Française, 12, rue de Poitiers (derrière la gare d'Orsay). Son prix sera de 27 fr. 50, service compris.

Cette réunion tiendra lieu d'assemblée générale, avec, comme ordre du jour, le renouvellement du bureau.

Le docteur Richez, 46, rue Blanche (9e), reçoit les adhésions.

Pour éviter les accidents graves des ponctions exploratrices

A propos d'observations de syncopes et de morts subites consécutives à des ponctions exploratrices de plèvre ou d'abcès ou lombaires, M. Chauffard rappelle, à la Société Médicale des Hôpitaux, qu'il a pour règle absolue de ne jamais pratiquer une ponction des téguments en vue d'une exploration sans la faire précéder d'une injection stimulante : huile camphrée, strychnine, etc.

Election à l'académie de médecine

MM. les professeurs Vialleton, de Montpellier, et Barthe, de Bordeaux, viennent d'être élus correspondants nationaux de l'Académie de médecine, dans la 4e division.

Le Kala-Azar infantile sur les côtes méditerranéennes

MM. d'Œlsnitz, Daumas, Liotard et Puech (de Nice) ont communiqué à la Médicale des Hôpitaux quatre cas nouveaux de Kala-Azar infantile autochtone.

Les manifestations cliniques étaient : parfois début par entérite, amaigrissement progressif, anémie, rate dépassant l'ombilic, température élevée. Le diagnostic est confirmé par la constatation des corpuscules de Leishman-Donovan dans la pulpe splénique recueillie par ponction capillaire.

Le traitement par l'émétique de soude en injection intra-veineuse a donné d'excellents résultats.

Des lunettes pour les malades atteints de ptosis

MM. Sicard et Haguenau ont présenté à la Société de Neurologie une malade atteinte de ptosis double, à qui ils ont fait faire, avec M. Poulard, une paire de lunettes munies d'un système à ressort qui vient de chaque côté buter sur la paupière supérieure et remplacer les releveurs. Cet appareil, parfaitement toléré, permet à la malade de vaquer à toutes ses occupations sans position anormale de sa tête.

TRAFIC DE COCAINE AU MAROC

La sûreté de Casablanca a opéré une descente chez des trafiquants de cocaïne. Elle a découvert plusieurs flacons de drogue, et arrêté trois individus : le boxeur Mercier, le cafetier Company et le courtier Cohen. Leur trafic durait depuis de longs mois.

A la Société de Neurologie

M. Patrick, de Chicago, avant de quitter la France, a remis à la Société de Neurologie une somme de 10.000 francs pour en faire l'usage qu'il lui plaira de décider.

M. Magalhaes-Lemos, neurologiste portugais, a fait don à la même société de 2.000 francs pour le centenaire de Charcot.

Le comité d'organisation du centenaire a déjà reçu 18.000 francs de dons et souscriptions diverses.

Un médecin condamné pour escroquerie

Le docteur en médecine Meridy Mohamed ben Toub, 42 ans, originaire de Constantine, demeurant à Béziers, a été traduit devant la correctionnelle pour défaut d'enregistrement de diplôme, emploi de sérum non autorisé par le gouvernement et escroqueries. Il a été condamné à 8 mois de prison et 100 francs d'amende.

PETITES NOUVELLES

Un certain nombre d'officiers du corps de santé, ceux notamment appartenant à l'armée active, ont fait connaître qu'il leur était difficile d'envoyer leur adhésion au IIIe Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, alors qu'ils ignoraient encore s'ils pourraient se rendre libres à la date indiquée.

Pour répondre à ces préoccupations, il a été décidé que les adhésions au Congrès seraient reçues jusqu'au 10 avril.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Berck (Pas-de-Calais). Le traitement alloué est fixé à 3.000 fr. par an.

Est nommé membre du conseil de perfectionnement de l'office national d'hygiène sociale, M. le docteur Biré, président de l'Association amicale de l'inspection de l'assistance publique de France.

Errata au « Journal Officiel » du 22 janvier 1925, arrêté nommant les membres du conseil de perfectionnement de l'office national d'hygiène sociale, article 1er, ajouter à la liste des membres de droit : « Le président de l'association générale des médecins de France ».

Une jeune femme acrobate, Germaine Joannes et ses deux complices ont été arrêtés à la sortie de la villa du docteur Bidon, à Chaville, qu'ils venaient de dévaliser.

M. Fruhinsholz, professeur à la Faculté de *Médecine de Nancy, a traité le samedi 24 janvier 1925, dans le Grand Amphithéâtre de* l'Institut anatomique de la Faculté le sujet suivant : « Les petits séparés ».

Le parquet de Chalon a ordonné l'arrestation du docteur T..., âgé de soixante-quinze ans, qui exerçait la médecine depuis trente-huit ans à Buxy, et qui est accusé de manœuvres abortives.

La famille déclare que, depuis quelque temps, le docteur donnait des signes de dérangement cérébral.

Aux élections qui viennent d'avoir lieu en Loir-et-Cher, ont obtenu :

Dr Legros, ancien député, candidat de concentration républicaine, 29.497 voix. Elu.

Dr Dauge, candidat du Cartel des gauches, 25.41?.

Sont nommés officiers de l'Instruction Publique, MM. :

Le docteur Robin (Georges-Gaston), professeur à l'école dentaire de Paris, à Asnières (Seine).

Le docteur Lafon (Charles-Paulin-Marie), délégué cantonal à Saint-Georges-de-Luzençon (Aveyron).

Le docteur Nicolas (Joseph-Etienne), délégué cantonal à Sainte-Affrique (Aveyron).

L'assemblée générale du Syndicat des Médecins Directeurs de Maisons de Santé privées de France vient de déterminer la conduite à tenir au point de vue fiscal des Maisons de santé :

1° **Impôts cédulaires.** — Il y a lieu de déclarer les bénéfices de la clinique ou de la maison de santé sous la cédule des bénéfices des professions non commerciales, tout entières.

2° **Taxe sur le chiffre d'affaires.** — Les médecins traitant leurs malades dans une maison de santé ou une clinique ne faisant de fournitures domestiques que pour parvenir à la guérison de leurs clients n'accomplissent en aucune manière des actes relevant d'une profession commerciale. Il y a donc lieu de refuser de faire aucune déclaration.

Il y a lieu, également, de ne se faire inscrire ni au registre du commerce, ni sur les listes électorales aux chambres de commerce et des tribunaux de commerce, et de refuser de payer la taxe des chambres de commerce.

La lutte contre les épidémies

Le conseil supérieur d'hygiène publique de France vient d'entendre une communication du Dr Rajchman, directeur médical du bureau d'hygiène de la Société des Nations, sur les activités de la Société des Nations en matière de protection de la santé publique, notamment en ce qui concerne la lutte internationale contre les maladies épidémiques. Le professeur Léon Bernard avait tenu à présenter le Dr Rajchman et à indiquer comment la Société des Nations était arrivée à constituer son organisation actuelle, en matière d'hygiène internationale, qui comporte d'importantes subdivisions. Le Dr Roux, président du conseil supérieur d'hygiène publique de France, a chaleureusement remercié le Dr Rajchman et le professeur Léon Bernard de leur très intéressante communication.

Le successeur du Professeur Lapersonne à la chaire d'ophtalmologie de Paris

Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris, dans sa séance du jeudi 15 janvier, a présenté en première ligne pour la chaire d'ophtalmologie, M. le Dr Félix Terrien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, par 26 voix contre 15 à M. le Dr Morax et, en deuxième ligne, M. le Dr Velter, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, par 28 voix contre 9 à M. le Dr Morax.

A STRASBOURG

Un candidat à l'agrégation de médecine a été pris en flagrant délit de fraude au cours de l'examen écrit de l'agrégation à la clinique infantile de Strasbourg

Voici comment les faits se seraient passés, selon notre grand confrère les **Dernières nouvelles de Strasbourg :**

Un concours d'agrégation, dit notre confrère, réunisait une demi-douzaine de candidats. Parmi eux se trouvait M. Z..., jeune docteur de 28 ans, originaire du Bas-Rhin.

Il joignait à ses connaissances médicales (il était chef de clinique) celles d'un expert sansfiliste. Aussi, quand approcha le jour de l'épreuve, il installa un poste récepteur et émetteur dans la salle, où devait avoir lieu l'examen. Il fit communiquer les appareils avec la chambre à coucher qu'il occupait dans le bâtiment de la clinique, situé à quelques pas.

Quelques jours avant l'examen, on fut frappé des allures du docteur Z.... Il était nerveux, allait et venait dans sa chambre, retournait à la bibliothèque... On le voyait prendre des mesures et la petite bonne qui le servait ne savait qu'en penser. Mais quelle fut sa stupéfaction quand, deux jours avant l'examen, il lui défendit de pénétrer dans sa chambre. Le docteur ne voulut plus qu'on fît son lit, qu'on balayât sa chambre...

C'était suspect, mais enfin les candidats aux examens sont toujours nerveux et personne ne songea à la filouterie scientifique *qui se préparait.*

Dans la salle de concours, la table, où il devait s'installer, devait lui servir d'antenne. Il fit clouer dessous une planchette de bois de forme carrée, contenant le fil récepteur, fil dissimulé avec une telle habileté que les investigateurs mirent un certain temps à le découvrir.

Le jour de l'examen arrivé, il s'installa à sa place, sûr de lui et ne soupçonnant pas que sa supercherie devait être découverte.

Pendant l'examen, une voix inconnue annonça par téléphone au doyen de la Faculté de médecine que quelque chose d'anormal se passait. Le doyen, accouru, constata simplement la présence d'une jeune doctoresse suisse dans la chambre de Z.... La jeune femme feuilletait des volumes, empruntés la veille à un libraire de la ville. Ils traitaient des questions posées au candidat, mais de là à conclure à une fraude, c'est une pensée qui ne vint pas au vénérable doyen. Et on passa outre...

Que se passait-il entre temps dans la salle du concours ?

Le docteur Z... avait eu en main, comme tous les candidats, l'enveloppe cachetée par les soins du ministre de l'instruction publique et contenant la question.

Un petit poste émetteur de télégraphie, placé dans sa poche, lui permit de transmettre à sa charmante correspondante qui attendait dans la chambre un message terminé par de nombreux points d'interrogation et qui signifiaient : « Viens à mon secours, aide-moi ».

C'est ce qu'on fit à l'autre bout du fil. On téléphona au moyen du poste émetteur les renseignements précis demandés par le candidat. Le docteur Z... avait branché son récepteur sur l'antenne, habilement dissimulée sous la table. Accoudé sur son bras gauche, il portait à la même main (il souffrait, disait-il, d'un panaris) un volumineux pansement qui dissimulait le microphone, et écrivait prestement de la main droite la dissertation.

Sur quoi M. Weiss, doyen de la Faculté de médecine, raya le candidat trop ingénieux du concours. »

Cette information semble faire de cette merveille qu'est la T. S. F. la complice facile d'un candidat ingénieux. Aussi la donnons-nous sous toutes réserves.

Au surplus, à la dernière minute, recevons-nous communication de la rectification suivante envoyée à notre confrère par le candidat :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Ayant lu dans les « Dernières Nouvelles » des 22 et 23 janvier 1925 les articles concernant le concours d'agrégation, j'ai eu le grand regret d'y lire des détails qui sont loin de correspondre à la réalité. Je ne veux pas revenir sur tous ces détails ; je me bornerai à rectifier les faits. Pendant tout le concours, il n'a été constaté : 1° aucune tentative de fraude et 2° aucune présence d'appareil ni sur moi-même, ni dans la salle de concours (voir : téléphone ou microphone dissimulé dans un pansement, manipulateur de télégraphie dans une poche, piles, etc.)

Tout le cas se trouve réduit à la constatation d'un appareil de T. S. F. ordinaire (de réception) dans ma chambre, à la constatation d'une antenne en forme de cadre sous la table de la bibliothèque avec les conducteurs reliant les deux, ce qui constitue un appareil de T. S. F. banal.

La surveillance la plus stricte mise en éveil dès le début du concours n'a observé ni pendant ni après le concours de communications entre la susdite installation et moi-même.

Docteur Zelmter.

Les travaux scientifiques de nos médecins coloniaux

M. Daladier, ministre des colonies, vient de décerner, au titre de l'année 1924, les récompenses qu'il a instituées à son arrivée au ministère, en vue d'encourager les travaux scientifiques parmi les médecins coloniaux. Ces récompenses sont les suivantes :

1° Médaille de vermeil : médecin-major Richet, pour son livre *les Touareg Oullimin-den*, l'histoire la plus complète qui ait été publiée sur les Touareg du Niger.

2° Médaille d'argent : médecin-major Jarland, pour son étude *Au pays de l'étain (Kokin-Yunnam)* ; pharmacien-major Rose, pour son étude sur *la Fabrication et la composition chimique du nuoman*, le condiment favori des Annamites.

3° Médaille de bronze : médecin-major Noël, pour *la Prophylaxie et le traitement de la lèpre dans l'Inde* ; médecin inspecteur Allain et médecin-major Augagneur, pour *la Lutte antivénérienne à Madagascar* ; médecin de l'assistance Sasportas, pour *la Lèpre dans les établissements français de l'Océanie.*

Corps de santé militaire

Le médecin inspecteur général Rouget, président du comité consultatif de santé, inspecteur des services d'hygiène et d'épidémiologie de l'armée, est nommé, tout en conservant ses fonctions actuelles, inspecteur permanent des Ecoles du service de santé militaire.

Une clinique médicale en feu

Dimanche dernier, à 19 h. 30, un commencement d'incendie, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est déclaré à la clinique du docteur Latouche, boulevard Laureau.

Grâce à l'arrivée immédiate des pompiers et au dévouement de plusieurs personnes, environ 25 malades opérés, en traitement à la clinique, furent transportés, quelques-uns dans des maisons voisines, et la plupart à l'hôpital.

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.201

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

VERONIDIA


le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023.

POUR VOTRE SALON D'ATTENTE
Abonnez-vous à
SCIENCES & VOYAGES
Une revue qui contient des illustrations nombreuses et pittoresques, des articles faciles à lire, des relations de voyages
Il n'y a pas de revue qui soit capable d'être plus judicieusement choisie pour être mise entre les mains de votre clientèle, car il n'y en a pas qui soit à même de lui faire passer plus aisément l'attente que vous êtes obligé de lui imposer.
SCIENCES & VOYAGES
paraît chaque semaine sur 24 pages bourrées de textes et d'illustrations
POUR LES DOCTEURS
le Prix de l'abonnement pour un an est de
36 francs au lieu de 40
Abonnez-vous donc à
SCIENCES & VOYAGES
BUREAUX : 3, rue de Rocroy — PARIS

CAPSULES
HOLUROL
A BASE
d'Essence de Cèdre du Maroc, Helmithol et Sulfo-ichtyol
Indications : Blennorragie, Cystite, Pyélite
Bronchite et Maladies infectieuses
Pas de troubles gastriques et rénaux
Emploi : Prendre progressivement 6 à 16 capsules par jour
(Échantillon et Littérature sur Demande)
Laboratoires de PHARMACODYNAMIE
FALVY & REVEL
40, rue des Acacias, 40 — PARIS (17)
R. C. Seine 268-422

OPOTHÉRAPIE
du
DIABÈTE
par la
PANCRÉPATINE
" LALEUF "
CAPSULES GLUTINISÉES
A BASE D'EXTRAIT
SPÉCIAL BIGLANDULAIRE
de
PANCRÉAS
et de
FOIE
De 6 à 12 par 24 heures
au cours des repas
LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (xve)

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150 564

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Il traverse la Grand'Place. A gauche, en retrait, l'église, avec son clocher de bois, s'obstine à ne point crouler. Son délabrement significatif au milieu des maisons environnantes, toutes carrées et solides, bien crépies et bien couvertes, accuse l'esprit anticlérical des habitants.

Aux quatre coins de la place, jouent comme à chat perché avec la pauvre église, le café où ont lieu des conférences socialistes, la mairie, le bureau de tabac et l'école. Celle-ci ne fournit point au docteur l'occasion de s'attendrir : elle ne lui rappelle rien, elle a été construite bien après son départ du pays.

Après la Grand'Place, la Grand'Rue devient commerçante. Pierre défile devant les boutiques du charcutier, du boulanger, de l'horloger et du coiffeur en même temps chapelier et qui répare les fusils. La grande épicerie succède avec son immuable étalage de galoches et de couronnes mortuaires, de vases bleus à fleurs, de bretelles et de verres à pied. Puis, c'est le tour de la boucherie aux portes et volets peints en rouge sang.

Certains de ces commerçants baillent sur le seuil. Il les salue sans s'arrêter. Il n'a rien à leur dire.

A mesure qu'il revoit toutes ces choses, tous ces gens familiers et odieux, il pense : « S'il me fallait jamais retourner vivre ici, je deviendrais fou d'ennui au bout d'une semaine ! Tout plutôt que cela. Déjà, chaque fois que je débarque, j'ai la sensation de gaspiller mon temps aussi bêtement qu'on gâcherait de l'argent en le jetant à l'eau. J'arrive même à regretter les premières années d'enfance écoulées dans ce pays. »

Il se détourne à droite et, abandonnant la Grand'Rue qui va jusqu'au pont dont on aperçoit le dos d'âne, il prend la ruelle de l'Egalité. Là, ce ne sont plus que de vieilles masures coupées d'enclos et de vergers. Il se détourne à nouveau, à gauche cette fois, dans la venelle des Droits-de-l'Homme ; au bout, il s'engage sur la longue passerelle en fer qui traverse la Besserole, assez large en cet endroit.

Un instant, Pierre s'accoude à la balustrade. Il regarde les joncs trembler sous la vitesse du courant. Le lit de la rivière s'encombre de nénuphars et de roseaux. L'agent voyer ne peut obtenir des paysans riverains qu'ils « faucardent » les herbes ; las de batailler il se contente de leur répéter : « Vous verrez, la Besserole ne sera bientôt plus un cours d'eau mais une prairie. On y mettra les vaches paitre. »

Le docteur s'intéresse au manège des poissons. Une grosse perche sort lentement de dessous une « houle ». Elle provoque la fuite générale du fretin. Maintenant le regard de Pierre remonte le courant. Il s'arrête au petit lavoir, à trois cents mètres de là environ. Juste derrière se trouve la maison paternelle, cachée par un pli de terrain et par les saules.

Pensif, longtemps, il contemple ce point. Le bruit que fait sur les planches une bonne femme en passant avec sa brouette chargée de linge, l'arrache à sa méditation. Il franchit la passerelle et s'engage à droite sur la levée rocailleuse qui longe la Besserole. Maintenant, il est en pleine campagne, le site se modifie tout à son avantage.

Pittoresquement encadrée de longs « peuples », dont les troncs et les racines la consolident et dont les branches l'été lui forment un dais de verdure, la Levée sinue selon les caprices du fleuve et ses bords.

En face, l'autre rive, charmante d'arrangement, de couleur et de ligne, semble un parc anglais ; derrière sa masse encore clairsemée des feuillages nouveaux se dessine l'arête d'une colline stérile et brune. Du côté du docteur, mille plantes verdoient, les blés au ton de jade portent déjà l'épi et les petits pêchers en plein vent, enrubannés de fleurettes mauves, attirent le vol des papillons jaune soufre.

Indifférent aux charmes bucoliques du printemps, l'œil plutôt hostile à cette renaissance des rameaux et des fleurs, Pierre ralentit le pas à mesure qu'il avance. A un détour, apparaissent quelques misérables chaumières, accroupies en contre-bas, et dont les toits atteignent à peine le niveau de la digue. A cet endroit, une sente coupe la jetée et descend au lavoir qu'on voyait de la passerelle. Le docteur arrive alors à la porte-barrière d'une espèce de grosse ferme.

Un spectacle peu banal s'offre à lui. Dans la cour intérieure, devant la maison, une vieille campagnarde, assise sur une chaise dépaillée s'applique à recoudre des étoiles d'argent sur la robe rouge d'un grand gaillard qui se dresse, les bras étendus, en épouvantail à moineaux.

Le paysan, ou plutôt le vendeur d'orviétan — il en a sur lui la défroque classique, — se lasse de ce rôle de mannequin. Il grogne : — Ne bouge point ou sans ça je te piquerai les côtes. — Eh ! grouille-toi la mère.

(**A suivre.**)

RHUMATISMES -:- TUBERCULOSE

IODASEPTINE CORTIAL

Lab. CORTIAL, 102, rue Béranger, PARIS (3e ar.)

Prix de la Société Médicale des Hôpitaux de Paris

1er prix Gingeot (1.500 francs), triennal. — Sur un sujet de la pathologie du foie.

Le conseil d'administration détermine le sujet ; les mémoires manuscrits ou imprimés, doivent être déposés sur le bureau de la Société, 12, rue de Seine, le premier vendredi de novembre de l'année de l'échéance du prix.

Après examen des mémoires par le conseil d'administration, le prix est attribué à la fin de décembre.

2e prix Paul Le Gendre (3.000 francs), triennal.

Le prix Paul Le Gendre est attribué par la Société, sur le rapport d'une commission composée du bureau de la Société (président, vice-président, secrétaire général, trésorier, les secrétaires des séances), de deux anciens présidents, d'un membre militaire, à l'auteur ou aux auteurs de livres parus dans les années précédentes ou d'un mémoire sur une question mise au concours, relativement soit à la formation morale, soit au rôle social du médecin dans la pratique civile, hospitalière ou militaire, soit à l'histoire de la profession médicale.

Par exception, si aucun travail ne paraissait mériter le prix, les arrérages pourraient être attribués à une œuvre médicale d'assistance, comme la Maison du médecin, la Caisse pour les veuves et orphelins de l'Association générale des médecins de France.

Concours pour l'emploi de médecin des asiles de la Seine

Un concours pour la nomination à deux emplois de médecin chef de service des Asiles publics d'aliénés de la Seine s'ouvrira à la préfecture de la Seine, à Paris, le lundi 16 mars 1925.

Sont admis à prendre part au concours les seuls médecins du cadre des asiles publics d'aliénés ayant, au moment de leur inscription, moins de 55 ans et plus de 5 ans effectifs de service.

Les inscriptions seront reçues à la préfecture de la Seine (bureau des établissements départementaux d'assistance, annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau), de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., du 9 au 21 février 1925.

Le règlement du concours fait l'objet d'un décret en date du 25 novembre 1924, inséré au « Journal Officiel » du 3 décembre suivant.

Le prochain Congrès de médecine légale de langue française aura lieu à Lille

Ce Congrès aura lieu à Lille, sous la présidence de M. Leclerq (de Lille), les 25, 26 et 27 mai 1925.

Vice-présidents : M. Dewez (de Mons, Belgique), et le professeur Raviart (de Lille).

Questions mises à l'ordre du jour :

1° La mort par inhibition, rapporteurs : professeurs agrégés Duvoir et Ch. Richet fils (de Paris) ;

2° Tumeurs malignes et traumatismes, rapporteurs : MM. Cordonnier et Muller (de Lille).

3° La criminalité des blessés du crâne. Responsabilité pénale et assistance pénitentiaire, rapporteur : M. le professeur agrégé Porot (d'Alger).

Composition du Conseil d'administration de l'Office national d'hygiène sociale

MM. Le Boau, conseiller d'Etat, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques : le docteur Jules Renault, conseiller technique sanitaire du ministère ; le professeur Léon Bernard, conseiller technique sanitaire du ministère ; le docteur Roux, désigné par l'Institut Pasteur ; le docteur Achard, désigné par l'académie de médecine ; le docteur Teyssier, désigné par la faculté de médecine de Paris ; le docteur Calmette, désigné par le conseil supérieur d'hygiène publique de France ; Mme C. André, vice-présidente de la ligue nationale contre le péril vénérien ; MM. Honnorat, vice-président de la commission permanente de préservation contre la tuberculose ; le professeur Pinard, président de la commission de prophylaxie des maladies vénériennes.

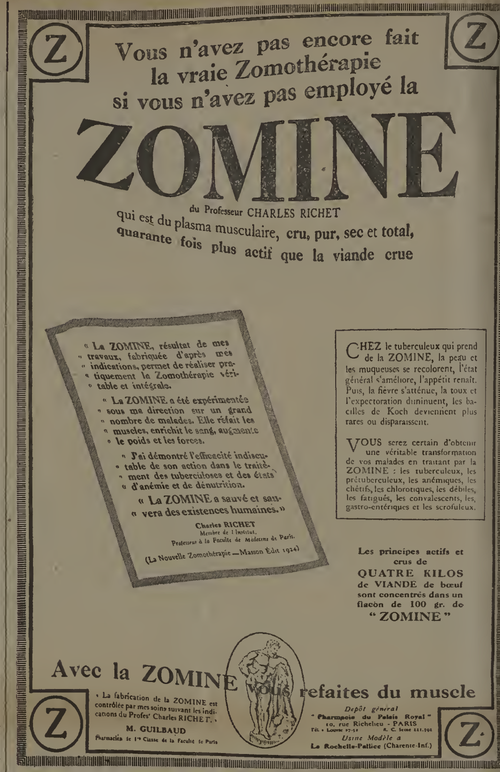
Le prochain Congrès des Sociétés savantes aura lieu en avril

Le Congrès des Sociétés savantes tiendra sa session annuelle du 14 au 17 avril 1925, à Paris, à la Sorbonne.

Le texte des communications doit être adressé, avec un résumé succinct, avant le 10 février, au ministère de l'Instruction publique, 2e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur.

Le professeur Achard se tient à la disposition des auteurs de communications pour leur fournir des renseignements en ce qui concerne la participation au Congrès pour les questions d'ordre médical.

Des communications sont annoncées sur la vaccination antituberculeuse du nouveau-né, sur la vaccination antidiphtérique, sur les applications de la radiographie et de la cinématographie à la clinique, sur l'insuline.







R. C. Cosne 263

SANATORIUM DE LA

MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT

des AFFECTIONS NERVEUSES

des PSYCHOPATHIES

et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément



RECONSTITUANT

Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique

Le Plus Rationnel

LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA

10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE

Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.

TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE

En cachets seulement

R. C. Seine N° 148 044.

UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul. St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394



Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales

REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés

Régularise les fonctions intestinales & rénales

Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.

R. C. Paris N° 102.060.

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS

R. C. Paris N° 102.060.

CONSTIPATION HABITUELLE
Affections du Foie
Atonie du Tube digestif

SPÉCIFIQUE CASCARINE LEPRINCE de la CONSTIPATION

CASCARINE $C^{12}H^{10}O^5$
$C^{12}H^{10}O^5$ **LEPRINCE**

Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement des Causes de la Constipation.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine N° 7.164.

les Produits
INNOXA
reposent l'épiderme

R. C. Seine N° 2.514



Petites Doses 15 gouttes par jour
Doses Moyennes 30 gouttes par jour

COMPLEXE TONICARDIAQUE
Association Digitaline-Ouabaïne

DIGIBAÏNE
NOM DÉPOSÉ

Échantillons Littérature

LABORATOIRES DEGLAUDE
6 Rue d'Assas
PARIS VIe

ANTISEPTIQUE —
— DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents

LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)

R. C. Seine n° 185.284



De Trouette-Perret

l' **Aphloïne** Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux	la **Nisaméline** (Guaco) *Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies*	la **Papaïne** *Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques*

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Échantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

MALADIES DU FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
Dose : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

R. C. Paris N° 49.404.

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS**, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE

LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd

MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"

Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — **HUBAC, Pharmacien**
R. C. 45.066

LA **CITROSODINE**

Calme IMMEDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

A la Demande de nombreux Praticiens

LES LABORATOIRES INOTYOL

Viennent de créer Deux Nouvelles Présentations :

LES OVULES A L'INOTYOL

ET LES

SUPPOSITOIRES A L'INOTYOL

La formule et la fabrication de ces nouvelles Spécialités ont été étudiées avec le même soin qui a assuré l'éclatant succès de la

FORMULE A L'INOTYOL



INOTYOL

du Dr DEBAT



Le Gérant : Dr CRINON.   Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 69 — 22 FÉVRIER 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LA FABRICATION DU CATGUT



Une initiative très curieuse vient d'être prise par l'administration d'un hôpital de Londres à l'instigation des chirurgiens de cet établissement. On a organisé dans une annexe de cet hôpital une installation qui permet la préparation du catgut nécessaire aux chirurgiens. Remarquez spécialement la photo en bas et à droite qui montre de quelle façon les fils de catgut sont immergés dans les cuves de solution stérilisante. Par ce procédé le catgut est, dans toute sa longueur, en contact avec cette solution, les résultats obtenus à l'aide de cette technique originale auraient donné toute satisfaction aux chirurgiens.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

L'origine hématogène de l'élimination urinaire du " bacillus coli communis "

M. H. Vincent a déclaré que la multiplication continue du *B. Coli* dans l'intestin de l'homme ne lui confère pas, apparemment, l'immunité contre ce microbe. La fréquence des Colibacilloses autogènes et parfois leur gravité, celles de la pyélonéphrite et de la Colibacillurie, en apportent la preuve.



M. LE PROFESSEUR VINCENT
MEMBRE DE L'INSTITUT

L'origine même et le mode d'élimination du *B. Coli* par l'urine peuvent être étudiés par l'inoculation de cultures dans la veine marginale du lapin. Celui-ci étant immobilisé en position dorsale et cathétérisé aseptiquement à l'aide d'une sonde à demeure, on constate que le *B. Coli* apparaît dans l'urine à partir de la troisième heure, en moyenne, et que sa fréquence augmente sensiblement et progressivement à partir de la sixième heure jusqu'à la mort. Il y a donc une période de latence pendant laquelle le rein ne laisse filtrer aucun microbe.

Ce passage microbien est-il passif ou bien est-il précédé et déterminé par la lésion anatomique du tissu rénal, et en quel point ?

C'est à cette question que M. le professeu Henri Vincent a répondu dans une communication faite à la dernière séance de l'Académie des Sciences.

L'étude d'un cas de Colibacillose humaine, ayant entraîné la mort, a permis d'étudier dans le rein, le processus d'élimination du *B. Coli*. On a constaté, en effet, le passage des bacilles dans la cavité capsulaire des glomérules de Malpighi ; l'artériole était altérée, disloquée par l'infection. Les colibacilles ayant fait effraction étaient retrouvés en très grande abondance dans les canalicules urinifères et spécialement dans les tubes collecteurs où ils formaient des amas énormes.

L'origine hématogène du *B. Coli* dans les infections urinaires autogènes est donc démontrée à la fois par l'expérimentation et par l'étude microscopique des lésions que détermine ce microbe.

La disposition anatomique des artères rénales, toutes terminales, et celle de l'artériole glomérulaire plicaturée, dans laquelle le sang circulant éprouve un ralentissement physiologique qui facilite la filtration urinaire, expliquent peut-être l'arrêt, dans le glomérule, des microbes apportés par le sang.

Lorsque la phase initiale d'infection du sang est guérie et que le microbe en a disparu, le sang renferme en grande proportion l'anticorps spécifique (ou sensibilisatrice) grâce auquel il se défend contre le B. Coli. Mais la recherche expérimentale du même anticorps défensif dans l'urine est négative. Elle révèle *qu'il est arrêté par le filtre rénal*. C'est pourquoi le bacille se conserve dans l'urine qui lui sert de bouillon nutritif et *c'est pourquoi, aussi, la* VACCINOTHÉRAPIE *n'amène pas, le plus souvent, la guérison des malades*.

La Médecine au Palais

Le pourvoi en cassation du professeur Soubeiran

La chambre criminelle de la Cour de cassation vient d'examiner le pourvoi formé par le docteur Soubeiran, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et praticien très réputé, contre un arrêt de la Cour d'assises de l'Hérault, statuant au civil, en date du 21 juillet 1924.

On se rappelle que le professeur Soubeiran, traduit devant le jury de l'Hérault sous inculpation de détournements d'œuvres d'art appartenant à la collection de Mme Matet, et acquitté sur la plaidoirie du bâtonnier Henri-Robert, fut condamné ensuite envers la partie civile, à 5.000 fr. de dommages-intérêts, solidairement avec un sieur Bonnet, contre qui avait été prononcée une peine d'emprisonnement pour vol.

Deux moyens étaient présentés par M[e] Bressolles à l'appui du pourvoi du docteur Soubeiran.

La Cour d'assises aurait d'abord, en violation des articles 1382 (responsabilité de droit commun), et 1351 (autorité de la chose jugée) du Code civil, et malgré un verdict négatif, déclaré à tort le demandeur civilement responsable en relevant contre lui des faits « exclusifs de toute bonne foi », notamment une « collaboration étroite avec Bonnet », alors que la preuve nécessaire de sa mauvaise foi n'était pas administrée, et que les motifs de l'arrêt n'auraient justifié qu'une condamnation pour recel.

En second lieu, la Cour aurait violé les articles : 1382 précité, 1, 2 et 3 du Code d'instruction criminelle, en rendant le docteur Soubeiran solidairement responsable avec Bonnet des ventes faites par celui-ci à un antiquaire de Nîmes, et de la non-récupération des objets volés autres que ceux que le docteur avait achetés à Bonnet. La Cour aurait ainsi tenu compte, pour condamner le demandeur, à raison du préjudice matériel et moral causé à Mme Matet, de faits auxquels Soubeiran était resté étranger.

Ce second moyen, plus délicat que le premier, a retenu particulièrement l'attention de la Cour, et du ministère public.

Au nom de Mme Matet, partie civile, M[e] Souriac s'est efforcé de détruire l'argumentation de son confrère, qualifiée de « saisissante » par M. l'avocat général Mornet, et il y est parvenu, car la Cour, conformément à l'avis de M. le conseiller rapporteur Peyssonié, et aux conclusions du ministère public, a rejeté le pourvoi en déclarant établie la responsabilité du docteur Soubeiran.

Un souvenir du Docteur Bovary à l'Académie de médecine

M. le docteur Liot, préparateur à l'Institut de vaccine, a transmis à l'Académie pour ses collections, de la part de M. Poussier, pharmacien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, un exemplaire de la photographie de la « Tête phrénologique du cabinet de Bovary ».

Le buste vient du cabinet de Delamar-Bovary et fut rapporté à Rouen par sa fille, nommée Berthe par Flaubert.



LE BUSTE PHRÉNOLOGIQUE DU CABINET
DU D[r] BOVARY

Cette fille se maria avec un pharmacien nommé Lefebvre, établi rue du Sacre, à Rouen, officine aujourd'hui disparue. A la mort de son mari, Mme Lefebvre, procédant à l'enlèvement de son mobilier, trouva sur la corniche d'un buffet le buste en question, tout couvert de poussière ; elle allait le jeter à la porte quand l'élève Fiquet le lui demanda pour le conserver sur sa table d'étudiant. Fiquet devint pharmacien à Pavilly où il résida vingt-cinq ans, puis se retira à Yvetot où il avait emporté cette petite pièce historique.

En 1921, M. Fiquet remit le buste à M. Poussier qui en a fait don au Musée d'Histoire de Médecine de Rouen installé à l'Hôtel-Dieu.

A BORDEAUX

La Mort du D[r] Gaston LALANNE

Le docteur Lalanne, médecin-directeur de la Maison de Santé de Castel-d'Andorte, au Bouscat (près Bordeaux), vient de décéder. Avec lui disparaît une belle figure médicale et un savant dont le nom restera attaché aux découvertes préhistoriques de notre sol.

Il était né à Talais (Gironde), en 1862. Une fois ses études classiques finies, attiré par l'archéologie, il fut élève de Cartailhac, à Toulouse. Il passa sa thèse de doctorat ès sciences à la Faculté de Médecine de Paris en 1890. De retour à Bordeaux, il fit ses études médicales, en partie comme interne du professeur Régis à la Maison de Castel-d'Andorte, dirigée par le docteur Desmaisons, auquel il succéda par la suite. Il passa sa thèse inaugurale en 1896. Cet important travail : « Les persécutés mélancoliques », dont les conclusions sont toujours classiques a obtenu la mention honorable de la Société Médico-Psychologique de Paris. Nombreux sont en médecine mentale ses autres travaux : citons seulement : Sur l'origine onirique de certains délires dans la paralysie générale (en collaboration avec le docteur Régis) ; Des états anxieux dans les maladies mentales (rapport au Congrès des aliénistes et neurologistes de Grenoble).



LE D[r] LALANNE

La psychiatrie ne retenait pas seule son activité ; l'archéologie et l'histoire naturelle l'attiraient toujours et il leur donna tous les instants qu'il aurait pu consacrer au repos. Ceux qui ont visité le Castel connaissent le riche musée de préhistoire qu'il y avait constitué, puisant dans ses voyages et surtout dans les fouilles qu'il faisait exécuter dans le Bas-Médoc, aux Eysies et à Laussel. C'est dans ces derniers « abris sous roche » qu'il exhuma les précieuses sculptures préhistoriques et les « Frises du Cap Blanc », dont il fit don à l'État. C'est également là qu'il mit à jour cette « Vénus Moustérienne » qu'il montrait avec fierté et celle qui lui fut soustraite indélicatement et envoyée au Musée préhistorique de Berlin. L'intérêt de ces découvertes et les travaux dont ils furent, de sa part, l'occasion, le plaçaient au premier rang des archéologues français.

Lalanne avait un grand attachement pour l'histoire naturelle. Ses serres peuplées d'une variété considérable d'orchidées étaient bien connues des amateurs et des naturalistes. C'est là qu'il était agréable de le rencontrer et de voir avec quelle joie, il assistait à l'épanouissement attendu de la belle fleur d'un hybride créé par lui. Mais ce n'était pas seulement à ces raretés qu'il s'attachait. De ses courses dans nos dunes de Gascogne ou dans le Bas-Médoc, il a rapporté de nombreuses et intéressantes observations botaniques. Les questions agricoles le préoccupaient aussi et la Société d'Horticulture de la Gironde l'avait choisi comme son Président. Nombreuses étaient au surplus les Sociétés Savantes dont il était membre : Anthropologie, Archéologie, Océanographie, Préhistoire, Académie de Bordeaux, etc.

Durant la guerre, le docteur Lalanne mit gracieusement à la disposition de l'autorité militaire un hôpital bénévole de 35 lits, dont il assuma seul le service du début à la fin des hostilités. En même temps, il accepta d'assurer bénévolement le service d'observation psychiatrique de l'hôpital Saint-André, devenu sans chef par suite du départ des titulaires aux armées et l'inspection des enfants anormaux de la Gironde.

Le docteur Lalanne était Officier d'Académie. Certains ont trouvé que c'était peu... Cela montre qu'ils connaissaient mal le défunt. Nous savons que le Gouvernement de la République se fait un devoir de reconnaître les services rendus. C'est là une vérité trop souvent proclamée au cours des cérémonies officielles et par des hommes avertis, pour qu'elle puisse être contestée. Sans doute, mais encore faut-il ne point laisser à ses seuls mérites et travaux le soin d'attirer sa bienveillante sollicitude. Les familiers du Castel, eux, ne s'y trompaient point. De fait, quand, à travers les beaux arbres du parc, on apercevait le docteur Lalanne penché sur le petit jardin botanique où, à force de patience et de soins éclairés, il avait réussi à acclimater une foule d'espèces aquatiques et terrestres venues des mondes les plus divers ; qu'on l'avait surpris caressant avec amour la pointe effilée d'un silex de flèche ou le bord tranchant d'une hache en pierre polie ; qu'on connaissait l'affection de ses malades, l'attachement de ses subordonnés ; quand on savait, enfin, l'affectueuse et charmante intimité de son foyer, on comprenait que cet homme était un sage qui avait trouvé et, dans la mesure où il peut nous être imparti ici-bas, su retenir le bonheur.

Une peine a affligé son cœur de patriote, celle de n'avoir pu faire rentrer d'Allemagne, la pièce qui lui avait été soustraite. Ses démarches doivent être poursuivies. Nous le devons à sa mémoire et à notre patrimoine national.

Docteur GALTIER.

A MARSEILLE

Syndicat professionnel des Médecins de Marseille

Nous avons reçu de ce syndicat la lettre suivante :

Monsieur le Docteur Crinon, directeur de l' « Informateur Médical », 11, boulevard de Magenta, Paris.

Monsieur et cher confrère,

Dans le dernier numéro de votre estimable journal, vous avez fait paraître la note suivante :

« A Marseille. — L'Union Mutualiste et le corps médical. — Cette Union, qui réunit un nombre très important de sociétés de secours mutuels de Marseille et banlieue, a organisé des services qui fonctionneront dès le 1er janvier 1925, avec un cadre de docteurs et sur les principes du libre choix, paiement à la visite et ticket modérateur réclamés par le corps médical. »

Ainsi rédigée, cette note peut faire croire à vos très nombreux lecteurs qu'un accord est réalisé entre cette Union Mutualiste et notre groupement professionnel. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Car, s'il est vrai que, sous l'influence de notre mouvement, cette Union ait accepté, après bien des discussions, les trois principes du libre choix, paiement à la visite, ticket modérateur, elle n'a pas voulu accepter les tarifs réclamés par le corps médical tout entier, qui, de ce fait, s'est refusé à regret, à lui prêter son concours. Aussi le cadre des « docteurs » dont l'Union Mutualiste fait état dans votre note est-il réduit à une dizaine de docteurs environ qui se sont placés ainsi en marge de notre groupement.

Je vous prie d'agréer, etc. — Pour le conseil, le secrétaire général adjoint : Docteur ROUGON.

Amicale des Médecins de Bretagne

Le dixième dîner de l'Amicale des Médecins de Bretagne a eu lieu le mardi 27 janvier. Un très grand nombre de camarades de la région parisienne avaient répondu à l'appel du comité.

Etaient en effet présents : MM. Bidan, Cabon, Chappé, Chéné, Collou, Châtellier, Cortin, Dauguet, Doré, Durand-Boisléard, Eliot, Forthomme, Gengeon, Guibert, Haigand, Hervé, Jaugeon, Jouveau-Dubreuil, Klein, Laperche, Larcher, Le Braz, Le Für, Le Gao, P. Le Goff, Le Gouriérec, Le Pennetier, Mlle Le Scornet, Losire, Le Founteun, Liégard, Péchilliot, Petit de la Villéon, Planson, Richer, Rieux, Vignard.

Et les étudiants en médecine : MM. Bréger, Boutiron, Gouraud, Guérin, Hélo, Konrat, Le Floch, Martinais, Néis, Nicole, Nicolleau, Patay, Oberthür, Péré, Picot, Pinard, Sabatier, dont la Filiale est en progression constante.

Le dîner était pérsidé par le professeur Rieux, agrégé du Val-de-Grâce, qui prit la parole pour féliciter l'Amicale de son active vitalité, et de la cordialité de ses réunions trimestrielles.

Pour tous renseignements concernant l'Amicale ou sa Filiale, s'adresser au secrétaire général de la société, docteur Larcher, 1, rue du Dôme, XVI[e], tél. Passy 20-[illegible]3.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme A. Hautant font part de la naissance de leur fils Bernard.

Le docteur Vicherat et Mme, née Germaine Pouvier, font part de la naissance de leur troisième fille, Françoise.

Le docteur et Mme Pierre Prost ont le plaisir de vous annoncer la naissance de leur fille Janine. 119, boulevard Malesherbes, Paris (8e).

Le docteur et Mme André Trèves sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Lise.

Mariage

A l'occasion de leur mariage, M. Bonier, docteur, et Mlle Mathilde Hottelier ont fait parvenir à Lons-le-Saulnier, 100 francs à l'hôpital, 50 francs à la mutualité maternelle, 50 francs au Sou des écoles et 50 fr. aux mutilés.

Nécrologies

Nous apprenons la mort de Mme Moizard, veuve du Dr Moizard, médecin des hôpitaux, décédé.

On annonce la mort de Mme Veuve Nicot, belle-mère de M. le Dr Henri Gougerot, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur, à qui nous adressons nos bien douloureuses sympathies.

On annonce la mort à Montpellier d'Henri Jeanbrau, âgé de 5 ans et demi, décédé le 21 janvier 1925. Il était le fils du Dr Emile Jeanbrau, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et de Mme Jeanbrau, née Truc.

On annonce avec regret la mort de M. Jules Dreyfus, 72, avenue du Roule (Neuilly), dont les obsèques ont été célébrés dans la plus stricte intimité.

De la part de sa veuve, Mme Jules Dreyfus, du docteur et Mme Edmond Lippmann, de M. et Mme Emile Dreyfus, de Colmar, de M. Eugène Dreyfus, de Mme Dienis et ses enfants.

Nous apprenons le décès de Mme Ch. Chastenet, née Vilvaut. De la part de son mari, le docteur Chastenet, chevalier de la Légion d'honneur, 1, rue Pierre-le-Grand (8e). Les obsèques ont eu lieu le vendredi 13 février.

On annonce la mort de M. Michel Peter, ancien agent de change, fils du professeur Michel Peter.

Nous apprenons la mort de Mme Charles Audry, femme du professeur de la Faculté de médecine de Toulouse, et fille de l'architecte lyonnais, Paul Pascalon, décédée à Toulouse.

On nous annonce le décès du docteur Arnel Soubise, ancien maire de Fontenay-aux-Roses, chevalier de la Légion d'honneur, le 8 février 1925, à l'âge de 81 ans, en sa villa, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

On annonce la mort du Docteur Cestan (de Gaillac) décédé à l'âge de 92 ans. Il était le père du regretté professeur de clinique chirurgicale et du Docteur R. Cestan, professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses de la Faculté de Toulouse.

Nous apprenons la mort, à Paris, du Docteur Henri Jamin, médecin des services annexes de Tunis.

LES HOPITAUX MILITAIRES THERMAUX EN 1925

Les hôpitaux militaires thermaux seront ouverts, en 1925, aux dates suivantes et auront comme médecins chefs les médecins de l'armée désignés ci-après :

Hôpital militaire de Bareges. — Du 10 juin au 30 septembre : médecin chef, docteur Rebierre, médecin-major de l'hôpital de Marseille.

Hôpital militaire de Bourbonne. — Du 1er mai au 30 septembre : médecin chef, le docteur Dehoey, médecin principal de l'hôpital de Besançon.

Hôpital militaire de Chatel-Guyon. — Du 15 mai au 30 septembre : gestionnaire, l'officier d'administration Marjou, de Clermont-Ferrand.

Hôpital militaire de Lamalou. — Du 15 mai au 31 octobre : gestionnaire, l'officier d'administration Garsiglia, de Perpignan.

Hôpital militaire du Mont-Dore. — Du 15 mai au 30 septembre : médecin chef, le docteur Langlois, médecin-major à Clermont-Ferrand.

Hôpital militaire de Vichy. — Du 1er mai au 26 octobre : médecin chef, le docteur Verdeau, médecin-major à Saint-Denis.

Médaille d'honneur des épidémies

SERVICE DE SANTÉ

La médaille d'honneur des épidémies, en or, a été décernée à la mémoire de M. Ehringer (Louis-Marie-Antoine), médecin aide-major de 1re classe, décédé à l'hôpital de campagne de Damas.

Une somme de 15.000 fr. vient d'être accordée au Dr Ménard pour ses travaux scientifiques



M. le Docteur Ménard
radiologiste des Hôpitaux de Paris

Sur l'initiative de M. le docteur Calmels, conseiller municipal du quartier de la Salpêtrière, d'accord avec le président du Conseil municipal, une somme de 15.000 francs vient d'être accordée au docteur Ménard, directeur du laboratoire de radiologie à l'hôpital Cochin, pour lui permettre de continuer et d'étendre ses recherches sur les rayons ultra-violets.

Le docteur Ménard, qui a déjà perdu une partie de ses deux mains et qui a été atteint de lésions profondes au visage au cours de ses recherches, a été guéri grâce à l'utilisation des rayons ultra-violets selon les méthodes qu'il a découvertes.

Le Docteur Voronoff rentre en France

Le docteur Voronoff, de retour de mission en Afrique occidentale française, en vue de régénérer le cheptel ovin par la greffe animale, a débarqué à Casablanca, accompagné par M. Proust, député.

La population d'une ville menacée d'anéantissement par la diphtérie

Le *Herald* signale que la population de la ville de Nome (Alaska), est menacée d'extinction par une grave épidémie de diphtérie. En raison de l'hiver arctique, cette ville est complètement isolée et le seul médecin qui s'y trouve a fait connaître par T. S. F. qu'il ne possédait pas une goutte de sérum.

La ville de Nome pourra être sauvée.

L'aviateur militaire Ray Darling fut invité à transporter d'urgence de Temana à Nome une quantité suffisante de sérum.

La neige l'obligea à atterrir à 600 kilomètres de Nome. Alors un sang-mêlé de Temana, mi-Américain, mi-Esquimau, Joe Amoona résolut d'affronter les 600 kilomètres de neige qui séparaient Temena de Nome pour apporter le précieux sérum. Il partit, dès qu'il apprit la nouvelle, dans un traineau attelé de huit chiens.

Joe Amoona avait quitté Temana mercredi, à 2 heures de l'après-midi ; il était arrivé à Nome samedi à 2 h. 35 de l'après-midi.

Ainsi, à travers la neige et les glaces qu'on ne traverse jamais en hiver, il parcourut 600 kilomètres en 72 heures, plus de 8 kilomètres à l'heure.

Le seul médecin survivant de la ville a trouvé dans le traineau 4.000 doses de sérum antidiphtérique, plus qu'il n'en fallait pour sauver les malades.

Les seules préparations
à base d'Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

On nous informe que

La vacance de directeur du bureau d'hygiène de Montceau-les-Mines est déclarée ouverte. Le traitement est de 3.800 francs par an.

Les candidats sont invités à adresser d'urgence au Ministère de l'hygiène (Ce bureau, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques) leurs demandes.

M. le docteur Louet a été nommé premier médecin. M. le docteur Jean Boyer, médecin consultant de S. A. S. le prince Louis II de Monaco.

Un concours pour deux places de médecin adjoint des hôpitaux de Bordeaux est fixé au mardi 28 avril prochain, à l'hôpital Saint-André.

Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Lyon aura lieu le 25 mai. Le registre d'inscription sera clos le 16 mai à 11 heures. S'adresser à l'administration centrale des hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, à Lyon.

Le Conseil de la Faculté de Bordeaux a chargé M. Réchou, agrégé, d'assurer le service de la chaire de physique biologique et clinique d'électricité médicale laissé vacant par la mort du professeur Bergonié.

Le 23 février 1925, s'ouvrira un concours pour l'admission à des places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre et pour la désignation de candidats qui pourront être appelés, le cas échéant, du 16 mars 1925 au 15 mars 1926, à des places d'interne provisoire.

Le nombre des places d'interne titulaire mises au concours est actuellement fixé à deux.

Les internes titulaires reçoivent un traitement annuel de 4.000 francs, y compris l'indemnité de logement.

Une indemnité spéciale de nourriture est allouée aux deux internes de garde.

Le prix de la carte d'abonnement au chemin de fer entre Paris-Saint-Lazare et La Garenne-Bezons est remboursé aux internes.

Le registre d'inscription des candidats est ouvert dès maintenant à la préfecture de police (bureau du personnel). Il sera clos le 7 février 1925, à 16 heures.

Le docteur A. Cantonnet, ophtalmologiste des hôpitaux, assisté des docteurs Joltrois et Fombeure, fera le jeudi 26 février 1925, les samedis, mardis et jeudis suivants, à 13 heures 30, à l'Hôpital Cochin, à Paris, une série de neuf conférences pratiques d'ophtalmologie pour les médecins non spécialistes ; présentation de malades, projections.

Ces conférences sont gratuites. S'inscrire à l'avance, directement ou par lettre, à l'Hôpital Cochin.

Deux autres séries auront lieu en juin-juillet et en novembre-décembre 1925.

Le nombre des étudiants inscrits au P. C. N. pour l'année 1924-25 est de 1.680 pour toute la France, dont 224 femmes ; il est plus élevé que l'an passé de 285. Le nombre des étrangers est de 217.

Cette augmentation n'est peut-être pas uniquement « **en faveur** » de la médecine ; le nombre d'étudiants en science passant par le P. C. N. augmentant sans cesse.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT ; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81

Un cours de perfectionnement sur les modifications de l'équilibre humoral dans leurs rapports avec les maladies de la nutrition, destiné aux médecins praticiens s'intéressant particulièrement aux maladies de la nutrition et aux recherches de chimisme humoral, aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moiana, du 2 au 24 février.

Il comprendra 20 leçons et aura lieu sous la direction du professeur Chauffard, avec la collaboration de MM. Noël Fiessinger, agrégé, médecin des hôpitaux ; Paul Brodin, médecin des hôpitaux ; Debray, Clément, Ravina, chefs de clinique ; Grigaut, chef du laboratoire de chimie.

Les leçons auront lieu le matin, à 9 heures, et le soir, à 2 heures.

Prix de ce cours, 150 francs.

Un cours de perfectionnement sur certains problèmes concernant les maladies infectieuses, notamment sur les modifications de l'équilibre humoral dans les infections aiguës, aura lieu à la clinique des maladies infectieuses, hôpital Claude-Bernard, porte d'Aubervilliers, du 2 au 24 février.

Il comprendra 20 leçons avec projections et travaux de technique clinique et expérimentale, sous la direction du professeur Teissier, avec la collaboration de MM. le Dr Gastinel, ancien chef de clinique ; les Drs Cambessedes, Cathala, Rivalier, Joannon, chefs de clinique ; Reilly, chef de laboratoire ; Chabanier, chef de laboratoire.

Prix de ce cours, 150 francs.

Le 9 janvier a eu lieu la première réunion du Comité d'organisation de la « Société Internationale de recherches contre la Tuberculose et le Cancer », au siège de l' « Œuvre Antituberculeuse de Paris » (Dispensaire « Marie de Roumanie »), 17, square de Messine.

L'article 79 de la Loi du 14 avril 1924 et les Médecins des Asiles d'aliénés

Plusieurs aliénistes qui furent mobilisés comme médecins de territoriale voudraient étendre à leur profit cet article qui ne s'applique qu'aux médecins s'étant engagés dans les unités combattantes.

Une protestation d'un médecin-chef des asiles de la Seine

Les lois des 14 et 17 avril 1924 ont réservé des avantages considérables aux fonctionnaires mobilisés. Ce n'est que justice.

Les fonctionnaires des asiles d'aliénés qui ont le plus souffert dans leurs intérêts sont les médecins âgés de 35 à 45 ans à la déclaration de guerre, dont l'avancement a été complètement suspendu, les indemnités supprimées, qui sont revenus du front fatigués ou blessés et qui, à leur retour, ont trouvé leurs pairs, non mobilisés, deux ou trois classes au-dessus d'eux.

Malgré la protection de la loi du 14 avril, un nouveau danger menace ces fonctionnaires. L'article 79 de cette loi est ainsi conçu : « *Les fonctionnaires qui, dégagés de toute obligation militaire, ont contracté un engagement pour la durée de la guerre dans une unité combattante, auront la faculté de prolonger leur service au-delà de l'époque où s'ouvre leur droit à pension d'un temps égal à celui de leur mobilisation.* »

Rien de plus légitime ; tout le monde s'incline devant ces hommes âgés, qui pouvaient rester chez eux, et qui s'engagèrent pour aller se battre. Mais, à la faveur de cet article, d'autres fonctionnaires essaient de se stabiliser dans leurs places : ce sont ceux qui, non rayés des cadres, officiers de réserve ou de territoriale en temps de paix, ont suivi, comme tous les mobilisables, leur destination militaire.

Il saute aux yeux que leur assimilation aux volontaires visés par l'article 79 est tout à fait abusive, et il y a vraiment quelque chose de pénible dans leur insistance à s'en prévaloir. S'ils revendiquent aujourd'hui ce que la loi n'accorde qu'aux engagés dans les armes combattantes, il n'y a pas de raison pour le refuser à tous les mobilisés : c'est ce que proposait d'ailleurs un amendement de M. Ordinaire, dont on pourrait dire que, sous prétexte de mobilisation, il immobilisait tous les fonctionnaires. Il est fâcheux de constater que le mouvement en faveur de l'extension de l'article 79 est parti des asiles : l'âge de leur retraite, fixé à 65 ans, donne cependant aux médecins d'asiles cinq années d'activité de plus que dans la plupart des autres administrations. M. Riotor, conseiller municipal de Paris, bien mal inspiré en la circonstance, a accepté d'attacher ce grelot, et il l'a fait sonner avec une ténacité qui trouve son excuse, pense-t-il, dans des sentiments patriotiques qui n'ont rien à voir en l'affaire.

En dehors des associations professionnelles d'aliénistes, dont la carence est des plus regrettables, encore qu'individuellement ils se regardent, à peu près tous, en énergiques et secrètes indignations, d'importants groupements de fonctionnaires se sont émus et ont protesté avec force. Mais l'ardeur de leurs adversaires s'en est accrue. Repoussés dans leurs premières attaques, ils ont fait donner leurs réserves, sous les espèces d'une proposition de loi déposée par MM. Duval-Arnould, Régnier et Bertrand. Renvoyée à la Commission des finances de la Chambre, on se flatte que, glissée dans la loi des finances, cette proposition passerait aisément au Parlement.

Nous espérons que la Commission ne la retiendra pas. Elle considérera ce que coûterait une satisfaction donnée à quelques-uns qui, en toute conscience, ne peuvent y prétendre.

En refusant de prendre en considération la proposition de loi de MM. Duval-Arnould, Régnier et Bertrand, la Commission des finances montrera, à la satisfaction de la presque unanimité des fonctionnaires, qu'elle a autant de souci de l'équité que de la bonne administration des deniers publics.

Dr Maurice DUCOSTÉ,
Médecin en chef de l'Asile de Villejuif.

P.-S. — Dernière heure : Une singulière intervention de l'opiniâtre M. Riotor. L'honorable conseiller du IVe arrondissement demande à M. le préfet de la Seine de « surseoir à toute mise à la retraite dans son département jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur la proposition de M. Duval-Arnould ». Tout simplement ! M. Riotor ne paraît pas s'être douté un seul instant qu'il demande à un préfet de violer la loi, de ne pas appliquer des dispositions légales en vigueur. (Un décret fixe à 65 ans l'âge de la mise à la retraite des médecins d'asiles.) Il est persuadé qu'il suffit que trois députés émettent un avis, sous forme de « proposition » pour que les lois soient suspendues ! M. le Préfet de la Seine passera outre, certainement : il fera bénéficier de l'honorariat, au temps fixé même — et surtout — des fonctionnaires qui n'ont pas hésité à lui présenter une pétition pour appuyer des prétentions évidemment illégales. M. D.

LÉGION D'HONNEUR

Parmi les récentes nominations au grade de chevalier dans la Légion d'honneur, nous relevons les noms de Mme Hartmann, présidente de la section d'assistance de la ligue franco-anglo-américaine contre le cancer, et celui de Mme Koehler, née Lumière, présidente du Comité de patronage des écoles maternelles de Lyon.

La ZOMINE n'a rien de commun avec les produits pharmaceutiques connus à ce jour qui prétendent faire de la zomothérapie.

QU'EST-CE QUE LA ZOMINE? A QUOI SERT-ELLE?

C'est avec la ZOMINE seule que M. le Professeur Ch. RICHET a fait les expériences qui prouvent l'efficacité de la zomothérapie.

La ZOMINE est un produit naturel.

La ZOMINE, c'est du jus de viande cru, pur, sec, et total.

Ce qui fait son éclatante supériorité sur toutes les autres préparations de viande et de jus de viande, c'est qu'elle est une substance thérapeutique naturelle, c'est-à-dire qu'elle n'a été additionnée d'aucune matière, glycérine, sucre, alcool, qui en altère, ou masque, ou atténue les propriétés.

Par conséquent, prendre de la ZOMINE, c'est prendre du vrai jus de viande tout à fait pur.

100 grammes de ZOMINE, c'est-à-dire le contenu d'un de nos flacons, représentent la totalité du jus de viande qu'on peut extraire de 4 kilos de viande.

Or, l'expérience a montré que le jus de viande cru est l'élément actif de la viande. Des chiens tuberculisés recevant du jus de viande cru ou de la viande crue, survivent toujours à l'infection tuberculeuse, tandis que des chiens également tuberculisés, mais recevant une alimentation autre que celle du jus de viande cru, meurent toujours tous sans exception. Il n'y a point, a dit le Professeur Charles RICHET, qui a découvert ce fait important, d'expérience thérapeutique plus décisive que celle-là.

Jusqu'à présent, on n'avait pas pu préparer le jus de viande sec, de manière à le rendre inaltérable, tout en lui gardant sa puissance. Mais voici que ce nouveau produit permet maintenant de pratiquer dans toute sa rigueur la Zomothérapie, c'est-à-dire le traitement par le jus de viande pur et cru.

Ainsi — nous le répétons encore, car c'est un point fondamental — notre ZOMINE est le jus de viande intégral, ce qu'aucune préparation n'avait encore réalisé.



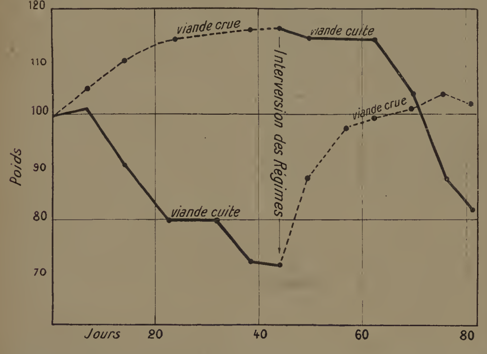
Quelques photos prises au cours de la fabrication de la « Zomine ». A droite, le débitage de viande à sa sortie des frigorifiques. Au centre le parage de la viande, celle-ci est transportée sur des chemins roulants pour éviter les souillures. A gauche, le pulpage, de la viande.

La ZOMINE contre la Tuberculose.

On a certainement en clinique humaine obtenu d'excellents résultats par l'ingestion de jus de viande frais, non desséché. Mais il est difficile dans la pratique de presser 4 kilos de viande pour en extraire le jus, de sorte que réellement la Zomothérapie n'avait pas pu entrer dans les habitudes médicales. A présent, rien ne sera plus facile, puisque avec 100 grammes de ZOMINE, on a l'équivalent de 4 kilos de viande (au point de vue thérapeutique, bien entendu).

A l'hôpital de la Côte Saint-André, pendant la guerre, le Professeur Charles RICHET a pu, durant un an, suivre l'évolution de la tuberculose traitée par la ZOMINE, chez les soldats hospitalisés. Son observation porte sur près de 300 malades, tous atteints de tuberculose, tous présentant des bacilles de Koch. Ceux qui prenaient 40, 50 ou 60 grammes de ZOMINE par jour, ont été, presque sans exception, rapidement améliorés. Leur poids augmentait dans des proportions considérables, surtout pendant les trois premières semaines. On a vu des augmentations de poids de 100 grammes par jour ; 150 malades ont en moyenne, augmenté pendant deux mois, de 1.800 grammes, alors que 150 témoins, c'est-à-dire des malades tout à fait comparables à ceux qui prenaient de la ZOMINE, mais soumis à l'alimentation ordinaire, ont baissé d'environ 500 grammes. C'est donc une différence moyenne de 2.300 grammes qui porte sur 300 tuberculeux.

Autrement dit encore, la ZOMINE a fait augmenter le poids des malades qui en prenaient, alors que sans ZOMINE, ils eussent certainement continué à dépérir.



Ce graphique est très démoustratif. Il est le résultat des expériences faites par M. le Professeur Charles Richet sur deux animaux dont l'un était nourri à la viande crue, et l'autre à la viande cuite. Celui qui mangeait de la viande crue augmentait de poids, tandis que celui qui était nourri avec de la viande cuite maigrissait. Si, à un moment donné, on intervertissait les régimes de ces deux animaux, l'animal auquel on donnait de la viande crue augmentait de poids, tandis que celui qui était soumis à la viande cuite se mettait à maigrir.

La ZOMINE reconstitue le muscle.

Mais ce n'est pas là le seul résultat obtenu, le Professeur Charles RICHET a pu démontrer que la ZOMINE, c'est-à-dire la partie essentielle, non altérée, de la chair musculaire, pouvait reconstituer rapidement le tissu musculaire que la tuberculose commençante avait atrophié.

En effet, en même temps que l'accroissement de poids, on observe une augmentation de la force musculaire, constatée soit par l'ergographie, soit par la dynamométrie, et parallèlement une fixation sur l'organisme de la matière albuminoïde azotée. Tout se passe comme si la viande disloquée par la cuisson, ne pouvait pas refaire du muscle d'homme, tandis que la ZOMINE, c'est-à-dire le jus de viande cru que la cuisson n'a pas désagrégé, se transforme rapidement et facilement en tissu musculaire humain.

La ZOMINE est le reconstituant du muscle et en même temps, par suite de l'étroite relation qui lie le système nerveux au système musculaire, c'est le reconstituant du système nerveux.

Là encore, l'expérience clinique, qui décide de tout, a jugé souverainement. Dans les anémies, dans les débilités, dans les fatigues, dans les convalescences lentes, autrement dit encore toutes les fois qu'il y a épuisement du système nerveux ou atrophie du système musculaire, la ZOMINE est un médicament héroïque.

Ce serait donc une grosse erreur que de croire la ZOMINE réservée aux tuberculeux. Elle est merveilleusement efficace chez les enfants pâles, fatigués, anémiés, retardés dans leur croissance.

Comment et à quelles doses faut-il prendre la ZOMINE?

Rien n'est plus facile que d'ingérer cette ZOMINE. Elle se dissout dans le bouillon, qu'elle rend savoureux, surtout quand on emploie du bouillon non salé, car il y a dans la ZOMINE assez de sels naturels pour que l'addition de sel de cuisine au bouillon soit inutile. Cette dissolution est assez lente à obtenir, mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit complète. On peut aussi mettre la ZOMINE dans une soupe tiède ou froide, sans attendre la dissolution complète, ou la mélanger à de la purée de pommes de terre.

La ZOMINE, délayée dans un potage au cresson ou à l'oignon, perd presque complètement son goût de viande saignante.

La dose quotidienne de ZOMINE doit être de 10 à 30 grammes, c'est-à-dire de deux à six cuillerées à café par jour. Malgré sa grande efficacité, la ZOMINE peut être, dans les cas graves, prise à forte dose (40 à 60 grammes par jour), sans incommoder le moins du monde le malade.

Nulle contre-indication à l'emploi de la ZOMINE.

Il serait absurde de parler ici des dangers de la suralimentation. Avec 40 grammes de ZOMINE, on n'a introduit dans l'organisme que 20 grammes de matières azotées, et on aura substitué une substance riche en vitamines à un aliment (comme la viande cuite) totalement dépourvu des vitamines nécessaires.

La ZOMINE, retour à l'alimentation normale

Il est peut-être intéressant de faire remarquer que ce retour à la viande crue est conforme à nos traditions physiologiques ancestrales, puisque pendant des millions d'années, avant que l'homme n'eut découvert le feu, les animaux s'étaient toujours nourris, *et bien nourris*, avec des aliments que la cuisson n'avait pas détériorés.

La ZOMINE étant un produit sérieux, doit coûter le prix qu'elle coûte.

Réfléchissez, en effet, qu'il a fallu, pour faire un flacon de 100 grammes de ZOMINE, 4 kilogrammes de viande de bœuf de première qualité et qu'à ces 4 kilogrammes de viande, vous devez encore ajouter le poids de la graisse, des tendons, des os dont cette viande a été débarrassée au parage. Faites donc le calcul de ce que ce même volume de viande de bœuf de première qualité vous coûterait chez le boucher.

En toute honnêteté un produit sérieux qui est constitué par du jus de viande cru, pur, sec et total comme c'est le cas de la ZOMINE, ne peut pas coûter bon marché sous peine d'être un leurre.

Conclusions.

En définitive, la ZOMINE constitue un progrès thérapeutique considérable. Nous ne doutons pas que, dès qu'un malade, soit anémié, soit menacé de tuberculose, aura pris à *dose suffisante*, de la ZOMINE, ne fût-ce que pendant deux semaines, il en comprendra la réelle efficacité.

La ZOMINE c'est l'aliment normal. Elle sert à refaire du muscle.

La ZOMINE est en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt général, 10, rue de Richelieu, Paris, au prix de 30 fr. le flacon.

BON pour recevoir GRATUITEMENT

la *Nouvelle Zomothérapie*

Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)

Par M. le **Prof. Charles RICHET**

Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).

LES JOURNÉES MÉDICALES DE CASABLANCA

Suite du compte rendu dont nous avons commencé la publication dans notre numéro de la semaine dernière

M. Burnet (de Tunis) résume l'état actuel de nos connaissances sur la fièvre méditerranéenne ou fièvre de Malte

Il esquisse la physionomie générale de la question, énumère les éléments du diagnostic bactériologique (hémoculture, séro-réaction et intradermoréaction), montre la similitude absolue qui existe entre le micrococcus melitensis et le microbe de l'avortement épizootique des bovidés et aborde ensuite l'étude du traitement. Les grandes expériences de vaccination sont à faire dans l'Afrique du Nord : elles ont été commencées à Tunis par MM. Nicolle et Burnet chez les israélites, mais leurs résultats n'ont pas été concluants. La vaccinothérapie dans la fièvre de Malte n'est donc pas encore au point, certains malades guérissant, d'autres se montrant réfractaires.

M. Lépinay (de Casablanca) lit la conférence sur « le traitement préventif et curatif de l'amibiase par les composés arsenicaux administrés par voie buccale » qui devait être faite par M. P. Ravaut de Paris)

M. P. Ravaut, après avoir rappelé ses recherches personnelles sur cette question entreprises dès 1915 montre l'importance du traitement préventif de l'infection amibienne, qui devra, dit-il, s'adresser non seulement aux anciens dysentériques, mais encore aux porteurs de germes sains et à tous ceux qui vivent dans les milieux infectés par les amibes. Il reste à vérifier si le traitement prophylactique de l'amibiase dont les observations isolées ont montré l'efficacité est pratiquement possible et à déterminer quel est parmi les divers arsenicaux préconisés le plus efficace. Il appartient aux médecins marocains d'étudier et de mettre au point ces questions, l'amibiase étant extrêmement répandue dans tout le monde.

M. Noël Fiessinger parle de l'orientation moderne de la thérapeutique

Après avoir montré le chevauchement des idées thérapeutiques et la multiplicité des orientations, M. Fiessinger fixe la date d'origine de la thérapeutique moderne au 15 février 1880, date où Pasteur découvrit à la fois l'action du temps pour l'atténuation du virus du choléra des poules et l'influence immunisante de virus atténué. La grande orientation de la thérapeutique moderne s'appuie sur la notion de spécificité. M. Fiessinger passe rapidement en revue l'évolution des vaccinations curatives et préventives et insiste sur la notion curieuse des vaccinations locales. Après avoir étudié la sérothérapie envisagée dans son sens le plus large, il signale l'apport récent des travaux sur les injections de sérum de convalescent dans la rougeole et la coqueluche. Dans l'établissement d'une thérapeutique préventive des collectivités se fait jour la notion du dépistage des récents et des réfractaires.

Etudiant ensuite la spécificité chimique qui s'adapte particulièrement à la lutte contre les protozoaires, il oppose les spécifiques obtenus par l'épuration des médicaments empiriques aux spécifiques de synthèse dont la constitution nécessite la collaboration du chimiste, de l'expérimentateur et du médecin, tels que les arsénobenzols et les sels de bismuth.

Dans la thérapeutique moderne, on observe actuellement un arrêt de ce que l'on peut appeler la thérapeutique dynamique par les chocs, mais par contre la thérapeutique fonctionnelle qui, par l'opothérapie, semblait avoir atteint sa plus parfaite réalisation, vient de rebondir sous l'effet de la découverte de l'insuline. M. Fiessinger fixe l'état actuel des travaux sur ce sujet. Après avoir passé en revue les différentes méthodes modernes capables d'influencer la fonction viscérale, depuis les régimes de réduction chimique jusqu'au drainage médical des voies biliaires, l'auteur insiste sur le fait que la thérapeutique fonctionnelle doit être prudente, progressive ; elle doit s'adapter aux réactions individuelles, contrairement à la thérapeutique spécifique plus brutale, plus énergique, plus systématique.

En terminant, M. Fiessinger oppose l'incertitude de l'ancienne thérapeutique si souvent accrochée à l'influence individuelle et suggestive, à la précision de la thérapeutique moderne ; qu'elle soit spécifique, dynamique ou fonctionnelle, elle se montre d'une efficacité plus absolue, plus intégrale et n'a aucunement besoin du facteur psychique.

Les cholécystites chroniques non calculeuses

M. Chiray montre qu'à côté de la cholécystite calculeuse, dont on connaît les multiples aspects anatomo-cliniques, existe une affection très fréquente et méconnue : la cholécystite chronique non lithiasique, caractérisée au point de vue clinique par la prédominance des réactions à distance, symptômes extra-vésiculaires, sur les réactions locales, signes vésiculaires.

Les symptômes extra-vésiculaires qui sont souvent les seuls dont se plaignent les malades, consistent en troubles gastriques ou intestinaux et en une atteinte, souvent grave, de l'état général, atteinte telle qu'elle entraîne les diagnostics les plus graves et les moins justifiés. Les signes vésiculaires consistent en une douleur spontanée très fruste, souvent nulle, et en une douleur provoquée qu'on trouve toujours quand on sait la chercher, et qui présente les mêmes caractères que celle de l'appendicite chronique.

Le diagnostic est encore facilité par l'exploration radiologique qui montre souvent des signes de péricholécystite et de périduodénite. Il tire, en outre, de très intéressantes données du tubage duodénal. Grâce à ce moyen d'exploration, on peut, en effet, préciser la qualité de la bile vésiculaire plus ou moins infectée et le type de la réponse vésiculaire qui peut se trouver modifiée par le fait des adhérences péricholécystiques et de l'inflammation pariétale de la vésicule.

L'échinococcose

M. Dévé (de Rouen), abordant la question de l'échinococcose, rappelle que la maladie hydatique est, depuis quelques années, à l'ordre du jour des sociétés médicales marocaines. Il envisage l'échinococcose successivement au point de vue de l'étiologie générale, des pathologies humaine et vétérinaire, de la pathologie générale et expérimentale, enfin du point de vue hygiénique et prophylactique. Il insiste sur l'intérêt général d'une étude méthodique de cette maladie parasitaire très complète, qui mériterait d'être considérée comme la parasitose type.

Visites et réceptions

Le programme de la seconde journée fut complété, à l'issue de la séance du matin, par la visite de la Croix Rouge Française, le Dispensaire de prophylaxie anti-vénérienne polyclinique où sont réunis les services d'ophtalmologie, d'otorhino, laryngologie, dermatologie, puis du Dispensaire anti-tuberculeux ; l'après-midi, par celle de l'*exposition des produits* pharmaceutiques, instruments de chirurgie et mobiliers opératoires, organisée à l'occasion des « Journées Médicales ».

Le soir, dans les salons de l'hôtel Excelsior, fut donné, en l'honneur des adhérents et de leurs familles, un banquet de cent couverts, présidé par Mme la Maréchale Lyautey. Au champagne, des toasts furent portés successivement par M. le médecin inspecteur Oberlé, par MM. Speder, Beros, Burnet et le professeur J.-L. Faure.

La matinée de la troisième journée s'acheva par la visite de la Pharmacie centrale du Service de santé, puis celle des nouveaux hôpitaux civils et militaires, et par un repas à la mode marocaine que S. E. le Pacha de Casablanca, offrit aux adhérents étrangers au Maroc.

La visite du Laboratoire des recherches du service de l'élevage, au cours de laquelle M. le vétérinaire-major Velu, chef du Laboratoire, fit une conférence avec projections sur les blastomycoses et celle des grands abattoirs, sous la direction de M. Eyrand, médecin vétérinaire, clôturèrent le programme casablancais des « Journées Médicales ». Les adhérents partirent ensuite pour Rabat.

Le soir eut lieu au « Foyer Médical de la Direction générale du Service de santé » une réception des plus brillantes à laquelle assistèrent le Maréchal et Mme Lyautey, ainsi qu'un grand nombre de personnalités rabatiès.

La quatrième et dernière journée débuta par une conférence très documentée de M. le lieutenant Debedant, chef du Service de météorologie générale de l'Institut scientifique chérifien, sur les « *Facteurs et les éléments du climat au Maroc* ».

Après quoi, le programme scientifique étant épuisé, les adhérents visitèrent successivement le Dispensaire Sidi Fatah, l'Hôpital Marie Feuillet, la Maternité et la Goutte de lait. Ces deux derniers établissements, qui sont l'œuvre personnelle de Mme Lyautey, suscitèrent l'admiration unanime des visiteurs.

Après un déjeuner offert par M. le médecin inspecteur Oberlé, directeur du Service de santé, et M. le docteur Colombani, sous-directeur du Service de santé, eurent lieu la visite des ruines de la Tour Hassan, celles du Chellah et de la fameuse Kasbah des Oudayas, une des curiosités principales de Rabat.

Et pour terminer les « Journées Médicales Marocaines », M. le Maréchal Lyautey et Mme Lyautey reçurent solennellement à la Résidence générale tous les adhérents aux Journées Médicales et leurs familles.

La plupart des adhérents continuèrent ensuite leur voyage à travers le Maroc en suivant le circuit touristique organisé spécialement à l'occasion des « Journées Médicales ».

La LUTTE CONTRE le CANCER s'organise en Lorraine

Samedi dernier, au grand amphithéâtre de l'Institut anatomique, à Nancy, M. le professeur Barthélemy a clairement exposé et décrit, en des termes à la portée de tous et avec projections à l'appui les signes révélateurs des principales tumeurs cancéreuses.

Si les moyens d'action d'une perfection vraiment remarquable que le chirurgien et le radiothérapeute ont à leur disposition pouvaient être appliqués en temps voulu, la mortalité par le cancer pourrait alors être réduite dans des proportions inespérées.

Mais le nodule cancéreux ne cause à sa phase de début qu'une gêne insignifiante ou même nulle, et les malades, ou plutôt les futurs malades, ne consulteront à cette phase que s'ils sont avertis. Ces avertissements salutaires, M. le professeur Barthélemy les a répandus à profusion. Il a montré comment l'effroyable cancer, avant de ronger la face ou la poitrine, se révélait tout d'abord sous les apparences aussi modestes que trompeuses, ici d'un bouton verruqueux, là d'un furoncle qui ne guérit pas, ailleurs d'une glande complètement indolore. Il a insisté sur la gravité des cancers viscéraux profonds qui, pendant toute la période où ils seraient curables, ne se révèlent souvent par aucun trouble caractéristique de l'organe atteint, si bien qu'en présence de simples troubles fonctionnels chroniques et de dépérissement général, nous devons sans retard nous imposer de nous soumettre à un contrôle scientifique minutieux.

Le prochain Congrès de médecine se tiendra à Nancy

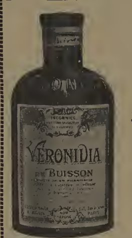
Du 16 au 19 juillet prochain, aura lieu à Nancy le XVIIIe Congrès français de médecine, dont le bureau sera composé de la façon suivante : président, M. Simon, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Nancy ; vice-présidents : MM. Haushalter, professeur de clinique médicale infantile à la Faculté de médecine de Nancy, et Giry, président de l'Association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle ; secrétaire général, M. G. Etienne, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Nancy ; trésorier, M. Winstel, ancien interne des hôpitaux.

Le programme du Congrès comporte principalement les trois questions suivantes :

1° Les angines de poitrine, par MM. Gallavardin, médecin des hôpitaux de Lyon, et Richon, professeur à la Faculté de médecine de Nancy ;

2° De l'acidose, par MM. M. Labbé, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et Nepveux, chef de travaux ; MM. Y. Petren, professeur de clinique médicale à la Faculté de Lud (Suède) et Dautrebande de Bruxelles) ;

3° Formes cliniques et traitement des gangrènes pulmonaires, par MM. Bezançon, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et I. de Jong, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des hôpitaux ; MM. J. Parizot et Caussade, professeurs agrégés à la Faculté de médecine de Nancy.



VERONIDIA
le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023.



POUR VOTRE SALON D'ATTENTE
Abonnez-vous à
SCIENCES & VOYAGES
Une revue qui contient des illustrations nombreuses et pittoresques, des articles faciles à lire, des relations de voyages
Il n'y a pas de revue qui soit capable d'être plus judicieusement choisie pour être mise entre les mains de votre clientèle, car il n'y en a pas qui soit à même de lui faire passer plus aisément l'attente que vous êtes obligé de lui imposer.
SCIENCES & VOYAGES
paraît chaque semaine sur 24 pages bourrées de textes et d'illustrations
POUR LES DOCTEURS
le Prix de l'abonnement pour un an est de 36 francs au lieu de 40
Abonnez-vous donc à
SCIENCES & VOYAGES
BUREAUX : 3, rue de Rocroy — PARIS

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHEOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-sclérose Goutte, Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.161

Médication vitaminée
(Phosphore organique, calcium, manganèse, zinc et vitamines)
SYNASE
(DRAGÉES)
Spécifique des maladies de la nutrition et de la croissance - Reminéralisateur Antibacillaire
Enfants 8 à 15 ans........ 2 à 6 dragées par jour
Adultes.......... 6 à 8 — —
(*Échantillon et Littérature sur demande*)
Laboratoires de PHARMACODYNAMIE
FALVY & REVEL
40, rue des Acacias, 40, PARIS (17e)
R. C. Seine 268-122

SPECTROL
SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
prélevé sur des animaux en période de régénération hématique
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose
SPECTROL
ANÉMIES, CONVALESCENCES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES
Le plus actif et le moins cher des sérums hémopoïétiques
Evite tous accidents sériques ou infectieux.
Dose : 1 à 2 cuillerée à potage une 1/2 heure avant chaque repas.
Le flacon 7 francs pour 7 jours de traitement.
Échantillons sur demande au LABORATOIRE DU SPECTROL
71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e)



LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

CHAPITRE II

Il y a trente ans environ, à Dozon, gros bourg à trois kilomètres de la Ville-Saint-François et de l'autre côté de la Besserole, un événement révolutionna les commères. Un matin, sur la place du Marché, une estrade s'était élevée comme par miracle.

Un inconnu avait surgi brusquement de cette estrade : un homme de trente ans. Il portait une robe qui semblait fraîchement teinte dans le sang comme autrefois celle de Joseph envoyée par ses frères à Jacob. De grosses étoiles d'argent scintillaient sur l'étoffe écarlate. Un long bonnet pointu complétait l'accoutrement.

Plantées de chaque côté de ses tréteaux frémissaient deux larges bannières grossièrement enluminées de scènes horrifiques devant lesquelles la foule vint s'écraser les pieds, car au bruit de sa présence tout le village se vida et accourut, les yeux ronds.

Après avoir rudement battu le tambour, l'homme saisit sur la table de l'estrade un sabre et un crâne. Il fit frénétiquement avec la lame de damas plusieurs moulinets qui emplirent la foule de respect et de terreur. Puis, houp ! il lança la tête de mort en l'air et la reçut sur la pointe de son arme au trou de la moelle.

— Approchez ! approchez ! grondait-il avec une voix de troisième rôle.

« Approchez ! approchez ! Habitants de ce village ! Vous pensez : Voilà encore un charlatan, un homme qui, sous prétexte de nous guérir, cherche à nous tirer les sous de la poche. Erreur, erreur ! »

Nouveau moulinet. Pour la seconde fois le crâne s'empala sur le damas.

« Toutes les semaines vous voyez sur votre place publique des gens qui vous racontent mille balivernes. Ils vous disent qu'ils ont pénétré dans les grottes sacrées où une fée leur apparut, le livre de la science à la main. Ils cherchent à vous faire croire qu'ils ont retrouvé dans un vieux manuscrit la recette de l'elixir vital. Bourriques ! bourriques ! bourriques !

» Moi seul, j'arrive et je vous apporte le baume universel, le vrai, le baume qui guérit les rages de dents, fluxions, cors aux pieds, décrochements d'estomac, brûlures, durillons, panaris, mal blanc ! Mais vous me direz : « D'où tenez-vous ce remède si merveilleux ? »

L'homme toucha alors de son sabre les deux toiles peintes :

« Approchez ! approchez ! Regardez ce tableau ! Vous voyez cet homme rouge. Autrefois, c'était le bourreau. Ici on vous le montre tranchant avec sa hâche la tête à un seigneur qui a désobéi au roi. On ne badinait pas à cette époque. Là, vous l'apercevez en train de pendre un voleur. Ici, il cuit à petit feu un sorcier ; là, il fait bouillir à grandes eaux un faux monnayeur »

Succès d'hilarité de la foule.

« Si vous étiez à la place de ce vieillard à cheveux blancs qu'on torture pour qu'il avoue son crime, vous ririez d'une tout autre façon. Examinez, examinez les différents supplices ! Sur cette autre pancarte, au contraire, on vous représente le bourreau qui cherche la nuit au cimetière le secret de la vie chez ceux qu'il a tués. Et il l'a trouvé. Et il a guéri les gens, car, n'est-ce pas naturel que ceux qui ôtent la vie puissent aussi la rendre ! Son secret s'était perdu ; vous le savez tous aujourd'hui, on guillotine. »

(A suivre.)

LES MÉDECINS AU PARLEMENT

M. le Dr Fie, député de la Nièvre

M. le docteur Fié (Arsène), né à Myennes (Nièvre), le 31 octobre 1869, fit ses études à Paris. Externe des hôpitaux de Paris, il fut reçu docteur en médecine le 4 décembre 1895.

Exerce depuis cette époque la médecine à Saint-Amand-en-Puisaye. Conseiller général de la Nièvre depuis vingt ans, vice-président du Conseil général, élu député le 11 mai dernier, sur la liste du Cartel des Gauches.

Au Parlement, est inscrit au groupe républicain socialiste, secrétaire de la commission d'assurance et de prévoyance sociales, et secrétaire de la commission d'hygiène. Membre du Conseil supérieur des assurances sur la vie et du Conseil supérieur des accidents du travail.

Congrès d'ophtalmologie

Le 38 Congrès de la Société française d'ophtalmologie aura lieu à Bruxelles, le lundi 11 mai et jours suivants.

On y discutera un rapport du professeur Lagrange (de Bordeaux), sur le *traitement du glaucome infantile.*

La Société française d'ophtalmologie est l'invitée de la Société belge d'ophtalmologie qui a organisé les promenades à Bruges, à Malines et des réceptions à Bruxelles.

Pour tous renseignements s'adresser soit au docteur M. Danis, secrétaire de la Société belge d'ophtalmologie, 7, rue Montoyer, Bruxelles, soit au docteur René Onfray, secrétaire général de la Société française d'ophtalmologie 6, avenue de la Motte-Picquet, Paris, 7.

Les villages sanatoriums

L' « Informateur Médical » a publié l'an dernier une interview de M. le professeur Letulle sur la nécessité de construire des villages sanatoriums destinés au traitement de la tuberculose dans la classe moyenne.

Déja, le premier village commence à s'élever sur les hauts plateaux de Passy, dans les Alpes de la Haute-Savoie. Il domine la vallée de l'Arve, tandis qu'au proche horizon se développe le panorama grandiose de la chaîne du Mont-Blanc.

Dès l'automne prochain, l'état des travaux, poussés avec diligence, autorisera l'admission d'un certain nombre de malades. L'association ne couvrira les frais de premier établissement que « par les donations qu'elle compte recueillir ».

La V. S. H. A. n'entend prélever aucun bénéfice. Le prix de la journée sera peu élevé.

La Société, dont le siège est 4, rue de Castellane, à Paris, se propose de constituer dans le Nord un ou plusieurs sous-comités, dont un pour la ville de Lille. Nous en donnerons la composition dès qu'il sera sur pied.

RHUMATISMES -:- TUBERCULOSE

IODASEPTINE CORTIAL

Lab. CORTIAL, 102, rue Béranger, PARIS (3e ar.)

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

PRODUITS DE RÉGIME Heudebert

Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie

DEMANDER LE CATALOGUE - 118, Faubourg St-Honoré PARIS

REG. COM. SEINE 65.320

PRODUITS SPÉCIAUX DES LABORATOIRES A. LUMIÈRE

ÉCHANTILLONS ET VENTE EN GROS :

MARIUS SESTIER, Pharmacien, 9, Cours de la Liberté, LYON

CRYOGENINE LUMIÈRE — *Antipyrétique et Analgésique. Pas de contre-indications.* *Un à deux grammes par jour.* *adoptée par le Ministère de la Guerre et inscrite au Formulaire des Hôpitaux militaires*

BOROSODINE LUMIÈRE — Solution et sirop de tartrate borico-sodique rigoureusement définis et dosés. Toutes les indications aucun des inconvénients du tartrate borico-potassique et des Bromures pour le traitement des Affections nerveuses de toute nature.

RHÉANTINE LUMIÈRE — *Vaccinothérapie par voie gastro-intestinale des uréthrites aiguës et chroniques et des divers états blennorrhagiques.* Quatre sphérules par jour, une heure avant les repas

PERSODINE LUMIÈRE — *Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.*

TULLE GRAS LUMIÈRE — *Pour le traitement des plaies cutanées.* *Evite l'adhérence des pansements, se détache aisément sans douleur ni hémorragie. Active les cicatrisations.*

HÉMOPLASE LUMIÈRE — Médication énergique de toutes les déchéances organiques quelle qu'en soit l'origine (AMPOULES, CACHETS, GRANULÉS, DRAGÉES)

Contre la FIÈVRE TYPHOÏDE

Immunisation et Traitement par ENTEROVACCIN LUMIÈRE

ANTITYPHO-COLIQUE POLYVALENT. — SANS CONTRE-INDICATION, SANS DANGER, SANS RÉACTION

R. C. Lyon A. N° 13.334.

Absorption, Digestion, Défécation

ESTOMAC ET INTESTIN Fatigués ou malades

Guéris PAR LES GRAINS de CHARBON TISSOT

Par leur forme, par leur arôme, agissent mieux que les laxatifs.

FIÈVRES, NAUSÉES, RENVOIS, CONSTIPATION, ETC.

Une cuillerée à café aux repas. — 34, Boulev. de Clichy, PARIS.



R. C. Cosne 263

GOUTTE - RHUMATISMES

ATOPHAN-CRUET

En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.

Littérature et Échantillons :

6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

LA

Magnésie Bismurée

(marque déposée)

RÉGULATEUR NORMAL DES MAUX D'ESTOMAC

ÉCHANTILLON & LITTÉRATURE SUR DEMANDE

A. W. B. SCOTT, pharm.-drog., 38, Rue MONT-THABOR, PARIS

R. C. Seine 113.991

Les "VITOSINES CARDOL"

donnent un appétit incroyable et font augmenter de 2 kil. en un mois ! — Produit très intéressant pour pro-pharmacien. — Laboratoire Louis Décornoz, ORNANS (Doubs). Timbre p. rép.

SANATORIUM DE LA

MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément

UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394

VITAMINA

Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales

REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés

Régularise les fonctions intestinales et rénales

Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.

R. C. Paris N° 102.060.

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS

R. C. Paris N° 102.060.

NÉO-RHOMNOL

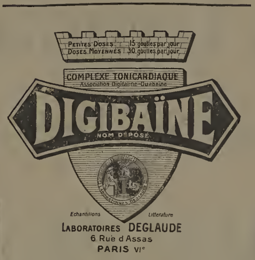
Nouvelle préparation définie, stable
en boîtes de 12 ampoules de 1 cmc contenant chacune :
Nucléinate de Strychnine défini.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude.... ... ... 0 gr. 05
Injections indolores
INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine N° 7.164.

les Produits
INNOXA
reposent l'épiderme

R. C. Seine N° 2.514





LABORATOIRES DEGLAUDE
6 Rue d'Assas
PARIS VIe



ANTISEPTIQUE —
— DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents

LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies. Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

De Trouette-Perret

l'Aphloïne
Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux

la Nisaméline (Guaco)
Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies

la Papaïne
Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

MALADIES DU FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS

R. C. Paris N° 49 404.

Granules de Catillon STROPHANTUS
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3. Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066

LA CITROSODINE
Calme IMMEDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

A la Demande de nombreux Praticiens

LES LABORATOIRES INOTYOL

Viennent de créer Deux Nouvelles Présentations :

LES OVULES A L'INOTYOL

ET LES

SUPPOSITOIRES A L'INOTYOL

La formule et la fabrication de ces nouvelles Spécialités ont été étudiées avec le même soin qui a assuré l'éclatant succès de la

FORMULE A L'INOTYOL



INOTYOL

du Dr DEBAT

ULCÉRES
BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 70 — 1er MARS 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LES EXPÉRIENCES DU Dr VORONOFF - DU BÉLIER A L'HOMME



Si l'on a pu dire que le Dr Voronoff fut à certains moments l'homme le plus chansonné de France, le pittoresque de ses travaux ne doit pas en faire oublier la valeur. Dans cette page, nous avons rassemblé les photos du bélier qui subit l'opération de la greffe à l'âge de 12 ans (photo en haut et à gauche) ; 18 mois après, il avait un tout autre aspect (photo en haut et à droite) et cinq ans et demi après la greffe, il était redevenu le magnifique animal représenté en haut et au milieu. Plusieurs personnalités s'offrirent aux expériences du Dr Voronoff, dont nous donnons ici les photos avant et après la greffe. On a pu croire que l'autosuggestion jouait un rôle dans l'amélioration avouée par les sujets greffés. Cette explication ne saurait prévaloir quand il s'agit de béliers dont la laine redevient longue et belle. D'ailleurs, c'est dans cette voie de l'amélioration du cheptel que le Dr Voronoff dirige actuellement ses travaux.

UNE DÉCOUVERTE IMPORTANTE

Le Lama présente une grande Réceptivite pour la Syphilis

Deux savants argentins ont fait connaître à l'Académie de Buenos-Ayres les résultats de leurs travaux à ce sujet. Peut-être sommes-nous à l'aurore d'une thérapeutique nouvelle et efficace de la syphilis



M. Jauréguı, a gauche et M. Lancelotti, a droite, photographiés par l'*Informateur Médical*, a leur arrivée a Paris.

Le dernier Bulletin de l'Académie de Médecine de Buenos-Ayres nous apporte la nouvelle d'une curieuse découverte qui pourrait bien être le début d'une véritable révolution en syphiligraphie.

Deux savants argentins, MM. Jauregui et Lancelotti, ont présenté à cette Académie un travail dont le début remonte à douze ans et qui est certainement le plus remarquable qui ait jamais été fait sur la syphilis expérimentale.

Au cours de lectures historiques, ces chercheurs ont été frappés par les lois très anciennes de la période précolombienne réglementant la vie des propriétaires et gardiens de troupeaux de lamas. Ces lois visaient la prophylaxie *d'une maladie que le lama peut transmettre à l'homme.*

Cette transmission peut se faire soit lorsque le berger aide le mâle à la reproduction, besogne nécessaire à cause de la conformation spéciale des glandes du lama, soit au cours de relations contre nature (bestialité).

Cette pratique qui existe encore chez certains indigènes était punie au temps des Incas de la peine de mort.

D'autres faits intéressants ont été relevés qui rempliraient les colonnes de ce journal ; notons qu'en 1552 un historien espagnol Gomara, affirme qu'une maladie provenant des lamas a été donnée par les femmes indigènes aux Espagnols qui la donnèrent à leur tour à des courtisanes ; celles-ci la donnèrent à des soldats qui partaient en Italie pour la guerre de Naples contre les Français ; ceux-ci rapportèrent la maladie chez eux d'où le nom de mal napolitain.

M. Jaurégui et Lancelotti ne se contentèrent pas de cette étude historique, ils voulurent vérifier le fait expérimentalement : ils firent accomplir l'acte de « bestialité » à un indigène porteur d'un chancre. Vingt jours après un chancre apparaissait chez la femelle de lama qui avait servi à cette singulière expérience.

Les auteurs en sont actuellement au 62e passage sur le lama, ce qui permet d'affirmer que la maladie est bien propre à cette race ; jamais aucun animal de laboratoire, y compris le singe, n'a donné plus de quelques passages — ceux-ci n'atteignant pas d'ordinaire la dizaine.

De plus, la preuve a été faite accidentellement que le spirochète était encore à cette époque virulent pour l'homme.

Toutes les épreuves, morphologiques et sérologiques ont été effectuées pour chaque cas.

Les auteurs ont pu mener à bien l'étude clinique de la syphilis chez le lama depuis l'apparition du chancre qui arrive vingt jours après l'inoculation, et est suivie d'une période secondaire à accidents graves, et enfin une période tertiaire avec des accidents artériels, osseux et viscéraux.

La durée d'évolution en années est plus courte que chez l'homme mais l'ensemble clinique est d'une analogie frappante.

Ainsi donc pour la première fois on se trouve en présence d'un matériel d'expérimentation clinique de la syphilis.

MM. Jaurégui et Lancelotti en ont immédiatement profité et en se servant des cultures de Noguchi sont arrivés à préparer un virus atténué avec lequel ils ont *guéri* des lamas syphilitiques. Cette guérison est attestée par le fait qu'au lieu de mourir en deux ou trois ans de leur syphilis, les lamas ont vécu jusqu'à huit et dix ans, par le fait également de la disparition des *stigmates héréditaires* que l'on retrouve au contraire jusqu'à la 3e et 4e génération de ceux qui ont contracté la maladie.

Arrivés à ce point de leur travail, les auteurs ne pouvaient pas ne pas être tentés d'essayer chez l'homme l'utilisation de leurs découvertes.

Ici, les auteurs sont extrêmement réservés. Ils ont pu d'abord s'assurer de l'innocuité du sérum de lama pour l'homme. Ils ont traité cinquante sujets en période primaire ; la période de chancre a été raccourcie, l'engorgement ganglionnaire a disparu plus vite, la période secondaire est apparue *plus vite* qu'à l'habitude, mais s'est montré plus atténuée. Six de ces cas qui ont pu être suivis, depuis trois ans, deux ans et un an n'ont présenté aucune réaction clinique ou biologique.

***

Ce travail a été présenté à l'Académie de Buenos-Ayres par le docteur Domingo Cabred et les noms les plus honorables de la médecine argentine le couvrent de leur autorité : citons le docteur Segura et les professeurs Cabred, Herrera-Vegas et Canton.

Le docteur Cabred dans sa présentation annonça que :

« MM. Jaurégui et Lancelotti mettaient à la disposition de l'Académie de Buenos-Ayres, tout le matériel d'étude et les instruments du laboratoire fondé par eux pour être utilisés en vue d'un travail de contrôle qu'ils désiraient voir effectuer sur les faits par eux révélés à notre connaissance. »

Cet article était composé lorsque nous avons appris l'arrivée à Paris de MM. Jaurégui et Lancelotti, ces confrères dont nous donnons la photographie ci-contre, ont bien voulu nous recevoir et nous dire qu'apportant à Paris les résultats de la commission de contrôle de l'Académie de Buenos-Ayres, ils ne peuvent rien nous dire de plus tant que les milieux scientifiques compétents n'auront pas été saisis de la question.

Le Contrôle des Laboratoires privés devant l'Académie de Médecine

La question du contrôle des laboratoires paraît devoir rebondir et dépasser les limites envisagées dans le rapport de M. Regaud, présenté dernièrement à l'Académie.

M. Léon Bernard a fait remarquer à la dernière séance que la compétence du chef de laboratoire n'est pas tout, et que le materiel a son importance.

« Il faut, dit-il, un contrôle non seulement les *personnes* mais des *lieux et objets* ».

L'Académie osera-t-elle aller jusqu'au bout et proposer un contrôle de tous les laboratoires privés ou non, tels ceux installés dans certains services et certains hôpitaux où la compétence et le matériel laissent parfois à désirer.

A propos des travaux du Dr VORONOFF



C'est au cours d'une visite de médecins espagnols à Paris que fut prise, chez le Dr Voronoff, par les soins de l' « Informateur Médical » la photographie ci-dessus, dans laquelle nous reconnaissons les personnalités suivantes :

Au deuxième rang (en arrière, de gauche à droite), MM. : Dr Canellas, M. Alexandre Voronoff, Pr Aguilar (de Madrid), Dr Dartigues, Dr Baudet, Pr Retterer, Dr Georges Voronoff.

Au premier rang (de gauche à droite), Mme Georges Voronoff, Pr Recassens (de Madrid), Mme Aguilar, Dr Serge Voronoff.

Une Élection à l'Académie de Médecine

Photo Informateur Médical

M. le Professeur Parisot, de Nancy qui vient d'être élu membre correspondant de l'Académie de Médecine

A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES PRATICIENS

Les applications de l'hématothérapie

Au cours de la dernière séance de la Société médicale des praticiens, M. le docteur Maurice Bloch affirma qu'une pratique de 30 ans lui a appris que tout enfant lymphatique devrait être préventivement, systématiquement immunisé contre la tuberculose avec du sang d'arthritique.

Le docteur Jaworski insista à propos de l'homohémothérapie sur les caractéristiques propres à chaque tempérament. Les personnes du groupe « nerveux » ont une figure en « lame de couteau », ce sont des sujets très impressionnables, des imaginatifs.

Celles du groupe lymphatique ont la figure plate, ronde. Ce sont des personnes calmes, souvent grasses, qui résistent très bien à la privation de nourriture, mais qui ne peuvent résister au sommeil.

Les personnes aux traits fortement accentués, anguleux, au teint jaune, à la physionomie dure, intelligente, appartiennent au **groupe bilieux.** Ce sont des autoritaires et des irascibles.

Enfin, le **groupe sanguin** comprend les personnes au visage coloré, au système musculaire développé ; elles sont vives, elles ont besoin de mouvement.

Jamais ou presque jamais on ne trouve dans la pratique des tempéraments purs ; le groupement sanguin correspond au tempérament **primitif prédominant.** Quelquefois cette prédominance n'est pas absolue ; il existe des sous-groupes sanguins qui, actuellement, font l'objet d'études très attentives.

Le docteur Rosenthal confirme cette théorie et, pour lui, le groupement sanguin n'est pas fixé à l'encontre du tempérament qui est fondamental.

A NOS LECTEURS

Vous venez de recevoir pendant quatre semaines l'INFORMATEUR MÉDICAL. Vous comprenez fort bien que ce journal, dont l'établissement coûte très cher (le papier, l'impression, la photographie et la gravure sont devenus hors de prix), ne peut pas vous être envoyé gratuitement d'une façon permanente. Nous pensons qu'un journal d'informations médicales illustrées, rédigé avec une formule moderne, a sa place parmi les revues professionnelles auxquelles vous êtes abonnés. Et nous vous demandons de soutenir cette tentative nouvelle d'un journal vivant, bien informé, libre de toute entrave commerciale ou autre. On nous écrit chaque jour que l'INFORMATEUR MEDICAL est bien fait, ces appréciations flatteuses nous encouragent, mais comme il faut payer notre imprimeur, notre graveur, etc., nous serions très heureux si la sympathie de nos lecteurs nous était témoignée sous la forme d'un bulletin d'abonnement.

Dans un but de propagande, les abonnements seront reçus au PRIX ANCIEN DE 12 FR. AU LIEU DE 20 FR. (prix nouveau) jusqu'au 15 mars prochain.

On nous informe que

M. le docteur Olivier, progresseur agrégé à la faculté de médecine de Lille, a fait le 1er février, dans la salle du Cercle, une causerie sur les vieilles images, coloriées à la main, si répandues dans le Nord au XVIIIe siècle et pendant la première moitié du XIXe siècle.

Un concours pour un emploi de chef de clinique s'ouvrira à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Marseille, le lundi 8 juin. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole de médecine, huit jours francs avant l'ouverture du concours, et déposer, en même temps, leur acte de naissance, leur diplôme et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins de leurs publications et travaux scientifiques.

MM. Petit et Louis Bazy, ont adressé à l'Académie leurs candidatures à la place de membre titulaire vacante dans la IVe section (Sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles).

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

M. Letulle a présenté à l'Académie un livre dont il est l'auteur sur l'anatomie pathologique du poumon. Présenté superbement avec d'innombrables planches en couleurs, ce livre a coûté environ 300.000 francs à éditer. Les frais ont été couverts grâce à la générosité d'un mécène dont le nom est synonyme de richesse et qui appartient à la médecine par le titre qu'il porte et par le bien qu'il lui fait.

Le poste de directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne) est actuellement vacant.

MM. Souligoux et Robineau ont été admis à l'honorariat : le premier par 42 « oui » sur 42 votants ; le second par 39 « oui » et un « non ».

M. J.-L. Faure, président, donnant la parole à M. Mauclaire sur l'ostéo-synthèse, a annoncé que la discussion tire à sa fin. La lumière jaillira-t-elle sur ce point controversé ?

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24 81.

M. Dubois, de Saujon, a envoyé sa démission à la Société de thérapeutique, motivée par le fait que, renonçant à l'exercice de la médecine, il se retire à la campagne.

La Société de thérapeutique a décidé dans sa dernière séance, de se faire représenter au congrès d'Arcachon et de maintenir son adhésion à la C. T. I., dont M. Leven a fait le plus chaleureux éloge.

Le succès des Journées Médicales du Maroc nous promet d'autres journées en terre d'Afrique. Il est, dès à présent, certain que Tunis et Alger seront le siège de semblables manifestations scientifiques. Le docteur Nicolle, le savant directeur de l'Institut Pasteur de Tunis organiserait, en complet accord avec la Société de médecine de Tunis, des Journées Médicales aux vacances de Pâques de 1926.

Deux postes nouveaux sont créés à l'hôpital de Colmar : 1° Un poste de médecin spécialiste pour l'oto-rhino-laryngologie ; 2° Un poste de médecin spécialiste pour les maladies cutanées et vénériennes.

Le traitement est de 4.000 francs par an pour chaque poste.

Les titulaires sont autorisés à exercer leur spécialité en clientèle privée en se limitant strictement à leur spécialité.

Les candidats sont invités à présenter leurs demandes avec titres à l'appui à l'administrateur de service de l'hôpital de Colmar avant le 15 mars. L'entrée en fonctions est fixée au 1er avril.

Les seules préparations
à base d'Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

LE MÉDECIN DU JOUR

Le Docteur MAUCLAIRE

qui vient d'être élu membre de l'Académie de Médecine



Photo *Informateur Médical*

Né à Paris en 1863. — *Interne titulaire des hôpitaux* (1886). — *Aide d'anatomie* (1889). — *Prosecteur* (1892). — *Docteur en médecine* (1893). — *Chirurgien des hôpitaux* (1897). — *Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris* (1898). — *Membre de l'Académie de Médecine* (1925).

L'Académie de médecine vient d'élire membre de sa section de chirurgie le professeur agrégé Mauclaire, chef de service à l'hôpital de la Pitié. Cette élection, couronnement d'une brillante carrière uniquement consacrée aux progrès de la chirurgie, a été unanimement accueillie par le corps médical français et à l'étranger, où le nouvel élu compte de nombreux amis et admirateurs.

Interne des hôpitaux, aide d'anatomie, puis prosecteur, médaille d'or de chirurgie, chef de clinique à la Faculté, le docteur Mauclaire fut nommé chirurgien des hôpitaux en 1897 et professeur agrégé l'année suivante.

Titulaire de nombreux prix, lauréat de la Faculté de médecine qui lui décerna et le prix de thèse et le prix Saintour, pour un mémoire sur « les luxations congénitales de la hanche », lauréat de la Société de chirurgie, de l'Académie de médecine (Prix Oulmont, Amussat, Laborie), il reçut de l'Académie des sciences le prix Mège.

La haute estime où le tiennent ses collègues lui valut la vice-présidence de la Société anatomique, la présidence de la Société de pédiatrie et enfin la présidence, si estimée, de la Société de chirurgie.

Elève du professeur Le Dentu, il a continué la brillante tradition de la clinique française, l'œuvre des Duplay, des Reclus, qui ont poursuivi d'importants travaux sur la pathologie chirurgicale, et qui ont mené de front les perfectionnements de la technique opératoire et l'étude des maladies. Ce n'est pas un des moindres mérites du docteur Mauclaire d'avoir traité dans le « Le Dentu-Delbet » et d'une manière remarquable, l'aride chapitre des lésions osseuses.

Dans cet exposé, on trouve cette clarté et cette précision didactique qui sont la marque de ces nombreux travaux et qui ont valu une universelle renommée à son enseignement. Pl. Mauclaire est, en effet, un maître dans la belle acceptation, qui aime à faire profiter tous ceux qui l'entourent d'une grande expérience et d'une profonde érudition. Il n'est pas de domaine de la chirurgie qu'il n'ait abordé.

Professeur, il sait se mettre à la portée de ses auditeurs, il a le même souci d'être compris, qu'il s'adresse à des jeunes, frais émoulus du P. C. N., ou à des médecins, ayant déjà une longue pratique, et qui viennent assister à ses conférences d'actualités chirurgicales pour se perfectionner.

Aussi les débutants recherchent-ils un service où il est notoire qu'on ne perd pas son temps, où l'on ne parle pas seulement d'opérations, mais où l'on enseigne les éléments de pathologie externe, base essentielle de toute culture médicale complète. Enseignement excellent parce qu'il n'a rien de livresque. Enseignement au lit du malade. Sous l'œil bienveillant du maître, le débutant examine le malade. On lui apprend les principes d'une bonne observation, on corrige ses erreurs, on lui indique toutes les hypothèses que le cas suggère, la manière de les vérifier pour atteindre la certitude. Leçon de choses vivante qui fixe dans la mémoire, autrement mieux la clinique que les textes desséchés des manuels.

Le docteur Mauclaire fut l'un des premiers à concevoir et à réaliser cet enseignement supérieur de la médecine que nous voyons progressivement s'organiser sous nos yeux et qui ne s'adresse plus aux étudiants, mais aux praticiens.

De 1896 à 1906, dans le service du professeur Le Dentu, il fit chaque année un cours de vacances sur les actualités chirurgicales. Le succès en fut si vif, marqué par l'afflux des auditeurs français et étrangers, que le maître dut les continuer à la Charité. Lisez les titres de ses leçons et vous serez frappé de l'activité d'un esprit capable de s'attaquer à tant de sujets différents. Ces conférences ont d'ailleurs été toutes publiées en leur temps et il n'était pas de directeurs de périodiques médicaux qui ne réclamât chaque année l'honneur pour son journal d'en donner plusieurs à ses lecteurs.

Le point de départ de ces exposés était toujours une observation personnelle.

En 1907, le docteur Mauclaire fonda les « Archives générales de chirurgie », dont malheureusement la publication a cessé depuis la guerre, et qui étaient une source inépuisable de documentation.

Lorsque, la guerre éclata, le docteur Mauclaire était tout préparé par ses travaux antérieurs à rendre de grands services. Il n'eut pas à faire cet apprentissage auquel furent obligés beaucoup de nos confrères qui avaient délaissé la pathologie osseuse. Dès 1913, le docteur Mauclaire avait recommandé l'ablation des projectiles directement sous l'écran. Il avait indiqué la technique à suivre. Pendant la guerre, il la perfectionna et il montra que si l'ampoule, le projectile et l'œil de l'opérateur sont sur la même ligne verticale, on peut enfoncer une pince et extraire le projectile à la lueur des rayons fluorescents.

Il prit une large part aux discussions de la Société nationale de chirurgie. Il étudia les rapports des sociétés médico-chirurgicales de l'avant, les conclusions des chirurgiens alliés et ennemis, et publia en 1917 « Vingt-quatre leçons de chirurgie de guerre, chirurgie d'urgence et chirurgie opératoire », qui eurent, tant à l'étranger qu'en France, un très grand et très légitime succès.

Il ne suffit pas de guérir une blessure ; il faut, autant qu'il est humainement possible, réparer les dégâts causés par les projectiles, d'où des recherches sur les greffes chirurgicales et les opérations orthopédiques. Il démontra entre autres que « les greffes osseuses « réussissent souvent à la condition d'éviter les hématomes et les infections, et d'implanter la greffe dans les canaux médullaires des fragments, pour éviter que, mal nourrie, elle ne s'atrophie ». Il pratiqua également des ostéosynthèses et des prothèses d'ivoire.

Tous ces travaux cliniques ont été exposés dans des conférences faites à la Charité, à la Pitié et dans divers hôpitaux. En 1922, le prix Laborie est venu récompenser son exposé des « greffes chirurgicales ».

Nous n'avons pu dégager que quelques-uns des traits saillants de la carrière scientifique du docteur Mauclaire. N'aurions-nous pas dû parler aussi des travaux sur l'orthopédie du rachis, sur l'extirpation en masse des îlots du cancer, sur la mésentérite rétractile, sur la sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire et sur tant et tant d'autres sujets ? N'aurions-nous pas dû indiquer aussi les nombreuses opérations qu'il a heureusement imaginées, les améliorations techniques qu'il a réalisées ? Mais nous n'avons voulu donner ici qu'un aperçu de l'immense labeur clinique d'un de nos grands chirurgiens.

Dr LEVY-DARRAS

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme Vendenbrissche font part de la naissance de leur fille Monique.

Fiançailles

On nous annonce les fiançailles de M. Robert Laurent, fils du docteur et de Mme Laurent, avec Mlle Geneviève Coulaud.

Mariage

Le mariage de M. le docteur Charles Dedeu, fils de M. Jean Dedeu-Desquemack, secrétaire général de la mairie de Linselles, avec Mlle Marie-Louise Detourmignies, fille de M. Eugène Detourmignies et de Mme, née Delmotte, de Lecelles, a été célébré en l'église paroissiale de Lecelles, le 16 février.

Nécrologies

Nous apprenons la mort du docteur Victor Boley, de Signy-l'Abbaye (Ardennes), décédé à Dijon, dans sa 68e année, le 11 février 1925, après une longue et douloureuse maladie.

L'inhumation a eu lieu à Nancy, dans le caveau de famille.

De la part de Mme Boley, née Bourbon, sa veuve et de ses enfants.

Nous apprenons la mort du jeune Jeanbrau, âgé de cinq ans, décédé à Montpellier, fils du docteur Emile Jeanbrau et petit-fils du docteur H. Truc, professeurs à la Faculté de médecine de cette ville.

On apprend le décès du professeur Audrain, de la Faculté de médecine de Caen, décédé en son domicile, 62, rue de l'Arquette. Les obsèques ont eu lieu le 16 février, en l'église de Saint-Michel-de-Vaucelles, à Caen.

Nous apprenons la mort de M. Alexandre Rudaux, pieusement décédé en son domicile, à Verberie (Oise). Il était le père du docteur Paul Rudaux, accoucheur des hôpitaux, professeur en chef à la Maternité, et du capitaine Rudaux, tombé au champ d'honneur. Les obsèques ont eu lieu le 16 février, en l'église de Verberie.

Nous apprenons la mort de M. le docteur Schaeffer André, maire de Bouxviller. Il était âgé de 64 ans et était professeur au Collège de la ville depuis plus de 30 ans, et maire depuis novembre 1919.

A MARSEILLE

Société de Médecine et d'Hygiène coloniale

La Société de Médecine et d'Hygiène coloniales a tenu sa séance ordinaire jeudi, à 17 h., à l'Institut de Médecine Coloniale, 40, allées Léon-Gambetta, avec l'ordre du jour suivant :

1° Election d'un secrétaire.

Communications : 1° Remarques au sujet d'un article de M. Denœux « A propos du traitement du paludisme : le calendrier du paludéen », par M. Seguin ;

2° Un cas d'infection mixte typho-méditerranéenne avec séro-réaction de Wright très tardive, par M. A. Rouslacroix ;

3° Un cas d'intoxication par le lombire (arbre à caoutchouc), par M. Raynal, de Diego-Suarez, présentée par M. J. Peyrot ;

4° De la vaccination des nouveaux-nés contre la tuberculose chez les indigènes.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

Les grands Laboratoires français : Les Laboratoires BOUTY, 3, rue de Dunkerque, PARIS



REMPLISSAGE ET FERMETURE DES AMPOULES



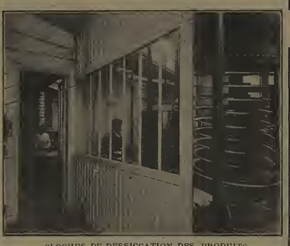
SÉLECTION DES GLANDES OPOTHÉRAPIQUES



LABORATOIRE DE RECHERCHES ET DE CONTROLE



UN DES ATELIERS DE CONDITIONNEMENT



CLOCHES DE DESSICCATION DES PRODUITS OPOTHÉRAPIQUES



UN DES ATELIERS DE CONDITIONNEMENT



FABRICATION DES COMPRIMÉS



EXAMENS BIOLOGIQUES



SERVICE DES ADRESSES DE LA « MÉDECINE PRATIQUE »



Photos *Informateur Médical*

UNE DES TURBINES A DRAGÉIFIER

Les Laboratoires BOUTY, 3, rue de Dunkerque, Paris, ont été construits spécialement pour la préparation des produits opothérapiques et des différents méthylarsinates employés en thérapeutique. C'est dire que leur outillage y est moderne et sans cesse adapté à leur but, au fur et à mesure des progrès de la science.

Les Laboratoires BOUTY ont des Filiales à :

MILAN, NAPLES, MADRID, BRUXELLES

et des Agences dans le monde entier.

Les Laboratoires BOUTY éditent également une Revue Médicale mensuelle : *La Médecine Pratique* en trois langues, avec rédaction autonome, à Paris, à Naples et à Madrid.

Parmi les préparations sortant de ces Laboratoires modernes, citons :

Dragées et ampoules de Thyroïdine BOUTY,
» » **Triglandine** »
» » **Ovigénine** »
» » **Triglandol** »
Comprimés de **Gastrozymase**,
Capsules de **Biliol**,
Gaïarsol (sirop, gouttes, ampoules),
Métharsol (gouttes, ampoules),
Sérosthényl (gouttes, ampoules),
Métharfer (gouttes, ampoules).

LES MÉDECINS AU PARLEMENT

M. le Dr Fié, député de la Nièvre sur lequel nous avons publié une notice biographique dans notre dernier numéro.

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 102.333

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à faire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(*Très recommandés par le CORPS MÉDICAL*) PRIX MODÉRÉS Notice

POUR VOTRE SALON D'ATTENTE
Abonnez-vous à
SCIENCES & VOYAGES
Une revue qui contient des illustrations nombreuses et pittoresques, des articles faciles à lire, des relations de voyages
Il n'y a pas de revue qui soit capable d'être plus judicieusement choisie pour être mise entre les mains de votre clientèle, car il n'y en a pas qui soit à même de lui faire passer plus aisément l'attente que vous êtes obligé de lui imposer.
SCIENCES & VOYAGES
parait chaque semaine sur 24 pages bourrées de textes et d'illustrations
POUR LES DOCTEURS
le Prix de l'abonnement pour un an est de 36 francs au lieu de 40
Abonnez-vous donc à
SCIENCES & VOYAGES
BUREAUX : 3, rue de Rocroy — PARIS

Cours Théorique et Pratique de RADIODIAGNOSTIC MÉDICAL

Ce cours sera fait à l'hôpital de la Charité du lundi 2 mars au samedi 7 mars 1925 inclus, par MM. Sergent, Ribadeau-Dumas, Lian, F. Bordet, Cottenot, Darcissac, G. Durand et P. Pruvost.

Ce cours comprendra des leçons théoriques et des travaux pratiques qui auront lieu tous les matins et tous les après-midi.

Les exercices pratiques seront réservés aux élèves qui auront versé un droit d'inscription fixé à 150 francs.

Le Comité des anciens élèves des professeurs Jourdan et Vayssière (de Marseille) vient de se former à l'occasion de la retraite de ces deux maîtres.

Un Comité s'est formé pour offrir un objet d'art à ces deux maîtres qui prennent leur retraite après une carrière universitaire de près d'un demi-siècle. Les anciens élèves ou amis, qui n'auraient pas été atteints par la circulaire individuelle, sont priés d'envoyer au plus tôt leur souscription au trésorier du Comité, M. le docteur R. Santelli, préparateur à la Faculté des sciences, compte chèques postaux Marseille n° 141.69.

Congrès International pour la protection de l'enfance du 1er âge (Madrid, 1925)

Un Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge va tenir ses assises à Madrid du 12 au 20 avril 1925. Il sera présidé par le professeur Martinez Vargas, recteur de l'Université de Barcelone, qui est en même temps président de l'Union internationale pour la protection de l'enfance du premier âge.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur Bandelac de Pariente, 10, square Moncey, à Paris, qui se chargera de transmettre les travaux et communications.

M. le docteur Velasco Pajares, secrétaire général, enverra, sitôt imprimés, les exemplaires du programme et notices avec tous les renseignements.

Une jeune Doctoresse assistante de Radiologie

La doctoresse Suzanne Delaplace vient de réussir brillamment au concours pour le titre d'assistante de radiologie des hôpitaux ; il faut signaler ce nouveau succès féminin qui fut emporté de haute lutte sur des concurrents du sexe fort, et qui marque une date dans l'histoire du féminisme, puisque Mlle Suzanne Delaplace est la première assistante de radiologie que nous comptions en France.

Contre le Danger des Corps radio-actifs

Le docteur Regaud a présenté à l'Académie de médecine un important rapport sur « les dangers que présentent la manipulation et le transport des corps radio-actifs ».

A ces dangers ne sont pas seuls exposés les médecins qui, comme le regretté docteur Bergonié et tant d'autres, payent de leur vie leur dévouement à la science et à l'humanité.

M. Regaud a soumis à l'Académie les vœux suivants :

1° Que les établissements industriels où l'on prépare, manipule et transporte les corps radio-actifs soient classés parmi les établissements insalubres, non pour le voisinage, mais pour les travailleurs qui y sont employés ;

2° Qu'une réglementation et une surveillance étudiées dans le détail par une commission administrative, scientifique et technique soient imposées à ces établissements en ce qui concerne l'hygiène des travailleurs.

Ce double vœu a été adopté à l'unanimité.

La Médecine au Palais

L'affaire des carnets médicaux de Montpellier

La Cour d'appel de Montpellier a rendu arrêt dans l'affaire des carnets médicaux, concernant M. Taichère, docteur en médecine et pharmacien de Montpellier. On sait que le Tribunal correctionnel avait condamné ce praticien à 15 mois de prison avec sursis, 5 ans d'interdiction de séjour, 1 an d'interdiction d'exercice de la médecine, 2.000 francs d'amende et 1.000 francs de dommages envers l'Etat et la partie civile.

La Cour a confirmé les décisions des premiers juges en ce qui concerne 15 mois de prison, 2.000 francs d'amende et 1.000 francs de dommages et a supprimé les 5 ans d'interdiction de séjour et l'année de suspension d'exercice médical.

La Cour a procédé ensuite à l'interrogatoire de MM. Glasman, pharmacien, et Benech, docteur en médecine à Montpellier, inculpés dans l'affaire des carnets médicaux.

Un percepteur d'Epinal contre l'Académie de médecine

Croyant avoir trouvé le moyen de guérir la syphilis, et prétendant également avoir trouvé la guérison de la tuberculose, M. Victor Dupuis, receveur des finances à Louviers, actuellement percepteur à Epinal, adressait une communication à ce sujet à l'Académie de médecine.

Cette dernière refusa de parler de cette note en séance publique et de l'insérer dans son Bulletin.

M. Victor Dupuis assigna, par l'organe de Me Marie Vérone, l'Académie de médecine devant la première chambre du tribunal civil de la Seine, pour obtenir l'attribution du legs Audiffred (titre de 24.000 francs de rente 3 p. 100), lequel doit être décerné à la personne qui aura découvert un remède curatif ou préventif contre la tuberculose.

De son côté, l'Académie de Médecine a déclaré, par l'organe de Me Georges Pourcon, que M. Victor Dupuis n'a jamais fait preuve qu'il avait découvert un remède efficace et souverain. En outre, elle se retranche derrière une clause du testament Audiffred, aux termes duquel la décision de l'Académie ne pourra être sujette à aucune contestation.

Le tribunal, estimant la demande de M. Victor Dupuis non fondée, l'a débouté de sa demande.

Pour les Agrégés qui ne paient pas de patente

Les agrégés des Facultés de médecine institués avant le 13 mars 1924, qui ne sont pas inscrits à la patente pour l'exercice des professions libérales, peuvent bénéficier des dispositions du paragraphe 2 du décret du 13 mars 1924 et être nommés sans limite de temps après un stage régulier de deux ans, sur la proposition de la Faculté et après avis de la commission des sciences médicales et de la pharmacie du comité consultatif de l'enseignement supérieur.

Les Journées médicales de Toulouse

A ces journées, qui auront lieu les 11, 12, 13, 14 juillet 1925, des conférences scientifiques et professionnelles seront faites par plusieurs personnalités étrangères et françaises. Parmi les conférenciers, nous pouvons d'ores et déjà citer : MM. Bordet, Directeur de l'Institut Pasteur (Bruxelles) ; Sanarelli, professeur à la Faculté de Médecine de Rome ; Récasens, doyen de la Faculté de Médecine de Madrid ; Dartigues, de Paris ; J.-L. Faure, professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; Jacob, médecin inspecteur général, chef supérieur du service de santé des armées du Rhin ; Levaditi, de l'Institut Pasteur de Paris ; Renon, de Niort, membre du Conseil d'administration de l'Union des Syndicat médicaux de France ; Roger, doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

AUX
TOUSSEURS
ayant tout essayé et fatigués des sirops et potions écœurantes

LES COMPRIMÉS DE
CODOFORME
BOTTU
jugulent les TOUX sèches tout en respectant l'ESTOMAC
Échantillons : Laboratoires BOTTU
35, rue Pergolèse, PARIS (XVIe)
R. C. S. 10.568

Médication vitaminée
(Phosphore organique, calcium, manganèse, zinc et vitamines)
SYNASE
(DRAGÉES)
Spécifique des maladies de la nutrition et de la croissance — Reminéralisateur Antibacillaire
Enfants 8 à 15 ans ...... 2 à 6 dragées par jour
Adultes .... 6 à 8 — —
(Échantillon et Littérature sur demande)
Laboratoires de PHARMACODYNAMIE
FALVY & REVEL
40, rue des Acacias, 40, PARIS (17e)
R. C. Seine 268-422



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

Les derniers Livres parus

Les directives philosophiques de la médecine au XVIII[e] siècle, par M. le D[r] Raymond MOLINÉRY.

M. le professeur Bardier, chargé d'enseigner auprès de la Faculté de Toulouse la pathologie générale et la médecine expérimentale, a demandé au Dr Molinéry de donner, en conclusion de son cours, deux leçons qui, se rapportant à l'idée générale professée, en seraient comme un prolongement par une incursion dans l'histoire de la médecine. L'une de ces conférences fut réservée à Théophile de Bordeu, ce médecin philosophe dont François Helme disait qu'il fut le plus grand médecin français du siècle de Montesquieu, de Buffon, de Voltaire et de Rousseau. Le second sujet, traité par M. Molinéry, fut une étude des systèmes philosophiques qui, pénétrant la doctrine médicale, l'animèrent et orientèrent ses recherches.



M. LE DOCTEUR MOLINÉRY

Dans les directives philosophiques de la médecine au 18[e] siècle, l'auteur, paraphrasant la pensée du professeur Achard : « Heureux les morts que la postérité grandit », essaie de dégager du mécanisme de Boerhaave et de son rival Hoffmann, de l'animisme de Stahl, de l'anatomisme de Haller, du solidisme de Cullen, du stimulisme de Brown, du vitalisme de Bordeu et de Barthez, l'orientation métaphysique, peut-on dire, de leur anatomie, de leur physiologie, orientation qui, naturellement, les amenait à une thérapeutique particulière.

Tous ces grands esprits étaient dominés par la recherche de la « Cause ». « La vie est dans le mouvement, elle n'est pas le mouvement, pas plus que l'âme n'est l'irritabilité. » (Haller).

Il faut louer l'auteur d'avoir voulu, en une synthèse aussi brève que possible nous faire connaître des systèmes bien oubliés sans doute aujourd'hui, par nous qui tendons vers le sommet de l'édifice, par nous uniquement parce que nos pères ont construit la base de la pyramide du haut de laquelle nous voyons plus loin qu'eux-mêmes. « ... Ainsi nos fils seront plus heureux que nous, car, suivant la belle conception de Dartigues dans la somme des connaissances humaines, ils sauront encore plus de vérités que nous ».

DARTIGUES. — **La Greffe de Revitalisation humaine, sa portée, ses résultats, son avenir** (1 vol. 340 pages, 140 figures Prix : 30 francs) Gaston DOIN, Éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

Voici l'ouvrage le plus complet qui ait paru en France sur la question des greffes testiculaires. L'auteur a étudié le sujet sous toutes ses faces et il nous en présente une vaste synthèse qui envisage à la fois le côté technique chirurgical pur, le côté biologique et physiologique et même la portée philosophique.

Dartigues présente dans cet ouvrage la question sous un aspect très méthodique et très logique. Après un exposé sur le rôle des glandes endocrines en général et l'influence des glandes endocrines sexuelles en particulier, l'auteur nous montre ensuite les résultats tirés de l'observation et de l'expérience cliniques, les résultats tirés de l'expérimentation animale, servant de base à l'application de la greffe à l'homme, et la légitimant.

Il passe en revue les différentes méthodes employées jusqu'à ce jour, décrit celle de Voronoff, qu'il a contribué à perfectionner au point de vue opératoire. Ensuite, dans des chapitres très précis, il passe en revue les indications de la greffe qu'il appelle anthropoïdo-anthropique, du singe anthropoïde à l'homme ; il expose enfin les résultats d'ordre général et d'ordre génital.

Il montre encore que les greffes testiculaires, à l'encontre de ce que nous pensons en France, sont l'objet d'études et de nombreuses recherches faites à l'étranger.

Mais Dartigues ne se contente pas de faire une étude scientifique pure ; il envisage la question sous le rapport très hautement philosophique, parlant des greffes au point de vue général médical, montrant ce que doit être l'homme dans ses aspirations intellectuelles, comme dans ses tendances, de perfection morphologique.

Il a consacré tout un chapitre à ce qu'il appelle la « présénilité ». Il croit que la vieillesse peut être retardée, grâce à ce qu'il appelle l'endocrinologie chirurgicale qui s'annonce comme la forme probablement la plus efficace de l'opothérapie vivante.

Ce livre écrit avec une grande clarté et le style vivant bien connu de l'auteur, est d'une lecture des plus faciles, soutenue qu'elle est d'ailleurs par d'abondantes et riches illustrations. Des tableaux sypnotiques en fin de chaque chapitre, résument admirablement chaque partie traitée.

Tous les médecins auront intérêt à lire ce livre où est envisagée pour la première fois la greffe testiculaire dans son ensemble. Ils pourront se faire une idée exacte de ce qu'est cette méthode alors que la plupart du temps, ils sont embarrassés, faute d'information et d'iconographie ayant concrétisé le sujet dans leur esprit, de répondre aux questions qui leur sont inévitablement posées.

Dartigues, par l'assimilation facile de son livre plein de succulence, de hardiesse et de revendication de justice, en même temps que de précision scientifique, évitera à ses confrères la gêne de paraître aux yeux de leurs clients, aussi profanes qu'eux.

MORT DU DOCTEUR SOCQUET

Son nom fut mêlé à la plupart des grandes affaires judiciaires qui ont passionné l'opinion publique au cours des dernières années

Le docteur Socquet, médecin légiste, vient de mourir. Agé de soixante-treize ans, il avait été frappé, il y a un mois et demi, d'une congestion pulmonaire grippale, aux suites de laquelle il a succombé.

Le docteur Socquet avait débuté dans l'exercice de la médecine légale en 1887, en qualité de préparateur du professeur Brouardel. Il exerçait, en outre, à cette époque, la fonction de préparateur de laboratoire de toxicologie. De 1890 au début de la guerre, on peut dire qu'il fut mêlé à toutes les causes criminelles retentissantes. Il débuta avec l'affaire Pranzini ; ce fut lui que l'on chargea, en outre, des affaires Weber, Syveton. La veille de la guerre il fut encore désigné, avec le professeur Balthazard pour s'occuper de la mort de Calmette. Durant les hostilités, le docteur Socquet fut nommé comme médecin légiste dans la plupart des procès de trahison. C'est ainsi qu'il assista au poteau de Vincennes Bolo, Lenoir et la danseuse Mata-Hari. Avec le docteur Balthazard il fut chargé, plus récemment, du rapport médical sur la mort du jeune Philippe Daudet.

Entré en 1887 dans la Société de médecine légale de France, fondée en 1869, le docteur Socquet en fut nommé président il y a trois ans ; il en était devenu le doyen depuis la mort récente de M[e] Demange.

Le docteur Socquet, qui était la cordialité même et n'avait que des amis, laisse deux fils, l'un médecin, l'autre journaliste. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1892.

MORT DU PROFESSEUR BROCA

Il a succombé à une congestion pulmonaire dans le train qui l'amenait de Versailles à Paris

Dans un compartiment du train venant de Versailles, des employés de la gare Montparnasse ont découvert le corps inanimé du docteur Broca, qui fut transporté immédiatement à l'hôpital Necker. Malheureusement, tous soins étaient inutiles, le docteur avait succombé à une congestion pulmonaire.

Membre de l'Académie de médecine, professeur de physique à la Faculté, le docteur, âgé de 62 ans, demeurait 7, cité Vaneau. Il était frère du chirurgien mort récemment, et fils du célèbre anthropologiste dont la statue s'élève sur la place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris.

RHUMATISMES -:- TUBERCULOSE



Lab. CORTIAL, 102, rue Béranger, PARIS (3e ar.)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

Le Mouvement Médical

Conseil de perfectionnement de l'office national d'hygiène

Médecins désignés par le ministre pour faire partie de ce conseil :

MM.

Le docteur Aublanc, inspecteur départemental d'hygiène de l'Hérault.

Le docteur Bérard, président de l'Association des directeurs des centres anticancéreux.

Le docteur Blondel.

Le docteur Briau, ancien directeur de bureau d'hygiène.

Le docteur Brouardel.

Le professeur Brumpt.

Le professeur Calmette, vice-président du comité national de défense contre la tuberculose.

Le professeur Couvelaire.

Le docteur Dufestel, président de la Ligue d'hygiène scolaire.

Le professeur Jeanselme, président de la Ligue nationale française contre le péril vénérien.

Le professeur Letulle, président de la Ligue nationale contre l'alcoolisme.

Le docteur Ott, président de l'Association amicale des inspecteurs départementaux d'hygiène.

Le docteur Parisot, secrétaire général de l'Office départemental d'hygiène sociale de Meurthe-et-Moselle.

Le professeur Pinard, président de la commission de prophylaxie des maladies vénériennes au ministère du travail et de l'hygiène.

Le docteur Pottevin, directeur adjoint de l'Office international d'hygiène publique.

Le docteur Queyrat.

Le professeur Quenu, président de la commission du cancer.

Le docteur Regaud, directeur de l'institut du radium.

Le docteur Raynaud, directeur du service de santé d'Algérie.

Le docteur Roux, directeur de l'institut Pasteur.

Le docteur Sicard de Plauzolles, directeur général du comité national de propagande d'hygiène sociale et d'éducation prophylactique.

Le docteur Toulouse, président de la Ligue d'hygiène mentale.

Le docteur Vitoux, secrétaire général de l'Association des journalistes médicaux.

Un Congrès des villes d'eaux, bains de mer et stations climatiques se tiendra à Paris du 2 au 4 avril.

Le bureau du Congrès est ainsi composé : président général : Dr Baudoin ; secrétaire général : Dr Victor Gardette ; trésorier : M. Vermeylen.

Voici les questions à l'ordre du jour avec la composition des différentes commissions d'études :

1° Nécessité d'une législation spéciale pour les stations thermales et climatiques. — Autonomie des Chambres d'industrie. — Commission : MM. Normand, Rouzaud, Jean Bouloumié, Durand-Fardel, Dr Cany Dr Flurin Dr Nivière, Dr Gomma, Dr Brousse, Me Maillard.

2° Organisation générale des voyages d'études aux stations (V. E. M. — Voyages d'étudiants. — Voyages de médecins étrangers). — Commission : M. Maurice Bernard, le professeur agrégé Rathery. Les Drs Lelong, Blanc, Duchesne, Liare.

3° Organisation du crédit thermal. — Commission : MM. Baugnies, Vermeylen, Lequime, Melays, Dr Molinéry.

4° Organisation des stations climatiques. — Commission : Professeur Bordas, Drs Victor Gardette, Goudard, Baudoin, MM. Recoussine, Besson.

5° La protection des sources. — Commission : M. Toubeau.

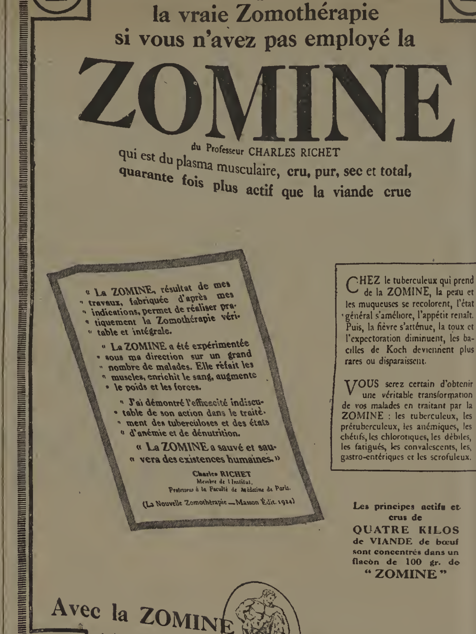
Le prix de l'inscription au Congrès est de 20 francs pour les membres titulaires et de 10 francs pour les membres adhérents.

On peut s'inscrire dès à présent en écrivant au secrétaire général, le Dr Victor Gardette, 3, rue Alexandre-de-Humboldt (Paris 14e), ou au trésorier, M. Vermeylen, directeur de la Compagnie fermière des eaux du Mont-Dore, 19, rue Auber (Paris, 9e).

PETITES NOUVELLES

M. le Dr Jean Reboul-Lachaux, est nommé médecin-chef du service du quartier d'aliénés de Pontorson.

M. le Dr Paul Abely est nommé médecin-chef de service à l'asile d'aliénés de Prémontré (Aisne).



LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Il exhiba à la foule sur un carton l'image coloriée d'une exécution capitale.

« Ce secret perdu, je l'ai retrouvé en risquant ma vie, et je viens vous l'apporter, à seule fin de soulager l'humanité souffrante. »

Tambour !

Il tira alors d'un sac une série de petites boîtes, les échafauda artistement sur les tréteaux. Il en ouvrit une : l'opiat qu'elle contenait donnait l'impression d'un caillot de sang :

« Qui veut, qui veut le baume des suppliciés, la pommade souveraine du bourreau ? »

Tambour !

Cet homme rouge qui vendait son onguent, ce pittoresque charlatan, se nommait Célestin Trialoup.

C'était le père de notre docteur.

CHAPITRE III

En 1872, à Saint-Gaume, la sous-préfecture, les jours de marché, on voyait une jeune femme d'environ vingt-cinq ans qui vendait des herbes et des simples. Vêtue d'un costume de paysanne d'opéra-comique, très seyant, elle s'intitulait Madeleine ou la bergère des Alpes. Elle était avenante, honnête et jolie. Sa boutique était achalandée, ses herbes ayant la réputation de guérir.

Un jour, on apprit que la fière Madeleine s'était laissée fléchir, et qu'elle se mariait. Un mois après on la revit sur ses tréteaux en compagnie de son époux.

L'élu du cœur, Célestin Trialoup, originaire d'un hameau des environs : La Ville Saint-François, avait été successivement clerc d'huissier, garçon du pharmacien et cocher du vétérinaire. Dans ces trois places, ce gars astucieux avait rempli son sac de tours de procédure, de recettes de bonne femme et de remèdes de cheval qu'il jugeait à l'instar de Figaro, excellents pour les hommes puisqu'ils soulageaient leur plus noble conquête.

Ce roublard se doublait d'un ambitieux. Il rêvait la fortune sur place, la fortune au pays natal. Paris ne lui disait rien de bon. Il le haïssait d'instinct.

La bergère des Alpes lui parut la femme désignée pour l'aider à réaliser ses plans. Il demanda sa main. Madeleine en butte à un tas de godelureaux qui la pressaient pour un tout autre motif, accepta joyeusement.

Le drille comprit vite qu'à continuer à vendre en compagnie de sa femme des simples ou à se placer séparément, avec les jours de chômage, de pluie ou de mauvaise saison, il se préparait une existence de misère.

Tous deux possédaient des économies. Lui, avait en plus quelques terres et une bicoque à La Ville Saint-François. Il vint s'y installer.

Tout d'abord, il commanda à Louis Bidault, le fils de la charcutière, deux tableaux sinistres en symphonie rouge. Sur le premier que l'artiste appelait plaisamment la rose des supplices, se dressait le bourreau de l'ancien régime selon la compréhension romantique. Autour de lui, des scènes de tortures et d'exécution : décollation, roue, pendaison, estrapade, etc...

Sur l'autre toile, le même personnage se retrouvait non plus dans l'exercice de ses fonctions sanglantes, mais vêtu d'un pourpoint couleur de muraille en train d'examiner dans l'ossuaire des suppliciés, un crâne avec une pose « hamlétique » ? Au loin, un pendu se balançait à un arbre ; à ses pieds, un livre de la science et un bassin où buvaient deux serpents. Un pâle rayon de lune éclairait la scène.

Le Devéria de village qui avait brossé ces deux pancartes avec fougue et truculence, avait concouru autrefois à la première épreuve éliminatoire du prix de Rome. Peu intelligent, mais instinctivement artiste, envoyé chez un oncle à Paris, il s'était mis à dessiner. Des personnes s'étaient intéressées à lui. Sa mère avait ignoré tout cela. Un beau jour elle avait rappelé son garçon au pays. Il s'était tranquillement remis à être charcutier.

En manière de passe temps, il décorait les boutiques, les repeignait au besoin... sans regrets, sans nostalgie de sa vie artistique interrompue.

Une fois en possession de ses toiles, Célestin Trialoup se commanda une robe écarlate constellée d'étoiles d'argent. Il acheta une petite table sur laquelle il fit clouer un vieux morceau de velours pourpre. Il se procura un crâne et une lame damasquinée. Il y joignit une vieille hache et deux martinets dont il arma les lanières de pointes de fer. Son bagage réuni, il alla débuter sans éclat dans une petite commune.

Trialoup réussit au delà de toute espérance. Homme public par excellence, il plaisait à la foule par son bagout dont le cynisme n'excluait pas la verve. Dans les villages, sa venue était une fête. On se ruait autour de ses tréteaux. On le dévalisait de son Baume des Suppliciés.

Aux endroits où il ne passait que rarement, les femmes s'approvisionnaient pour des mois de pommade du Bourreau. On racontait l'histoire de Perrine ou de la Marcotte soulagée sur le champ.

Célestin Trialoup était également guérisseur et rhabilleur. Il connaissait les moyens de thérapeutique par les yeux de grenouille et l'imposition du fromage blanc ; lui seul réalisait la poudre de crapaud brûlé et la confiture de son fiel. Il savait aussi marmotter les paroles qui opèrent.

Il supprimait les panaris en enveloppant le doigt malade avec un gros vers de terre préalablement humecté du Baume des Suppliciés.

Pour vous débarrasser de la jaunisse, il vous cousait autour du cou une anguille pêchée le premier jour de la lune.

Il prescrivait utilement des infusions de bouillon blanc, pansait le carreau, fermait la tête des enfants en bas âge. Il reboutait.

Mais Trialoup était mieux qu'un banal guérisseur, qu'un marchand d'orviétan plus moderne que ses confrères, qu'un vil saltimbanque. Il y avait encore en lui un brasseur d'affaires, génial dans sa petite sphère.

En 1878, la Ville Saint-François et tous les villages environnants riverains de la Besserole subirent une crise des plus graves. Ces pays, hier encore très riches et célèbres par leurs fabriques de toiles, venaient d'être ruinés. On avait abandonné les métiers, fermé les usines.

La concurrence étrangère, secondée par les grèves, avait amené ce brillant résultat.

Toutes les propriétés, tous les prés attenant à la rivière, qui jadis avaient valu des prix fous, car son eau courante, rapide, servait dans la fabrication des toiles, tombèrent à zéro.

Trialoup avait de grosses économies. Guidé par on ne sait quel flair merveilleux, il acheta les propriétés et les terrains délaissés ou les loua à long terme partout où ils étaient à proximité d'une chute d'eau ou d'un courant rapide. Il les eut pour un prix dérisoire.

Au temps de la splendeur des manufactures de toiles, végétait obscurément une petite industrie de peignes. Très arriérés, les ouvriers qui se livraient à cette fabrication taillaient encore la corne à la main, à l'estadou, pendant que partout ailleurs depuis dix et quinze ans même on ne se servait déjà plus que de machines.

Privés de leur principale industrie, et dans la nécessité de retrouver quelque chose pour vivre, les patrons qui n'avaient pas tout perdu eurent l'idée de donner à la fabrication du peigne assez de développement pour remplacer la fabrication des toiles.

On avait la force motrice toute trouvée et à bon marché sur les terrains accaparés par le flair de Trialoup et reloués à des taux très raisonnables pour les autres, mais aussi fabuleusement rémunérateurs pour le charlatan.

En peu de temps, plusieurs usines se montèrent. De trente, le nombre des ouvriers peigniers de la contrée passa à huit cents. Les commandes affluèrent. Payant leurs hommes en moyenne dix sous de l'heure au lieu de seize et dix-huit sous comme à Paris, avec leurs frais peu élevés de matériel et d'exploitation, les patrons pouvaient lutter avantageusement contre la concurrence.

Ce coup de génie avait enrichi Célestin Trialoup. Jusqu'à quel point, on l'ignorait, Trialoup n'ayant guère pour habitude de compter sa fortune devant les autres... Seul, le notaire de Dozon aurait pu en dire long s'il n'avait eu la langue coupée par le secret professionnel. En tout cas, ce qui était certain, c'est que chaque fois qu'il fallait des écus pour conclure une bonne affaire, ce guérisseur les sortait de sa poche.

Malgré sa fortune, Trialoup ne changea pas un instant sa manière de vivre. Il continua son commerce d'orviétan. Il acheta seulement un meilleur bidet, afin d'aller plus vite et d'étendre le cercle de ses tournées.

Pendant ce temps, prés, fermes, propriétés du pays tout lui tombait.

Il était une puissance dans la contrée, il le montra aux élections. Il avait eu maille à partir avec des sœurs, qui aux environs, elles aussi, trafiquaient de recettes contre les maux d'oreilles et les panaris. Trialoup qui était la rancune personnifiée, mena rudement la campagne contre le député sortant royaliste qui soutenait les docteurs en cornettes. L'autre fut battu.

Sans cesser de débiter son Baume des Suppliciés et sa pommade du Bourreau, il avait poussé en faveur du candidat radical une efficace propagande sur toutes les places publiques de l'arrondissement. Ses pancartes étaient devenues pour la circonstance le tableau des crimes des rois de France et de l'Inquisition.

Aussi, en reconnaissance, le nouveau parlementaire obtint-il pour la Ville Saint-François une halte sur la voie ferrée, ce qui donna de la plus-value aux propriétés.

Quant à la mère Trialoup, l'ancienne bergère des Alpes, autrefois si pimpante, avait enlaidi, engraissé dans l'accomplissement des rudes besognes journalières. Elle était restée la servante très humble de son mari.

Malgré l'accroissement de sa fortune, le bonhomme continua à aller toujours aussi sordidement vêtu. Cela, d'ailleurs le rendait populaire dans les hameaux passés au socialisme. On lui pardonnait sa richesse à cause de sa crasse, et de ses manières grossières et canailles.

Le seul luxe qu'il s'accordait consistait en d'invraisemblables ribotes, en des parties fines à la sous-préfecture avec des chanteuses de café-concert, et, maintenant que la soixantaine avait glacé ses ardeurs, surtout en parties d'écarté au Lion-d'Argent de Dozon.

(A suivre.)



BON pour recevoir GRATUITEMENT

la ***Nouvelle Zomothérapie***

Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)

Par M. le Prof. Charles RICHET

Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (X^e).

Un traitement vraiment spécifique des affections staphylococciques

De très nombreuses observations effectuées par le corps médical permettent de dire que l'on possède actuellement un remède véritablement spécifique des affections staphylococciques.

S'il s'agit de furoncles ou d'anthrax on obtient rapidement soit une guérison totale et rapide, soit un *soulagement immédiat* avec *amélioration progressive en utilisant* les cachets d'Ebanyl.

Dans le furoncle du cou ou de la région fessière, ce remède est particulièrement indiqué parce qu'efficace. Il est nécessaire de continuer la cure d'Ebanyl pendant quelques jours et en cas de nouvelles rougeurs il faut reprendre le traitement intensif à la dose de trois cachets par jour.

Cette même dose doit être employée également lorsqu'il s'agit d'anthrax. Même dans ce cas si le traitement a été fait tardivement on n'observe plus les fusées de pus qui ulcèrent tant les tissus et, après une ouverture large, la cicatrisation se fait très rapidement, sans douleur et sans récidive.

On est souvent désarmé contre les furoncles de la paupière qui ont une tendance à pulluler sur place et à se reproduire indéfiniment. Il ne faut pas hésiter, malgré l'importance du traitement local, à donner au malade atteint d'orgelet ou de furoncle de la paupière des cachets d'Ebanyl à la dose de deux ou trois par jour.

Plus rebelle au traitement encore que les furoncles de la paupière, l'acné résiste pendant longtemps aux traitements locaux, qu'il s'agisse d'acné polymorphe ou d'acné furonculeuse. On aura raison de la ténacité désespérante des furoncles et de leur retour récidivant à la moindre irritation de la peau, en donnant au malade deux à trois cachets par jour d'Ebanyl, qui s'affirme être le remède par excellence des acnés. Dès l'absorbtion des cachets on voit les pustules d'acné se dessécher puis disparaître. Il faut suivre néanmoins le traitement d'Ebanyl pendant un certain temps pour empêcher toute récidive.

On sera heureux d'apprendre les résultats tout à fait favorables qui ont été obtenus également avec l'Ebanyl dans le traitement des folliculites. Pris à la dose de deux à trois cachets par jour on voit disparaître les folliculites les plus rebelles.

Dans les cas de lymphangite et d'abcès du sein l'Ebanyl a également donné les meilleurs résultats.

Pour souligner l'importance de la découverte thérapeutique que constitue l'Ebanyl il faut noter la grande commodité de son utilisation.

L'Ebanyl ne présente aucun inconvénient, il peut être donné aux enfants et, pour cela, il suffit d'ouvrir un cachet et de le délayer dans une petite cuillerée de lait ou de gelée de fruit. La dose pour les enfants est de un cachet par jour pris en deux ou trois fois. Utilisé par les spécialistes des maladies d'enfance, l'Ebanyl a toujours donné d'excellents résultats dans toutes les affections cutanées des nourrissons.

Des échantillons d'Ebanyl seront adressés gratuitement au corps médical par les laboratoires Troncin et Humbert, 59, rue Nollet, à Paris.



R. C. Seine N° 25.197.

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris N° 30.051.



IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

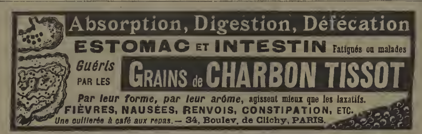
DOSE : *Depuis* **5** *gouttes jusqu'à* **120** *gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires **ROBIN**, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

PHOSPHATINE FALIÈRES

Aliment des Enfants



EN SIX ANNÉES

la production annuelle de

L'INOTYOL

est passée de

7.000 TUBES

à plus de

Un Million de TUBES

Un tel succès est la démonstration éclatante de la haute valeur thérapeutique de ce produit.

La confiance dont nous honore le Corps Médical nous dicte l'impérieux devoir de continuer à assurer la perfection de notre fabrication.

Dr DEBAT.

Progression de la production annuelle des tubes d'INOTYOL

1919

1920

1921

1922

1923

1924

ECZÉMAS

PRURITS

INOTYOL

du Dr DEBAT

ULCÉRES

BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON

Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

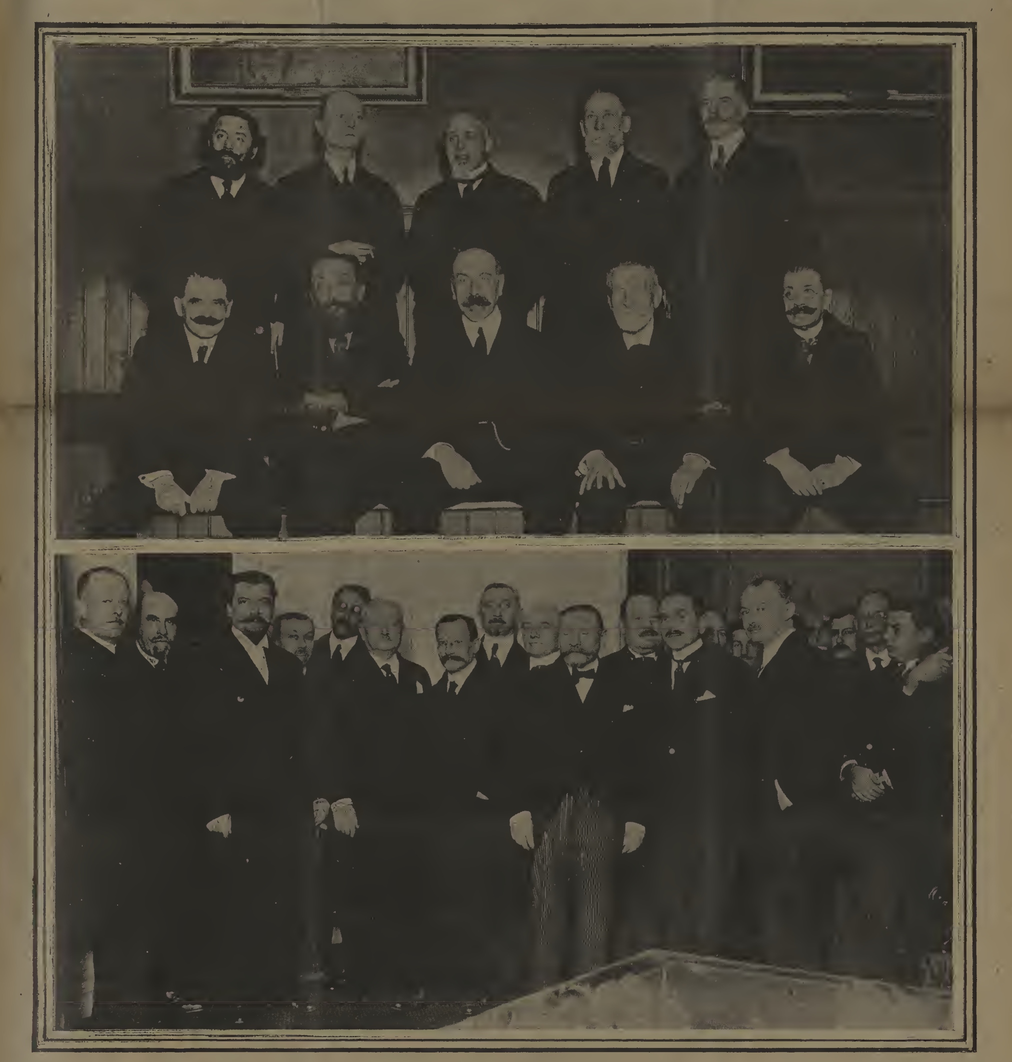
Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an....... 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 71 — 8 MARS 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



La photographie supérieure a été prise au cours de la dernière réunion de l'Association des Journalistes médicaux. Nous y remarquons au rang supérieur et de gauche à droite : MM. Molinéry, Viel, Martial, Foveau de Courmelles, Destouches ; au rang inférieur : MM. Cabanes, Garrigues, Darras, Granjux, Laumonier. — La photo inférieure a été prise le jour de l'inauguration des nouveaux laboratoires Troncin et Humbert. Nous y remarquons de gauche à droite : MM. A. Midy, R. Bertaut, Emptoz, Monal, A. Troncin, F. Bouty, Bousquet, Castanet, Fressinge, Petit, Gigon, Roussel, Leperdriel père, Leperdriel, Humbert, A. Leperdriel, Timson, R. Bouty.

LA VOIX DE L'EXPÉRIENCE

Comment M. J.-L. Faure conçoit la lutte contre le cancer du col utérin

Le célèbre chirurgien français fit récemment, à la tribune de l'Académie de Médecine, une déclaration très importante sur ce sujet qui intéresse tous les praticiens

« C'est une bien vieille question, dit M. J.-L. Faure, que celle de la lutte contre le cancer du col utérin. Mais elle s'est, dans ces dernières années, singulièrement rajeunie. L'époque n'est pas bien lointaine où il passait pour incurable et où les chirurgiens, incrédules et découragés, renonçaient à la traiter autrement que par les moyens palliatifs. Personnellement, je n'ai jamais cru à cette incurabilité, pas plus d'ailleurs qu'à celle des autres cancers accessibles. J'ai toujours, au contraire, été persuadé que si, autrefois, la guérison était assez rare pour que tout chirurgien qui en constatait une se prît à douter de l'exactitude de son diagnostic, ce n'est pas parce que le cancer du col utérin présentait une malignité particulière, mais uniquement parce qu'il était mal opéré. J'ai eu le bonheur de naître à la vie chirurgicale à peu près à l'époque où la chirurgie pelvienne a été complètement transformée par l'adoption de cette méthode admirable qu'est la position déclive, et je me suis dès cette époque, en même temps qu'à la cure des autres cancers, attaché tout particulièrement à celle de celui dont je viens vous entretenir.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROF. JEAN-LOUIS FAURE

» C'est en 1896, à peu près en même temps que Terrier et Chaput, que j'ai fait ma première hystérectomie abdominale.

» Voilà donc vingt-huit ans que je m'occupe de cette question avec une persévérance qui n'a jamais faibli. Les résultats obtenus depuis une quinzaine d'années n'ont au contraire fait qu'accroître mon ardeur et ma conviction, et c'est parce que j'ai le sentiment de posséder aujourd'hui une sérieuse expérience, que j'ai le droit d'émettre des opinions que je crois de quelque valeur, parce qu'elles sont basées sur des résultats dont je suis certain.

» Permettez-moi, en vous exposant très brièvement les résultats que j'ai successivement obtenus, de vous montrer comment la conviction s'est peu à peu faite dans mon esprit. Elle est venue tout naturellement de ce que m'a montré mon expérience personnelle. J'ai fait table rase de tout ce que j'avais lu dans les livres, de tout ce que j'avais entendu. Je n'ai cru qu'à ce que je voyais de mes yeux et c'est le résumé de ce que j'ai vu de mes yeux que je vous apporte aujourd'hui. »

L'enseignement donné par l'expérience

« Pendant les dix premières années, de 1896 à 1906, j'opérais peu. Et cela pour deux raisons. Je ne pouvais guère faire ces opérations, qui à cette époque passaient pour très graves, et l'étaient en réalité, que pendant les services de vacances, ce qui réduisait mon activité chirurgicale à deux mois de chaque année. Et puis la gravité réelle de l'opération n'était pas encourageante, et, au moins pendant les premières années, ne me poussait pas à les rechercher. Beaucoup de chirurgiens, à peu près tous, pourrai-je dire, reculaient à cette époque devant cette opération, et il fallait avoir cette ardeur que donne la foi dans le succès pour continuer sans défaillance à persévérer dans cette voie. Mais cette foi n'était point aveugle. Elle était sans cesse entretenue par la satisfaction que j'éprouvais à voir plusieurs opérées demeurer guéries — et à les revoir bien portantes au fur et à mesure que les années s'écoulaient. Ce cancer du col utérin que tout le monde, à cette époque, considérait comme incurable, guérissait donc comme les autres, lorsqu'on faisait ce qu'il faut pour le guérir, c'est-à-dire lorsqu'on l'attaquait par des opérations convenables.

» En 1906, voulant en avoir le cœur net, je recherchai mes opérées. Ce ne fut pas sans peine, et voici ce que je trouvai :

» *J'avais à cette date opéré 25 malades, dont 18 avaient survécu à l'opération. A ma grande stupéfaction, j'en retrouvai* 12 (66 p. 100). Et 2 au moins sont encore vivantes. Je les ai revues l'an dernier.

» Je fis alors à la Société de Chirurgie une communication pour relater ces faits qui étaient à cette époque absolument nouveaux et allaient à l'encontre des idées communes.

» Ainsi les opérées définitivement guéris étaient proportionnellement très nombreuses. Ma conviction était faite. »

Le drainage à la Mikulicz

» Depuis un peu plus de trois ans, à la suite de circonstances qu'il serait trop long de développer ici, et après y avoir beaucoup réfléchi, considérant que la mortalité opératoire est due à peu près exclusivement à l'infection, parce qu'un cancer du col utérin est pratiquement indésinfectable, j'ai résolu de traiter toutes mes opérées comme de grandes infectées, et d'employer systématiquement chez elles le drainage à la Mikulicz, dont je n'entreprendrai pas de donner ici la technique ni de discuter le mode d'action.

» Le succès a immédiatement répondu à mes espérances, et une dernière statistique communiquée à la Société de Chirurgie dans sa séance du 14 mai dernier m'a donné 2 morts sur 75 opérées, soit moins de 3 p. 100. J'ai donc le droit de dire aujourd'hui que l'hystérectomie large pour cancer du col n'est pas plus grave que l'hystérectomie simple pour annexites ou pour fibromes. C'est un grand résultat, et qui me paraît de nature à convaincre les plus exigeants. »

La supériorité de l'intervention sur le radium

« Je ne veux pas discuter la question du radium. Aucune conclusion ferme n'est encore permise. La discussion est engagée de tous côtés, et le temps seul nous montrera où est la vérité. Dans les cancers inopérables, il n'y a pas de discussion possible ! Le radium nous rend chaque jour des services immenses : améliorations considérables presque constantes, guérisons apparentes d'un, deux, trois ans, peut-être même guérisons définitives ; j'en connais une de dix ans. Mais pour les cancers opérables, lorsqu'il s'agit de prendre une décision sans appel, décision qui doit se traduire par la vie ou la mort des malades, je ne me reconnais pas le droit d'avoir recours à autre chose qu'à l'opération. Celle-ci dans les bons cas — j'entends par là les cas bien mobiles — et les énormes cols végétants font partie des bons cas, la guérison définitive est presque constante : plus de 80 p. 100, quand l'opération est faite comme elle doit l'être, par un chirurgien expérimenté.

» *Quand le traitement par le radium des cancers opérables nous donnera de pareils chiffres, ayant subi l'épreuve du temps, comme ceux que j'apporte, alors nous ne discuterons plus. Mais pour le moment, sachant ce que je sais et voyant ce que je vois, je considère comme un devoir formel de conseiller l'opération.* »

FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

M. L. Spillmann, doyen de la Faculté de médecine, a fait, le samedi 28 février, dans le grand amphithéâtre de l'Institut anatomique de la Faculté, 31, rue Lionnois, un cours public sur le sujet suivant : « La lutte contre la syphilis. »

M. le Professeur Vialleton, de Montpellier, vient d'être élu membre correspondant de l'Académie de Médecine

M. le professeur Vialleton, né le 22 décembre 1859, à Vienne (Isère). Docteur en médecine, Lyon (1885). Docteur ès-sciences, Paris (1888). Agrégé des Facultés de médecine (1889). Attaché à la Faculté de médecine de Lyon (1889-1895). Professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Montpellier (1895). Lauréat de l'Institut, prix Serres (1911). Chevalier de la Légion d'honneur. Officier de l'Instruction publique.



M. LE PROF. VIALLETON

Parmi ses nombreux travaux nous citerons : en histologie, ses recherches sur l'endartère (1885) ; sur le muscle dilatateur de la pupille (1897) ; les ganglions lymphatiques des oiseaux (1901), les lymphatiques du tube digestif de la torpille (1902). — En embryologie et en anatomie comparée, ses mémoires sur les premières phases du développement de la Seiche (1888) ; sur le cœur des lamproies (1903) ; sur les arcs viscéraux et leur rôle topographique (1908).

Il a en outre inspiré les thèses de doctorat sciences naturelles suivantes : Grynfeltt. Sur les organes surrénaux des Plagiostomes (1903). — Juillet. Sur le poumon des oiseaux (1912). — Valois. Les transformations de la musculature de l'épisome des vertébrés (1922). — Dejean. Origine, organe et développement du corps vitré ... de la zonule de Zinn (1924).

Cette liste, bien qu'incomplète, montre l'étendue et la variété des sujets étudiés par lui ou par ses élèves dans son laboratoire. Comme ouvrages d'enseignement il a publié : 1° le dernier livre (embryologie) de l'anatomie humaine de Testut dans ses diverses éditions (1894-1922). 2° Un manuel de Technique histologique et embryologique qui a eu deux éditions. Doin (1899-1909). 3° Un problème de l'évolution (étude sur la loi de récapitulation dans le développement embryologique. Un volume de 240 p. et 4 pl. Coulet 1908). 4° Éléments de Morphologie des vertébrés (790 p. et 304 fig. Paris O. Doin 1911), devenus classiques et qui ont remplacé en France le manuel Wiedersheim.

Son dernier livre : « Membres et ceintures des vertébrés tétrapodes. Critique morphologique du transformisme (710 pages et 270 fig. Paris G. Doin 1924), est une étude d'anatomie comparée très étendue, aboutissant à une critique sévère du transformisme. L'auteur montre en effet l'impossibilité de passer d'un type à un autre par des gradations ménagées, chaque type constituant un mécanisme particulier, dans lequel rien ne peut être changé sans que tout le reste change en même temps (loi de corrélation de Cuvier). Examinant les prétendues preuves du transformisme tirées de l'embryologie, de l'anatomie comparée, de la systématique, M. Vialleton montre que le transformisme mécaniste, c'est-à-dire l'explication de l'évolution des êtres vivants par le jeu des seules forces physico-chimiques, est inadmissible. Les mutations dont on a tant parlé ces derniers temps ne peuvent aucunement remplacer, dans l'explication de l'évolution, les facteurs invoqués par Lamarck et par Darwin et unanimement reconnus aujourd'hui comme insuffisants. Elles n'ont en effet qu'une faible étendue, et peuvent tout au plus diversifier les espèces d'un même type, mais non faire apparaître des types nouveaux. Et si l'on voulait leur attribuer un semblable pouvoir il faudrait reconnaître alors qu'elles ne dépendent point de forces extérieures (climat, milieu, etc.), ni même, comme on l'a pensé, de combinaisons nouvelles des facteurs héréditaires ou « gènes », mis en présence, mais d'une force intérieure ordonnatrice, capable de fléchir le développement de l'individu qui en serait l'objet de manière à en faire un être nouveau dont toutes les parties seraient coordonnées entre elles, sur un modèle tout autre que celui du procréateur. Or, le transformisme a été justement imaginé, en grande partie, pour éliminer absolument l'intervention de forces semblables.

LES MILLIONS de la Journée Pasteur

Ont-ils été distribués selon les vœux des donateurs?

Lorsque la Journée Pasteur et la souscription du *Matin* furent organisées en faveur des laboratoires, quelques personnalités — nous tenons le renseignement de bonne source — proposèrent que l'argent versé put être affecté par le souscripteur à tel ou tel service. L'un de nos confrères mit en garde que dans ce cas tout s'en aille à la médecine et rien aux autres sciences ; on jugea qu'il avait raison.

Le résultat est que tout est allé aux sciences dites désintéressées et à peu près rien à la médecine. Nous ne ferons pas l'injure aux rares bénéficiaires dans l'ordre médical de discuter leurs droits à la participation qui leur est échue, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter que certains laboratoires n'aient rien touché. La seule somme importante a été versée dans un but de propagande à un laboratoire d'intérêt scientifique secondaire. Les souscripteurs seront certainement déçus de cette répartition.

A-t-on assez fait appel à tous ceux qui avaient perdu des enfants, des conjoints, ou des parents par la tuberculose ou le cancer ou autre fléau ? Leur a-t-on assez dit que s'ils avaient versé plus tôt de l'argent pour les laboratoires, ceux qu'ils pleurent auraient peut-être pu être sauvés ?

Or, *pas un sou* n'est allé à ces laboratoires où l'on s'occupe du cancer et de la tuberculose.

Vous, mère éplorée, qui envoyiez 20 francs au *Matin* pour que la tuberculose ne vous prenne plus d'enfant, savez-vous où est allé votre argent ?

Il est allé au service international de l'heure pour tenir une promesse imprudente, engageant la France dans des dépenses qu'elle n'avait pu supporter jusqu'ici.

Il est allé à l'étude de moteurs hydrauliques qui, croyez-le bien, ne seront pas construits sans que de bons brevets en garantisse le bénéfice à des industriels.

Mais quand un autre de vos petits enfants sera pris par la tuberculose, les expériences admirables des dernières années n'auront encore rien donné de pratique parce que les *seuls laboratoires, les laboratoires purement médicaux* où l'on peut mettre au point ces travaux n'auront pas eu un sou de votre argent.

C'est du sentiment, direz-vous. Possible.

Mais nous vous mettons au défi de renouveler l'expérience

La chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de Paris

Une information mal transmise nous a fait dire que le Professeur Agrégé Roussy avait été désigné par le Conseil de la Faculté de Paris pour succéder à M. le Professeur Letulle dans la chaire d'anatomie pathologique qui vient d'être déclarée vacante, ces jours derniers. En réalité, ce qu'a décidé le Conseil de la Faculté, c'est la non-mutation de la chaire d'Histoire de la Médecine à la chaire d'anatomie pathologique.

Cette décision ne pouvait être autrement interprétée que nous l'avons fait de notre propre gré. Nous avions indiqué, dans un numéro antérieur, que deux candidatures existaient pour cette chaire, l'une était celle de M. le Prof. Menetrier, titulaire actuel de la chaire d'Histoire de la Médecine, l'autre était celle de M. le Prof. agrégé Roussy. Le fait pour le Conseil de la Faculté de voter la non-mutation de la chaire d'Histoire de la Médecine indiquait bien que M. le Prof. Menetrier, malgré la grande sympathie que ses collègues ont pour lui, ne serait pas désigné pour la chaire d'anatomie pathologique et qu'il resterait bel et bien dans sa chaire d'Histoire de la Médecine.

Soucieux de renseigner rapidement nos lecteurs sur des faits précis, tout en nous débarrassant des euphémismes (?) universitaires, nous avons cru, de ce fait, pouvoir indiquer que M. le Prof. agrégé Roussy aurait l'honneur de succéder à M. le Prof. Letulle dans la Chaire d'anatomie pathologique. Nous eussions aimé ne pas voir des esprits cependant fort distingués s'empresser de faire, au sujet de notre information, des interprétations fantaisistes et des commentaires parfois désobligeants.

Élections à l'Académie de Médecine

L'Académie de Médecine vient de procéder, dans sa dernière séance, à l'élection de deux correspondants nationaux dans la 4e division (Sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles).

Au premier tour de scrutin, MM. Derrien, de Montpellier, et Doyon, de Lyon, ont été élus.

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

Mme Jean Camus, veuve du docteur Jean Camus, membre de l'Académie de médecine, récemment décédé, vient de mettre au monde son douzième enfant : une fille.

Fiançailles

On apprend les fiançailles de Mlle Anne-Marie Laronze, fille de M. Jean Laronze, artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme née Mignot, décédée, avec le docteur Félicien Hidden, chef de clinique adjoint à la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, fils de M. A. Hidden, maire de Wemaers-Cappel, et de Mme née Vaesken.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Colette Grenet, fille du docteur Grenet, directeur de l'hôpital d'Etampes, et de Mme, née Vincent, avec M. Louis Gruin, croix de guerre, fils de M. Gruin, président de chambre au tribunal de commerce de la Seine, et de Mme, née Boulanger.

Nous apprenons les fiançailles de M. le docteur René Azoulay, chef de clinique médicale à la Faculté de médecine d'Alger, et Mlle Edmée Bensimon-Marchina.

Mariages

On annonce le mariage de :

M. le docteur Auguste Bécart et Mlle Christiane de Bernadotte.

M. Jean Meillère, interne des hôpitaux de Paris, et Mlle Yette Attaix.

Nous apprenons que viennent d'être célébrées, à Lille, en l'église Notre-Dame de Consolation, les mariages de Mlle Marie-Elisabeth Vallée, fille de M. le docteur Cyrille Vallée, professeur à la Faculté mixte de médecine et pharmacie de Lille, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. Pierre Pourbaix, fils de M. Géry Pourbaix, notaire honoraire à Ronchin, et de Mlle Yvonne Vallée avec M. Edmond Béal, ingénieur des arts et manufactures et de l'Ecole supérieure d'électricité, fils de M. le docteur Béal, de Lille, chevalier de la Légion d'honneur.

Le samedi 21 février, en l'église Sainte-Catherine, à Lille, a été célébré le mariage de Mlle Elisabeth Camelot, fille du docteur Camelot, professeur à la Faculté libre de médecine, et de Mme, née Poulet, avec M. le docteur Henri D'Hour, médecin assistant à l'hôpital Pasteur de Paris, fils de Mme veuve Louis D'Hour, née Lefranc.

On annonce le mariage de M. le docteur Gustave Martin, médecin principal des colonies en retraite, officier de la Légion d'honneur, chef de la mission française contre la maladie du sommeil, premier directeur de l'Institut Pasteur de Brazzaville, et Mme A. Valabrègue.

Nécrologies

On vient de célébrer à Colmar les obsèques du docteur Lemonon, médecin-chef du 305e régiment d'artillerie, dont nous avons relaté la mort subite.

De nombreuses couronnes et gerbes de fleurs témoignaient de la sympathie dont jouissait le docteur Lemonon.

Le corps a été transporté dans le pays natal du défunt.

On nous prie d'annoncer la mort du docteur Lebel, de Janville, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 24 février, à l'âge de 81 ans. Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Janville, le jeudi 26 février.

Nous apprenons la mort de Mme Henriette Hovius, veuve du docteur Léon Vaillant, professeur au Muséum, décédée accidentellement le 25 février.

Viennent d'avoir lieu en l'église de Loury (Loiret), dans la plus stricte intimité, les obsèques de Mme Michel Marcille, née Leseurre. De la part du docteur G. Meillère, membre de l'Académie de médecine, et de Mme G. Meillère ; du docteur Maurice Marcille, chirurgien des hôpitaux, et de Mme M. Marcille; du docteur Jean Pignot, chef de clinique à la Faculté, et de Mme J. Pignot ; de M. Jean Meillère, interne des hôpitaux, et de Mme J. Meillère ; de Mlles Marie-France et Violette Marcille.

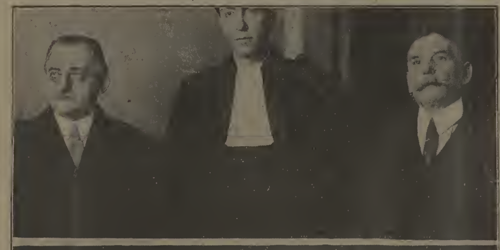
Un service anniversaire pour le repos de l'âme du docteur Jouin a été célébré le samedi 28 février, à Bourg-le-Roi (Sarthe).

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

LA MÉDECINE AU PALAIS

UN ANCIEN TYPOGRAPHE FAISAIT DES CURES MERVEILLEUSES
IL VIENT D'ÊTRE POURSUIVI POUR ESCROQUERIE

On se demande à ce propos s'il vaut mieux poursuivre les guérisseurs pour exercice illégal de la médecine ou bien pour escroquerie. Quel que soit le chef de l'accusation, les guérisseurs retireront des poursuites une publicité excellente.





EN HAUT DE DROITE A GAUCHE, M. JACOMET, Me GARÇON, M. DUBAR, SECRÉTAIRE DE M. JACOMET. AU-DESSOUS, L'INTERROGATOIRE DE M. JACOMET

Une nouvelle affaire de guérisseurs est venue ces jours derniers devant le tribunal correctionnel de Paris. Elle différait de celles qui occupent d'ordinaire la chronique judiciaire, parce que les inculpés, Jacomet et Dubar, l'un masseur et l'autre son secrétaire, n'étaient plus accusés d'exercice illégal de la médecine, mais d'escroquerie, c'est-à-dire, aux termes du Code, de manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaires. L'escroquerie, dans ce cas, aurait consisté dans la promesse d'une guérison certaine, faite à deux intéressés, tous deux morts peu après le traitement.

Me Maurice Garçon, défenseur de Jacomet, a tout de suite élargi le débat et mis en cause le magnétisme. Le magnétisme n'est plus aujourd'hui, même pour les adeptes, qu'une des formes de la suggestion. Peu importe le procédé, impositions de mains, passes ou massages, c'est la suggestion seule qui agit. Or, est-ce une escroquerie que de promettre la guérison par le moyen de celle-ci ?

La question posée avec cette habileté, a troublé le tribunal, peu préparé à des affaires aussi spéciales, et ce n'est pas la déposition du témoin Henri Durville, pleine de mesure et de finesse, qui lui a permis de reprendre pied.

Le jugement sera rendu dans une semaine, mais dès maintenant on peut prévoir que l'escroquerie sera écartée ou que les graves sanctions prévues par le législateur seront atténuées.

En réalité il importe surtout de savoir si des sujets ignorant les effets médicaux de la suggestion peuvent la pratiquer sans danger. La nouvelle inculpation d'escroquerie a permis à l'avocat de détourner l'attention du tribunal de ce point essentiel.

Il n'est pas besoin de rappeler ici que la suggestion, dans de pareilles mains, est un agent thérapeutique aveugle. Nous avons constaté personnellement un cas d'hémiplégie hystérique, entretenu pendant des mois par des magnétiseurs, alors qu'une intervention plus éclairée en aurait eu immédiatement raison.

La lutte contre les guérisseurs est hérissée de difficultés. Les procès ne sont pour eux que les occasions d'une publicité excellente, qui double leur clientèle et leur fait vite oublier quelques jours de prison et une amende minime. Cela est si vrai que quelques-uns ont cherché manifestement à se faire poursuivre.

L'inculpation d'escroquerie ne paraît pas aujourd'hui plus efficace que celle d'exercice illégal de la médecine. Si on l'admet, ne risque-t-on pas de voir poursuivre les médecins eux-mêmes, pour qui le mensonge est parfois un devoir, et les pharmaciens à cause de la publicité qui accompagne leurs produits ?

La lutte contre les guérisseurs a déjà été



M. DURVILLE, A LA BARRE.

portée sur un autre terrain : des affiches, que l'on peut lire dans les mairies et en différents endroits de Paris, dénoncent les charlatans lanceurs de faux sérums et de remèdes instantanés contre les maladies vénériennes. Ce premier effort peut amener de bons résultats : il faut le développer. Il serait également utile de montrer à un public un peu simple (bien dépeint par un témoin à décharge de l'affaire Jacomet) que tout le mystère dont s'entourent les guérisseurs est inexistant ; il perdrait ainsi le meilleur de son attrait. Mais ne nous illusionnons pas. Les guérisseurs sont des marchands de confiance, et c'est une panacée dont l'humanité est toujours avide.

Dr Jean VINCHON.

(Voir à la page 4, la physionomie de la séance).

On nous informe que

La Commission sénatoriale de l'Hygiène s'est réunie sous la présidence de M. le Dr Chauveau et a poursuivi l'examen du rapport relatif aux assurances sociales.

Elle a procédé à l'audition des délégués de l'Union des Caisses locales d'Alsace et de Lorraine, de la Fédération des Syndicats d'Alsace et de Lorraine et des délégations des employés des trois départements recouvrés.

M. Panchet, dans une communication à la société de chirurgie parlant de certains procédés chirurgicaux qui peuvent paraître peu élégants mais rendent de grands services, tels que le mickulicz ? les appelle des « parachutes chirurgicaux ».

Une place de membre titulaire est déclarée vacante à la société de chirurgie.

A l'Exposition de la photographie qui vient d'avoir lieu à Luna-Park, **Noxa** a exposé et démontré son modèle spécial pour réduction de radiographies, photographie de pièces, reproduction de documents, pages de livres, agrandissement de coupes, etc.

Les oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux, qui, depuis plus d'un an se réunissaient en séances cliniques mensuelles, ont décidé de constituer « La société de laryngologie des hôpitaux de Paris ».

Le bureau de cette société pour 1925 est le suivant :

Président : professeur F. Sebileau
Vice-président : Dr H. Bourgeois
Secrétaire-général : Dr J. Rouget
Trésorier : Dr A. Bloch.
Secrétaire annuel : Dr J. Ramadier

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel Paris, Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81

Par arrêté préfectoral, le Dr Georges Petit, membre de la Commission administrative des hospices d'Orléans, a été nommé membre du Conseil départemental d'hygiène du Loiret.

L'épidémie de grippe continue à sévir en Angleterre. Une soixantaine de membres de la Chambre des communes sont confinés chez eux pour cause de grippe.

M. le médecin principal de 1re classe Visbecq, chef de la section technique du service de santé, est nommé directeur du service de santé de la 16 région.

Le titre de docteur ès sciences vient d'être conféré aux Etats-Unis à M. le docteur A. Joseph Rivière, pour sa découverte de la cytolyse physico-thérapique du cancer.

Une malade transportée à l'hôpital Bichat il y a quelques jours, était dans un état désespéré, à la suite d'une hémorragie interne ; le jeune interne chargé de la soigner n'hésita pas à donner son sang pour sauver la patiente ; la transfusion réussit pleinement.

Un certain nombre d'habitants du département de Meurthe-et-Moselle soumettent au Sénat un vœu concernant la lutte contre la dépopulation.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

M. le docteur André Jacquinet est nommé professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de médecine de Rennes.

L'Académie de médecine a reçu une demande émanant de la Société des établissements de Vals-Luxe en vue d'être autorisée à changer la dénomination de la source « Vals-Croix-Blanche ».

Un concours pour la nomination à une place d'accoucheur des hôpitaux de Paris aura lieu le lundi 8 juin 1925, à 9 heures, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49. MM. les docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au bureau du Service de santé de l'administration, de 14 heures à 17 heures, du lundi 11 mai 1925 au samedi 23 mai inclusivement.

Le Comité de l'Université hébraïque de Jérusalem a invité l'Académie à bien vouloir se faire représenter aux fêtes de son inauguration qui doit avoir lieu le 1er avril 1925.

La Faculté de médecine de Lyon doit inaugurer le 8 mars prochain la statue élevée à la mémoire de M. le professeur Jaboulay et un buste de Poncet.

L'Académie de médecine se propose d'effectuer une nouvelle revision de son règlement.

Un Pharmacien a-t-il le droit de travailler le dimanche ?

— Oui, dit la 11e chambre correctionnelle dans un jugement.

— Non, affirme le ministre du travail qui continuera à faire dresser procès-verbal aux pharmaciens qui ne respecteraient pas l'arrêté préfectoral.

Et la Cour de Cassation dira le dernier mot



Photo *Informateur Médical.*

M. Justin GODARD
MINISTRE DE L'HYGIÈNE

Les pharmaciens triomphent. Ils avaient été condamnés en simple police pour avoir enfreint l'ordonnance préfectorale du 24 septembre dernier qui leur prescrivait de fermer le dimanche.

La onzième chambre correctionnelle statuant en appel, a infirmé ces décisions.

En effet, déclare le tribunal, en ce qui concerne les pharmaciens :

Attendu que c'est la loi elle-même qui, par l'article 38 du livre II du Code du travail, a donné expressément aux pharmaciens et de plein droit la faculté d'accorder à leurs employés le repos hebdomadaire par roulement : que cette faculté implique nécessairement le droit de maintenir leurs officines ouvertes tous les jours, y compris le dimanche.

A la suite de ce jugement d'équité et de bon sens, M. Justin Godart a déclaré que le jugement du tribunal correctionnel de la Seine, qui est d'ailleurs en contradiction avec les décisions émanant d'autres tribunaux, ne saurait faire jurisprudence. Tant que la cour suprême n'aura pas tranché souverainement la question, il continuera à faire dresser procès-verbal aux pharmaciens qui ne respecteraient pas l'arrêté préfectoral.

A Toulouse les Juges sont également contre M. Justin Godart

Le tribunal de simple police de Toulouse, confirmant la thèse si logique adoptée par d'autres tribunaux, a de nouveau déclaré l'illégalité des arrêtés ordonnant la fermeture des pharmacies le dimanche.

Après plaidoirie de Me Basax, avocat à la cour d'appel de Toulouse, le tribunal a relaxé M. Dastan, pharmacien, 18, allées Jean-Jaurès, des poursuites exercées contre lui pour ouverture de sa pharmacie le dimanche. Un arrêté de M. le Préfet de la Haute-Garonne en date du 5 juillet 1924, pris en exécution de la loi du 29 décembre 1923, avait ordonné la fermeture au public des pharmacies de la ville de Toulouse durant la journée du dimanche.

La décision que vient de rendre le tribunal de simple police rappelle que l'article 38 du Code de travail admet de droit les pharmacies, les hôpitaux et un certain nombre d'établissements similaires limitativement déterminés, à donner le repos hebdomadaire par roulement et leur reconnaît par suite le droit d'être *toujours maintenus ouverts*. Il déclare qu'un droit aussi absolu, légitimé par l'intérêt public, ne peut leur être enlevé que par un texte de loi absolument formel, caractère que n'a point la loi du 29 décembre 1923. Il déclare par suite que l'arrêté du 5 juillet 1924 manque de base légale et annule le procès-verbal dressé contre M. Dastan.

Les surprises de la loi d'amnistie

Comment le Médecin expert doit-il interpréter l'article 24 ?

La Société de médecine légale a discuté dans sa dernière séance un point de droit fort important. L'article 24 de la loi d'amnistie dit qu'il est interdit à tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire de faire état ou mention de toute condamnation couverte par la loi d'amnistie.

Ainsi, le juge d'instruction dans ses conclusions, l'avocat général dans ses réquisitions, ne pourront faire état ni même *mentionner* une condamnation antérieure si elle est couverte par la loi d'amnistie.

Quid pour le médecin expert ? A-t-il le droit, faisant un rapport sur la responsabilité d'un délinquant récidiviste, psychopathe ou non, de faire état de condamnations antérieures prouvant la responsabilité ou l'irresponsabilité ?

Certes, le médecin expert n'est fonctionnaire ni de l'ordre administratif, ni de l'ordre judiciaire, cependant il ressort de la discussion entre les membres de la Société que, jusqu'à nouvel ordre, la prudence s'impose et que si le médecin peut, dans son rapport, relater qu'un individu a été *arrêté*, par exemple pour vagabondage au cours d'une fugue, il fera bien de ne pas aller plus loin et de ne pas dire qu'il a été *condamné* pour ce motif. Le premier point peut être considéré comme l'historique d'une observation purement médical : le second est d'ordre nettement judiciaire. Cette solution est évidemment peu satisfaisante : aussi la Société a-t-elle chargé une commission d'étudier la question en vue d'une discussion à la prochaine séance.

M. le Docteur Maxime MÉNARD n'a pas été guéri par les rayons ultra-violets

Au sujet d'une information récemment publiée dans notre journal concernant M. le docteur Maxime Ménard, nous avons reçu de celui-ci la lettre ci-dessous que nous nous faisons un devoir de publier :

« Mon cher confrère,

» Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire la rectification suivante :

» J'ai, en effet, adressé à M. le président du Conseil municipal une demande de crédit destinée à poursuivre des recherches sur les ultra-violets. Cette demande, reçue avec bienveillance par M. le président du Conseil municipal, a été transmise à M. Henri Rousselle, président de la cinquième commission, lequel a bien voulu lui réserver un accueil favorable.

» Quant à la guérison des multiples lésions de radiodermite dont j'étais atteint, je la dois au professeur Regaud et à son assistant le docteur Monod. Cette guérison est le résultat non pas d'un traitement par les ultra-violets, mais bien celui d'un traitement par le radium dont la direction habile a su triompher de toutes les lésions dont j'étais atteint.

» Veuillez, mon cher confrère, agréer, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments dévoués. Signé : Docteur Maxime MÉNARD. »

Petites Nouvelles de l'Académie

M. le Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales transmet à l'Académie :

Une demande formulée par les Etablissements Byla en vue d'obtenir l'autorisation de fabriquer et de mettre en vente 25 produits injectables.

Une demande formulée par MM. Fournier frères en vue d'obtenir l'autorisation de fabriquer et de mettre en vente des extraits injectables des diverses glandes à sécrétion interne.

Une demande présentée par M. le Dr Rodet en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation qui lui a été accordée de préparer et de débiter un sérum antityphique.

Une demande formulée par M. Legac en vue d'être autorisé à exploiter une préparation à laquelle il attribue la propriété de guérir les brûlures.

Une demande émanant de la Société nationale d'Eaux minérales qui sollicite l'autorisation d'exploiter, sous la dénomination de « Source La Tour », la source « Gannat ».

Des lettres de MM. les préfets du Loiret, du Morbihan, de la Nièvre et de la Savoie, signalant des cas de méningite cérébro-spinale survenus dans leurs départements.

Une lettre de M. le préfet de l'Aube signalant un cas d'encéphalite léthargique.

La Réforme des Etudes Médicales en Allemagne

Le plan des études de médecine est réformé en Allemagne de la façon suivante : Le cours préparatoire comprend l'anatomie, la physique, la chimie, la zoologie, la botanique, la physiologie et la chimie physiologique ; il dure quatre semestres ; il est sanctionné par un examen.

Viennent ensuite les cliniques pendant six semestres avec des stages obligatoires dans les services de spécialistes.

Certains cours sont obligatoires : pathologie générale, anatomie topographique, anatomie pathologique, pharmacologie, hygiène et médecine légale.

Une fois ses études terminées, tout étudiant devra être interne pendant un an dans un hôpital avant d'obtenir son diplôme.

L'affaire des guérisseurs Jacomet et Dubar devant la correctionnelle

Les débats de cette affaire ne manquèrent pas de pittoresque. On apprit au cours de l'audience que, chez Jacomet Marius, la puissance mystérieuse dont il se targue lui est venue, la cinquantaine sonnée, un soir de 1917 où, se trouvant dans le petit café dont il était l'habitué, il guérit miraculeusement et instantanément son partenaire à l'écarté, qui souffrait d'une migraine.

Quant à Nestor Dubar, secrétaire de Jacomet, il déclare : « Le magnétisme, je n'y croyais pas... Mais M. Jacomet a guéri devant moi une concierge une vieille dame de quatre vingt-sept ans, et tant d'autres, si bien que j'ai été convaincu. »

Les déclarations des plaignants ne manquent pas de saveur :

M. Mignard dit : « Oh ! je ne me faisais pas d'illusion !... Ma femme était perdue. J'ai fait venir M. Jacomet pour lui donner un suprême espoir.

Me Garçon. — Alors vous n'avez pas été trompé ?

Le président. — En quoi consistait le traitement ?

M. Mignard. — Des passes magnétiques, de la fumée de papier d'Arménie pour chasser les esprits et, la nuit, des couteaux sur le ventre.

Des sujets qui se prétendent avoir été guéris par le guérisseur Jacomet vinrent apporter leur témoignage en sa faveur :

M. Primault, inspecteur à la police judiciaire. Il est enthousiaste. Jacomet l'a guéri : il a guéri sa femme ; il a guéri son enfant.

M. Primault. — A part ce don merveilleux, il ne sait même pas se défendre dans la vie. On l'exploite !

M. Dosagne déclare : « Je souffrais d'entérite depuis trente ans. M. Jacomet m'a dit : « Je » ne sais pas ce que c'est que l'entérite, mais » je vous guérirai. » Il m'a guéri... Eh bien, maintenant je mange de tout et moi, qui suis les banquets, je puis manger de tous les plats, boire de tous les vins. C'est merveilleux ! »

Le président. — Le tribunal vous remercie !

M. Dosagne. — Ah ! j'oubliais, messieurs... Je mange de la salade deux fois par jour, moi qui ne le digérais pas ! »

Après l'audition de quelques eczémateux, hernieux et emphysémateux que les pratiques de M. Jacomet ont libérés du mal, on entend M. Henri Durville, savant historien du magnétisme, qui en retrace les progrès de l'époque pharaonique aux temps modernes de l'école de Nancy, puis, enfin, le docteur Charpy qui dit : « Le magnétisme est en réalité de la suggestion et il faut reconnaître que la suggestion peut donner des résultats là où l'art médical s'est révélé impuissant. »

Le jugement sera rendu ultérieurement.

L'affaire des carnets médicaux

La cour d'appel de Montpellier vient de statuer sur l'appel interjeté par le docteur en médecine Benech et le pharmacien Glasmann, de Montpellier, condamnés en première instance chacun à quatre mois de prison, 1.000 francs d'amende et solidairement au paiement d'une somme de 8.431 francs à l'Etat, partie civile, pour trafic de carnets médicaux de mutilés de guerre.

Tout en confirmant les motifs du premier jugement, la cour d'appel de Montpellier leur a accordé le sursis pour la peine corporelle.

Un Médecin négligent condamné

Un médecin de Grimsby (Angleterre), vient d'être condamné à payer une indemnité de 1.800 livres sterling à un de ses malades qu'il avait négligé de soigner au cours d'un traitement.

Les Médecins aux élections

Voici les résultats de l'élection au conseil général du canton d'Ardes :

Inscrits : 2.040 ; votants : 1.277.

Le docteur Hond, ancien conseiller général, radical, seul candidat, a été élu avec 1.235 voix.

Le dévouement d'un interne de l'Hôtel-Dieu de Nantes

Nous nous en voudrions de passer sous silence la courageuse générosité d'un interne de l'Hôtel-Dieu, qui, à deux reprises, s'est prêté spontanément à la transfusion du sang à des malades en péril de mort.

Il y a un an environ, Marcel Denarié donnait une première fois de son sang à un agonisant. Il a renouvelé son geste admirable dans la nuit du 8 au 9 courant pour tenter de conserver la vie à un infortuné cheminot qu'un wagon avait atrocement mutilé.

Médaille de la Reconnaissance Française

Les personnes titulaires de la *Médaille de la Reconnaissance française* qui désireraient faire partie d'un groupement qui les réunirait, chaque année en un banquet fraternel, à une date à fixer, sont priées de donner leurs noms et adresse au docteur Galand, ancien médecin en chef d'hôpitaux, médaille d'argent de la Reconnaissance française à Anzin (Nord).

La Société Amicale des Médecins de Toulouse A PARIS

Il y a cinq ans, sur l'heureuse initiative de quelques médecins d'origine toulousaine fixés depuis longtemps déjà à Paris, il s'est formé un groupement des médecins installés dans la capitale ayant fait en totalité ou en partie leurs études à la Faculté de Toulouse.

Le but de l'association est de réunir mensuellement tous ses membres soit par des assemblées diverses, soit en des banquets, afin de resserrer plus étroitement encore les liens d'amitié que de communes études dans la même faculté ont déjà contribué à créer, d'établir parmi eux une entr'aide confraternelle et professionnelle plus active et plus féconde et enfin de permettre l'évocation dans une atmosphère d'aimable sympathie des souvenirs de leur ancienne vie d'étudiant et de leur petite patrie.

La S. A. M. T. P. compte actuellement près de cent adhérents et depuis 1920 a donné une série à peu près ininterrompue de banquets mensuels où ne cessèrent de régner la plus sincère cordialité et la plus franche gaieté.

L'exemple de la S. A. M. T. P., premier groupement médical régionaliste à Paris a d'ailleurs été suivi ; en effet un groupement de médecins bretons, de médecins de la région du Nord et de médecins parisiens de Paris furent successivement fondés. C'est dire l'utilité de semblables associations où les relations d'active confraternité se voient intimement resserrées par la communauté d'origine régionale et par le renouvellement et l'enrichissement d'amitiés nouées jadis dans les mêmes facultés.

Le premier banquet de l'année de la S. A. M. T. P. a eu lieu le 11 février dernier à la Taverne du Gymnase.

Etaient présents : les docteurs Marcorelles, Malavialle, Bourguet, David de Prades, Caujole, Privat, Pory, Clavel, Reinflet, d'Ayrenx, Monilery, Lévy-Lebhar, Malleterre, Terson, Azéma, Thomas, Sauveplane, Groc, Esclavissat, Armengaud, Gorse, Fourcade, Laborde, Nicod, Digeon, Duraud, Doazan, Labougie, Montagne, Nigoul, Foussal, Chapelle, Galup, Mont-Refet.

S'étaient excusés les docteur : Dartigues, Roule, Fau, Delherm, Péribère-Lierre, Ducor, Mazet.

Après avoir procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1925 (président : Dr Bory, vice-présidents : Drs Molinery et David de Prades ; trésorier : Dr Digeon : secrétaire général : Dr Groc), il a été décidé à l'unanimité d'accueillir désormais dans la S. A. M. T. P. non seulement les médecins qui ont fait tout ou partie de leurs études à la Faculté de Toulouse, mais aussi tous les confrères installés à Paris, originaires de la région toulousaine.

Envoyer les adhésions ou demander tous renseignements au secrétaire général : Dr Groc, 40, rue d'Enghien, Paris. Tél. Bergère, 37-13.

Le prochain salon médical

Nous rappelons, avec plaisir, à nos lecteurs, que le Salon des Médecins ouvrira le dimanche 15 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, sous la présidence promise de M. J. Godard, ministre de l'hygiène, au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, et que, jusqu'au vendredi 27 mars inclus, il sera ouvert gracieusement tous les matins, de 10 heures à midi, et l'après-midi, de 2 à 5 heures, à tous les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, étudiants, ainsi qu'à leurs familles. Enfin, un banquet, suivi d'une soirée musicale, le clôturera le dimanche soir 29 mars, à 7 heures et demie, à l'hôtel Lutetia.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur Paul Rabier, secrétaire organisateur, 84, rue Lecourbe, Paris (15e).

Jury du concours des Médecins des asiles d'aliénés

Le jury du concours des médecins des asiles d'aliénés en 1925 est constitué comme suit :

Président : M. le docteur Dequidt, inspecteur général des services administratifs.

Membres titulaires : M. le docteur Euzière, professeur de clinique des maladies mentales et nerveuses à la Faculté de médecine de Montpellier.

M. le docteur Prince, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Rouffach (Haut-Rhin).

M. le docteur Naudascher, médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Moisselles (Seine-et-Oise).

M. le docteur Wahl, médecin chef de service à l'asile public autonome de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Mlle le docteur Pascal, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Châlons (Marne).

M. le docteur Maupate, médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Fains (Meuse).

Membres suppléants : M. le docteur Pasturel, médecin directeur de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).

M. le docteur Trenel, médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Villejuif (Seine).

Le banquet du " Nord Médical "

Le banquet des médecins originaires du Nord et installés à Paris, eut lieu le 15 février, sous la présidence du docteur Pamart.

On y remarquait MM. : Aureille, Béhague, J. Bouvaist, M. Bouvaist, Breton, Camus, de Castéras, Castiaux, de Chabert, Chicandard, Crinon, Dartevelle, Daubresse, Détape, Douay, E. Dubar, Durœux, Evrard, Farez, Gallois, Gandier, Gernez, Gœhlinger, Guersant, Hallez, Huber, Humbert, Jeunet, Kahyati, P.-E. Lévy, Mabille, Monnard, Pamart, Paté, Pauchet, Paul, Peugniez, Planque, Quénay, Quivy, Rehaudeaux, Richez, Rounaux, Schmitt, Thobois, Tilmant, Van den Bussche, Watel, Wagon, Wéry.

S'étaient excusés : Alglave, Calot, Chaix Charlier, Corvisy, Lardennois, E. Terrien, F. Terrien, Vaulande.

La déclaration des naissances

M. Emile Massard, conseiller municipal de Paris, a fait remarquer que trop de facilités ont été données pour la constatation des naissances par les récentes modifications législatives aux articles 55 et 56 du code civil. De 1922 à 1924, le nouveau régime a permis, dans la seule ville de Paris, deux tentatives de supposition d'enfants, sept erreurs de sexe, quatre déclarations d'enfants vivants comme mort-nés, une déclaration d'enfant mort-né comme vivant. M. Massard demande que les médecins de l'état-civil continuent à être chargés, à Paris, de la constatation des naissances.

Association pour le développement des relations médicales

Le Conseil d'Administration de l'A. D. R. M. s'est réuni le mercredi 11 février. En dehors de l'expédition des affaires courantes le Conseil a entendu MM. Gros et Heitz-Boyer, venus pour exposer à l'A. D. R. M. la constitution et le but d'une nouvelle association Pasteur-Amérique qui vient d'être fondée pour resserrer les liens entre le corps médical français et le corps médical des Etats-Unis. Cette association, dont le siège est en Amérique poursuit les mêmes buts que l'A. D. R. M. et sera heureuse d'entretenir avec elle des rapports étroits.

14 nouveaux membres ont été admis : MM. Alcan, d'Allaines, Bastos (du Portugal), Blanc, Carones (Rép. Argentine), Doin, Foveau de Courmelles, Gautrelet, Gouverneur, Huber, Hufnagel, Lacat, Maloine, Vigot.

Chez les Journalistes médicaux

L'Association professionnelle des Journalistes médicaux français vient de tenir, à la Faculté de médecine de Paris, son assemblée générale ordinaire. Plusieurs questions d'ordre journalistique et professionnel ont été discutées. En particulier, l'Association a décidé de s'associer aux efforts actuellement tentés par l'ensemble des Sociétés de journalistes en vue d'améliorer la situation des journalistes professionnels.

Cette assemblée générale a renouvelé statutairement une partie de son Conseil, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1925 : Président : M. Darras ; vice-présidents : MM. Lecat, Mabille et Jules Fussau ; secrétaire : M. Alb. Garrigues ; secrétaire-adjoint : M. Molinery ; trésorier : M. Viel ; membres du Conseil : MM. Camescasse, Vitoux, Monteux et O'Followell. Membres du Conseil de famille : MM. Laumonier, Colin et Cornet.

Mort de M. Février, Médecin-Inspecteur général

Le médecin inspecteur général de l'armée, Charles Février, du cadre de réserve, grand officier de la Légion d'honneur, est mort à Nice.

En sortant d'un cirque où il était allé avec sa femme, il s'est précipité pour prendre le tramway et est tombé à terre. Relevé par des témoins et transporté par eux à l'hôpital, il a succombé pendant le trajet.

PETITES NOUVELLES

M. le docteur Gimbal, directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne), a été nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Braqueville (Haute-Garonne), en remplacement de M. le docteur Usse, dont la nomination a été rapportée.

Sur la proposition du conseiller d'Etat, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques :

Est nommé membre de la commission, M. Papin, directeur du centre régional anticancéreux d'Angers.

Le docteur Schmidt, président de la Fédération radicale et radicale-socialiste de Meurthe-et-Moselle, a demandé que les Fédérations départementales ou régionales aient la plus large autonomie possible pour les élections municipales et cantonales, où elles sont mieux juges de la situation.

A BORDEAUX

Mort du Professeur VILLAR



M. le Professeur VILLAR

Francisco de Paula Villar, dont les obsèques viennent d'avoir lieu à Bordeaux, au milieu d'une affluence considérable, car il y était très populaire, était né à Santiago-de-Cuba, le 13 septembre 1859. Il avait suivi le sort de sa famille, chassée pour des délits politiques, et était arrivé tout jeune en France. Après avoir terminé ses études à Bordeaux, il fut interne des hôpitaux de Paris et passa sa thèse en 1886. Il s'établit à Bordeaux. Agrégé en 1889, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux en 1893, professeur de médecine opératoire en 1907, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale en 1909. Il occupa cette chaire jusqu'en novembre 1924, époque à laquelle la maladie l'obligea à la quitter.

Ses travaux, tant en anatomie qu'en chirurgie, sont nombreux et très importants pour la plupart. Nous ne pouvons les signaler. Mentionnons simplement : Ses recherches expérimentales sur : les plaies du cœur, les voies d'accès vers cet organe ; ses mémoires sur : l'extirpation du ganglion de Gasser, le traitement chirurgical des ascites, la castration dans les tumeurs malignes du testicule, la chirurgie du pancréas, le traitement chirurgical du cancer de l'estomac. Il a imaginé un procédé de gastrotomie qui est désigné sous le nom de : procédé de Frank Villar ; a importé d'Italie la cure radicale de la hernie inguinale par le procédé de Bassini ; a préconisé et pratiqué le premier l'hystérectomie abdominale totale, etc.

Villar fut un professeur très écouté et très aimé. Ses leçons et ses travaux pratiques de médecine opératoire, surtout ceux de chirurgie expérimentale, qu'il fut le premier à instituer en France : sutures intestinales, néphrectomie, gastrostomie, etc., pratiquées sur le chien avec les mêmes précautions opératoires que chez l'homme, étaient très suivis.

Villar fut un chirurgien brillant et audacieux, possédant une grande maîtrise opératoire. Aussi nombreux étaient les élèves au cours des séances, dans les salles où il opérait. Durant la guerre, il mit largement son dévouement et ses belles qualités de chirurgien au service de nos blessés. Outre l'hôpital Saint-André, où il continua à assurer son service, l'hôpital temporaire 21, dont il était le médecin-chef, il assuma également les services chirurgicaux des hôpitaux militaires de : l'Ecole de santé navale, l'établissement des jeunes aveugles, la villa Biarritz, l'hôpital russe de Blanquefort, l'hôpital auxiliaire dit « de Paris », celui de Saint-Genès, du Grand-Hôtel, à Arcachon.

Villar, par sa délicate bonté, son dévouement toujours souriant, s'attirait la sympathie de ses malades et l'affection de ses élèves. La chirurgie française perd en lui un maître éminent et ses confrères de Bordeaux un conseil éclairé, auquel il était toujours agréable de recourir.

Dr GALTIER.



LE NOUVEAU ROI DES MERCURIAUX

GAMBÉOL — Ses 4 formes

TRAITEMENT INTENSIF & DISSIMULÉ DE LA Σ

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS : J. GAUTIER, 24, Rue de Ponthieu – PARIS

VERONIDIA



le plus ACTIF

le plus AGRÉABLE

le plus MANIABLE

des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023.

PRODUIT FRANÇAIS

SANTHEOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie

S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.

S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses

S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.

La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. – Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la PANCRÉPATINE " LALEUF "

CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE

De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (XVe)

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques — et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE contre la TUBERCULOSE

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la *Nouvelle Zomothérapie*
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).

Le Mouvement Médical

Les Médecins et le Ruban violet

Viennent d'être nommés Officiers de l'Instruction publique MM. les docteurs :

Andrieu (Emile-Gustave-Gabriel), médecin inspecteur des écoles, à Capdenac (Aveyron).

Armand (Jules), médecin de l'école normale d'Albertville (Savoie).

Badin (Vital-Paul-Alexandre), médecin à Toulouse, auteur de publications scientifiques.

Bentami (Belkacem), à Alger. Services rendus à l'enseignement des sciences médicales.

Bertin (Jean-Auguste), médecin à Brionne (Eure). Services rendus aux œuvres scolaires et postscolaires.

Billard (Georges), délégué cantonal à Malesherbes (Loiret).

Blais (Henri), délégué cantonal au Havre.

Bousquet (Paul), médecin à Bordeaux. Contribution à l'avancement des sciences.

Brunschwig (Charles), médecin chef du lycée de Besançon (Doubs).

Caminade (Louis), à Lyon. Services rendus à la préparation militaire.

Capon (Zénon), médecin du collège de jeunes filles, à Cambrai (Nord).

Ciacaldini (Jean), médecin de colonisation, à El-Arrouch (Constantine).

Davian (Georges-Aimé-Henri), administrateur de la Société artistique de l'Aube, à Troyes.

Delfosse (Euclide), médecin administrateur du collège, au Quesnoy (Nord).

Delormeau (Pierre), délégué cantonal, à la Montagne (Loire-Inférieure).

Deschamps (Gustave-Albert), à Paris. Services rendus aux œuvres complémentaires de l'école.

Dewere (Louis-Sylvain), auteur de travaux et publications scientifiques, à Petite-Synthe (Nord).

Duparc (Joseph), médecin du lycée de jeunes filles, à Annecy (Haute-Savoie).

Fauverghe (Léon-Jules), délégué cantonal, à Roubaix (Nord).

Gauja (Maurice-Alphonse), publiciste médical, à Paris.

Gavaudan (René-Henri-Alexandre), à Béziers (Hérault). Services rendus à l'art musical.

Giraud (Alexandre-Marius-Henry), médecin-inspecteur des écoles, à Thueyts (Ardèche).

Gonnot (Léon), médecin à Dôle (Jura). Services rendus aux œuvres d'enseignement.

Graziani (Lucien-Paul), médecin de colonisation, à Laverdure (Constantine, Algérie).

Lemoine (Maurice-Elzéar-Eugène), délégué cantonal, à Mortagne (Orne).

Levis (Georges), médecin du lycée de Belfort.

Levrat (Joseph) membre du bureau d'administration et médecin du collège de Nantua (Ain).

Lochon (Georges-Edouard), délégué cantonal, à Thonon-les-Bains (H.-S.).

Petit (Félicien-Marie-Joseph-Arnold), médecin, président de la Société d'éducation physique, à Plomion (Aisne).

Quere (François-Marie), président de la délégation cantonale, à Guerlesquin (Finistère).

Rabier (Louis-Jacques-Raymond), délégué cantonal, à Montmoreau (Charente).

Rupeau (Jean-Alfred), à Bordeaux. Services rendus au développement des sciences.

Saleur (Alfred-Emile), délégué cantonal, à Attignéville (Vosges).

Servel (Fernand-Georges-Raoul), médecin inspecteur des écoles, à Lorient (Morbihan).

Vagniot (Charles-Albert), médecin du lycée de Lons-le-Saunier (Jura).

Verdeaux (Annet-Marie-Aimé), délégué cantonal, à Tarnac (Corrèze).

Sont nommés Officiers d'Académie, MM. les docteurs :

Ahreiner (Georges), président du cercle littéraire de Forbach (Moselle).

Andrieu (Jean-Léon-Clément), délégué cantonal, à Asprière (Aveyron).

Antonin (Jean-Pierre), médecin à Beaucaire (Gard). Services rendus à l'enseignement public.

Barral (Isidore-Edouard-Euloge), médecin inspecteur, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

Bonnet (Michel-Jean-Marie), médecin à Avignon (Vaucluse). Chargé des cours d'hygiène et de puériculture dans les écoles de la ville.

Briault (Jean-Baptiste-Ferdinand), conférencier, à Saint-Etienne (Loire).

Bussière (Marie-Francis), médecin inspecteur des écoles, à Montluçon (Allier).

Chartres (Edouard), médecin principal de 2e classe des troupes coloniales, à Alep (Syrie). Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Chaumier (Louis-Edmond-Jean), à Tours (Indre-et-Loire). Services rendus aux sciences.

Chocquet (Emile-Louis-Joseph), médecin du collège d'Armentières (Nord).

Chopinet, délégué cantonal, à Béthisy-Saint-Pierre (Oise).

Collinot (Louis-Jules-Paul), délégué cantonal, à Coulanges-sur-Yonne (Yonne).

Curet (Jean-Marie-Louis), médecin-major de 2e classe à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr. Services rendus à l'éducation physique.

Dubois (Emile), médecin des écoles normales de Blois.

Ducatillon (Lucien-Charles), à Tourcoing (Nord). Services rendus aux sciences médicales.

Féret (Albert-Lucien-Edmé), médecin à Seyssuel (Isère).

Gisselbrecht (Henri), médecin inspecteur des écoles, délégué cantonal, à Hérimoncourt (Doubs).

Guérin (Hubert), membre du bureau d'administration du collège de Flers (Orne).

Lecompte (Félix), membre du comité de la Société de patronage laïque des écoles publiques, à Niort.

Meyer (Jules), médecin à Kaysersberg (Haut-Rhin). Services rendus à la diffusion de la langue française.

Morère (Jean-Antoine-Omer), médecin des écoles communales à Saint-Orroman (Hautes-Pyrénées).

Pajot (Louis-Alexandre-Alfred), à Abbeville (Somme). Auteur de divers travaux scientifiques.

Pasquiou (Hyacinthe), délégué cantonal de Guingamp (Côtes-du-Nord).

Pélican (Louis-Emile-François), médecin chef de la maternité départementale, à Bourg.

Péricat (Emile), délégué cantonal, à Ardentes (Indre).

Poiliot (Jules-Jean-Baptiste-Pierre), délégué cantonal, à Montbard (Côte-d'Or).

Prionzeau (Célestin), délégué cantonal, à Liré (Maine-et-Loire).

Soulier (Pierre), délégué cantonal, à Ruines (Cantal).

Tacussel (Amédée-Louis-Jean), délégué cantonal, à Chablis (Yonne).

Terrien (Alfred), délégué cantonal, à Varennes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Treille (Henri-Marie), délégué cantonal, à Paudède (Finistère).

Trèves (Raymond), médecin-major de 1re classe à l'école normale de gymnastique et d'escrime de Joinville.

Vidal (Albert-Benjamin-Philippe), médecin principal de 1re classe, directeur du service de santé de la division de Constantine, auteur de nombreux travaux et publications scientifiques.

Viguerie (Pierre-René-Maurice), médecin à Paris : Services rendus aux œuvres d'enseignement.

Thèses de Paris

5 mars. — MM.

Mme Genin (Interne), Etude de l'atrophie alimentaire du nourrisson ; Vuillecard G., Premières phases cliniques de la péritonite tuberculeuse ; Staffer J., L'anémie splénomégalique chez les nourrissons ; Trifonoff I., Le purpura de la première enfance ; Marchand (Interne), L'anatoxi-réaction de Zoeller dans la diphtérie ; Allaire (Externe), Etude des hémorragies de la rétine ; Boulay (Externe), Les arthropathies tabétiques suppurées ; Schechter, M., Les chancres syphilitiques du pied ; Cugnat, M., Diagnostic des dysenteries.

7 mars. — MM.

Bouillat J., Sur deux cas de polyurie ; Krivine (Interne), Les fractures fermées de la région condilienne ; Martin, A., Le traitement du goitre syphilitique.

LÉGION D'HONNEUR

Nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur

M. Sigaud, pharmacien-inspecteur de la Faculté de Paris, inspecteur des pharmacies de l'arrondissement d'Arles, expert chimiste près le tribunal d'Aix, apporte à l'administration, dans l'exercice des fonctions qu'il assume avec une très grande activité, une collaboration particulièrement précieuse et assidue. S'occupe également de nombreuses associations locales d'assistance et de mutualité ; 36 ans de services.

M. le docteur Peschaud (Durand), maire de Lachapelle-d'Alagnon (Cantal). 36 années de fonctions de maire.

M. le docteur Guitton (Julien-Gabriel), maire de Vouillé (Vienne). Médecin depuis 38 ans. Adjoint au maire de 1888 à 1896. Maire depuis 1896. Président du conseil d'arrondissement de Poitiers.

38 ans de pratique professionnelle et de fonctions électives.

Titres exceptionnels : services tout particulièrement distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions de maire.

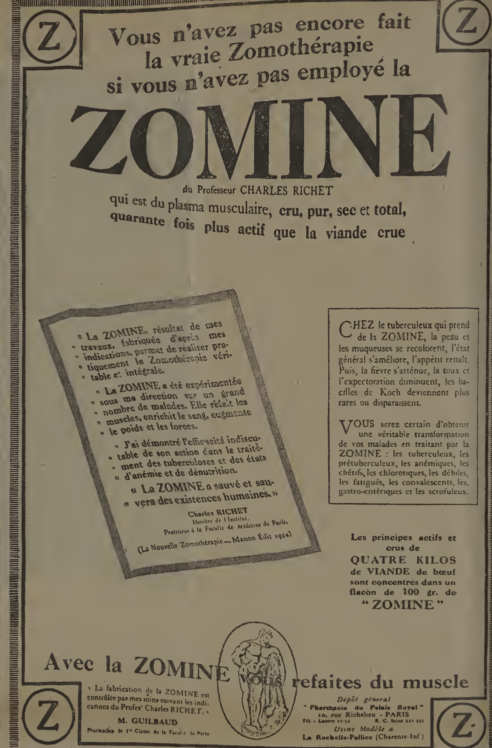
M. le docteur Malet (Bertrand-Henri), maire de Morcenx (Landes). Docteur en médecine. Conseiller municipal de Morcenx et maire de cette commune depuis 1900. Conseiller général depuis 1910. 24 ans de fonctions électives.

Titres exceptionnels : services tout particulièrement distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions de maire.

RHUMATISMES -:- TUBERCULOSE



Lab. CORTIAL, 102, rue Béranger, PARIS (3e ar.)







R C. Cosne 263

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément



RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



R. C. Seine N° 148 044.

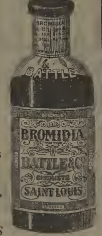
BROMIDIA

BATTLE & C°

"L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE"

MÉDICAMENT TITRÉ
ET GARANTI
Toujours digne de
CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme,
Epilepsie, Irritabilité,
Manie, Toxicomanie,
Etc.



Littérature et Echantillons
gratuits sur demandes
de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERTS & C°
PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS

Candidatures à l'Académie de médecine

M. le docteur Jolly, directeur du laboratoire d'histologie de l'Ecole des Hautes-Etudes au Collège de France, et M. le docteur Marage posent leurs candidatures à la place de membre titulaire vacante dans la IVe section (*Sciences biologiques, physiques chimiques et naturelles*).

M. le professeur Bouin, de l'Institut d'histologie de Strasbourg, adresse à l'Académie sa candidature à la place de correspondant national vacante dans la IVe section (*Sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles*).

A l'Asile nationale des Convalescents

Les services médicaux de l'asile national des convalescents seront complétés par un service de radioscopie et un service dentaire, dont seront appelés à bénéficier gratuitement les accidentés du travail et convalescents sortant des hôpitaux de Paris, ainsi que tous les malades susceptibles d'être hospitalisés en vertu de l'article 3 du règlement général de l'établissement.

Le service sera assuré par un médecin radiologiste et un médecin dentiste.

Un arrêté du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales pourvoira à l'organisation des services, ainsi qu'à la designation des médecins qui recevront chacun une indemnité mensuelle de 200 francs, non soumise à retenue pour la retraite.

VACANCES DE CHAIRES

La chaire d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine de l'université de Paris est déclarée vacante.

La chaire d'histoire naturelle médicale et parasitologie de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Alger est déclarée vacante.

La chaire de clinique chirurgicale de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Alger est déclarée vacante.

La chaire d'anatomie de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Alger est déclarée vacante.

Si vous voulez passer deux ans aux colonies

Le ministre de la guerre rappelle que la circulaire du 31 août 1920 autorise les médecins-majors de 2e classe et les médecins aides-majors de 1re et de 2e classe appartenant à la réserve des troupes coloniales à accomplir aux colonies et sur les théâtres d'opérations extérieurs des stages volontaires avec solde d'une durée minima de deux ans.

Ces dispositions sont rendues applicables aux pharmaciens-majors de 2e classe et aux pharmaciens aides-majors de 1re et 2e classe de réserve des troupes coloniales.

Les médecins et pharmaciens de complément des grades indiqués ci-dessus appartenant aux troupes métropolitaines seront autorisés à bénéficier des dispositions de cette circulaire, sous la réserve d'avoir au préalable demandé et obtenu leur passage dans la réserve des troupes coloniales.

Il est signalé, en outre, qu'en raison des déficits existant dans le corps du service de santé des troupes coloniales les médecins et pharmaciens aides-majors de 1re et de 2e classe de réserve des troupes coloniales qui seraient autorisés à accomplir au Maroc un stage volontaire de deux ans pourraient être appelés à bénéficier des dispositions de l'article 2 de la loi du 1er août 1913, c'est-à-dire être titularisés dans l'armée active, s'ils remplissaient, par ailleurs, les conditions prévues pour cette titularisation.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Les asthmes larvés, DECOURT, *Concours Médical.*

On groupe sous ce nom des manifestations qui sont de même nature que l'asthme, mais ne revêtent pas les allures de la dyspnée asthmatique. Certains auteurs les qualifient d' « équivalents » de l'asthme.

Telles sont certaines crises paroxystiques d' « éternûments » ; de « coryza ».

Telle est la « trachéo-bronchite spasmodique » qui se traduit par des crises de toux spasmodique, à allure parfois coqueluchoïde, réveillant brusquement le malade la nuit, à heure fixe, mais survenant parfois aussi le jour, sous l'influence d'une cause banale toujours identique pour le même malade, et suivies d'une expectoration glaireuse assez abondante où l'on retrouve des éosinophiles. L'auscultation ne révèle rien d'anormal.

Parfois, ces crises de toux restent sèches.

Dans d'autres cas, c'est une simple « anxiété paroxystique » réveillant les malades la nuit.

Certains auteurs même songent à rattacher à l'asthme la « laryngite striduleuse », en raison de son caractère paroxystique et nocturne.

Ici se place enfin l' « asthme des foins », qui se manifeste d'avril à juillet, au moment de la floraison des graminées, et dont l'étude a mis sur la voie de l'origine anaphylactique de certains asthmes.

Tantôt ce n'est pas à proprement parler de l'asthme, c'est un simple rhume des foins (forme « oculo-nasale », caractérisé par des crises spasmodiques de coryza, avec éternûments répétés, dus à des picotements nasaux intolérables, et suivis d'une hydrorrhée abondante, en même temps que les yeux s'injectent et larmoient abondamment. Ces crises, ordinairement diurnes, se répètent, laissant entre elles de la congestion nasale et conjonctivale, et souvent ne cessent qu'à la fin de l'été, incommodant considérablement le malade.

Tantôt c'est véritablement « l'asthme » des foins (forme oculo-naso-bronchique). Aux éléments précédents s'ajoute une gêne respiratoire, suivie d'une phase d'hypersécrétion bronchique avec toux, expectoration.

Action des rayons X sur la coagulation du sang, PAGNIEZ, *Journal des Praticiens.*

Un malade atteint d'hémophilie est adressé au laboratoire par M. N. Fiessinger. Ce malade présentait depuis longtemps un temps de coagulation très allongé, atteignant douze minutes au lieu de cinq à six. Chez certains hémophiliques, ce temps peut atteindre jusqu'à deux ou trois heures. Par plusieurs applications de rayons sur la rate, le temps de coagulation chez ce malade a été ramené à six minutes.

Chez plusieurs malades ayant des épistaxis répétées et graves, on a obtenu par la même méthode l'arrêt immédiat des épistaxis et leur non-reproduction jusqu'au moment de la sortie de l'hôpital.

Une jeune fille de 19 ans, présentant une bonne santé habituelle, ayant tendance à saigner souvent du nez, présentait des dents en état de carie avancée nécessitant l'intervention du dentiste pour l'application d'un appareil de prothèse. Ceci demandait l'avulsion de quinze dents. Dès les premières avulsions, il se déclare une hémorragie formidable. Une deuxième tentative faite quinze jours après entraîne une nouvelle hémorragie.

Cette jeune fille présentait donc une diathèse hémophile évidente.

Chez cette malade, le temps de coagulation du sang est de huit minutes, au lieu de cinq à six comme à l'état normal. Une irradiation est faite, elle est suivie d'une réduction considérable du temps de coagulation. La contre-épreuve est fournie par une nouvelle avulsion, qui a lieu dans des conditions favorables, sans aucune hémorragie.

La grippe chez les enfants, LEREBOULLET, *Progrès médical.*

Chez les grippés, il est bon de soigner les fosses nasales, de mettre ou de l'huile goménolée si communément employée, ou plutôt de l'huile de vaseline boriquée dans les narines. Vous pouvez employer aussi le collargol en solution à 1 %, recommandé autrefois par M. Méry ; il a l'avantage de nettoyer assez bien les fosses nasales, n'a pas l'inconvénient de certaines solutions huileuses, mais il est parfois un peu irritant.

Employez également des « lavages de gorge » pour entretenir la bouche en état de propreté et éviter les infections secondaires d'origine buccale ou dentaire : lavages de gorge avec toutes solutions : eau oxygénée officinale largement étendue d'eau, solution de salicylate de soude, gargarismes au phénosalyl, etc.

Employez aussi et surtout la « méthode de Milne », si utile pour désinfecter les premières voies aériennes. Deux pratiques en constituent la base : c'est d'abord l'huile phéniquée au dixième ou au vingtième, en attouchements biquotidiens de la gorge (dont, en dehors de cas spéciaux, mieux vaut ne pas abuser).

C'est ensuite et principalement, comme dans la rougeole et la scarlatine, « l'essence d'eucalyptus » mise sur un linge, un mouchoir ou un tampon d'ouate, à proximité du lit du malade, qui doit la respirer fréquemment, ou mise sur une tente de mousseline au-dessus du lit ou du berceau ; ainsi employée en inhalations répétées plusieurs fois par jour, elle est absolument inoffensive et se montre un merveilleux moyen de désinfection pour les premières voies aériennes; elle a une action préventive, selon moi indiscutable, vis-à-vis des infections secondaires des voies respiratoires.

Les ordonnances mal libellées, Dr COQUET, *Journal de Médecine de Bordeaux.*

Les pharmaciens devraient mieux connaître la loi et s'y conformer. Ils devraient bien se douter qu'un médecin n'a pas toujours dans sa poche du papier à en-tête et leur expérience devrait aussi leur suggérer que ce papier à en-tête ne signifie rien du tout, puisque le premier venu peut entrer dans le cabinet d'un médecin et lui voler son bloc d'ordonnances : cela s'est vu. Quant à l'adresse de nos clients, nous n'avons pas à la mentionner, la loi est formelle à cet égard et il ne faut pas qu'on nous tracasse plus longtemps avec des chinoiseries de cet acabit et qui ne riment à rien.

Anxiété, volupté et pneumogastrique, LAIGNEL-LAVASTINE. *Paris Médical.*

Erecteur sacré et pneumogastrique formant dans l'holosympathique un même système, on comprend facilement qu'une crainte, en déterminant de l'anxiété, qui est l'expression psycho-clinique de l'excitation du pneumogastrique, entraîne souvent une sensation voluptueuse, selon la loi de la diffusion des réflexes, qui s'étend d'abord aux réflexes d'un même système.

Ainsi, d'une part, l'excitation du pneumogastrique peut déterminer des sensations voluptueuses ; et, d'autre part, les crises voluptueuses peuvent céder à l'inhibition du pneumogastrique.

De même que l'anxiété, la volupté dépend donc, dans certains cas, de l'excitation du système vagal, dont l'érecteur sacré n'est qu'un segment.

En psychiatrie, la « méthode horizontale », qui consiste à expliquer les faits psychologiques de même niveau les uns par les autres, doit céder le pas à la « méthode verticale », qui consiste à relier les faits psychiques plus ou moins conscients et automatiques à leurs concomitants nerveux, viscéraux, sécrétoires, chimiques, physiques, etc., de manière à établir des relations psycho-physiologiques et même psycho-physio-morphologiques de plus en plus précisés.

Les divisions classiques du prostatisme, LACAILLE, *La Consultation.*

La « première période » est surtout celle des phénomènes congestifs : fréquence nocturne des besoins, érections nocturnes, dysurie initiale plus ou moins accentuée, retards de l'émission, prédominance nette des troubles de la miction pendant la période nocturne ; il n'y a pas de rétention.

La « deuxième période » est marquée par la rétention, les phénomènes de la première période s'accentuant, s'étendant sur la journée et aboutissant à l'une des deux formes de rétention, complète ou incomplète, aiguë ou chronique, celle-ci s'installant insidieusement, s'accompagnant de troubles digestifs, d'accès fébriles, de polyurie, etc.

La « troisième période » est essentiellement caractérisée par la distension, qui, d'abord localisée à la vessie, ne tarde pas à gagner l'uretère, le bassinet et le rein. Il existe une polyurie et une pollakiurie marquées, nocturnes et diurnes, la dysurie est de plus en plus accentuée, l'incontinence par regorgement fait son apparition, les symptômes généraux s'accusent, ainsi que les troubles digestifs : sécheresse de la bouche et de la gorge, soif, perte d'appétit, vomissements, diarrhée, accès urinaires fébriles de plus en plus graves, et cachexie progressive si l'infection est abandonnée à elle-même.

Etude clinique de la fonction pancréatique par le tubage duodénal, O. WEILL, *Bruxelles Médical.*

Le sondage duodénal, en facilitant l'identification et le dosage des ferments pancréatiques, rendra fréquent le diagnostic de pancréatite catarrhale aiguë, isolée ou associée à l'hépatite ; de pancréatite chronique au cours de certaines dyspepsies, de cirrhoses du foie ; de la lithiase biliaire. Dans les circonstances où la clinique et les méthodes coprologiques permettaient seulement le soupçonner.

GUIPSINE

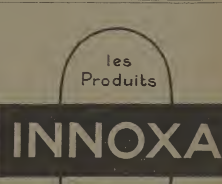
aux principes utiles du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.)
Antiscléreux.
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine N° 7.164.



R. C. Seine N° 2.514.



Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boul^d St-Martin, Paris. — R. C. Seine. 48283.

1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Quelques gros négociants, de mise aussi sale que la sienne, mais enrichis par la nouvelle industrie des peignes, lui tenaient tête. Le jeu était gros et l'on faisait parfois des différences de trois à cinq mille francs.

Ainsi, le paysan habile, l'inventeur du Baume des Suppliciés, qui savait si bien mettre en coupe réglée la crédulité publique, le monteur d'affaires qui avait galvanisé l'industrie de sa région enrichie par lui, menait le train et la dépense d'un gentilhomme campagnard et prenait presque l'allure d'un petit roi de la contrée.

CHAPITRE IV

Trialoup n'eut qu'un enfant, Pierre, tout au début de son mariage.

Lorsqu'il atteignit trois ans et jusqu'à ce qu'il eut dépassé la neuvième année, le père, qui voulait l'habituer de bonne heure à la vie nomade qu'il menait afin qu'il pût le remplacer un jour sur les places publiques, le trimbalait de foire en foire et de café en café. Comme il arrive souvent, les efforts allèrent contre le but. Le petit né paisible, calme et modeste, prit aussitôt en haine cette existence de vagabond et de bateleur que Célestin rêvait pour lui.

Trialoup fut pour ce fils ce que sont la majorité des pères. En lui flanquant quelques volées de coups de martinet et en lui donnant à manger, il crut avoir rempli très suffisamment ses devoirs d'éducateur.

Ainsi élevé, le jeune Trialoup n'aima jamais son père. Il le respecta et le craignit surtout. Il ne respirait vraiment que loin de sa présence et hors de la portée de sa redoutable patte. A l'âge d'homme, il ne put jamais se défaire de sa terreur d'enfant.

Maman Trialoup chérissait tendrement son « Pierrot ». Seule elle eût gâté abominablement le gars, mais, habituée à plier sous la volonté de son mari, lorsque ce dernier corrigeait vigoureusement le gamin, elle s'en désolait sans doute, mais elle se plaisait à penser que chaque coup qui claquait sur le derrière de l'enfant l'éloignait d'un pas de la prison ou de l'échafaud.

Cependant, comme le moutard se faisait remarquer à l'école, l'inspecteur Patonnier, ayant foi dans l'avenir de Pierre, pour vaincre la volonté du père, qui se refusait à débourser les frais nécessaires pour l'envoyer et le maintenir au collège de Saville, lui avait obtenu une bourse à ce même collège. Le paysan céda, laissa l'enfant partir.

Bien plus, ce père si prosaïque eut un succès subit d'orgueil et d'ambition pour son rejeton.

Il rêva d'en faire un avoué, un notaire, un homme de loi enfin qui l'aiderait à mettre l'arrondissement en coupe réglée et râfler les maisons de gros rapport, les bons prés et les premières hypothèques. Dans ce but, il consentit à l'expédier à Paris où il lui servit la plus famélique des pensions.

Nous avons vu comment Pierre, qui ne mordait point aux leçons des bonshommes rouges, trompa indignement la confiance paternelle en prenant ses inscriptions en médecine. Il avisa son père de ce changement d'orientation.

Pierre aurait commis les actes les plus vils, il aurait contracté les emprunts les plus ruineux, qu'il n'aurait pas reçu de son père une pareille lettre d'injures. En voici la teneur fidèle, sans respect de l'orthographe originale pourtant.

« Mon Cher Fils,

» Si je t'ai toujours pris pour un pas grand chose, un fainéant, incapable de rien faire de ses dix doigts que de vivre aux crocs de ton pauvre père, je ne te croyais point canaille et cartouche à ce point, mais ça, je ne le tolérerai pas.

(A suivre.)

Service de santé de la marine

PROMOTIONS

Au grade de médecin en chef de 2e classe

M. Barthe, médecin principal, en remplacement numérique de M. Gibrat, admis à la retraite.

Au grade de médecin principal

M. Ferct, médecin de 1re classe, en remplacement numérique de M. Savidan, admis à la retraite.

AFFECTATIONS

M. le médecin principal Donval est maintenu dans ses fonctions de chef de clinique spéciale à l'hôpital maritime de Lorient, pour une nouvelle période de trois ans, comptant du 25 janvier 1925.

M. le médecin de 1re classe Marmouget est maintenu dans ses fonctions de médecin-major de l'établissement des pupilles de la marine à Brest, pour une nouvelle période d'un an, comptant du 13 mars 1925.

M. le médecin de 1re classe Goéré est maintenu dans ses fonctions de chef du service de dermatologie et de vénéréologie à l'hôpital maritime de Brest, pour une nouvelle période d'un an, comptant du 13 mars 1925.

NOMINATIONS

Au grade de médecin principal

MM. Bertaud du Chazaud, Savidan, médecins principaux de la marine en retraite.

Au grade de médecin de 1re classe

M. Kergrohen, médecin de 1re classe de la marine, démissionnaire.

Au grade de médecin de 3e classe

MM. Gay, Michelot, élèves du service de santé de la marine, démissionnaires.

Ces officiers du corps de santé sont affectés:
A Brest, M. Kergrohen.
A Rochefort, MM. Savidan, Gay et Michelot.
A Toulon, M. Bertaud du Chazaud.

NOUVELLES BRÈVES

M. Prat, médecin principal de 2e classe, de l'hôpital militaire Villemin, detaché au ministère de la guerre, état-major de l'armée, 3e bureau, est, tout en conservant ses fonctions actuelles, mis à la disposition du secrétariat général du conseil supérieur de la défense nationale.

Le Comité d'organisation a constitué ainsi le bureau du Congrès :
Président : M. le professeur Charles Richet.
Vice-présidents : MM. les professeurs J.-L. Faure, Gley, Hartmann, Roger, Widal.
Le secrétaire général est M. le docteur Chiray, assisté de M. le docteur Mathé, comme secrétaire général adjoint.
A ce Congrès doit être créée, à la demande des médecins italiens, la Société latine de médecine et de chirurgie.

Le docteur Voronoff a pratiqué, en présence du corps médical marocain, la greffe de glandes interstitielles, sur un vieillard de [illegible] ans, à l'hôpital.

Le docteur Veyrière, 5, rue Denis-Poisson, à Paris, était allé, à la succursale de la Banque de France, avenue de Neuilly-sur-Seine, toucher une somme de quatre-vingt-six mille francs.

De retour chez lui, le docteur fouilla vainement ses poches. Son précieux chargement avait disparu. Le docteur qui était revenu à pied suppose qu'en cours de route, son portefeuille aura glissé de ses vêtements.

Par arrêté en date du 31 janvier 1925, pris après avis du conseil de discipline, institué par le décret du 2 octobre 1912, M. Carrau, receveur économe de l'asile public d'aliénés d'Auch, a été mis en disponibilité d'office.

Le Congrès de Thalassothérapie qui devait se tenir à Arcachon du 20 au 25 avril, est reculé de quelques jours. Il aura lieu du 27 au 29 avril.

La chaire de clinique chirurgicale infantile et orthopédie de la Faculté de médecine de l'université de Paris est déclarée vacante.

On assure en Espagne que le prix Nobel de chirurgie sera attribué l'an prochain à Casimir Roa.

La conférence sanitaire Pan-Américaine a émis parmi ses vœux concernant la lutte contre les maladies vénériennes : « *L'abolition de la réglementation et de la persécution de la prostitution comme facteur capital de la diffusion des maladies vénériennes.* »

Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

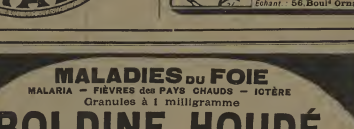
VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents



LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (1er)
R. C. Seine n° 185.254.





ECZÉMAS PRURITS
INOTYOL
ULCÈRES BRULURES
du Dr DEBAT

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp Guillemot et de Lamothe

100120

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 72 — 15 MARS 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (X°)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-21

Adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



M. le Prof. Jacobeus, de Stockholm (à gauche), qui vient de faire, à la Faculté de Médecine de Paris, une conférence très applaudie sur l'endoscopie intrapleurale. A droite, M. le Prof. Léon Bernard, de Paris.

Photo *Informateur Médical*.

A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HOPITAUX

LES RAPPORTS DE LA VARICELLE & DU ZONA

Zona et varicelle, affirme catégoriquement M. Comby, sont deux maladies distinctes n'ayant entre elles absolument rien de commun

« J'accorde, dit M. Comby, que la varicelle puisse provoquer le zona, au même titre que la coqueluche, la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde et surtout la tuberculose. L'herpès zoster est une névrite spéciale qui peut reconnaître, suivant les circonstances, des causes très diverses : maladies infectieuses, lésions des centres nerveux, traumatismes, etc.

» Mais je conteste absolument que le zona puisse engendrer la varicelle. On nous apporte des observations de varicelles survenues chez des enfants après le zona d'un proche parent habitant avec eux. On nous dit que ces petits varicelleux n'ont eu de contact avec aucune personne suspecte ; ne trouvant pas le contage, on le nie. En clinique, la recherche des causes est souvent bien difficile et, de ce que vous n'avez pas trouvé la fissure par laquelle a pu s'introduire le virus varicelleux, cela ne veut pas dire qu'elle n'existe pas.

« Cette question des rapports de la varicelle et du zona, soulevée depuis quelques années et dont je ne saisis pas l'intérêt pratique ni la portée nosologique, ne présente pas de difficulté pour qui sait voir, réfléchir et juger. Il suffit de l'observation clinique et du simple bon sens. Que voyons-nous, en effet ?

Photo M[illegible]

M. LE PROF. NETTER

Qui a soutenu la thèse de la dualité de la Varicelle et du Zona

» Deux maladies objectivement très distinctes et qui semblent aux antipodes l'une de l'autre. D'un côté, la varicelle, maladie infectieuse spécifique, fièvre éruptive depuis longtemps connue et classée, extrêmement contagieuse, très répandue partout, procédant toujours dans le même ordre, avec seulement des variantes d'intensité et de dispersion. Après une incubation de quatorze jours, elle se manifeste par de la fièvre et une éruption vésico-bulleuse répandue, en plusieurs poussées, sur tout le corps, sans respecter le cuir chevelu ni la cavité buccale. Elle guérit presque toujours sans complications ni séquelles. Elle ne récidive jamais et confère une immunité définitive contre la varicelle, mais non contre le zona qui, lui-même, n'immunise pas contre elle. En effet, nous avons tous vu des varicelleux contracter plus tard le zona et des zonateux contracter la varicelle.

» En regard de cette belle fièvre éruptive, si nettement dessinée, comment se présente l'herpès zoster ?

» Il est composé de deux éléments étroitement unis : la névrite et l'éruption zoniforme sur le trajet des nerfs enflammés. C'est une lésion de certains nerfs qui entraîne une éruption herpétiforme en placards et en éléments aberrants sur le territoire cutané animé par ces nerfs. Dans le zona, l'éruption est peu de chose, la névrite est tout : elle précède l'éruption et lui survit. Chez l'enfant, cette névrite est à peu près silencieuse, mais chez l'adulte et le vieillard elle peut se traduire par des douleurs névralgiques très pénibles et parfois durables.

» Le zona n'est pas contagieux, et, si l'on a pu citer quelques cas très rares et douteux de transmission directe, cette contagiosité exceptionnelle ne saurait balancer celle de la varicelle.

» Comme on le voit, entre la varicelle et le zona, il n'y a que des antinomies sans la moindre ressemblance clinique ou même anatomo-pathologique.

» Comment donc expliquer les coïncidences de zona et varicelle, les successions chez un même sujet ou dans le même milieu de ces deux maladies ?

» La varicelle est extrêmement fréquente, elle n'arrête pas toujours les malades et peut passer inaperçue. Dans une ville comme Paris, il y a toujours en circulation ou dans les agglomérations enfantines des milliers de varicelles. Par contre, le zona est très rare à tout âge et sa découverte excite toujours un peu de surprise.

» Devant cette diffusion illimitée de la fièvre éruptive, comment s'étonner de la rencontrer parfois avant, pendant ou après le zona, chez le même individu ou chez plusieurs individus qui cohabitent ?

» Pour moi, dans tous ces faits qui vont s'accumulant, *parce qu'on les cherche*, il n'y a que des coïncidences. Aucun ne démontre l'identité de nature entre la varicelle et le zona. »

Nouvelles de tous et de partout

Le docteur Jean Tapie, agrégé de médecine, vient, à la suite du concours, d'être nommé médecin-adjoint des hôpitaux de Toulouse.

Le docteur Bernardberg, chef de clinique, vient d'être reçu au concours de chirurgien-adjoint des mêmes hôpitaux.

Le docteur Gandy (de Bagnères-de-Bigorre) a fait, le lundi 1[illegible] février, à la Faculté de Toulouse une conférence sur les Eaux de Bagnères-de-Bigorre et leur pouvoir thérapeutique.

Au moment où M. Moncade traversait en courant la chaussée, rue Vital-Carles, à Bordeaux, une automobile, conduite par M. le docteur Got arrivant à sa hauteur, heurta l'imprudent piéton. Légèrement contusionné, M. Moncade fut alors conduit chez lui, 4, boulevard du Président-Wilson, par le propriétaire de la voiture, qui, étant médecin, s'empressa de lui prodiguer les soins nécessaires.

Devant le corps médical des délégations d'agriculteurs et d'éleveurs, de Casablanca, le docteur Voronoff a opéré la greffe d'un mouton très jeune sur un autre mouton jeune, dans le but de créer un superbélier.

A l'Assemblée nationale de Hongrie, le Ministre de la Prévoyance, M. Vass, a déclaré que la commission déposerait bientôt un projet rendant obligatoire la visite médicale avant le mariage.

M. le docteur Gimbal, directeur-médecin de l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne), a été nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Braqueville (Haute-Garonne).

Au cours de son assemblée générale annuelle, l'*Union médicale franco-ibéro-américaine* a décidé de fonder une Revue *L'Umfia*. Celle-ci serait le lien tangible officiel des membres de cette association, membres répartis en 26 Etats. Le premier numéro de *L'Umfia* doit paraître fin février.

A la dernière séance de la Société de chirurgie, M. Roux-Berger demande un congé d'un mois pour raison de santé.

MM. Maignon, Césari et Vallé adressent à l'Académie leurs lettres de candidature à la place de membre titulaire déclarée vacante dans la IVe section.

Le Recteur de l'Université Syrienne de Damas désire faire appel à un spécialiste français, pour remplir les fonctions, à la Faculté de Médecine, de professeur-chef des travaux pratiques des laboratoires d'Histologie et d'Anatomie pathologique.

Les conditions d'engagement seraient les suivantes : Traitement : 1.800 livres syriennes par an, sans indemnité de vie chère ; contrat de 3 ans renouvelable ; 3 mois de congé annuel : juillet, août et septembre ; 2 mois de traitement payés avant l'entrée en fonctions pour frais de voyage et déplacement.

Les candidatures doivent être présentées à M. le Directeur de l'Ecole de Médecine de Marseille, qui transmettra les demandes.

Une épidémie de maladie du sommeil fait des progrès alarmants en Angleterre et dans le Pays de Galles. Le nombre des cas constatés, qui était de 454 en 1922 et de 1.025 en 1923, est passé à 4.065 entre le 1er janvier et le 25 octobre de cette année.

NOS INTERVIEWS

Ce que devrait être La propagande éducative antituberculeuse

Nous sommes allés poser cette question à M. le docteur Nigoul-Foussal, président de la Ligue française de propagande contre la tuberculose.

La lutte entreprise en France contre la tuberculose, nous dit M. Nigoul-Foussal, repose sur trois organismes différents, mais qui, en liaison étroite, constituent un ensemble logique et théoriquement parfait : le *Dispensaire*, le *Sanatorium*, la *Section de propagande éducatrice des populations*.

Dans l'état actuel de la thérapeutique antituberculeuse, la propagande éducative prend une importance de premier ordre, car elle représente le meilleur moyen de préservation sociale.

Par des causeries faites aux enfants des écoles, par des conférences publiques préparées dans les mairies et dans les salles de patronage ou d'associations philanthropiques, les idées de contagion, et, par suite, d'hygiène préventive sont largement répandues.

La projection cinématographique de films éducateurs tournés spécialement pour cet usage, fixe dans la mémoire des spectateurs les préceptes que le conférencier vient d'exposer. Des tracts et des brochures illustrées, résumant les élémentaires notions d'hygiène, sont distribués à profusion, et, par tous ces moyens, les principes de salubrité publique et privée pénètrent dans l'esprit de tous.

On voit l'importance sociale de cette propagande éducative. Puisque chaque année, cette maladie enlève des milliers de vies humaines, la propagande prophylactique, en instruisant les populations sur le bacille, la façon dont il se propage, dont il pénètre dans l'organisme, en donnant les moyens de le combattre et d'éviter l'infection, représente, à l'heure actuelle, le plus efficace moyen de lutte antituberculeuse.



Photo *Informateur Médical*.

M. LE Dr NIGOUL FOUSSAL

Cela est si vrai que dans les pays où cette propagande fonctionne largement et méthodiquement, comme en Amérique, la mortalité par tuberculose a sensiblement diminué. Elle augmente au contraire, chez les peuples ignorant les lois d'hygiène.

Pour produire le maximum de résultats, cette propagande prophylactique doit être, à notre avis, centralisée dans un organisme directeur chargé de donner les indications scientifiques nécessaires, et de maintenir l'unité de doctrine, sans laquelle l'œuvre générale serait vaine, sinon dangereuse.

Devant l'immensité de la tâche, les pouvoirs publics doivent faire appel aux initiatives privées, et, quand des associations humanitaires désintéressées, légalement constituées, offrent leur concours à l'œuvre commune, il faut les accueillir avec la plus large bienveillance.

Les sociologues admettent l'influence moralisatrice de l'enfant dans la famille. On a maintes fois observé, que, si, à l'école, l'enfant a reçu un bon enseignement pratique d'hygiène, s'il en a bien compris la nécessité, il en fait pénétrer le sens autour de lui. Lorsque, par exemple, l'enfant s'est rendu compte de l'importance de l'aération au logis, et s'il y a lieu, de la fenêtre ouverte, même en hiver ; lorsqu'il s'est soumis à certaines disciplines d'hygiène, comme celle de ne jamais expectorer sur le sol, alors, le bon exemple est porté dans la famille, et les parents au début incrédules ou mécontents, finissent par se rendre compte de l'importance vitale de ces élémentaires principes d'hygiène. D'autre part, les générations de l'avenir doivent recevoir une forte éducation hygiénique, si l'on veut qu'elles se défendent mieux que leurs devancières contre la contagion tuberculeuse. Les jeunes filles surtout, futures mères de famille, doivent avoir sur ces questions des idées précises et complètes.

Il reste donc beaucoup à faire, car éduquer la population d'un grand pays *lorsque les mœurs de ce pays ne sont pas précisément orientées vers l'hygiène*, est une tâche difficile à remplir et qui demande beaucoup de temps. Elle exige de la persévérance, une grande patience et une inébranlable conviction.

Il faut une organisation générale, de la propagande et un grand esprit de solidarité entre toutes les œuvres éducatives. C'est une chose déplorable de voir des organismes animés du même esprit de dévouement et de bienfaisance se méconnaître ou faire semblant de s'ignorer.

L'ENDOSCOPIE INTRA-PLEURALE

Le professeur Jacobœus, de Stockholm, a exposé, à la Faculté de Médecine de Paris, ses travaux sur l'endoscopie intra-pleurale

Le lendemain une démonstration pratique fut faite dans le service du professeur Léon Bernard

La méthode du professeur Jacobœus consiste à introduire par ponction à travers le gril costal un appareil d'optique analogue à l'urétroscope.

Cette méthode présente d'abord un intérêt diagnostic, puisqu'elle permet l'exploration de la surface pleurale pariétale ou viscérale, mettant à même le clinicien d'observer directement des lésions qui, jusqu'à présent, ne se révélaient que par des signes indirects.

Appliquée à la cavité péritonéale, l'endoscopie permet, à moins de risques, la vision directe, qui n'était obtenue jusqu'ici qu'avec la laparotomie exploratrice.

Tout ceci est déjà fort intéressant, mais le but principal que vise maintenant ce procédé est l'application au pneumothorax artificiel.

On sait que la réalisation du Pneumothorax est assez souvent rendue impossible ou incomplète à cause de l'existence de brides et d'adhérences.

Les adhérences en plaques restent incurables, mais les brides qui s'étendent parfois comme des cordages fins, amarrant la masse pulmonaire et empêchant son collapsus, peuvent être repérées par l'endoscopie et sectionnées le plus facilement du monde à l'aide d'appareils très simples.

Ainsi se trouve considérablement augmentés les cas favorables au pneumothorax, et dans bien des cas l'application en sera très raccourcie.

A LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

LE TRAITEMENT DE L'ANTHRAX

A la dernière séance de la société de chirurgie, M. Alglave a fait une communication sur l'emploi du sérum de Leclainche et Vallée dans la guérison de l'anthrax.

M. Alglave ne nie pas que le vaccin de Delbet donne de bons résultats, mais il trouve que le sérum de Leclainche et Vallée en donne, d'au moins aussi bons sans être accompagnés de cette réaction peut-être bienfaisante, mais toujours pénible pour le malade et parfois alarmante pour le médecin, que donne le vaccin de Delbet.

M. Alglave au cours de sa communication, insistant sur la différence d'action entre un vaccin et un sérum montre qu'il faut continuer le sérum à dose suffisante jusqu'à la chute de la température, il l'obtient généralement en pratiquant tous les deux jours une injection sous-cutanée de 10 cc de sérum.

Au cours de la discussion des cas ont été rapportés où le vaccin semble n'avoir pas agi, mais il n'a pas été apporté d'échec de la sérothérapie.

Beaucoup de chirurgiens resteront fidèles à la méthode sanglante. Le cas de M. Alglave était constitué par un anthrax de la lèvre supérieure à pronostic particulièrement sombre.

On constate une recrudescence de la fièvre typhoïde

Depuis quelque temps, les statistiques des hôpitaux révèlent une recrudescence de la fièvre typhoïde.

A ce propos, l'Assistance publique déclare que cette terrible maladie *peut être évitée* par la vaccination préventive.

L'Assistance publique rappelle que des services de vaccination antityphoïdique, absolument gratuits, sont ouverts au public parisien dans les hôpitaux suivants : adultes, Saint-Antoine, les samedis à 15 heures ; Cochin, les jeudis et samedis à 18 heures ; Lariboisière, les samedis à 17 h. 30 ; enfants, Trousseau, les mardis et vendredis, à 9 heures.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur Stepinski-Vessière et Mme, née Bauder, 115, boulevard Haussmann, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils Jean-Arthur.

Le docteur Mandoul, médecin-major et Mme, née Dannaud, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Michel. Essey, 26 février.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Anne-Marie Laronze, fille de M. Jean Laronze, artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Mignot, décédée, avec le docteur Félicien Hidden, chef de clinique adjoint à la Faculté de Médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, fils de M. A. Hidden, maire de Wemaers-Cappel, et de Mme, née Vaesken.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Gysèle Lemasson-Delalande, fille de M. le docteur Th. Lemasson-Delalande, avec le baron Jacques de Caïlus.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Catherine Dauchez, fille de M. et Mme André Dauchez, avec M. Jean-Jacques Laffitte, fils du docteur et de Mme Pierre Laffitte.

Mariages

Mgr Ceretti, nonce apostolique, a béni, en présence d'une très nombreuse et brillante assistance, en l'église de la Madeleine, le mariage de Mlle Tuffier, fille du docteur Tuffier, grand-officier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, et de Mme, née Herbault, avec M. P. Penin de La Raudière, inspecteur des finances, décoré de la croix de guerre.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Amaury Tuffier, son frère, et le comte Pierre de Chavagnac, son beau-frère ; pour le marié : M. Penin de La Raudière, son frère et M. R. Cormier, son oncle.

— Nous apprenons le mariage du docteur R. Dujarric de La Rivière, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, auditeur au Conseil Supérieur d'Hygiène, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, avec Mlle Marcelle Friedmann.

— A la chapelle Sainte-Anne, à Toulouse, vient d'être célébré le mariage de M. Georges Varnet, du Puy-en-Velay, avec Mlle Germaine Ousset, fille du docteur Ousset. M. l'abbé Penacèque, curé de Fronsac, parent des jeunes époux, leur adressa une émouvante allocution et leur donna la bénédiction nuptiale, suivie de la bénédiction papale, que Sa Sainteté Pie XI avait daigné leur accorder. Après la cérémonie, un déjeuner exquis fut servi dans les salons du Grand-Hôtel. Dans la réception qui suivit une nombreuse assistance d'élite tint à apporter aux jeunes époux et à leurs familles leurs vœux de bonheur et leurs compliments empressés.

— Le mariage de Mlle Valérie C. Benjamin avec M. Rodolphe Triller, chirurgien-dentiste, a été célébré dans l'intimité.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Edmée Mordacq, fille du général, avec M. André Raiga, interne des hôpitaux, neveu de M. Clemenceau.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Elisabeth Camelot, fille de M. le docteur Camelot, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté catholique de Médecine de Lille, et M. le docteur Henri D'Hour, médecin assistant à l'Hôpital Pasteur, à Paris, fils de M. le docteur Louis D'Hour, décédé.

Nécrologies

— Nous apprenons la mort de M. le docteur Voix, pieusement décédé à Troyes, le 3 mars, à l'âge de 49 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 6 mars, à Sainte-Madeleine.

— A Leysin (Suisse), est mort le docteur F. Morin, président de l'Association suisse contre la tuberculose et de l'Union internationale contre la tuberculose.

Le docteur Morin avait présidé la conférence internationale contre la tuberculose à Lausanne en août 1924 : il avait été, en 1923, nommé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français.

— On apprend la mort de Mme Ch. Ariès, née Massenet, décédée le 2 mars, en son domicile, 6, rue Edouard-Detaille, à Paris. De la part de ses enfants et petits-enfants : docteur et Mme Ch. Ariès et leurs enfants : M. et Mme José Ariès et leur fils ; Mme Lebefaude ; capitaine et Mme J. Lanes et leurs enfants : Mme V. Lanes et ses enfants ; M. Christian Ariès et Mlle Denise Ariès, et de toute la famille.

— Nous apprenons la mort du docteur Prosper Malapert, professeur de pathologie externe à l'Ecole de Médecine de Poitiers.

— Du docteur Breton, professeur d'Hygiène à la Faculté de Médecine de Lille.

— De M. Alexandre Rudaux, père de M. le docteur Rudaux, accoucheur des hôpitaux, professeur à la Maternité.

Le docteur Paul Barrier, médecin principal de 2e classe retraité, officier de la Légion d'honneur, est décédé le 27 février, à Orléans. L'inhumation a eu lieu à Paris, le 3 mars, au Père-Lachaise.

On apprend la mort de Mme la doctoresse Hélène Herzenstein-Wulff, décédée en son domicile, 48, rue de Ponthieu. Elle était la femme de M. Georges Favier, du *Journal*. Les obsèques ont eu lieu lundi dernier.

On annonce de Nancy, la mort de Mme Pierre Parisot, épouse du docteur Pierre Parisot, professeur à la Faculté de médecine.

Nous apprenons la mort de Mme le docteur Mulon Clotilde, femme du docteur Mulon, professeur agrégé à la Faculté de Paris.

NÉCROLOGIE

Le Docteur FOURESTIÉ

(1846-1925)

C'est une curieuse et attachante figure médicale qui vient de disparaître, à Agen, en la personne du docteur Fourestié. Né en 1846, interne en pharmacie des hôpitaux de Paris, il prend part à la guerre de 1870 ; enfermé dans Metz, sort avec son ambulance sous le couvert d'un sauf-conduit allemand et continue la campagne dans les armées de la Loire. Après la guerre, il opte pour la médecine, passe brillamment le concours de l'internat des hôpitaux et s'installe en 1875 à Agen où sa vie ne sera qu'un long exemple de modestie et de dévouement. Malgré son grand âge, il dirige, de 1914 à 1918, un hôpital : il est fait à ce titre, chevalier de la Légion d'honneur, et, dès la cessation des hostilités, avec une étonnante et juvénile ardeur, il s'attache à la lutte contre la tuberculose.

L'organisation départementale qu'il avait réussi à mettre sur pied, malgré l'hostilité tracassière du Comité national de défense antituberculeuse, était son orgueil, le seul qu'il ait eu probablement au cours de sa tranquille carrière. Au moment où il disparait, on commençait à s'apercevoir, à Paris, que l'œuvre antituberculeuse dont il était l'âme était une chose vivante et viable.

A ses funérailles se pressait une imposante assistance : M. le Préfet du Lot-et-Garonne avait tenu à y assister en personne. Le docteur Lassignardie, au nom de l'Alliance d'hygiène sociale, le docteur Lapoque, au nom du Syndicat médical ; le sénateur Laboulbène, au nom des amis personnels, ont retracé le cours de son existence toute de charité et de haute probité morale ; ils nous l'ont montré tour à tour dans sa vie professionnelle où il avait su gagner toutes les sympathies, dans sa vie privée peu connue qu'il consacrait à l'édification patiente d'ouvrages de philosophie, d'études de caractères, de pièces de théâtre que nous aurons peut-être le plaisir de voir éditer un jour. Esprit très cultivé, d'un agréable commerce, il avait fait de sa profession un véritable apostolat, et c'est très respectueusement que nous nous inclinons devant sa mémoire.

Dr J. S.

Les États-Unis se défendent contre l'invasion des médecins étrangers

Nous sommes avertis que l'examen spécial permettant l'exercice de la médecine n'est plus ouvert aux étrangers dans les Etats suivants : Texas, Arizona, Floride, Illinois, Indiana, Louisiane, Maryland, Michigan, Nebraska, New-Hampshire, New-York, Oklahoma, Pennsylvanie.

La majorité de ces Etats exigent la naturalisation pour laquelle il faut généralement cinq ans de résidence et la connaissance de l'anglais suffisante pour passer l'examen dans cette langue.

D'autres Etats se proposent d'agir de même.

Concours pour la nomination à une place d'Ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris

Ce concours sera ouvert le jeudi 4 juin 1925, à 9 heures, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les docteurs en médecine qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Bureau du Service de santé de l'Administration, de 14 à 17 heures, du lundi 4 mai 1925 au samedi 16 mai inclusivement.

On nous informe que



M. le Docteur Genil-Perrin à qui le Gouvernement vient d'interdire de prononcer le mot de « syphilis » dans une conférence que ce confrère devait faire par T. S. F sur les causes de la folie. Nous reviendrons sur ce véritable scandale. Comme le dit notre grand confrère « Le Matin », sommes nous bien en 1925, au siècle dit de la science et des esprits libérés?

M. Coué a fait, vendredi dernier, à la Fédération des pharmaciens, à Bruxelles, une conférence sur « La maîtrise de soi-même par l'auto-suggestion consciente ».

La Ligue nationale belge d'hygiène mentale a tenu son assemblée générale annuelle dimanche dernier à la Fondation universitaire.

En outre des rapports du secrétaire général et du trésorier, cette séance comprenait deux communications par M. le Docteur Gilbert, inspecteur général au ministère du travail, et par M. Buyse, directeur général de l'enseignement de la ville de Bruxelles, sur « L'Hygiène mentale dans ses rapports avec l'industrie ».

M. le docteur Raymond Darget de Bordeaux, chirurgien des hôpitaux, vient d'être récemment nommé membre titulaire de la Société d'urologie de Paris.

La Société des gens de lettres et le Comité national de défense contre la tuberculose organisent pour le 21 mars 1925, une grande manifestation de propagande pour la lutte contre ce fléau social qui peut et doit disparaître.

M. Pawlow, professeur de physiologie à Pétrograd ; M. Noguschi, professeur à l'Institut Rockefeller de New-York, viennent d'être nommés docteurs honoris causa de l'Université de Paris.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Par décret en date du 28 février 1925, le doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, le legs universel en nue propriété qui a été fait à ladite Faculté par M. Jean-Paul Pousson.

Un concours s'ouvrira le 25 mai 1925 devant la Faculté de médecine de Bordeaux pour l'emploi de professeur suppléant des chaires d'anatomie, de physiologie et d'histologie à l'Ecole de médecine de Limoges. Le registre d'inscription sera clos le 24 avril.

Un concours s'ouvrira le 22 juin prochain devant la Faculté de médecine de Montpellier pour l'emploi de suppléant de la chaire de chirurgie à l'Ecole de plein exercice de médecine et de chirurgie de Marseille. Le registre d'inscription sera clos le 21 mai.

Un concours s'ouvrira le 16 juin 1925 devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire de clinique obstétricale de l'Ecole de médecine de Rennes. Le registre d'inscription sera clos le 15 mai.

Un concours s'ouvrira le 29 mai 1925 devant la Faculté de médecine de Nancy pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales, et de clinique obstétricale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims. Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Un concours s'ouvrira le 22 octobre devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de médecine de Nantes.

Un concours s'ouvrira le 19 octobre devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire d'anatomie à l'Ecole de médecine de Nantes.

Un concours s'ouvrira le 19 octobre devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléant de la chaire de pathologie externe à l'Ecole de médecine de Nantes. Le registre d'inscription sera clos le 18 mai.

Un interne en médecine (12 inscriptions au moins) est demandé à l'asile d'aliénés de Fains (Meuse). Traitement annuel, 2.400 fr., nourriture, logement, chauffage, éclairage. Adresser demande, certificat de scolarité et pièces à l'appui au directeur de l'asile.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

LA SYPHILIS DU LAMA

Nous avons publié dans un numéro récent de l'*Informateur Médical*, la nouvelle, venue d'Argentine, de la grande réceptivité que le lama présente pour la syphilis. Les deux savants argentins qui sont les auteurs de cette découverte importante sont, comme nous l'annoncions, actuellement en France, où ils sont venus tant pour faire connaître leurs travaux que pour se soumettre à tout le contrôle que voudrait effectuer les médecins français sur les résultats de leurs recherches.

A la dernière séance de l'Académie de médecine, une communication a été faite par M. Doléris sur le rapport que MM. Jaurégui et Lancelotti viennent de présenter à la savante Compagnie sur la syphilis chez le lama et les résultats sérothérapiques déjà obtenus.

Un grand nombre de membres de l'Académie avaient voulu assister à cette séance pour entendre cette communication, dont l'intérêt n'échappe à personne.

Nos lecteurs savent déjà, d'après ce que nous avons publié, quel est l'essentiel de la découverte effectuée par MM. Jaurégui et Lancelotti. Nous n'y reviendrons pas dans cette courte note. Dans notre prochain numéro, nous publierons une série de magnifiques photographies documentaires que les savants argentins ont bien voulu nous communiquer.



Photo *Informateur Médical*

M. DOLÉRIS
QUI A FAIT CONNAITRE A L'ACADÉMIE LES TRAVAUX DE MM. JAURÉGUI ET LANCELOTTI.



M. LE PROFESSEUR JEANSELME
QUI A DEMANDÉ LE CONTROLE DES EXPÉRIENCES DES SAVANTS ARGENTINS

LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU LITTORAL MÉDITERRANÉEN
vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire

On nous écrit :

La Société médicale du Littoral méditerranéen vient de fêter son 25e anniversaire. Fondée en 1900, en vue de réunir, dans une défense commune, les intérêts médicaux, hygiéniques et climatiques de toutes les stations du Littoral, depuis Hyères jusqu'à Menton, cette Société a, désormais, à son actif, des travaux remarquables. Elle a créé le goudronnage des routes (réalisé sur presque toute la Côte), et l'ozonisation des eaux de boisson (actuellement réalisé de Nice à Menton). Elle poursuit la destruction des moustiques, des mouches, des eaux stagnantes, des puits générateurs de typhoïde, des poussières véhicules de tuberculose, et elle entrevoit aujourd'hui la réalisation intégrale de son programme. Elle ne recule même pas devant la destruction des vieux immeubles, la généralisation du tout à l'égoût, la conservation des parcs et espaces libres, qui soulèvent cependant de difficiles questions financières, résolues bientôt par les immenses ressources de la taxe de séjour.

Mais la Société médicale n'est pas seulement l'auxiliaire technique des municipalités intelligentes du Littoral méditerranéen, elle est encore l'interprète écoutée des intérêts climatiques de la Côte d'Azur à la Fédération des Stations thermales et climatiques françaises, dont elle fut le premier chaînon. Elle est aussi la voix scientifique de cette même région dans les Congrès où elle va la représenter, et dans ceux qu'elle organise sur place : Congrès de Climatologie et d'Hygiène urbaine, créés à Cannes et à Nice, en 1904 et 1907, avec Huchard ; Congrès de Thalassothérapie et d'Héliothérapie, en 1914, avec A. Robin ; Congrès des villes d'eaux et Stations climatiques, en 1920, à Monaco, avec le prince Albert Ier, grand protecteur des sciences, savant luimême, et président d'honneur de la Société.

Depuis 1923, la Société médicale a créé les Voyages d'études médicales sur le Littoral, avec les étudiants et les professeurs de la Faculté de Strasbourg (1923), Paris (1924), Bordeaux (1925), Nancy (1926). Enfin, à son 25e anniversaire, elle vient de convier 200 représentants des Facultés et Sociétés de médecine de France, de Belgique, du Luxembourg et de la Suisse romande.

Ceux qui n'eurent point le loisir de répondre à son appel devront le regretter ! De Cannes à Menton, entre Noël et le 1er janvier, par un radieux soleil de printemps, ce fut un enchantement inoubliable !

Car les amphytrions se sont souvenus qu'ils étaient, avant tout, hommes de sciences, et ont réservé à leurs hôtes, d'admirables causeries. A Cannes, celle du Dr Dufloir ; à Nice, celles du Dr Sardou, de MM. Isnard, Lemeray et Olivier, sur la Météorologie et la Climatologie de la Côte, vérifiées par leurs effets sur la faune et la flore ; à Cannes et à Beaulieu, celles du Dr Guiter et du Dr Hérard de Bessé, sur l'historique des travaux accomplis par la Société médicale ; à Monaco, dans le cadre incomparable de l'Institut Océanographique: celles du Dr Maurice Faure (de Nice) sur l'Œuvre scientifique du prince de Monaco ; du Dr Jaubert (d'Hyères) sur la Cure hélio-marine du Littoral ; de M. J. Vallot (Nice), directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc, sur l'activité solaire ; à La Turbie, celle de M. Casimir, sur la première voie romaine transalpine.

Il faudrait citer tout ce que nous avons entendu, dire tout ce que nous avons vu ! Que nos confrères de la Société médicale du Littoral nous pardonnent de trouver cette tâche au-dessus de nos forces et nous permettent de leur adresser une prière : il serait infiniment regrettable que toutes les belles choses qu'ils nous ont dites soient à tout jamais perdues pour ceux qui n'eurent point la joie de les entendre, et qu'il n'en subsiste qu'un fugitif souvenir dans la mémoire des autres. La Société médicale du Littoral, qui a résolu bien d'autres difficultés comme en se jouant, ne pourrait-elle, selon la coutume des jubilés, éditer un album commémoratif, où elle réunirait les idées qui ont été échangées durant ces jours trop rapides.

Asiles d'Aliénés

M. le docteur Schutzenberger, médecin des asiles, classé avec le n° 6 sur la liste des candidats reçus au concours de 1924 a été nommé médecin chef de service à l'asile d'aliénés de Pontorson (Manche), en remplacement de M. le docteur J. Rebout-Lachaux, non installé.

Le vestiaire des hôpitaux de Paris

L'œuvre si importante du « Vestiaire des hôpitaux de Paris » a pour but de donner des vêtements aux malades (hommes, femmes et enfants) qui sortent des hôpitaux, leur permettant ainsi de trouver plus facilement du travail ou une situation convenable.

Elle étend aussi ses bienfaits aux femmes qui viennent d'accoucher et complète la layette du nouveau-né.

Cette œuvre compte, parmi ses principales ressources, un bal qui est donné tous les deux ans à son bénéfice.

Cette fête, toujours très brillante aura lieu cette année le samedi 21 mars, à 10 heures, en l'hôtel « Fondation Salomon de Rothschild », 11, rue Berryer (8e).

Le prix du billet est de 30 francs.

On peut se procurer des billets chez Mme Pierre Duval, 119, rue de Lille (7e) ; Mme Guillain, 215 *bis*, boulevard Saint-Germain (7e) ; Mme Panas, 90, avenue Malakoff (16e).

Déclaration obligatoire des décès par tuberculose

M. Justin Godart, ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, vient de déposer un projet de loi afférent à la déclaration obligatoire des décès par tuberculose.

Le vote de cette prescription légale permettra à l'autorité publique de prendre toutes les dispositions utiles pour prévenir, dans une certaine mesure, la propagation de ce mal redoutable. En effet, si la désinfection au cours de la tuberculose est une opération compliquée et appelée à se renouveler indéfiniment pendant l'existence du malade, elle devient des plus simples en cas de décès ; elle permet de faire disparaître au domicile du malade la source même de la contagion.

D'autre part, elle donnera à l'autorité administrative et aux œuvres qui luttent contre la tuberculose la possibilité de mieux connaître les foyers tuberculeux, d'assister les familles des malades et, notamment, d'assurer, dans des conditions hygiéniques le placement des enfants des tuberculeux décédés, afin de leur permettre d'échapper à la contagion du mal ou de les guérir rapidement s'ils en étaient déjà atteints.

Une mystérieuse épidémie décime la population de la frontière perso-afghante

D'après le correspondant du journal « Pioneer », à Mesmed, les populations de la frontière perso-afghane sont extrêmement alarmées par une épidémie mystérieuse qui sévit depuis dix jours dans la région de Karez. Jusqu'ici deux cents personnes seraient décédées et de nombreuses autres seraient mourantes.

Les médecins de la région ne réussissent pas à diagnostiquer cette épidémie étrange.

Petites nouvelles de l'Académie

M. le ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales fait tenir à l'Académie :

Le dossier d'une demande formulée par le Conseil municipal de Cucq (Pas-de-Calais), en vue d'obtenir le classement de la fraction de la commune dite « Stella Plage », comme station climatique ;

Le dossier d'une demande formée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter la source « Fédérale » à Vals-les-Bains ;

Une lettre de M. le préfet de l'Ain signalant que l'épidémie de fièvre typhoïde constatée en octobre dernier dans la commune de Divonne-les-Bains a pris une certaine extension, et que l'on compte actuellement 15 cas, dont 2 ont été suivis de décès ;

Une lettre de M. le préfet des Côtes-du-Nord signalant un cas de méningite cérébro-spinale dans la commune de Roquého.

Lettre d'un Médecin de Province

Messieurs les Directeurs d'Hôpitaux,

Malgré qu'ils aient depuis plusieurs années la pratique du latin, mes enfants sont restés des enfants terribles. Quand le hasard de mes visites me permet de prendre mon repas en famille, je dois subir sans arrêt un pénible interrogatoire, auquel je me prête avec beaucoup de patience, car je ne déteste pas la curiosité de nos rejetons.

« Dis donc, papa, m'a dit l'un de mes enfants, ton directeur d'hôpital nous a fait rire à la sortie du collège, au cours d'une conversation il donnait de larges coups de paume de main sur ses cuisses, et il émaillait sa conversation de mots bien vulgaires ; cependant cela doit être un homme bien élevé qu'un directeur d'hôpital ! »

J'avoue que, honteux de ces raisonnements, j'ai bonsculé mon fils.

« Allons, mange, et tais-toi, bavard ! »

Mais mon cadet a continué le questionnaire.

« Enfin, papa, tu es sorti de l'Ecole de Médecine de Paris, notre grand-père a été diplômé par l'Ecole de Pharmacie de Paris, de quelle Ecole supérieure est sorti ce directeur ? »

J'ai été obligé de répondre :

« Mon brave garçon, d'aucune école spéciale, autre que l'école primaire. »

« Tu plaisantes, papa ; pour commander un régiment il faut avoir passé par Saint-Cyr, par Saumur, par Polytechnique ou par Saint-Maixent, pour diriger une mine, il faut avoir passé par l'école de Saint-Etienne, pour diriger une usine il faut avoir usé ses fonds de culotte sur les bancs de Centrale ou de l'X... J'estime que la direction d'un hôpital, d'un hôpital où il faut commander des médecins, des religieuses, des pharmaciens, des infirmières, des malades, où il faut donner des ordres à des entrepreneurs, à des fournisseurs de toutes sortes, est plus importante que la direction d'un régiment et d'une usine de moyenne importance... »

«... Tout à fait d'accord, mon ami. »

« Alors, papa, pourquoi nous dis-tu cette plaisanterie que pour être directeur d'hôpital il suffit d'avoir son certificat d'études primaires ? »

« Parce que cela est vrai, malgré que cela paraisse paradoxal. D'ailleurs, le directeur actuel s'est bien adapté à sa fonction ; Hoche et Marceau n'étaient pas sortis d'une Ecole de Cadets, ni d'une Ecole de guerre ; il dirige son hôpital tant bien que mal ; cela ne veut pas dire que s'il avait un peu plus d'instruction ses qualités personnelles n'en seraient pas plus agissantes. Ce brave garçon s'est préparé à la carrière de directeur d'hôpital en apprenant le métier de rétameur, et ce passé lui est d'une précieuse ressource à l'époque présente, car le dimanche il rétame lui-même les casserolles de sa famille. Entré dans l'administration municipale, il a été bombardé directeur d'hôpital, comme il eût été bombardé directeur des octrois ou receveur municipal. S'il plaît à mon chauffeur ou à mon valet de chambre d'entrer demain dans la carrière administrative municipale, ils pourront peut-être un jour devenir, par avancement régulier, directeurs de l'hôpital, et m'enguirlander, moi médecin, comme étant devenus mes supérieurs hiérarchiques. »

« Mais c'est profondément ridicule. »

« Mais oui, mon ami, c'est ridicule. L'organisation hospitalière actuelle est arriérée, elle est faite pour des organismes de charité, et non pour ces maisons de santé modernes que sont, et que deviendront de plus en plus les hôpitaux. Elles paient insuffisamment leurs infirmiers, leurs médecins, leurs pharmaciens. Ces formations sont des organismes complexes, appelés à prendre chaque jour plus d'importance. La fonction d'un directeur d'hôpital est très importante ; cet homme doit avoir une instruction très étendue qui soit au moins égale à celle d'un médecin. Il devrait y avoir, à la sortie de l'X.., et de Centrale, un corps d'ingénieurs sanitaires.

» Mais hélas ! ce jour-là ces ingénieurs sanitaires, conscients de leur tâche enverront promener MM. les maires et MM. les conseillers municipaux quand on essaiera de les faire sortir de leur rôle — or, les municipalités ne voudront jamais de cela, et M. le maire préférera toujours avoir un directeur sortant du cadre des employés de la mairie, qu'un directeur éminent, capable de discuter et de faire appel à des chefs autres que lui. Qu'importe l'hôpital pourvu que le maire et le conseil municipal y soient les maîtres. »

« Alors je comprends pourquoi on dit qu'en France les hôpitaux laissent à désirer. »

« Et ils laisseront à désirer encore quelque temps, mon ami. »

« Quelle tristesse ! moi qui aurais voulu devenir directeur d'hôpital. »

« Petit drôle, tu aurais voulu commander hiérarchiquement à l'auteur de tes jours. »

« Et pourquoi pas, le métier doit être intéressant. »

« Il t'intéresse, eh bien ! tâche de te faire renvoyer du collège, d'échouer au bachot, de te faire recoler à l'examen d'accès des grandes écoles, alors je verrais ce jour-là si je ne puis pas envisager pour toi la carrière de directeur d'hôpital. Au fond, mon ami, ce serait assez drôle, quelle revanche, tu commanderais tes camarades plus laborieux, plus travailleurs que toi et qui seraient devenus simples médecins de l'hôpital, après leur réussite à la Faculté et à l'Internat. »

X...

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)



Un groupe d'invités sortant de l'Institut océanographique de Monaco pendant des fêtes du 25e anniversaire de la Société médicale du Littoral méditerranéen.

De gauche à droite

EN HAUT : M. le professeur Nobécourt (Faculté de Paris) ; M. le docteur Haushalter (Nancy) ; M. le docteur Félix Regnault (*Revue Moderne* et *Journal des Débats*) ; M. J.-P. Faure, secrétaire général de l'Association des Naturalistes des Alpes-Maritimes ; M. le docteur Giraud, professeur agrégé, chargé du cours d'hydrologie et climatologie à la Faculté de Montpellier ; M. Lortat-Jacob (Paris); M. le professeur Vires (Faculté de Montpellier) ; M. le docteur Oxner, secrétaire de l'Institut océanographique de Monaco.

AU CENTRE : M. le docteur Lacroix (concours médical) ; M. le docteur Girard (cours d'hydrologie et de climatologie de la Faculté de Bordeaux) ; M. le professeur Serr, chargé du cours d'hydrologie et de climatologie de la Faculté de Toulouse ; M. le docteur Arbinet la Bessède, chargé du cours d'hydrologie et de climatologie à la Faculté de Strasbourg ; M. le professeur Perrin, cours d'hydrologie et de climatologie de la Faculté de Nancy ; M. le professeur Roger (Marseille) ; M. le professeur Tillaye (Tours) ; Docteur Gunzburg, professeur agrégé, président de la Société médicale d'Anvers ; M. le docteur Baudouin, Institut d'hydrologie et de climatologie de Paris, président du congrès des villes d'eaux ; Docteur Laignel-Lavastine, professeur agrégé (Société médicale des hôpitaux de Paris) ; M. le docteur Durand (Limoges) ; M. le docteur Roederer (Société de médecine de Paris) ; Docteur Krombach, président de la Société d'hygiène du Luxembourg.

EN BAS : Docteur Vivant, président de la Société médicale de Monaco ; Docteur Marsan, vice-président du Conseil national de la Principauté ; Docteur Maurice Faure, président de la Société de médecine de Nice ; Mme Arbinet la Bessède ; Mme C. Roederer ; Docteur Durand-Fardel, président du Syndicat des médecins des stations thermales et climatiques ; Professeur Gley, du Collège de France ; Professeur Euzières, doyen de la Faculté de Montpellier ; Mme Roger, représentant le doyen de la Faculté de Paris ; Professeur Delmas président de la Société des sciences médicales de Montpellier ; Mlle Foucachon et Mlle Louis, secrétaires de la Société médicale du Littoral ; Docteur Rosenthal (Société de thérapeutique de Paris) ; Docteur Cramer, directeur de la *Revue Médicale* de la Suisse Romande.

Le vissage dans le traitement des fractures du col du fémur

Au cours de la discussion sur le traitement des fractures du col du fémur, qui a eu lieu au Congrès français de chirurgie, M. H. Reynès, de Marseille, dit avoir pratiqué le vissage, simplement en s'aidant des radiographies et d'une minutieuse exploration au palper. Il a eu ainsi une ligne de vision directrice, qui lui a permis de réussir à faire avancer la vis le mieux possible dans la ligne axiale du col et à l'amener dans la tête fémorale, dans d'excellentes conditions vérifiées aux Rayons X.



Il s'est servi de simples vis à bois de menuisier de 8 à 9 cm. Leurs tours de spire, plus espacés et plus hauts que ceux d'autres vis spéciales, sont mieux tolérées ; elles évitent les ramollissements des tissus osseux, en ménageant mieux leurs conditions de vascularisation.

Le vissage n'est possible que pour des fractures transversales à deux fragments transcervicales ou cervico-céphaliques, et chez des sujets dont le col n'est pas trop raréfié.

Un Cours de Clinique médicale des Enfants

Un cours de clinique médicale des enfants aura lieu à l'hôpital des Enfants-Malades, sous la direction du professeur Nobécourt et de M. Lereboullet, agrégé, avec le concours des docteurs Babonneix et Tixier, médecins des Hôpitaux : des docteurs Nadal et Paraf, anciens chefs de clinique ; des docteurs Janet et Pichon, chefs de clinique : du docteur Duhem, chef du service de radiologie de l'hôpital des Enfants-Malades ; du docteur Mathieu et de M. Bidot, chefs du laboratoire de la clinique.

Le cours portera sur les questions actuelles de pédiatrie.

Il commencera le lundi 6 avril 1925, et sera terminé le samedi 18 avril. Il sera complet en 20 leçons.

Les leçons auront lieu à 10 heures et à 16 heures.

Sont admis à ce cours les Etudiants et Médecins français et étrangers, sur la présentation de la quittance du versement d'un droit de 150 francs.

Les bulletins de versement du droit sont délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mercredis et vendredis de 15 à 17 heures.

Epidémie de hoquet en Suisse

Une épidémie de hoquet sévit en Suisse et notamment à Bâle. Cette maladie n'a pas eu jusqu'ici de suites fâcheuses, mais ceux qui en sont atteints affirment qu'elle est fort pénible, car le hoquet ne se calme même pas pendant la nuit.

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HOPITAUX

L'intoxication aiguë par le véronal et les autres dérivés de la malonylurée (Barbiturisme)

MM. G. Caussade et A. Tardieu, par l'analyse de cinq observations personnelles, arrivent aux conclusions suivantes :

L'empoisonnement par les hypnotiques doit être considéré comme un chapitre de l'étude actuelle du suicide. L'intoxication aiguë se traduit toujours par la léthargie ou par le coma, identique à celui de toutes les intoxications d'origine externe. Il peut être léger, profond, réaliser le carus ou le coma vigil. Parmi les signes oculaires : nystagmus et diplopie. Les auteurs décrivent, dans l'une de leurs observations, l'ophtalmoplégie externe nucléaire subaiguë et fugace (diplopie croisée. L'état des pupilles, d'une grande variabilité, est d'une faible valeur diagnostique. Du point de vue urinaire: anurie, plus souvent oligurie, rarement polyurie ; albuminurie ou glycosurie ; cylindrurie. Présence de pigments et de sels biliaires, d'urobiline, de constatation quasi constante. Fréquemment, azotémie transitoire. Sans complication pulmonaire, s'installe souvent une fièvre légère, parfois l'hyperthermie, évoluant parallèlement au coma. Associés au coma coexistent les signes suivants : hypersécrétion salivaire, sueurs profuses, convulsions cloniques ou toniques, parfois d'allure tétanique ou épileptique ; enfin, disparition du réflexe cornéen et des réflexes abdominaux.

Du point de vue psychiatrique : épisodes délirants, d'ordre confusionnel avec agitation ataxo-adynamique, onirisme hallucinatoire et anxieux : dysarthrie paréto-spasmodique de Logre, avec crispation très spéciale de la commissure des lèvres.

Des manifestations cutanées sont souvent observées. L'éruption est des plus variée : bulleuse, pustuleuse, morbilliforme, scarlatiniforme, urticarienne, etc. ; souvent symétrique, toujours prurigineuse et suivie d'une lente desquamation. Ces toxidermies peuvent en imposer pour une scarlatine, une rougeole, un erysipèle, etc. ; mais, éphémères et fugaces, elles ne durent que quelques jours.

Quand cette intoxication réalise le syndrome suivant : léthargie, ophtalmoplégie, asthénie et fièvre, le diagnostic peut être très délicat entre la léthargie véronalique et celle de l'encéphalo névraxite épidémique, des tumeurs et hémorragies cérébrales, de la méningite syphilitique de la base et des comas paroxystiques.

Une contre-indication formelle à l'emploi même à doses minimes du véronal ou des dérivés de l'acide barbiturique : altérations hépathiques, organiques ou fonctionnelles, quelle que soit leur étiologie.

Le véronalisme réalisant un coma uréo-alcoolique, la saignée, abondante, se montre très efficace.

Le nouveau bureau de l'Umfia

L'assemblée générale de l'**Umfia** a procédé au renouvellement de son bureau.

Sont élus à l'unanimité :

Président, docteur Dartigue ; vice-présidents, docteurs Bandelac de Pariente, Delaunay, Lardennois : secrétaire général, docteur Molinery : secrétaire général adjoint, docteur Berry ; trésorier, docteur Digeon ; trésorier adjoint, docteur David de Prades ; archiviste, docteur Armengaud ; secrétaire des séances, docteurs Dausset et Bécart.

Membres du conseil d'administration : Docteurs Cabanès, Cathala, Cayla, Farez, Foveau de Courmelles, Gardette, Lippman, Milian, Rhem, Deinburg, Sanchez de Silvera, Clément, Simon, Torrès de Mendiola, Weil-Hallé, Zarzycki ; vice-président d'honneur, docteur Gaullieur l'Hardy ; secrétaire général honoraire, docteur Mazeran.

Le programme des fêtes du centenaire de Charcot

A la dernière séance de la société de Neurologie, M. Guillain a donné le programme des cérémonies qui, du 25 au 28 mai, seront consacrées au centenaire de Charcot et au 25e anniversaire de la société de neurologie.

Les fonds qui seront employés se décomposent ainsi : 10.000 francs du Conseil municipal, 5.000 du Conseil général, 28.000 de dons individuels et 15.000 de subventions diverses ; les dons individuels serviront aux publications et les subventions aux cérémonies.

La réunion neurologique internationale annuelle se tiendra en même temps, de sorte que l'emploi du temps sera ainsi réglé :

Le 25 mai, séance de travail le matin, à l'amphithéâtre Charcot, à la Salpêtrière, l'après-midi à l'Ecole des Infirmières.

Le 26 mai, à 9 h., réunion de la société de neurologie, rue de Seine, pour la célébration du 25e anniversaire ; la séance sera réservée à des communications de membres associés étrangers ; à 5 h., éloge de Charcot à l'Académie de Médecine, par M. Pierre Marie et adresses de représentants étrangers.

Le soir, à 9 heures, à la Sorbonne, cérémonie officielle sous la présidence du Président de la République et en présence des corps constitués ; M. Babinski prononcera l'éloge de Charcot.

Le 27 mai, séances de travail à l'Ecole des Infirmières le matin et l'après-midi, puis banquet le soir.

Enfin, le jeudi 28, à 5 heures, le conseil municipal recevra à l'Hôtel-de-Ville les membres de la réunion neurologique annuelle et les membres du congrès des aliénistes et neurologistes qui s'ouvrira à ce moment.

Les rapports à l'ordre du jour de la réunion annuelle sont : la sclérose latérale amyotrophique et la migraine.

COMMISSION DE PROPHYLAXIE DES MALADIES VENERIENNES

Ont été nommés membres de la commission de prophylaxie des maladies vénériennes :

M. le docteur Touyeras, chef de bureau au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

M. le docteur Cavaillon, adjoint technique à la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques.

M. J.-G. Pfeiffer, avocat à la Cour d'appel de Paris.

M. le docteur Even, ancien député.

Un médecin achève sa fille parce qu'elle souffrait trop

Le docteur Blazer, de Denver (Colorado), s'est constitué prisonnier. Il a déclaré qu'il avait tué sa fille, âgée de 35 ans, et qui, paralysée depuis sa jeunesse, souffrait depuis un mois de douleurs terribles.

Le docteur Blazer, malade lui-même, crut qu'il allait mourir et ne voulant pas laisser derrière lui sa fille sans ressources et incapable de travailler, il la tua en lui faisant respirer une forte dose de chloroforme.

Centre anti-cancéreux de Toulouse

Quatre nouveaux services viennent d'être créés au centre anticancéreux de Toulouse qui seront dirigés par :

M. Escat, chef du service d'oto-rhino-laryngologie.

M. Martin, chef du service des voies urinaires.

M. Nux, chef du service de stomatologie.

M. Garipuy, chef du service de radiumthérapie appliquée à la gynécologie.

A la Société de Thérapeutique

On voudrait contrôler la valeur des remèdes nouveaux

M. Gallois, nouveau président de la Société de thérapeutique, a constaté, dans son discours d'installation, la carence de l'Académie de médecine, dans son rôle de conseiller officiel du gouvernement en ce qui concerne la valeur des médicaments.

« Mais, dit M. Gallois, l'Académie s'était prononcée sur la valeur thérapeutique des médicaments et l'expérience n'avait pas toujours confirmé ses appréciations. »

M. Gallois voudrait que la Société de thérapeutique prit sur elle, officieusement, de remplir ce rôle de conseiller. Au cours de la discussion qui eut lieu à la séance de février, il est apparu que la valeur thérapeutique doit être laissée à l'étude personnelle de chacun. Par contre, un point *paraît* facile à fixer, c'est de savoir si un médicament nouveau est vraiment une composition chimique nouvelle et non pas un simple mélange.

Un deuxième point est moins facile, c'est l'étude pharmacodynamique ; la Société paraît cependant décidée à en aborder l'étude, elle a nommé pour cela des commissions, ce qui est évidemment plus que rien.

VERONIDIA



le plus
ACTIF
le plus
AGRÉABLE
le plus
MANIABLE
des
SÉDATIFS
NERVEUX

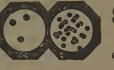
R. C. Seine N° 147.023.

SANTAL
MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques
— et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la *Nouvelle Zomothérapie*
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.561



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 6 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

Le Congrès d'Oto-Rhino-Laryngologie

Deux rapports ont été présentés au congrès :

1° **Les sinusités postérieures et leurs complications oculaires** (par Canuyt, Ramadier et Velter).

Un certain nombre de laryngologistes ayant été frappés par la guérison qui se manifestait parfois dans certaines affections oculaires nommées Névrite rétrobullaire (c'est-à-dire une diminution de l'acuité visuelle se traduisant par un scotome central), grâce à l'ouverture de l'ethmoïde ou du sphénoïde, surtout quand ces sinus ne présentaient aucune lésion manifeste (ce qui avait fait donner dans ces cas le nom de sinusite sphénoïdale ou ethmoïdale latente), le congrès de 1923 avait confié à ces auteurs un rapport sur cette question.

Durant le cours de l'année, cette question avait été débattue à la Société Parisienne d'ophtalmologie et quelques oculistes avaient appelé cette guérison « des illusions thérapeutiques », parce que ces affections guérissaient sans traitement et parfois même le jour où l'intervention devait être effectuée.

Ce sujet qui a été fortement discuté dans le cours de l'année vient d'idées américaines, en particulier d'un laryngologiste américain du nom de Sludev. En général, les oculistes ne croient pas à l'efficacité de cette opération et il en est de même de quelques laryngologistes qui n'auraient eu aucun résultat après cette intervention.

Les auteurs du rapport, malgré une anatomie pathologique peu convaincante, se basant sur quelques succès, ont conclu à une cause ethmoïdo-sphénoïdale. Comme on avait convié les oculistes à la discussion du rapport, le docteur Morax a pris la parole et a soutenu qu'il avait constaté de nombreuses névrites rétrobullaires aiguës qui avaient guéri sans aucune intervention sur les sinus postérieurs. D'autres orateurs ont aussi conclu que les troubles névritiques optiques résistent même à toute intervention ethmoïdo-sphénoïdale et guérissent en dehors de toute intervention.

II. — **La diathermie en oto-rhino-laryngologie.** (Bourgeois, Dutheillet, Portman, Pozet).

C'est une des acquisitions les plus récentes de la physiothérapie puisqu'elle date d'une quinzaine d'années. Elle est née des travaux de d'Arsonval sur les courants de haute fréquence et son application clinique date de Doyen. Cet auteur se rendit compte qu'en employant des électrodes appropriées, la chaleur se condensait avec une telle intensité autour de la plus petite que les albumines se coagulaient, c'était la l' « électrocoagulation ». Grâce à lui, l'application de la « diathermie » au domaine chirurgical était devenue une réalité. Ayant trouvé que l'étincelle fulgurante n'agissait qu'à quelques millimètres de profondeur, Doyen voulut en appliquant l'électrode sur les tissus, produire des destructions plus profondes. L'électrocoagulation tombée un instant dans l'oubli est remise en honneur par la chirurgie spéciale.

Les auteurs de ce brillant rapport, après avoir donné des explications d'ordre physique indiquent dans quels cas spéciaux cette méthode donne de bons résultats en laryngologie dans les laryngites chroniques, dans les hypertrophies amygdaliennes, dans les angiomes du voile et de la langue, les papillomes, lupus, sténoses vélo-pharyngées, épithélioma cutané.

Le docteur Heitz Boyer, avec sa haute compétence, est venu donner quelques explications complémentaires et les résultats obtenus en chirurgie urinaire.

De nombreuses communications ont été faites sous la présidence du professeur Jacques, de Nancy.

Les derniers livres parus

Le Bréviaire thermal des coloniaux, par les docteurs J.-J. Matignon et S. Abbatucci, préface du professeur Carnot. — Maloine, éditeur, Paris, 1924.

Le **Bréviaire thermal** n'est pas un traité d'Hydrologie. Le sous-titre explique le but que se sont proposé les auteurs. C'est « un Guide clinique pour le choix des stations thermales pour les Séquelles d'affections coloniales ».

But limité : Séquelles pathologiques que le colonial rapatrié vient soigner en France, et comme corollaire, choix des stations strictement limité à celles qui correspondent vraiment à ces séquelles.

Les séquelles se ramènent à trois groupes : gastro-intestinales, hépatiques, sanguines et les stations conseillées se réduisent à six : Plombières, Châtel-Guyon, Brides, Vichy, La Bourboule et Royat.

Ce guide comble une lacune de notre littérature thermale : le médecin colonial éloigné, souvent isolé dans la brousse, se trouve très souvent embarrassé pour conseiller une station à un rapatrié. Le Bréviaire thermal lui sera d'un grand secours : la classification un peu schématique, quoique parfaitement clinique des séquelles, lui permettra de trouver aussitôt la station utile.

Les larges souscriptions dont cet ouvrage a été honoré par le ministère des colonies, par les gouverneurs généraux de l'Algérie, de l'Indo-Chine, de l'Afrique Occidentale, de Madagascar montrent assez à quel besoin répondait ce livre.

Médailles d'honneur des Epidémies

Médailles d'or

M. Rigollet (Lucien), médecin inspecteur des troupes coloniales, inspecteur général des services sanitaires et médicaux de l'A. O. F.

Médailles de vermeil

M. Clapier, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales au Gabon.

M. Le Vilain (Léon-Louis-Charles), médecin-major de 2e classe à l'ambulance de Tamatave.

M. le docteur Castelli (T.-J.-J.-B.), agent principal du service sanitaire maritime à Nice.

Médailles d'argent

Mlle Broido (Sarah), médecin de 1re classe au service de santé et de l'hygiène publique à Salé (Maroc).

M. Bui-van-Quy, médecin auxiliaire de l'hôpital consulaire de Yunnanfou.

M. Baus (Gabriel), médecin-major des troupes coloniales à Dakar.

M. Bouron (Charles), médecin aide-major à Bamako (Soudan).

M. Bonau (Abraham), médecin à Tunis.

Médailles de bronze

M. Deluard (Henri-Auguste), pharmacien des hospices civils au Mans.

M. Mantelin (Octave), interne des hôpitaux de la Charité à Lyon.

M. Christy (Henri), externe des hôpitaux de la Charité à Lyon.

M. Tran Dinh Quc, médecin auxiliaire de l'assistance médicale de l'Indo-Chine.

M. Razanamahefa, médecin de 4e classe de l'assistance médicale indigène, Tananarive.

M. Rabenjoro, médecin de 1re classe de l'assistance médicale indigène, Tananarive.

M. Escande (Pierre), externe à l'hôpital des Enfants-Malades.

M. Mathieu (Jean-Julien), externe à l'hôpital des Enfants-Malades.

Mlle Reitlinger (Irène), externe à l'hôpital des Enfants-Malades.

Mlle Nageotte (Marguerite), externe à l'hôpital des Enfants-Malades.

M. Briault (Pierre), externe à l'hôpital Bretonneau.

M. Clement (André), externe à l'hôpital Bretonneau.

M. Wauthier (Robert), externe à l'hôpital Bretonneau.

M. Lemonnier (Etienne), interne à l'hôpital Bretonneau.

M. Boulanger-Pillet (Georges), interne à l'hôpital des Enfants-Malades.

M. Fatou (Etienne), interne à l'hôpital St-Louis.

M. Trarieux, médecin aide-major de 1re classe à Ben-Gardane (Sud-Tunisien).

M. Bauvallet, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales (Grand-Bassam).

M. Honillon, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales (Côte d'Ivoire).

La fermeture dominicale des pharmacies occasionne à Paris des incidents pénibles

Un mutilé de guerre se trouve pris de crises d'étouffement dans un autobus. Le contrôleur, aidé d'un voyageur, le transporte d'urgence chez M. Masse, pharmacien rue de Tolbiac, qui est cependant gratifié d'un procès-verbal.

Avenue de Clichy. Mme Bericeaux, demeurant 6, rue Fontaine-au-Roi, atteinte d'une forte hémorragie, trouve enfin, après une demi-heure de recherche, les soins nécessaires chez M. Renard, pharmacien, 142, avenue de Clichy. M. Renard s'est vu également gratifié d'un procès-verbal.

Une malade, rue du Marché-Popincourt, ne trouve pas d'oxygène chez les pharmaciens de garde ; heureusement, elle trouve ce dont elle a besoin chez M. Clavreul, pharmacien libre, 2, boulevard des Filles-du-Calvaire, par conséquent loin de chez elle.

Par ailleurs, à Aubervilliers, l'inspecteur du travail dresse une contravention à M. Luzuy, pharmacien, au moment précis où il donne ses soins à M. Lavergne pour un écrasement de doigt.

En attendant que le Conseil d'Etat ait statué sur la légalité de l'arrêté préfectoral qui leur impose la fermeture de leurs pharmacies, plus de 300 membres du syndicat des pharmaciens libres de la Seine, réunis à la Faculté de pharmacie, samedi, ont décidé, après les explications données par leur président, M. Castille, que leurs pharmacies resteront, comme par le passé, ouvertes tous les dimanches.

Création à la Faculté de Paris d'un emploi de chargé de cours

Il est créé, à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, un emploi de chargé de cours permanent de chirurgie orthopédique chez l'adulte.

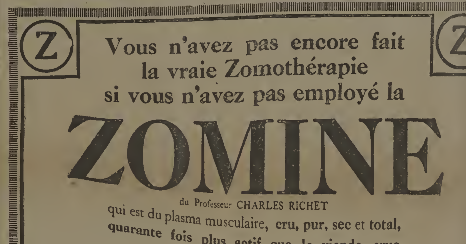
Cet emploi serait supprimé si les fonds de concours, dont le versement permet d'en effectuer la création, venaient à faire défaut.

SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. *Jamais d'inconvénients.*
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

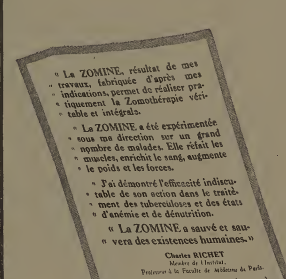
Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON — 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)



Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

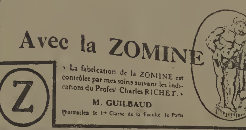


CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

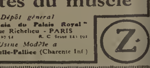
Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE



refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profes. Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris



L'INFORMATEUR MÉDICAL paraît chaque semaine
Prix de l'Abonnement : 20 Francs par An

UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394

NOMINATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR A TITRE MILITAIRE

Arrivat, médecin aide-major de 1re classe au 16e corps d'armée ; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est fait remarquer au front par son dévouement, son sang-froid et son mépris absolu du danger.

Baraige, médecin aide-major de 1re classe au 2e corps d'armée ; 10 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin énergique auquel son sang-froid et son dévouement ont valu 4 élogieuses citations.

Boaud, médecin aide-major de 1re classe au 8e corps d'armée ; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : jeune médecin qui s'est signalé en toutes circonstances par son abnégation et son mépris absolu du danger.

Wiwer de Froutiguen, médecin aide-major de 1re classe au 16e corps d'armée ; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : jeune médecin animé des plus hautes conceptions du devoir, se prodiguant auprès des blessés et des malades, sans souci de lui-même.

Pouquelin, médecin aide-major de 1re classe au 12e corps d'armée ; 10 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'un dévouement absolu qui a eu une très belle attitude au feu.

Charbon, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire au 14e corps d'armée ; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est fait remarquer au front par son courage, son dévouement et son sang-froid.

Plichet, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire au gouvernement militaire de Paris ; 9 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a fait preuve en toutes circonstances d'une initiative, d'un courage et d'un sang-froid exemplaires.

Cardeuneux, médecin aide-major de 1re classe au 17e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a été gravement blessé. S'est fait remarquer par sa brillante conduite au feu.

Sarles, médecin aide-major de 1re classe au 11e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a fait preuve au feu d'un allant et d'un courage remarquables.

Delon, médecin aide-major de 1re classe au 16e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'un courage exemplaire qui s'est fait remarquer par sa brillante conduite au feu.

Boe, médecin aide-major de 1re classe au 18e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est prodigué sous de violents bombardements pour soigner les blessés, faisant preuve de courage et du plus beau dévouement.

Mazières, médecin aide-major de 2e classe au 17e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : jeune médecin qui s'est fait remarquer au feu par son entrain, son courage et son mépris du danger.

Palais, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire au 14e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui s'est distingué au feu par sa bravoure et son dévouement, pansant les blessés sous tes plus violents bombardements.

Porcher, médecin aide-major de 2e classe au 19e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels : médecin d'une crânerie remarquable au feu, exemple de dévouement et de bravoure.

Mathieu, médecin aide-major de 2e classe à titre temporaire au 19e corps d'armée ; 8 ans de services, 5 campagnes. Titres exceptionnels ; médecin qui s'est fait remarquer au feu par son sang-froid, son courage et son grand dévouement.

Lannes, médecin aide-major de 1re classe à titre temporaire à la 1re région : 8 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin plein d'entrain. A eu au feu une attitude remarquable faite d'un courage et d'une abnégation exemplaires.

Bourdais, médecin aide-major de 2e classe à la 2e région ; 7 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin qui a fait preuve en plusieurs circonstances de beaucoup de sang-froid et de courage en soignant et évacuant les blessés sous de violents bombardements.

Cebron, médecin aide-major de 1re classe au 11e corps d'armée : 8 ans de services, 4 campagnes. Titres exceptionnels : médecin brave et dévoué, d'un mépris absolu du danger, pansant et évacuant ses blessés sous le feu de l'ennemi.

Revue de la Presse Scientifique

La pleurésie aiguë chez l'enfant, Lereboullet, *Progrès Médical*.

Voyons d'abord le début. Comme vous l'avez vu chez cet enfant, la maladie a débuté par un point de côté, du malaise, de la fièvre, de l'anorexie ; c'est le début classique, dans lequel on a facilement l'attention attirée sur l'appareil thoracique. Mais il y a des cas où le début est seulement marqué par des manifestations d'ordre général, par de la céphalée, des manifestations nerveuses qui quelquefois en imposent pour un début de méningite. Dans d'autres cas, la pleurésie, comme la pneumonie, débute par un point de côté anormalement situé, notamment un point de côté abdominal. De même qu'il y a une pseudo-appendicite pneumonique, de même on a pu décrire une pseudo-appendicite pleurétique. Dans d'autres cas encore, la maladie débute par un gros accès de fièvre intermittente qui en impose pour une atteinte palustre.

Il y a donc parfois un début un peu anormal par le caractère de la douleur ou des symptômes généraux. Mais le début est aussi quelquefois complètement latent, la pleurésie passe alors inaperçue. Lorsqu'un enfant présente une douleur sans cause appréciable ou nette, sourde mais persistante, méfiez-vous de la possibilité d'une atteinte de la plèvre. J'ai vu plusieurs exemples semblables, dans lesquels une douleur sourde avait précédé de quelques jours ou de quelques semaines l'éclosion des phénomènes pleuraux.

Traitement des infections à colibacille par le bactériophage de d'Hérelle, Philibert et Hauduroy, *Journal des Praticiens*.

On sait que le bactériophage est un élément pathogène filtrant à travers la bougie qui a la propriété de détruire par dissolution certaines bactéries. Il était logique d'utiliser cette espèce de « microbe des microbes » pour la thérapeutique anti-infectieuse.

Mme H...., 35 ans, est atteinte de cystite chronique depuis trois ans à la suite d'une infection puerpérale. Jusqu'alors, la maladie a eu une évolution cyclique ; à des poussées aiguës ont succédé des périodes de rémission.

La dernière crise remonte à la fin de mars 1922. Un traitement est institué : application de pelvi-therme et urotropine. Aucune amélioration ne se manifeste. L'examen bactériologique montre que les urines sont une véritable culture pure de colibacilles. On isole le microbe et on le met *in vitro* en contact avec du bactériophage : il est lysé. On fait alors une injection sous la peau de la cuisse droite de 2 cc. de bactériophage. Le lendemain, on constate un peu de rougeur, de gonflement et une légère douleur. La température est restée normale. La cystite n'est pas améliorée. Deux jours après la première injection, on en pratique une seconde (2 cc.). Il y a une légère réaction locale non douloureuse.

Le lendemain, les douleurs que la malade éprouvait en urinant ont disparu. Les mictions sont beaucoup moins fréquentes. Dans les jours qui suivent, elles s'espacent encore. Le cinquième jour après la deuxième intervention, l'examen bactériologique montre que les urines sont complètement stériles. Le traitement général est continué (fortifiant). Au mois de juillet, la malade avait augmenté de 11 livres, l'état général était excellent, les mictions normales, les douleurs disparues. On peut considérer la guérison comme définitive.

En résumé : Cystite chronique à colibacilles. Echec du traitement médical. Guérison clinique et bactériophage en sept jours par deux injections de bactériophage au prix d'une très légère réaction locale.

Commissions des prix de l'Académie de Médecine pour 1925

Dans sa dernière séance, l'Académie a procédé à la nomination de ses commissions de prix pour 1925.

Voici la composition de ces commissions : Prix :

Alvarenca : MM. de Fleury, Babinski, Mauclaire.
Apostoli : MM. Lejars, Renault, Mauclaire.
Argut : MM. Sirdey, Dopter, Bezançon
Audiffred : MM. Netter, Letulle. Brault, Méry, Legry, Renault.
Barbier : MM. Vaillard, Widal, Calmette.
Berraute : MM. Béclère, Coutière, Regaud.
Boggio : MM. Letulle, Marfan, Bernard.
Bourceret : Vaquez, Labbé, Hallion.
Buignet : MM. Béhal, Meillère, Berthelot, Patein, Balthazard, Carnot.
Buisson : MM. Roux, Vaillard, Jeanselme
Clarens : MM. Darier, Bernard, Guillain.
Daudet : MM. Béclère, Tuffier, Nobécourt.
Desportes : MM. Hayem, Hutinel, Gilbert, Balzer, Lermoyez, Grimbert, Thibierge, Martin, Vaquez, Carnot.
Godard : MM. Quénu, Sieur, Mauclaire.
Gueretin : MM. Gilbert, Ménetrier, Patein.
Guzman : MM. Chauffard, Sergent, Vaquez.
Herpin (de Genève : MM. de Fleury, Babinski, Guillain
Huchard : MM. Hanriot, Doléris, Béhal, Bazy, Mesureur, Walther, Le Gendre.
Larrey : MM Schwartz, Sebileau, Lejars.
Laval : MM. Roger, Teissier, Balthazard.
Lorquet : MM. de Fleury, Marie, Souques.
A.-J. Martin : MM. Mouren, Meillère, Mme Curie.
Claude Martin : MM. Sebileau, Hartmann, Legueu.
Mège : MM. Widal, Quénu, Roger.
Meynot : MM de Lapersonne, Sieur, Sergent.
Monbinne : MM. Calmette, Brumpt, Vallée.
Pannetier : MM. Richet, Pezard, Sergent.
Perron : MM Gley, Teissier, Petit.
Pourat : MM. Gilbert, Letulle, Delezenne
Reynal : MM. Vincent, Cadiot, Martel.
Ricord : MM. Thibierge, Martin, Desnos.
Roussilhe : MM. Hutinel, Balzer, Jeanselme
Marc Sée : MM. Prenant, Nicolas, Delbet.
Tarnier : MM. Bar, Wallich, Faure.
Vernois, MM. Strauss, Sirdey, Renault.

La Commission du prix Albert Ier, de Monaco, sera nommée ultérieurement, le sujet à récompenser devant être désigné dans un prochain Comité secret.

Centre de lutte anticancéreuse d'Angers

Est nommé directeur du centre de lutte anticancéreuse d'Angers, créé près de l'école de médecine d'Angers, M. le professeur Papin, directeur du laboratoire de bactériologie.

Sont nommés chefs des divers services :

M. le docteur Sarazin, professeur de physique à l'école de médecine.

M. le docteur Brin, professeur de clinique chirurgicale.

M. le docteur Decheneau, professeur de clinique médicale, en qualité d'adjoint au chef de service de curie et de radiothérapie.

M. le docteur Sarazin fils, professeur suppléant de physique à l'école de médecine.

Nomination des membres d'une Commission de coordination des travaux sur le cancer

Sont nommés membres de la Commission :

M. Baud, directeur du centre régional anticancéreux de Reims.

M. Gaudncheau, directeur du centre régional anticancéreux de Nantes.

M. Gunsett, directeur du centre régional anticancéreux de Strasbourg.

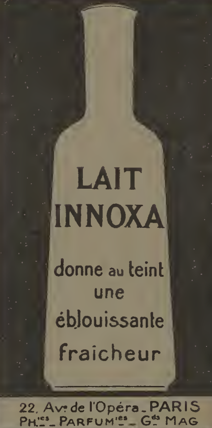
M. Le Beau, directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, en remplacement de M. Hudelo, appelé à d'autres fonctions.

M. Marie, directeur du centre régional anticancéreux de Toulouse.

M. Marquis, directeur du centre régional anticancéreux de Rennes.

M. Potel, chef du service des hôpitaux et hospices de l'assistance publique.

M. Vautrin, directeur du centre régional anticancéreux de Nancy.



SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-514

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)
R. C. Corbeil N° 870.

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.



Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

» Je vois bien le complot. On t'a monté la tête. Les mauvais garçons que tu fréquentes. A Paris en ne manque pas. Mais, dis-leur bien, à tes belles connaissances, qu'ils ne connaissent pas le vieux. S'ils s'imaginent, et toi aussi, que je me saigne aux quatre veines pour que tu fasses la noce et le carabin avec eux, ils se fourrent le doigt dans l'œil. C'est sûrement eux qui t'ont mis dans la tête cette foutaise de faire le docteur. Mais c'est un métier de perdu, de fichu menteur et de galvaudeux. Ça ne nourrit plus son homme, tu peux en croire ton père. Le médecin de Saville vient de mourir de se boissonner. Il fait tort à tant de monde que c'est une honte. Tu n'es pas malin, tu ne voudrais point l'imiter et se faire gausser de toi et de tes parents dans le pays. Puisque tu ne peux que travailler de la tête apprend la loi. C'est une fréquentation dont on ne se repend jamais depuis que le monde est monde. A ta place, je voudrais l'appronfondir dans tous ses coins et dans toutes ses traitrises, car il n'y a point de propriété, de vigne si bien au soleil, ni de café achalandé qui rapporte aussi gros que cette connaissance.

» Je ne t'en écris pas plus long. Je pense que ça suffit pour te ramener à la raison. D'ailleurs tu penses ce qu'il t'en cuirait à t'obstiner. Pour cette fois je te pardonne, mais ne recommence pas ; car je ne serais plus d'aussi bonne pâte.

» La mère et moi se portons bien. Elle t'embrasse bien quoique ta conduite lui fasse gros sur le cœur.

» Ton père qui t'aime malgré tes torts.

» Célestin Trialoup ».

La folle colère du vieux était logique au fond.

En choisissant cette nouvelle profession, son fils n'avait point réfléchi qu'il infligeait à son père la plus grave des injures. Il méprisait le métier paternel pour prendre du service dans la concurrence. C'était une véritable désertion. Il passait à l'ennemi, à ceux qui le traquaient, lui, Trialoup, et voulaient l'empêcher de vivre honnêtement de son Baume, à ceux qui l'avaient traîné au tribunal comme un voleur, lui qui n'avait jamais pris un liard à personne, et l'avaient fait condamner à cinquante francs d'amende et aux frais : aux médecins !

Pierre répondit aussitôt une lettre aussi respectueuse de fond et de forme que modérée. Il regrettait, disait-il, d'être en opposition si tranchée de sentiments avec l'auteur de ses jours, qu'il vénérait profondément. Cependant, il ne croyait nullement se comporter en fils irrespectueux en persistant dans le choix de la carrière pour laquelle il se sentait le plus d'aptitude. Son père, toujours juste et raisonnable, ne saurait exiger que l'obéissance filiale alla aussi loin.

Trialoup écrivit une seconde lettre :

« Tu es le fils le plus dénaturé que je connaisse. Des enfants comme toi, il vaut cent fois mieux élever des cochons. Fais maintenant ce que tu voudras. Tourne bien, tourne mal ; je te renie comme enfant. Ta mère pareillement.

» Ne t'avise point surtout de reparaître au pays. Je ne pourrais retenir ma juste colère et je te recevrais à coups de fourche ou de fusil. Ne reviens donc pas si tu ne veux pas que je te fasse un mauvais coup, car je pense bien que des juges qui acquittent des gens qui ont tué leur semblable acquitteraient un père dans mon cas.

» Puisque tu n'as pas besoin de mes conseils, tu n'as pas besoin de mon argent. Dès ce jour, tu n'en verras plus la couleur et je vais m'arranger pour qu'à notre mort tu ne trouves plus un radis.

» Tire-toi d'affaire comme tu voudras, mais sache bien que ça ne porte pas bonheur dans la vie à ceux qui se retournent contre leurs parents. Ils sont toujours punis tôt ou tard, et c'est bien fait.

» Celui qui se dit ton père pour la dernière fois.

» Célestin TRIALOUP. »

(A suivre.)

Corps de Santé Militaire

MUTATIONS DANS L'ARMÉE ACTIVE

Médecins principaux de 2e classe

M. Léon, des salles militaires de l'hospice mixte d'Angers, est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte du Mans.

M. Malaspina, de la section technique du service de santé, est désigné comme chef de ladite section.

Médecins-majors de 1re classe

M. Chambon, du 131 régiment d'infanterie, est affecté aux salles militaires de l'hospice mixte d'Orléans.

M. Chambelland, de la place de Fontainebleau, est affecté au 131 régiment d'infanterie à Orléans (service).

Médecins-majors de 2e classe

M. Chazal, du 19 corps d'armée, est affecté à l'école militaire préparatoire de Billom.

M. Bigaud, de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains, est affecté à l'infirmerie-hôpital du camp d'Avord.

M. Aycard, de la place de Béziers, est affecté à la place de Rennes.

M. Montels, du 57e régiment d'infanterie, est affecté à l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

M. Chaton, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc, est réintégré dans les cadres et affecté à l'école militaire préparatoire d'Autun.

M. Zimmermann, du 134e régiment d'infanterie, à Mâcon, est effecté au 134e régiment d'infanterie à Chalon-sur-Saône.

M. Bergeaud, de l'armée française du Rhin, est affecté à l'école militaire préparatoire de Saint-Hippolyte-du Fort.

M. Jacob, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc, est reintégré dans les cadres et affecté au 31 régiment d'artillerie divisionnaire au Mans.

M. Bonnardel, de l'armée du Levant, est affecté au 13 régiment de chasseurs à cheval à Chambéry.

Médecins aides-majors

M. Boulay, des territoires du Sud-Algérien, est affecté à l'école militaire préparatoire des Andelys.

M. Pastore, des territoires du Sud-Algérien, est affecté au 134e régiment d'infanterie à Mâcon.

M. Chantriot, du 31 régiment de dragons, est affecté à l'armée du Levant. Volontaire.

M. Layet, des territoires du Sud-Algérien, est affecté au 31 régiment de dragons à Lunéville.

M. Odier, du 2e bataillon de chasseurs mitrailleurs, est affecté aux territoires du Sud-Algérien. Volontaire.

M. le médecin inspecteur Delaborde, directeur du service de santé de la 13e région, a été placé dans la 2e section (réserve) du cadre du corps de santé militaire, à compter du 5 mars 1925.

Le docteur Prat, médecin principal de 2e classe, détaché au ministère de la guerre, au 3e bureau de l'état-major de l'armée, est, tout en conservant ses fonctions actuelles, mis à la disposition du secrétariat général du conseil supérieur de la défense nationale.



R. C. Seine N° 25.197.

MÉDICATION TOTALE des
MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent



associant synergiquement les
OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE
aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION

CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.



LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.
R. C. Paris N° 30.051.

Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^{2} Na^{2}$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS
Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ
OLEO-GOMENOL PREVET
5 Dosages : 2%. 5%. 10%. 20%. 33%
en ampoules ou flacons
Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe
Antiseptique idéal le plus maniable intus et extra
Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET
R C PARIS 113.160

INOTYOL
du Dr DEBAT
ECZÉMAS PRURITS
ULCÈRES BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON

Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur.

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 73 — 22 MARS 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

Une communication d'une très grande importance vient d'être faite à l'Académie de médecine sur la syphilis chez le Lama



L'INFORMATEUR MÉDICAL a donné, dans ses derniers numéros, la relation de la grande découverte qui vient d'être faite par deux savants argentins MM. Jauregui et Lancelotti. Il s'agit de la grande réceptivité qu'offre le lama pour la syphilis. Cet animal présente le cycle de toutes les manifestations syphilitiques qu'on peut observer chez l'homme. La Science est par conséquent dotée aujourd'hui d'un véritable animal d'expérience qui permettra certainement de hâter la découverte d'un sérum thérapeutique contre la syphilis.

Dans les photographies ci-dessus sont représentés les parcs à lamas de Buenos-Ayres, qui servent aux expériences de MM. Jauregui et Lancelotti. — La photographie au-dessus et à droite a été prise lors de la visite du Président De Alvear qu'on aperçoit en tête du cortège suivi de son aide de camp. La personnalité revêtue d'une blouse blanche est le Professeur Vegas. — La photographie en haut et à gauche représente l'étuve où se trouvent les cultures des spirochètes. — En bas et à droite une photographie des lésions secondaires cutanées chez le lama.

Les reportages de l'INFORMATEUR MÉDICAL

FAUT-IL EN PARLER ?
ou
LES JEUX DE LA CENSURE ET DU MICROPHONE

La T. S. F. n'a pas le droit de transmettre le mot « Syphilis » en France

Depuis un an, grâce à l'initiative de l'*Union des grandes Associations françaises pour l'essor national*, la propagande d'hygiène sociale avait à sa disposition le merveilleux instrument de diffusion que représente la téléphonie sans fil. Le président de l'Union, M. Henry de Jouvenel : les vice-présidents, l'un M. Georges Risler, chargé de l'administration générale, l'autre M. le recteur Appel, délégué aux œuvres sociales, avaient prodigué leur activité pour obtenir des postes d'émission, — P. T. T., Tour Eiffel et Radio-Paris, — qu'une place fût réservée dans les programmes à de courtes conférences de prophylaxie. Entre une valse de Chopin et les cours de la Bourse, on pouvait mettre en garde contre les fléaux sociaux : tuberculose, cancer, syphilis, alcoolisme, les 500.000 fervents de l'antenne qui se comptent sur notre territoire national.



Photo *Informateur Médical*

M. GENIL-PERRIN

Ce programme de propagande était réglé, mois par mois, par une commission spéciale présidée par M. Armbruster, commissaire général de l'Union des Grandes Associations. Aux séances de cette commission se rencontraient les conférenciers, les artistes, les représentants des postes émetteurs, et l'on faisait du bon travail.

Les causeries, rédigées d'après des directives arrêtées en commun, en tenant compte de la psychologie spéciale des auditeurs de T. S. F., également représentés à la commission, intéressaient le public, et cet intérêt se traduisait par des lettres d'encouragement, des adhésions et des dons adressés aux œuvres sociales.

La censure survint.

On la croyait morte avec la guerre, mais sous une forme ou sous une autre, Anastasie renaît toujours de ses cendres.

Elle soupçonna de défaitisme un sympathique sénateur qui, le croiriez-vous, émettait quelques doutes sur la loyauté du désarmement de l'Allemagne. Mais le Quai d'Orsay fut moins formaliste que la vieille dame.

Elle prit ombrage de ce que l'on dénonçait la crise de la natalité : N'avouons pas que nous nous dépeuplons, nos ennemis n'en sauront rien.

Enfin, sa dernière incartade a dû ravir M. Brieux et lui rappeler des heures héroïques : Le mot de *syphilis* ne doit pas être prononcé au microphone.

Jusqu'à présent, pour combattre utilement un danger, on n'a rien trouvé de mieux que de le rendre apparent. On met des étiquettes rouges sur les fioles à poison; le Touring-Club pose des écriteaux aux tournants périlleux ; on affiche sur les murs les méfaits de l'alcoolisme, de la tuberculose. Le mouchoir de Tartuffe est usé.

Il fut un temps où l'on n'osait pas parler de la syphilis. Brieux a obtenu qu'on en parle. La guerre, qui a tout de même servi à quelque chose, a mis nos jeunes filles en présence des tristes réalités de l'hôpital. On ne leur cache plus les misères de la vie.

L'éducation des esprits s'est faite.

Mais la censure est une duègne réactionnaire : Je devais faire, ces jours derniers, à Radio-Paris, une causerie d'hygiène mentale. Je voulais dénoncer les embûches tendues à notre faible raison par les complications de la vie moderne. Parmi les causes sociales de la folie, je n'avais pas l'intention de m'étendre sur les causes directes et apparentes, comme l'alcoolisme, qui crée le *delirum tremens*, et la syphilis qui remplit nos asiles de paralytiques généraux.

Je ne les mentionnais que pour les éliminer, dans une phrase que ce journal ne refusera peut-être pas d'imprimer, et que voici :

« La civilisation contemporaine accumule les écueils où risque de sombrer notre vigueur intellectuelle. D'une part, elle multiplie les facteurs directs de maladies mentales, par exemple la *syphilis*, qui détermine la paralysie générale, l'alcoolisme qui peuple les asiles d'aliénés, et les diverses toxicomanies, qui maintenant rivalisent avec l'alcoolisme. Toutefois, contre ces fléaux directs de l'intelligence, la médecine sociale peut lutter avec assez d'efficacité On peut à la rigueur concevoir l'extinction de la *syphilis* et de l'alcoolisme. »

C'en était trop. Par ordre supérieur, Radio-Paris, au moment où je m'installais devant le microphone, m'a invité à supprimer les mots malséants.

J'ai eu peur, je l'avoue, de paraître ignorant : Si je ne parle pas de syphilis, pensai-je, on croira que je ne connais pas le rôle qu'elle joue dans la détermination de la paralysie générale ; cela nuira à ma réputation d'aliéniste.

Aussi, sans hésiter, ai-je remporté mon texte.

Et alors, résultat admirable, Anastasie, déjà défaillante, s'est évanouie.

Ou plutôt on m'a accusé, et d'autres avec moi, d'avoir vu des ciseaux où il n'y avait qu'un bâton flottant sur l'onde !

Un fonctionnaire aimable, sans doute après avoir appris que la facétie n'avait pas été goûtée en haut lieu, m'a déclaré qu'il n'y avait pas de censure, qu'il n'avait pas le droit de passer au caviar les textes des conférenciers.

Et cependant ces textes doivent lui être soumis.

Qui trompe-t-on ?

Je sais telle compagnie d'émission qui se trouve bien perplexe.

Mais laissons cela.

La syphilis existe, elle menace, faut-il, oui ou non, en parler ?

« Ménagez les oreilles des jeunes gens qui vous écoutent », me dit le fonctionnaire qui sauvegarde la bienséance au microphone. Mais ces jeunes gens constituent un public de choix. C'est à eux surtout que peuvent s'adresser nos conseils d'hygiène.

Personnellement, je suis peu atteint. Je n'ai à parler de syphilis qu'à titre incident.

Mais les syphiligraphes sont-ils condamnés au silence ? M. Queyrat, le conférencier attitré de la Ligue contre le péril vénérien, se verra-t-il refuser l'accès de l'auditorium ?

Oui ou non, l'Administration des P. T. T. a-t-elle déclaré : « Nous ne voulons plus qu'on parle de syphilis dans les postes d'émission. »

Nous ne voulons plus, nous, de ces jeux compliqués de la censure et du microphone. Que l'Administration réponde à notre question sans échappatoire : « Peut-on, oui ou non, faire par T. S. F. de la propagande antivénérienne ? »

Et nous demanderons aussi : « Y a-t-il une censure, oui ou non ? Si elle existe, qu'elle s'avoue. Si non, qu'elle se taise. »

Docteur GENIL-PERRIN.

Médecin-chef des Asiles de la Seine
Secrétaire général de la Ligue d'hygiène mentale.

Calendrier des Congrès

V^e congrès international de médecine et pharmacie militaire, du 20 au 25 avril 1925, au Val-de-Grâce.

Congrès international de Thalassothérapie, à Arcachon, du 22 au 25 avril 1925.

X^e congrès de médecine légale de langue française, à Lille, les 25, 26, 27 mai 1925.

Congrès international de Radiologie, le 30 juin, à Londres.

V^e congrès international d'histoire de la médecine, du 22 au 27 juillet, à Genève.

IVe congrès international de médecine des accidents, le 5 septembre 1925, à Amsterdam.

A la Société Médicale des Hôpitaux

LA SCLÉROSE EN PLAQUES EST-ELLE D'ORIGINE SYPHILITIQUE?

M. Sézary, contrairement à M. Dufour, ne croit pas à cette origine

Contrairement à M. Dufour, déclara M. Sézary à la dernière séance de la Société médicale des hôpitaux, je ne crois pas à l'origine syphilitique de la sclérose en plaques. Il ne suffit pas de montrer la fréquence de la syphilis chez les sujets atteints d'une affection pour conclure que celle-ci est due au tréponème. Il faut aussi compter avec les cas où la syphilis ne peut être mise en évidence d'aucune façon.

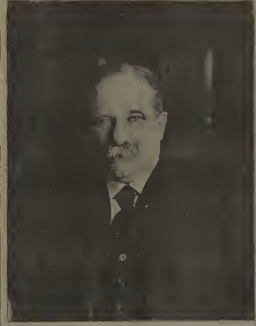


Photo *Informateur Médical.*

M. LE Dr DUFOUR
MÉDECIN DES HOPITAUX DE PARIS, QUI CROIT A L'ORIGNE SYPHILITIQUE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES.

Du point de vue clinique, il existe, pour employer un terme que je trouve impropre, des pseudo-scléroses en plaques dont quelques-unes sont de nature syphilitique: Comme nous l'avons dit, la pseudo-sclérose syphilitique se distingue déjà cliniquement de la vraie sclérose en plaques par un ou plusieurs symptômes insolites : apparition tardive, importance des troubles de la sensibilité superficielle, etc. Il faut ajouter les caractères du liquide céphalo-rachidien qui sont franchement ceux de la syphilis nerveuse et l'efficacité du traitement. A ce propos, je puis dire que j'ai appliqué à plusieurs malades atteints de sclérose en plaques légitimes, les traitements spécifiques les plus intensifs (y compris le stovarsol) et que je n'ai jamais obtenu une amélioration rappelant, même de loin, celle qui s'est produite dans le cas de syphilis nerveuse simulant la sclérose en plaques dont je viens de parler.

Du point de vue anatomique, je ne connais pas davantage un seul argument en faveur de l'origine syphilitique de la sclérose en plaques. Comme M. Guillain l'a fort bien dit, il n'y a aucune ressemblance entre les lésions de la sclérose en plaques et celles de la syphilis du névraxe. Une observation que j'ai publiée avec M. Jumentié est tout à fait suggestive à cet égard. Il s'agissait d'une ancienne syphilitique qui présentait une sclérose en plaques typique, sans aucune réaction syphilitique du liquide céphalo-rachidien et absolument rebelle au traitement spécifique. La malade succomba après une poussée de myélite aigue ascendante. L'autopsie montra d'une part des plaques anciennes de sclérose avec lésions classiques péricylindraxiles ne rappelant nullement les altérations syphilitiques, d'autre part des foyers récents de myélite aiguë avec infiltrats discrets périvasculaires. Ces infiltrats périvasculaires n'avaient pas l'importance qu'ils ont dans la syphilis nerveuse. Ils sont d'ailleurs de constatation banale dans toutes les affections aigues du névraxe comme par exemple l'encéphalite épidémique et la poliomyélite aigue dont je ne sache pas qu'on ait soutenu la nature syphilitique. De plus, fait très remarquable, il n'y avait aucune trace de méningite, à l'encontre de ce que l'on observe dans la grande majorité des lésions nerveuses syphilitiques. Enfin, l'examen à l'ultra-microscope de plusieurs frottis de moelle n'a pas montré de tréponème pâle, pas plus d'ailleurs qu'aucun spirochète. Il s'agissait en somme d'une vraie sclérose en plaques survenue chez une syphilitique, mais qu'aucun caractère ne permettait de considérer comme de nature et même d'origine syphilitique.

Tout syndrome déterminé par des lésions multiples, disséminées et chroniques des centres nerveux peut simuler la sclérose en plaques. Mais la vraie sclérose en plaques tire son autonomie du caractère spécial de ses lésions et surtout de l'intégrité habituelle des cylindraxes dans les foyers scléreux. Il en résulte une symptomatologie propre qui attire l'attention à l'examen clinique.

M. H. DUFOUR répondit : Les arguments que mes collègues MM. Sézary et Clovis Vincent viennent d'invoquer en faveur de la différence des lésions anatomo-pathologiques existant dans la sclérose en plaques et le syndrome syphilitique à type de sclérose en plaques m'émeuvent certainement, car ils me rappellent les mêmes discussions soulevées, dans ma jeunesse, par mes maîtres respectés à propos du tabes.

Il y avait à cette époque, au nom de l'anatomie pathologique, les vrais tabes et ceux qui ne l'étaient pas, parce qu'ils relevaient de la syphilis. Il en fut de même pour la paralysie générale.

Pour ma part, je ne crois pas l'anatomie pathologique capable de trancher la question, mais je m'inclinerai toujours devant celui qui apportera la démonstration certaine de l'existence d'un virus autonome de la sclérose en plaques.

NOMINATIONS
dans l'ordre de la Légion d'Honneur

Au grade d'officier

MM. Abrami, docteur en médecine. Chevalier du 1er août 1917.

Bianchi, directeur de l'hygiène publique du gouvernement égyptien. Chevalier du 7 août 1913.

M. le docteur Custaud, médecin de colonisation, maire de Collo département de Constantine). Chevalier du 21 juillet 1906.

Au grade de chevalier

MM. Bouveret, médecin-major de 2e classe au service de l'assistance à Mogador Maroc). A grandement contribué, par la création d'un hôpital indigène, à Mogador, au développement de l'influence française.

Dreyfus, administrateur de l'hôpital français de Londres. A contribué, avec le plus grand dévouement, au développement des œuvres charitables françaises à Londres.

Mme Gauthier, supérieure de l'hôpital français de Saint-Louis-de-Damas, 20 ans de services dévoués à la cause française en Syrie.

Villard, docteur en médecine à Montréal A mis son activité et son influence, au Canada, au service de la pensée et des idées françaises.

M. le docteur Etienne, médecin du ministère de l'intérieur. Successivement, depuis 1900 : préparateur à l'école de médecine de Clermont-Ferrand, assistant à l'Hôtel-Dieu de Paris, médecin expert près les tribunaux de paix de Paris, médecin stomatologiste du ministère de l'intérieur depuis 1914. 25 années de services civils et militaires.

M. le docteur Bouillet, maire du 16e arrondissement de Paris. Successivement ; maire de Reuil, de 1892 à 1900, maire du 16e arrondissement depuis le 12 avril 1914. 45 années de services civils et de pratique médicale.

M. le docteur Bouvier, président du Conseil général de Belfort. Médecin à Fontaine depuis novembre 1899. Conseiller municipal, puis adjoint au maire de Fontaine depuis 1909. Successivement, depuis 1909 : conseiller général, vice-président, puis président du Conseil général depuis août 1922. 25 années de services civils et militaires.

M. le docteur Benet, maire de Tantavel (Pyrénées-Orientales). Successivement, depuis 1908 : adjoint au maire, puis maire de Tantavel depuis 1913. Services militaires : 4 ans et demi du temps de guerre.

Ephémerides Médicales

16 *mars* 1825. — Mort, à Paris, du célèbre médecin anatomiste Beclard, chirurgien en chef de la Charité, et qui fut professeur réputé à l'École de Médecine.

17 *mars* 1808. — Création de la Faculté de Médecine de Paris, qui succède à l'École de santé établie en l'an III pour remplacer l'ancienne Faculté et le Collège de chirurgie.

18 *mars* 1556. — Laurent Colot s'acquiert une telle célébrité dans l'opération de la taille, qu'Henri II le nomme lithotomiste de sa maison et le fait nommer à l'Hôtel-Dieu.

19 *mars* 1897. — La Conférence sanitaire internationale de Venise se sépare, après avoir arrêté les mesures à prendre pour la protection de l'Europe contre la peste.

20 *mars* 1684. — Naissance, à Sauve (Languedoc), du médecin Astruc, qui professa à Montpellier, au Collège de France, à la Faculté de Paris, et fut médecin de Louis XV.

21 *mars* 1783. — Mort, à Vienne, du médecin allemand Stolb, qui fut un grand partisan de l'inoculation. On lui a reproché l'abus des vomitifs.

22 *mars* 1796. — Les professeurs Corvisart, Hallen, Sédillot, etc., fondent la Société de Médecine de Paris, dont le siège fut établi 3, rue de l'Abbaye.

A L'INSTITUT

L'Académie des sciences morales et politiques a classé hier les candidats au fauteuil du regretté Paul Cambon. Sa commission a présenté en première ligne Mgr Julien, l'illustre évêque d'Arras.

La commission a classé ensuite : en deuxième ligne, l'historien Rodocanachi ; en troisième ligne (*ex-æquo*), MM. Le Chatelier et Dr Marie.

M. Georges Risler s'était retiré.

Il se retrouve d'ailleurs, ainsi que les trois derniers, candidat à la succession du regretté Villey, doyen de la Faculté des lettres de Caen.

LE MONDE MÉDICAL

Réception

Au Café de Paris, de nombreux amis et collaborateurs hispano-américains et français ont fêté le docteur Sojo, dircteur de *la Razon*, de Buenos-Aires, avant son retour en Argentine.

Parmi eux se trouvaient : les ministres Alvarez de Toledo, Santiago Alba ; le professeur Oliverio ; MM. de Monzie ; Salbert de la *Prensa* ; Ortiz Echagüe, de la *Nacion* ; l'écrivain Gomez Carrillo ; puis Iels, Diaz de Vedia, le chirurgien Dartigues, président de l'Union médicale franco-ibéro-américaine ; le docteur Bandelac de Pariente, vice-président de la même Union, et notre collaborateur, le docteur Molinéry.

Naissances

Le docteur Mafidoul, médecin-major, et Mme, née Dannaud, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Michel.

Le docteur André Jacquinet, et Mme, née Voudart, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Simone. Reims, 6 mars.

Le docteur et Mme Camille Bru, à Agen, font part de la naissance de leur fils, Henri-Jean-Louis.

Mariages

A été célébré, en l'église Saint-François-de-Sales, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de Mlle Cécile Marsan, fille du docteur Félix Marsan, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, et de Mme, née Ducor, avec M. Alfred Valere Chochod, ingénieur, fils de M. Jean Valere-Chochod, et de Mme, née Michel.

M. Jules Roussel, M. le docteur Gaston Roussel, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Gaston Roussel, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Colette Roussel, leur petite-fille, fille et belle-fille, avec M. Etienne Béraut.

Nécrologies

Nous apprenons la mort, aux Avenières-Bourg-Saint-Maurice-Morestel, de M. Maurice Rullier, pharmacien de 1re classe, maire des Avenières officier d'académie, décédé le 5 mars 1925.

M. Justin Requis ; Mme et M. Charles Requis, pharmacien, et leur fille ; Mme et M. Eugène Requis, chirurgien-dentiste, et leur fille, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Mme Justin Requis, née Brunet, décédée à Martailly-les-Brancion, le 10 mars 1925.

On annonce la mort du docteur Armand Rousseau, médecin de l'hôpital Cocard, décédé à Fez. Agé de vingt-huit ans, il était fils du lieutenant-colonel Jules Rousseau et petit-fils de l'ancien gouverneur de l'Indochine Armand Rousseau et de M. Louis Pichon, ancien sénateur du Finistère.

Le docteur et Mme Henri Authelain, de Mâcon, et leur fille, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Louis-Francisque Authelain, leur fils, frère, décédé accidentellement le 8 mars 1925, à l'âge de 5 ans.

Nous apprenons la mort, à Lyon, du docteur Edmond Gironde, ancien interne des hôpitaux, décédé le 8 mars 1925, dans sa 77e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques de Mme le docteur Clotilde Mulon, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, ont été célébrées le mercredi 11 mars, à Saint-Honoré-d'Eylau.

M. et Mme David Weil ; Mme Léon Lévy (de Belfort) ; le docteur et Mme René Weil ; M. Alfred Lorach ; M. Gabriel Lévy ont la douleur de faire part du décès de leur frère et oncle, M. Gustave Weil, boulevard Raspail, 295. Selon la volonté expresse du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

On annonce la mort du docteur Spezzafumo, médecin particulier du bey, décédé à Tunis.

Le docteur Magnien, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, à Lunéville, Mme Léon Magnien font part de la mort de Mlle Gabrielle Oury, leur sœur, belle-sœur.

On annonce la mort de M. Raphaël Marguerit, docteur en pharmacie, ancien pharmacien des hospices de Roubaix, décédé en son domicile, 11, place Richebé, à Lille, le 17 février 1925, à l'âge de 39 ans.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les résultats de la prophylaxie antituberculeuse chez le petit enfant par la sépération d'avec les parents tuberculeux et l'élevage en Placement Familial

MM. Léon Bernard, Robert Debré et Marcel Lelong ont fait connaître à la dernière séance de l'Académie de médecine, les résultats de près de cinq années d'observation d'enfants préservés grâce à l'organisation de prophylaxie antenatale et post-natale dont ils ont créé les dispositifs et réglé le fonctionnement.

Au nombre de 265, les enfants issus de tuberculeux recueillis avant toute contamination, présentent une première période de croissance retardée jusqu'à 18 mois, puis ils deviennent tout à fait normaux tant au point de vue de leur poids que du rapport pondéro-statural, que de l'activité vitale et de la résistance aux maladies, notamment au bacille de Koch, car, sauf un, tous ont échappé aux contaminations accidentelles ultérieures. Leur mortalité est relativement élevée dans le premier mois de la vie. Au delà de trois mois, elle est de 5,7 %, taux normal de la mortalité à cet âge.

Separés du foyer tuberculeux, bien que déjà contaminés, 171 enfants ont montré une certaine hypotrophie pendant la première année ; à partir de 18 mois, leur état est normal, leur résistance également. La mortalité globale par tuberculose secondaire a été de 7,60 %.

Les cliniciens ci-dessus ont recherché tous les enfants qui avaient été soit refusés par le Placement, soit conservés par leurs parents malgré le conseil donné de les séparer. Sur 66 enfants, retrouvés par l'enquête, 54, soit 82 %, sont morts ; le taux de 82 % pour les non séparés s'oppose donc à celui de 7,60 % pour les séparés.

Pour 37 enfants, l'enquête a pu préciser les conditions subies par ces enfants : 13 d'entre eux avaient été acceptés pour le placement, refusé par les parents : 5 ont vu l'agent de contagion disparaître, ils vivent encore ; 8 ont continué à être en contact, ils sont tous morts. Les 24 autres enfants avaient été refusés pour le placement ; pour 11, le contact avait cessé par la mort du parent, 10 vivent encore ; pour les 13 autres, le contact a continué : ils sont tous morts.

Ces premiers résultats démontrent péremptoirement la valeur préservatrice de la séparation, la valeur des règles qui conditionnent celle-ci, enfin la valeur physiologique et sociale des enfants de tuberculeux, quand, grâce à la séparation, ils sont soustraits à la contagion.

Sur une lésion ulcéreuse de la Guyane

Les sujets qui ont été attaqués par les insectes dans les forêts de la Guyane peuvent être atteints au niveau de leurs piqûres de lésions ulcéreuses profondes et rebelles. M. Nattan-Larrier a étudié le parasite qui détermine ces lésions. Très proche voisin du microbe qui cause le bouton d'Orient, il s'en distingue par quelques caractères très précis. Il ne doit pas, d'autre part, être confondu avec les agents pathogènes analogues que l'on rencontre dans l'Amérique du Sud : ces derniers provoquent une maladie qui, ni par ses symptômes, ni par sa marche, ni par sa durée, ni par son pronostic, ne doit être confondue avec le Pian-Bois de la Guyane. Pourtant, de nouvelles recherches seront nécessaires avant que l'on puisse se fonder sur des faits biologiques pour distinguer la Leishmania de la Guyane, de la Leishmania du Brésil et du Pérou.

Le vœu proposé par M. Balthazard comme conclusion à son rapport sur les assurances sociales

Pour ne pas constituer un recul au lieu d'un progrès, la loi sur les assurances sociales doit respecter les principes suivants, nécessaires au maintien de la tradition médicale française dans ce qu'elle a de meilleur et de plus utile, sans l'observation desquels le corps médical ne saurait apporter un concours loyal et dévoué au fonctionnement de la loi :

1° Libre choix du médecin par l'assuré et rapports directs entre le médecin et l'assuré, sans interposition des caisses ;

2° Respect du secret professionnel ;

3° Contrôle organisé par les caisses sur l'assuré, le médecin traitant n'intervenant qu'à titre de défenseur de son malade ;

4° Obligation pour les caisses d'utiliser les organisations hospitalières existant dans les villes où siègent des facultés de médecine et école de médecine, les frais d'hospitalisation étant fixés par des commissions arbitrales.

Le fauteuil de M. Camus

Nous croyons savoir que la commission qui s'est réunie pour établir la liste des candidats du successeur de M. Camus, a désigné en première ligne M. Lapicque, professeur de physiologie à la Sorbonne.



MM. Jaurégui et Lancelotti (en haut et à gauche de la photo) faisant connaître à l'Académie de Médecine de Buenos-Ayres le résultat de leurs travaux sur la réceptivité du lama pour la syphilis.

LES RAPPORTS de l'Asthme avec la Tachycardie paroxystique

Après avoir rappelé les rapports bien établis entre l'asthme et certains états morbides, comme l'eczéma et l'urticaire, les rapports plus discutés entre l'asthme et l'angine de poitrine, MM. Laubry et Fournier ont présenté, à la dernière séance de la Société des hôpitaux, sept observations cliniques qui semblent établir de façon très nette la parenté entre l'asthme et la tachycardie paroxystique essentielle.

Dans un premier groupe de faits, les crises de tachycardie alternent de façon plus ou moins régulière, avec l'asthme, mais de façon constante et continue, pendant toute la vie.

Dans un second groupe, l'alternance unique et définitive : l'asthme survient soit dans l'enfance, soit tardivement, sévit pendant des années, s'apaise et fait place aux troubles cardiaques.

Ces faits s'accordent avec les idées actuelles qui envisagent chacune des deux manifestations, asthme et tachycardie, non pas seulement comme l'expression d'une vagotonie ou d'une sympathicotonie respiratoire ou circulatoire, mais comme l'expression d'un déséquilibre du tonus du système végétatif tout entier. Rien d'étonnant à ce que, chez un même sujet, ce déséquilibre se fixe tour à tour sur un appareil différent.

De leurs observations, les auteurs tirent quelques conclusions, dont quelques-unes offrent un intérêt pratique, puisque certaines médications, qui ont fait leurs preuves dans le traitement de l'asthme, pourraient être logiquement employées dans le traitement de la tachycardie paroxystique.

On nous informe que

Les sans-filistes ont pu entendre ces jours derniers une conférence faite à Radio-France par M. le docteur Rosenthal sur la prophylaxie de la tuberculose pulmonaire par le contrôle de la croissance des enfants dans un dispensaire antituberculeux de bienfaisance.

Enseignement complémentaire - libre. — Six leçons sur le traitement des tuberculoses ostéo-articulaires et ganglionnaires, par M. le Dr Sorrel, Chirurgien des Hôpitaux de Paris, chirurgien en chef de l'Hôpital maritime de Berck, du lundi 6 avril au samedi 11 avril.

Programme des cours :

Lundi 6 avril, Traitement du mal de Pott. — *Mardi 7 avril*, Traitement de la coxalgie. — *Mercredi 8 avril*, Traitement de la tumeur blanche du genou. — *Jeudi 9 avril*, Traitement des ostéo-arthrites tuberculeuses du pied. — *Vendredi 10 avril*, Traitement des ostéo-arthrites tuberculeuses du membre supérieur. — *Samedi 11 avril*, Traitement des ostéites tuberculeuses. Traitement des adénites tuberculeuses.

Chaque cours sera suivi des ponctions, opérations, confections d'appareils plâtrés, etc... correspondantes. — Ces cours auront lieu le matin, à l'Hôpital maritime. — Les après-midi seront consacrées aux visites de salles, examens de malade, exercices de laboratoire, confection d'appareils plâtrés par les élèves, etc...

Pour tous renseignements, écrire au Dr Delahaye, Hôpital maritime, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**, (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Cours libre sur les maladies des glandes endocrines. Service du Dr P. Sainton, à l'Hôtel-Dieu.

Le Docteur P. Sainton commencera ses leçons cliniques le *lundi 20 avril, à 11 heures*, et les continuera tous les lundis, à la même heure.

Présentation de malades et projections.

L'Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux de Paris tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 16 mai 1925, à 14 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Un concours sur titres est ouvert pour la nomination d'un médecin spécialisé chargé du service des dispensaires dans le territoire de Belfort.

Les dossiers des candidats devront être adressés au siège social du Comité national de défense contre la tuberculose, 66 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e).

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81

Le 9 avril, au Cercle militaire de Nancy : Conférence par M. le médecin principal du Roselle sur le service de santé en campagne.

M. Paul Farez, médecin inspecteur adjoint des asiles publics d'aliénés de la Seine, est nommé médecin inspecteur titulaire.

Sont nommés médecins inspecteurs adjoints : MM. Rognes de Fursac, Capgras et Roger Dupouy.

Le poste de médecin-chef de service de l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne) est vacant, par suite de la nomination de M. Perret au poste de directeur-médecin de cet établissement.

A l'élection d'un conseiller général pour le canton d'Uzès, M. Marcel Martin, du parti socialiste unifié, a été élu contre M. Lacroix, maire d'Uzès de l'Union nationale.

Il s'agissait de remplacer le docteur Bernadou, socialiste, décédé.

Un concours pour la nomination de trois aides de clinique titulaires et de huit aides de clinique provisoires à la Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts sera ouvert le lundi 30 mars 1925, à 8 heures et demie du matin dans la salle des opérations de la Clinique, rue de Charenton, n° 28.

MM. les actionnaires des eaux minérales de Soultzbach sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 28 mars 1925, à dix heures quinze, au bureau de la source Carola, à Ribeauvillé (Haut-Rhin).

La Digitaline Nativelle agit plus sûrement que toutes les autres préparations de digitale

A la Société d'Histoire de la Médecine

M. Variot vient de faire une étude sur les Enfants assistés au temps de J.-J. Rousseau

Le nom des Enfants assistés, les Enfants trouvés d'autrefois, évoque l'histoire banale et toujours dramatique de l'abandon des nouveau-nés. Nous revivons cette histoire, avec M. Variot, à propos des enfants de Jean-Jacques Rousseau et de Thérèse Levasseur. Il s'en dégage une conclusion d'une ironie cruelle, si l'on songe à tous les éducateurs — dont Mme de Genlis — inspirés de l' « Emile », qui n'a peut-être été écrit que pour calmer les remords d'un mauvais père.

Thérèse Levasseur accoucha chez une sage-femme, qui recevait des pensionnaires dans sa maison de la pointe Saint-Eustache. Cette femme, la Gouin, porta l'enfant, selon toute vraisemblance, à l'Hôtel-Dieu, d'où il fut dirigé sur les Enfants trouvés. On était à la fin de novembre 1746. Depuis longtemps, une organisation hospitalière fonctionnait avec l'assistance des deniers de l'Etat et de la charité privée. L'enfant, le premier né de l'union de Thérèse et de Jean-Jacques, fut inscrit sur le registre de la *Maison de couche* sous le nom de Joseph-Catherine et nous y lisons qu'il a vecu un mois et vingt-trois jours. Dans ses langes fut trouvé un papier avec un signe pour le reconnaître ; l'employé qui tenait le registre épingla, en face du nom de Joseph-Catherine, un autre billet de format carré, où l'on avait mentionné le nom de Rousseau, d'abord mal orthographié, puis rectifié correctement.

Une lettre adressée par Jean-Jacques à la maréchale de Luxembourg, en 1761, a permis à Variot d'identifier définitivement cet enfant. Rousseau y déclare qu'il a abandonné son premier enfant pendant l'hiver de 1746, date qui coïncide avec celle du *registre de la couche.*

Les quatre enfants suivants furent également déposés aux Enfants trouvés, sans qu'il soit fait mention d'aucun détail de leur état civil. Le pli était pris. Les affaires de Rousseau marchaient mal ; la famille de Thérèse vivait à ses dépens. Et puis la mode n'était-elle pas aux abandons d'enfants, même légitimes, comme l'écrit l'auteur de l' « Emile ». « Puisque c'est l'usage du pays, quand on - est, on peut le suivre. » Les regrets vinrent pourtant par la suite, surtout pendant les dernières années de Jean-Jacques.

C'est M. Vincent, saint Vincent de Paul, qui fonda le premier hospice d'enfants abandonnés : les Filles de la Charité continuèrent son œuvre ; elles accueillirent avec les autres, les enfants abandonnés par Jean-Jacques. Les commissaires du Chatelet avaient la charge de veiller à l'hospitalisation des Enfants trouvés. Ce n'était pas une sinécure, car le nombre des abandons devenait plus considérable chaque année. La banlieue les faisait conduire à Paris par les voituriers qui les emportaient avec leurs colis ; les filles de province venaient, comme aujourd'hui, y cacher leurs couches ; gens du peuple et bourgeois recouraient aux offices du bureau de l'Hôtel-Dieu, dès qu'une naissance était illégitime ou si elle chargeait trop le budget d'une famille régulière.

Les nouveau-nés étaient dirigés sur l'hospice de Vaugirard et, de là, en province. Dès qu'ils étaient réunis en agglomération par suite de l'insuffisance des transports, la mortalité faisait des ravages terribles parmi eux. A Paris et en province, des chirurgiens, le curé et des sœurs visiteuses surveillaient toute cette organisation et particulièrement les nourrices qui allaitaient ces enfants.

Les Enfants assistés actuels ne sont qu'une mise au point plus moderne des institutions du XVIIIe siècle, dont ils gardent les archives. D'Alembert y est inscrit sous le nom de le Rond, celui de l'église où il fut déposé, et bien d'autres célèbres ou obscurs remplissent les innombrables pages des vieux registres. Variot, parmi les exemples d'histoires pittoresques d'abandons, raconte celle de ces juifs anglais qui arrivaient à Paris, avec des billets de l'Agence Coock, pour abandonner leurs enfants et leur assurer ainsi une nourrice gratuite...

L'histoire des Enfants trouvés dépasse, pour le médecin, le domaine de la curiosité ; elle est pour lui une excellente leçon d'hygiène, qui montre la nécessité d'une alimentation et de soins rationnels ; la guerre de 1914, en supprimant les transports au début de la mobilisation, reproduisit les conditions du XVIIIe siècle. La mortalité augmenta immédiatement.

Dr Jean VINCHON.

Une importante Découverte thérapeutique

UN NOUVEAU MÉDICAMENT ANTISYPHILITIQUE VIENT DE FAIRE SON APPARITION

Les résultats obtenus avec ce remède qui est administré « per os » ont fait l'objet d'une importante communication à la Société médicale des hôpitaux.

MM. F. Landin et Clément-Simon ont rapporté à la Médicale des hôpitaux les résultats de leur étude d'un nouveau médicament antisyphilitique.

L'acide formyl-méta-amino-para-oxyphényl-arsinique est très voisin du 606 et, absorbé par voie digestive, il donne des résultats auxquels ne peut prétendre aucun autre médicament donné de même manière.

Les auteurs rappellent d'abord que l'étude expérimentale a montré une large échelle entre les doses thérapeutiques et la dose toxique ; ensuite que c'est le seul médicament qui guérisse le nagana des souris et la spirillose des poules.

L'application à l'homme a donné des résultats qui peuvent se résumer ainsi :

Dans le chancre primaire, les tréponèmes disparaissent en un à trois jours et la cicatrisation se fait en cinq à vingt jours. Ces résultats sont identiques à ceux obtenus par le 914 en injection veineuse.

Dans les plaques muqueuses, le tréponème disparaît en un jour et la cicatrisation se fait en quelques jours. La céphalée, les douleurs ostéocopes cèdent également en quelques jours. Il est à remarquer que sur deux points ce médicament paraît nettement supérieur aux arsenicaux habituels ; c'est premièrement parce qu'on n'a pas encore vu des récidives cliniques au cours d'un traitement, ce qui se voit avec les arsénobenzènes et enfin lorsque le traitement est commencé avant l'apparition du B. W. celui-ci *n'apparaît jamais* alors qu'avec les arsénobenzènes, ce fait, qui a été observé, est cependant la très rare exception.

En somme, il s'agit d'un médicament qui dépasse en activité tout ce que l'on a vu jusqu'ici en ce qui concerne les produits à administrer *per os* et qui peut lutter avec succès contre les médicaments intraveineux.

Dans certains cas, la préférence doit lui aller, par exemple dans l'aortite, où les arsénobenzènes sont mal tolérés et où le bismuth crée un état fâcheux de dépression. Enfin, les auteurs vont jusqu'à prononcer le mot de neurotropisme et pensent que dans les affections des centres nerveux, où il faut agir longtemps et sans brusquerie, ce médicament serait supérieur à tout autre.

Pour terminer, MM. Flandin et Clément-Simon signalent que si la médecine intraveineuse reste une méthode de choix dans certains milieux (hôpitaux ou clientèle aisée), elle est impraticable dans certaines conditions, et que, dans les campagnes éloignées, aux colonies, dans les armées en campagne, la méthode *per os*, toutes choses égales, d'ailleurs, doit être considérée comme le seul moyen de lutter efficacement contre la syphilis.

Les Étudiants en Pharmacie dans l'Est

L'Association amicale des étudiants en pharmacie de France organise une excursion dans l'Est, d'accord avec la direction des Voyages d'études des pharmaciens aux stations hydrologiques.

Sauf modifications, ce voyage aurait lieu du 23 au 30 mai.

Les excursionnistes, partis de Paris le samedi soir, visiteraient, le 24, Bourbonne, Martigny, Luxeuil, Contrexéville et Vittel, où ils dîneraient et passeraient la soirée.

Le 25, ils feraient la route des Vosges en auto-cars, visitant Plombières, Gérardmer, la Schlucht, Munster et Colmar.

Le 26, Colmar et Mulhouse, où ils seraient reçus par le Cercle pharmaceutique du Haut-Rhin.

La journée du 27 serait consacrée à la visite de Strasbourg, notamment des Facultés, et à une réception par le Syndicat des pharmaciens du Bas-Rhin.

Le 28, visite de Haguenau, du champ de bataille de Wœrth, des installations pétrolifères de Péchelbronn, de Morsbronn et de Niederbronn.

Le 29, les excursionnistes quitteraient Strasbourg pour Metz, où ils arriveraient vers 11 heures et où ils seraient reçus par le Syndicat des pharmaciens de la Moselle. Après une rapide visite de la ville, un banquet leur serait offert.

L'après-midi, départ en bateau pour Moulins, apéritif au Faisan-d'Or, retour par bateau à Metz, d'où les étudiants et pharmaciens repartiraient pour Paris, après le dîner.

TRIBUNE LIBRE

DERNIERS ADIEUX

Au Secret professionnel

Brouardel, dans « Le Secret médical », a écrit cette chose énorme : « Le Secret est absolu ou il n'est pas ».

Non ! le secret médical n'est pas et n'a jamais été absolu. Il n'existe pas du tout pour les assurés sur la vie, parce que les médecins de la Compagnie, et même le médecin traitant, n'y sont pas assujettis.

Il n'existe pas pour l'état civil, pour les contagieux, pour les accidentés du travail, pour les malades hospitalisés, pour les ouvriers d'usines, pour les mutualistes, pour les écoliers et lycéens, pour les prévenus accusés ou condamnés. Pour les grands de la terre dont les bulletins de santé courent les journaux, c'est le secret de l'opéra.

Bientôt, il n'existera plus pour personne, quand l'Assurance Sociale sera obligatoire.

Ne dites pas que les médecins d'assurances, d'état civil, de tribunal, de collèges, de prisons, n'étant pas médecins traitants, ne sont pas astreints à la loi.

D'abord, ce ne serait pas exact : les médecins d'hôpitaux, de bureau de bienfaisance, de lycées, de casernes, de milliardaires, révèlent les misères de leurs propres clients. En second lieu, les experts divulguent des faits qu'ils ignoreraient s'ils n'étaient pas médecins.

Nous ne pensons pas (disent les Dalloz cités par Brouardel) **que la femme qui aura permis au médecin d'examiner ses parties génitales ne lui a rien confié.**

Permis ! Pourquoi permis ? Parce que, derrière la porte, se tenaient quelques gaillards prêts à intervenir avec les infaillibles recettes de la suggestion efficace. Cependant, au regard de l'expert-anatomiste, les parties explorées sont réputées secrètes et la permission seule manquait à la confidence.

Vous dites que le secret complet supprimerait police, justice et civilisation ? C'est fort possible, mais nous sommes, en ce moment, et avec Brouardel, à la recherche de l'absolu.

***

Nous vivons donc sous un régime de relativité. Pour le secret, tel que le voulait le père Hippocrate, il aurait fallu appliquer sa règle, dont tout le monde parle et que personne n'a jamais suivie.

Quæ verò de vitâ privata, agros invisens et extra quidem hanc, visitationem aut video, aut audiero, nec palàm divulganda, tacebo, tacenda ratus.

« Extra quidem » signifie bien, je pense, « même en dehors de mon ministère ».

Le code pénal ne pouvait pas être aussi intransigeant ; il créait une obligation approximative. L'article 378 impose le silence à tout professionnel, « hors le cas où la loi l'oblige à être dénonciateur. » On peut trouver que le code pénal n'est pas poli avec les experts dont il a tant besoin ; mais ceci n'est pas notre affaire.

La loi du 2 mars 1822 prescrivait la déclaration des maladies pestilentielles. Et Brouardel, le bon casuiste, proposait des accommodements.

« Un individu est subitement atteint du choléra, dans un lieu où il n'aurait pas dû se trouver, chez une femme mariée par exemple ; évidemment, le médecin est tenu par son secret ; celui-ci est né non de la nature de la maladie elle-même, mais des conditions au milieu desquelles elle s'est développée (p. 232).

Cependant, si le secret était absolu, les conditions pornocratiques, quoique très intéressantes, ne pourraient entrer en compte.

Le 18 décembre 1885, à propos de l'affaire du docteur W..., la cour de cassation maintenait la condamnation et fixait la jurisprudence actuelle :

« Attendu... que W... a révélé au public un ensemble de faits secrets par leur nature et dont il n'avait eu connaissance qu'à raison de sa profession...

» Rejette le pourvoi du docteur W... »

Si le secret était tel que le voulait Hippocrate, le témoignage des médecins ne serait pas recevable en justice et la cour aurait eu trop d'occasions de se prononcer : ..

« Attendu que Brouardel a révélé au public un ensemble de faits secrets par leur nature et dont il n'avait eu connaissance qu'à raison de sa profession.

» Rejette le rapport du docteur Brouardel. »

***

Les médecins et les prêtres sont des frères jumeaux nourris et élevés ensemble jusqu'au jour où le pape Honorius IV, dernier du nom, interdit l'exercice de la médecine aux clercs. Les laïques devaient conserver certaines habitudes ecclésiastiques, telles que le célibat et le secret, qu'aucune législation civile n'imposait.

Rabelais, qui donnait de si bons conseils à ses confrères, ne fait aucune recommandation à propos de la loi du silence.

Louis XIV exigeait des chirurgiens la liste complète de tous leurs blessés, et des prêtres la révélation des avortements avoués au confessionnal. Guy Patin prétend qu'en 1665, six cents femmes furent ainsi dénoncées.

L'infortunée marquise de Brinvilliers, brûlée en grève pour des crimes imaginaires, fut trahie par tous ses confesseurs. L'exempt Desgrez, qui s'était déguisé en prêtre pour l'arrêter à Liége, « trompa sa confiance en lui faisant l'amour », dit Michelet.

Lorsque le Parlement fut saisi de la confession ainsi rapportée par Desgrez, il ne l'examina pas au point de vue légal. L'Epître du bienheureux saint Léon, qui règlemente les confessions, arrêta seule l'attention des Lamoignon et des Harlay.

Saint-Alphonse de Liguori, au XVIIIe siècle, enseignait que le médecin « peut et doit » enfreindre le secret, si cela est nécessaire : « Ad advertandum grave damnum commune ». Le Pouvoir justifiera toujours ses excès par l'imminence d'un dommage commun.

Ne le pleurons donc pas trop, ce pauvre petit secret laïque que la loi Grinda va nous dérober. Nous l'aimions bien, avec ses défauts qui nous firent quelquefois souffrir, et nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour le garder.

Il rappelait le temps heureux où nos anciens, affranchis de la soutane, ne pouvaient pas se marier.

LAGELOUZE.

La Médecine au Palais

Un non-lieu de plus dans une affaire de carnets médicaux

On se souvient du scandale causé par la révélation du trafic de carnets médicaux, qui mit en cause le docteur Papon et M. Auraix, pharmacien, maire de Combronde. A la suite du rapport de la commission tripartite, le préfet destitua M. Auraix de ses fonctions de maire

Après vingt mois d'instruction, la chambre des mises en accusation de Riom vient de rendre une ordonnance de non lieu en faveur du pharmacien Auraix et a condamné à 1 franc de dommages-intérêts l'Association des mutilés et anciens combattants, partie civile.

Une ancienne infirmière se procurait des stupéfiants à l'aide de fausses ordonnances

La semaine dernière, en l'absence de M. Petit, pharmacien, 131, rue de Patay, son préparateur remettait 75 grammes (!!) de stupéfiants à une cliente lui présentant une ordonnance sur papier à en-tête de l'hôpital Beaujon. M. Petit, de retour, acquit la preuve que l'ordonnance était fausse. La même cliente se présentant, il exigea d'elle des explications. Elle s'enfuit, mais elle fut bientôt rejointe par un gardien de la paix et conduite au commissariat du quartier de la Gare.

Là, elle déclara être Marie Durand, 39 ans, 20, rue de la Glacière, avouant que, surveillante à l'Hôtel-Dieu jadis, elle y avait pris l'habitude des stupéfiants et avait fabriqué de fausses ordonnances pour se procurer la drogue, niant d'ailleurs en avoir jamais fait le commerce.

En arrivant au commissariat, elle avait tenté de se jeter par-dessus la rampe de l'escalier : un peu plus tard, elle se coupa les veines à l'aide de ciseaux qu'elle avait pu conserver sur elle, et on dut la transporter à la Pitié, où, dans une crise de démence, elle arracha ses pansements. On dut la conduire à Sainte-Anne, où elle est étroitement surveillée, car on craint qu'elle n'attente encore à ses jours.

UN CLERC DE NOTAIRE SIGNAIT DE FAUSSES ORDONNANCES

Les pharmaciens qui ont délivré la morphine sont poursuivis

Seize inculpés, parmi lesquels de nombreux pharmaciens des arrondissements de Vendôme et Saint-Calais, ont comparu devant le tribunal correctionnel de Saint-Calais. Un morphinomane, M. Serge de Barbe de La Barthe, vingt-six ans, clerc de notaire à Vance, avait, depuis plusieurs mois, fabriqué des fausses ordonnances, prescrivant la délivrance de doses diverses de morphine. Il signait ces ordonnances « Docteur Gitais, professeur à la Faculté de médecine de Paris ».

Un examen rapide eût suffi aux pharmaciens pour reconnaître qu'ils avaient affaire à un faussaire. Aucun n'y pensa, et cette négligence leur vaut les poursuites dont ils sont l'objet.

Les inculpés protestent de leur bonne foi. L'affaire a été mise en délibéré.

Le successeur du Professeur Bergonié

Nous lisons dans « Aux Ecoutes » :

Le professeur Bergonié était membre de la commission des Hospices de Bordeaux. Sa mort ayant créé une vacance, le Cartel des Gauches voulait exiger du préfet la nomination d'un nommé Mourgues, employé révoqué des hospices, il y a quatre ans. Le préfet s'étant refusé à une telle nomination, le député socialiste Marquet, parlant au nom de ses collègues, a exigé que la place fût donnée au secrétaire général de la Bourse du travail ouvrier révoqué de la Compagnie du Gaz. Le préfet a obéi, sur injonction du ministre.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTERITES)

LE MÉDECIN DU JOUR

M. le Docteur DE MARTEL

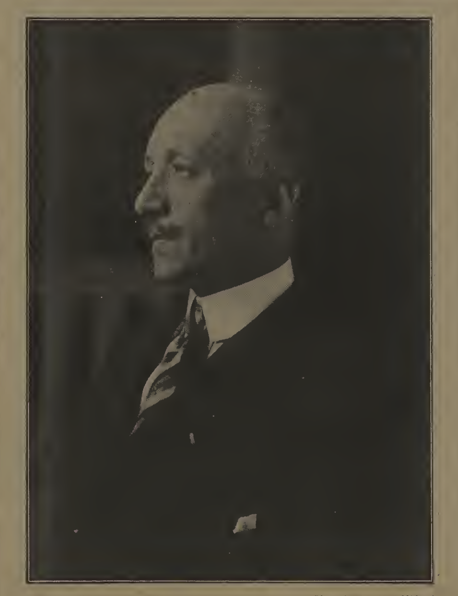


Photo Informateur Médical

NÉ LE 7 MARS 1876. — INTERNE EN 1903. — DOCTEUR EN MÉDECINE EN 1907. — CHEF DE CLINIQUE EN 1908. — CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR EN 1914, OFFICIER EN 1919, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR EN 1924.

M. le Docteur DE MARTEL compte parmi les personnalités les plus eminentes du monde chirurgical d'aujourd'hui

En dépit de l'opinion d'un excellent confrère aussi habile à manier la plume que le bistouri, je maintiens qu'on nait chirurgien par un ensemble de qualités naturelles que le travail développe mais ne saurait assurer.

On ne devient pas plus grand chirurgien qu'un grand artiste si, comme l'a dit le poète, à qui tout au moins on ne refusera pas le bon sens, l'on n'a pas reçu du ciel l'influence secrète.

Pourquoi, à la charmante manière des poètes médiévaux, ne pas imaginer que quelque bonne fée, reconnaissante de l'extrême plaisir qu'elle avait prise à la lecture des exquis romans de Gyp, ne soit pas venue déposer de précieux dons dans le berceau de son fils.

Sans doute, objectera-t-on à cette thèse, que de Martel ne dut prendre conscience que tardivement de sa vocation, puisqu'il suivit la classe de mathématiques spéciales.

Il est exact qu'il prépara Centrale, mais c'était uniquement pour ne pas contrarier les siens, car ses sentiments, depuis l'enfance, l'inclinaient impérieusement vers la carrière médicale. Aussi ne persévéra-t-il pas et préféra-t-il prendre sa première inscription à la Faculté de médecine.

Il passa avec succès l'externat puis l'internat. Décidé à être chirurgien, il se refusa cependant à préparer, comme la plupart de ses camarades, l'adjuvat et le prosectorat, ces marches des situations officielles.

Au lieu de passer des heures à répéter l'anatomie livresque de Poirier, à faire de minutieuses dissections sans but pratique et à s'exercer indéfiniment à des Choppart ou à des Lisfranc, il se contenta du fécond apprentissage de l'hôpital auprès des maîtres comme Rochard et Segond. N'eût-il pas l'idée de pratiquer à l'hospice d'Ivry sur des sujets qui venaient de mourir quelques heures auparavant, de véritables interventions ; il perfectionna ainsi sa technique sur le cadavre avant de rien entreprendre sur le vivant.

J'ai fait la connaissance de de Martel en 1910, à la salle de garde de la Salpêtrière ; j'étais interne, il était chef de clinique du professeur Segond.

Il était très aimé et son talent l'imposait déjà, bien qu'il eut à peine atteint la trentaine. Il était, en effet, le premier chirurgien exécutant en France des opérations bien réglées sur le système nerveux. Cette partie de la chirurgie, qui a beaucoup progressé pendant la guerre, n'existait pour ainsi dire pas à cette époque.

C'est près du chirurgien anglais Horsley, que de Martel était allé s'instruire des nouvelles techniques.

Tous les services neurologiques de Paris envoyaient à la clinique chirurgicale de la Salpêtrière des malades à opérer. Babinski qui poursuivait alors ses admirables travaux sur la localisation des tumeurs médullaires par les réflexes de defense, confiait tous ses patients à de Martel que conseillait médicalement son ami Clovis Vincent. De Martel inventa pour l'opération du trépan un craniotome si parfait qu'il n'a pas été dépassé.

A la fin de son clinicat, un service de chirurgie lui fut confié à l'hôpital de la rue Vercingétorix.

La guerre vint. Il partit comme médecin auxiliaire (!) dans une ambulance. Le 13 septembre 1914, le village de Fontenoy, qui abritait cette ambulance, est cerné par les Allemands. L'infanterie française se replie. De Martel n'hésite pas, il rallie des soldats, les entraîne par son exemple, marche avec eux au devant de l'ennemi et délivre le village.

Je ne sais comment vous jugez un tel acte. En droit strict, il est évident qu'un médecin qui a accepté la protection de la Croix de Genève, ne peut brusquement se muter en combattant ; mais ce geste implique tant de patriotisme, tant de complet sacrifice de soi-même à un idéal élevé, qu'on ne peut que l'admirer. D'ailleurs le corps médical français s'enorgueillit d'autres actes du même genre. Notre cher camarade Borel, quelques semaines après, en octobre 1914, n'est-il pas tombé héroïquement près de Notre-Dame de Lorette dans des circonstances analogues. Et Clovis Vincent et probablement beaucoup d'autres dont nous ignorons les exploits, n'ont-ils pas agi de même ! De Martel fut blessé au cours de cette contre-attaque et nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Il fit ensuite la campagne des Dardanelles d'où l'on dut le rapatrier pour les fièvres qu'il avait contractées.

Il termina les dernières années de la guerre en France. Il assura des services dans les hôpitaux de l'Astoria, du Panthéon, de la Glacière, et enfin de l'hôpital américain. Il fut promu officier de la Légion d'honneur.

Depuis l'armistice, sa réputation chirurgicale n'a fait que grandir. Son activité lui permet de faire plus de 1.500 opérations en une année. Sans compter sa clientèle privée, il a la charge de deux cents lits d'hôpitaux répartis entre la rue Vercingétorix, l'hôpital de la Glacière (Heine-Fould), l'hôpital Léopold Belan, et enfin l'hôpital américain.

Vous connaissez la sympathique physionomie de de Martel, ses yeux où se lisent la loyauté et la grande sensibilité de son cœur : son allure de sportman aux muscles déliés qui donne l'impression tout ensemble de force et d'agilité.

Son attitude auprès de ses malades me rappelle beaucoup celle de son maître Segond. Je crois qu'aucun chirurgien n'a su autant que celui-ci, se faire adorer de ses clients. Il possédait au plus haut degré un charme persuasif qui inspirait tant de confiance qu'une opération était acceptée dès qu'il l'avait décidée.

Je n'ai presque rien dit du talent chirurgical de de Martel. Que dirais-je d'ailleurs qui ne soit connu. Il s'adonne surtout, on le sait, à la chirurgie abdominale. Il est de ceux qui ont contribué le plus aux progrès de la chirurgie gastrique, par les améliorations de technique opératoire et d'instrumentation qu'il y a apportées. Ayant une conception très moderne de son art, il s'entoure de toutes les garanties, que seuls donnent des examens approfondis et s'attache à ces soins pré et post-opératoires qui constituent un des gros éléments du succès dans les interventions sur le tube digestif. Antoine, dont on connait la grande compétence médicale, collabore étroitement avec lui. De Martel a les qualités de dextérité, de sang-froid, d'intelligence qui font que jamais aucun incident opératoire ne le prend au dépourvu, son intuition autant que son expérience lui dictent toujours la riposte utile.

Bien qu'il n'ait aucun titre officiel, il a été nommé membre de la Société de Chirurgie. L'an dernier, à quarante-sept ans, il a été promu commandeur de la Légion d'honneur. Son talent est aussi apprécié à l'étranger qu'en France.

Invité à New-York, il a été l'objet d'une réception enthousiaste de la part de ses collègues américains.

Lorsque quelques-uns d'entre-eux viennent en France, ils le désignent parmi les quatre ou cinq chirurgiens parisiens qu'ils désirent voir opérer.

Le Sanatorium des Etudiants

Une visite de la commission d'organisation à l'Elysée

Les membres de la commission d'organisation du Sanatorium des étudiants, MM. Amabert, Crouzat et Roussellier, ont été introduits, par M. le sénateur Sabaterie, auprès du Président de la République, sous le haut patronage duquel cette belle œuvre est placée.

Ils lui ont rappelé les conditions dans lesquelles l'Union nationale des étudiants avait décidé de créer un sanatorium ; il sera édifié dans l'Isère, sur le plateau des Petites-Roches, où va naître un centre intense de lutte contre la tuberculose.

Ils ont informé M. Gaston Doumergue que Mme Paul Flat venait d'attribuer à l'œuvre le legs de 500.000 francs fait par feu son mari, directeur de la *Revue Bleue*.

Le Président de la République s'est très vivement intéressé aux efforts faits pour venir en aide à la jeunesse des écoles et il a exprimé le désir de visiter prochainement la station sanatoriale des Petites-Roches.

La fermeture des pharmacies le dimanche

Le Syndicat confédéré des travailleurs en pharmacie de Paris nous communique la note suivante :

« Ne tenant nullement compte du jugement d'acquittement rendu par la onzième chambre, au bénéfice des pharmaciens réfractaires à l'arrêté préfectoral ordonnant la fermeture des officines, le tribunal de simple police, présidé par Mᵉ Vial, après plaidoiries de Mᵉˢ Plaignard et Etivant, a condamné les prévenus, au nombre de 65, à des amendes variant de 5 à 10 francs et à des dommages envers les syndicats partie civile, de 100 à 200 francs.

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la *Nouvelle Zomothérapie*
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l'« Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xᵉ).

Migraines – Névralgies – Douleurs nerveuses
Règles douloureuses
algocratine
E. LANCOSME
71 Avenue Victor Emmanuel III, PARIS

BROMIDIA
BATTLE & Cᵒ
L'Hypnotique par Excellence





le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine Nº 147.023.

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques
et des essais thérapeutiques
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.161

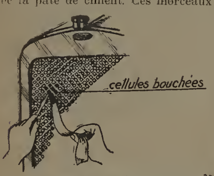
Les Conseils du Chauffeur

La Réparation rapide des fuites d'un Radiateur Nid d'Abeilles

La remise en état d'un radiateur qui fuit est une chose délicate, elle n'est possible qu'aux professionnels, mais néanmoins on sera heureux de connaître un procédé rapide de réparation, lorsque les fuites sont peu importantes et n'intéressent que quelques éléments.

L'opération que nous allons indiquer, pratiquée la veille au soir, pourra permettre de repartir le lendemain sans arroser la route avec l'eau du radiateur qui coule par les fuites.

On fait une pâte avec de l'eau et une petite quantité de ciment et on trempe dans ce mélange des petits bandes d'étoffe, de manière à saturer complètement le tissu avec la pâte de ciment. Ces morceaux d'é-





toffe ainsi préparés sont enfoncés dans les ouvertures du nid d'abeilles qu'il s'agit de réparer. On laisse sécher, et avec du ciment à prise rapide, la nuit est suffisante pour former une sorte de mastic solide qui résistera aux cahots de la route. On coupe naturellement les parties d'étoffe qui dépassent de la surface du radiateur une fois que la réparation est effectuée.

C'est évidemment une réparation provisoire, mais qui pourra permettre de faire encore pas mal de kilomètres et d'attendre que la voiture soit revenue au garage ou à l'atelier, pour procéder à une réparation plus sérieuse de l'organe délicat qu'est le radiateur nid d'abeilles.

Institut de Médecine et de Pharmacie coloniales de Marseille

Les examens en vue de l'obtention du diplôme d'études médicinales et pharmaceutiques coloniales commenceront à l'Institut de Médecine et de Pharmacie coloniales de Marseille, allées Léon-Gambetta, n° 40, le mercredi 25 mars, à 8 heures. Les candidats devront s'inscrire et acquitter les droits universitaires huit jours francs avant l'examen. Cette session clôture le premier Cycle d'études de l'année 1925. Le 2e Cycle aura lieu du 1er avril au 30 juin 1925.

Deux postes de directeur de bureaux d'hygiène sont vacants

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Malakoff (Seine).

Le traitement alloué est fixé à 12.000 fr. par an.

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte à Ajaccio.

Le traitement alloué est fixe à 5.080 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministère de l'Hygiène, de l'Assitance et de la Prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publique, 6e bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme de diplômes obtenus ; l'exposé de titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALES



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

Les résultats obtenus, à Roubaix, par les Dispensaires d'Hygiène sociale et de lutte antituberculeuse

Les dispensaires d'hygiène sociale et de lutte antituberculeuse sont à Roubaix, au nombre de deux ; l'un 43, rue de Cassel pour les parties Nord et Ouest et les communes de Croix, Wasquehal et Mouvaux; l'autre 90, rue des Longues-Haies pour les parties Sud et Est et les communes de Wattrelos, Lannoy, Lys, Leers, Toufflers et Hem. Ces dispensaires sont placés sous les auspices de la ville et sous le contrôle technique et financier de la Ligue du Nord elle-même affiliée au Comité National de défense contre la tuberculose.

Sous la direction purement administrative de leur comité, ces dispensaires assurent dans leurs locaux des consultations par les docteurs, et les visites à domicile avec leçons d'hygiène par leurs infirmières-visiteuses, chevilles ouvrières de l'œuvre.

Enfin quand cela est possible, les dispensaires placent les enfants débiles en préventorium et les hommes et femmes en sanatorium français ou suisses.

Pour l'année 1924, il a été donné dans les deux dispensaires : 3.408 consultations, dont 914 avec radioscopie, 652 examens bactériologiques furent faits ; les infirmières firent 3.048 visites à domicile et 103 personnes ont été placées en sanatorium ou en préventorium donnant 12.172 journées de placement.

Le laboratoire municipal d'hygiène a distribué aux malades des deux dispensaires : 6.250 bouteilles de sérum.

La mortalité par tuberculose qui était en moyenne de 397 pour les années 1900 à 1904 est tombée à 184 pour les années 1920 à 1924, soit un abaissement de 397 moins 184, égal 213 sur 397 soit 53 p. 100.

Thèses de Paris

Mardi 17 mars :

Legrand (Interne). Les glycosuries nerveuses exp. : Poliz (Interne). Les classifications françaises et allemandes des formes de tuberculose : Arnaoutovitch. M. Neuro syphilis auditives : Bavidovitch L. Diagnostic précoce de la syphilis au cours des chancres mixtes ; Péchin R. Désinfection des cancers ulcérés du col utérus : Meaume G. Corps étrangers du duodénum chez l'enfant : Zérach H. Etude de l'épiphysite vertébrale de croissance : Thin G. Etude de la suture primitive retardée ou primo secondaire gauche, cas d'appendicite à chaud.

Les Diners de l'Actualité Médicale

Le 42e diner de l'*Actualité Médicale* aura lieu le jeudi 26 mars, à 19 heures, sous la présidence du docteur Le Goff, dans les salons du Restaurant Maubert, 104 rue de Richelieu (Grands Boulevards).

Présentations : Dr Georges Louys, 33 faubourg Montmartre (IXe), par les docteurs Berillon et Bilhaut ; Dr Beigbeder, aux Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées), par les docteurs Barbier et Thierry ; Dr Vaquier, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), par les docteurs Pascalis et Richard d'Aulnay.

Prière de : proposer un Correspondant à Berck, Bourbon-l'Achrambault, Lamalou, Luxeuil, Martigny, Pougues, Vals.

Le prix du diner est de 11 fr. En cas d'impossibilité d'assister au dîner, prévenir le Secrétaire general, M. le Dr Richard d'Aulnay, 15, rue de Milan, Paris (IXe). Tél. Central 20-44.

Syndicat de défense professionnelle à Marseille

Ce nouveau syndicat s'est constitué le 11 février 1925 à la suite de différends de nombreux médecins avec le syndicat actuel.

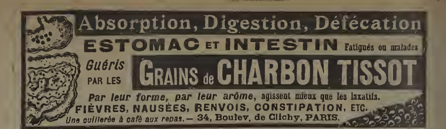
Conseil pour l'année 1925 : Président, docteur Guy (Maurice) ; vice-président, docteur Silberé (Fernand) ; secrétaire général, docteur Foucaud (Alphonse) ; trésorier, docteur Stefani (Antoine) ; conseillers, docteurs Coche (Henri), ancien président du Comité médical des Bouches-du-Rhône ; Maurel (Bruno) ; Monteux (Gabriel), ancien président du syndicat des médecins de Marseille ; Nègre (Paul).

Un docteur blessé dans une collision entre un taxi et un tramway

Par suite d'un dérapage, quai de la Tournelle, un taxi occupé par le docteur Motcorgé, demeurant 7, quai d'Orléans, s'est jeté contre un tramway.

Grièvement blessé, le docteur a été transporté et admis à l'Hôtel-Dieu.

Les "VITOSINES CARDOL"
donnent un appétit incroyable et font augmenter de 2 kil. en un mois ! — Produit très intéressant pour pharmacien. Laboratoire Louis Décornoz, ORNANS (Doubs). Timbre p. rép.



LE CONGRES ANNUEL DE LA FEDERATION DES EXTERNES ET ANCIENS EXTERNES DES HOPITAUX DE FRANCE AURA LIEU A PARIS, MERCREDI PROCHAIN.

Ce congrès a été décidé lors de la réunion organisée le 4 juin 1924, par l'A. E. de Bordeaux, réunion à laquelle Paris, Lyon, Marseille, Toulouse et Nantes avaient envoyé leurs délégués.

Au programme du congrès figurent : vote des statuts définitifs de la F. A. E. ; discussions sur les indemnités allouées aux externes, sur les soins et le paiement des indemnités pendant les maladies contractées en service, sur les risques professionnels, sur les vacances accordées aux externes, sur la création d'une Fédération du Corps Médical hospitalier, sur le développement des A. E., etc.

Les externes et anciens externes de toutes les villes de France possédant une Faculté ou une Ecole de Médecine sont priés d'envoyer des délégués à ce congrès. A cette occasion, l'A. E. de Paris organise à leur intention une visite des installations médicales parisiennes et un banquet.

Les externes et anciens externes de la France entière devant être représentés à ce congrès, un appel tout particulier est adressé aux villes qui n'étaient pas présentes à la réunion de Bordeaux.

Pour les détails du programme du congres et pour tous renseignements, écrire à M. L. Justin-Besançon, 62, rue du Cardinal-Lemoine, Paris (5e).

LES
PERLES
TAPHOSOTE
au Tanno-Phosphate de Créosote
Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES
3 Rue d'Edimbourg PARIS 8e
R. C. Seine 263

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10. PARIS

TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
RECALCIFICATION DE L'ORGANISME

LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement
R. C. Seine N° 148 044.

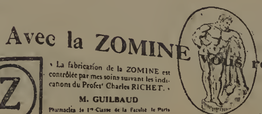
Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.
« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.
« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.
« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »
Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de
QUATRE KILOS
de VIANDE de bœuf
sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de
"ZOMINE"



refaites du muscle
Dépôt général
"Pharmacie du Palais Royal"
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

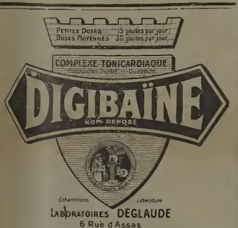
Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394

les Produits
INNOXA
reposent l'épiderme

R. C. Seine N° 2.514



La difficulté des Ordonnances

M. le député docteur Grinda demande à M. le Ministre du travail si le médecin qui prescrit des médicaments contenant des substances classées dans les tableaux A ou B annexés au décret du 14 septembre 1916 satisfait aux dispositions édictées par l'article 20 du décret précité concernant la mention de son nom et de son adresse en écrivant lisiblement lesdits nom et adresse sur son ordonnance, ou si au contraire, comme ont la prétention de l'exiger certains pharmaciens, il doit indiquer son nom et son adresse au moyen d'un cachet ou par tout autre mode que l'écriture, a reçu la réponse suivante :

« La présente question, lui répondit le ministre, est l'objet d'un examen *approfondi, qui nécessite l'avis des conseils techniques du ministère.* »

La standardisation des méthodes pour l'analyse bactériologique des eaux

MM. P. Vigne et R. Crennen déclarent qu'une enquête, faite auprès des directeurs d'une vingtaine de laboratoires officiels, a montré qu'il règne un manque absolu d'unité, non seulement dans les méthodes utilisées pour l'analyse bactériologique des eaux, mais aussi dans les doctrines qui président à l'interprétation des résultats de ces analyses, quant au degré de potabilité d'une eau donnée. Il apparaît nettement que, en l'état actuel des choses, un même échantillon d'eau donnerait lieu, de la part des experts, à autant d'appréciations différentes qu'il y aurait eu de laboratoires différents appelés à l'analyser.

Il serait extrêmement souhaitable que les bactériologistes se mettent d'accord sur une méthode d'analyse qui deviendrait la méthode officielle et rendrait tous les résultats comparables entre eux. La standardisation des conclusions est peut-être plus difficile à réaliser, étant donné la complexité des éléments d'appréciation ; cette difficulté ne semble pourtant pas insurmontable et la récente instruction ministérielle relative aux eaux d'alimentation comporte un ensemble de directives qui pourraient constituer la base de cette standardisation.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

La bradykinésie post-encéphalitique, CRUCHET, *Journal de Médecine de Bordeaux.*

La bradykinésie post-encéphalitique est généralement « tardive », c'est-à-dire qu'elle ne se manifeste la plupart du temps que six mois, un an, dix-huit mois et même plus, après les accidents encéphalitiques. Bien que le pronostic, en cette occurrence, ne soit guère favorable, on ne peut pas affirmer que l'évolution en sera nécessairement progressive et aboutira aux attitudes les plus pénibles, traduisant une véritable infirmité irrémédiable.

Rarement, il faut l'avouer, il y a régression vraie. Mais, assez fréquemment, il y a arrêt et stabilisation. Je vous ai rapporté tout à l'heure l'histoire de cette hôtelière de la Corrèze, dont la seule remarque que l'on puisse faire à son sujet est qu'elle a changé de personnalité ; mais elle la conserve maintenant avec plutôt une tendance à revenir vers la première.

J'ai observé d'autres faits analogues. Les améliorations, en ce cas, sont donc peu appréciables, ou passagères ; mais souvent, arrivé à un certain stade de développement, le syndrome bradykinétique demeure stationnaire.

Je revoyais récemment à Biarritz, avec le Dr Lapaira, un boucher d'une cinquantaine d'années qui, après avoir été pendant deux ans presque cloué au lit, est de plus en plus souple depuis six mois et va positivement de mieux en mieux.

L'insuline dans le traitement du diabète Marcel LABBÉ, *Journal de médecine de Paris.*

Il est impossible de donner une formule unique pour le traitement du diabète par l'insuline. Chaque cas comporte une direction particulière. Cependant, il m'a semblé qu'il y avait avantage à procéder de la façon suivante : commencer par mettre le malade à un régime mixte avec réduction des hydrocarbonés, et même avec suppression de la viande s'il y a une acidose notable. Si cela ne suffit pas à faire disparaître la glycosurie et l'acidose, instituer un régime de légumes verts pendant dix ou quinze jours ; faire au besoin une cure de jeûne de un à trois jours. Si la glycosurie cesse, réalimenter progressivement le malade, en ajoutant, de deux en deux jours à son régime de légumes verts un des aliments suivants : un œuf, 30 gr. de fromage, 50 gr. de pomme de terre, 20 gr. de pain de gluten, 30 gr. de viande cuite, puis de nouveau un œuf, 30 gr. de fromage, etc. ; arriver ainsi à un régime mixte capable d'entretenir le poids et les forces sans donner de glycosurie ni d'acidose. Si un tel régime ne peut être toléré, si la glycosurie et l'acidose se reproduisent, on institue le traitement par l'insuline à dose progressive ; on commence par 5 unités physiologiques d'insuline par jour, puis on passe, s'il le faut, à 10, 15, 20, etc., unités jusqu'à ce qu'on ait obtenu la disparition complète de l'acidose. Quand le traitement par l'insuline à dose maxima a été suivi pendant quinze à vingt jours, on peut essayer de diminuer la dose du médicament, en réduisant progressivement de cinq en cinq unités ; en cas de réapparition de l'acidose, on augmente à nouveau les doses.

Le traitement du diabète par l'insuline a besoin d'être surveillé attentivement. Il nécessite la maison de régime et le laboratoire pour les dosages répétés de la glycose et des corps acétoniques.

La chlorose est devenue une maladie exceptionnelle, NOEL FIESSINGER et BIDEGARAY, *Journal des praticiens.*

La chlorose étant une maladie de déficit, si les causes multiples du déficit disparaissent, la maladie s'efface. Disparition des causes infectieuses, disparition des causes toxiques, disparition des causes hygiéniques. On pourrait dire que la chlorose était une maladie sociale. L'amélioration dans la répartition des salaires a permis l'effacement de cette maladie de déficit. Mais si la grande chlorose a disparu, il n'en reste pas moins des formes estompées, des formes frustes que nous avons étudiées. Nous avons insisté sur l'importance des renseignements que peut apporter pour le diagnostic de ces chloroses frustes l'observation des souffles jugulaires. Dans les chloroses frustes le souffle jugulaire est facile à constater. Il n'est pas nécessaire de tendre fortement l'aponévrose cervicale, et souvent, en laissant la tête en rectitude ou même inclinée du côté droit, on perçoit le murmure. D'autre part, quelle que soit la pression plus ou moins faible du stéthoscope, quelle que soit son orientation, quelle que soit la position debout ou couchée du malade, le souffle persiste plus ou moins intense et sur une même jugulaire peut donner, suivant les conditions de l'expérience, soit le bruit grave de diable ou de rouet, soit le bruit plus élevé de mouche, soit le bruit aigu que nous avons nommé le bruit de moustique. Ces souffles se rencontrent chez des malades qui n'ont pas objectivement l'aspect des chlorotiques, mais qui présentent les unes une moustache chlorotique, les autres une pâleur des muqueuses conjonctivales, une pâleur de l'oreille, d'autres enfin simplement des phénomènes fonctionnels.

Le Cancer maladie générale, BAYET *Bruxelles Médical.*

Je pense, avec nombre d'auteurs, que l'ensemble des maladies dénommées « cancer » est un groupe morbide artificiel, disparate, sans base ni limites définies, et qu'on ne le conserve, suivant l'expression de Roussy, qu'en raison de son imprécision même ; c'est une simple rubrique sous laquelle on réunit des affections les plus diverses quant à leurs causes, leur structure, leur pathogénie, leur évolution. La dénomination de cancer est aussi archaïque que celle d'esthiomène, par exemple, et s'est formée, comme l'esthiomène, en se basant sur des caractères secondaires, d'apparence tout extérieure, et non sur des faits réellement fondamentaux et essentiels.

Nous ignorons totalement, aujourd'hui encore, le signe qui pourrait définir le cancer. C'est un groupement de maladies qu'il importe de dissocier dans ses parties constitutives : il faut se répéter qu'il n'y a pas « un cancer », mais « des cancers », probablement beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'imagine, et agir en conséquence quand on en parle, ce qui ne se fait guère dans la pratique.

Dès lors, toute considération « générale » sur le cancer manque forcément de base ; ce qui est vrai d'une forme de tumeur maligne, n'est pas nécessairement vrai d'une autre. Il est antiscientifique de parler de la « cause du cancer », du « traitement du cancer », puisque le cancer, comme maladie univoque, n'existe point.

EUMICTINE
Santalol – Salol – Urotropine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLENNORRAGIE | PYÉLITES
CYSTITES | PYÉLO-NÉPHRITES
NÉPHRITES | PYURIES
8 à 12 Capsules par jour.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES
R. C. Seine N° 7.164.



Le Prix du Fonds Leeuwenhoek

Ce prix vient d'être décerné par l'Académie des sciences d'Amsterdam au docteur d'Hérelle pour ses travaux sur les *bactériophages*. On sait que ce prix n'est décerné que tous les dix ans : il a été attribué successivement à Ehrenberg (1875), Cohn (1885), Pasteur (1895), Beijerick (1905), David Bruce (1915).

Statistique chirurgicale de la guerre

Le Ministère de la guerre vient de publier, en deux volumes, une étude statistique chirurgicale de la guerre, dans laquelle se trouve le dépouillement de la fameuse « fiche » qui fut la bête noire de tant de médecins mobilisés. Celle où il était dit : « Il ne sera pas toléré qu'une seule de nos questions reste sans réponse. »

Ce travail nous apprend que sur 2.052.984 blessés au cours de la guerre, il y eut 48.981 décès.

Il n'y a pas à Paris d'îlots de maisons de cancer

Le service du casier sanitaire des maisons de Paris a entrepris une enquête sur la répartition du cancer à Paris, d'après les renseignements statistiques recueillis depuis 1906.

Le préfet de la Seine vient d'informer M. Emile Faure, qui lui avait posé une question à ce sujet, que jusqu'à présent les résultats de l'enquête ne permettaient pas d'envisager la détermination d'îlots de maisons particulièrement contaminées.

Médailles d'honneur des Épidémies

Médaille d'argent

M. Rigoulet, médecin-major de 2e classe au 31e régiment d'infanterie.

M. Chabasse, médecin aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Bordeaux.

M. Heinsch, médecin-major de 2e classe au 141e régiment d'infanterie.

Mme Péberay, infirmière militaire à l'hôpital militaire de Bordeaux.

M. Colin, médecin-major de 1re classe, centre d'appareillage d'Alger.

Médaille de bronze

M. le docteur Pastour (Jules), médecin vaccinateur à Constantine.

Granules de Catillon STROPHANTUS
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889 ; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0,0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques ; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

LA CITROSODINE

Calme IMMEDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

La menace ne fut pas vaine. Il coupa radicalement les vivres à son fils.

Pendant deux ans, Pierre mena la vie la plus épouvantable du monde afin de pouvoir continuer ses études. Logé dans un cabanon de la rue Thoulier, il battit une dèche effroyable, trouvant cependant le moyen d'être toujours propre et correct.

Il fit mille choses. Il donna des leçons de latin et de français à un franc et même à cinquante centimes l'heure. Il bâcla des besognes stupides. Sa puissance vraiment extraordinaire de travail, sa faculté de ne dormir chaque nuit que quatre heures en moyenne lui permirent de tenir le coup.

Chose curieuse, son père revint le premier. Nul doute que si son fils, vaincu par la vie, avait imploré son appui, il ne se fut donné la cruelle satisfaction de lui fermer la porte et de lui refuser même un verre d'eau. Mais Pierre avait résisté. Il n'avait plus écrit.

Par un sentiment de contradiction, le vieux éprouva le besoin de revoir cet enfant qui se suffisait sans lui et ne semblait pas plus se soucier de son père que s'il était mort. Il écrivit un beau jour :

« Mon cher Fils,

» Si je mets la main à la plume, ne te flatte point que c'est pour te faire des excuses ou revenir le premier. Si tu as ces idées-là, tu es bien où tu es mon garçon, et tu n'as qu'à y rester. Si je t'écris, c'est que je suis un homme juste par-dessus tout. Je trouve que c'est contre nature que le père garde toujours rancune à son fils. Les enfants ont beau nous nuire, c'est toujours nos enfants. Aussi, je te pardonne, et ta mère aussi, comment tu t'es comporté vis-à-vis de moi, quoique ce soit la plus vilaine des choses qui existent.

» J'espère aussi que tu as mangé beaucoup de vache enragée dans ton Paris et que tu as fait des réflexions qui t'ont profité en voyant où mène l'inconduite.

» Je te pardonne donc, tu peux revenir embrasser ton vieux père et ta vieille mère quand cela te fera plaisir. Je vais même plus loin, pour te montrer que je suis meilleur que tu penses. J'ai l'espérance qu'avec l'âge et le raisonnement, tu verras ta bêtise et lâcheras ton sale métier. Sitôt que les écailles te seront tombées, point de fausse honte ; raconte vite tout au vieux, qui te montrera alors que tu l'as calomnié dans ton cœur et qu'il ne veut que ton bien.

Dans le pays, la récolte de vin ne sera point fameuse. Avec ces pluies, le raisin ne mûrit pas, il pourrit... Pinaud, le bourrelier, est parti sans me payer...

» Moi et ta mère se portons bien et t'embrassons bien.

» Ton vieux père qui t'aime toujours,

» Célestin TRIALOUP. »

A cette troisième lettre, où sous les termes bourrus perçait un désir de conciliation (et peut-être comme une vague arrière-pensée à laquelle le docteur ne prit pas garde), Pierre répondit aussi aimablement, désireux de se remettre avec sa famille.

Les relations se renouèrent. Le père recommença à envoyer un peu d'argent. Le fils revint à La Ville Saint-François aux grandes vacances.

(A suivre.)

Service de Santé militaire

Mutations dans l'armée active

Le médecin principal de 1re classe M. Sallet, médecin chef de l'hôpital Pasteur, est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

Le médecin principal de 2e classe M. Blan, de la place de Nice, est désigné comme médecin chef de l'hôpital militaire Pasteur à Nice, et président de commission de réforme.

Médecins-majors de 1re classe : M. Dugrais, du 31e régiment d'infanterie, est affecté au recrutement de la Seine.

M. Reverchon, professeur à l'école d'application du service de santé militaire, est affecté au gouvernement militaire de Paris et détaché à la mission militaire française auprès de l'armée hellénique.

M. Bovier-Lapierre, du 99e régiment d'infanterie, est mis hors cadre et affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins-majors de 2e classe : M Jarry, du laboratoire de bactériologie d'Amiens, est affecté au laboratoire de bactériologie de Montpellier.

M. Franchi, des territoires du Sud Algérien, est affecté à la place de Bastia.

M. Martene, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc, est réintégré dans les cadres et affecté au 16e régiment de chasseurs à cheval à Beaune.

M. Humblot, du 26e bataillon de chasseurs à pied, est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

M. Desplats, de l'armée du Rhin, est affecté à l'armée du Levant. Volontaire

M. Louis (Léon), hors cadres, troupes d'occupation du Maroc, est réintégré dans les cadres et affecté au 3e régiment de hussards à Strasbourg.

M. Dechet, du 166e régiment d'artillerie à pied, est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecin aide-major : M. Bousseau, à l'armée du Levant, est affecté au 110e régiment d'infanterie, à Dunkerque.

Service de santé de la marine

Sont rayés des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer, les officiers du corps de santé désignés ci-après, qui ont dépassé de cinq ans la limite d'âge d'activité des officiers de leur grade :

M. Vincent (J.-B.), médecin principal du port de Brest.

M. Prat-Flottes (A.-V.-B.), médecin de 1re classe du port de Toulon.

Cet officier du corps de santé est placé dans la position d' « officier honoraire », par application de l'article 2, paragraphe 1er, de la loi du 11 avril 1917.

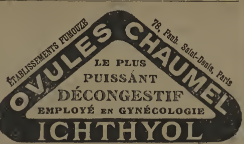
Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents


USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ, INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Bould Ornano, PARIS

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284.



R. C. Seine N° 25 197.

UN STÉRILISANT IDÉAL
NI CAUSTIQUE NI TOXIQUE
NE DÉTÉRIORANT PAS LE LINGE
N'ATTAQUANT PAS LES MÉTAUX
Dégage de l'Oxygène naissant en présence de produits organiques altérés


Le Salasepyl
A BASE DE Chloramine absolument pure
PANSEMENTS
ANTISEPSIE GÉNÉRALE
DÉSINFECTION DES MAINS
etc... etc...
Littérature et Echantillons
Société Alsacienne de Laboratoires
23 rue d'Ouessant, PARIS-15e

De Trouette-Perret
l'Aphloïne — Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux
la Nisaméline (Guaco) — Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies
la Papaïne — Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques
PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

INOTYOL
ECZÉMAS PRURITS
ULCÈRES BRULURES
du Dr DEBAT

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ÉTRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 74 — 29 MARS 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF

AU SALON DES MÉDECINS



Le Salon des Médecins qui vient de se tenir à Paris pendant cette dernière quinzaine obtint un succès considérable que méritait d'ailleurs la qualité des œuvres exposées. Il nous aurait fallu plusieurs pages de l'INFORMATEUR MEDICAL pour publier toutes les œuvres méritant d'être signalées. — Nous avons reproduit ci-dessus en haut et de gauche à droite : Un buste " Vieillesse " par le docteur Paul LAURENS, de Paris. — " Le Joueur de boules " par le docteur PELISSIER, disparu au cours de l'odyssée tragique du Dixmude. — Une étude de Latour (buste) par le docteur Charles VILLANDRE. — Au-dessous et de gauche à droite : " Le Thé " peinture par Mlle Marguerite DELORME, fille de M. le Professeur DELORME. — " Paysage de l'Epoque Glacière " par le docteur Joseph AUBERTHUR, de Paris.

A L'UNION MÉDICALE FRANCO-IBÉRO-AMÉRICAINE

Les Médecins qui font partie de l'UMFIA se sont réunis à Paris

DANS UN DINER CONFRATERNEL

Le mercredi, 18 mars 1925 premier diner, à Paris, de l'*Union médicale franco-ibero américaine*, c'est une date. Pour la première fois, depuis déjà treize années que fut fondée l'association que tous les médecins qui lisent connaissent sous le nom d'UMFIA, se sont réunis les membres de ce groupement en un diner amicalement confraternel. A l'occasion de la retentissante communication de MM. les professeurs Jauregui et Lancelotti dont l'*Informateur Médical* a été le premier à rendre compte, le Bureau de l'*Umfia* pria ses adhérents de venir fêter les maîtres de la Médecine de Buenos-Ayres. Au dernier moment, une dépêche rappela nos éminents confrères dans leur pays. En leur absence, M. le professeur Oliverio, consul général de la République Argentine à Paris, voulut bien accepter la présidence d'honneur de ce premier diner.

Près de cent convives assistaient à ce diner

Aux côtés du docteur Dartigues, président de l'*Umfia* et du docteur Bandelac de Pariente vice-président, médecin du consulat général d'Espagne à Paris, vinrent s'asseoir M. le Consul général professeur Oliverio, professeur Roule, du Museum d'Histoire Naturelle, MM. Emilio Janet, de la Havane, M. le professeur Pino-Pou. Les maîtres de nos hôpitaux avaient répondu nombreux à l'ap-



Le Docteur DARTIGUES, Président Fondateur de l'UMFIA. Cette saisissante photographie a été prise au cours d'une opération effectuée par le Docteur Dartigues.

pel du comité : MM. Lian, Delaunay, Dupuy-Dutemps, Louste, Gastou, Weil-Hallé, M. Jacoustre, agrégé de physique de Normale supérieure. On notait la présence, très remarquée, de M. le professeur Payes-Gault, à côté de Victor Pauchet ; M. Payes-Gault est doyen honoraire de la célèbre faculté de Guayaquil. Les chirurgiens Bourguet, Dijeon, Joseph Thomas ; l'Hydrologie française avec Mougeot, de Royat ; Ferreyrolles, de la Bourboule ; Cambiès, de Chatel-Guyon ; Siguret et Sérane, de Saint-Nectaire, et là-bas, presque toutes les Pyrénées, avec Flurin et Armengaud, de Cauterets ; Salles et Baqué et encore Torrès de Mendiola, de Luchon, auprès du Président de la Compagnie fermière de cette ville, M. Gaston Stalins, directeur-fondateur de la *France d'Anvers*. Plus loin, M. de Montmiral qui, secrétaire général de la puissante association *France-Orient* apportait le salut à *France-Occident*. Et voici Quiserne, de Bagnoles ; Brousse, de Chatel-Guyon ; le syphiligraphe Mendelson et Grimberg et son curieux collo-vaccin, Grimberg qui ordonna si magnifiquement ce diner ; Masmonteil, l'homme des fractures et Georges Luys, celui du forage de la prostate. Combien dois-je en oublier?

La presse médicale française était au premier rang avec notre ami Crinon, qui a créé l'*Informateur médical*, cet Excelsior de la médecine de Medevielle du vaillant *Union médical*, Berry de la *Médecine internationale*, Siguret de l'*Hopital* ; Villela qui dirige, avec tant de talent, divers journaux sud-américains ; le docteur Dequidt, inspecteur général du Travail au Ministère, fondateur et directeur du *Mouvement Sanitaire*, Molinéry de la *Vie Médicale*.

On comptait encore de nombreux physiothérapeutes, tels que Rivière, Arries Darricau, de l'Institut Spentini ; Laurent, de la clinique du Radium de Toulouse ; Koundjy l'inlassable travailleur. Nous saluâmes au passage MM. Modiano Levy-Weisman, Zadok, Nissim, Keim, Simionesco, Kopp, Zacchiri, Bruder, Sée Paset, Cassuus, Prost le psychothérapeute ; Hervé, de Lamotte-Beuvron, causait avec Lévy-Darras.

Nos anciens ne nous avaient pas oublié et le docteur Ganilheur-l'Hardy, vice-président fondateur (1912), était toujours aussi jeune que tous ses amis l'ont connu. Le docteur Wattelet nous rappelle le souvenir de François Coppée. Clavel Jay, Labarraque, Guilbert, Dupuy de Frenelle, Le Filiatre nous apportent leur personnalité. Les grands laboratoires français étaient représentés par M. Gauvain, des Laboratoires Maurice Robin, M. le docteur Thepenier, M. Lemay, des Laboratoires Ferme ; MM. Quentin et Aubry, des Laboratoires Quinby, etc.

Une magnifique pléiade de médecins espagnols vénézuéliens, argentins, uruguayens étaient au milieu de nous. MM. Herrera, Mestre, Luna Cropus, Barga, Carlos Esola, Suma, Pirilla, Aguaviva... Que d'omissions je dois faire et que d'excuses j'ai à adresser ! Mes amis Glénard, de Vichy, Schneider, de Contrexeville ; Perpère, du Mont-Dore ne seront pas oubliés non plus que M. Salbert, le si distingué sous-directeur de la *Prensa de Buenos-Ayres* qui a bien voulu câbler à son journal le compte rendu de cette inoubliable réunion.

Les excusés

Plus de cinquante excuses avaient envoyé au très aimable au docteur Grimberg, disant tous leurs regrets et se promettant bien d'être du prochain diner mensuel, et tous au hasard des lettres reçues : MM. J. L. Faure, de la faculté de Paris ; Jauregui et Lancelotti, de Buenos-Ayres ; Nattan-Larrier du Collège de France ; Menciere, Le Gonneret, Chaay, Maurice Bernard, Petit de la Villéon, Judet, Pierron, Mazeron, Normand, secrétaire général de la Compagnie de Vichy ; Foliach, Macé de Lépinay, Cauvy, nos grands amis les docteur Noir et Duchesne, du *Concours Médical*, dont l'appui nous a été si précieux ; de Nabias, Bratez, Le V..., Dommicel, Lacapère, Catalrala, Lipman Dozy, Jaworski, Boucard, Arnoulh, Lamy, Pouget, Vaquie, Chassing de Boscredon, Krief, Oscar Amvode, Fouquet, David de Prades, Digeon, Maurice Lanos, Combalat, Moulain, Gesnet, Loubier, Laignel-Lavastine, Clément Simon, Professeur Bezançon, professeur Jutier, Marchal, Lannes, Desvignelles, de Lappenhagen, Milan, Delort, Allard, Dufourmentel, Lemaître, Jean Berger, Agasse Lafont, Bouland, Demay, Victor Gardette, Constanseux, Mazère, Colombier, Bar, Villa, Huguet, Professeur Sicard, Joussay, Lesne, Lierre, Piatot, Nattanson, Sempeure, Paul Boudin, professeur Richet, membre de notre Comité d'honneur ; Sard, Elie Faure, Bossuat, Professeur Loeper, Delamare, Nabela, R. Leroux, Lévy-Bing, B. Robin, Le Laurier, J. Lanes, Maire, Monnet, Malavialle, Civatte etc. etc.

L'Activité de l'Umfia

Pour gagner du temps il a été convenu par le Bureau que chaque diner serait précédé ou suivi d'une petite causerie où vous seriez mis au courant des faits et gestes de l'*Umfia*.

Dans le courant de janvier nous avons reçu M. le professeur Trongé, de Buenos-Ayres. En présence des membres du Bureau et du Conseil d'administration, en présence d'un certain nombre de députés et de sénateurs s'occupant, plus particulièrement, de nos affaires extérieures, M. le professeur Trongé a développé devant nous le but qu'il avait formé de constituer à Buenos-Ayres une association de Français et de descendants de Français, afin de lutter contre une emprise ennemie si rigoureusement menée que, d'ici peu de temps l'influence française en Argentine ne serait plus qu'un souvenir. M. Trongé est parti avec pleins pouvoirs pour fonder une puissante filiale dans son pays.

Assistaient à cette réunion M. le Ministre Oliverio, MM. les professeurs Menkeberg, de Santiogo du Chili, et M. le professeur Ceballios, de Buenos-Ayres.

M. Trongé a fait une leçon dans le service de M. le professeur Brindeau.

La leçon de M. Trongé chez M. Brindeau fut particulièrement remarquée.

La semaine dernière, MM. Jaurégui et Lancelotti sont venus faire part à l'Académie de Médecine de leur sensationnelle découverte : « *La réceptivité du lama à la syphilis et la possibilité d'arriver à la sérothérapie de la syphilis.* » Votre bureau leur avait préparé une conférence à l'Hôtel-Dieu, dans le service de M. le professeur Gilbert et au Collège de France dans l'amphithéâtre de M. le professeur Nattan-Larrier. Mais rappelés par leur gouvernement ils n'ont pu donner suite à cette invitation. Ils reviendront à nouveau et les professeurs Argentins seront nos hôtes à ce moment là.

Dès les premiers jours du mois d'avril, le docteur Arquellada, de Madrid, président de la Société de Pédiatrie d'Espagne, viendra, invité par nous, donner une conférence dans le service de M. le docteur Mouchet, médecin des H. P.

Les nouvelles filiales

La constitution de nos filiales françaises et étrangères a retenu toute notre attention. La filiale d'Auvergne est constituée avec le Bureau suivant : Président : M. le docteur Mougeot, de Royat ; Vice-président : Docteur Brousse, de Chatel-Guyon, et Sérane, de St-Nectaire ; Secrétaire général : Docteur Perpère, du Mont-Dore ; Secrétaire-adjoint : Docteur Auburtean, de Royat ; Trésorier : Docteur Ferreyrolles, de la Bourboule.

Une filiale Vichy-centre est en train de se constituer. Nous avons eu avec M. le docteur Durand-Fardel, plusieurs échanges de lettres et de conversations. La filiale de Pau est également constituée : Docteurs Capdevielle, Cornet, Bajac, Vidault de Poneray sont parmi les adhérents. La filiale de Toulouse est toujours très ardente et recrute constamment de nouveaux membres ; cette filiale a largement participé aux manifestations en l'honneur des *Journées Médicales de Toulouse*, l'an dernier, et je suis heureux de vous faire savoir que notre président, le docteur Dartigues, a été choisi par le Comité d'or-





En haut M. le Professeur OLIVERIO, Professeur à la Faculté de Médecine de Buenos-Ayres actuellement Consul de l'Argentine en France. C'est M. le Professeur Oliverio qui fut le Président d'Honneur de la fête dont il est rendu compte dans ce numéro. Au-dessous M. le Docteur BANDELAC DE PARIENTE premier Vice-Président Fondateur de l'UMFIA.

ganisation pour y prononcer une des grandes conférences annoncées.

Montevideo, Buenos-Ayres, Santiago du Chili nous envoient les progrès qui sont réalisés. Un admirable effort est fait à Cuba grâce au docteur Jane. En Espagne, chaque ville de faculté a de son groupe et nous espérons, lors de l'assemblée de décembre, vous donner des cadres au complet.

Le dîner mensuel

Le bureau, de l'*Umfia*, n'avait pas vu grand : pardonnez-lui. Nous avions prévu 25 adhésions et nous avions fait choix d'un restaurant méridional où l'on mange des confits d'oie et des dorades piquées de truffes de Perigueux. Noblesse oblige et votre présence nous donne une leçon d'orgueil. Vous avez répondu par près de 100 présences à l'appel de Grimberg, à qui vous devez toute l'organisation de ce diner. Chaque troisième mercredi, vous vous réunirez à nouveau. Mais comme le prochain diner coïnciderait avec les vacances de Pâques, il n'y faut pas songer. Vous serez donc convoqués à nouveau pour le troisième mercredi de mai et de juin. Juillet, août, septembre, octobre sont la période des vacances ou des réinstallations : novembre verra donc notre premier diner d'automne.

L'Insigne

L'A. G. nous a demandé, à la requête des médecins américains en particulier, de créer un insigne qui leur permettrait dans ces vastes pays de se reconnaitre entre eux, surtout à l'occasion des congrès nationaux et encore davantage à l'occasion des congrès internationaux. Vous savez que les Américains latins ne portent aucune de leurs décorations tandis que le port d'insignes est très considéré. Le grand artiste Dan..., premier prix de Rome de la gravure, a bien voulu dessiner pour nous la maquette que vous voyez. Elle sera réalisée en bijou. Elle sera aussi l'insigne de notre Revue.

La Revue

Chaque fois que je rencontre l'un de nos camarades la même question m'est posée : Et la Revue ? Elle va naître, elle est née. La voici dans sa robe jaune, blanche et rouge apportée le son de Tours par le docteur Berry, notre ami a donné tous ses soins à la nouvelle-née et c'est grâce à son dévoué concours que nous pouvons, ce soir, la baptiser. A cette occasion, laissez-moi remercier publiquement les grandes firmes françaises dont je vois parmi vous les plus distingués représentants. Nos grands laboratoires sont venus *spontanément* à nous dès qu'ils ont connu notre projet. Nos laboratoires, à l'étranger, travaillent au bon renom de la Science française ; il fallait que ces choses-là soient dites. Une formidable concurrence étrangère, nous en avons les preuves, calomnie nos produits, rabaisse nos recherches, nie la valeur de nos préparations. Luttons avec nos laboratoires, la main dans la main.

(Voir la fin de cet article page 4)

La Faculté de Médecine de Montevideo



A l'occasion de cette fête Franco-Hispano-Américaine dont nous rendons compte dans cette page, nous croyons opportun de publier la photographie de la Faculté de Médecine de Montevideo, l'une des Facultés les plus florissantes de l'Amérique du Sud.

LE MONDE MÉDICAL

A L'ÉTRANGER



Le professeur **WASSERMANN**, de Berlin, qui vient de mourir récemment et qui a donné son nom à une méthode de séro-diagnostic universellement employée.

Mariages

Le docteur Roussel et Mme Gaston Roussel ont le regret de vous faire savoir que le mariage de Mlle Colette Roussel, leur fille et belle-fille, avec M. Etienne Beraut, qui devait avoir lieu mardi 24 mars, est reporté à une date ultérieure pour cause de maladie de Mlle Roussel.

On annonce le mariage de Mme Pressing avec le docteur Adda, d'Asnières.

Prochainement sera célébré le mariage de Mlle Marie-Louise Saint-Cène, fille du docteur et de Mme Albert Saint-Cène, avec M. Roger Massis.

— Lundi a été célébré, en la basilique Sainte-Clotilde, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de Mlle Elisabeth Claisse, fille du docteur Paul Claisse, médecin de l'hôpital Laënnec, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Paul Claisse, avec M. Robert Depaux-Dumesnil, avoué au tribunal civil de la Seine, Croix de guerre.

— Mme Henri Gaillard, le docteur et Mme Th. Lemasson-Delalande, ont l'honneur de vous faire part du mariage de Mlle Gysèle Lemasson-Delalande, leur petite-fille et fille, avec le baron Jacques de Cadus, décoré de la croix de guerre, qui a été célébré le samedi 28 mars 1925, en l'église Saint-Augustin.

— Mgr Roland-Gosselin, évêque auxiliaire de Paris, a béni, le 14 mars, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le mariage de Mlle Marcelle Friedmann avec le docteur R. Dujarric de La Rivière, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur.

Pour la mariée, les témoins étaient, à la mairie : M. Marcel Delanney, ambassadeur de France, et M. Ernest Friedmann, ingénieur des arts et manufactures, son frère ; à l'église, Mlle Muller et le général Mariaux, commandant des Invalides, directeur du Musée de l'Armée.

Pour le marié, les témoins étaient, à la mairie : le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, et M. le docteur L. Martin, sous-directeur de l'Institut Pasteur ; à l'église : Mme Louis Pommery et M. le docteur L. Martin, sous-directeur de l'Institut Pasteur.

Nécrologies

— De Bucarest, nous apprenons la mort de Mme Grun-Grunspan, veuve du docteur Max Grun, belle-mère et mère du docteur et de Mme Constantiniu. Elle était la belle-sœur et la sœur du capitaine et Mme de Brancas et de Mlle Anna Grunspan.

— Le docteur Raspail, d'Arcueil, descendant de l'illustre médecin, est décédé des suites de l'accident de tramway dont il avait été victime.

— On apprend la mort du docteur André Weill, 49, avenue Victor-Hugo, ancien interne des hôpitaux et ancien chef de clinique de la Faculté de Paris, décédé le 16 mars 1925, à l'âge de 40 ans.

— Nous apprenons la mort, à Brunoy (S.-et-O.), du docteur Paul Bouel.

— On annonce la mort survenue à Cannes, le 19 mars, de M. le docteur Victor Faucon, décédé à l'âge de 76 ans, des suites d'une grippe.

M. le docteur Faucon était né à Thérouanne (Pas-de-Calais). Fils de médecin, frère de trois médecins, il entra en 1879 à l'Université catholique de Lille, comme chef de clinique, et il y fut successivement chargé de cours, professeur suppléant, puis professeur de médecine opératoire, chef du dispensaire de médecine chirurgicale à Saint-Raphaël : durant quarante ans, il y manifesta une activité, un zèle et une science tout à fait remarquables.

Le vénéré praticien avait pris sa retraite il y a deux ans.

— Nous apprenons la mort de M. Jacques Delaunay, fils du docteur Delaunay, chirurgien de l'hôpital Péan, et de Mme Delaunay, décédé des suites d'un accident.

— Le docteur Herscher et sa famille, profondément touchés de toutes les marques de sympathie que leurs amis leur ont prodiguées à l'occasion de leur deuil et dans l'impossibilité de répondre personnellement, les prient de trouver ici leurs remerciements émus.

— Nous apprenons la mort de M. Alexandre Guillerot, pharmacien à Vierzon, né au Dorat (H.-V.), en 1865, et décédé subitement à Limoges (61e année), le 15 mars 1925.

M. Savariaud est mis dans l'obligation de donner sa démission de médecin des hôpitaux de Paris

Ce chirurgien est accusé d'avoir, en recevant des honoraires d'une malade hospitalisée, commis une faute contre le règlement

La défense de M. Savariaud

« Il est parfaitement exact, déclare le docteur Savariaud, que j'ai opéré dans mon service d'hôpital et dans un pavillon séparé une dame qui était venue dans mon cabinet. Mais cette personne qui n'avait rien d'une ouvrière avait librement consenti les honoraires qu'elle m'a versés séance tenante. On ne peut donc dire qu'il y ait eu pression ou contrainte.

» Si elle a préféré l'hôpital à une maison de santé, c'est tout simplement par raison d'économie. Elle n'a d'ailleurs pas eu à s'en repentir, puisqu'elle est sortie guérie au bout d'une quinzaine de jours n'ayant dépensé qu'une somme minime.

» Il n'y a là, rien d'anormal et c'est même parfaitement régulier dans nombre de villes de France où les chirurgiens opèrent leurs clients dans leur hôpital avec l'assentiment, il est vrai, des commissions administratives. Je reconnais, qu'à Paris, il en est différemment, mais j'estime que c'est là une chose très regrettable, car elle va à l'encontre des véritables intérêts des malades, ceux de la classe moyenne, qui ne peuvent s'offrir le luxe des cliniques particulières et qui, d'autre part, ne peuvent pas, sans porter préjudice au corps médical, se faire opérer à l'hôpital d'une façon tout à fait gratuite.

» Je termine en disant que cette opinion, ne m'est pas tout à fait personnelle, j'ai eu l'occasion d'exposer mes idées au grand jour dans maintes réunions professionnelles et j'ai eu l'extrême satisfaction de voir mes idées partagées par des maîtres de la chirurgie dont la moralité et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon, par des professeurs de la Faculté, des membres de l'Académie de Médecine et des membres de l'Institut.

» Si ma conscience n'était pas tout à fait en repos, j'aurais donc, dans le témoignage de ces maîtres, de quoi calmer toutes mes inquiétudes, mais ce n'est fort heureusement pas le cas, car j'ai la certitude absolue de n'avoir porté préjudice à personne et d'avoir rendu service à mes malades ; j'ai pu pécher contre le règlement, et j'en suis sévèrement puni, mais je n'ai pas péché contre l'honneur, je n'ai donc rien à regretter. »

Il nous semble que M. le docteur Savariaud, dans ce plaidoyer, déplace la question. Il ne s'agit pas de la situation qui est faite actuellement aux « malades moyens », qui ne peuvent se payer un séjour dans une maison de santé. Il s'agit du règlement qui interdit aux médecins des hôpitaux de recevoir des honoraires pour les soins qu'ils donnent à l'hôpital et que M. le docteur Savariaud semble avoir transgressé. Il est possible que ce règlement soit mauvais, mais il n'appartient pas à une personnalité si distinguée soit-elle, de l'enfreindre délibérément.

On nous informe que

Dans les premiers jours du mois d'avril le docteur Arguelleda, président de la société de pédiatrie de Madrid, fera sous les auspices de l'Union médicale franco-ibérienne et américaine (U. M. F. I. A.) une conférence sur un sujet de pédiatrie dans le service du docteur Marfan.

La commission pour le classement des candidats à la place vacante à la Société de chirurgie est composée de MM. Soulignoux, Cauchois et Cunéo ; elle devra avoir remis son rapport pour le 22 avril.

M. de Lavergne, agrégé, chargé de cours à la Faculté de médecine de Nancy, a fait le samedi 21 mars, dans le grand amphithéâtre de l'Institut anatomique de la Faculté, un cours public sur le sujet suivant :

« La méthode des vaccinations préventives par ingestion. »

Le Dr Rabier le zélé organisateur du Salon des Médecins, qui vient d'obtenir un si vif succès. Le Dr Rabier fut subitement indisposé lors de l'inauguration de ce Salon qui lui avait demandé beaucoup de travail mais nous avons aujourd'hui les meilleures nouvelles de ce Confrère. Ci-contre M. le Dr Paul Rabier vu par Tahindjis.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

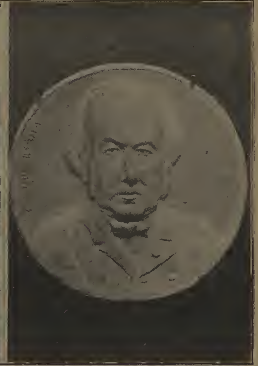
L'Association des journalistes médicaux français se réunira en assemblée générale, le jeudi 2 avril prochain, à 16 heures 30, à la Faculté de Médecine de Paris, salle des Thèses, numéro 2.

Le premier dîner des médecins des Alpes a eu lieu le 23 mars, au restaurant Radio. Adresser les adhésions aux docteurs Gaster et Nadal, 104, quai Jemmapes (Xe).









Quelques œuvres exposées au Salon des Médecins et qui ont été très remarquées. De gauche à droite : " Triboulet " buste par le docteur Jean JACQUEMIN. — " Portrait " par Hélène GIRARD-RABACHE. — " Le Musée de Cluny " aquarelle par le docteur RENDU. — " Portrait de Claude Bernard " médaillon, par M. HAYEM.

LE BANQUET DE L'UMFIA

(Suite de la page 2)

Les plus illustres de nos collègues étrangers nous ont demandé de leur faire visiter nos laboratoires de produits pharmaceutiques : *ils veulent* pouvoir dire qu'ils *ont vu de leurs yeux vu* ce que des peuples intéressés répandent qui n'existe pas. Tous les laboratoires français travaillent au grand jour et nous avons rencontré parmi eux le plus cordial accueil. Cette revue sera ce que vous la ferez. Collaborez immédiatement. Des articles courts, nets, écrits comme l'on parle « face au lecteur. Trois langues vous sont offertes : le français, l'espagnol, le portugais. Joignez-y le plus possible de clichés, de schémas : le médecin aime les gravures.



M. LE DOCTEUR MOLINÉRY

L'Annuaire

L'annuaire est à la composition. Il constituera le second numéro. Vous le recevrez tous. Un annuaire n'est à jour que si chaque membre veut bien lui-même prendre la peine d'envoyer au secrétariat ses changements ou ses modifications d'adresse. Une liste de journaux correspondants sera également donnée avec les noms des collaborateurs habituels de l'*Umfia* : Ceux-ci se mettront à votre disposition pour demander à leurs camarades de rédaction ce qu'il vous sera agréable.

J'en ai fini en vous demandant à chacun d'amener autant d'adhérents qu'il vous sera possible : une seule condition, une bonne camaraderie dans une communauté d'esprit latin.

Raymond MOLINÉRY,
Secrétaire général de l'Umfia.

Discours du Dr Dartigues

Un substantiel discours du docteur Dartigues, président de l'*Umfia* clôtura cette réunion. L'élégant orateur fit trêve ce soir là du lyrisme séduisant dont il a le secret. Il fut précis. Il rassembla dans une allocution de président du Conseil d'Administration tout l'actif moral de l'Association qu'il a fondée. Nous nous en voudrions pourtant de ne pas reproduire la péroraison de ce discours.

Umfiistes qui tournez vers moi vos clairs visages amis, attentifs et enthousiastes, rappelons-nous que les médecins sont les premiers pionniers de la civilisation.

Or, à l'heure que nous vivons, un mouvement formidable entraîne les nations et les races dans une action multipliée et gigantesque sur des champs de lutte et de progrès incessamment accrus. Depuis la guerre, il semble qu'une mobilisation générale des forces civilisatrices pousse les êtres les uns vers les autres dans des rencontres fraternelles, et nous ménageons, nous, de l'*Umfia*, des rencontres confraternelles internationales pour le bien des multitudes. La civilisation n'est plus seulement sur les bords enchanteurs de la bleue Méditerranée ; elle s'est déplacée vers les Océans, et maintenant il y a un grand face à face des nations sur les lignes des côtes franco-ibéro-africaines et des côtes américaines de l'Atlantique et du Pacifique. Les grands espaces de la mer ne séparent plus les hommes désormais, mais les rapprochent au contraire. Prenons notre part à ce rapprochement des intelligences et des cœurs communiant dans la science qui est la chose au monde sortie du cerveau des hommes ayant le caractère le plus universel et qui a failli sombrer dans la négation de sa raison d'être, par suite des prétentions barbares d'une hégémonie égoïste qui voulait s'imposer par la force, sous un ciel de plus en plus sombre sillonné de redoutables éclairs.

Je vois en face de moi un beau trophée de couleurs amies, je vois sur vos tables les petits drapeaux de tous nos pays : je les salue en votre nom à tous et je bois à la prospérité des vingt-quatre républiques et des deux royautés, des vingt-six nations qui contribuent à former l'*Umfia*, une et indivisible.

Un télégramme au Prof. Ramon y Cajal

A la fin de la réunion le télégramme suivant fut envoyé au Professeur Ramon y Cajal :

Les membres de l'Union Médicale franco-ibéro-américaine (Umfia) réunis à Paris pour leur premier dîner mensuel adressent à Monsieur le Professeur Ramon y Cajal, en même temps qu'à l'Espagne entière et son Roi, l'hommage de leur respectueuse et profonde admiration, au moment où ce Maître descend de la chaire d'Histologie qu'il a si remarquablement illustrée.

A LYON

UNE CÉRÉMONIE A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

En souvenir des Professeurs PONCET et JABOULAY

La Faculté de médecine de Lyon vient de célébrer deux de ses plus hautes figures : Antonin Poncet, né en 1849, mort subitement le 15 septembre 1913, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, Mathieu Jaboulay, digne successeur d'Ollier, également chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, tué le 3 novembre 1913 dans la catastrophe de Melun.

Le buste de bronze de Poncet, par Marc Leriche, frère du chirurgien René Leriche, disciple du maître disparu et héritier direct de sa pratique et de ses doctrines, prendra place dans la salle du conseil de la Faculté.

La statue en pierre de Jaboulay, par Jean Larrive, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon érige sa blancheur méditative, à l'angle droit du parterre de façade de la Faculté.

Deux belles figures de l'école lyonnaise

Interne d'Ollier en 1869, Poncet avait fait à Lyon toutes ses études médicales. Agrégé en 1878, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu en 1889, il introduisit à Lyon la méthode antiseptique de Lister et finit par obtenir de l'administration des Hospices l'aménagement d'un service moderne dans l'aile de l'Hôtel-Dieu la plus proche du pont de la Guillotière.

Il se fait le protagoniste de la chirurgie active, à ciel ouvert. Il répand la pratique des interventions aujourd'hui classiques pour le goitre, pour les lésions génito-urinaires. Il dévoile les méfaits de l'actinomycose et la parenté du rhumatisme avec la tuberculose.

Après une activité chirurgicale intensive, il renonce au bistouri pour se consacrer entièrement à la recherche pathologique.

En pleine vigueur, à 64 ans, il succombe soudainement dans sa maison de campagne de Cailloz, le 15 septembre 1913.

Le professeur Jaboulay qui a trouvé la mort au cours de la catastrophe de chemin de fer de Melun, le 3 novembre 1913 était un clinicien incomparable ; chirurgien de génie, il avait succédé à Ollier dans la chaire de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu.

Sa mort tragique — si effroyable qu'on ne put qu'à grand'peine identifier ses restes — souleva à Lyon l'affliction unanime.

Il semble qu'au moment de partir pour le voyage funeste Jaboulay ait eu le pressentiment de ce qui l'attendait. D'abord il n'avait pas accepté sans hésitations de remplacer son collègue le professeur Rollet, dans le jury d'agrégation qui l'appelait à Paris.

Ensuite, au moment de monter dans le rapide de deux heures de l'après-midi, il s'avisa qu'il pourrait mieux utiliser son après-midi et fut sur le point de rentrer chez lui. Au dire de ses amis qui l'accompagnaient une seule raison l'en détourna : Ayant donné congé à la cuisinière, il ne voulut pas la priver du loisir convenu.

Quelques minutes avant l'horrible collision Jaboulay se trouvait au wagon-restaurant en compagnie de l'inspecteur général Nimier, directeur du Service de Santé à Lyon. En regagnant son compartiment il s'aperçoit qu'il a oublié sa casquette de voyage au restaurant.

Il revient sur ses pas dans le couloir et se trouve dans le wagon le plus horriblement fracassé.

L'inspecteur Nimier, resté dans le compartiment où ils étaient tous deux, ne fut pas blessé.

La cérémonie avait attiré l'élite du monde universaire et du corps médical

Sur l'estrade, que dominait le buste d'Antonin Poncet par Marc Leriche, la plupart des professeurs de la Faculté, des médecins et chirurgiens des hôpitaux, sous la présidence de M. Justin Godart, ministre du travail.

Après une courte introduction, dans laquelle il exalte le renom de l'Ecole lyonnaise, dont Poncet et Jaboulay personnalisent toute la science, toute la conscience, le ministre donne la parole aux disciples des disparus, devenus maîtres à leur tour.

On entend d'abord, l'éloge ému, émouvant, du docteur Audry, puis les oraisons funèbres des professeurs Léon Bérard, Gayet, Tixier, Jean Lépine.

Enfin l'hommage plein de cœur du professeur René Leriche, fils spirituel de Poncet et la haute louange de l'Académie de médecine parlant par la bouche éloquente de Jean-Louis Faure.

A signaler cet émouvant portrait du maître Jaboulay par M. Léon Bérard, son successeur à la chaire chirurgicale de l'Hôtel-Dieu :

« Lorsqu'en 1902 fut connue sa nomination à la chaire d'Ollier, on se demanda quel serait l'enseignement de ce grand silencieux, qui opérait sans une parole, dont les aides ne recevaient d'autres indications que de rares monosyllabes, ou des appels du doigt à peine ébauchés. Il parut dans l'amphithéâtre aussi simple qu'à la visite de ses salles, s'assit derrière sa petite table à pansement, et domina d'emblée son auditoire par l'emprise de ces yeux profonds qui, déjà, s'étaient imposés à la confiance de tant de malades.

» D'une voix claire, chaude, en termes d'une correction et d'une précision impeccables, il exposait, sans la moindre note, les antécédents les plus lointains et les plus touffus, les séméiologies les plus complexes, suscitant les rapprochements les plus heureux entre le cas du jour et les observations anciennes, examinant le patient avec une sobriété et une délicatesse de gestes qui épargnaient toute souffrance inutile, étayant ses diagnostics sur les faits innombrables qu'il avait recueillis et arrivant à la conclusion thérapeutique par des voies tellement sûres qu'il ne venait à l'idée de personne, élèves ou malades, de discuter ses indications. »

Portrait de Poncet et de Jaboulay par M. J.-L. Faure

« Nous avions souvent, à Paris, dit M. J.-L. Faure, l'heureuse occasion de rencontrer Poncet, qui n'y comptait que des amis, et c'était une joie pour nous que de retrouver ce collègue simple et cordial, accueillant aux jeunes, avec son bon sourire plein de finesse et d'ironie, d'une impeccable correction et d'une élégance parfaite, malgré son chapeau légendaire toujours incliné sur l'oreille, au mépris de la verticale. Son aménité, sa bienveillance communiquaient un charme dont on ne pouvait se défendre à cette physionomie singulière, qui lui donnait l'aspect de quelque descendant de ces lointains ancêtres, accourus au temps des Barbares vers le ciel de la douce France, parmi les hordes asiatiques venues des hauts plateaux tartares ou des steppes de Mongolie.

Nous aimions sa parole claire, bien que quelque peu hésitante, sa haute intelligence, son esprit ouvert à tous les problèmes que soulèvent dans notre science où persistent encore tant d'impénétrables mystères, notre curiosité, notre besoin de connaissance, notre avidité de savoir.

Il venait parfois à notre tribune nous exposer ses recherches, ses conceptions, je dirai même ses convictions, et si beaucoup d'entre nous conservaient quelques doutes sur l'exactitude de certaines de ses théories nous écoutions avec déférence ce collègue éminent, ce savant sincère qui, dans les dernières années de sa vie, avait quelque peu délaissé cette activité de l'opérateur, dans laquelle il avait, pendant bien longtemps, fait preuve des plus hautes qualités de notre art, pour s'adonner, d'un cœur toujours plus jeune et toujours plus convaincu, aux spéculations les plus élevées d'une véritable philosophie de cette chirurgie que nous servons tous avec un égal enthousiasme.

Jaboulay n'était pas, comme Poncet, le plus Parisien des Lyonnais, mais il assistait fidèlement chaque année à notre Congrès de Chirurgie ! J'avais une admiration profonde pour cet homme aux larges épaules, à la physionomie grave et que voilait toujours comme une ombre de mélancolie, aux yeux profonds qui semblaient poursuivre sans cesse l'ombre secrète et fugitive de quelque rêve intérieur, à la tête puissante que couronnait de boucles noires une crinière de lion ! J'avais, dis-je, une admiration.

Chez ce puissant esprit, comme chez beaucoup d'autres où la concentration de la pensée s'oppose à son rayonnement, à l'inverse de ceux qui savent, du sommet de quelque tribune, enflammer les foules changeantes et subjuguer les Parlements et chez lesquels la magnificence de la parole revêt d'une draperie somptueuse l'indigence et quelquefois même le dérèglement de la pensée, — chez ce puissant esprit, une timidité invincible s'opposait aux manifestations oratoires qui captivent les foules et sa sobre éloquence ne se trouvait à son aise que dans le cercle restreint de ses élèves. Aux discours, il préférait les actes, et je ne crois pas lui avoir jamais entendu prendre la parole dans ces Congrès où il apparaissait perdu dans le public des gradins les plus élevés de l'amphithéâtre et où il aurait eu, cependant, tant de choses à nous apprendre !

Poncet avait, lui aussi, bien des choses à nous apprendre, — et il nous les apprenait ! Ainsi s'affirmaient les dissemblances entre ces deux hommes, entre ces deux Maîtres qui travaillaient chacun selon l'inspiration de son âme et le rythme de sa pensée pour le bien de la chirurgie !

Une conférence contre la maladie du sommeil

Le gouvernement britannique a fait savoir qu'il est favorable à une prochaine convocation de la conférence sur la maladie du sommeil.

Le gouvernement belge, lui aussi, a déjà répondu dans ce sens et a désigné comme représentant belge le docteur Emile Van Campenhout.

LE PROCHAIN CONGRÈS DES VILLES D'EAUX, BAINS DE MER ET STATIONS CLIMATIQUES

Il se tiendra à la Faculté de Médecine de Paris du 2 au 5 avril et traitera des questions d'organisation des villes de cures

Il aura pour but de remédier à l'incurie de l'Etat

Aussi curieux que cela paraisse, il n'y a pas eu en France de Congrès des villes d'eaux depuis 1911 et pourtant on nous avait assez dit tout de suite après les guerre : c'est par la propagande que les Allemands ont fait le succès de leurs villes d'eaux, et nous avons des eaux minérales en bien plus grand nombre et bien plus efficaces ; nous avons des stations climatiques incomparables : il nous suffira d'un petit effort pour supplanter l'Allemagne.

1925 ! et voilà le premier Congrès d'après-guerre qui va commencer à organiser les choses ; une fois de plus les initiatives privées auront dû réaliser à elles seules sans le secours de l'Etat.

Qu'a donc à faire l'Etat dans cette affaire, direz-vous : les médecins envoient leurs malades aux villes d'eaux pour des raisons médicales ; que ces villes cherchent à s'organiser au mieux pour attirer les clients, c'est une affaire qui les regarde et où l'Etat n'a pas à mettre sa lourde inexpérience.

Ce point de vue est défendable, mais malheureusement l'Etat est *philanthropique* ; il s'est mêlé des villes d'eaux comme de tout, à tort et à travers, et en tout cas il ne peut se désintéresser d'une industrie qui compte au bas mot 750.000 individus qui en vivent et qui apporte au moins un milliard d'argent étranger en France, argent qui comprend presqu'entièrement les taxes les plus élevées (luxe et autres) et verse aussi dans les caisses du fisc plus de 200 millions [illegible]

Les fameuses chambres d'industrie thermale

Qu'a donc fait l'Etat ? En 1910 il a créé par une loi une taxe de séjour dans les stations thermales, cette taxe était facultative, elle devait être touchée par les *chambres d'industrie thermale ou climatique* qui devaient l'utiliser au mieux des intérêts de la station, du moins était-ce le projet de la Chambre, le Sénat admit la taxe, mais vit dans le moyen de perception une atteinte aux prérogatives des municipalités et voulut que l'argent tombât dans les caisses municipales.

Bien entendu, le Sénat se garda de penser aux chambres d'industrie, il ne les supprima pas, mais il leur coupa les moyens d'existence, c'est-à-dire les subsides financiers ; aussi les chambres d'industrie ne se réunissent-elles plus dans la plupart des villes.

Arrive 1919, avec le bel enthousiasme d'après guerre : l'Etat décide de s'occuper des villes d'eaux, stations climatiques et villes de tourisme. Il commence par définir les premières : « Les villes qui présentent aux malades leurs avantages climatiques. »

La loi de 1919 rend obligatoire la taxe de séjour dans les villes d'eaux et elle en rend l'usage facultatif dans les villes de tourisme, toujours au profit des municipalités.

Taxes de séjour et office du tourisme

De plus, une *taxe additionnelle de séjour* était créée et oh ! fantaisie, cette taxe est perçue dans toutes les villes thermales, climatiques ou touristiques par l'Office National du Tourisme (O. N. T.). Ainsi était doté cet organisme nouveau ; il est juste de dire qu'il doit verser 25 % de ces recettes à l'Institut d'Hydrologie qui a son siège social au Collège de France et se rattache à cinq chaires parisiennes : celles de MM. d'Arsonval, Desgrez, Moureu, Rathery et Urbain.

Ici remarquons que l'O. N. T. est rattaché au Ministère des Travaux publics (pourquoi pas à l'Aéronautique ou à la Marine) et que le Ministère de l'Hygiène (ou du Travail) a charge des villes d'eaux et stations climatiques une certaine « *commission permanente des stations thermales et climatiques* » qui n'a même pas de quoi affranchir ses lettres !

La « *fédération thermale et climatique* » a jugé que le moment était venu de mettre de l'ordre dans ce chaos et sous la vigoureuse impulsion de notre confrère le docteur Gardette, elle a organisé le prochain Congrès des villes d'eaux et stations climatiques qui se tiendra à Paris du 2 au 5 avril à la Faculté de Médecine, sous la présidence du docteur Baudouin.

La Médecine au Palais

L'AFFAIRE DES CARNETS MÉDICAUX DE TOULON

La cinquième chambre de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu son arrêt dans l'affaire des carnets médicaux de Toulon.

Les docteurs Aimé Delahaye, Paul Thomas, Paul Mancel, Gabriel Daniel, ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis et à 1.500 francs d'amende ; le docteur Honoré Castellan et les pharmaciens Imbert et Casanova à 1.500 francs d'amende ; le pharmacien Fabre à 1.000 francs d'amende ; Lucien Daniel ; 200 francs d'amende ; le garçon de café Baumann à trois mois de prison par défaut. Le pharmacien Ravolle, le représentant de commerce Lorenzi, et la femme Guglieri, ont été acquittés comme ayant agi sans intention frauduleuse.

LE LIEN MÉDICAL

Nous avons entre les mains le premier numéro d'une nouvelle publication à l'usage du corps médical : **Le Lien Médical**, se présentant sous l'aspect d'une brochure compacte de 100 pages, d'un format particulièrement commode, parée d'une élégante couverture tirée en deux couleurs.

Sur l'initiative du Docteur Raymond Groc, qui en est Rédacteur en Chef, cette revue mensuelle a été créée et est publiée par les soins d'un groupe de médecins praticiens de Paris et Province pour :

1° La communication de leurs observations cliniques ou de leurs travaux scientifiques ;
2° La défense de leurs intérêts professionnels ;
3° Les manifestations diverses de leur activité littéraire et artistique.



Portrait du docteur GROC, fondateur du *Lien Médical* d'après un buste de Powilewicz exposé au Salon des Médecins.

Le « Lien médical » n'a qu'un seul but : contribuer à resserrer davantage encore les liens de bonne confraternité, qui doivent, aujourd'hui plus que jamais, unir le corps médical entier dans la défense de ses légitimes intérêts professionnels si menacés ces derniers temps de différents côtés, en mettant à sa disposition un organe **rigoureusement indépendant**, ouvert largement à **toutes** les collaborations et où chaque praticien pourra dire librement **tout** ce qu'il estimera intéressant et utile pour l'ensemble de ses confrères.

Au comité de rédaction nous relevons les noms des Docteurs : d'Ayrenx, J. Crussaire, G. Desfarges, Levy-Lebhar, Malleterre, H. Menusse, Molinery, C. Phalippon.

Le sommaire du premier numéro comprend des articles médicaux, professionnels, littéraires des docteurs : Busquet, Crussaire, Dartigues, Delort, C. Phalippon, J. Privat, A. Rollot et C. Soula.

De tout cœur, bonne chance donc à notre nouveau confrère qui, nous n'en doutons pas, saura continuer à être ce qu'il s'est manifesté dans son premier numéro, c'est-à-dire un journal vivant, varié, actif, indépendant et utile.

SECTION DES MÉDECINS MUTILÉS ET RÉFORMÉS de la XVIIIe Région

Les médecins mutilés et réformés faisant partie du Groupe des Officiers de la 18e Région, viennent de former au sein de cette active Association, une section confraternelle.

Désireux de se trouver réunis au Cercle Militaire de Bordeaux pour y resserrer les liens de camaraderie et s'occuper des avantages matériels propres à leur situation, ils font appel à tous les médecins de la région, qui, ayant fait la guerre, en conservent les stigmates. L'admission comme membre actif ou associé du Groupe des O. M. les rendra membres de la Section, sans aucune cotisation supplémentaire.

Dans une première réunion préparatoire, les bases d'organisation ont été ébauchées, pour être définitivement adoptées le samedi 28 mars à 20 h. 30. Tous les intéressés sont cordialement invités à cette séance qui aura lieu au Cercle Militaire, cours du XXX-Juillet. Ceux qui ne pourraient s'y rendre, sont priés d'envoyer à cette adresse leur adhésion de principe, les propositions qu'ils désireraient voir mettre à l'étude, ou les renseignements personnels qui les intéresseraient.

Médailles d'honneur des Épidémies

Médaille d'or. — A la mémoire de M. Vallet (Joseph-Marie-Gabriel), médecin principal de 1re classe, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Montpellier.

Médaille d'argent. — M. Laplagne (Maurice-Charles), médecin aide-major de 1re classe, infirmerie-ambulance d'Erfond.

Notre action sanitaire dans les colonies

Préparation des jeunes administrateurs coloniaux à l'hygiène et à la médecine sociale dans les pays chauds

M. Daladier, ministre des Colonies, vient de prendre une mesure du plus haut intérêt pour que l'administration coloniale s'attache aux questions sanitaires et appuie de tous ses moyens l'effort des médecins.

Il a fait décider par le ministre de la Guerre, à la date du 22 janvier, que, à leur sortie du peloton des officiers de réserve, les jeunes gens diplômés de l'Ecole coloniale seront automatiquement affectés à un corps de troupe colonial de Marseille pour y achever leur service militaire et suivre en même temps à l'école d'application du santé coloniale du Pharo des cours spécialement organisés à leur intention sur l'hygiène coloniale et les principales maladies qui empêchent le développement des races indigènes.

Dans le merveilleux cadre colonial qu'est la ville de Marseille, les jeunes administrateurs prendront ainsi une teinte de médecine auprès des maîtres qui forment les aides-majors coloniaux ; entre les uns et les autres s'établiront vite des liens de camaraderie et de confiance et quand quelques mois plus tard ils se retrouveront dans la forêt congolaise ou la brousse du Soudan en face des redoutables fléaux que constituent la maladie du sommeil, le paludisme, etc., il n'est pas douteux que l'entente sera facile et que le service en tirera un immense profit.

L'anesthésie chirurgicale par voie intraveineuse

M. Fredet a rapporté à la Société de chirurgie la suite de ses remarquables études sur l'anesthésie par les dérivés de la malonylurée en injection intraveineuse.

On sait avec quelle patience M. Fredet a étudié les anesthésiques et tout le monde connaît son remarquable masque : il a fait cette fois l'étude expérimentale de l'allyl isopropylmalonyl-urée qui a des propriétés anesthésiques rapides et complètes, ainsi que du diéthyl-malonyl-urée, qui semble infiniment moins actif.

Le premier de ces corps a permis, associé à la morphine scopolamine, de mener à bien 116 grandes opérations, dont 79 laparotomies, sur lesquelles il n'y eut que 4 décès, dont aucun ne paraît imputable au mode d'anesthésie.

M. Fredet met en garde contre les exagérations auxquelles ont donné lieu de mauvaises observations de cette méthode ; il semble dire que correctement employée, elle ne donne pas de crise d'agitation aussi grave qu'on l'a dit lors du réveil.

En somme, le plus bel espoir semble réservé à ce mode de narcose et il faut souhaiter que M. Fredet donne bientôt une technique rigoureuse et définitive permettant la généralisation d'un procédé qui supprimerait l'anesthésiste cauchemar de tant de chirurgiens isolés.

Centre régional de lutte anticancéreuse de Bordeaux et du Sud-Ouest

Est nommé directeur du centre régional de lutte anticancéreuse de Bordeaux et du Sud-Ouest de la France, créé près la faculté de médecine de Bordeaux en remplacement de M. le professeur Bergonié, décédé, M. le professeur Sabrazès, professeur d'anatomie pathologique et microscopique clinique, chargé du service de médecine et de tous examens histologiques et anatomo-pathologiques.

Sont nommés chefs des divers services :

M. Chavannaz, professeur de clinique chirurgicale, chef du service de chirurgie, chargé des consultations.

M. le professeur Réchou, agrégé de physique, chef du service de curiethérapie.

M. le professeur Foch, professeur d'électricité industrielle à la faculté des sciences, chargé des services techniques.

M. le professeur agrégé Jeanneney, chirurgien adjoint du chef de service de chirurgie.

Ephémérides Médicales

24 mars 1813, le médecin Desgenettes, qui avait été fait prisonnier par les Russes, est reconduit aux avant-postes français sur l'ordre du Tzar.

25 mars 1792, l'Assemblée Constituante adopte le mode de décapitation proposé par le docteur Guillotin, qui faillit lui-même être envoyé à la « guillotine ».

26 mars 1832, le choléra, apporté de Calais, éclate à Paris et y fait jusqu'au 30 septembre 18.402 morts. Le fléau s'étend dans toute la France.

27 mars 1874, mort du docteur Laval à Merdja (Tripolitaine), où, seul Européen, il était allé prodiguer ses soins aux indigènes atteints de la peste.

28 mars 1813, mort à Montpellier de Louis Dumas, l'un des plus célèbres médecins et professeurs de la Faculté de Montpellier, auteur de « Principes de Physiologie ».

29 mars 1666, la Faculté de Paris, par 102 voix contre 92, autorise l'emploi des sels d'antimoine comme médicament et permet aussi l'usage du vin émétique.

A MARSEILLE

Société de médecine et d'hygiène coloniales

La Société de médecine et d'hygiène coloniales, à l'Institut de médecine coloniale, 40, allées Léon-Gambetta, a traité dans sa dernière réunion les sujets suivants :

1° Rapport de la commission des institutions sanitaires, par M. J. Peyret ; 2° Paludisme et diabète sucré, par M. Tamalet ; 3° Le foie et le rein, dans la spirochétose ictéro-hémorragique et dans l'ictère commun, par M. S. Costa ; 4° L'infestation par les sangsues ; procédé thérapeutique et moyens de défense, par Mme Delanganie de Mazaoy ; 5° La fiche médicale et le dossier sanitaire des coloniaux et indigènes en France, par M. Valran.

Distinctions

Nous avons appris avec le plus grand plaisir que, par décision ministérielle et décret royal, M. le docteur Jules Sabas vient d'être élevé au grade de commandeur dans l'ordre de la Couronne d'Italie. — qui est la Légion d'honneur italienne. Cette haute distinction est la juste récompense des services éminents autant que dévoués que le docteur Jules Sabas ne cesse de rendre, depuis plus de vingt ans, aux œuvres de bienfaisance italiennes et au consulat, dont il est le médecin officiel. Tout le monde à Marseille, et plus particulièrement dans le corps médical, sera unanime pour féliciter le docteur Jules Sabas.

La défense antituberculeuse

Le président de la République a reçu le Comité national de défense contre la tuberculose représenté par M. Georges Risler, vice-président, et par M. Louis Forest, président du Comité de propagande.

M. Gaston Doumergue a accepté de présider effectivement la grande manifestation qui a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 21 mars, avec le concours de la Société des Gens de Lettres. Cette manifestation a pour but de souligner l'importance du problème social de la tuberculose et particulièrement les résultats obtenus contre ce terrible fléau, durant ces cinq dernières années de lutte méthodique et féconde.

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 6 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (X^e)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

AUX TOUSSEURS
ayant tout essayé et fatigués des sirops et potions écœurantes



LES COMPRIMÉS DE CODOFORME BOTTU
jugulent les TOUX sèches tout en respectant l'ESTOMAC
Échantillons : Laboratoires BOTTU
35, rue Pergolèse, PARIS (XVIe)
R. C. S. 10.768

BROMIDIA
BATTLE & Ce
L'Hypnotique par Excellence

CLINIQUE MÉDICALE D'ECULLY
MAISON DE RÉGIME MODERNE.
DANS LES MONTS DU LYONNAIS



Etats neurasthéniques et psychasthéniques
Morphinomanes (Méthode de cure sans souffrances).
Maladies du tube digestif et de la nutrition.
Traitement du Diabète par l'Insuline.
Traitement moral, Cures de régimes
Hydrothérapie, Electrothérapie, Rayons X
Un solarium, Analyses
Médecin-Directeur : Dr H. FEUILLADE
NOTICE SUR DEMANDE

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.5..

Les Conseils du Chauffeur

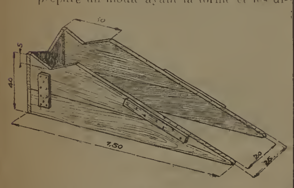
Un support en béton pour faciliter les réparations sous la voiture

On éprouve toujours de grandes difficultés quand il s'agit de démontage ou de réparation sous le châssis, et ces difficultés sont encore plus grandes aujourd'hui que les voitures sont établies de plus en plus basses.

Il est souvent même impossible d'effectuer commodément le travail si l'on ne dispose pas d'une fosse de visite. Mais celle-ci n'est pas toujours prévue dans un bâtiment que l'on a qualifié de garage et qui, souvent, surtout à la campagne, n'a pas été établi pour cette destination finale.

On peut remédier à l'absence de fosse en surélevant l'un des essieux. Pour cela, il est nécessaire de disposer, sous les deux roues de cet essieu, des supports placés à une certaine hauteur. Voici le moyen facile d'agencer ces supports en leur donnant une grande solidité.

Pour cela, on les construit en béton. On prépare un moule ayant la forme et les dimensions indiquées sur le croquis et on place ces supports de béton à l'écartement des roues de la voiture, qui doit remiser dans le garage choisi.



La voiture repose alors sur deux supports. La hauteur de ces derniers est alors suffisamment grande pour surélever l'essieu arrière, et permettre toute réparation de la transmission et du différentiel.

S'il s'agit, au contraire, d'opérer à l'avant sur l'embrayage et la boîte de vitesse, ce sera l'essieu avant qui sera monté sur les supports.

La pente des supports est suffisamment douce pour permettre à la voiture d'être montée sur eux au moyen de la poussée exercée par deux hommes. Il faut agir naturellement avec précaution, de façon que les roues ne viennent pas dépasser, dans leur élan, l'encoche qui a été prévue dans chaque support pour les retenir.

On peut disposer sur le mur du garage un système de butoir avec amortisseur pour empêcher que la voiture ne puisse dépasser la position voulue lors de la montée sur les supports.

INFIRMIÈRE, excellentes références : chirurgie, radio-radiumthérapie, électricité, massages, demande poste dans clinique privées ou accidents travail. Ecrire : Mallet 74, rue Vauvenargues, 18e.

Des vœux intéressants sont émis par la Commission départementale du Nord de la Natalité

La Commission départementale de la natalité, chargée d'examiner toutes les mesures susceptibles de combattre la dépopulation, d'accroître la natalité, de développer la puériculture et de venir en aide aux familles nombreuses, s'est réunie à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Demolon, conseiller général.

Etaient présents, notamment MM. Giorgetti, le docteur Hamel, Roulin, Lambret, Tournoux, etc..., etc..

Après avoir examiné différentes questions, la Commission a émis plusieurs vœux.

Des habitations à bon marché pour les jeunes ménages. — Il serait désirable que la construction des habitations à bon marché fût facilitée dans une large mesure afin d'apporter un remède effectif efficace à la crise du logement si préjudiciable à la natalité. La Commission demande aux pouvoirs publics d'envisager la chose avec attention.

Des maisons maternelles. — Tout en appréciant les heureux résultats obtenus à la maison maternelle « Julia Becour » par l'œuvre des mères abandonnées, la Commission estime que cet établissement est insuffisant pour un département aussi peuplé que le Nord. Elle émet le vœu que le Conseil général étudie à nouveau la création d'établissements de ce genre.

On viendrait ainsi en aide à toutes les mères nécessiteuses sans distinction et on aurait en outre, un excellent moyen de combattre la mortalité infantile.

Plusieurs départements s'en sont préoccupés. Le Nord, lui, reste en retard.

Des ristournes aux familles nombreuses sur le produit des octrois municipaux. — La Commission a également demandé au Préfet du Nord d'intervenir auprès des municipalités des grandes villes pour qu'elles créent des ristournes sur le produit des recettes de leur service d'octroi, au profit des familles nombreuses dans le besoin.

Certaines villes ont adopté ce régime de subventions : Cambrai, Dunkerque, Douai, Amiens, etc...

En fin d'année, le total des recettes est divisé par le nombre d'habitants de la commune, et le chiffre obtenu sert de base pour la répartition aux familles, au prorata du nombre des enfants.

Pourquoi Lille, Roubaix, Tourcoing n'envisageraient-elles pas pareille institution ?

Une école de sages-femmes. — Enfin un vœu est émis concernant la création d'une école de sages-femmes.

Ces écoles sont peu nombreuses en France. Il en existe une notamment à Angers. Elle prépare à des bourses d'internat en vue de l'enseignement pratique professionnel et donne à ses élèves des notions de puériculture.

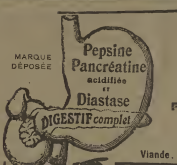
Thèses de Paris

Lundi 28 mars. Lepinay. Les influences psychiques en thérap. vétérinaire : Ott. Les viandes des animaux de boucherie tuberculeux. Thèses vétérinaires.

Mardi 24 mars. Grisez. Ch. Etude de l'acidose dans les tuberculoses pulmonaires. Moltchanoff. Cure de voyage en mer. Pavie P. (externe), Considérations sur les streptococcémies. Memerhac M. (externe). Etude de certains aspects du liquide céphalo-rachidien.

Jeudi, 26 mars. Billard J. (interne), Indications et nouvelles techniques dans l'utilisation de boutons anachomotiques. Arion J., Traitement des verrues par la crysthérapie. Glorion R., A propos des sutures intestinales.

NERGINE
Heudebert
Reconstituant par excellence
DEMANDER LE CATALOGUE 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320



Les PILULES ou ELIXIR de
DIASTO-PEPSINE RICHEPIN
Aux trois Ferments
PEPSINE — PANCRÉATINE — DIASTASE
Digèrent et Assimilent
TOUT
Viande, Féculents, Corps gras — RAPIDEMENT et SANS FATIGUE
Reposent le FOIE et le PANCRÉAS
Littérature et Ech. gratuits aux Médecins. — 34, Boul^d de Clichy, PARIS

PETITE NOUVELLE

A la société médicale du 16e arrondissement, M. le docteur Martial a fait le 20 mars dernier, une conférence sur le « Réveil de l'Islam ».

GUIPSINE
aux principes actifs du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur
RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.) Antiscléreux
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine, 7164

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la *Nouvelle Zomothérapie*
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.

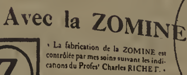
« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »

Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"





refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profesr Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
"Pharmacie du Palais Royal"
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

CHAPITRE V

En voyant Pierre leur tomber dans les bras, [illegible] père [illegible]loup ouvre déjà la bouche pour demander :

— Ah [illegible] quel diable t'amène ?

En effet, le docteur n'a pas pour habitude de [illegible] surprendre au pays. Cette venue [illegible] quelque chose de peu ordi[illegible].

Mais [illegible] vieux madre se ravise aussitôt et [illegible] question.

[illegible] besoin de moi, pense-t-il. Si je [illegible] du fond du sac, il faut que j'aie [illegible] demander et que je prenne un [illegible] pour ne pas l'effaroucher et qu'il [illegible].

Il [illegible] des plaisanteries dont il le ré[illegible] en guise de bienvenue : « Te [illegible] combien d'enterrements cette [illegible] autres gentillesses.

Il [illegible] la main d'un air [illegible].

— Ah [illegible] plein heureux de t'voir !

— Moi [illegible], père.

[illegible] également, le docteur résigné [illegible] pour bien disposer [illegible] point remarquer la robe [illegible] le dos, cette robe qui [illegible] le rouge au front [illegible].

[illegible] ces [illegible] — Tu vas bien ? — Tu as [illegible] voyage ? — Tes affaires mar[illegible] ?

[illegible] — Comme te voilà beau [illegible].

[illegible] femme a épuisé tous [illegible] de conversation. Parler avec quel[illegible] point tous les jours ce [illegible].

[illegible] phrase avant de dis[illegible] :

— En [illegible] ensemble. Moi, j'ai quel[illegible].

— [illegible] le père.

[illegible] sa robe [illegible] Si tu [illegible] course, viens avec [illegible].

[illegible], je ne sais pas las, répond le [illegible].

[illegible] un vieux [illegible] Bonjour, mon bonhomme. — [illegible] toujours con[illegible] les drogues ? — Toujours.

[illegible] à son fils [illegible] pays qu'il [illegible] médecin. [illegible] il a [illegible] employé chez [illegible] de Paris.

(A suivre.)

Service de santé de la marine

Prix de Médecine Navale pour 1925

Par décision ministérielle en date du 12 mars 1925 et conformément aux avis émis par le conseil supérieur de santé de la marine, le prix de médecine navale, pour l'année 1925, a été attribué :

A M. le médecin de 1re classe Bideau, pour : a) son rapport de fin de campagne sur l'aviso **Antarès** en 1922-1923 ; b) son rapport sur l'épidémie de dengue, observée à bord du même bâtiment, en octobre et novembre 1923.

D'autre part, il a été accordé, à cette occasion, les récompenses suivantes, aux officiers du corps de santé ci-après désignés :

1° Une mention très honorable à MM. le médecin en chef de 2e classe Oudard et le médecin principal Jean, pour leur mémoire, en collaboration, intitulé **Pourquoi meurt-on de péritonite aiguë d'origine viscérale ?**

2° Un témoignage officiel de satisfaction, avec inscription au calepin :

A M. Bellot, médecin principal, pour « l'Observation de kyste hydatique du poumon, accompagnée de radiographies permettant de suivre l'évolution régressive du kyste après la ponction suivie d'injection parasiticide ».

A M. Hederer, médecin principal, pour « son mémoire sur le traitement des brûlures par la lanoline ».

A M. Pelle, médecin principal, pour « son étude critique de la rachianesthésie, basée sur 500 interventions chirurgicales pratiquées à l'hôpital maritime de Lorient ».

A M. Yver, médecin de 1re classe, pour « son étude sur les syndromes amygdaliens d'origine dentaire ».

Par décret du 10 mars 1925, a été promu dans le corps de santé de la marine pour compter du 13 mars 1925 :

Au grade de médecin principal :

2e tour (choix). M. Hederer (Charles), médecin de 1re classe, en remplacement numérique de M. Barthe (J.-T.-E.), promu.

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR — DOSES : Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060.

les Produits
INNOXA
reposent l'épiderme
R. C. Seine N° 2.514

CARNINE LEFRANCQ

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

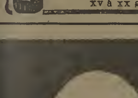


APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.
R. C. Paris N° 30.051.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

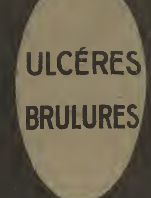
PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants : 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS.

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066



1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL PARIS

INOTYOL
ECZÉMAS PRURITS
du Dr DEBAT



Les grands Laboratoires français : Le Laboratoire de l'Ébanyl et des Veritables Grains de Santé du Dr FRANCK



LA PRÉPARATION DES VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU DOCTEUR FRANCK, EN HAUT, ET LA PRÉPARATION DES CACHETS D'ÉBANYL, AU-DESSOUS.

LE CONDITIONNEMENT DES VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ DU DOCTEUR FRANCK ET LE PERSONNEL DU LABORATOIRE A. TRONCIN ET J. HUMBERT

M. A. TRONCIN, A DROITE, ET M. J. HUMBERT, A GAUCHE, PROPRIÉTAIRES-DIRECTEURS DU LABORATOIRE de l'Ébanyl et des Véritables Grains de Santé du Dr Franck

L'ÉBANYL

constitue le traitement vraiment spécifique des affections staphylococciques

De très nombreuses observations effectuées par le corps médical permettent de dire que l'on possède actuellement un remède véritablement spécifique des affections staphylococciques.

S'il s'agit de furoncles ou d'anthrax on obtient rapidement soit une guérison totale et rapide, soit un soulagement immédiat avec amélioration progressive en utilisant les cachets d'*Ebanyl*.

On aura raison de la ténacité désespérante des furoncles et de leur retour récidivant à la moindre irritation de la peau, en donnant au malade deux à trois cachets par jour d'*Ebanyl*.

L'*Ebanyl* s'affirme être le remède par excellence des acnés. Dès l'absorbtion des cachets on voit les pustules d'acné se dessécher puis disparaitre. Il faut suivre néanmoins le traitement d'*Ebanyl* pendant un certain temps pour empêcher toute récidive.

On sera heureux d'apprendre les résultats tout à fait favorables qui ont été obtenus également avec l'*Ebanyl* dans le traitement des folliculites. Pris à la dose de deux à trois cachets par jour on voit disparaître les folliculites les plus rebelles.

Pour souligner l'importance de la découverte thérapeutique que constitue l'Ebanyl il faut noter la grande commodité de son utilisation.

L'*Ebanyl* ne présente aucun inconvénient, il peut être donné aux enfants et, pour cela, il suffit d'ouvrir un cachet et de le délayer dans une petite cuillerée de lait ou de gelée de fruit. La dose pour les enfants est de un cachet par jour pris en deux ou trois fois. Utilisé par les spécialistes des maladies d'enfance, l'*Ebanyl* a toujours donné d'excellents résultats dans toutes les affections cutanées des nourrissons.

Laboratoires A. TRONCIN & J. HUMBERT

59, rue Nollet, PARIS (17e)

Créés au XVIIIe siècle par ***le Docteur ROUVIÈRE***
Professeur d'Hygiène au Lycée de Paris
Membre fondateur de l'Athénée Royal

GRATUITEMENT A MM. LES DOCTEURS

1° Échantillons d'**ÉBANYL**,
2° Échantillons des **Véritables Grains de Santé du Docteur Franck.**

Les VÉRITABLES GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK

sont employés depuis plus d'un siècle

Voici, en effet, la Circulaire adressée par le Comité de Bienfaisance aux Préfets des départements

Le 28 Brumaire, an 10.

Monsieur le Préfet,

Depuis longtemps, notre Comité emploie, avec le plus grand succès, pour les indigents de notre division, un remède bienfaisant et salutaire ; nous avons pensé qu'il était important de vous le faire connaître, ce sont les grains de Santé du docteur Franck : *c'est un purgatif dont l'action est la plus douce et la moins fatigante ; nos officiers de santé en ont constamment éprouvé les meilleurs effets. Nous vous invitons à les faire adopter en faveur des indigents de votre préfecture. Le plus grand avantage qui doit vous déterminer à en propager l'usage c'est l'économie : une boîte de trois francs vous donnera les moyens d'être utile à vingt-cinq personnes, tandis qu'une médecine noire et dégoûtante coûte vingt ou trente sous.*

Nous avons cru qu'il suffisait d'indiquer à votre philanthropie les avantages précieux de ce médicament afin que vous vous empressiez de le faire adopter en faveur des pauvres ; au surplus, ce remède, approuvé par le gouvernement, peut suppléer les boîtes médicamentales que l'ancien régime envoyait aux intendants.

Salut et considération.

Guignard, méd., Blandel, Reyne, président Dr méd., Moreau, méd., Petit, méd., O. Lamy, adj., Michalut, off. de santé, Duvau, Mellet, off. de santé, Bellier, off. de santé Dewalt, méd.

Vu par moi, Préfet du département de la Seine : FROCHOT.

Vu par moi, Ministre de l'Intérieur : CHAPTAL

A base de fiel de bœuf, d'aloès et de gomme gutte, les VÉRITABLES GRAINS de SANTÉ du DOCTEUR FRANCK sont par excellence
Le remède de la constipation

Le Gérant : Dr CRINON.

Paris-Limoges. — Imp Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER. un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 75 — 5 AVRIL 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

S'adresser pour la Publicité
aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

AU CONGRÈS DES ASSOCIATIONS DES EXTERNES DE FRANCE



Les photographies de cette page ont été prises par l'*Informateur Médical* au cours du Congrès des Associations d'externes et d'anciens externes qui vient de se tenir à Paris.

La photographie ci-dessus a été prise dans la cour de la Faculté devant la statue de Bichat.

Nous y remarquons au premier plan et de gauche à droite : MM. Freidel (Lyon), A. Bocquentin (Paris), Dr Fumouze (Paris), Bordes (Ecole de Santé Navale de Bordeaux), L. Justin-Besançon (Paris), Dr F. Lepennetier (Paris), Mlle Brosse (Paris), P. Cossa (Paris), Kourat (Rennes), Dr Glover (Paris), Coste (Montpellier), Boutiron (Rennes), Martinais (Rennes).

Au deuxième plan et de gauche à droite : MM. Max Cirou (Bordeaux), Quercy (Toulouse), Petit (Bordeaux), Denarié (Nantes), Blineau (Nantes), Balmès (Montpellier), Dr P. Béliague (Paris).

La photographie ci-contre a été prise devant le monument aux externes et anciens externes des hôpitaux de Paris morts pour la France.

AU CONGRÈS DES VILLES D'EAUX

Les Voyages d'Etudes médicales aux Stations

(V. E. M.)

Les critiques qu'ils suggèrent et les améliorations qu'il serait nécessaire d'apporter à leur organisation.

Dans son rapport, M. le Dr Liacre demande qu'on confie à la Fédération thermale française l'organisation de ces voyages.

L'organisation actuelle des voyages d'études médicales

Des critiques ont été formulées au cours de ces dernières années, contre l'organisation actuelle des voyages d'études médicales. Nous retiendrons particulièrement celles qui ont été adressées au V. E. M., en 1923, au cours de la session annuelle de la Société d'Hydrologie et de Climatologie de Bordeaux et du Sud-Ouest :

« Les V. E. M., dit le docteur Lamarque dans son Rapport sur les Voyages d'Etudes Médicales, ont le défaut de s'adresser surtout à des médecins ayant des loisirs, retraités, ne faisant que peu ou pas de clientèle : les vrais praticiens n'y sont que l'exception. les étudiants n'y sont qu'en petit nombre.. Ce sont pourtant les étudiants qui retireraient le plus grand profit de ces voyages... »



M. LE PROFESSEUR CARNOT QUI A ORGANISÉ LES DERNIERS VOYAGES D'ÉTUDES MÉDICALES.

A la suite du rapport du docteur Lamarque, d'autres critiques ont été formulées : « Le grand V. E. M. a ses inconvénients, a-t-on dit. Cette année, sur 150 inscrits, 98 étaient des étrangers à la médecine. L'effort du V. E. M. pour attirer des médecins étrangers ne paraît pas avoir donné de résultats pratiques. Les médecins scandinaves qui sont venus, en particulier, étaient des médecins militaires retraités, des dentistes, des ophtalmologistes, etc... »

Si l'on prend le V. E. M. de 1922 qui est ici en question, on voit que sur 150 inscrits, tous sont médecins, sauf 34. Sur ces 34, 32 sont des femmes de médecins et 2 sont des maris de femmes médecins. Pour le reste des critiques énoncées, il suffit de consulter les listes de voyageurs du V. E. M. et les références qu'elles comportent pour voir que les faits sur lesquels elles prétendent s'appuyer sont, pour la plupart, invérifiables. Tout ce que l'on trouve, c'est que, parmi les médecins scandinaves, un était médecin militaire, l'autre médecin de la marine.

En lisant dans le compte rendu que 98 des voyageurs sur 150 étaient des non-médecins, les confrères qui n'ont pas pu participer au V. E. M. auraient le droit de s'étonner qu'on leur ait refusé une place pour l'accorder à des non-médecins. On devrait apporter la plus grande attention semble-t-il, à ne pas critiquer à la légère, dans des réunions qui donnent à ces critiques un caractère officiel, une œuvre qui a fait ses preuves, qui, tous les ans, recueille davantage de demandes et qui doit garder aux yeux de l'étranger le renom d'excellente organisation qui, d'une façon très générale, est la sienne.

En ce qui concerne la critique formulée par le docteur Lamarque contre le petit nombre d'étudiants du V. E. M., il faut signaler que si cette critique était valable autrefois, — tout en soulignant que le V. E. M. n'a jamais été conçu comme devant s'adresser à des étudiants, — elle ne l'est plus depuis 1920, puisque, comme toutes les autres Facultés la Faculté de Paris organise régulièrement des voyages d'étudiants.

D'une façon générale, il ne semble pas opportun de critiquer l'organisation de tel ou tel voyage en lui-même. Les organisateurs des différents voyages qui ont lieu chaque année en France rivalisent de bonne volonté pour accroître la renommée de nos eaux thermales et tous autant qu'ils sont, méritent avant tout les éloges et la reconnaissance des stations françaises.

De l'émulation qui entraine la multiplicité des voyages, peuvent naître certains inconvénients.

Il pourra se faire, si une organisation générale ne règle par l'ordre des voyages, que certaines stations reçoivent pendant la même saison, plusieurs caravanes, et que d'autres n'en reçoivent aucune. En dehors de quelques très grandes stations, ce serait demander particulièrement dans les conditions économiques actuelles, un effort financier hors de proportion avec les possibilités de la plupart des Stations. Il y a, de plus, des dispositions à prendre, dans chaque station en vue de la réception des voyageurs : ces dispositions demandent du temps, de la liberté, une entente entre les différents hôtels. Tout cela ne peut commodément se faire qu'en dehors des mois d'affluence dans les stations, qui sont juillet et août. De plus, à ce moment d'affluence, jamais les hôteliers ne consentiraient à faire les prix qui rendent possibles, financièrement, ces voyages. Par conséquent, l'impossibilité, pour beaucoup de stations, de recevoir plusieurs voyages chaque année, la nécessité pour elles de ne recevoir ces voyages qu'en dehors du plein de la saison exigent que les voyages, dans l'intérêt et des voyageurs et des stations, aient lieu suivant un plan et des conditions bien définis.

Les médecins étrangers et les femmes de médecins

En ce qui concerne le V. E. M., on s'est demandé s'il était utile de mélanger les médecins français et étrangers. Cette fusion, d'après l'avis le plus généralement admis, est excellente. Elle crée un échange de sympathies, de relations souvent durables entre les médecins des stations, leurs confrères français et leurs confrères étrangers, qui double, par un coefficient personnel non négligeable, les éléments de succès d'un autre ordre que comportent les voyages médicaux.

L'admission des femmes de médecins est-elle à recommander ou non ? Elles n'ont pas été admises au dernier V. E. M. Cette solution a l'avantage de réserver un plus grand nombre de places aux médecins, mais elle a l'inconvénient de refuser des propagandistes qui ne sont peut-être pas les moins enthousiastes.

Il est de toute nécessité que seuls participent à ces voyages les étudiants en fin d'études.

A cette condition seule, ces voyages seront autre chose qu'une agréable partie de plaisir et profiteront aussi bien aux étudiants qu'aux stations. C'est là un point extrêmement important, d'autant plus que les conditions financières d'un voyage d'étudiants ne sont pas du tout les mêmes que celles d'un voyage de médecins. Encore que les réceptions dans les stations puissent être plus simples dans le premier cas que dans le second, il n'en est pas moins vrai que par le nombre des voyageurs et la régularité des voyages d'étudiants, ces voyages entraîneront régulièrement l'attribution de subventions officielles importantes qui ne devront être accordées qu'avec la certitude d'un emploi judicieux.

Il est nécessaire d'opérer, comme cela a déjà lieu entre autres, à la Faculté de Paris, une sélection. Seuls les élèves ayant obtenu telle note déterminée ont le droit de participer aux voyages d'étudiants.

Enfin, pour éviter la multiplicité des voyages, plusieurs Facultés pourront grouper leurs étudiants. On a vu que cela avait déjà eu lieu entre Paris et plusieurs autres villes. Mais un écueil à éviter est le trop grand nombre de voyageurs. Pour tous ces voyages d'étudiants, dont la régularité et la fréquence seront telles que, tous les ans ou tous les deux ans, chaque région thermale sera visitée par l'un d'entre eux, il serait bon de ne pas dépasser 100 à 150 membres ! c'est seulement dans ces conditions que le logement pourra être assuré d'une façon convenable pour les voyageurs et sans qu'il devienne une source de difficultés sans cesse renouvelée pour les hôteliers.

Une distinction s'impose entre le V. E. M. et les voyages d'étudiants

Le V. E. M. a, de longue date, son organisation et ses buts spéciaux. Il n'entre en concurrence avec aucun autre voyage. Il suit un cycle déterminé qui comprend la visite de toutes les stations de France en cinq ans, et sous peine de le désorganiser complètement et de lui ôter toute utilité, il est nécessaire de lui laisser une autonomie absolue.



M. LE PROFESSEUR GILBERT QUI A, PLUSIEURS FOIS, FAIT VISITER VICHY ET ÉVIAN AUX AUDITEURS DE SON COURS.

Les voyages sur invitation et en fin de cours ne s'étendent pas à toutes les stations et sont également à mettre à part. Ils ont toute liberté d'organisation et se règlent isolément entre telle ou telle personnalité et telle station, et n'entrent pas en concurrence avec les autres voyages.

En ce qui concerne, au contraire, les voyages d'étudiants, pour les raisons précédemment exposées, on se rend compte qu'une entente préalable est nécessaire, qui devrait se faire : 1° Entre les différents directeurs de voyages ; 2° entre les directeurs de voyages et les stations ; 3° entre les directeurs de voyages et les différents organismes capables de donner à tous ces voyages les moyens financiers nécessaires.

Le rôle que devrait jouer la Fédération thermale française

La Fédération thermale française paraît être l'organisme désigné pour assurer le contact entre tous ces éléments et réaliser avec méthode la mise sur pied de tous les voyages. Voici la solution proposée :

Chaque année, et assez longtemps avant la fin de l'année, les directeurs des différents voyages adresseraient à la Fédération thermale française leurs prévisions de voyages. Une fois tous les projets centralisés, la Fédération thermale française les examinerait, verrait si un certain nombre d'entre eux ne font pas double emploi et dans cette dernière hypothèse aviserait les directeurs intéressés. Ceux-ci se mettraient en relations et, à l'amiable, apporteraient à leur projet primitif les modifications nécessaires.

Après tous les remaniements utiles, et une fois la liste, le calendrier, en quelque sorte, des voyages, établi pour l'année, la Fédération thermale française se mettrait en relations avec :

1° L'O. N. T. (Office National du Tourisme) avec lequel elle examinerait les besoins financiers des différents voyages. La Fédération thermale française présenterait à l'O. N. T. une liste de demandes qui arrivant toutes en même temps, lui permettraient d'attribuer les subventions nécessaires avec impartialité et au prorata du nombre des membres de chaque voyage ;

2° La Fédération thermale française se mettrait encore en rapport avec les différents organismes susceptibles d'accorder des subventions, dans tel ou tel but déterminé : Institut d'Hydrologie, Fédérations locales, stations riches qui pourraient accorder, comme cela s'est déjà fait, un certain nombre de bourses et de demi-bourses de voyage.

La Fédération thermale française répartirait ensuite, d'accord avec l'O. N. T., les fonds accordés entre les différents bénéficiaires.

Ce procédé éviterait l'attribution un peu trop mécanique de subventions en divisant simplement la somme totale à allouer par le nombre de bénéficiaires, sans tenir compte de l'importance comparée des différents voyages. D'autre part, par une vue d'ensemble des besoins financiers des voyages d'études, on connaîtrait exactement l'effort à fournir. Or, cet effort est, d'une part, important et il est nécessaire, d'autre part de ne pas gaspiller les fonds.

Il suffit, en calculant, tout compris, la journée de voyage à 80 francs par étudiant (hôtel, chemin de fer, auto-car) de signaler qu'un voyage de 100 étudiants revient à 32.000 francs pour quatre jours, pour mesurer l'importance des crédits nécessaires, même si l'on admettait que chaque étudiant acquittât une partie des frais.

En résumé, toutes les demandes devraient donc passer par la Fédération thermale française qui serait l'organe centralisateur. Ce serait, semble-t-il, le moyen d'assurer la régularité et le bon fonctionnement des voyages d'études médicales. Ce serait aussi le moyen de faire porter tout l'effort sur ce qui existe déjà et qui a déjà fait ses preuves.

L'O. N. T., les Fédérations locales, l'Institut d'Hydrologie, les Chambres d'Industrie thermale, les Syndicats d'Initiative, les Municipalités, les Hôtels, les Sociétés thermales pourraient ainsi et sans avoir à intervenir directement, éviter d'accorder leurs concours à des groupements professionnels dont les visites semblent beaucoup plus une charge qu'une nécessité pour les stations, charge incompatible avec leurs ressources actuelles.

Le premier Congrès de la Fédération des externes et anciens externes vient de se tenir à Paris.

Les externes de Paris se sont constitués en Association, il y a déjà quelques années ; ceux d'autres villes ont suivi le mouvement, et de la réunion du tout est née une Fédération dont les statuts ont été votés en Congrès le 25 mars, à la Faculté de Médecine de Paris.

A ce Congrès étaient présents : le Bureau de l'Association des Externes et anciens Externes des hôpitaux de Paris, les délégués des A. E. de Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Toulouse, Rennes et Nantes.

Pendant les journées des 25 et 26 mars, les délégués des A. E. de France ont visité les diverses organisations hospitalières parisiennes (la Pitié, la Salpêtrière, Cochin, Saint-Louis, Bretonneau). Les délégués ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts de l'Externat de Paris.

Le jeudi matin, M. Justin Godard, ministre du travail et de l'hygiène, a reçu personnellement les délégués. Après avoir écouté M. le docteur Belot, président d'honneur de l'A. E. de Paris, le ministre a reconnu la nécessité d'une protection contre les risques professionnels et le droit des Externes à être hospitalisés gratuitement; il a promis de veiller à ce que, dans la prochaine loi militaire, on tienne particulièrement compte des titres hospitaliers.

La Fédération des A. E. de France a été déclarée définitivement constituée. Les délégués des villes présentes en ont, à l'unanimité, voté les statuts.

Différents vœux ont été adoptés concernant l'assurance professionnelle, les soins gratuits, les vacances payées, la formation d'une Fédération du corps médical hospitalier, etc.

Le Bureau de la Fédération (F. A. E.) est ainsi composé :

Président : M. L. Justin-Besançon (Paris).

Vice-Présidents : MM. P. Cossa (Paris), Larrivé (Lyon).

Secrétaire général : M. le Dr F. Lepennetier (Paris).

Trésorier : M. le Dr P. Béhague (Paris).

Conseillers : MM. Max Girou (Bordeaux), Chossón (Marseille), Denarié (Nantes).

Le prochain Congrès de la F. A. E. aura lieu à Lyon en février-mars 1926.

LE MONDE MÉDICAL

Naissance

Le docteur et Mme Brachat (de Livry-Gargan) font part de la naissance de leur fille, Marie-Jacques, 16 mars 1925.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Marguerite Besnier, fille de M. Alfred Besnier, agent de change près la Bourse de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Rey, avec le docteur Maxime Labernadie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, fils de M. Lucien Labernadie, industriel, et de Mme, tous deux décédés.

Mariages

Mardi a été célébré le mariage de Mlle Yvonne Viallar, fille de M. Pierre Viallar, industriel, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et de Mme Viallar, née Pillois, avec le docteur Charles Ruppe, ancien interne des hôpitaux, Croix de guerre.

Le mariage de Mlle Colette Roussel et de M. Etienne Beraut a eu lieu le 31 mars, à l'église Saint-Charles de Monceau. Mlle Roussel est la fille du docteur Roussel, directeur du laboratoire de l'Hémostyl Roussel.

Nous apprenons le mariage de Mlle Thérèse Weill-Hallé, fille de M. le Dr B. Weill-Hallé, médecin de l'hôpital de la Charité, chevalier de la Légion d'honneur, et M. André Manuel. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le 31 mars, au Temple israélite, 44, rue de la Victoire.

Nécrologies

L'un de nos confrères, membre du Sénat, le docteur Pédebidou, trouva la mort au cours de la catastrophe de chemin de fer de Poitiers.

M. Pédebidou était né le 16 décembre 1854.

Au sortir du lycée de Tarbes, dont il fut un des plus brillants élèves — il remporta notamment le prix de philosophie en 1873 — il fit sa médecine à la Faculté de Toulouse, puis, reçu docteur, s'installa à Cauterets comme médecin consultant et y demeura de longues années.

Elu conseiller général en juillet 1886, il était, en 1889, nommé maire de Tournai, sa ville natale, et en 1893 ses concitoyens l'envoyaient à la Chambre. Réélu en 1898, il se présenta aux élections sénatoriales de 1900 et entra à la Haute Assemblée, où il fut réélu aux renouvellements de 1909 et de 1920. Il était depuis plus de vingt années président du conseil général des Hautes-Pyrénées.

Pendant la guerre, M. Pédebidou prit du service comme médecin-major de première classe, et mérita d'être promu officier de la Légion d'honneur pour sa belle conduite et son dévouement.

M. Pédebidou appartenait au groupe de la gauche radicale du Sénat. Il faisait partie des commissions des finances et des chemins de fer, était rapporteur des budgets de l'Algérie et de la Tunisie. Enfin, il était membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique et de la Commission de préservation de la tuberculose.

Le regretté sénateur, qui ne comptait que des amis parmi ses collègues du Sénat, laissera à tous le souvenir d'un esprit fin et cultivé, d'un homme d'une grande activité et d'une grande bonté.

En l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou viennent d'avoir lieu les obsèques de M. Henri Calmette, victime de l'accident d'automobile de Saint-Cyr-l'Ecole.

Le colonel du centre de Saint-Cyr et une députation de la compagnie de météorologie suivaient le char funèbre.

Le deuil a été conduit par M. Edouard Calmette, son frère ; le professeur Albert Calmette et le médecin inspecteur général de l'armée Emile Calmette, ses oncles.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise.

On apprend, avec regret, la mort du docteur Adrien-Henri Gautiez, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à son domicile, 90, avenue Mozart, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Né à Metz, le 29 juin 1853, fils d'un architecte de cette ville, qui, en 1871, opta pour la France, le docteur Henri Gautiez, ancien interne des hôpitaux, s'était spécialisé dans le traitement des affections articulaires et des lésions musculaires et osseuses. Pendant la dernière guerre, il dirigea, à l'hôpital du Val-de-Grâce, un centre de rééducation physique des blessés.

Le défunt était l'auteur de nombreuses communications à l'Académie de Médecine, dont une, ces dernières années, en collaboration avec les professeurs d'Arsonval et Amar, sur « l'éducation respiratoire et les attitudes du corps ».

Le Congrès des villes d'eaux, bains de mer et stations climatiques

Le Congrès des villes d'eaux, bains de mer et stations climatiques qui vient de se terminer à Paris les derniers jours de cette semaine, a connu le grand succès qu'on avait prévu pour cette réunion, qui avait été organisée par M. le docteur Georges Baudouin, président, M. le docteur Victor Gardette, secrétaire général, et M. Vermeylen, trésorier.

Le Comité d'honneur comptait les personnalités les plus marquantes du monde médical et touristique.

Les travaux du Congrès commencèrent jeudi dernier, à 9 heures du matin, par une séance de travail sous la présidence de M. le docteur Baudouin. Lecture y fut faite d'un rapport de M. Toubeau sur la protection des sources et une discussion très intéressante s'en suivit. — A 14 heures eut lieu la séance solennelle d'ouverture, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, sous la présidence effective de M. Justin Godart, Ministre du travail et de l'hygiène, assisté de M. le docteur Baudouin, président général du Congrès, et de M. le professeur d'Arsonval, président de la Section climatique. — A 15 heures fut discuté le remarquable rapport de M. le docteur Gardette sur l'organisation nationale et rationnelle des stations climatiques.

La journée de vendredi fut occupée par deux séances de travail, sous la présidence de M. le docteur Durand-Fardel, et dans lesquelles furent discutés les rapports de MM. Nivière, Durand-Fardel, Jean Bouloumie, Lefebure, sur la nécessité d'une organisation spéciale pour les stations thermales et climatiques.

Hier, samedi matin, sous la présidence de M. Maurice Bernard, fut discuté le rapport de M. le docteur Liacre sur l'organisation des voyages d'études aux stations. — A la séance de l'après-midi, un grand nombre de vœux furent votés et, le soir, tous les membres du Congrès se trouvèrent réunis dans les salons de l'Hôtel Continental pour un banquet de clôture.

Nous publierons dans le prochain numéro le compte rendu détaillé des travaux de ce Congrès, dont nous ne pouvions matériellement rendre compte dans ce numéro.

Une élection mouvementée à l'Académie de Médecine

L'Académie avait à élire un successeur à M. Jean Camus dans la section de biologie.

Les candidats en présence étaient : M. Lapicque présenté en première ligne par la section : venaient ensuite, par ordre alphabétique : MM. Authony, Jolly, Marage, Pettit et Tiffeneau.

Au premier tour de scrutin, M. Pettit obtenait 38 voix et M. Lapicque 37. 4 voix allaient à M. Marage. MM. Authony, Jolly et Tiffeneau en recueillaient chacun une.

Au deuxième tour, M. Pettit était élu par quarante-cinq voix sur quatre-vingts votants.

Faut-il rappeler que lors de l'élection du regretté Jean Camus, M. Lapicque, candidat au même fauteuil, avait été présenté également en première ligne par la section. Nous avons signalé, à cette époque, que le nombre de voix recueillies au scrutin général par M. Lapicque avait été inférieur à celui par lequel il avait été désigné dans la section.

Nous croyons savoir que le résultat de cette élection ne manquera pas d'être accueilli avec un certain étonnement dans le monde scientifique, où les travaux de M. Lapicque, professeur de physiologie à la Sorbonne, sont justement appréciés.

Le docteur et Mme Auguste Luling ont la douleur de faire part du décès de leur fils, Jean-Marc. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 mars. Le service religieux a été célébré le même jour, en la chapelle du Père-Lachaise. Cet avis tient lieu de faire part

Nous apprenons la mort, à Lavaveix-les-Mines (Creuse), du docteur Pierre-Justin Treille, médecin honoraire des houillières d'Ahun, médecin-major honoraire de 1re classe, ancien médecin-chef à l'hôpital numéro 5, à Limoges, président du Syndicat des médecins de la Creuse, président du Conseil d'hygiène départemental, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, chevalier du Mérite agricole, engagé volontaire en 1870 et en 1914, médaillé des deux guerres.

Nous apprenons la mort du docteur Edouard Pilatte, président du conseil d'administration de l'*Eclaireur de Nice*, décédé en cette ville.

On nous informe que

Par suite d'une erreur que nous sommes les premiers à regretter, nous avons omis de signaler dans l'un de nos derniers numéros que nous devions à l'obligeance de notre confrère le professeur Cruchet, directeur du « Journal de médecine de Bordeaux », le cliché du professeur Villar, récemment décédé, que nous avons publié dernièrement.

Une erreur typographique nous a fait imprimer dans le dernier numéro le nom du docteur Oberthur avec une orthographe de fantaisie. Nos lecteurs qui connaissent la renommée de notre confrère auront corrigé d'eux-mêmes cette faute.

On nous rapporte que, désireux de montrer leur sympathie au docteur Savariaud, qui vient d'être frappé d'une sanction par le directeur de l'Assistance publique, les internes des hôpitaux de Paris feraient à celui dont ils respectent les grandes qualités d'enseignement une invitation significative à l'occasion de leur prochain banquet.

C'est par suite d'une confusion que nous avons attribué dans notre dernier numéro le buste du docteur R. Gros, rédacteur en chef du « Lien Médical », au sculpteur Powilewicz ; son auteur est, en effet, Henri Moncassin, qui, en plus de ce portrait, a exposé au Salon des Médecins une « Bacchante » (bronze) de belle allure. Rendons donc à César...

Par les soins de M. L. Camus, une salle de l'Académie a été installée sous le nom de Musée Jenner pour recevoir tous les documents intéressant l'histoire de la vaccine.

On y trouve réunie une collection fort intéressante de gravures, médailles, portraits, instruments, livres, documents écrits, etc., et notamment les dons importants de M. Chaumier.

A l'occasion de la nomination comme professeur de clinique ophtalmologique du docteur Terrien, ses collaborateurs et ses anciens élèves se réuniront pour lui offrir un dîner intime qui aura lieu le soir de sa première leçon, le lundi 27 avril.

Pour tous renseignements s'adresser aux docteurs Velter et Cousin, à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.

M. Patel, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, à compter du 1er avril 1925, professeur de chirurgie opératoire à ladite Faculté (chaire vacante par suite du transfert de M Villard dans la chaire de clinique gynécologique).

Contre les troubles intestinaux chroniques de la première enfance, les pédiatres des divers centres d'enseignement s'accordent à recommander la cure thermale de Châtel-Guyon, que préparent et complètent excellemment de petites cures de boisson à domicile avec l'eau de « Châtel-Guyon-Gubler ».

Les services municipaux de médecine et d'hygiène de la ville de Nancy seront transférés place des Dames, terre-plein de Saint-Epvre (nouvelle dénomination), à dater du mercredi 1er avril, exception faite du service de vaccine qui continuera provisoirement à fonctionner dans les locaux, 55, rue Stanislas, aux jours et heures habituels.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

L'Académie de Médecine a reçu une demande formulée par M. le docteur Grinberg en vue d'être autorisé à fabriquer et à vendre un « collovaccin antituberculeux ».

Le Président de la Société de recherches des hydrocarbures a fait une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une source minérale dite „ La Grande Forêt », sise à Arcachon.

Le 1er mai prochain, une place d'interne en chirurgie sera libre à l'hôpital de Monaco On exige 14 inscriptions, un certificat de bonne conduite et de bonne santé. Traitement : 2.400 francs. Logement, nourriture. Engagement d'un an. S'adresser au Directeur de l'hôpital.

Les propriétaires d'une source minérale située sur le territoire de la commune de Saint-Silvestre-Pragoulin (Puy-de-Dôme), demandent que la dénomination « des Vertus », primitivement proposée pour cette source, soit remplacée par celle de « Source Mazarin n° 2 ».

L'Association des médecins du P.-L.-M. a distribué cette année 97 allocations de 360 fr. aux vieux sociétaires. Allocation de droit et qui est accordée en dehors de toute considération de fortune ou de santé.

L'actualité médicale devant l'objectif

LE CONSEIL DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DÉSIGNE DEUX PROFESSEURS

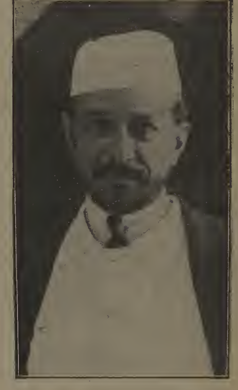


Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR ROUSSY



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROF. OMBREDANNE (*à gauche*)

Le Conseil de la Faculté de Médecine a désigné le professeur agrégé Auguste Roussy pour la chaire d'anatomie pathologique, devenue vacante par la mise à la retraite du professeur Letulle.

Il a désigné aussi le professeur agrégé Ombrédanne pour la chaire de clinique de chirurgie infantile, en remplacement du professeur Auguste Broca, décédé.

Ces deux propositions ont été transmises à la signature de M. François Albert, ministre de l'instruction publique.

M. le docteur Liénard, de Pont-de-Beauvoisin (Savoie), a formé un comité en cette ville en vue d'y élever un monument à Pravaz.

M. le docteur Bordier, correspondant national de l'Académie, a signalé les dangers résultant de la manipulation des corps radio-actifs et a demandé en conséquence que l'Académie veuille bien examiner les mesures préventives qu'il conviendrait de formuler.

Le général Debeney, directeur de l'Ecole de Guerre, a fait samedi dernier une conférence très documentée à la Faculté de Médecine sur le rôle de l'officier de réserve.

LE LIVRE DE DEMAIN

Le Naturaliste DAUBENTON fut, d'abord, un médecin de campagne

Dans un livre qu'il va publier sur Daubenton, M. le Prof. Roule nous dit ce que fut la carrière médicale de ce savant

Louis-Jean-Marie DAUBENTON, ou d'Aubenton, car le nom s'est écrit sous les deux orthographes, était originaire, comme Buffon, de Montbard, en Bourgogne. Il y naquit le 29 mai 1716. Sa famille, établie depuis plusieurs siècles dans la région, lui avait donné à diverses reprises des notables et des magistrats. Son père, Jean Daubenton, marié à Marie Pichenot, était notaire.

Louis fit ses classes au Collège des Jésuites, et s'y montra élève brillant. Ses maitres voulurent le diriger vers l'état ecclésiastique, dans la pensée qu'il y ferait une belle carrière. On l'envoya donc à Paris, ses humanités terminées et devenu jeune homme, pour des études supérieures de théologie. Mais une vocation nouvelle se révélant alors en lui, il s'y abandonna sans réticence. L'étudiant délaissa le droit canon pour apprendre la médecine ; au lieu de la prêtrise, ce fut la science médicale qui l'attira. Daubenton avait le goût de l'anatomie. La curiosité minutieuse de la dissection lui plaisait, l'attirait, l'entraînait. A cette époque, la Faculté de Médecine siégeait non loin de la place Maubert, à l'entrée du quartier Saint-Victor ; elle y possédait un amphithéâtre bien installé. Le principal enseignement anatomique de Paris se donnait toutefois au Jardin des Plantes, où des maitres réputés assemblaient devant eux un public nombreux d'étudiants et d'auditeurs. Daubenton figura parmi ces derniers pendant plusieurs années, s'y créa des amitiés, et disséqua avec zèle, au point de gagner, dans ce petit cénacle de travailleurs, une réputation affirmée d'anatomiste.

Il parvint ainsi au terme de ses études médicales, et prit ses grades à Reims en 1740, âgé de vingt-quatre ans.

Il n'avait alors d'autre désir que d'exercer la profession à laquelle il venait de se préparer. Toute son ambition consistait à devenir praticien. La mort de son père le rappelant à Montbard, il en profita pour s'installer dans son pays natal. Il y était connu ; sa famille y était estimée. Tout, par conséquent, lui promettait le succès, une bonne clientèle, une existence tranquille et aisée. Il mena donc, pendant quelques mois, en 1741, l'existence absorbante, souvent fatigante du médecin de campagne soucieux de conscience professionnelle. Par tous les temps, été comme hiver, la nuit comme le jour, à cheval ou à pied, il visitait et soignait ses malades, toujours prêt à partir au premier appel. Si nulle occasion ne s'était jamais offerte par ailleurs, il eût continué comme il commençait, et comme plusieurs de ses ancêtres, médecins de campagne, avaient fait avant lui ; il eût fondé sa famille sur place, et n'aurait point quitté les lieux héréditaires. Mais l'occasion de changer s'offrit, et Buffon la donna.

C'est Buffon qui fit abandonner à Daubenton sa carrière de médecin de campagne

Buffon était alors, depuis peu d'années, intendant du Jardin Royal des Plantes médicinales. Déjà fidèle aux habitudes de toute sa vie, il habitait la capitale pendant l'hiver, mais passait dans sa propriété de Montbard la plus grande partie de la belle saison. Il avait déjà rencontré Daubenton à Paris, sans trop de suite toutefois, les différences d'âge et de situation étant alors trop marquées. Les choses changèrent à Montbard même. Le riche propriétaire, savant réputé, voyait volontiers le médecin de campagne, son voisin immédiat, qui, connaissant le Jardin des Plantes où il avait fréquenté pour sa préparation médicale, adepte passionné d'Histoire Naturelle, pouvait en causer avec compétence. Buffon ne demandait pas mieux. Cette rencontre le séduisait. Elle lui permettait de discuter ce qui lui tenait à cœur : la prospérité du Jardin, les moyens de l'assurer, le désir de contribuer aux progrès des sciences de la nature. Par les belles soirées d'été, sous les grands arbres, les conversations s'engageaient, et les deux interlocuteurs se répondaient, tous deux poussés par une commune et ardente ferveur de connaissance scientifique.

Et Buffon dit un jour : « La recherche anatomique vous plaît. Pourquoi ne reviendriez-vous pas à Paris, au Jardin, afin de collaborer avec moi, de préparer et de rédiger ce qui concerne la dissection ? Tenez-vous tellement au séjour continuel de Montbard, et à l'existence du médecin de campagne ? Venez donc. Je vous ferai là-bas une situation matérielle et scientifique qui ne vous laissera rien à désirer. Comme moi, vous préférez à toutes autres les satisfactions d'esprit obtenues par l'étude de la Nature ; vous avez aujourd'hui l'occasion de les prendre, saisissez-la. »

Le acte fut conclu, et la collaboration décidée. L'entente s'établit vite entre les deux compatriotes, déjà préparée du reste par leurs anciennes liaisons de famille, et par leur commun amour pour les recherches *d'histoire naturelle.* Elle se scella dans leur *pays natal, au sein même de cette nature qu'ils se promettaient d'étudier et de décrire.* Daubenton laissa sa clientèle, et partit *s'installer à Paris.*

Buffon tint largement ses promesses. Dès l'année 1745, Daubenton fut nommé, au Jardin des Plantes, Garde et Démonstrateur du Cabinet. Sa fonction consistait à s'occuper des collections, et à faire sur elles un enseignement démonstratif. Habitant le Jardin, auprès de ces collections dont il avait la charge, il recevait un traitement supérieur à celui de ses collègues, les autres Démonstrateurs, qui n'avaient que le travail de leurs leçons.

Daubenton se trouva donc investi de la fonction qu'il devait exercer jusqu'à sa mort. Tout en assurant son service, il collaborait avec Buffon, disséquait, rédigeait les résultats de ses dissections. Puis, cette collaboration ayant pris fin, il se livra aux recherches de zootechnie qui devaient le rendre célèbre, mais continua à exercer sa charge. Il entra à l'Académie des Siences en 1774. On lui donna, en 1778, une chaire d'Histoire Naturelle au Collège de France, et, en 1783, une chaire d'Economie rurale à l'École vétérinaire d'Alfort.

Pendant la Révolution, et malgré son grand âge, il consacra tous ses soins à l'entretien de ces collections précieuses qu'il avait contribué à former. Lors de la transformation du Jardin en Muséum, rendue possible grâce à l'ampleur de ces collections mêmes, il se chargea de celles de minéralogie, dont il s'était occupé récemment avec plus d'insistance. C'est dans ce poste que la mort le saisit, cinquante-huit ans après l'appel de Buffon. Par une curieuse rencontre, il mourut le dernier jour du siècle, le 31 décembre 1799.

Il faudra, pour diriger un laboratoire s'occupant d'analyses biologiques, certaines références scientifiques

Un vœu de l'Académie de Médecine

L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier adressa à l'Académie de Médecine un document très impressionnant dans lequel on signalait les résultats erronés de diverses analyses biologiques faites par des laboratoires privés.

Des conséquences graves peuvent résulter de faits semblables. L'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier demanda à l'Académie de Médecine s'il ne lui paraissait pas nécessaire, dans un but d'intérêt général, de contrôler et réglementer les laboratoires privés qui se mettent à la disposition du public pour exécuter les analyses biologiques ou pathologiques de toutes sortes.

Après en avoir délibéré, la Commission de l'Académie de Médecine proposa de demander au ministre de l'Instruction publique de réunir une Commission qui comprendrait des représentants des Facultés de Médecine et de Pharmacie ; cette Commission serait chargée d'élaborer le programme d'un enseignement à donner par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, et aboutissant à trois certificats :

Certificat d'histo-pathologie ;

Certificat de chimie pathologique ;

Certificat de bactériologie.

A l'avenir, un ou plusieurs de ces certificats seraient exigés de toutes personnes désirant ouvrir un laboratoire d'analyses médicales.

Une réclamation au sujet de la répartition des fonds provenant de la journée des laboratoires

L'Association pour l'extension des études pastoriennes a tenu son assemblée générale à l'Institut Pasteur, le 26 mars, sous la présidence de Mme la comtesse Albert de Mun.

M. de Polignac, trésorier de l'Association, a donné lecture du compte rendu financier. On sait que l'A. E. E. P. distribue tout son argent en bourses données à des jeunes travailleurs.

Les professeurs Roux et Calmette, qui assistaient à la réunion, ont indiqué dans une causerie improvisée dans quel sens s'orientent les recherches actuellement poursuivies.

L'Association déplore très vivement que, dans la répartition des fonds de la journée qui porta le nom de Pasteur, les sciences qui découlent de son œuvre n'aient touché pour ainsi dire presque rien.

L' « Informateur Médical » a déjà signalé ce véritable abus de confiance dont a été victime le public donateur.

A BORDEAUX

Les médecins de Bordeaux rendent hommage au dévouement de M. Philippart, maire de Bordeaux, pour les œuvres d'hygiène, de prévoyance et d'assistance sociales

Nul n'ignore, dans la France tout entière, le dévouement de M. F. Philippart, comme maire de Bordeaux, à la cause de la charité de l'hygiène, de la mutualité, de l'assistance, de la prévoyance, des secours aux blessés, de la puériculture.

Les œuvres d'initiative privée charitables et sociales, les membres de ces œuvres et les amis de M. Philippart ont eu à cœur de lui témoigner leur reconnaissance émue et, dans cette intention, ils ont organisé une souscription en vue de lui offrir un souvenir affirmant, en même temps que leur gratitude, leur admiration pour les magnifiques et généreuses initiatives qu'il a prises et qui ont à jamais leur place dans les annales de Bordeaux.

Les souscripteurs ont été légion.

La remise de ce souvenir a eu lieu le jeudi 19 mars, dans les grands salons de l'Hôtel de Ville. La manifestation, qui fut superbe dans son enthousiaste simplicité, avait été préparée en dehors de toute politique et de toute confession. Les souscripteurs seuls y étaient admis.

Nous citons parmi les membres du comité organisateur de la souscription : MM. les docteurs Sigalas, président de l'Alliance d'hygiène sociale; Moussous, président de la Fédération des Œuvres de l'Enfance ; Arnozan, président de la Fédération des Œuvres antituberculeuses.

Discours de M. le Doyen Sigalas

M. le doyen Sigalas, président de l'Alliance d'hygiène sociale, prend le premier la parole.

M. Sigalas rappelle que le 5 février 1905 l'Alliance d'hygiène sociale fut créée pour lutter contre tous les fléaux sociaux, et opposer à une coalition pour la mort, une coalition pour la vie. « Le Comité girondin a fidèlement rempli la tâche qu'il s'était imposée. »

M. Sigalas fait ressortir les résultats acquis par les œuvres sociales bordelaises et il poursuit :

« Le Congrès de novembre 1924, faisant suite au Congrès national d'éducation physique tenu dans notre ville en septembre 1923, a permis de faire ressortir clairement la part qui vous revient comme maire de Bordeaux dans les grands progrès réalisés depuis cinq ans dans le vaste domaine de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales. »

« Pour remplir tous ses devoirs, pour accomplir sa lourde tâche, avez-vous dit à Epernay, « un maire doit être désintéressé, courageux, actif, ferme, juste et bon. »

« Toutes ces qualités, mon cher maire, et d'autres encore que je ne veux pas citer pour ne pas mettre votre modestie à une trop rude épreuve, vous les possédez au plus haut degré, et, si vous aviez des doutes à cet endroit, permettez-moi, au risque de divulguer prématurément un secret de notre dernière séance de Commission, de vous affirmer que telle est bien la conviction absolue de tous les membres de votre Conseil municipal qui, vous ayant vu à l'œuvre depuis plus de cinq ans, ont apprécié votre désintéressement, votre courage et votre indépendance, votre activité, votre fermeté, votre esprit de justice, de bonté. et, permettez-moi d'ajouter que telle est l'unique raison pour laquelle ils ont été unanimes à vous demander de rester encore à votre poste de police et de chef aux prochaines élections municipales. (L'assistance tout entière fait une retentissante ovation à M. Philippart.)

Discours de M. le Professeur Moussous

« Je vis, de bien longue date, dit dans ses prémisses le distingué maître, au milieu des enfants. Ce qui me plaît le plus en eux, c'est leur franchise si charmante, si complète si l'on ne vient à la fausser. Parlant en leur nom, pour vous exprimer leur reconnaissance, c'est de leur sincérité que sont empreintes mes paroles.

» Les tout petits de Bordeaux vous doivent beaucoup. Nous le comprenons pour eux. Plus tard ils le comprendront eux-mêmes. Votre nom sera à jamais gravé dans leur mémoire avec ce caractère impérissable des impressions premières.

» Il y sera gravé comme un nom très aimé. Cette pensée sera pour vous une récompense, parmi les meilleurs, de ce que vous avez fait et continuez à faire. »

M. Moussous retrace les origines de la Fédération des œuvres girondines, de protection de l'enfance, au nom de laquelle il parle. « Aujourd'hui, dit-il, c'est avec une satisfaction légitime que nous contemplons la tâche accomplie par elle. Parmi les fruits de son action féconde, émergent trois grandes créations : le service des infirmières visiteuses de l'Enfance; la Maison maternelle de Cholet : le lait pour nourrissons de la ville de Bordeaux. »

M. Moussous examine en détail ces trois œuvres, rend un éclatant hommage à l'action de M. Philippart, qui a permis de les réaliser, et constate que, grâce à lui, Bordeaux est aujourd'hui, entre toutes les villes de France, la première qui puisse distribuer aux nourrissons un lait pur, vivant et frais.

Discours de M. le Professeur Arnozan

M. Arnozan ne parlera pas de tout ce que Bordeaux doit à M. Philippart au point de vue de la police, des travaux publics et même de l'hygiène. Il veut seulement rappeler ce que les pauvres de Bordeaux lui doivent, avec quelle activité il a soutenu, encouragé, assumé les œuvres créées en leur faveur par l'initiative privée, en particulier quel fut son rôle prépondérant dans la lutte antituberculeuse.

« Dans toutes les œuvres d'assistance vous avez, dit-il, dirigé vos efforts, non pas tant avec des règlements qu'avec votre cœur...

» Monsieur le Maire, je me souviens qu'un jour, recevant à l'occasion du Premier de l'An les employés de la mairie, vous leur énumériez les qualités que devaient avoir de bons administrateurs, et au nombre desquelles vous mettiez en première ligne la bonté. Laissez-moi vous rendre ce témoignage que vous avez réalisé l'idéal que vous nous proposiez comme modèle, que votre bonté, pendant ces cinq ans que nous avons passés ensemble, a été constamment agissante, féconde en beaux exemples, en initiatives heureuses et en bons résultats. Les œuvres privées charitables, dont je suis souvent l'intermédiaire pour arriver jusqu'à vous, et dont je suis encore aujourd'hui l'interprète, vous en expriment par ma voix leur impérissable reconnaissance. »

La Médecine au Palais

Le Congédiement de M. Lequeux

Nous lisons dans « Aux Ecoutes » :

Il y a trois ans, M. Cognacq fondait une maternité rue Eugène-Millon, et il en confiait la direction au professeur Lequeux, avec un traitement de 1.500 francs par mois.

Peu de temps après, la discorde régnait à la Maternité : le professeur ne pouvait souffrir la supérieure, qui le lui rendait bien. Il incriminait le matériel, insuffisant, bref, il voulait tout changer ; personnel et appareils...

M. Cognacq se vit obligé de remercier M. Lequeux, en mettant à sa disposition, toutefois, pour sauver les apparences, et rendre hommage au talent du praticien, neuf billets de mille francs. M. Lequeux réclama 200.000 fr. de dommages-intérêts et sa réintégration.

Les juges ont donné tort au professeur Lequeux. La demande d'indemnité, ont-ils déclaré, « ne repose sur aucune base sérieuse », et l'on comprend parfaitement, ont-ils ajouté, que M. Cognacq se soit séparé du professeur qui avait tendance à vouloir faire de l'établissement une clinique plutôt scientifique, alors que M. Cognacq voulait lui conserver un caractère pratique...

Quant aux neuf mille francs ?... c'est très suffisant, conclut le jugement.

Un Dentiste arrêté pour trafic d'or

La police mobile a procédé à l'arrestation de M. Moreau, chirurgien-dentiste, demeurant place de la Gare, à Paris, inculpé de trafic de monnaie d'or. Depuis mai 1924, M. Moreau aurait fait fondre pour environ 130.000 francs de pièces d'or. Interrogé, il a bien reconnu avoir fait fondre des monnaies d'or, mais prétend que c'étaient des pièces anciennes et étrangères et qu'il se servait de cet or pour ses appareils de prothèse dentaire.

Une perquisition opérée à son domicile aurait fait découvrir un certain nombre de pièces d'or françaises, qu'il dit faire partie de la dot de sa femme. Or, celle-ci, interrogée, déclara que sa dot ne comprenait aucune pièce d'or.

On pense que cette affaire est appelée à prendre une certaine ampleur, et l'on recherche s'il n'y a aucun lien de connexité entre elle et une autre affaire de trafic de monnaies, découverte il y a quelques semaines à Tours, et qui avait motivé deux arrestations.

Une controverse entre Opticiens et Médecins Oculistes

La méthode céascopique qui consiste dans l'examen de l'intérieur de l'œil à l'aide d'un appareil, est-il du domaine de l'optique ou de la médecine ? La question fut soumise à la neuvième chambre de la cour, à l'occasion de poursuites intentées à un opticien qui avait employé cette méthode.

Le syndicat des opticiens et celui des médecins oculistes prenaient part à la controverse.

La cour, après les plaidoiries du bâtonnier Henri-Robert et de Me André Hesse pour le prévenu, et de Mes Bettinger et Catala, qui ont soutenu les thèses des deux syndicats, a décidé que la méthode céascopique était d'ordre médical et a condamné l'opticien qui l'avait employée à 100 francs d'amende avec sursis et 500 francs de dommages-intérêts envers le syndicat des médecins oculistes.

NOUVELLES DIVERSES

Le prochain cours complémentaire de dermatologie aura lieu du 23 avril au 25 mai 1925, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, l'après-midi à 13 h. 30, 14 h. 45 et 16 h., à l'hôpital Saint-Louis, 40, rue Bichat, à la salle de conférences du musée ou au laboratoire.

Tous les cours seront accompagnés de présentations de malades, de projections de moulages du musée de l'hôpital Saint-Louis, de préparations microscopiques, de démonstrations de laboratoire et de thérapeutique (examens bactériologiques; biopsies; culture des mycoses et des teignes, etc. ; radiothérapie; radiumthérapie; photothérapie, électrolyse ; haute fréquence, neige carbonique, scarifications; frotte, etc.).

LE MÉDECIN DU JOUR

M. le Docteur L. BARTHE

Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux

Dans la séance du 3 février dernier, l'Académie de médecine a élu membre correspondant national M. le docteur L. Barthe, professeur de toxicologie et d'hygiène appliquée à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

M. Barthe a appartenu pendant quelques années au corps des pharmaciens militaires. A Nancy, il eut la bonne fortune de rencontrer le professeur H. Haller, de la Faculté des sciences, dont le laboratoire a toujours été un centre d'activité et d'initiative scientifique. Sous la direction de ce savant dont il est demeuré l'élève, il fit une thèse de doctorat ès sciences physiques sur le sujet suivant : « Des Synthèses opérées à l'aide de l'éther cyanosuccinique. » Il se présenta au concours d'agrégation et fut nommé agrégé de pharmacie



M. LE PROFESSEUR BARTHE. DE BORDEAUX

à la Faculté de médecine de Bordeaux en 1889. Depuis cette époque, tout en assurant un important enseignement, il n'a cessé de s'intéresser à toutes les branches de la chimie et de la pharmacie. Continuant ses recherches de chimie pure, il étudia les dérivés bromés de la pyridine. En chimie pharmaceutique, il a indiqué des méthodes de dosage des sels de baryum et de strontium, des salicylates minéraux et organiques, des sels de quinine, et a préparé de nouveaux sels organiques de quinine, d'antipyrine et de strychnine. En toxicologie, il a étudié l'élimination et le dosage de l'arsenic organique, la recherche et la caractérisation du plomb et du mercure, ce qui lui a valu d'être élu membre titulaire de la Société de médecine légale de France.

Chargé de la direction des Services pharmaceutiques des Hospices civils de Bordeaux, il a créé à la Pharmacie générale de l'hôpital Saint-André de Bordeaux une organisation dans laquelle se trouve réalisée une collaboration étroite des pharmaciens avec les médecins et les chirurgiens des hôpitaux. Tous les différents pansements stérilisés, les pansements antiseptiques, pour certains desquels M. Barthe a indiqué lui-même les divers modes d'essai des antiseptiques utilisés, y sont préparés sur place.

Les questions d'hygiène sociale retiennent fortement son attention et, depuis 1894, il est membre du Conseil départemental d'hygiène de la Gironde. Pendant la guerre, mobilisé comme pharmacien principal de 2e classe, il fut nommé délégué sanitaire départemental adjoint et chargé de la Direction pharmaceutique de la 18e région. Sur les indications qu'il fournit au Sous-Secrétaire du Service de santé, il créa un laboratoire régional qui centralisa la plupart des analyses biologiques des formations sanitaires de la ville et celles des denrées alimentaires de la 18e région.

M. Barthe est officier de la Légion d'honneur depuis 1916. Il a obtenu de nombreuses récompenses de l'Académie de médecine, de 1886 à 1925, et le Prix Montyon de l'Académie des sciences en 1920.

La délivrance sans ordonnance de certaines spécialités va être interdite

Nous apprenons que M. le Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance, d'accord avec son collègue, M. le ministre de l'Agriculture, va donner des instructions aux préfets afin que les pharmaciens soient rappelés à l'observation des prescriptions visées par la loi du 21 germinal an XI, toujours en vigueur et notamment de celles de l'article 32 de cette loi qui leur interdit de délivrer sans ordonnance des substances médicamenteuses.

Cette circulaire ministérielle est motivée par le rapport qu'a présenté M. le professeur Guignard à l'Académie de Médecine.

Un rapport de M. le Prof. Guignard

M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales avait invité l'Académie à donner son avis sur un vœu de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, tendant à interdire la délivrance au public, sans ordonnance médicale, de deux produits spécialisés dénommés « somnifène » et « dial ».

« On remarquera d'abord, dit le professeur Guignard, que la nature et la composition de ces remèdes ne sont indiquées ni sur les récipients qui les renferment, ni sur les prospectus qui les accompagnent.

» Le « somnifène » se présente sous forme liquide ; il est destiné à être absorbé par gouttes ou injecté par voie intramusculaire ou endoveineuse. Tel qu'il est vendu actuellement, il paraît être constitué par de l'isopropylallylmalonylurée, associée au véronal et dissoute dans de la diéthylamine. Il était, semble-t-il, primitivement formé par un mélange de véronal et de dial ; d'où il résulte que ce médicament aurait changé de composition sans changer de nom, chose toujours possible quand il s'agit d'un remède secret, mais fâcheuse par les conséquences qu'elle peut avoir. Quant au « dial », vendu sous forme de comprimés, c'est la diallylmalonylurée qui semble le constituer exclusivement.

» Aucune des substances qui entrent dans la composition de ces deux médicaments ne figure dans les tableaux des substances vénéneuses inscrits dans le décret du 14 septembre 1916. Ce sont, en outre, des remèdes secrets, dont la vente reste toujours interdite par la loi du 21 germinal an XI. D'autre part, alors même que leur composition serait connue, ils n'en rentreraient pas moins dans la catégorie des substances médicamenteuses dont la délivrance, aux termes de l'article 32 de ladite loi, ne peut être faite que sur prescription médicale.

» Nous croyons devoir rappeler qu'en 1917, à la suite d'une longue discussion sur les spécialités pharmaceutiques, l'Académie avait demandé l'application rigoureuse de la loi de germinal à ces préparations. Elle estimait, en outre, que le decret du 3 mai 1850 sur la vente des remèdes nouveaux devrait être complété par la disposition suivante : « Tout médicament simple ou composé, dont la composition qualitative et quantitative n'est pas encore connue, doit être considéré comme remède secret et poursuivi comme tel ».

» Pour des raisons multiples, dont nous n'avons pas à nous occuper actuellement, le vœu de l'Académie n'a eu aucune suite. Si pourtant on conçoit que les prescriptions de la loi de germinal soient tombées en désuétude quand il s'agit de remèdes anodins, on s'explique moins qu'il en soit de même dans le cas de préparations douées d'une réelle activité physiologique. On ne peut donc qu'insister encore sur la nécessité de connaître la composition et de réglementer la délivrance de ces substances médicamenteuses, dont le débit à tout venant et l'usage inconsidéré offrent de sérieux dangers pour la santé publique.

» En conséquence, la Commission propose à l'Académie de répondre comme suit à la question qui lui est posée au sujet du « somnifène » et du « dial » et, subsidiairement, d'appeler à nouveau l'attention des Pouvoirs publics sur les conditions qui devraient être imposées pour la vente des médicaments du même genre.

» L'Académie, invitée par M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales à faire connaître son opinion sur le vœu de la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, tendant à l'interdiction de la vente au public du « somnifène » et du « dial » sans ordonnance de médecin.

» Est d'avis que le débit de ces préparations médicamenteuses étant régi par l'article 32 de la loi du 21 germinal an XI, la vente ne peut en être faite au public que sur prescription médicale.

» Elle considère, en outre, que si les principes impératifs de cette loi ont fait place depuis longtemps à un régime de tolérance explicable dans le cas des remèdes anodins, il ne saurait en être de même quand il s'agit de produits ou spécialités à base de substances dont le médecin a seul qualité pour apprécier l'action physiologique ou thérapeutique.

» Elle estime, en conséquence, qu'il y a lieu d'imposer aux fabricants toutes mesures propres à faire connaître aux médecins et aux pharmaciens la composition qualitative et quantitative de ces préparations ».

La révision fréquente du tableau C s'impose

« La loi est conforme à la logique, dit M. le professeur Balthazard. Si, en effet, on admettait que les substances du tableau C peuvent être délivrées sans ordonnance, il en serait de même « a fortiori » pour toutes les substances qui ne sont inscrites dans aucun des trois tableaux. Or, parmi ces dernières se trouvent les produits médicamenteux nouveaux, alors même qu'ils seraient d'une toxicité considérable. Nous en avons la preuve en ce moment pour les dérivés barbituriques, qui ont causé de nombreux accidents et permis maint suicide.

» Il importe donc, de toute façon, que les divers tableaux soient l'objet d'une révision fréquente.

» Il importe également de rappeler que les prescriptions de l'article 32 de la loi de germinal sont toujours en vigueur et que les pharmaciens, lorsqu'ils délivrent sans ordonnance des substances médicamenteuses, même sous forme de spécialités, engagent leur responsabilité civile et pénale ».

Le traitement des médecins des hôpitaux

Le Conseil municipal de Paris a voté l'augmentation globale de 33 % des traitements de tout le personnel médical de l'assistance publique, médecins, internes et externes.

L'actualité thérapeutique

Le citrate de soude dans le traitement des angiomes

M. Sorrel a fait à la Société de Chirurgie un rapport sur une observation envoyée par M. Hustin, de Bruxelles ; il s'agit d'un mode de traitement d'un angiome de la joue.

M. Hustin a injecté au sein même de la tumeur du citrate de soude dissous dans un volume égal d'eau ; il injecta 2 cc à chaque fois et répéta huit fois l'injection, en trois mois l'angiome qui était du volume d'une noix disparut entièrement, laissant simplement sous une peau normale un petit nodule fibreux cicatriciel.





Légion d'honneur

Nomination au grade de chevalier : Masmonteil (Fernand-François), docteur en médecine, chirurgien bénévole des mutilés des 5e et 6e arrondissements de Paris. A, depuis la guerre, prodigué avec un admirable dévouement et un absolu désintéressement ses soins éclairés à des camarades mutilés et malades de guerre ; médecin conseil d'un très important groupement de victimes de guerre.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023.

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la

PANCRÉPATINE " LALEUF "

CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE

De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (xve)

PRODUIT FRANÇAIS

SANTHEOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose, Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.

La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques — et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE contre la TUBERCULOSE

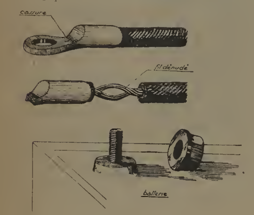
Les Conseils du Chauffeur

LA RÉPARATION RAPIDE D'UNE CONNEXION DE BATTERIE

Les câbles conducteurs qui aboutissent à la batterie d'accumulateurs sont terminés généralement par des cosses dans lesquelles le câble est soudé. Il peut arriver que l'œil de la cosse se brise soit par suite de corrosion, soit par suite d'un choc, surtout si le métal qui constitue la cosse est de mauvaise qualité.

Une réparation rapide ne peut envisager le remplacement de la cosse, car cela exige, pour la fixation, d'utiliser la soudure et nécessite évidemment qu'on ait une cosse de rechange, ce qui n'est pas généralement le cas.

Cependant, il est indispensable de fixer d'une façon solide le câble aux bornes de la



batterie et il n'est pas très recommandé d'opérer cette fixation de la même manière que sur une installation fixe, c'est-à-dire en dénudant l'extrémité du câble et en enroulant la partie libre autour de la borne.

On obtient une fixation plus rigide en opérant de la façon suivante : on sectionne l'isolant du câble à une petite distance du fragment restant de la cosse sectionnée. On enlève tout l'isolant jusqu'à la cosse, de façon à laisser apparaître les fils nus du conducteur.

Le câble étant naturellement du câble souple, constitué de plusieurs brins, on pourra facilement séparer ce conducteur en deux parties de manière à former un œil ménageant le passage de la tige de la borne. On a ainsi une cosse de fortune qui pourra fonctionner longtemps et qui pourra attendre qu'on ait en sa possession une cosse neuve et qu'on ait aussi les outils pour effectuer toutes les connexions soudées nécessaires.

ELECTION DE DEUX CORRESPONDANTS ETRANGERS A L'ACADEMIE DE MEDECINE

La commission avait présenté :

En première ligne : MM. Johannessen, de Christiania (Norvège), et Mariano Castex, de Buenos-Aires (Argentine).

En seconde ligne et par ordre alphabétique :

MM. Alcyso de Castro, de Rio-de-Janeiro (Brésil) ; Balwin, de Saranac-Lake (Etats-Unis) ; Bogdan, de Jassy (Roumanie) ; Petren, de Lund (Suède) ; Rousseau, de Québec (Canada).

L'Académie a nommé membres correspondants étrangers dans la première section (médecine) : MM. Johannessen, de Christiania, et Mariano Castex, de Buenos-Aires.

Congrès de la Société Internationale de Chirurgie

Le VII[e] Congrès de la Société Internationale de Chirurgie se tiendra à Rome les 7, 8, 9 et 10 avril 1926.

Les questions inscrites à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Curiethérapie du cancer utérin ;
2° Thérapeutique des tumeurs cérébrales ;
3° Chirurgie de la rate ;
4° Abcès du foie ;
5° Résultats éloignés du traitement de l'épilepsie jacksonnienne.

Un voyage sera organisé avant et après le congrès. Les congressistes visiteront Milan (1er avril), Padoue (2 avril), Venise (3 avril), Bologne (4 avril), Florence (5 avril), Gênes (13 avril), Pavie (14 avril), Turin (15 avril).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur L. Mayer, secrétaire de la S. I. C., 72, rue de la Loi, à Bruxelles.

CURIEUX CAS D'AMNÉSIE

M. Nils Fisher, fils d'un riche industriel suédois, qui avait disparu depuis trois mois, vient d'être retrouvé dans un grand hôtel de New-York. Le jeune homme, qui souffre d'une amnésie totale, ne sait pas de quelle manière il est venu échouer là.

Ephémérides Médicales

30 mars 1581. — *La Bulle du pape Grégoire XII renouvelle la défense faite aux Juifs par les papes Paul IV et Pie V d'exercer la médecine.*

31 mars 1837. — *Mort, à Paris, d'Antoine Dubois, baron de l'Empire, l'un des plus célèbres cliniciens de son temps. Il fut chirurgien à la Maison de Santé qui porte son nom.*

4 avril 1812. — *Le chirurgien Fr. Th. Duchateau se fait recevoir docteur à la Faculté de Médecine de Paris à l'âge de 62 ans, après un brillant examen.*

3 avril 1760. — *Mort, à Paris, du célèbre anatomiste Winslow, d'origine danoise. Fixé à Paris en 1698, et qui est le créateur de l'anatomie descriptive.*

PETITES NOUVELLES DE L'ACADÉMIE

M. le ministre du travail, de l'hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales a transmis à l'Académie :

Une lettre lui faisant connaître qu'il est prêt à mettre ses services en relation avec la commission qui, à l'Académie, s'est chargée d'étudier et de rapporter la question du danger que présentent la préparation, la manipulation et le transport des corps radio-actifs, en vue d'adjoindre à la commission d'hygiène industrielle les personnalités scientifiques dont le concours s'impose pour éclairer la dite commission en cette matière spéciale, dans l'élaboration du règlement envisagé ;

Une requête présentée par le directeur de la source des « Deux Reines », à Mouxy (Savoie), en vue d'être autorisé à exporter ladite eau ;

Une lettre de M. le préfet du Morbihan concernant un cas de méningite cérébro-spinale observé à Pont-Scorff ;

Des lettres de MM. les préfets du Loiret, de la Loire-Inférieure et de la Côte-d'Or, signalant des cas d'encéphalite léthargique constatés dans leurs départements.

L'Université de Pavie invite l'Académie à se faire représenter aux cérémonies de la célébration du 11e centenaire de sa fondation, cérémonies qui auront lieu à Pavie du 20 au 22 mai de cette année.

Comment un médecin de Florence fut escroqué de 50.000 francs en achetant du radium

Un homme d'allure distinguée s'est présenté au bureau de dépôt des bagages en gare de Perrache et a exhibé une série de papiers pour retirer une malle dans laquelle était du radium représentant une valeur de 100.000 fr.

Les employés de la gare eurent vite fait de constater que les pièces présentées étaient des faux et que le visiteur avait été victime de la classique escroquerie au « trésor espagnol ».

La victime, le docteur Fariani, de Florence, raconta comment des individus s'étaient présentés dans le laboratoire où il travaille avec quelques confrères et leur avait proposé de leur céder dix centigrammes de radium au prix de 100.000 francs.

Le marché fut conclu avec cette clause singulière que le radium serait payé 50.000 fr. à la commande et 50.000 francs lors de la livraison. Le radium était, prétendirent les vendeurs, dans une malle que les médecins pouvaient aller retirer, contre remboursement du reste de la somme, en gare de Lyon-Perrache.

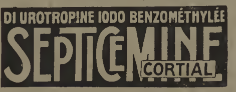
Le docteur Fariani se rendit donc à Lyon pour prendre livraison du radium. On sait le reste.

Après avoir raconté l'aventure à son consul et porté plainte au parquet, le docteur Fariano est parti pour Paris, emportant certains renseignements qui pourront mettre la justice sur la piste des ingénieux inventeurs de la malle au radium.

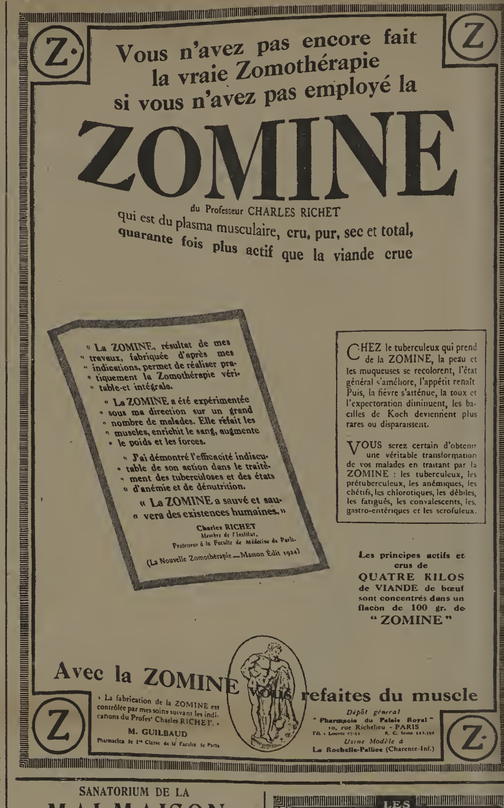
Les ravages de la paralysie infantile en Nouvelle-Zélande

Une épidémie de paralysie infantile sévit dans tout le pays. Toutes les écoles de Wellington sont fermées depuis Noël et les enfants ne peuvent voyager en Nouvelle-Zélande qu'avec un permis spécial. Depuis le début de l'année, on signale plus de 800 cas de paralysie infantile et 127 morts sont attribuées à cette épidémie.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALES



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)



SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

LES PERLES TAPHOSOTE
au Tanno-Phosphate de Créosote
Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES 3, Rue d'Edimbourg, PARIS 8e
R. C. Cosne 263





RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement
R. C. Seine N° 148 044.

BROMIDIA

BATTLE & C°

"L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE"

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI

Toujours digne de CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.



Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERTS & C°

PHARMACIENS

5, rue de la Paix - PARIS

Clinique O-R-L de la Faculté de Médecine de Toulouse

Cours de perfectionnement 1925

Cet enseignement dirigé par M. Escat, chargé de cours aura lieu comme les années précédentes à l'hospice de la Grave, du 6 au 11 juillet 1925. Destiné spécialement aux jeunes praticiens O. R. L., il comprendra :

1° Des leçons sur des sujets d'actualité et sur des questions classiques appelant une nouvelle mise au point ;

2° Des démonstrations cliniques et pratiques ;

3° Des exercices de semeiologie et de médecine opératoire O. R. L. ;

Le programme détaillé sera publié ultérieurement.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté de médecine de Toulouse jusqu'au 30 juin 1925. Droit d'inscription : 150 francs.

Syndicat Professionnel des Médecins Bordelais

Voici la composition du conseil d'administration du Syndicat professionnel des médecins bordelais pour 1925 :

Président : Soulé.

Vice-président : Legros.

Secrétaire général : Verger.

Trésorier : Roche.

Secrétaires de séance : Bonnin et Marcade.

Membres : Audouin, Blanchereau, du Camp d'Orgas, Labeau, Lassalle, Ollivier, Oraison, Pégu fils.

Une Doctoresse vient d'être nommée Médecin-Chef des Asiles de la Seine

Le concours de médecin-chef des Asiles d'Aliénés de la Seine vient de se terminer par la nomination de M. le docteur Petit, directeur-médecin de l'Asile agricole d'aliénés de Chézal-Benoît (Cher), et Mlle la doctoresse Pascal, médecin-chef de service à l'Asile public d'aliénés de Châlons-sur-Marne (Marne).

Rappelons que le jury de ce concours était composé comme suit : M. le docteur Dequidt, président ; MM. les docteurs Marié, Toulouse, Capgras, Camus, Adam et Lerat.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE THALASSOTHÉRAPIE

S'ANNONCE COMME UN SUCCÈS

Les organisateurs du Congrès, à la suite de pourparlers, ont établi des relations importantes avec les commissaires organisateurs du 3e Congrès international de Médecine et Pharmacie militaires (20-25 avril 1925).

Le Congrès d'Arcachon peut être considéré comme la continuation directe du Congrès de Paris. Tout fait prévoir qu'il en retirera certains avantages.

Le côté scientifique, à l'heure actuelle, est pleinement assuré : les manuscrits des rapporteurs français, anglais, belges, italiens étant déjà à l'impression. Ils seront distribués avant l'ouverture du Congrès. Leur lecture préalable donnera à leurs discussions une importance qui ne saurait échapper.

D'autre part, des thalassothérapeutes bien connus, se sont fait inscrire pour des communications.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Chauveau, secrétaire général du Congrès, villa La Rouvraie, Arcachon.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Les obésités de la puberté, LEREBOULLET et BOULANGER-PILET, *Paris Médical.*

La poussée de croissance pondérale peut, elle aussi, réaliser une hypertrophie pathologique, une adiposité, une obésité, les conditions d'alimentation et d'exercice restant, bien entendu, normales. Ces obésités s'observent de préférence chez les filles de quinze à dix-huit ans. Dans certains cas, ce n'est qu'une obésité « prépubertaire » transitoire, s'atténuant avec l'apparition des règles, puis disparaissant. Dans d'autres, il s'agit d'une surcharge adipeuse plus stable, amorce d'une obésité progressive, qui trouvera son plein épanouissement à l'âge adulte. Dans une dernière variété, de beaucoup la plus importante, non seulement il existe une adiposité, mais une perturbation générale de la nutrition et en particulier, de manière constante, des troubles dans la sphère génitale ; un « syndrome adiposo-génital » (au sens clinique de ce mot) se trouve réalisé.

L'adiposité, qui constitue le symptôme dominant, apparaît progressivement ou rapidement ; tantôt elle est presque uniquement localisée aux seins, à l'abdomen aux hanches, aux fesses ; tantôt, au cas plus rare où il s'agit d'un garçon, l'arrondissement des formes, la rareté des poils, contribuent à donner au sujet un aspect féminin eunuchoïde.

Mais l'adiposité, ou plutôt l'obésité peut être plus marquée, intéresser toutes les parties du corps, envahir la face, le cou, les régions sus-claviculaires, la région lombaire, les membres. Souvent, d'ailleurs, l'obésité revêt une topographie particulière. Alors que l'obésité commune est diffuse, uniforme, fréquemment, dans le syndrome adiposo-génital de la puberté, l'obésité a une prédilection pour la face, le thorax et l'abdomen, la racine des membres, laissant indemnes les extrémités. Elle affecte ainsi une disposition tronculaire, c'est « l'obésité à extrémités fluettes ». La peau présente souvent une coloration blanche, cireuse, elle est lisse, froide, est semée de vergetures par distension brusque du tissu conjonctif du derme ou par trouble dystrophique spécial.

Les « troubles génitaux sont constants » : ou bien l'adiposité précède l'apparition des règles qui tardent à venir, les caractères sexuels secondaires n'apparaissent pas, ou bien les règles s'étaient déjà montrées, mais elles deviennent moins abondantes, moins prolongées, elles s'espacent, deviennent irrégulières ou se suppriment. Il y a relation évidente entre ces troubles menstruels et l'obésité.

Traitement de la paralysie générale par l'inoculation de la malaria tierce, Aug. LEY, *Bruxelles Médical.*

Ayant observé des améliorations notables dans l'évolution de la paralysie générale après des affections fébriles, Wagner et Pilcz ont inoculé à des malades atteints de paralysie générale, la malaria tierce, affection bénigne facile à juguler par la quinine. Après huit à dix poussées thermiques, on voit l'affection entrer en rémission. On peut parfaire le traitement par cure spécifique, toujours bien supportée.

En examinant les statistiques recueillies dans divers pays, en Autriche, en Allemagne, en Italie, en Hollande, on peut estimer que 40 % des malades environ récupèrent une santé mentale suffisante pour reprendre la vie sociale et leurs occupations professionnelles.

Ce chiffre est impressionnant et bien supérieur à celui des rémissions classiques parfois observées au cours de la maladie.

L'avenir dira combien de temps ces rémissions durent. Pilcz en signale qui tiennent depuis dix et treize ans. La disparition des réactions humorales spécifiques n'est pas constante, mais elle a pu être observée dans certains cas.

Les injections intraveineuses de salicylate de soude dans le traitement de l'encéphalite

MM. René Benard, Marchal et Bureau ont apporté à la dernière réunion de la Société des hôpitaux, une observation d'encéphalite épidémique à forme choréique grave, où la guérison semble bien avoir été le résultat d'un traitement salicylé intraveineux.

La méthode d'emploi est la suivante : solution à 10 pour 100 en milieu glucosé, 50 centigr. le premier jour, un gramme chaque jour ensuite. La malade présentée avait reçu 9 gr. 50 de salicylate en 10 jours.

Thèses de Paris

9 mars. — Chabanier : Du rôle du vin dans le diabète ; Fontaine : Etude du traitement du pied bot chez le nourrisson.

10 mars. — Dussuel P. : Etude des kystes de la cloison recto-vaginale ; Panis : Le traitement chirurgical des fractures du tibia ; Bazouge : Etude de la gangrène du poumon.

12 mars. — Derrien : Etude de l'anatomie pathologique des syndromes parkinsonniens ; Seligmann : Polynucléose et bacille céphalorachidien dans la granulie ; Valière : Etude des troubles oculaires sensoriels.

Conseil supérieur du tourisme

Ont été nommés, jusqu'au 31 décembre 1927, membres du conseil supérieur du tourisme :

En qualité de représentants des stations hydrominérales et climatiques

M. le docteur Meillon, médecin à Cauterets.

M. le docteur Mongorgé, président de la fédération thermale et climatique française.

Une grève de médecins à Strasbourg

Les médecins spécialistes de Strasbourg, maladies des yeux, maladies du nez, de la gorge, des oreilles, maladies de la peau, maladies de femmes, maladies nerveuses), ayant appris que la Caisse locale générale de malades de Strasbourg-Ville a exclu sans motifs un certain nombre d'entre eux du traitement de ses assurés, supprimant ainsi le libre choix du médecin par le malade, font connaître qu'ils ne prendront en traitement aucun assuré de caisses locales, exception faite des cas d'urgence, aussi longtemps que cette mesure injuste d'exclusion n'aura pas été rapportée.

Le divorce pour cause d'aliénation mentale

MM. Hesse et Palmade, députés de la Charente-Inférieure, viennent de déposer une proposition de loi tendant à accorder le divorce pour cause d'aliénation mentale de l'un des conjoints.

Aux termes de cette proposition, chacun des époux pourrait demander, dans ce cas, le divorce, lorsque la maladie du conjoint aura duré trois années et aura été reconnue incurable par expertise médicale.

Le divorce, dans ces conditions, serait toujours réputé prononcé aux torts réciproques des deux époux.

Cette proposition a été renvoyée à la commission de la législation civile et criminelle.

PETITES NOUVELLES

La 63e assemblée générale annuelle de l'Association générale des médecins de France aura lieu le dimanche 26 avril 1925, à 2 heures précises, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Conformément à l'article 53 des statuts, ne peuvent assister à l'Assemblée générale que les membres du Conseil général et les présidents et délégués des Sociétés locales.

Chaque société a droit à un délégué par 50 membres ou fraction de 50 membres (statuts, art. 63). Dans nombre de Sociétés, les délégués doivent être statutairement choisis parmi les membres des commissions administratives.

Les présidents des Sociétés locales font partie de la délégation et ne sont pas compris dans le nombre statutaire des délégués. Ils peuvent se faire remplacer par un vice-président.

Le Conseil général prie instamment les sociétés locales de faire parvenir, avant le 11 avril 1925, à M. le secrétaire général A. Thiéry, 5, rue de Surène, la liste exacte de leurs délégués.

Une place d'interne en médecine est libre à la prison de Fresnes. On demande 16 inscriptions. Traitement : 2.500 francs plus une indemnité de 720 francs. S'adresser au Directeur de l'établissement.

On demande deux internes à l'hospice de Bône, département de Constantine. On demande 12 inscriptions. Traitement : 200 francs par mois. S'adresser au Directeur des hospices civils de Bône.

La commune de Scaër demande un médecin. S'adresser au maire.

Un concours pour l'emploi de travaux pratiques d'anatomie et d'histologie à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers s'ouvrira au siège de ladite Ecole, le lundi 28 septembre 1925.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

La commune de Tracy-le-Mont demande un médecin. S'adresser au maire.

Par arrêté en date du 25 mars 1925, M. le docteur Tricaud, médecin directeur du sanatorium Bon-Accueil, à Montpellier (Hérault), est mis en disponibilité d'office.

CONSTIPATION HABITUELLE

Affections du Foie

Atonie du Tube digestif



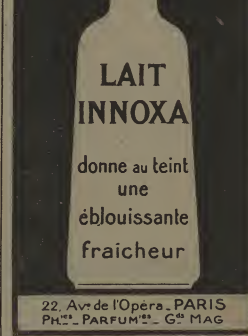
CASCARINE LEPRINCE $C^{12}H^{10}O^{5}$

Laxatif parfait

réalisant le véritable traitement des Causes de la Constipation.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES





Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité. — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 **STROPHANTINE** CRIST.

Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.

3, Boul. St-Martin Paris. — R. C. Seine 45283.

LE
CALVAIRE D'UN DOCTEUR
Grand roman de Mœurs médicales
Par Johanès GRAVIER
(SUITE)

L'interlocuteur, le père Tonin, malgré ses soixante-treize ans, vert encore, se tient très droit. Il s'exprime avec une diction martelée que lui eut enviée Got et que lui jalouserait Antoine.

Ancien fermier ruiné, il a jadis mangé un bien assez considérable avec des « guenons » de café-concert. Réduit à une rente de cent cinquante francs que lui a laissée une cousine archi-millionnaire et recueilli par pitié chez les Trialoup, il s'occupe à des petites besognes. Célestin l'appelle son cuisinier en matière de rigolade. Fort de ce titre, le père Tonin porte la plupart du temps comme coiffure une toque de pâtissier.

Il n'est plus guère propre à grand chose, qu'à éplucher des pois secs. Pour travailler la terre, il s'assied sur une chaise. De temps en temps, il donne un coup de pioche. Malgré tout encore facétieux :

— Dis donc, gars, t'as point rencontré de mes bâtards ?

A l'entendre, il aurait fait tous les enfants du village et des villages voisins, et inaugure la plupart des femmes mariées un peu mûres aujourd'hui.

Toujours la grivoiserie aux lèvres, son passé l'autorisant à pincer les jeunes filles et à les embrasser quand il les rencontre sans qu'elles rechignent trop contre son poil blanc. Quand il touche quelques sous, il court encore avec des femmes. Aussi Célestin l'a-t-il prévenu en l'hospitalisant : — Dehors, ce que tu pourras. Mais, tu sais, mon homme, pas de femelle ici. Si j'en vois, je les chafouaille.

Connaissant Trialoup, Tonin se l'était tenu pour dit.

— Allons, tu viens Pierre, dit le père impatient.

Ils ne reprennent point le chemin de la jetée. Ils longent celui qui borde, de ce côté de la Besserole, les grands prés à bœufs. En route ils devisent amicalement, gaiement, en camarades pour la première fois de leur vie.

— Alors, ça va comme vous voulez, père ?

— Sans doute, ça pourrait toujours aller mieux. Mais je suis juste avant tout. Je n'ai pas à me plaindre, et toi ? — Ça commence à venir. — T'as un peu de clients ? — Un peu.

— Dame, rien ne se fait en un jour. — Sûrement.

— Quelle bonne idée, tout de même tu as eue de venir voir tes vieux. J'suis tout plein content. J'gueule comme ça, mais j't'aime bien. Je suis un bon B...

Comme ils atteignent le grand pont qui se trouve à l'extrémité de la Grande Rue de Saville, soudain le père Trialoup cessant de s'attendrir :

— Regarde un peu le moulin.

En effet, après le pont, la Besserolle alimente un petit canal où se reflète une grande bâtisse blanche.

— On dirait qu'on y a touché. — Bédame, ben sûr, on lui a coupé les ailes. On l'a transformé en peignerie.

— Ça n'en va faire une de trop ? — Il n'y en aura jamais assez...

— Cependant, la concurrence...? — On la craint pas. Depuis que le cours de l'Avre a été capté pour rincer la gueule aux Parisiens, les peigneux de Seine-et-Oise ne peuvent plus marcher au repère. Ils sont obligés d'aller au gaz, ce qui double leurs frais. Et c'étaient les peigneux de Seine-et-Oise qui faisaient la grande concurrence. Le moulin c'est une affaire très bonne. Il ne valait pas vingt mille francs. On en a dépensé autant pour les transformations et aménagements. Or, sais-tu ce qu'on a installé de courroies ?

— Non.

— Soixante. Chaque courroie est louée cent francs à l'ouvrier, ça fait un bénéfice de trois mille francs. — C'est beau.

(A suivre.)

Service de santé de la marine

M. le médecin de 1re classe Bondet de La Bernardie a été désigné pour être adjoint, pendant un an, à compter du 25 mars 1925, au médecin principal secrétaire du conseil de santé du port de Brest.

M. le médecin principal Feret, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de chef du service de santé de la marine en Indo-Chine, à Saïgon.

Cet officier supérieur du corps de santé rejoindra sa destination à une date qui sera fixée ultérieurement.

Attribution de bourses

Par décision ministérielle en date du 16 mars 1925, les dégrèvements ci-après de bourses et trousseaux ont été accordés aux élèves du service de santé de la marine dont les noms suivent :

Bourse entière avec trousseau :

Elèves de 1re année : Audibert, Baudiment, Beautes, Bernard, Berny, Broch, Prouste, Carmenen, Cariou, Castets, Cavalade, Ceccaldi, Charot, Coader, Cremoux, Crenne, Dantec, Dayde, Deniel, Dias-Cavaroni, Dottain, Duran (Pierre), Duron (André), Duvey, Escudier Franceschini, Gauzy, Geniaux, Guyader, Hostier, Istin, Lantheaume, Larvor, Lassalle, Le Cars, Leger, Le Guern, Leitner, Lembrez, Le Querec, Lotte, Mazé, Merrien, Moyer, Montalleu, Morelet, Moustadier, Nedelec, Orly, Parneix, Perramond, Queau, Raboisson, Remion, Roussel, Russaouen, Serre, Trenous, Tromeur, Vernier, Verre et Woltz.

Elèves de 2e année : Conjard, Destruels, Giraud et Woelffel.

Demi-bourse et demi-trousseau :

Elèves de 1re année : Bernard-Lapommeray, Bissery, Boulnois, Deguilhen, Lemasson et Raymond.

Service de Santé militaire

NOMINATIONS

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, les médecins sous-aides-majors ci-après désignés :

MM. Bardon, Bregi, Esteinou, Gir, Leblanc, Le Blay, Mauvovisin, Moliness, Penter, Peyre, Visioz.

Service de Santé des Troupes Coloniales

Armée active

Au grade de médecin-major de 1re classe.

M. Roche (Jean), médecin-major de 1re classe en Afrique occidentale française.

M. Nogue, médecin-major de 2e classe en Afrique occidentale française.

M. Combes, médecin-major de 2e classe en Afrique occidentale française.

M. Gilbert-Desvallons, médecin-major de 2e classe, professeur adjoint à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

M. Sébilleau, médecin-major de 2e classe en Afrique occidentale française.

M. Gouin, médecin-major de 2e classe au 18e rég. de tirailleurs coloniaux.

M. Herrmann, médecin-major de 2e classe à la Nouvelle-Calédonie.

Au grade de médecin-major de 2e classe.

M. Guédon, médecin aide-major de 1re classe au 3e régiment d'infanterie coloniale.

M. Retière, médecin aide-major de 1re classe en Afrique équatoriale française.

M. Grall, médecin aide-major de 1re classe au 111e rég. d'artillerie coloniale.

M. Tempon, médecin aide-major de 1re classe au 41e bataillon de chasseurs mitrailleurs indigènes coloniaux.

M. Gilly, médecin aide-major de 1re classe en Indochine.

M. Le Gall, médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment d'infanterie coloniale.

M. Lavandier, médecin aide-major de 1re classe à la Nouvelle-Calédonie.

Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.



MALADIES DU FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49.404.

ECZÉMAS PRURITS
INOTYOL
du Dr DEBAT
ULCÈRES BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON.
Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 76 — 12 AVRIL 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

AU CONGRÈS DES VILLES D'EAUX



Les photos ci-dessus ont été faites au Congrès des Villes d'Eaux qui vient de se tenir à Paris et dont nous avons déjà parlé dans notre dernier numéro. En haut et à droite la séance d'inauguration dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. Justin Godart. En haut et à gauche un groupe de Congressistes parmi lesquels nous remarquons M. Durand-Fardel à gauche et M. Vermeulen, directeur du Mont-Dore (le dernier à droite). Au-dessous MM. les Professeurs Rathery, du Collège de France, Giraud, de Montpellier, Serre, de Toulouse et le Dr Baudoin, président du Congrès.

AU CONGRÈS DES VILLES D'EAUX

COMMENT IL FAUT CONCEVOIR L'ORGANISATION DES STATIONS CLIMATIQUES

La station climatique étant, avant tout, un moyen de cure, elle doit, dit justement M. Victor Gardette, s'organiser pour recevoir et soigner les malades

La loi du 13 avril 1910 d'abord, celle du 24 septembre 1919 ensuite, ont donné aux dénominations de « *Stations hydrominérales et climatiques* » une existence légale.

Le législateur réserve le titre de « *Station climatique* » aux localités dont le climat présente un caractère thérapeutique, et il les place, en conséquence, sous l'autorité et le contrôle du Ministère chargé de l'Hygiène par l'intermédiaire de la Commission permanente, tout comme les Stations hydrominérales dont le caractère de ville de cure n'est méconnu de personne.

Pour le grand public lui-même, pour le public médical en particulier, et plus encore à l'étranger qu'en France, le terme de « Station climatique » éveille l'idée d'une localité dont le climat exerce une influence heureuse sur un organisme affaibli, débile ou malade.

La « Station climatique » est donc, avant tout et pour tous, un moyen de cure ; elle doit, par conséquent, s'organiser pour recevoir et soigner des malades, et pour mettre en évidence ses avantages climatiques.

Ces conditions primordiales ne paraissent pas, jusqu'ici, avoir tenu la place

LE Dr GARDETTE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET ORGANISATEUR DU CONGRÈS DES VILLES D'EAUX

que leur a assignée le législateur dans les autorisations qui ont été accordées.

La Commission permanente des Stations hydrominérales et climatiques s'était déjà préoccupée de cette situation, et dans sa séance du 11 janvier 1924, elle avait discuté un rapport qui lui avait été présenté, sur sa demande, par une sous-commission composée de MM. Marmzer, le regretté Professeur Gariel, M. le député Regaud, le docteur Georges Baudouin, et le docteur Victor Gardette.

Les propositions de ce rapport furent adoptées à l'unanimité par la Commission permanente. Cependant, le Ministère de l'Hygiène, par lettre du 20 février 1924, faisait savoir qu'il ne pouvait les accepter.

Les avantages climatiques d'une localité ne peuvent être déterminés que par deux ordres d'observations : les relevés des appareils enregistrant les différents éléments qui constituent sa climatologie médicale et, ensuite, les observations cliniques recueillies par les médecins praticiens et qui font apparaître l'influence du climat sur tel ou tel syndrome ou symptôme morbide.

Toutes les Stations climatiques devraient, nous semble-t-il, être astreintes, pour obtenir ce titre et le légitimer, à l'organisation et au fonctionnement d'un poste de climatologie ; chacun de ces postes utilisant des instruments identiques, contrôlés avec un appareil étalon, et observant les mêmes disciplines.

Cette façon de procéder est la seule qui permette de centraliser et de comparer les uns aux autres les résultats des graphiques obtenus dans chaque station, et d'en dégager peut-être un jour les lois de la Climatologie médicale.

Le seul organisme qui puisse jouer ce double rôle de conseil et de centralisation, est l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie, fondé au Collège de France. Nous sommes, d'ailleurs, à l'avance, assurés de sa collaboration.

Les laboratoires des Professeurs d'Arsonval et Bordas ont déjà, depuis quelques mois, pris l'initiative d'installations de cette nature dans quelques stations. Mais leur concours, jusqu'à présent, a été simplement facultatif. Il s'est donné très large et très désintéressé à tous ceux qui l'ont sollicité. Nous voudrions qu'il soit obligatoire, et que le décret reconnaissant à une localité le titre de Station climatique, lui fasse une obligation d'installer un poste de climatologie, d'après les directives et sous le contrôle de l'Institut d'Hydrologie. Une telle obligation peut-elle être imposée aux communes de par la loi du 24 septembre 1919 ? Nous le croyons, malgré l'avis contraire exprimé par M. le Ministre de l'Hygiène dans sa lettre du 20 février 1924 à laquelle nous avons fait allusion plus haut.

La loi du 24 septembre 1919 précise que la Station climatique est caractérisée par ses « *avantages climatiques* ». Nous ne voyons pas comment ces avantages pourraient être mis en évidence autrement que par un certain nombre d'observations de climatologie. La nature et le caractère de ces observations ne pouvaient être ni précisés, ni définis par le législateur de 1919 ; ils échappaient à sa compétence, et on peut affirmer, sans grande crainte d'erreur que s'il n'a pas voulu faire une œuvre de discrimination scientifique, qui n'était pas de son ressort, il s'est reposé sur d'autres autorités plus qualifiées, du soin d'apporter à ses intentions, les précisions et les règles qui les traduiraient et en codifieraient la réalisation pratique.

Il n'y a donc besoin pour imposer cette obligation aux communes, ni d'une modification à la loi, comme certains paraissaient le croire, ni même d'un décret ou d'une circulaire ministériels. Il faudrait et il suffirait que la commission permanente adopte, comme règle, de ne donner un avis favorable aux demandes en reconnaissance comme Stations climatiques que pour les seules localités qui auraient installé ou se seraient engagées à installer un poste de climatologie, d'après les indications de l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie. L'avis de cet Institut devrait, par conséquent, accompagner ces demandes, en même temps que celui des Conseils d'Hygiène et de l'Académie de Médecine.

La qualification de *climatique*, dit M. Georges Baudouin, confère un caractère médical qui doit trouver sa justification dans les propriétés du climat.

Contrairement à une opinion qui est encore trop répandue, il ne suffit pas, pour qu'une localité puisse se réclamer du titre de « *Station climatique* », qu'elle soit située hors de toute grande agglomération, à la montagne, à la mer ou simplement à la plaine, que son climat offre les qualités d'aération, de pureté, qu'on recherche couramment, sans plus exiger, pour procurer à l'organisme fatigué le bénéfice d'un changement d'air et d'un repos.

C'est là une conception absolument différente de celle du législateur et également de celle du médecin.

D'après les termes mêmes des deux lois du 13 avril 1910 et du 24 septembre 1919, « *une station climatique est celle qui offre aux malades ses avantages climatiques* », c'est-à-dire celle dont le climat présente un caractère thérapeutique. C'est même la seule condition exigée par le législateur, puisqu'il a placé les stations sous le contrôle du Ministère de l'Hygiène, par l'intermédiaire de la Commission permanente, tout comme les stations hydrominérales dont le caractère médical n'est nullement discuté.

Aussi, chaque fois qu'elle conclue à la reconnaissance d'une station climatique, la Commission permanente engage-t-elle sa responsabilité et celle du Ministère de l'Hygiène, puisque le titre n'est attribué que par décret et sur son avis.

Et le client, le malade qui sur la foi de la reconnaissance officielle d'une part, de l'indication donnée par son médecin d'autre part, se rend dans une « *Station climatique* », ne doit-il pas y trouver réunies toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement de la cure, et, au premier rang de celles-ci, les *propriétés climatiques* que réclame son état ?

La réponse n'est pas douteuse, et c'est bien également la pensée du médecin lorsqu'il prescrit un séjour dans une station portant cette désignation.

A ses yeux, en effet, le climat qu'il recommande est doué de propriétés spéciales, susceptibles d'exercer sur l'organisme malade une action modificatrice favorable : pour lui c'est un agent thérapeutique.

La qualification de « *Climatique* » confère donc bien un caractère médical qui doit trouver son expression, sa justification, tout d'abord dans les qualités et les propriétés du climat.

La constatation de ces qualités devra en conséquence et nécessairement précéder l'accomplissement de toute autre formalité pour chaque localité en instance de classement. Mais elle ne pourra être confiée qu'à un organisme autorisé et compétent dont les conclusions couvriront déjà la première responsabilité de la Commission permanente du Ministère de l'Hygiène.

L'organisation de l'hygiène urbaine, en effet, si elle a été reconnue et est indispensable dans les stations hydrominérales, s'impose d'une façon plus impérieuse encore pour la station climatique, car celle-ci doit non seulement être une station de cure, mais offrir à ce point de vue une organisation modèle qui en fasse par excellence une « *station de santé* » comportant dans son aménagement l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation des eaux usées et des vidanges, la propreté des voies publiques et nous ajouterons même un bureau d'Hygiène et un service de désinfection, ainsi que la loi l'a prévu pour les stations hydrominérales. Nous estimons, en outre, que la Commission permanente devra, à ce sujet, être pourvue d'un droit de contrôle qui lui permit, à l'aide d'inspections régulières organisées par ses soins, de s'assurer si les travaux d'hygiène, y compris l'incinération des ordures, les mesures relatives aux abattoirs, les engagements des municipalités et l'emploi de la taxe de séjour répondent bien à ses desiderata et à ses vœux.

Les stations climatiques, ne l'oublions pas, étant destinées aux malades, c'est-à-dire à des sujets plus exposés que d'autres à la contagion, il y a lieu de prévoir ce danger pour le prévenir dans la mesure du possible, pour y remédier s'il se produit. C'est dans ce but également que s'impose pour les stations climatiques comme d'ailleurs pour les stations thermales, la création de maisons de santé destinées à recevoir, pour les isoler et les soigner, les cas de maladies contagieuses qui peuvent se déclarer par surprise.

Des vœux pour que soit conservé aux Stations climatiques le caractère thérapeutique que lui a attribué le législateur.

I° Dans l'avenir, les localités poursuivant l'obtention du titre de Station climatique, devront :

1° Se soumettre à une enquête effectuée par un organisme compétent et autorisé, destinée à démontrer si elles possèdent, dans leur climat les qualités requises pour justifier cette désignation ;

2° Posséder ou s'engager à installer un poste climatologique dont le fonctionnement s'effectuera sous le contrôle de l'Institut d'Hydrologie et de Climatologie de Paris ;

3° Inviter le ou les médecins de la localité à recueillir de leur côté, les observations cliniques qui seront centralisées par ce même Institut.

II° Il semble indispensable de distinguer deux catégories de Stations climatiques, les unes pour malades contagieux ; les autres pour assurer la cure d'air aux enfants, aux convalescents et aux fatigués. Les voies et moyens pour arriver à cette double organisation devront être étudiés avec activité en vue d'une prochaine réalisation.

III° Dans les Stations climatiques, le règlement limitant à 28 jours la perception de la taxe de séjour devrait être modifié. Le nombre de journées imposables devrait être égal aux deux tiers du séjour sans réduction pour les 28 premiers jours et ensuite sans maximum.

IV° La fréquentation habituelle de la Station devra laisser prévoir une recette de la taxe de séjour s'élevant à un minimum qui paraît pouvoir être fixé à 25.000 francs.

V° Par extension de l'article 19 de la loi du 15 février 1902, les Stations climatiques dont la population sédentaire atteint ou dépasse 2.000 habitants seront astreintes à la création d'un bureau municipal d'hygiène.

Commission chargée d'établir la liste d'aptitudes aux fonctions d'électro-radiologie des hôpitaux

Cette commission se réunira le mercredi 6 mai 1925, à 16 heures 30, à l'Administration centrale de l'Assistance publique. Elle aura à désigner, sur leurs titres, 10 assistants d'électro-radiologie. Les docteurs en médecine désireux de soumettre leurs titres à l'examen de la commission devront se faire inscrire au bureau du service de santé de l'Administration, du 15 au 22 avril inclusivement.

L'actualité médicale devant l'objectif

QUELQUES PERSONNALITÉS APERÇUES AU CONGRÈS DES VILLES D'EAUX



EN HAUT : M. GASTON STALINS, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE DE LUCHON.

AU DESSOUS : M. DE MONTMIRAL, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE DE LUCHON ET M. LE DOCTEUR SCHNEIDER DE CONTREXEVILLE.

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Marguerite Besnier, fille de M. Alfred Besnier, agent de change près la Bourse de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Rey, avec le docteur Maxime Labernadie, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, fils de M. Lucien Labernadie, industriel, et de Mme, tous deux décédés.

Mariages

Le mariage du docteur Paul Bobier, de Paris, avec Mme Maurice Périac, née Arnal, a été célébré, à Nice, le 28 mars.

En l'église Saint-André de Reims, a été célébré, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, le mariage de Mlle Anne-Marie Lardennois, fille du docteur Henri Lardennois, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine de Reims, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Bourgeois-Imcider, et nièce du docteur Georges Lardennois, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur, avec le docteur Jean Billard, ancien interne des hôpitaux de Paris, croix de guerre, fils du docteur et de Mme Georges Billard, petit-fils du docteur A. Penot, décédé, et de Mme Penot.

Nécrologies

On annonce la mort du docteur François Segalas, ancien sénateur du Var, ancien président du conseil général, décédé à l'âge de 78 ans.

On nous annonce le décès de M. Beigneux, médecin principal de 1re classe, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu vendredi 3 avril, à Paris.

On nous fait part du décès du docteur Louis [illegible], ancien assistant des hôpitaux de Paris, chef de laboratoire à l'hôpital Cochin.

On nous prie d'annoncer la mort à l'âge de 92 ans du docteur Fabre, de Poussan (Hérault). Il était le doyen des médecins de l'Hérault. Il a exercé la médecine pendant plus de 60 ans. En 1915, à 82 ans, alors que, depuis trois ans, il avait pris sa retraite bien gagnée, il a tenu à remplacer le médecin de sa village qui était mobilisé et, pendant 3 ans, il a donné ses soins avec un dévouement de tous les instants à une population de plus de 2.000 habitants, et exercé les fonctions de médecin-chef d'un hôpital de 50 lits. Ce beau geste lui a valu de la part du gouvernement la médaille de la Reconnaissance Française.

Nous apprenons le décès de M. Beigneux, médecin principal de première classe en retraite.

Les obsèques du médecin inspecteur général Février, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé subitement à Nice, le 28 février, ont eu lieu le samedi 21 mars, à Montmorency. De la part de Mme Février, sa veuve ; de M. Lucien Février, de M. et Mme Robert Tanner, ses enfants ; de Mme veuve Lucien Février et ses enfants, de M. et Mme Grandjean et des familles Anciaux et Rousseaux. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le docteur et Mme Georges Levy, avenue Niel, 34, ont la douleur de faire part du décès de leur petit Jean-Claude. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

On apprend la mort de M. le docteur A. Pechadre, président de l'Association amicale des anciens députés, ancien conseiller général et député de la Marne, décédé subitement.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mars, dans l'intimité.

Le docteur Palud, médecin de la marine, et Mme, ont la douleur de faire part de la mort de leur fille Denyse, rappelée à Dieu le 1er mars, à l'âge de 19 mois.

— On annonce la mort du docteur Albin Saillard, directeur honoraire de l'Ecole de Médecine, ancien sénateur et ancien conseiller général du Doubs, décédé à Besançon dans sa quatre-vingt-quatrième année.

— De M. Guillaume Reutinger, pharmacien, membre de la Commission de la Société d'Alsace-Lorraine, vice-président de la Société des Anciens sous-officiers et soldats, décoré de la médaille de 1870-1871, décédé à Nancy, le 16 mars 1925, dans sa 77e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

M. Théophile Legrand, pharmacien, place du Général-Beuret, 9, est mort subitement sur le quai de la station du Métro « Saint-Placide ».

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

LE GUÉRISSEUR BÉZIAT ET LES « MIRACLES » DE LA BORIE

Après le père Benoit, le guérisseur Béziat, d'Avignonet, connaît la fructueuse publicité de la grande presse. Les journaux sont là, sous nos yeux. Jamais une découverte scientifique n'a fait couler autant d'encre. Pasteur lui-même, s'il revenait n'aurait pas droit à ces triples manchettes avec toute la gamme des caractères typographiques réservés aux événements sensationnels.

J'ai connu Béziat, en accompagnant chez lui des malades qui me couvraient bénévolement. J'ai pu ainsi observer la salle d'attente et le cabinet d'examen, et réunir des documents sur la psychologie des malades (1). Il opère dans sa métairie de la Borie, située près d'Avignonet. Il y a cinq mois des auto-cars faisaient le service entre la station et la ferme. Aujourd'hui, ils partent directement de Toulouse, toujours bondés, et les journaux locaux indiquent officiellement l'horaire des départs. Les dernières poursuites pour exercice illégal de la médecine ont lancé définitivement Béziat.

Ce thaumaturge rejette toute thérapeutique et propose une méthode curative, qui rappelle celle de Coué, mais avec une teinte franchement mystique. Les forces supérieures bienfaisantes interviennent dans la cure, comme les forces mauvaises dans la maladie. Le traitement consiste dans l'appel aux unes et la lutte contre les autres. Chaque soir, le malade doit répéter une prière pour demander aux forces supérieures de lui abandonner une parcelle d'elles-mêmes. C'est le « chaque jour, à tous points de vue, je vais de mieux en mieux », sous une autre forme. Béziat applique en outre directement le souffle chaud et les frictions « loco dolenti ». Le jour de notre visite, parmi la foule, on remarquait des parkinsoniens, qui restaient à l'écart, tandis qu'une jeune fille atteinte de maladie de Little concentrait sur elle toute l'attention. Cette habituée de la Borie avait été hissée jusqu'à la métairie sur un fauteuil, porté par des hommes. Elle gémissait et emplissait la salle d'attente de ses plaintes, puis reprenait confiance en contant les miracles de Béziat. Cette malade reflétait, avec sa sensibilité morbide, l'atmosphère du lieu faite d'attente anxieuse et d'espoir.

Dès les premiers mots d'une des conférences de Béziat (il en fait six à huit par jour) l'espoir dominait la foule, unie dans le même sentiment. Le guérisseur n'avait plus qu'à achever, au cours des visites individuelles, une œuvre déjà avancée. Pourtant, ce jour-là, il ne fit pas de **miracle**.

Cette ambiance de ville sainte, cette foi ardente des pèlerins de la Borie n'ont pu être créées que par un maître thaumaturge, rhéteur habile pourvu de toutes les qualités d'un apôtre, comme son compatriote Jaurès. Il mérite le parallèle.

Nous avons vu grandir en peu d'années le guérisseur Béziat, jusqu'au point d'être à la veille de devenir une sorte de zouave Jacob. Les étapes de son succès furent marquées par les poursuites judiciaires, après la plainte du syndicat médical de la région, puis par les articles du *Télégramme*, de Toulouse, du *Matin* et du *Petit Parisien*. Il y a là, pour nos confrères, une riche matière à réflexions et l'indication de chercher une nouvelle ligne de conduite vis-à-vis des guérisseurs. Nous serons heureux de recueillir leurs suggestions sur ce point.

Docteur Jean Vinchon.

(1) Jean Vinchon. *Chez le guérisseur*, in Mercure de France 15 Décembre 1924.

On annonce la mort du docteur Emile Goy, sénateur de la Haute-Savoie, décédé à Paris.

Né le 18 août 1853, à Chevry (Ain), M. Goy s'était établi comme docteur en médecine à Reignier, chef-lieu de canton de la Haute-Savoie, dont il devint maire et conseiller général. Elu sénateur de la Haute-Savoie, le 3 juillet 1910, il fut réélu aux élections de 1920. Au Sénat, il appartenait au groupe de la gauche démocratique ; il s'était spécialisé dans les questions d'hygiène et d'enseignement. Il intervint pour la dernière fois dans la discussion de la loi d'amnistie et fit adopter un amendement qui prive les déserteurs à l'étranger des droits civils pendant dix ans.

On annonce la mort, à Nancy, dans sa 50e année, de Mme Clémence Guéniot, veuve de M. le docteur Théodore Guilloz, professeur à la Faculté de médecine de Nancy, chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille d'or Carnegie.

Les familles Birman et docteur Diamant-Berger font part du décès de M. Oscar Birman. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

On nous informe que

M. le professeur Cruchet vient de faire, avec beaucoup de succès, à la Société Royale de Médecine, et à l'Institut Français de Londres, deux conférences : l'une sur l'encéphalite épidémique ; l'autre sur les grandes découvertes de la Médecine Française.

Parce que ses parents s'opposaient à son mariage avec une jeune fille de Montpellier, l'étudiant en médecine Léon Pons, 22 ans, fils d'un médecin de Perpignan, s'est tiré deux balles de revolver dans la poitrine devant l'habitation de la jeune fille.

Il a été transporté dans une clinique dans un état désespéré.

A la Ligue Française de propagande contre la tuberculose, M. le docteur Rist a fait le lundi 23 mars, salle d'Hulst, 19, rue de Varenne (7e), une conférence sur « Le rôle du dispensaire dans la lutte anti-tuberculeuse ».

L'Université de Paris fêtera son 11e Centenaire du 20 au 22 mai 1925.

Nous rappelons que le VIIe Congrès de l'Internat se tiendra à Nancy, les 16, 17 et 18 juillet 1925.

Les rapports fondamentaux de ce Congrès, qui seront confiés aux Internats de Nancy et de Lyon, traiteront de la question des « échanges d'internes » possibilité pour les internes d'effectuer, dans des conditions matérielles favorables, des stages d'étude dans tels ou tels hôpitaux de leur choix, étrangers à leur ville d'origine.

Le gouvernement Egyptien vient de nommer professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine du Caire M. le Dr Schrumpf-Pierron (de Paris).

Un concours s'ouvrira, le mardi 30 juin 1925, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Montpellier, pour l'emploi de suppléant de la chaire de clinique chirurgicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Marseille.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Le professeur Kovaleski, à l'occasion de son cinquantenaire d'activité scientifique, a envoyé à la Société de neurologie un mémoire sur un réflexe testiculaire !

La Société de neurologie a délégué au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes MM. Laignel-Lavastine, de Massary, Meige et Heuyer.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**, (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Un dîner en hommage au professeur Terrien lui sera offert par ses collaborateurs et anciens élèves, le lundi 27 avril, au restaurant Weber, à l'issue de sa première leçon, qui aura lieu ce même jour, à 6 heures, au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

L'assemblée générale de l'Association générale des médecins de France aura lieu dimanche 26 avril, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Cette séance est réservée aux membres du Conseil général de l'Association, aux présidents et aux délégués des sociétés locales.

Une société oto-neuro-oculistique du Sud-Est vient de se fonder à Marseille à l'exemple de la Société oto-neuro-oculistique de Strasbourg. La première séance a eu lieu le 24 janvier 1925. Le bureau est ainsi constitué : MM. H. Roger, président ; M. Bremond et G. Farnarier, vice-présidents ; J. Reboul-Lachaux, secrétaire ; J. Parrocel, trésorier.

Deuxième Congrès médical franco-polonais

Le IIe Congrès médical franco-polonais se tiendra à Paris, dans la semaine du 21 au 25 avril, et il sera suivi d'un voyage à Lyon, Vichy, Nancy, Strasbourg.

Le séjour à Paris comportera une séance solennelle d'ouverture et des réunions scientifiques où les médecins français auront l'occasion de faire connaître en France leurs travaux et recherches personnels. Des fêtes et des réceptions sont prévues en l'honneur des médecins polonais.

Bureau du Congrès. — Président : professeur G.-H. Roger, doyen de la Faculté de médecine ; vice-présidents : professeurs Achard, Babinski, Hartmann, Letulle ; docteur Noir, délégué de l'Union des Syndicats médicaux de France ; secrétaire général : docteur Hufnagel, chef de clinique adjoint à la Faculté.

AU CONGRÈS DES VILLES D'EAUX





EN HAUT : LE Dr ARMENGAUD, DE CAUTERETS
AU-DESSOUS : LE Dr MEILHON, DE CAUTERETS

A la réunion ophtalmologique FRANCO-ESPAGNOLE DE BARCELONE

La Dacryo rhinostomie de DUPUY-DUTEMPS et BOURGUET

Le docteur Dupuy-Dutemps, assisté du docteur Pech, a fait le 23 février, à Barcelone, un exposé suivi de démonstrations de la méthode de dacryo-rhinostomie plastique, qu'il a créée avec le docteur Bourguet il y a plus de cinq ans. Sa conférence, à laquelle assistaient de nombreux ophtalmologistes venus des diverses régions de l'Espagne, a eu lieu à la clinique du docteur Barraquer.

Après avoir rappelé brièvement avec projections de dessins la technique déjà connue, il a insisté plus spécialement sur la conduite à tenir en cas d'incidents opératoires ou en présence des anomalies anatomiques variées si fréquentes dans cette région et qui, s'ils n'en étaient avertis, pourraient être une cause d'hésitations et d'échecs pour des opérateurs encore peu expérimentés.

Les succès obtenus par cette opération dans la cure du larmoiement et de la dacryocystite chronique ont dépassé de beaucoup les plus belles espérances de l'auteur. La statistique globale des 420 cas opérés donne un pourcentage de 93,33 %, de guérisons complètes avec suppression de tout larmoiement ; si l'on prend seulement les 210 cas de la seconde moitié de la statistique cette proportion s'élève à 96,66 pour cent.

Le docteur Basterra (de Madrid) a ensuite montré comment il pratique la résection osseuse dans l'opération de Dupuy-Dutemps et Bourguet à l'aide de la fraise de dentiste et dit les excellents résultats que lui a donnés cette opération.

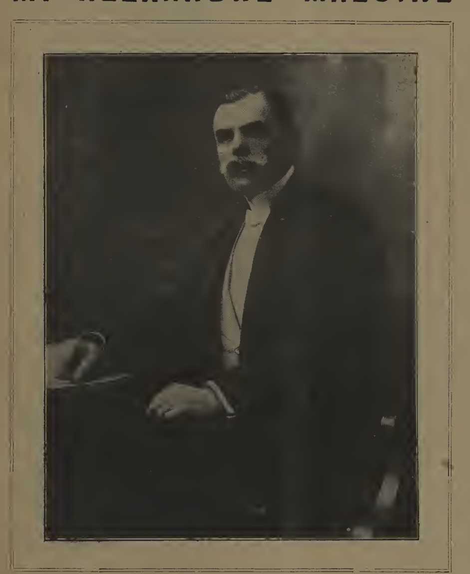
En outre, le docteur Poyales (de Madrid) a décrit son procédé fort intéressant de reconstitution des voies lacrymales par greffe d'un lambeau cutané pédiculé pris à l'angle interne et enroulé en un canal cylindrique sur un gros catgut, qui sert de mandrin.

Le lendemain ont été faites à la clinique ophtalmologique de la Faculté les démonstrations opératoires.

A l'issue du charmant et cordial banquet qui a suivi a été exprimé le vœu que cette réunion ne restât pas sans lendemain soit en France, soit en Espagne ; et que soient nouées des relations scientifiques plus fréquentes et plus intimes entre les deux nations que rapprochent tant d'affinités naturelles.

NÉCROLOGIE

M. ALEXANDRE MALOINE



Nous apprenons avec regret le décès, survenu à Nice, le 27 mars, à l'âge de 76 ans, de M. Alexandre Maloine, le libraire-éditeur de médecine bien connu, ravi à l'affection des siens après une courte et douloureuse maladie.

C'est l'une des figures affables du monde de la librairie qui disparaît. Après avoir débuté dans le droit, M. A. Maloine ouvrit, le 15 juillet 1881, une petite librairie médicale, boulevard Saint-Germain, secondé par sa femme, qui resta sa collaboratrice pendant 18 ans. La petite librairie s'agrandit vite et fut transportée, en 1898, place de l'Ecole-de-Médecine ; par suite d'expropriation, elle fut installée dans son emplacement actuel en 1904. Travailleur infatigable, esprit prompt doublé d'une sage clairvoyance, M. Maloine fit de nombreux efforts pour triompher de la lourde tâche qu'il s'était imposée, et il eut la satisfaction de voir son œuvre se développer assez rapidement.

L'idée de condenser en une bibliographie classée par matières tous les ouvrages courants de médecine et de la répandre à travers le monde fut innovée et appliquée par lui. A cette réforme heureuse, répondant à la lacune du classement alphabétique des auteurs, il réunit l'intention d'ouvrir des galeries où pourraient être facilement et librement consultés tous les livres ; la clientèle, déjà nombreuse, y répondit avec empressement, car les galeries, aujourd'hui grandes, sont fréquentées assidûment par de nombreux professeurs, docteurs et étudiants. Pratiquement, il s'employa à adapter aux modernisations constantes de la médecine sa maison de librairie et d'édition.

L'âge arrivant, il associa, en 1915, son fils, M. Norbert Maloine, déjà son collaborateur, depuis une dizaine d'années ; à partir de cette époque, l'affaire prit une extension très grande en branche éditions, et des ouvrages universellement connus furent publiés par les maîtres et notabilités du monde médical.

D'une obligeance à l'égard de tous, sans distinction de classe et d'opinion, il aimait à rendre service et ce de la façon la plus discrète, et en égard de cela tous ceux qui le connurent à sa petite librairie se faisaient un plaisir de le féliciter de ses initiatives et de l'impulsion qu'il savait donner à son affaire. Dans le monde des auteurs comme dans celui de la librairie, il ne laisse que des sympathies et des regrets.

A Mme veuve A. Maloine, à tous ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances et l'expression de notre grande sympathie.

UN ÉTUDIANT CONDAMNÉ PASSE UN EXAMEN ENTRE DEUX AGENTS

Au moment où il comparaissait, lundi, devant le tribunal qui l'a condamné à quinze jours de prison sans sursis, l'étudiant en médecine Maurice Barot aurait dû se trouver à la Faculté pour y passer l'examen d'anatomie du cours de deuxième année.

Pour éviter à leur camarade de perdre le bénéfice de ses études, Me Léon Netter, ancien président de l'A., défenseur de M. Barot, s'est rendu, accompagné de M. Alrig, vice-président de l'A., auprès de M. Prouharam, procureur de la République, pour lui exposer le cas de l'étudiant et demander que M. Barot soit autorisé à quitter momentanément la prison de la Santé pour se rendre devant les examinateurs et subir les épreuves en vue desquelles il s'était préparé.

M. Prouharam a accordé l'autorisation demandée, et, hier après-midi, escorté par deux inspecteurs de la police judiciaire, M. Maurice Barot a été conduit à la Faculté de médecine. Il y a passé son examen et a été reçu avec mention. Après quoi il a été ramené à la Santé.

Centenaire de Charcot

Le Comité du centenaire de Charcot a reçu 50.000 francs du Ministère des affaires étrangères, et 3.000 du Ministère de l'instruction publique. Le comité envisage la possibilité de créer un fonds Charcot.

NOMINATIONS

Officiers de l'Instruction Publique

M. Autric, médecin en chef de 1re classe de la marine à Toulon : services rendus aux sciences médicales.

M. le docteur Branzeau (Jules-Raymond), délégué cantonal à Bonzit (Landes).

Officiers d'Académie

M. le docteur Valentin, médecin de l'Institut départemental des sourds-muets à Ronchin (Nord).

M. le docteur Philippe, médecin à Saint-Dié (Vosges).

M. le docteur Voyer, à Machecoul (Loire-Inférieure).

M. le docteur Blanc (Alexandre), médecin inspecteur des écoles à Gardanne (Bouches-du-Rhône).

Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes de France et des Pays de langue française.

PROGRAMME DES TRAVAUX ET DES EXCURSIONS

Jeudi 28 mai

9 heures 30. — Séance solennelle d'ouverture, sous la présidence de M. Justin Godart, ministre du travail, au Grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris.

14 heures 30. — 1er rapport. — Psychiâtrie : « La guérison tardive des maladies mentales ». Rapporteur : M. le docteur Jean Robert, médecin-directeur de l'asile d'Auch, au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris.

17 heures. — Réception offerte à l'Hôtel de Ville par M. le président et le Conseil municipal de la Ville de Paris.

Vendredi 29 mai

9 heures 30. — 2e rapport. — Neurologie : « Les encéphalopathies familiales infantiles ». Rapporteur : M. le docteur O. Crouzon, médecin des Hôpitaux de Paris, au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

14 heures 30. — Séance de communications avec projections, à l'Hospice de la Salpêtrière (Amphithéâtre de la Clinique Charcot).

Samedi 30 mai

9 heures 30. — 3e rapport. — Médecine légale : « La médecine légale civile des états d'affaiblissement intellectuel d'origine organique », par MM. le docteur Marcel Briand, médecin en chef honoraire des Asiles de la Seine, et le docteur Maurice Brissot, médecin-directeur de l'Asile de Rouffach (Haut-Rhin), au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

14 heures 30. — Assemblée générale du Congrès, au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

15 heures 30. — Séance de communications, au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine.

17 heures. — Réception par la « Bienvenue Française ».

Dimanche 31 mai

Excursion à l'Etablissement psychothérapique de Fleury-les-Aubrais (Loiret) :

8 heures 27. — Départ de Paris-Austerlitz.

10 heures 12. — Arrivée en gare des Aubrais.

10 heures 44. — Départ des Aubrais (ligne d'Orléans à Montargis).

10 heures 50. — Arrivée à la halte de Semoy.

11 heures. — Visite de l'Etablissement psychothérapique du Loiret, sous la direction de M. le docteur Rayneau, médecin-directeur.

13 heures. — Déjeuner offert par le Conseil général du Loiret et l'Etablissement psychothérapique.

16 heures. — Départ de l'asile.

17 heures 2. — Départ de la gare des Aubrais.

18 heures 58. — Retour à Paris Orsay.

Lundi 1er juin

9 heures 30. — Visite de l'Asile clinique (Sainte-Anne), 1, rue Cabanis (Paris, 14e arr.). Réunion à l'Amphithéâtre de l'Admission. (Station Glacière de la ligne n° 5 du Chemin de fer Métropolitain).

15 heures 30. — Séance de communications au Petit Amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Clôture de la XXIXe session.

21 heures. — Soirée offerte par le président et les membres du Congrès, au palais d'Orsay, 9, quai d'Orsay. (Tenue de soirée).

* * *

M. Desvaux, conseiller municipal de Paris, a envoyé à l'Académie une lettre par laquelle il exprime le désir de savoir si l'Académie possède les moyens d'exercer un contrôle sur tous les laboratoires où se pratique la vivisection et suggère la nomination d'une commission spéciale.

Une demande a été formulée par la Société immobilière de La Roche-Posay (Vienne), en vue d'être autorisée à exploiter la source minérale dite du « Vert-Galant ».

Un cas d'encéphalite léthargique est signalé à Auzin-Saint-Aubin (Pas-de-Calais).

Le 23 mai : l'assemblée générale et le dîner annuels de l'Association des internes et anciens internes des Asiles des aliénés de la Seine ;

Le 24 mai : l'assemblée générale ordinaire de l'Association amicale des Médecins des Asiles publics d'aliénés de France ;

Le 25 mai : la séance solennelle annuelle de la Société Médico-Psychologique ; l'assemblée générale de l'Association Mutuelle des Médecins Aliénistes de France ;

Les 25, 26 et 27 mai : les cérémonies organisées à l'Académie de Médecine, à l'Hospice de la Salpêtrière et à la Sorbonne pour célébrer le centenaire de la naissance de Charcot ; la séance mensuelle de la Société de Neurologie de Paris ; la VIe Réunion neurologique internationale ;

Les 25, 26 et 27 juin (à Lille) : le Congrès de Médecine légale de langue française.

Bibliothèque de la Salpêtrière

A la dernière séance de la Société de neurologie, M. Guilain, président, a annoncé la création par l'Assistance Publique d'une nouvelle bibliothèque qui sera en quelque sorte la continuation de celle de Charcot.

M. Guillain fait appel à tous les auteurs de travaux neurologiques pour enrichir de leurs œuvres cette nouvelle fondation.

L'HYGÈNE PRATIQUE

Dans la désinfection, on oublie trop souvent le linge des malades

M. LALESQUE VIENT D'ATTIRER L'ATTENTION DE L'ACADÉMIE SUR CE FAIT IMTORTANT

Si le public s'affole, dit M. Lalesque, à l'occasion d'un appartement habité par un malade porte-contage, combien peu il se préoccupe d'un autre agent de contagion : le linge des malades.

Dès 1900, notre attention avait été attirée sur ce danger. Nous avions remarqué que certains sujets alités ou repris par la rapidité et l'abondance des expectorations souillent leurs linges. Les médecins de la station décidèrent de faire recueillir ces linges dans un sac qui, porté à l'étuve, subissait l'assainissement avant de passer au lessivage.

Cette tentative se réduisit à rien ou presque ; à peine si l'usine reçut un ou deux sacs par mois ; mais le corps médical n'abandonna pas son projet. Il est aujourd'hui réalisé. Car, dans notre usine municipale fonctionne un service qui désinfecte, stérilise, blanchit tout ce linge : linge de corps, de toilette, de lit, etc.

Stérilisé à l'autoclave, puis passé à la lessive par tout un appareillage à vapeur, il est manipulé par un personnel féminin de 15 à 18 ouvrières, mis à l'abri de toute contamination par l'usage de solutions antiseptiques, de blouses, de masques et de bonnets.

Ainsi, plus de mélange entre les linges des bien portants et des malades. Sous cette dernière dénomination, nous comprenons tout linge ayant servi, non seulement à des malades proprement dits, mais encore à des agglomérations, donc suspect, parce que susceptible d'avoir subi une infection méconnue : draps, nappes, serviettes des hôtels, des maisons de famille, des cliniques diverses.

A chaque malade, on fournit un sac en épaisse toile imperméable dans lequel tout le linge est enfermé au fur et à mesure. Pris par le personnel du service, le sac est emporté sur une voiture spéciale, plongé (entr'ouvert, mais non vidé) dans un bain antiseptique dont on le retire après un laps de temps déterminé, ou passé à l'autoclave. Alors, mais alors seulement, le personnel vide le sac, trie, marque le linge, pour ensuite le soumettre, pendant cinq heures à la lessive de soude.

Quand toutes ces opérations sont terminées et après séchage, le linge est enveloppé, soit dans des toiles *ad hoc*, soit dans le sac également désinfecté et rapporté au client dans une voiture différente de la première. Ce compartiment de notre œuvre prophylactique s'élargit rapidement et dans des proportions encourageantes : aux deux ou trois sacs mensuels d'antan, a succédé une moyenne de 70 à 75 sacs par semaine.

L'incontinence d'urine est une névrose d'un traitement difficile

« Il y a plus de quarante ans, déclara fort honnêtement M. Comby, à la Société médicale des hôpitaux, que je suis aux prises avec l'incontinence essentielle d'urine chez les enfants. Après en avoir traité des centaines par les médications les plus diverses, j'en suis arrivé à douter de la curabilité absolue et définitive par un procédé quelconque, même quand il se présente sous les attraits de la nouveauté. Il faut savoir bien souvent se contenter de succès partiels, incomplets, temporaires.

« Certains agents de la matière médicale, combinés avec l'hygiène, m'ont réussi dans beaucoup de cas, et je doute que la chirurgie puisse faire mieux.

« Nous considérons l'incontinence essentielle d'urine comme une *névrose*, pouvant subir l'influence curative d'une multitude d'agents physiques, chimiques, voire psychiques. Cette névrose urinaire se présente dans la seconde enfance ou l'adolescence pour se terminer spontanément à la puberté ou à l'âge adulte. C'est, comme la chorée de Sydenham, à laquelle elle est parfois associée, une *maladie d'évolution*. Rien de plus variable que ses modalités cliniques : rareté ou fréquence, intermittence ou continuité des accidents, accalmies ou recrudescences, guérison réelle ou apparente, etc., tout se voit chez les enfants tourmentés par cette affection si désobligeante. Ce n'est pas une maladie du col ou du corps de la vessie, des nerfs ou de la moelle épinière, quoiqu'elle puisse être amendée par une intervention sur l'un ou l'autre de ces organes.

« Il n'y a pas une incontinence d'urine, mais des incontinents avec tout l'imprévu et toute la diversité de leurs tempéraments et de leurs formes morbides. D'où les succès obtenus par les médications les plus opposées ; tout réussit ou tout échoue suivant les circonstances et les hasards des séries. D'où la tendance au scepticisme de certains médecins. »

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

GASTROZYMASE BOUTY
Ferment gastrique naturel.

La Grève à la Faculté de Médecine de Paris



Le professeur Widal est l'objet d'une manifestation de sympathie par les étudiants grévistes

La grève des étudiants s'est déroulée sans grands incidents. Comme le montre notre photographie, les professeurs qui vinrent ce jour-là à l'Ecole pour le Conseil d'Université furent l'objet de chaudes manifestations de sympathies.

Au fait, cette grève des étudiants n'est-elle pas surtout destinée à sauvegarder les droits du corps universitaire.

Les étudiants en médecine ont été parmi les plus enthousiastes de la grève et du cortège. Le nombre des «Jaunes» fut infime.

A noter cette chose nouvelle, l'union intime de la « Corpo » et de l'A. G., signant ensemble les mêmes affiches.

Les pharmacies doivent-elles être ouvertes ou fermées le dimanche ?

Le conseil d'Etat, contrairement aux conclusions du commissaire du gouvernement, s'est prononcé pour la régularité et la legalité de l'arrêté préfectoral ordonnant la fermeture.

Mais, dans un jugement récent, le tribunal civil d'appel vient de declarer ce même arrête illégal et d'acquitter les pharmaciens poursuivis.

Il y a donc entre les deux juridictions un conflit que la cour de cassation est appelée à regler.

Le syndicat des pharmaciens libres de la Seine nous informe qu'en conséquence, et conformément à la décision des juges d'appel de la 2e chambre, les pharmacies qui le voudront resteront ouvertes le dimanche.

D'autre part, le ministère du travail communique :

La chambre syndicale des pharmaciens de la Seine, qui groupe la grande majorité de ces derniers, ainsi que le syndicat des préparateurs, ont appelé l'attention de M. Justin Godart, ministre du travail, sur les communiqués émanant d'un groupement dissident qui, au mépris de l'arrêt que vient de rendre le conseil d'Etat, invitent les pharmaciens à ouvrir aujourd'hui dimanche, en violation de l'arrêté préfectoral dont le conseil d'Etat vient de reconnaître la parfaite légalité

Le ministre ne saurait trop mettre en garde les pharmaciens contre ces communiqués. Il a, en effet, donné des instructions pour que des poursuites soient exercées contre tous les contrevenants à l'arrêté préfectoral.

Avis de concours pour des emplois de professeur suppléant et de chef de travaux

Un concours s'ouvrira le lundi 26 octobre 1925, devant la faculté de pharmacie de l'Université de Paris, pour l'emploi de professeur suppléant de la chaire de physique à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Un concours pour l'emploi de chef des travaux d'histoire naturelle à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon s'ouvrira au siège de ladite école, le 27 octobre 1925.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Un concours pour l'emploi de chef de travaux de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon s'ouvrira au siège de ladite école, le 29 octobre 1925.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Un concours pour l'emploi de chef de travaux de physique et chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon s'ouvrira au siège de ladite école le 28 octobre 1925

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Ephémérides Médicales

5 *avril* 1827. — *Naissance à Londres de Joseph Lister, chirurgien anglais, inventeur du pansement antiseptique qui met fin aux infections purulentes dans les hôpitaux.*

7 *avril* 1625. — *Mort d'Adrien Spieget, savant anatomiste belge : il découvrit le lobe du foie qui porte son nom et fut nommé professeur à Parie.*

8 *avril* 1589. — *Mort à Bologne d'Abanzi, élève de Vesale, qui enseigna l'anatomie à Bologne et fit d'importantes découvertes sur l'œil et l'oreille.*

11 *avril* 1756. — *Lettres patentes déclarant notables bourgeois des villes où ils résident les maîtres chirurgiens ; ils jouiront de tous les privilèges des notables.*

A l'Ecole de Médecine de Dakar

M. Daladier, ministre des colonies, vient de soumettre le 29 mars dernier à la signature du président de la République un décret instituant une section de pharmacie à l'école de médecine de l'Afrique Occidentale Française.

Dorénavant, à Dakar, l'école de médecine aura pour mission de former des médecins, des sages-femmes et des pharmaciens indigènes.

Le dévouement des Médecins

Le personnel médical de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye vient d'affirmer hautement en l'espace de quelques heures, la preuve de son dévouement.

Au cours de la même matinée, deux jeunes femmes, atteintes de graves hémorragies, se trouvaient dans un tel état de faiblesse que l'opération de la transfusion du sang fut jugée nécessaire.

Deux internes de l'hôpital, MM. Coigniet et Bascou, assistants de notre collaborateur le docteur Bruel, médecin de la Maternité, s'offrirent spontanément pour donner leur sang à la première des malades. La transfusion fut faite aussitôt avec le sang de M. Coigniet, qui est à la veille de soutenir sa thèse de doctorat.

Quelques instants plus tard, le chirurgien en chef de l'hôpital, M. Delamare, faisait l'offre de son propre sang pour sauver l'autre mourante.

On entend dire fréquemment, à l'énoncé de faits semblables, que les méthodes de transfusion du sang ayant fait de grands progrès, le geste de celui qui offre son sang se réduit à peu de chose.

En un siècle où tant de gens « se défilent » devant leurs plus élémentaires devoirs, sans avoir à craindre la mésestime des foules, il est réconfortant de voir que certaines personnes n'hésitent pas à rendre service à leurs semblables et nous sommes d'avis qu'il est bon de louer sans restriction le geste de celui qui donne son sang pour sauver la vie d'autrui. Vous me dites qu'il n'est pas dangereux. Qu'en savez-vous ? En tous cas, il est désintéressé, alors qu'en Amérique le métier de donneur de sang se paie comme il convient.

Oui, nous savons, le désintéressement est imposé aux médecins par l'hypocrite sentimentalité des foules. Malheureusement, ni le fisc, ni les fournisseurs ne sont disposés à se payer de retour.

L'auscultation du cœur par la T. S. F.

Le docteur Lutembacher, médecin à l'hopital de Versailles, avec la collaboration technique d'une compagnie de T. S. F., a procédé, dimanche 5 avril, à 18 heures 30, au poste de la Tour Eiffel, à une expérience de téléauscultation par sans-fil ; c'est-à-dire qu'il a transmis les bruits de cœurs normaux et de cœurs malades après amplification, tentative qui a été déjà réalisée avec succès par téléphone ordinaire.

Cette expérience est des plus intéressantes. En effet, elle permet d'entrevoir pour l'avenir la possibilité à un médecin, sinon de faire un diagnostic à distance, du moins de suivre les progrès et l'évolution d'une maladie au cours d'un traitement sans avoir à se déplacer, d'où economie de temps, d'argent et possibilité d'auscultations quotidiennes. Pour l'enseignement dans un amphithéâtre, devant un grand public d'étudiants, une telle pratique faciliterait beaucoup les démonstrations du professeur.

A MARSEILLE

Institut de médecine et de pharmacie coloniales de Marseille. — A la suite des derniers examens ont été admis :

A. — Au diplôme d'études médicales coloniales : MM. Blanchez, Jacquet, Lubrano et Valette ;

B. — Au titre de médecin sanitaire maritime : MM. Aubouard, Barnéoud, Blanchez, Kindler, Lépine, Maizily, Pied et Valette.

La deuxième série d'études a commencé ; la dernière session de l'année aura lieu fin juin.

Nous rappelons que la Chambre de commerce de Marseille attribue une bourse de 1.500 francs au meilleur candidat qui obtient le diplôme d'études médicales coloniales et qui va exercer la médecine aux colonies.

La mortalité infantile en France

La mortalité infantile, exprimée par la proportion des décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 enfants déclarés vivants, a été de 85 p. 100 en 1922, 96 en 1923 et 85 en 1924.

A cet égard, la France ne se trouve pas dans des conditions trop défavorables par rapport aux autres pays. Sans doute, en se reportant aux derniers résultats actuellement connus, on constate que la mortalité infantile est généralement plus faible dans les Etats du nord de l'Europe : Angleterre, 77 p. 1 000 en 1922 et 69 en 1923 ; Ecosse, 101 en 1922 et 79 en 1923 ; Norvège, 54 en 1921 ; Suède, 63 en 1920 ; Pays-Bas, 57 en 1923. Mais ces pays ont moins à souffrir des chaleurs estivales particulièrement redoutables pour les très jeunes enfants. Si la mortalité infantile est, en France, supérieure à celle de la Suisse (70 p. 1.000 en 1922), elle est cependant inférieure à celle de la Finlande, 95 en 1922 ; de la Belgique, 107 en 1922 ; de l'Allemagne, 132 en 1923 ; de l'Espagne, 148 en 1923 ; de la Hongrie, 186 en 1923 ; de la Roumanie, 207 en 1922.

Dans presque tous les pays, d'ailleurs, les progrès de l'hygiène infantile ont ramené la mortalité des enfants de moins d'un an bien au-dessous du niveau d'avant la guerre. Voici, à titre d'exemple, les taux comparés pour quelques pays en 1913 et 1923 : Angleterre, 108, 69 ; Ecosse, 110, 79 ; Danemark, 94, 85 ; Finlande, 113, 95 ; Empire allemand, 151, 132 ; Pays-Bas, 91, 57 ; Belgique, 130, 107 : France, 112, 96 ; Espagne, 155, 148.



R. C. Seine N° 147.023.



IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
A PROUVÉ
par des expériences physiologiques
— et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150 561

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

INVRAISEMBLABLE !

Huit ministères s'occupent des stations hydrominérales

Mais aucun d'eux ne se considère comme spécialement intéressé par cette question

M. le Docteur Durand-Fardel a fait au Congrès des Villes d'eaux sur l'unification nécessaire des services administratifs concernant l'industrie hydrominérale, un rapport qui est un réquisitoire sobre dans la *forme*, mais sévère dans le *fonds*.

L'importance économique de l'industrie hydrominérale, dit le savant rapporteur, n'est plus à démontrer.

Les précisions, en l'absence de toute statistique officielle, sont assez difficiles à établir ; cependant,en recoupant certains documents, on peut arriver à reconnaître que le mouvement de fonds provoqué par les deux éléments les plus tangibles de cette industrie, le curiste et la bouteille, atteint et même dépasse le milliard.

Il n'est pas exagéré de dire que ce chiffre pourrait être doublé si des mesures propres au développement de cette industrie étaient prises, tant au point de vue législatif qu'administratif.

Ce rapport n'a en vue qu'une de ces mesures qui semble capitale, c'est l'unification des services ministériels ayant à cònnaitre des Stations hydrominérales et climatiques.

La première chose à faire, quand on veut travailler au meilleur rendement d'une industrie quelle qu'elle soit, c'est de se rendre compte de la valeur de son capital exploitable, de son outillage et des résultats actuels de son exploitation. Pour ce faire, on recourt aux renseignements statistiques que chacun peut consulter, le plus souvent, dans les bureaux ministériels spécialisés.

Or, pour ce qui est de l'industrie hydrominérale, cette organisation n'existe pas, et il est impossible d'obtenir une précision quelconque relative à son fonctionnement.

Cela tient à ce que les Stations hydrominérales ressortissent à huit Ministères, dont aucun ne se considère comme spécialement intéressé dans la question.

Il y a au *Ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales*, une Direction de l'Hygiène et de l'Assistance publiques (autrefois 5e Bureau du Ministère de l'Intérieur, et plus récemment du Ministère de l'Hygiène), qui a dans ses attributions les Eaux minérales : avec le Conseil supérieur d'Hygiène publique, de ce Bureau dépendent la Commission permanente des Stations hydrominérales et climatiques, et la Commission consultative chargée de donner son avis sur les questions relatives à l'exploitation des Etablissements appartenant à l'Etat.

Ce Bureau renferme de nombreux documents sur les Stations, documents nullement classés, ayant surtout une valeur historique ; c'est tout au plus s'il y a quelques dossiers à jour concernant les Etablissements appartenant à l'Etat.

Quoi d'étonnant à cela, puisque cette Direction a dans ses attributions tout ce qui concerne l'Hygiène et la Santé publiques, depuis les sérums, vaccins et remèdes secrets, jusqu'aux égoûts, gadoues, etc. Avec la meilleure volonté du monde, un personnel restreint qui doit faire face à tant de services ne saurait concentrer les documents émanant de toutes les Stations thermales et climatiques, et tenir à jour le dossier que chacune d'elles devrait posséder.

Le *Ministère des Travaux publics*, par la Direction des Mines (2e Bureau), est chargé de transmettre au Conseil général des Mines les questions relatives à la compétence technique de ce dernier (périmètre de protection, déclaration d'intérêt public, travaux de forage, etc.) et d'en transmettre les réponses au Ministère intéressé (Loi et décret de 1856). Il publie une statistique générale des sources d'eau minérale de la France.

C'est à ce même Ministère que le Bureau de la voierie routière tient dans sa dépendance l'Office national du Tourisme qui, de par la loi de 1919, perçoit sur les stations thermales et climatiques une taxe additionnelle, à charge par lui de « faire la propagande en faveur de ces Stations et d'en faciliter l'accès et le séjour ».

Le *Ministère de l'Intérieur* conserve la réglementation des taxes, des jeux et de la Police spéciale des stations. C'est encore lui qui, par les préfets, préside au fonctionnement des Chambres d'Industrie thermale.

Le *Ministère de l'Agriculture*, par son service de répression des fraudes, intervient dans le débit des sources d'eau minérale.

Le *Ministère du Commerce* se borne à enregistrer l'exportation des bouteilles : il ignore tout de la vente des produits, bouteilles, sels, etc., dans l'intérieur du pays.

Le *Ministère de l'Instruction publique* a dans ses attributions l'enseignement de l'Hydrologie dans les Facultés ; c'est de lui que dépend l'Académie de Médecine qui donne son avis dans toutes les questions relatives à la composition des eaux minérales, aux autorisations d'exploiter ou de vendre, à la reconnaissance des stations comme hydrominérales ou climatiques, et distribue les récompenses du service des eaux minérales.

Le même Ministère régit l'Institut d'Hydrologie du Collège de France qui reçoit ses fonds en partie sur les jeux, en partie sur la taxe additionnelle par l'intermédiaire de l'Office national du Tourisme.

Il n'est pas jusqu'au *Ministère de la Guerre* et au *Ministère des Colonies* qui n'interviennent dans la question par les Hôpitaux militaires thermaux.

Il résulte de cette diffusion des responsabilités qu'il n'y en a aucune, et que, si l'on veut se renseigner sur le véritable rendement de l'industrie hydrominérale, si l'on tente d'envisager les moyens de lui donner, dans le fonctionnement économique du pays, la place qu'elle mérite, on est renvoyé d'un Ministère à un autre sans arriver à obtenir la moindre donnée précise.

Si nous passons de la question spéculative à celle d'exécution, la même dissémination n'est pas sans présenter de graves inconvénients. Chaque Ministère tient âprement à conserver ce qui est de la compétence de ses bureaux, et cela se comprend, car il ne saurait être question, par exemple, de faire traiter les cas de forages par les bureaux du Ministère du Commerce. Mais les mesures prises le sont généralement sans que les différents services intéressés soient consultés, ou s'ils le sont, la transmission des dossiers, en l'absence d'un organisme centralisateur spécialisé, subit les lenteurs et les erreurs que chacun connaît.

Il faut donc à tout prix obtenir *l'Unification des services ayant à connaître des Stations Hydrominérales et Climatiques : Un* bureau spécial dans *un seul* ministère, pourvu des moyens (personnel et matériel) suffisants pour concentrer les documents et répondre à toutes les questions relatives à ces stations.

Peu importe que cet organisme unique soit rattaché au Ministère du Travail et de l'Hygiène ou au Ministère de l'Intérieur.

Le premier possède déjà de nombreux services intéressés dans la question, mais qui s'ignorent les uns les autres ; il comprend entre autres, la Commission permanente des Stations hydrominérales et climatiques, instituée au Ministère de l'Intérieur en 1906. Reconstituée en 1919, cette Commission renferme toutes les compétences scientifiques, administratives et économiques qui ont à intervenir dans les questions thermales et climatiques. Remaniée dans ses attributions légales, elle pourrait jouer le rôle de *Conseil supérieur* des Stations hydrominérales, balnéaires et climatiques. Elle serait qualifiée, non plus seulement comme aujourd'hui, pour la reconnaissance des stations et leur droit à la taxe de séjour, mais encore pour contrôler effectivement l'emploi de cette taxe, effectuer des inspections compétentes, connaître les besoins des stations, etc...

Le Congrès vota les deux propositions suivantes :

1° Considérant que huit Ministères ont dans leurs attributions certaines questions concernant les eaux minérales, qu'il résulte de ce fait une dissémination des efforts qui annihile les responsabilités, le Congrès émet le vœu :

« Qu'il soit institué dans un seul Ministère un Bureau spécial des Stations hydrominérales balnéaires et climatiques, destiné à connaître de toutes les questions relatives à ce service, à concentrer tous les documents y afférant, à constituer un dossier individuel pour chaque Station, avec la collaboration consultative des fonctionnaires spécialisés pour ces questions dans les autres Ministères. »

2° Considérant que la mise en valeur de l'industrie hydrominérale française demande la coopération de compétences variées, avec les attributions nécessaires pour exercer une action effective, que ces compétences se trouvent réunies dans la Commission permanente, le Congrès émet le vœu :

« Que la Commission permanente des Stations hydrominérales, balnéaires et climatiques soit instituée comme le Conseil supérieur des Stations hydrominérales, balnéaires et climatiques, avec extension de ses attributions lui permettant d'exercer un contrôle effectif sur le fonctionnement de ces stations, dans un plan analogue à l'action et aux prérogatives du Conseil supérieur d'Hygiène de France. »

SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. Jamais d'inconvénients.
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

PAIN ESSENTIEL
Heudebert
Pains Grillés, Longuets, Gressins
DEMANDER LE CATALOGUE _ 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.389

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE – GASTRITE – ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (V)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)



Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.
« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.
« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.
« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »
Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les, gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE vous refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profesr Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
"Pharmacie du Palais Royal"
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394

(Suite du Congrès des Villes d'Eaux, continué de la page 2)

LA POLICE MUNICIPALE DES STATIONS

Elle est impuissante à donner aux Curistes la tranquilité dont ils ont besoin

De tout temps, écrit M. le Dr Nivière, dans son rapport, les habitants des stations thermales et climatiques soucieux de la santé et du bien-être de leurs hôtes se sont préoccupés de leur assurer de parfaites conditions d'hygiène et de tranquillité. De tout temps médecins, directeurs d'établissements thermaux, hôteliers, commerçants saisonniers, membres des syndicats d'initiative se sont plaints de certains habitants de la commune ou des communes voisines moins directement intéressés au développement de la station ou moins conscients de l'importance des mesures indispensables au bien-être des malades. Tous ont toujours déploré que la *police municipale* fût impuissante à empêcher que ces habitants puissent impunément troubler la tranquillité des curistes et que maints arrêtés, parfaits en théorie, ne reçoivent qu'une application dérisoire.

Les raisons invoquées pour expliquer cette impuissance ont quelque peu varié, suivant les stations et leurs municipalités. Les uns ont blâmé le peu de temps dont disposent, pour gérer les affaires communales, les magistrats municipaux, toujours très pris par leurs occupations professionnelles ; les autres, la trop grande bienveillance témoignée à des amis ou à des camarades qui ne se gênent nullement pour enfreindre les arrêtés municipaux ; tous le manque d'autorité du maire vis-à-vis de gens auxquels il doit les fonctions honorifiques qu'il remplit, et tous estiment que la police de la station ne peut être convenablement assurée que si elle est confiée à une autorité qui échappe à toutes ces contingences.

Dès le 24 septembre 1917, la Fédération thermale d'Auvergne, réunie en assemblée générale, approuve à l'unanimité les conclusions d'un rapport du docteur Percepied et émet le vœu que la police des stations hydrominérales et climatiques soit confiée pendant la saison à un inspecteur nommé par le préfet, « spécialement chargé d'assurer la propreté de la ville et sa tranquillité ». Le maire de La Bourboule appuie les conclusions du rapporteur et trouve ses revendications trop modestes. Il dénonce les lenteurs administratives, le pouvoir théorique du préfet, pratiquement trop long à se manifester, l'insuffisance des pouvoirs de police des maires pour réprimer les professions bruyantes, la lenteur des sanctions pénales et l'insuffisance de certaines d'entre elles, et enfin l'impuissance du maire en dehors du périmètre communal ; il voudrait que la loi de 1884 soit modifiée et que les pouvoirs du maire de la station s'étendent sur toute l'étendue d'un périmètre thermal ou climatique qu'il conviendrait de créer.

Dans son Assemblée générale du 25 septembre 1923, la Société des Sciences Médicales de Vichy adopte à l'unanimité un vœu tendant à confier au pouvoir central, pendant la période de la saison tout au moins, la police urbaine et sanitaire des stations hydrominérales auxquelles leur clientèle confère un caractère cosmopolite. La Société invoque à l'appui du vœu qu'elle émet, non seulement tous les faits que nous avons déjà signalés, mais encore l'affluence de plus en plus nombreuse dans les stations, depuis le grand développement du tourisme, de personnes bien portantes voyageant pour leur agrément, ne séjournant que fort peu de temps, recherchant surtout les distractions dont un grand nombre parmi les plus appréciées sont fort bruyantes et nuisent à la tranquillité indispensable aux malades. Elle cite le précédent de la ville de Nice dont la police est assurée par le pouvoir central.

Quelques jours après, la Société Médicale et le Syndicat d'Initiative de Châtelguyon adoptaient un vœu identique.

Le 1er octobre dernier, le Syndicat des hôteliers de Vichy émet le vœu qu'il soit pris des mesures pour assurer le repos et la tranquillité des hôtes de la station.

Les stations d'Auvergne et de Vichy ne sont pas les seules à se plaindre ; en fait, la grande majorité de nos stations fréquentées, sinon toutes, souffrent des mêmes inconvénients ; aussi, est-il rationnel de souhaiter :

1° Que la police urbaine et sanitaire des stations hydrominérales et climatiques soit confiée au pouvoir central, pendant la saison tout au moins ;

2° Que les pouvoirs de l'autorité chargée d'assurer la police dans les stations puissent s'exercer non seulement sur le territoire, mais encore dans un périmètre thermal ou climatique pouvant embrasser la totalité ou partie des communes environnantes ;

Et 3°, que ces pouvoirs soient tels qu'ils puissent réprimer toute cause de quelque nature qu'elle soit qui puisse compromettre l'hygiène ou nuire à la tranquillité et au bien-être des malades qui viennent se soigner dans ces stations.

L'envoi des indigents dans les stations thermales

Il donne lieu, dit M. le Dr Nivière, dans son rapport, à des abus flagrants

Autant il est désirable, dit M. Nivière, que les véritables indigents soient mis à même de bénéficier des cures hydrominérales ou climatiques, autant il est démoralisant de voir des personnes nullement indigentes se prévaloir, grâce à la complicité de certains maires, d'une situation qui n'est point la leur, pour bénéficier d'avantages auxquels elles n'ont pas droit.

Depuis 1908 (circulaire du Ministre de l'Intérieur du 4 avril 1908), « seules sont » appelées à bénéficier du droit inscrit » dans l'arrêté de Vendémiaire (23 Ven- » démiaire, an VI), les personnes pour- » vues d'un certificat médical et d'une » attestation délivrée par le maire de leur » commune, constatant qu'elles sont ins- » crites sur les listes d'assistance médi- » cale gratuite arrêtée par le Conseil » Municipal, conformément à la disposi- » tion de l'article 14 de la loi du 15 juil- » let 1893. »

Dans l'esprit du ministre et du directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique, cette condition d'inscription avait pour but « *d'éviter le renouvellement d'abus qui leur avaient été signalés et d'empêcher la délivrance de certificats de complaisance.* »

Or, cette mesure a été complètement inopérante, du fait qu'elle n'avait pas de sanction ; le plus souvent, dans les petites communes et même dans certaines grandes communes, le maire inscrit l'indigent sur la liste d'assistance en vertu de l'article 14, sans avoir consulté le Conseil Municipal ou avec l'assentiment de celui-ci. Du moment qu'une telle inscription ne coûte rien à la commune, tout semble permis à certains maires aussi bien qu'à certains conseils municipaux, et le seul moyen d'empêcher de tels abus est de rendre la commune pécuniairement responsable des fautes de gestion de ses élus. Mais en revanche, les stations doivent se faire un devoir d'héberger les véritables indigents dans des conditions adéquates à leur situation, c'est-à-dire en leur offrant des conditions de séjour peu dispendieuses soit dans des hôpitaux thermaux, soit dans des maisons désignées par la Chambre d'Industrie pour loger et nourrir les indigents moyennant un prix qui pourrait comme les journées de séjour dans les hôpitaux, être fixé par le préfet, dût la Chambre d'Industrie acquitter le surplus, s'il en était, sur le produit de la taxe de séjour.

Les frais qui incomberaient aux communes de ce fait seraient peu élevés ; les frais de l'assistance médicale gratuite, en effet, incombent à l'Etat dans une proportion d'autant plus grande que les communes sont moins riches et cette proportion peut atteindre 90 %. La part de l'Etat elle-même ne sera pas très considérable, car la plupart du temps les malades envoyés dans les stations ne méritent pas la qualification d'indigent qui leur est trop facilement attribuée et la loi sur les assurances sociales votée par la Chambre des Députés et soumise au Sénat diminuera considérablement les clients de l'Assistance médicale gratuite.

Le Congrès a émis les vœux suivants :

« Que désormais soient seuls admis à bénéficier de cette gratuité les personnes qui seront munies : 1° d'un certificat d'indigence délivré comme il est dit ci-dessus, accompagné d'un engagement de la commune de payer les frais d'hospitalisation ou, à défaut d'existence d'un hôpital thermal dans la station ou de place dans cet hôpital, les frais d'hébergement dans une maison spécialement désignée à cet effet par la Chambre d'Industrie, et 2°, qui consentiront à être hospitalisées ou hébergées dans les conditions ci-dessus spécifiées. »

Considérant en outre qu'il est du devoir des stations d'offrir aux indigents des conditions de séjour adéquates à leur situation,

Le Congrès a émis le vœu :

« Que les stations créent autant que possible chez elles des hôpitaux thermaux et qu'en cas d'absence ou d'insuffisance de ces hôpitaux les Chambres d'industrie assurent l'hébergement des indigents remplissant les conditions énumérées dans le vœu précédent à un prix de journée de séjour fixé par le préfet dans les mêmes conditions et d'après les mêmes règles qui président à la fixation du prix de journée de séjour dans les hôpitaux. »

La Machine
UNDERWOOD
PORTATIVE
c'est
le SECRÉTAIRE dans la VALISE

Prend le Papier Commercial
Copies multiples
et Ecriture parfaites.

NOUVEAUX PRIX

Notice franco sur demande.

John UNDERWOOD & Co
36, Bd des Italiens
PARIS

EUMICTINE
SANTALOL - SALOL - UROTROPINE
Antigonococcique - Diurétique
Analgésique — Antiseptique
BLENNORRAGIE-CYSTITES-NÉPHRITES
PYÉLITES - PYÉLO-NÉPHRITES - PYURIES
8 à 12 capsules par jour.
LABORATOIRES du Dr E. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)

R. C. Corbeil N° 870.

les Produits
INNOXA
reposent l'épiderme

R. C. Seine N° 2.514

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.



LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

— Faut dire aussi qu'on a des soucis, du mal. Avec ce diable de cellulo, on est expose a flamber comme une allumette... Quant au loyer des courroies, ça ne rentre pas tout d'un seul coup. Il faut y veiller. Il y en a qui se font tirer l'oreille... Je vais te montrer comment tout le moulin est manigancé maintenant.

Ils pénètrent dans le bâtiment sous la conduite d'un contremaître, un gros paquet de couenne rose, dont le travail consiste à ouvrir et fermer les portes et les vannes.

Ils en ressortent au bout d'une demi-heure, poudrés à frimas par la poussière de la corne. Pendant la visite, Trialoup n'a fait grâce à son fils d'aucun détail de fabrication :

— Hein, c'est rudement agencé ! — Certes, mais cette poudre ne doit rien valoir pour la respiration, observa Pierre, hygiéniste malgré lui. — Bah !...

Le vieux prend cordialement le docteur sous le bras. Il semble en belle humeur :

— Devine un peu, gars, à qui appartient le moulin ? — Je ne sais pas.

— Voyons... — Comment voulez-vous ?

A ton père, à ton vieux père.

C'est la première fois de sa vie qu'il raconte ses affaires à son fils. Il ajoute même : — Cela sera pour toi plus tard.

Pierre ne le reconnait plus. On lui a changé son père. Ils reviennent doucement, en causant, comme de vieux amis.

En dépit de la différence de costume et de l'âge, ils se ressemblent assez prodigieusement, l'un près de l'autre. Ils ont la même stature aux larges épaules, plus élégante chez le premier, plus athlétique chez le second. Le médecin a beau porter la barbe entière, le charlatan rester le menton glabre, le teint de l'un être très blanc, celui de l'autre ridé et tanné, l'arrangement de leur chevelure différer complètement, on retrouve sur le visage du fils les traits caractéristiques de la figure du père. Même front large, même nez droit, même forte mâchoire et même menton têtu.

Les yeux aussi ont une coupe semblable, seulement, par suite des professions différentes, l'expression varie. Chez l'individu habitué à haranguer la foule le regard est fureteur, arrogant, mobile ; chez l'homme d'étude, au contraire, il rayonne profond, lumineux.

Mis totalement en confiance par cet accueil inattendu, Pierre va se confesser, répondre par une confidence générale à la confidence particulière du vieux. Il va tout expliquer, ses espoirs, le but de sa visite, lorsqu'ils arrivent devant une bicoque. L'éclair d'un mauvais souvenir traverse le cerveau de Pierre. Il y a deux ans au moment des vacances, il passait là, comme aujourd'hui avec son père ; tous deux causaient tranquillement. Une bonne femme, la mère Poinon hurla par la fenêtre :

— Au secours. Mon homme s'meurt !

Poussé par l'instinct médical, le docteur s'élançait quand son père se rua sur lui, et l'empoigna comme un malfaiteur. Ses mains se rivèrent comme des anneaux aux poignets du médecin.

Pierre, sans violence, tenta de se délivrer. L'autre le jeta à terre d'un furieux croc-en-jambes qui l'étala par-dessus son fils.

— Reste tranquille, misérable gueux, ou je t'étrangle, gronda-t-il en le maintenant sur le sol, car il avait gardé la prise, sa bouche contre la sienne, comme s'il voulait le mordre.

Dans sa maison, la mère Tonon se lamentait toujours :

— Jésus, Maria ! Il ne viendra donc personne !

Célestin Trialoup avait terrassé son fils. Il lui avait mis un genou sur la poitrine. Ses yeux forcenés luisaient avec une telle expression de férocité meurtrière et de folie furieuse, que Pierre ferma les yeux. Lorsqu'il les rouvrit, son père sortait de chez le malade qui rendait le sang par la bouche. Il avait soi-disant arrêté l'hémorragie au moyen d'une toile d'araignée frite dans du vinaigre.

(A suivre.)

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
Forme : ÉLIXIR
Doses | Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060.

Service de Santé militaire

MUTATIONS

Médecins-majors de 1re classe

M Kliszowski, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc, est réintégré dans les cadres et affecté à la place de Saint-Brieuc.

M. Etienney, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc, est réintégré dans les cadres et affecté aux salles militaires de l'hospice mixte de Besançon.

M. Mulot Pierre, du 13e rég. de dragons, est affecté au 31e régiment d'artillerie divisionnaire au Mans.

Médecins-majors de 2e classe

M. Fonvielle, de la place de Strasbourg, est affecté au 170e régiment d'infanterie, tête de pont de Kehl.

M. Le Roch, du 7e bataillon de chasseurs mitrailleurs, est affecté à l'armée française du Rhin.

M. Riboîlet, du 4e régiment de hussards, est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

Médecins aides-majors

M. Vetzel, du 15e corps d'armée (pour ordre), est affecté à la place de Colmar, centre spécial de réforme.

M. Brunel, désigné pour l'école d'aviation du camp d'Avord (n'a pas rejoint), est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc (volontaire).

M. Ginestet, désigné pour le 43e régiment d'artillerie divisionnaire (n'a pas rejoint), est affecté à l'armée du Levant (volontaire).

OVULES CHAUMEL
Établissements FUMOUZE, 78, Faub. Saint-Denis, Paris
LE PLUS PUISSANT DÉCONGESTIF EMPLOYÉ EN GYNÉCOLOGIE
ICHTHYOL
R. C. Seine N° 25.197

MÉDICATION TOTALE des MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent


associant synergiquement les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION
CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.


LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE : Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.
R. C. Paris N° 30.051

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

Fosfoxyl Carron
(C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17. Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS
Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ
OLEO-GOMENOL
PREVET
Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe
Antiseptique idéal le plus maniable intus et extra
5 Dosages : 2%. 5%. 10%. 20%. 33%
en ampoules ou flacons
Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET
R C PARIS 113.160

INOTYOL
du Dr DEBAT
ECZÉMAS PRURITS
ULCÉRES BRULURES

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 77 — 19 AVRIL 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LE MUSÉE DU VAL-DE-GRACE



A l'occasion du Congrès International de Médecine militaire qui s'ouvre demain au Val-de-Grâce, nous recommandons vivement de visiter le musée qui a été installé après la guerre dans cette école et où ont été prises pour l'*Informateur Médical* les photos ci-dessus.

NÉCROLOGIE

M. le Professeur TESTUT

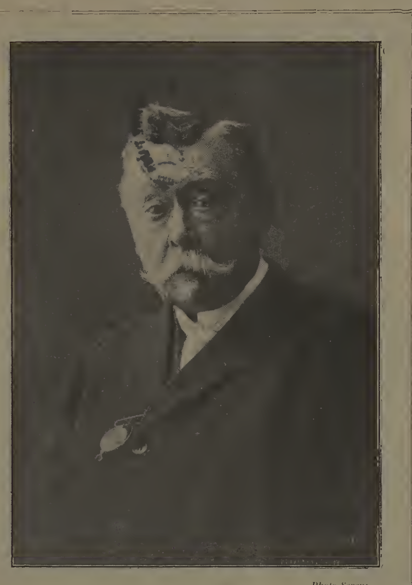


Photo Sereni

Le professeur Testut, dont le nom est universellement connu, est mort presque subitement à Bordeaux, le 16 janvier dernier. Suivant ses dernières volontés, ses obsèques ont eu lieu à Beaumont-de-Périgord, son village natal. M. le docteur Latarget, son successeur à Lyon, et M. le professeur G. Dubreuil, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, ont salué la dépouille du maître.

Testut avait commencé ses études médicales à Bordeaux en 1868. Interne des hôpitaux de Bordeaux en 1872, docteur en médecine en 1874, il fut nommé chef des travaux anatomiques à la Faculté de Médecine de Bordeaux, puis agrégé près cette Faculté en 1878. Professeur à la Faculté de Lille en 1884, il prit la chaire d'anatomie de Lyon en 1887. Il y resta jusqu'en 1920, époque à laquelle, atteint par la limite d'âge, il quitta l'enseignement.

Les travaux anatomiques de Testut sont trop nombreux et trop connus pour qu'il soit possible et nécessaire de les rappeler. Mentionnons simplement son ouvrage sur « les anomalies musculaires chez l'homme expliquées par l'anatomie comparée », travail de grande érudition qu'il fit paraître à Lille, et son « Traité d'Anatomie Humaine » dont la première édition fut publiée en 1889. Soit par cet ouvrage, constamment revu et mis à jour depuis (la dernière édition est de 1924), soit par la collection qui porte son nom, soit par son « Traité d'Anatomie topographique » (en collaboration avec Jacob), Testut s'était acquis une grande notoriété, et il n'est pas exagéré de dire qu'il n'y a pas de médecin français qui ne puisse se dire son élève. Le traité d'anatomie a été traduit en plusieurs langues et a fortement contribué au renom de la science française.

En 1870, alors qu'il était encore jeune étudiant Testut s'engagea comme simple soldat et revint avec la médaille militaire. En 1914, il voulut de même, malgré son âge, reprendre du service. Il fut affecté comme médecin-chef du Centre de neurologie de la XVIIIe Région, dont le professeur Pitres était le directeur technique. A ce sujet, qu'il nous soit permis de détacher l'extrait suivant de l'allocution prononcée par celui-ci à l'Académie de Bordeaux, à l'occasion du décès de Testut « Son concours nous a été précieux. Quand les médecins ou les chirurgiens de l'énorme ambulance de l'arrière qu'était le Centre de Neurologie de Bordeaux éprouvaient quelques difficultés à déterminer le siège d'un projectile inclus dans le crâne, le canal rachidien ou toute autre partie du corps, nous avions recours à Testut qui, grâce à l'étendue et à la précision de ses connaissances anatomiques, nous tirait presque toujours d'embarras. Nombreux sont les blessés qui doivent leur guérison à des interventions opératoires dirigées d'après les indications de ses minutieux repérages. »

Après la guerre, Testut reçut la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Il partagea dès lors son temps entre Bordeaux et cette terre de Dordogne, dont il affectionnait le calme, les horizons harmonieux, les tranquilles rivières et, dans la maison de famille qui l'avait vu naître, ce travailleur acharné se remit à l'étude. Il entreprit l'histoire de son village natal et de cette région si riche en souvenirs historiques et archéologiques. Les pierres de la vieille abbaye de Caduin reçurent bien souvent sa visite, ainsi que les archives communales et départementales. De ce grand labeur naquirent deux œuvres en quatre volumes in-octavo : « La Bastide de Beaumont » et « La Révolution à Beaumont-en-Périgord ». J'ai fait de l'histoire, me disait-il un jour, en attirant mon attention sur certains détails rapportés dans ces ouvrages, comme j'ai fait de l'anatomie et je suis convaincu qu'elle ne peut être faite autrement. Les textes doivent être épluchés et leurs liens, qui existent toujours, découverts ; sans cela, on ne fait qu'œuvre vaine et fausse. C'était grand plaisir de l'entendre et l'on devinait avec quelle joie, il avait « disséqué », je mets le mot à dessein, les textes des archives dont il montrait, ainsi qu'il l'aurait fait d'une préparation anatomique, les rapports de contiguïté ou à distance.

Il n'aura pas eu la joie de voir l'édition de sa dernière œuvre, celle dont il avait tracé les plans avec le professeur Pitres ; ouvrage de neuropathologie, qui paraîtra incessamment sans doute, et qui met en relief les résultats des observations faites au Centre de Neurologie de Bordeaux.

Testut a été un rude travailleur, mais il a été soutenu par un grand amour de la recherche et de la science. « Vous avez aimé votre science, dit très justement M. le docteur Latarjet dans la belle allocution qu'il a prononcée à ses obsèques, comme votre terre, comme votre bien, comme votre chose, d'un amour total, d'un amour jaloux. Votre labeur retrouvera le souffle qui animait les grands savants de la Renaissance. Nouveau Vésale, vous avez reconquis le corps humain et vous avez édifié un monument impérissable qui rend glorieux votre nom et, avec lui, celui de l'anatomie française dans le monde. » De caractère aimable et bienveillant, il demeura toujours très attaché à ses élèves et à ses amis. On lui a reproché d'être trop universitaire. Il a toujours choisi, en effet, les collaborateurs de son œuvre pédagogique dans l'enseignement officiel ; c'est un travers sans doute, mais ses brillantes qualités de professeur doivent le faire excuser.

Docteur GALTIER.

Le IIIe Congrès International de Médecine et de Pharmacie militaires

Ce Congrès s'annonce comme devant avoir un succès sans précédent : en voici le programme :

LUNDI 20 AVRIL :

9 h. 30. — Réunion à la Sorbonne.
10 heures. — Ouverture du Congrès par le président de la République.
11 heures. — Visite par une délégation au tombeau du Soldat inconnu.
16 heures. — Réception à l'Elysée des délégués officiels des nations étrangères et du Comité.
21 h. 30. — Séance artistique à La Sorbonne.

MARDI 21 AVRIL :

9 h. 30. — Séance de travail au Val-de-Grâce.
16 h. 30. — Séance de la Société des officiers de complément.
20 heures. — Soirée à l'Opéra.

MERCREDI 22 AVRIL :

9 h. 30. — Séance de travail.
14 heures. — Excursion à Versailles.

JEUDI 23 AVRIL :

9 h. 30. — Séance de travail.
14 h. 30. — Visite de l'exposition industrielle par le Jury ; séance cinématographique.
16 heures. — Réception à l'Hôtel de Ville.

VENDREDI 24 AVRIL :

9 h. 30. — Séance de travail.
14 h. 30. — Aviation sanitaire au Bourget.

SAMEDI 25 AVRIL :

9 h. 30. — Visite de l'hôpital Percy, à Issy-les-Moulineaux.
14 h. 30. — Récompenses de l'exposition ; séance de travail et clôture.
20 heures. — Banquet.

Les questions traitées seront : la spécialisation technique base de fonctionnement du service de santé ; la méthode de sélection du contingent ; étiologie et traitement des arthrites traumatiques ; méthodes d'analyse du matériel de pansement et de suture.

La radiologie obstétricale doit devenir une méthode courante

Dans sa thèse, André Blanche montre tout l'intérêt que présente la radiologie en obstétrique, tant au point de vue diagnostique qu'au point de vue documentaire.

Pendant longtemps, les méthodes étaient imprécises et des erreurs considérables ont été commises en radiologie obstétricale.

Il semble que, maintenant, les faits soient mieux mis au point.

Le radio-diagnostic de la gestation est « possible », dit M. Blanche, dans sa « première moitié ». Il donne à cette période des résultats inconstants.

Il peut être considéré comme donnant des « résultats constants » dans la « deuxième moitié de la gestation » (sous déserve d'une instrumentation appropriée).

Le diagnostic de présentation, position et variété de position, peut s'établir en général avec facilité (en employant une technique spéciale).

Un grand nombre d'anomalies de la gestation peuvent être diagnostiquées par la radiographie, telles que les « présentations vicieuses » et les « gestations gemellaires. Toutefois, l'interprétation des clichés dans ces derniers cas nécessite une attention particulière pour éviter les erreurs de diagnostic.

Le radio-diagnostic différentiel entre la gestation extra-utérine et la gestation normale basé sur la topographie du fœtus par rapport à l'axe pelvien ne paraît pas définitivement établi.

La mort du fœtus in utéro peut être diagnostiquée radiographiquement sur la constatation d'un chevauchement typique des os du crâne. Par contre dans le cas de macération fœtale, où la mort remonte à plusieurs semaines, la radiographie, par exception, peut devenir négative.

Le radio-diagnostic médico-légal de la gestation devrait être pratiqué chaque fois que les conditions matérielles le rendent possible. La conclusion générale qui se dégage de cette thèse, c'est que la radiologie obstétricale, qui ne doit en aucune circonstance se substituer absolument aux méthodes courantes d'examen clinique, ne peut plus être considérée comme une méthode d'exception. Il paraît essentiel pour cette raison que les Maternités soient pourvues de services radiologiques « spécialement » adaptés.

JOURNÉES MÉDICALES PARISIENNES

Un Comité vient de se constituer sous les auspices de la « Revue Médicale Française », pour organiser à la fin du mois de septembre 1926, des « Journées Médicales Parisiennes », suivant l'heureuse formule qui a donné à Bruxelles de si brillants résultats.

Le Comité s'adresse aux médecins praticiens français et étrangers et se propose, grâce à la collaboration des professeurs de la Faculté de Médecine, des chefs de service des hôpitaux et des chefs d'établisements d'enseignement privé, de leur donner le moyen de s'initier aux nouvelles méthodes de diagnostic et de thérapeutique.

Le professeur Balthazard a été désigné pour remplir les fonctions de commissaire général et le docteur Dujarric de la Rivière celles de secrétaire général

UN NOUVEL APPAREIL A COURANT CONTINU SOUS TENSION DE 500.000 VOLTS

Peut-être améliorera-t-il la thérapeutique du cancer

M. le Professeur d'Arsonval vient de présenter à l'Académie des Sciences un nouveau générateur de courant continu à 500.000 volts.

Ce chiffre, largement dépassé avec le courant alternatif, n'avait jamais été atteint pour le continu. Les appareils actuels atteignant tout juste 300.000 volts.

Les détails techniques étant d'un intérêt secondaire pour les médecins, contentons-nous d'indiquer que cet appareil est basé sur le même principe que ceux qui sont actuellement en usage avec soupapes à vide, dites « Kénotron ».

Une installation a été faite dans le laboratoire de M. Jean Perrin, professeur de chimie physique à la Sorbonne.

M. Jean Perrin doit s'en servir pour pousser plus loin ses investigations sur la constitution de la matière dont on connaît la haute portée scientifique.

Pour le médecin, un autre point de vue est intéressant ; c'est l'usage radiothérapique. Cet appareil peut, monté avec des ampoules spéciales, fournir des rayons X ; or, il est à l'heure actuelle certain que plus on augmente la puissance des sources de rayons X, plus on perfectionne la thérapeutique du cancer. Le professeur Bergonié, à qui était destiné cet appareil en attendait d'excellents résultats. Le seul reproche que l'on puisse lui faire c'est de n'être pas encore assez puissant ; M. Jean Perrin demande plusieurs millions de volts pour faire la transmutation de la matière ; il est possible que le seul million donne la guérison du cancer en permettant un filtrage des rayons qui est impossible avec les appareils actuels.

Dans sa note à l'Académie des sciences, M. d'Arsonval indique en manière de conclusion que toutes les difficultés techniques sont résolues, « obtenir des tensions plus élevées, dit-il, n'est plus qu'une question de coût d'appareil ».

Or, ne croyez pas qu'il s'agisse de sommes extraordinaires : M. Jean Perrin pense qu'avec 5 millions de francs on réaliserait un appareil de plusieurs millions de volts.

Il est certain que le cancer coûte par an bien plus cher que cela à un seul pays comme la France ; mais il est presque non moins certain que quelques années passeront encore avant que soit réalisé cet espoir.

Ephémérides Médicales

12 avril 1752. — *Mort, à Paris, de Fr. Chicoyneau, premier médecin de Louis XV, qui se signala par son courage et son dévouement dans la terrible peste de Marseille* (1720).

13 avril 1794. — *Naissance, à Maureilhan, de P.-J. Flourens, célèbre physiologiste, élève de P. de Candolle et de Cuvier, précurseur de Claude Bernard (mort en* 1867).

14 avril 1519. — *La peste sévissant à Paris, le prévôt interdit la représentation du* Mystère de la Passion, *qui devait avoir lieu dans le cimetière Saint-Jean.*

15 avril 1792. —*Les chirurgiens Louis et Cullerier expérimentent, à Bicêtre, sur des cadavres humains et sur des moutons vivants, la machine appelée déjà Guillotine ou Louisette.*

16 avril 1666. — *Dans une nouvelle séance, la Faculté réhabilite définitivement l'émétique, dont le Parlement avait interdit l'emploi en* 1566 *et* 1619.

18 avril 1672. — *Daquin, docteur, de Montpellier, devient premier médecin de Louis XIV et pendant* 21 *ans tient un « journal de la santé du roi ».*



Parmi les documents iconographiques du musée du Val-de-Grâce, il faut placer en première place la collection des moulages effectués par le regretté docteur Morestin dans son service des blessés de la face.

LE MUSÉE DU VAL-DE-GRACE

Ne manquez pas de le visiter à l'occasion du Congrès de Médecine militaire

Le Musée actuel du Val-de-Grâce ne possède qu'un lointain rapport avec les collections diverses, instituées avant la guerre, dans une partie des locaux qu'il occupe aujourd'hui. L'ancien musée comprenait un grand nombre de pièces anatomiques et anatomopathologiques, recueillies par Larrey, Begin, Sedillot etc., auxquelles s'ajoutèrent plus tard d'importantes collections expérimentales des Professeurs Delorme, Chauvel, Nimier, Ferraton ainsi qu'une collection d'appareils de transports anciens et modernes et des spécimens variés de matériel sanitaire constitués par le médecin inspecteur général Delorme.

La création des Archives et Documents de guerre qui perpétuent aujourd'hui le nom de Musée du Val-de-Grâce, est l'œuvre de la grande guerre ; elle date de 1916. L'honneur de cette institution en revient à M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat du service de santé. Ce musée est destiné « à réunir et conserver tous les objets et documents qui, à un titre quelconque touchent à l'organisation et au fonctionnement du Service de Santé, qui intéressent les techniques employées et les résultats obtenus dans les diverses branches de l'art médical pendant la guerre. »

L'organisation actuelle du Musée du Val-de-Grâce comporte cinq sections :

1° Les archives ; 2° le musée anatomo-pathologique ; 3° le musée historique ; 4° le matériel sanitaire ; 5° la bibliothèque centrale du Service de Santé.

Pour visiter ce musée avec commodité, il est conseillé de suivre l'itinéraire suivant

La porte d'entrée du musée est située dans la Cour Broussais (Ecole d'application du Service de Santé). Entrer en premier lieu dans les sections des archives : les documents conservés dans cette section peuvent être groupés sous les six rubriques suivantes :

A) Archives du Service de Santé de la fin du XVIII siècle à 1914.

B) Archives de la guerre 1914-1918.

C) Films cinématographiques.

D) Photographies.

E) Documents iconographiques (dessins, aquarelles, cartes, graphiques, etc.)

F) Feuilles d'observation clinique se rapportant aux pièces anatomo-pathologiques.

De cette partie du musée le visiteur passe toujours au rez-de-chaussée dans la section anatomo-pathologique. (Partie réservée aux seuls membres du corps médical). Elle a pour objet la conservation des documents se rapportant aux blessures ou maladies observées pendant la guerre 1914-1918 et concernant l'anatomie-pathologique, leur évolution clinique, leur traitement (4.000 documents), moulages, photographies, aquarelles, objets divers, projectiles, instruments, appareils ... enfin et surtout une importante série de pièces anatomiques prélevées au cours d'autopsies ou d'interventions chirurgicales dans la zone des armées.

Cette section comprend une importante collection de pièces de tous ordres réservées aux blessures de la face et du crâne : c'est la salle Morestin.

En sortant de cette section, passer à la section historique qui renferme une multitude de documents de nature artistique : sculptures, peintures, dessins, gravures se rapportant à l'histoire du Service de Santé militaire français depuis ses origines jusqu'à nos jours ; ce musée occupe les trois étages du pavillon d'angle qui flanque au sud-ouest le monastère de Mansart.

Après avoir parcouru les trois étages occupés par ce musée redescendre au premier étage où est installé le musée du matériel sanitaire.

Occupant tout l'étage du cloître du Val-de-Grâce, les documents de cette section ont été groupés sous les onze rubriques que voici : Protection du combattant ; Transport des blessés ; Hospitalisation ; Hygiène aux armées ; Traitement des blessures de guerre ; Traitement des fractures de guerre ; Orthopédie-rééducation ; Moyens thérapeutiques du Service de Santé ; Matériel sanitaire des armées ennemies ; Radiologie ; Expertise médico-légale des invalidités résultant de la guerre.

Les documents de cette section sont exposés suivant l'ordre que nous venons d'énoncer et qui reproduit les étapes franchies par le blessé, depuis sa chute sur le champ de bataille, jusqu'à l'obtention de sa pension de retraite.

La cinquième et dernière section du musée est constituée par une bibliothèque portant l'appellation de Bibliothèque centrale du Service de Santé et installée dans un des pavillons formant un des petits côtés de la Cour Broussais.

Elle a été créée en 1916 par la fusion de la Bibliothèque de l'Ecole du Val-de-Grâce, de celle du Comité consultatif et de nombreux autres ouvrages recueillis et groupés en vue de servir aux études de toutes natures se rattachant au Service de Santé militaire.

Elle ne comptait pas moins de 15.500 ouvrages et 29.000 volumes, sans compter une importante collection de thèses qui s'élève à plus de 40.000, auxquelles il importe d'ajouter la collection à peu près complète des publications périodiques (130 cette année).

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme Jean Mouls sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Jeanne,

Le docteur et Mme Pierre Piéchaud font part de la naissance de leur fille Paulette, à Bordeaux.

Mariages

Le 7 avril a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage du docteur Reinhold avec Mlle Marguerite Jacobi.

Nécrologies

On annonce la mort de M. Elie Berger, membre de l'Institut, professeur honoraire de l'Ecole des Chartes, conservateur du Musée Condé, officier de la Légion d'honneur, décédé 4, quai d'Orléans. Ses obsèques ont eu lieu le 6 courant, à 10 heures, en l'église de la Rédemption, 16, rue Chauchat.

Le département de la Seine possède une femme aliéniste

Dans un article paru récemment dans le *Matin*, Mlle Pascal affirmait que « les asiles ne sont pas des geôles ».

Cette jeune femme, qui vient de passer brillamment le concours des médecins des asiles de la Seine, est la première femme aliéniste. Courageusement, partout où elle passe, Mlle Pascal lutte contre les préjugés et les traditions usées. Elle a déjà à son actif une œuvre psychiâtrique importante.

A BORDEAUX

M. le professeur Duvergey a fait, le 30 mars 1925, sa leçon d'ouverture. Après avoir rendu hommage à ses maîtres, en particulier au professeur Lanelongue qui assistait à la cérémonie et au professeur Pousson, son prédécesseur dans la chaire, le nouveau professeur a jeté un coup d'œil d'ensemble sur les progrès réalisés dans la science urologique et sur les nouvelles méthodes d'exploration, il a insisté sur la solidarité étroite qui unit tous les segments de l'appareil urinaire et les indications qui en découlent, soit au point de vue du pronostic, du diagnostic, ou de l'intervention opératoire. Il a terminé par des considérations sur les procédés opératoires, anesthésie, techniques, suites opératoires, etc.

Les professeurs, les amis du nouveau professeur et les étudiants se pressaient nombreux à cette belle leçon qui fut très applaudie.

Légion d'honneur

M. Louis Polin, médecin inspecteur de l'armée, est nommé membre du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, en remplacement de l'inspecteur général Février, décédé.

Au grade d'officier : M. le docteur Lorin, médecin principal de la marine de réserve.

Au grade de chevalier : MM. les docteurs Daniel (Joseph), médecin adjoint de la marine marchande : Leroy (Alfred), secrétair général de la Société des sauveteurs du Havre.

On nous informe que

Le Conseil de la Faculté de médecine de Bordeaux a désigné M. C. Roques pour la place de professeur titulaire de physique médicale, en remplacement de M. Bergonie, décédé.

M. le docteur Patel, agrégé près la Faculte de médecine de Lyon, est nommé professeur de chirurgie opératoire à la Faculté de médecine de Lyon.

Le *Comité de direction de la Société française de Dermatologie et de Syphiligraphie* a décidé de porter de 800 fr. à 1.500 fr., le montant du prochain prix Zambaco, qui sera décerné en 1926.

Les mémoires présentés pour ce prix et dont le sujet est laissé libre, au choix de chaque concurrent, devront être adressés à M. le secrétaire général, hôpital Saint-Louis, au plus tard le 30 novembre 1925.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**, (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

La Société des amis du Muséum a tenu hier son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de cet établissement, sous la présidence de M. Daladier, ministre des colonies. Après lecture des rapports annuels, le ministre a préconisé l'appel économique aux colonies. Puis M. Neveu-Lemaire a fait une conférence très applaudie sur le rôle des mammifères dans la propagation des maladies humaines.

Le Conseil de la Faculté de Paris par 23 voix contre 16 a admis le transfert de la Chaire de M. Strohl, professeur de physique d'Alger à Paris. Celui-ci sera donc appelé à succéder au professeur André Broca.

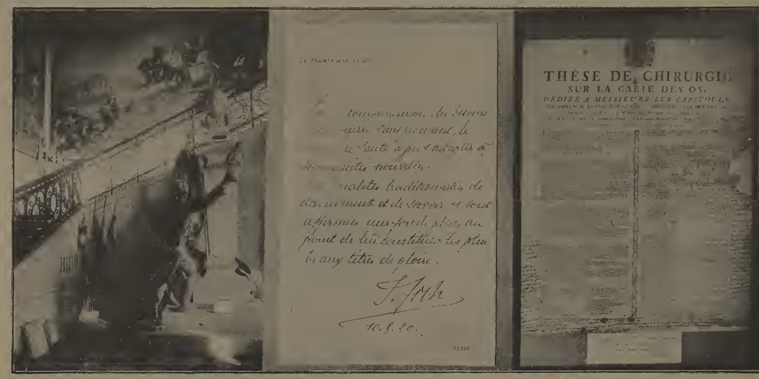
Le prochain dîner de l'Amicale des « Médecins Parisiens de Paris » aura lieu le jeudi, 30 avril, dans les salons du Club de la Renaissance Française, 42, rue de Poitiers. Ce dîner sera suivi de l'Assemblée générale annuelle

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tel. Gob 24.81.

Le professeur Richet a fait à Barcelone une conférence sur la métapsychique qui fut suivie d'un banquet à l'Hôtel Ritz. Le Professeur Richet y récita avec un talent que lui envieraient bien des acteurs, disent les journaux espagnols, la fable la « Cigale et la fourmi » : il fut l'objet d'une ovation des plus chaleureuses.

Un concours pour trois places de radiologistes des hôpitaux de Paris aura lieu le 11 mai ; l'inscription est ouverte du 20 au 29 avril, avenue Victoria.

AU MUSÉE DU VAL-DE-GRACE



A gauche : le grand escalier du musée du Val-de-Grâce. — Au centre : un autographe du maréchal Foch. — A droite : la thèse de doctorat en médecine de Larrey. On trouve dans les archives de ce musée des documents très intéressants.

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES



REMPLISSAGE DES AMPOULES PAR LE VIDE

FERMETURE DES AMPOULES AU CHALUMEAU

EGRALENE
BANOXYL
LACCODERMES
Vernis : ECZÉMAS
PROCUTA
Topique : PSORIASIS
HUILE SOUFRÉE

LICARDET
LENICADE
VULCASE
Comprimés : CONSTIPATION
DENISOLINE
Lotion : ACNÉ
CATHIODE



TIMBRAGE ET EXPÉDITION

L'atelier et les machines

AU CENTRE DE LA PHOTO ON VOIT L'ESSOREUSE ET LE BATTEUR-MÉLANGEUR POUR LES LACCODERMES

En haut : UNE DES GROSSES MACHINES A COMPRIMER LA VULCASE ET LE CATHIODE



UN DES ATELIERS DE CONDITIONNEMENT

Pharmaciens-Anciens Internes des hôpitaux de Paris (St-Louis-Broca)

LABORATOIRES PIERRE BRISSON & Cie

Téléph. : Marcadet 39-07 **114, Avenue Michelet, St-Ouen (Seine)** Téléph. : Marcadet 39-07

Thérapeutique Dermatologique

LES
LABORATOIRES PIERRE BRISSON & Cie
se sont spécialisés dans l'étude du soufre — qui est un élément de la cellule vivante — et dans ses applications internes et externes. Toutes ses préparations ont été essayées dans les hôpitaux de Paris et de Province.



LE SOUFRE
corps simple, indispensable à la vie est le médicament héroïque des affections cutanées qui provoquent une désulfuration de l'organisme. La thérapeutique soufrée a pour but d'apporter le soufre déficitaire sous une forme appropriée, et d'utiliser son pouvoir antiseptique et kératoplastique.

Ce que vous verrez à l'exposition du Val-de-Grâce

Groupe 1. — Classe 1. — *Le stéthoscope double de H.-J. Frossard*, préparateur à la Sorbonne. — Ce très remarquable instrument n'amplifie ni ne déforme les bruits. C'est une sorte et un relai de l'oreille moyenne avec lequel on met *son oreille sur le malade et sa tête à 0 m. 50*, réalisant ainsi *l'auscultation non-immédiate*. (Prix, 15 fr. or.)

La maison Flicoteaux, Boutet et Cie expose un autoclave horizontal, avec chaudière indépendante et appareil permettant d'obtenir des pansements absolument secs et de stériliser les instruments (sans trace de rouille) sans l'adjonction d'aucun produit. Le modèle est muni d'un nouveau système bréveté destiné à fermer dans l'autoclave lui-même les boîtes de pansement avant l'ouverture du stérilisateur. On remarque de la même maison les diverses boîtes de pansements et instruments avec des dispositifs de fermeture fort ingénieux.

× ×

Classe 2. — *Bactériologie ; Sérums thérapeutiques ; vaccins.* — Les établissements Poulenc, 26 boulevard Saint-Michel, présentent sur une importante surface de 12 mètres carrés un laboratoire pour sérums et vaccins en ordre de marche avec placard-étuve grand modèle, broyeur à microbes de différents modèles, bain-Marie pour milieux de cultures pour tyndalisation et stabilisation des vaccins filtres Martin, Roux, Hauduroy, Chamberlain, appareil distributeur et remplisseur type Institut Pasteur, modèle Rangé et Senez, modèle Val-de-Grâce, appareil à centrifuger ; appareil à vide pour remplir les ampoules de différents modèles, pompes à vide, dispositif pour fermeture d'ampoules avec chalumeau à gaz, à essence, au moteur, microscope français, fabrication Cogit, appareils divers pour micrographie et bactériologie, colorimètres, opacimètres, verrerie spéciale de laboratoire Boromica.

Vaccins du professeur A. Bruschettini, de Gênes, préparés par les laboratoires Fournier frères, 26, boulevard de l'Hôpital à Paris.

Le mode de préparation des vaccins du Professeur Bruschettini est d'une originalité incontestable. Cette méthode consiste essentiellement en un passage des cultures microbiennes vivantes sur un organisme animal, par injections dans la cavité pleurale dans laquelle on a préalablement déterminé un afflux de leucocytes. Ils se distinguent également par leur extrême polyvalence. Celle-ci a permis d'opposer un seul vaccin dit « antipyogène polyvalent » à une infinité d'affections extrêmement variées, tant banales que spécifiques.

Quant au « vaccin antigonococcique », sa polyvalence permet de l'employer, non seulement dans les affections gonococciques aiguës, mais dans toutes les affections secondaires. Leur caractéristique commune est l'absence de toute réaction générale ou locale appréciable.

Les laboratoires Fournier frères, sont à la disposition du corps médical pour lui adresser les échantillons de ces vaccins et lui permettre de les expérimenter largement.

« Le Laboratoire Oliviero », bien connu du corps médical français et étranger par les préparations de « Sérum de cheval » qu'il a créées voici près de 25 ans, profite de cette exposition pour nous présenter un nouveau produit *opothérapique* « l'Hépatine Gad » retiré *du foie de la morue*. D'après les recherches de M. Oliviero, ce n'est pas dans l'huile qu'il faut chercher la totalité des principes bienfaisants qui lui sont attribués, mais dans le foie lui-même, milieu générateur de ces principes. Le foie de la morue renferme vingt fois plus de *lipophosphatides curatifs* que l'huile qu'il sécrète. Sous un faible volume on a donc des principes actifs de la plus haute importance.

Le Docteur Thepenier, 12 rue Clapeyron, à Paris expose deux produits bien connus des thérapeutes :

La Bulgarine, culture pure de bacilles bulgares sur milieu strictement végétal, contenant des bacilles vivants puisqu'on les retrouve dans les selles, trois à cinq jours après la première prise ; cependant le 5 décembre 1908 Thepenier, dans une conférence faite à la Société médicale de Gannat et insérée dans le *Centre médical* écrivait : « *Les bacilles perdent peu à peu leur activité et meurent, mais le bouillon n'est cependant pas devenu une simple potion à l'acide lactique, on peut obtenir encore de bons résultats même d'anciennes cultures ; car si le bacille meurt, les endodiastases restent vivantes* ».

Il fut donc un des premiers à poser le problème de la vaccinothérapie par voie buccale.

L'amylodiastase, extrait total d'orge et de céréales germées renfermant sous un très petit volume la totalité des principes naturels (diastases, vitamines) solubles ou colubilisables des céréales. Spécifique des insuffisances cœcales, ce produit fait disparaître en quelques jours, l'amidon des selles, augmente la digestibilité du mauvais pain dont nous sommes gratifiés. *Ne pas oublier que les ferments tactiques activent la digestion des féculents ; les deux médications peuvent être associées.*

Groupe 2. — Classe 2. — *Instruments de chirurgie en gomme.* — M. Kraus, pharmacien de première classe de l'Ecole supérieure de Paris, présente le *Francoplaste*, emplâtre caoutchouté à l'Oxyde de Zinc, fourni aux Services de Santé français et alliés, aux hôpitaux de Paris et à plusieurs centaines d'hôpitaux de France et d'étranger. Doué d'un pouvoir adhésif très grand le Francoplaste n'est pas irritant, souple, d'un emploi propre, pratique et économique, ne laisse aucun dépôt après son emploi et se conserve pendant des années sous tous les climats. Il semble destiné à remplacer tous les similaires, la plupart des chirurgiens qui en ont fait l'essai, ayant su apprécier ses qualités.

Classe 9. — *Art dentaire.* — La Société française de fournitures dentaires présente comme nouveauté la seringue pour injections hypodermiques du docteur Raison, son moteur de laboratoire pour dentistes « Maed » et un tableau électrique avec tous les accessoires, monté sur pied mobile. Tous ces appareils sont fabriqués dans son usine de Paris.

× ×

Classe 10. — *Instruments de chirurgie en métal.* — La maison Guyot présente des cystoscopes à optique à grand champ et luminosité parfaite. Une nouvelle table d'opérations pour grande chirurgie et voies urinaires adoptée par le Service de Santé militaire, table qui nous paraît réaliser les derniers perfectionnements exigés par la chirurgie moderne.

× ×

Classe 12. — *Mobilier chirurgical.* — Les établissements Adnet. On remarque une petite installation à l'usage des médecins consultants, dentistes ; donnant l'eau stérile, les pansements et les instruments stériles à 134° C ; encombrement d'un meuble.

Classe 23. — La maison expose un matériel pour les analyses médicales, faisant automatiquement les dosages des principaux éléments des urines, du sang et du lait. Vu aussi assortiment d'ampoules vides en verre neutre.

Groupe 3. — Classe 13. — *Produits pharmaceutiques.* — Etablissements Byla : Noté parmi les nombreux exposants, le stand des Etablissements Byla, 26, avenue de l'Observatoire, à Paris.

Qui se distinguent par leurs produits toujours rigoureusement étudiés conformément aux derniers progrès de la science.

La Direction des Etablissements Byla rappelle que, pendant toute la durée de l'Exposition, elle se tiendra en son stand, à la disposition du corps médical pour tous renseignements sur « Le problème de l'Insuline » et tout ce qui concerne l'Opothérapie.

A remarquer l'exposition importante des Laboratoires Clin, groupant leurs nombreuses préparations : La Médication Colloïdale représentée par de nombreux colloïdes qui ont fait leurs preuves thérapeutiques, particulièrement l'Electrargol, inscrit à la nomenclature du Service de Santé militaire ; une gamme complète d'arsénobenzènes également autorisés par le Ministère de la guerre : *Tréparsénan* (606), *Néo-Traparsénan* (914), *le Sulfo-Tréparsénan* administré principalement en injections sous-cutanées ; l'*Adrénaline Clin*, dont le pouvoir rotatoire 53 approche le pouvoir théorique maximum ; l'*Emétine Clin* et son complexe la Bismétine (Iodure double émétine-bismuth) ; *l'Enésol* ; les *Tubes stérilisés Clin* pour injections hypodermiques, les *Collyres Clin* avec des garanties absolues d'asepsie, de dosage, de pureté ; la *Syneaïne* délivrée en vrac et en toutes solutions pour les usages anesthésiques les plus divers ; enfin toute une série de préparations spécialisées et bien connues et de produits pharmaceutiques livrés en vrac, prouvant l'activité de plus en plus grande des Usines de Massy et des laboratoires de recherches de Paris.

Parmi les stands les plus remarqués, signalons celui des Laboratoires « Inotyol » du docteur Debat.

Chacun sait l'éclatant succès remporté dans le monde entier par cette spécialité dont la vente annuelle dépasse un million de tubes. Près des présentations connues : Pommade, poudre et savon, le docteur Debat expose ses présentations nouvelles :

Les suppositoires destinés au traitement des hémorroïdes et des affections anales.

Et les ovules destinés au traitement des affections utéro-vaginales.

Dans le stand de la maison A. Girard, où une personne se tient en permanence pour donner les renseignements et les échantillons que les visiteurs pourraient solliciter, sont exposés le vin et le sirop Girard, la Biophorine, la Laxopeptine, les produits « Floréine » : Crême, poudre, savons, dentifrices, eaux de Cologne, etc...

L'efficacité de ses spécialités et les soins apportés à leurs préparations ont conquis à M. Girard la faveur du corps médical. De hautes et nombreuses récompenses aux Expositions universelles et internationales leur ont valu ainsi qu'aux produits de sa Parfumerie « Floréine », une renommé de bon aloi que le temps n'a fait qu'affermir.

Le Laboratoire Nativelle expose au Val-de-Grâce sa Digitaline Nativelle, cristallisée en magnifiques cristaux brillants.

Le soin qu'apporte ce laboratoire à obtenir un produit d'une pureté absolue, d'une cristallisation parfaite et d'une toxicité toujours identique, explique la confiance des praticiens du monde entier dans les préparations de cette marque bien connue.

On voit aussi, dans cette vitrine, l'Ouabaïne Arnaud cristallisée, également très pure et qui ne doit pas être confondue avec les Strophantines amorphes ou cristallisées que l'on trouve dans le commerce, l'aspect des beaux cristaux exposés est d'ailleurs tout à fait différent. Nous avons été très intéressés par l'exposition de ces glucosides en nature, que les médecins ne connaissent généralement que sous leurs formes galéniques.

× ×

Classe 16. — *Huiles essentielles. Essences. Parfums.* — La Société « L'air liquide » présente une intéressante collection de produits galéniques.

Spécialisée dans la fabrication des extraits, cette Société qui possède un outillage puissant et moderne peut satisfaire à toutes les exigences.

Tous les extraits sont préparés dans les meilleures conditions physiques et présentent un maximum de parfum et de solubilité. Les extraits de suc de fruits en particulier sont évaporés dans des appareils argentés et la température ne dépasse pas trente degrés pendant l'opération, aussi les sirops obtenus avec ces extraits ne diffèrent aucunement de ceux préparés directement avec les sucs.

Tous les produits, extraits, sirops, teintures préparés selon le Codex sont soigneusement contrôlés avant d'être livrés à la consommation.

Groupe 4. — *Electricité médicale.* — La Société des accumulateurs Heinz expose des modèles intéressant la médecine, la radiotélégraphie, etc... ainsi que l'automobile, batteries d'éclairage et démarrage.

En T. S. F. ses diverses applications d'accumulateurs et piles pour le chauffage des lampes, la tension plaques, sont particulièrement intéressantes.

Il en est de même pour ses batteries stationnaires facilitant l'électrification des châteaux, villas et usines.

Dans le stand Ropiquet, Hazart et Poycourt, nous trouvons réunis en une gamme rationnellement établie les divers appareillages radiologiques répondant aux besoins de la pratique.

C'est d'abord le Chassis vertical Coolidge étudié pour les dispensaires et les spécialistes du poumon et du cœur ; puis le Poste complet Coolidge, qui donne aux praticiens, aux chirurgiens la possibilité du radiodiagnostic sous toutes ses formes.

Le Contact Tournant, matériel puissant, permet aux spécialistes la radiographie instantanée du tube digestif ainsi que la radiothérapie semi-pénétrante.

Enfin, un matériel conçu particulièrement dans ce but alimente une ampoule sous les très hautes tensions que réclame la thérapeutique des tumeurs malignes.

Dans cet ensemble, une note se dégage, uniforme, qui semble le leit-motiv ayant obsédé le constructeur : originalité des conceptions, recherche des solutions simples et pratiques, élégance de la présentation parfaitement finie d'appareils destinés au cabinet médical.

Chez Rupalley, 27, rue de Liège, Paris. Ses nouveaux types de guéridons électro-médicaux, combinés pour toutes applications. — Son meuble de diathermie et haute fréquence. — Ses douches d'air chaud, ses bains de lumière et ses appareils de massage vibratoire. Ses stérilisateurs à chauffage électrique. — Son lustre à hauteur et à inclinaison réglables pour éclairage opératoire, supprimant les ombres portées.

La Verrerie scientifique, la seule maison de France et peut-être du monde qui fabrique à la fois les tubes à rayons X et les tubes de mercure, expose ses célèbres ampoules et accessoires pour radiologie, ainsi qu'une gamme complète d'appareils électro-médicaux, de nouveaux appareils de photothérapie et de nombreux modèles d'électrodes de haute fréquence.

Nous avons remarqué spécialement les lampes à vapeur de mercure de la verrerie Scientifique, étudiées pour obtenir dans les meilleures conditions de rapidité, et d'économie, d'excellents clichés photographiques. De nombreux hôpitaux ont demandé à la Verrerie Scientifique de leur installer de véritables « studios ». On conçoit aisément l'importance pour le médecin de posséder des documents photographiques ou cinématographiques qui permettent de faire repasser devant les yeux de nombreuses générations d'étudiants la leçon ou l'opération dont jusqu'à présent n'avaient pu bénéficier que quelques assistants privilégiés.

Groupe 5. — *Instruments de précision.* — La grande Maison d'Optique et de Mécanique de précision E. Krauss (Paris) expose une série complète de ses microscopes et accessoires, parmi lesquels, il faut noter une nouveauté d'intérêt considérable : le statif *moto-stéréo* permettant, grâce à un dispositif ingénieux, de passer instantanément par un simple tour de crémaillère, de la vision monoculaire à la vision binoculaire stéréoscopique d'un relief parfait.

R. Lequeux, ingénieur-constructeur, 64, rue Gay-Lussac, Paris.

Matériel pour stérilisation de l'eau des pansements et des instruments. Etuves et appareils de désinfection. Fours. Matériel pour laboratoire de bactériologie, de sérothérapie, de chimie et d'analyses. Appareils spéciaux sur plans.

La Maison Verick-Stiassnie, Stiassnie Frères, sucesseurs, spécialisée depuis de nombreuses années dans la fabrication des instruments de microphagie, expose les appareils suivants :

Le Microscope grand modèle, construit sur les indications de l'Institut Pasteur de Paris dont la principale nouveauté réside dans sa platine mobile à mouvements rectangulaires : les deux boutons de commande des mouvements antéro postérieur et latéral sont disposés concentriquement ; le déplacement de la main pour la manœuvre de la préparation est ainsi très limité.

A côté de ce microscope figure toute une série de statifs destinés aux différents besoins des laboratoires de recherches et d'enseignement.

Comme appareils auxiliaires, nous remarquons le microtome de Minot, le compte-globule de Malassez, l'Ultra-Microscope (Condensateur torique à fond noir) avec son dispositif d'éclairage, la Chambre claire de Malassez, le Microscope Monoculaire Redresseur. Nous voyons également une lampe destinée à l'éclairage ordinaire du Microscope. Cette lampe possède un rhéostat qui permet de graduer l'intensité de l'éclairage suivant l'objet que l'on examine.

× ×

Classe 25. — Parmi les appareils photographiques de la marque « Gaumont », nous avons remarqué ses Block-Notes et Stéréo-Block-Notes, bien connus des amateurs, toute une série de Stéréospidos, modèles en bois compensé et modèles métalliques établis en nickel pur et un nouveau Spido pliant, dernière création des Etablissements Gaumont, muni d'objectif très lumineux et d'un obturateur focal très perfectionné, qui fait honneur à l'industrie française photographique.

La Société Pathé Cinéma expose quelques négatifs obtenus sur ses films radiographiques qui sont adoptés par le Service de Santé, les grandes Administrations hospitalières et par nombre de radiologistes français et étrangers. A ce stand, nous notons aussi un important échantillonnage d'accessoires radiographiques. Films et accessoires sont de fabrication entièrement française.

(Voir la suite page 7)

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.554



le plus
ACTIF
le plus
AGRÉABLE
le plus
MANIABLE
des
SÉDATIFS
NERVEUX


R. C. Seine N° 147.023.

BROMIDIA
BATTLE & Co
L'Hypnotique par Excellence

SPECTROL
SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Littre, Échantillons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150 561

Le taux de la taxe additionnel de séjour vient d'être fixé pour l'année 1925

IL AUGMENTERA SENSIBLEMENT LE PRIX DES CURES

POURVU QUE LE CONFORT DES MALADES EN TRAITEMENT Y GAGNE !

La taxe additionnelle à percevoir, en sus de la taxe de séjour dans les stations hydro-minérales, climatiques et de tourisme, en exécution des articles 18 et 19 de la loi du 24 septembre 1919, est fixée, pour l'année 1925, aux taux ci-après :

10 pour 100 dans les stations suivantes, où le produit net de la taxe principale n'a pas dépassé 20.000 francs pendant l'année 1924 :

Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ; Allos (Basses-Alpes) ; Annemasse (Haute-Savoie) ; Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) ; Audinac-les-Bains (Ariège) ; Avon (Seine-et-Marne) ; Bains-les-Bains (Vosges) ; Bastia (Corse) ; Be-pouey -Barèges (Hautes-Pyrénées) ; Binic (Côtes-du-Nord) ; Bormes (Var) ; Bréhat (Côtes-du-Nord) ; Briançon (Hautes-Alpes) ; Bussang (Vosges) ; Capvern (Hautes-Pyrénées) ; Chaudesaigues Cantal ; Condat-en-Féniers (Cantal) ; Durtol (Puy-de-Dôme) ; Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) ; Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise) ; Etables (Côtes-du-Nord) ; Gréoux-les-Bains Basses-Alpes) ; Lacaune (Tarn) ; Le Lavandou (Var) ; La Nouvelle (Aude) ; Lyons-la-Forêt (Eure) ; Marly-le-Roi (Seine-et-Oise) ; Martigny-les-Bains (Vosges) ; Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie) ; Mont-louis (Pyrénées-Orientales) ; Murat (Cantal); Odeillo-Via (Pyrénées-Orientales) ; Passy (Hte-Savoie) ; Pralognan (Savoie) ; La Roche-Posay (Vienne) ; Salies-du-Salat (Hte-Garonne) ; Salins (Jura) ; Sallanches (Hte-Savoie) ; Sorèze (Tarn) ; Talloires (Hte-Savoie) ; Trébeurden (Côtes-du-Nord) ; Vals (Ardèche) ; Vallorcine (Haute-Savoie) ; Vence (Alpes-Maritimes) ; Le Vésinet (Seine-et-Oise) ; Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

15 p. 100 dans les stations suivantes, où le produit net, supérieur à 20.000 fr., n'a pas dépassé 50.000 francs pendant l'année 1924 ou dans lesquelles la taxe n'a pas encore été perçue pendant une année entière :

Ajaccio (Corse) ; Alet (Aude) ; Alger (Algérie) ; Allevard (Isère) ; Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales) ; Ax-les-Thermes (Ariège) ; Bandol (Var) ; Bayonne (Basses-Pyrénées) ; Beausoleil (Alpes-Maritimes) ; Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) ; Bourbon-Lancy Saône-et-Loire) ; Bourbon-l'Archambault (Allier) ; Brides-les-Bains (Savoie); Carcassonne (Aude); Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes) ; Contrexéville (Vosges) ; Divonne-les-Bains (Ain) ; Etretat (Seine-Inférieure) ; Fontainebleau (Seine-et-Marne) ; Gérardmer (Vosges) ; Grasse (Alpes-Maritimes) ; Grau-du-Roi (Gard) ; Hauteville-en-Bugey (Ain) ; Hendaye (Basses-Pyrénées) ; Lamalou (Hérault) ; Luc-sur-Mer (Calvados); Luxeuil (Haute-Saône) ; Ouistreham (Calvados) ; Palavas-les-Flots (Hérault) ; Pléneuf (Côtes-du-Nord) ; Plombières (Vosges) ; Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados) ; Saint-Cast (Côtes-du-Nord) ; Saint-Eugène (Algérie) ; Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) ; Saint-Gervais (Haute-Savoie) ; Saint-Honoré (Nièvre) ; St-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes) ; Saint-Martin-de-Vésubie (Alpes-Maritimes) ; St-Maxime (Var) ; Saint-Nectaire (Puy de-Dôme) ; Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) ; Servoz (Hte-Savoie) ; Tessé-la-Madeleine (Orne) ; Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) ; Tréguier (Côtes-du-Nord) ; Vernet-les-Bains (Pyrénées-Orientales) ; Villers-sur-Mer (Calvados) ; Vitré (Ille et-Vilaine).

20 p. 100 dans les stations suivantes où le produit net a dépassé 50.000 francs pendant l'année 1923 :

Aix-les-Bains (Savoie) ; Annecy (Hte-Savoie); Arcachon (Gironde) ; Bagnères-de-Bigorre (Htes-Pyrénées) ; Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) ; Bagnoles-de-l'Orne (Orne) ; Beaulieu (Alpes-Maritimes) ; Berck (Pas-de-Calais); Biarritz (Basses-Pyrénées) ; La Bourboule (Puy-de-Dôme) ; Cabourg (Calvados) ; Cannes (Alpes-Maritimes) ; Cauterets (Htes-Pyrénées) ; Chamonix (Haute-Savoie) ; Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme) ; Dax (Landes) ; Deauville (Calvados) ; Dinard (Ille-et-Vilaine) ; Evian (Haute-Savoie) ; Grenoble (Isère) ; Hyères (Var) ; Houlgate (Calvados) ; Lyon (Rhône) ; Malo-les-Bains (Nord) ; Menton (Alpes-Maritimes) ; Néris-les-Bains (Allier) ; Nice (Alpes-Maritimes) ; Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme) ; Paramé (Ille-et-Vilaine) ; Pau (Basses-Pyrénées) ; Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) ; Pornichet (Loire-Inférieure); Royat-Chamalières (Puy-de-Dôme); Royan (Charente-Inférieure) ; Les Sables-d'Olonne (Vendée) ; Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées) ; St-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées) ; Saint-Lunaire (Ille-et-Vilaine) ; Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) ; Saint-Quay-Portrieux (Côtes-du-Nord) ; Saint-Raphaël (Var) ; Le Touquet (Pas-de-Calais) ; Trouville (Calvados) ; Uriage-les-Bains (Isère) ; Vichy (Allier) ; Vittel (Vosges) ; Wimereux (Pas-de-Calais).

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALES



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

Une Enquête sur

LA VACCINATION ANTITYPHIQUE DANS LA MARINE

M. Archimbaud, député, a posé à M. le Ministre de la Marine les questions suivantes ;

1° Quels sont, depuis 1915, les résultats de la vaccination contre les fièvres typhoïdes dans la marine (morbidité et mortalité);

2° Quels sont les progrès réalisés, tant au point de vue de la simplification de la vaccination que de l'atténuation des réactions et de l'immunité obtenue ;

3° Quels sont les différents vaccins T. A. B. autorisés dans la marine, par qui ils sont préparés, s'ils ont l'approbation de l'Académie de médecine et du Conseil supérieur d'hygiène publique et depuis quelle date ,

4° Comment est assuré le contrôle de la vaccination, dans le corps des officiers et dans les équipages de la flotte, si toute latitude est laissée aux médecins pour le choix du vaccin ;

5° Quel est, pour chaque vaccin, le nombre d'accidents mortels signalés depuis 1915, à qui ont été confiées les enquêtes et quelles lésions ont révélé les autopsies ;

6° Quelle a été la répercussion de la vaccination, pour chaque vaccin latente, sur l'évolution de la tuberculose latente, dans les six premiers mois de l'incorporation .

7° Quelles mesures compte prendre le département pour dissiper les appréhensions causées par les accidents graves signalés au cours des vaccinations.

La Réponse du Ministre

1° La morbidité des affections typhoïdes, dans la marine, qui était de 3,9 pour 1.000 en 1915, s'est abaissée successivement les années suivantes à 3,3 ; 2,2 ; 1,7 ; 1,2 ; 1,2 ; 1,8 ; 1,2, pendant que la mortalité passait respectivement de 0,35 à 0,12 ; 0,14 ; 0,11 ; 0,07 ; 0,03 ; 0,02 ; 0,09. A noter que de 1899 à 1912, la mobidité moyenne atteignait 6,15 pour 1.000 et la mortalité 0,77. Il est à retenir que, tant en France qu'aux colonies, les marins séjournent fréquemment dans les centres endémiques.

Les effets de la vaccination préventive ne doivent donc pas être comparés à ceux constatés dans l'armée métropolitaine, mais à ceux que donnerait une statistique de morbidité et de mortalité des soldats en service dans les ports militaires, aux colonies ou dans les pays de protectorat ;

2° Les progrès réalisés sur les premières méthodes de vaccination antityphoïdique ont porté surtout sur le fait que les vaccinations se font actuellement en une seule injection hypodermique (lipo-vaccin Le Moignic), au lieu de quatre ou trois (Chantemesse).

Le vaccin à l'éther, qui demandait primitivement quatre injections, a été ramené d'abord à deux, puis à une injection. Les réactions observées aujourd'hui, dans la marine, avec le vaccin le plus employé (lipo-vaccin), ne sont pas à retenir ;

3° Les différents vaccins autorisés dans la marine sont les suivants :

a) Vaccin à l'éther du médecin inspecteur Vincent, autorisé par décret du 12 juin 1913, pour ce qui concerne le bacille typhique, et utilisé ultérieurement après l'adjonction des paratyphiques. Ce vaccin est préparé par le laboratoire de vaccination de l'armée ;

b) Lipo-vaccin T. A. B. Le Moignic, autorisé par décret du 10 juin 1918 et préparé par le laboratoire des lipo-vaccins ;

c) Vaccin T. A. B. chauffé de Widal, préparé par l'Institut Pasteur et autorisé par décret du 24 décembre 1920.

A titre d'essais très limités : entéro-vaccins, préparés par des laboratoires privés (Lumière, Biothérapie), pour les cas où les autres vaccins seraient contre-indiqués (circulaire du ministère de la marine du 4 mai 1923).

Le libre choix du vaccin est laissé aux médecins-majors des bâtiments et services ;

4° Le contrôle de la vaccination est assuré par les états périodiques fournis par tous les bâtiments et services à la Direction centrale du Service de Santé et aussi par les renseignements portés sur les livrets médicaux des équipages ;

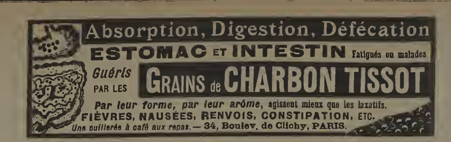
5° Il n'a pas été signalé, depuis 1915, au ministère de la Marine, de cas mortel à la suite des opérations de vaccination ;

6° Il n'a pas été signalé au département, qui a attiré l'attention du personnel médical sur ce point, que la vaccination antityphoïdique ait eu une répercussion sur l'évolution de la tuberculose ,

7° Le département n'ayant pas eu connaissance d'accidents graves, au cours de la vaccination, n'a pas eu à envisager de mesures spéciales pour dissiper l'appréhension du personnel.

Les "VITOSINES CARDOL"

donnent un appétit incroyable et font augmenter de 2 kil. en un mois ! — Produit très intéressant pour pro-pharmacien. — Laboratoire **Louis Décornoz,** ORNANS (Doubs). Timbre p. rép.



Le patron des potards

Du *Quotidien*, cette amusante histoire :

Un jour, l'auteur aimable et spirituel du « Quarante et unième fauteuil » et du « Roi Voltaire », Arsène Houssaye, reçut la visite d'un ami pharmacien Celui-ci, avisant un buste du maître de céans, qui trônait sur la cheminée, s'écrie :

— Mais c'est Hippocrate ! Et signé Clesinger ! Tu ne te prives de rien...

— En effet, acquiesça le romancier amusé.

— Si tu étais gentil, tu me permettrais d'en prendre un moulage, pour ma pharmacie.

— Avec plaisir !

Mais le mouleur, sans hésiter, tira un grand nombre de plâtres. Et quand on eut inscrit sur la bande du socle « Hippocrate », tous les pharmaciens le voulurent posséder.

Et c'est ainsi que Arsène Houssaye, à la barbe fleurie, devint le patron des potards. Et le demeure...

SANATORIUM DE LA

MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT

des AFFECTIONS NERVEUSES

des PSYCHOPATHIES

et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263



Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique Le Plus Rationnel

LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA

10, rue Fromentin, 10, PARIS

TRICALCINE

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

RECALCIFICATION DE L'ORGANISME

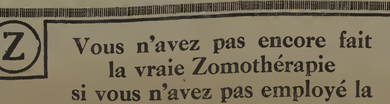
LA TRICALCINE PURE

Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.

TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE

En cachets seulement

R. C. Seine N° 148 044



ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »

Charles RICHET
Membre de l'Institut,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

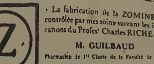
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE refaites du muscle





Dépôt général
" Pharmacie du Palais Royal "
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



Ce que vous verrez à l'exposition du Val-de-Grâce

(Suite)

La Maison Stiassnie Frères est fournisseur du Service de Santé, de l'Institut Pasteur et des principaux établissements d'enseignement. Elle a remporté aux différentes expositions les plus hautes récompenses.

Groupe 6. — *Désinfection.* — La Société Générale d'Epuration et d'Assainissement qui sous la direction de M. Bezault, ingénieur sanitaire s'est spécialisée depuis 25 ans dans l'étude et les travaux d'épuration des eaux résiduaires de toutes sortes, qui a importé le « Septic Tank System » en France, expose des maquettes reproduisant exactement les différentes phases de l'épuration biologique pour les eaux d'égouts.

Elle expose également des modèles réduits de petites fosses septiques et filtres applicables aux habitations et en particulier, aux latrines des établissements militaires.

La Société Générale d'Epuration et d'Assainissement étudie et exécute aussi toutes sortes de travaux d'assainissement par le drainage des résidus de la vie humaine ; elle a obtenu les premiers prix dans presque tous le grands concours publics d'assainissement de villes.

Enfin, elle s'occupe de filtration de l'eau potable et de stérilisation de l'eau, à l'aide d'appareils à chlore liquide employés notamment par les armées américaines, anglaises et belges.

Groupe 8. — *Appareils et prothèse de Mutilés.* — La Maison Trialoux, 79, rue Boursault expose des chaussures orthopédiques et des gaines pour amputations spécialisées de longue date dans cette partie, la maison Trialoux fournit les hôpitaux, les chemins de fer l'assistance publique, le gouvernement militaire et de nombreuses fédérations et administrations et a conquis une place de première importance dans la fabrication des chaussures orthopédiques.

Groupe 9. — La Caisse d'Assurance des Employés d'Alsace et de Lorraine a exposé (classe 38) la maquette de son sanatorium « Altenberg », l'un des plus modernes en France, pour tuberculeux (hommes), ainsi que des vues de ses autres sanatoria : « Salem » Fréland (traitement des voies respiratoires, hommes) ; « La Broque » (traitement de toutes les maladies nerveuses, hommes) et « Masevaux » (traitement de toutes les maladies nerveuses, femmes).

La C. A. E., 21, rue de Berne à Strasbourg, hors concours à toutes les expositions, accepte des malades privés dans tous ces établissements. L'organe officiel de la C. A. E. est « La Vie sociale en France et dans ses Colonies » qui expose elle-même au groupe XIII (grand prix exposition coloniale 1924).

Stations thermales et climatiques. — Compagnie de l'Hydroxydase. — Fort remarqué aussi le stand de « l'Hydroxydase » cette eau minérale naturelle vivante si particulière qui a pour caractéristique de fixer d'une façon intensive et directement l'oxygène sur certains de ses éléments pour le rétrocéder ensuite à l'organisme. C'est cette fixation intense et directe de l'oxygène, propriété dont il n'existe aucun autre exemple en hydrologie qui donne à son action une efficacité incomparable dans toutes les manifestations de l'arthritisme, des dépressions morales ou physiques, les anémies, les intoxications d'origine interne ou externe.

L'Hydroxydase est l'eau qui brûle les déchets de l'organisme et les évacue. Sa place était toute indiquée au Val de Grâce car elle a été utilisée durant la guerre, dans les hôpitaux militaires dans le traitement des œdèmes durs traumatiques et phlébitiques. Des guérisons rapides et nombreuses furent enregistrées.

Vittel. — « Nous voici à la veille de la réouverture de nos stations hydrominérales. Vittel, la capitale du rein, ouvre ses portes le 25 mai. Deux sources principales : Grande Source et Source Hépar : cure essentiellement de boisson et de diurèse ; arthritiques, goutteux de tout grade ; hépatiques à la lithiase biliaire avec ou sans coliques, à la congestion du foie s'y donnent rendez-vous et viennent s'y remettre ».

Manufacture générale d'optique, Société anonyme au capital de 1.400.000 francs, fondée en 1857. Siège social et usines à Ligny-en-Barrois (Meuse). Maisons de vente : Paris, 87, rue Turbigo ; Morez, 148, rue de la République.

Verres de lunettes : bi-périscopiques, ménisques, plans et sphéro-cylindriques, toriques, lentilles, applications, loupes montées. Tous les verres d'optiques.

La firme Gallois et Cie, de Lyon, expose ses nouvelles lampes médicales en quartz à vapeur de mercure pour l'héliothérapie artificielle ou photothérapie ainsi que ses nouveaux brûleurs sous pression de gaz qui sont actuellement les plus riches en rayons U. V.

Leur dernière création est la lampe asciatique sans ombre portée, pour l'éclairage idéal des salles d'opérations chirurgicales.

La Société Française des instruments d'optique expose ses microscopes et accessoires qui sont de plus en plus appréciés. On remarquera son microscope grand modèle, muni de tous les perfectionnements désirables, ses modèles plus simples et ses accessoires divers. On verra plus spécialement son nouveau microscope binoculaire du type Greenough, dont la création répond à une véritable nécessité chez nous. La Société Française des instruments d'optique a également mis au point avec un plein succès la fabrication si délicate des objectifs appochromatiques, et créé un très intéressant appareil le stigmatomètre Lenouvel, qui permet de contrôler d'une façon très précise la qualité des objectifs de microscopes.

Groupe 7. — Parmi les exposants, il en est un qui montre une catégorie de voiture qui intéressera plus particulièrement les cliniques particulières et les municipalités : ce sont les automobiles Citroën et leur type série à un brancard, qui est le modèle de voiture d'ambulance véritablement économique, rapide, toujours prête, ne nécessitant qu'un entretien minime et dont la suspension extrêmement souple convient parfaitement au transport des malades.

Citroën expose encore un autre type d'ambulance à roues qui a été adopté par l'armée et qui est en service dans de nombreuses formations sanitaires où il donne entière satisfaction. Il comporte un brancard et une gouttière « Rouvillois ».

Un aménagement analogue à ce dernier modèle est également visible sur une des célèbres autochenilles de la grande marque. De nombreuses ambulances de ce type sont en service au corps d'occupation du Maroc, en Syrie, en Pologne et rendent de grands services partout où les routes sont rares ou même font défaut.

Dans tous les cas, les trois modèles exposés par Citroën semblent répondre à tous les besoins du corps médical, car ils sont examinés avec le plus grand intérêt par un public de connaisseurs.

La Société l'Aster, 102, rue de Paris, à Saint-Denis (Seine), expose au Val-de-Grâce un groupe électrogène identique à ceux qu'elle construit aux Ateliers Généraux du Service de Santé et qui ont été généralisés pendant la guerre pour les voitures sanitaires, la radiographie et l'éclairage des postes de secours.

Le service de santé de l'armée française a reçu 350 groupes électrogènes Aster.

« Heudebert » et régime sont depuis longtemps devenus synonymes, aussi remarquera-t-on tout particulièrement le stand de cette maison. On y trouvera absolument tout ce qu'il est indispensable d'avoir pour constituer un régime sérieux pour les diabétiques, les albuminuriques, les dyspeptiques, les entéritiques, les obèses. A savoir : des pains spéciaux et tout particulièrement le pain essentiel, des farines supérieures parmi lesquelles, il convient de citer la soupe d'Heudebert, des bouillons végétaux et des boisssons hygiéniques, des chocolats et des produits au cacao, sans oublier le Radiopaque, produit nouveau, très recherché pour les examens radiologiques.

Le Judox, composé de viande et de légumes est un produit français, voici les conclusions de l'analyse chimique n° 121.451 du Judox, faite par M. L. Tixier, docteur en pharmacie, membre correspondant de la Société de Médecine de Paris :

» La grande valeur nutritive de ce bouillon de viande et de légumes réside dans la notable proportion d'albuminoïdes et de phosphates, dont 50 p. 100 sont à l'état monométallique directement assimilable. Son arome agréable et son goût exquis stimulent l'appétit et favorisent les fonctions digestives. — L. Tixier ».

Parmi les collections exposées dans les salles du Congrès de Médecine Militaire, qui se tient au Val-de-Grâce, l'une d'elles est digne d'attirer l'attention particulière des congressistes.

Il s'agit de « l'iconographie du Musée du Val-de-Grâce » (archives et documents de guerre au service de santé militaire) qui, par sa documentation scientifique et son exécution matérielle, synthétise tous les efforts tentés pendant la guerre pour sauver le plus grand nombre d'existences humaines.

Cette publication fait honneur à son directeur scientifique, M. O. Jacob, médecin-inspecteur de l'armée et à ses distingués collaborateurs, ainsi qu'à son éditeur, M. Aristide Quillet, officier d'administration du service de santé militaire pendant la guerre.

Ligue Nationale française contre le Péril vénérien

Concours. — Concours pour la nomination à : une place de médecin adjoint, une place de chef de laboratoire et une place de chef de laboratoire adjoint au dispensaire de Creil.

Ce concours sera ouvert le lundi 18 mai 1925, à 9 h. 30, dans la salle des conférences, au musée de l'hôpital Saint-Louis.

Les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au siège de la Ligue, 44, rue de Lisbonne, du samedi 25 avril au samedi 2 mai, inclusivement, de 10 heures à midi, où ils pourront prendre connaissance des conditions de fonctionnement du dispensaire et des conditions et du règlement du concours.

Le médecin chef du dispensaire et le chef de laboratoire se consacreront exclusivement au service du dispensaire et n'auront pas le droit d'exercer dans le département de l'Oise.

Le médecin chef devra faire deux consultations par semaine, l'une le mercredi matin, l'autre le samedi de 15 h. à 18 h.

Le chef de laboratoire devra passer au laboratoire l'après-midi du samedi, pour faire ses examens et ses analyses.

Le médecin comme le chef de laboratoire recevront pour chaque déplacement une indemnité de cent francs, soit au total 10.400 francs par an pour le premier, et 5.200 francs pour le second.

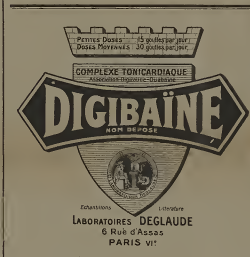
Ils auront à leur disposition une carte de circulation, en 1re classe, Paris-Creil, et il leur sera attribué chaque fois comme indemnité de déplacement dans l'intérieur de Paris une somme de cinq francs.

Le chef de laboratoire ne doit pas faire de clientèle ; mais il est tout naturel qu'il effectue des examens payants réclamés par les médecins de la ville. Il lui sera alloué un prélèvement de 50 p. 100 sur les honoraires perçus par le laboratoire, suivant les tarifs en usage.




Nouvelle préparation définie, stable
en boîtes de 12 ampoules de 1 cmc contenant chacune :
Nucléinate de Strychnine *défini*.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude......... ... 0 gr. 05
Injections indolores
INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE
Comprimés Vichy-Etat
3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES





R. C. Seine N° 2.514.

Granules de Catillon à 0,001 EXTRAIT TITRÉ de STROPHANTUS
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boult St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

LA CITROSODINE
Calme IMMEDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

La Machine
UNDERWOOD
PORTATIVE
c'est
le SECRÉTAIRE dans la VALISE
Prend le Papier Commercial
Copies multiples
et Ecriture parfaites.
NOUVEAUX PRIX
Notice franco sur demande.

John UNDERWOOD & Co
36, Bd des Italiens
PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

A l'évocation de cette scène, il se dégage malgré lui de l'étreinte du père, et marche pensif jusqu'à La Ville-Saint-François. Là, le vieux, qui ne se doute de rien : — Dis donc, mon gars, tu vas rentrer. Je ne suis pas long à te rejoindre ; le temps de me faire ébouter.

A la ferme, le docteur, avide de se laver et d'ôter la poussière du chemin de fer, réclame à sa mère le sac de voyage. — Ton baluchon ? Je l'ai mis dans ta chambre. — Bien.

Il pénètre dans la petite pièce limitrophe de la cuisine. Le mobilier se réduit à un lit dans le fond à droite. La saleté tapisse les murs nus et les araignées ont mis des rideaux aux fenêtres. Pour tout plancher, la terre battue.

Pierre contemple avec dégoût cette couchette crasseuse, avec son bois de lit gras, le couvre-pied sordide et la paillasse crevée — Enfin, soupire-t-il.

La mère Trialoup intervient. — M' n' enfant, faudra t' satisfaire avec s' lit. J'étions point prévenue de ta présence. J'ons point emprunté comme les autres fois des meubles à la tricotte. — Ne vous tourmentez pas, mère, ça suffira.

— Tu sais, si tu as besoin de quelque chose... — Oui, donnez-moi une cuvette et de l'eau chaude.

La vieille, après une pause : Une cuvette, où c'est-i ben que j'allions dénicher ça ? — Ou un vase, un pot quelconque.

— Un sciau, ça ferait-il l'affaire ? — Très bien, très bien.

— Justement, j'ons encore l'eau tiède de la vaisselle. — Oh ! non, merci. Je vais aller jusqu'à la rivière, j'ai tout ce qu'il me faut, répond le docteur, qui a tiré de son sac de voyage une serviette à toilette et un savon. Pendant ce temps, voulez-vous balayer un peu, enlever les toiles d'araignées et me donner une chaise pour poser mes affaires ?

La Besserole coule derrière la maison. Le docteur, qui en a pris son parti, ôte son veston, s'agenouille sur la berge et se savonne consciencieusement les mains et le visage. L'onde qu'il blanchit est pleine de fretin attiré par la mousse.

Ce faisant, il médite sur la saleté des paysans. Il se console. — Bah ! pour ce que je vais y rester !

C'est égal, jamais la malpropreté du logis des siens ne l'a tant frappé. Elle n'est pourtant ni moindre ni pire que lorsqu'il vient aux vacances, exception faite pour sa chambre. Mais depuis la dernière fois, le docteur a vécu dans l'intimité des Desenne. Il a été initié à des élégances, à des raffinements qu'il ignorait, auxquels il a pris goût. Auparavant, il regardait cette ordure paysanne comme inéluctable, s'y résignait. Aujourd'hui il s'en choque, elle le révolte.

Comme il rentre en passant par la cuisine, sa mère déclare : Si tu veux la brosse, elle est là. — Merci, j'en ai une dans mon sac.

La brosse indiquée se balade sur la table à manger, le poil contre le bois imprégné de sauces, et taché de circonférences par le fond des assiettes et des bouteilles, et par les verres.

Pendant son absence, maman Trialoup a enlevé les araignées de la chambre. Elle a laissé la poussière bien tranquille, mais en revanche, elle a traîné un vieux fauteuil dans la pièce.

Pierre, après avoir ouvert la fenêtre, se laisse tomber dans les bras de ce siège vétuste qui grince et se défend. Mais, courbaturé de voyage et de grand air, il s'assoupit rapidement.

Dans la cour, le vieux, revenu de chez le barbier, parle bas à sa femme : Il ne t'a rien dit ? — Rien !

— Singulier voyage ! — Pourquoi ?

— J'ons idée qui vient me demander quéque chose. Si c'est de l'argent, y sera reçu. Mais je crè pas. Il a un air cossu, faraud. Ça doit être autre chose... — Mais quoi ? — Ça, ma fine...

....

— A la soupe ! A la soupe ! Tu te réveilleras à table !

C'est le père Trialoup qui vient chercher son fils pour se mettre à table. Le dîner est succulent. La mère Trialoup s'est surpassée. Pierre y fait honneur.

L'appétit décuplé par le voyage et le grand air, il travaille de la mâchoire avec un zèle qui a l'approbation du vieux. La matelotte d'anguille, le poulet, les escalopes, la salade, tout passe. Depuis le matin, il a juste mangé un sandwich et pris un bock au buffet d'une gare.

Lui, sobre d'ordinaire, il avale de grands coups de vin. Il a d'abord bu modérément, mais pour ne pas froisser son père, il a tendu son verre plus souvent, d'abord par complaisance, ensuite par plaisir. Au dessert, il ferme les yeux, bafouille, ne finit plus avec ses phrases. Les vieux le regardent avec cette sollicitude bienveillante des gens de la campagne, qui vous portent intérêt lorsqu'on s'enivre chez eux.

Le café le réveille un peu. Mais il se verse pour se remonter deux ou trois verres d'eau-de-vie. Il s'achève. Il a tout juste la force de se déshabiller, et tombe sur son lit.

CHAPITRE VI

Pierre se réveille brusquement, les yeux dans la nuit. Depuis combien de temps dure ce sommeil de plomb ; il ne saurait le dire. Au dehors, une pluie torrentielle.

Il l'entend sangloter sur le toit, le long des murs et contre sa fenêtre. La bouche mauvaise, la tête douloureuse des excès de la veille, il veut se rendormir. Vains efforts. Cent fois il se retourne dans le lit trop étroit. Sa tristesse s'augmente au clapotis de l'averse dans la campagne. Il réfléchit aux menus incidents de la journée.

— A-t-on jamais rien vu de pareil ? songe-t-il. C'est insensé d'en arriver à ce point de malpropreté et d'incurie ! Ils vivent à plaisir dans l'ordure, comme des bêtes. Si encore c'était des malheureux !... Mais avec leur fortune, ne devraient-ils point avoir à cœur de donner l'exemple d'une autre tenue et d'autres manières ?

Non sans un frisson de dégoût, le docteur se rappelle le dîner. La mère mangeait avec ses doigts sales ; chaque fois qu'il buvait, son père laissait un large dépôt de graisse sur le verre. Au milieu de ses réflexions, une conclusion aussi inattendue qu'implacable brusquement s'impose à son esprit épouvanté : « Tu ne peux épouser Christiane ! »

(A suivre.)





VITAMINA

Aliment biologiquement complet

Reconstituant puissant

A BASE DE

Vitamines Végétales et Animales

REDONNE des FORCES

aux

Anémiés, Fatigués, Surmenés

Régularise les fonctions intestinales & rénales

Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS et dans toutes les pharmacies.

R. C. Paris N° 102.060.



De Trouette-Perret

l'Aphloïne — Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux

la Nisaméline (Guaco) — Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies

la Papaïne — Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

UN STÉRILISANT IDÉAL

NI CAUSTIQUE NI TOXIQUE

NE DÉTÉRIORANT PAS LE LINGE

N'ATTAQUANT PAS LES MÉTAUX

Dégage de l'Oxygène naissant en présence de produits organiques altérée



Le Salasépyl

A BASE DE Chloramine absolument pure

PANSEMENTS

ANTISEPSIE GÉNÉRALE

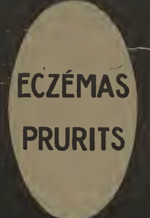
DÉSINFECTION DES MAINS

etc... etc...

Littérature et Echantillons

Société Alsacienne de Laboratoires

23 rue d'Ouessant, PARIS-15^e



INOTYOL

du Dr DEBAT

ULCÈRES

BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON.

Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 78 — 26 AVRIL 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

AU CONGRÈS DU CANCER DE MADRID



Un Congrès du Cancer s'est tenu récemment à Madrid aux travaux duquel a voulu assister M. Justin Godard. On voit dans la photographie ci-dessus le Roi d'Espagne Alphonse XIII serrant cordialement la main du Ministre français, lors de la visite du souverain au Congrès du Cancer

AU CONGRÈS DU VAL-DE-GRACE

Le Professeur Jeanbrau, Médecin principal de 2e classe de réserve et le Médecin principal de 2e classe Spire, professeur à l'Ecole de Guerre ont parlé de la spécialisation technique.

La spécialisation peut être conçue différemment en temps de paix et en temps de guerre

I. La spécialisation en temps de paix

De même que l'organisation médicale dans le milieu civil ne peut être conçue sans des spécialistes, indispensables à la fois au diagnostic et au traitement, de même le Service de Santé doit, en temps de paix, posséder des services de spécialités bien organisés, indispensables tant pour garantir aux hommes sous les drapeaux les soins éclairés nécessités par leur état, que pour sauvegarder les finances de l'Etat par le diagnostic suffisamment précoce des lésions organiques ou infirmités apportées à l'incorporation et qui seraient génératrices de pensions d'invalidité par présomption d'origine.

Ce n'est pas à dire qu'il ne puisse et ne doive, le cas échéant, faire appel au concours de spécialistes civils, mais il reste dans l'obligation de former, pour répondre aux besoins du service dans les colonies ou sur les théâtres d'opérations extérieurs, pour répondre aux demandes des garnisons de la métropole, pour assurer, dans les délais impartis, l'examen des incorporés, celui des pilotes d'aviation, etc., de former, disons-nous, un personnel à lui, assurant le fonctionnement des services régionaux (chirurgie générale ou spéciale, médecine générale, radiologie, dermato-vénéréologie) ou de services interrégionaux (urologie, psychiatrie) répondant à une organisation à base nettement scientifique et moderne.



M. LE PROFESSEUR JEANBRAU

Nous ne pensons pas que de grandes discussions puissent être soulevées à ce sujet.

II. La spécialisation en temps de guerre

C'est ici que se présente le véritable problème. Il peut être ainsi posé :

— Dans quelle mesure la spécialisation technique est-elle applicable au Service de Santé en temps de guerre ?

— Quelles en sont les modalités d'application ?

Tels sont les deux points que ce rapport doit chercher à préciser.

Pour ce faire, il s'agit :

1° De bien préciser ce que peut et ce que doit être la spécialisation en temps de guerre.

2° De montrer comment son application doit être envisagée, conformément à l'organisation du Service de Santé et pour cela :

— Etudier les besoins techniques.

— Etudier les règles qui doivent présider à la répartition des spécialisations.

A) *Caractères particuliers de la spécialisation en temps de guerre*

Le Prof. Lecène, dans une conférence faite à Paris, à l'Union fédérative des Médecins de complément en octobre 1920, a remarquablement démontré que si les données médicales et chirurgicales du temps de paix étaient exactement transposables au temps de guerre, elles en différaient par les *conditions d'application*.

Si, donc, la nécessité de la spécialisation en temps de guerre s'impose d'une façon indiscutable, et doit se trouver à la base de l'organisation et du fonctionnement du service, les conditions du cadre et du milieu d'évolution, avec toutes leurs servitudes, font apparaître des réserves que nous résumerons ainsi :

Le spécialiste du temps de paix s'intéresse plus particulièrement aux individus, exception faite pour le technicien de médecine sociale.

Le spécialiste du temps de guerre, lui, examine et traite des individus dans leur intérêt et dans celui de la *collectivité*. Son rôle n'est donc plus individualiste : il lui dicte des devoirs envers cette collectivité militaire, dont le principal est de participer, dans toute la mesure du possible, à la conservation et à la récupération des effectifs.

Mais il y a plus ; la technicité doit savoir s'adapter aux circonstances ; toute règle rigide serait fausse et funeste dans ses conséquences ; il s'ensuit que les méthodes de traitement *peuvent* varier suivant les circonstances, tout au moins dans la zone soumise aux vicissitudes de la bataille et que le rôle du spécialiste apparaît à son tour comme *variable* suivant sa sphère d'action, c'est-à-dire suivant que cette action s'exerce dans la zone de l'intérieur ou dans la zone des armées.

Dans la zone de l'intérieur, les conditions d'exécution du service se rapprochent beaucoup de celles du temps de paix, sans, toutefois, que puisse être perdue de vue la nécessité d'une *récupération rapide des effectifs*.

Dans la zone des armées, le spécialiste doit posséder, outre ses connaissances techniques, et c'est un point sur lequel nous croyons devoir appeler particulièrement l'attention, des qualités d'organisation et d'initiative, surtout quand il est chef d'unité. La science n'est pas tout ; elle doit pouvoir, à tous moments, se plier aux exigences de la bataille et y adapter rapidement et judicieusement les conditions d'application de l'acte technique.

Nous ajouterons qu'il doit posséder des qualités physiques d'endurance, en raison de la somme de travail intensive qu'il est appelé à fournir en maintes circonstances, très souvent imprévues.

Quant à son action, elle ne saurait se restreindre au côté thérapeutique, dans une sphère limitée, mais elle doit s'étendre à tous les échelons par un rôle de conseil et de surveillance vis-à-vis des échelons inférieurs, y compris les corps de troupe, où les affections bénignes, non traitées convenablement, peuvent être une cause de fonte des effectifs, et où l'application des mesures d'hygiène et de prophylaxie prend une importance considérable.

Enfin, il devient nécessaire d'établir, entre les différents échelons, l'unité de vue et de doctrine, non pas dans le but de restreindre les initiatives individuelles, mais de les orienter, de les coordonner dans un but d'intérêt général, de les faire bénéficier des méthodes qui ont fait leurs preuves, et, ainsi, s'affirme le corollaire de la subordination technique d'échelon à échelon, créant une sorte de hiérarchie technique et surtout une liaison continue.

C'est, d'ailleurs, une des raisons pour laquelle chaque autorité supérieure doit avoir auprès d'elle des conseillers techniques, des spécialistes consultants, qui, au point de vue technique, la secondent dans la liaison avec les diverses formations, dégagent, dans le minimum de temps, la doctrine à suivre, provoquent les avis ou ordres techniques nécessaires et participent au contrôle de leur exécution.

Nous savons que nous touchons ici un point particulièrement délicat ; mais, qu'il nous soit permis de dire que, s'il est vrai que tout spécialiste et, d'un point de vue plus général, tout médecin doit obéir à sa conscience professionnelle, celui-ci ne doit pas perdre de vue que l'intérêt de l'individu, nous le répétons, doit dans certaines circonstances, et ce sont les plus nombreuses à la guerre, s'effacer devant l'intérêt supérieur de la collectivité.

Telle peut être la conception que l'on doit se faire du rôle de la spécialisation en temps de guerre. Ses caractéristiques font qu'elle doit être considérée sous un jour très spécial et nettement distinct de celui du temps de paix.

Les règles qui doivent présider à la répartition des spécialisations peuvent être ainsi résumées :

1° Fixation des nécessaires.

2° Classification des médecins, dentistes et pharmaciens, suivant leur compétence, leur âge et leurs obligations militaires.

3° Répartition aux différents échelons.

A) *Fixation des nécessaires*. — Elle doit être basée sur les besoins adaptés à la conception du Service de Santé aux différents échelons ; le rôle à remplir à ces différents échelons et son importance.

B) *Classification du personnel technique*. — Elle nécessite une documentation, détaillée et précise, sur tous les officiers du Service de Santé, établie, à titre de prévision, dès le temps de paix.

Cette classification paraît devoir être réunie par les directeurs régionaux.

A cet effet, il leur appartient d'entretenir des relations suivies avec :

— Les officiers mobilisables du Service de Santé ;

— Les associations professionnelles de médecins, de pharmaciens et de chirurgiens dentistes ;

— Les Facultés et Ecoles de médecine (personnel enseignant) ;

— Les commissions administratives des hospices (personnel hospitalier) ;

Tous les renseignements ainsi recueillis sur le personnel doivent être transmis à l'administration centrale qui, de son côté, se met en rapport avec les associations ou sociétés embrassant l'ensemble du territoire.

Mais il est nécessaire de préciser les éléments d'appréciation des compétences et des aptitudes dans les différentes spécialisations.

Elle peut être basée :

a) Sur les titres hospitaliers et scientifiques.

b) Sur l'exercice *réel* dans la spécialisation et sur la notoriété scientifique.

Titres hospitaliers et scientifiques. — Ce sont :

— L'internat en chirurgie ou en médecine des hôpitaux avec indication de la ville, de l'hôpital et de l'année du concours ;

— L'internat des asiles avec indication de l'asile et de l'année du concours ;

— L'internat en pharmacie des hôpitaux avec indication de la ville ;

— Les emplois obtenus au concours dans les Facultés ou écoles ;

— Le titre de chirurgien, de médecin, de spécialiste ou de pharmacien des hôpitaux, de médecin des asiles, nommés au concours avec indication de la spécialité, de la ville, de l'hôpital, de l'asile et de l'année du concours ;

— Le titre de membre titulaire, associé ou correspondant des sociétés savantes ;

— Les prix décernés par les sociétés savantes.

Références de notoriété. — Elles intéressent les spécialistes continuant à exercer *réellement* leur spécialité, en particulier : chirurgie générale, urologie, radiologie, analyses bactériologiques, biologiques ou chimiques, stomatologie.

Un classement peut être alors établi, tenant compte, en outre, de l'âge et des obligations militaires.

C) *Répartition du personnel technique*. — Cette répartition doit obéir aux principes généraux suivants :

Elle doit être basée sur les nécessaires d'abord, sur les compétences ensuite. Le but à obtenir est que chaque emploi, nécessitant une spécialisation, soit pourvu d'un spécialiste *dûment qualifié*.

C'est dire que tout spécialiste n'est pas, du fait même de sa spécialisation, forcément et uniquement utilisé comme spécialiste.

Il peut, en effet, y avoir une disproportion marquée entre les besoins et le nombre des spécialistes.

Une fois donc, que, pour une spécialisation, les nécessaires sont pourvus, si le nombre des spécialistes dépasse le nombre de places à pourvoir, ou quand le nombre des non spécialisés est insuffisant pour remplir les cadres prévus par ces tableaux d'effectifs de guerre, il y a lieu d'utiliser, dans ces emplois au moins *provisoirement*, en dehors de leur spécialité, les spécialistes *les plus jeunes*. L'intérêt particulier doit en l'espece, céder nettement le pas à l'intérêt général. L'arrivée de spécialistes plus jeunes, ou des vacances se produisant, permet alors un roulement.

Enfin, il est naturel d'admettre qu'en principe les spécialistes jeunes d'âge, à défaut de volontaires, doivent être utilisés dans les formations des armées, en les répartissant, suivant leur âge, entre les formations de l'avant et de l'arrière, compte tenu de leur aptitude physique, de leur compétence et des besoins des armées.

Ephémérides Médicales

19 avril 1862. — *Décret instituant à la Faculté de médecine de Paris une chaire d'histologie, qu'occupe le docteur Ch. Robin, créateur de l'enseignement de l'histologie.*

20 avril 1760. — *Mort à Paris de Jean-Louis Petit, directeur et l'un des fondateurs de l'Académie de Chirurgie, l'un des plus habiles praticiens de Paris.*

21 avril 1745. — *Naissance à Saint-Paul (Tarn) de Philippe Pinel, médecin aliéniste à qui l'on doit d'importants progrès dans le traitement des maladies mentales.*

22 avril 1835. — *Le docteur Lachèze inocute, au Caire, du sang de pestiférés à quatre condamnés à mort ; un seul fut atteint et l'attaque fut très bénigne.*

23 avril 1743. — *Une déclaration du roi rédigée par d'Aguesseau, sépare à jamais des chirurgiens la corporation des maîtres barbiers.*

25 avril 1787. — *Naissance à Mahon (Baléares) de Mathieu Orfila, qui fit faire de grands progrès à la médecine légale et créa la toxicologie.*

La législation actuelle empêcherait l'admission à l'hôpital de malades payant leur chirurgien

Une mise au point par le préfet de la Seine

M. Joseph Denais, ému par le retentissement de la question désormais posée jusque dans la grande presse des malades payants dans les hôpitaux, a demandé au préfet de la Seine s'il ne serait pas opportun de modifier les règlements, la réponse a été la suivante :

« Dans l'état actuel de la législation, les hôpitaux sont réservés aux malades sans ressources, et, lorsqu'à titre exceptionnel ou en raison de l'urgence, des personnes possédant des ressources suffisantes y ont été admises, il ne peut leur être réclamé des frais de séjour supérieurs au prix de revient.

» Cette règle ne souffre qu'une exception, créée par la loi du 6 juillet 1920, qui autorise les administrations hospitalières à réclamer pour le traitement des accidentés du travail des prix de journée supérieurs de 30 pour 100 au prix de revient. »

Valeur du B. 205 dans le traitement de la maladie du sommeil au Cameroun

Par L. TANON et E. JAMOT

Au cours d'une mission au Cameroun, les auteurs ont essayé le B. 205 dans le secteur du Haut-Nyong qui compte parmi l'un des plus infectés de l'A. E. F. Ils ont fait des observations comparatives avec d'autres médicaments, et ont injecté le 205 à 39 malades.

Tout en reconnaissant à ce corps une valeur trypanosomicide, au moins égale à celle des autres produits actuellement employés contre la maladie du sommeil, Tanon et Jamot considèrent qu'il n'est pas si offensif qu'on l'a dit, car il est toxique pour les cellules de l'épithelium rénal. L'albuminurie qu'il détermine et qui disparaît le plus souvent spontanément, peut entraîner de l'urémie et provoquer la mort. C'est ce qu'ils ont constaté dans trois cas où les signes cliniques et les lésions anatomo-pathologiques étaient absolument superposables. Ils ont vu de plus un cas d'érythrodermie exfoliatrice aiguë semblable à celle que déterminent les arsenicaux organiques.

Et même quand cette albuminurie, que les Allemands considèrent comme bénigne et transitoire, disparaît, il ne faut pas conclure que le rein n'ait pas été lésé, et il faut au contraire réserver le pronostic, car il n'est pas prouvé que ces lésions légères ne puissent pas préparer lentement une néphrite chronique ultérieure.

Le 205 doit donc être employé avec prudence. Son grand avantage est que la dose toxique est très éloignée de la dose thérapeutique. Les injections ont été faites à raison d'une injection intra-veineuse de 0 gr. 50, 1 gr., 1 gr. 50, à 3 jours d'intervalle, ou de deux injections de 1 gr 50, à 8 jours d'intervalle, soit au total 3 grammes pour un adulte. Chez les enfants de 10 à 13 ans, ils donnaient 2 grammes en tout. Le médicament a été parfaitement toléré, et il n'y a jamais eu d'accident. La solution était préparée extemporanément en faisant dissoudre 1 gramme de sel dans 10 grammes d'eau bouillie.

Sous son influence, les trypanosomes disparaissaient très rapidement, et dès la première injection, entre la 3e et la 24e heure. Ils n'ont plus reparu ensuite chez la plupart des malades, que les auteurs ont pu suivre pendant 9 mois. Mais chez 7, ils ont eu des récidives au bout de un mois, un mois et demi ou trois mois. Ces réapparitions persistaient quinze jours : puis les parasites disparaissaient de nouveau pour ne plus reparaître. Cependant chez une femme ils sont revenus en aussi grand nombre qu'avant, et n'ont plus disparu. Le 205 ne guérit donc pas définitivement la maladie du sommeil.

Il n'a pas d'action sur les parasites du liquide céphalorachidien quand les centres nerveux sont envahis, à moins qu'on ne fasse une injection intra-rachidienne. Mais celle-ci n'est pas à recommander, car elle entraîne une mort rapide en 7 h. avec de l'excitation nerveuse et cardiaque, et mort en syncope, aux doses de 0 gr. 50 ou 0 gr. 25, doses relativement faibles par rapport à celles que l'on peut injecter dans les veines.

A leur avis, le 205 est un bon trypanosomicide, mais il n'est pour le moment pas supérieur, au moins en ce qui concerne l'infection humaine à trypanosoma gambiense, aux autres médicaments qu'on emploie actuellement comme l'atoxyl. Pour les auteurs d'ailleurs la valeur d'un corps se jugera sur ce critérium, que seul, un médicament qui fera disparaître la lésion méningée, pourra être considéré comme un médicament curatif dans la maladie du sommeil.

Loi ayant pour objet l'organisation de services départementaux de contrôle des lois d'assistance

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le service de l'assistance médicale gratuite pour les malades privés de ressources, celui de l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, celui de l'assistance aux familles nombreuses et celui de l'assistance aux femmes en couches pendant leur repos, organisés dans chaque département par le conseil général délibérant dans les conditions prévues à l'article 48 de la loi du 10 août 1851, doivent comprendre un contrôle sur pièces et sur place.

Ce contrôle sera exercé dans chaque département par un fonctionnaire spécialisé, qui pourra être chargé, en outre, d'un ou plusieurs autres contrôles départementaux. La dépense occasionnée par le fonctionnement du contrôle des lois d'assistance obligatoire sera supportée par les départements et l'Etat, conformément aux articles 29 de la loi du 15 juillet 1893, 29 de la loi du 14 juillet 1905, 9 de la loi du 14 juillet 1905, 9 de la loi du 14 juillet 1913 et 72 de la loi du 30 juillet 1913.

La surveillance supérieure des services de contrôle départemental est confiée, sous l'autorité du ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, et dans la limite des cadres existants, au corps de l'inspection générale des services administratifs. L'inspection générale des finances pourra être également chargée, par décision concertée entre le ministre des finances et le ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, de toutes enquêtes sur le fonctionnement des lois d'assistance.

LE MONDE MÉDICAL

Nécrologies

On nous fait part du décès du docteur Louis Landaud, d'Hyères à l'âge de 47 ans.

On annonce la mort du docteur Robert Coulomb, médecin oculariste des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, décédé subitement à Nice, le 11 avril, à l'âge de 46 ans.

Mme Michel Billioud, M. et Mme Joseph Billioud, M. Alexandre Billioud, M. et Mme Léon Roy, Mlle Madeleine Billioud, M. et Mme Gabriel Billioud, M. et Mme Amédée Billioud, M. et Mme L. Faure, Mlle E. Billoud ont la douleur de faire part de la mort du docteur Michel Billioud, leur époux, père et frère, décédé subitement en sa propriété de Bâgé (Ain).

Nous apprenons la mort survenue à Lausanne, le 10 avril, du docteur Roger Vittoz, le neurologue bien connu.

NOMINATIONS

Par arrêté du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, en date du 2 avril 1925 :

M. le docteur Frey, médecin des asiles, classé avec le n° 7 sur la liste des candidats reçus au concours en 1924, est nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne), en remplacement de M. le docteur Perret, précédemment nommé directeur médecin de cet établissement.



LE Dr CABANÈS QUI VIENT D'ÊTRE NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Les Médecins défendent les droits des Mutilés de guerre contre les Caisses

La lettre suivante a été adressée au Préfet du Bas-Rhin par le Syndicat des médecins de Strasbourg-Ville :

« Monsieur le préfet,

» Nous avons l'honneur de vous informer que la Caisse locale de Strasbourg-Ville a cessé d'appliquer les dispositions de la loi des pensions qui assurent au pensionné de guerre le libre choix du médecin.

» Non seulement elle a mis en distribution auprès de ses assurés une brochure qui indique seulement certains médecins comme seuls chargés de son service médical, sans y mettre aucun avis relatif aux mutilés de guerre, mais encore nous connaissons des malades à qui la Caisse a refusé le droit d'aller voir le médecin de leur choix pour le traitement de leurs anciennes blessures.

» En conséquence, nous vous prions de vouloir bien :

» 1° Rappeler aux Caisses de malades et particulièrement à la Caisse locale de Strasbourg-Ville que, si elles se chargent des soins aux victimes de guerre, elles doivent respecter la loi et laisser à ces malades le libre choix absolu de leur médecin ;

» 2° Les inviter à joindre, à toute brochure ou feuille volante relative au choix du médecin, un avis très apparent qui rappelle aux mutilés de guerre — et aux fonctionnaires de la Caisse — le libre choix absolu du médecin pour les maladies ayant entraîné pension.

» Nous espérons, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien faire le nécessaire pour que, dans le conflit actuel, les victimes de la guerre ne subissent aucune atteinte à leurs droits.

» Veuillez, agréer, Monsieur le préfet...

» M. A BRION ».

On nous informe que

Le Dr Anselmi et le Dr Blanco Acevedo, le frère du ministre des affaires étrangères, et qui fut chef de l'hôpital franco-uruguayen à Paris au cours de la guerre, sont arrivés à Paris, où ils séjourneront en attendant le congrès de médecine et pharmacie militaires. Le docteur Acevedo est médecin chef de l'hôpital militaire de Montevideo, et le docteur Anselmi chef de la santé militaire.

La Faculté de médecine de Toulouse a décidé que le cours d'hygiène et médecine préventive, pourrait être ouvert au public non médical, lorsqu'il y serait traité de sujets à portée sociale ou de questions offrant un haut intérêt pratique, susceptibles d'attirer, en même temps que les étudiants en médecine, des auditeurs bénévoles étrangers.

Dans cet ordre d'idées, M. le Professeur Lafforgue a fait deux conférences-leçons sur :

1° Les facteurs individuels et sociaux de la tuberculose ; ses causes de germination et de propagation ; les moyens d'y remédier ;

2° Comment il faut se nourrir ; la valeur hygiénique respective des divers régimes alimentaires : la nocivité des régimes exclusifs et ses causes.

Cet essai a trouvé grande faveur auprès du public toulousain.

La participation du corps médical anglais au quatrième Congrès de thalassothérapie qui se tiendra à Arcachon du 27 au 29 avril s'annonce comme des plus actives. Le comité anglais de patronage a pour président d'honneur sir Dyce Duckworth, médecin consultant à l'hôpital Saint-Bartholomew, à Londres ; pour président, sir Laint-Clair Thomson, président de la Société royale de Médecine ; pour vice-président, sir Humphry Rolleston, président du Collège royal des médecins et pour secrétaire, sir Campbell Mac Clure, médecin chef de service à l'hôpital français de Londres.

MM. Hell et Webster présentent un rapport sur la question à l'ordre du jour du Congrès : « Traitement marin du rachitisme », M. Howard Humphris présentera une communication sur : « La prophylaxie des rachitismes par l'héliothérapie ».

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

De la visite de M. le professeur Couvelaire et de M. le docteur Devraigne, à Bruxelles, accoucheur des hôpitaux de Paris. Les deux maîtres sympathiques, qui comptent en Belgique tant d'amitié sûre, ont assisté à une séance de la Société belge de Gynécologie où ils ont fait tous deux une communication. L'Œuvre Nationale de l'Enfance avait organisé pour eux, qui défendent avec un courage obstiné le sort de la mère et de l'enfant, une séance qui eut lieu au Palais des Académies et que S. A. R. Mme la princesse Marie-José honorait de sa présence.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

De Moscou que le commissaire du peuple à l'hygiène vient de prononcer l'interdiction du baiser. La mesure prise par le commissaire à l'hygiène portera un coup terrible à une des plus vieilles coutumes russe. On sait, en effet, que les paysans russes s'abordaient généralement en s'embrassant sur les lèvres.

Le baise-main, une autre vieille coutume russe est également banni. Le commissaire prétend que cette dernière pratique, particulièrement antihygiénique, est, au surplus, « bourgeoise » au plus haut point et qu'elle ne saurait être admise, par conséquent, dans une république prolétarienne.

Il serait également question de supprimer l'usage du tabac ; d'ores et déjà, d'user de bonbons et de gomme à macher.

La séance d'ouverture du trente-huitième Congrès de la Société française d'ophtalmologie, qui aura lieu à Bruxelles, se tiendra le lundi 11 mai, à 10 heures, au Palais des Académies. Elle sera honorée de la présence de S. M. la reine.

Les communications suivantes figurent au programme :

1. Prof. de Lapersonne (Paris). La Belgique, terre classique de l'ophtalmologie.
2. Docteur Morax (Paris). Etiologie du trachome, fléau social.
3. Prof. M. van Duyse (Gand). Les anciens ont-ils connu l'œil artificiel ? (Mémoire posthume du prof. van Duyse).

Une exposition d'instruments d'optique et de produits pharmaceutiques sera organisée dans les locaux de l'Académie.

La Digitaline Nativelle agit plus sûrement que toutes les autres préparations de digitale

La Déclaration de la Tuberculose

Une lettre du Maire de Villemomble demandant la déclaration obligatoire est lue en séance à l'Académie.

M. Gabriel Petit, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, a donné lecture à l'Académie de la lettre suivante, qui lui a été adressée par le maire de Villemomble :

« Mairie de Villemomble, le 18 février 1925.

» *M. Gabriel Petit, membre de l'Académie de Médecine, président de l'Association d'Hygiène sociale du canton de Vincennes.*

» Monsieur le président,

» J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant :

» A l'occasion d'un mariage *in extremis*, j'ai été appelé au domicile d'un de nos administrés atteint de tuberculose au dernier degré.

» J'ai été profondément ému de l'état pitoyable dans lequel se trouve la famille de ce malade.

» La femme, veuve de guerre, et ses deux enfants, âgés de dix et onze ans, vivent dans l'unique pièce.

» La maladie trouve un élément de contagion rapide dans cette promiscuité des plus regrettables.

» Sans la mission fortuite qui m'était dévolue en qualité d'officier de l'état civil, la municipalité ignorerait encore, à l'heure actuelle, cette grave situation.

» Combien de familles se trouvent-elles dans ce cas ? Nous l'ignorons également.

» En soumettant à votre haute attention les faits qui précèdent, permettez-moi de vous demander si la tuberculose ne devrait pas, au même titre que les maladies transmissibles, être déclarée obligatoirement par les médecins traitants, afin que les municipalités puissent prendre toutes mesures préventives en vue d'éviter la propagation de cette maladie, qui fait tant de ravages dans la nation française.

» Nous savons que l'œuvre admirable de l'Association d'hygiène sociale du canton de Vincennes accomplit des efforts considérables pour lutter contre ce fléau. C'est pourquoi nous vous demandons votre généreuse intervention auprès des Pouvoirs publics, en vue d'appeler leur attention sur cette importante question.

» Veuillez agréer, etc.

» Signé : *Le Maire de Villemomble.* »

« Messieurs, a ajouté M. Petit, la lettre du maire de Villemomble, si émouvante dans son laconisme et toute empreinte d'intime et véhémente révolte contre la possibilité, hélas ! trop fréquente, de telles constatations, cette lettre pourrait s'aggraver de bien douloureux commentaires !

» Je m'en abstiendrai, réclamant toutefois, au nom de notre éminent collègue, M. le professeur Letulle et au mien, le renvoi de ce document, que son caractère officiel revêt d'un intérêt particulier, à notre Commission de la tuberculose, déjà saisie ou qui le serait aisément, nous en sommes convaincu, de faits tout aussi lamentables et troublants.

» Comme l'on s'explique, navrante réalité, que plus de cent mille Français continuent à succomber, chaque année, à la tuberculose ! »

LE TRAITEMENT du Rhumatisme articulaire aigu

L'emploi du salicylate de soude intraveineux doit se généraliser

On sait que le salicylate de soude est bien souvent mal toléré par l'estomac. Aussi depuis assez longtemps, certains auteurs (Suhembacher, Gilbert) avaient préconisé l'emploi par la voie veineuse. Celle-ci tout en donnant de très beaux résultats thérapeutiques n'a pu se généraliser car il fallait d'une part des salicylates très purs spécialement préparés et la causticité du sel obligeait à employer des dilutions qui rendaient très incommodes les manipulations. Rappelons qu'avec des dilutions au 30e, M. Sicard pratique les injections phlebo-sclérosantes antivariqueuses.

MM. René Bénard, Scligmann et Chéramy ont apporté une méthode très simple qui rend d'une pratique aisée ces injections. Ils ont eu l'idée d'associer le salicylate au glucose et ils arrivent ainsi à injecter une solution contenant dix pour cent de salicylate et dix pour cent de glucose. Cette solution a pu être injectée 20, 30 et même 50 fois dans la même veine.

On put ainsi avec une seringue de dimension courante injecter un et deux grammes de salicylate sans aucun ennui, et cette dose est largement suffisante car elle semble donner les mêmes effets que 10 et 15 grammes par la bouche.

Les auteurs, Lutembacher en particulier, ont déjà insisté sur la différence d'action entre la voie veineuse et la voie gastrique ; M. René Bénard y insiste à nouveau et pense que grâce à cette méthode simple on pourra traiter, dès le début, des crises de rhumatisme articulaire aigu pour lesquelles on hésitait jusqu'ici à employer la voie veineuse. Or, les effets obtenus sont vraiment merveilleux et l'on assiste en général à un processus abortif rapide de la crise aiguë ; dans les manifestations cardiaques, les effets, sans être aussi rapides, sont manifestement supérieurs à ceux du salicylate absorbé par la bouche.

La préparation est des plus simples, il faut évidemment des salicylates purs, mais on peut se contenter de ceux habituellement en usage en les recristallisant.

Une mission d'hygiène de la Société des Nations

Une mission de médecins spécialisés en hygiène industrielle, désignés par la Société de Nations, après un stage préparatoire à Genève, au siège de la Société des Nations et au Bureau international du travail, visite la Belgique actuellement : elle se rendra ensuite en France (Nord), en Grande-Bretagne, en Hollande, où l'interchange se termine. Cette mission est composée du docteur Dhers (France), du professeur Ralmus (Tchéco-Slovaquie), du docteur Kraenenburg (Hollande), du docteur Selern (Yougo-Slavie), du docteur Bridgs (Grande-Bretagne), de Mme la doctoresse Binderman (Russie), du docteur Gaier (Etats-Unis), du docteur Hummel (Pologne) et de notre confrère le docteur Langelez inspecteur-médecin du travail à Charleroi, délégué de la Belgique.

" L'INFORMATEUR MÉDICAL " A L'ÉTRANGER



La photographie ci-dessus a été prise pendant le banquet qui a été donné à Barcelone ces derniers temps à l'occasion de la Conférence que le Docteur Dupuy-Dutemps a faite dans cette ville au cours de la réunion ophtalmologique dont nous avons rendu compte dans un numéro précédent.

Le Docteur Dupuy-Dutemps est le troisième parmi les convives assis en partant de la gauche. Parmi les Confrères Espagnols qui se trouvent à ce banquet, nous pouvons citer : MM. Menacho, Villa, Poyales, del Castillo, Palomar, Cartoviejo.

AU CONGRÈS DU VAL-DE-GRACE

Le médecin principal de 1re classe Lévy et le médecin principal de 2e classe Jeandidier ont fait un exposé des plus remarquables sur la sélection du contingent

La sélection, du latin « selectionem », est, d'après Littré, l'action de choisir. La sélection-type d'un contingent peut être représentée par le rendement parmi la population d'un vaste empire de quelques centaines d'hommes destinés à la garde du Maître et qui peuvent être facilement choisis de même taille (imposante, il va sans dire), de même corpulence, voire de même poil.

La sélection des contingents destinés à constituer une armée nationale sera évidemment fondée sur d'autres principes, mais tant que les nations s'en remettront pour vider leurs querelles à des délégués ne représentant qu'une faible proportion de la population mâle, autrement dit à une armée de métier, le choix va pouvoir encore s'exercer et il sera possible d'exiger du guerrier une constitution robuste, une intégrité parfaite des divers appareils.

Mais peu à peu la loi du nombre va s'appesantir sur les peuples expectants ; dès le temps de paix, ce sont les nations à faible natalité d'abord qui devront armer les bras du plus grand nombre de leurs fils ; puis, voici venir la grande guerre, avec ses coalitions, qui impose à chacun de jeter toutes ses ressources dans l'un des plateaux de la balance dont l'aiguille marquera son destin. Foin, dès lors, du type physique idéal proposé comme modèle du soldat ; devra combattre quiconque peut porter les armes.

Obligée, depuis de longues années, pour garantir son existence même, de lever et d'entretenir une nombreuse armée (et il est permis de se demander, après tant d'illusions perdues, si cette situation prendra fin quelque jour) la France a dû renoncer à exiger de ses soldats l'aptitude physique maxima pour se contenter d'une aptitude au-dessous de laquelle le conscrit ne peut être admis à servir.

Les règles à appliquer, non pas dans la sélection des meilleurs, tâche facile, mais dans l'élimination des inaptes, sont rassemblées *dans l'instruction sur l'aptitude physique au service militaire*. Cette élimination est pratiquée au cours de deux triages successifs : la *visite devant le Conseil de revision*, la *visite d'incorporation*. Nous sommes donc amenés à examiner successivement : le code de l'aptitude physique, les tribunaux chargés d'appliquer ce code, et enfin, pour les cas douteux, la jurisprudence établie.

Or, ces cas douteux sont loin d'être exceptionnels, car l'Instruction sur l'aptitude physique, comme tous les codes, et d'une façon générale tous les manuels, nous donne bien la solution de tous les cas simples, mais apporte rarement une réponse aux questions vraiment embarrassantes. Ajoutons bien vite qu'il est impossible qu'il en soit autrement et que l'instruction, d'ailleurs (la dernière date du 30 janvier 1925), est présentée comme un guide beaucoup plus que comme un code de prescriptions absolues.

Quoi qu'il en soit, de longues méditations ne sont pas nécessaires pour décréter l'incompatibilité avec le service militaire, de la paralysie générale, de la sclérose en plaques, des lésions valvulaires du cœur, de la cirrhose du foie ou de la néphrite chronique. Il ne nous faut plus que des cliniciens avertis pour diagnostiquer ces affections et nous n'en manquons pas.

Les difficultés réelles ne sont rencontrées qu'aux frontières de la maladie et c'est de l'embarras où elles plongent l'expert que sont nés les termes de « petits cardiaques » et « petits rénaux ,» par exemple, à peu près exclusivement réservés à la pathologie militaire.

Un certain nombre de chapitres de l'instruction sur l'aptitude physique laissent donc en marge des cas bien nets, où est fixée impérativement la conduite à tenir, toute une série de faits cliniques que l'expert devra apprécier du point de vue militaire sans trouver d'autre appui extérieur que des directives très générales ou des analogies plus ou moins lointaines.

Il est dans l'instruction quelques dizaines de lignes qui représentent plus de difficultés dans l'application, plus d'importance dans les conséquences que tout le reste du volume réuni ; elles ont trait à *la tuberculose* d'une part, à *la faiblesse de constitution* d'autre part.

Si nous ouvrons le registre des décès d'un hôpital militaire, nous trouvons *la tuberculose comme cause principale de la mortalité ;* si nous en parcourons les salles hors le temps d'épidémie et mises à part les affections aiguës bénignes, nous la trouvons comme l'une des causes principales de la morbidité. Impossible de méconnaître l'importance du problème. Tous les tuberculeux doivent être évidemment écartés de l'armée, c'est là une nécessité que l'instruction n'a pas manqué de proclamer. Passe-t-on à la pratique, les difficultés commencent.

« On est tuberculeux, ou on ne l'est pas », ont proféré des voix autorisées. Voilà certes une vérité bien frappante et propre à enthousiasmer un auditoire de réunion publique. Oui, répondra l'esprit critique, mais quand est-on tuberculeux ?

La faiblesse de constitution

Nous rapprocherons *la faiblesse de constitution* de la tuberculose pulmonaire sans craindre le sourire de certains de nos confrères pour qui la faiblesse de constitution est un terme vide de sens et la résistance à l'infection tuberculeuse une qualité purement spécifique, totalement indépendante, chez un même individu, de la résistance physique générale.

Tous les médecins militaires savent ce que c'est qu'un « faible de constitution » ou si l'on veut, pour être plus près du texte de la nouvelle instruction sur l'aptitude physique, un sujet qui n'est pas de constitution assez robuste pour faire face aux obligations de la vie militaire. Nous n'insisterons donc pas ; il est possible que dans la vie civile, faiblesse de constitution et tuberculose pulmonaire ne soient unies par aucune relation bien qu'une observation millénaire contredise une telle assertion ; dans la vie militaire, en tout cas, il en va autrement, et, bien que les termes de prétuberculeux, de candidats à la tuberculose, d'imminence de tuberculose ne s'accordent plus avec nos conceptions actuelles, les faits auxquels on les a appliqués continuent, comme par devant, à être légion.

L'un de nous, d'autre part, a établi dans un travail récent, que le nombre des tuberculeux dans l'armée est principalement déterminé par la rigueur plus ou moins grande apportée dans l'élimination des faibles de constitution.

Une telle constatation n'a rien de surprenant si l'on considère le rôle important qu'on ne songe plus aujourd'hui à dénier aux causes secondes dans le développement de la tuberculose.

L'influence sur le développement de la tuberculose du service militaire, indéniable, mais souvent surfaite plutôt que sous-estimée, a reçu diverses interprétations.

Il y a quelques trente ans, tout s'expliquait par la contagion et seuls les médecins militaires, à la suite de Kelsch, du Val-de-Grâce, soutenaient que le soldat sortant de l'armée tuberculeux y était entré bacillaire. Les travaux modernes, les belles études de Debré en particulier, ont apporté à cette thèse une éclatante confirmation et personne, aujourd'hui, ne croit plus guère, réserve faite pour quelques cas exceptionnels, à la contagion entre adultes. La contagion, cependant, est parfois encore affirmée par des autorités non négligeables, et surtout (aimable privilège), quand il s'agit de l'armée, mais si nous examinons de près ces belles formules, nous constatons que comme maint coquillage échoué sur le sable, elles sont déshabitées, vidées de leur substance ; l'affirmation est verbale, la vraie pensée est ailleurs, nous la retrouvons éparse au cours de l'article ou du volume. Par contre, nous voyons reparaître au premier plan, après une longue éclipse, l'influence des causes secondes : « On ne fait pas pousser du blé sur du roc », écrit le Propf. Sergent. « Nous sommes tous, plus ou moins, bacillifères », avait déjà écrit Kelsch, il y a plus de vingt ans ; ce sont les causes secondes qui nous rendent bacillisables... « La pathologie militaire apprend, ajoutait-il, que toutes les circonstances qui mettent momentanément l'organisme en défaut soit par l'usure excessive, soit par la réparation insuffisante, se traduisent, à brève échéance, par une augmentation des affections tuberculeuses dans les groupes soumis à ces influences ».

Hygiène et vie militaire

L'hygiène militaire est-elle donc si défectueuse qu'elle favorise le développement de la tuberculose, même dans les conditions normales du temps de paix ; non ; mais elle est faite pour une moyenne et ce serait ici le cas d'évoquer l'image du lit de Procuste, si elle n'était un peu défraîchie par l'usage immodéré qu'en a fait l'éloquence parlementaire. Dans l'armée, en effet, les hommes, quelque différents que soient leurs tailles et leurs poids, reçoivent des rations alimentaires identiques et sont astreints aux mêmes efforts.

C'est surtout dans le dosage des exercices physiques qu'apparaissent les inconvénients de l'inégalité d'aptitude physique. On ne peut songer à faire l'instruction homme par homme et là, en particulier, c'est dans l'hypothèse la plus favorable, l'application d'un programme moyen. Ce n'est pas dans notre temps de sport à outrance qu'il est nécessaire d'insister sur les inconvénients majeurs de l'exercice physique poussé à l'excès; bien des tuberculoses, et des tuberculoses graves, n'ont pas d'autre origine ; or, en matière d'exercice, ce qui est normal et salutaire pour l'un, peut être pour l'autre excessif et dangereux. A ce danger permanent s'ajoute, dans les premiers mois qui suivent l'incorporation, la fatigue supplémentaire qu'entraîne un exercice nouveau, par ailleurs modéré ; le terrassier entraîné, qui jette des pelletées de terre à 2 mètres de hauteur, ne contracte que les muscles nécessaires et dans la mesure nécessaire ; jeune soldat, et présentant l'arme à son supérieur, il se crispera de l'épicrâne aux extrémités des orteils.

Ces fatigues normales et salutaires pour l'homme robuste, mais excessives et déprimantes pour le faible, vont conduire celui-ci au surmenage chronique et de là, trop souvent, à la tuberculose.

La nouvelle instruction sur l'aptitude physique donne les directives utiles pour régler la question : interdire l'entrée de l'armée aux faibles de constitution, les écarter même du service auxiliaire. Mais il ne saurait échapper à personne que là encore, comme en matière de tuberculose, la sagacité de l'expert sera fréquemment soumise à une rude épreuve.

L'instruction sur l'aptitude physique ne pouvait que formuler le desideratum sans définir par le détail ses modalités d'application. Au surplus, est-il possible de donner de cette constitution un critérium véritable ? Le nombre et la variété des formules proposées pour tenter de résoudre le problème montrent qu'ici l'expérience de l'expert est avant tout en cause.

Périmètre thoracique, poids, combinaison de la taille et du poids suivant les formules de Broca et Tartière, périmètre des épaules et du bassin, force dynamométrique, indice numérique de Pignet, amplitude thoracique, indice respiratoire de Champeaux, rapport entre la capacité respiratoire, la taille, le poids et le développement musculaire, suivant la formule de Boureau et de Gauléjac, évaluation de la masse du corps..... et nous en passons sans doute, autant de données numériques intéressantes certes, mais qui n'apporteront qu'un faible secours à l'expert embarrassé. Aux débutants, elles pourront épargner des erreurs grossières ; quant à l'expert exercé, elles ne lui serviront guère qu'à fixer une décision hésitante entre des arguments « pour » et des arguments « contre » s'équilibrant à peu près exactement.

C'est que, ainsi que l'a écrit Kelsch, « toutes ces mesures et même celles qui s'appliquent au thorax et aux muscles ne sont que des ressources secondaires qui doivent s'ajouter et non pas se substituer aux données de l'exploration clinique. Rien ne vaut le coup d'œil médical et l'appréciation de l'ensemble du corps, qui restent toujours les bases fondamentales du jugement. Les suggestions du ruban métrique et de la bascule doivent le céder à celles de l'expérience et de la pratique, guidées par le sens médical et la rectitude du jugement ».

Toute la responsabilité de la décision retombe donc sur l'expert. « Nul critérium, a écrit l'un de nous, ne nous permet de définir précisément la faiblesse de constitution ; la reconnaître est affaire de tact clinique, de jugement, d'expérience, qualités qui ne sont pas si communes et que devrait réunir tout bon expert. Il y a plus, cette discrimination, dont la base objective est déjà si incertaine, est subjectivement exposée aux influences extérieures en raison directe même de la conscience professionnelle de l'expert. Un tuberculeux peut être généralement reconnu et quelques centaines de cas douteux seraient-ils l'objet d'éliminations insuffisamment justifiées que la défense du pays n'en serait point compromise ; c'est par dizaines de mille, au contraire, que se chiffrent, sinon les exemptions pour « faiblesse », du moins les ajournements et l'on conçoit qu'un médecin conscient de tous ses devoirs, soit pris de scrupules devant la répercussion que ne manquerait pas d'exercer sur le maintien des effectifs une sélection exercée avec trop de rigueur... Le Comité consultatif de Santé, questionné à la veille de la guerre par le ministre sur la possibilité d'incorporer à 20 ans au lieu de 21 le contingent annuel, répondait affirmativement, sous la réserve qu'il fut procédé à une sélection rigoureuse, établie sur la base du maximum d'aptitude pris pour critérium. Or, cette seule condition devait suivant l'estimation du Comité, porter aux environs de 40 à 50 % la proportion des éliminés. Vis-à-vis de nos ressources limitées en hommes, ces chiffres sont prohibitifs... »

« Si nous incorporons des sujets de constitution faible ou douteuse, tous ne deviendront pas, certes, tuberculeux, et un certain nombre — le fait est constant — verront même s'améliorer au service leur état de santé ; d'autres, par contre, feront des formes évolutives de gravité variable ; mais nous sommes totalement impuissants à discerner d'avance les sujets destinés à l'un ou à l'autre de ces sorts dissemblables. »

Deux problèmes liés étroitement l'un à l'autre par le nombre des sujets qu'ils intéressent, par les discussions qu'ils soulèvent et par les répercussions des solutions différentes qui peuvent leur être données, représentent à eux seuls la majeure partie des difficultés que soulève la question du recrutement de l'armée ; ils ont trait à la tuberculose et à la faiblesse de constitution. Ne cherchons dans l'instruction que les directives afférentes à ces deux questions : en pareille matière, quand l'intervention de l'expert doit être à tel point mesurée et nuancée, ne fallait-il pas éviter de l'encercler par avance dans des formules à porté plus apparente que réelle ?

La tuberculose pulmonaire pose une question de diagnostic qui peut être résolue scientifiquement dans l'immense majorité des cas. L'expert dispose, pour parvenir à cette fin, des ressources de la clinique, de la radiologie et de la bactériologie.

L'appréciation de la constitution est plutôt une question de coup d'œil, de jugement, d'expérience, qu'on nous permette le mot, de « maquignonnage ».

Voyons comment ces diverses opérations vont se dérouler aux différents échelons.

Le conseil de revision est un lieu peu favorable à un diagnostic précis

Le Conseil de revision, assemblée administrative, présidée par le préfet du département, accomplit une tâche administrative dont le verdict sur l'aptitude au service des conscrits est le principal, mais non le seul élément. Appelé à se transporter successivement dans les différents centres, composé d'hommes (préfet, général, représentants des Assemblées) que d'autres devoirs sollicitent, le Conseil ne peut prolonger indéfiniment ses opérations ; il se fixe un programme comportant dans chaque chef-lieu de canton un nombre d'heures d'opérations limité et proportionné au nombre des conscrits. La loi prescrit que chaque conscrit doit être examiné en présence du Conseil, c'est-à-dire dans une salle vaste où les allées et venues, les conversations, les objurgations du service d'ordre, créent une atmosphère peu favorable aux explorations cliniques délicates. Aussi, est-ce bien à tort que quelques bons esprits se sont étonnés, puis irrités des résultats jugés imparfaits de l'expertise devant le Conseil de revision.

Ces critiques ne datent pas d'hier. « C'est depuis trente ans, écrivait déjà Kelsch, en 1905, que des attaques dénonçant les opérations devant le Conseil comme hâtives, superficielles et partant, insuffisantes, font valoir que tous les phtisiques réformés dans la première année de service sont autant de malades méconnus à la revision. »

« C'est, ajoute-t-il plus loin, le Conseil qui est pressé et non le médecin. L'un de mes collègues du Val-de-Grâce, médecin du Conseil de révision de Paris, cédant aux suggestions d'une conscience incapable de transiger avec l'horaire de ce dernier, s'attardait volontiers aux cas douteux et ne se prononçait que quand son opinion était judicieusemlnt arrêtée. Il fut, de ce chef, rayé du cadre des médecins appelés à assister le Conseil. Or, cet expert, que le préfet de la Seine jugea impropre à ces fonctions, était un médecin d'élite ; il fut nommé, peu de temps après avoir subi cette humiliation, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

L'instruction sur l'aptitude physique dispose que « *il importe avant tout d'éviter les examens précipités ou superficiels ; les hommes présentés au Conseil de révision devront être examinés avec autant de soin que des engagés volontaires* ». Quelque pratique des Conseils de révision autant que l'exemple cité par Kelsch nous permettent de conserver un certain scepticisme sur le sort réservé à cette prescription.

Cependant, ne nous y trompons point. La recherche du mieux est le but unique des assemblées, telles que celles qui nous réunit ici et si ce but, nous pouvons espérer de l'atteindre, ce n'est point en nous tressant nous-mêmes des couronnes, mais en découvrant, pour les mieux corriger, nos imperfections. Il ne faudrait pas toutefois conclure de nos critiques que l'expertise devant le Conseil de révision est si mal assurée par l'expert militaire. Au Conseil de révision, en effet, sur 100 inscrits présentés, 14 sont exemptés ou ajournés, 86 acceptés ; sur 100 acceptés au Conseil de révision, 6 seulement sont réformés au cours de la première année de service, dont 5 dans le premier semestre, 1 dans le second. Encore Kelsch a-t-il insisté sur l'erreur commune et grossière qui consiste à compter toutes les réformes prononcées dans les premiers mois qui suivent l'incorporation comme des erreurs ou des omissions du Conseil de révision. « L'Académie de médecine, écrit-il (et il en était) serait chargée de prêter son concours au Conseil de révision, qu'elle ne serait sans doute pas plus heureuse dans son triage que les modestes experts de l'armée ».

Quoi qu'il en soit, le législateur, dans la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée, a tenté un sérieux effort pour améliorer l'expertise devant les Conseils de révision.

L'article 10 de la loi dispose que « *tout inscrit qui aurait à faire valoir des infirmités ou maladies pouvant le rendre impropre au service militaire doit en faire la déclaration à la mairie de sa commune, en y joignant, pour constituer son dossier sanitaire, tous les certificats utiles*. Ces certificats peuvent être également remis en cours de séance par l'intéressé lui-même, soit au président de la Commission médicale instituée par l'article 17 de la présente loi, soit au président du Conseil de révision ».

« Le dossier sanitaire constitué pour chaque inscrit suit, après son incorporation, l'homme déclaré bon pour le service. Ce dossier est joint au livret médical établi lors des opérations médicales de l'incorporation, pour chaque homme incorporé, et doit suivre l'intéressé à chacune de ses mutations. »

Il est institué, par l'article 17 de la loi, une Commission médicale. Cette Commission est composée de trois médecins militaires, dont un médecin de réserve ; elle examine, avant la séance publique du Conseil de révision, les jeunes gens qui en font la demande : « elle examine chacun d'eux séparément après avoir pris connaissance des dossiers et renseignements sanitaires le concernant et note son aptitude ou son inaptitude aux diverses armes ou services de l'Armée, conformément à ses caractéristiques morphologiques et à ses dispositions professionnelles. Elle peut demander au Conseil de révision que les sujets douteux soient soumis à une expertise médicale et renvoyés pour cet examen devant des médecins spécialistes militaires ou civils, agréés par le ministre, ou qu'ils soient mis en observation dans un hôpital sans attendre l'incorporation ».

(Voir la suite page 7)

TRIGLANDINE BOUTY
Thyroïdine — Ovigenine — Hypophyse

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

Ce que l'on a remarqué à l'exposition du Val-de-Grâce

La maison « Charrasse » dont la fondation remonte en 1886 et qui par conséquent est la plus ancienne maison spécialisée dans la fabrication des « produits de régime » ; expose dans une vitrine du meilleur goût, la série de ses aliments de régime qu'elle fabrique sous la surveillance du docteur Charrasse.

Tous les produits hors ligne de la maison « Charrasse » sont préparés avec le plus grand soin, et sont tous appropriés aux régimes auxquels ils sont destinés.

MM. les docteurs y trouveront tous les aliments qu'ils pourraient désirer pour le régime des diabétiques, albuminuriques, malades de l'estomac, de l'intestin et aussi les spécialités pour les nourrissons, les enfants, les convalescents, etc.

L'usine principale de Marseille, 28, avenue du Prado, se fera un plaisir d'adresser avec des échantillons, la littérature et les renseignements qui lui seront demandés.

× ×

Les constructions aéronautiques Dewoitine dont l'avion de chasse métallique de série connu vient de ramener en France les records des 500 et 1.000 kilomètres présentent un fuselage de leur avion commercial D. R. spécialement aménagé pour le transport rapide et à grande distance de deux blessés confortablement installés et accompagnés d'un infirmier ».

« La disposition des divers accessoires judicieuse et pratique et la cabine très spacieuse rendent cet avion sanitaire particulièrement intéressant ».

× ×

Société Anonyme des Etablissements Simal et Auguste Legros réunis, 5, rue Monge, et 26, rue des Ecoles, Paris.

Nous avons été très heureux de remarquer la participation de cette importante maison à l'Exposition du Val-de-Grâce. Ses stands de la classe 10 et de la classe 12 sont très visités, et nous ont montré la vitalité de cette jeune Société formée des maisons D. Simal et Auguste Legros universellement connues.

Elle nous a démontré qu'à part la spécialité d'oto-rhino-laryngologie pour laquelle elle obtient un très vif succès, elle s'occupait très activement de l'instrumentation concernant la chirurgie générale, l'obstétrique, la gynécologie et l'urologie. Les parties matériel chirurgical, stérilisation et électricité médicale « haute fréquence » nous ont permis de nous rendre compte du soucis constant qu'à cette maison d'atteindre la perfection en conservant des prix raisonnables. Avec plaisir nous enregistrons ce franc succès et souhaitons la prospérité de cette jeune société.

× ×

Remarqué en passant au stand des microscopes Nachet, des objectifs à formule nouvelle dont on dit le plus grand bien, et plusieurs modèles récemment perfectionnés. En particulier un modèle de voyage, convenant aux études bactériologiques et pouvant se placer dans un écrin très plat et peu encombrant. A signaler aussi un ultramicroscope pouvant se placer dans la bague du condensateur, ce qui évite tout centrage préalable. Les statifs se distinguent par un fini irréprochable et par une élégance d'allure qui n'exclut pas la robustesse et la stabilité. La maison nous prie de communiquer à nos lecteurs qu'elle tient à leur disposition dans ses magasins, 17, rue Saint-Séverin, les objectifs et les statifs qui, pourraient les intéresser, en les remerciant par avance de leur visite.

× ×

La Société d'Aviation Louis Bréguet, qui est la première maison ayant construit des avions sanitaires, présente au Congrès :

1° Un avion du type 14 T bis limousine sanitaire, adopté depuis 1921 par le Service de Santé militaire français et exclusivement utilisé depuis cette date sur les théâtres d'opération du Levant et du Maroc. La cabine de cet appareil chauffée électriquement, est aménagée pour deux blessés couchés et un infirmier ou blessé assis. La puissance du moteur est de 300 chevaux ; la vitesse de croisière moyenne de 160 kilomètres à l'heure.

2° Un avion du type 19, qui est destiné à remplacer progressivement le type précédent et qui, muni d'un moteur de 450 chevaux, permet de réaliser une vitesse moyenne de 200 kilomètres heure. La cabine de cet appareil, très spacieuse, est aménagée pour deux blessés et deux passagers assis.

× ×

Vichy figure ici, comme toujours, en bonne place et les visiteurs peuvent, par l'examen des tableaux, dioramas, produits, etc., exposés dans son stand, apprécier les incomparables ressources dont dispose la première station thermale du monde, universellement réputée tant par sa valeur curative que pour la variété et le charme des distractions qu'elle offre aux baigneurs.

La saison s'ouvre aujourd'hui même et de tous les points de France et de l'étranger, vont affluer, toujours plus nombreux, vers la reine des villes d'eaux, tous ceux qui souffrent de troubles de la nutrition, dérivant de l'hépatisme (congestions hépatiques, lithiase biliaire, dyspepsies les plus variées, diabète, obésité, goutte, lithiase rénale), pour y trouver dans ses sources bienfaisantes le remède souverain de leurs maux.

× ×

Groupe 8. — Appareils et prothèse de Mutilés. — La Maison Trialoux, 79, rue Boursault, expose des chaussures orthopédiques et des bottines pour amputations. Spécialisée de longue date dans cette partie, la maison Trialoux fournit les hôpitaux, les chemins de fer, l'assistance publique, le gouvernement militaire et de nombreuses fédérations et administrations et a conquis une place de première importance dans la fabrication des chaussures orthopédiques.

Commission d'hygiène dentaire

Par arrêté en date du 10 avril 1925, il est institué au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, une commission d'hygiène dentaire.

Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

Président : M. le ministre du travail et de l'hygiène.

Vice-présidents : MM. Strauss, Lancien, sénateurs ; Cayrel, Marquet, députés.

Membres : MM. Blatter, président de la société de l'école et du dispensaire dentaires de Paris ; Brodhurst, président de l'association générale syndicale des dentistes de France ; le docteur Boudon, ancien chef de clinique à l'école dentaire de Paris, médecin inspecteur des écoles ; de Croes, président du groupement fédéral des syndicats dentaires de France ; le docteur Dreyfus, professeur à l'école dentaire de Paris ; Ferrand, rapporteur à la commission d'hygiène et de la fédération dentaire internationale, Fourquet, directeur adjoint de l'école odontotechnique : le docteur Frison, directeur de l'école odontotechnique ; le docteur Frey, chargé de cours à la faculté de médecine de Paris ; le docteur Friteau, rédacteur en chef de la « Presse dentaire » ; Haloua, dentiste inspecteur du lycée Louis-le-Grand ; le docteur Hamman, directeur de la clinique dentaire scolaire de Strasbourg ; Le Beau, conseiller d'Etat, directeur de l'hygiène et de l'assistance publiques ; le docteur Pont, directeur de l'école dentaire de Lyon ; Raton, professeur à l'école dentaire de Lyon ; le docteur M. Roy, professeur à l'école dentaire de Paris, dentiste des hôpitaux ; le professeur Sebileau, professeur à la faculté de médecine, membre de l'académie de médecine ; le docteur Solas, professeur suppléant à l'école dentaire de Paris ; G. Viau, président honoraire de l'école dentaire de Paris ; G. Villain, président de la fédération dentaire nationale ; H. Villain, président de la société d'odontologie de Paris.

Secrétaires : MM. Chaleix, chef de bureau à la direction de l'hygiène et de l'assistance publiques ; Pujo, sous-chef de bureau, chargé du secrétariat administratif du ministère du travail et de l'hygiène.

La Médecine au Palais

Un arrêt important en matière d'exercice illégal de la Médecine

La 9e Chambre de la Cour de Paris, présidée par M. Le Poitevin, vient de rendre un arrêt important en matière d'exercice illégal de la médecine.

Un pharmacien de la rue Oberkampf, consulté par un de ses clients, lui avait conseillé d'appliquer des pansements humides sur ce qu'il croyait être un furoncle. Puis, il procéda, avec un bistouri à une incision. Or, il s'agissait d'un abcès tuberculeux, et des complications s'étant produites, le pharmacien fut poursuivi en police correctionnelle sous la double inculpation d'exercice illégal de la médecine et de blessure par imprudence.

La 10e chambre du Tribunal de la Seine le condamna à 15 jours de prison avec sursis et cent francs d'amende.

Saisie d'un appel, la Cour a infirmé ce jugement ; elle a décidé, en précisant l'étendue d'application de la loi du 30 novembre 1892, que cette intervention *unique* ne pouvait constituer le délit d'exercice illégal de la médecine, lequel, pour exister, doit comprendre une succession de faits répréhensibles.

D'autre part, elle a estimé qu'une incision faite avec un bistouri ne pouvait être assimilée à une blessure par imprudence.

Et, après plaidoirie de Me Daniel Viraut, le pharmacien fut acquitté.

Jacquier Mourier,
Avocat à la Cour.

On se demande pourquoi les fous sont en liberté

Nous lisons dans « Bruxelles Médical » cette anecdote :

« Nous connaissons en ce moment le cas d'un individu interné à la suite d'un attentat criminel, commis il y a quelques mois à peine ; il a déclaré à un confident qu'il serait très prochainement remis en liberté et qu'il aurait soin de se venger immédiatement sur le médecin légiste qui avait ordonné sa collocation. Il ajoutait : « Le pire qui puisse m'advenir, c'est d'être de nouveau enfermé pour quelques mois ! » Les faits dont tous les détails précis sont à notre connaissance ont été communiqués au parquet, qui se trouve désarmé, malgré les démarches du médecin menacé, malgré les avertissements d'amis de la première victime dont le fils a été également l'objet de menaces précises de la part du criminel, le parquet s'est borné à faire une enquête : des magistrats et des médecins ont été entendus et puis... c'est tout.

» Si le médecin de l'asile, se basant sur un calme apparent, l'y autorise, cet individu pourra recouvrer sa liberté et exécuter ses menaces. En attendant que la loi exige, pour qu'un délinquant quitte l'asile les mêmes précautions que pour décider son internement, c'est-à-dire un certificat établi par des aliénistes d'une compétence indiscutable, d'ici là, dis-je, le ministre de la justice ne pourrait-il rendre les médecins d'asiles personnellement responsables des conséquences de libérations intempestives ? Peut-être alors seraient-ils plus circonspects ! »

NOUVELLES DIVERSES

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique en date du 23 mars 1925, le concours en vue de la suppléance de chirurgie qui devait avoir lieu devant la Faculté de médecine de Montpellier le 22 juin 1925 est reporté au mardi 30 juin 1925.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023.

Un nouveau traitement de la Tuberculose

Communication de M. Rist à la Section d'études scientifiques de l'Œuvre de la Tuberculose

On parle depuis quelques temps d'un mode de traitement de la tuberculose découvert et mis au point par M. Möllgaard, médecin au Danemark.

Voici en quelques mots le principe de la méthode, M. Möllgaard se rappelant l'action sur les bacilles tuberculeux des sels d'or, signalée par Koch presqu'en même temps que leur découverte, a essayé leur application en thérapeutique ; mais on sait depuis longtemps que des phénomènes graves de choc sont à redouter. Comme ces phénomènes ne se produisent pas chez les sujets normaux on en a conclu depuis longtemps qu'ils sont dus à la mise en liberté des toxines consécutive à la mort des microbes.

M. Möllgaard a eu l'idée fort ingénieuse de préparer un sérum antitoxique en injectant à des veaux des bacilles tuberculeux tués.

Si en même temps qu'on injecte au tuberculeux les sels d'or, on lui injecte le sérum, la réaction ne se produit plus car les toxines libérées sont neutralisées au fur et à mesure par le sérum antitoxique. Ainsi on peut atteindre des doses d'or chez des tuberculeux évolutifs qui les auraient tués à coup sûr sans cette méthode.

M. Rist exposant ces faits à la section d'études scientifiques de la tuberculose dit que ces travaux méritent de retenir l'attention par la conscience avec laquelle ils ont été menés. Tout en restant sur la plus extrême réserve, il pense qu'il est à souhaiter que les études soient poursuivies et arrivent rapidement à une conclusion.

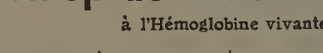
PETITES NOUVELLES

Un groupe d'amis de M. Paul Delbet, en vue d'honorer sa mémoire, a confié au bon graveur, M. Dammam, le soin de réaliser une plaquette reproduisant ses traits.

Les amis du maître disparu désireux de posséder ce souvenir sont conviés à envoyer leur souscription à l'une des adresses suivantes : M. Prunet, 104, avenue Ledru-Rollin ; M. Thomas, 44, rue Boileau ; M. Bellanger, 2, rue Pigalle.

M. le Dr Garrelon est nommé, pour l'année scolaire 1924-1925, chef des travaux pratiques de physiologie, en remplacement de M. Camus, décédé.

M. le Dr Frey, médecin des asiles, est nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de Vauclaire (Dordogne).



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 6 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

CLINIQUE MÉDICALE D'ECULLY
MAISON DE RÉGIME MODERNE.
DANS LES MONTS DU LYONNAIS



Etats neurasthéniques et psychasthéniques
Morphinomanes (Méthode de cure sans souffrances).
Maladies du tube digestif et de la nutrition.
Traitement du Diabète par l'Insuline.
Traitement moral, Cures de régimes
Hydrothérapie, Electrothérapie, Rayons X
Un solarium, Analyses
Médecin-Directeur : Dr H. FEUILLADE
NOTICE SUR DEMANDE

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150361

La loi sur les Assurances Sociales

M. Sergent étudie à l'Académie ses conséquences sur l'organisation hospitalière

Le projet de loi institue le principe du *libre choix du médecin* par l'assuré *obligatoire*.

Dès lors, lorsque la nature de la maladie nécessitera le transport dans une clinique — c'est-à-dire dans un hôpital — l'assuré, arguant de son droit légal, exigera les soins du médecin de son choix.

Il n'est pas illogique de supposer qu'une salle de trente, quarante lits pourra abriter trente, quarante assurés et que, par conséquent, trente, quarante médecins pourront avoir accès dans cette salle et prescrire,



M. LE PROFESSEUR SERGENT

chacun selon ses tendances, les traitements les plus variés. Que deviendront la discipline et la direction dans un service hospitalier ainsi achalandé ? Le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'il constituera un magnifique exemple de complète incohérence, d'absolue anarchie.

L'Assistance publique — à ne considérer que Paris — a toujours tenu à couvrir sa responsabilité en nommant au concours ses chefs de service ; elle ne pourra accepter de laisser à chacun de ses hospitalisés le droit de se faire soigner par le médecin de son choix. Dès lors, elle passera la main ; elle y sera, d'ailleurs, nécessairement amenée ; ces assurés obligatoires représentent, en effet, la grande masse de la clientèle actuelle des hôpitaux.

Si, donc, l'Assistance publique veut maintenir son droit de recruter par concours son personnel médical, elle verra ses hôpitaux désertés ; elle n'aura qu'une ressource, les vendre aux Caisses d'assurances ; celles-ci, au reste, auront tout intérêt à cette solution, car elles géreront elles-mêmes leurs *hôpitaux de caisses* et parviendront, peut-être, à un prix de journée moins élevé que celui qui, de nos jours, éloigne de nos services tant de malades.

Ainsi, les hôpitaux de l'Assistance publique sont destinés à disparaître et à se transformer en hôpitaux de caisses. On peut se demander si les malades en éprouveront un bénéfice !

Telle est, du moins, *l'inévitable répercussion qu'aura sur l'organisation hospitalière* ce projet de loi, s'il n'est pas modifié.

* * *

Cette disparition de l'organisation hospitalière actuelle aura, à son tour, une inévitable *répercussion sur notre enseignement clinique.*

C'est à l'hôpital, en effet, que le futur médecin apprend son métier, sous la direction des professeurs de clinique et sous celle des médecins et chirurgiens des hôpitaux.

Sans doute, il faudra bien que quelques services restent ouverts pour l'enseignement officiel..., aussi longtemps, du moins, qu'il ne sera pas lui-même sapé à sa base ; on peut prévoir le groupement de ces services dans un hôpital unique ; ce sera le retour à l'ancien *Hôpital des Cliniques de la Faculté.*

Mais, c'en sera fini « de ce merveilleux centre d'enseignement clinique, dont le corps des médecins et chirurgiens des Hôpitaux de Paris a porté si haut et si loin, par delà nos frontières, le séculaire renom. Quelle génération de praticiens sortira de ce nouveau creuset, si on songe que ce n'est pas à Paris seulement, mais dans toutes les grandes villes, dans tous les grands centres d'enseignement médical, que sera jetée à terre l'organisation que plus d'un étranger envie à la France ? » (Sergent, *loc. cit.*)

* * *

Tels sont les commentaires — et vous reconnaîtrez avec moi, je pense, qu'ils ne sont pas sans portée — qu'il m'a paru opportun de signaler à la réflexion des législateurs, dans l'espoir qu'ils chercheront le moyen de concilier leurs aspirations politiques et sociales avec le légitime désir que nous avons de maintenir notre organisation hospitalière actuelle, et cela, *dans l'intérêt des malades peu fortunés comme dans celui de l'enseignement clinique français.*

NOUVELLES BRÈVES

M. Grinda, député, ayant demandé à M. le ministre si un étranger titulaire du diplôme d'Etat pouvait se voir confier certains postes administratifs, a reçu comme réponse : « Aucun texte de loi n'interdit à des étrangers, titulaires de diplôme d'Etat de docteur en médecine et ayant, comme tel, le droit d'exercer la médecine en France, l'un des emplois de médecin vaccinateur ou de médecin inspecteur des enfants du premier âge. »

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE _ 118. Faubourg St Honoré PARIS

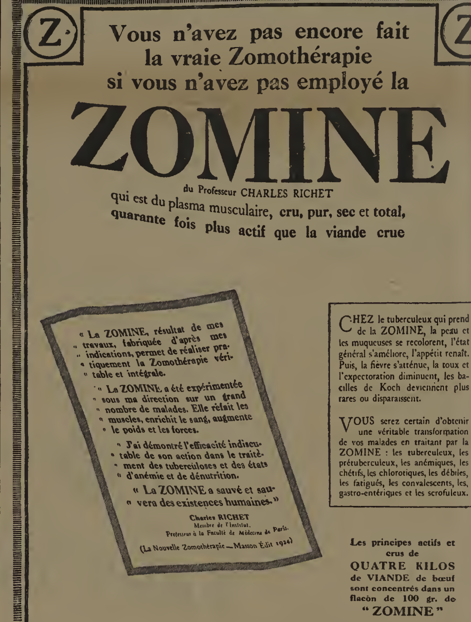


La Médecine aux Colonies

Il est rappelé que la circulaire du 31 août 1920 autorise les médecins-majors de 2e classe et les médecins aides-majors de 1re et de 2e classe appartenant à la réserve du corps de santé colonial, à accomplir aux colonies et sur les théâtres d'opérations extérieures des stages volontaires avec solde, d'une durée minimum de deux ans. Ces dispositions sont rendues applicables aux pharmaciens-majors de 2e classe et aux pharmaciens aides-majors de 1re et de 2e classe de réserve du corps de santé colonial. Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire à l'inspection générale du service de santé, au ministère des colonies (secrétariat), 27, rue Oudinot, Paris.

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

L'INFORMATEUR MEDICAL est le complément indispensable de la REVUE MEDICALE à laquelle vous êtes abonné.



AU CONGRÈS DU VAL-DE-GRACE

(*Suite de la page 4*)

« Des trois médecins militaires, membres de la Commission médicale, le plus ancien dans le grade le plus élevé prend les fonctions le président. Le président propose ou prend toutes dispositions susceptibles de permettre l'examen médical des jeunes gens dans les meilleures conditions possibles. Toutes mesures, en particulier, sont prises pour assurer l'ordre, le calme, le silence et pour ménager aux experts tous les délais que peuvent exiger les différents examens ».

Après que la Commission médicale a terminé sa tâche quotidienne, le Conseil de révision siégeant en séance publique est assisté par un ou plusieurs médecins de la Commission. Le Conseil ne peut statuer qu'après avoir entendu l'avis du médecin. Cette intervention médicale en séance publique du Conseil est réglée de la manière suivante : les jeunes gens sur le compte desquels la Commission médicale a pu se prononcer sans le secours de l'expertise spéciale complémentaire sont présentés par le président de la Commission médicale ou son délégué, qui fait connaître l'avis de la Commission sur chacun d'eux en ce qui concerne son aptitude aux diverses armes ou services de l'armée ; les observations ayant un caractère strictement médical sont faites à huis clos. Le Conseil de révision, après avoir entendu, s'il y a lieu, les jeunes gens, leurs parents ou leurs représentants dans leurs observations, rend ses décisions en séance publique ».

« Les médecins experts spécialistes, militaires ou civils, chargés de l'examen des sujets reconnus douteux par la Commission médicale militaire sont désignes suivant les ressources en personnel. Les spécialistes civils sont choisis parmi ceux qui sont agréés par le ministre de la Guerre ; au début de la session le président de la Commission médicale militaire reçoit du directeur du Service de Santé communication de la liste des médecins experts spécialistes parmi lesquels seront choisis, par les soins du président du Conseil de révision, les médecins spécialistes appelés à pratiquer les expertises nécessaires ».

En demandant que les sujets douteux soient renvoyés pour expertise médicale devant les spécialistes, le président de la Commission médicale militaire, agissant au nom de celle-ci, précise, dans une note écrite, que le président du Conseil de révision fait parvenir à l'expert et à l'intéressé, les motifs qui ont empêché de prendre une décision et qui justifient l'expertise complémentaire ».

« De son côté, en fin d'expertise, le médecin spécialiste consulté adresse au président du Conseil de révision les certificats ou rapports qu'il aura établis ».

« Les décisions concernant les conscrits soumis à l'expertise médicale des spécialistes sont renvoyées à la séance finale du Conseil de révision ».

« Dans les cas où la Commission médicale aura cru devoir proposer la mise en observation dans un hôpital, et lorsque le Conseil de révision aura décidé cette hospitalisation, celle-ci aura lieu dans une ville possédant une Faculté ou une Ecole de Médecine. Ainsi que le précise l'article 19 de la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée, la décision concernant les conscrits soumis à l'expertise médicale des spécialistes est renvoyée à la séance finale du Conseil de révision qui statue sur le ou les certificats établis par les médecins experts en dehors de la présence des intéressés ; ceux-ci sont avisés ultérieurement de cette décision ».

De ces dispositions, la plupart sont très heureuses et marquent un grand pas fait dans la voie où il convient de résolument s'engager. Tels sont : l'examen a loisir dans le calme et le silence, le huis clos pour les déclarations d'ordre médical, le renvoi devant le spécialiste, l'hospitalisation pour complément d'observation, la remise des décisions à la séance finale du Conseil de révision et le jugement sur pièces. Seulement... ces bienfaits ne s'adressent qu'à une minorité. les conscrits qui auront demandé à être examinés par la Commission ; ce ne sont pas toujours les plus intéressants.

Dans l'esprit des promoteurs de la loi, l'examen de la Commission médicale devait bien s'appliquer à tous les conscrits, mais le médecin inspecteur général Toubert, commissaire du Gouvernement, n'a pas eu de peine à démontrer au Sénat que le temps exigé par ces examens rendrait radicalement impossible l'application de la mesure proposée.

Il est permis de se demander, dans ces conditions, quel sera le rendement, réellement utile, des Commissions médicales. L'expérience d'un passé récent conseille la prudence à cet égard.

Toujours la constitution insuffisante

Le problème posé par les sujets de constitution insuffisante ou douteuse est d'un tout autre ordre. Ici, pas de difficulté particulière de diagnostic, pas d'épreuve savante, pas de renvoi au spécialiste, pas de mise en observation à l'hôpital ; une simple question d'appréciation. C'est dans les rangs de ces douteux, nous le savons, qu'apparaîtront, dans un avenir prochain, le plus grand nombre des cas de tuberculose que fournira, comme tous les ans, le contingent ; lesquels seront atteints, lesquels respectés, ou même améliorés dans leur santé générale, rien ne nous permet de le prévoir. Les écarter tous ? Mais nous tarririons à demi la source du recrutement. L'ajournement est une solution commode, mais bien souvent après un an, deux ans, les sujets ajournés ne sont pas plus robustes. « Tant que l'expert, a écrit ailleurs l'un de nous, a le choix entre l'élimination temporaire et l'élimination définitive, la première de ces deux solutions lui permet de mettre sa conscience en repos dans les cas douteux ; mais il arrive un jour où l'option n'est plus possible qu'entre l'élimination définitive et l'incorporation ; c'est alors l'élasticité du terme « faiblesse » qui fait les frais du conflit, et l'on voit ainsi des ajournés rentrer par dizaines de mille dans l'armée tels qu'ils en avaient été écartés ». Attendons-nous donc à retrouver, à la visite d'incorporation, un bon nombre de sujets de constitution douteuse.

La *visiste d'incorporation* s'applique à tous les conscrits pris bons pour le service armé ou le service auxiliaire et devenus jeunes soldats.

Cette opération a de tout temps constitué une tâche lourde et délicate à laquelle les médecins militaires ont consacré tous leurs soins, car le degré plus ou moins élevé de perfection atteint dans son exécution déterminera la physionomie médicale du régiment, pour toute l'année qui va suivre. Depuis la guerre, des considérations d'ordre médico-légal sont venues ajouter à cette raison majeure tout leur poids, car, aux termes de la loi du 31 mars 1919, « toute les maladies constatées chez un militaire ou marin, pendant la période où il a été incorporé ou pendant les six mois qui ont suivi son retour dans ses foyers, sont présumées, sauf preuve contraire, avoir été contractées ou s'être aggravées par suite des fatigues, dangers ou accidents du service ». Le résultat de la visite d'incorporation est ainsi devenu l'élément d'appréciation principal pour les experts chargés de fixer les limites de la responsabilité de l'Etat, automatiquement engagée par la loi. Cette limite ne court que du jour où l'homme a été incorporé dans la mesure que déterminent les réserves faites au registre d'incorporation. Ainsi que l'a écrit le médecin-major de 1re classe Boyé, dans une excellente étude sur l'incorporation : « L'incorporation sera un *véritable constat médico-légal*, point de départ, le cas échéant, de la preuve contraire admise par la loi. Le médecin agira comme un technicien de compagnie d'assurance ».

(*Voir suite prochain numéro*)

Service de Santé des Troupes Coloniales

Réserve.

Au grade de médecin principal de 2e classe.

M. Delabaude, médecin-major de 1re classe, retraité à Rochefort-sur-Mer, 59, rue Thiers. — Affecté au 3e régiment d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin-major de 1re classe.

M. Bonduel, médecin-major de 1re classe, retraité à Rochefort-sur-Mer, rue Jean-Jaurès, n° 7. — Affecté au 3e régiment d'infanterie coloniale.

M. Bourragué, médecin-major de 1re clase, retraité à Pau. — Affecté au 24e régiment de tirailleurs coloniaux

M. Carayon, médecin-major de 1re classe, retraité à Cahors, rue des Jacobins. — Affecté au 16e régiment de tirailleurs coloniaux.

M. David, médecin-major de 1re classe, retraité à Paris, 57, boulevard Pereire. — Affecté au 23e régiment d'infanterie coloniale.

M. Couderc, médecin-major de 1re classe, retraité à Royan, 8, rue Foncillon. — Affecté au 14e régiment de tirailleurs coloniaux.

M. Vaillant, médecin-major de 1re classe, retraité à Rochefort-sur-Mer, 38, rue Voltaire. — Affecté au 4e régiment de tirailleurs coloniaux.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe.

M. Joucla, médecin aide-major de 1re classe, démissionnaire, en résidence à Paris, 2, rue Jouffroy. — Affecté au 21e régiment de tirailleurs coloniaux.

M. Renucci, médecin aide-major de 1re classe, démissionnaire en résidence à Cassis-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). — Affecté au 22e régiment d'infanterie coloniale.

M. Roche, médecin aide-major de 1re classe, démissionnaire, en résidence à Pau, 25, rue Bayard. — Affecté au 16e régiment de tirailleurs coloniaux.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe.

M. Lefort, médecin de 3e classe auxiliaire de la marine, démissionnaire, en résidence à Saint-Christophe (Indre-et-Loire). — Affecté au 41e régiment de tirailleurs coloniaux.

M. Langlois, docteur en médecine, en résidence à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). — Mis à la disposition du commandant supérieur des troupes du groupe des Antilles.

Le Congrès médical franco-polonais

Le congrès médical franco-polonais vient de se tenir au cours de la semaine passée. Le précédent avait eu lieu en Pologne en 1920.

La veille de l'ouverture fut consacrée a une visite au tombeau du soldat inconnu.

L'ouverture du congrès fut faite par M. Justin Godard, ancien ministre. Ce fut une cérémonie toute vibrante d'émotion et la meilleure idée que nous en puissions donner sera de reproduire quelques passages du discours de M. de Kynzic :

« Pour vous accueillir aujourd'hui et vous souhaiter la bienvenue avec les mots qui conviennent vous me permettrez d'oublier les titres que votre indulgence peut m'accorder ; pour cet honneur je ne veux être en ce moment qu'un Polonais de France faisant accueil à des Polonais de Pologne, j'allais dire des Français de Pologne. Me démentirez-vous, professeur Vessulet, docteur Vacqueret dont les noms aux consonnances françaises se mêlent tout naturellement à ceux de nos confrères.

Et nous, fils d'émigrés et de proscrits, enfants de la Pologne d'hier militante et souffrante, nous sommes les témoins vivants de l'affinité des races, de la communauté d'éducation, de sentiments, d'idéal qui déjà unissaient nos pères, et que vous venez aujourd'hui librement, en citoyens libres d'un pays libre, consacrer une fois de plus aux yeux de tous.

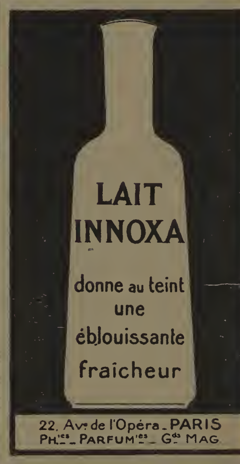
Vous serez en plein accord avec moi pour admirer qu'un seul pays au monde, pouvait nous reconnaître pour ses fils, sans exiger de nous aucun renoncement, nous accorder la place à son foyer, sans qu'une lente et patiente adaptation fût nécessaire pour nous mêler sans méfiance à la vie de sa famille et de la cité. La France seule pouvait faire ce miracle et elle l'a fait avec sa générosité, sa délicatesse et son élégance coutumière. Nous ne l'oublions pas et nous avons désormais scellé ce pacte avec notre sang au cours de la grande guerre. Pour la France et pour la Pologne ! comme me l'écrivait mon jeune frère tombé à Notre-Dame-de-Lorette en mai 1915.

Aujourd'hui nous renouons les traditions anciennes qui rapprochaient nos vieilles universités de Cracovie, de Wilna et de Paris. N'est-ce pas d'ailleurs un Bourguignon, Jacob Briolet qui est considéré comme le père de la chirurgie polonaise ; un Lyonnais, Jean Emmanuel Gilibert, qui professe à l'Université de Grodno ; oublierais-je que Malgaigne, professeur à la Faculté de Paris, président de l'Académie de médecine, partit en 1831 comme chef d'une ambulance militaire en Pologne, organisa le service médical et ne quitta la Pologne qu'avec son dernier défenseur.

Messieurs, au nom de mes maîtres qui ont désiré que ce fut un Polonais de France qui vous accueille au seuil de cette maison, c'est avec une profonde émotion et une piété reconnaissante que je vous redis les mots par lesquels ils m'ont admis dans leur intimité intellectuelle et leur amitié de tout notre cœur, soyez les bienvenus.

La Machine
UNDERWOOD
PORTATIVE
c'est
le SECRÉTAIRE dans la VALISE
Prend le Papier Commercial
Copies multiples
et Ecriture parfaites.
NOUVEAUX PRIX
Notice franco sur demande.
John UNDERWOOD & Cº
36, Bd des Italiens
PARIS

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement
des causes de la Constipation
AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164





R. C. Paris N° 30.051.



1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Pauvre sire, où avais-tu donc la tête pour espérer une pareille union ! Mais regarde les tiens, ces saltimbanques ! Leur métier, tu n'y peux penser sans que le rouge te monte à la figure. Ils vivent hors des mœurs, de la science et de la société. Mets en parallèle maintenant les Desenne, cette famille moderne si remarquable par l'harmonieuse concordance de ses élégances, morale et extérieure. T'imagines-tu cette belle jeune fille et sa charmante mère dans cette bicoque sordide et nidoreuse ? Vois-tu Desenne et le père Trialoup ensemble ? Mais tu t'évanouirais à la seule pensée qu'ils pourraient se rencontrer.

Tu leur plais, sous le bénéfice d'une méprise. Ils te croient le fils de vieux paysans, très arriérés et très avares, ou plutôt de gros propriétaires ruraux. Par orgueil, tu as laissé croire. Sans doute, tu ne pouvais les détromper. Tue ne pouvais, même dans l'intérêt de ta profession, avouer le métier paternel. D'ailleurs, à ce moment, cela ne regardait personne. Mais tu devais avoir le courage de ne pas t'engager à la poursuite d'un mariage irréalisable.

Quand ce secret se découvrira, car il se découvrira forcément, il faudra bien que les familles se connaissent, tu ne pourras pas toujours escamoter les tiens ; pour qui passeras-tu alors aux yeux des Desenne ? Pour un aventurier. Que dira ton maître Apoline ? Ne te retirera-t-il point son estime et sa confiance ?

Un énervement atroce, double résultat de son état d'esprit et de la boisson, agite Pierre sur sa couche. Il se voit renié par son patron, l'agrégation à jamais interdite, sombre, fini. Puis une réaction optimiste se produit. Avec beaucoup d'habileté, tout peut s'arranger. Les Desenne ne sauront rien. Le vieux donnera son consentement par écrit. Le docteur échafaude mille combinaisons d'une ingéniosité compliquée. Ce n'est qu'au petit jour qu'il s'assoupit, épuisé.

. . . .

— Bonjour, mère. — Bonjour, gars. Te voilà levé. T'as bien dormi ?

— Très bien, merci. Et le père ? — Il est à la pêche.

— Déjà ? — Déjà.. tu sais point qu'il est près de neuf heures. T'as fait la grasse matinée.

Le docteur, incrédule :

— Neuf heures ?

— Tiens, les v'là qui tintent, tu les entends.

Le docteur alors vivement : — Vous savez où il pêche ? — Au trou, je crois. — Je vais le rejoindre.

Il s'éloigne aussitôt d'un bon pas à la recherche de son père. Il faut absolument qu'il lui parle ce matin, afin qu'il puisse envoyer aux Desenne la réponse promise et qu'elle parte aujourd'hui par l'unique courrier de deux heures.

Le front de Pierre est rasséréné. Les idées pessimistes de la nuit se sont dissipées au réveil. Rien n'est compromis s'il mène bien sa barque. Avec un peu d'habileté, les beaux-parents ne se douteront de rien. Mais pour cela il a besoin du concours de son père. qui ne lui refusera pas lorsqu'il saura qu'il s'agit d'un mariage inespéré pour son fils.

(**A suivre.**)

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

MOUNEYRAT

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

FORME : ÉLIXIR

DOSES { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE. près St DENIS (Seine)

Service de Santé militaire

Au grade de médecin principal de 1re classe

Les médecins principaux de 1re classe retraités :

M. Arnavielhe, au 18e corps d'armée.

M. Blum (Edmond), au gouvernement militaire de Paris.

M. Malafosse, au 14e corps d'armée.

M. Louet, au 11e corps d'armée.

Au grade de médecin principal de 2e classe

Les médecins principaux de 2e classe retraités :

M. Baumevieille, au 14e corps d'armée.

M. Blary, aux troupes d'occupation du Maroc.

M. de Gaulejac, au 17e corps d'armée.

Au grade de médecin-major de 1re classe

Les médecins-major de 1re classe retraités :

M. Ray, au gouvernement militaire de Paris.

M. Mazière, au 12e corps d'armée.

M. Trille, au 17e corps d'armée.

M. Demard, au 14e corps d'armée.

M. Lajoanie, au 16e corps d'armée.

M. Beraud, au 19e corps d'armée.

M. Cremadells, au 17e corps d'armée.

M. Dupont, au 12e corps d'armée.

M. Hugel, au gouvernement militaire de Paris.

Au grade de médecin-major de 2e classe

Les médecins-majors de 2e classe retraités:

M. Loygue, au 2e corps d'armée.

M. Bernard, au gouvernement militaire de Paris.

M. Leques, au 14e corps d'armée.

Les médecins-majors de 2e classe démissionnaires.

M. Tricoire, au 17e corps d'armée.

M. Canac, au 18e corps d'armée.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe

M. le médecin aide-major de 1re classe démissionnaire Michel, au 6e corps d'armée.

Distinctions

M. Justin Godart, Ministre du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale de la République Française, a remis à S. M. la reine des Belges, la médaille d'or de l'hygiène.

Médaille d'or : M. le professeur A. Depage, président de la Croix-Rouge de Belgique.



SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS

R. C. Paris N° 102.060.

IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris

ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY

Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES

Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls

(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

PRODUITS SPÉCIAUX DES LABORATOIRES A. LUMIÈRE

ÉCHANTILLONS ET VENTE EN GROS :

MARIUS SESTIER, Pharmacien, 9, Cours de la Liberté, LYON

CRYOGENINE LUMIÈRE — Antipyrétique et Analgésique. Pas de contre-indications. Un à deux grammes par jour. adoptée par le Ministère de la Guerre et inscrite au Formulaire des Hôpitaux militaires

BOROSODINE LUMIÈRE — Solution et sirop de tartrate borico-sodique rigoureusement définis et dosés. Toutes les indications aucun des inconvénients du tartrate borico-potassique et des Bromures pour le traitement des Affections nerveuses de toute nature.

RHÉANTINE LUMIÈRE — Vaccinothérapie par voie gastro-intestinale des uréthrites aiguës et chroniques et des divers états blennorrhagiques. Quatre sphérules par jour, une heure avant les repas

PERSODINE LUMIÈRE — Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.

TULLE GRAS LUMIÈRE — Pour le traitement des plaies cutanées. Evite l'adhérence des pansements, se détache aisément sans douleur ni hémorragie. Active les cicatrisations.

HÉMOPLASE LUMIÈRE — Médication énergique de toutes les déchéances organiques quelle qu'en soit l'origine (AMPOULES, CACHETS, GRANULÉS, DRAGÉES)

Contre la FIÈVRE TYPHOÏDE
Immunisation et Traitement par ENTEROVACCIN LUMIÈRE
ANTITYPHO-COLIQUE POLYVALENT. — SANS CONTRE-INDICATION, SANS DANGER, SANS RÉACTION
R. C. Lyon A. N° 13.334.

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE

LA PHAGOLYSINE

"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch

Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd

MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"

Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066

ECZÉMAS PRURITS
INOTYOL
du Dr DEBAT
ULCÉRES BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON

Paris-Limoges. — Imp Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 80 — 10 MAI 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



En haut : L'emploi de la T. S. F. pour l'enseignement médical. — En bas : Les médecins mêlés au procès de Lannion

A PROPOS DU CRIME DE LANNION

Le rôle du médecin traitant dans la déclaration des décès

L'attitude que doit avoir le médecin traitant en face d'un décès suspect a été étudiée à la société de médecine légale

Une controverse a été menée dans la grande presse au sujet de l'attitude prise, lors du décès de la victime de Lannion, par le médecin traitant de la clinique où le comte de Kerninon avait été transporté.

A ce sujet, nous avons demandé au professeur Balthazard de nous faire connaître son avis. Fort aimablement, le maître nous a donné connaissance de la discussion qui avait eu lieu en mai 1923, à la Société de Médecine légale et qui s'applique à merveille au cas qui nous occupe.

Nous rapportons ci-dessous l'essentiel de cette discussion. On en déduira que le praticien de Lannion ne saurait être blâmé pour l'attitude qu'il crut bon de prendre.

La vérification des décès doit remplir plusieurs buts, dit M. le professeur Et. Martin, de Lyon, le 26 mai 1923, à la Société de Médecine légale ; en premier lieu de permettre d'établir que la mort est certaine et d'éviter les inhumations prématurées toujours possibles : en second lieu, de fixer la date du décès et de dire s'il est dû à des causes naturelles pour permettre à la justice d'intervenir lorsque les causes du décès sont douteuses ou suspectes et enfin d'indiquer si la mort est la conséquence d'une maladie épidémique ou contagieuse, afin de permettre de prendre les mesures de protection nécessaires, pour la Société.

Ces différents points ne peuvent être établis que par un médecin libre de faire toutes les recherches nécessaires, toutes les déclarations utiles à l'officier de l'état-civil, c'est-à-dire par un médecin qui agira comme expert, libéré des contraintes et des restrictions imposées au médecin traitant par la loi du secret professionnel.

Quelques exemples permettront de saisir la situation délicate du médecin traitant en présence des familles frappées par une mort suspecte et la diplomatie qu'il est obligé d'employer pour éviter les froissements.

Voici un chef de famille qui se suicide à l'aide du gaz d'éclairage. Pour éviter le scandale, permettre des funérailles religieuses, on demande au médecin un certificat de décès qui cachera à l'officier de l'état civil ou au ministre du culte qu'il y a suicide et le médecin traitant indique simplement que le décès est dû à une congestion pulmonaire. S'agit-il d'un suicide par coup de feu, il portera hémorragie cérébrale : d'une mort consécutive à un avortement, péritonite aiguë.

Aucune vérification médicale n'étant faite, toutes ces déclarations de décès inscrites sur les registres de l'état civil n'ont aucune valeur ni au point de vue statistique, ni au point de vue du bon fonctionnement de la justice.

Et M. le professeur Et. Martin demandait de modifier ainsi qu'il suit l'article 77 du Code civil :

« Aucune inhumation ne sera faite sans une autorisation sur papier libre et sans frais de l'officier de l'état civil qui ne pourra la délivrer dans les villes de plus de 10.000 habitants qu'après avoir fait vérifier le décès par un docteur en médecine assermenté dans les 24 heures qui suivront le moment de la déclaration à la mairie. »

Dans la discussion qui suivit, M. Hugueney, professeur de droit pénal à la Faculté de droit de Paris, établit l'intangibilité du secret professionnel médical :

« L'article 378 prévoit l'intangibilité du secret professionnel, hormis les cas où la loi oblige le médecin à se porter dénonciateur (déclaration des naissances, des maladies épidémiques, etc...) et ce n'est pas par simple mesure administrative qu'il est possible d'allonger la liste de ces exceptions.

C'est ainsi qu'il a été maintes fois jugé que le médecin qui parle, même sur l'ordre du juge, contrevient à l'article 378 et est punissable. Que des nations neuves, comme l'Amérique, fassent table rase du secret professionnel et se soucient uniquement des intérêts de l'hygiène, c'est bien ; mais en France, nous avons des traditions, qui sont utiles, et qu'il ne faut pas confondre avec des préjugés.

Et M. Michel, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, se déclare du même avis que M. Hugueney :

« En tant que magistrat, j'estime que le médecin doit être tenu au secret absolu. Tout ou rien. Si l'on entame le secret professionnel, on ne sait pas jusqu'où la fissure s'étendra. Le médecin traitant ne peut divulguer les secrets de famille qui ne lui ont été confiés que parce qu'il est médecin. Par contre, le médecin de l'état civil peut parler et il doit parler, puisqu'il est délégué par l'administration pour faire une enquête et en donner les résultats ; s'il a un doute, il en fait part à l'autorité judiciaire.

» En présence d'un suicide avéré, quand il n'y a aucune suspicion, le médecin n'altérera pas la vérité s'il ne parle pas de la blessure faite par la balle et s'il se contente de dire que la mort a été consécutive à une hémorragie cérébrale. »

Il ne faut pas cependant faire mentir le médecin déclare M. le professeur Balthazard et c'est un mensonge que d'appeler hémorragie cérébrale une plaie du crâne par projectile d'arme à feu.

« A Marseille, dit M. Dufour, il n'y a pas de médecins de l'état civil ; c'est le médecin traitant qui délivre le certificat de décès. Dans une communication que j'ai eu récemment l'honneur d'adresser à la Société de Médecine légale, j'ai relaté un cas très caractéristique de l'embarras éprouvé parfois par le médecin. Il s'agissait d'un individu qui, transporté dans une clinique, avait spécifié au chirurgien que, quelle que put être la suite de sa blessure, celle-ci devait être tenue secrète. Cet individu succomba, malgré l'opération. Le chirurgien, respectueux du désir de son client, porta le diagnostic simple de péritonite. A la suite d'une dénonciation, l'exhumation fut faite et l'autopsie pratiquée. Les traces du coup de feu étaient évidentes et la justice fut saisie. »

« Comment ! s'écrie M. Tissier, le médecin n'avait signalé que la péritonite seule ! Alors, dans les cas d'avortement, je me serais contenté à l'hôpital, de poser ce simple diagnostic ? Ce serait accepter la possibilité du mensonge médical. Or, le médecin n'a pas le droit de tromper. Il doit ou tout dire ou refuser le permis.

« La situation des médecins et des accoucheurs des hôpitaux est la même que celle des médecins de Marseille : ils sont à la fois médecins traitants et médecins de l'état civil. Dans les cas d'avortement nous refusons de signer la feuille de décès. Si j'inscrivais le diagnostic d'avortement, je me ferais dénonciateur : si je signalais seulement que la mort a été consécutive à une métrorragie, sans en indiquer la cause, je mentirais. Je préfère en conscience m'abstenir. Un médecin de l'état civil interviendra dès lors. »

A la suite de cette discussion, la Société de Médecine légale vota à l'unanimité les deux vœux suivants :

1° *La Société de Médecine légale de France estime, en raison du caractère impérieux de l'article 378 sur le secret professionnel, que les modalités actuelles de la déclaration des causes de décès ne peuvent être changées que par des dispositions législatives nouvelles et non par simple mesure administrative.*

2° *La Société de Médecine légale de France émet le vœu que la vérification médicale des décès soit organisée en France, en dehors des médecins traitants, dans les villes et dans les campagnes et, en tout cas, le plus rapidement possible dans les villes de plus de 10.000 habitants.*

UN LEGS EN FAVEUR DE LA FACULTÉ DE BORDEAUX

Le doyen de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, aux clauses et conditions imposées dans le testament, en date du 26 octobre 1923, le legs fait à ladite faculté par le docteur Guillaud, de la nue propriété d'une somme de 25.000 francs.

Cette somme sera, dans les trois mois du décès de Mme Guillaud, usufruitière, placée en rente sur l'Etat, dont les arrérages capitalisés seront tous les cinq ans mis à la disposition du professeur de la faculté, directeur du jardin et de l'institut botanique, pour être employés à l'étude d'un sujet de botanique appliquée à la médecine, à la pharmacie ou aux cultures et à la géographie botanique de la région du Sud-Ouest.

Le titre de rente précité sera immatriculé au nom de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, avec mention sur l'inscription de la destination des arrérages.

Les Membres du Chirurgical Club à Paris



Photo *Informateur Médical*

Les membres du *Chirurgical Club* de Londres sont venus récemment à Paris. Au cours de leur visite, ils ont assisté à une série d'interventions opératoires effectuées par M. de Martel.

Cette délégation, photographiée ci-dessus par l'*Informateur Médical*, aux côtés de M. de Martel (au premier plan, coiffé du bonnet d'opération), était composée de :

MM.

Le professeur J. Marmoch, Président (Aberdeen) ; le professeur sir Berkeley Moynihan (Leeds) : M. A.-H.-A. Whitelecke (Oxford) ; M. E.-W. Monsarrat (Liverpool) ; le professeur A.-E. Burgess (Manchester) ; M. H. Wade (Edinburgh) : M. E.-F. Smith (Aberdeen) ; M. H. Collinson (Leeds) ; M. Grey Turner (Newcastle) ; le professeur Hey Groves (Bristol) ; M. E. Finch (Sheffield) ; M. J. Patrick (Glasgow) ; le professeur D.-F.-D. Wilkie (Edinburgh) : le professeur R.-E. Kelly (Liverpool) ; M. H. Drummond (Newcastle) ; M. A. Cooke (Cambridge) ; M. F. Jeans (Liverpool) ; M. C.-F. Walthers (Bristol) ; M. J.-F. Dobson (Leeds) ; le professeur J. Fraser (Edinburgh) ; le professeur W. Thelwall Thomas (Liverpool) ; M. Seymour Barling (Birmingham ; M. J. Anderson (Dundee) ; le professeur Graham Simpson (Sheffield) ; M. J. Morley (Manchester).

NE SOYONS PAS NAIFS

Il ne faut pas ressusciter en France un médicament allemand tombé en désuétude en Allemagne

M. Debré, dans une intervention à la Société médicale des hôpitaux, vient de demander que la trypaflavine ne soit plus l'objet, en France, d'une publicité savante.

Il a été cependant un des premiers à l'expérimenter, tout de suite après l'armistice : les Allemands ayant prétendu, au cours de la guerre, obtenir, dans les infections à streptocoques, des résultats avec ce produit.

En fait M. Debré fut prévenu par les médecins alsaciens qu'il s'agissait d'un enthousiasme commandé officiellement ; néanmoins, il l'expérimenta et ne put que confirmer le scepticisme des confrères alsaciens.

Depuis, les Allemands ont abandonné la trypaflavine, mais il semble que l'on voudrait la faire revivre en France.

M. Debré, guidé par son expérience, ne trouve pas justifiés ces essais de mise en faveur d'un remède inefficace.

Congrès de stomatologie

Nous rappelons que le prochain congrès annuel de stomatologie se tiendra du 19 au 24 octobre 1925, à Paris, dans les locaux de la Faculté de Médecine et de l'Ecole française de stomatologie.

Le bureau est constitué de la manière suivante : *Président* : M. Julien Tellier (Lyon) ; *Vice-Président* : M. P. Fargin-Fayolle ; *Secrétaire général* : M. J. Bercher ; *Trésorier* : M. C. Lacronique.

Deux rapports seront présentés : « Les réactions sinusales dans les affections orbito-oculaires d'origine dentaire » : MM. Worms et Bercher. — « Les moyens de contention des appareils complets du haut et du bas » : MM. Guilly et Lhirondel.

La question mise en discussion sera : « Les pyorrhées, leurs traitements » : MM. Rousseau-Decelle, Fichot, Monnier, Béliard, Baume.

Deux séances seront en outre réservées aux communications libres.

Les adhésions (40 fr.) sont reçues dès maintenant par le trésorier, M. le Dr Lacronique, 17, rue de Pétrograd, Paris (8e).

NOTRE COUVERTURE

On a fait beaucoup de bruit ces temps derniers au sujet de l'utilisation de la T. S. F. pour l'auscultation du cœur à des distances prolongées. Différents essais ont été effectués en France qui ont prouvé la possibilité de cette auscultation. En Amérique, on n'a pas voulu voir seulement dans ces expériences un objet de curiosité et on a cherché tout de suite la possibilité d'en faire bénéficier l'enseignement médical. C'est ainsi que vous pouvez voir à la première page de ce numéro les étudiants d'une Faculté américaine profitant de l'auscultation du cœur effectuée par un Chef de clinique resté au lit du malade.

Les photographies inférieures de notre couverture sont celles des différents médecins dont il a été beaucoup parlé dans la grande presse à l'occasion de la mort du comte de Kerninon. Ce sont de gauche à droite : MM. les Drs Millardet, Le Goffec, Auregan et Etesse. On sait qu'au sujet de la mort du comte de Kerninon décédé dans une clinique, à la suite d'une blessure imputée à la comtesse de Kerninon, on a commenté de façons diverses l'attitude du médecin traitant. C'est à ce propos que nous publions en tête de ce numéro l'avis des médecins légistes qui font, en l'espèce, autorité.

PETITES NOUVELLES

On a remarqué l'Exposition de G.-H. Wickham qui présentait, outre les derniers perfectionnements de son bandage anglais dit côté opposé dont le succès est actuellement centenaire, de nouveaux modèles de mains croisées (Brevet H. A. Monin) qui corrige avec ou sans pelote les ptoses les plus rebelles, et dont les différents modèles, sangles, corselets et corsets répondent à toutes les indications thérapeutiques de ptoses.

Dans la même vitrine, à signaler également la nouvelle ceinture élastique ajourée du Dr Charnaux, ceinture post-opératoire et antiptosique, et sa nouvelle pelote spongio-élastique que l'on peut appliquer dans les cas de ptoses, éventrations, hernies, etc...

LE MONDE MÉDICAL

Distinctions

M. le Dr Darget, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux, vient d'être nommé membre titulaire de la Société d'urologie de Paris.

Naissances

Le docteur et Mme Henry Deschamps sont heureux d'annoncer la naissance de leur dixième enfant, Daniel.

Chez M. le Dr Courbin (de Bagnères-de-Bigorre) et Madame, née Civrac, un fils, Henri.

Chez M. le Dr Loubat, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux, et Madame, née Pecquery, une fille, Régine.

Chez M. le Dr Préchaud, à Bordeaux, et Madame, née Béguerie, un fils, Paul-Marie.

Fiançailles

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Antoinette Bloc, fille du docteur et de Mme Henri Bloc, avec M. Marcel Lowenstein, fils de M. et Mme Léon M. Lowenstein.

Mariages

Nous apprenons le mariage du Dr Eugène de Saint-Fuscien, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil général de l'Oise, avec Mme veuve Gratien, née Leclerc.

Mercredi 29 avril, a été béni, en l'église Saint-Augustin, le mariage de Mlle Marguerite Besnier avec le Dr Maxime Labernadie.

Récemment a été célébré le mariage de Mme G. Bardin, avec le Dr Paul Cuny, médecin-major de deuxième classe, officier de la Légion d'honneur.

M. le Dr Pascal Piedallu et Mlle Lucienne-Marie Laleuf, fille de M. Louis Laleuf, pharmacien.

Nécrologies

On annonce de Lille la mort de M. le Dr Arthur Sockeel, ancien médecin principal de l'armée, officier de la Légion d'honneur, président du comité lillois du « Souvenir français », ancien conseiller municipal de Lille.

De très nombreuses personnes assistaient aux obsèques, et le drapeau du « Souvenir français » précédait le corbillard.

Le deuil était conduit par M. le Dr Etienne Verhaeghe, neveu du défunt.

Les représentants du corps médical étaient des plus nombreux, et parmi eux : MM. les Drs J. Leclercq, président du syndicat médical de Lille ; H. Billet, Lemière, Maurice Dhallluin et David, professeurs à la Faculté catholique de médecine ; MM. les Drs Gaudier, Bertin, Vienne, Deschemasker, Hamel, Bournoville, Desplat, Butruille, Raviart, Pierret, Quint. C. Vallée, Painblan, Jacqmarq, Vanverts, Fockeu, Vouters, Swynghedauw, Potel, Huyghe, Berthon, Vielledent, E. Delannoy, Wannebroucq, Dubar, Maurice Gérard, Ch. Demars, etc.

MM. H. Peter, économe de la Charité ; Dr Valentin, vice-président de l'Association pharmaceutique de France ; Beyaert et Thieullet, pharmaciens, etc.

A l'issue de la cérémonie religieuse, à la porte de l'église, des discours ont été prononcés. En premier lieu, par M. le médecin inspecteur militaire Pichon, puis par M. le professeur J. Leclerq, président du syndicat médical de Lille.

Les obsèques de Mme Emile Zola, veuve de l'écrivain, ont eu lieu le 30 avril.

Le deuil était conduit par le Dr Zola et M. Leblond, secrétaire général du *Journal Officiel*, fils et gendre de l'écrivain.

LE DOCTEUR E. MAURIAC

Le docteur Emile Mauriac est décédé le 18 mars courant à Bordeaux. Directeur des services d'hygiène de la Ville de Bordeaux, premier adjoint au maire de 1913 à 1919, médecin principal de 2e classe, de réserve, M. le docteur Mauriac s'était en outre particulièrement occupé de la question des ambulances urbaines dont la mise au point a rendu de nombreux services à la population bordelaise.

Fondateur, en Gironde, de l'Alliance républicaine démocratique, M. le docteur Mauriac, qui était officier de la Légion d'honneur, employa jusqu'au dernier moment son activité et son énergie, tant aux œuvres de prévoyance, qu'aux travaux administratifs, scientifiques et philanthropiques qui ne pouvaient le laisser indifférent. Sa perte sera unanimement regrettée dans le corps médical bordelais.

On nous informe que

L'assemblée générale annuelle de l'Association amicale des internes et anciens internes des hôpitaux et hospices civils de Paris, aura lieu le samedi 16 mai 1925, à 4 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Trousseau).

Questions à l'ordre du jour : Constitution du Conseil de famille de l'internat ; — Fondation de la Société des amis de l'internat ; — Assurance professionnelle des internes en exercice.

Au cours du banquet qui clôtura les travaux à l'assemblée générale de l'Association générale des médecins de France, le sénateur Delpierre a fait allusion à la disparition, grâce à l'intervention des médecins du Sénat, du projet ministériel concernant une nouvelle « chaire de puériculture ».

Le retrait du projet, a reconnu M. le doyen Roger, a été pour lui le retrait d'un cauchemar qu'était la perspective d'un « chahut » monstre annoncé par les étudiants.

M. le Dr Zimmern a adressé à l'Académie sa lettre de candidature à la place de membre titulaire, actuellement vacante dans la IVe section (« Sciences biologiques, physiques, chimiques et naturelles »).

M. le Dr Burnet a adressé à l'Académie sa lettre de candidature à la place de correspondant national dans la troisième division (« Hygiène »).

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Un concours s'ouvrira, le 3 novembre 1925, devant la faculté de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Limoges.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Le Dr Moure, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Paris, a été nommé membre titulaire de la Société de Chirurgie.

L'Assistance publique vient de bénéficier d'un legs de 4 millions de la part de Mme veuve Vassal, née Bertaux.

Cette somme est destinée à créer un ou plusieurs pavillons réservés à des vieillards choisis de préférence parmi des personnes ayant habité durant dix années au moins le 16e arrondissement de Paris.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

— Une épidémie de typhus a éclaté à Solnitz, en Poméranie. On compte, jusqu'à présent, six cas mortels.

— Un camion automobile a renversé à Paris, le docteur Thouvenin. Relevé avec une fracture de la jambe, le docteur a été transporté dans une clinique.

— M. Mouriquand, professeur de pathologie générale (chaire d'Etat), à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur de clinique médicale infantile (chaire d'université), à ladite faculté, en remplacement de M. Weill, décédé.

Le professeur Brumpt fera les 25 et 28 mai à Londres, deux conférences sur la prophylaxie du paludisme.

Un cours de perfectionnement par M. le professeur Pierre Duval, sur la thérapeutique médico-chirurgicale des affections de l'intestin, aura lieu du 15 juin au 23 juin, tous les matins à la clinique, à 10 h. 30 et l'après-midi, à 5 h. 30. — Droit à verser : 150 francs.

Les seules préparations à base d'Ouabaïne Arnaud du Laboratoire Nativelle sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

LE VIe CONGRÈS DE MÉDECINE DE CUBA



Arrivée à la Havane de la délégation espagnole



Réception de la délégation chez le Ministre d'Espagne à Cuba, Sr Mariahegui (au milieu à droite). A gauche, au fond, le Dr Codina ; à la droite du ministre, le Dr Molla ; à sa gauche, le secrétaire général du Congrès, le Dr Fernand Dez

Au cours de cet important congrès, des travaux remarquables ont été exposés : en particulier du docteur Incl'an sur la tuberculose de l'enfance, du professeur Bustamenté sur la césarienne, et du Dr Montoro sur le diabète et son traitement actuel.

Des questions d'assistance et d'hygiène ont été discutées et de nombreuses fêtes et solennités furent l'occasion de manifestations d'amitiés entre la médecine espagnole et la médecine cubaine.

A BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE

M. le professeur Sigalas, doyen de la Faculté de Médecine, vient d'être proposé par le Conseil de la Faculté, à l'unanimité des voix, pour une nouvelle période de trois ans.

M. le professeur H. Verger vient d'être nommé assesseur du doyen.

A L'INSTITUT PASTEUR MUNICIPAL

M. le Dr G. Dubreuil, professeur d'anatomie générale et d'histologie, vient d'être nommé directeur de l'Institut Pasteur municipal.

M. le Dr Ferré, professeur de médecine expérimentale, en est nommé directeur honoraire.

Dernièrement, a eu lieu dans les locaux de l'Institut une réunion émouvante au cours de laquelle M. Dubreuil, entouré de ses collaborateurs : MM. les Drs Aubac, Aubertin, Castagné, Mlle Amiaud, a rendu hommage au Maître nommé directeur honoraire, en l'assurant de tous les regrets de ceux qui le voient quitter la maison qu'il dirigeait si remarquablement depuis 25 ans.

A STRASBOURG

Le conflit entre les caisses de malades et les médecins

Le *Syndicat des Médecins* nous prie d'insérer :

Le Syndicat des Médecins de Strasbourg-Ville a enregistré avec d'autant plus de satisfaction la première tentative de conciliation que vient de faire la Caisse locale de malades, que les multiples concessions des médecins s'étaient jusqu'ici heurtées à l'intransigeance la plus absolue. Il demeure fidèle à ses deux principes, que jusqu'ici la Caisse locale n'a pas encore voulu admettre : 1° les honoraires médicaux doivent être proportionnés au travail effectué ; 2° le malade doit avoir le libre choix parmi les médecins qui, fidèles aux traditions morales de la profession, acceptent la discipline professionnelle dont les Caisses elles-mêmes rendent le corps médical responsable. Dès que la Caisse aura admis ces deux principes, la solution du conflit ne sera plus qu'une question de jours.

NOUVELLES BRÈVES

Un concours aura lieu à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, le lundi 29 juin 1925, à deux heures et demie (Salle de la Bibliothèque), pour deux places d'internes titulaires.

A propos de la guérison des aveugles de guerre

Réponse de M. le Professeur Lagrange au Docteur Bonnefon

A la suite de la lettre du docteur Bonnefon à M. le professeur Lagrange, dont nous avons donné connaissance à nos lecteurs dans le dernier numéro de l'*Informateur Médical*, M. le professeur Lagrange a rendue publique sa réponse à M. le docteur Bonnefon. Voici la lettre de M. le professeur Lagrange, publiée par la presse de Bordeaux :

» 1° Au sujet du malade que j'aurais déclaré incurable dans mon service de l'hôpital St-Genès, je dirai que ce service d'ophtalmologie, comprenant 600 lits, était divisé en quatre sections, ayant chacune à leur tête, sous mes ordres, un oculiste très compétent. Chaque chef de service établissait ses diagnostics sous sa responsabilité et, comme il en a été établi plus de 12.000, il est fort possible qu'une erreur s'y soit glissée ; mais alors même que M. Bonnefon, ce qui est encore douteux, produirait la preuve du fait qu'il avance, est-ce que cela l'autorisait à faire connaître dans les journaux le nom et l'adresse de ses opérés, à se faire interviewer, en reproduisant les exclamations louangeuses, plus ou moins spontanées, de ses malades ?

» Est-ce que le corps médical a jamais accepté une pareille publicité ?

» Je connais, d'une façon très intime, un médecin de Bordeaux, qui a inventé plusieurs opérations et même, pour une affection très grave, une méthode de traitement utilisée dans le monde entier, et si connue qu'elle lui a ouvert les portes de l'Institut de France.

» Est-ce que ce médecin, qui a fait bénéficier de ses découvertes un très grand nombre de malades, a jamais donné leurs noms et leurs adresses dans les journaux : est-ce que vos collaborateurs sont venus l'interviewer à ce sujet ?

» De pareils procédés sont, au propre, contraires à la dignité médicale et, dans notre profession, déshonorent leur auteur.

» 2° M. Bonnefon regrette que je n'aie pas siégé à l'Académie de Médecine les jours où il a été admis à y faire des lectures et remarque qu'il n'a rencontré là aucun contradicteur.

» Il joue sur les mots.

» Alors même que j'aurais été à l'Académie, malgré mon titre d'Associé national, je n'aurais pu prendre la parole pour discuter avec M. Bonnefon. Le règlement me l'aurait formellement interdit.

» Il n'y a de discussions possibles qu'entre collègues et l'Académie entend n'approuver ni improuver, en aucune façon, les auteurs des lectures qui lui sont faites.

» M. Bonnefon le savait très bien ; il a voulu faire ses lectures, pour s'en servir, en en modifiant d'ailleurs, avantageusement, les termes, dans les journaux, y compris l'Agence Havas, où il voulait faire sa réclame.

» 3° M. Bonnefon parle, en mauvais termes, de ma bonne foi ; je sais pourquoi ; il se souvient que je n'ai pas voulu de lui pour tenir, dans mon service universitaire, la place de chef de clinique, dont il a, d'ailleurs, depuis, usurpé le titre ; j'ai agi ainsi parce que j'étais mal impressionné, à son sujet, par des actes scientifiques et professionnels très regrettables ; l'avenir m'a montre que j'avais raison.

» J'offre la preuve détaillée de ce que j'avance ici à tout médecin qui voudra bien me la demander.

» Je lui démontrerai également ce qui est établi dans notre lettre aux aveugles de guerre que les guérisons que M. Bonnefon se vante d'avoir obtenues, n'ont absolument rien d'exceptionnel et que ses procédés opératoires ne contiennent rien de nouveau.

» 4° — M. Bonnefon, en terminant sa lettre, parle de ma « méprisable et impuissante jalousie » ; je ne répondrai pas à ce sujet, je me contente d'en appeler au corps médical qui connaît la distance existant entre nous deux, notamment au point de vue scientifique et professionnel et je dirai que j'ai simplement éprouvé un sentiment de tristesse et de pitié, à la pensée que je devais m'associer à tous les oculistes syndiqués de Bordeaux, pour flétrir publiquement un confrère.

» Professeur LAGRANGE,
» Membre correspondant de l'Institut de France, associé national de l'Académie de médecine. »

POUR LES CURES MARINES

Les impressions du Docteur Loir au retour d'une croisière à bord du " Louqsor "

Par le vapeur « Louqsor », de la Compagnie des Messageries Maritimes, est arrivé à Marseille une troupe de deux cent cinquante médecins et étudiants belges et français, pour la plupart rentrant d'une croisière d'études relatives aux cures marines.

M. le docteur Loir, médecin sanitaire maritime, directeur du bureau d'hygiène du Havre, dirigeait les études de la caravane médicale qui, partie de Dunkerque le 6 avril, a visité Le Havre, Bordeaux, Lisbonne, Tanger et Alger. En cours de voyage, l'érudit professeur fit d'intéressantes conférences sur l'utilité des cures marines, qui, a-t-il dit, sont tout indiquées dans les cas d'anémie, de neurasthénie, ainsi que dans certaines maladies nerveuses. Le professeur Bordet fit aussi plusieurs conférences sur le même sujet.

M. le docteur Loir était accompagné de Mme Loir, qui le seconde admirablement dans ses travaux et qui est pour lui une collaboratrice précieuse.

Ajoutons que le docteur Loir est le neveu de l'illustre Pasteur.

Le distingué professeur a été salué à son arrivée à Marseille par MM. le docteur Ribot, directeur du service sanitaire maritime, le docteur Reybaud, professeur à l'Ecole de Médecine ; Seatelli, chef du secrétariat général des Messageries Maritimes, au nom de M. Rastoul ; Gravier, vice-président du Syndicat d'initiative ; Léotard, secrétaire général du comité des Relations internationales, etc., etc.

« L'utilité des cures marines est indiscutable, nous dit M. le docteur Loir. Il y a plus de deux ans que j'étudie la possibilité de les faire entrer de façon pratique dans le traitement de certaines maladies. Le mal de mer peut être évité si l'on choisit pour promener les malades des bâtiments tenant bien la mer et résistant à la lame. Le « Louqsor », en particulier, est excellent sous ce rapport-là. Beaucoup de vapeurs, pour ne pas dire presque tous, quittent à vide les ports du Nord pour venir à Marseille ; ils pourraient être utilement employés dans le but que je préconise. J'ai fait des démarches auprès de certaines Compagnies pour obtenir des conditions spéciales en faveur des malades effectuant une cure marine ; mes démarches ont été accueillies favorablement et j'espère que d'ici peu des croisières régulières seront entreprises. Les docteurs et les étudiants qui m'ont accompagné sont entièrement convaincus de l'utilité et de l'action bienfaisante des voyages en mer.

Journées Médicales de Toulouse 11, 12, 13, 14 Juillet

Liste des Conférences

BORDET : Professeur à l'Université libre et Directeur de l'Institut Pasteur de Bruxelles : *La Lyse microbienne.*

RECASENS : Doyen de la Faculté de Médecine de Madrid : *Biologie de la radiothérapie gynécologique.*

SANARELLI : Professeur à la Faculté de Médecine de Rome : *La Pathogénie des soi-disant infections intestinales.*

DARTIGUES : Président de la Société de Médecine de Paris et de l'U. M. F. I. A. : *Directions actuelles et destinées de la chirurgie.*

J.-L. FAURE : Professeur à la Faculté de Médecine de Paris : *Traitement du cancer du col de l'utérus.*

JACOB : Médecin inspecteur général, chef supérieur du Service de Santé des armées du Rhin : *Le Service de santé en Allemagne occupée.*

LEVADITI : Chef de service à l'Institut Pasteur : *Considérations générales sur la Bismuthothérapie de la syphilis ; Nouvelles recherches sur le mode d'action et de résorption du bismuth.*

REGAUD : Directeur de l'Institut du Radium de l'Université de Paris : *La part de la Chirurgie de la Curiethérapie et de la Rœntgenthérapie dans le traitement du cancer du col de l'utérus.*

RENON : Ancien membre du Conseil de l'Union des Syndicats Médicaux de France : *Du syndicalisme vis-à-vis des collectivités. Ce qu'il est ce qu'il devrait être.*

ROGER : Doyen de la Faculté de Médecine de Paris : *Les fonctions internes du poumon.*

L'Endocardite Maligne serait susceptible d'amélioration par le Mercuro-Chrome

Le mercuro-chrome est un médicament qui a été introduit dans la thérapeutique par Young, de Baltimore, créateur de l'épreuve de la Phénol-Sulfophtaléine.

M. Caussade a rapporté à la Société médicale des hôpitaux l'observation d'une malade soignée avec ce produit.

Il s'agit d'un cas d'endocardite maligne à évolution lente ; deux injections furent faites : une de 10 centigr. et une de 15 ; les poussées de température disparurent et l'état général fut amélioré.

Tout en faisant les plus extrêmes réserves sur le cas observé, M. Caussade le croit cependant, dès maintenant, digne d'intérêt.

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

MM. Brumpt et Ch. Joyeux poussent un cri d'alarme au sujet de l'assistance médicale indigène dans nos colonies africaines.

Nos colonies tropicales africaines : Afrique occidentale, équatoriale, Togo et Cameroun, sont loin d'être mises en valeur comme il conviendrait. L'exploitation de leurs richesses naturelles, les travaux d'utilité publique qu'on y entreprend se heurtent à la même difficulté : rareté de la main-d'œuvre. Ce problème ne peut être résolu que par l'organisation de l'assistance médicale, protégeant, non seulement l'ouvrier, mais encore la femme et l'enfant, représentant une main-d'œuvre sinon réelle, du moins potentielle. Il est bien établi aujourd'hui que la population noire pourrait avoir une densité supérieure et une plus grande capacité de travail, sans les nombreuses maladies qui la déciment ou au moins en diminuent le rendement. Malheureusement, l'assistance indigène, créée en principe depuis une vingtaine d'années, est assurée d'une façon très insuffisante. Le nombre des médecins est infime par rapport à l'immense étendue de nos possessions. On ne peut cependant prétendre que nos jeunes médecins refusent de s'expatrier, l'exemple de l'Indo-Chine est là pour prouver le contraire ; de nombreux candidats sollicitent des postes d'assistance dans cette colonie, cependant plus lointaine et au moins aussi malsaine que l'Afrique. La vérité est que l'Indo-Chine rétribue convenablement son personnel médical aussi le recrutement en est-il facile ; tandis que l'Afrique occidentale et équatoriale offrent des situations à peine équivalentes à celle que peut avoir un médecin de modeste envergure faisant une clientèle très moyenne. On comprend que les candidats soient rares.

Les auteurs donnent, à l'appui de leurs affirmations, un tableau comparatif montrant l'infériorité des soldes en Afrique tropicale. De plus, ils font voir que les colonies étrangères africaines voisines, ont des services d'assistance mieux organisés et mieux rétribués que les nôtres. Tous les ans, disent-ils, nos meilleurs élèves coloniaux sont engagés au Congo belge, soit par l'administration, soit par des entreprises privées. La France est le seul pays qui n'ait pas réussi encore à organiser des cadres d'assistance médicale pour ses colonies africaines, alors que ceux-ci existent dans les possessions anglaises, belges portugaises. Il serait facile cependant, par un système de bourses d'études, d'aiguiller un grand nombre d'étudiants vers les colonies : ils contracteraient un engagement de durée variable, suivant l'importance de la bourse accordée, ainsi que cela se passe pour les colonies hollandaises et portugaises. Quant aux soldes il est absolument indispensable de les relever ; là, comme partout, joue la loi de l'offre et de la demande ; le recrutement des médecins sera facile en Afrique tropicale, lorsqu'on comprendra que, pour les décider à s'expatrier, il faut leur offrir des compensations pécuniaires. La guerre et la crise économique actuelle ont suffisamment montré que la métropole et ses colonies étaient solidaires, et nous avons trop besoin des ressources de nos possessions, pour nous désintéresser de la façon dont elles sont mises en valeur.

La dualité de l'automatisme cardiaque

M. E. Donzelot critique la conception d'un stimulus cardiaque unique, transmis par conduction des oreillettes aux ventricules.

Il admet que la révolution cardiaque normale est commandée par un double stimulus, auriculaire d'une part, ventriculaire d'autre part. Le stimulus auriculaire vraisemblablement élaboré ou centralisé par le nœud de Keith et Flack n'a qu'une importance secondaire.

L'oreillette n'est qu'un réservoir sanguin dont la contraction périodique ne constitue pour le ventricule qu'une simple sécurité, mais non une nécessité. La meilleure preuve en est que le rendement cardiaque peut rester suffisant alors que la contraction des oreillettes est absente ou profondément troublée.

Le stimulus ventriculaire normalement élaboré ou centralisé par le nœud de Tawara a, au contraire, une importance primordiale. C'est lui qui assure, par l'intermédiaire de la systole ventriculaire, la distribution du sang dans l'organisme tout entier ; ses troubles sont toujours importants et son absence équivaut à un arrêt total de la circulation.

Cette notion d'un stimulus cardiaque double modifie, en la simplifiant, la conception générale des arythmies ; elle est en outre susceptible, pense l'auteur, d'orienter dans un sens nouveau les recherches d'ordre étiologique et thérapeutique.

La pathogénie et le traitement de l'asthme

Pour M. Danielopolu, de Bucarest, le mécanisme de la production de l'asthme est toujours le même. Tous les facteurs (et ils sont nombreux) agissent par l'intermédiaire d'une cause pulmonaire locale laquelle provoque entre les bronches et le bulbe la formation d'un cercle réflexe parasympathique. Dès lors, le traitement préventif des accès d'asthme peut être effectué à l'aide du chlorure de calcium et de la quinine qui diminuent l'hyper-excitabilité des nerfs bronchiques ; à l'aide de l'auto-hémothérapie qui diminuerait les chocs anaphylactiques ; à l'aide du traitement des affections nasales ; enfin, en sectionnant les filets moteurs des bronches. M. Danielopolu préconise la sympathectomie cervicale, la section de tous les filets qui émanent du vague ou du laryngé supérieur et se portent vers le thorax.

Les causeries de Dioscoride

M. le Professeur Léon Bernard a déposé sur le bureau de l'Académie un ouvrage en trois volumes du Dr Raoul Blondel : *Les causeries médicales de Dioscoride*, où l'auteur a groupé, en les classant et en les développant, un choix des articles de vulgarisation médicale qu'il publie, depuis plusieurs années, dans *L'Echo de Paris* et dans *Le Journal*. M. Léon Bernard en loua la forme littéraire attachante, l'abondance et l'exactitude des notions fournies sur une foule de sujets d'ordre pratique, et surtout la pensée directrice qui a inspiré l'ouvrage. L'auteur s'est attaché, avant tout, à faire l'éducation du public quant à la prophylaxie des maladies, à montrer comment on peut, avec quelque surveillance de soi-même, éviter un bon nombre d'entre elles, à indiquer les signes précoces qui, pour chacune, doivent donner l'éveil et inciter à faire appel aux soins médicaux en temps utile, enfin à combattre les nombreux préjugés et les traitements empiriques, qui ne rencontrent encore que trop de crédit, en matière de médecine, presque dans toutes les classes de la société, et qui sont un si puissant obstacle à l'amélioration rationnelle de la santé publique.

La vivisection et l'Académie de médecine

On sait le bruit fait dans le grand public par les zoophiles aveugles qui voient partout des tortionnaires dans les laboratoires de physiologie.

M. Desvaux ayant, au nom du Conseil municipal, questionné à ce sujet l'Académie de Médecine, celle-ci vient de lui faire la réponse suivante :

« Le meilleur surveillant des expériences de vivisection est le chef du laboratoire, dans lequel ont lieu les expériences, parce qu'il est compétent, parce qu'il est toujours présent et qu'il a l'autorité nécessaire pour veiller à ce que les animaux soient traités sans cruauté.

» Quant aux officines clandestines dont parle M. Desvaux, la Commission ne les connaît pas et elle estime que c'est à M. le Préfet de police de les rechercher ».

LE BANQUET DE L'ASSOCIATION DES MÉDECINS DE FRANCE

L'Association générale des médecins de France a tenu, au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence du docteur Bellencontre, son assemblée annuelle. Le soir, au Palais d'Orsay, un banquet, présidé par M. Chauveau, sénateur, président du groupe médical parlementaire, rapporteur de la loi des assurances sociales, réunissait les présidents et délégués des quatre-vingt-treize sections de l'association et de nombreux invités. Des discours très applaudis furent prononcés par MM. Bellencontre, Roger, Delpierre, Decourt et Chauveau.

Le successeur d'André Broca à l'Académie de Médecine

La commission chargée d'étudier les candidatures au fauteuil du physicien Broca a désigné, en première ligne, M. Lapicque, en seconde ligne, MM. Joly, Levaditi, Neveu-Lemaire, Tiffeneau et Zimmery.

L'HUMOUR ET LA MÉDECINE



— *M'sieu le major, j'ai eu des tranchées toute la nuit...*

— *Eh bien ! en voilà une affaire pour une nuit de tranchées ! J'en ai cinq ans de tranchées, moi ; est-ce que je me plains ?*

GAÏARSOL BOUTY
Gouttes — Ampoules — Sirop

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

LE MÉDECIN DU JOUR

M. le Docteur CALOT, de Berck

C'est au Docteur CALOT qu'on doit la substitution du traitement médical au traitement chirurgical dans les tuberculoses externes

Les méthodes orthopédiques du Dr Calot lui ont acquis une réputation mondiale

Cet ancien élève de Lucas Championnière et de Terrier honore grandement la médecine française

Berck n'était encore, il y a quarante ans, qu'une petite station balnéaire fréquentée seulement en été par la bourgeoisie de la région. Aujourd'hui, avec ses soixante hôpitaux et cliniques, son important corps médical, les milliers de malades qui viennent chaque année de tous les coins du monde, la petite plage est devenue la grande cité de l'orthopédie.

Cet essor prodigieux est entièrement l'œuvre de grands médecins. Ce sont les résultats merveilleux qu'ils ont obtenus en traitant par des méthodes personnelles les tuberculoses externes, qui ont valu cette vogue méritée à leur station. Si Cazin et Ménard ont beaucoup contribué à ce développement de Berck, le plus grand mérite en revient à Calot, qui, le premier, a fixé les principes du traitement médical des bacilloses osseuses.

En 1890, Cazin, chirurgien de l'hôpital où l'Assistance publique de Paris envoie ses petits tuberculeux externes, venait de mourir, et l'on cherchait un interne à qui, momentanément, confier le service, Lucas Championnière et Terrier désignèrent leur élève : Calot. Celui-ci etait alors en quatrième année d'internat, appartenant à cette brillante promotion de 1887 où l'on trouve, unis, les noms de Dupré, Souques, Sollier, Le Noir, Mosny, Courtois-Suffit, Jean-Louis Faure, Mauclaire, Wallich, Bouffe de Saint-Blaise, et celui de Mme Klumpke-Déjerine, la première femme reçue au concours de l'internat et dont les remarquables travaux ont tant enrichi la neurologie.

Calot avait été nommé, l'année précédente premier au concours de l'adjuvat et une belle carrière parisienne lui semblait promise.

Ses maîtres, en lui proposant d'assurer l'intérim de Berck, désiraient le voir résoudre un problème de thérapeutique chirurgicale qui les préoccupait.

En matière de tuberculose externe, il existait, en effet, une doctrine officielle qui s'était établie au lendemain des découvertes du bacille de Koch et de l'antisepsie : c'était l'intervention large et précice. Or, les statistiques chirurgicales de Cazin n'étaient pas en faveur de cette conception. Ses opérés, qu'ils fussent atteints d'adénites, de coxalgies, de maux de Pott suppurés, avaient tous succombé à plus ou moins longue échéance, et comme rien n'autorisait à suspecter le talent du chirurgien, on en était arrivé à croire qu'il ne prenait pas des précautions d'antisepsie suffisantes. La chirurgie, partout triomphante depuis qu'on savait intervenir à l'abri des infections microbiennes, ne pouvait, pensait-on, se révéler impuissante lorsqu'il s'agissait d'abcès tuberculeux.

Aussi Lucas Championnière et Terrier choisirent Calot, non seulement parce qu'ils appréciaient son habileté, mais surtout parce qu'ils le savaient aussi convaincu qu'eux de la valeur de ces méthodes d'antisepsie et d'asepsie, dont ils étaient les ardents apôtres.

Calot, nommé pour un an, partit pour Berck plein de confiance. Cette année-là, il pratiqua 1.500 opérations sanglantes, dont trente resections de la hanche. Ses résultats ne furent pas meilleurs que ceux de Cazin. L'hecticité due à des infections secondaires, dont les plus minutieuses précautions n'avaient pu empêcher l'ensemencement, avait eu également raison de tous ses opérés.

Devant ce fait brutal la conclusion s'imposait ; mais il fallait avoir le courage de rompre avec une doctrine professée par les maîtres les plus chers, les plus vénérés. Calot n'hésita pas. Comparant ses insuccès aux guérisons quasi-miraculeuses des malades que le bistouri n'avait point touchés, il proclama « que la chirurgie faisait fausse route dans le traitement des tuberculoses externes ». Il concréta sa pensée en des aphorismes lapidaires : « Pour ces malades, le bistouri, voilà l'ennemi. » « Aux tuberculoses fermées, la guérison sûre. » « Ouvrir la tuberculose, c'est ouvrir la porte à la mort. » « La tuberculose n'aime pas le bistouri, qui guérit rarement, aggrave souvent, mutile toujours. »

Au dogme de l'intervention systématique il opposa un nouveau dogme aussi absolu et que d'aucuns jugeront peut-être trop intransigeant, mais le docteur Robin n'a-t-il



Photos *Informateur Médical*

pas écrit « que la substitution du traitement médical au traitement chirurgical dans les tuberculoses externes avait été une révolution aussi féconde en heureux résultats que la découverte du sérum antidiphtérique. Avant l'application des nouvelles méthodes, les coxalgies et les maux de Pott suppurés tuaient 99 fois sur 100 ; depuis elles guérissent 99 fois sur 100. »

Calot, nommé assistant, puis chirurgien en chef de l'hôpital Rothschild de Berck, créateur de ce magnifique institut orthopédique qui porte son nom, consacra exclusivement sa vie au traitement des tuberculoses externes.

Il ne se contenta pas d'attendre du repos, du soleil, de l'air vivifiant, constamment renouvelé par les vents du large, la guérison de ses malades, il créa des procédés nouveaux, perfectionna constamment ses techniques et codifia le traitement médical des tuberculoses externes.

Donc, pour lui, plus d'incisions d'abcès, mais des ponctions suivies d'injections de liquides modificateurs (liquide de Calot), qui agissent moins par destruction du bacille que par excitation de leucocytose protectrice.

Redressement non brutal, mais progressif, de la gibbosité pottique, le thorax étant maintenu dans un corset-fenêtre pour l'application de compresses dont la pression modérée, mais continue, assure la réduction, sans qu'on ait à craindre les complications méningitiques.

Traitement des paraplégies par des appareils plâtrés.

Calot a exposé dans divers ouvrages ses méthodes et, en particulier, dans ce traité d' « *Orthopédie indispensable* » qui en est à sa neuvième édition française et qui a été traduit en cinq langues. Le livre écrit pour le praticien, est d'une rédaction très claire ; chaque détail important est mis en lumière par le texte et fixé définitivement dans l'esprit du lecteur par d'éloquentes figures. L'auteur ne se cantonne pas au traitement des tuberculoses, mais indique également ceux des scolioses, des multiples déformations osseuses, des subluxations congénitales, etc. Cet ouvrage est le reflet de cet enseignement qu'il donne à Berck et à tous ceux qui veulent s'initier à ses procédés.

Calot a perfectionné les appareils plâtrés et au début de la guerre il s'éleva avec vigueur contre la méthode qu'on employait pour traiter les fractures compliquées de plaies. Il préconisa à la place de plâtres multiples et qui n'immobilisaient rien, de grands plâtres complets, mais fenêtrés pour permettre les pansements. Sa technique fut adoptée et des milliers de blessés lui doivent de ne point être devenus des « mutilés ». Il fut nommé pour les services rendus officier de la Légion d'honneur.

Calot n'est pas seulement un technicien ingénieux et averti, il possède des qualités d'observateur clinique incomparables. N'est-ce pas lui qui a démontré que sur cent affections de la hanche diagnostiquées trop légèrement coxalgies, plus des deux tiers ne méritaient point ce nom et que beaucoup n'étaient que des luxations ou des subluxations congénitales de la hanche. Il a étendu cette conception aux affections des autres articulations, et défendant sa thèse avec des arguments impressionnants, il soutient que nombre d'arthrites, de rhumatismes déformants, de soi-disantes fractures du col du fémur, sont, en réalité, des subluxations méconnues et aussi les cas groupés par Legy sous le nom d'ostéochondrite, de coxa-vara. Il nie l'existence comme entité morbide de cette « nouvelle maladie ».

Calot a un talent de polémiste. Il défend ses conceptions avec fougue et autorité, s'appuyant sur des faits sérieusement contrôlés. Aussi sa réputation est-elle aussi grande à l'étranger qu'en France. Il a été choisi comme président d'honneur des congrès internationaux de médecine qui se sont tenus à Madrid en 1903, à Lisbonne en 1907, à Rome en 1912. Il fut invité, en 1923, à représenter la France au jubilé de la Société orthopédique de Hollande, à côté de Lorenz, de sir Robert Jones, de Biesalski, d'Albée, de Piutti.

L'œuvre de Calot est de celle qui résiste à la dure épreuve du temps, comme toutes celles dont la devise est « observer pour guérir ».

Docteur Lévy Darras.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023.



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 6 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.561

LETTRE D'UN MÉDECIN DE PROVINCE
L'AUTOMATISME DE L'ACTE MÉDICAL

Il m'est arrivé bien souvent, au retour d'une longue journée, où je n'avais cessé de rouler de ferme en rue, de monter de rue en étage, de m'étonner moi-même, en me trouvant encore très dispos. J'avais vu dans ma journée un nombre très élevé de malades, et j'en ressentais une fatigue très facilement supportée.

Comme dans toutes les professions, il s'établit une sorte d'automatisme qui diminue la fatigue, et qui fait qu'automatiquement en face du cas qui se présente pour la cinquième ou huitième fois dans la journée, on fait le même geste de protection du malade — après avoir pratiqué la même association d'idées menant au diagnostic.

C'est ainsi qu'il faut expliquer le chiffre relativement peu élevé des erreurs de prescription. Au début de ma carrière j'ai dû lire et relire mes ordonnances, comme au début de sa carrière de chauffeur l'automobiliste doit vérifier sans répit la position de ses leviers, de ses freins.

Il est curieux de voir, combien, inconsciemment ou presque, on répète en médecine les mêmes propos et les mêmes gestes. J'ai connu, il n'y a pas bien longtemps, un médecin de petite ville, aussi figé dans son automatisme qu'un parkinsonnien dans son attitude. Jeune médecin il avait pris l'habitude du port du chapeau haut de forme, de la cravate blanche et du vêtement noir. Dédaignant jusqu'à la fin le chapeau melon ou mou de ses confrères, il disputa aux cochers de fiacre de la localité le privilège du tuyau de poêle, et paraissait ne pas apercevoir, le dimanche, les sourires narquois des Parisiens en promenade qui croisaient dans les rues sa silhouette archaïque et un tantinet ridicule.

C'était d'ailleurs un garçon qui avait été très intelligent ; il avait même été un brillant interne des hôpitaux de Paris. A la fin de sa carrière il s'était contenté d'être apte aux fonctions de conseiller municipal. Chez lui, l'automatisme était si marqué, qu'accoutumé au cours de son active jeunesse à rentrer chez lui à 1 h. 30 de l'après-midi, il persistait, même en l'absence des clients qui ne lui avaient plus conservé que leur confiance d'électeur, à rentrer chez lui, à cette heure tardive.

Chaque jour cet automatisme nous entraîne. Que dirait le pharmacien qui verrait soumise à sa préparation magistrale une ordonnance n'indiquant pas l'eau distillée sous le vocable d'Hydrolat de menthe, ou d'eau distillée de tilleul? Cela est aussi entré dans notre automatisme que le n° 40 des cachets, et le n° 100 des pilules.

Cependant la farouche commission de contrôle des soins aux mutilés n'admet pas les eaux distillées aromatisées, elle ne veut que de l'eau distillée simplement distillée. Il est heureux pour nous que l'inscription automatique « d'eau de tilleul » soit si facilement corrigible en « eau distillée ». Les secrétaires de commission relèveront sur de nombreux bulletins l'indice de la correction de cette inscription automatique.

Cet automatisme incite la plupart d'entre nous à poser des questions, ou à donner des ordres qui paraissent des erreurs grossières, ou qui surprennent le malade.

Quel est celui d'entre nous qui examinant avec son oreille la poitrine d'un bébé de quelques mois n'a jamais donné l'ordre inutile de tousser ou de respirer fort.

Dans ce cas, le malade ne comprend pas, et l'aventure est moins embarrassante que celle où fut mise un de mes amis, qui reçut un jour dans son cabinet la visite d'un jeune ménage venu dans la perspective d'un prochain accouchement.

Automatiquement, comme des litanies, s'égrènent en ce cas les questions :

« Quand avez-vous eu vos dernières règles?
« Etes-vous bien réglée habituellement? »

Mon ami continua.

« A quel âge avez-vous commencé à marcher? La cliente se troubla ; alors qu'elle avait répondu jusqu'à cette question avec une assurance parfaite elle parut hésitante, et remercia l'hypertension vésicale qui à ce moment la priva de la présence de son mari.

« A quel âge j'ai marché, docteur? Ecoutez je ne voulais pas le dire devant mon mari qui n'en sait rien... j'ai commencé à quinze ans. »

Mon confrère qui ne lit pas assez, et ne tenait pas assez compte du sens, que depuis Lavedan (de l'Académie Française), et Ch.-H. Hirsch, on a donné au terme de marcher, a remplacé depuis son cliché par la formule : — A quel âge avez-vous fait vos premiers pas? »

C'est cet automatisme qui fait encore placer sous les prescriptions des signes cabalistiques, des F. S. A. d'ailleurs aussi inutiles pour le malade, pour le médecin, que pour le pharmacien, qui par définition fait tout suivant l'Art.

Cela n'est pas d'ailleurs propre à notre profession. Ni l'homme de lettres, ni le journaliste, ni l'homme de sciences ne pourraient accomplir leur tâche, si l'association des idées ne venait à certains moment débrayer leur pensée prise dans le roulement de l'effort.

Un très beau cas d'automatisme médical m'a été rapporté par mon ami le docteur Crinon, le très aimable directeur de l'*Informateur Médical*. Une princesse du sang, dont le mari était soigné depuis de longues années par un illustre spécialiste du larynx, avait conçu de ce maître une telle admiration, que, le jour où elle se trouva en face de lui elle voulut être examinée par lui.

Seulement, il ne s'agissait pas de « spécule » sur une des régions habituelles au maître, mais sur des lèvres, pour lesquelles le spéculum auri et le spéculum nasi sont insuffisants.

D'ailleurs, le maître, qui ne voulait contrarier en rien son auguste cliente du envoyer chercher chez un confrère un de ces spéculums de Cusco, auprès desquels les spéculums de sa spécialité paraissent faits pour des Liliputiennes.

Le maniement du larynx rend la main experte, malgré que, depuis trente ans, le maître n'ait pas manié semblable instrument, il fit, sans trop de douleurs, l'introduction du gros appareil.

Mais entraîné pas la pratique de trente années d'examens laryngés, l'automatisme prit le dessus, car à peine le maître avait-il fait bailler les valves, que son auguste patiente l'entendit demander :

« *Et maintenant, votre Majesté, voudrait-elle faire A. A. A. A tout doucement.* »

Docteur Léon Bruel,
de Saint-Germain-en-Laye.

Les derniers livres parus

La collection des " Petits Précis " (chez Maloine. — 8 fr. 50 le volume).

Créés pour présenter au praticien de médecine générale, sous une forme concise, les notions indispensables de chaque spécialité, ils ont parfaitement atteint le but que se proposaient leurs auteurs, éclectiquement choisis par Cantonnet. Nous signalerons tout particulièrement aux confrères des campagnes le *Petit Précis d'Ophtalmologie* (déjà à sa 5e édition) où ils trouveront résolues (sous une forme attrayante et abondamment illustrée), dépourvues de toutes considérations oiseuses, les questions de pratique oculistique courante.

Ils consulteront aussi avec plaisir et avec fruit celui où Mougeot de Royat (toujours avec une concision qui n'a cependant laissé dans l'ombre aucun détail important) précise à leur intention les indications et contre-indications des *cures thermales et climatiques* ingénieusement classées. Deauvy a mis au point dans un autre opuscule la question de la *séro et de la vaccino-thérapie*, vue surtout sous l'angle d'utilisation. Rendu, enfin, a condensé sous une forme aussi réduite que possible dans un même volume les affections du *foie, pancréas* et *rein*, en limitant strictement son exposé aux considérations diagnostiques et thérapeutiques indispensables.

D'une agréable et lumineuse présentation typographique, d'un format peu encombrant, ils éviteront la manipulation ou l'acquisition de gros traités onéreux et apportent une solution rapide aux petits problèmes de la pratique quotidienne.

NOUVELLES DIVERSES

MM. les Drs Douay, chef des travaux gynécologiques ; Michon, chef de clinique ; Leroy, chef de clinique adjoint, feront un cours de perfectionnement à la clinique gynécologique (Hôpital Broca), du lundi 18 mai au samedi 30 mai 1925. Le cours complet en 12 leçons aura un caractère essentiellement pratique. Les leçons auront lieu chaque après-midi, de 17 à 19 heures, sauf le dimanche. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen gynécologique des malades. Une démonstration cinématographique aura lieu à la fin du cours. — Le droit à verser est de 150 francs.

Le concours pour sept places de médecin des asiles publics d'aliénés s'est terminé par la nomination de MM. les Drs Chanès, Robin, Porcher, Carrette, Nayrac, Fromenty, Godard.

Les questions écrites ont été : « Voies optiques (sans l'histologie de la rétine). — Prophylaxie de la fièvre typhoïde dans un asile d'aliénés. — Les délires séniles. — Le budget des asiles d'aliénés.

Un cours de technique hématologique et cytologique, en 15 leçons, par M. S. I. de Jong, agrégé, et M. Ed. Peyre, chef de laboratoire, commencera le mardi 2 juin, à 15 heures, pour se continuer les jeudis, vendredis et mardis suivants ; les séances comprendront deux parties : 1° Un exposé théorique et technique ; 2° Une application pratique où chaque auditeur exécutera les méthodes et les réactions indiquées. — Le droit à verser est de 150 francs.

Thèses de Paris

27 avril

M. Davigo. — La péritonite syphilitique.

M. Quercy. — Le diagnostic radiographique du Mal de Pott chez l'enfant.

M. Lenoury L. — Le caducée au cours des âges.

30 avril

M. Périvier. — De l'immunisation spontanée occulte contre la diphtérie.

Mlle Tchiritch. — Etude des suites éloignées des urètres cystonéostomie.

M. Tristans. — L'appareil R. A. P. (son emploi, etc.).

M. Lacassie (externe). — Etude clinique de quelques troubles névropathiques.

M. Monestier G. — Signes radiologiques du syndrome de Klippel et Feil, à propos de deux cas de malformation.

Lundi 4 mai

Baranger (interne). Tumeurs malignes de l'amygdale ;

Fraboulet A. Présentation de la face dans le bassin rétréci ;

Mlle Michée M. Les égagropiles du tube digestif chez l'homme ;

Mme Czettel M. L'orchipodédie transoptale;

Willot (externe). Les suppurations chez les diabétiques.

Absorption, Digestion, Défécation
ESTOMAC ET INTESTIN Fatigués ou malades
Guéris PAR LES GRAINS de CHARBON TISSOT
Par leur forme, par leur arôme, agissent mieux que les laxatifs.
FIÈVRES, NAUSÉES, RENVOIS, CONSTIPATION, ETC.
Une cuillerée à café aux repas. — 34, Boulev. de Clichy, PARIS.

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

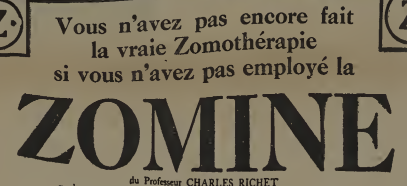


R. C. Cosne 263

RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINEE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement
R. C. Seine N° 148 044.



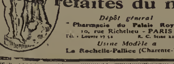
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total,
quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.
« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.
« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.
« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »
Charles RICHET
Membre de l'Institut,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Edit 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de " ZOMINE "


Avec la ZOMINE refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profesr Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
" Pharmacie du Palais Royal "
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALES



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e

Les " VITOSINES CARDOL "
donnent un appétit incroyable et font augmenter de 2 kil. en un mois! — Produit très intéressant pour pro-pharmacien. — Laboratoire Louis Décornoz, ORNANS (Doubs). Timbre p. rép.

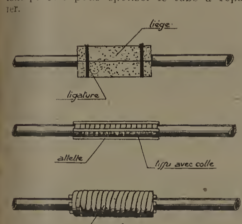
Les Conseils du Chauffeur

La réparation provisoire d'un Tube d'essence

Il arrive parfois que, par suite des trépidations, la tuyauterie d'essence est sujette à des ruptures, surtout quand le réservoir se trouve placé à l'arrière, assez loin du moteur. Une soudure ou une brasure, pas très soigneusement faite, d'une durée éphémère (ceci est naturellement plus fréquent sur les motocyclettes).

Quand au cours d'une excursion on se trouve assez loin de tout centre, de tout atelier de réparation, il est difficile de ressouder le tube détérioré.

On sait qu'on peut procéder à une réparation de fortune en prenant un bouchon qui sert de jonction aux deux extrémités du tube, mais l'étanchéité n'est pas parfaite, car il est délicat de creuser le bouchon d'une rigole suffisamment précise pour épouser le tube à réparer.



Voici un système beaucoup plus simple qui consiste à employer de la gomme arabique ou de la seccotine sur une petite bandelette de toile.

On commence par enrouler autour du tube cette bandelette enduite de colle. Quand on a, de cette façon, placé une ou deux couches de tissu, on prépare trois petites baguettes de bois, formant attelles, que l'on place sur les couches d'étoffe et on imbibe le tout de colle. On assujettit ces attelles en plaçant encore deux couches de tissu, de telle sorte que l'on a une réparation robuste.

La toile réduit la trépidation et la gomme bien épaisse ou la seccotine, qui humectent le linge, sont imperméables à l'essence, qui ne dissout pas la gomme arabique ni la colle. Lorsque la réparation est sèche, il ne reste plus que la gomme cristallisée qui ne peut être traversée par l'essence.

Ce petit procédé rendra certainement plus d'un service à bien des conducteurs mis en panne par une tuyauterie d'essence perforée.

V. Frédéric,
Ingénieur.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Guérison instantanée de la sciatique par un procédé facile à réaliser, Jacquenod, *Hôpital* (d'après la *Revue Médicale de la Suisse Romande*).

1° S'étendre sur un lit de bois ; 2° Raidir la jambe malade en appliquant la plante du pied contre le fond du lit ; 3° Tourner le pied en même temps que toute la jambe, jusqu'à l'articulation fémorale, en supination forcée, tout en appuyant fortement avec le talon contre le fond du lit (comme si l'on voulait allonger la jambe par le talon) ; 4° Faire un mouvement de torsion du haut du corps en sens inverse, tout en allongeant le torse et en élevant les épaules autant que possible.

La manœuvre consiste donc en la combinaison de deux mouvements, ou plutôt de deux groupes de mouvements, en sens inverse. D'une part, un mouvement de torsion de toute la jambe, jusqu'à la hanche, dans un sens, et un mouvement de torsion du haut du corps dans le sens opposé d'autre part, un effort d'allongement de la jambe dans une direction, combiné avec un effort d'allongement du haut du corps dans la direction opposée.

Le soulagement éprouvé est parfois si soudain que cela fait penser à la manœuvre de la réduction d'une luxation d'épaule par le procédé de Koch.

Je sais qu'il y a sciatique et sciatique. Essayez tout de même !

Le traitement de l'emphysème, Ramard, *Progrès Médical.*

Pour enrayer la marche progressive de la maladie, il est classique de prescrire aux emphysémateux de l'arsenic et de l'iode. Vous donnerez l'arsenic sous les formes les plus variées : liqueur de Fowler, arséniate de soude, granules de Dioscoride, ou cacodylate de soude, arrhénal, hectine. Vous alternerez les cures arsenicales avec les préparations iodées. On est plus réservé aujourd'hui sur l'emploi de l'iodure de potassium depuis qu'on connaît la fréquence de la tuberculose dans l'emphysème, aussi est-il préférable de donner l'iode sous forme de teinture d'iode dans du lait ou du vin.

La strychnine est assez souvent conseillée à de tels malades, à titre de tonique, dans l'espoir d'assurer une meilleure ventilation pulmonaire par action sur les nerfs respiratoires. Vous la prescrirez aux emphysémateux apathiques et asthéniés.

L'évolution du corps médical, Simonin, *Gazette Médicale Limousine.*

Si je comprends bien la langue française, nos confrères de la Côte-d'Or estiment que si, depuis quelques années, il y a quelque chose de changé dans notre profession, si le médecin perd un peu plus tous les jours de l'estime et de la considération dont il jouissait, un peu plus aussi de son indépendance et de sa dignité, c'est au syndicalisme et à sa tactique que nous le devons, et que si nous persistons à écouter les mauvais bergers qui nous mènent, nous courons tout droit à un abîme où nous nous casserons définitivement les reins.

Nos confrères mettent la charrue avant les bœufs. Ils constatent bien l'évolution profonde qui entraîne le corps médical et qui de l'auguste sacerdoce tend à faire un vulgaire métier, mais ils n'ont pas le courage de remonter jusqu'à l'origine, jusqu'à la source du mal et d'en chercher les causes réelles.

J'ai exprimé assez souvent mon opinion sur ce point pour que je revienne encore sur ce sujet. Je ne sais ce qu'il adviendra demain de la profession médicale comme de beaucoup d'autres d'ailleurs ; il se passe, depuis quelque temps, tant de choses étranges sur notre pauvre planète, que nous pouvons redouter les pires catastrophes. Mais ce que je constate, c'est que le médecin ne fait plus de visites à vingt sous, des accouchements à 15 francs, et qu'il ne bouffe plus des kilomètres et des kilomètres pour le simple avantage de vider ses bidons d'huile et d'essence. Ce que je sais encore, c'est que hier, Etat, département, communes, parlement, mutualistes, assureurs, le traitaient avec beaucoup d'égards, d'ailleurs, comme un vulgaire domestique dont on exige tous les dévouements et auquel on mesure une maigre pitance, et qu'aujourd'hui on discute, on parlemente avec lui, et qu'aucune question ne se pose, aucune réforme ne vient sur le chantier sans qu'on ne daigne ou qu'on ne soit forcé de lui demander son avis. A qui devons-nous cela, si ce n'est au syndicalisme, au dévouement et à l'énergie de ses militants ? Ils sont aveugles, dites-vous ; c'est possible, en tous cas ils n'ont pas froid aux yeux.

Traitement du Lumbago, Sicard et Forestier, *Journal Médical Français.*

Le lumbago rhumatismal simple a le plus souvent une évolution d'une à deux semaines avant d'aboutir à la guérison.

Nous n'insisterons pas sur sa médication classique : le séjour au lit, les analgésiques : aspirine, salicylate de soude, pyramidon ; les boissons chaudes provoquant la sudation. Localement, c'est la thermothérapie sous toutes ses formes qui donne les meilleurs résultats : briques ou bouillottes chaudes, compresses électriques, emplâtres sinapisés, frictions térébenthinées. Dans certains cas, nous nous sommes bien trouvé de l'application d'une dizaine de ventouses scarifiées sur la région lombaire.

Enfin, l'évolution du lumbago aigu peut être jugulée par les «injections locales intra-musculaires » faites dans un but de révulsion profonde.

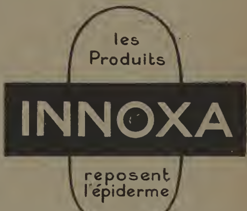
On a employé pour ces injections l'eau distillée, le sérum hypertonique, les solutions de salicylate de soude, d'iodure de sodium, etc., pour notre part, nous donnons la préférence à l'alcool antipyriné qui, bien que n'ayant aucune vertu spécifique, permet de réaliser une véritable pointe de feu profonde.

L'alcool du titre de 90°, antipyriné à 0 gr. 15 par centimètre cube est injecté dans la masse lombaire en plein tissu musculaire. Dans une même séance, nous pratiquons bilatéralement à droite et à gauche deux injections de 2 cc. chacune (donc 8 à 10 cc. au total de la solution alcoolique antipyrinée), les points injectés étant séparés l'un de l'autre de 4 à 5 centimètres environ. Pour éviter la sensation de brûlure vive causée par l'alcool, douleur qui ne persiste du reste que deux à trois minutes à peine, il est préférable d'insensibiliser, au préalable, la région profonde qui va être soumise à l'alcoolisation, par 1 à 2 cc. de solution novocaïnée au centième. Les injections sont renouvelées ainsi tous les trois à quatre jours, par séries de quatre à six en moyenne.

Rhumatisme et infection dentaire, Troisier, *La Médecine.*

Depuis une dizaine d'années, il n'est question en Amérique que des relations entre le rhumatisme et les lésions dentaires infectieuses. La thèse est la suivante : le rhumatisme est fonction d'une infection locale à distance et, en l'espèce, presque toujours d'une lésion infectieuse dentaire. Celle-ci est parfois patente et indiscutable, mais le plus souvent, elle est torpide, atténuée, se masquant en général derrière ces granulomes apicaux que, jusque-là, on considérait comme quasi inoffensifs. Lorsque l'examen clinique ne révèle rien, ni algies dentaires suspectes, ni ébranlements dans l'alvéole, ni pyorrhée, la radiographie, en montrant ces fines lésions de l'apex presque toujours constituées sur des dents dévitanisées, révèle au médecin la signature étiologique de la maladie rhumatismale et lui dicte sa thérapeutique : abandonnant avec mépris la thérapeutique dentaire conservatoire, jugée digne d'un autre âge, on préconise l'avulsion systématique de toute dent tant soit peu suspecte, et la vaccinothérapie avec les germes de l'infection dentaire, en particulier le streptococcus viridans. Et en matière de conclusion, la guérison obtenue par ces méthodes thérapeutiques vient justifier la création du type morbide du rhumatisme d'origine dentaire.

NÉO-RHOMNOL
"RHOMNOL STRYCHNO-ARSÉNIÉ"
Nucléinate de Strychnine et Cacodylate de Soude
en Injections indolores
AFFECTIONS, INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine, 7164



R. C. Seine N° 2.514

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.
R. C. Corbeil N° 870

SEL DE HUNT - DIALYL
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

La Machine
UNDERWOOD
PORTATIVE
c'est
le SECRÉTAIRE dans la VALISE
Prend le Papier Commercial
Copies multiples
et Ecriture parfaites.
NOUVEAUX PRIX
Notice franco sur demande.
John UNDERWOOD & Co
36, Bd des Italiens
PARIS





Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
Découverte en 1896 par E. GALBRUN, Docteur en Pharmacie
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

— J'entends, dit le charlatan. Mais laisse-moi te demander quelques explications. — Avec plaisir.

Le père Trialoup discute avec son ton posé ordinaire lorsqu'il examine une affaire qui lui plait.

— Il ressort de tout cela que tu ne réussis pas comme médecin ? — Pas encore.

— T'es donc un mauvais médecin ? — Je ne pense pas.

Il cite ses succès à l'école, l'opinion de son maître Apoline.

— Si t'es bon médecin, on doit accourir chez toi.

— Je n'habite pas le quartier qu'il faudrait.

— Mais qu'est-ce que ça peut faire, si t'es bon médecin, si tu guéris les gens. Ici, pour moi, on vient de très loin dans les marchés. On s'y presse les jours où j'arrive. On a faim de me voir.

— A Paris, c'est tout autre chose.

— On marche donc sur la tête là-bas ?

— A Paris, il y a la concurrence. Songez que nous sommes près de vingt mille en France.

— Si tu rends la santé, on t'aura vite tiré dans le tas.

A Paris, ce n'est point ce que vous croyez. On est perdu dans la foule, dans le nombre. Souvent ce sont ceux qui crient le plus fort et qui en savent le moins qui réussissent.

— Imite-les. Lorsqu'on a une bonne marchandise, il n'y a point de honte à la crier.

— Je... Ensuite cela coûte cher.

— Dans cette diable de ville le tambour y est donc comme le reste, hors de prix ?

Le docteur sourit : — Oui, père.

— Quelle drôle de cité tout de même. Je n'aimerais guère rester dans un pays de pareils menteurs et voleurs, car, il n'y a pas à dire, d'après toi, ce sont menteurs, voleurs et compagnie.

— Mais... — Alors, à Paris les ânes triomphent. S'il en est ainsi, pourquoi as-tu été assez bête à te donner tant de mal pour travailler ? Tu n'avais qu'à braire comme les camarades...

— C'est que moi, père, je vise plus haut.

Pour la première fois, il dit à son père son ambition, ses visées, ses espérances. Il s'enflamme pendant cette confidence :

— Ne seriez-vous pas fier, alors, père, d'avoir un fils pareil ?

— Hé, hé, fait le vieux d'un ton peu compromettant.

Le docteur reprend persuasif :

— A raisonner comme vous le faites, vous semblez avoir raison. Mais si vous viviez à Paris, vous tiendriez un tout autre discours. D'ailleurs je ne vous dis pas que je ne réussis pas. Je vous dis simplement : j'ai beaucoup de mal à lutter. Or, il m'arrive une chance inespérée. J'ai soigné Monsieur Desenne.

Pour la seconde fois, il recommence son histoire, en insistant sur la fortune des futurs beaux-parents.

— Bref, tu me demandes ?...

— Oh ! pas d'argent.

— Les Desenne te prennent comme cela ?

— Comme cela !

— Tu as de la chance ! En quoi puis-je t'être utile, gars,

Le docteur semble hésiter.

— Je parie que je devine. Tu voudrais point qu'on sache que je fais les foires, que je suis rebouteux ?

Pierre se tait.

— Tu voudrais que j'aie l'air d'un propriétaire d'campagne ? Que j'endosse un bosselard et une redingote, afin que lorsque les beaux-parents viendront, ils puissent dire : « Sale gueule, le vieux Trialoup ; mais d'la galette pour plus tard ! »

— Oh ! père.

— Eh ben ! sache une chose. Marie-toi, ne te marie pas, je m'en f... !

— Votre consentement ?...

— Je te le refuse. Tu peux t'en passer d'après la loi. Passe-t'en !

(A suivre.)

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

MOUNEYRAT

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

Favorise l'Action des
VITAMINES ALIMENTAIRES
et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide
de l'APPÉTIT et des FORCES

FORME : ÉLIXIR

DOSES { *Adultes* : 2 à 3 cuillerées à café par jour. *Enfants* : 1/2 dose.

Indications
Asthénies diverses
Cachexies
Convalescences
Maladies consomptives
Anémie
Lymphatisme
Tuberculose
Neurasthénie
Asthme
Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

A MARSEILLE

Une conférence du Dr Locard pour la création d'un laboratoire technique de police

Le docteur Locard, directeur du laboratoire technique de police de Lyon, a fait une conférence très applaudie, en présence d'un grand nombre des personnalités de notre ville. A cette séance, présidée par M. Lons, procureur général près la cour d'appel, assistait également la plus grande partie du personnel policier de Marseille.

Au cours de sa péroraison, l'orateur s'est appliqué à démontrer la nécessité de créer à Marseille, deuxième ville de France, où la criminalité est fréquente, un laboratoire de police semblable à celui de Lyon.

D'une anecdote à l'autre, le docteur Locard indique par quels moyens essentiels : empreintes digitales, traces de pas et poussières, simulations de vols, lettres anonymes, etc., la police tâche le plus souvent à découvrir les coupables.

Mais, pour aider plus efficacement le personnel policier dans ses recherches, il faut le matériel nécessaire : appareils d'analyse, de photographie, de micographie, etc., sans lesquelles les données du raisonnement demeurent inopérantes. Le point capital d'une enquête est de pouvoir se transporter « immédiatement » sur les lieux du vol ou du crime.

La conférence se termina sur le vœu que soit créé incessamment à Marseille ce laboratoire dont notre police ne peut plus vraisemblablement se passer.

Le service sanitaire maritime

M. Le Beau, ancien sous-préfet d'Aix, conseiller d'État en service extraordinaire, directeur de l'Hygiène publique au Ministère de l'Hygiène, vient de procéder à une inspection des services sanitaires maritimes que dirige M. le docteur Ribot.

Le voyage d'inspection de M. Le Beau avait également pour but d'étudier le renforcement du contrôle sanitaire à l'arrivée des nombreux travailleurs étrangers recrutés par le service de la Main-d'œuvre étrangère. Une inspection médicale très minutieuse permettra en effet de dépister les maladies de toute nature dont sont trop souvent atteints ces émigrants.

L'Ictère est-il fréquemment causé par des Ascaris ?

M. le professeur Marcel Labbé a relaté à la Société médicale des hôpitaux l'histoire d'une malade atteinte d'ictère qui fut guérie dès qu'elle eut expulsé le dernier de toute une série d'ascaris.

M. Fiessinger (Noël) apporta à cette occasion une observation semblable, mais où la recherche des œufs dans les selles était restée constamment négative.

Peut-on en conclure que, dans tout ictère, il soit prudent d'administrer un vermifuge ? Les deux auteurs le pensent et M. Labbé ajoutait même que peut-être serait-il permis de penser que le calomel, lorsqu'il agit le fait par expulsion de parasites.

Nominations dans l'ordre national de la Légion d'Honneur à titre posthume

Au grade de chevalier

MM. Barrois (Paul-Louis), docteur en médecine. Médecin radiologiste, très instruit, très epris de son art et de sa spécialité, d'une modestie sans égale, a donné le plus bel exemple de courage et de désintéressement en se consacrant pendant vingt ans, malgré des mutilations successives, à la dangereuse manipulation des rayons X, rongeant peu à peu son organisme, et qui devait finalement le terrasser à cinquante ans ; 36 ans de services.

Demalander (Marcel), ingénieur chimiste attaché à l'Institut du radium. Ingénieur chimiste, ancien collaborateur de Curie, attaché à l'institut du radium, s'est consacré à de nombreuses recherches et expériences du plus haut intérêt sur les corps radioactifs. Ayant mesuré la gravité des atteintes portées à son organisme par les manipulations auxquelles il se livrait journellement et sentant sa fin prochaine, a, dans l'intérêt de la science et des travailleurs, exigé de sa famille l'autopsie de son corps après son décès, en vue de départager les médecins sur les effets nocifs des corps radioactifs ; 19 ans de services.

Demenitroux (Charles), ingénieur chimiste. Ancien collaborateur de Curie, a, au cours de ses nombreuses recherches et expériences sur les corps radioactifs, découvert la formule du thorium X. Travailleur infatigable, ne consentit à prendre quelque repos qui terrassé mortellement par les ravages causés dans son organisme par le radium et le thorium et ne cessa, jusqu'à la veille de sa mort, de dicter des formules et des lettres ayant trait à la continuation de ses travaux ; 24 ans de services.

Voyage des Etudiants aux Stations hydrominérales pendant les vacances de la Pentecôte

Le voyage d'études médicales aux Stations hydro-minérales aura lieu pendant les vacances de la Pentecôte, du vendredi 29 mai au lundi 1er juin inclusivement.

Le voyage est réservé aux étudiants du cours de thérapeutique et aux internes des hôpitaux.

Les étudiants de la Faculté de Paris, sous la direction des professeurs agrégés F. Rathery et Harvier, visiteront les stations de Bourbon-l'Archambault, Néris, Chateauneuf et Vichy.

Ce voyage d'études sera fait de concert avec les étudiants de Lille, sous la direction du professeur Pierret, et les étudiants de Montpellier, sous celle du professeur Giraud.

L'Office National du Tourisme et l'Institut d'hydrologie ayant accordé une subvention pour ce voyage, le prix à verser par chaque participant ne sera que de 100 fr.

Prière de s'inscrire immédiatement au laboratoire de thérapeutique de la Faculté en versant la cotisation de 100 francs.

Le nombre des participants est limité.

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS

R. C. Paris N° 102.060

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis* **5** *gouttes jusqu'à* **120** *gouttes par jour. -* **20** *gouttes correspondent comme effet thérapeutique à* **1** *gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires **ROBIN**, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.



R. C. Seine N° 25.197.

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES
VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris N° 30.051.

A VENDRE

près Etoile, **BEL HOTEL** pouvant contenir clinique, nombreuses pièces, dépendances, garages, ascenseurs, chauff. central, etc., libre, 700.000 fr. LAMY, 16, rue Daubigny, 4 à 6 h.

ECZÉMAS
PRURITS
INOTYOL
du Dr DEBAT
ULCÉRES
BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON.

Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 82 — 24 MAI 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

CHARCOT AU MILIEU DE SES ÉLÈVES, EN 1890



On compte très peu de photographies où Charcot soit ainsi représenté au milieu de ses élèves. Sur ce document unique, dont nous devons la publication à l'obligeance de la Salle de Garde des Internes de la Salpêtrière, on voit : Charcot ayant à sa droite M. Guinon et à sa gauche P. Blocq. Derrière lui et de gauche à droite : MM. Souques, Mickelowski, Escat et Parmentier.

La VIE de Jean-Martin CHARCOT

(1825-1893)

A l'heure où des savants venus des quatre coins du monde sont arrivés à Paris pour fêter le centenaire de la naissance de Charcot, il est opportun de retracer en quelques lignes ce que fut la vie de labeur de ce clinicien de génie



J. M. Charcot naquit le 29 novembre 1825, à Paris ; il commença ses études de médecine en 1844 et dut pour les accomplir gagner sa vie en donnant des leçons, car sa famille était sans grandes ressources de fortune.

Quelle fut l'influence de cette période de son existence sur son caractère ? la timidité et la bonté de Charcot étaient-elles un reste, un souvenir de cette lutte où tant de sujets moins vigoureusement trempés ont si souvent succombé ? Vraisemblablement de cette époque de surmenage lui resta cette extraordinaire puissance de travail, qui ne devait s'arrêter qu'avec sa mort.

CHARCOT NE FUT PAS UN CANDIDAT BRILLANT

C'est en 1848 qu'il passa l'internat, quatrième de sa promotion, ayant devant lui François Triboulet, Potain, Axenfeld et derrière lui Trélat, Vulpian, Parmentier.

De cette époque data son amitié pour Vulpian avec qui il avait pris fonction à la Pitié, amitié qui devait durer 40 ans.

En 1856, il fut nommé médecin des hôpitaux et en 1860 seulement, il était agrégé à son deuxième concours. Il peut paraître surprenant à ceux qui ont lu les travaux de Charcot et qui savent la réputation de ses leçons, qu'il ait eu beaucoup de mal à passer son concours. En fait, il fut un candidat peu brillant et Le Gendre raconte qu'il allait, à son deuxième concours d'agrégation, « filer » bien avant son temps si son maître Rayer qui faisait partie du jury ne l'avait invité d'un signe énergique à garder la place et à finir ; connaissant la valeur de l'homme, il était décidé à le faire nommer ; si ce fut un passe-droit, il est permis de penser que Rayer eut la main heureuse.

Peut-être dans le secret de son cœur, Charcot garda-t-il le souvenir de cette humiliation, toujours est-il qu'il eut la réputation d'un déplorable examinateur et qu'il fut accusé de partialité exagérée dans les concours où figuraient ses élèves. Il excellait paraît-il à démentir l'injustice des concours en théorie... et en pratique.

COMME MEDECIN DES HOPITAUX CHARCOT NE VOULUT JAMAIS D'AUTRE SERVICE QUE LA SALPETRIERE

Il avait été interne à la Salpêtrière : lorsqu'il eut à choisir un service en 1862, c'est là qu'il retourna pour n'en jamais sortir.

Son génial coup d'œil de clinicien avait vu tout ce qu'il pouvait trouver de champs inexplorés à défricher dans ce vaste musée pathologique. Et jamais il ne put quitter cet hospice où sa vaste mémoire gardait l'observation vivante de chaque malade qu'il avait examiné et qu'il était sûr de retrouver au cours de chaque épreuve pathologique nouvelle de son existence jusqu'à la dernière et solennelle rencontre où l'anatomie vérificatrice venait édifier une nouvelle pathogénie ou démontrer la valeur d'une idée déjà longuement mûrie.

Pendant 30 ans, Charcot devait ainsi analyser les malheureuses épaves échouées dans cette triste maison. Et telle était sa bonté et sa noblesse de caractère que malgré la rudesse dont il se masquait, il y fut aimé par tous et que bien des larmes furent versées le jour où dans la chapelle de la Salpêtrière eurent lieu ses funérailles au milieu de cette immense population de malades dont son regard pénétrant ne devait plus fouiller la chair meurtrie.

LA COLLABORATION CHARCOT-BOUCHARD

Charcot était arrivé à la Salpêtrière en même temps que Vulpian et il y trouvait comme collègues Baillarger et Moreau de Tours. Il commençait déjà à être connu pour ses études de micrographie et pour sa collaboration à la *Gazette hebdomadaire*.

Ce fut en 1864 que Bouchard arriva chez lui comme interne, ce fut le premier de ses élèves qui devait rapidement s'élever jusqu'à lui et devenir membre de l'Académie de Médecine et membre de l'Académie des Sciences quelques années derrière lui.

On sait que de cette collaboration naquit le célèbre traité de médecine. Malheureusement une franche amitié ne lia jamais ces deux hommes, la timidité de l'un, la froideur de l'autre furent, avec les excitations d'élèves malveillants ou maladroits, des obstacles insurmontables ; et ces deux maîtres qui régnaient sans conteste sur la médecine française ne furent jamais autre chose que *collaborateurs*. Il fallut toute l'intelligence de Brissaud pour mener à bien l'œuvre commune.

En 1872, Charcot devient professeur d'anatomie pathologique et membre de l'Académie de Médecine. A partir de cette époque, il est vraiment chef d'école et commence à attirer l'attention du monde médical français et étranger.

Lorsqu'en 1882, on créera pour lui la chaire de clinique des maladies nerveuses, on ne fera que sanctionner un état de fait ; l'Ecole de la Salpêtrière était depuis longtemps consacrée par le monde scientifique.

CHARCOT ETAIT UN ENSEIGNEUR EMERITE

Charcot avait du professeur une grande qualité ; il savait schématiser, et il avait un style d'écrivain excellent, mais il parlait mal. Incapable d'improviser, il dut préparer minutieusement ses leçons ce qui est un précieux bénéfice pour ceux qui n'ont pas eu le privilège de pouvoir l'entendre.

Puis, comme il s'était mis autrefois à apprendre les langues pour lire les ouvrages étrangers, il avait appris l'art oratoire et l'habitude aidant, on vit apparaître le plus merveilleux professeur, ayant les plus beaux dons d'exposition, jouant ses leçons en grand acteur.

L'ECOLE DE LA SALPETRIERE AVAIT UNE REPUTATION UNIVERSELLE

C'était la belle époque où de tous les pays du monde on venait apprendre dans le berceau où elle se formait sous les mains du maître et de ses élèves une science nouvelle : la neurologie.

Jaillissant par-dessus la muraille de Chine qui entoure la science médicale, la renommée du maître allait s'étendre jusque dans le monde profane et ce ne fut pas sans qu'on ne lui reprochât.

Charcot avait courageusement abordé l'étude de l'hystérie et l'hypnotisme. Si le résultat de cette partie de son œuvre n'a pas la belle ordonnance de celle qui a trait aux maladies organiques, l'histoire nous dira peut-être un jour au milieu de quelles difficultés Charcot eut à poursuivre ces études. De quelles supercheries, de quelles mystifications n'a-t-il pas été la victime ?

En tout cas le mot de Bouchard, rapporté par Le Gendre, à propos d'une affiche de magnétiseur invoquant Charcot : « Est-ce le châtiment ? » est trop dur.

A ceux qui ont envie de remanier encore une fois l'hystérie et l'hypnose, il est bon de rappeler que si Charcot dans toute sa gloire n'avait déjà défriché le sujet et montré la ligne du sillon à tracer ils seraient peut-être encore impuissants à s'y aventurer.

Non, ce n'était pas le châtiment, c'était la consécration d'une gloire dépassant le milieu médical où elle était née, pour entrer dans le cortège des célébrités nationales.

Il n'est pour étonner personne qu'une pareille auréole ait offusqué des rivaux jaloux, mais l'histoire oubliera bien vite leur noms alors que celui de Charcot sera devenu le symbole de la belle clinique française à la fin du XIXe siècle.

Un pareil esprit ne méritait pas de connaître la déchéance sénile, son activité physique avait toujours été faible (on sait qu'il avait fini par perdre l'habitude de la marche), mais son labeur intellectuel fut énorme et incessant jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Etant en voyage avec Strauss et Debove, il fut pris la nuit d'une crise d'œdème aigu du poumon et mourut en quelques minutes, de la plus belle mort que puisse souhaiter un médecin.

Quelques jours après, Albert Weil alors étudiant, écrivait dans le bulletin de l'Association Générale des Etudiants : « Plus que personne il donnait à la Faculté de Paris un éclat et une renommée universels. »

Leçon inaugurale de M. le Professeur Bégouin à la Faculté de Bordeaux

M. le professeur Bégouin a fait, il y a un mois environ, sa leçon inaugurale de la chaire de clinique chirurgicale. Il a d'abord évoqué la mémoire de son prédécesseur, le professeur F. Villar, et fait un éloge ému de son maître, le professeur Demons, « chirurgien d'un sens clinique pénétrant, opérateur hors de pair, toujours à l'avant-garde de l'évolution de son art, initiateur et président du Congrès français de chirurgie, une des grandes figures de la chirurgie française contemporaine. »

Puis il a montré l'évolution de la chirurgie depuis la création des cliniques chirurgicales de l'hôpital Saint-André en 1878, et principalement les progrès qu'elle a fait de 1885 à 1900, après la révolution pastorienne. Peut-être ce progrès atteint-il en ce moment son maximum, ainsi que le disait aux Journées médicales de Bruxelles, en 1921, M. le professeur J.-L. Faure ? Et peut-être la courbe redescendra-t-elle demain, le bistouri pouvant être un jour détrôné par des méthodes nouvelles de la médecine, la sérothérapie et la vaccinothérapie, par exemple, qui dans un avenir plus ou moins lointain, arriveront sans doute à guérir médicalement même le cancer.



M. LE PROFESSEUR BÉGOUIN, DE BORDEAUX

« A ce moment, dit-il, la chirurgie aura perdu une grande partie de ses plus belles et de ses plus émouvantes opérations, elle sera diminuée. Mais hommes avant d'être chirurgiens, nous accepterons avec bonheur notre sacrifice. »

Puis M. le professeur Bégouin montre à quoi sont dus les progrès de la chirurgie : à la révolution pastorienne, à la connaissance et à l'organisation de l'asepsie aux techniques chirurgicales qui sont fixées pour chaque opération, mais surtout à la connaissance exacte de « l'heure chirurgicale ». Opérations retardées ou en deux temps dans certains cas, opérations d'urgence dans d'autres. Que de blessés sauvés et récupérés très vite pendant la dernière guerre parce qu'ils avaient été opérés dans les postes chirurgicaux avancés dans les premières heures qui suivirent leur blessure ! La question de l'heure chirurgicale se pose de même en temps de paix pour de nombreuses affections, le cancer en tête.

Mais pour pouvoir arriver à de bons résultats thérapeutiques, il faut au chirurgien des collaborateurs dont le principal est le médecin... « et de la réunion du médecin et du chirurgien à l'heure propice dépend souvent la vie du malade. »

Après avoir montré ainsi l'évolution de l'art qui lui est cher, M. le professeur Bégouin la met en parallèle avec l'état stationnaire des locaux des deux services de clinique chirurgicale de l'hôpital Saint-André, les mêmes depuis un demi-siècle, les mêmes où l'on opérait autrefois annuellement 80 malades et où l'on en opère maintenant près de 800.

Mais il espère que cet état de choses cessera bientôt, puisque les plans sont faits en vue de l'agrandissement de l'hôpital Saint-André et que les crédits sont votés pour l'organisation de deux cliniques chirurgicales modernes, satisfaisantes et pour les malades et pour l'enseignement.

En attendant, il va continuer dans les locaux actuels l'enseignement de ses prédécesseurs : « Ainsi sera remplie, dit-il en terminant, ma double mission de professeur : donner aux futurs médecins praticiens le viatique chirurgical nécessaire et préparer les chirurgiens qui doivent plus tard nous remplacer et qui maintiendront le renom de l'Ecole de Bordeaux et de la chirurgie française. »

De chaleureux applaudissements interrompirent souvent cette belle leçon et ponctuèrent l'éloquente péroraison de M. le professeur Bégouin.

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'heureuse influence de la pratique systématique de la vaccination préopératoire par les vaccins de Delbet

M. le docteur E. Blanco-Acevedo, professeur de la Faculté de médecine de Montevideo a fait mardi dernier à l'Académie la déclaration suivante :

C'est l'infection qui est en cause quand, après une intervention souvent simple, le chirurgien voit se produire une embolie ; il s'agit là de la mobilisation des caillots formés, non pas par la stase mécanique, mais sous l'influence de l'infection, comme l'a démontré M. le professeur Vaquez. C'est vers la diminution de ces aléas, c'est vers la conquête d'une sécurité opératoire plus grande que j'ai dirigé mes efforts pendant ces dernières années.

A cet effet, depuis quatre années, j'ai eu recours à la vaccination systématique de toutes mes malades. J'emploie un vaccin préparé dans mon laboratoire d'après les principes établis par M. le professeur Pierre Delbet.

Comme on le sait, ce vaccin est polyvalent, il contient des staphylocoques, des streptocoques et du pyocyanique. Ce vaccin détermine souvent une assez forte réaction générale à laquelle, d'après mon expérience, j'attribue son efficacité.

Je tiens à déclarer qu'après de nombreuses expériences de vaccins de provenances diverses je suis toujours revenu à celui du professeur Pierre Delbet, qui me donne les résultats les plus réguliers.

Je fais faire par voie sous-cutanée 3 piqûres de 2 à 4 cent. cubes avant l'intervention, en laissant entre elles trois jours d'intervalle et je n'opère, sauf urgence, que trois jours après la dernière piqûre.

Il est difficile d'ailleurs, de donner des règles fixes ; il faut employer les vaccins d'après les circonstances.

Les objections qu'on a pu faire à la méthode des vaccins tiennent à ce que l'on emploie souvent sans principe, trop peu, trop tard, ou trop audacieusement, par exemple, dans la voie intraveineuse.

Je demanderai la permission de m'arrêter à quelques cas qui, à mon avis, présentent une valeur probante.

Je classe dans un premier groupe les malades indemnes de toute infection préalable, et qui doivent être opérées, par exemple, pour des fibromes simples, sans complication, ou pour des petits kystes de l'ovaire. Ces organismes vierges de toute atteinte infectieuse antérieure présentent une hypersensibilité considérable à toute cause d'infection si minime soit-elle.

Voici un premier groupe de cas où l'emploi de la vaccination préventive m'a donné des résultats tout à fait satisfaisants.

Je classe dans un second groupe les malades atteints de néoplasme du col utérin que j'ai opérées après vaccination, pratiquant des hystérectomies élargies. Dans ces cas, sur la lésion néoplasique chevauche presque toujours une infection plus ou moins manifeste du paramètre.

Sous l'influence du vaccin, j'ai constaté chimiquement la disparition presque complète des manifestations inflammatoires et j'ai pu opérer des malades dans d'excellentes conditions anatomiques et en meilleur état de défense, si bien que j'ai pu fermer systématique, sans drainage.

Je classe dans une troisième catégorie les cas des malades que j'ai eues à traiter depuis quatre années avec des applications intra-utérines de radium. Depuis longtemps, j'avais remarqué que ces applications étaient suivies souvent d'accident plus ou moins marqués que l'on avait tendance, d'abord, à attribuer aux effets biologiques du radium.

En vérité, on sait qu'il s'agit de phénomènes septiques qui peuvent revêtir tous les degrés d'une échelle augmentant de gravité dès l'infection à foyer localisé à la septicémie. Cette conception pathogénique indique que la meilleure façon de combattre ces accidents est la vaccinothérapie, et la meilleure manière de la prévenir : la *vaccination préventive*. C'est pour cela que, depuis 1920, j'ai toujours fait précéder les applications de radium d'un vaccin Delbet.

Enfin, dans une quatrième catégorie, j'ai réussi une série de 50 cas d'ostéosynthèse métallique. Un seul a donné lieu à une réaction inflammatoire locale, qui m'a obligé à rouvrir la plaie, et ce cas était le seul de la série, qui par suite d'une erreur de service n'avait pas reçu le vaccin pré-opératoire.

(Voir suite page 4)

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur Franck Lafont et Mme, née Barraud, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fils, Pierre. 3 mai.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Masse, fille de M. René Masse, commandeur de la Légion d'honneur, et de Mme née Bureaux, avec M. Jean Mathieu, fils du docteur Mathieu, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de Mme née Thomas.

Mariages

Nous apprenons le mariage de Mlle Denise Tixier, fille de M. le docteur Félix Tixier, chevalier de la Légion d'honneur, et M. le capitaine Marc Wilmet.

De M. le docteur Charles Reboul-Lachaux, directeur-adjoint de la maison de santé de Sainte-Marthe à Marseille, décoré de la croix de guerre, et Mlle Germaine Banteaume.

De Mlle Renée Oberlé, belle-fille du médecin principal des colonies Marzin, et le lieutenant de vaisseau Roger du Bouich.

Nécrologies

Lundi 11 mai, ont eu lieu à Laplume (Lot-et-Garonne) les obsèques du docteur Labat, mort à Paris à l'âge de 72 ans. Nos confrères ont certainement encore présentes à la mémoire les pages d'une si fine psychologie qu'il consacra dans la Revue des Deux-Mondes à l' « Ame Paysanne ». A Mme Labat et à sa famille nous offrons l'assurance de notre douloureuse sympathie.

On annonce la mort :

Du docteur Charles Chaunat, chef du service d'hydrothérapie médicale de l'établissement thermal de Vichy, décédé à l'âge de 51 ans.

Du docteur Maurice Rapin, décédé à Nancy à l'âge de 48 ans.

De Mme Théodore Guilloz, veuve de M. le docteur Théodore Guilloz, professeur à la Faculté de médecine de Nancy.

On annonce la mort du docteur Rémy, oculiste, inventeur du Diploscope, survenue à Plombières-lez-Dijon, le 4 mai.

On annonce le décès de Mme Henri Schwab. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part du docteur et Mme Albert Schwab et leurs enfants.

On annonce la mort, à Fontenay-sous-Bois, à l'âge de 51 ans, du docteur Chaunat, chef du service d'hydrothérapie médicale de l'établissement thermal de Vichy. Les obsèques ont eu lieu le 8 mai.

On annonce la mort du docteur Roux-Seignoret, ancien maire d'Hyères, décédé en son domicile, 4, place Saint-Michel, dans sa soixante-treizième année.

Élection à l'Académie de Médecine



Photo *Informateur Médical*.

M. LOUIS LAPICQUE
PROFESSEUR DE PHYSIOLOGIE A LA SORBONNE
QUI VIENT D'ÊTRE ÉLU MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

De Mme Adrien Loir, veuve du doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

Le docteur Robert Rabut, le lieutenant-colonel Chantre, le commandant Ract-Madoux, M. Louis Arène, M. Jacques Rabut, M. Lucien Schombourger, le commandant Gerin, M. Jacques Rousselon, le capitaine Lamothe, font part de la mort de Mme Robert Rabut, décédée accidentellement, à Maisons-Alfort, le 3 mai 1925.

On annonce la mort de Mme A Fanet, pieusement décédée en son domicile, 30, quai du Louvre. De la part de M. et Mme Ch. Coquard et leurs enfants, de M. et Mme P. Fanet, du docteur H. Seringe et ses enfants.

La Digitaline Nativelle agit plus sûrement que toutes les autres préparations de digitale

On nous informe que

Se sont réunis hier samedi 23 mai 1925, à l'effet d'élire un délégué au conseil académique de Lille : Les professeurs, les suppléants, les agrégés, les chargés de cours et les maîtres de conférence de la faculté mixte de médecine et de pharmacie, par suite du décès de M. Breton.

A l'heure où la quasi-unanimité des organes de la presse dite d'information déverse sur le corps médical un torrent de calomnies qui n'ont même pas le mérite de la nouveauté, nous signalons à nos confrères la courageuse initiative de M. A. René Brouillet qui prépare à la mémoire de nos confrères morts au champ d'honneur un ouvrage de pieuse reconnaissance. Romancier de talent (Yamma le solitaire ; les Amants du Merveilleux... etc...), il s'est mis, malgré ses nombreuses occupations, à l'ouvrage depuis plusieurs mois déjà, et nous serions reconnaissants à nos confrères qui posséderaient des renseignements précis sur les médecins morts au champ d'honneur, de vouloir bien les faire parvenir d'urgence à l'auteur, 277, rue Saint-Honoré, Paris VIIIe.

Le docteur G.-G. de Clérambault, médecin-chef de l'infirmerie spéciale des aliénés vient de faire à l'école Nationale des Beaux-Arts deux conférences sur le costume drapé arabe.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

« Une des personnes, lisons-nous, dans « Aux Ecoutes », que Me Henri-Robert, au cours de son plaidoyer, jugea le plus durement, ce fut le Dr Aurrégan, qui opéra le comte de Kerninon.

— Deux heures de chloroforme... Plusieurs transports... Trois opérations... Ce n'est pas la maladie qui a tué le malade, c'est le médecin...

Or, la première personne qui accourut, les deux mains tendues et le sourire aux lèvres, vers Me Henri-Robert pour le féliciter de sa plaidoirie, ce fut le docteur Aurrégan... »

MM. les Préfets des départements de l'Indre, du Loiret et de la Loire-Inférieure signalent des cas d'encéphalite léthargique survenus dans leurs départements.

La commune de Cayeux-sur-Mer (Somme), a fait une demande en vue d'obtenir son classement comme station climatique. — (Commission des Eaux minérales.)

A CÉDER cause santé, dans ville de l'Est, clinique chirurgicale et d'accouchements, bel immeuble 18 pièces, chauffage central, téléphone, lavage électrique, salle d'opération agencée. On céderait avec ou sans l'immeuble, prix intéressants. Ecrire bureau de l'*Informateur Médical*.

A BORDEAUX

Inauguration du Pavillon des Enfants au Sanatorium de Feuillas

Le Sanatorium de Feuillas, situé dans un admirable site à quelques kilomètres de Bordeaux, ne comprenait au début de son organisation, en 1913, qu'un pavillon pouvant recevoir une soixantaine de femmes. Grâce aux dépenses engagées par la ville, aux subventions, de nouveaux pavillons permirent progressivement d'augmenter les lits de femmes et de créer des lits d'hommes.

Jeudi dernier, sous la présidence de M. Philippart, maire de Bordeaux, aux côtés duquel on pouvait remarquer M. le professeur Arnozan, M. Dumas, M. Lespès, adjoint au maire, M. Roger Cruse, conseiller municipal, administrateur de Feuillas ; M. le professeur agrégé Leuret, médecin-chef de Feuillas, etc., etc. était inauguré le nouveau pavillon affecté aux enfants, jusqu'à 15 ans. Celui-ci ouvert depuis la veille, hospitalise déjà 8 fillettes.

Une aile est réservée aux garçons et une aux filles ; au centre, sont les services généraux et tout est admirablement compris depuis l'aménagement intérieur, jusqu'à l'exposition extérieure.

M. Philippart a remercié tous ceux, administrateurs, médecins, architecte, entrepreneurs, qui se sont tant employés pour la création et le développement de cette œuvre de bonté. Et ses paroles, si pleines de cœur, ont été unanimement applaudies.

Puis l'on visita le domaine si coquet, si agréable à la vue avec se grands arbres, ses petits bois de chênes et de pins, ses bosquets et ses pelouses. De nouveaux bâtiments sont en aménagement et ainsi se continue sûrement, dans la cité girondine, l'organisation de la lutte contre le grand fléau qu'est la tuberculose.

Un match de foot-ball de rugby entre internes et externes des hôpitaux

Le match de football-rugby Internes des Hôpitaux contre Externes des Hôpitaux de Bordeaux a eu lieu le 19 mars, au Parc des Sports, en présence de beaucoup d'étudiants et d'élèves de l'Ecole de Santé navale et d'un certain nombre de personnalités médicales, parmi lesquelles ont été notés . les professeurs Andérodias et Rocher ; le professeur agrégé Jeanneney ; le médecin inspecteur Saltet ; le médecin principal Chabaut, représentant le directeur de l'Ecole de Santé navale ; les docteurs Charbonnel, Charrier, Parcelier, chirurgiens des Hôpitaux ; les docteurs Boustet, Courbin, David-Chaussé, etc.

Après une très jolie partie, émaillée de combinaisons très scientifiques des lignes arrières des Externes, ceux-ci, bien entraînés par leur capitaine, Ducaud, remportèrent la victoire par 16 points (4 essais, 2 buts) à 3 points (1 essai).

Les Internes, quoique bien dirigés par Cantorné, leur capitaine, furent victimes, en fin de partie, de leur manque de souffle.

Pendant la mi-temps, une quête fructueuse fut faite par les demoiselles internes et externes, au profit du Sanatorium Universitaire.

Un dîner intime réunit ensuite joueurs et amis des joueurs et l'on loua sans réserves de telles réunions, qui montrent la cohésion sympathique unissant à Bordeaux les internes et les externes.

Un COMBAT (de FOOT-BALL) entre les INTERNES et les EXTERNES de BORDEAUX





A gauche, l'Équipe des Internes : De gauche à droite : 1er plan (assis) : MM. Chavannaz, Mailhe, Mathey-Cornat, Delas ; 2e plan (assis) : MM. Guérin, Ichon, Jonchères ; 3e plan (debout) : MM. le Professeur Rocher, Chappert, Leymarie, Broustet, Gandy, Cantorné, Laparvenche, Chauvenet, Despons, Mahon, Monties.

A droite, l'Équipe des Externes : De gauche à droite : MM. Petit, le Professeur Rocher, Mondain, Delas, Marque, Fournier, Marty, Labat-Labourdelle, Mora, Dubernard, Foix, Ducau, Roudil, Girou, Chevallereau, Laffont-Grellety, Verliac, Chappert.

A l'Académie de Médecine

LES PETITS SIGNES DE LA BACILLOSE

Il existe, dit M. le docteur Nigoul-Foussal, chez un assez grand nombre d'individus adultes, des phénomènes morbides légers, d'apparence imprécise, qui, pris isolément, n'ont aucune signification bacillaire, mais qui, réunis, doivent faire soupçonner l'existence d'une imprégnation au moins légère de l'organisme. Il s'agit d'une infection très atténuée, qui ne se manifeste par aucun phénomène concret, inflammatoire ou autre, et qu'il n'est pas possible de préciser avec nos moyens actuels d'investigation. Il s'agit en un mot, d'un ensemble de symptômes légers *d'intoxication* auxquels on ne prend pas



Photo *Informateur Médical*

M. LE D[r] NIGOUL-FOUSSAL

garde. Un jour, cependant, ils éclatent bruyamment et enlèvent, entre 30 et 40 ans, par tuberculose confirmée, pulmonaire ou méningée, des gens que l'on croyait bien portants. Nous en avons plusieurs observations.

Quels sont ces symptômes pour lesquels nous proposons la dénomination de « *Petits signes de Bacillose* » ?

Ce sont : 1° La Frilosité ; 2° l'Obésité ; 3° une sensibilité particulière envers les toxiques, les sérums, les vaccins, l'autohémothérapie, (anaphylaxie) ; 4° des céphalées fréquentes ; 5° l'instabilité thermique ; 6° l'entérite chronique ; 7° l'hypotension artérielle avec asthénie ; 8° la carie dentaire avec calciurie.

Aucun de ces signes, par lui-même, n'annonce la tuberculose ; mais leur ensemble fait impression. Ils indiquent une diminution de la résistance organique générale, et annoncent, à notre avis, une intoxication.

Voyons par le détail, chacun de ces « petits signes de Bacillose ».

Frilosité. — Les sujets dont il s'agit sont très frileux, même en été. C'est là une constatation générale. D'habitude, on considère la Frilosité comme un signe d'insuffisance thyroïdienne, surtout lorsqu'il s'y joint l'obésité. Nous avons cependant remarqué que, chez nos malades, le traitement opothérapique est souvent mal supporté.

Obésité. — L'obésité est précoce ; elle apparaît entre 20 et 25 ans. Ces gens sont bouffis ou gras. Or, nous savons que l'obésité est un syndrome endocrinien causé en général par une intoxication légère, mais chronique. L'obésité existe très souvent, pour ne pas dire toujours, comme petit signe de bacillose.

Sensibilité particulière aux toxiques, aux vaccins, aux sérums à l'autohémothérapie (anaphylaxie). Les malades dont nous parlons supportent mal les toxiques et surtout les médicaments sédatifs. Une dose faible de sulfate de quinine, par exemple 0,25 centigr. ou même moins, peut les mettre dans un état alarmant d'intoxication. De même, l'injection de n'importe quel sérum détermine, presque constamment des crises dites hémoclasiques. Quant à l'autohémothérapie, elle provoque des poussées fébriles prolongées et des troubles réactionnels généraux qui en proscrivent rapidement l'usage.

Ces phénomènes d'anaphylaxie peuvent éclater, il est vrai, chez des gens non imprégnés de toxines bacillaires. Mais, ils sont la règle dans le groupe qui nous occupe et, en présence d'une sensibilisation aussi fréquente, aussi variée, on doit reconnaître que nous avons à faire à des gens intoxiqués, dont le foie est déficient et le sympathique irritable.

Céphalées fréquentes. — Ces malades souffrent facilement de la tête et les crises encéphaliques correspondent, d'habitude, à un certain état d'asthénie avec hypotension. Elles sont consécutives à une fatigue physique ou morale. Ces gens ne peuvent supporter les contrariétés, les discussions prolongées. Ils manquent de tonus nerveux.

Instabilité thermique. — C'est dans ces moments de crises douloureuses avec asthénie, que l'on constate un état subfébrile de 37 à 37,5. En dehors de ces périodes, on doit prêter attention à une certaine instabilité thermique fréquente qui s'accompagne de légers troubles vaso-moteurs.

Entérite chronique. — Il s'agit de la forme mucco-membraneuse avec constipation, mais il existe aussi des troubles digestifs du type hyposthénique avec fermentations gastriques et parfois vomissements. L'appétit est assez capricieux.

Hypotension artérielle et asthénie. — Les deux syptômes marchent de pair, et constituent un léger degré d'insuffisance surrénalienne — la tension, au Pachon, varie entre 7 et 14.

Carie dentaire — Calciurie. — Aucun des sujets qui présentent les petits signes de bacillose n'a une bonne dentition. Ils sont atteints de carie dentaire et ils se décalcifient. L'examen des urines montre l'existence de décharges calciques et phosphatées.

Nous le répétons, aucun des symptômes groupés sous le nom de « petits signes de bacillose » n'a une valeur diagnostique quand on le prend isolément. Mais, il n'en est pas de même quand on constate le syndrome.

Frilosité, obésité, asthénie, hypotension, instabilité thermique, insuffisances digestives, calciurie doivent être mis sur le compte de troubles endocriniens. Ces troubles endocriniens sont ici conditionnés par l'apport de toxines et de toxines bacillaires. En effet, la plupart de ces malades deviennent des tuberculeux avérés et l'on découvre habituellement chez eux des antécédents familiaux de tuberculose.

Ce sont des porteurs de bacilles. Ils sont en état d'allergie, d'immunisation. Ils se maintiendront dans cet état de santé, en apparence satisfaisant, pendant de nombreuses années peut-être, mais un jour, cette bacillose indécelable, va commencer son évolution et avec quelle rapidité !... Il suffira d'un évènement à forte répercussion physique ou morale ou bien d'une maladie infectieuse faisant cesser l'état allergique ou l'immunité.

Qu'on nous permette donc d'attirer l'attention médicale sur les « petits signes de bacillose » que nous sommes, croyons-nous, le premier à décrire. Il ne s'agit pas ici, d'une bacillose décelable. Il s'agit de gens qui par leur aspect extérieur et la vie normale qu'ils mènent, n'attirent l'attention ni des médecins, ni de l'entourage, mais qui portent en eux un certain degré d'imprégnation bacillaire.

Ces petits signes de bacillose devront attirer l'attention du médecin qui pourra prendre à temps les mesures thérapeutiques nécessaires.

Les dîners de l'Actualité Médicale

Le 326 Dîner de l'*Actualité Médicale* aura lieu le Jeudi 28 mai, à 19 heures, sous la présidence du D[r] Tison, dans les Salons du Restaurant Maubert, 104, Rue de Richelieu (Grands Boulevards), à Paris.

Admission : D[r] Georges Louys, 33, fbg Montmartre (IX[e]) ; D[r] Beigbeder, aux Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées).

Présentations : D[r] Vaquier, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), par les D[rs] Pascalis et Richard d'Aulnay ; D[r] G. Vasselin, 37, rue St-Georges (IX[e]), par les D[rs] G. Roussel et Richard d'Aulnay ; D[r] Guyotte, de Martigny (Vosges), par les D[rs] Foucart et Richard d'Aulnay ; D[r] Léon Janin 12 boulevard de Port Royal, par les D[rs] Janin et Pascalis.

Prière de proposer un correspondant à Berck, Bourbon-l'Archambault, Lamalou, Luxeuil, Pougues, Vals.

N.-B. — Le prix du dîner est de 11 francs. Secrétaire général, M. le D[r] Richard d'Aulnay, 15, rue de Milan, Paris (IX[e]).

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

(*Suite et fin de la page 2*)

LES UTERUS ABERRANTS

M. Letulle a fait une communication, qui a très vivement intéressé l'Académie de Médecine, sur la présence de véritable utérus aberrants chez plusieurs opérées de MM. Tuffier et Lambert.

Ces chirurgiens eurent l'occasion d'enlever chez plusieurs femmes de petites tumeurs siégeant tantôt dans le pourtour immédiat de l'utérus, tantôt dans l'aine.

A l'examen histologique, ces tumeurs apparurent comme constituées d'un tissu musculaire analogue au muscle utérin et parsemé de petites cavités tapissées de cellules avec cils vibratiles identiques à celles de la muqueuse utérine.

Il s'agit là, dit M. le Professeur Letulle, de petits utérus aberrants, en rien comparables aux tumeurs malignes (elles ne produisent pas de métastase) mais rappelant, au contraire, les glandes surrénales aberrantes.

L'HYGIENE URBAINE A ARCACHON

M. Desgrez, délégué de l'Académie au Congrès d'Arcachon, insiste dans son rapport, sur les résultats obtenus dans cette station par les mesures d'assainissement qui y ont été prises, longtemps avant les lois actuelles, grâce à la collaboration de la municipalité et du corps médical.

C'est ainsi que la mortalité par tuberculose est tombée, dans cette ville, à 15 habitants pour 10.000 au lieu de la moyenne de 21.6 fournie par les villes de même population.

De tels résultats ne sont pas seulement l'effet de mesures vigilantes d'ordre général : la lutte contre la mortalité infantile, contre les maladies vénériennes, contre le paludisme, la surveillance des denrées alimentaires et des boissons, l'enseignement des notions essentielles de l'hygiène, dans les écoles et par des conférences publiques, sont organisés, à Arcachon, avec un esprit de dévouement et de persévérance qui en justifie le succès.

L'HYGIENE SOCIALE ET LE ROLE DE L'ACADEMIE DE MEDECINE

M. Cazeneuve observe que les questions d'hygiène sociale figurent au premier plan des préoccupations de l'heure dans l'intérêt de la population si éprouvée par la guerre. Il est d'avis que l'Académie est absolument dans son rôle sans attendre d'être consultée par le gouvernement de faire entendre son avis à l'occasion des projets intéressant l'hygiène publique.

Les critiques récentes de M. Weiss, doyen de la Faculté de Strasbourg, sur le régime allemand des assurances sociales en Alsace-Lorraine et aussi bien les observations de M. Léon Bernard sur la suppression de 132 millions de crédits affectés au budget du Ministère de l'Hygiène soulignent l'opportunité de l'intervention de l'Académie de Médecine.

La Cordotomie latérale

M. Sicard et M. de Martel ont déjà présenté chacun deux malades atteints d'affections douloureuses incurables chez lesquels ils ont pratiqué la section d'un ou des deux cordons latéraux de la moëlle.

Cette intervention déjà pratiquée en Amérique est d'une bénignité remarquable et M. de Martel notait quelle différence il y a entre cette intervention sur une moëlle saine et celles pratiquées sur des moëlles malades, par exemple dans des cas de tumeurs où le shock est toujours alarmant.

A la dernière réunion de la *Société de Neurologie*, M. Sicard a présenté un malade opéré par M. Robineau pour des séquelles douloureuses de blessures de guerre.

Le résultat est des plus satisfaisants, puisque ce malade qui prenait 10 centigr. de morphine par jour a pu la supprimer entièrement.

Il ne souffre plus et sa sensibilité douloureuse a entièrement disparu, la sensibilité au tact est peu troublée et la voie pyramidale reste absolument indemne, comme le montrent l'absence de modification des réflexes et l'intégrité fonctionnelle du sujet.

On voit, quelle source précieuse offre cette opération, délicate certes, puisque la section porte sur 4 à 6 millimètres de moëlle située dans la partie postérieure des cordons latéraux, mais capable d'apporter des soulagements définitifs que n'amène jamais la radicotomie postérieure, opération d'ailleurs compliquée. Les résultats au point de vue douleur sont identiques à ceux de la section totale de la moëlle mais sans les conséquences lamentables qui font de ces malheureux opérés des gâteux paraplégiques.

La cordotomie latérale peut être pratiquée d'un seul côté, ce fut le cas de deux des 5 malades jusqu'ici présentés.

Voilà peut-être un bel argument de plus à fournir aux tristes esprits qui mènent campagne contre la vivisection, sans avoir réfléchi aux conséquences de leurs clameurs.

Si les notions strictes de physiologie de la moëlle n'avaient pas été établies par l'expérimentation, jamais des chirurgiens, si hardis fussent-ils, n'auraient osé faire sur l'homme cette opération.

DU CHOIX DE L'ANESTHÉSIE EN CHIRURGIE GASTRO-INTESTINALE

M. Caillaud, de Monaco, préconise l'emploi du Chlorure d'Ethyle

Le plus grand progrès réalisé dans ces derniers temps en anesthésie pour la chirurgie gastro-intestinale paraît bien avoir été l'anesthésie régionale de la paroi et des viscères. Quels que soient les avantages de cette méthode, en particulier pour les suites opératoires, on peut cependant lui reprocher de ne pas être simple et d'être quelquefois infidèle et insuffisante, nécessitant de temps en temps, l'adjonction d'un anesthésique général.

Aussi est-il permis de se demander si l'on ne peut trouver une autre anesthésie offrant la même innocuité, mais plus simple et plus sûre.

Cette anesthésie m'a paru réalisée par le chlorure d'éthyle que j'ai déjà préconisé il y a 13 ans pour toute la chirurgie et qui me semble particulièrement indiqué en chirurgie gastro-intestinale.

Je m'empresse de dire toutefois que pour avoir la simplicité et la sécurité, l'anesthésie au chlorure d'éthyle doit être donnée suivant une méthode très précise que permet seul un appareillage particulier.

J'ai présenté au Congrès de chirurgie l'appareil dont je fais actuellement usage et qui m'assure une dosimétrie très souple de l'anesthésique. Grâce à un dosage bien réglé, en ne dépassant pas certaines limites que l'expérience m'a fait connaître, en adjoignant quand il y a tendance aux contractures un peu de chloroforme pendant quelques minutes seulement, j'ai pu établir une technique qui m'a rendu les plus grands services. J'ai pratiqué plus de quinze cents anesthésies de longue durée sans un cas de mort.

C'est peut-être surtout dans la chirurgie gastro-intestinale que les avantages de cette méthode se font remarquer.

Ces avantages, en dehors de la rapidité bien connue du sommeil, se résument en un mot : le peu d'intoxication de l'organisme.

Ce peu d'intoxication se reconnaît dès le réveil, qui est rapide, au bon aspect du malade. On dirait souvent que l'opéré n'a subi qu'une anesthésie locale.

Le foie n'est pas touché. On ne voit pas comme avec le chloroforme les subictères si fréquents. L'augmentation d'urobiline dans les urines fréquente aussi avec le chloroforme, est très rare avec le chlorure d'éthyle. Les vomissements sont rares et peu persistants. Il en résulte qu'on peut faire boire rapidement les opérés, quand il n'y a pas de contre-indication spéciale.

Les reins ne paraissent pas touchés. Les urines du premier jour sont plus abondantes qu'avec le chloroforme ou l'éther, par le fait, d'ailleurs, que l'alimentation hydrique est plus vite reprise.

Les accidents d'ordre respiratoire sont rares. C'est là une considération particulièrement importante pour la question qui nous occupe. D'ailleurs, avec mon appareil, les vapeurs de chlorure d'éthyle ne pourraient agir par leur action réfrigérante sur les bronches ou les poumons. Elles quittent la chambre d'évaporation à une température de 33 degrés environ, grâce au réchauffeur spécial qui forme le socle de l'appareil.

Dès le lendemain de l'opération, quand il n'y a aucune complication, on est frappé par le bon état des opérés, l'absence de shock, la bonne coloration du visage, l'aspect éveillé. Ces bonnes dispositions facilitent le lever précoce qui hâte la guérison.

La chirurgie du tube digestif est bien celle qui met entre nos mains le plus grand nombre de malades débiles ou cachectiques, incapables de supporter une intoxication. L'anesthésie si peu toxique du chlorure d'éthyle est donc bien celle qui leur convient. Elle leur convient non seulement pour les bonnes suites opératoires qu'elle leur assure, mais parce qu'ils ont en général des anesthésies très faciles, très régulières. J'ai souvent été frappé de l'aisance avec laquelle s'endorment tous ces débilités et de la très petite quantité de chlorure qui leur suffit.

Je conclurai donc en disant que le chlorure d'éthyle me paraît l'anesthésique de choix en chirurgie gastro-intestinale. Seul le protoxyde d'azote pourrait lui être opposé pour sa toxicité peut-être encore moindre, mais son emploi exige une technique délicate qui n'a rien de comparable avec la simplicité de la méthode que j'ai décrite.

NOUVELLES DIVERSES

Le docteur Maurice Périot vient d'être admissible au concours d'agrégation, section physiologie. Le succès de ce jeune maître, déjà professeur et médecin des hôpitaux, est tout à l'honneur de notre école marseillaise.

BILIOL BOUTY

Extrait concentré de Bile de Porc.

A LA SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE

La Sécurité de la Transfusion sanguine d'urgence et la Variabilité des groupes sanguins

M. Georges Rosenthal vient de faire à la dernière séance de la Société de thérapeutique, une communication que nos lecteurs estimeront, comme nous, d'un primordial intérêt et que M. Rosenthal a bien voulu résumer à leur intention.

J'ai pris position scientifique d'une façon très nette dans la question de la sécurité au cours des transfusions sanguines d'urgence, en déclarant inadmissible que les précautions jugées nécessaires dans les cas de pratique courante soient supprimées devant l'imminence du danger. Je l'affirme d'autant plus que le contrôle des sangs peut se faire de deux façons : l'une considérée comme méthodique a les *apparences* d'une précision scientifique et s'appuie sur la théorie encore classique des groupements sanguins ; l'autre extemporanée, empirique et simplement expérimentale est rapide ; et c'est cependant cette dernière qui mérite toutes nos préférences.

Au sujet des groupes sanguins, il faut bien mettre en évidence l'absence fréquente de netteté dans les épreuves et leur variabilité. Déjà notre très distingué collègue, mon ami P. E. Weil, dont je cite souvent les beaux travaux — et ceci sans réciprocité — a parlé de cas intermédiaires.

Souvent, en effet, le mélange de deux gouttes de sang de sujets différents ou d'une goutte de sang à une goutte d'un autre sérum, donne une réaction impossible à catégoriser dans les réactions d'hémolyse particlle ou d'homogénéité du mélange. Il y a plus : Pendant deux ans, j'ai effectué mes transfusions sanguines en faisant le pointage des groupes avec le sérum de deux jeunes collègues du groupe III. Or, au bout de deux ans, l'un d'eux a passé du groupe III au groupe IV, et lorsque j'ai contrôlé à nouveau le sang du deuxième, il ne granitait plus avec mon propre sang, ni avec les autres sangs du groupe II auquel il était passé. Cela prouve combien il est illusoire d'avoir des sujets étalons sanguins auxquels on se fierait pour un pointage dit scientifique. Cela prouve combien il est erroné — que de fois la même remarque s'impose — de créer des dénominations analogues à celles de substances chimiques précises et stables pour rappeler des propriétés qui sont surtout d'ordre physique (travaux de Kopacesvki et de Lumière). Au microscope l'intolérance mutuelle des sangs se traduit par un gonflement suivi d'éclatement des globules rouges, phénomène qui donne l'impression d'un accident d'osmose ou de modification de la tension superficielle. Il appartiendra à nos collègues physiologistes de nous éclairer sur ce point.

Le procédé extemporané est de toute sécurité. — Sur une lame de verre, étalez aux deux extrémités une goutte de deux sangs des futurs donneur et receveur ; au centre de la lame, mélangez une goutte les deux sangs. A la rigueur, faites l'épreuve des mélanges après l'analyse rapide à l'eau distillée des globules de l'un et l'autre sang. L'épreuve est classique ; quelques minutes suffisent. Si la réaction immédiate donne une tache homogène transfusez. Si non, cherchez un autre donneur ; ou bien c'est la catastrophe, dyspnée, anurie et souvent la mort.

Gallois vient de nous calculer que l'accident sera possible dans un tiers des cas. C'est vraiment trop, alors qu'une lame de verre et un vaccinostyle en 3 à 5 minutes vous donne la sécurité. *Primo non nocere...*

SUBVENTIONS

à des Organisations antituberculeuses et anti-vénériennes

Chap. 30 ter. — Subventions pour création, aménagement, agrandissement de centres régionaux anticancéreux : 400.000 francs.

Chap. 32. — Aménagement, agrandissement ou réfection de sanatoriums publics et dépenses d'entretien : 10.000 francs.

Chap. 32 bis. — Subventions pour création, aménagement ou agrandissement des dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse : 475.000 francs.

Chap. 32 ter. — Subventions pour création, aménagement ou agrandissement de préventoriums antituberculeux : 433.476 fr. 19.

Chap. 34. — Prophylaxie des maladies vénériennes : 15.000 francs.

A LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DES HOPITAUX

La Vaccination antidiphtérique

Comment il faut aujourd'hui la comprendre et la pratiquer à la lumière des résultats obtenus avec l'anatoxine

Depuis que Ramond signalait pour la première fois sa découverte de l'*anatoxine* diphtérique, de nombreuses recherches ont été faites sur les propriétés vaccinantes de cette nouvelle préparation.

On sait que l'anatoxine possède cette propriété étrange d'être dépourvue de pouvoir toxique tout en suscitant la création des antitoxines dans l'organisme où elle est introduite.

L'origine de la découverte de Ramond réside dans des recherches faites en vue de diminuer les risques au cours de la préparation des chevaux donneurs de sérum antidiphtérique. Ces risques sont grands par la méthode habituelle et la mortalité élevée.

L'anatoxine de Ramond a résolu ce premier problème et l'on peut maintenant au lieu d'injecter progressivement des cultures toxiques au cheval lui injecter rapidement une culture qui n'est plus toxique : l'anatoxine. On gagne ainsi en temps et en sécurité.

C'était déjà une très belle découverte sur laquelle on n'a peut-être pas insisté suffisamment et qui à elle seule honore grandement son auteur.

Des esprits pratiques, des médecins pensèrent qu'on pouvait peut-être aller plus loin dans l'application et qu'on pouvait essayer de susciter chez l'homme lui-même la formation des anticorps d'une façon préventive. Si l'hypothèse se vérifiait c'était à proprement parler la vaccination spécifique contre la diphtérie.

Ces études ont été grandement facilitées par la découverte déjà ancienne de la réaction de Shick.

On sait que si celle-ci est positive le sujet peut être atteint par la diphtérie, il est donc *a priori* dépourvu d'anticorps spécifiques : si elle est négative, le sujet semble devoir résister à l'infection. Dans l'ensemble, la clinique a confirmé ces deux points.

Il était logique de penser que, dans ces conditions, l'injection d'anatoxine de Ramond devait rendre négative la réaction de Shick positive, puisqu'elle devait susciter la formation des anticorps.

Les essais cliniques apportèrent une vérification complète de l'hypothèse.

Dès ce moment, on commença à faire des vaccinations au cours d'épidémies ; on n'est pas encore fixé sur deux points : d'une part sur le pourcentage d'efficacité et d'autre part sur la durée d'immunité ; seul, le temps, pourra préciser ces données.

M. Chr. Zoeller (de l'Armée) apportait à la dernière séance de la *Société Médicale des Hôpitaux* des chiffres ayant un an de recul et qui sont très instructifs :

Sur sept sujets, dont la réaction de Shick était devenue négative après la vaccination, une seule, au bout d'un an, était redevenue positive : d'autres réactions qui avaient été partielles, il y a un an, furent négativées en huit jours avec un demi centimètre cube d'anatoxine.

Un premier point est donc acquis, c'est qu'il est légitime dès maintenant de compter sur une immunité durant, au minimum, une année.

Au cours d'une épidémie de diphtérie, M. Zoeller a eu l'occasion de vacciner environ 150 sujets dont pas un ne présenta de diphtérie, alors que dans le voisinage immédiat il y eut 29 cas.

Il semble permis de conclure dès maintenant qu'en cas d'épidémie de diphtérie scolaire ou militaire, il faut conseiller la vaccination par l'anatoxine de Ramond.

Les esprits pointilleux déclareront qu'il ne faut vacciner que les sujets à réaction de Shick positive : les esprits pratiques penseront peut-être qu'il sera plus simple de vacciner en bloc : l'avenir dira si la réaction de Shick doit primer la vaccination immédiate.

Une curieuse affection Congénitale

L'HÉMI-FACIO-CRANIOSE

MM. André Léri et Layani viennent de présenter à la Société médicale des hôpitaux un nouveau cas d'hémicraniose, curieuse affection d'origine congénitale caractérisée par la production d'ostéomes occupant, sur tout un côté du crâne et de la face, le domaine du trijumeau. Ces ostéomes occupent autant la face interne du crâne que sa face externe.

Chez la malade présentée, la face était beaucoup plus atteinte que dans les cas antérieurs, et le cas mérite vraiment d'être dénommé « *hémi-facio-craniose* ».

En outre, on voit fort bien sur les radiographies les ostéomes proéminents dans l'intérieur de la cavité cranienne, ce que jusqu'ici les rayons X n'avaient pas révélé.

Ces cas d'hémi-facio-craniose congénitale, véritable entité anatomo-clinique, doivent être bien distingués des cas auxquels, par un véritable abus de langage, on a attribué le même nom d'hémicraniose, mais qui ne sont ni congénitaux, ni étendus au domaine d'un trijumeau et limités à ce domaine, et qui consistent simplement en un ostéome localisé de la face externe du crâne coïncidant ou non avec une tumeur intra-crânienne.

Épilogue des incidents de Dury-les-Amiens

Les lecteurs de l'*Informateur Médical* n'ont certainement pas oublié le scandale de l'Asile de Dury-les-Amiens. Le Dr Usse avait été l'instigateur d'une intervention judiciaire dans l'asile. Il s'agissait d'une affaire de sévices graves sur la personne de malades dont il avait la charge par un membre du personnel.

A la suite du procès, qui montra combien le Dr Usse avait eu raison il fut cependant nommé d'office dans un autre poste.

L'Amicale des Médecins des Asiles protesta énergiquement soutenant que le Dr Usse ayant agi conformément à ses droits et à son devoir ne pouvait être l'objet d'une mesure administrative qui prenait l'apparence d'une sanction disciplinaire. Nous n'insisterons pas sur les petites intrigues locales qui avaient donné lieu à cette mesure.

Aujourd'hui nous avons le plaisir d'annoncer qu'un arrêté ministériel récent a rapporté l'arrêté qui avait nommé le Dr Usse à Braqueville et le maintient en qualité de médecin chef à Dury.

Ce que l'on a pu voir à l'Exposition du Val-de-Grâce

On a remarqué à l'Exposition de G.-H. Wickham, qui présentait, outre les derniers perfectionnements de son bandage anglais dit côté opposé dont le succès est actuellement centenaire, de nouveaux modèles de mains croisées (Brevet A. Monin), qui corrigent avec ou sans pelote les ptoses les plus rebelles, et dont les différents modèles, sangles, corselets et corsets répondent à toutes les indications thérapeutiques de ptoses.

Dans la même vitrine, à signaler également la nouvelle ceinture élastique ajourée du Dr Charnaux, ceinture post-opératoire et antiptosique, et sa nouvelle pelote spongo-élastique que l'on peut appliquer dans les cas de ptoses, éventrations, hernies, etc.

PETITES NOUVELLES

M. Edouard Michel, administrateur de l'hôpital de Périgueux, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Les honoraires du médecin de l'école nationale d'arts et métiers de Paris sont portés de 1.200 à 2.000 francs par an, à dater du 1er janvier 1925.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023.

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE (Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 100.501

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale
R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 6 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

Le Mouvement Médical

Concours de chirurgien des hôpitaux

Ont obtenu, jusqu'à présent, MM. : Plach Jacques, 61 ; Fey se retire ; Quény se retire ; Obertin, 56 ; Maurer, 59 ; Petit-Dutaillis, 62 ; de Gaudart d'Allaines, 64 ; Menard se retire ; Lorin, 63 ; Bloch René, 61 ; Moulonguet, 58 ; Gatellier, 58.

Concours de médecin des hôpitaux

Classement pour l'épreuve clinique : MM. Leblanc, Schullmann, Léchelle, Binet, Mouquin, Bith, Jacob.

Concours d'électro-radiologiste des hôpitaux

Epreuves sur titres : MM. Foubert, 16 ; Delapchier, 21 ; Gilbert, 25 ; Kalin, 25 ; Colliez, 20 ; Lepennetier, 23 ; Nahan, 21 ; Gally, 22 ; Saidmann, 19 ; Moutard, 18 ; Piot, 24 ; Chaperon, 22.

Concours de stomatologiste

Epreuve écrite : *Diagnostic des névralgies faciales* : MM. Merville, 26 ; Leclerq, 20 ; Raison, 28 ; Gosmonec, 23 ; Puig, 29 ; Dubois, 25 ; Boissier, 24 ; Richard, 27.

Epreuve clinique : Boissier, 15 ; Puig, 19 ; Raison, 15.

Concours de l'agrégation

Liste des candidats admis à la première épreuve de l'examen d'agrégation des Facultés de médecine (session janvier 1925) :

Chirurgie

MM. Quenu (Paris), 30 points ; Richard (Paris), 30 points ; Michon (Lyon), 30 points ; Richer (Lyon), 32 points ; Roux (Montpellier), 31 points.

Obstétrique

MM. Portes (Paris), 36 points 1/2 ; Houel (Alger), 30 points 1/2 ; Gaucherand (Lyon), 31 points 1/2 ; Vermelin (Nancy), 30 points.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Concours de Stomatologiste des Hôpitaux de Paris

Epreuve clinique : Richard 19, Merville 17, Puig 17, Raison 16, Gornoux 16.

Concours d'Electro-Radiologiste des Hôpitaux

Notes pour l'ensemble des épreuves anonymes : Chaperon 16 1/2, Coliez 26 1/2, Delapchier 15, Gally 24, Gibert 17, Kahn 18 1/2, Lepennetier 18, Moutard 16, Nahan 15, Piot 12.

Epreuve pratique : Chaperon 16, Nahan 16, Delapchier 11, Lepennetier 18, Kahn 15.

Concours de Médecine des Hôpitaux

A la suite du dernier concours ont été nommés médecins des hôpitaux : MM. Binet, Lechelle et Lebleau.

Les Voyages d'Études médicales aux Stations thermales

La Faculté de Toulouse, la Faculté de Lyon, avec celle de Paris, utilisent les vacances de la Pentecôte pour conduire leurs étudiants aux stations thermales. Ceci constitue une véritable leçon de choses et équivaut à des travaux pratiques.

Certains grincheux trouvent que ces voyages ne servent à rien... « Une jolie ballade aux frais de la « princesse thermale » !! Laissez donc dire les grincheux... Nos étudiants, s'ils mettent un grain de joie dans ces voyages, n'ont-ils pas raison ? La médecine est-elle donc tous les jours si gaie ?... Enfin, les journaux médicaux qui publient les comptes rendus de ces visites à nos sources ne font-ils pas une excellente propagande pour leur valeur ?

Les Pyrénées-Orientales vont avoir la visite des Toulousains, des Lyonnais (ce qui est méritoire), et Luchon va recevoir, tout prochainement ces derniers.

La Reine des Pyrénées est prête à leur offrir des thermes rénovés et la richesse de ses soixante griffons captés par le grand ingénieur François ; ce travail fut son chef-d'œuvre.

R. M.

NERGINE
Heudebert
Reconstituant par excellence
DEMANDER LE CATALOGUE 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.520

M. De Martel apporte de nouveaux faits indiscutables en faveur du non enfouissement dans l'appendicectomie

Une vieille discussion qui fut longue et âpre a failli se réveiller à la *Société de Chirurgie*. M. de Martel, à propos d'un rapport, a parlé de l'enfouissement dans l'apendicectomie.

Il aurait pu paraître oiseux de ranimer cette discussion ; et pourtant M. de Martel a apporté des faits nouveaux d'une importance capitale.

Partisan du non enfouissement, il a, depuis la discussion, pratiqué une certaine proportion (1/4) de ses opérations avec enfouissement; comme il a enlevé depuis cette époque plus de 1.200 appendices, cette statistique acquiert un intérêt.

Cependant, nous n'insisterons pas sur le fait que le 1/4 avec enfouissement a donné 4 abcès profonds alors que les 3/4 sans enfouissement en ont donné un seul.

Un fait positif beaucoup plus net, beaucoup moins discutable, a été apporté par M. de Martel : il a eu l'occasion de réopérer une soixantaine de malades à qui il avait enlevé l'appendice sans enfouissement du moignon.

Or, fait dont l'importance ne saurait être trop soulignée, *pas un seul ne présentait d'adhérences* et cependant les fils (M. de Martel se sert de fils de lin noir) étaient encore visibles en place.

En toute logique, M. de Martel a gagné la partie définitivement.

Thèses de Paris

Mardi 12 mai. — MM. Sobelman M. (externe) : Etude des syndromes de puberté précoce. — Descottes P. : Traitement de l'appendicite aiguë. — Dayras J. (interne) : La transmission de la syphilis héréditaire.

Mercredi 13 mai. — MM. Mahieu P. (externe) : Etude des hémorragies spontanées des sinus. — Datin : Etude de la syphilis héréditaire tardive du foie.

Jeudi 14 mai. — MM. Merbelen R. (interne) : Etude des coxasthries de l'adulte. — De Brun : Etude clinique sur le collapsus typhique. — Dunaud P. : Etude des préparations opothérapiques. — Jossinet P. : Des lymphoméningites aiguës bénignes.

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (V^e)

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

La sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire, André Léri, *Journal Médical Français.*

La sacralisation de la cinquième lombaire est « l'assimilation de cette vertèbre au sacrum ». Ce n'est qu'une des variétés des « vices de différenciation régionale », bien groupés par Bertolotti, qui s'observent au niveau de toutes les vertèbres de transition entre les différentes régions du rachis : occipitalisation de l'atlas, dorsalisation de la septième cervicale représentée surtout par l'apparition d'une côte cervicale, cervicalisation de la première dorsale représentée par la disparition plus ou moins totale de la première côte, dorsalisation de la première lombaire ou apparition d'une treizième côte, lombalisation de la douzième dorsale ou disparition de la douzième côte, lombalisation de la première sacrée ou détachement de la première sacrée de la deuxième et des os iliaques.

Pour réussir le sondage de la vessie, Bonniau, *Journal des Praticiens.*

Prenez une sonde, lubréfiez-la sur toute sa surface en la plongeant dans n'importe quel corps gras, huile, pommade, savon, vaseline, etc., et poussez-la dans le canal. Que va-t-il se passer ? D'abord quelque peu de la substance lubréfiante s'arrête sur les lèvres du méat. Si le méat est assez large, une notable quantité de la substance lubréfiante encore adhérente à la sonde pénètre dans l'urètre. Cependant, au fur et à mesure que la sonde s'avance, elle s'essuie sur les parois du canal. Arrivée au sphincter de l'urètre qui, par un réflexe habituel est toujours sur la défense, c'est-à-dire contracté, la sonde se trouve tout à fait essuyée, elle arrive donc presque à sec à ce niveau de ce qui ne constitue pas une condition particulièrement favorable pour qu'elle y chemine.

Aussi il y a mieux à faire que le cathétérisme en deux étapes.

Après le temps anesthésie-ischémie, reprenons l'injecteur, remplissons-le d'huile, injectons cette huile dans l'urètre. Saisissant alors la sonde stérilisée et sans aucunement la graisser faisons-la pénétrer dans l'urètre. L'huile contenue dans l'urètre et bavant encore un peu au méat est refoulée par l'instrument qui s'en coiffe. On peut dire que c'est la substance grasse et non la sonde qui cathétérise l'urètre. Ainsi tout naturellement l'huile s'insinue où il y a place pour elle, elle progresse par le meilleur chemin et franchit bientôt le col de la vessie toujours poussée par l'olive de la sonde qui apparaît alors sans difficulté dans la cavité vésicale.

Comment pratiquer le chauffage de l'œil ? Cantonnet, *Journal des Praticiens.*

Les compresses humides ont l'avantage de pouvoir être facilement pratiquées partout, elles ont deux inconvénients, celui de se refroidir vite en exposant l'œil malade à des alternatives de froid et de chaud, elles ont aussi celui de provoquer, lorsque l'affection qui en nécessite l'emploi est de longue durée, du ramollissement de l'épiderme avec tendance aux dermites, allant parfois à l'eczématisation.

Les compresses « sèches » n'ont pas cet inconvénient.

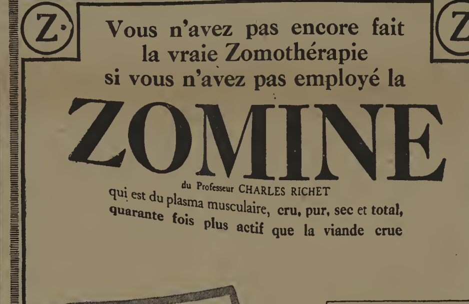
Si le patient habite un immeuble pourvu du courant électrique de ville, il lui suffira de posséder une ampoule de 16 bougies, libre au bout d'un fil (lampe dont on enlève l'abat-jour), puis de placer cette ampoule allumée sur son œil fermé, en ayant soin, bien entendu, d'intercaler entre l'œil et la source calorique un mouchoir plié diffusant et atténuant la chaleur irradiée de l'ampoule.

Traitement des nævi vasculaires, Gireaudeau, *Pratique Médicale Française.*

Les nævi vasculaires tubéreux appelés aussi nævi angiomateux sont formés d'une masse de capillaires sanguins recouverts d'une mince couche cutanée. Ils sont fréquents chez le nouveau-né, particulièrement à la face, et se développent progressivement. Quelquefois ils atteignent de très grandes proportions et forment de véritables tumeurs occupant toute l'épaisseur de la lèvre et de la joue et peuvent gêner considérablement l'allaitement. Ces grosses déformations sont rarement primitives et proviennent du conseil malheureux donné aux parents d'attendre quelques années pour commencer le traitement. A notre avis, il faut soigner les nævi angiomateux le plus tôt possible, dès le quatrième mois, et même plus vite, en cas de tumeur envahissante. Le résultat est infiniment meilleur et d'autant plus esthétique que le nævus était plus petit et plus jeune. Le radium est ici le procédé de choix.



Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

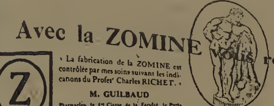


CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE refaites du muscle



« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Prof^r Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
Pharmacie du Palais Royal
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

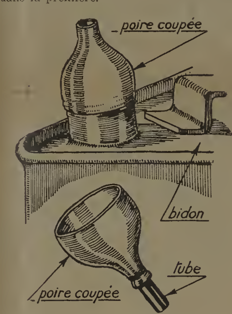
R. C. Seine N° 54.394.

Les Conseils du Chauffeur

Un entonnoir de remplissage fait avec un pavillon de trompe

Voici un moyen de disposer automatiquement d'une embouchure en forme d'entonnoir. qui facilitera le remplissage de tous les réservoirs des voitures. On choisit, pour cet usage, le pavillon de la trompe, que l'on prépare de la façon suivante :

On scie l'extrémité du pavillon et l'on soude sur les deux parties que l'on vient de séparer, d'une part un tuyau fileté intérieurement, d'autre part une pièce de laiton filetée extérieurement qui pourra se visser dans la première.



Rien n'a été changé, somme toute, une fois cette modification faite, au fonctionnement de la trompe ou du klaxon. Mais, si l'on a besoin de faire le plein d'un réservoir d'essence, de réalimenter le radiateur, l'embouchure de l'ouverture immédiatement enlevée jouera le rôle d'entonnoir pour la plus grande satisfaction du conducteur, qui, comme par hasard, aura oublié d'emporter dans son coffre l'entonnoir véritable facilitant généralement toutes ces manutentions.

Un Docteur succombe victime de son dévouement

Le docteur Jardel, âgé de 52 ans, du Portel, près Boulogne-sur-Mer, vient de mourir d'une maladie de la gorge contractée en soignant un enfant atteint du croup.

Programme des Journées Médicales de Toulouse

11, 12, 13 et 14 JUILLET 1925

Samedi 11 juillet

Faculté de médecine :

9 heures. — Hommage à la mémoire du Pr Tourneux. (Inauguration d'un médaillon dans le Laboratoire d'Histologie).

9 h. 30. — Inauguration de l'Exposition des Produits pharmaceutiques, Mobiliers et Instruments de Chirurgie.

10 h. 30. — Grand Amphithéâtre : Séance d'ouverture des « Journées Médicales ».

15 heures. — Conférence de M le professeur Roger, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Sujet : Les fonctions internes du poumon.

16 h. 15. — Conférence de M. le professeur Recasens, doyen de la Faculté de médecine de Madrid. Sujet : Biologie de la Radiothérapie gynécologique.

17 h. 30. — Conférence de M. le médecin-inspecteur général Jacob, chef supérieur du Service de santé des Armées du Rhin. Sujet : Le service de santé en Allemagne occupée.

21 heures. — Au Capitole (salle des Illustres) : Réception officielle par M. le maire et la municipalité de Toulouse.

Dimanche 12 juillet

Hôtel-Dieu, 9 heures :

1° Médecine. — M. le professeur Rémond, professeur de clinique médicale : Démonstrations et manipulations cliniques. M. le docteur Baylac, professeur de pathologie interne : Démonstrations cliniques dans le service de médecine de M. le professeur Daunic, médecin des Hôpitaux.

2° Chirurgie. — Séances opératoires, par M. le professeur J.-L. Faure, dans les services de clinique chirurgicale de MM. les docteurs Dambrin et Mériel, professeurs de clinique chirurgicale. M. le docteur Baudet, chirurgien des Hôpitaux : Séance opératoire dans son service hospitalier.

3° Ophtalmologie. — M. le docteur Frenkel, professeur de clinique ophtalmologique. Conférence : Diagnostic et traitement des blessures oculaires pénétrantes par corps étrangers magnétiques.

Faculté de médecine (Grand Amphithéâtre) :

14 heures. — Réunion de la Société de Chirurgie.

15 heures. — Conférence de M. le docteur Sanarelli, professeur à la Faculté de médecine de Rome. Sujet : La pathogénie des pseudo infections intestinales.

16 h. 15. — Conférence de M. le docteur Partigues, président de la Société de médecine de Paris et de l'U. M. F. I. A. Sujet : Directions actuelles et destinées de la chirurgie.

17 h. 30. — Conférence de M. le docteur J.-L. Faure, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Traitement du cancer du col de l'utérus.

21 heures. — Soirée de gala au Théâtre du Capitole : « Amoureuse », de Porto-Riche, avec le concours de Mme Gabrielle Robinne et M. Alexandre, sociétaires de la Comédie-Française.

Lundi 13 juillet

Hôtel-Dieu, 9 heures : Séances opératoires dans leurs services respectifs, par MM. les docteurs Dambrin et Mériel, professeurs de clinique chirurgicale.

Hospice de la Grave :

8 heures. — Clinique oto-rhino-laryngologique. M. le docteur Escat, chargé de cours. Leçon clinique : Curiethérapie des cancers rhino-pharyngo-laryngés. Méthode suivie, résultats obtenus depuis 2 ans. Présentation de malades.

9 heures. — Clinique urologique. M. le docteur Martin, professeur de clinique. Conférence : Diagnostic de la tuberculose rénale. Séance opératoire.

Service d'obstétrique. M. le docteur Audebert, professeur de clinique obstétricale. Démonstrations cliniques.

Maternité. M. le docteur Garipuy, professeur, chef de service. Visite du service et démonstrations.

Centre anti-cancéreux. M. le docteur Marie, professeur de physique médicale, directeur. Conférence : Traitement du cancer par les radiations. Projections. Présentation de malades.

M. le docteur Nux, chargé de cours de stomatologie, et M. le docteur Marie, directeur du Centre. Appareil à point d'appui externe permettant l'application du radium dans toutes les parties de la cavité buccale, sans avoir recours à un appareil spécial pour chaque cas.

Faculté de médecine (Grand Amphithéâtre):

14 heures. — M. le docteur Argaud, professeur d'histologie. Communication : 1° Les nerfs du cancer ; 2° Transformations pancréatico-spléniques chez les animaux dératés.

15 heures. — Conférence de M. le docteur Cl. Regaud, directeur de l'Institut du Radium de l'Université de Paris. Sujet : La part de la chirurgie, de la curiethérapie et de la rœntgenthérapie dans le traitement du cancer du col de l'utérus.

16 h. 15. — Conférence de M. le docteur Bordet, professeur à l'Université libre et directeur de l'Institut Pasteur de Bruxelles. Sujet : La Lyse microbienne.

17 h. 30. — Conférence de M. le docteur Levaditi, chef de service à l'Institut Pasteur de Paris : Considérations générales sur la bismuthothérapie de la syphilis. Nouvelles recherches sur le mode d'action et de resorption du bismuth.

20 heures. — Banquet officiel par souscription.

Mardi 14 juillet

Institut de puériculture (Jardin des Plantes) :

8 h. 30. — Visite et démonstrations sous la conduite de M. le docteur Bézy, professeur de clinique des maladies des enfants.

Faculté de médecine (Grand Amphithéâtre):

9 h. 30. — Conférence de M. le docteur Renon, ancien membre du Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France. Sujet : Du syndicalisme médical vis-à-vis des collectivités. Ce qu'il est, ce qu'il devrait être.

Après-midi : Excursion à Carcassonne. Réception par la municipalité.

Le soir : embrasement de la cité.

PROGRAMME RESERVE AUX DAMES

Samedi 11 juillet

Après-midi. — Réception des dames congressistes à l'Hôtel de la Préfecture. Thé offert par Mme Second.

Dimanche 12 juillet

Après-midi. — Réception des dames congressistes à la villa des Sources (Lardenne), par MM. les consuls d'Argentine, de Belgique, du Brésil et d'Espagne.

Lundi 13 juillet

13 h. 30. — Dans les salles et les jardins de la Maison des Etudiants, 55, rue du Taur : danses anciennes par les élèves de Mme Colombo, maîtresse de ballet ; thé offert par le Comité des Dames. Défilé de mannequins et présentation de modèles de haute couture. Tenue des réceptions de l'après-midi : tailleur ou robe de ville.

Il est rappelé aux dames congressistes qu'elles peuvent assister à toutes les conférences et qu'elles sont invitées à la séance d'inauguration, à la réception de la municipalité et à la soirée de gala au Théâtre du Capitole.

Pour tous renseignements, s'adresser : au secrétariat des « Journées médicales », de midi à 14 heures ; et à Mmes Abelous, 4 bis, allée des Demoiselles ; Averseng, 51, rue Alsace-Lorraine ; Bardier, 10, rue Saint-Etienne (téléph. 8-82) ; Clavelier, 7, rue du Fourbastard ; Garipuy, 38, rue du Taur (téléph. 3-58); Serr, 6, rue des Arts (téléph. 13-01).

Ephémérides Médicales

18 mai 1887. — *Mort à Paris, de Vulpian, auteur de travaux sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux ; sa clinique de la Charité fut des plus suivies.*

19 mai 1795. — *Naissance à La Brèche, du professeur Alf. Velpeau (mort en 1867), qui fut à la Charité un professeur de clinique des plus appréciés. Il enseigna pendant 34 ans.*

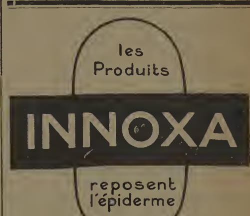
20 mai 1792. — *Mort à Paris du chirurgien Antoine Louis, qui professa avec succès pendant 40 ans et fut l'un des fondateurs de l'Académie de Chirurgie.*

22 mai 1537. — *A Montpellier, Rabelais prend le titre de docteur, sa fameuse robe fut dès lors considérée comme le symbole extérieur du doctorat et mise à la mode.*

23 mai 1762. — *Naissance à Alençon, de Desgenettes, médecin en chef des armées d'Italie et d'Egypte (mort en 1837).*

24 mai 1369. — *L'Ecole de Médecine de Paris achète une petite maison au coin de la rue de la Bûcherie et de la rue des Rats et y commence son enseignement.*

NÉO-RHOMNOL
"RHOMNOL STRYCHNO-ARSÉNIÉ"
Nucléinate de Strychnine et Cacodylate de Soude
en Injections indolores
AFFECTIONS, INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R C Seine 7164



R. C. Seine N° 2.514





Prend le Papier Commercial
Copies multiples
et Ecriture parfaites.

NOUVEAUX PRIX

Notice franco
sur demande.

John UNDERWOOD & Co
36, Bd des Italiens
PARIS



NOUVELLES BRÈVES

La commission du concours de 1925 pour les emplois de sous-inspecteur et de sous-inspectrice de l'assistance publique est composée de :

MM. Brelet, conseiller d'Etat ; Rollet, membre du conseil supérieur de l'assistance publique ; Plytas, inspecteur général des services administratifs ; Couturier, sous-directeur chef du bureau des services de l'enfance ; le docteur Jules Renault, conseiller technique sanitaire ; le docteur Bire, inspecteur de l'assistance publique de la Seine.

Elle sera présidée par M. le conseiller d'Etat Brelet.

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS.

1913 GAND : MÉD. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

...elle chose abominable que la vie ! Je ... en avoir fini avec les obstacles ! Je vais ... atteindre le but ? Mais non, quelqu'un ... jette traîtreusement à terre. Ce quelqu'un ... ni un ennemi, ni un rival, mais mon ... Alors, la colère secoue le jeune hom...

— J'ai été un lâche de ne pas lui cracher ... vérités en face. En tous cas, il ne faut ... qu'il me retrouve chez lui. Je rentre ... ma valise. Je retourne à Paris par ... de quatre heures pour ne plus jamais remettre les pieds ici. J'avoue tout aux ... Tant pis s'ils me flanquent à la porte.

L'instant d'après, le docteur incline plutôt à la modération.

— Puisque je me suis contenu tout à l'heure, ... que je conserve le bénéfice de mon ... et s'il reste une chance que je ne la compromette pas en abandonnant la place. Le père ne peut avoir dit son dernier mot. Qui sait s'il a compris toute la gravité de son ... ? Après-demain j'aurai une explication définitive avec lui ?

En fin de compte, ce dernier parti, le parti de la temporisation, l'emporte chez Pierre. ... déjeuner.

La mère Trialoup, en train de faire un ... savonnage, a mis d'avance le repas sur la table. Pierre peut manger seul, et ruminer ... son aise, sans avoir à répondre à des questions niaises ou oiseuses.

Soudain, il sursaute. Il allait oublier la réponse à M. Desenne. Il n'est que temps s'il ... que la lettre parte par le courrier de ... heures ! Mais que dire dans cette lettre ? La vérité. Il n'y faut pas songer une minute. Il ne peut pas écrire davantage que son père est consentant. D'un autre côté, il faut absolument répondre, sous peine d'indisposer Christiane et les siens, en paraissant manquer d'empressement. Que leur ... ?

Il faudrait un billet bien tourné, conçu en termes dilatoires, qui ne dise ni oui, ni non, et qui permette à Pierre d'attendre demain le dernier mot de son père. Oui, mais c'est difficile à rédiger, une pareille épître ! Son ... puis, le docteur s'y attelle :

« Mon cher Monsieur...

C'est tout ce dont il accouche sur le papier, en dépit de ses efforts. Il a beau se ... les flancs, s'empoigner le front à deux mains. Il y renonce :

— J'écrirai demain, — après tout ce ne sera ... qu'un jour de retard.

Là-dessus, il va s'asseoir au bord de l'eau, ... sombre, les sourcils contractés, il regarde couler la Besserole, rapide. La voix du père Tonin le fait sursauter. Le vieux a une ... papelarde ; il a l'air de mâcher quelque chose de sucré :

— Tu ne pêches point, mon homme ? — Non !

— Les eaux sont pourtant louches.

— .....

— Par où que t'es, il y a de la brème. — Ah !

— A propos, mon lapin, j'ai vu la Dorée.

Les yeux du père Tonin clignent à la façon ... d'une entremetteuse.

— La Dorée ? — La fille à Berlot ? Tu connais point Berlot ? — Le cabaretier ? — Dans le temps, la Berlot a été servante chez moi. Et le vieux s'empêtre dans ses histoires ... d'autrefois. Enfin, il reprend le fil de la conversation). Eh bien ! la Dorée ... ce matin au cabaret.

— Et après ? — Elle te trouve faraud.

... agacé par ce verbiage, Pierre, peu en humeur d'écouter de telles fariboles, lui crie : — Et après ?

Le père Tonin est estomaqué :

— Tu vas ! Tu vas !... Pèr'Tonin qu'é me dit, c'est-y le fils au père Trialoup que j'ons vu ? Un bel homme, ouais ! — Ma fine, oui, que j'y réponds. — Eh bien ! tu lui diras, qu'elle a fait en riant, que je suis toquée de ... Alors j'ons fait la commission.

(A suivre.)

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

MOUNEYRAT

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

FORME : ÉLIXIR

DOSES | Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

Service de santé de la marine

Chevaliers de la Légion d'honneur :

M. Mazères Jean-Bernard, médecin de 1re classe de la marine de réserve : 18 ans 6 mois de services, dont 1 an 7 mois à la mer, 5 ans 3 mois en guerre et 2 ans dans la réserve.

M. Dieudonneau Henri-Augustin-Marcel, médecin de 1re classe de la marine de réserve : 18 ans 10 mois de services, dont 4 ans 7 mois en guerre et 10 ans 2 mois dans la réserve.

NOMINATIONS

Au grade de médecin en chef de 1re classe :

M. Merleau-Ponty Jean-Jules, médecin en chef de 2e classe, en remplacement de M. Roux-Freissineng.

Au grade de médecin en chef de 2e classe :

M. Cazamian Jules-Joseph-Modeste-Pierre, médecin principal, en remplacement numérique de M. Normand J.-F.-M., retraité.

Au grade de médecin principal :

2e tour choix, M. Auguste Ernest-Théophile, médecin de 1re classe, en remplacement numérique de M. d'Auber de Peyrelongue M.-J.-E., retraité.

Service de Santé militaire

Sont inscrits au tableau pour la Légion d'honneur, MM. :

Les médecins : 1. Froment, Levant ; Robert Gardies, armée Rhin ; Renoux, non act. ; Casablanca 159e inf.; Botte, Tunisie ; Fabri, 141e inf., Brusset, Tunisie ; Laurens, Metz ; Fromant, 103e art.

11. Metcier, 120e art.; Cayotte, armée Rhin; Pellet, armée Rhin, Fournier, Levant; Durban, Strasbourg; Grondone, Lyon; Sorrel, 19e corps ; Riss, 192e art.; Gabrielle, Lyon; Prost, D. C. A.

21. Genet, Maroc; Ruzie, 19e corps; Brau, Maroc; Lilod, Paris; Bureau, 1re div. légère; Sarrelabout, 85e inf.; Loiseau, Istres; Plonquet, Marseille ; Grandclaude, Paris; Hassler, 4e art.

Un sanatorium à Berk-Plage pour les tuberculeux de guerre

M. Daladier, ministre du travail et de l'hygiène, a reçu les représentants de la Fédération nationale des blessés du poumon et des tuberculeux chirurgicaux, qui lui ont soumis un projet de création, à Berck-Plage, d'un sanatorium marin réservé aux tuberculeux osseux de guerre. Le ministre, vivement intéressé, a promis d'appuyer dans toute la mesure du possible, la nouvelle et intéressante initiative de la Fédération nationale des blessés du poumon et des chirurgicaux.

Les personnes qui voudraient soutenir cette œuvre éminemment philanthropique peuvent obtenir tous renseignements au siège de l'Association, 41, rue des Écoles.

L'endocardite streptococcique Maligne à forme lente

A propos d'un cas d'endocardite présenté à la Médicale des hôpitaux, une discussion s'est élevée sur la thérapeutique de cette affection par la trypaflavine.

MM. Laubry, Lemierre, P. Emile-Weill, Brule, Maurice Lenant, Troisier sont tombés d'accord pour dire qu'il est actuellement à peu près certain que la trypaflavine ne guérit pas l'endocardite infectieuse maligne. Les cas qui ont pu le faire croire étaient mal analysés ; en particulier les hémocultures étaient négatives ou n'avaient pas été pratiquées.

A la société médicale des hôpitaux

Les rhumatismes dentaires

M. Jean Troisier a signalé, à la dernière séance de la Société médicale des hôpitaux, que le rhumatisme articulaire aigu — maladie de Bouillaud — peut être précédé, à longue ou à brève échéance, d'une crise d'alvéolo-arthrite généralisée, avec sensation d'allongement et d'ébranlement des dents, avec douleurs à la pression et à la mastication. Dans les trois observations qu'il publie, il s'agissait de rhumatisme franc chez des jeunes gens porteurs de lésions mitrales : les crises étaient nettement influencées par le salicylate de soude. Dans un des cas, entre la phase d'alvéolo-arthrite apyrétique et la phase de polyarthrite fluxionnaire des membres s'intercalait une angine érythémateuse avec rhumatisme temporo-maxillaire.

L'auteur oppose ce syndrome très particulier, nettement rhumatismal, au rhumatisme infecteux des membres, consécutif aux infections dentaires et péridentaires. Il donne même une observation typique de rhumatisme articulaire, salicylo-résistant, sans lésion cardiaque, survenant en crises répétées pendant plus de vingt ans, presque toujours après des interventions sur des dents cariées (plombages, extractions) : les deux dernières crises rhumatismales sont même survenues au cours de deux abcès dentaires et en ont suivi l'évolution.

Troisier insiste, en outre, sur le caractère régional des alvéolo-arthrites rhumatismales, si l'on admet que le virus rhumatismal siège communément dans les premières voies digestives. Il relève également dans le rhumatisme infectieux d'origine septico-dentaire des manifestations régionales, angine, arthropathies cervico-rachidiennes, torticolis, qui précèdent les manifestations arthropathiques des membres.



R. C. Paris N° 102.060.

IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris N° 30.051.



R. C. Seine N° 25 197.

L'Informateur Médical n'ennuie pas ses lecteurs: C'est une fameuse qualité pour un journal de médecine.

ECZÉMAS PRURITS

INOTYOL

du Dr DEBAT

ULCÈRES BRULURES

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 83 — 31 MAI 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE [illegible]

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LE CONGRÈS DE THALASSOTHÉRAPIE D'ARCACHON



En haut et à gauche la réunion des Congressistes au Casino de la plage à Arcachon, à droite M. le Docteur Lalesque, Président du Congrès. En bas et à gauche, la Source des Abatilles. En bas et à droite, le banquet offert par le Président à l'hôtel Victoria. Au-dessous de la + M. le Docteur Lalesque ayant à sa droite M. le Professeur Gilbert à sa gauche M. le Professeur Desgrez.

Le Centenaire de la Naissance de CHARCOT

DISCOURS PRONONCÉ A LA SORBONNE PAR M. BABINSKI

— LE MARDI 26 MAI —

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Au mois d'août 1893, le lendemain de la mort de l'illustre médecin dont nous célébrons le centenaire de la naissance, je rédigeais pour le journal polonais *Nowiny Lekarskie* et le journal espagnol *Revista de Medicina y Cirurgia Practicas* une notice nécrologique qui commençait ainsi : « La profonde douleur que me fait éprouver la mort du maître aimé et vénéré me rend difficile l'effort nécessaire pour analyser son œuvre. Je suis aujourd'hui plus enclin à pleurer la disparition de l'homme dont j'ai pu apprécier l'inépuisable bonté qu'à admirer le grand savant. Mais si, par ses qualités morales, Charcot a su gagner l'attachement de ceux qui, comme moi, ont vécu dans son intimité, c'est seulement son génie qui lui a valu la haute estime de tous. Pareil à l'astre déjà éteint dont les rayons n'ont pas cessé d'éclairer l'espace, ce grand esprit continuera à répandre la lumière qu'il prodiguait de son vivant. N'est-ce pas une pensée consolante pour ceux qui aimaient Charcot ? »

Mon admiration était-elle excessive et n'avait-elle pas en partie pour source l'affection quasi filiale et la reconnaissance d'un élève pour son Maître ? Non, elle n'avait rien d'outré ; elle ne dépassait pas celle que les journaux médicaux de tous les pays ont manifestée dans les écrits consacrés alors à la mémoire de Charcot. Il me suffira de rapporter les lignes suivantes d'un article publié à cette époque par la revue allemande *Neurologisches Centralblatt* : « Nos lecteurs n'ont pas besoin que nous leur exposions les travaux de Charcot. Pour une part importante ils ont ouvert la voie à nos recherches scientifiques. Pour une autre part, ils ont apporté à des questions diverses des solutions qui semblent définitives. Il n'y a guère d'affection importante du système nerveux dont notre connaissance ne se soit accrue grâce aux investigations de Charcot, à son remarquable don d'observation, à son coup d'œil génial. La grande majorité des neurologistes connaissent et vénèrent Charcot, non seulement à cause de son œuvre ; ils ont vu au travail ce grand savant, ils ont entendu ses leçons, assisté à ses démonstrations cliniques qui les ont instruits et puissamment stimulés. Nous déplorons la perte de ce grand chercheur. Sa mémoire sera dans tous les temps hautement estimée. »

Il serait difficile de faire en quelques phrases un éloge plus enthousiaste.

Il faut cependant y ajouter que si Charcot doit surtout sa renommée à ses études de neurologie il a aussi déployé son activité créatrice dans la plupart des domaines de la pathologie au développement desquels il a contribué.

Cette cérémonie ayant pour but d'évoquer le souvenir d'un Français dont l'œuvre a répandu un grand éclat sur notre pays, les paroles ici prononcées ne seront peut-être pas perçues seulement par l'assistance d'élite qui nous fait l'honneur de nous écouter, mais parviendront aussi au grand public qui n'apprécie guère un effort scientifique que lorsqu'il en découle pour l'humanité un profit matériel immédiat. Je crois devoir, pour ce motif, faire quelques remarques préalables sans lesquelles notre culte pour Charcot serait imparfaitement compris. Ceux qui ne sont pas initiés se font surtout de lui l'idée d'un médecin impeccable dans ses diagnostics, renommé par ses cures nombreuses, d'une célébrité mondiale, comme jadis Boerhave, tellement connu qu'une lettre adressée d'un point quelconque du globe lui parvenait sûrement, paraît-il, pourvu qu'à son nom fussent joints sur l'enveloppe ces mots : « Médecin en Europe ».

Certes, c'est une qualité que de savoir reconnaître la nature d'un mal et d'y opposer un traitement efficace, mais celui qui arrive à ce résultat en utilisant seulement des moyens que d'autres ont trouvés n'a pas de titre à la reconnaissance de la postérité. Pour la mériter il faut être soit, ce qui est évident, l'inventeur de la méthode curative, soit, ce qu'on perd trop souvent de vue, l'auteur de travaux qui, bien que dépourvus d'intérêt pratique au début, ont été en quelque sorte des étapes à franchir avant d'atteindre le but. Une trouvaille thérapeutique est en général l'aboutissant d'une série de recherches dont les premières sont de grande importance.

En voici un exemple : Il nous est possible actuellement de reconnaître l'existence d'une tumeur qui, en comprimant la moelle, détermine des troubles sensitifs et moteurs, irrémédiables autrefois et qui entraînaient infailliblement la mort après des années de souffrances ; nous sommes en mesure de préciser le niveau où elle siège et de donner ainsi au chirurgien la possibilité d'en pratiquer l'extirpation souvent suivie d'une guérison complète et définitive. C'est le triomphe de la collaboration médico-chirurgicale. Mais si les malades ainsi traités doivent de la reconnaissance aux praticiens qui les ont soignés, n'en doivent-ils pas encore davantage aux chercheurs qui sont parvenus à distinguer les caractères permettant d'établir ce diagnostic, entre autres à Charcot dont les études sur la compression lente de la moelle, les douleurs radiculaires dites pseudo-névralgiques ont été précieuses, et aussi aux anatomo-pathologistes désintéressés qui ont découvert l'existence de ces tumeurs ? Ces premières observations semblaient d'abord de simples curiosités ; cependant sans elles les malades en question continueraient à être classés dans le groupe des paraplégiques considérés comme incurables et abandonnés à leur triste sort.



M. LE DOCTEUR BABINSKI — Photo *Informateur Médical*

Autre exemple : la syphilis est devenue bien moins redoutable depuis qu'on a mis en œuvre pour la combattre, en plus des médicaments anciens, de nouveaux remèdes puissants et qu'on a apporté plus de persévérance dans la lutte contre la maladie. On peut espérer qu'on finira par en avoir raison avec les méthodes prophylactiques et curatives auxquelles on a recours. Certes, il faut rendre grâce à Ehrlich qui a fait à la thérapeutique ce magnifique présent, le Salvarsan. Mais il y a tout lieu d'admettre que l'idée de chercher empiriquement de nouveaux composés arsenicaux pour combattre la syphilis lui a été suggérée par les succès relatifs obtenus avec l'Atoxyl par Salmon (de Paris) qui lui-même a été conduit à essayer ce produit, déjà employé contre le tréponème de la maladie du sommeil, à la suite de la découverte par Schauddin du tréponème pallidum de la syphilis. Et pourquoi s'est-on tellement préoccupé de trouver de nouvelles armes contre cette maladie dont les manifestations, autrefois connues, sont relativement bénignes et combattues efficacement par les moyens depuis longtemps en usage ? C'est parce que Fournier, autre gloire de la médecine française, avait montré dans une série de travaux remarquables que cette infection était cause d'affections du système nerveux particulièrement redoutables : paralysie générale, ataxie locomotrice et de diverses affections viscérales. Ce sont ces accidents, généralement tardifs, pouvant apparaître 20 ans et au-delà après la contamination qui par leur gravité et le nombre de leurs victimes, ont fait de la syphilis imparfaitement traitée un fléau. Il est bien clair enfin que Fournier n'aurait pas accompli son œuvre magistrale si des précurseurs n'avaient établi l'histoire anatomo-clinique de la paralysie générale que Baylé a su distinguer des autres maladies mentales, l'histoire anatomo-clinique de l'ataxie locomotrice, du tabes dont on doit la découverte à Duchenne, de Boulogne, à Romberg et dont Charcot a contribué, pour une grande part, à faire connaître les manifestations par ses études sur les formes frustes du tabes et ses mémorables travaux sur les arthropathies tabétiques. Il n'est donc pas paradoxal de soutenir que, quoique Charcot ait considéré la syphilis comme une cause simplement prédisposante du tabes, de la paralysie générale, il a joué un rôle dans l'évolution des idées qui a conduit à la thérapeutique actuelle de la syphilis.

Il y a là une chaîne de découverte et d'inventions dont ceux qui ont forgé les premiers anneaux ne sont pas les moins dignes d'estime et de gratitude.

Le prix d'un travail scientifique ne se mesure pas aux avantages immédiats qui en dérivent. Il est proportionné à sa nouveauté, aux changements heureux qui peuvent en résulter dans l'orientation de la pensée.

L'apport de Charcot est très riche en travaux de ce genre. Comment est-il arrivé à le constituer ? Sans doute, il y avait chez lui une faculté propre aux grands observateurs de discerner les faits importants et jusqu'alors inaperçus ou envisagés seulement sur l'une de leurs faces, d'y fixer son attention, de les considérer sous un autre angle ; faculté en quelque sorte innée ; c'est pourquoi certains esprits, d'ailleurs très distingués, capables de s'assimiler aisément les idées d'autrui sont peu féconds. Toutefois, à ce don, pour qu'il soit productif, doivent se joindre d'autres qualités essentielles, le labeur, l'aptitude à la patience, dont Buffon faisait si grand cas, et qui, si elle n'est pas le génie, est une condition sans laquelle le génie a rarement la possibilité de se manifester, surtout en médecine humaine où la vérification des idées que font naître des observations nouvelles exige parfois une très longue attente.

Charcot possédait ces qualités au suprême degré. Bien que s'intéressant à tous les modes de l'activité intellectuelle, aux arts, à la littérature, il ne perdait jamais de vue ses études spéciales il y pensait toujours, sans cesse en quête de faits susceptibles de l'éclairer, mais il savait patienter et ne se hâtait pas de conclure. Il fallait l'entendre et le voir dans son cabinet de consultation à la Salpêtrière interrogeant et examinant avec perspicacité les malades qui se présentaient à lui, cherchant avant tout à leur être utile car il était la conscience même, mais constamment à l'affût du nouveau ou de faits qui, rapprochés d'observations antérieures gravées dans sa mémoire et objets de ses méditations, lui permettraient de résoudre des problèmes qu'il s'était posés.

L'anatomie pathologique le passionnait comme la clinique, et c'est grâce à ces deux ordres d'études qu'il a pu donner la description d'espèces nosologiques inconnues jusqu'à lui.

Toutes les sciences biologiques le captivaient ; on verra le parti qu'il sut tirer de ses connaissances en médecine vétérinaire. Ses travaux sur les localisations cérébrales l'auraient entraîné à l'expérimentation sur les animaux, si sa sensibilité pour leurs souffrances ne l'avait toujours détourné de ce genre de recherches dont il reconnaissait d'ailleurs la légitimité et la nécessité.

Il ne s'est pas occupé de bactériologie, mais n'en a pas méconnu l'importance fondamentale, comme certains de ses contemporains et, dans les conflits académiques qu'avaient fait surgir les communications de Pasteur, il s'est toujours trouvé avec Vulpian du bon côté.

Le nom de Charcot est lié à celui de la Salpêtrière où il a été interne en 1852, dont il a été nommé médecin en 1862 et qu'il n'a pas quittée jusqu'à sa mort, se rendant compte du merveilleux champ d'études offert par cet hospice qu'il appelait avec compassion : « Emporium des misères humaines ». Il faudrait des heures pour donner une idée complète de la richissime moisson qu'il y a faite.

Or, je suis obligé d'être bref, étant donné le nombre des orateurs qui ont exprimé le désir de prendre la parole dans cette solennité.

Quelques-uns des travaux de Charcot

Sa thèse de doctorat, en 1853, sur le rhumatisme articulaire chronique, complétée par des travaux ultérieurs sur le même sujet, fait époque. Charcot montre que la présence d'un excès d'acide urique dans le sang sépare nettement la goutte des diverses formes du rhumatisme articulaire. Il établit un rapprochement entre l'affection connue sous le nom d'Arthrite sèche, d'Arthrite déformante, de morbus coxae senilis et le rhumatisme noueux. Ce ne sont pas là deux maladies distinctes, mais deux formes d'une même maladie. Ernest Besnier, dans son article sur le rhumatisme du dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales, faisant l'historique du rhumatisme chronique progressif écrit que « la laborieuse construction de cet édifice nosologique a eu pour couronnement l'œuvre de Charcot. »

Ses leçons cliniques sur les maladies des vieillards sont pleines d'observations judicieuses sur la physiologie de la vieillesse, sa pathologie, le cachet particulier que la sénilité imprime à la plupart des maladies.

Il rapporte le premier, en collaboration avec Vulpian, un fait anatomo-clinique d'affection ulcéreuse de la valvule tricuspide avec état typhoïde. Cette étude a été le point de départ de publications nombreuses qui ont vulgarisé la notion d'endocardite ulcéreuse.

La claudication intermittente

Sa méthode l'a conduit, après qu'il eut observé pour la première fois en 1859 un malade atteint de l'affection à laquelle on donne le nom de claudication intermittente par oblitération artérielle, à rapprocher ce cas de faits analogues décrits huit ans auparavant en pathologie hippique par Boulay et Goubaux. Même symptomatologie et même pathogénie. Tant que le cheval est au pas sa démarche est normale, mais à peine a-t-il trotté pendant quelques minutes que la boiterie apparaît. Chez l'homme, la marche est au début normale et ne provoque aucune sensation pénible, mais après un laps de temps plus ou moins long parfois très court, une douleur se fait sentir ; elle augmente si la marche n'est pas interrompue, et s'accompagne de claudication. Ces troubles disparaissent avec le repos pour se reproduire après un nouveau déplacement. Charcot a montré que ces phénomènes doivent être rapportés à l'ischémie. La quantité de sang qui parvient aux muscles, suffisant tout au plus pour y entretenir la vie lorsqu'ils sont au repos, ne suffit plus lorsqu'il s'agit de contractions énergiques et prolongées comme le sont celles que nécessite la marche ou la course. Ce sont là des notions qui ont une grande portée pratique. Un traitement institué en temps opportun, la réduction des exercices, le repos peuvent mettre le malade à l'abri d'accidents graves, de la gangrène qu'entraîne souvent cette affection quand sa nature est méconnue. Tout cela est banal aujourd'hui. Mais en médecine humaine, avant Charcot, personne ne se doutait de l'existence de cette affection et sans doute, jusqu'à l'apparition de la gangrène, traitait-on de rhumatisants ou de malades imaginaires les sujets de ce genre.

Le goitre exophtalmique

Dans ses « *Leçons du Mardi* » organisées de façon à donner l'image de la clinique journalière, leçons recueillies par Blin, Colin aujourd'hui tous deux très distingués psychiâtres et par son fils Jean, que ses voyages d'exploration ont rendu à son tour célèbre, Charcot, à propos d'une malade atteinte de goitre exophtalmique, indique avec sa modestie habituelle la part qui lui revient dans la connaissance de cette affection.

« Le goitre exophtalmique, dit-il, n'est pas une affection très anciennement connue. J'ai été le premier à la faire connaître en France. C'est en 1856 que je montrai pour la première fois au professeur Piorry un cas de ce genre. Je lui dis : voici une maladie que nous ne connaissons pas ; c'est la maladie décrite par Basedow, en Allemagne, et par Graves, en Angleterre. C'est une maladie caractérisée par des palpitations de cœur, une accélération du pouls et la proéminence des yeux. Ce à quoi il me répondit que j'étais un ontologiste et qu'il pouvait se faire qu'une femme ait un goitre et des palpitations de cœur sans qu'on fit de cela une maladie spéciale ».

Les objections qui furent faites à Charcot et cela par des hommes éminents qui se refusaient à voir les liens unissant les divers symptômes par lesquels se manifeste le goitre exophtalmique soulignent le mérite qu'il a eu à reconnaître l'existence de cette espèce nosologique contre laquelle la thérapeutique est si bien armée aujourd'hui.

(*Voir la suite page 4*)

Les fêtes du centenaire de Charcot

Elles ont coïncidé avec le 25e anniversaire de la Société de Neurologie de Paris et elles ont obtenu un succès considérable, digne de la grande figure médicale qui honore la Science Française

Nous avons annoncé à son heure le programme des fêtes qui se sont déroulées cette semaine à Paris, à l'occasion du centenaire de la naissance de Charcot. Il faut de suite que nous disions tout le bien qu'on doit penser de la façon dont ces fêtes ont été organisées.

La journée de lundi fut consacrée à deux séances de travail qui se tinrent à La Salpêtrière et où furent discutés deux rapports sur la « Sclérose latérale amyotrophique ».

Le mardi, la Société de Neurologie de Paris, en commémoration de son 25e anniversaire tint en son hôtel de la rue de Seine, une séance exceptionnelle au cours de laquelle M. le Professeur Guillain fit un discours remarquable.

Le même jour, à l'Académie de médecine, dans une séance solennelle où se pressait toute l'élite médicale française, un éloge de Charcot fut prononcé par M. le Professeur Pierre Marie.

Le soir du même jour, une séance fut tenue au grand Amphithéâtre de la Sorbonne que présidait M. le Président de la République et au cours de laquelle devant un amphithéâtre de 3.000 personnes, M. le Professeur Babinski lut le discours que nous publions en tête de ce numéro de l'*Informateur Médical* et qui obtint un succès que le grand amphithéâtre de la Sorbonne connut bien rarement.

Au cours de cette séance d'autres discours furent prononcés par M. le Professeur Guillain, par M. le Professeur Marinesco, de Bucarest, par M. le Professeur Roussy, au nom de la Société anatomique, par M. le Docteur Ritz, au nom de la Société médicale des Hôpitaux, par M. le Professeur Calmette, au nom de l'Institut Pasteur, par M. le Professeur Lallemand, au nom de l'Institut de France dont Charcot faisait partie, par M. Singlain Simson, président de l'Institut royal de Médecine de Londres et enfin, par M. de Monzie, Ministre de l'Instruction publique.

Le mercredi matin, 27 mai, eut lieu une visite à la Salpêtrière ; cette visite fut un véritable pèlerinage. Des stations successives eurent lieu, dans l'amphithéâtre où Charcot fit ses inoubliables leçons, dans son cabinet de consultation, à sa bibliothèque, à sa clinique, à la chapelle.

Au cours de ce pèlerinage scientifique, des vues photographiques et cinématographiques furent prises à l'instigation de l'*Informateur Médical* pour commémorer ces fêtes en l'honneur d'une des gloires les plus pures de la clinique française.

Dans notre prochain numéro, nous publierons la plupart des photographies qui ont été prises et nous reviendrons tant sur les différents discours qui ont été prononcés que sur les différents rapports qui ont été présentés au cours de ces assises scientifiques.

Nos lecteurs nous excuseront du léger retard apporté à la publication du numéro de ce jour qui est dû aux soins que nous avons apportés pour donner à nos lecteurs des renseignements de dernière heure touchant le centenaire de Charcot.

Nous voulons remercier en terminant les organisateurs du Congrès qui ont bien voulu placer à l'Académie de médecine, parmi les souvenirs de Charcot exposés à la vénération du public, le document que nous avons publié en tête de notre dernier numéro et qui représente Charcot au milieu de ses élèves, en 1890. C'est une marque d'estime apportée aux efforts que nous faisons pour publier dans l'*Informateur Médical* une documentation photographique de premier choix.

Presque toutes les grandes Nations s'étaient fait représenter aux fêtes du centenaire de Charcot, voici les délégués officiels de leurs gouvernements :

Suisse : MM. Bing, Naville. — Pologne : M. Jean Pitz. — Portugal : M. Egas Monis. — Uruguay : M. Musio Fournier. — Canada : M. Boulet. — Italie : MM. Mingazini, Melotti, Donaggio. — Duché de Luxembourg : MM. Welter Wenger, — Russie : M. Minor. — Esthonie : M. Poussep. — République Argentine : M. Ingegnieros. — Roumanie : M. Marinesco. — Amérique du Nord : M. Allen Star. — Japon : M. Tsuroumi. — Norwège : M. Mourad Krohu. — Suède : M. Marcus. — Danemark : MM. Wimmer, Christiansen. — Hollande : M. Von der Scheer. — Belgique : M. Béco. — Tchéco-Slovaquie : M. Hascovec. — Yougo-Slavie : MM. Constantinovitz, Lapinski. — Pérou : M. Mimbela. — Grèce : M. Patrikios. — Mexique : M. Castillo Najera. — Brésil : MM. de Souza, Gotuzzo. — Finlande : M. Fjalar Leiri.

QUELQUES SOUVENIRS SUR CHARCOT
racontés par l'un de ses élèves

M. le Docteur Colin, médecin chef de l'Asile Sainte-Anne, qui rédigea, étant élève de Charcot, les fameuses leçons du mardi, a évoqué sur le maître dont on fête le centenaire, des souvenirs qui le font revivre devant nous

Charcot ! Ce nom qui eut séduit Balzac sonne à l'oreille comme un appel annonciateur des temps nouveaux. Et, je ne sais pourquoi, au moment où j'évoque le souvenir du Maître dont nous célébrons le centenaire, un autre nom balzacien vient sous ma plume : celui de Vulpian, parisien lui aussi et camarade d'internat de Charcot.

Charcot, au profil antique, Médecin de la Salpêtrière en 1862, qui, dès cette époque, attirait à lui toute une élite pensante, de Bouchard à Magnan ; Vulpian à la belle tête d'Hippocrate, pensive et douce, dont la nomination à la chaire d'anatomie pathologique, en 1867, provoquait devant le Sénat impérial la fameuse protestation de Mgr Maret, évêque de Sura, où Vulpian était inculpé de matérialisme, protestation qui suscita l'admirable intervention de Sainte-Beuve. Grande époque, en vérité, que celle où pour défendre la liberté de pensée, attaquée par Mgr Dupanloup et soutenue par Wurtz, le graud doyen, on voyait se liguer les Sainte-Beuve, les Renan, les Littré, les Quinet, les Michelet !

Mon enfance s'est tout entière écoulée au milieu de ces événements, et je me souviens qu'avant les années 70, le nom de Charcot rayonnait déjà d'un pur éclat en France et à l'étranger.

Charcot prenait un service de malades âgées, considérées comme des chroniques peu intéressantes et montrait tout ce que l'observation clinique peut donner à la science lorsqu'elle est dirigée par un esprit supérieur : il abordait tous les domaines, rénovant une partie de l'anatomie pathologique jusqu'au jour où, en 1882, à cinquante-sept ans, il obtint la fondation de la chaire de clinique des maladies nerveuses.

La génération actuelle, qui voit seulement l'épanouissement d'une idée féconde enfin réalisée et déjà auréolée par le souvenir des illustres successeurs du premier Maître, a peine à se figurer la profonde empreinte que Charcot a laissée sur les hommes de mon âge et sur ceux qui m'ont immédiatement précédé.

Je laisse à d'autres le soin de retracer les étapes de cette étonnante carrière. Pour ma part, ayant eu le très grand honneur d'être admis à son foyer, je voudrais représenter l'homme tel que je l'ai connu, de 1887 à 1891.

C'est d'abord le service de la Salpêtrière, la division Pariset dirigée par la vénérable Mlle Bottard, surveillante en chef, décorée de la Légion d'honneur, qui avait alors près de soixante-dix ans, et qui nous racontait comment, ayant débuté à seize ans dans le service, elle avait connu externe le grand chef d'aujourd'hui.

C'est ensuite l'arrivée du Maître dans sa voiture à deux chevaux venant, l'hiver du boulevard Saint-Germain, l'été de Neuilly, pensif, ou bien lisant les diverses publications parues en France ou à l'étranger. C'est la station quotidienne à la petite porte du service, puis l'entrée dans le cabinet où, aussitôt, commençait l'examen des malades, examen fouillé, approfondi, mêlé de discussions avec les assistants, chefs de clinique, internes, médecins étrangers, externes ou simples élèves.

Ce sont les cours à l'amphithéâtre et les leçons du mardi, la policlinique où, sur des centaines de consultants on avait choisi quelques cas particulièrement intéressants que Charcot montrait à son auditoire.

(*Voir suite, page 5*)

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme Georges Saint-Martin et leur fille Marie-Geneviève sont heureux de vous faire part de la naissance d'un garçon, Antoine, Bonnut (B.-Pyr.), 29 avril 1925.

Le médecin-major H. Matinas et madame, née Madeleine Lambert, font part de la naissance de leur fille Collette.

Mariages

Le 28 avril a eu lieu, à Lamalou-les-Bains, le mariage de Mlle Alice Ménard, fille de M. le docteur Charles Ménard, avec M. Léon Février, architecte, décoré de la Croix de guerre.

De Nîmes, nous apprenons le mariage du docteur Max Bouniol, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, ancien aide de clinique, ophtalmologiste des hôpitaux de Nîmes, avec Mlle Thérond.

Nécrologies

Le docteur Louis Gachon est décédé le 24 avril, à Montpellier, sa ville natale, à l'âge de 59 ans, après une douloureuse maladie. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une affluence considérable. C'est une physionomie montpelliéraine qui disparaît. Ancien médecin de la marine, après un long séjour à bord des paquebots, il exerça en France, dans des stations thermales.

On nous annonce la mort, à l'âge de 46 ans, du docteur J. Broca, 13, rue du Pré-Saint-Gervais, Paris, mort des suites de maladie contractée aux armées. L'inhumation a eu lieu à Fouqueur (Charente), dans la plus stricte intimité.

Le docteur Maurice Vernet fait part du décès de son fils Maurice-Pierre.

Nous apprenons la mort :

Du docteur Joseph Pawinski, de Varsovie, correspondant étranger de l'Académie de médecine de Paris, décédé à Paris ;



Nous avons rapporté dans notre dernier numéro la communication faite à l'Académie de Médecine par M. le Docteur Blanco-Acevedo, Professeur à la Faculté de Médecine de Montevideo sur les nouvelles orientations de la chirurgie. — Désireux de faciliter à notre distingué Confrère la possibilité d'exposer clairement les principes généraux de sa méthode de vaccination préopératoire, M. le Professeur J.-L. Faure invita le Professeur Blanco-Acevedo à faire, dans son service de l'Hôpital Broca, une conférence. C'est au cours de celle-ci qu'a été effectuée la photographie ci-dessus où nous reconnaissons de gauche à droite : M. le Professeur Roussy, M. le Docteur Douay, M. le Professeur Blanco-Acevedo, M. le Professeur J.-L. Faure et M. le Professeur Desmarets, Chirurgien des hôpitaux. (Photo *Informateur Médical*)

Le discours de M. Babinski à la Sorbonne

Au Centenaire de Charcot

(Suite de la page 2)

Charcot a complété la description du « vertigo ab aure laesa » donnée par Ménière. De plus, il a eu l'idée de traiter cette affection souvent très tenace par le sulfate de quinine, et il a obtenu des résultats satisfaisants. Divers faits relatés dans des travaux français ou étrangers, notamment ceux de Weir-Mitchell de Philadelphie, ont confirmé les assertions de Charcot.

Le professeur d'anatomie pathologique

Les leçons que fit Charcot, après avoir été nommé Professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine, sur les affections des organes de la respiration, les maladies du foie, des voies biliaires et des reins eurent le plus grand succès. J'ai demandé à mon ami Letulle, un des successeurs de Charcot dans cette chaire, particulièrement qualifié pour apprécier avec du recul la valeur de ces Conférences qu'il a suivies lui-même, de me faire connaître son opinion à cet égard. De la note qu'il a bien voulu me remettre, je détache les lignes suivantes : « Ses auditeurs conservent encore aujourd'hui, après cinquante ans écoulés, le souvenir impressionnant de ces leçons d'une telle clarté, faites avec une autorité si suggestive, que les idées du maître se gravaient impérieusement et pour toujours dans la mémoire... Il a été servi par une méthode anatomo-clinique impeccable. L'impulsion donnée par Charcot à la science anatomo-pathologique à la fin du XIXe a été féconde. Il restera dans la phalange des Maîtres de la Médecine française et le sillon tracé par lui demeurera ineffaçable. »

Si telle est l'idée qu'il est permis de se faire du rôle de Charcot s'attaquant à des problèmes étrangers à la neurologie, quel jugement porter sur ses travaux concernant les maladies du système nerveux, dont je vais chercher maintenant à donner un aperçu.

Je mentionnerai d'abord ses études sur le ramollissement du cerveau, l'encéphalite, l'hémorragie cérébrale. Il signale avec Bouchard une altération des petites artères de l'encéphale, sorte d'anévrismes qui sont la cause la plus fréquente des hémorragies cérébrales.

Il attire l'attention sur les renseignements que donne, pour le pronostic, l'état de la température centrale dans l'apoplexie liée à l'hémorragie cérébrale et au ramollissement du cerveau.

Son ouvrage sur « les localisations dans les maladies du cerveau »

Paru en 1876, il peut être considéré comme un chapitre d'introduction à l'histoire clinique des localisations cérébrales chez l'homme. « Le principe de ces localisations, écrit-il, est fondé sur la proposition suivante : le cerveau ne représente pas un organe homogène, mais une fédération constituée par un certain nombre d'organes. A chacun de ces organes se rattacheraient physiologiquement des propriétés, des fonctions, des facultés distinctes... Sans méconnaître l'importance que prennent nécessairement dans les études de ce genre les documents relevant de l'expérimentation sur les animaux (travaux de MM. Bouillaud, Hitzig et Ferrier, Carville et Duret, Pitres et Franck, etc.) on s'est surtout attaché dans ces leçons aux données fournies par l'observation clinique appuyées sur l'examen méthodique et minutieux des lésions. »

Ses travaux ultérieurs, en collaboration avec Pitres, relatifs à la topographie de celles des régions corticales dont la lésion détermine des troubles moteurs et la dégénérescence descendante sont fondés pour la majeure partie sur des observations recueillies à la Salpêtrière.

Dans la question de l'aphasie, qui est encore maintenant l'objet de controverses, il a apporté, outre des idées générales directrices, des faits observés d'une manière rigoureuse.

Je rappellerai en particulier ses études cliniques sur la cécité verbale pure, reliquat habituel d'un syndrome aphasique plus complexe. Il s'agit d'un mode d'aphasie dissociée consistant en ce que le malade, n'étant atteint ni d'aphasie motrice, ni de surdité verbale, ni d'agraphie est incapable de lire même sa propre écriture ; il n'y arrive que très difficilement et très imparfaitement en retraçant avec sa main droite les lettres qui constituent les mots dont il cherche à comprendre le sens.

Les travaux de Charcot en collaboration avec Vulpian sur la trépidation épileptoïde du pied une des formes de la surréflectivité tendineuse, qui en sémiologie a une si grande importance méritent d'être mis en lumière. S'il est vrai que les études systématiques sur les réflexes tendineux datent de 1875 et sont dues à Erb et à Westphal, il n'en est pas moins certain que Charcot et Vulpian ont été sur ce point des précurseurs. Dès 1862, ils décrivent le clonus du pied, ils soumettent ce signe à une étude méthodique, montrent d'une façon précise la manière de le provoquer et entrevoient sa valeur clinique.

Ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, Charcot s'est attaché à relever les signes qui permettent de reconnaître l'ataxie locomotrice dans ses formes irrégulières, frustes et dans les cas où certains phénomènes venant à prédominer ils peuvent donner le change et conduire à des erreurs de diagnostic. Il a insisté sur la fréquence chez les ataxiques des crises laryngées et des crises gastriques signalées avant lui, il est vrai mais dont il a le premier donné une description complète.

C'est à lui qu'on doit la connaissance des arthropathies tabétiques

Ce sont peut-être ses études approfondies du rhumatisme chronique, dont il avait fait le sujet de sa thèse inaugurale, qui l'ont amené à discerner les caractères distinctifs qui donnent un cachet spécial aux arthropathies du tabes.

Voici un extrait du *Report on the Congress Museum, London* 1882, qui montre l'importance que les médecins anglais ont attachée à la découverte de Charcot :

« Il est intéressant, est-il écrit dans ce rapport, aussi bien au point de vue historique qu'au point de vue pathologique que dans les grands musées de France ou d'Angleterre il n'existait pas de spécimens relatifs à ce genre avant que M. Charcot l'eut décrite. Ainsi à Paris, au Musée Dupuytren, qui est célèbre entre tous pour sa collection d'os, les premières pièces concernant les lésions osseuses des ataxiques ont été déposées par M. Charcot. L'altération des os dont il s'agit constitue une forme pathologique bien distincte. Elle mérite de porter le nom de « Charcot's disease » sous lequel elle est connue en Angleterre. »

Mais si l'expression de Charcot's disease convient aux arthropathies tabétiques à cause de l'importance de ces lésions et du mérite de celui qui les a découvertes, cette dénomination de maladie de Charcot s'applique encore plus à la sclérose latérale amyotrophique, dont les attributs cliniques et anatomiques ont été révélés par ses lumineux travaux. Troubles paralytiques avec contracture fréquente, évoluant progressivement et rapidement, atteignant les membres, le tronc et l'extrémité céphalique (paralysie labio-glosso-laryngée) ; exagération des réflexes tendineux ; atrophie musculaire prédominant aux membres supérieurs avec secousses fibrillaires. Tels sont les traits qui appartiennent à cette affection dans sa forme type et permettent de la reconnaître.

Il y a parallélisme entre les lésions et les symptômes. Les lésions des cordons latéraux, celles des cornes antérieures prédominant d'habitude à la région cervicale, les altérations bulbaires rendent très bien compte de la symptomatologie.

La sclérose latérale amyotrophique

Les travaux de Charcot sur la sclérose latérale amyotrophique, modèle d'observation clinique et anatomique, et dont la parfaite exactitude a été confirmée par les neurologistes de tous pays, outre qu'ils ont eu pour résultat de faire connaître une espèce nosologique jusque là ignorée, ont marqué le début du démembrement de l'atrophie musculaire progressive d'origine spinale. Duchenne, de Boulogne, cet autre grand neurologiste dont notre pays peut s'enorgueillir, avait séparé d'avec la paralysie motrice la forme d'atrophie musculaire qui, loin d'être la conséquence de l'impotence, en est la cause. Cette conception, pleinement justifiée, a introduit en neurologie une notion importante ; mais, contrairement à ce qu'on avait cru d'abord, les amyotrophies progressives ne forment pas un bloc : elles dépendent d'affections diverses parmi lesquelles la maladie de Charcot, association de paralysie spasmodique et d'atrophie musculaire.

Dans le manuscrit d'une leçon inédite, que Jean Charcot conserve précieusement, leçon faite le 16 juillet 1870, à un moment où la sclérose latérale amyotrophique était encore à l'étude, se trouvent quelques lignes qui m'ont ému. Les voici : « Je me vois contraint, Messieurs, à mon grand regret, de laisser aujourd'hui inachevée et à l'état d'ébauche bien imparfaite cette étude à laquelle j'espérais pouvoir consacrer de plus longs développements. Mais vous penserez sans doute, comme moi que les circonstances graves qui se sont produites depuis notre dernière entrevue sont peu favorables à la méditation scientifique et que nos regards doivent être tournés d'un autre côté. » Evénements de 1870 ! Ce sont pour moi des souvenirs d'enfance, mais qui sont profondément gravés dans mon esprit. Je me rappelle le départ des troupes à la gare de l'Est, comme en 1914, la confiance du début ; puis le siège de Paris et les revers. Il me semble que Charcot, dans sa clairvoyance devait être soucieux de l'avenir et qu'il a traduit ce sentiement dans le passage que je vous ai lu.

Mais revenons à notre exposé. La découverte de la sclérose latérale amyotrophique, qui suffirait à illustrer un neurologiste, n'est pas sa seule contribution à l'étude des amyotrophies. Il est de ceux qui ont montré que la paralysie infantile est liée à une altération des cellules des cornes antérieures de la moelle. Ses recherches anatomo-cliniques sur la paralysie pseudo-hypertrophique comptent parmi les premières qui ont conduit à distinguer, dans le groupe des atrophies musculaires progressives, celles qui sont d'origine spinale d'avec les myopathies primitives.

Il ne faut pas oublier non plus ses études sur l'amyotrophie réflexe d'origine articulaire et son important travail, en collaboration avec Pierre Marie, sur une forme d'atrophie musculaire progressive qui est familiale et à laquelle on donne la dénomination d'amyotrophie forme Chacot-Marie.

La sclérose en plaques

C'est à Charcot et à son éminent collègue Vulpian, à la fois grand physiologiste et grand pathologiste, que revient l'honneur d'avoir dégagé, individualisé la sclérose en plaques et fait connaître l'ensemble des caractères anatomo-cliniques appartenant à cette affection. Dans sa forme type, cérébro-spinale, elle se manifeste par de l'affaiblissement plus ou moins marqué de la motilité, surtout aux membres inférieurs ; une démarche cérébello-spasmodique, de l'exagération des réflexes tendineux et de la trépidation du pied, par un tremblement intentionnel notamment aux membres supérieurs, des troubles de l'écriture, du nystagmus, une parole scandée, des troubles de la vision et parfois un certain amoindrissement des facultés intellectuelles.

Cette symptomatologie complexe s'explique fort bien quand on sait qu'elle a pour substratum anatomique des plaques de sclérose disséminées pouvant atteindre les diverses parties du névraxe, la moelle, l'isthme de l'encéphale, le cervelet, le cerveau, les nerfs optiques.

Un autre caractère anatomique du plus grand intérêt et que les études de Charcot et de Vulpian ont mis en évidence consiste en ce que les cylindres-axes, parties essentielles des fibres nerveuses, s'ils subissent des altérations dans les plaques de sclérose ne présentent pas de solution de continuité. Cela rend compte, d'une part, de l'absence de dégénérations secondaires descendantes et ascendantes des tubes nerveux et, d'autre part, des fluctuations qu'on peut observer dans la marche de la maladie, des améliorations parfois rapides et notables qui trop souvent, il est vrai, ne sont que des rémissions d'une durée plus ou moins longue. Le jour, peut-être pas très éloigné, où l'on disposera pour combattre cette affection de moyens thérapeutiques sûrs, il faudra en savoir gré non seulement à ceux qui les auront trouvés, mais aussi aux deux savants qui ont découvert et fait connaître la sclérose en plaques.

Etudiant comparativement la sclérose en plaques et la Maladie de Parkinson que jusqu'alors on n'avait pas su distinguer l'une de l'autre il indique les caractères qui permettent de les différencier.

Aujourd'hui, un étudiant qui fréquente un service de neurologie fait aisément ce diagnostic qui lui semble fort simple. Il n'y a qu'à regarder, dira-t-on. Il n'en est pas moins vrai qu'autrefois on regardait et on ne voyait pas. Il ne suffit pas d'avoir des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, car « c'est l'entendement qui voit et qui oit », comme l'a dit Montaigne et comme Charcot le répétait volontiers.

Après s'être adonné surtout, pendant la plus grande partie de sa carrière, à des recherches anatomo-cliniques dont nous venons d'analyser sommairement les plus importantes, Charcot, dans les dernières années de sa vie, s'est particulièrement occupé des affections dites fonctionnelles, des névroses, des phénomènes névropathiques et psychopathiques.

Les néoroses

Il donne une description remarquable de la maladie des tics convulsifs et indique les caractères qui la distinguent de la chorée de Sydenham avec laquelle elle était généralement confondue et de la chorée d'Huntington. Il montre que la maladie des tics convulsifs s'accompagne fréquemment de modifications psychiques telles qu'impulsions, obsessions, idées fixes, scrupules, terreurs morbides.

(Voir la fin page 6)



Un grand nombre d'Etudiants en médecine et de notabilités s'étaient pressés dans l'amphithéâtre de M. le Professeur J.-L. Faure le jour où M. le Professeur Blanco Acevedo y fit sa leçon sur la vaccination préopératoire. Vous remarquerez sur la photo de droite Mme et M. Thomson, ancien Ministre

Photos *Informateur Médical*

QUELQUES SOUVENIRS SUR CHARCOT

(*Suite et fin de la page 3*)

C'est la foule des élèves sur l'estrade anciens et nouveaux, personnalités déjà célèbres ou en voie de le devenir, tous assidus à chaque leçon, attentifs à la parole du Maître, a sa démonstration toujours précise, qui ne négligeait aucun symptôme, tout minime fût-il, répétant les mêmes affirmations pour bien pénétrer ses auditeurs, disséquant chaque cas, l'analysant, montrant combien, en médecine, l'observation directe est la science maîtresse, indiquant les formes frustes, les associations de maladies différentes qui peuvent induire en erreur et faire croire à des formes nouvelles, se rattachant toujours à l'anatomie et à la physiologie, « il faut penser anatomiquement », le tout accompagné de considérations sur les races, les mœurs, les habitudes, abordant tous les domaines, et en particulier le domaine de l'art, explorant le passé pour montrer que, suivant la parole de l'Ecclésiaste, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, mais qu'il faut arriver à comprendre et à coordonner les phénomènes pour leur donner leur véritable signification.

Tous ceux qui ont entendu ces leçons en ont gardé un souvenir ineffaçable. Parlant lentement, pesant ses mots, Charcot enfonçait, pour ainsi dire, la conviction chez l'auditeur. Non pas qu'il fût pédant ou qu'il voulût se donner un air magistral, bien loin de là ! On sentait que ce qu'il disait était l'expression, mûrement élaborée, d'une pensée réfléchie, ennemie des banalités.

Voici maintenant le home familial qui, à cette époque, se trouvait 217, boulevard Saint-Germain.

J'avais l'honneur d'y dîner toutes les semaines, alors qu'avec Jean Charcot et Blin je recueillais les leçons du mardi. Et, bien souvent depuis, je pense à ce qu'on disait de Charcot, de sa tête de César, de son insupportable autoritarisme.

Charcot, de taille moyenne, très simple d'allures, en imposait par un masque superbe qu'illuminaient des yeux merveilleux, noirs, aux orbites enfoncées et bistrées, au regard profond qui impressionnaient tous ceux qui l'approchaient. La bouche dessinait une moue un peu dédaigneuse, « sa grimace », disaient les familiers, si bien indiquée dans le buste de Dalou.

Et je croirais volontiers que l'autoritarisme qu'on lui reprochait et qui a surtout servi ses élèves, provenait justement de l'impression ineffaçable qui se dégageait de lui, impression due à une pensée toujours concentrée et peut-être au souvenir des luttes qu'il avait fallu soutenir pour conquérir une place officielle justement méritée et que ses succès personnels lui avaient fait trop longtemps attendre.

Mais cette impression disparaissait vite dans ce milieu familial, où il était vraiment à son aise, entouré de sa femme et de ses enfants, qu'il adorait et qu'il admirait, recevant quelques intimes, parmi lesquels on peut citer Bourneville, toujours actif, toujours en mal de publications nouvelles, et un vieux camarade d'études, le docteur Lélorrain. Rien de plus amusant que les taquineries et les boutades échangées par ces deux hommes, cœurs excellents tous les deux, heureux l'un et l'autre de continuer l'intimité de leur jeunesse. On voyait aussi le commandant Charcot, le meilleur des hommes, tout différent de son frère, tant au physique que par le tour d'esprit et la pensée. Puis, c'étaient les amis de Jean Charcot, Meige, Viguès, Bouchacourt, d'autres encore qui apportaient l'appoint de leur jeunesse et de leur gaieté. Il y avait parfois des surprises cocasses, tel l'envoi par un admirateur d'une caisse renfermant deux aigles vivants, qu'on s'empressait de diriger sur le Muséum.

Aussitôt le dîner terminé, Charcot rentrait dans son cabinet pour travailler. C'est que Charcot, en plus de son service, en plus de sa clientèle et de ses travaux personnels, s'occupait des travaux de ses élèves. C'est à lui, je crois, que pour la première fois on a donné le nom de « patron », qui s'est depuis généralisé. Mais si Bouchard a pu dire autrefois qu'à côté du patron il y avait l'équipage, il ne faut pas oublier que c'est chose rare pour un équipage d'avoir à sa tête un tel patron. Combien de travaux n'ai-je pas vus corrigés, raturés, augmentés de sa main, sans que jamais il lui soit même venu à l'idée de disputer à l'auteur une paternité à laquelle il avait cependant quelque droit.

Il y apportait les mêmes soins qu'à ses propres travaux, de même qu'il revoyait les leçons du mardi, sténographiées, collationnées et rédigées par nous, jeunes rédacteurs, et qu'il relisait et modifiait suivant les nécessités. Nous les lui laissions, une fois notre tâche terminée, descendant vers minuit du cabinet de Jean Charcot où nous avions travaillé après le dîner, avec d'infinies précautions pour ne pas éveiller le Maître que nous voyions endormi dans la chambre que nous devions traverser pour nous retirer.

La Saint-Martin, fête patronale de Charcot, était une solennité dont tous les disciples se souviennent. Après un dîner qui réunissait un grand nombre d'élèves, anciens ou nouveaux, avait lieu une représentation théâtrale donnée dans le grand cabinet-bibliothèque de Charcot avec ses galeries latérales où se pressaient les spectateurs qui n'avaient pu trouver place ailleurs.

Sur la scène dressée au fond de la pièce, on jouait une Revue composée par les élèves qui donnaient libre cours à leur fantaisie, pour le plus grand plaisir du patron et des invités de marque, au milieu desquels se profilait la haute figure sévère et mélancolique de Waldeck-Rousseau, gendre par alliance de Charcot.

J'ai voulu, dans les lignes précédentes, détruire une légende, en rappelant les traits, le caractère de l'homme, sa simplicité, sa bonté, l'affection qu'il portait aux siens et à ses élèves. L'attitude de César autoritaire qu'on lui a tant reprochée, était plutôt le résultat du respect des assistants et des élèves pour un maître incontesté, que celui d'une attitude préméditée. Il m'est arrivé bien des fois, à moi jeune débutant, de m'entretenir avec Charcot au cours de ses réceptions intimes, boulevard Saint-Germain ou à Neuilly. S'il ne versait pas dans une familiarité qui répugnait à son caractère, jamais je n'ai constaté chez lui ces airs distants, cette affirmation de supériorité qui eût été si légitime et dont j'ai pu éprouver ailleurs les effets. C'est qu'ici la supériorité était de l'homme même et ne dépendait pas du prestige plus ou moins passager d'une situation supérieure, si relevée fût-elle, plus ou moins associée à des efforts et à des talents personnels. Il comprenait l'homme au sens de Shakespeare : *He was a man, take him for all in all*, l'homme avec ses qualités mais aussi avec ses défauts. N'était-ce pas lui qui répétait souvent : « L'homme normal, que veut-on dire par là ? S'il existait, ce serait un monstre. »

Il parlait de tout avec la plus entière franchise et il estimait à leur juste valeur les jugements qu'on pouvait porter sur lui et sur ses actes. Il souriait quand on lui parlait de son masque napoléonien et de sa popularité. « En me voyant passer aujourd'hui, disait-il un jour, quelqu'un s'est écrié : « Tiens, voilà M. Renan » !

Parfois, en politique, Charcot se passionnait. Ce fut le cas au moment du boulangisme, qui battait alors son plein et envers lequel il se montrait un adversaire résolu. D'anciens amis qui s'étaient ralliés au parti alors en vogue provoquaient ses sarcasmes et ses critiques. Très libéral, il n'admettait pas que l'on se pliât à des disciplines inflexibles, et je me souviens de l'avoir entendu protester contre la tendance qu'avait manifestée l'Association des Etudiants, alors toute nouvelle éclose, de se soumettre à la tutelle exclusive de l'Université.

Très épris des choses de l'Art, écrivant et dessinant de façon remarquable, faisant ainsi des relations, illustrées par lui-même, de ses nombreux voyages, Charcot a été le premier à discerner le bénéfice que la Médecine pouvait retirer de l'étude des arts plastiques, aidé de son élève, l'éminent statuaire Paul Richer. En dehors de la Médecine, la vue d'une belle œuvre d'art l'enthousiasmait et je l'entends encore vanter les mérites d'un Jean Steen qu'il venait d'acquérir.

En 1893, au mois d'août, je recevais à La Rochelle, où j'étais alors médecin de l'asile de Lafond, un télégramme de mon ami Jean Charcot me prévenant de son arrivée à bord de son yacht, le *Pourquoi-Pas*. Quelques instants après, les journaux de Paris m'annonçaient la mort de Charcot. Je me rendis au port, où je trouvai le *Pourquoi-Pas*, mais Jean Charcot qui, en débarquant, avait appris la fatale nouvelle, était immédiatement reparti pour Paris.

Je ne rappellerai pas l'émotion intense produite par la mort de Charcot, survenue à l'âge de soixante-huit ans. C'est qu'avec lui disparaissait non seulement un Maître, au sens strict du mot, mais un chef d'Ecole, un précurseur, un homme.

Henri COLIN.

LUCHON

CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)

629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées

REINE des SULFURÉES sodiques

(60 sources de 26 à 66°)

Compte parmi

Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE

(*Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920*)

Affections de la GORGE (humages naturels) de la PEAU — des ARTICULATIONS

STATION D'ENFANTS

Saison du 15 Mai au 1er Novembre

Toutes demandes de renseignements à

Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

Les bains de boues de Saint-Amand-les-Eaux



Ce vaste édifice en rotonde est bâti sur pilotis au-dessus des boues radioactives. Les orifices circulaires que vous apercevez sont ceux des piscines individuelles dans lesquelles les baigneurs se tiennent debout — cette station étant rendue sans fatigue par la poussée des boues qui s'exerce de bas en haut.

Le traitement par les boues thermales, communément appelé fangothérapie, est encore trop négligé en France : le fait est d'autant plus surprenant que notre pays possède à cet égard des ressources incomparables : Alors que les stations étrangères utilisent un mélange artificiel d'humus malaxé avec l'eau des sources, nos stations spécialisées possèdent des boues naturelles dont la supériorité s'accuse encore par nos connaissances présentes sur les propriétés éminentes, mais fragiles, de l'émanation radio-active.

La Station de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), à égale distance de Paris et Bruxelles, mérite à cet égard de retenir tout particulièrement l'attention en raison d'un dispositif véritablement unique qui permet d'obtenir le maximum d'efficacité.

En dehors des trois grandes sources (Grand Bouillon, Vauban, Evêque d'Arras), qui débitent à raison de 1.800 litres par minute une eau thermale sulfatée bi-carbonatée calcique d'une radio-activité absolument remarquable (76,8 milli-microcuries par litre de gaz spontanés à l'émergence), une infinité de petites sources venues des profondeurs baignent et détrempent la nappe des boues, où elles viennent concentrer toutes leurs propriétés et qu'elles transforment en une masse onctueuse, très riche en sulfures et en soufre naissant et présentant elle-même une radio-activité notable : émanation de radium en milli-microcuries par litre égale à 10,10, double de celle des boues analogues les plus riches.

Or, la Rotonde Vauban, vaste édifice circulaire est bâtie sur pilotis au-dessus du bassin des boues, qu'elle recouvre complètement, L'intérieur de cette rotonde, comme le montre le cliché ci-dessus, est divisé en 150 cases distinctes par des cloisons qui s'enfoncent de 1 m. 80 dans la tourbe et constituent ainsi, en sens vertical, dans la nappe de boue elle-même une série de petites piscines individuelles, isolables à volonté par des rideaux dont chacune est réservée à un baigneur pendant la durée de la cure. Les malades, immergés dans la station droite, sont soutenus par la poussée des boues s'exerçant de bas en haut avec une telle commodité que la durée d'application peut être très prolongée et qu'il est possible de graduer toute une gamme d'effets thérapeutiques.

L'action physiologique des bains de boues ainsi donnés comporte de multiples éléments : thermique, chimique, radio-actif, se résumant en un double effet de résolution locale et de stimulation générale qui s'exerce à la fois sur les symptômes et sur le terrain.

L'indication primordiale est *le rhumatisme chronique sous toutes ses formes* (rhumatisme cliniquement secondaire ou rhumatisme déformant progressif du type Charcot) et *la goutte*, dans l'intervalle des poussées articulaires. *Les névrites et les névralgies*, tout particulièrement *les sciatiques*, sont l'objet des améliorations les plus rapides et les plus frappantes. Les lésions qui accompagnent les *troubles circulatoires chroniques des membres inférieurs* consécutifs à la phlegmatia alba dolens, œdème, raideurs articulaires, troubles nerveux surajoutés, les *séquelles douloureuses des affections gynécologiques* passées à la phase torpide ou subsistant après la cure chirurgicale s'atténuent remarquablement. Dans toutes ces affections, il n'est pas de thérapeutique qui donne une proportion plus grande de résultats favorables.

C'est pourquoi la station de Saint-Amand, si hautement recommandée avant la guerre par MM. les professeurs Huchard, Grasset, Duret, Ausset, et préconisée à nouveau depuis la guerre par MM. Florand, médecin de l'hôpital Lariboisière, les professeurs agrégés Rathery, de Paris, M. Piéry, de Lyon, E. Duhot, de Lille et bien d'autres, est appelée à devenir la capitale des rhumatisants de Paris, du nord de la France et de la Belgique.

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE

OPOCALCIUM

GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Cachets, Comprimés, granulé

OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)

OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —

Laboratoires de l'OPOCALCIUM

A. RANSON, Dr en Pharmacie

121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 163.334

LE NOUVEAU ROI DES MERCURIAUX



TRAITEMENT INTENSIF & DISSIMULÉ DE LA Σ

LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS : J. GAUTIER, 24, Rue de Ponthieu - PARIS

Le discours de M. Babinski à la Sorbonne

(Suite et fin de la page 4)

Ses leçons sur l'Hystérie ont eu un très grand retentissement ; les étudiants, les médecins français et étrangers, les hommes de lettres, les philosophes, tous les penseurs qui sont naturellement attirés par les problèmes psychologiques se pressaient à l'amphithéâtre pour l'entendre.

Si depuis lors sur certains points importants relatifs à l'Hystérie les idées de la plupart des neurologistes ont changé il n'en est pas moins vrai que les investigations de Charcot dans ce domaine ont été productives.

Il a contribué à établir la notion de l'hystérie masculine. Il a tracé une description remarquable des paralysies qu'il a appelées hystéro-traumatiques (hystérie locale de Brodie) notamment de la monoplégie brachiale. Il a indqué comment on pouvait les distinguer des paralysies liées à une altération des nerfs périphériques déterminées par un traumatisme. Il a montré qu'il était possible de reproduire par suggestion des paralysies ayant exactement les mêmes caractères. Ses études sur la coxalgie hystéro-traumatique sont le pendant des précédentes. Il a fait ressortir les caractères qui permettent de discerner cette affection de la coxalgie organique. En outre, une analyse très fine de certains faits l'a conduit à cette notion que ces deux espèces de coxalgie peuvent s'associer l'une à l'autre.

A l'époque où Charcot poursuivait ces recherches cliniques, c'est-à-dire il y a une quarantaine d'années, fut soulevé un problème relatif à ce qu'on appelait « l'Hypnotisme », au pouvoir que la suggestion conférait à l'hypnotiseur sur le sujet hypnotisé, problème qui passionna les esprits en raison de son importance psychologique et des conséquences sociales qu'il comportait. Nombreux étaient ceux qui soutenaient que la passivité du sujet sa soumission à la volonté de celui qui l'avait « endormi » pouvait aller jusqu'au point de le contraindre à accomplir un délit et même un crime, d'une manière irrésistible, sans en avoir conscience, sans en porter la responsabilité. Par une série d'expériences habilement conduites Charcot établit d'une manière péremptoire que le pouvoir de la suggestion avait des limites et que les sujets les plus suggestionnables conservaient dans l'état d'hypnotisme un degré de conscience suffisant pour résister, comme à l'état de veille, à des suggestions contraires à leurs principes. Il n'est pas besoin d'insister sur le service qu'il a rendu en rectifiant une erreur qui, si elle s'était répandue, aurait pu être exploitée au détriment de l'ordre social.

Messieurs, *pour apprécier la valeur d'un savant, le rôle qu'il a joué, il est bon de supprimer son œuvre par la pensée et de chercher à évaluer le déficit qui en serait la conséquence.* Amputer la Neurologie de toutes les acquisitions dues à Charcot serait la rendre méconnaissable. Que de ténèbres n'a-t-il pas dissipées ! En vérité, dans un Service de Neurologie, il ne se passe pas de jour sans qu'on fasse appel aux notions qu'il a introduites ; sa pensée est là toujours présente. Il faut tenir compte aussi de l'influence qu'il a exercée sur toute une génération. Comme le disait l'auteur de l'article nécrologique du « Neurologisches Centralblatt », Charcot était un animateur et si cela était vrai pour les étrangers qui venaient temporairement assister à ses leçons, que dire de son action sur la jeunesse française. A son contact l'élève nonchalant acquérait le goût du travail, le laborieux devenait ardent à l'étude et rêvait de suivre les traces de celui que son entourage appelait familièrement et affectueusement « *le Patron* ». Si l'école neurologique française continue à occuper un des premiers rangs, c'est encore pour une bonne part à l'impulsion de Charcot qu'elle le doit.

Par son génie et son labeur il a bien servi, non seulement sa patrie, mais l'Humanité entière ; c'est pour cela que les médecins de tous pays sont venus se joindre à nous afin de glorifier, dans une communion d'idées et de sentiments, la mémoire du Maître universellement admiré.

Concours pour deux postes de médecins directeurs des sanatoriums publics

Un concours sur titres est ouvert pour deux emplois de médecins directeurs des sanatoriums publics.

Les candidats devront être Français et produire : 1° un extrait de leur casier judicaire; 2° un extrait de leur acte de naissance ; 3° une copie certifiée conforme d'un diplôme de docteur en médecine d'une faculté de l'Etat ; 4° toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

Les demandes seront reçues jusqu'au jeudi 4 juin à midi, au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4° bureau, 7, rue Cambacérès, à Paris.

Le traitement de début est fixé à 12.000 fr. et peut, par avancements successifs de 1.000 francs atteindre 16.000 fr. Les médecins directeurs bénéficient, en outre, gratuitement, du logement, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

Vacance d'un poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Arcachon (Gironde).

Le traitement alloué est fixé à 12.000 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours pour adresser au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 6° bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans les services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Thèses de Paris

Mardi 19 mai : Zérach J. : Traitement de l'amibiase par le stovarsol. — Jacquet G. : Traitement des pleurésies purulentes et des fistules pleurales. — Juge Ch. (interne) : Des indications des interventions chirurgicales pendant la grossesse. — Belaïche J. : Signe du Douglas dans les ruptures de grossesse. — Bertrand L. (interne) : La paume de la main (sa morphologie, etc.). — Leleu A : La synestose radio-cubitale. — Veil P. : Les tumeurs des paupières et de la conjonctive.

COURS de PERFECTIONNEMENT sur la TUBERCULOSE

Organisé avec le concours du Comité National de Défense contre la Tuberculose

Du 15 Juin au 11 Juillet inclus

Par M. le Professeur Émile SERGENT

Conférences à l'Hôpital de la Charité

Lundi 15 juin, à 9 h. 30. — M. Sergent : Principes et bases de l'organisation de la lutte antituberculeuse.

Lundi 15 juin, à 17 heures. — M. H. Durand : Exposé général d'anatomie pathologique.

Mardi 16 juin, à 17 heures. — M. Sergent : Exposé général sur l'évolution clinique.

Mercredi 17 juin, à 15 h. 30. — M. Pruvost : Moyens de diagnostic de laboratoire.

Mercredi 17 juin, à 17 heures. — M. H. Durand : Techniques de laboratoire.

Jeudi 18 juin, à 17 heures. — M. F. Bordet : Bactériologie et expérimentation.

Vendredi 19 juin, à 17 heures. — M. Ribadeau-Dumas : Tuberculose de la première enfance.

Samedi 20 juin, à 17 heures. — M. Sergent : Tuberculose pulmonaire de l'adulte. Eléments généraux du diagnostic.

Lundi 22 juin, à 15 h. 30. — M. Sergent : Les signes fonctionnels de la tuberculose.

Lundi 22 juin, à 17 heures. — M. Ribadeau-Dumas : La tuberculose de la deuxième enfance et de l'adolescence.

Mardi 23 juin, à 17 heures. — M. Pignot : Signes stéthoscopiques de la tuberculose pulmonaire de l'adulte.

Mercredi 24 juin, à 15 h. 30. — M. Laurens : Tuberculose des voies aériennes supérieures et du larynx.

Mercredi 24 juin, à 17 heures. — M. d'Heucqueville : Mesure de la capacité respiratoire.

Jeudi 25 juin, à 17 heures. — M. Bordet : Diagnostic différentiel de la tuberculose pulmonaire de l'adulte.

Vendredi 26 juin, à 15 h. 30. — M. Courcoux : La tuberculose pleurale.

Vendredi 26 juin, à 17 heures. — M. d'Eucqueville : Mesure de la capacité respiratoire (*suite*).

Samedi 27 juin, à 17 heures. — M. Courcoux : Tuberculose des séreuses.

Lundi 29 juin, à 17 heures. — M. Sergent : Les signes généraux. Les signes d'évolution. Les éléments du pronostic.

Mardi 30 juin, à 15 h. 30. — M. Bordet : Le cœur des tuberculeux

Mardi 30 juin, à 17 heures. — M. Kuss : Le rôle du médecin dans un dispensaire.

Mercredi 1er juillet, à 17 heures. — M. Sergent : Les signes radiologiques.

Jeudi 2 juillet, à 15 h. 30. — M. Guillon : Le statut juridique des différents organismes de lutte antituberculeuse et des offices publics d'hygiène sociale.

Jeudi 2 juillet, à 17 heures. — M. Babonneix : Le système nerveux des tuberculeux.

Vendredi 3 juillet, à 15 h. 30. — M. Evrot : Organisation départementale des dipensaires.

Vendredi 3 juillet, à 17 heures. — M. Lousté : Tuberculose ganglionnaire et cutanée.

Samedi 4 juillet, à 15 h. 30. — M. Pruvost : Les réactions humorales. La cuti et l'introdermo-réaction.

Samedi 4 juillet, à 17 heures. — M. Courcoux : Le tube digestif des tuberculeux.

Lundi 6 juillet. — Visite au préventorium de Plessis-Robinson.

Mardi 7 juillet, à 15 h. 30. — Mme Gouin : L'infirmière-visiteuse et l'œuvre sociale du dispensaire.

Mardi 7 juillet, à 17 heures. — M. Pignot : Principes généraux d'hygiène.

Mercredi 8 juillet. — Visite au sanatorium de Bligny.

Jeudi 9 juillet, à 17 heures. — M. Cottenot : Technique radiologique.

Vendredi 10 juillet, à 15 h. 30. — M. Courcoux : Le pneumothorax tuberculeux.

Vendredi 10 juillet, à 17 heures. — M. Bertier : Le pneumothorax artificiel.

Samedi 11 juillet, à 15 h. 30. — M. Mignot : Le traitement médicamenteux. Le traitement spécifique.

Samedi 11 juilet, à 17 heures. — M. Bertier : Traitement des complications.

Exercices pratiques (l'après-midi)

Démonstrations cliniques et radiologiques. Examens de laboratoire. Visites de dispensaire, de préventorium (Plessis-Robinson) et de sanatorium (Bligny).

Stage hospitalier (le matin)

Répartition des élèves en équipes passant successivement par les services des conférenciers, dont ils suivront les visites et les policliniques.

N.-B. — Les exercices pratiques et le stage dans les services hospitaliers seront réservés uniquement aux boursiers du Comité National de défense contre la tuberculose (s'adresser 66 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs), et aux élèves qui auront versé au secrétariat de la Faculté les droits d'inscription. Les conférences théoriques seront publiques et pourront être suivies par un nombre illimité d'auditeurs.

Les droits d'inscription sont de 150 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet n° 4), les lundis, mercredis et vendredis, de 15 à 17 heures. — Un certificat sera délivré aux élèves du cours.

Ouverture du Cours : le lundi 15 juin, à 9 h. 1/2, à la Charité.

Les Conseils du Chauffeur

Pour éviter les pertes d'essence du réservoir

Lorsqu'on n'a pas de réservoir à pression pour l'essence, on perd souvent une certaine quantité de liquide par le trou du récipient qui fait intervenir la pression atmosphérique en vue d'assurer la distribution de l'essence par gravité.

La trépidation due à la marche du moteur, les secousses occasionnées par les dénivellations de la route provoquent le jaillissement de l'essence qui arrive forcément à sortir en partie par le trou, surtout si le réservoir est suffisamment plein.

On évite cet inconvénient au moyen de l'installation d'un tube recourbé formant siphon.

Voici une méthode différente qui évite l'installation du siphon.

air — tube — reservoir — bouchon — cuir

Il suffit de plonger le bouchon du réservoir en surélevant au moyen d'un tube ayant une longueur de 10 à 15 cent. L'opération est facile à réaliser. On perce d'un trou approprié la partie supérieure du bouchon, qui se vissera comme à l'ordinaire et dont l'étanchéité sera assurée par une rondelle de cuir.

Sur ce trou, percé à la dimension voulue, on soude un tube de 5 à 6 millim. de diamètre seulement. Ce tube est terminé à la partie supérieure par un chapeau également soudé et c'est dans ce chapeau que sera percé le trou d'entrée d'air.

L'essence ne peut donc rejaillir à la partie supérieure où le trou se trouve placé, toutes les parois du bouchon peuvent être arrosées d'essence, mais celle-ci ne pourra pas remonter dans le petit tube vertical, qui restera constamment sec, ce qui évitera le rejaillissement de l'essence en dehors du réservoir.

Au NORD MÉDICAL

Le prochain banquet du *Nord Médical* aura lieu le jeudi 4 juin, à 7 h. 45, au Cercle de la Renaissance Française, 12, rue de Poitiers (derrière le Palais d'Orsay). Prix : 27 fr. 50, service compris.

Il sera présidé par le professeur Terrien, qui vient d'être nommé à la chaire d'ophtalmologie à la Faculté de médecine.

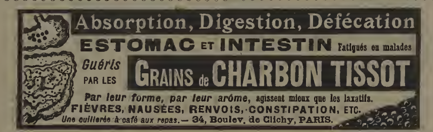
Il sera suivi d'un concert organisé par le docteur de Casteras (Carbelly, de l'Opéra).

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.



RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel

LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.

TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement

R. C. Seine N° 148.044.

GUIPSINE
aux principes actifs du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur
RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique, Antihémorragique (Ménopause, etc.) Antiscléreux
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164

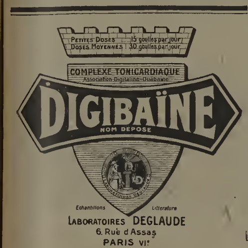
BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
Très recommandés par le CORPS MEDICAL PRIX MODÉRÉS Notice

MÉDICATION TOTALE des
MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent


associant synergiquement les
OPOTHÉRAPIES HEPATIQUE & BILIAIRE
aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION

CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.


LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)



LABORATOIRES DEGLAUDE
6, Rue d'Assas
PARIS VIe

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284

COURS PRATIQUE SUR LES Maladies de la Nutrition

MM. Marcel Labbé, professeur ; Henri Labbé, agrégé ; Stevenin, médecin des hôpitaux et Nepveux, chef de laboratoire, commenceront le lundi 1er juin 1925, à 15 heures, au Laboratoire de Pathologie générale, un cours pratique sur les procédés d'examen (clinique et laboratoire) dans les maladies de la nutrition et les affections du tube digestif.

Programme du concours

Les principes de la nutrition. — Les grands syndromes gastriques. Examen clinique des dyspeptiques. — Analyse du suc gastrique. — Le liquide duodénal. Examen chimique, épreuve de Meltzer-Lyon. — Les syndromes intestinaux et pancréatiques. Entérites oigués et chroniques. — Les fèces. Examens macroscopique et microscopique ; recherche du sang ; recherche des parasites. — Analyse chimique des fèces : dosage de l'azote total, des acides de fermentation de l'ammoniaque. — Les fèces : dosage des graisses acides neutres et insaponifiables. Dosage des savons. Coefficients d'utilisation. — Analyse des urines : azote total, urée, ammoniaque, acide aminés, azote colloïdal, coefficient d'utilisation azotée. — Acide urique et purines : dosage dans les urines et dans le sang. créatine et créatinine. — Pigments biliaires, sels biliaires, urobiline : recherches dans l'urine. Lipoïdes et cholestérine dans le sang. — Chlorures et phosphates urinaires. — Albumines, albuminoses et peptones dans les urines. — Glucose dans les urines et dans le sang. Les divers sucres de l'urine. Méthodes microchimiques pour le dosage du glucose dans le sang. — Réactions d'acidose : corps acétoniques dans l'urine, le sang. Dosage des acides organiques dans l'urine. — Le métabolisme basal : mesure des échanges respiratoires. — L'obésité : pathogénie et thérapeutique. — L'uricémie et l'oxalémie : goutte, lithiase urinaire. — Le diabète : pathogénie, évolution et thérapeutique. — L'acidose : le coma diabétique et les acidoses non diabétiques. — Les grands syndromes rénaux : diagnostic et thérapeutique. — Les syndromes hépatiques : diagnostic des insuffisances fonctionnelles du foie. — Interprétation clinique des analyses d'urines.

Le cours aura lieu *tous les jours*, à 15 *h.*, et sera terminé en un mois.

Le montant du droit à verser est de 150 fr.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants pourvus de 16 inscriptions, immatriculés à la Faculté, sur présentation de la quittance du versement dû.

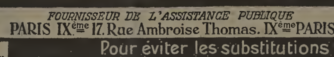
Les bulletins de versement relatifs au cours seront délivrés, dès à présent, *jusqu'au 2 juin*, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 4), les *lundis, mercredis* et *vendredis*, de 15 *heures à* 17 *heures*.

A MARSEILLE

La Société de Médecine et d'Hygiène coloniales dans sa dernière réunion qui s'est tenue à son siège, 40, allées Gambetta, a traité les questions suivantes :

Sur un cas de filaire sous-conjonctivale par M. Aubaret ; Note sur la contagion du trachome, par M. J. Sedan ; Les colonies de Trachomateux à Marseille, par MM. Aubaret et Mastier ; Les trachomes associés, par Mlle S. Rivière et M. A. Roux ; Statistique des trachomateux à la clinique de l'Hôtel-Dieu, par MM. Aubaret et Morenon ; Accès pseudo-palustres d'origine parasitaire, par MM. Dargein, Dore et Gourion (de Toulon.)

L'abondance des matières nous met dans l'obligation de reporter au prochain numéro la suite de notre feuilleton « Le Calvaire d'un Docteur ».



($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : **LIQUEUR** (non sucrée). — **SIROP** (anisé). — **PILULES**
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS
Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ
OLEO-GOMENOL PREVET
Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe
Antiseptique idéal le plus maniable intus et extra
5 Dosages : 2 %. 5 %. 10 %. 20 %. 33 % en ampoules ou Flacons
Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET
R C PARIS 113.160

PRODUITS SPÉCIAUX des LABORATOIRES A. LUMIÈRE
PARIS — 3, rue Paul-Dubois
M. SESTIER, Pharmacien, 9, cours de la Liberté, LYON

CRYPTARGOL LUMIÈRE Nouveau composé argentique pour l'antisepsie intestinale *ADULTES* : 4 à 6 pilules par jour ; *ENFANTS* : 1 à 4 cuillerées à café de sirop par jour

CRYOGENINE LUMIÈRE *Antipyrétique, Analgésique. Pas de contre-indications. 1 à 2 grammes par jour.*

BOROSODINE LUMIÈRE CALMANT - ANTI-SPASMODIQUE *ADULTES* : Solution titrée à 1 gr. par c. c. — 2 à 10 gr. par jour *ENFANTS* : Sirop titré à 1 gr. par cuill. à café. — 1 à 6 gr. par jour

PERSODINE LUMIÈRE *Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.*

ALLOCAINE LUMIÈRE *Aussi active que la cocaïne, sept fois moins toxique, mêmes emplois que la cocaïne.*

TULLE GRAS LUMIÈRE *Pour le traitement des plaies cutanées. Évite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.*

RHÉANTINE LUMIÈRE *Vaccinothérapie antigonococcique des divers états blennorragiques.*

Entérovaccin LUMIÈRE *Immunisation et traitement de la fièvre typhoïde.*

HÉMOPLASE LUMIÈRE *Médication énergique de toutes les déchéances organiques, quelle qu'en soit l'origine (ampoules, cachets, granulés, dragées).*

Reg. Com. Lyon n° A 13334.

L'Informateur Médical constituera la plus belle collection d'actualités professionnelles qui ait jamais été publiée. Abonnez-vous à *l'Informateur Médical* : 20 fr. par an. *L'Informateur Médical* paraît chaque semaine.



COURS
de
CHIRURGIE ABDOMINALE

Par les Professeurs
Pierre DUVAL, GOSSET, HARTMANN

Ce cours d'une durée de trois semaines, aura lieu du lundi 22 juin, au samedi 11 juillet. Il comportera des leçons, des démonstrations cliniques et des séances opératoires.

Programme des leçons

22 juin. — Technique générale des opérations pratiquées sur les voies biliaires, par le professeur Hartmann.

23 juin. — Chirurgie de la vésicule biliaire, par le professeur Gosset.

24 juin. — Chirurgie du cholédoque, par le professeur Duval.

25 juin. — Technique générale des anastomoses pratiquées sur le tube digestif, par le professeur Hartmann.

26 juin. — La gastro-entérostomie, par le professeur Gosset.

27 juin. — Les gastrectomies, par le professeur Hartmann.

29 juin. — Amputation périnéale du rectum et ablation par voie abdominale du haut rectum, par le professeur Hartmann.

30 juin. — Anus iliaque gauche, par le professeur Gosset.

1er juillet. — Colectomie, par le professeur Duval.

2 juillet. — L'occlusion intestinale et son traitement, par le professeur Hartmann.

3 juillet. — L'appendicite chronique, par le professeur Gosset.

4 juillet. — L'appendicite aiguë, par le professeur Duval.

6 juillet. — Le radium et les rayons X dans le traitement des fibromes et du cancer de l'uterus, par le professeur Hartmann.

7 juillet. — Le cancer du sein et son traitement par le professeur Gosset.

8 juillet. — Le traitement opératoire des fibromes utérins, par le professeur Duval.

9 juillet. — Les prolapsus génitaux, par le professeur Hartmann.

10 juillet. — Traitement opératoire des cancers du col utérin, par le professeur Gosset.

11 juillet. — Traitement opératoire des annexites, par le professeur Duval.

Ces leçons auront lieu à 17 heures : celles du professeur Hartmann à l'Hôtel-Dieu, celles du professeur Gosset, à la Salpêtrière, celles du professeur Duval, à l'hôpital de Vaugirard.

Le matin, de 9 h. 1/2 à midi, les élèves seront divisés en trois groupes et assisteront à des séances opératoires avec exposé de la technique et démonstrations cliniques. Ces séances porteront sur les matières enseignées dons le cours et sur quelques autres opérations (cure des hernies, traitement des hémorroïdes, hytéropexie, applications de radium, etc.), chaque série d'élèves passant une semaine dans le service de chacun des trois professeurs.

L'assiduité au cours de perfectionnement est témoignée par un certificat de la Faculté de Médecine délivré à chaque élève à l'issue du cours. La première répartition des élèves aura lieu à l'Hôtel-Dieu, le lundi 22 juin, à 11 heures.

Droit d'inscription : 150 francs.

Des séries de travaux pratiques sont annexées à ce cours.

Dans la première semaine, technique opératoire et répétition des opérations sur le cadavre, à l'École pratique, de 14 à 16 heures, sous la direction du professeur Duval.

Dans la deuxième semaine, opérations sur le cadavre et sur le chien, de 14 à 16 heures, sous la direction du professeur Gosset.

Dans la troisième semaine, de 14 à 16 heures, examens chimiques du suc gastrique, des matières fécales, œsophagoscopie, gastroscopie, rectoscopie, examens anatomopathologiques des diverses lésions étudiées dans le cours, sous la direction du professeur Hartmann.

L'inscription à chacune de ces séries de travaux pratiques est de 150 francs.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté, les lundis, mercredis et vendredis, guichet n° 4, de 15 à 17 heures.

Z Z

Vous n'avez pas encore fait
la vraie Zomothérapie
si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, **cru, pur, sec** et **total,**
quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes
« travaux, fabriquée d'après mes
« indications, permet de réaliser pra-
« tiquement la Zomothérapie véri-
« table et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée
« sous ma direction sur un grand
« nombre de malades. Elle refait les
« muscles, enrichit le sang, augmente
« le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscu-
« table de son action dans le traite-
« ment des tuberculoses et des états
« d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sau-
« vera des existences humaines. »

Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les, gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de
QUATRE KILOS
de VIANDE de bœuf
sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de
" ZOMINE "

Avec la ZOMINE vous refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profesr Charles RICHET. »

M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
" Pharmacie du Palais Royal "
10, rue Richelieu - PARIS
Tél. : Louvre 17-52 R. C. Seine 221.392
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

Z Z



Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
France, un an........... 20 fr.
Etranger, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 84 — 7 JUIN 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



Le Centenaire de Charcot à l'Académie de Médecine

Photo *Informateur Médical*

Le XXV[e] anniversaire de la Société de Neurologie

Charcot par son génie a créé la Neurologie moderne

Ainsi s'exprime M. le Professeur Guillain dans son discours que nous reproduisons ci-dessous

La Société de Neurologie de Paris, dit M. le professeur Guillain, commémorait aujourd'hui son XXV[e] anniversaire. Charcot était mort depuis plusieurs années quand, en 18[illegible] elle fut fondée, mais Charcot avait laissé à notre Société un héritage magnifique et inappréciable, il lui avait légué une science dont il avait fondé les puissantes assises, une méthode de travail et de recherches, il lui avait légué aussi ses élèves directs. Aussi l'on peut dire que la Société de Neurologie est née de l'œuvre de Charcot et que, sans ce grand génie créateur, elle n'aurait sans doute jamais existé.

Charcot a légué à la Société de Neurologie tous les fondements de la neurologie moderne ; il suffit, pour s'en convaincre, de considérer ce qu'était la neurologie avant Charcot, ce qu'elle fut à sa mort ; sur tous les points de la pathologie nerveuse, il avait projeté une éclatante lumière. Des voix plus autorisées que la mienne, celles de M. Pierre Marie et de M. Babinski, ont synthétisé l'œuvre de Charcot, mais le président de la Société de Neurologie a le devoir une fois encore de rappeler que c'est à Charcot que l'on doit la notion du rôle des cellules motrices de la corne antérieure ; l'étude approfondie de la paralysie spinale aiguë de l'enfance, de la paralysie labio-glosso-laryngée ; la découverte tout entière de cette maladie nouvelle, la Sclérose Latérale Amyotrophique ; la description des arthropathies tabétiques. C'est Charcot qui a différencié avec une impeccable méthode la sclérose en plaques de la Maladie de Parkinson, c'est lui qui a précisé la sémiologie des compressions de la moelle. A lui aussi appartiennent toutes les notions sur les localisations cérébrales et la valeur localisatrice de l'épilepsie qu'il appela jacksonienne.

Et dans l'œuvre de Charcot il serait erroné d'oublier qu'il fut non seulement le plus grand des neurologistes, mais encore un philosophe, un psychologue qui, sur la pathologie mentale, poursuivit de remarquables recherches.

Charcot, par son génie, a créé la neurologie moderne et c'est cette neurologie dont notre Société continue chaque jour l'incessante étude.

Charcot fut dans toute l'acception du mot un Chef d'Ecole

Ce sont, en effet, les élèves de Charcot, élèves ayant reçu de lui sa science et sa discipline, qui ont pensé à se grouper pour échanger entre eux le résultat de leurs observations et faire bénéficier de leur expérience les malades atteints d'affections du système nerveux. Parmi les fondateurs de la Société de Neurologie, furent ses disciples les plus chers : Babinski, Gilbert Ballet, Brissaud, Gilles de la Tourette, Gombault, Joffroy, Pierre Marie, Meige, Raymond, Paul Richer, Souques. Déjà beaucoup d'entre eux sont morts et l'on ne peut, sans une réelle émotion, rappeler leur mémoire : Gombault, l'anatomo-pathogiste dont les travaux font encore autorité ; Joffroy, qui publia avec Charcot tant de mémoires célèbres ; Brissaud, ce grand neurologiste et ce grand artiste qui eut la prescience de toute la pathologie moderne du mésencéphale ; Raymond, le successeur de Charcot à la Salpêtrière, le type du savant auquel s'alliaient toutes les qualités du cœur ; Gilbert Ballet, le psychiâtre éloquent et persuasif. Quelle force furent pour la Société de Neurologie à ses débuts ces élèves directs de Charcot.



Photo *Informateur Médical*

M. le Professeur GUILLAIN

Charcot a légué aussi une méthode de travail, la méthode anatomo-clinique

Si la Société de Neurologie de Paris a acquis un indiscutable prestige dans le monde scientifique, c'est que, à l'exemple de Charcot, elle dédaigne la phraséologie, les hypothèses audacieuses et stériles, elle ne discute que sur des faits bien observés, elle sait abandonner les théories qui ne sont pas d'accord avec les faits.

La discipline scientifique de Charcot, je ne saurais mieux la définir qu'en vous rappelant la profession de foi qu'il fit dans une allocution intime devant des amis réunis pour le féliciter à l'occasion de son élection à l'Institut de France, en 1883. Charcot disait alors :

« Si je crois fermement qu'il existe en médecine tout un domaine qui appartient en propre au médecin, que lui seul peut cultiver et faire fructifier et qui resterait nécessairement fermé au physiologiste qui, systématiquement confiné dans le laboratoire, dédaignerait les enseignements de la salle d'hôpital, je crois non moins fermement que l'intervention largement acceptée des sciences anatomiques et physiologiques dans les affaires de la médecine est pour celle-ci une condition essentielle de progrès. Je pense que la pratique médicale n'a pas d'autonomie réelle, qu'elle vit d'emprunts, d'applications ; que, sans une rénovation scientifique incessante, elle deviendrait bientôt une routine attardée. Je pense enfin que, à part les questions de coup d'œil, d'ingéniosité et autres qualités artistiques qui se perfectionnent avec l'usage, mais ne s'acquièrent pas de toute pièce, tant vaut le pathologiste, tant vaut le clinicien. Très sincèrement, voilà mon « Credo ». Je m'y suis toujours tenu et je m'y tiendrai toujours, car tout cela est tellement imprimé dans mon esprit que penser autrement serait pour lui chose absolument contraire à sa constitution même. »

La Société de Neurologie de Paris a adopté dans son intégralité ce « Credo » de Charcot. Sans doute, depuis la mort de Charcot, des progrès ont été réalisés, des méthodes nouvelles de diagnostic et de traitement ont été créées, mais les constructions nouvelles ont été poursuivies sur les bases solides édifiées par Charcot, les moissons ont germé sur le terrain que son incessant labeur avait défriché.

La Société de Neurologie de Paris, dans cette séance solennelle, exprime son admiration profonde au créateur de la neurologie, sa reconnaissance émue aux élèves de Charcot, qui, poursuivant son œuvre, ont jeté un si remarquable éclat sur la Science française.

Le succès obtenu par les Fêtes du Centenaire de Charcot

Les différentes manifestations du centenaire de Charcot font le plus grand honneur au comité qui les a organisées, MM. Guillain, Souques, Crouzon et Béhague se sont tirés habilement d'un programme bien établi, on ne saurait trop les remercier de tout le dévouement qu'ils ont apporté à une tâche souvent ingrate ; nous pensons être les interprètes de tous nos confrères en disant combien la presse a eu à se louer des efforts faits pour lui faciliter sa tâche.

La visite à la Salpêtrière fut une sorte de pèlerinage aux lieux où Charcot vécut toute sa vie hospitalière. débutant dans l'amphithéâtre de la clinique qui porte maintenant son nom où MM. Mounier et Guillain prononcèrent deux très simples discours elle se termina à l'Eglise où eut lieu son service funèbre.

A la fin de la visite une superbe couronne fut déposée devant le monument de Charcot qui se trouve à la porte de la Salpêtrière par la délégation suédoise composée de M. Marcus, professeur de neurologie à Stockolm et de MM. Fröderström Rahlmeter et Soderbergh.

Le banquet fut des mieux réussis à tous les points de vue, le président du Conseil étant empêché, ce fut M. André Hesse, Ministre des colonies qui présida, ayant à ses côtés Mme Hendry et M. Jean Charcot, trois cent cinquante convives avaient pris place parmi lesquels la plupart des professeurs et agrégés de la Faculté et de nombreux médecins des hôpitaux.

Vingt discours furent rapidement prononcés par les délégués étrangers, M. Souques et M. Pitres furent très applaudis.

Le D[r] Jean Charcot en quelques mots remercia avec beaucoup d'émotion tous ceux venus pour se joindre à la grande famille spirituelle de son père.

Le lendemain, la Municipalité de Paris reçut à l'Hôtel de Ville les congressistes du Centenaire et les aliénistes et neurologistes dont le congrès suivait immédiatement la réunion neurologique annuelle.



Quelques personnalités photographiées par l'*Informateur Médical* au cours de la visite faite à la Salpêtrière à l'occasion du Centenaire de Charcot. De gauche à droite : MM. le Professeur Christiansen, de Copenhague ; le Docteur Souques, Secrétaire de l'Académie de Médecine ; le Professeur Etienne, de Nancy ; le Docteur Guinon, dernier Chef de Clinique de Charcot ; le Docteur Collin, Rédacteur des " Leçons du Mardi " (Photo *Informateur Médical*)

LE MONDE MÉDICAL

Distinctions

Officier de l'Instruction publique : Docteur Dhotel.

Chevalier du Mérite agricole : Docteur Mabille, chef adjoint au cabinet du Ministre du Travail.

Médaille d'argent de la Mutualité : Docteur Paul, médecin légiste.

Médaille de bronze de la Mutualité : Docteur Dureux.

Officiers d'Académie : MM. Lemaître, à Blangy-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) ; Riou, à Guingamp (Côtes-du-Nord).

Tous les amis du sympathique docteur Dubrac, de Magnac-Laval, apprendront avec plaisir sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Cette légitime distinction vient récompenser le vaillant aide-major de 1re classe du 89e territorial, qui perdit la vue à la suite des blessures reçues en 1914, alors que l'aide-major Dubrac installait son poste de secours presque en première ligne, afin d'être plus près des blessés qu'il était appelé à secourir.

Viennent d'être nommés au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Vermcersch, secrétaire général de la mairie de Lens (Pas-de-Calais). Successivement interne des hôpitaux, pharmacien de 1re classe ; depuis 1903, journaliste et, depuis 1918, secrétaire général de la mairie de Lens. Titres exceptionnels : plus de 22 ans de collaboration distinguée dans la presse et de services administratifs.

M. Labro (Pierre-Charles-Géraud), docteur en médecine à Aurillac, pensionné de guerre à 115 p. 100, titulaire de la médaille de vermeil des épidémies. Malgré son état de santé précaire, s'est consacré avec dévouement à la cause des mutilés, auxquels il a prodigué ses soins les plus assidus.

Nécrologies

On annonce la mort de Mme Cazin, née Braive, veuve du réputé physicien et mère du docteur et de Mme Maurice Cazin.

On annonce le décès, à l'âge de 12 ans, de Mlle Denise Bloch. De la part du docteur et Mme Maurice Bloch.

De M. le Dr Capitrel, ancien externe des Hôpitaux, Cours Saint-Louis, 71, à Bordeaux, après une très courte maladie.

De M. le Dr Andouin, à Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure).

Nous apprenons la mort de M. Dequidt, père de M. le docteur Dequidt, inspecteur général du ministère de l'intérieur.

De Mme veuve Thiroux, mère de M. le médecin inspecteur André Thiroux, directeur de l'Ecole d'application du Service de santé des troupes coloniales de Marseille.

Le CENTENAIRE de CHARCOT à la SORBONNE

Discours de M. le Prof. ROUSSY

La Société Anatomique de Paris s'associe à l'hommage rendu à la mémoire de celui qui fut l'un de ses Présidents les plus illustres. Pendant les dix années durant lesquelles Charcot fut appelé à diriger ses débats, il s'fforça d'y maintenir les traditions que lui avaient léguées ses devanciers : Dupuytren, Laënnec et Cruveilhier.

Grâce au prestige de son autorité, il sut attirer aux séances de notre Société « la jeunesse d'élite, formée dans nos hôpitaux et notre Faculté ; cette junesse désireuse de s'instruire et qui se montre animée de la noble indépendance qui ne sacrifie qu'à la vérité ».

Comme Professeur d'anatomie-pathologique, Charcot allait pouvoir donner libre cours aux tendances naturelles de son esprit, fait à la fois d'érudition et de méthode, de facultés d'analyse et de création. Les rares qualités de son intelligence lui permirent de faire sortir du chaos, où elles étaient confondues, la description des lésions de plusieurs grands syndromes de la pathologie viscérale en dehors, il s'entend, de son œuvre neurologique proprement dite. Ses recherches sur les *Pneumopathies chroniques*, les *Cirrhoses* ou les *Néphrites* restèrent longtemps classiques, et ses *Leçons* sur les maladies du foie et de la vésicule biliaire, des reins et des poumons forment, dans la collection de ses œuvres, une partie importante qui a été un peu laissée dans l'ombre, tant le nom de Charcot appartient à la Neurologie.

En s'efforçant d'unir la pathologie à l'anatomie et à la physiologie pathologiques, Charcot se montre le disciple de l'école des fondateurs de la méthode anatomo-clinique : des *Morgagni*, des *Bichat*, des *Laennec*. Sa doctrine peut être résumée par cette phrase qu'il se plaisait à citer : « *Ce n'est pas l'organe altéré mort que le médecin veut connaître, c'est l'organe vivant, agissant, exerçant les fonctions qui lui sont propres* ».

Aussi ne craignait-il pas, dans son enseignement, de s'écarter souvent des questions d'anatomie et d'histologie pour faire des incursions dans le domaine de la physiologie et surtout de la clinique. Ces différentes branches de la science médicale n'étaient pour lui séparées par aucune limite fixe mais intimement liées aux autres parties de la biologie. Il pensait que si l'anatomo-pathologiste doit consacrer la plupart de ses efforts aux travaux de laboratoire et à l'amphithéâtre, il doit aussi fréquenter un service d'hôpital.

Du point de vue philosophique, Charcot s'affranchit des tendances vitalistes de ses prédécesseurs. Il pense que les propriétés vitales seront un jour ramenées aux propriétés d'ordre physique et que, tout au moins, il n'existe pas entre ces deux forces un antagonisme, mais une corrélation.

Messieurs, c'est la caractéristique des grands esprits de savoir comprendre les tendances qui dominent l'évolution scientifique de leur époque. A nul mieux qu'à Charcot, ne saurait s'appliquer cette pensée d'un des plus grands poètes de l'Angleterre : « Il y a, dans les affaires humaines, une marée qui, prise à flot, conduit sûrement au succès ».

Charcot fut de ceux qui, sans rien livrer au hasard, savent choisir les vents propices qui amènent directement au port.

La Digitaline Nativelle agit plus surement que toutes les autres prépara-tions de digitale

ON NOUS INFORME QUE

La Commission du prix Albert Ier de Monaco est ainsi composée : MM. Hayem, Roux, Richet, Gley, Gadiot, Widal, Vincent, Letulle, Roger, Prenant, Delezenne, Hartmann, Labbé, Carnot et Hallion.

A partir de 1925 inclusivement, le concours pour l'internat des hôpitaux de Strasbourg sera ouvert aux étudiants de toutes les Facultés de France ayant passé leur 4e examen de fin d'année.

A la suite du dernier concours ont été nommés chirurgiens des hôpitaux de Paris : MM. Boppe et Gaudart d'Allaines.

L'association antituberculeuse de l'Orne a décidé la nomination d'un médecin spécialisé, n'exerçant pas la clientèle, pour le service de ses dispensaires. Les demandes doivent être adressées avec les titres au Comité National de Défense contre la Tuberculose, 66, rue Notre-Dame des Champs à Paris.

Nous apprenons avec plaisir que dernièrement a séjourné à Varsovie, M. le docteur Romeuf, médecin des hôpitaux de Clermont-Ferrand et médecin consultant à Royat, venu en Pologne, sur l'invitation du Recteur de l'Université Jagellone de Cracovie.

A la prière de la Société médicale française-polonaise de Varsovie, M. le docteur Romeuf a bien voulu faire une conférence au siège de la dite Société sur *les Stations thermales d'Auvergne*.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

La commune de Tracy-le-Mont (Oise) demande un médecin (s'adresser au maire).

Une place d'interne en médecine est vacante à l'Asile d'Evreux. Le traitement est de 2.200 la première année et 2.500 la 2e année, avantages matériels habituels.

MM. Lapointe, Bejars et Baumgartner ont été désignés pour constituer la commission de classement pour la place vacante à la Société de Chirurgie.

Tandis que les membres de la commission de la Société des nations pour la malaria revenaient d'une tournée dans le Liban, l'auto qui les transportait à été culbutée dans un précipice.

Il y a trois morts : le docteur Barling, Américain ; le docteur Lathian, Anglais ; Mlle Besson, secrétaire française, et deux blessés : Mme Delmas, femme du médecin principal français, dont l'état est grave, et le docteur hollandais Swellengrabl, dont les blessures sont légères.

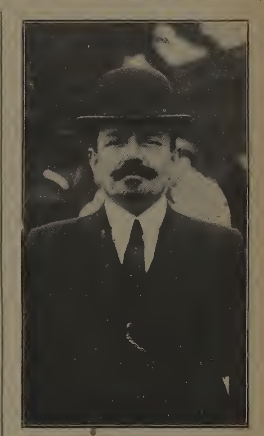


Photo *Informateur Médical*

M. LE DOCTEUR MOURIER, DIRECTEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE QUI REÇUT A LA SALPÊTRIÈRE LES NOTABILITÉS QUI EFFECTUÈRENT UN PÈLERINAGE A CET HOSPICE CÉLÈBRE, A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE CHARCOT.

M. le médecin général Barthélémy, de Bordeaux ; M. Douris, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy ; M. Violle, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Marseille, ont adressé à l'Académie leurs lettres de candidature au titre de correspondant national dans les première, sixième et troisième divisions.

Un concours s'ouvrira le jeudi 26 novembre 1925, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille pour l'emploi de suppléant de la chaire de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre des incriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24 81.





Sur ces photographies effectuées à la Salpêtrière pendant les fêtes du centenaire de Charcot, nous remarquons de gauche à droite : MM. les Docteurs Behague, Meige, Crouzon et le Docteur Jean Charcot, fils de l'illustre clinicien. (Photos *Informateur Médical*)

Le Centenaire de Charcot

A LA SALPÊTRIÈRE

Discours de M. Mourier

Rassemblés en ce lieu pour un pèlerinage, il me semble qu'y prononcer un long discours, fût-il à la gloire du Maître, serait une profanation.

Ne croirait-on pas, en effet, que, dans cette salle de cours remise dans son état primitif, l'ombre de Charcot est encore présente, aussi présente que le souvenir du Savant est tenace au cœur de ceux qui l'ont approché.

Mais, ce n'est pas du Savant que, quant à moi, j'entends parler. Au cours des journées qui viennent de s'écouler, des voix plus autorisées que la mienne ont trop magnifiquement évoqué son œuvre et son génie pour que je sois tenté de porter la parole après elles.

Je tiens cependant, en tant que chef de la grande administration de la charité parisienne, à rappeler en quelques mots ce que furent ici l'homme de bien et le médecin qu'il était.

Médecin, il l'était avec passion, tous les élèves qui ont suivi son enseignement l'ont vu se pencher durant de longues heures, chaque jour, même le dimanche, au chevet de ses malades pour les faire bénéficier de ses découvertes. Pendant la Commune, quoiqu'il n'y eût plus de moyens de circulation, il continua son service, toujours présent à son poste comme un soldat.

Providence du pauvre, il ne se bornait pas à soigner les malheureux qui venaient chercher les lumières de sa science. Il les secourait aussi : le jour de son enterrement, rapporte un de ses disciples, le Dr Peugniez, une pauvre vieille qu'il avait guérie et secourue s'écriait : « Dites-moi qu'il n'est pas mort! Dites-moi que ce n'est pas vrai! ».

Reconnaissant des concours qui lui étaient apportés, il savait d'un mot réconforter, remercier, rendre un hommage. Ses élèves n'ont pas oublié la façon dont il témoigna sa gratitude à Mlle Botard, la vaillante femme qui, pendant 52 ans, demeura à la tête du service des hystériques, modèle des hospitalières qui se dévouait au meilleur des chefs.

Ce chef, Maître de la Science moderne a disparu, mais son œuvre subsiste. Notre vieille Salpêtrière — où je suis heureux de recevoir le Comité du Centenaire et la Société de Neurologie — notre vieille Salpêtrière elle-même semble avoir rajeuni par l'éclat de son nom, puisque ses murs trois fois séculaires sont désormais associés à sa gloire et au succès de l'Ecole qu'il a fondée.

« Mortuus adhuc loquitor » Charcot parle encore. Il parle par la voix de ses disciples, des savants qu'il a formés, de ceux qu'a enflammés son exemple. Cet exemple, suivons-le tous, Messieurs, et qu'après avoir communié dans le culte du Maître, nous puissions nous sentir un peu plus près, un peu plus digne de lui.

Concours de stomatologiste des hôpitaux de Paris

Classement pour les épreuves définitives : Puig, 65 ; Richard, 65 ; Merville, 60 ; Raison, 59 ; Boissier, 56 ; Gormonec, 54.

Classement pour les deux épreuves orales : Puig, 17, 16 ; Richard, 16, 19 ; Merville, 13, 14 ; Raison, 13, 15 ; Boissier, 14, 18 ; Gormonec, 14, 15.

Concours d'électro-radiologiste des hôpitaux de Paris

Classement pour les épreuves définitives : Gally, 60 ; Lepennetier, 59 ; Kahn, 58 1/2 ; Coliez, 55 1/2 ; Chaperon, 54 1/2 ; Moutard, 53 ; Gibert, 52 ; Delapchier, 47 ; Piot, 47.

Epreuve de manipulation : Lepennetier, 7 ; Kahn, 5 ; Gally 4 1/2 ; Gibert, 3 1/2 ; Piot, 4 ; Chaperon, 3 ; Delapchier, 2 1/2 ; Moutard, 2 ; Colliez, 2.

La Mammite

A la suite d'une communication faite à la Société de Chirurgie par M. Schwartz sur les noyaux isolés de mammite simulant les tumeurs du sein, cette question a été mise à l'ordre du jour.

D'ABORD NE PAS NUIRE

L'Académie de Médecine n'a pas à s'occuper de l'efficacité des sérums mis dans le commerce

Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat

On se souvient que M. le docteur Netter, en novembre dernier, présenta à l'Académie de médecine un rapport, au nom de la Commission des sérums, au sujet de l'interprétation qu'il convient de donner à la loi du 25 avril 1895, et de faire part à la Haute Assemblée de l'adoption, par l'Académie, des conclusions de ce rapport, tendant à obtenir une nouvelle interprétation consacrant le droit pour l'Académie d'examiner les conditions d'utilisation et d'efficacité des produits soumis à son examen.

Le Conseil d'Etat, consulté par le Ministre de l'Hygiène, vient de faire connaître à ce sujet son opinion qui est ainsi conçue :

« La Section du Conseil d'Etat persiste à penser, en s'appuyant sur le texte même de la loi du 25 avril 1895, dont le sens est éclairé par les travaux préparatoires, que cette loi est intervenue dans le but unique d'empêcher la distribution et la vente de produits susceptibles, en raison de leur provenance et des conditions de leur fabrication, d'être dangereux pour la santé publique.

» Il est évident, ainsi qu'il résulte d'ailleurs nettement de l'avis précédemment émis par la Section, qu'en vertu de leur compétence générale, l'Académie de Médecine et le Conseil supérieur d'Hygiène publique de France, lorsqu'ils sont saisis pour avis d'une demande d'autorisation formée en vertu de la loi de 1895, ont toute faculté pour examiner les conditions d'utilisation et l'efficacité des produits en cause ; ils peuvent, s'ils le jugent à propos, faire connaître leur sentiment à cet égard au Ministre chargé de l'Hygiène qui appréciera ; mais la décision à intervenir ne doit, conformément à la loi, porter que sur la « *provenance* » et la « *fabrication* » des produits. »

En conclusion, les charlatans peuvent jeter dans le commerce leur drogue inefficace à la condition de la préparer proprement.

Un cas curieux de secret professionnel

A propos d'un cas de dénonciation par une aliénée présenté à la Société de psychiatrie par M. Courbon, M. Delmas a rapporté le fait suivant : Il fut pendant la guerre appelé à recueillir les confidences d'un soldat atteint d'un accès de mélancolie qui lui raconta avoir exécuté étant en ligne un simulacre de combat auquel prirent part plusieurs de ses camarades. Certains d'entre eux se firent des blessures volontaires au cours de cette pseudo attaque et en tirèrent divers bénéfices.

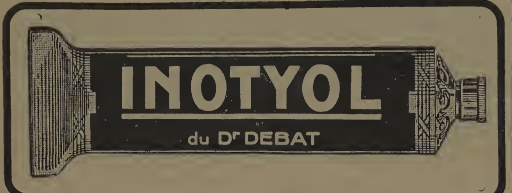
M. Delmas ne crut pas devoir aviser le commandement de ces révélations faites à l'occasion d'un acte médical et se considéra, ainsi que d'autres confrères les ayant reçues dans les mêmes circonstances, comme lié par le secret professionnel.

49e Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences

Il se réunira à Grenoble le 27 juillet

Les médecins qui veulent prendre part au 49e Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences qui se tiendra à Grenoble, du 27 juillet au 1er août 1925 devront faire parvenir au siège social, 28, rue Serpente leur adhésion et au besoin leur communication avant le 20 juin. La section de médecine a mis à l'ordre du jour l'ulcère du duodénum ; le rapport sera présenté par M. Cade pour la partie médicale et par M. Santy pour la partie chirurgicale.

GASTROZYMASE BOUTY
Ferment gastrique naturel.



Faites profiter vos malades des avantages que présente

La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf

(LA ROCHELLE)





En haut la façade du Château de Port-Neuf. Au-dessous l'une de ses chambres à deux lits.

Ci-contre l'un des couloirs du château de Port-Neuf.

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

En haut, la terrasse du Château donnant sur la mer et un coin du parc. Au-dessous la salle à manger du Château de Port-Neuf.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Au bord de l'Océan, dans un paysage aux perspectives reposantes avec un climat tempéré, caractéristique du pays d'Aunis, se trouve située la Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf. Bâti au fond et au sommet d'un golfe de verdure, face à la mer, entre ses bosquets aux allées d'arbres centenaires avec, au levant vers la mer, ses belles pelouses en pente douce, cet établissement présente toutes les conditions qui le tiennent à l'abri des poussières nocives et il joint à l'avantage de l'air salubre des champs, le bénéfice de la salure de l'atmosphère.

Cette maison seigneuriale, perdue dans un parc de dix hectares comporte deux étages et un rez-de-chaussée, surmontant le vaste sous-sol de chaque côté du logis central deux ailes s'avancent en pavillon.

Ce qui importe le plus et ce que remarquent les médecins visitant la Clinique du Château de Port-Neuf, c'est l'adaptation professionnelle des chambres, le souci supérieur de l'hygiène et de l'asepsie, avec toutes les commodités du confort : chauffage central, eau courante (chaude et froide) dans toutes les chambres, aération parfaite obtenue par une double fenêtre sur la mer, etc...

Ajoutons ceci, qui n'est pas sans intérêt au regard d'une alimentation saine : une ferme est dissimulée par les frondaisons, où le lait est fourni chaque jour par un lot de vaches, objet des plus grands soins, et où la bassecour fournit la consommation d'œufs frais.

Pour la récréation de la jeunesse, jeunes malades, convalescents ou parents en visite, la Clinique possède un tennis, une salle de jeux, un cinéma ; des terrains de sports parfaitement aménagés font partie de la propriété.

Cette Clinique de création toute récente unit les avantages de la campagne aux commodités de la ville puisqu'elle est située sur le territoire de la commune de La Rochelle, mais elle est hors de la ville, parfaitement isolée et très aérée.

Nous n'insisterons pas près de nos lecteurs pour leur démontrer comment la médication naturelle par l'air, le soleil, l'eau et l'exercice dosé sont des adjuvants puissants de toute autre médication.

Pour mémoire, nous rappellerons seulement les bienfaits du soleil qui stimule l'appétit, facilite les échanges, favorise les métabolismes et accélère les éliminations par l'excitation calorifique et l'apport chimique et vital qu'il procure. Plus un individu assimile facilement l'énergie solaire c'est-à-dire plus il se pigmente vite sous l'action du bain solaire plus il gagne de résistance et plus il a de chances de guérir.

Que dire de la cure de soleil dosée, associée à la cure d'air, à l'hydrothérapie et à la cure de repos et d'exercice mesurés ? Tout le monde a pu apprécier les résultats fournis par ce mode de traitement.

Le service médical est assuré par la doctoresse Rayton qui a la direction générale de l'établissement qui reçoit et examine les malades et établit leur traitement d'accord avec leur médecin, avec lequel elle se met en relation.

Des infirmières diplomées veillent à l'exécution des soins médicaux et une institutrice est attachée à l'établissement qui peut, sous surveillance médicale, donner des leçons aux enfants, à certaines heures. La durée des cours, les matières enseignées, tout est arrangé de manière à ce que le traitement général n'ait pas à en souffrir.

Disons que cette maison convient aux enfants, et aux adultes. Les deux catégories de malades parfaitement séparées et ne risquant pas de se gêner.

Enfin, une pouponnière modèle permet l'élevage des enfants au lait de chèvre ou bien au lait humanisé. Elle se trouve installée dans un pavillon séparé de la Clinique proprement dite et doté d'une galerie vitrée.

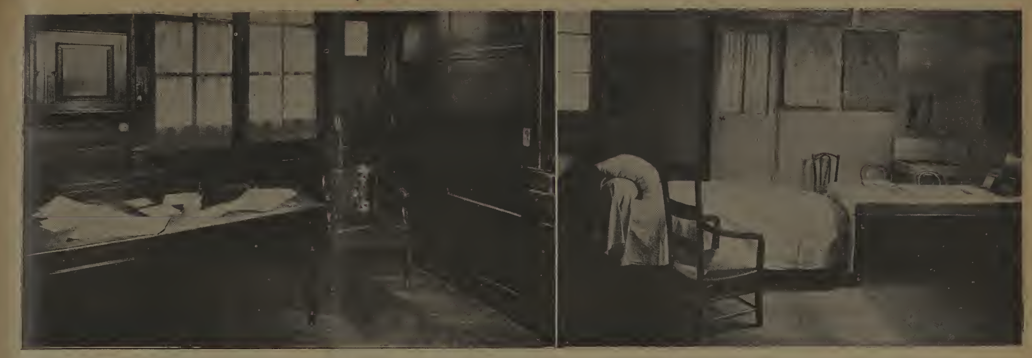
Les adultes auxquels la Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf est indiquée sont : des convalescents, surmenés, asthéniques, névropathes ou atteints de lésions osseuses.

Les enfants débiles, nerveux, lymphatiques atteints de malformations ou de troubles de croissance trouvent leur plus grand bénéfice d'un séjour dans cet établissement.

En résumé, ce qui paraît faire de la Clinique du Château de Port-Neuf un établissement de premier ordre, c'est la situation dans un pays agréable et véritablement de cure. Les voyages de Paris à La Rochelle sont rapides et commodes. En partant de Paris à 9 h. on arrive à 5 h. à La Rochelle et si on préfère le voyage de nuit en partant à 21 h. on arrive à 7 h. Le retour est également facile.

Enfin ce qui peut à juste titre intéresser tout le monde à l'heure actuelle, c'est que les prix de cette maison sont très modestes. *En dépit du luxe de cet Etablissement, la vie y coûte moins cher que dans la plupart des hôtels.*

Pour tous renseignements, écrire à Mme le docteur Rayton, directrice-propriétaire Château de Port-Neuf, La Rochelle (Charente-Inférieure).



Dans leur pèlerinage à l'Hospice de la Salpêtrière, les personnalités venues du monde entier pour prendre part aux fêtes de CHARCOT purent visiter le cabinet où le Maître examinait ses malades. On y retrouva (photo de gauche) son fauteuil ainsi qu'il le disposait; sur la table se trouvaient éparses des observations écrites de sa main. Cette reconstitution a beaucoup ému les visiteurs. Sur la photographie de droite est représentée la Salle de Consultation de la Clinique CHARCOT.

Photo *Informateur Medical.*

Le Banquet des Anciens Internes des Asiles de la Seine

Le banquet annuel des Anciens Internes des Asiles de la Seine a eu lieu samedi dernier, au Restaurant Saint-Michel, à Paris. Il a été, comme chaque année, très animé et très confraternel.

Assistaient à ce banquet, que présidait M. Collin, médecin chef de l'Asile de Sainte-Anne : MM. Trenel, Dupain, médecin chef honoraire des Asiles de la Seine ; Roubinovitch, Leroy, médecin des Asiles de la Seine ; Damaye, médecin chef de La Roche-sur-Yon ; Demay, médecin chef de l'Asile de Clermont ; Charpentier, directeur de la maison de santé de Neuilly-sur-Seine ; Santenoise, professeur à l'Ecole de Reims ; Mlle Lacroix, MM. Borel, Robin, Carrette, Durand-Saladin, Parent, Collet, Eissen, Crinon, etc.

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHEOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose.Artério-sclérose Goutte,Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Prof^r LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

Il n'y a pas d'hygiénistes en France?

Nous lisons dans « Aux Ecoutes » :

Une fois de plus, la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène au ministère du Travail, va changer de titulaire, il serait plus exact de dire de bénéficiaire !

Qu'il s'appelle Vallette, Desmars ou Le Beau, le directeur dont il s'agit s'installe dans ce provisoire fauteuil, et, penché sur l'annuaire préfectoral, guette la situation enviée, jusqu'à ce que le moment propice arrive. A l'instar des petites marionnettes, il fait trois petits tours et puis s'en va.

M. Vallette ne resta qu'un semestre et M. Le Beau ne dura que dix mois.

Quel va être le successeur de tous ces préfets en mal d'avancement qui défilèrent au pas gymnastique dans les couloirs de la rue Cambacérès ?

Il faut croire que la France manque totalement d'hygiénistes qualifiés, puisque, cette fois, le dévolu a été jeté, non sur un préfet (il faut bien varier de temps en temps), mais sur un ancien inspecteur d'académie, M. Ginoux, protégé de M. Steeg.

Le conseil supérieur de l'hygiène publique, composé d'hommes sérieux, trouve que la plaisanterie a vraiment trop duré.

CHARCOT PATRIOTE

Nous lisons dans « Aux Ecoutes » :

En 1873, Charcot fut appelé à la cour de Russie pour donner ses soins au tsar. Il emmena son fils, M. Jean Charcot, l'explorateur polaire, qui avait alors quatorze ou quinze ans. C'était en juillet, un juillet torride. Le voyage fut extrêmement pénible.

A Berlin, le jeune Charcot sauta sur le quai pour respirer à l'aise. Le train ayant trois heures d'arrêt, il espérait que son père lui ferait visiter la ville. Mais Charcot ne descendit pas du wagon.

— Qu'as-tu, papa ? Tu n'es pas malade ?

— Non, non, répondit le savant.

— Alors, pourquoi ne pas descendre, au lieu d'étouffer dans cette étuve ?

— Je ne descends pas, Jean, reprit Charcot, dont les yeux luisaient de larmes, je ne descends pas parce que je ne veux pas mettre le pied chez ces gens-là !

NOUVELLES DIVERSES

L'ouvrage de M. le professeur Roule, sur *Daubenton* dont récemment l'*Informateur Médical* a donné un extrait, a été présenté mardi à l'Académie de Médecine par le professeur Brumpt.

Bien que Daubenton, dit-il, ait été surtout un remarquable naturaliste et qu'il n'ait pratiqué la médecine que durant quelques mois de sa longue carrière, il doit nous intéresser tout particulièrement comme membre de la Société de médecine d'avant la Révolution et comme maître de son neveu par alliance, le célèbre anatomiste Vicq d'Azyr.

Par décret en date du 12 mai 1925, pris sur avis conforme du conseil d'Etat, est prorogé, jusqu'au 1er janvier 1931, le tarif de la taxe de séjour, qui sera perçue du 15 juin au 30 septembre de chaque année, dans la station climatique d'Etretat (Seine-Inférieure).

M. P. Lereboullet, agrégé, médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le vendredi 12 juin 1925, à 10 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), avec l'aide de M. Boulanger-Pilet, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire, et de M. Gournay, interne des hôpitaux, un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie ; clinique de l'angine diphtérique et du croup ; sérothérapie ; tubage et trachéotomie ; prophylaxie). Le cours sera complet en quinze jours.

Tous les matins : visite ; examen des malades.

Avant et après la visite : leçon théorique et travaux pratiques.

Seront admis à suivre cet enseignement MM. les étudiants pourvus de 12 à 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 5), les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 3 heures.

Les élèves seront classés par série de quinze. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

Le Doyen de la Faculté : H. ROGER.

LES PETITES AMIES

La neuvième Chambre de la Cour, dit « Aux Ecoutes », se montra indulgente envers les trois jeunes artistes condamnés naguère par le tribunal de Versailles pour leur participation dévêtue à ce film désormais fameux. Après avoir condamné les prévenues à cinquante francs d'amende, le conseiller Bouchardon ajouta :

« Et avec sursis, Mesdemoiselles, pour que votre casier judiciaire demeure vierge... »

Le spirituel conseiller insista sur le mot casier.

On affirme, à ce propos, que parmi les relations de ces jeunes artistes, on compte l'un de nos industriels pharmaceutiques les plus parisiens, et les plus amoureux du faste.

VERONIDIA


le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

Migraines – Névralgies – Douleurs nerveuses
Règles douloureuses
algocratine
E. LANCOSME
71 Avenue Victor Emmanuel III, PARIS

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la
PANCRÉPATINE
" LALEUF "
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (XVe)

LE NOUVEAU ROI DES MERCURIAUX


TRAITEMENT INTENSIF & DISSIMULÉ DE LA Σ
LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS : J. GAUTIER, 24, Rue de Ponthieu - PARIS

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Le Mouvement Médical

Les Médecins de Toulouse à Paris

Le lundi, 18 mai, a eu lieu au Buffet de la Gare de Lyon, la réunion trimestrielle de la « Société Amicale des Médecins de Toulouse à Paris ». Etaient présents : les docteurs Digeon, Malavialle, Armengaud, Bory, Lévy-Leblier, Escatvissat, Croc, David de Prades, Montsarrat, Azéma, Terson, Privat, Roule, Dartigues d'Ayrenx, Peribère, Verdier, Canjole, Pegot, Clavel, Fourcade, Reinflet, Cazal-Gameloy, Montagne.

S'étaient excusés : les docteurs Maleterre, Millas, Cany, Delherm, Buvat, Laffont, Molinery, Laborde, David.

Au champagne tour à tour les docteurs Bory, Terson, Roule, Dartigue, Privas et d'Ayrenx ont prononcé, pour le régal des auditeurs, des speechs où l'esprit et la bonne humeur le disputaient à l'intérêt professionnel, littéraire ou scientifique. Un échange de vues s'établit ensuite au sujet des mesures à adopter dans un prochain avenir pour accroître davantage encore l'intérêt et la prospérité du groupement médical toulousain de Paris. Notons une heureuse suggestion du docteur d'Ayrenx concernant l'extension possible de la Société des Médecins de Toulouse en une association de mutualité confraternelle avec de sérieux avantages pratiques. Bref, soirée particulièrement réussie à tous points de vue. La prochaine réunion aura lieu fin octobre. Tout médecin, ayant fait tout ou partie de ses études à Toulouse, est cordialement invité à envoyer sans tarder son adhésion au Secrétaire général de la Société : docteur Groc, 40, rue d'Enghien, Paris X° (tél. Bergère 37-13).

Le prochain Congrès international d'hydrologie et de climatologie médicales

Programme provisoire :

Samedi 10 octobre : Soirée de réception en l'honneur des congressistes étrangers.

Dimanche 11 octobre : Séance d'ouverture. — « Traitement hydrominéral et climatique des affections cardio-vasculaires ». Rapporteurs : MM. Cottet, Mougeot et Piatot. Le soir : Banquet par souscription.

Lundi 12 octobre : « Cure hydrominérale sulfureuse ». Rapporteurs : MM. Flurin, Liacre et Lamarque. Le soir, représentation théâtrale.

Mardi 13 octobre : Excursion à Spa, Chaudfontaine et Chevron.

Mardi 14 octobre : Excursion à Ostende.

Comité français pour le Congrès des accidents du travail et des maladies professionnelles

Ce congrès se tiendra à Amsterdam du 7 au 12 septembre prochain.

Président : professeur Cunéo.

Vice-présidents : docteur Pottevin, sénateur, et professeur agrégé Lenormant.

Secrétaire général : docteur Quivy.

Membres : professeur Imbert (de Marseille) ; Leclerq, (de Lille) ; docteurs Lecat (Béthune), Giry (Briey), Noir (Paris), Caillaud (Orléans), Frappaz (Lyon), Renon (Niort).

Plusieurs rapports ont été attribués à la France et répartis de la façon suivante :

Professeur Cunéo : *Accident et maladie au point de vue médical.*

Professeur agrégé Lenormant : *Traitement d'urgence des plaies.*

Professeur L. Imbert : *Traitement des fractures par ostéo-synthèse.*

Docteur Pottevin : *Maladies professionnelles.*

Le Congrès d'Amsterdam sera, à notre connaissance, la première réunion médicale d'après-guerre, qui mettra en présence les Français et les Allemands.

Le traitement précoce du Rachitisme

M. Armand Delille dans une communication à la Médicale des Hôpitaux sur le rachitisme et l'héliothérapie a fait remarquer qu'avec les moyens actuels de l'A. P. on envoie les enfants rachitiques dans les centres spéciaux (Berck ou San-Salvadour) beaucoup trop tard. Si on les envoyait dès le tout jeune âge on aurait de bien meilleurs résultats.

La société a formulé un vœu appuyant les conclusions de M. Armand Delille.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALES



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

La réunion annuelle de l'Association des Internes et Anciens Internes des hôpitaux de Toulouse

Tant vaut le secrétaire général, tant vaut l'Association !

Le magnifique succès obtenu par la réunion de l'Association des Internes et Anciens Internes des Hôpitaux de Toulouse en est une preuve nouvelle. Notre camarade, J.-P. Tourneux, le fils de l'éminent savant qui illustra la chaire d'Histologie de lá Faculté de Médecine de Toulouse, s'est voué tout entier à la bonne marche de l'Association. Plus de cinquante membres avaient répondu à son appel et dans la salle des Actes du vieil Hôtel-Dieu, ce matin se tinrent nos annuelles assises. Après un magistral discours de notre président, M. le docteur Bardier, professeur de Pathologie générale et de Médecine expérimentale à la Faculté, discours d'une très haute tenue littéraire où l'Internat fut glorifié comme il le méritait, J.-P. Tourneux nous donna le compte-rendu des travaux de l'année et nous fit part de la perte douloureuse que nous avons tous ressentie en la personne du docteur Escat, de Marseille, frère de notre distingué camarade le professeur Escat, de Toulouse. Escat a créé à Marseille un service modèle d'urologie où, de bonne heure, il affirma sa maîtrise. Sa perte sera vivement ressentie par ses malades, par ses confrères, par tous ses camarades. Emmanuel Labat, de La Plume (Lot-et-Garonne), après avoir été un de nos très grands anciens, après avoir été professeur d'obstétrique à la Faculté et à la Grave, fut, en sage, exercer la médecine à la campagne. Qui dira la valeur de Labat ? Qui dira son esprit si finement critique et observateur ? Qui résumera ses admirables articles de la *Revue des Deux-Mondes* sur le Paysan et son âme, dont il connaissait tous les replis ? Qui analysera son dernier travail sur l'esprit et la conversation du médecin ? Au cours de la grande guerre, Labat, qui avait abandonné l'exercice de notre art, reprit ses consultations et un jour, ce fut un grand honneur pour nous, de pouvoir, tout le long de deux grandes et inoubliables heures, causer avec cet homme qui, au dire du docteur Roulliès qui se connaît en hommes, était ce que la médecine avait produit de plus complet dans notre Sud-Ouest...

Ceux-là seuls les morts qui ne sont pas aimés.

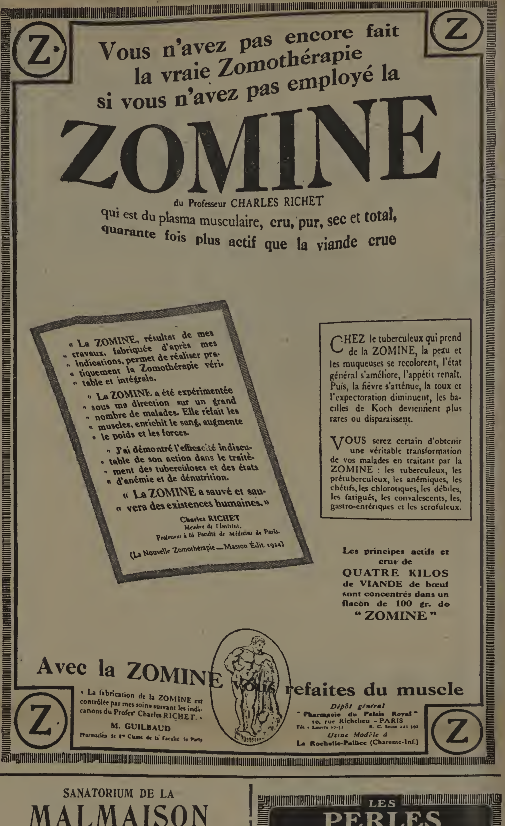
Escat, Labat, vivront dans notre souvenir et dans notre cœur.

Rouvière, le plus scrupuleux des trésoriers, nous dit l'état de la caisse. Election du Bureau. Etude des questions à l'ordre du jour. Notre jeune camarade Lyon nous exposa les résultats du 6e Congrès de l'Internat français, tenu, en novembre dernier, à Montpellier. L'assurance-accident et maladie de l'Interne en exercice a été très sérieusement étudiée et l'Assemblée a donné mandat à son président de solliciter de l'Association générale des Médecins de France une démarche auprès de M. le Directeur de l'Assistance publique. Une motion s'est fait jour : pourquoi les administrations hospitalières n'alloueraient-elles pas, chaque année, une somme de 100 francs par interne, à charge par lui de s'assurer contre tous accidents déchargeant ainsi l'Administration de toutes responsabilités entraînées par cet accident ?

MM. Chamayou, Ser, Lafforgue, Bardier, Bascou, Levrat, Tourneux, de Verbizier Laffon, Bonnefous, Molinéry, Viel, Vieu, Morel, Mériel, Andrieu, Lyon, Caffort, Gay, Constantin, Escat, Tapie, Timbal, Berny, Villemur, Cadenat, Colombiès, Estienny, Rigaud, Yversenc, Sendrail, Laporte, Baillat, Bernardbeig, Lassalle, Giroux, Dupuy, Nigoul, Giraud, Rameix, à qui Mlles Colas et Dumas, nos très gracieuses camarades de la dernière promotion, avaient bien voulu se joindre, assistèrent au charmant déjeuner que le Vatel Toulousain, Maître Galilée, avait su leur réserver.

Et comme il convient à Toulouse que l'on ne puisse se séparer sans avoir chanté, après les toasts de MM. Bardier, Escat, Lassalle, nos camarades Viéla et Estienny nous charmèrent, le premier par son admirable timbre de baryton grave de grand opéra, le second par son étourdissante fantaisie servie au reste par un organe aux sonores tonalités. Giroux, Lassalle, Levrat furent encore de la Fête-Dieu ! Que les Toulousains ont raison de chanter Toulouse...

Raymond MOLINÉRY.



SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

LES
PERLES
TAPHOSOTE
au Tanno-Phosphate de Créosote
Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES
3, Rue d'Edimbourg, PARIS 8e
R. C. Cosne 263





ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P.L.M 3 h. de Paris
Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents
CASINO, THÉÂTRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC
Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.

BROMIDIA

BATTLE & C°

“L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE”

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI

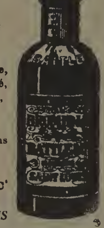
Toujours digne de CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM les Docteurs

Messrs. ROBERTS & C° PHARMACIENS

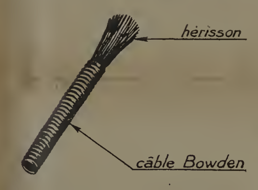
5, rue de la Paix - PARIS



Les Conseils du Chauffeur

Un petit balai pour dégraisser les bougies

Le nettoyage des bougies, lorsque celles-ci sont suffisamment encrassées, demande qu'on puisse agir suffisamment à l'intérieur de la bougie pour retirer les crasses qui sont trop adhérentes sans procéder à un démontage complet. Il est possible d'utiliser des moyens spéciaux, notamment celui que nous avons indiqué, il y a quelque temps, par l'emploi de sable imbibé d'essence disposé au fond d'une boite à savon à barbe, sur laquelle la bougie vient se poser.



Mais si l'on ne veut pas recourir à ce dispositif, soit par manque de temps, soit parce qu'on se trouve en pleine route, on peut fabriquer un petit appareil simple au moyen de câble Bowden dont on trouvera toujours une dizaine de centimètres dans le debut de la boite à outils. Ce câble est détortillé à son extrémité, il forme une sorte de balais de fils d'acier que l'on peut passer à l'intérieur de la bougie et qui agit ainsi qu'un appareil de ramonage pour enlever les suies et les crasses qui sont adhérentes et qui empêchent la formation des étincelles d'allumage.

WEISS, Ing. E. C. P.

PETITES NOUVELLES

Une demande a été formée par la commune de Salins (Savoie) en vue d'être érigée en station hydrominérale et climatique.

Une demande a été formée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter comme eau minérale naturelle l'eau d'une source dite « Marquise de Sévigné », située à Saint-Martin-de-Valamas, arrondissement de Tournon (Ardèche).

M. le docteur Ledé a adressé à l'Académie en vue de concourir aux prix de l'Hygiène de l'Enfance, une brochure intitulée « Relativités de la première dentition suivant les modes d'élevage des enfants du premier âge. »

M. le docteur Piatot a adressé à l'Académie, en vue de prendre part au concours des Eaux minérales, une brochure intitulée : « Les endocardites rhumatismales. »

M. Astruc professeur à la Faculté de Pharmacie de Montpellier, de l'Académie de médecine pose sa candidature au titre de correspondant national dans la 6e division.

M. le docteur Baudoin, de Croix-de-Vie (Vendée), pose sa candidature au même titre dans la 4e division.

Les derniers livres parus

L'Urologie en clientèle, par René LE FUR (Collection *Comment guérir*) Chez Maloine.

Dernier venu de la collection publiée sous la direction de Ch. Fiessinger, ce volume illustré de 500 figures est une œuvre parfaitement équilibrée. Laissant de côté la technique chirurgicale proprement dite, l'auteur, après nous avoir succintement présenté l'instrumentation, s'est attaché dans un style clair et concis à exposer l'exploration clinique détaillée de l'arbre urinaire et la thérapeutique courante de ses lésions chez l'homme, la femme et l'enfant.

La technique thérapeutique abondamment illustrée de schémas et de photographies est toute empreinte de la riche expérience clinique de l'auteur. Méthodiquement conduite, l'exposition, d'une parfaite clarté, comprend à côté des chapitres classiques les dernières acquisitions thérapeutiques de la spécialité (vaccinothérapie, diathermie, étincelage), quelques judicieux conseils sur le choix des anesthésiques généraux chez les urinaires et enfin un aperçu original sur le traitement de l'impuissance génitale par la cure des lésions locales qui en constituent souvent le substratum étiologique.

Médecine sociale, par MM. Guinon, Pr Couvelaire, Guillon, Guilhaud, Genévrier, Abbé Lauras, Zadoc-Kahn, Pasteur Boegner, Fauquez, Dujarric de la Rivière, Courtois-Suffit, Bourgeois, Mme Mulon, Fosseyeux, Legrain, Toulouse, Genil-Perrin, Targowla, Louste, Mme Brunschwogg. — Un volume in-8, de 773 pages, avec 10 figures. — **Prix : 45 francs.** (Chez Maloine.)

Par la compétence des auteurs, par la façon large et compréhensive, mais constamment pratique, dont ils ont compris le sujet, par sa présentation soignée, la *Médecine sociale* fait le plus grand honneur aux directeurs et aux éditeurs du *Traité de Pathologie médicale*. Nul doute qu'elle soit appelée à un grand succès, et qu'ils n'aient qu'à se féliciter de leur esprit d'initiative.

L'Iniatiation à l'art d'être maman, par le Dr Stéphen Chauvet. — **1 volume.** — **Prix : 7 fr.** (Chez Maloine.)

Dans notre pays si gravement menacé dans sa vitalité par la diminution progressive de la natalité, il importe de lutter efficacement contre la mortalité et la morbidité infantiles. A cet égard, il faut tout d'abord apprendre aux futures mamans, et à celles qui le sont déjà. quelles sont les règles indispensables d'hygiène qu'elles doivent observer pour elles-mêmes pendant la grossesse, au cours de l'accouchement, et après la mise au monde (qu'elles allaitent ou non) et celles qui doivent procéder à l'élevage du nourrisson et du jeune enfant. C'est là le but puissant du travail du Dr Stephen CHAUVET.

Il est à signaler enfin, qu'il se présente avec un souci de présentation au point de vue édition. (Adorné de bandeaux, de lettrines et de culs de lampe anciens) qui ne peut que séduire les gens de goût qui, se rappelant les éditions médicales des XVIIe et XVIIIe siècles, regrettent que les livres scientifiques soient habituellement présentés de façon si vulgaire.

L'Année pharmaceutique, par E. Canals, Chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de Montpellier. — In-8. — **Prix : 7 fr. 50** (Chez Maloine),

Cet ouvrage en raison des progrès constants intéressent tous ceux que touchent les branches Médecine, Laboratoires et Pharmacie, s'imposait et il est heureux que ce fût un maître de Faculté de pharmacie qui le réalise, ce volume ne sera pas simplement apprécié des hommes de laboratoire, il portera jusqu'au modeste praticien des campagnes éloigné des foyers scientifiques et auquel les recherches bibliographiques sont à peu près impossibles ou tout au moins très difficultueuses, le complément nécessaire à son Savoir, en lui montrant le palier du moment aux larges aperçus, atteint par la science qu'il applique journellement.

Les actualités thérapeutiques infantiles en 1924. — Recueil d'analyses de thérapeutique de l'enfance, publié par les Drs Rouèche et R. Ausset, avec une préface de M. le Professeur Nobécourt. — **Prix : 6 fr.**

Les auteurs se sont proposé de recueillir pour les médecins tout ce qui a paru concernant la thérapeutique de l'enfance dans les périodiques médicaux, les sociétés savantes, les livres.

Dans une série d'articles courts, ils exposent la pensée des auteurs. Ils indiquent ce qu'il est important de retenir au point de vue de la pratique particulière. Les traitements sont exposés par ordre alphabétique. Ils concernent la thérapeutique médicale et chirurgicale et si quelques-uns ne sont pas des nouveautés, ils ont le mérite de refléter l'opinion admise et les acquisitions présentes sur une question choisie.

Diagnostics de laboratoire, par les Professeurs Letulle et P. Pruvot. In-8°. 18 figures, 12 planches en couleurs. — **Prix : 60 francs.** (Chez Maloine).

Les livres de laboratoire destinés au praticiens ne manquent pas ; cependant bien des détails n'étaient pas précisés pour les éclairer sur les indications de certaines méthodes, sur l'interprétation des résultats qui n'ont certes pas tous la même valeur. C'est le mérite de l'auteur d'avoir envisagé de cette manière de conception « des méthodes de laboratoires utiles au diagnostic des maladies ».

Malgré l'amplitude des sujets et leur nombre qui fait de ces pages un volume complet l'auteur a su se débarrasser de ce qui n'intéressait pas directement la pratique. Il s'est mis à la place de ceux qui, n'étant pas très familiarisés avec ces questions si diverses et pourtant indispensables aujourd'hui se demandent quand doit être pratiqué « un sérodiagnostic par exemple, une hémoculture », quelle valeur il faut accorder suivant les cas, suivant les circonstances dans lesquelles le produit suspect a été examiné, ce qui a son importance.

Tout en envisageant la question sous cet aspect généralement peu traité dans la plupart des volumes de ce genre, il n'a négligé aucun point de technique, aucun procédé utile ; il a enfin illustré le tout avec un très grand nombre de figures originales, soit en noir, soit en couleurs qui augmentent la valeur de cet important travail.

Revue de la Presse Scientifique

Les para encéphalites, SICARD, *La Médecine.*

Le hoquet, dit épidémique, que peut précéder ou accompagner une fébricule légère avec courbature, lassitude générale et tension épigastrique, mais qui représente à lui tout seul la maladie objective, à titre autonome et individuel, sans hypersomnie, sans diplopie, sans clonie de la face ou des membres ; ce hoquet là n'est jamais suivi de parkinsonisme. Il répugne à l'esprit de le classer parmi les encéphalites vraies, il semble tout à fait naturel, par contre, de le considérer comme faisant partie du groupe des para-névraxites, et de ne pas l'envisager, à l'exemple des unicistes, comme une simple tranche ou un épisode de la grande maladie encéphalitique.

Nous avons également eu l'occasion d'observer un groupe d'états para-encéphalitiques, que l'on pourrait dénommer *les mésocéphalites à rechute.* Voici le tableau clinique retracé schématiquement. Brusquement un sujet adulte, sans cause connue, est pris de vertiges, de diplopie, et en quelques heures, parfois plus brutalement encore, tombe dans le coma. Il est inerte. On note du ptosis, du strabisme, une quadriplégie ou une hémiplégie alterne, du relâchement ou du spasme sphinctérien, des troubles de la respiration. Le diagnostic d'hémorragie mésocéphalique paraît probable, d'autant plus que la ponction lombaire peut ramener un liquide transitoirement au début xanthochromique et ultérieurement assez riche en albumine avec hypercytose hématique et lymphocytique, mais avec les réactions de B.-W, et de Guillain négatives. L'orage se calme en quelques jours, huit à dix jours en moyenne, et ce moribond, qui semblait n'avoir plus que quelques heures ou quelques journées à vivre, reprend normalement conscience plus ou moins rapidement, et retrouve, avec sa pleine connaissance, l'intégrité de ses fonctions physiques et psychiques. Puis quelques semaines ou quelques mois après cet ictus, dont le malade n'avait gardé aucun reliquat, un second épisode se manifeste semblable au premier, avec à peu près la même évolution et la même guérison rapide.

Nous avons ainsi pu réunir trois observations semblables, suivies rétrospectivement, 3, 4 et 5 années, sans que jamais la moindre réaction ultérieure de parkinsonisme ait été notée.

La besogne des médecins sanitaires maritimes, CLERC, *Paris Médical.*

Contrairement à ce que peut être on pense, la besogne d'un médecin à bord est souvent énorme. Il y a fréquemment, sur un navire, plusieurs milliers de passagers, hommes, femmes, enfants, vieillards, qui viennent de régions où l'hygiène est rudimentaire et qui développent à bord les maladies qu'ils avaient en germe. L'équipage aussi comporte plusieurs centaines d'hommes travaillant dans les cuisines, dans les cales, dans la machine.

La collectivité qui habite un navire représente une petite ville de plusieurs milliers d'habitants dans laquelle fonctionnent, en pleine activité, plusieurs usines. En dehors des maladies, il y a donc beaucoup d'accidents, plaies, brûlures, fractures ; des accouchements avec versions ou applications de forceps.

Le médecin sanitaire maritime doit pratiquer l'A B C de toutes les spécialités, comme enlever un corps étranger métallique de la cornée. Il doit tout savoir et tout faire de la médecine et de la chirurgie d'urgence.

La variole n'est plus à redouter des armées en campagne

Au Congrès international de Médecine et de Pharmacie militaires, le médecin principal Andre Fasquelle, directeur de l'Institut de Vaccine animale (devenu, pendant la guerre, Centre Vaccinogène de l'armée) a exposé la belle victoire du Service de Santé militaire français sur la Variole.

Organisé par l'initiative du Service de Santé, le Centre Vaccinogène de l'armée a pu suffire en France aux besoins de l'armée, de la marine et des colonies tropicales et aux demandes de plusieurs armées alliées.

La moyenne des revaccinations positives a dépassé 50 %.

Alors qu'en 1870-71, plus de 175.000 soldats français ont été frappés par la variole avec plus de 25.000 décès ; pendant cette guerre de 4 ans, l'armée française métropolitaine, près de 8 fois plus nombreuse, n'a eu à déplorer que le chiffre infime de 12 cas de variole avec un seul décès.

Aussi le docteur Roux, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur, a-t-il pu dire : « *C'est la première fois fait unique dans l'histoire, qu'une guerre n'est pas accompagnée d'une épidémie de variole.* »

Ce très beau résultat fait grand honneur au Service de Santé militaire français qui, se tenant en liaison étroite avec les différents ministères par l'organe de la « Commission permanente interministérielle de prophylaxie à l'intérieur » qu'il a créé, a pu formuler les prescriptions propres à combattre la variole et a veillé, avec soin, à leur stricte exécution.

Nous ne devons pas oublier que ce succès n'a pu être obtenu que grâce à la Vaccine Animale introduite en France, dès 1864, par E. Chambon et, grâce à lui, propagée dans le monde entier.

CONSTIPATION HABITUELLE

Affections du Foie
Atonie du Tube digestif





CASCARINE $C^{12}H^{10}O^5$

$C^{12}H^{10}O^5$ LEPRINCE

Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement des Causes de la Constipation.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

véritables
GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK
MEILLEUR MARCHÉ
30% sur tous les PRODUITS similaires
Affections du foie
Congestions
Migraines
CONSTIPATION
1 ou 2 GRAINS avant le repas du soir
EN VENTE dans toutes les bonnes pharmacies
A. TRONCIN & J. HUMBERT, 9 rue d'Amsterdam, PARIS

Granules de Catillon STROPHANTUS
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin, Paris. — R. C. Seine, 48283.

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Le père Tonin ricane en se dandinant. Le docteur sèchement : Merci !

— T'as point l'air d'avoir la gueule enfarinée de ce que je te conte. Ah mais ! Ah mais ! le gars, c'est un morceau de choix que la Dorée. Enfin, à ton aise ! Tu serais bien bête !...

Penaud de son peu de succès, Tonin qui comptait sur une pièce blanche, tourne les talons en bougonnant :

— Ah mais !... Ah mais !...

Pierre Trialoup est bien d'humeur à profiter d'une pareille aubaine, ou seulement de s'en divertir !

Cependant, l'incident de la Dorée l'amène à penser à Christiane, trop oubliée, voilà deux jours, au milieu de ses préoccupations et de ses ennuis.

A cette heure elle doit rouler mille projets dans sa tête blonde. Elle pense à lui, heureuse et confiante. Elle ne se doute pas que leur bonheur à tous deux va se jouer ici et qu'il tient à si peu de chose. Il s'attendrit sur elle ; il s'attendrit sur lui. Une averse le force à se réfugier à la maison.

L'image de Christiane le rappelle à l'urgence de répondre aux Desenne. Il s'attaque de nouveau à la terrible lettre. Il entasse brouillon sur brouillon, où tout n'est que rature de la première à la dernière ligne. A cela s'ajoute la misère d'une mauvaise plume et d'un encrier où il faut plonger à trois reprises pour former un mot.

Quand le dîner arrive, il n'est pas plus avancé. — Demain, à tête reposée, j'aurai plus d'idées. Elle ne partirait point ce soir.

Son repas fini, il se met au lit, et dort comme une brute.

Le lendemain, levé de bonne heure, il court au village se procurer une bouteille d'encre et des plumes neuves. En chemin, il ébauche dans sa tête un brouillon dont il est presque satisfait. Une fois devant son papier, il retrouve la même impuissance à aligner deux phrases et à coordonner deux idées. Les brouillons se succèdent, noirs de ratures. Il pense à haute voix, cela ne l'aide pas davantage. Il déchire tout : — Je n'écris pas ! advienne que pourra !

Il s'abandonne au plus noir des découragements.

Le soir, cependant, dans un éclair d'énergie furieuse, il accouche d'une lettre, péniblement. Lorsqu'il la relit, elle le contente si mal qu'il a bien envie d'en faire des morceaux.

Il finit pourtant par la glisser dans la boîte. Il constate alors que la levée est faite. Il est en retard d'un quart d'heure. Sa lettre ne partira que demain.

Le soir, lorsque le père Trialoup rentre, Pierre est déjà couché. Le vieux n'a point l'air à son aise.

— Qu'est-ce que t'as ?

— J'ons saigné du nez, la mère, je crois que ça m'a soulagé.

— Dis donc, mon homme, v'là quéque temps que tu saignes ben souvent du nez.

— C'est rien. C'est rien, que je t'dis. Donne-moi un peu à boire.

La vieille obéit. Le vieux a de la peine à empoigner son verre.

— Ben quoi, mon homme ?...

— J'ons la crampe aux pattes, la vieille J'ons des doigts de beurre.

Il boit péniblement ; péniblement, avec une cadence dans les jambes, tout en se levant.

— Le fieu ? — Il dort.

— Ah !

Après un silence : — T'as rien dit ? — Rien du tout.

— Figure-toi qu'il voudrait s'unir avec une fille de Paris. J'ons refusé. Le gars reviendra ici ; je l'ons juré, la mère ; il reviendra. Entends bien cette parole !

Là dessus, le charlatan, épuisé, se couche en jeignant.

CHAPITRE VIII

— Le père n'est pas rentré ?

Le docteur s'enquiert, surpris de ne pas l'avoir vu de la matinée, plus surpris encore de ne pas l'apercevoir à table.

La vieille réplique :

— Célestin est rentré tard hier soir. Tu dormais. Le pauvre homme n'en pouvait plus. Il n'a point clos l'œil de la nuit. Un moment il a même battu la campagne. En c'temps i'repose.

Vers deux heures, le père Trialoup se montre dans la cour. Il tombe plutôt qu'il ne s'assied sur une chaise, la face congestionnée, le regard tout hébété. Pierre reste atterré de sa mine ravagée. Il en oublie ses rancunes pour aller à lui avec sollicitude : — Qu'avez-vous ? — Mais rien, ricane-t-il

Seulement, il vacille sur son siège, tout essoufflé, la sueur lui coule sur le front : — Père... ? — Fiche-moi la paix. J'ons un éblouissement. Ça va se passer.

Le docteur l'examine attentivement comme un malade ordinaire. Il remarque alors son teint de coing. La cornée présente à son pourtour une opacité jaunâtre connue sous le nom d'arc sénile. L'artère temporale s'accuse bien visible et sinueuse par des battements qui bouleversent la peau.

— Diable, diable, conclut-il en lui-même, voilà, si je ne me trompe, des signes bien nets de l'artériosclérose. Avec cela des éblouissements.

Tout haut : — N'avez-vous point des saignements de nez ? — Si, depuis quelques jours. — Des vertiges ? Oui, et des crampes dans les jambes. **(A suivre.)**

Prix de la Société Nationale de Chirurgie de Paris

(*Séance annuelle de janvier 1925*)

Prix Dubreuil, annuel (400 francs). Destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie.

Prix Marjolin-Duval, annuel (300 francs). A l'auteur (ancien interne dans hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine de la meilleure thèse inaugurale de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1925.

Prix Laborie, annuel (1.200 francs). A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie.

Prix Ricord, bisannuel (300 francs). A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie, ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas été l'objet d'une récompense dans une autre société.

Prix Jules Hennequin, bisannuel (1.500 francs). Au meilleur mémoire sur l'anatomie la physiologie, la pathologie ou les traumatismes du squelette humain. — Ce prix ne peut être partagé.

Prix Demarquay, bisannuel (700 francs). A l'auteur d'un travail inédit sur le sujet suivant : « *Des divers procédés d'orchidopexie et de leurs résultats éloignés* ».

Prix Gerdy, bisannuel (2.000 francs). A l'auteur d'un travail inédit sur l'*Action des anesthésiques généraux sur le foie.*

Prix Aimé Guinard, triennal (1.000 francs). Au meilleur travail de chirurgie générale présenté par un interne des hôpitaux de Paris, pendant qu'il sera en exercice ou pendant l'année qui suivra la fin de son internat.

Les manuscrits destinés au prix Laborie, au prix Gerdy et au prix Demarquay doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Les travaux des concurrents devront être adressés au secrétaire général de la Société National de Chirurgie, 12, rue de Seine, Paris (VI[e] arrond.), avant le 1[er] novembre 1925.

Service de santé de la marine

M. le médecin en chef de 2[e] classe Donnart, du port de Brest, est désigné pour exercer les fonctions de médecin-major de l'ambulance de l'arsenal à Brest, en remplacement de M. le médecin en chef de 2[e] classe Prigent, admis à la retraite.

Service de Santé militaire

Armée active

MUTATIONS

Médecin principal de 1re classe : M. Malaval, médecin chef de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, est affecté à l'hôpital militaire Dominique-Larrey, à Versailles (service).

Médecin principal de 2[e] classe : M. Romieu, de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, est désigné comme médecin chef de cette école.

Médecin-major de 1re classe : M. Anglade, du laboratoire de bactériologie d'Orléans, est affecté à la section technique du service de santé à Paris (service).

Médecin-major de 2[e] classe : M. Allegre, des territoires du Sud-Tunisien, est affecté au 71[e] régiment d'infanterie, à Saint-Malo (service).

Médecin aide-major : M. Pradier, de l'école d'aviation de Cazaux, est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc, volontaire (service).

Service de Santé des Troupes coloniales

MUTATIONS

Armée active

Par décision ministérielle du 23 mai 1925, les affectations suivantes ont été prononcées :

Désignations coloniales

Indochine. (Embarquement à partir du 25 juin 1925). — M. le médecin-major de 1re classe Ricau, du 22[e] régiment d'infanterie coloniale ; M. le médecin major de 1re classe Villeroux, du 73[e] bataillon de transition.

Chine. (Embarquement à partir du 25 juin 1925). — M. le médecin-major de 1re classe Gallier, du 21[e] régiment d'infanterie coloniale.

Madagascar. (Embarquement à partir du 25 juin 1925). — M. le médecin-major de 2[e] classe Puncet, du 23[e] régiment d'infanterie coloniale ; M. le pharmacien-major de 2[e] classe Dellys, en service à l'armée française du Rhin (affecté au dépôt des isolés coloniaux de Marseille, jusqu'à son embarquement).

Togo (hors cadres). (Embarquement à partir du 25 juin 1925). — M. le médecin aide-major de 1re classe Le Bourhis, du 111[e] régiment d'artillerie coloniale (désignation hors tour).

• Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul[d] Ornano, PARIS

La classification des Vitamines

M. R. Lecoq a présenté à la dernière réunion de la Société de Chimie biologique, au nom de M. Casimir Funk une note sur la classification des vitamines.

La découverte récente de nouvelles substances vitamiques et la connaissance plus approfondie de la constitution intime de ces corps ont rendu nécessaire la refonte de l'ancienne classification.

Il conviendrait de subdiviser le groupe des « vitamines » en deux classes distinctes : les *Vitamines* proprement dites, comprenant uniquement les substances contenant de l'azote et se décomposant sous l'action des alcalis ; et les *Vitastérines* réunissant les corps dépourvus d'azote et résistant aux alcalis.

En respectant pour l'attribution des lettres distinctives, l'ordre chronologique, les désignations suivantes sont proposées :

VITAMINES

Vitamine B, ou vitamine antinévritique ;
Vitamine C, ou vitamine antiscorbutique ;
Vitamine D, ou vitamine stimulant la croissance des levures ;
Vitamine P (??), ou vitamine antipellagreuse.

VITASTERINES

Vitastérine A, ou vitastérine antixérophtalmique ;
Vitastérine E, ou vitastérine antirachitique ;
Vitastérine F (?), ou vitastérine de la reproduction.

Les dernières recherches effectuées sur la reproduction et la lactation permettent, semble-t-il, d'envisager l'existence d'une vitastérine F.

Pour ce qui est de la vitamine antipellagreuse (provisoirement vitamine P), on ne sait pas encore d'une façon certaine s'il s'agit d'une nouvelle vitamine ou si cette substance doit être identifiée avec l'un des facteurs anciennement connus.

L'automobile d'un Médecin monte sur un trottoir et blesse deux personnes

Un grave accident d'automobile s'est produit, à Paris, à l'angle de l'avenue La-Bourdonnais et de la rue de Grenelle. Une automobile conduite par M. le docteur Léon Gally, descendait l'avenue La-Bourdonnais, se dirigeant vers la Seine.

Comme le docteur s'apprêtait à traverser la rue de Grenelle, un taxi débouchа de cette rue, s'acheminant vers le Champ de Mars.

Pour éviter la collision presque certaine, le docteur Gally donna un brusque coup de volant à droite, ce qui eut pour effet, par suite du dérapage, de faire monter le véhicule sur le trottoir de l'avenue, où il renversa deux passants M. et Mme Alexis Kouchnereff, de nationalité russe.

Relevés aussitôt les blessés furent transportés à l'hôpital Laënnec où l'interne constata que M. Koutchnereff avait une jambe fracturée et sa femme une fracture probable du crâne.

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (I[er])
R. C. Seine n° 185.284.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

CARNINE LEFRANCQ

MALADIES DU FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49.404

Le Gérant : D[r] CRINON. Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE. un an........... 20 fr.
ETRANGER. un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 85 — 14 JUIN 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



Photo *Informateur Médical*

La Séance d'inauguration du Congrès des Aliénistes et Neurologistes dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine

A la réunion neurologique internationale

LE TRAITEMENT DE LA MIGRAINE

La thérapeutique de la migraine, si souvent décevante a été exposée avec beaucoup de sincérité et de compétence par M. le Professeur Christiansen, de Copenhague

Il est superflu d'énumérer l'innombrable cohorte des diverses combinaisons du groupe salicylique, de la phénacétine, de l'antipyrine, de l'antifébrine, avec la caféine, la belladone, l'ergotine, l'aconitine, le chanvre indien, etc., qui ont été employées contre la migraine. Par une grande pratique des consultations hospitalières, j'ai pu me convaincre que quelque précieuses que puissent être ces préparations comme succédanés des autres modes de traitement et quelque favorable que leur action soit ou paraisse être parfois sur la migraine, on n'arrive jamais par leur emploi à une guérison durable. Il ne faut pas non plus oublier que plusieurs des substances énumérées ne sont pas indifférentes, mais possèdent, au contraire, des effets toxiques puissants, de sorte qu'il y a de sérieuses raisons de se mettre en garde contre un usage trop intense et trop prolongé.

On ne s'étonnera pas qu'à notre époque, qui est l'âge d'or des glandes endocrines, on ait, non seulement pensé que la crise migraineuse était ou pouvait être due à une dysfonction d'une ou plusieurs de ces glandes, mais qu'aussi on ait cru pouvoir guérir la migraine par l'organothérapie. Pourtant, même dans les cas où les malades présentaient des signes de maladie de Basedow ou d'une autre affection quelconque du système endocrine, je n'ai jamais vu aucun résultat du traitement organothérapique.

Des considérations analogues s'appliquent aux recherches d'un choc anaphylactique pour guérir la migraine. Bien que les expériences soient à un point de vue assez logiquement fondées les résultats pratiques que j'ai obtenus ont été moins satisfaisants.

Mais, en dehors de cela, il faut que les périodes indemnes de crises soient utilisées par un traitement général fortifiant. Un traitement hydrothérapique conduit de façon rationnelle, associé au traitement arsenical et éventuellement à la strychnine, est ce qui a donné le plus de résultats utiles. Le massage, pas plus du reste que l'électricité, ne sont d'aucune utilité dans la migraine non compliquée. Je puis m'associer ici aux remarques ironiques que Möbius exprime dans sa monographie. Je suis tout à fait de son avis également pour dire que beaucoup des cures miraculeuses, réalisées chez des malades atteints de migraine, sont dues à l'augmentation de la suggestibilité de ces patients, phénomène qu'on rencontre très souvent dans l'anomalie de la constitution nerveuse qui caractérise cette catégorie de sujets.

Quant au traitement de l'accès de migraine lui-même, dans les cas légers, tel ou tel mélange des produits mentionnés plus haut réussira, dans les cas les plus favorables, à juguler la crise et, dans d'autres, à la calmer au point que le malade ne sera plus obligé de se coucher. Dans les cas graves, la nausée fera obstacle à toute espèce de traitement médicamenteux et les vomissements qui surviennent ultérieurement rendront illusoire un tel traitement. Si l'on veut administrer quelque chose, il faut le faire le plus tôt possible au cours de l'accès et, de préférence, quand les prodromes s'annoncent. Le malade apprend lui-même sans ordonnance médicale tout ce qui, en dehors des médicaments, peut soulager sa crise. Le malade sait lui-même s'il faut des applications froides ou chaudes sur sa tête, s'il doit être couché la tête haute ou basse, quels sont les aliments qu'il peut tolérer (le café fort), quels sont ceux qui accélèrent les vomissements et soulagent la douleur hémicranienne ; il n'y a rien à lui apprendre sous ce rapport.



Photo Informateur Médical

M. LE PROFESSEUR CHRISTIANSEN DE COPENHAGUE

(Voir la suite page 7)

AU CONGRÈS DES ALIÉNISTES

LA GUERISON TARDIVE DES MALADIES MENTALES

Dans un rapport très étudié, M. Robert, médecin chef de l'asile d'Auch, a montré l'importance du pronostic réservé qu'il faut savoir porter en médecine mentale

La question du divorce pour aliénation mentale

Jusqu'en 1882, époque où se placent les mémorables débats qui eurent lieu devant l'Académie de médecine au sujet des rapports de l'aliénation mentale et du divorce, la question des guérisons tardives n'avait fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. Les rares observations éparses dans la littérature médicale manquaient de précision clinique. Elles étaient rapportées surtout comme des curiosités scientifiques, des surprises d'autant plus inattendues que ces guérisons tardives étaient survenues chez des malades jugés incurables. Les travaux législatifs de cette époque où s'élaborait la loi Naquet, dont le projet déposé depuis 1876 ne devait être définitivement adopté que le 27 juillet 1884, l'amendement du député Guillot, tendant à introduire dans les causes du divorce l'aliénation mentale depuis 5 ans confirmée, fixèrent l'attention de l'opinion publique, des juristes, des psychiâtres. La Commission de la Chambre, avant de prendre en considération l'amendement Guillot, décida de consulter des aliénistes. Elle fit appel à Blanche, à Charcot, à Magnan, à Legrand du Saulle. Au nombre des arguments que ces auteurs présentèrent contre l'admission de cette disposition législative, nous ne retiendrons, pour la question qui fait l'objet de notre travail, que l'argument médical de la possibilité des guérisons tardives de la folie. « On ne peut affirmer, dit Blanche, « que la folie soit toujours incurable ; il y a des circonstances dans lesquelles elle déjoue tous les calculs, et dans ce domaine spécial des misères humaines tout semble soumis à l'exception : c'est l'irrégularité et l'imprévu qui dominent. » Il ajoutait que s'il existe des maladies mentales dans lesquelles le médecin peut affirmer l'incurabilité, il en était d'autres, telles que la manie, la lypémanie, même chroniques, qui pouvaient guérir spontanément ou présenter des rémissions très longues. « Après le divorce, ajoutait-il, mesure définitive, irrévocable, ce n'est pas le bonheur qui attend ces malades guéris, c'est le désespoir. » Charcot et Magnan émirent une opinion conforme à celle de Blanche et leurs arguments prévalurent contre ceux de Legrand du Saulle et de Luys. L'amendement Guillot fut rejeté par la Commission. Si la notion de possibilité de guérisons tardives dans la folie ne fut peut-être pas, dans le débat, l'argument prépondérant, elle fut cependant un argument médical dont la valeur ne pouvait être méconnue.

Ces discussions, d'abord académiques puis législatives, suscitèrent une éclosion de controverses à la Société médico-psychologique et dans la presse médicale, dont la plus retentissante fut celle de Luys. Il opposa avec ardeur ses conceptions à celles de Blanche sur les guérisons tardives, et reprocha à ses observations d'être anecdotiques et dépourvues de détails cliniques.

S'il est incontestable pour Luys que les maladies mentales peuvent avoir, suivant les sujets, une évolution variable, plus ou moins longue, il n'admet pas la possibilité d'une guérison après un délai de 6 ou 7 ans de maladie, « au bout de laquelle, dit-il, on ne rencontre plus de véritables restaurations des facultés... et ce qu'on appelle, la plupart du temps, des guérisons tardives ne sont que des cas de démence tranquille où le malade vit dans un état d'isolement complet et d'indifférence pour tout ce qui l'environne ».

A partir de cette date, la question des guérisons tardives des maladies mentales et celle de l'incurabilité de la folie, qui lui est étroitement liée, s'impose d'une façon plus active à la préoccupation des aliénistes.

L'importance du facteur " évolution " dans le diagnostic des affections mentales et la prédominance de l'étude clinique.

Certes, la tâche est ardue et difficile. Les faits psychologiques, en effet, sont complexes, plus délicats à observer et à interpréter que des signes organiques. Même lorsque nous les rattachons à des lésions anatomiques connues comme les états démentiels, nous ne pouvons souvent pas relier exactement tous les symptômes psychiques à ces lésions ; nous ne saurions, par exemple, préciser anatomiquement pourquoi une paralysie générale est expansive, mégalomaniaque, pourquoi telle autre, au contraire, s'accompagne de dépression, d'idées délirantes variées. Que dire dès lors de nos hésitations quand il s'agit des psychoses sans substratum anatomique défini, où des symptômes nets et certains font défaut, où notre effort d'investigation est un constant travail d'analyse du fonctionnement mental altéré, des inter-réactions des phénomènes de conscience et de cénesthésie, de dissociation ou de conservation de la personnalité. La difficulté de ce labeur, l'insuffisance de nos moyens d'étude nous imposent la nécessité d'observer longuement les troubles mentaux, d'autant plus que leur symptomatologie est parfois fruste, polymorphe et variable dans son expression statique et actuelle.

La connaissance des phases évolutives de la maladie devient, dès lors, indispensable. Aussi, contrairement à ce qui se passe en pathologie générale, où la notion d'évolution n'entre pas toujours au nombre des caractères qui définissent et classent un type morbide, ne pouvons-nous pas, en pathologie mentale, établir des classifications purement symptomatiques ou étiologiques.

(Voir la fin page 6)



Quelques personnalités photographiées par l'*Informateur Médical* au Congrès des Aliénistes et des Neurologistes. De gauche à droite : MM. Léri ; Van-Bogaert, de Bruxelles ; Marinesco, de Bucarest; Monrad-Krôhn, de Copenhague et Heuyer, de Paris

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur et Mme Edmond Velter sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Marie-Rose.

Chez M. le Dr R. Lescène, pharmacien des hôpitaux de Bordeaux, et Madame, une fille, Anne-Marie.

Chez M. le Dr Maurice Boisseau, de Saujon, ancien externe des hôpitaux de Bordeaux, et Madame, une fille, Nicole.

Le docteur Joseph Fenard, et Mme, née Suzanne Massis du Peyrard, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Claude, 18 mai 1925.

Le docteur Jean Levesque et Mme, née Antoinette Guinon, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Thérèse.

Le docteur Troché et Mme, née Dauchez-Hémar, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Colette, Versailles, 27 mai.

Fiançailles

On apprend les fiançailles de Mlle Françoise Duvernoy, fille du docteur Marcel Duvernoy et de Mme, née Peugeot, avec M. René Wenz, fils de M. Alfred Wenz et de Mme, née Hollier-Larousse.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Lilette Berthe, fille du docteur E.-A. Berthe et de Mme, née Aubry-Pachot, avec M. Henry Willemetz, ingénieur, croix de guerre, fils de M. Edouard Willemetz et de Mme, née de Taillandier.

Mariages

Le jeudi 30 avril, en l'église Ste-Marie des Batignolles, a été célébré, dans l'intimité, le mariage de M. Philippe Amy, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, avec Mlle Marcelle Bonnardot.

Le docteur et Mme Le Landais font part du mariage de leur fils, Me Raymond Le Landais, avocat à la cour d'appel de Paris, chevalier de l'ordre national « Polonia Restitua », avec Mlle Nelly Eynols, fille de M. Eynols, ingénieur et industriel à Varsovie, décédé et de Mme, née Rostinska, qui a eu lieu au sanctuaire de Lourdes, dans la plus stricte intimité.

Le jeudi 28 mai a été célébré, en la chapelle du Mont-Sainte-Odile, le mariage du docteur Georges Boulanger, de Metz, ancien interne des hôpitaux, croix de guerre, avec Mlle Madeleine Burguburu, de Strasbourg.

Le 4 juin a été béni, en l'église d'Houlgate, le mariage de Me Henry Millié, avocat à la cour de Paris, avec Mlle Yvonne Simon, fille du docteur A. Simon et de Mme, née Landry, tous deux décédés. En raison d'un deuil récent, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Prière de considérer le présent avis comme faire-part, 130, rue Lecourbe, Paris (15e). « Le Moulin Landry », Houlgate.

Nécrologies

Nous apprenons la mort :

De Mlle Geneviève Roger, fille du Professeur Roger, doyen de la Faculté de médecine, et de Mme Roger, décédée à Nice, dans sa dixième année ;

Du docteur Prévost-Maisonnay, conseiller général de la Vienne, décédé à l'Isle-Jourdain, à l'âge de cinquante-trois ans ;

Du docteur Henri Châtellier, chevalier de la Légion d'honneur, ancien interne des hôpitaux, chirurgien honoraire de l'hôpital Saint-Joseph, décédé après une longue et douloureuse maladie. De son mariage avec Mlle Sousset, fille du docteur Pierre Sousset, il laisse quatre enfants.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Guillaume-Théodore Gaillard, docteur en médecine, officier de la Légion d'honneur, survenu en son domicile, 8, rue Magellan, le 26 mai.

On annonce la mort :

Du docteur Audoin, ancien externe des hôpitaux de Bordeaux, à Beauvais-sur-Matha (Charente-Inférieure).

Du docteur Ardenne, oto-rhino-laryngologiste de l'Etablissement des Sourdes-Muettes de Bordeaux, ancien externe des hôpitaux de Bordeaux, décédé à 52 ans, à Bordeaux ;

Du docteur Dusseaud, maire de Coutures ;

De Mlle Paulette Guélain, fille de M. le docteur Guélain (de Bordeaux), décédée à l'âge de 17 ans.

Le docteur Oliveau, médecin de Ire classe de la marine, et ses enfants, le vice-amiral Rouyer, Mme Rouyer, leurs enfants et petits-enfants, M. Armand Oliveau, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur femme, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur et tante, Mme Oliveau, née Jacqueline Rouyer, rappelée à Dieu le 23 mai 1925, à Salies-de-Béarn, dans sa 33e année.

Les obsèques de M. Guy Lambert, étudiant en médecine, décédé à Pau, le 27 mai 1925, ont eu lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, le 3 juin, à 10 heures.

Nous apprenons la mort :

De M. Pierre Byla, administrateur délégué et fondateur des établissements Byla ;

De Mme Victor Fumouze, veuve de M. Victor Fumouze, mère de MM. le Dr Paul Fumouze, chevalier de la Légion d'honneur et Marcel Fumouze, industriel.

On apprend le décès de Mme Truchot, née Amélie de Taillandier, mère du docteur Pierre Truchot et de M. Jacques Truchot, et belle-mère de M. Albert Willemetz, auteur dramatique. Les obsèques ont eu lieu le 8 juin, en l'église Saint-Philippe-du-Roule. Cet avis tient lieu de faire-part.

ON NOUS INFORME QUE

Nous lisons dans la « Chronique Médicale » :

« Au moment de donner le « bon à tirer » du numéro de mai, nous parvient la nouvelle de notre nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

» Nous ne voulons pas différer à en faire part à nos lecteurs, que nous nous plaisons à considérer tous comme des amis. Nous ne voulons y voir, pour notre part, qu'un encouragement à persévérer dans le labeur que nous poursuivons depuis bientôt quarante ans, et qui reçoit une récompense peut-être tardive, mais qu'on ne saurait dire injustifiée. — Dr Cabanès.

A l'épreuve écrite du concours du prosectorat de Paris, ont obtenu : MM. Brouet, 23, Talheimer 21, Chastang 20, Welti 24.

Au concours de stomatologiste des hôpitaux de Paris sont nommés : MM. Richard et Puig.

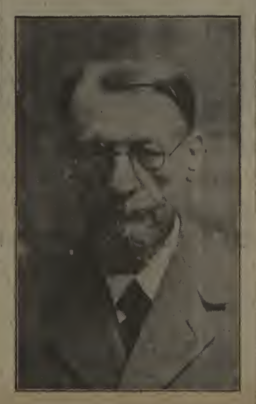


Photo *Informateur Médical*

M. LE DOCTEUR ANTHEAUME

M. le docteur Antheaume a été élu président du prochain congrès de médecine légale qui se tiendra à Paris en 1926.

Le professeur Morquio, titulaire de la chaire de clinique médicale infantile à Montevideo, connu pour ses travaux sur la nutrition de l'enfant a fait dans l'amphithéâtre de la clinique du professeur Nobécourt aux Enfants-Malades, une leçon sur les « kystes hydatiques du poumon chez l'enfant ».

La première Epreuve écrite du Concours pour les prix de l'Externat et la nomination des Internes aura lieu le jeudi 20 juillet 1925, à 9 heures.

Les élèves sont admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria, Bureau du Service de Santé, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 heures à 17 heures, depuis le mercredi 1er juillet jusqu'au samedi 18 juillet inclusivement.

Des avis ultérieurs indiqueront le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve écrite. — Seront seuls admis dans la salle où auront lieu les compositions écrites, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. — Les candidats sont obligatoirement tenus d'occuper, pour rédiger leurs compositions, les places marquées à leur nom.

Un concours pour un emploi de chef de clinique de gynécologie s'ouvrira à l'Ecole de médecine de Marseille, le lundi 29 juin 1925.

Le médecin inspecteur Sacquepée, sous-directeur de l'Ecole d'application du service de santé militaire et médecin-chef de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, est nommé directeur du laboratoire central de recherches de bactériologie et de sérologie de l'armée.

Le jeune Pierre Germain, âgé de 17 ans, tôlier, demeurant, 5, rue Marie-Charlotte, au Chesnay, passait à bicyclette, rue Jeanne-d'Arc, lorsqu'il est venu heurter l'auto du docteur Tinsit, du Chesnay. Blessé aux jambes, Germain a été transporté à l'hôpital de Versailles.

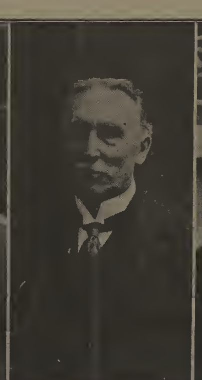
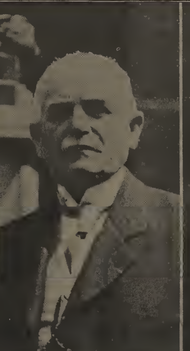
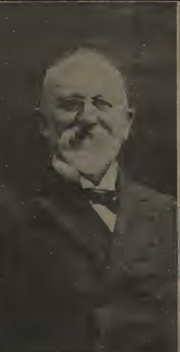
La Société d'Anthropologie de Paris doit attribuer : en 1925, le prix Bertillon (500 francs), « au meilleur travail envoyé sur une matière concernant l'anthropologie et notamment la démographie » ; en 1926, les prix Godard, Broca, Fauvelle.

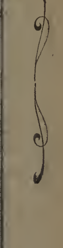
Le prix Godard (500 francs) sera donné à un mémoire sur un sujet se rattachant à l'anthropologie ; le prix Broca (1.500 francs), à un travail d'anatomie humaine, d'anatomie comparée ou de physiologie se rattachant à l'anthropologie ; le prix Fauvelle (2.000 francs), à un sujet d'anatomie ou de physiologie du système nerveux.

En 1927, la Société d'Anthropologie de Paris décernera, pour la première fois, le prix Joséphine Juglar, d'une valeur de 8.000 francs environ, au meilleur ouvrage d'anthropologie publié en langue française dans les cinq dernières années.

Bon poste de propharmacien en plein développement, régions libérées, une lieure de Paris. S'adresser à Mme Davi, 5, rue Michelet, Paris.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).



Les Membres du bureau du Congrès des Aliénistes qui vient de se tenir à Paris ; de gauche à droite, M. le docteur Dequidt, inspecteur général au Ministère de l'Intérieur, représentant le Gouvernement ; le docteur Semelaigne, vice-président ; le docteur Dedieu-Anglade, président ; Dupain, secrétaire général et René Charpentier, secrétaire du Congrès

Les Membres du Congrès des Aliénistes et des Neurologistes des Pays de Langue Française, photographiés par les soins de l'INFORMATEUR MÉDICAL, dans la cour de la Faculté de Médecine de Paris le jour de l'inauguration du Congrès

LE CONGRÈS DES MÉDECINS ALIÉNISTES ET NEUROLOGISTES

Sous la présidence du Dr Anglade, le Congrès des Médecins aliénistes et neurologistes s'est ouvert à la Faculté de Médecine de Paris le jeudi 28 mai au matin.

Dès l'après-midi, les séances de travail commençaient avec un rapport de M. Jean Robert, directeur de l'Asile d'Auch sur « la guérison tardive des maladies mentales ». Le même jour à 5 heures, les membres du Congrès furent reçus à l'Hôtel de Ville en même temps que les membres du comité du centenaire de Charcot. Il y eut quelques discours dont l'un célébra les mérites de la prophylaxie mentale et montra l'effort fait par le Conseil municipal de Paris dans ce sens. Les rapports de M. Crouzon sur les « encéphalopathies familiales infantiles » et de MM. Briand et Brissot sur « la médecine légale des affaiblissements intellectuels d'origine organique » occupèrent les matinées de vendredi et samedi ; 38 communications diverses trouvèrent place au cours de trois après-midi bien remplis. Heureusement, il y eut des distractions ; la Bienvenue Française reçut avec la grâce habituelle que lui a imprimée sa fondatrice, les membres du Congrès et dimanche tout le monde s'en fut à la campagne, pour visiter l'asile... pardon, l'établissement psychothérapique... du Loiret, dont M. le Dr Rayneau est le distingué médecin directeur, le déjeuner offert par le Conseil général fut cordial et le retour agréable.

Le Lundi de la Pentecôte fut consacré, malgré son caractère de fête légale à la visite de Ste-Anne et à une bonne séance de communications qui fut la clôture du congrès.

Le soir tous les congressistes se trouvèrent réunis au Palais d'Orsay pour finir agréablement le Congrès.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous la liste des communications et des délégués etrangers.

1. M. Arnaud : Un cas de guérison tardive.

2. M. Prince : La notion d'incurabilité en aliénation mentale d'après l'article 1569 du code civil allemand.

3. M. Westerhuis : quelques expériences dans une maison centrale.

4. M. Froment : La dystocia lordotica dite spasme de torsion et son mécanisme physiologique (Film).

5. MM. d'Hollander et Rubbens : Recherches anatomo-expérimentales sur la constitution du pédoncule cérébral et ses contingents sous-thalamiques. (Avec projections.)

6. M. Van Gehuchten : L'étude des voies de conductions par la dégénérescence axile précoce. (Avec projections.)

7. M. M. Minkowski : § I. Projections de coupes de cerveau et de diapositifs.
§ II. Projection cinématographique. Film présentant des troubles senso-moteurs et des mouvements athétoïdes chez un chat opéré.

8. M. Marinesco : Idiotie amaurotique familiale.

9. MM. Donaggio et Testa : Lésions du névraxe dans le traumatisme expérimental.

10. M. Kipchidzé : Les syndrômes des mouvements réactionnels de Barány et les lésions correspondantes du cervelet.

11. M. Vermeylen : Syphilis et débilité mentale.

12. M. Mira : Un cas d'épilepsie psychique qui est dû vraisemblablement à une cause organique locale.

13. M. Hesnard : Psychogénèse des idées délirantes « d'accusation étrangère ».

14. MM. Henri Claude et Targowla : Sur le traitement actuel de la paralysie générale. Méthodes et résultats.

15. M. Van der Scheer : Sur le Mongolisme.

16. M. Marchand : Démence précoce chez des syphilitiques.

17. MM. Mignard et Durand-Saladin : Les psychoses de désaptation sociale et les psychoses de dépaysement.

18. M. Roubinovitch et Mlle Abramson : Psychopathologie expérimentale comparée entre les séquelles post-encéphalitiques et les perversions constitutionnelles chez les enfants.

19. MM. Jude et Augagneur : Utilité de l'étude de la psychologie des indigènes pour les médecins, officiers, administrateurs coloniaux. Necessité d'une collaboration étroite en ce qui concerne les actes administratifs et militaires et le dépistage des anomalies mentales.

20. M. Perrens : Les préoccupations sexuelles dans les états dépressifs.

21. MM. Heuyer et Lamache : La devination de la pensée.

22. M. Pailhas : Hypermnésie étrange chez un dément précoce.

23. M. Bersot : La statistique au service de la recherche psychologique.

24. M. Berillon : § I. Le métissage ; facteur de la dégénérescence mentale.
§ II. Le réflexe verbo-auriculo-ducteur : son utilisation en psychothérapie.

25. M. Wladyczko : Sur un traitement alimentaire de l'épilepsie.

26. M. Toulouse : Services ouverts de prophylaxie mentale.

27. M. Dupouy : Des modalités de l'internement au dispensaire de prophylaxie mentale.

28. M. Rayneau : Où et comment doit-on assister les psychopathes.

29. M. Mignot : Les alcooliques au dispensaire d'hygiène mentale.

30. M. Roubinovitch : Quelques considérations sur la consultation neuro-psychiatrique infantile au dispensaire d'hygiène et prophylaxie mentales.

31. M. Capgras : Les délirants en vie libre. Leur traitement et leur surveillance au dispensaire de prophylaxie mentale.

32. M. Mignard : La pratique de psychothérapie au dispensaire d'hygiène mentale.

33. M. Targowla : Réactions humorales au dispensaire, leur importance dans la prophylaxie mentale.

34. M. Abély : Les psychopathes tuberculeux au dispensaire.

35. M. Lahy et Mlle Weinberg : Courbe de fréquence des temps de réaction dans les cas de troubles neuro-psychiatriques et chez les normaux.

36. M. Langier : L'isolement des centres nerveux et fonctionnement mental.

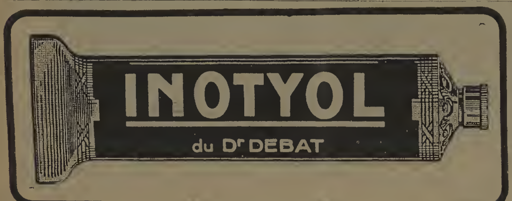
37. M. Porc'her : Rapport statistique sur le mouvement de la population de la section des hommes du service de prophylaxie mentale.

38. M. Lucchini : Budget de la psychopathie.

Les pays représentés étaient :

La Belgique, par le Dr Glorieux ; la Grande Bretagne, par le Dr Donald Ross ; le Canada, par le Dr Albert Bertrand ; le Danemark, par le Professeur Wimmer ; l'Espagne, par le Dr Rodriguez Arias ; l'Esthonie, par le Professeur Pousscpp ; la Hollande, par le Dr Van der Scher ; l'Italie, par le Professeur Donaggio ; le Luxembourg, par le Dr Hansen ; la Norvège, par le Dr Monrad Krohn ; la Pologne, par le Professeur Orzechouski ; le Portugal, par le Professeur Sobral Cid ; la Roumanie, par le Professeur Marinesco ; la Suède, par le Dr Marchis ; la Suisse, par le Professeur Schnyder et le Dr Repond ; et la Tchéco-Slovaquie, par les Professeurs Hevcrock ant et Hascoveck.

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr Landouzy)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels) de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.



NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

Vous êtes pressés de savoir, ce Journal vous donnera en peu de mots les nouvelles médicales de la semaine.

FÉLAM… "SANDOZ"
Association des … biliaires purs
et de l'He…ylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - …ITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS … PAR JOUR
Produits SANDOZ … r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPÔT GÉNÉRAL : USINE des PH…NS de FRANCE, 125, r. de Turenne

Ce Journal est le complément indispensable de la Revue Médicale à laquelle vous êtes abonné.

LE BANQUET DES MÉDECINS DU NORD A PARIS

L'Association du *Nord Médical*, qui groupe à Paris les médecins originaires du département du Nord, a donné, la semaine dernière, son banquet d'été.

Cinquante convives avaient répondu à l'appel de son secrétaire général, le docteur Paul.

M. le professeur Terrien, récemment nommé à la chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté de Paris, présidait ce banquet, auquel avait été invité M. le professeur de Lapersonne, ancien doyen de la Faculté de médecine de Lille et le prédécesseur du professeur Terrien dans la chaire d'ophtalmologie de Paris.

Au discours méthodique du professeur Terrien, qui montra dans son exposé les qualités qui sont les caractères de la race picarde, à laquelle il appartient, on put opposer, comme une agréable antithèse, le discours plein d'élégance et d'humour de M. le professeur de Lapersonne, qui mit la plus grande coquetterie à démontrer que bien qu'originaire de la Haute-Garonne, il tenait du Nord les qualités que lui avait légué une aïeule et qu'il avait su développer par son passage à la Faculté de Lille.

On remarquait à ce banquet : MM. les professeurs et docteurs Lardennois, Crouzon, Pauchet, Parmentier, Farez, Guisez, etc.

Un professeur de la faculté de Nancy indisposé dans un train meurt à Meaux

Subitement indisposé dans le wagon-restaurant de l'express Paris-Nancy, où il déjeunait, M. Haushalter, professeur à la Faculté de Nancy, âgé de soixante-cinq ans, fut descendu en gare de Meaux, où l'express s'était spécialement arrêté.

Malgré les soins énergiques qui lui fufurent immédiatement prodigués par ses confrères, M. Haushalter est décédé.

Informations Diverses

Dans l'une de ses dernières réunions, le Conseil municipal de Montpellier a adopté, à l'unanimité, le principe de sa participation à la création d'une chaire magistrale de Vénérologie à la Faculté de Médecine. Ce nouvel enseignement accroitra encore l'importance du Centre régional de lutte contre les maladies vénériennes, créé à l'Hôpital général et dirigé par le Professeur agrégé Margarot.

MM. les docteurs et étudiants en médecine sollicités par les sociétés de secours mutuels de Perpignan, pour venir s'installer dans cette ville comme médecins des Sociétés, sont priés de se méfier des offres « avantageuses » qui leur sont faites et avant toute décision, de s'adresser au secrétaire du Syndicat médical des Pyrénées-Orientales pour tous renseignements.

L'assemblée générale de la Fédération corporative des médecins de la région parisienne a élu membres du Conseil d'administration :

MM. d'Ayrenx, Balthazard, Bellencontre, Biard, Biterlin, Bloch, Bourguignon, Boyer, Cange, Cayla, Deniker, Dubreuil, Durand, Forestier, Frigaux, Gallois, Gandy, Gastou, Genil-Perrin, Hartmann, Labady, Le Fur, Lian, Pamart, Perpère, de Pradel, Rousseau-Decelle et Sénéchal.

Le bureau pour 1925 est ainsi composé :

Président, M. Balthazard ; vice-présidents, MM. Lian, Sénéchal, Gastou, d'Ayrenx ; secrétaire général, M. Deniker ; secrétaire-adjoint, M. Frigaux ; trésorier, M. Dubreuil ; trésorier-adjoint, M. Boyer ; secrétaire des seances, M. Bitterlin ; archiviste, M. Gallois.

La 49e session de l'Association française pour l'avancement des sciences se réunira à Grenoble, du 27 juillet au 1er août 1925.

Faire parvenir au Secrétariat de l'Association, rue Serpente, 28, Paris (VIe), avant le 20 juin prochain : 1° Les adhésions ; 2° Le titre des communications.

La XIIe section a mis à l'ordre du jour du congrès la question de l'ulcère du duodénum ; rapporteur M. le Professeur agrégé Cade et M. le Professeur agrégé Santy.

Un cours pratique et complet de dermatologie et de vénérologie sera organisé à la clinique des maladies cutanées et syphilitiques de Strasbourg, du 12 septembre au 7 novembre 1925, sous la direction de M. le Professeur L.-M. Pautrier, avec la collaboration de MM. les Professeurs A. Barré L. Blum, G. Canuyt, Merklen et les Drs Paul Blum, Bœz, Gunsett, Hugel, Simon, Vaucher, Weill, A. Bœckel, Diss Glasser, G. Lévy, Rœderer.

Droit d'inscription : 200 francs. S'inscrire en écrivant directement au professeur Pautrier, 2, quai Saint-Nicolas, à Strasbourg.

M. Jullien, professeur de pathologie externe et de médecine opératoire à l'Ecole d'Amiens, est nommé professeur de clinique obstétricale et gynécologie en remplacement de M. Fournier, admis à la retraite.

Le prochain Congrès des Aliénistes se tiendra à Genève

La 30e session du Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française se tiendra à Genève et à Lausanne, au début du mois d'août 1926.

Elle coïncidera avec la célébration du centenaire de la mort de Pinel et sera présidée par un de ses descendants (Semelaigne).

Présidents : Docteur René Semelaigne, de Paris ; professeur Long, de Genève.

Vice-président : Professeur Raviart, de Lille.

Secrétaire général : Docteur Repond, de Malevoz-Monthey (Valais).

Questions mises à l'ordre du jour :

1. Rapport de psychiatrie : *La Schizophrénie*. Rapporteurs : Professeur Bleuler, de Zurich ; professeur H. Claude, de Paris.

2. Rapport de neurologie : *Le Signe de Babinski*. Causes, mécanisme et signification. Rapporteur : Docteur Tournay, de Paris.

3. Rapport d'assistance : La thérapeutique des maladies mentales par le travail.

Rapporteurs : Professeur Ch. Ladame, de Genève ; docteur Demay, de Clermont.

En outre, des communications diverses pourront avoir lieu sur des sujets de psychiatrie, de neurologie, d'assistance, de thérapeutique et de médecine légale.

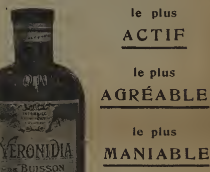
A MARSEILLE

M. le docteur Audibert, professeur à l'école de médecine, réélu conseiller municipal vient d'être nommé adjoint au maire, délégué au service de l'hygiène. Meilleur choix ne pouvait être fait pour une grande ville comme Marseille. Nos félicitations.

Un service de Neurologie à l'Hôpital de la Conception

La Commission administrative des hospices civils de Marseille avait décidé de doter l'hôpital de la Conception d'un service de neurologie. Mûrement étudié, ce projet est définitivement mis au point, et la Commission a décidé l'adjudication des travaux. Un arrêté préfectoral vient de préciser les conditions de cette dernière, qui vise deux articles : 1° la construction des pavillons sur les terrains libres que possède l'hôpital de la Conception, et dont le montant est fixé à la somme de 311.612 francs ; 2° l'installation du chauffage et la distribution d'eau chaude dans les pavillons à édifier, et qui nécessiteront une dépense de 75.000 francs.

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

VERONIDIA


le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.534

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150 164

Le Mouvement Médical

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les Nourrissons peuvent avoir des bacilles tuberculeux dans le larynx

La cutiréaction à la tuberculine constitue, pour le diagnostic si difficile de la tuberculose du premier âge, une épreuve dont la valeur est absolue et indiscutable. Mais il n'est pas superflu de savoir si le nourrisson n'est pas comme l'adulte tuberculeux, un agent de contagion. Or, le nourrisson ne crache pas ; la recherche du bacille de Koch dans le mucus pharyngé prélevé directement ou extrait de l'estomac par lavage, n'a fourni que des résultats inconstants, car les bacilles fort peu nombreux qui peuvent y être présents ne se retrouvent que très difficilement sur une préparation.

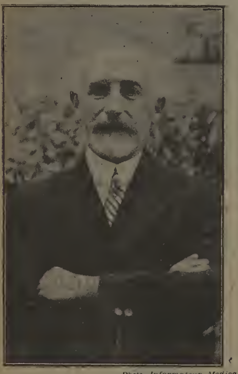


Photo *Informateur Médical*

M. LESNÉ, DE PARIS

Aussi MM. Lesné et Langle, ont-ils eu l'idée d'injecter ce mucus pharyngé sous la peau du cobaye, animal tuberculisable, avec un très petit nombre de bacilles ; leurs expériences démontrent que plus des 2/3 des nourrissons à cutiréaction positive, atteints de tuberculose latente ou évolutive, aiguë ou chronique, portent dans le pharynx des bacilles tuberculeux virulents. Au contraire, chez les nourrissons dont la cutiréaction est négative, l'injection au cobaye du mucus pharyngé reste sans effet. Ces bacilles doivent provenir le plus souvent de lésions pulmonaires tuberculeuses ouvertes dans les bronches ; mais si la radiographie n'a pas décelé de lésions pulmonaires, ce qui n'est pas exceptionnel, ou si l'enfant a succombé à une granulie sans foyer caséeux, peut-être est-on en droit de supposer que le pharynx n'était pas pour le bacille une porte de sortie, mais une porte d'entrée : il végéterait dans le cavum et de là, sans lésion apparente de la muqueuse, il pourrait infecter l'organisme.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas considérer comme non contagieux des nourrissons à cutiréaction positive, sous prétexte qu'ils n'expectorent pas ; placés au milieu d'enfants sains, ils sont susceptibles de les contaminer soit directement, soit indirectement par des objets qui ne sont pas toujours exclusivement individuels (tétines, cuillers, linge, objets de toilette, etc.).

Avant donc de mettre des nourrissons à cutiréaction positive, en contact avec des enfants sains, on devra s'assurer tout d'abord que l'inoculation du mucus pharyngé plusieurs fois répétée ne tuberculise pas le cobaye, et prendre dans le cas contraire, toutes les mesures prophylactiques nécessaires.

Le traitement du diabète

M. le Professeur Marcel Labbé présente, à l'Académie, un volume sur le *Traitement du diabète* dans lequel, après un aperçu du diabète, de sa physiologie et des accidents qui le compliquent, l'auteur montre la façon d'examiner un diabétique pour reconnaître la forme et la gravité de sa maladie, puis expose le traitement qui convient aux formes diverses et aux complications, les indications des cures de régime et des cures d'insuline. Tous les détails sont donnés sur le mode d'emploi de l'insuline, puis sur l'institution des cures de régime, avec des recettes culinaires et des tables de composition des aliments. Ce n'est pas un traité scientifique à l'usage exclusif des médecins, c'est un guide dans lequel médecins et malades trouveront les indications pratiques pour l'institution du traitement par le régime et par l'insuline.

Traitement du rachitisme

M. le Professeur Desgrez présente un travail de M. le Dr Jaubert (d'Hyères), portant sur 210 cas de rachitisme traités par la cure hélio-marine. L'étude de cette statistique permet de conclure à l'excellence des résultats obtenus.

Toutefois, les résultats seraient encore meilleurs si l'hospitalisation des rachitiques au bord de la mer pouvait s'étendre à un plus grand nombre d'enfants et surtout si elle était plus précoce et pouvait se faire dès l'âge de 12 à 14 mois.

Le Congrès de thalassothérapie de Boulogne avait émis un vœu dans ce sens, il y a 30 ans, vœu qui vient d'être repris par le Congrès d'Arcachon.

Pour aider à sa réalisation, il y aurait intérêt à ce que l'Académie lui apporte l'appui de sa haute autorité scientifique.

LA GUÉRISON TARDIVE DES MALADIES MENTALES

(*Suite de la page 2*)

Nous détachant des diagnostics du moment, nous devons prendre en considération l'évolution de la forme morbide.

L'œuvre psychiatrique est donc particulièrement longue et complexe. Elle exige des investigations laborieuses et suivies, fréquemment répétées, et privée, comme elle l'est le plus souvent, des solides appuis anatomiques ou biologiques, s'exerçant sur des phénomènes morbides de la pensée, dont le mécanisme, même quand il est normal, nous échappe, elle demande une observation continue, au service d'une longue initiation préalable de l'observateur fondée sur l'expérience.

Dans ces conditions, l'étude des psychoses à évolution longue, à terminaison encore incertaine, peut être féconde en résultats ; c'est à elle que nous devons nous attacher et ainsi réagir contre notre tendance, que les faits justifient sans doute trop souvent, à considérer la longueur de la maladie comme un critérium d'incurabilité.

Sans méconnaître l'importance et la valeur de la méthode anatomo-clinique, des recherches de laboratoire, des tests psychologiques, nous pensons que l'observation clinique de la maladie, non seulement dans sa physionomie actuelle, mais dans ses diverses particularités évolutives, peut seule nous permettre de dégager des éléments de pronostic de plus en plus précis, et de diminuer les inconnues du problème quotidien que nous essayons de résoudre, dont M. Colin a si justement posé les termes dans son discours d'ouverture au Congrès de Besançon. « Lorsque nous nous trouvons en présence d'un malade et des parents de ce malade, dit-il, la première question qui se pose est de savoir ce qu'il a, comment il évoluera, s'il y a lieu ou non de l'interner et, dans cette dernière alternative, s'il restera longtemps interné, si, en somme, il guérira. Ici pas de recherches de laboratoire, pas de psychologie qui compte ; seul l'examen clinique entre en jeu. C'est pourquoi la clinique, sous ses apparences modestes, restera toujours la science maîtresse. »





PAS SUR LA BOUCHE

Nous lisons dans « Aux Ecoutes » :

On vient de fêter sa centième, dans l'intimité, sur le plateau des Nouveautés. M. Maurice Yvain était revenu d'Antibes pour la circonstance, bronzé comme un gars de là-bas. La réunion, loin des regards indiscrets, fut fort joyeuse. On s'était gardé d'inviter des journalistes. Mais la femme d'un docteur célèbre dans le monde du théâtre, et spécialiste pour les cordes vocales, fut malheureusement invitée en même temps que son mari. A une des dernières générales, elle racontait en riant que les deux vedettes féminines semblaient avoir un peu trop bu de champagne. L'une d'elles, dont l'ami vient de lancer un nouveau journal parisien, sauta sur les genoux du docteur et lui demanda, en dépit du titre de la pièce qu'on fêtait : « Embrassez-moi sur la bouche... »

Et avisant la femme du docteur, qu'elle ne connaissait pas, elle lui demanda :

— Qui êtes-vous, madame, que faites-vous ici ?...

Alors la dame avec un aimable sourire :

— Je suis Blanca de Bilbao...

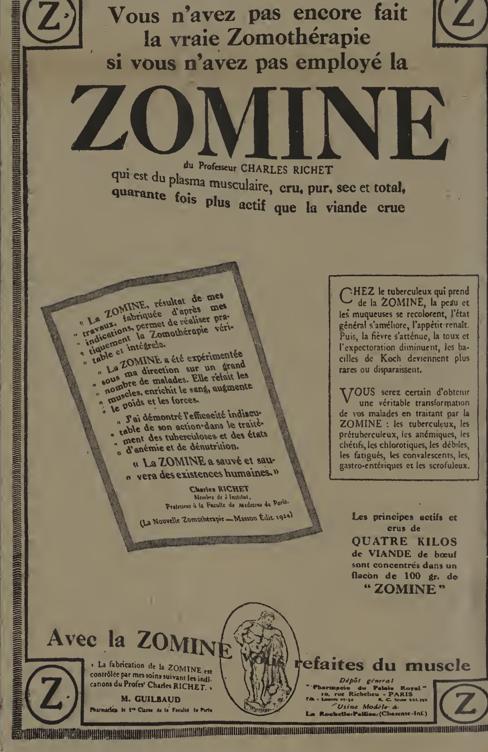
Et la divette, trompée par une certaine ressemblance, le crut et elle l'invita à embrasser le docteur à son tour !

— Jamais je ne me suis tant amusée, dit la femme du docteur.

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

L'*Informateur Médical* n'ennuie pas ses lecteurs. C'est une fameuse qualité pour un journal de médecine.



UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

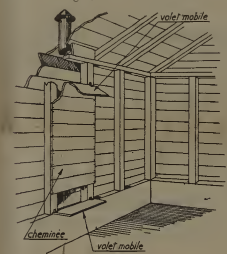
R. C. Seine N° 54.394.

Les Conseils du Chauffeur

LA VENTILATION D'UN GARAGE

Généralement, les constructions de garages fermés présentent des défectuosités par rapport à la ventilation. Il en résulte une accumulation de mauvaises odeurs et il est nécessaire d'assurer une ventilation énergique qui, généralement, n'a pas été prévue au moment de la construction du bâtiment.

Pour cela, sur les potelets verticaux qui supportent les planches formant les parois, on cloue un petit morceau de planche, de façon à donner une sorte de cheminée ou de coffrage en bois. A la partie inférieure, on dispose un volet sur charnières de manière qu'on puisse, quand on le désire, faire communiquer le coffrage avec l'atmosphère intérieure du hangar.



A la partie supérieure, on fait un trou dans le toit, on le munit d'un tuyau de cheminée avec un chapeau. Cette ouverture est réunie au moyen d'un petit coffrage avec la cheminée intérieure en bois que l'on a fabriquée précédemment. On produit alors, lorsqu'on ouvre le volet du bas, un appel d'air énergique et une ventilation automatique du local.

On peut d'ailleurs construire soi-même avec une feuille de métal roulée la conduite de cheminée ainsi que le chapeau qui est fabriqué comme s'il s'agissait de la constitution d'un entonnoir. On le maintient sur le tuyau au moyen de deux brides de fer qui sont rivées à la fois sur le tuyau et sur le champignon.

WEISS, Ing. E. C. P.

Un monument aux Professeurs et Etudiants morts au champ d'honneur sera inauguré aujourd'hui à la Faculté de Médecine de Paris

La faculté de médecine avait pris l'initiative d'élever, avec ses propres ressources, un monument à la mémoire de ses professeurs et de ses étudiants tués à la guerre. Le projet est maintenant réalisé et le 14 juin ce monument sera inauguré à la faculté de médecine. M. Doumergue présidera cette imposante cérémonie à laquelle participeront, sous les auspices de l'Université de Paris, les associations d'étudiants et celles du corps médical.

Le traitement de la migraine

(Suite et fin de la page 2)

Je ne nierai pas que, dans quelques cas rares, au milieu d'une crise grave, on ne soit pas obligé d'avoir recours à l'injection de morphine. Mais je crois, contrairement à Möbius, qu'il faut être excessivement prudent. Il est certain qu'il est relativement rare de trouver des morphinomanes parmi les migraineux, si l'on tient compte de la fréquence de la migraine. Mais je ne suis pas certain que cela soit dû uniquement à la réserve des médecins à l'égard de ce médicament.

Beaucoup de malades atteints de migraine grave ont reçu à l'occasion une injection de morphine ; mais beaucoup s'y refusent par la suite quand ils en ont fait l'essai un certain nombre de fois. A petites doses, 1 centigramme ou 1 centigramme et demi, l'effet est souvent, certainement, très faible. Les malades déclarent que la morphine n'agit pas notablement sur leur douleur hémicranienne, mais que, par contre, elle augmente le malaise général, la dépression et la prostration qui accompagnent la crise, et que souvent elle rend « le mal aux cheveux », consécutif à l'accès, plus prolongé et plus violent. Si, cependant, on juge qu'une crise est assez grave pour qu'on soit en droit d'avoir recours à ce médicament, on doit le donner à des doses qui soient assez fortes pour qu'on soit assuré de leur effet, c'est-à-dire deux à trois centigrammes.

Tout récemment, Sicard et ses élèves ont fait des recherches très appréciables d'injections intraveineuses de carbonate de soude, de salicylate de soude, de différents seras, d'adrénaline. Je ne possède pas encore d'expérience personnelle à ce sujet. Mon œuvre est attachée à une consultation externe et j'hésite à faire de pareils essais dans une clinique ambulatoire, avant d'être suffisamment orienté en face des dangers que peut apporter une thérapeutique si peu expérimentée.

Les mêmes difficultés se présentent en face des interventions chirurgicales, que ce soit la ligature de l'artère temporale ou la sympathectomie péri-artérielle. La plupart des malades que nous avons à traiter dans la vie n'ont pas besoin d'un traitement si rigoureux.

Certainement le scepticisme s'accroît avec nos expériences. Surtout quand il y est question de résultats thérapeutiques d'une maladie aussi capricieuse et aussi suggestible que la plupart des femmes qui la portent. Nous nous rappelons tous des malades qui pendant de longues années ont bravé la thérapeutique la plus rationnelle en apparence et qui ont guéri tout d'un coup après quelques doses d'un médicament plus ou moins indifférent.

Enfin, nous ne devons pas oublier que devant la crise migraineuse nous nous comporterons, à un certain point de vue, comme devant l'attaque d'épilepsie. Parmi la grande foule des migraineux que nous traitons, les cas où nous avons la chance d'assister à une crise migraineuse sont excessivement rares.

Je suis heureux d'être suffisamment jeune pour participer à la Renaissance qui a inauguré la Médecine interne dans les dix dernières années. Je suis heureux de pouvoir admirer les impulsions efficaces qu'a faites cette discipline envers une thérapeutique négative, vide et stérile, d'une époque antérieure. Mais, d'un autre côté, je suis aussi suffisamment vieux pour me rappeler les déceptions nombreuses que nous a apportées un enthousiasme thérapeutique trop ardent. Surtout quand il y est question — comme dans la migraine — d'une maladie dont la physiopathologie est entourée de nombreuses questions hypothétiques et dont la nature essentielle, si nous sommes sincères, est, pour le moment, une énigme non résolue.

NOUVELLES BRÈVES

M. Delaunay est nommé directeur de l'Ecole de médecine de Poitiers, pour trois ans, à partir du 1er mai 1925.

L'automobile d'un dentiste de Roanne, arrivait à Charlieu, lorsqu'elle entra en collision avec un camion sortant de l'usine à gaz de cette ville. Le choc fut si violent que l'automobile fut fracassée. Les quatre voyageurs qui s'y trouvaient ont été blessés.

La Médecine au Palais

L'affaire des Carnets médicaux de Beaulieu

Nous lisons dans le « Courrier du Centre » :

L'affaire des carnets médicaux se déroule, monotone en apparence, mais avocats et ministère public sont vigilants et le travail assidu qui est le leur, après le 180e témoin entendu aujourd'hui, est considérable.

Parfois même, de vifs incidents, sinon par les éclats de voix, mais par la gravité des propos, s'élèvent de certain côté de la barre.

Sur une simple question à témoin, le procureur de la République, M. Fourcade, a cru devoir produire une déclaration grave.

Me Delouis, du barreau de Limoges, soulignait la déposition d'un témoin qui affirmait que le docteur Goudeau avait retenu par devers lui son carnet médical.

Me Delouis, dont le client, M. Mage, est accusé d'avoir retenu — lui — des centaines de carnets dans un dessein malhonnête, ponctue : « M. Goudeau a, vous le voyez, messieurs, fait comme tout le monde. »

Cette remarque, favorable au système de défense de l'habile avocat limousin, reçut à l'instant une réplique, mais une réplique malheureuse, que les auditeurs jugeront sévèrement et que ceux qui ont à charge de défendre la mémoire du docteur Goudeau déploreront.

Le docteur Goudeau, aujourd'hui décédé, impliqué dans l'affaire, bénéficia d'une ordonnance de non-lieu.

La plainte contre lui est éteinte et il semble bien que ce ne pouvait plus être du côté du ministère public, qui rendit librement cette sentence, qu'une protestation pouvait s'élever contre elle.

Or, au grand étonnement de l'auditoire, on entendit M. Fourcade tenir ces propos stupéfiants :

« Maître Delouis, je devine votre dessein d'opposer la contradiction de la situation favorable dont a bénéficié M. Goudeau à la situation moins favorable de votre client, M. Mage. »

Et, prenant texte d'un vieil adage : « La plume est serve et la parole est libre », M. Fourcade ajoute : « S'il m'avait appartenu en propre de prendre une décision envers M. Goudeau, je me serais refusé à signer l'ordonnance de non-lieu dont il a bénéficié. »

Il apparaît que M. Fourcade a inutilement cherché à entacher la mémoire de M. Goudeau, tout en soulevant envers la justice elle-même, dont il est le représentant, une critique qui aurait dû venir d'ailleurs.

Ephémérides Médicales

8 juin 1762. — Arrêté du Parlement ordonnant que les Facultés de Théologie et de Médecine donneraient leur avis sur la pratique de l'inoculation de la variole.

9 juin 1828. — Mort à Paris du savant médecin et anatomiste F. Chaussier, qui fut chargé en 1794 d'organiser l'Ecole de Santé.

11 juin 1703. — Mort à Florence de Laurent Bellini, dont la plus grande découverte fut celle des tubes urinifères qui portent encore son nom.

12 juin 1782. — Mort à Paris du médecin Claude Doulcet, praticien réputé qui, le premier, employa la racine d'ipécacuanha à doses vomitives.

13 juin 1762. — Mort à Quedlinbourg (Prusse) de Mme Erxleben, qui reçut le doctorat en 1754 à l'Université d'Halle et fut autorisée à pratiquer la médecine.

Thèses de Paris

2 juin. — MM. Renard (M.) : Les hémorragies méningées par pachyméningite chez le nourrisson ; Adrien (L.) : Essai sur la pathogénie du prurit sénile ; Rousseau (G.) : Traitement chirurgical des épithéliomes cutanés ; Buhler (Y.) (externe) : Les thromboses oblitérantes de l'oreillette gauche ; Rigal (J.) (externe) : La constante uréo-secrétoire chez les hypertendus ; Morigny (externe) : Etude des lipomes des doigts ; de Mobili (F.) : Lésions osseuses de la syphilis héréditaire ; de La Brunière (F.) : Résultats de la cure héliomarine sur la tension artérielle de l'enfant.

3 juin. — MM. Aulanier : Etude de la destruction des poussières des habitations ; Salzmann (N.) : Infections de l'adénome prostatique ; Héraud (R.) : Le sérum polyvalent de MM. Leclainche et Vallée.

4 juin. — MM. Hautement (G.) : Syndromes protubérantiels et encéphalite léthargique ; Hazan (J.) : Etude du traitement chirurgical des abcès infectieux ; Isnel (R.) (externe) : Séméiologie des œdemes chroniques de la conjonctive ; Thomann : Kystes branchiaux amygdaloïdes du cou ; Mlle Oshoalt (H.) (interne) : Du pronostic des plaies pénétrantes du globe oculaire ; M. Bouloi : L'hémianopsie bitemporale de la grossesse.

EUMICTINE
SANTALOL - SALOL - UROTROPINE
Antigonococcique - Diurétique
Analgésique — Antiseptique
BLENNORRAGIE-CYSTITES-NÉPHRITES
PYÉLITES-PYÉLO-NÉPHRITES-PYURIES
8 à 12 capsules par jour.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R.C Seine 7164

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)
R. C. Corbeil N° 870.

SEL DE HUNT - DIALYL
Hyperchlorydrie,
Dyspepsies, Gastralgies,
Arthritisme, Lithiases,
Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.



HOPITAL BROCA

Professeur M. J.-L. Faure

GYNECOLOGIE

1° Cours supérieur de perfectionnement

M. E. Douay, chef des travaux gynécologiques, fera ce cours à la clinique gynécologique de l'Hôpital Broca, du 22 juin au 4 juillet 1925.

Ce cours s'adresse aux docteurs en médecine français et étrangers ayant déjà les notions courantes de la chirurgie gynécologique et désirant acquérir des connaissances spéciales sur les questions nouvelles médico-chirurgicales et principalement sur la technique opératoire du professeur J.-L. Faure.

Durée : Deux semaines, chaque jour, sauf le dimanche, le matin, de 10 à 12 heures, visites, opérations, consultations, applications de radium et de rayons X, examen de malades dans le service ; l'après-midi, de 5 à 7 heures, cours et examen de malades à l'Amphithéâtre.

Le droit à verser est de 150 francs. Les bulletins de versement seront délivrés au secrétariat de la Faculté, lundi, mercredi, vendredi, de 15 à 17 heures.

Clinique Chirurgicale de l'hôpital Cochin

COURS COMPLEMENTAIRE

Date du cours : du 19 au 29 juin 1925, de 5 à 7 heures, à l'Amphithéâtre de la Clinique.

TRAITEMENT DES FRACTURES ET LUXATIONS DES MEMBRES

Cours sous la direction de M. le professeur Pierre Delbet.

Le nombre des auditeurs est limité à vingt. Chaque leçon comportera : 1° de 5 à 6 heures, une leçon théorique avec présentation de malades, de radiographies et d'appareils ; 2° de 6 à 7 heures, des exercices pratiques au cours desquels les auditeurs appliqueront eux-mêmes les appareils. La dixième leçon aura lieu à l'Ecole pratique de la Faculté.

Le droit de laboratoire à verser est de 150 francs. Sont admis les médecins français et étrangers ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance de versement du droit. Les bulletins de versement relatifs à ce cours seront délivrés à la Faculté (guichet n° 4), les lundis et vendredis, de 15 à 17 heures.

A-t-on découvert le microbe des oreillons ?

A la dernière réunion de la Société de Biologie, M. Kermorgant a déclaré qu'il avait découvert un spirochète parfaitement caractérisé qui existe dans la salive des malades atteints des oreillons.

Ce microbe vit habituellement en association avec une autre bactérie spéciale qui, sans paraître capable de pouvoir reproduire la maladie, est cependant nécessaire à l'existence du spirochète.

En inoculant ces deux germes à des singes, M. Kermorgant a communiqué les oreillons aux animaux étudiés.

A propos de la nomination du Professeur Strohl à la Faculté de Médecine

Approuvant la présentation faite par le conseil de la Faculté de médecine de Paris, M. de Monzie, ministre de l'instruction publique, vient d'y appeler comme professeur de physique, en remplacement de M. André Broca, M. Strohl, qui occupe actuellement le même poste à la faculté de médecine d'Alger.

Cette nomination consacre un principe qu'a voulu poser la Faculté de médecine de Paris : à savoir que les titulaires de chaires d'enseignement théorique devaient consacrer tout leur temps à cet enseignement ou à la direction de leur laboratoire, c'est-à-dire renoncer à la pratique de la clientèle.

M. Strohl avait pris cet engagement, que son concurrent s'était, au contraire, refusé à prendre.

PETITES NOUVELLES

Le 427e dîner de l' « Actualité Médicale », aura lieu le jeudi 25 juin, à 19 heures, sous la présidence du docteur Aurenche, dans les salons du Restaurant Maubert, 104, rue de Richelieu (Grands Boulevards).

Admissions : docteur Beigbeder, aux Eaux-Bonnes ; docteur Vaquier, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) ; docteur G. Vasselin, 37, rue Saint-Georges (9e) ; docteur Guyotte, de Martigny (Vosges) ; docteur Léon Janin, 12, boulevard de Port-Royal.

Présentation : docteur Dutech, 19, allées des Bains, Luchon, par les docteurs Barlerin et Tribarne.

Prière de proposer un correspondant à Berck, Bourbon-l'Archambault, Lamalou, Luxeuil, Pougues, Vals.

Le prix du dîner est de 11 francs. — Le secrétaire général : M. le docteur Richard d'Aulnay, 15, rue de Milan, Paris (9e).

M. Abelous, professeur, est nommé doyen de la Faculté de médecine de Toulouse, pour une nouvelle période de trois ans, à partir du 1er mai 1925.

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

MOUNEYRAT

Favorise l'Action des
VITAMINES ALIMENTAIRES
et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide
de l'APPÉTIT et des FORCES

FORME : ÉLIXIR

DOSES { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

— Vous êtes content de votre mémoire ? — Non, il y a des moments où je ne sais plus ce que je dis.. Et puis, pourquoi me demandes-tu cela ? Est-ce que ça te regarde ?

— Sans doute. — Ne me touche pas.

— Je n'en ai garde ; mais ne vous emportez pas. — Je ne m'emporte pas gronde le vieux un peu remis de son alerte mais si je me laissais faire tu me trouverais une maladie avec un nom impossible, tandis que je n'ai rien, tu m'entends, rien qu'un éblouissement... Avec un coup de vin blanc, je vas m'éclaircir la vue.

— A votre place, je prendrais du lait ! — Du lait !

La bouche de Célestin se fend de rire jusqu'aux oreilles.

— Je vous assure. — En v'là assez. Je sais me soigner.

Là-dessus, il veut se lever, mais ses jambes flageolent. Force lui est de se rasseoir et d'attendre. Il concède avec une grimace qui veut être aimable : — Je suis mal fichu tout plein. C'est la faute à c'dérangement de corps. V'là bientôt huit jours.

— Reposez-vous un peu, que diable ! — C'est facile à dire. — Et à faire donc. — Mon commerce, qu'est-ce qui s'en occupera, pendant que je me croiserai les bras ? Si encore j'avais quelqu'un sur qui je puisse compter comme sur moi-même, je me donnerais un peu de bon temps. Mais une affaire comme la mienne, ça ne peut point se confier en toutes mains.

Comme Pierre laisse échapper un signe de doute. — On voit bien que tu ne connais pas la Pommade du Bourreau, ni le Baume des Suppliciés. C'est la meilleure affaire de la région depuis trente ans. C'est une poule aux œufs d'or et qui en a encore des douzaines dans le ventre, si on sait n'pas la tuer. Ingrat, c'est grâce à elle que je t'ai élevé comme un mossieu. C'est grâce à elle que j'ai pu ramasser les fermes, les vignes, les prés, les bicoques et l'vieux moulin.

— Maintenant le beau moment est un peu passé... — Un peu passé ! Mais j'aurais six enfants mariés chacun avec une nichée de gosses, que tous les six pourraient vivre rien qu'sur, c't'héritage. Passé le bon moment : Qui ose dire cela est un j...f. et un propre à rien ! On parle des mines d'or dans les journaux. Ça c'en est une et une vraie. Passé le beau moment ! Il y a encore bien plus à en tirer que j'en ai tiré jusqu'à présent. Tu te figures point petit gars, ce qu'il y a à gagner avec cela.

Pierre qui sent où il veut en venir, ne répond mot. L'autre qui, peu à peu se ranime en parlant, ajoute :

— C'est-i dommage que les fils ne continuent point les pères. Des fois ça leur rapporterait gros. Ils n'auraient, comme ici qu'à se donner la peine de naître. Souvent je m'exaspère, je me ronge à penser que j'ai une fortune sous la main qui périra après moi faute d'exploitation. Si tu voulais une supposition... tu la ferais rapporter sans risques. En cas d'affaires, tu leur mettrais sous le nez ton diplôme de carabin. Seulement faudrait pas dire autrement que t'es médecin. Si tu voulais.... Puisque tu ne gagnes rien à Paris, laisse-moi tout ce monde là. Je t'associe...

— Mon père !

— Moitié dans les bénéfices. Es-tu content ?

— Exploiter votre beaume et votre pommade ? — Puisque je te dis.

Pierre abasourdi, l'oblige à répéter : — Oui, moitié dans les bénéfices.

— Parlez-vous sérieusement ?

Cette interrogation dans une note de clairon fait tressaillir le vieux.

Son fils est pâle de colère et d'indignation, une flamme de détermination dans le regard. Jamais Célestin Trialoup ne l'a vu ainsi. Un peu interloqué, pour la troisième fois : — Oui, moitié dans les bénéfices.

(A suivre.)

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la

ZOMINE

Que M. le Profes. Charles RICHET
À PROUVÉ
par des expériences physiologiques
— et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

La ZOMINE est en vente partout
— Exigez-la —

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.



R. C. Seine N° 25.197.

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS

R. C. Paris N° 102.060.

MÉDICATION TOTALE des
MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent

PANBILINE
NOM DÉPOSÉ

associant synergiquement les
OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE
aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES et SOLUTION



CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.



LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE

ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
EUPEPSIE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris N° 30.051.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(*Très recommandés par le CORPS MÉDICAL*) PRIX MODÉRÉS Notice

***Fosfoxyl* Carron**
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 *formes* : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS
Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ
OLEO-GOMENOL
PREVET
5 Dosages : 2 %. 5 %. 10 %. 20 %. 33 %
en ampoules ou flacons
Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe
Antiseptique Idéal le plus maniable intus et extra
Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET
R C PARIS 113.160

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 86 — 21 JUIN 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

L'INFLUENCE MÉDICALE DE LA FRANCE AU JAPON



Exercices en plein air des jeunes Japonais

Salle de classe à l'Hôpital Français

Nous devons à l'extrême obligeance de l'Ambassade Impériale du Japon à Paris les documents photographiques que nous publions ci-dessus. Ils représentent les bâtiments et le personnel de l'Hôpital Français qui fut construit au Japon pour venir en aide aux sinistrés de la catastrophe du mois de septembre 1923. Dans cet Hôpital, furent principalement recueillis de jeunes enfants et c'est le résultat de l'heureux séjour que ceux-ci firent à l'Hôpital Français qui est résumé dans le document qu'on lira dans ce numéro et dont l'Ambassade Impériale du Japon à Paris nous a demandé la publication

L'AIDE APPORTÉE PAR L'HOPITAL FRANÇAIS DE TOKIO

Aux Sinistrés Japonais

APRÈS LA CATASTROPHE DU 1er SEPTEMBRE 1923

L'Ambassade Impériale du Japon nous a transmis cette étude en nous en demandant la publication dans l'*Informateur Médical.* Nous sommes heureux d'offrir l'hospitalité de nos colonnes à un travail qui, outre ses qualités scientifiques, constitue un hommage ému rendu aux efforts que fit la France pour apporter au Japon, son allié, cruellement éprouvé, l'appui de son aide généreuse.

La grande catastrophe qui s'est abattue sur l'Empire insulaire du Japon, en septembre 1923, a révélé la profonde sympathie du peuple de France pour notre pays. Ses sentiments chevaleresques se sont manifestés par le don d'un hôpital militaire destiné à soulager les souffrances causées par le sinistre qui a frappé la ville de Tokio. Cette générosité est due, en majeure partie, à l'initiative du gouvernement français et aux efforts du Syndicat de la Presse parisienne.

Cet hôpital peut contenir 500 lits avec toute l'organisation indispensable, comprenant des stérilisateurs, des appareils de rayons X, les stocks de lainage, sans parler d'un matériel considérable destiné à venir en aide aux malades et aux blessés. Une mission, composée du médecin-chef Bellet, de l'officier d'administration Fergue et de l'adjudant Heroguet, accompagna l'hôpital pour surveiller son transport et sa construction. Cette mission arriva à Tokio en décembre 1923, et pendant deux mois suivit les travaux de construction de l'hôpital, qui s'élève dans le domaine d'un ancien seigneur, Arima, au quartier de Shiba, dans la ville de Tokio. Il est intéressant de noter que, par une singulière coïncidence, ce terrain fut choisi autrefois pour la construction de l'ambassade de France. De cet endroit élevé et très boisé, on a une superbe vue sur toute la ville. C'est le site idéal pour un hôpital.

Le Bureau de secours du gouvernement dirigeait directement les opérations de l'Hôpital, et j'eus la bonne fortune de pouvoir à titre de conseiller, participer à l'organisation et au fonctionnement de cet hôpital.

Les moyens de transport étaient à ce moment si désorganisés que la construction de l'Hôpital fut retardée au delà de toute prévision. Ce ne fut que le 24 février qu'il fut enfin prêt à recevoir les malades. Les plans de l'Hôpital étaient excellents et avaient été tracés suivant les enseignements de la grande guerre ; son outillage était parfait. Si le Japon avait eu cet Hôpital immédiatement après le tremblement de terre, combien les secours donnés aux malheureux eussent été facilités. Mais la grande distance qui sépare la France du Japon, et le temps inévitable de la construction firent qu'il ne put remplir son but immédiat. Mais il ne manquait pas d'objets auxquels cet établissement pouvait être destiné avec grand avantage : c'était d'abord le traitement des convalescents et ensuite les soins à donner aux enfants affaiblis des provinces détruites. La santé des enfants des futures générations est le problème le plus important de la reconstruction de la cité, mais ce point de vue n'a pas encore été envisagé.

On nomma à la superintendance médicale, le docteur Moteki, qui avait été, pendant la grande guerre, chef de la Croix-Rouge japonaise à Paris. L'administration de l'hôpital était divisée en divers services ; Médical, nourriture, éducation et administration. Il y avait 18 docteurs, 8 hommes non techniques et 40 infirmières. Le traitement systématique et scientifique des enfants débiles à l'hôpital français fut le premier service de ce genre établi au Japon. Le bénéfice d'une telle entreprise ne se limitera pas seulement au soulagement des malheureux des régions dévastées, mais éventuellement encouragera la création d'organisations analogues dans tout le pays. Ainsi donc, non seulement les habitants de Tokio, mais le peuple de tout l'Empire garderont le souvenir du don magnifique de la France.

Dans la pensée que c'est au moins un moyen d'exprimer notre profonde appréciation pour la sympathie et la générosité du peuple français, nous avons entrepris de résumer brièvement un rapport du docteur Moteki, directeur médical, et du docteur Masaki, sous-directeur, sur le travail de l'hôpital pendant les trois mois de son existence et les services qu'il a rendus à notre peuple si cruellement frappé.

MIKINOSUKE MIYAJIMA.

TRAVAIL INTENSIF DESTINE AU BIEN-ETRE DES ENFANTS DEBILES DANS L'HOPITAL FRANÇAIS, A TOKIO

Au cours de son existence de trois mois, l'Hôpital français recueillit, pour leur rendre la santé, 693 enfants débiles. Ces enfants avaient de 7 à 15 ans et étaient choisis dans les dispensaires pauvres de la ville. Ils étaient installés à l'hôpital par groupes de 150 à 200 à la fois et pour un séjour de trois semaines. A la fin de ce séjour de nouveaux groupes étaient admis. Ces enfants étaient reconduits à leur maison par une automobile appartenant à l'hôpital, ce qui faisait leur bonheur. Lorsqu'un nouveau groupe arrivait à l'hôpital, tout de suite on donnait aux enfants un bain chaud et un rechange d'effets propres. Ensuite le médecin de service les examinait avec soin. On avait l'habitude de leur dire comment cet hôpital avait été créé et combien le peuple de France avait été généreux en leur envoyant un aussi beau témoignage de sa profonde sympathie. Puis on leur expliquait soigneusement les règlements qu'ils auraient à observer pendant leur séjour à l'hôpital.

La vie des enfants à l'hôpital et les résultats obtenus seront brièvement décrits dans les lignes suivantes :

LA VIE DES ENFANTS A L'HOPITAL

Surveillance des enfants. — A leur arrivée les enfants étaient divisés en groupes de 25 ou 26 et logés dans des salles spacieuses. Deux infirmières étaient affectées à chaque groupe, et pendant trois semaines elles vivaient avec les enfants confiés à leurs soins, s'occupaient attentivement de leurs effets, de leur nourriture et de la santé de chacun ; en d'autres termes ces deux infirmières agissaient comme si elles avaient été les gouvernantes de ces enfants. Comme on savait que ces enfants avaient dans leur famille une vie très irrégulière, il était indispensable de leur apprendre à régler leur vie de tous les jours. Voici le programme de la vie quotidienne des enfants :

MATIN.

6 h. 30	: Lever.
7 h. »	: Appel.
7 h. 30	: Petit déjeuner.
8 h. » à 10 h.	: Leçons.
10 h. » à 11 h.	: Gymnastique.
11 h. » à 12 h.	: Examen physique.
12 h. »	: Déjeuner.
Après-midi :	
12 h. 30 à 1 h.	: Repos.
1 h. » à 2 h.	: Leçons.
2 h. » à 3 h.	: Gymnastique.
3 h. » à 5 h.	: Jeux et bain.
5 h. »	: Dîner.
6 h. » à 7 h.	: Jeux.
8 h. »	: Coucher.

Hygiène de la bouche. — Dès leur entrée à l'hôpital on apprenait aux enfants l'importance des soins de propreté de la bouche, l'usage de la brosse à dents. Chacun d'eux recevait une brosse à dents et de la poudre dentifrice. Nettoyer leurs dents était pour ces enfants une nouveauté qui les enchantait et ils faisaient usage ensuite de leur brosse matin et soir.

Hygiène alimentaire. — Le menu de chaque semaine était préparé par l'institut alimentaire du Gouvernement. On calculait la valeur en calories de chaque repas et la quantité destinée à chaque enfant. On préparait les repas au moyen d'aliments ordinaires, choisis en judicieuse proportion et contenant les éléments nécessaires du régime. Le coût par jour et par enfant s'élevait environ à 75 sen. Les calories totales par jour étaient de 1.700 à 2.000, comprenant 2 à 3 grammes de protéine par jour et par kilogramme du poids du corps. Les petites préférences qu'ont les enfants pour tels ou tels aliments s'accusent encore plus chez les enfants de constitution délicate. On a essayé de corriger ces tendances et on est parvenu à de bons résultats.

Gymnastique et jeux. — Afin d'augmenter l'appétit et d'améliorer la digestion des enfants, on encourageait la gymnastique et les jeux. L'hôpital possédait divers appareils de gymnastique et des jeux, ainsi qu'un piano et un orgue. Les danses intéressaient particulièrement les filles.

L'air pur et le soleil. — Comme on savait que ces enfants vivaient dans des habitations mal aérées et privées de soleil on les conduisait au dehors et on leur faisait faire chaque matin des exercices respiratoires et c'était la meilleure manière de les faire rester au soleil.

Pour égayer l'esprit. — Il fallait égayer ces enfants qui n'avaient jamais eu dans leur vie un jour heureux, il fallait les rendre joyeux et chasser leur mélancolie. Pour cela nous avons fait tous nos efforts et les résultats furent très encourageants. Un professeur de l'Ecole primaire nous disait, à propos d'un enfant qui avait été à l'hôpital, qu'au cours de trois ans d'école le visage de cet écolier n'avait jamais reflété la moindre joie, mais que depuis qu'il était revenu de l'hôpital son sourire n'avait cessé de rayonner.

Leçons supplémentaires. — Comme pendant leur séjour à l'hôpital ces enfants n'allaient plus à l'école, on leur donnait des leçons pendant quelques heures chaque jour. Les leçons de dessin leur étaient données au dehors, ils reproduisaient les croquis des différents objets qui les entouraient.

Sortie de l'hôpital. — A la fin des trois semaines d'hôpital, le groupe d'enfants s'en allait et un autre le remplaçait. A vrai dire la santé de ces enfants commençait seulement à s'améliorer et s'ils avaient repris chez eux leurs anciennes habitudes de vie, le bénéfice qu'ils venaient d'obtenir aurait été perdu. Aussi, au moment de leur départ, essayait-on de leur faire comprendre, par de soigneuses instructions, tous les bénéfices qui résultent de la vie régulière et d'une surveillance attentive de la santé.

Lorsque le jour du départ était arrivé, on reconduisait les enfants à leur maison, en automobile, mais la séparation entre les nurses et les enfants s'effectuait souvent au milieu des larmes, car les enfants étaient très attachés au personnel de l'hôpital.

COMPARAISONS PHYSIQUES ENTRE LES ENFANTS NORMAUX ET LES ENFANTS MALINGRES RECUEILLIS A L'HOPITAL

Quelques points importants dérivant de la comparaison des conditions physiques entre les enfants normaux et les enfants débiles pris à l'hôpital et une autre comparaison entre ces mêmes enfants et d'autres enfants appartenant à une classe plus élevée sera établie dans les lignes suivantes :

Taille. — La comparaison de la taille des enfants de l'Ecole primaire de Keio avec celle des enfants de l'hôpital était la suivante :

8	1 m. 156	1 m. 200
9	1 m. 224	1 m. 264
10	1 m. 242	1 m. 288
11	1 m. 281	1 m. 375
12	1 m. 298	1 m. 420

On voit ainsi clairement que la taille des enfants de l'Ecole primaire était nettement plus grande que celle de nos enfants, cette différence s'accentuait encore avec l'âge.

Circonférence de la poitrine. — La circonférence de la poitrine était aussi très différente entre les deux classes d'enfants :

8	0 m. 548	0 m. 573
9	0 m. 587	0 m. 604
10	0 m. 604	0 m. 617
11	0 m. 611	0 m. 635
12	0 m. 624	0 m. 663

Poids :

8	19 k. 460	20 k. 544
9	21 — 640	23 — 087
10	22 — 291	35 — 622
11	23 — 966	28 — 188
12	24 — 702	30 — 128

Hypertrophie des ganglions cervicaux. — L'un des symptômes les plus marqués chez les enfants débiles est l'hypertrophie des ganglions lymphatiques scrofuleux. On la notait chez 80,8 % des 598 enfants débiles, chez 52 % des 60 enfants de santé normale (en moyenne 78,4 %) et chez 64.6 % des enfants de l'Ecole primaire de Keio. L'hypertrophie des ganglions lymphatiques cervicaux diminue graduellement avec la croissance de l'enfant et avec l'âge, mais ce symptôme est l'indice d'une constitution délicate.

Hypertrophie des amygdales. — On notait l'hypertrophie des amygdales chez 63,6 % des enfants débiles, et chez 38,3 % seulement des enfants de l'Ecole primaire de Keio.

Maladies du nez et des oreilles. — On notait aussi parmi les enfants beaucoup de cas d'otite moyenne chronique et de rhinite. Traitées tout à fait à leur début, ces maladies auraient pu guérir. Mais parce qu'ils étaient pauvres, ces enfants n'avaient pas reçu de soins médicaux. Chose surprenante, un grand nombre d'enfants avaient les oreilles remplies de cérumen, qui, dans plusieurs cas, comprimait le tympan au point d'altérer l'audition et de faire faire aux enfants piètre figure à l'école.

Maladies des yeux. — Les enfants atteints de trachome n'étaient pas admis à l'hôpital. Mais on notait parmi eux quelques cas de conjonctivites chroniques, conjonctivites folliculaires, daltonisme et de faiblesse de la vue.

Les dents. — Une comparaison du nombre des enfants ayant les dents cariées a donné le résultat suivant :

Enfants de l'Ecole primaire de Keio : 664 — 93,2 %.

Enfants de l'Hôpital français : 694 — 83,2 %.

Le nombre moyen des dents cariées par enfant parmi ceux de l'Ecole primaire de Keio était de 5,3, tandis que le nombre parmi les enfants de l'Hôpital était de 2,9. Parmi ces derniers, il y en avait quelques-uns dont les dents de lait n'avaient pas été remplacées par les dents permanentes. Nous ne connaissons pas exactement la raison d'une si grande différence entre les deux classes d'enfants. Mais il est probable qu'elle tient à ce que les enfants des classes riches mangent plus de bonbons et de sucreries que ceux des classes pauvres. Parmi les enfants de notre Hôpital, il y en avait qui ne s'étaient jamais servi de brosse à dents de leur vie.

Tuberculose. — Nous ne pouvions oublier le grand nombre de tuberculeux de la classe pauvre, aussi avons-nous soumis chaque enfant à un examen attentif. Non seulement on pratiquait une exploration somatique, mais on employait aussi les Rayons X et la réaction de von Pirquet. Le résultat montre que 80 % des enfants de constitution débile et même 79,6 % des enfants normaux et bien portants, présentaient de l'hypertrophie des ganglions du hile. Il est vrai que ceux qui ont les ganglions du hile hypertrophiés ne sont pas tuberculeux. Des ombres faibles, aux Rayons X, indiquent simplement une hypertrophie des ganglions, mais quand ces ombres sont grandes et distinctes, on peut les considérer comme révélant la tuberculose. Ceci étant dit, l'examen montra que 41,4 % des enfants de l'Hôpital étaient positivement tuberculeux. Lorsque l'on compara ce chiffre avec celui des enfants de l'Ecole primaire de Keio, qui était de 13,5 %, de tuberculeux, on resta surpris de la différence.

Chez un grand nombre de ces enfants, la réaction de von Pirquet fut positive. Trois enfants présentaient une tuberculose pulmonaire et indiscutable, deux avec pleurite à l'examen aux Rayons X. Ces enfants, qui ignoraient leur état, avaient joué avec d'autres enfants et vivaient en promiscuité avec les autres membres de leur famille dans de petites maisons insalubres. Quand le problème de la tuberculose et la santé du peuple des classes pauvres appellent la plus grande attention, ces faits montrent, une fois de plus, le danger de l'existence de pareilles conditions.

Parasites intestinaux. — On trouve plus souvent les parasites de l'intestin chez les gens de la campagne que chez les habitants des villes. Le pourcentage des parasites était de 32,3 % chez les enfants de la ville et de 34,6 % chez les enfants de la banlieue. La majorité des parasites étaient des ascaris et quelques-uns des tricocéphales. Il n'y avait pas de cas de ténia.

Difformités. — On notait quelques difformités de la poitrine et de la colonne vertébrale, quelques pieds plats et des malformations ou difformités congénitales provenant de maladies antérieures.

(Voir la suite page 4)

ON NOUS INFORME QUE

La date d'ouverture de la session pour la première épreuve de l'examen d'aptitude aux fonctions d'agrégé près les facultés de médecine et les facultés mixtes de médecine et de pharmacie, est fixée au 3 décembre 1925.

Les candidats se feront inscrire au secrétariat de leur académie.

Le registre des inscriptions sera clos deux mois avant l'ouverture de la session.



(Photos *Informateur Médical*).

M. François ALBERT

Ancien ministre de l'instruction publique, a fait sa déposition chez le juge d'instruction au sujet de la façon dont il a été bousculé à la terrasse d'un café du Quartier Latin, par des étudiants qui l'avaient reconnu. Au cours de sa déposition, il a déclaré qu'un étudiant s'était permis de boire dans son verre.

Poste médical, chef lieu de canton de la Mayenne, écrire au Dr Mézange, à Lassay, Mayenne.

Le Dr Jentzer, de Genève, a fait dans l'amphithéâtre de M. Cunéo à la faculté de Paris, une démonstration pratique d'un appareil à trépan dont il est l'inventeur.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Un concours sera ouvert le 1er décembre 1925, à neuf heures, à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, pour l'admission à vingt emplois de médecin aide-major de 2e classe et cinq emplois de pharmacien aide-major de 2e classe des troupes coloniales.

L'Institut de puériculture de Toulouse est rattaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, conformément à la convention intervenue entre le doyen de cette Faculté et le directeur dudit Institut.

Le cours de revision et de perfectionnement d'hygiène et de clinique de la première enfance aura lieu, sous la direction de M. le Professeur Marfan, du jeudi 2 juillet au jeudi 23 juillet 1925, avec le concours de MM. Blechmann, Hallez et Turquety, anciens chefs de clinique ; Pierre Vallery-Radot, chef de clinique ; Jacques Florand et Lestoquoy, chefs de clinique adjoints ; Dorlencourt, chef de laboratoire, et Roudinesco, assistant.

Il comprendra des exposés didactiques, des présentations de malades, des exercices techniques de clinique et de laboratoire.

Il commencera à l'Hospice des Enfants-Assistés, le jeudi 2 juillet, à 9 heures du matin : aura lieu également l'après-midi, de 3 h. 30 à 5 h. 30 et sera terminé le 23 juillet.

Les seules préparations à base d'Ouabaïne Arnaud du Laboratoire Nativelle sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

L'Université de Lyon est autorisée à accepter un legs de 10.000 francs fait à cette Université par M. Joseph Gillet pour l'achat d'appareils ou instruments destinés au laboratoire de la Faculté des sciences et de la Faculté de médecine.

Le cours de clinique et de médecine des enfants aura lieu sous la direction de M. le Professeur Nobécourt et de M. Lereboullet, agrégé, avec le concours de MM. les Docteurs Babonneix, Milhit, Stévenin, Léon Tixier, médecins des hôpitaux ; Nadal, Paraf, Mathieu et Pichon, chefs ou anciens chefs de clinique ; Duhem, radiologiste des Enfants-Malades ; Bidot, chef de laboratoire.

Il comprendra 36 leçons et démonstrations de clinique, de laboratoire, de radiologie et l'électrologie.

Il commencera à l'Hôpital des Enfants-Malades, le vendredi 24 juillet 1925, à 9 heures le matin, et l'après-midi, de 16 à 18 heures. Il sera terminé le vendredi 14 août 1925.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Le docteur Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia, de New-York, et de la dotation Carnegie pour la paix internationale, est arrivé en France le 13 juin, à bord du « Paris ».

Alors que l'épidémie de fièvre cérébro-spinale qui sévissait dans la garnison de Montpellier paraissait complètement enrayée, trois nouveaux cas viennent de se déclarer au 81e d'infanterie.

L'Académie vient de faire une double perte dans la première division de ses correspondants étrangers :

M. le docteur Pawinski, de Varsovie, a succombé inopinément à Paris avant d'avoir pu retourner dans son pays.

M. le docteur Domingues d'Oliveira, qui avait bien voulu accepter de représenter l'Académie au prochain centenaire de la Faculté de médecine de Porto, a été emporté en quelques instants, à Paris, par un accès d'angine de poitrine.

L'ex chaire de « phonétique expérimentale » de l'abbé Rousselot va être transformée en chaire d'histo-physicologie.

MM. Widal et Vincent ont été désignés par l'Académie des Sciences comme délégués à la conférence de la syphilis héréditaire qui se tiendra à Paris au mois d'octobre.

La dernière séance de la Société Médicale des Hôpitaux se tint par une chaleur torride aussi y avait-il peu de monde dans la salle.

Sur huit communications inscrites à l'ordre du jour sept furent supprimées les auteurs n'étant pas là à la grande joie des quelques héros qui avaient eu le courage de venir.

Deux nouveaux Professeurs viennent de faire leur leçon inaugurale à la Faculté de Paris

Deux nouveaux professeurs ont pris possession de leur chaire à la Faculté de Médecine de Paris.

Le professeur Roussy succède au professeur Letulle dans la chaire d'anatomie pathologique. La leçon inaugurale fut, après l'hommage traditionnel à ses maîtres de Genève et de Paris, consacrée à une brillante esquisse de l'histoire de l'Anatomie pathologique, science presqu'aussi vieille que le monde.

Mais plus encore que l'histoire du passé fut passionnant dans cette leçon l'esquisse des horizons qui s'ouvrent à l'anatomie pathologique.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR ROUSSY

A ceux qui veulent ne plus voir qu'une science morphologique morte, le professeur Roussy répond que l'anatomie pathologique de qualitative et statique est devenue une science quantitative et dynamique, empruntant aux autres sciences leurs moyens d'investigation, chimie, physique, biologie ; elle devient de plus en plus le meilleur instrument d'orientation du médecin et du chirurgien.

Le professeur Ombrédanne, qui succède au professeur Auguste Broca dans la chaire de clinique chirurgicale infantile, a fait de sa leçon une belle plaidoirie en faveur de la chirurgie plastique et même esthétique.

LE MONDE MÉDICAL

Distinctions

Officiers de l'Instruction Publique

MM.

Le docteur Dhotel (Jules), délégué cantonal, membre de la Société des Artistes français à Paris.

Le docteur Schroeder (Louis-François), médecin à Paris, contribution au développement des sciences médicales.

Réceptions

Au dernier dîner de gala du Cercle interallié, le docteur Jean Bouchon recevait. Reconnus parmi les invités : Mme et M. A.-R. Fontaine, le sympathique industriel d'Indo-Chine ; Mme Magdeleine Bernhard, d'Hanoï ; Mme et le docteur Albéric Boudry, de la Bourboule ; Mme et M. Louis Monier ; docteur J. Rivière, de Paris ; Léon Vernier-Blanc, industriel à Roubaix ; Mlle Elisabeth Bouchon ; Jean Kronberg, industriel à Strasbourg ; Alexandre Tsatsos, d'Athènes ; docteur et Mme Spencer-Browne ; docteur, Mme et Mlles Lobligeois ; Robert et Dany Bernhard, d'Hanoï ; docteur Corset et Mme, de Vichy.

Naissances

Le docteur Joseph Renard et Mme, née Suzanne Massis du Peyrard, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Claude, 18 mai 1925.

M. Robert Maduro, interne des hôpitaux, et Mme, née Drossner, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Jacques-Robert.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Germaine Pissavy, fille du docteur Alexis Pissavy, médecin de l'hôpital Cochin, et de Mme, née Lahure, avec M. Henri Grenier, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur civil des mines, fils de M. René Grenier, ingénieur civil des mines, vice-président de l'Association nationale de la meunerie française, et de Mme, née Geoffroy.

On annonce les fiançailles de Mlle Marcelle Guyatte, fille du docteur et de Mme Charles Guyatte, avec M. André Mialon, avocat au barreau de Chaumont, secrétaire général du *Petit Champenois*, fils de Mme Jules Mialon.

Mariages

Le 1er juin a été célébré, en l'église de Châtillon-sur-Indre, le mariage de Mlle Paulette Lefèvre, fille du docteur Gaston Lefèvre, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, avec M. Henri Briotet, ingénieur des arts et manufactures, fils de M. Henri Briotet, croix de guerre, et de Mme.

On annonce le mariage de Mlle Marguerite Voisin, fille de M. le docteur Roger Voisin, ancien chef de clinique médicale infantile à la Faculté de médecine de Paris, expert près les tribunaux, chevalier de la Légion d'honneur, et M. André Hannais.

Nécrologies

Le docteur et Mme Pierre Minelle, M. et Mme Pierre Simon, M. Maurice Simon, M. et Mme Jacques Simon font part de la mort de leur grand'mère, Mme Robinet Hervois, décédée à Reims, dans sa 87e année.

Il est fait part du décès de Mme Henri Raingeard, veuve du chirurgien des hôpitaux de Nantes, sœur de M. Louis Delanney, directeur honoraire au ministère de l'intérieur, et de M. Marcel Delanney, ambassadeur de France.

Nous apprenons la mort de M. François Maechler, externe des hôpitaux de Paris, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, décédé à Paris, dans sa 38e année.

Le docteur et Mme Eugène Terrien ont la douleur de faire part de la mort de M. Ernest Dhuicque, leur père. Le service a eu lieu à la cathédrale de Senlis, le mercredi 3 juin 1925.

On annonce la mort du médecin inspecteur Berthier, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Amélie-les-Bains.

M. Emile Barret, avoué au Tribunal civil ; Mme Emile Barret et leurs enfants ; M. et Mme Henri Montagne et leurs enfants ; M. et Mme Camille Claverie, et toute la famille, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. Aristide Barret, docteur en médecine, leur père, beau-père et grand-père, pieusement décédé dans sa 77e année, à Limoges.

AU CONGRÈS DE MÉDECINE LÉGALE



Un Congrès de Médecine Légale vient de se tenir à Lille dont nous rendrons compte dans le prochain numéro de l'*Informateur Médical*. C'est le jour de l'ouverture de ce Congrès que fut prise la photographie ci-dessus. Nous y remarquons au premier rang : 1 M. le Professeur Balthazar, 2 M. Daniel Vincent, 3 M. le Docteur Leclercq, de Lille, 4 M. le Professeur Raviart, de Lille.

L'HOPITAL FRANÇAIS DE TOKIO

(Suite de la page 2)

LE RESULTAT D'UN SEJOUR A L'HOPITAL

Augmentation de poids. — Le poids est un indice important de la nutrition de l'enfant. Les résultats d'un séjour de trois semaines à l'hôpital furent les suivants :

Augmentation de 1.500 gr. à 2.500 gr. : 193 (27 %).

Augmentation de 500 gr. à 1.500 gr. : 311 (46,8 %).

Augmentation de moins de 500 grammes : 144 (21,6 %).

Pas d'augmentation ni de diminution : 16 (0,2 %).

La majorité des enfants de la dernière catégorie avaient eu un refroidissement ou de la diarrhée pendant leur séjour à l'hôpital. Les heures et les conditions de la pesée restaient les mêmes autant que possible.

Taille. — Quoique le séjour des enfants à l'hôpital ne fut que de trois semaines, la majorité d'entre eux avaient grandi.

Pas d'augmentation : 66 (10,4 %).
Augmentation de 1 à 3 cm. : 242 (38,2 %).
Augmentation de 4 à 9 cm. : 242 (38,2 %).
Augmentation au-dessous de 1 cm. : 149 (23,5 %)

Rapport des saisons avec l'augmentation du poids et de la croissance. — Si l'on divise la période de trois mois comprise entre la fin février et la fin mai en deux période séparées par le 15 avril, et si l'on compare l'augmentation de poids et de la croissance, on constate que presque la moitié des enfants ont augmenté de poids pendant la première période : dans la seconde, au contraire, l'augmentation de poids a été en général faible. D'autre part la croissance a été plus forte dans la seconde période que dans la première. La valeur diététique de la nourriture des enfants pendant la première période était en moyenne de 80.1 calories par kilogramme et par jour et dans la seconde période de 80,3 calories. Malgré ce fait, l'augmentation de poids fut moins apparente que la croissance dans la seconde période. En d'autres mots, le poids du corps augmente pendant l'hiver, tandis que la taille augmente dans la saison chaude.

Augmentation de l'hémoglobine. — Les résultats de la recherche de l'hémoglobine chez 540 enfants furent les suivants :

Légère diminution (1 à 3 %) : 27 (5,0 %).
Pas de changement : 60 (11,2 %).
Légère augmentation (1 à 3 %) : 256 (47,3 %).
Augmentation de 4 à 9 % : 164 (30,4 %).
Augmentation au-dessus de 10 % : 33 (6,1 %).

En recherchant l'hémoglobine on commet facilement une erreur de 1 à 3 %. Mais en réalité la mine des enfants était bien meilleure à la fin des trois semaines d'hôpital qu'à leur arrivée.

Epreuves d'exercice. — C'est une nouvelle épreuve que nous avons essayée sur nos enfants de l'hôpital. On faisait accomplir à chaque enfant un parcours de 120 mètres en courant ; on notait le temps de la course et le nombre de respirations et de battements du pouls avant et après. L'épreuve était faite le lendemain du jour de l'entrée à l'hôpital et la veille du départ. La comparaison des constatations pour chaque enfant était la suivante :

Amélioration pour les trois points : 67 (11,5 %).
Amélioration pour les deux points : 289 (49,7 %).
Amélioration seulement sur un point : 187 (32,2 %).
Pas d'amélioration : 21 (3,6 %).
Pire en tous points : 17 (2,9 %).

La majorité des enfants de la dernière catégorie avaient quelques troubles physiques au moment de la dernière épreuve. Les résultats de cet exercice indiquent que ces enfants s'étaient améliorés considérablement non seulement physiquement, mais aussi dans l'activité de leur corps.

Essais mentaux. — Des épreuves mentales furent faites sur 192 enfants de l'hôpital. D'abord le jour de l'entrée et une seconde fois avant le départ. Les résultats montrent qu'il y eut de grandes améliorations. Les raisons de cette amélioration ne peuvent pas être données facilement. Mais un facteur qui a contribué à l'amélioration, c'est que ces enfants qui avaient vécu dans un milieu peu convenable pour leur développement physique et mental avaient été soignés dans le milieu le plus favorable à leur développement.

Régime. — Peu de faits intéressants à signaler.

Age et régime. — En règle générale la quantité de nourriture absorbée par les enfants les plus âgés est plus grande, mais si on la calcule par kilogramme de poids du corps, la quantité absorbée par les enfants les plus jeunes est en réalité proportionnellement plus grande.

Rapport entre l'âge et le régime de 277 garçons

8	66,3	1,818	3,36	92.2
9	65,9	1,778	3,25	88,2
10	64.7	1,810	3,06	83,4
11	70,0	1.942	2,97	81,1
12	69,7	1,959	2,96	78,2
13	74,8	2,129	2,69	76,4
14	76,8	2,166	2,63	73,9

Rapport entre l'âge et le régime de 216 petites filles

8	62.9	1,641	3.40	88,5
9	64,2	1,679	3,09	85,2
10	64,3	1,673	3,08	81,5
11	64,3	1,737	2,73	75,8
12	66,8	1.812	2.64	71,6
13	68.7	1.917	2,75	73,9

Le rapport de l'augmentation de poids du corps avec le régime. — Plus la quantité de nourriture absorbée est grande, plus l'augmentation de poids est marquée. La quantité de nourriture moyenne prise par des garçons dont le poids du corps ne marquait ni augmentation ni diminution représentait le 1.800 à 1.900 calories (de 77 à 80 calories par kilogr.). D'un autre côté, la quantité moyenne de nourriture prise par des garçons dont le poids du corps augmenta de plus de 1.000 grammes représentait le 1.900 à 2.100 calories (84 à 88 calories par kilogr.). Le même rapport existait pour les filles.

Irrégularité de la quantité de nourriture absorbée par jour. — Quand la quantité de nourriture de chaque jour était irrégulière et même si la quantité totale avait été plus grande, le poids des enfants baissait.

Répugnance pour certains aliments. — On a essayé avec quelque succès de faire disparaître la répugnance des enfants pour certains aliments, mais en règle générale, le poids de ces enfants restait moindre.

Autres influences. — On s'efforça de développer entre ces petits compagnons l'esprit de coopération et d'entr'aide mutuelle, et l'on traita ceux qui souffraient d'incontinence nocturne d'urine ou d'autres mauvaises habitudes.

Résultats après la sortie de l'hôpital. — Le jour de la fermeture de l'hôpital 532 enfants qui avaient déjà quitté l'hôpital assistèrent à la cérémonie. On les pesa pour constater comment ils allaient. Les résultats furent les suivants :

Augmentation	195	143	338	63,5
Pas d'augmentation ..	23	16	39	7,4
Diminution	89	66	158	29,1

CONCLUSIONS

En dépit de la faible expérience que nous avions de la manière de développer les conditions physiques et mentales des enfants débiles et en dépit du peu de temps pendant lequel les travaux se sont poursuivis, nous avons obtenu les résultats remarquables qui viennent d'être exposés. Si ces travaux avaient eu une base plus scientifique, avec plus d'expérience et plus de temps, nous aurions pu obtenir des résultats encore meilleurs. Stimulée par les bons résultats obtenus à l'Hôpital français, l'autorité municipale de Tokio prit immédiatement des mesures pour établir un hôpital similaire, au cours de l'été, au pied du Mont Fuji, pour les enfants infirmes ou débiles. Les résultats obtenus furent aussi très remarquables. Une telle entreprise est importante, non seulement pour la protection de l'enfant, mais aussi pour le bien-être de la population.

Nous eûmes la bonne fortune d'entreprendre ce travail de pionnier (car auparavant de tels travaux n'avaient jamais été tentés au Japon sur une aussi grande échelle) dans un hôpital que nous devions à la générosité du gouvernement et du peuple français. Oui ! Non seulement nous eûmes cette bonne fortune, mais le peuple entier du Japon se souviendra toujours de la magnanimité et de la profonde sympathie du peuple français au moment où nous en avions le plus grand besoin.

TRIGLANDINE BOUTY
Thyroïdine — Ovigenine — Hypophyse

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Calmette apporte de nouveaux faits en faveur de sa méthode de vaccination antituberculeuse

Dans cette communication, qui fait suite à celle qu'il avait lue à l'Académie il y a juste un an, M. A. Calmette fait connaître en son nom et au nom de ses collaborateurs C. Guérin, B. Weill-Hallé, L. Nègre, A. Boquet, Wilbert et Turpin, les résultats cliniques et expérimentaux de la méthode de vaccination préventive des nouveau-nés contre la tuberculose par le vaccin B. C. G., que beaucoup de médecins emploient volontiers, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants nés dans un foyer familial contaminé ou menacé.

M. CALMETTE

Ces résultats, affirme M. Calmette, sont aussi satisfaisants qu'on pouvait le souhaiter. Aucun des nourrissons vaccinés pendant le 1er semestre 1922, c'est-à-dire depuis trois ans, n'est mort d'une affection présumée tuberculeuse. Ces nourrissons étaient au nombre de 178. 94 d'entre eux, revus en mai 1925, sont en parfaite santé et leur croissance a été normale.

Du 1er juillet 1924 au 1er juin 1925, 2.070 nouveau-nés ont été vaccinés par le B C G fourni par l'Institut Pasteur, en France et en Belgique. On n'a relevé aucun incident à la suite de cette vaccination qui consiste à faire ingérer trois fois à 48 heures d'intervalle, au jeune bébé, du 3e au 10e jours après sa naissance, une dose de vaccin dans une petite cuillerée de lait.

137 de ces enfants vaccinés entre le 1er juillet et le 1er décembre 1924 dans des familles où ils étaient particulièrement exposés à la contagion, n'ont pas fourni un seul décès par tuberculose, alors que la mortalité des enfants non vaccinés, placés dans les mêmes conditions, est, à Paris de 32,6 p. 100 au cours de la première année, et de 24 p. 100 dans toute la France.

L'expérimentation montre que le vaccin B C G confère aux singes et aux jeunes bovins une résistance manifeste à l'infection tuberculeuse naturelle ou artificiellement provoquée.

Il semble donc bien qu'on peut considérer cette méthode de prévention de la tuberculose chez les jeunes enfants comme n'offrant aucun danger et que son efficacité ne fasse plus de doute. Les observations accumulées et le temps apporteront les précisions désirables sur sa valeur pratique.

COMITE SECRET

Dans sa séance tenue en comité secret, l'Académie a ensuite entendu MM. :

M. Lejars : Rapport sur les candidatures au titre d'associé national.
M. Bazy : Rapport sur le prix Huchard.
M. Patein : Rapport sur le prix Guérétin.
M. Petit : Rapport sur le prix Perron.
M. Delezenne : a) Rapport sur le prix Pourat ; b) Question à poser pour le concours de 1928.
M. Nobecourt : a) Rapport sur le prix Daudet ; b) Question à poser pour le concours de 1928.
M. Mauclaire : Rapport sur le prix Apostoli.
M. Bezançon : Rapport sur le prix Argut.

SYNDROME HYDROPIGENE ET MYXŒDEME FRUSTE

M. Mussio-Fournier, de Montevideo, rapporte quatre cas de myxœdème fruste dans lesquels il y avait association d'un œdème mou des extrémités et d'ascite. Comme il n'y avait aucun signe de lésion cardiaque rénale, hépatique, etc., l'auteur croit que ces hydropisies sont dues à l'insuffisance thyroïdienne.

Le succès obtenu par l'administration de la Thyroïdine sur l'hydropisie et les œdèmes confirme cette conception.

Un Etudiant blesse son amie et se suicide

Un étudiant en médecine de Bordeaux, d'origine péruvienne, M. Louis Urquizos, âgé de 23 ans, a été trouvé étendu dans sa chambre, la tête trouée d'une balle de revolver. A ses côtés, gisait Mme Richard Domenger, âgée de 32 ans, qu'il avait auparavant blessée d'un coup de revolver dans la tête.

M. Urquizos était né à Cuzco (Pérou). Son père est avocat général près la cour d'appel. Mme Richard Domenger est âgée de 32 ans et mariée à un banquier qui habite le Pérou. Elle serait en instance de divorce. Dans son sac à main, placé sur le lit, on a trouvé 2.500 francs en argent et une collection de bijoux qu'on peut estimer à 150.000 francs. Le drame serait dû à des dissentiments d'ordre intime.

PETITES NOUVELLES

Un concours s'ouvrira le 16 décembre 1925, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

C'est surtout de tuberculose et de cancer qu'on meurt à Paris. — Pendant la dernière semaine, la phtisie pulmonaire a causé 210 décès, la méningite tuberculeuse 33 décès, les tuberculoses diverses 19 décès et le cancer a causé 86 décès. Ce dernier chiffre est d'ailleurs inférieur à la moyenne qui est de 106.



Existe-t-il une épidémie d'artérite oblitérante?

M. P.-E. Weil a apporté à la Société médicale des hôpitaux une curieuse constatation : « Alors, dit-il, qu'autrefois, il voyait en moyenne une artérite oblitérante des membres inférieurs par an, il en a vu 11 depuis le mois de septembre ; avec juste raison il pense qu'il doit y avoir autre chose qu'une coïncidence. 4 sujets sur ces 11 étaient syphilitiques, mais chez les autres la nature de la cause est restée indéterminée.

Infection ? M. P.-E. Weil n'y croit guère, car la grippe, par exemple, n'a pas provoqué de cas semblables lors de la dernière épidémie grave qui remonte maintenant à 5 ans.

M. Weil se demande s'il ne faut pas chercher une cause toxique et il pense que depuis la guerre, il y a un aliment qui a été complètement changé dans sa nature : c'est le pain. Sans aller jusqu'à faire une comparaison avec les accidents de l'ergotisme dus aux farines des seigles avariés, il est permis de se poser la question.

M. Maurice Renaud a observé lui aussi cette recrudescence, il pense que souvent l'endocardite à streptocoque peut être incriminée.

M. Ruthery confirme aussi cette impression.

Le Legs fait à la Faculté de Lyon par le professeur Lacassagne

Le doyen de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Lyon est autorisé à accepter, aux clauses et conditions énoncées dans les testaments susvisés, en date des 13 février 1922 et 29 février 1924, le legs fait à ladite faculté par M. Jean-Alexandre-Eugène Lacassagne, en son vivant professeur honoraire à ladite faculté, officier de la Légion d'honneur, de la pleine propriété :

1° De la somme qui, à l'époque de son décès, sera nécessaire pour porter à 450 fr. par an le revenu annuel affecté au musée de l'histoire de la médecine et de la pharmacie ;

2° D'une somme de 3.000 fr. plus la somme nécessaire pour constituer un revenu de 350 francs par an à affecter aux conditions énoncées dans les testaments précités.

Les titres de rente, montant des deux legs, seront immatriculés au nom de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, avec mention, sur l'inscription, de la destination des arrérages.

MORT DU Dr DEPAGE

Le célèbre chirurgien belge Depage est décédé à La Haye, où il s'était rendu dans le but de se faire opérer.

LUCHON

CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)

629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées

REINE des SULFURÉES sodiques

(60 sources de 26 à 66°)

Compte parmi

Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE

(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)

Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS

STATION D'ENFANTS

Saison du 15 Mai au 1er Novembre

Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

BROMIDIA

BATTLE & Co

L'Hypnotique par Excellence

On parle beaucoup au Danemark d'un remède efficace contre la tuberculose



M. Léon Besnard vient d'informer l'Académie, au nom d'une commission instituée à l'effet de vérifier la nouvelle méthode de traitement de la tuberculose par la Sanocrysin, méthode innovée au Danemark, que des recherches sont actuellement en cours dans quelques services à Paris, sous le contrôle et la responsabilité de cette commission, qui publiera ultérieurement les résultats observés.

Il paraît opportun d'ajourner jusque là tout jugement ainsi que la diffusion dans la pratique d'une méthode qui, n'étant pas encore réglée, peut offrir des dangers pour les malades.

La photographie ci-dessus, dont la publication semblera opportune aux lecteurs de l'*Informateur Médical*, représente M. le docteur PETER CLEMENSON, de Chicago, qui vient de faire un voyage d'étude à Copenhague pour se renseigner sur la valeur du nouveau traitement de la tuberculose à laquelle M. le professeur Léon BERNARD fait allusion dans les lignes ci-dessus. M. le docteur PETER CLEMENSON est ici en conversation avec M. le docteur BUNDERSON, haut commissaire de l'Hygiène à Chicago.

Nous avons demandé à l'un de nos correspondants étrangers de nous fournir sur cette découverte des informations circonstanciées que nous espérons être à même de publier dans notre prochain numéro.

A BORDEAUX

Distinction

M. le docteur H. Dijonneau, médecin de marine de réserve, vient de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Nomination

M. le docteur Fromenty, ancien interne provisoire des Hôpitaux de Bordeaux, et ancien interne de l'Asile d'aliénées de Picon, vient d'être reçu après concours, médecin des asiles.

Agrégation

Nous signalons que viennent d'être admissibles à la 1re épreuve du concours d'agrégation des Facultés de Médecine.

Pour la section de physiologie : M. Fabre et M. Petiteau, sous-chef de laboratoire et préparateur à la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Pour la section d'Histoire naturelle et botanique médicale, M. Pierre Fourment, chef de travaux à la Faculté de Bordeaux et médecin consultant à Barèges.

Le vœux des Médecins légistes diplômés

La Société des médecins légistes diplômés de l'Université de Paris, réunie en assemblée générale, sous la présidence du docteur Guibert, a donné mandat à son bureau de soutenir auprès des pouvoirs publics les revendications suivantes :

Désignation des médecins légistes diplômés comme médecins des commissariats de police : nomination de médecins assermentés aux fonctions de médecins de l'état civil : affichage dans les justices de paix de la liste des médecins légistes diplômés ; inscription sur la liste des arbitres près les tribunaux de commerce et sur la liste des médecins experts près les tribunaux civils.

A la mémoire du professeur Escat

Nous rappelons aux amis du regretté professeur Escat que la souscription ouverte à la Société Marseillaise de Crédit, rue Paradis, pour la plaque commémorative qui doit être placée à l'Hôtel-Dieu, en hommage à sa mémoire, sera close le 30 juin 1925.

SPECTROL

SÉRUM HÉMOPOIÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)

Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.

ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.

Littre, Échantons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

TRÉPARSOL

(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)

Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin

LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine — R. C. Seine 219.624

Ephémérides Médicales

15 Juin 1797. — *Mort à Lausanne (Suisse) du médecin hygiéniste Tissot, qui professa à Lausanne et à Pavie ; ses traités d'hygiène l'ont rendu célèbre.*

16 Juin 1894. — *De Yokohama, le Professeur Kitasato télégraphie à Koch, à Berlin, qu'il a aussi découvert le bacille de la peste isolé à Hong-Kong, par le Dr Yersin.*

17 Juin 1897. — *Mort à Wœrishoffen (Bavière) de Mgr Kneipp, auteur d'une méthode d'hydrothérapie très suivie en Allemagne (né en 1821).*

18 Juin 1815. — *Le baron Larrey fait prisonnier le soir de la bataille de Waterloo, allait être fusillé lorsqu'il fut reconnu et sauvé par un chirurgien prussien.*

19 Juin 1828. — *Mort à Paris du savant médecin et anatomiste Chaussier, le professeur de physiologie le plus célèbre de l'Ecole de Paris avant Claude Bernard.*

20 Juin 1795. — *La Convention vote une pension de 2.000 francs à la veuve de l'illustre chirurgien Desault qui venait de mourir sans laisser de ressources.*

La Médecine au Palais

Deux agrégés qui ne le sont plus

M. Magitot, docteur en médecine, a déféré au Conseil d'Etat, une décision du 26 juin 1922, par laquelle le ministre de l'Instruction publique a rejeté sa réclamation contre les résultats du concours d'agrégation des Facultés de médecine (section d'ophtalmologie), qui a eu lieu à Paris, du 29 mai au 3 juin 1923, et en tant que de besoin contre les résultats dudit concours.

Le Conseil, après avoir reconnu que le jury avait été irrégulièrement composé, a décidé d'annuler les résultats du concours, ainsi que les arrêtés nommant les sieurs Velter et Villard, agrégés d'ophtalmologie

A MARSEILLE

Ces jours-ci s'est ouvert, à l'Ecole de médecine de Marseille, un concours pour la désignation d'un chef de clinique des maladies des voies génito-urinaires. A la suite d'épreuves brillantes, le docteur Cezilly, ancien chef de clinique adjoint de M. le professeur Escat, a été nommé chef de clinique titulaire et le docteur Tristan, ancien interne des hôpitaux, a été nommé chef de clinique adjoint. Les résultats de ce concours font le plus grand honneur à M. le professeur Chauvin, qui occupe avec tant de compétence la chaire du professeur Escat.

VERONIDIA



le plus ACTIF

le plus AGRÉABLE

le plus MANIABLE

des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N 117.023

OPOCALCIUM

GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE



Le Mouvement Médical

L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS à la Faculté de Médecine de Paris

Dimanche dernier, 14 juin, eut lieu à la Faculté de Médecine de Paris, l'inauguration d'un monument aux morts. Sur les murs du grand vestibule de la Faculté, au pied de l'escalier monumental qui mène à la bibliothèque, ont été gravés les noms des étudiants en médecine et des docteurs, élèves ou anciens élèves de la Faculté de Médecine de Paris.

Cette cérémonie, qui fut présidée par M. le Président de la République, fut très émouvante. Y prirent successivement la parole : M. le professeur Chauffard, au nom des Amis de la Faculté et président du Comité d'Initiative du monument aux morts ; M. le professeur Roger, doyen de la Faculté ; M. Mourier, directeur de l'Assistance publique ; M. Guillaumin, président du Conseil municipal de Paris ; M. Fournial, directeur du Service de Santé, et M. Durafour, ministre de l'Hygiène.

Le discours de M. le doyen Roger fut particulièrement prenant et l'orateur dut à plusieurs reprises surmonter la grande émotion qui étranglait ses paroles. La péroraison où l'orateur déclara que si la France ne pouvait pas empêcher dans l'avenir l'apparition des « Folies sanguinaires », ce serait à désespérer de la civilisation, fut très applaudie.

M. Mourier a rappelé quels efforts avait faits la France pour la récupération de ses blessés.

M. le médecin inspecteur général Fournial a dit que les médecins qui avaient été tués avaient été deux fois martyrs ; venus pour guérir, ils étaient morts en accomplissant leur devoir.

Nous reproduisons ci-dessous les parties essentielles du discours de M. le Ministre de l'Hygiène.

Nous avons fait prendre de cette cérémonie un certain nombre de photographies que nous publierons dans notre prochain numéro.

Pour terminer la cérémonie, Mlle Roch, de la Comédie Française, lut avec beaucoup de passion le poème « *Aux Morts* », de M. le professeur Charles Richet.

Discours de M. le Ministre de l'Hygiène

Près de 1.500 médecins auxiliaires ou étudiants ont disparu dans la tourmente. 500 avaient reçu les enseignements de cette Faculté. La Société des Amis de l'Université de Paris a eu la touchante pensée d'élever à ces disparus le monument commémoratif que méritait leur jeune gloire. Qu'elle en soit remerciée au nom du Gouvernement.

La gloire ! Sans doute, ces hommes l'eussent rêvée différente du sort qui leur fut fait. C'est vers les œuvres de vie que s'orientait l'effort de leur ambition généreuse. Ils partirent pour cette guerre et le sacrifice total en eux-mêmes était déjà consommé.

Souvenez-vous, messieurs, du bel élan qui animait alors cette brillante jeunesse. Elle se donnait tout entière. Courageusement, sans un regret, elle allait au-devant des hécatombes avec l'espoir que sa mort servirait la cause d'une meilleure humanité. Beaucoup refusaient les privilèges dérisoires que leurs études comportaient. Ils fuyaient les formations sanitaires. C'était dans la boue des tranchées, dans la communauté des souffrances et du sang versé qu'ils s'attachaient à servir leur pays. Tous les médecins combattants, d'ailleurs, n'étaient pas jeunes. Il semble qu'en cette profession admirable où pour certains l'héroïsme est de tous les jours, jeunes et vieux aient voulu rivaliser d'abnégation.

Mais si tragique que fût la vie quotidienne des combattants, se pencher sur ces douleurs proches, être soi-même un peu de cette chair meurtrie, ce n'était point là le rôle véritable du médecin. Le médecin, avant tout, combat la souffrance et la mort.

Parmi les tumultes guerriers, la Croix-Rouge était la seule oasis, — hélas ! minuscule, — où pénétrait encore un rayon d'humanité. Les dangers encourus dans les formations sanitaires étaient d'ailleurs égaux aux périls les plus redoutables des tranchées. Le drapeau de Genève n'empêchait plus les bombardements aériens. Dans de magnifiques élans, les jeunes médecins auxiliaires plus sensibles à l'appel de leur conscience qu'au spectacle du péril, s'aventuraient jusque sur la ligne de feu pour relever les blessés et porter aux victimes d'une guerre atroce le réconfort d'un dévouement inépuisable. Quel artiste peindra jamais avec une suffisante intensité d'émotion le touchant tableau du médecin couché par un obus auprès du blessé qu'il réconfortait ! Ces jeunes gens qui, hier encore, emplissaient le quartier latin de leur gaieté exubérante, se révélaient égaux aux épreuves qu'il fallait supporter.

Ah ! messieurs, quelle génération admirable ! Sacrifiés d'avance, ces hommes allaient à la mort avec la pleine conscience de l'immensité de leur sacrifice.

La génération qui a vécu les heures tragiques de la guerre, la génération qui paya de sa chair et de son sang les crimes des impérialismes européens, a cependant de grands devoirs à remplir. Exangue, trébuchante, mutilée, il lui faut cependant avancer sur la grande route et saisir d'une main virile le flambeau que se passent les générations. Ne dites pas : « Nous avons perdu les meilleurs d'entre nous ». Honorons nos morts en puisant dans leur deuil même la force de les suppléer dans leur tâche.

C'est à la génération mutilée qu'il convient d'être la plus grande. Qu'elle s'inspire à la fois de ses morts qui n'eurent point le temps de donner leur mesure et de ses maîtres qui furent l'honneur de la science.

En saluant de tout mon respect la mémoire de vos morts, j'ai le sentiment de rendre hommage aussi à ceux qui furent leurs éducateurs et dont le noble souci fut de leur inculquer non seulement les notions d'école, mais l'amour, le respect de leur profession.

Demain, d'autres tâches vous attendent. Dans la paix comme dans la guerre, les médecins sont des combattants qui ne doivent jamais désarmer, car la mort et la maladie ne désarment point. Ces obscurs combats ne sont ni moins sournois ni moins meurtriers que les autres. Les expériences des laboratoires, les travaux acharnés dont surgiront demain les grandes découvertes, apportent aussi leur contingent de deuils. Le médecin, penché sur la douleur humaine, en est souvent la première victime. Mais, différents des autres, ces sacrifices, pour cruels qu'ils soient, portent en eux les plus nobles consolations. Ce que nous ne voulons pas, c'est que les sacrifices sanglants se renouvellent. Le moloch de la guerre a dévoré trop de victimes. La génération sacrifiée doit avoir payé pour tous. Une tâche nouvelle s'offre à vous ; vous devez être nos messagers de paix. La science est le bien commun des peuples. C'est en elle qu'ils communient ; c'est par elle que s'opéreront les réconciliations nécessaires. Profondément pacifiques, nous n'ambitionnons, aujourd'hui comme hier, que la gloire des choses de l'esprit. La démocratie française ne veut connaître d'autre suprématie que celle qui apaise les douleurs et engendre la fraternité.

Informations Diverses

M. Leblanc, professeur sans chaire à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université d'Alger, est nommé, à compter du 1er novembre 1925, professeur d'anatomie à ladite faculté (chaire vacante, dernier titulaire, M. Wéber, appelé à d'autres fonctions).

La conférence médicale anglo-américaine, à laquelle prennent part sept cents délégués des Etats-Unis, s'est ouverte à Londres.

L'article 3 de l'arrêté interministériel du 31 mai 1924 est modifié comme suit :

« Un arrêté préfectoral déterminera dans chaque département les communes qui doivent être considérées comme étant en région de plaine ou de montagne.

» En ce qui concerne les communes des régions dévastées, leur énumération est fixée par les listes publiées semestriellement au *Journal officiel* par les soins du ministère des finances, en application de la loi du 30 mars 1919 et des décrets des 29 mars, 5 juin, 20 novembre 1920 et 30 septembre 1922, qui déterminent les taux et conditions d'attribution des indemnités spéciales aux fonctionnaires des régions dévastées. »

Le directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Dijon est autorisé à renoncer, au nom de cet établissement, au legs fait par M. Léon-Louis Aubin.

Le territoire du Cameroun français procède actuellement au recrutement d'un certain nombre de médecins contractuels pour le service de l'assistance médicale indigène dans la colonie. Voici les conditions d'admission à remplir pour les candidats :

1° Etre Français ; 2° Docteur en médecine ; 3° Apte au service colonial ; 4° Etre âgé de vingt-cinq ans au moins et quarante ans au plus.

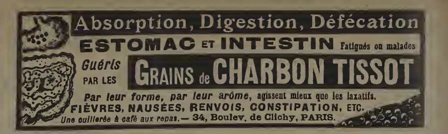
Les contrats sont établis pour deux ans.

La solde d'Europe de début est fixée à 10.000 francs. Elle est augmentée à la colonie d'un supplément égal aux 9/10, plus :

1° Une indemnité forfaitaire de déplacement de 2.400 francs par an ;

2° Une indemnité de zone journalière variant, suivant la région, de 8 à 12 francs.

RHUMATISMES -:- TUBERCULOSE
IODASEPTINE CORTIAL
Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e ar.)



Les " VITOSINES CARDOL "
donnent un appétit incroyable et font augmenter de 2 kil. en un mois ! — Produit très intéressant pour pharmacien. — Laboratoire Louis Décornoz, ORNANS (Doubs). Timbre p. rép.

NOUVELLES DIVERSES

Le chef de l'administration de l'assistance publique à Paris prendra désormais le titre de directeur général de l'administration de l'assistance publique à Paris.

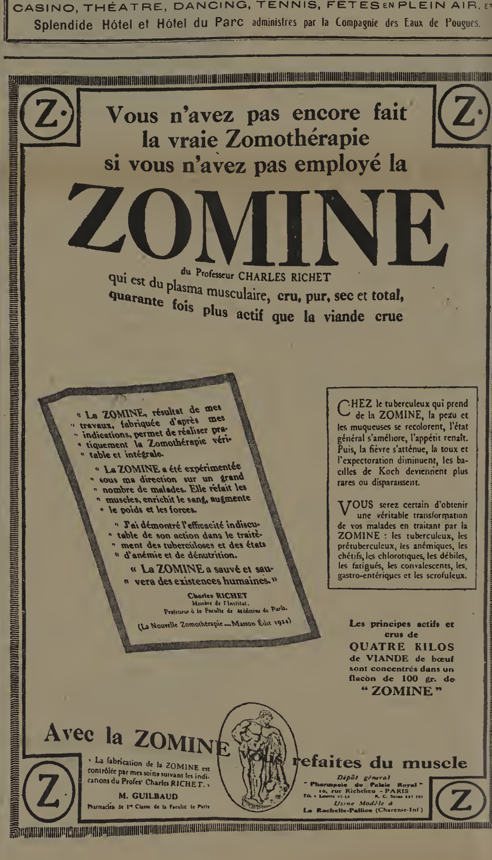
Un concours s'ouvrira, le 8 décembre 1925, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et clinique chirurgicale et obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et ECUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

LES PERLES TAPHOSOTE
au Tanno-Phosphate de Créosote
Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES 3, Rue d'Edimbourg, PARIS 8e
R. C. Cosne 263

ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P L M 3 h. de Paris
Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents
CASINO, THÉATRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC
Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.



La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf

(LA ROCHELLE)



Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

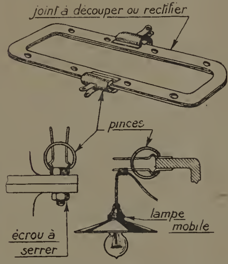
Pour tous renseignements, écrire à Mme le Dr RAYTON, direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Les Conseils du Chauffeur

Pour roder des soupapes un peu inaccessibles

La pince à papier que l'on emploie d'habitude pour réunir rapidement plusieurs feuillets volants, peut servir en matière de réparation automobile à une foule d'usages. Par exemple elle peut être utilisée pour immobiliser la tête d'un boulon lorsqu'on veut dévisser ou visser l'écrou à l'autre extrémité.

La pince ne serre pas très fort sur la tête du boulon, mais étant donnée sa longueur, elle vient buter contre les pièces voisines et s'oppose à la rotation du boulon pendant qu'on travaille sur l'écrou. S'il s'agit évidemment de résister à une forte pression les lames de la pince ne sont pas suffisamment rigides, c'est une question de mesure.



Un emploi qui rappelle celui auquel la pince à papier est destinée, est celui qui consiste à assujettir sur une pièce le joint qu'on doit placer, soit qu'il s'agisse de découper ou de rectifier, ou d'indiquer l'emplacement des trous pour le passage des boulons ou tout autre travail du même ordre.

Dans ce cas les deux pinces maintiendont commodément la garniture, sans qu'on soit obligé de recourir à une des presses d'ajusteurs, trop puissantes pour cet usage et qu'on ne trouve jamais dans une trousse.

Enfin on peut utiliser la pince comme support de lampe et constituer ainsi une lampe balladeuse que l'on fixe facilement sur des pièces de peu d'épaisseur. Le fil conducteur de la lampe est attaché facilement sur la pince, grâce aux œils des parties par lesquelles on saisit l'appareil.

On peut alors placer commodément la lampe balladeuse sur les ailes des fers du châssis, sur les garde-boue, sur de petites tiges et disposer l'éclairage de la façon la plus commode pour une réparation quelconque.

WEISS, Ing. E. C. P.

NÉO-RHOMNOL

Nouvelle préparation définie, stable

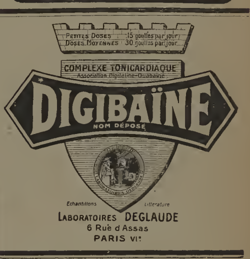
en boîtes de 12 ampoules de 1cmc contenant chacune :

Nucléinate de Strychnine défini.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude....... .. 0 gr. 05

Injections indolores

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES



LABORATOIRES DEGLAUDE
6 Rue d'Assas
PARIS VIe

Cours d'Orthopédie de M. Calot à Berck-Plage

Institut Calot le Lundi 3 août 1925

Avec exercices pratiques individuels. En une semaine de 9 heures à 19 heures, enseignement de l'Orthopédie indispensable aux praticiens. Pour médecins et étudiants de toutes nationalités. Le nombre des places étant limité, écrire dès maintenant au Dr Fouchet, clinique-Calot, 69, Quai d'Orsay, Paris, ou Institut Calot, Berck-Plage (P.-de-C.).

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

1° Technique des appareils et moulages et des ponctions et injections ;

2° Tuberculoses des os, articulations, ganglions (abcès froids, adénites, Epididymites, péritonite tuberculeuse, spina-ventosa, tumeurs blanches, coxalgie, mal de Pott) ;

3° Déviations congénitales et acquises : luxation congénitale, pied bot, paralysie infantile, pied plat, scoliose, torticolis, difformités rachitiques, coxa-vara, etc...

4° Maladies non tuberculeuses des os, articulations et ganglions. — Fractures (col de fémur, de cuisse, etc...) ;

5° Les dernières acquisitions en orthopédie :

a) Le traitement moderne de la scoliose ;

b) Diagnostic et traitement des autres maladies non tuberculeuses de la colonne vertébrale ;

c) Nouveau traitement de la luxation congénitale. Comment éviter les récidives et comment les guérir ;

d) Rénovation et simplification de la pathologie de la hanche à tous les âges. Rôle capital, ignoré jusqu'ici, des subluxations congénitales.

Sont les subluxations congénitales méconnues :

1° Près de la moitié des cas actuellement étiquetés *coxalgie* ;

2° Les hanches étiquetées arthrites sèches déformantes, rhumatisme localisé, morbus coxae senilis (et la signature radiographique de la subluxation existante, c'est le « cotyle à double fond de Calot ») ;

3° Tous les cas de la prétendue maladie nouvelle inventée par Legg baptisée ostéochondrite et coxa plana ; la preuve faite que tous les cas qui en ont été publiés sont en réalité des subluxations congénitales qu'on avait méconnues.

Société de médecine et d'hygiène coloniales

La réunion mensuelle ordinaire de juin eut lieu à l'Institut de médecine coloniale, 40, allées Léon-Gambetta, avec l'ordre du jour suivant :

1° Epidémiologie du Kala-Azar à Marseille, par MM. d'Astros et P. Giraud ; 2° A propos du traitement du paludisme, par M. Seguin ; 3° Acquisitions récentes sur la lèpre depuis la dernière conférence de Strasbourg, par MM. P. Vigne et A. Fournier ; 4° Résultats du traitement d'une lèpre mixte par les éthers de Chaulmogra, par MM. A. Darcourt et R. Imbert ; 5° Sur un cas de lèpre arsenorésistant et le traitement de la lèpre en général, par Mme Delanoë.

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

(fondation franco-américaine)

64, rue Desnouettes, Paris (XVe). — Directeur : M. le Professeur A. Pinard. — Enseignement pour Etudiants et Docteurs en Médecine.

Les étudiants en médecine pourvus de seize inscriptions et les docteurs en médecine sont admis aux consultations de l'Ecole de Puériculture, sur présentation d'une carte spéciale qui leur est remise sur demande adressée à M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Enseignement complémentaire réservé aux étudiants en médecine pourvus de vingt inscriptions et aux docteurs en médecine français et étrangers.

L'enseignement aura lieu à partir du 22 juin, sous la direction de M. le Professeur Pinard, et de MM. les Professeurs Couvelaire, Marfan, Léon Bernard, les docteurs Weill-Hallé, médecin de l'hôpital de la Charité, Lévy-Solal, agrégé, accoucheur de l'hôpital Tenon, M. Armand Guillon, directeur de l'Office public d'hygiène sociale du département de la Seine, avec la colaboration de MM. les Docteurs Devraigne, accoucheur de l'hôpital Lariboisière ; Lemaire et Marcel Pinard, médecin des hôpitaux ; Chailley-Bert, chargé de cours à la Faculté ; Vitry, Paraf, Hallez, Powilewicz, anciens chefs de clinique ; Dorlencourt, chef de laboratoire ; Collin, ancien interne des hôpitaux ; Rousseau, chef de laboratoire à l'Ecole de Puériculture.

Cet enseignement dure environ deux mois et comprend :

a) Un stage dans les dispensaires de l'Ecole de Puériculture ;

b) Des leçons, des démonstrations et des travaux pratiques ;

c) Douze visites d'œuvres d'hygiène et de protection de la mère et de l'enfant.

Droit d'inscription : 150 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Docteur B. Weill-Hallé, secrétaire général, 64, rue Desnouettes, Paris (15e).

Concours d'ophtalmologiste des hôpitaux de Paris

Epreuve écrite : Zonule de Zinn et accommodation.

MM. Montbrun, 30 ; Lagrange, 29 ; Hartmann, 28 ; Cousin, 26.

EPREUVE CLINIQUE : Hartmann, 20 ; Montbrun, 20 ; Lagrange, 17 ; Cousin, 17.

Concours de Médecin des hôpitaux

Consultation écrite :

MM. Mouquin, 19.09 ; Moreau, 20 ; Léon-Kindberg, 19 ; Carré, 19.27 ; Chevalley, 19 ; Hutinel, 20 ; Levesque, 19 ; Nicaud, 19 ; Alajouanine, 19.27 ; Pruvost, 20 ; Hagueneau, 19.09 ; Guthmann, 19.36 ; Jacquet, 19.36.

NOUVELLES BRÈVES

A la dernière réunion de la Société clinique de médecine mentale, qui a eu lieu le lundi 15 juin, ont eu lieu les communications suivantes :

1° MM. Durand-Saladin et Desport (service de M. Henri Colin). — Syphilis cérébrale, tabes et syndromes paralytiques. — Présentation de malade ;

2° MM. X. Abély et Bauer. — Démence paranoïde et syphilis cérébrale. — Présentation de malade ;

3° MM. R. Dupouy et X. Abély. — Exhibitionnisme chez un parkinsonien. — Présentation de malade.

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.

Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

LA **CITROSODINE**

Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

LE
CALVAIRE D'UN DOCTEUR
Grand roman de Mœurs médicales
Par Johanès GRAVIER
(SUITE)

— Assez ! assez ! lui crie le docteur, hors de lui. J'aurai travaillé jusqu'à trente ans, faisant parfois des nuits, des jours aussi, au risque d'y laisser mon cerveau et ma raison; je me serai sevré des joies menues et légères de la vie, je serai devenu interne des hôpitaux, médaille d'or, j'aurai conquis l'estime de mes maîtres, j'aspirerai enfin à l'agrégation, sans vous parler de mes rêves de gloire auxquels vous ne pouvez rien comprendre, tout cela pour venir vendre, avec des oripeaux de paillasse sur le dos vos drogues malsaines, à de pauvres diables !

— Tu m'insultes, fait tranquillement le vieux. — C'est vous qui m'insultez au contraire. Vous vous êtes dit : Je l'affamerai tant, qu'il finira bien par rentrer au pays, et par faire ma volonté.

Le vieux branle la tête en signe d'affirmation goguenarde.

— Vous vous trompez dans votre odieux calcul. Vous devriez mieux me connaître. Une fois déjà, vous m'avez coupé les vivres. Je me suis passé de votre aide. J'ai vécu Dieu sait comme mais j'ai vécu. J'ai fait ce que j'avais en tête de faire. Aujourd'hui, vous essayez de briser ma carrière. Vous refusez votre consentement. Soit. Mais, vous m'entendez, jamais vous ne me réduirez !

Du coin de l'œil, Célestin semble lui répondre : « Qui vivra verra ».

— Jamais ! jamais. Quoique vous le répétiez, je ne suis ni un propre à rien, ni un lâche. Etalons nos deux existences. Moi, j'ai risqué ma vie plusieurs fois dans les hôpitaux à soigner les malades. J'ai eu la médaille des épidémies. Vous qui êtes si sévère, si orgueilleux, qu'avez-vous fait ?

— J'ai tué un Prussien en 70, à la ferme aux Chiens.

A cette réponse l'exaltation de Pierre tombe à plat. Il hausse les épaules et reprend haleine.

Cette fois, les rôles sont renversés. Si jamais, auparavant Pierre s'était permis de dire le tiers de ce qu'il vient de lancer le charlatan lui eut sauté à la gorge. D'ordinaire si le docteur voulait soutenir une opinion contraire, même modérée ; son père se mettait dans des colères épouvantables qui terrifiaient Madame Trialoup. Aussi, le fils avait-il pris le parti de ne plus discuter avec lui. Cette fois le père entend tout cela avec une impassibilité bonhomme.

— Maintenant je n'ai plus rien à faire ici. Je m'en vais. — Le train de quatre heures est parti.

— Demain matin. — A ton aise.

C'est la rupture définitive : A ton aise gars : qui sait ? Un jour tu regretteras peut-être de ne pas vendre mon beaume et ma pommade sur les places publiques !

CHAPITRE IX

Le valet de chambre de M. Desenne vient à peine de lui remettre le courrier du matin que sa fille et sa femme se précipitent dans son cabinet de travail, anxieuses. Il les arrête d'un geste navré.

La mère :

— Pas de nouvelles encore ? — Toujours pas.

Christiane ne dit mot, mais sa jolie figure se bouleverse. Sa lèvre puérile se gonfle tandis qu'une déception douloureuse fonce ses yeux bleus :

— Tu ne trouves pas ce silence étrange ?

— Incompréhensible. Pierre est parti le 8. Vraisemblablement, il devait écrire le lendemain au matin. C'est le 12, aujourd'hui. Nous n'avons encore rien.

— Que penser d'un pareil manque d'empressement ?

— C'est bien inconvenable.

— La poste a peut-être du retard. Les petites communes sont si mal desservies, suggère Christiane.

— Je ne dis pas. Malgré tout, depuis le 8, nous devrions avoir une lettre.

— Père, si elle s'était égarée ?

— C'est improbable.

— Il est peut-être souffrant, suggère à nouveau vivement la jeune fille dans son ardent désir d'innocenter à tout prix celui qu'elle aime.

— En tout cas, son père aurait pu écrire. Au fond, il est sans excuse. Comment ! voilà un garçon que nous recevons ici comme un fils, à qui nous destinons ce que nous avons de plus cher...

L'ex-commissaire-priseur s'interrompt sur un coup d'œil énergique de sa femme qui lui montre du regard leur Christiane prête à pleurer.

— A quoi bon raisonner et s'emporter sur des hypothèses. La lettre de M. Trialoup ne peut tarder à présent. Attendons-la pour nous faire un jugement.

A midi, tous trois déjeunent tristement, sans un mot. La pauvre Christiane songe aux repas d'autrefois où elle dînait gaiement à côté du docteur. Elle ne peut se résigner à le croire oublieux et indifférent.

Au dessert, le domestique apporte une lettre à Monsieur.

— Enfin, déclare Desenne.

Christiane devient rose, s'agite. Le serviteur éloigné, Madame demande :

— Du docteur ? — Oui, maman, je reconnais l'écriture — Ce n'est pas trop tôt.

(A suivre.)

Service de Santé militaire

Réserve

Sont annulés le décret du 13 février 1923, en ce qui concerne la nomination de M. Maachou Hadj ben Abdel Kader au grade de médecin aide-major de 2e classe à titre définitif, et le décret du 8 juin 1924, en ce qui concerne sa promotion au grade de médecin aide-major de 1re classe à titre définitif.

Mutations. — Armée active

Médecins-majors de 2e classe

M. Faur, de l'infirmerie-hôpital de Sarrelouis, est affecté au 9e bataillon de chasseurs à pied à Morhange.

M. Brouard, des territoires du Sud-Algérien, est affecté au 90e reg. d'infanterie à Châteauroux.

Médecin aide-major

M. Fière, du 43e rég. d'infanterie, est mis hors cadres et affecté aux troupes d'occupation du Maroc.

M. le médecin principal Beguin (Eugène-Aristide), du port de Brest, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de services et par application de la loi sur la limite d'âge, pour compter du 28 juin 1925.

Service de santé de la marine

Sont rayés des cadres des officiers de réserve de l'armée de mer les officiers du corps de santé ci-après désignés qui ont dépassé de cinq ans la limite d'âge d'activité des officiers de leur grade :

M. Fossard, médecin en chef de 2e classe, du port de Cherbourg, pour compter du 1er mai 1925.

M. Martenot, médecin en chef de 2e classe, du port de Brest, pour compter du 9 juin 1925.

M. Aubert, médecin de 1re classe, du port de Cherbourg, pour compter du 8 juin 1925.

M. le médecin de 1re classe Aubert est placé dans la position d'officier honoraire.

Composition du jury de concours pour l'admission à l'école principale du service de santé de la marine en 1925.

LIGNE MÉDICALE

Président : M. le médecin général de 2e classe Barrat.

Membres : M. le médecin en chef de 2e classe Brunet ; M. le médecin de 1re classe Solcard.

Membre suppléant, M. le médecin principal Hamet.

M. le capitaine de frégate Mouier (H.), commandant le centre militaire de la marine à Paris, sera adjoint au président du jury pour les épreuves d'aptitude physique.

Le nombre de places mises au concours pour l'admission à l'école principale du service de santé de la marine, en 1925, a été fixé ainsi qu'il suit : candidats à quatre inscriptions : 88 places, dont 18 pour la marine et 70 pour les troupes coloniales.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les 27 et 28 juillet 1925 à Paris, Bordeaux, Brest, Rochefort et Toulon, dans les conditions fixées par l'instruction publiée au « Journal officiel » du 8 janvier 1925.

PETITE NOUVELLE

M. Riche, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est nommé, à compter du 1er juin 1925, professeur sans chaire à ladite faculté.

• Le plus Puissant Reconstituant général •
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

CARNINE LEFRANCQ

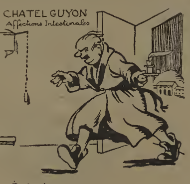
VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

Ce Journal est le complément indispensable de la Revue Médicale à laquelle vous êtes abonné.

De Trouette-Perret
l'**Aphloïne** — Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux
la **Nisaméline** (Guaco) — *Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies*
la **Papaïne** — *Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques*
PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

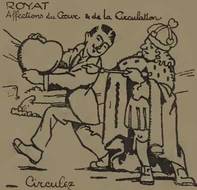
Abonnez-vous à l' " INFORMATEUR MÉDICAL "
(UN AN 20 fr. — SIX MOIS : 10 fr.)



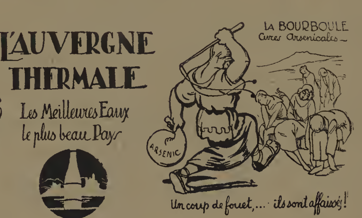
— Enfin ! ça va.



— Allez en paix. Ne bronchez plus



— Circulez



— Il faut évacuer le Rein !
Un coup de fouet, … ils sont affaissés !



Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 87 — 28 JUIN 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

L'inauguration du Monument aux Morts à la Faculté de Médecine de Paris



Photos *Informateur Médical*

En haut : Mademoiselle Roch, de la Comédie Française. — Au-dessous : M. Durafour, Ministre de l'Hygiène ; M. le Doyen Roger et M. le Président de la République

Deux rapports très importants présentés au Congrès de Médecine légale

LE CANCER D'ORIGINE TRAUMATIQUE

Cette question, étudiée par MM. Cordonnier et Muller, de Lille, pose un grave problème de médecine légale

De nombreux faits cliniques et expérimentaux, des observations nouvelles, apparues ou rassemblées depuis 1907, dans la patholigie des cancers, nous permettent de confirmer et d'étendre les conclusions développées par le Professeur Segond et nous obligent à ranger le traumatisme, en tant que violence extérieure et soudaine, parmi les éléments conditionnant, dans certains cas, **l'évolution** des tumeurs malignes.

Nous ne pensons pas qu'à lui seul un traumatisme puisse transformer une cellule normale d'un tissu en une cellule cancéreuse. Mais nous pensons qu'un traumatisme est susceptible de préparer localement le terrain, d'amorcer la lésion qui pourra devenir néoplasique si le sujet porte en lui en puissance une prédisposition spéciale.

Il est vrai que, scientifiquement, nous ignorons encore tout du processus intime endocellulaire qui crée la première cellule néoplasique, parce que la biophysique ou la biochimie cellulaire commence seulement à nous apparaître. Et certains ne veulent pas admettre qu'une cause aussi simple qu'un traumatisme puisse déterminer l'apparition d'un processus aussi complexe et aussi grave que le processus cancéreux.

Et pourtant nous avons les exemples de la parthogénèse expérimentale en zoologie et de la catalyse en chimie...

Pour nous, si nous ne nous plaçons pas uniquement sur le terrain scientifique et si nous raisonnons en médecins experts devant apporter une solution aux problèmes posés, nous sommes amenés à considérer qu'un traumatisme est susceptible de DÉCLANCHER *l'apparition d'un processus néoplasique malin, qu'il peut* RÉVÉLER *une tumeur* ***préexistante, qu'il peut*** AGGRAVER ***un*** *cancer évoluant.*

Certains ÉPITHÉLIOMAS qui, jusqu'ici, n'étaient considérés comme susceptibles de rentrer dans le cadre de la loi de 1898 doivent en bénéficier. Il en est ainsi de certains *cancers du goudron* apparus dans des conditions spéciales : contact accidentel unique, intégrité préalable de la région, développement au point lésé d'un épithélioma dans un délai inférieur à 3 ans.

Les notions plus complètes que nous possédons maintenant sur les *cicatrices* nous permettent de pénétrer un peu le mécanisme de leur cancérisation secondaire.

Le délai d'apparition de ces cancers des cicatrices qui, jusqu'ici, était considéré comme très prolongé, semble, d'après certaines observations récentes, pouvoir être parfois même inférieur à trois ans. Le traumatisme initial qui les a produites, s'il résultait d'un accident de travail, en est donc responsalbe.

D'autre part, il est établi et confirmé, depuis Segond, qu'un traumatisme en détruisant l'équilibre cellulaire d'une *cicatrice*, d'un *nœvus*, ou d'un vieux cal, peut faire apparaître en ce point un épithélioma, un sarcome, ou un mélanome, dont il doit être considéré également comme responsable.

Les observations nouvelles publiées depuis 1907 ont également confirmé qu'un OSTÉOSARCOME pouvait, dans certains cas, être considéré comme d'origine traumatique.

Il est bien entendu que nous réservons la question des TUMEURS DES ORGANES PROFONDS encore à l'étude, jusqu'à ce que nous possédions des exemples plus probants

Conditions pour que l'on puisse admettre la relation de cause à effet

Pour que la loi de 1898 sur les accidents du travail puisse entrer en ligne de compte, il faut que la tumeur apparaisse dans les conditions suivantes :

1° Il est indispensable que la *région traumatisée* soit, au préalable, *non cancéreuse*, et que cette intégrité absolue nous soit précisée médicalement dans la limite de nos moyens actuels d'investigation, dès le premier examen ;

2° Il faut que le *traumatisme* ait été *réel* et *assez intense* et que cela soit établi par les circonstances de fait et les certificats médicaux ;

3° Il faut que la *tumeur* soit apparue au *point traumatisé* ;

4° Il faut que la *symptomatologie* ait été *continue*, avec cependant possibilité de périodes de latence ;

5° Il faut que les premiers symtômes de l'évolution de la tumeur ne soient pas apparus *moins d'un mois à six semaines après le traumatisme*, le délai maximum étant ramené à trois ans pour rester dans les limites de la loi:

6° Il faut que, dès l'apparition des premiers symptômes douteux, si l'on soupçonne un ostéosarcome, une ou des *radiographies* soient faites pour confirmer le diagnostic ;

7° Il est enfin indispensable de faire un examen *histologique*, soit après biopsie, soit après nécropsie.

Si, au contraire, les faits nous mettent en présence d'un traumatisme survenu sur un point déjà cancéreux, nous n'admettrons l'AGGRAVATION TRAUMATIQUE que si les symptômes en sont apparus dans un *délai très court* après la contusion.

Règles proposées pour l'indemnisation dans les cancers traumatiques

La relation de cause à effet entre un traumatisme et une tumeur maligne étant admise, COMMENT INDEMNISER L'ACCIDENTÉ ?

Sur ce point, les discussions élevées après la guerre n'ont pas abouti à l'accord des auteurs. Les uns, comme Delbret et Brault, donnent cent pour cent au mutilé, si le cancer résulte d'une plaie de guerre, et dix à vingt-cinq pour cent, si le cancer a seulement été aggravé par la blessure. Les autres, avec Darier, tout en attribuant cent pour cent dans le premier cas, donnent de vingt à quatre-vingt pour cent dans le second.

Nous ne croyons pas juste une telle évaluation. A notre avis, dans chacun des cas étudiés plus haut, deux hypothèses peuvent être envisagées :

A. TUMEURS PROVOQUÉES. — Si, chez un blessé, ayant vu se développer une tumeur maligne comme conséquence de son accident, une intervention ou une action thérapeutique amène la guérison, le blessé sera considéré comme en état d'incapacité temporaire jusqu'à la consolidation de ses lésions et la reprise du travail ; puis l'infirmité sera évaluée du fait de la mutilation absolument comme dans un accident ordinaire.

Si l'intervention est impossible ou inacceptée, ou si l'action thérapeutique est inefficace, il conviendra de laisser le blessé en état d'incapacité temporaire jusqu'à son décès.

B. TUMEURS AGGRAVÉES. — A notre avis, le traumatisme qui a entraîné, par son intervention, l'arrêt du travail en provoquant l'extension plus rapide de la tumeur, donne à l'ouvrier le droit au demi-salaire jusqu'à son décès. Mais, si à la suite d'une intervention chirurgicale, l'ouvrier demeure mutilé ou si la mort survient par suite de l'évolution de la tumeur maligne, il est impossible d'attribuer au traumatisme la responsabilité de cette mutilation ou de cette mort. Cette responsabilité incombe uniquement à la tumeur préexistante.

L'HUMOUR ET LA MÉDECINE



— « *Allons, réveille-toi Eusébe, c'est l'heure de prendre la potion que le docteur t'a ordonnée pour te "faire dormir".*

LA CRIMINALITÉ DES BLESSÉS DU CRANE

M. Porot, d'Agen, a défini comment on doit établir la valeur médico-légale des allégations de traumatisme et de commotion

Le premier devoir de l'expert, c'est d'abord d'établir le bien-fondé de l'allégation et d'estimer l'importance et la valeur en soi du traumatisme crânio-cérébral invoque.

L'examen objectif du sujet

L'examen objectif le plus minutieux du sujet s'impose : examen des cicatrices, des pertes de substance, radiographie si nécessaire, recherche des stigmates neurologiques (parésie, troubles de la sensibilité, troubles des réflexes, etc.). La vérification du fameux syndrome subjectif (céphalées, vertiges, éblouissements) est parfois malaisée. Mais on ne manquera pas de noter la surdité quand elle existe et d'explorer le labyrinthe.

Les manifestations d'épilepsie traumatique que doivent être recherchées avec soin ; en cas de crises convulsives, on se renseignera exactement sur les circonstances et les caractères de la crise : l'estimation des équivalents est parfois bien délicate ; mais elle fournit, en certains cas, des indications précieuses.

Les amnésies

La question des amnésies apporte souvent de grandes difficultés dans l'expertise.

Il y a d'abord toute une série d'amnésies alléguées dont il faut établir le bien-fondé. Le bloquage que font certains sujets de leurs souvenirs pour une période suspecte désarme momentanément l'expert ; il faut procéder avec patience et ruse pour dépister ces simulations d'amnésie et trouver des contradictions ou des omissions compromettantes pour le sujet.

En fait, il n'y a guère que la littérature ou le théâtre pour tenir notre curiosité en haleine sur des histoires angoissantes de double personnalité. Dans la réalité vécue, surtout celle observée par des médecins compétents, les états seconds se bornent à des fugues de quelques jours ou de quelques semaines au plus. Encore ces dernières sont-elles des plus rares. Les amnésies complètes, absolues, correspondant à des états seconds épileptiques, généralement courts, frappent des sujets nettement marqués par ailleurs des stigmates de la maladie comitiale. Au surplus, la fugue épileptique amnésique a une allure d'automatisme illogique, pressé, parfois violent, qui surprend l'entourage.

En dehors de ces états seconds avec amnésie de nature comitiale, qui donnent rarement, quoi qu'on puisse en penser *à priori*, des manifestations criminelles, il n'existe guère que des états d'automatisme confusionnel, lesquels se traduisent par des fugues inconscientes qui ne sont pathologiques dans leurs conséquences qu'à l'occasion de circonstances particulières. Telles étaient ces fugues, observées en si grand nombre aux armées pendant la guerre, chez les commotionnés, et qui se traduisaient par des délits de désertion, d'abandon de poste, etc.

Il est enfin une circonstance particulière où l'amnésie peut créer pour le médecin-légiste une situation délicate vis-à-vis d'un blessé du crâne. C'est le cas de certains sujets qui, venant de commettre un meurtre (drame de la jalousie généralement), retournent l'arme contre eux-mêmes et se blessent gravement à la tête. Ils ont alors une amnésie qui couvre non seulement la période qui suit immédiatement leur blessure, mais aussi les minutes qui ont précédé le drame. On conçoit que leur situation au point de vue de leur défense soit malaisée. M. Rogues de Fursac a signalé et commenté les faits de cette nature dans un article récent. « Comment juger, dit-il, quelqu'un qui est dans l'impossibilité de se défendre ? Et comment un accusé pourrait-il se défendre s'il n'a gardé aucun souvenir des faits qu'on lui reproche ? Le problème est d'autant plus délicat que le drame s'était déroulé sans témoin. Il était notamment impossible de savoir si la victime n'avait pas provoqué la réaction criminelle par un mot injurieux, une bravade, une menace ou même un acte agressif. »

Une difficulté de même ordre se rencontre lorsque le sujet, au cours de l'instruction, présente des accidents mentaux sérieux, une crise aiguë psychopathique qui le plonge dans un état confusionnel dont il ne sortira que plus tard, plus ou moins dysmnésique, parfois affaibli mentalement. Juger l'état psychique du sujet au moment du crime à travers cet écran mental est malaisé. On a vu le problème de la responsabilité tranché par un premier expert dans un sens positif, alors que le sujet n'avait pas encore commencé sa psychose pénitentiaire, et jugé dans un sens moins rigoureux par de nouveaux experts nommés à l'occasion de ce fait nouveau. Comment en effet laisser tomber les rigueurs de la loi sur un sujet qui justifie ainsi sa fragilité mentale ?

L'état mental actuel

Il est d'autres allégations que les crises, les amnésies, que l'on doit discuter. Ce sont toutes celles qui portent sur l'état subjectif et sur l'état mental du sujet. Il est classique pour beaucoup de ces délinquants d'habitude, d'alléguer des moments d'absence, des « coups de cafard », comme ils les appellent, des impossibilités de se contenir et qui les empêchent d'user librement de leur déterminisme. « Quand ça me prend, disent-ils couramment, je ne sais plus ce que je fais », excuse facile, mais dont il faut discuter le bien-fondé.

C'est alors qu'il s'agit de voir s'il y a chez ces sujets un véritable fonds psychasthénique, s'ils ont vraiment des raptus impulsifs irrésistibles ou des obsessions vraies insurmontables. C'est de la psychiatrie médico-légale courante et nous n'insistons pas sur l'analyse de ces faits.

Mais le travail le plus délicat consiste à mesurer exactement le niveau mental de ces sujets, les déficiences globales ou électives, les désordres de l'affectivité, les modifications du caractère. La recherche de certains stigmates neurologiques chez les affaiblis et les déments traumatiques (tremblement, hyperréflectivité, dysarthrie), les témoins objectifs du déséquilibre neuro-végétatif dans les cas d'hyperémotivité acquise (éréthisme circulatoire, troubles vaso-moteurs, obnubilation passagère, tremblement, astasie, etc...), toutes ces recherches doivent être faites avec le plus grand soin. Le témoignage de la famille, souvent intéressée, doit être contrôlé par celui d'autres personnes, que leur situation met à l'abri de toute suspicion de partialité.

L'état antérieur

Enfin, lorsque les séquelles psychiques prennent une forme à allure systématisée (revendications, jalousie, etc...), il faudra rechercher s'il n'y avait pas en germe, ou déjà révélée, une tendance délirante antérieurement au traumatisme crânien. Rappelons l'observation déjà rapportée de Vernet découvrant chez son sujet un délire de jalousie antérieur et la même jalousie morbide, héréditaire, chez le père de l'inculpé.

Cette notion de l'*état antérieur* a une importance capitale dans bien des circonstances. Combien de déséquilibrés constitutionnels, en délicatesse constante avec la Justice pendant toute leur vie, n'ont fait que continuer, depuis leur traumatisme, une délinquance d'ancienne date. Combien de débiles mentaux n'ont fait que se parer d'un traumatisme pour excuser leur insuffisance congénitale.

Enfin, c'est surtout dans le domaine des habitudes toxiques anciennes qu'il convient d'apporter des investigations attentives, pour ne pas mettre sur le compte d'un traumatisme une dégradation intellectuelle ou un déséquilibre de l'humeur qui ne lui appartiennent pas.

Les circonstances du crime doivent être analysées avec soin

Elles établiront s'il y a eu ou non préméditation, s'il y a eu provocation et donneront la mesure dans laquelle le réflexe meurtrier était disproportionné d'avec les causes provocatrices. Elles montreront l'illogisme ou au contraire le mobile intéressé de certains actes délictueux : elles souligneront la perte du sens moral, dans certains cas, chez des sujets qui, par ailleurs, avaient autrefois une tenue et une conduite irréprochables (tel cet instituteur des docteurs Ley et de Craëne, coupable d'outrages à la pudeur, en pleine classe et devant tous les élèves).

Enfin, l'étude de ces circonstances révèlera bien souvent l'appoint toxique ou l'état d'ivresse qui ont fourni un coefficient immédiat important.

On nous informe que

On a remarqué que notre grand confrère *Le Matin*, tout en faisant part à ses lecteurs de l'essentiel de la communication de M. Calmette, faite à l'Académie de Médecine la semaine dernière, n'avait pas cité le nom du sous-directeur de l'Institut Pasteur.

Cette omission aurait été volontaire, M. Calmette ayant, à différentes reprises, manifesté un profond dédain pour les médecins dont il est parlé dans la grande presse à l'occasion de leurs travaux et ayant même, assure-t-on, employé à leur endroit une épithète pérojative.

La direction du *Matin* ne voulut pas, pour être agréable à M. Calmette, le classer parmi les « charlatans » qui utilisent la grande presse pour faire connaître leurs travaux.

Nous sommes certains que M. Calmette aura été très sensible à cette attention.

Quatre cents chirurgiens américans, après avoir assisté au Congrès médical de langue anglaise qui s'est tenu à Londres il y a quinze jours, ont débarqué en France, non pas tant pour s'y instruire, mais pour s'y promener à peu de frais.

Ils ont été reçus à la Faculté de Médecine par plusieurs ministres et par un ancien président du Conseil. Cet apparat politique n'était nullement nécessaire en l'occurrence et il eut été préférable que ces confrères du Nouveau Monde aient été reçus à la Faculté par les maîtres de cette maison.

Un programme varié et décousu avait été établi à l'occasion de la visite de cet important contingent de médecins américains. Ils ont été promenés de l'Hôtel de Ville au champ de courses d'Auteuil, en passant par différents théâtres, voire même l'Elysée.

Le 22 mai 1925, cent médecins et étudiants en médecine du cours de Gastro-Entérologie de l'hôpital Saint-Antoine, sont venus visiter Châtel-Guyon, sous la conduite du docteur Le Noir, assisté de MM. les docteurs Brodin et Caïn, médecins des hôpitaux de Paris.

Ils ont été reçus par M. Ravel, représentant la municipalité, par M. le docteur Aine, président de la Société des médecins de Châtel-Guyon et par M. le docteur Duchesne, secrétaire général de la Société des Eaux minérales de Châtel-Guyon.

Ils ont admiré l'ensemble des Etablissements thermaux, visités par eux en détail, et ont repris le train de Paris après un excellent dîner, à la fin duquel des paroles cordiales et des souhaits de prompt retour ont été échangés.

Un poste d'interne est vacant au Sanatorium de Ris-Orangis. S'adresser au médecin directeur, à Ris, ou le samedi, à 16 heures, au dispensaire Calmette, 22, rue de la Glacière, à Paris

---

Poste vacant de médecin spécialisé. Traitement annuel 20.000 francs, frais de déplacement en sus. Concours sur titres clos le 20 juillet 1925. S'adresser : Siège central de l'Office départemental antituberculeux d'Ille-et-Vilaine, 3, rue Cochardière, Rennes.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Le Comité départemental d'hygiène sociale de l'Yonne nous informe qu'un concours sur titres, pour la nomination d'un médecin spécialisé chargé des dispensaires de l'Yonne, est ouvert.

Les candidats devront adresser leur dossier au Comité national de défense contre la tuberculose, 68 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris, avant le 10 juillet.

MM. les docteurs Farjon (Albert) et Escande (Frank-Georges), médecins adjoints des sanatoriums publics, ont été promus médecins directeurs de 5e classe.

M. le docteur Cornil, agrégé, est chargé d'un cours de neurologie à la Faculté de médecine de Nancy.

Le Comité de direction de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie a décidé de porter de 800 francs à 1.500 francs le montant du prochain prix Zambaco, qui sera décerné en 1926.

Les mémoires présentés pour ce prix et dont le sujet est laissé libre, au choix de chaque concurrent, devront être adressés à M. le secrétaire général (hôpital Saint-Louis), au plus tard le 30 novembre 1925.

Le FAMEUX PÉRIL de la TOXICOMANIE

« Les toxicomanes ne s'approvisionnent évidemment pas chez les pharmaciens, d'une manière illégale, à l'aide d'ordonnances de complaisance des médecins ; aucun médecin semble-t-il, n'accepterait de jouer ce rôle. Ils achètent les quantités énormes de drogues qui leur sont nécessaires à des intermédiaires de contrebande qui leur font payer cher les risques de leur dangereux métier. Les intermédiaires sont souvent recrutés parmi des repris de justice incapables de gagner leur vie et qui risquent tout, même la prison, pour alimenter les toxicomanes. Lorsque la police capture ces intermédiaires, elle les trouve généralement porteurs de quantités énormes de toxiques, quantités se chiffrant par kilos. Le prix élevé des drogues, joint à l'impossibilité de se livrer à un travail régulier, est un frein naturel qui limite automatiquement la toxicomanie, dans les villes cosmopolites comme Paris, et autres villes du monde où se donne rendez-vous un monde hétéroclite enrichi et désœuvré, venu de tous les points de la terre. Paris doit compter au plus quelques centaines de toxicomanes dont la plus grosse partie sont des étrangers riches, arrivés à Paris au hasard de leur vie de vagabondage à travers les capitales. Paris est d'ailleurs loin d'avoir le monopole des toxicomanies.

» La publicité organisée autour des toxicomanies fait que le public voit des toxicomanes partout, mais si on juge sainement et qu'on fasse la part de l'exagération, la toxicomanie est heureusement une affliction rare. »

Ces lignes sont empruntées à une étude de M. Journé, publiée dans le *Concours Médical*.

Dans un article que nous avons publié ici même, en 1922, et qui a été repris et commenté dans la grande presse, nous avons dit également combien tout le tapage fait autour des cocaïnomanes nous semblait hors de proportion avec la réalité.

Les choses sont beaucoup plus simples.

Pour quelques quarterons de désœuvrés qui s'intoxiquent, il ne faut pas légiférer à l'aveuglette et pousser les magistrats, médicophobes par nature, à voir un suspect dans tout praticien qui fait figurer opium, cocaïne ou morphine dans une ordonnance.

Nous ajouterons en terminant que les médecins, enclins aux communications, sont bien un peu pour quelque chose dans cet état d'âme. Car, à l'origine de ce mouvement d'opinion, contre les toxicomanes, nous retrouvons les « observations » communiquées à quelque société savante par des cliniciens qui crurent voir une épidémie là où il n'y avait que quelques cas sporadiques.

Il est temps de dire très fort que le péril de la toxicomanie collective n'est qu'illusion ou battage.

J. CRINON.

A l'inauguration du Monument aux Morts élevé à la Faculté de Médecine de Paris



LA PHOTOGRAPHIE SUPÉRIEURE A ÉTÉ PRISE PAR L'INFORMATEUR MÉDICAL AU MOMENT OU LE CORTÈGE PROFESSORAL ÉTAIT RÉUNI A LA PORTE DE LA FACULTÉ POUR Y RECEVOIR M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. DE GAUCHE A DROITE, M. LE DOYEN ROGER, M. LE PROFESSEUR CHAUFFARD, M. LE PROFESSEUR BALTHAZAR (DE PROFIL), LE MASSIER, DE LA FACULTÉ, ET M. APPEL, ANCIEN RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS. LA PHOTOGRAPHIE INFÉRIEURE EST CELLE DU MONUMENT AUX MORTS SUR LEQUEL SONT GRAVÉS PRESQUE 600 NOMS, QUI SONT CEUX DES ÉLÈVES OU ANCIENS ÉLÈVES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA GRANDE GUERRE.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur Raoul Gauthereau et Mme, née Lucienne Gauthier, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Annette. Paris, le 5 juin.

Le docteur Laforge et Mme, née Beillard, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Jean.

Chez M. le docteur René Villar, de Bordeaux, ancien chef de clinique chirurgicale, et Mme, un fils, Jean.

Chez M. le docteur A. Got, de Bordeaux, oto-rhino-laryngologiste, ancien interne des hôpitaux, et Mme, un fils, Michel.

Fiançailles

On nous annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Voisin, fille du docteur Henri Voisin et de Mme, née Gallet, avec M. Emile Roulier, ingénieur des ponts et chaussées, fils de M. Paul Roulier, ancien chef du bureau des titres à la Préfecture de la Seine, et de Mme, décédés, petit-fils de Mme Prosper Rondeau.

Mariages

Nous apprenons le mariage :

De M. le docteur Boulanger (de Metz), ancien interne des hôpitaux, décoré de la croix de guerre, et Mme Burguburu.

De M. le docteur Grenier de Cardenal (d'Argelès-Gazost), ancien interne des hôpitaux de Bordeaux, chef de laboratoire à la Faculté de médecine, avec Mlle Marie Maître, de Bordeaux

Nécrologies

Nous apprenons la mort de M. le docteur Paul Daniel, pieusement décédé, le 10 juin, au château d'Epagnes (Indre), dans sa 49e année. Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

On annonce la mort du docteur Paul Couillaud, légion d'honneur et croix de guerre, décédé subitement, à Maillot (Algérie), le 9 juin.

On nous prie d'annoncer la mort, à l'âge de 44 ans, de M. Eugène Eschbach, pharmacien à Rocroi (Ardennes), survenue le 17 juin 1925.

On annonce la mort du docteur Marc Leconte, médecin des hôpitaux, croix de guerre, décédé le 17 juin, en son domicile, 1, place Victor-Hugo, à l'âge de 42 ans.

On annonce la mort du docteur Rauwez, professeur à l'Université de Louvain, président de l'Académie Royale de médecine de Belgique, président de la Commission permanente de la pharmacopée, officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix civique de 1re classe.

Nous apprenons les décès suivants :

Mme Denis, mère de M. le docteur Denis, interne des hôpitaux de Bordeaux.

M. le docteur Patarroni, ancien externe des hôpitaux, 84, cours Saint-Médard, à Bordeaux, décédé des suites de maladie contractée au front.

Mme Parcelier, mère de M. le docteur Parcelier, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux.

La dernière leçon de M. le Prof. Ch. Richet

M. le professeur Ch. Richet a donné, vendredi, la dernière leçon de son enseignement au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Il a exposé, devant un auditoire considérable, l'œuvre du Laboratoire de physiologie depuis cinquante ans. L'heure où nous mettons sous presse nous oblige à reporter au prochain numéro le compte rendu de cette leçon.

Un syndicat général des chirurgiens français vient d'être fondé

Le conseil d'administration provisoire de ce syndicat est ainsi composé : MM. Le Dentu, Lenormant, Baumgartner, Deniker (Paris), Lambrete (Lille), Jeanbreau (Montpellier), Guyot (Bordeaux), Leriche (Strasbourg), Delagénière, Renon, Cotte, Lemaitre, Bollete, Schwartz, Lapeyre.

Une assemblée générale, à laquelle seront convoqués tous les membres fondateurs, aura lieu en octobre à Paris, au cours du Congrès de chirurgie.

Questions mises à l'ordre du jour :

I. Les assurances sociales au point de vue chirurgical (condition d'hospitalisation). — Trois rapporteurs : MM. Leriche (de Strasbourg), Descomps (de Paris), Lapeyre (de Tours).

II. Rapports du fisc avec les maisons de santé privées. — Rapporteurs : MM. Sikora (de Tulle), Viannay (de Saint-Etienne).

Les Travaux du Congrès de Médecine légale qui vient de se tenir à Lille

Jusqu'ici, les congrès de médecine légale dont la création remonte à 1911, s'étaient presque toujours tenus à Paris.

On a fait, cette année, une exception pour Lille, exception en faveur de laquelle militent d'excellentes raisons, mais qui n'en constitue pas moins un honneur que le président, M. le docteur Leclercq, n'a pas manqué de souligner en ouvrant le Xe congrès de ce genre à Lille, dans la salle des actes de la Faculté de médecine de l'Etat.

La première remarque que suggèrent ces travaux, c'est que la médecine légale, limitée autrefois presque exclusivement à sa collaboration avec la justice, a pris une extension d'ailleurs rationnelle en s'immisçant au développement des lois sociales.

OUVERTURE DU CONGRES

La première séance s'est ouverte sous la présidence d'honneur de M. Daniel Vincent, ancien ministre du travail. A ses côtés se tenaient MM. le docteur Leclercq, président ; Chatelet, recteur ; docteur Verhaeghe, adjoint au maire de Lille ; docteur Raviart, directeur de la clinique d'Esquermes ; docteur Dewez, de Mons, ces deux derniers vice-présidents du congrès ; le professeur Etienne Martin, de Lyon ; le docteur Vielledent, secrétaire général et adjoint.

DISCOURS DE M. LE DOCTEUR LECLERCQ

C'est M. le docteur Leclercq qui ouvre la série des discours. Il débute par des paroles de bienvenue adressées aux médecins légistes, ses confrères et amis ; aux médecins belges, aux magistrats, aux représentants de l'Université et du barreau.

Il évoque le souvenir du regretté docteur Vallon, président du dernier congrès.

« Le choix de Lille, dit-il, est particulièrement remarquable pour les travaux actuels et peut être considéré comme un hommage à notre courageuse région. »

Ce congrès marquera également l'intérêt que l'on porte aux travaux de l'école médico-légale qui embrasse, dans son étendue, la criminologie, l'anthropologie criminelle, la toxicologie, la police scientifique, la psychiatrie médico-légale, l'anthropologie pénitentiaire, la déontologie, les maladies professionnelles.

Le corps médical du Nord est prêt à collaborer à l'œuvre nouvelle de participation à la vie sociale de la nation non par application de la méthode allemande d'oppression et de nivellement, mais à condition qu'on laisse à la loi son caractère de justice et de solidarité.

C'est d'ailleurs là le vœu émis par l'Académie de médecine à la suite du rapport de M. le professeur Balthazard.

LE SALUT DE LA BELGIQUE

M. le docteur Dewez, de Mons, au nom des médecins légistes de Belgique, salue M. Daniel Vincent et dit toute sa fierté de collaborer avec les médecins de France.

Il a un souvenir ému pour ceux qui sont disparus, notamment le docteur Lacassagne. Il termine en saluant notre nation, dont il célèbre l'énergie toujours indomptable.

LE REPRESENTANT DE LA VILLE

M. le docteur Verhaeghe, à son tour, parle tant en son nom personnel que comme représentant de la ville. Il fait observer quelle importance, dans une telle cité, doit avoir un tel congrès, car, dit-il à son tour, la médecine légale ne doit pas se cantonner uniquement dans le domaine judiciaire, mais elle doit encore se consacrer à l'étude des problèmes médicaux que soulève l'application des lois sociales dont le domaine est très vaste.

Ces lois, en effet, ne visent pas seulement les malades et les moyens préventifs ou curatifs d'y obvier, mais elles servent encore à aider les ouvriers à choisir le métier qui leur convient et à le faire dans les meilleures conditions possibles.

Il rappelle, à ce propos, que la municipalité de Lille a créé le cabinet d'orientation professionnelle.

Il termine en faisant allusion à la chaire de médecine légale créée à la Faculté de l'Etat de Lille et dont M. le docteur Leclercq est titulaire.

DISCOURS DE M. DANIEL VINCENT

Puis M. Daniel Vincent avoue qu'il hésita d'abord à accepter la présidence d'honneur de ce congrès. Il accepta, cependant, parce qu'il estime qu'il pourrait s'instruire dans ces journées d'étude, puisque la médecine légale devient maintenant le soutien et le guide des lois sociales, et non seulement l'auxiliaire de la justice. Mais, dans ces conditions, il est nécessaire que les docteurs qui se cantonnent dans cette spécialité connaissent ces lois et leurs fonctionnements.

A ce sujet, il fait allusion au projet de loi d'assurance sociale, et il espère que les difficultés auxquelles il s'est heurté disparaîtront et que l'on saura sauvegarder aussi bien les intérêts médicaux que ceux des assurés eux-mêmes. C'est ainsi, ajoute-t-il, que nous avons fait avec les mutualistes.

Il ne repousse aucune assistance à cet égard puisque — il le dit tout bas — on a été jusqu'à solliciter celle de la C. G. T.

Les lois sociales sont, conclut-il, des lois de bonne volonté et de volonté commune.

LE SECRETAIRE GENERAL

La parole est alors donnée au secrétaire général, M. Etienne Martin, de Lyon.

Lui aussi insiste sur le rôle social de la médecine légale, notamment l'étude des maladies professionnelles et de la pathologie traumatique.

Il ajoute qu'elle doit se préoccuper de l'application de la loi des pensions des invalides de guerre.

Ceci l'amène à donner lecture d'une lettre de M. le professeur Jude, du Val-de-Grâce, où les obligations légales du médecin militaire se trouvent esquissées.

LES PREMIERS RAPPORTS
La mort par inhibition

Après ces premiers discours, les travaux commencent, et c'est M. le professeur Ch. Richet fils qui donne connaissance d'un rapport dont il est l'auteur, avec M. le professeur Duvoir, sur la mort par inhibition. Ce dernier ajoute des explications complémentaires.

Nous donnons dans ce numéro de l' « Informateur Médical » les conclusions de ce rapport.

La discussion sur la théorie de la mort par inhibition

Les travaux se sont continués, l'après-midi, dans le laboratoire médico-légal de M. le professeur Leclercq, sous la présidence de M. le docteur Vervacq (Belgique).

On procéda alors à la discussion du rapport de MM. Duvoir et Richet fils sur la mort par inhibition.

Des communications très intéressantes furent données par MM. Balthazard, Dewez, Martin.

LES EXCURSIONS

A 15 heures, rendez-vous était pris, par les dames des congressistes, pour la visite de la vieille Bourse, de l'hospice Comtesse, de la salle du Conclave, des vieilles maisons flamandes, du théâtre, de la nouvelle Bourse et de la cathédrale Notre-Dame de la Treille.

Un peu plus tard, à 16 h. 30, les congressistes et leurs femmes visitaient les musées du Palais des Beaux-Arts et tout spécialement les Primitifs, la salle des peintres flamands et la tête de cire.

LA SOIREE

Les congressistes et leurs invités se réunirent le soir dans une réception organisée par M. le docteur Leclercq et Mme Leclercq, à la Maison des Etudiants, rue de Valmy.

Cette réunion était à la fois élégante et intime, et fut très brillante.

Deuxième Journée

LA QUESTION DU CANCER ET DES TRAUMATISMES

La séance de mardi matin, présidée par M. le docteur Balthazar, fut consacrée presque exclusivement à l'étude de certains cas de cancer envisagés sous des aspects spéciaux. Il s'agit de savoir si un traumatisme peut occasionner un cancer.

Sur cette question, MM. les docteurs Muller et Cordonnier donnent connaissance d'un rapport où sont relevés des cas de cancers consécutifs à un traumatisme alors que le malade n'avait pas d'antécédents morbides au point de vue cancéreux, que le traumatisme a bien existé et que la tumeur s'est produite dans la région du traumatisme.

Ce rapport est discuté par MM. Balthazar, Martin, Duvoir, Firket (de Liége).

Le problème soulève des questions d'ordre pratique au point de vue des accidents de travail, de l'incapacité temporaire ou permanente et des indemnités qui doivent être allouées.

Selon M. Balthazar, la démonstration scientifique de l'origine traumatique du cancer reste à faire.

On ne peut affirmer que le traumatisme engendre un cancer et cependant il y a des cas cliniques troublants qui permettront peut-être de considérer que le traumatisme a favorisé le développement du cancer.

Dans ce cas, il y a lieu à indemnité, s'il s'agit d'un ouvrier.

Pour les combattants, la question ne se pose pas, puisqu'il y a présomption d'origine légale.

Au point de vue professionnel, des enquêtes ont été faites chez les ouvriers des usines à gaz, les cantonniers qui répandent le goudron, les ramoneurs.

Mais il ne semble pas que ces professions soient plus exposées que les autres.

Il n'est pas douteux cependant qu'on peut produire chez les animaux le cancer du goudron.

M. Duvoir admet le développement d'un cancer sur une fracture ou une cicatrice.

M. Martin estime que les conclusions des rapporteurs n'engagent que leur responsabilité propre.

Les opinions ne peuvent être admises comme définitives.

Elles ouvrent simplement la voie à un complément d'étude.

MM. les docteurs Muller et Cordonnier développent une observation de cancer du goudron.

Il s'agit de trois éclats de briquettes agglomérées au goudron dans la région de l'œil.

Dans ce cas, comme dans les autres, les congressistes se gardent de conclure.

Une communication est faite par M. Firket sur les tumeurs latentes.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Plusieurs communications sont ensuite versées au nombre des travaux du congrès, notamment un rapport de MM. Muller et Patoir, sur la Pachy-méningite hemorragique.

L'APRES-MIDI
Une réception à la clinique d'Esquermes

Invitées aimablement par Mme Raviart, les dames des congressistes se sont rendues, l'après-midi de mardi, à un garden-party organisé dans les dépendances de la clinique d'Esquermes.

Cependant que les congressistes continueront leurs travaux dans une des salles de cet établissement.

La séance fut présidée par M. Hegger-Gilbert, de Bruxelles.

LES MALADIES SATURNINES

Elle débuta par l'étude de l'encéphalopathie saturnine.

M. Duvoir en fait un exposé rapide précis et complet tout à la fois, non sans observer dès le début que le législateur, mal conseillé par un ministre aux vues superficielles, avait tout d'abord estimé que cette encéphalopathie ne devait pas donner droit à indemnité.

Il y avait là simplement une confusion entre l'encéphalopathie et la céphalalgie.

M. Duvoir mentionne que l'encéphalopathie peut revêtir les trois caractères suivants : délirante, convulsive et comateuse.

Elle se dénote par des symptômes qui paraissent bénins d'abord, tels qu'une surdité momentanée.

L'attention doit être attirée sur ces phénomènes et, dès ce moment, il faut admettre un droit à indemnité qui est en même temps une indication de changement de profession.

M. Balthazar vient compléter ces indications.

REUNION DES MEDECINS EXPERTS

Vers 18 h. 30, une réunion particulière de l'Association des médecins experts de France se tint dans l'amphithéâtre de la clinique, sous la présidence de M. le docteur Paul, médecin légiste près les tribunaux de la Seine, venu spécialement mardi, à l'occasion du congrès.

Il y fut traité des questions d'ordre purement professionnel.

Le soir, M. et Mme Raviart retinrent les congressistes à dîner.

LA JOURNEE DE CLOTURE

Mercredi s'est ouverte la dernière séance d'études du Xe congrès de médecine légale.

Elle était présidée par M. le docteur du Bousquet, président de la Société de médecine légale de France.

LA CRIMINALITE DES BLESSES DU CRANE

La parole est donnée à M. le professeur Porot (d'Alger), sur la question très importante et qu'il a étudiée dans tous ses détails.

Il s'agit, bien entendu ici, des blessés quels qu'ils soient, tant ceux de la guerre que ceux du travail.

M. Porot distingue les grands blessés et les commotionnés simples. Il estime que dans tous les cas, l'attention du médecin légiste devra être retenue.

Toutefois, à la question de savoir si la criminalité est plus fréquente chez les anciens trépanés ou commotionnés que chez les autres, il y a lieu de répondre très prudemment.

Des sujets sont certainement prédisposés à des réactions nocives ; d'autres, au contraire, trouvent dans une timidité acquise une réserve qui les protège.

D'une manière générale, le professeur distingue :

1° Les cas d'irresponsabilité totale de pleine inconscience d'état confusionnel ;

2° Les cas de responsabilité atténuée dans une mesure variable ;

3° Enfin, les cas où la responsabilité reste entière.

Mais alors on se demande s'il y a lieu de faire suivre à ces sujets un régime pénitentiaire spécial.

La Belgique l'a admis et possède des établissements d'internement avec des infirmeres psychiatriques.

En France, il n'y a pas de milieu : c'est la prison ou l'asile.

Et même dans les cas où on réduit la peine en raison de la responsabilité atténuée, le problème n'est pas résolu. Ce qu'il faudrait, ce sont des dispensaires d'hygiène mentale et, à cet égard, les œuvres de protection et d'assistance pourront rendre les plus grands services.

NECESSITE DE CREER UN SERVICE D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE DANS LES PRISONS

La discussion qui suit ce rapport provoque des échanges de vue qui jettent un jour particulier sur la question.

Successivement, prennent la parole MM. les docteurs Etienne Martin, Balthazar, Antheaume, Vervacq, Molin et Teyssieu.

De leurs explications, il résulte la nécessité absolue de créer un laboratoire d'anthropologie criminelle dans les prisons et d'attacher à chacune d'elles un médecin spécialiste.

On a obtenu ce médecin grâce à de multiples démarches pour les détenus souffrant de maladies sociales. Il faut aboutir au même résultat pour ceux qui ont été blessés au crâne.

Quand on se tourne du côté de la commission des prisons, on se heurte, dit M. Balthazar, à une opposition qui ne peut se comprendre que parce qu'elle émane de personnalités peu au courant de la question.

La réponse invariable est celle-ci : « Jamais on n'a vu un homme s'amender dans une prison ; par conséquent, ces gens-là ne nous intéressent pas et il n'y a rien à faire de ce côté ».

On ne veut pas comprendre que si les résultats sont négatifs, c'est précisément parce qu'on se refuse à apporter au régime pénitentiaire les modifications et perfectionnements proposés et qui sont indispensables.

M. Vervacq a, de plus, insisté sur la réadaptation sociale des détenus insuffisants mentalement ou tarés.

LE DISCOURS DE CLOTURE DE M. LE PROFESSEUR LECLERCQ

C'est sur ces observations grosses de conséquences que se termine le congrès.

Le président, M. le docteur Leclercq, en prononce alors la clôture et, en termes excellents, après avoir espéré les heureux résultats qu'on pourra en recueillir dans l'avenir, adresse ses remerciements au nom de tous aux rapporteurs, à ses collègues, MM. les docteurs Muller et Cordonnier, à M. du Bousquet, qui a tenu à venir spécialement de Paris ; à MM. Martin, secrétaire général, et Vielledent, secrétaire général adjoint. Il salue M. Antheaume, président du XIe congrès, qui se tiendra l'année prochaine, à Paris.

LES QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CONGRES

Indiquons à ce propos les questions principales qui seront traitées au XIe congrès :

1° Le dosage de l'alcool dans le sang et le diagnostic de l'état d'ivresse. Rapporteur, M. le docteur Vielledent ;

2° Le témoignage des psychopathes. Rapporteur, M. le docteur Rogues de Fursac ;

3° Pathologie traumatique. Les arthrites chroniques traumatiques. M. le docteur Dervieux.

LES CONGRES DE 1926 ET DE 1927

Sur la proposition de M. Martin, il est décidé que le XIe congrès médico-légal se tiendra à Paris en 1926 et à Lyon en 1927. Cette année-là, il coïnciderait avec l'inauguration du buste du professeur Lacassagne, qui sera placé dans une des salles de la Faculté de médecine de Lyon.

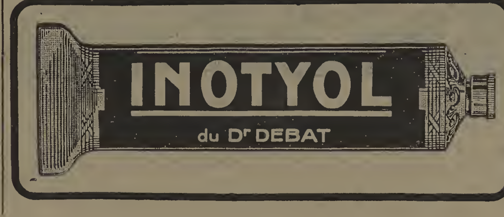
PETITES NOUVELLES

La Compagnie des Mines de la Clarence demande un médecin ; indemnité à débattre. S'adresser au directeur de la Compagnie, à Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais).

Deux postes d'interne sont vacants à l'asile de Mondevergues (Vaucluse).

Un poste de médecin est à prendre à La Chartre-sur-le-Loir. Ecrire à Mme Ernous, à La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).

La Société de secours mutuels des ouvriers et employés de Noyant (Allier) demande un médecin.



NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

UNE DOUBLE ÉLECTION A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR FORGUE DE MONTPELLIER



M. LE PROFESSEUR ARNOZAN

Dans sa séance de mardi dernier, l'Académie de Médecine a procédé à l'élection de deux associés nationaux. Les candidats avaient été ainsi classés par la commission : en première ligne, M. Forgue, de Montpellier, et M. Deniges, de Bordeaux. En deuxième ligne et par ordre alphabétique : MM. Arnozan, de Bordeaux ; Arthus, de Lausanne ; Laguesse, de Lille.

Au premier tour de scrutin, M. Forgue, de Montpellier, a été élu à la majorité des suffrages avec 47 voix, contre 2 à M. Deniges, 4 à M. Arthus, 2 à M. Laguesse et 1 à M. Arnozan.

Pour l'élection du deuxième associé national il y eut ballottage. M. Deniges ayant obtenu 25 voix, M. Arnozan 22, M. Arthus 4 et M. Laguesse 8.

Au deuxième tour de scrutin, M. Arnozan fut élu par 32 voix contre 17 à M. Deniges, 8 à M. Arthus et 4 à M. Laguesse.

Prix Fillioux pour l'année 1925

Le concours sera ouvert le jeudi 3 décembre 1925. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'administration centrale (service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 14 à 17 heures, du 5 au 14 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le jeudi 15 octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit. Exceptionnellement en 1925, il sera décerné deux prix aux candidats internes, deux prix aux externes.

Conditions du concours. — Programme du concours : 1° Un mémoire manuscrit et inédit sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomopathologique. 2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade, et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion.

A la société médicale des hôpitaux

La carence solaire n'est pas le facteur principal du rachitisme et les rayons ultra-violets ne sont qu'un adjuvant de son traitement

Une très intéressante discussion s'est élevée, à la Médicale des hôpitaux, à propos du rachitisme et de son traitement.

M. Variot trouve qu'il ne faut pas se laisser entraîner par l'engouement et la mode des rayons U. V. Le terme de carence solaire a plu et il a fait oublier des notions solidement établies qu'on n'aurait jamais dû perdre de vue.

Le rachitisme, pour M. Variot, est une maladie alimentaire, c'est, au fond, la maladie de l'allaitement artificiel, et surtout de la privation du lait ; il a montré jadis le danger de la panade à l'eau. A la goutte de lait de Belleville, où il voit défiler, par an, environ 1.000 enfants de 0 à 2 ans, il ne compte plus les succès obtenus par addition de lait, de jus de viande et de jus de fruit sans les moindres rayons U. V.

M. Comby déclare que, pour lui aussi, l'alimentation prime tout et que, dans les campagnes, où n'existe pas la carence solaire, on voit du rachitisme.

M. Séri, spécialiste de la pathologie des os, a apporté dans cette discussion des faits d'un intérêt capital. Il a étudié, aux armées, le rachitisme des adultes ; il en a retenu 32 cas venus jusqu'à lui pour des algies osseuses tardives dues à un rachitisme de l'enfance.

Or, sur ces 32 cas, 4 seulement étaient originaires de la ville, tous les autres étaient de la campagne et 17 étaient des cultivateurs. On ne peut vraiment pas parler de carence solaire dans ces cas ; d'ailleurs fait remarquer M. Séri, il n'y a qu'à se promener à Nice ou à Milan pour trouver des rachitiques à chaque pas.

M. Séri a fait une remarque bien curieuse, c'est que tous ces rachitiques sont issus de familles très nombreuses. Ses 32 cas ont, en tout, 194 frères et sœurs, 18 d'entre eux en ont chacun plus de 6. Il n'y en a que 3 qui n'aient qu'un frère ; et presque tous sont le dernier ou l'avant-dernier de la famille.

Or, dit M. Séri, la famille nombreuse n'empêche pas l'égal partage du soleil, mais elle crée l'insuffisance alimentaire, parce que les ressources sont moindres, parce qu'on a moins le temps de veiller à la nourriture, parce qu'on fait un plat commun pour tous qui n'est pas adapté à la nourriture des tout petits. Les enfants de familles nombreuses, dit M. Séri, s'élèvent tout seuls.

M. Jeanselme, s'excusant de prendre la parole sur un terrain qui est peu le sien, fait remarquer qu'en Extrême-Orient il n'a jamais vu de rachitisme et, de l'avis de tous, il n'y existe pas. Est-ce l'influence du soleil ? et pourtant la syphilis y est d'une fréquence extraordinaire !

Mais M. Jeanselme a gardé pour la fin de son exposé le point le plus intéressant, c'est qu'on n'y connaît pas le sevrage ; les enfants tètent leur mère jusqu'à 2 et 3 ans, et ce n'est que peu à peu qu'ils s'habituent à manger du riz que leur mère mâche et garde dans sa bouche avant de le leur donner.

Evidemment M. Jeanselme se garde de conclure formellement, mais la majorité des pédiastres semblent attacher plus d'importance à ce sevrage tardif qu'au soleil des tropiques.

MM. Lesné et Appert, tout en reconnaissant l'importance du facteur alimentaire, pensent qu'on doit employer aussi la thérapeutique par rayons U. V.

LA SOCIÉTÉ D'ANATOMIE

Le Prof. Roussy devient son Président

La Société d'Anatomie a tenu dernièrement une séance exceptionnelle pour la prise de possession du fauteuil présidentiel par le professeur G. Roussy.

Dans une courte allocution, il a retracé l'histoire de la Société, qui eut pour président : Charcot, Pierre Marie, Letellle et Brant.

M. Brant pensant que la présidence de la Société devait revenir à nouveau au titulaire de la chaire d'Anatomie pathologique, a voulu se retirer dès que M. Roussy a été nommé.

M. Brant a présidé la Société pendant 9 ans avec activité et bienveillance pour les jeunes, qui ont conservé l'habitude de venir y faire leurs premières armes.

M. Roussy espère donner à la Société d'Anatomie une nouvelle impulsion, le comité a décidé de réduire le nombre des séances qui n'auront plus lieu qu'une fois par mois. L'assistance y sera de ce fait sans doute plus assidue et la rédaction des bulletins deviendra plus facile et plus régulière.

Les séances se tiendront dans le laboratoire d'Anatomie pathologique, ce qui permettra les projections.

Ainsi, la vieille Société, abandonnant son vieux local archaïque, fait entièrement peau neuve et va prendre place parmi les grandes sociétés savantes.

MORT DU Dr DEPAGE

C'est avec une profonde émotion que les médecins français civils et militaires auront appris la mort du docteur Depage, le célèbre chirurgien belge.

On sait qu'en 1914, il était peut-être le seul chirurgien dans les pays alliés qui sut ce qu'était la chirurgie de guerre moderne ; il devait cette notion au fait qu'il avait exercé son art au cours de la guerre balkanique.

On sait quelle fut son influence sur cette révolution qui s'opéra en quelques mois dans les méthodes chirurgicales de guerre, de la fin de 1914 au début de 1915.

Son hôpital de La Panne fut pendant toute la guerre le centre le plus actif de chirurgie et a été cité dans le monde entier comme le modèle du genre.

Son rôle dans l'hygiène générale de son pays a été des plus importants, et l'on sait tout le prix qu'attachaient la famille royale belge et le gouvernement à la collaboration du docteur Depage dans toutes les entreprises médico-sociales du pays

Le docteur Depage avait, au cours de la guerre été frappé d'une façon cruelle dans la personne de sa femme, qui périt dans le honteux coulage du « Lusitania » par les Allemands.

PETITES NOUVELLES

Contrairement à ce qui a été annoncé antérieurement, c'est devant la Faculté de médecine de Paris et non devant la Faculté de Lille qu'aura lieu le concours pour un emploi de professeur suppléant à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

Il a fallu la triste affaire du docteur Bougrat pour s'apercevoir qu'à Marseille, malgré l'École de médecine et de pharmacie, on ne disposait d'aucun moyen pour faire l'analyse des viscères de l'infortuné Rumèbe.

Le parquet s'est adressé successivement à Montpellier, à Paris et à Lyon.

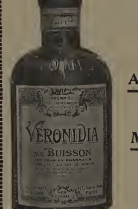
Le parquet vient enfin de résoudre cette question. C'est M. le professeur Barral, de Lyon, qui a accepté de procéder à cette expertise.

Fédération médicale, thermale et climatique pyrénéenne

Tout récemment, à Amélie-les-Bains, se sont réunis les médecins faisant partie de la Fédération M. et C. Pyrénéenne. Dix-huit d'entre eux, sous la présidence de M. le docteur Ménard, de La Malou, ont étudié la possibilité d'une publicité en commun. Il a été également présenté un rapport sur la spécialisation des stations et sur l'agencement de celles-ci quand elles doivent recevoir des malades contagieux tels que les tuberculeux.

La ville d'Amélie-les-Bains a reçu les congressistes et notre confrère le docteur Bouix, maire de la ville, a souhaité la bienvenue aux congressistes en termes des plus courtois. La visite des Etablissements thermaux a terminé cette fort intéressante journée.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023

LUCHON

CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE (Profr LANDOUZY)

629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées

REINE des SULFURÉES sodiques

(60 sources de 26 à 66°)

Compte parmi

Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE

(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)

Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre

Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE

OPOCALCIUM

GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —

Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 16[illegible]

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R. C. 150.[illegible]

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

LA RÉUNION ANNUELLE
de la Société Française d'Ophtalmologie à Bruxelles

Contrairement à ses habitudes, la Société française d'opthalmologie n'a pas tenu ses assises, cette année, à Paris. Invitée par la Société belge, elle a tenu à marquer sa sympathie pour les confrères belges en acceptant cette aimable invitation. Les oculistes français se sont rendus très nombreux à ce Congrès, ainsi que des confrères espagnols, suisses, hollandais, italiens, polonais, portugais.

Le samedi 19 mai s'est tenue la première réunion dans le magnifique Palais des Académies, où eurent lieu, les jours suivants, l'exposé des diverses communications scientifiques. Après cette première prise de contact, les congressistes sont allés visiter la ville de Bruxelles, sous la direction du professeur van Kalkeu. Le soir même, un raout était offert aux congressistes par la Société belge d'opthalmologie.

Le lendemain dimanche, jour de repos, un train spécialement affrété transportait à Bruges tous les oculistes. Une promenade en barque sur les canaux et une visite aux musées de cette ville, si pleine de souvenirs historiques, clôturait la journée.

Le lundi 11 mai fut le véritable jour d'ouverture du Congrès. S. M. la Reine des Belges avait tenu à assister personnellement à cette séance d'ouverture, sous la présidence du professeur Gallemœrts, qui souhaita la bienvenue à tous les congressistes. Tour à tour prirent la parole : MM. le professeur de Lapersonne, Morax, van Duyse, Terrien et les délégués des autres puissances.

Le soir même et les jours suivants eurent lieu un grand nombre de communications et on discuta un rapport du professeur Lagrange, de Bordeaux, sur le *traitement du Glaucome Infantile*. Parmi les auteurs qui firent des communications, nous citerons au hasard : Angelucci, de Naples ; Gallemœrts, de Bruxelles ; Dor et Rollet, de Lyon ; Bourguet, de Paris ; de Saint-Martin, de Toulouse ; Fromajet, de Bordeaux : Carrère, de Montpellier, Morax, Marvas, Chaillous, Dupuy-Dutemps, de Paris ; Barraquez, de Barcelone, etc.

L'agréable était joint à l'utile. Les confrères belges s'étaient fait un devoir, pour prouver leur amitié à leurs confrères français de les inviter à leur table familiale. Une excursion à Malines avait été organisée. Les curiosités de la ville et les souvenirs historiques furent expliqués par quatre docteurs de Bruges, qui se partagèrent l'ensemble des congressistes. Après un souper froid, le Congrès se rendit à l'archevêché de Malines, où le cardinal Mercier fut heureux de les recevoir. Pour la circonstance, le cardinal avait fait venir les deux artistes carillonneurs qui, pendant une heure, tinrent sous le charme des carillons de Malines les oculistes français et étrangers. Le cardinal, au milieu d'eux, avait un mot aimable pour chacun, puis rentrant dans ses appartements, d'une fenêtre entr'ouverte, en montrant cette tête si admirable, nous disant adieu, se mit à crier : Vive la France !

Les dames congressistes étrangères, durant les séances, purent, accompagnées par des dames bruxelloises, aller visiter les monuments et les musées de Bruxelles.

Enfin, le banquet de clôture eut lieu à la Taverne Royale, présidé par le professeur Gallemœrts, ayant à sa gauche un échevin, M. Jacquemin, qui avait été déporté en Allemagne durant la guerre, le bourgmestre, M. Max, n'ayant pu venir. Après les discours de clôture, il y eut réception des congressistes à l'Hôtel de Ville, où les salons leur furent largement ouverts et dont toutes les beautés merveilleuses leur furent expliquées.

A MARSEILLE

Un médecin victime de son dévouement

Au milieu d'une affluence d'amis, viennent d'avoir lieu les obsèques du docteur Vaudey.

La mort de ce praticien bien connu et justement estimé à Marseille vaut qu'on la relate. Elle est le digne pendant de la mort du regretté professeur Escat. Le docteur Vaudey pratiquait une opération lorsqu'il se piqua. Il termina l'opération, puis se soigna, mais il était trop tard et toute la science de ses confrères les plus éminents ne put parvenir à le sauver. Se sachant condamné, il fit preuve de la plus grande résignation et il rendait le dernier soupir. Le nom du docteur Vaudey ne sera certainement pas oublié et il ira grossir le martyrologe où sont inscrits les noms des médecins marseillais victimes de leur dévouement. Que Mme veuve Vaudey et sa famille veuillent trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

Ecole de médecine et de pharmacie

Les examens de la section pharmacie auront lieu au Pharo, à Marseille, dans l'ordre suivant :

Mercredi 1er juillet, à 8 heures, validation de stage ; jeudi 2 juillet, 1er et 2e examens de fin d'année ; samedi 4 juillet, à 8 heures, 3e examen de fin d'année et 1er examen définitif : samedi 4 juillet, à 9 heures, herboristes . lundi 6 juillet, à 8 heures, 2e examen définitif

Les candidats devront se rendre aux jours et heures indiqués, sans autre convocation.

Congrès de l'Association des Gynécologues et Obstétriciens de langue française

Ce congrès aura lieu à Paris, les 1er, 2 et 3 octobre, sous la présidence de M. Siredey.

A l'ordre du jour . 1° Action biologique du corps jaune et de la glande interstitielle de l'ovaire. Rapporteur : M. le professeur Schickelé (de Strasbourg) ; 2° Les tumeurs incluses dans le ligament large. Rapporteurs : M le professeur Forgue (de Montpellier), et M. Crousse (de Bruxelles) ; 3° Les indications des pelvitomies. Rapporteurs : M. le professeur Romer (de Lausanne), et M. Le Lorier (de Paris).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Proust, 2, avenue Hoche, Paris (8e).

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL
(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE – 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320



Congrès d'Oto-Rhino-Laryngologie

Le congrès annuel de la Société française d'Oto-Rhino-Laryngologie aura lieu du 12 au 17 octobre, à la Faculté de médecine de Paris, sous la présidence de M. Prindel (de Bordeaux), et la vice-présidence du professeur Sebileau (de Paris).

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° Otites latentes chez l'enfant. Rapporteurs : MM. Le Mée, André Bloch et Cazejust.

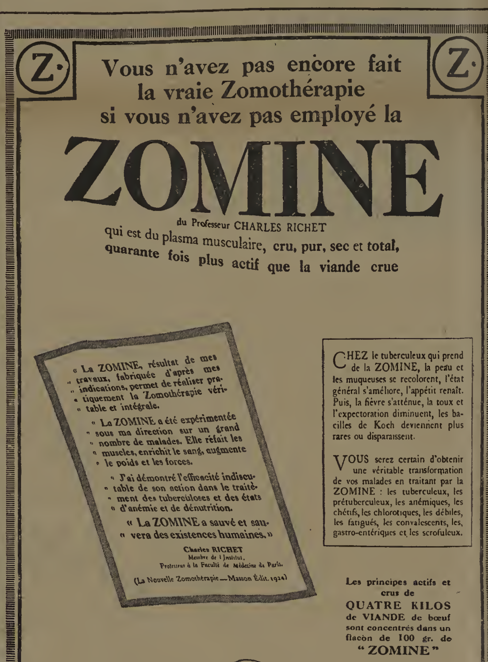
2° Le syndrome du ganglion sphéno-palatin. Rapporteur : M. Halphen.

Une exposition d'instruments aura lieu dans la salle des Pas-Perdus de la Faculté.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Georges Liébault, secrétaire général, 216, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).

GOUTTE - RHUMATISMES -
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
— Littérature et Échantillons : —
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

A louer ensemble ou séparément : **STATION** d'altitude moyenne, vue admirable de 40 lieues, à 1.500 mètres d'une ville de 25.000 habitants (Lunéville) ; **3 PAVILLONS** contenant 15 chambres, vastes jardins, vergers. Produits d'une ferme à proximité. Prix : 4.000 francs. S'adresser à l' « Informateur ».





Avis de concours pour un poste de médecin adjoint des sanatoriums publics

Un concours sur titres est ouvert en vue de pourvoir à un poste de médecin adjoint des sanatoriums publics.

Le traitement fixe de début est de 8.000 fr. et peut atteindre 11.000 fr. par avancements successifs de 1.000 fr. Au bout de deux ans de services, les médecins adjoints peuvent prétendre à un emploi de directeur, dans la limite des places disponibles et après inscription sur la liste d'aptitude. En outre du traitement, ils bénéficient gratuitement du logement, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage, et ont la faculté d'utiliser, à titre onéreux, le ravitaillement de l'établissement. Ils ne peuvent faire de la clientèle que dans les conditions prévues aux articles 23 et 28 du décret du 10 août 1920.

Les candidats devront être Français, âgés de moins de trente-cinq ans, produire un expédition de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, un diplôme de docteur en médecine d'une faculté de l'Etat, et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

Les candidatures, accompagnées des pièces et renseignements ci-dessus énoncés, seront adressées au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4e bureau, 7, rue Cambacérès, où elles seront reçues jusqu'au 8 juillet 1925.

Commission d'hygiène dentaire

Par arrêté du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales en date du 12 juin 1925, ont été nommés membres de la commission d'hygiène dentaire :

MM. le docteur Vichot, président du conseil d'administration de l'école dentaire de Lyon ; le docteur Sauvez, président de la Société des dentistes des hôpitaux ; le docteur Herpin, président de la Société de dermatologie ; le docteur Bozo, directeur de l'Ecole de stomatologie ; le docteur Gires, président du Syndicat des stomatologistes ; le docteur Klein, directeur de la clinique dentaire scolaire de Strasbourg, en remplacement de M. le docteur Hammar ; Billoret, président de l'Association française des chirurgiens-dentistes.

NÉVRITE DU CIRCONFLEXE ET DIABÈTE

MM. Emile Sergent et Henri Kaufmann ont apporté à la Société Médicale des Hôpitaux l'observation d'une malade chez qui existait depuis longtemps une scapulalgie et des troubles moteurs du deltoïde ; par hasard on s'aperçut qu'elle était diabétique.

MM. Sergent et Kaufmann citent d'autres observations similaires où les phénomènes névritiques étaient encore plus accentués que chez la malade qui fait l'objet de la communication, certains présentaient des douleurs irradiées jusqu'au bout des doigts, des troubles de la sensibilité dans le domaine du circonflexe et de l'atrophie du deltoïde avec R. D.

Ces auteurs attirent l'attention sur le fait que l'un d'eux a constaté assez souvent la névrite du circonflexe chez des malades qui ignoraient leur diabète, M. Marcel Labbé a signalé des cas semblables.

Peut-on conclure que la névrite du circonflexe prenne rang parmi les signes du diabète ? en tout cas, elle devra faire penser à rechercher ceux qui peuvent coexister.

Réunion de la Société des Médecins Homeopathes du Sud=Est

Les médecins homéopathes de Marseille ont reçu, ces jours derniers, en congrès, de nombreux confrères représentant la Société Homéopathique de la Suisse romande et du Sud-Est, Lausanne, Genève, Lyon, Nice, Annonay, etc., avaient envoyé des délégués. Le programme comportait deux grandes séances d'études, sous la présidence du docteur B. Arnulphy, ancien professeur de clinique médicale au Hahnemann Médical Collège de Chicago (Etats-Unis).

A la réunion, le docteur Arnulphy fit une première communication sur une plante américaine, « Echinacea », dont la valeur thérapeutique, inconnue de la médecine officielle, en fait un agent médicamenteux très important pour l'école homéopathique, dans tous les phénomènes septicémiques et toxiques. La deuxième communication présentait un procédé spécial de préparation des médicaments, procédé susceptible d'augmenter la puissance des remèdes en les vitalisant.

Ensuite, un exposé du traitement de la syphilis fut fait par le docteur Daniel, de Marseille.

Un banquet réunissait à la Réserve tous les congressistes. Après les toasts, une deuxième séance d'étude était ouverte. Le docteur Nebel, de Lausanne, fit une longue communication sur le traitement général des tumeurs cancéreuses, démontrant avec netteté que le cancer n'est pas une affection locale lemandant seulement un traitement local (chirurgical ou autre), mais la manifestation locale d'une affection générale. La tumeur cancéreuse n'est que la manifestation d'un état général, d'un terrain spécial et par conséquent le traitement réside essentiellement dans une thérapeutique susceptible de modifier l'état général, le terrain, en favorisant le drainage du malade par des médicaments appropriés.

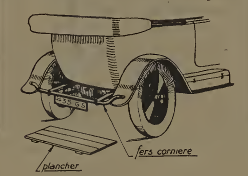
Les Conseils du Chauffeur

Un Porte-bagages facile à installer

On éprouve souvent de la difficulté, sur une voiture, à emporter une caisse ou un colis encombrant ; si l'on ne veut pas la placer à l'intérieur, on est obligé de la fixer sur le marchepied.

On peut, cependant, agencer un porte-bagages très simple sans modifier aucunement la carrosserie, ni le châssis.

Pour cela, on boulonne solidement au châssis, sous la partie arrière de la voiture, deux morceaux de fer cornière de 75 cent. de longueur environ, dont les ailes ont approximativement 5 cent. Les extrémités devront dépasser d'environ 30 cent.



C'est sur ces parties que l'on vient boulonner un support de fer cornière de 3 cent. d'aile, suffisamment long, de manière qu'il puisse être recourbé et qu'il puisse être fixé à l'extrémité des ailes au moyen de boulons à ailes.

Sur cet appui, on vient reposer un morceau de planche de 2 cent. d'épaisseur, d'une longueur telle qu'il puisse s'adapter parfaitement au cadre. On le munit de taquets et il sert de plancher pour reposer les bagages.

Ce support métallique sera peint d'une couleur appropriée à celle de la carrosserie de la voiture, et on peut se servir de courroies, de façon à immobiliser d'une façon parfaite la caisse ou la valise que l'on place ainsi sur l'arrière de la voiture.

WEISS, Ing. E. C. P.

Congrès annuel d'hygiène

Le prochain congrès annuel d'hygiène se réunira à l'Institut Pasteur, à Paris, du 19 au 23 octobre 1925. Il est organisé par la Société de médecine publique et de génie sanitaire et il sera présidé par M. le docteur Faivre, inspecteur général honoraire des services administratifs, président de la Société pour 1925.

Les personnes qui désirent prendre part au congrès sont invitées à se faire inscrire dès que possible auprès de M. Bossus, agent de la Société, 142, boulevard Montparnasse, à Paris (14e). Les demandes de communications doivent être adressées le 1er juillet. L'inscription est gratuite pour les membres de la Société.

Le 19 octobre aura lieu la réunion des membres de l'Association amicale des médecins hygiénistes français.

Les questions à l'ordre du jour sont :

1° La syphilis est-elle en voie de régression ? Preuves ; documents. — Rapporteur : M. le professeur Pautrier, professeur de clinique dermatologique à la Faculté de médecine de Strasbourg.

2° Standardisation des méthodes d'analyse bactériologique des eaux. — Rapporteur : M. le docteur Rochaix, professeur agrégé d'hygiène à la Faculté de médecine de Lyon ;

3° Epidémiologie de la fièvre ondulante ; distribution géographique ; prophylaxie. — Rapporteurs : La fièvre ondulante (spécialement en tant que maladie exotique), M. le docteur Burnet, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Tunisie ; La fièvre ondulante en France, MM. les docteurs Aublant, inspecteur des services vétérinaires, et Lisbonne, professeur de bactériologie à la Faculté de Montpellier.

Une revue générale des questions d'hygiène étudiées pendant les années 1924-1925 sera faite par :

1° M. le docteur Dujarric de la Rivière, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène : Hygiène expérimentale ; Recherches de laboratoire ;

2° MM. les docteurs Ott et Briau, auditeurs au Conseil supérieur d'hygiène : Hygiène générale et sociale ;

3° M. le docteur Dequidt, inspecteur général, ancien chef du Service central du contrôle et de l'inspection générale au ministère du travail et de l'hygiène : Législation sanitaire.

La Société accueillera avec plaisir les communications qui seront adressées avant le 1er juillet 1925.

Le conseil ayant décidé de concentrer l'activité du Congrès sur les trois questions mises à l'ordre du jour, les communications se rapportant à ces sujets auront la priorité.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

Informations Diverses

Un cours supérieur d'éducation physique, qui aura pour objet de parfaire la préparation des candidats et candidates admissibles aux épreuves orales et pratiques du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur), aura lieu, chaque année, à Paris, pendant les grandes vacances. Outre le directeur, le personnel enseignant du cours supérieur d'éducation physique comprendra : deux docteurs en médecine adjoints au directeur du cours pour les leçons de physiologie, d'anatomie et d'hygiène appliquée à l'exercice. Les appointements des deux docteurs en médecine sont fixés à 1.000 francs chacun.

L'annuaire de l'Union Médicale Franco-Ibéro-Américaine vient de paraître. Nos camarades Umfistes, de même que ceux qui veulent se documenter sur l'Espagne médicale et les pays de langue espagnole de l'Amérique du Sud, trouveront dans cet annuaire près de 3.000 adresses. Nous rappelons aux Umfistes que si leur adresse est incomplète ou inexacte, ils doivent immédiatement en aviser le secrétariat général, 81, rue de la Pompe, Paris.

Un concours est ouvert en 1925, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine, pour l'attribution du prix fondé par feu le docteur Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires. Ce prix aura une valeur de 1.000 francs.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (bureau du service de santé), avant le 21 novembre 1925, au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le Prix Civiale.

Le professeur Henderson, de l'Université Harvard, a passé quelques jours à Paris, se rendant en Europe Centrale. Il a présenté à l'Académie des sciences une note lue par M. d'Ocagne sur l'application de la nomographie à l'expression des phénomènes dont le sang est le siège au cours du cycle respiratoire.

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation
AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164



L'INFORMATEUR MEDICAL est le complément indispensable de la REVUE MEDICALE à laquelle vous êtes abonné.



Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.
Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de
la YAOURTINE
sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)
se conservent longtemps à l'état de vie
Forme DRAGÉE **Forme GRANULÉ**
Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e). R. C. Seine 197.772



PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.
Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Avis de vacance d'emploi de directeur du bureau municipal d'hygiène de Bayonne

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Bayonne (Basses-Pyrénées).

Le traitement alloué est fixé à 6.100 francs par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 6e bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Service de santé de la marine

M. le médecin principal Quéré (Jean-Justin-Etienne), du port de Brest, en service aux forges de la Chaussade, à Guérigny, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de services et sur sa demande, pour compter du 12 juin 1925, date à laquelle il sera rayé des contrôles de l'activité.

Par décret du 18 juin 1925, ont été nommés dans la réserve de l'armée de mer :

Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. Prigent, médecin en chef de 2e classe de la marine en retraite.

Au grade de médecin principal : MM. Béguin, d'Auber de Peyrelongue, Queré, médecins principaux de la marine en retraite.

Au grade de médecin de 3e classe : M. le médecin de 3e classe auxiliaire Gayno (Emile-Jacques), élève du service de santé de la marine, démissionnaire.

Ces officiers des corps de santé sont rattachés :

A Brest : MM. Prigent, Béguin et Quéré.

A Toulon : MM. d'Auber de Peyrelongue et Gayno.

LA SUPPRESSION DU P. C. N.

M. le professeur Cruchet écrit avec raison dans le « Journal de Médecine de Bordeaux » :

« Nous devons nous en tenir simplement aux faits brutaux, tels qu'on les observe actuellement après une expérience de près de vingt ans. Or, il ne peut y avoir le moindre doute à ce sujet. Le P. C. N., au point de vue médical, le seul que nous pouvons juger en toute connaissance de cause, est une indiscutable erreur. Mais je ne me sens pas le droit, à la réflexion, de jeter la pierre à mes collègues des Facultés des sciences ; ils ont fait pour le mieux, et nous devons les remercier de leur collaboration. Malheureusement, leur effort n'a eu aucun effet utile pour nos futurs médecins. L'expérience de Bouchard a complètement échoué. Il faut donc de toute évidence, et le plus tôt possible, supprimer le P. C. N.

» Actuellement, d'ailleurs, les raisons invoquées jadis par Bouchard n'existent plus Les Facultés de médecine ont des locaux largement suffisants pour organiser, chez elles, l'enseignement pratique recherché par les réformateurs de 1907. Il est indispensable que nous formions nous-mêmes nos médecins dès qu'ils ont terminé leurs études classiques. »

L'abondance de matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre roman : « Le Calvaire d'un Docteur ».

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
MOUNEYRAT
Favorise l'Action des
VITAMINES ALIMENTAIRES
et des **DIASTASES INTRACELLULAIRES**
Retour très rapide
de l'**APPÉTIT** et des **FORCES**
FORME : ÉLIXIR
DOSES { *Adultes* : 2 à 3 cuillerées à café par jour. *Enfants* : 1/2 dose.
Indications
Asthénies diverses
Cachexies
Convalescences
Maladies consomptives
Anémie
Lymphatisme
Tuberculose
Neurasthénie
Asthme
Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

Service de Santé des Troupes coloniales

Nominations. — Réserve

Les officiers retraités, ou démissionnaires, dont les noms suivent, ont été nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales, pour prendre rang de la date de leur radiation des contrôles de l'activité et, par décision du même jour, ont reçu les affectations suivantes :

Au grade de médecin principal de 2e classe

M. Bernard, médecin principal de 2e classe, retraité, à Paris, 25, rue Dutot. — Affecté au 21e rég. d'infanterie coloniale.

M. Lamort, médecin-major de 1re classe, retraité à Cherbourg, 52, rue Gambetta. — Affecté au 1er rég. d'infanterie coloniale.

Au grade de médecin-major de 1re classe

M. Millet, médecin-major de 1re classe, retraité, à Ouidah (Dahomey). — Mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Afrique occidentale française.

M. Asselin, médecin-major de 1re classe, retraité, à Hanoï (Tonkin). — Mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indo-Chine.

Concours pour le corps de santé des troupes coloniales

Un concours sera ouvert le 1er décembre 1925, à neuf heures, à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille, pour l'admission à vingt emplois de médecin aide-major de 2e classe.

Pour être admis à faire acte de candidature, les docteurs en médecine devront réunir les conditions suivantes :

1° Etre nés ou naturalisés Français ;

2° Avoir moins de trente-deux ans au 1er janvier 1925, c'est-à-dire être né après le 1er janvier 1893 ; cette limite d'âge sera élevée d'une durée égale au temps passé sous les drapeaux au cours des hostilités ;

3° Avoir satisfait aux obligations imposées par la loi sur le recrutement de l'armée ;

4° Souscrire l'engagement de servir effectivement pendant six ans au moins dans le corps de santé de l'armée active à partir de leur admission dans le corps de santé des troupes coloniales.

Les épreuves à subir sont les suivantes :

1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie générale ;

2° Un examen clinique de deux malades atteints, l'un d'une affection médicale, l'autre d'une affection chirurgicale ;

3° Une épreuve de médecine opératoire, précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter ;

4° Interrogation sur l'hygiène.

NOUVELLES DIVERSES

Par décret en date du 5 juin 1925, a été autorisée la création d'un hospice de vieillards dans la commune de Belley (Ain).

M. le docteur Carlos-Alberto Castano, professeur à la Faculté de médecine de Buenos-Aires, a fait, vendredi dernier, une conférence en français sur la pathologie du corps jaune et les états hémorragiques de l'utérus, à la clinique gynécologique (hôpital Broca).

La Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France a célébré le 20 juin dernier son 75e anniversaire, dans la salle des fêtes de l'Institution nationale des sourd-muets de Paris, sous la présidence de M. le ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale. Un discours a été prononcé par M. Henri Robert, de l'Académie Française. Une conférence avec projections, a été donnée par M. Alfred Péreire sur les éducateurs des sourds-muets. Une allocution a été prononcée par un élève de l'Institution nationale.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(*Très recommandés par le CORPS MÉDICAL*) PRIX MODÉRÉS Notice

L'annulation du concours d'agrégation d'ophtalmologie de 1923

Nous avons annoncé, dans un numéro récent, l'arrêté du Conseil d'Etat qui casse le concours d'agrégation d'ophtalmologie de 1923 pour vice de forme. Notre confrère *Paris médical* ajoute à ce propos :

« Depuis deux ans ces deux agrégés exerçaient leurs fonctions, faisaient des cours, siégeaient dans des jurys d'examen de la Faculté, et après deux ans ils cessent d'être agrégés, et sont invités à se présenter à nouveau au concours d'agrégation d'ophtalmologie. Et tout cela parce que un juge de la Faculté de Lille n'ayant pu assister au concours, on a tiré au sort pour le remplacer, non pas seulement parmi les professeurs de province (comme cela aurait dû être), mais les professeurs de Paris et de province. »

Et s'il plaisait à quelque candidat refusé à un examen dans le jury duquel a figuré l'un de ces agrégés (qui ne l'étaient pas) de se pourvoir en fin d'annulation ? Car, en somme, le bon sens ne peut rien contre la casuistique des juges de Byzance.

L'*Informateur Médical* n'ennuie pas ses lecteurs. C'est une fameuse qualité pour un journal de médecine.



R. C. Paris N° 102.060

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.



R. C. Seine N° 25.197.

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — **HUBAC, Pharmacien**
R. C. 45.066

PRODUITS SPÉCIAUX des LABORATOIRES A. LUMIÈRE
PARIS — 3, rue Paul-Dubois
M. SESTIER, Pharmacien, 9, cours de la Liberté, LYON

CRYPTARGOL LUMIÈRE	Nouveau composé argentique pour l'antisepsie intestinale. *ADULTES* : 4 à 6 pilules par jour; *ENFANTS* : 1 à 4 cuillerées à café de sirop par jour.
CRYOGENINE LUMIÈRE	*Antipyrétique, Analgésique. Pas de contre-indications. 1 à 2 grammes par jour.*
BOROSODINE LUMIÈRE	CALMANT - ANTI-SPASMODIQUE. *ADULTES* : Solution titrée à 1 gr. par c. c. — 2 à 10 gr. par jour; *ENFANTS* : Sirop titré à 1 gr. par cuill. à café. — 1 à 6 gr. par jour.
PERSODINE LUMIÈRE	*Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.*
ALLOCAINE LUMIÈRE	*Aussi active que la cocaïne, sept fois moins toxique, mêmes emplois que la cocaïne.*
TULLE GRAS LUMIÈRE	*Pour le traitement des plaies cutanées. Évite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.*
RHÉANTINE LUMIÈRE	*Vaccinothérapie antigonococcique des divers états blennorragiques.*
Entérovaccin LUMIÈRE	*Immunisation et traitement de la fièvre typhoïde.*
HÉMOPLASE LUMIÈRE	*Médication énergique de toutes les déchéances organiques, quelle qu'en soit l'origine (ampoules, cachets, granulés, dragées).*

Reg. Com. Lyon n° A 13334.

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

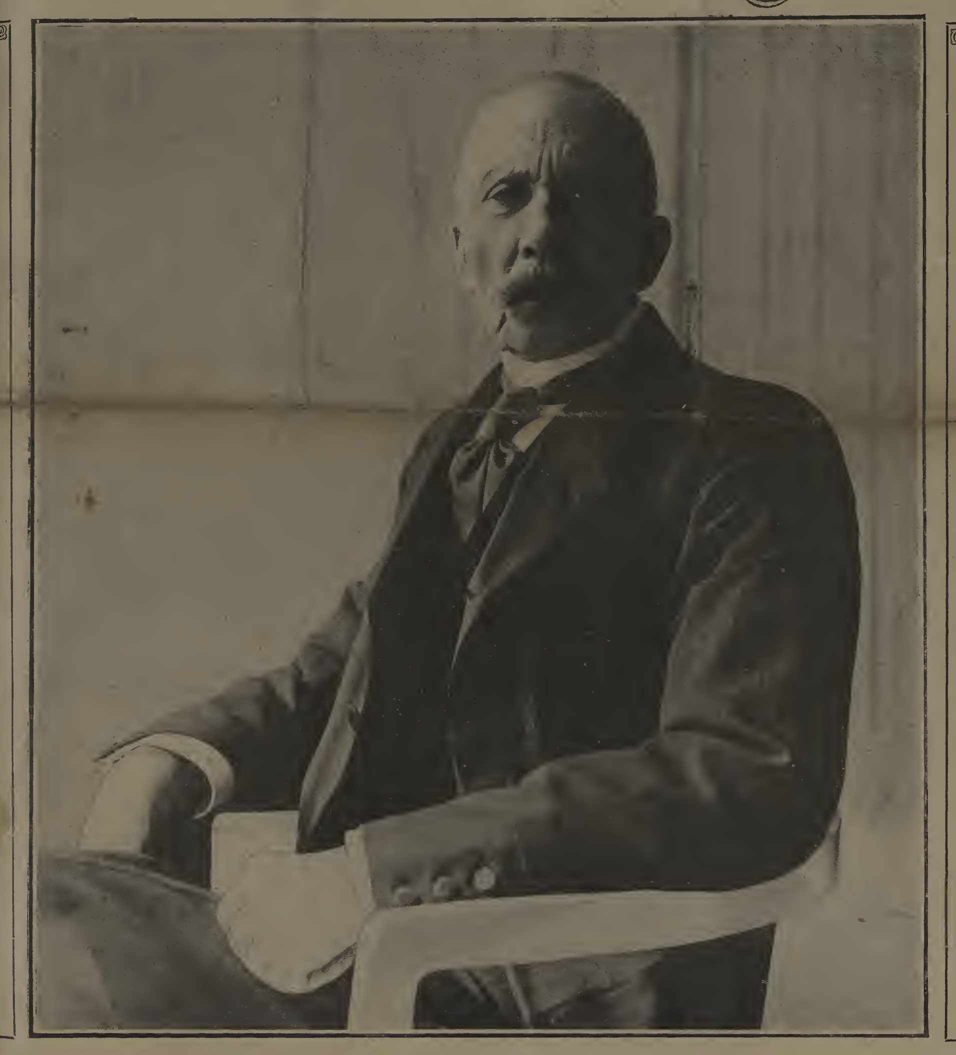
ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ÉTRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 88 — 5 JUILLET 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-..

S'adresser pour la Publicité
aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
.., rue des Petits-Champs — PARIS



M. le Professeur Charles RICHET

qui vient de faire sa dernière leçon après cinquante ans d'enseignement

Les adieux de M. le Profes. Charles Richet à la Faculté de médecine de Paris

M. le Profes. Charles Richet vient de faire sa dernière leçon dans la chaire de physiologie qu'il occupa magistralement durant un demi-siècle

UNE LEÇON INOUBLIABLE

Une courte note publiée dans le dernier numéro de l'*Informateur Médical* vous a fait connaître que M. le Professeur Charles Richet quittait la chaire de physiologie de la Faculté de Paris, qu'il a illustrée par un enseignement de près d'un demi-siècle et que le vendredi 26 juin, il avait fait sa dernière leçon devant un auditoire considérable.

Ce fut une leçon inoubliable.

Le grand amphithéâtre de l'Ecole pratique n'avait plus une place libre sur ses gradins, cependant fort nombreux. Tous les Professeurs de la Faculté étaient là. Et, devant cet auditoire, qui l'accueillit par des vivats prolongés, le Professeur Charles Richet parla avec émotion du chemin qu'il avait parcouru pendant sa longue et fertile carrière. Avec une modestie qui lui fit réserver au hasard une trop large part de ses découvertes, il exposa ses principaux travaux, ceux qui attirèrent sur lui, et par lui sur la Science Française, l'attention du monde entier.

Dans la simplicité de cet exposé, dans la netteté des explications, dans le bon aloi des priorités revendiquées, on retrouva les qualités de cet homme de grand cœur ; les hypothèses émises, les réflexions faites et les horizons désignés dépeignirent à merveille l'érudit et le philosophe.

Cet homme de très haut savoir compte parmi les esprits les plus éminents de notre temps. Sa renommée au dehors de notre pays est immense. Dans toutes les réunions scientifiques internationales où il est apparu depuis vingt ans, il fut acclamé avec force. Il est l'une des gloires françaises les plus pures.

Et loin de lui faire grief d'avoir touché à tous les domaines des connaissances humaines, nous nous unirons à ceux qui le saluent comme le dernier des encyclopédistes.

Accueillant pour tous, voulant ignorer la malignité des hommes, d'une probité à toute épreuve, M. le Professeur Charles Richet est vénéré par ses élèves et ses amis. Et le cortège qu'ils lui firent l'autre jour à l'heure où il descendait de la chaire auprès de laquelle tant de savants avaient recueilli son enseignement, fut un hommage émouvant rendu à l'un des Professeurs dont la Faculté de Médecine de Paris et la Science Française ont le plus raison de s'enorgueillir.

J. CRINON.

La dernière leçon de M. le Profes. Charles Richet

Messieurs, mes chers collègues, mes chers amis, et vous, jeunes étudiants, qui êtes tous mes bien chers amis aussi, excusez mon émotion. Mais ce n'est pas sans un douloureux sentiment que je quitte pour toujours cette aimée Faculté de médecine où j'entrais comme étudiant, il y a cinquante-six ans. Il y a quarante-sept ans que j'enseigne la physiologie soit comme agrégé, soit comme professeur. Alors, quand il faut dire un adieu définitif à tout ce passé, malgré soi on se sent envahi par quelque mélancolie. Mais il est juste de laisser la place à de plus jeunes. J'aurai un successeur qui, par ses beaux travaux, a illustré son nom et donnera à la chaire de physiologie de la Faculté de Paris tout l'éclat qu'elle mérite.

Hier, parlant audacieusement d'une science nouvelle en laquelle j'ai toute confiance, j'ai exposé des faits qui appartiennent à la physiologie certes, mais non pas encore à la physiologie habituelle. Aujourd'hui, je resterai dans le domaine étroitement classique de la physiologie, et, au risque de paraître présomptueux, je dirai quels travaux j'ai entrepris dans le laboratoire de notre noble Faculté. Je ne ferai pas l'apologie, mais l'exposé de mon œuvre. J'espère que vous jugerez que cette œuvre n'a pas été vaine.

Et avant tout, je tiens à remercier du plus profond de mon cœur tous ceux qui m'ont aidé dans mes recherches et à qui je dois peut-être la meilleure part de ce qui a été réalisé. Pourquoi ne pas les nommer tous ? Mon ami R. Moutard-Martin, avec lequel j'ai découvert ce fait devenu si banal qu'on en ignore toujours l'origine : la propriété diurétique des sucres. Avec mon regretté ami, Gustave Bouchardat, nous avons étudié les propriétés d'une nouvelle strychine. Avec André Broca, l'éminent professeur de cette Faculté, nous avons analysé l'optimun du rendement ergographique des muscles, et la période réfractaire des centres nerveux. Avec Toulouse, j'ai vu l'étonnante efficacité, devenue classique aujourd'hui, du régime sans chlorure de sodium dans le traitement de l'épilepsie par le bromure de potassium. Avec mon cher et inoubliable ami Paul Langlois, qui fut mon zélé chef de laboratoire pendant tant d'années, qui m'a aidé et précieusement conseillé dans toutes mes tentatives, nous avons vu les réactions calorimétriques de l'enfant, l'influence des anesthésiques sur la respiration, la proportion des chlorures dans l'organisme. Mentionnerai-je Victor Tatin, élève, comme moi, de Marey ? Guidés par ce savant maître, nous avons osé aborder dès 1890, en dépit des railleries, le problème du plus lourd que l'air, et résolument nous avons construit des aéroplanes avant Wright.

Et je n'ai garde d'oublier Hanriot, avec qui nous avons découvert le chloralose, un des rares produits thérapeutiques nouveaux qui ne viennent pas d'outre-Rhin ; Portier, avec qui j'ai trouvé l'anaphylaxie ; Cardot et Bachrach, qui ont poursuivi avec moi l'étude de l'accoutumance aux poisons et démontré la stabilité et l'hérédité des caractères acquis, et surtout mon fidèle Héricourt, mon ami d'enfance, mon collaborateur assidu, avec qui j'ai établi le principe de la sérothérapie et de la zomothérapie.

J'ai eu, pendant ces longues années de travail, d'excellents élèves chers à mon cœur, élèves qui sont devenus des maîtres : Pachon, qui professa avec éclat la physiologie à Bordeaux et dont le nom, grâce à un appareil merveilleux, est devenu célèbre. Abelous, excellent physiologiste, doyen de la Faculté de médecine de Toulouse ; Bardier, J. Carvale, Lucien Camus, dont le grand cœur égalait le grand talent ; Jean Camus, dont la mort récente a été une profonde douleur pour moi. Athanasin, doyen de la Faculté de médecine de Bucarest, qui a exécuté des travaux de premier ordre ; et ceux que j'ai la grande joie de voir ici autour de moi en cette heure un peu solennelle, et Gaelon et Gautrelet, et mon cher Lassablière, qui a connu tous mes espoirs, Lassablière, avec qui j'ai si heureusement et longuement travaillé, et Aug. Dessit, qui a donné tant de lustre à cette admirable Société de Biologie où j'ai fait mes premières années.

A eux tous, je dois beaucoup, ou pour mieux dire, je dois tout. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de mon affection et de ma gratitude.

Enfin, j'ai eu des maîtres incomparables : Würtz, Berthelot, Claude Bernard, Vulpian, Marey.

A tous ces maîtres, à tous ces élèves, à tous ces collaborateurs, j'adresse ma reconnaissance. Elle sera toujours, quoique bien grande, inférieure aux bienfaits.

Et maintenant, j'arrive au récit très succinct de mes travaux. Il serait fastidieux de les énumérer tous. Je ne mentionnerai que les plus importants, ceux-là seuls qui mériteront peut-être, quelquefois au moins, d'être retenus par la sévère postérité. Pour être bref, je n'en mentionnerai que cinq : la régulation thermique, la sérothérapie, la zomothérapie, l'hérédité des caractères acquis, l'anaphylaxie.

Nous ne pouvons publier ici l'admirable exposé de M. le Professeur Charles Richet. Nous en extrayons seulement le passage ayant trait à l'anaphylaxie. Nous renvoyons nos lecteurs qui voudraient lire et conserver cette leçon, à notre confrère, La Presse Médicale, *qui la publie in extenso.*

Le nom du Professeur Charles Richet restera attaché à l'une des plus grandes découvertes physiologiques contemporaines : l'anaphylaxie.

Alors que la découverte de la sérothérapie m'a été durement et injustement contestée, on a accueilli la découverte de l'anaphylaxie avec une faveur étonnante, parfois peut-être exagérée, dans ce sens qu'on a donné aux phénomènes anaphylactiques une extension qui n'était pas toujours justifiée.

L'histoire de l'anaphylaxie est intéressante, car elle montre par un vif exemple à quel point l'expérience est plus féconde que l'imagination. Jamais je n'aurais supposé l'anaphylaxie possible. Même, quand elle s'est présentée à nous, mon ami Paul Portier, avec qui je travaillais, se refusa d'abord à y croire. Les faits, là encore, nous ont forcé la main.

Voici les faits :

Sur le yacht du prince Albert de Monaco, qui nous avait pris comme physiologistes de son expédition, suivant le conseil du prince et du docteur Richard, nous fîmes quelques expériences sur les Physalies, Coelentérés des mers équatoriales, dont les tentacules sont venimeux.

Revenu à Paris, je voulus poursuivre ces recherches, mais il n'y a pas de Physalies dans nos climats. Alors je recueillis des Actinies, communes sur nos côtes, et qu'on peut se procurer en très grande quantité. Il s'agissait d'abord de déterminer la dose toxique de l'extrait glycériné des tentacules d'Actinies. J'eus assez vite trouvé la dose qui déterminait la mort, mais il fallait attendre quelques jours, car le poison des Actinies ne fait mourir un chien qu'à assez longue échéance : 3, 4, 5, 6 et même 8 jours.

Naturellement, parmi les chiens mis en expérience, survivaient ceux qui n'avaient pas reçu une dose suffisante. Par économie, je les gardais au laboratoire pour leur faire plus tard une seconde injection ; car, au bout de trois à quatre semaines, ils paraissaient absolument guéris et ne semblaient pas se distinguer des chiens normaux.

Et alors un fait extraordinaire, mais devenu banal aujourd'hui, se produisit, auquel j'eus d'abord énormément de peine à croire. Sur ces chiens guéris, de très faibles doses devenaient immédiatement mortelles. Pour être sûr de ne pas me tromper, je refis l'expérience définitive, « experimentum crucis ». A un grand beau chien vigoureux, j'injectai 1 gramme par kilo de l'extrait glycériné d'actinies. Il survécut, et au bout de quatre semaines avait repris toute sa beauté et sa vigueur. Pourtant, au bout de quatre semaines, ce chien, à la dose de 0,1 par kilo, fut, en deux minutes, terrassé, et mourut avec d'intenses hémorragies intestinales, une sidération complète de tout le système nerveux.

Cette expérience décisive fut répétée un grand nombre de fois, et je pus alors établir ces quatre faits principaux, qui aujourd'hui encore dominent toute l'histoire de l'anaphylaxie :

1° Quand un poison a été injecté à dose forte, mais non mortelle, ce poison provoque une sensibilisation de l'organisme, telle qu'une dose même trente fois plus faible devient mortelle ;

2° Il faut un temps d'incubation qui varie entre 8 et 30 jours ; car pendant les trois ou quatre jours qui suivent, il n'y a pas encore de sensibilisation anaphylactique ;

3° Cette anaphylaxie est spécifique ; c'est-à-dire qu'il faut, pour déterminer le choc anaphylactique que l'injection déchaînante soit de même nature que l'injection préparante ;

4° Ce sont les substances albuminoïdes ou les toxalbumines qui seules sont capables de produire l'état anaphylactique.

Comme il s'agissait d'un fait nouveau, j'ai donné un nom à cette propriété nouvelle des poisons et je l'ai appelée « anaphylaxie », ce qui veut dire le contraire de la protection (phylaxie). Ce mot a passé dans le vocabulaire scientifique usuel, comme le mot « zomothérapie », comme la « polypnée » ; ces trois mots nouveaux signifient trois choses nouvelles.

Pendant les années qui suivirent, deux importantes découvertes furent faites. D'abord par Arthus, qui montra que le sérum hétérogène a des propriétés anaphylactiques. Ensuite, par Rosneau et Anderson, qui montrèrent que des quantités énormément petites, un dix-millième de centimètre cube de sérum de cheval injecté à un cobaye, peut l'anaphylactiser.

Enfin, je montrai qu'on peut déterminer l'anaphylaxie passive, fait très important pour la théorie. Le sérum d'un chien anaphylactisé injecté à un animal normal n'est absolument pas toxique et cependant il anaphylactise le chien qui l'a reçu. Autrement dit, le chien normal qui a reçu le sérum d'un chien anaphylactisé se comporte comme un chien anaphylactisé, et il devient sensible à l'injection déchaînante.

A la suite de ces travaux, d'innombrables expérimentateurs ont élargi, généralisé ce phénomène imprévu. Vous pourrez juger de l'extension que l'anaphylaxie a prise en consultant l'article Anaphylaxie du magnifique Index catalogue des chirurgiens militaires américains (Washington, 1922). En 1922, il y avait plus de 3.500 mémoires de pathologie expérimentale, de médecine, de chirurgie, de médecine légale, de thérapeutique, sur le problème anaphylactique. Aussi ne puis-je ici entreprendre l'analyse même très écourtée de ces travaux.

Je noterai seulement ceci, sans entrer dans la discussion, c'est que les théories nouvelles proposées, notamment celle de la soi-disant floculation, ne me semblent absolument pas recevables. Il me paraît prouvé que c'est un phénomène chimique, comme je l'avais indiqué dès l'origine, et que le poison anaphylactique agit toxicologiquement sur le système nerveux.

Quelle que soit la théorie, je me permets de dire qu'à partir de 1912 on a mieux compris la toxicologie. Jusqu'alors, on n'admettait que l'accoutumance ou l'indifférence. Eh bien, il y a maintenant place, et place très importante, pour une autre modification de l'organisme qui n'est ni l'accoutumance, ni l'indifférence, mais la sensibilisation. Tout poison qui a pénétré dans le sang a modifié pour des semaines, pour des mois, pour des années, l'état de cet organisme. Voilà une conception nouvelle. Assurément, elle n'est pas faite pour faciliter les recherches, mais il faut cependant l'envisager nettement, et sans frayeur, quoiqu'elle montre la complexité prodigieuse des différentes individualités.

La foi, voilà, dit M. le Prof. Charles Richet, ce qu'il faut aux chercheurs.

J'ai terminé cet exposé sommaire. Vous me pardonnerez si j'ai dû vous parler de moi. Mais plus que tout autre je sais qu'il ne faut pas s'en faire accroire. On doit beaucoup à ses collaborateurs. On doit beaucoup à ses devanciers, et, si l'on a eu l'heureuse fortune de faire quelque découverte, il faut aussi en rapporter le mérite au hasard qui nous a favorisé.

Pourtant oserai-je dire que le hasard n'est pas tout ? Il a fallu aussi le travail. Il a fallu surtout la foi en la science, l'enthousiasme pour la recherche. On ne réussit que si l'on a l'ardeur nécessaire. C'est parce que j'aimais passionnément la physiologie que j'ai pu être de quelque utilité au progrès de la physiologie. Ce n'est ni la persévérance, ni le labeur, ni le hasard qui m'ont permis de réaliser quelque chose d'utile. C'est ma confiance invincible en la puissance de la science. Dites-vous bien cela, jeunes gens qui m'écoutez, et sachez que la condition essentielle du succès, c'est le feu sacré.

Adieu donc à notre glorieuse Faculté de médecine, où j'ai eu le rare honneur, le rare bonheur, si vous voulez, d'être d'abord le collègue de mon père, mon père respecté et aimé à qui je dois tout, et puis, longtemps après, le collègue de mon fils, de qui j'espère tout.

Adieu ! mes chers amis. A tous ceux qui m'écoutent, à tous ceux qui, pendant quarante-cinq ans, m'ont écouté, et dont beaucoup, hélas ! ont disparu, à tous mes savants collègues de la Faculté et de ma chère Société de Biologie, j'adresse ma reconnaissance émue.

A la Société d'Histoire de la Médecine

Le Docteur Biauchon de Balzac n'est autre que Bouillaud, l'auteur de la loi célèbre

Le docteur Paul Lutaud a présenté de la part de son père, à la dernière séance de la *Société française d'Histoire de la Médecine*, une longue note sur Horace Biauchon, qui réjouira tous les balzaciens, et ils sont nombreux parmi les médecins.

Elle établit une fois de plus que les personnages de la comédie humaine sont peints d'après nature par un observateur d'une puissance peu commune.

Biauchon, interne en 1818, à l'hôpital Cochin, devient tout à coup célèbre à 30 ans par une grande découverte ; quelques années plus tard, il était nommé professeur : les grands seigneurs, les financiers commençaient à affluer dans son antichambre. Il devenait peu à peu le type de ces grands consultants chers aux romanciers qui ont la prétention de fixer les mœurs d'une époque.

Or, la carrière de Bouillaud se juxtaposa exactement sur celle de Biauchon. Né en 1796, fils de parents peu aisés, Bouillaud, jeune étudiant libéral, se bat avec les polytechniciens à la barrière de Clichy et aux Cent Jours s'engage comme hussard. Mais l'épopée est finie et le hussard, abandonnant l'aventure, revient à Paris reprendre ses études avec l'aide matérielle d'un oncle. On conçoit l'ardeur avec laquelle il se jette dans celles-ci.

En 1825, il découvre le rapport de la perte de la parole avec les lésions des lobes antérieurs du cerveau : il a à peine 30 ans. En 1831, il est titulaire de la chaire de clinique médicale. Les élèves adorent ce maître enthousiaste et le portent en triomphe.

La même année, il parvient au médicat des hôpitaux. Bouillaud, admirateur de Broussais, reprend la doctrine de l'irritation dans son enseignement. En 1839, il découvre la loi qui porte son nom et qu'il énonce dans le Traité des maladies du cœur.

Le voilà maintenant devenu un grand consultant et on le rencontre au chevet de tous les personnages marquants de son temps. Il gagne beaucoup d'argent, mais il le dépense facilement, car il est très charitable.

Député depuis 1840, il assiste, en 1848, aux côtés de Lamartine, à la Révolution. Après le triomphe de la République, il est nommé doyen en remplacement d'Orfila. Mais un conflit éclate entre les deux doyens à l'occasion de la gestion des deniers de la Faculté.

La politique s'en mêle et l'affaire grossit ; elle vient jusqu'à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une interpellation et est enterrée par un ordre du jour pur et simple, non sans avoir entraîné la chute du doyen Bouillaud, dont les opinions libérales sont peu goûtées du nouveau ministre M. de Falloux. Bouillaud, quelques années plus tard, est élu à l'Institut. C'est là que devait le connaître le père de Paul Lutaud.

Mais l'âge vient et, avec lui, l'hostilité d'un vieillard contre les nouvelles découvertes : il n'aime guère Pasteur, doute de la valeur du salicylate de soude pour la cure du rhumatisme articulaire aigu, et devant le premier phonographe annonce qu'il faut se méfier des ventriloques. Bouillaud, trop ardent, avait fini par user ses facultés de critique ; mais il commençait de se survivre dans Biauchon, dont les traits inoubliables avaient été fixés pour la première fois par Balzac, quand, jeunes gens pauvres, ils partageaient tous deux les maigres festins de la pension Vauquer.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur Roger Truelle, médecin consultant aux Eaux de Plombières, et Mme, ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils et cinquième enfant, Claude. 21 juin.

Le docteur W. Jullien, médecin consultant à Pau, et Mme, née Lansac, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Jean-Louis.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Yvonne Serruys, fille du docteur Paul Serruys, de Liége, avec M. Maxime Blocq, de Toul.

Mariages

Le docteur et Mme Henri Bloc, M. et Mme Léon, M. Lowenstein font connaître à leurs amis que le mariage de leurs enfants est remis à une date qui sera fixée ultérieurement, Mlle Bloc étant tombée subitement malade.

Mardi dernier a été béni, en l'église de La Souterraine (Creuse), le mariage de M. Georges Dardanne, industriel à Paris (associé de son père dans la firme Phoscao), pharmacien de 1re classe, docteur en droit, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, fils du maire honoraire de Paris, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, née de la Brosse, avec Mlle Jeanne Poissonnier, fille de M. Poissonnier, pharmacien de 1re classe, et de Mme, née Joullot.

Le mariage civil avait été célébré la veille par M. Beaumont, premier adjoint, ami des deux familles.

Les témoins étaient : pour le marié, son frère, industriel à Lyon ; pour la mariée : son oncle, le docteur Riollet, maire de Dun-le-Palleteau.

Nécrologies

On fait part du décès survenu à Hanoï de M. Henry Naamé, fils du docteur et de Mme Naamé.

On apprend la mort en son domicile, à Paris, du docteur Ernest Péan. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, 10 heures, en l'église Saint-Martin-des-Champs (36, rue des Marais). Le présent avis tient lieu d'invitation.

Le docteur et Mme Kaplan (50 *bis*, rue de Douai), et leurs fils, Mlle Silbernick, M. E. Kerner et son fils, Mme veuve Averbach, M. et Mme Charles Goldschmidt font part du décès de Mme veuve Silbernick, leur mère, grand'mère, belle-mère, sœur et belle-sœur. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Nous apprenons la mort :

Du docteur V. Latil, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin chef honoraire des hospices d'Aix-en-Provence, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, père de M. le docteur José Latil, beau-père de MM. les docteurs Sauvan et Charpin.

De M. Léon Barbé, père de M. le docteur Barbé, médecin des hôpitaux de Paris.

Du docteur Comte, ancien interne des hôpitaux de Lyon, chirurgien honoraire des hôpitaux de Grenoble.

Le docteur Marc Lecomte, médecin des hôpitaux, était un des plus jeunes membres de la Société Médicale des Hôpitaux. Ce fut avec une émotion mal contenue que le docteur Guinon prononça quelques mots d'éloge à la dernière séance de la Société. Il rappela ses brillantes études interrompues par la guerre pendant laquelle il servit comme médecin de bataillon. Il fut médecin des hôpitaux en 1922 ; ses travaux de cardiologie présentent une réelle valeur et resteront certainement, en particulier sa thèse sur les extra-systoles.

Cet homme bon et sympathique laisse d'unanimes regrets.

Un de ses clients reconnaissants, a adressé à la Médicale des Hôpitaux un très gros chèque destiné à la souscription ouverte en faveur de la veuve et des enfants que Lecomte comme tant de jeunes médecins n'a pas eu le temps de mettre à l'abri du besoin.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

ON NOUS INFORME QUE

Un décret vient de préciser les conditions dans lesquelles pourront être nommés des ingénieurs-docteurs. Ce nouveau diplôme sera délivré par les Facultés de science à la suite d'une scolarité portant sur les études techniques et de la soutenance d'une thèse.

Nous ne voyons nullement à quoi pourra répondre ce titre d' « ingénieur-docteur » et quel secret dessein a bien pu pousser ceux qui ont fait le nécessaire auprès des pouvoirs publics pour la création de ce titre amphibie.

Du 17 au 22 août prochain, le docteur Delchef donnera à la Clinique Maritime du Coq-sur-Mer, un cours de vacances avec la collaboration des docteurs Wettendorff, de Middelkerke, et Ledent, de Liége. Le cours sera illustré de démonstrations pratiques (appareillages et opérations).

Le droit d'inscription est fixé à 100 francs. Les médecins désireux de suivre le cours sont priés de bien vouloir envoyer leur adhésion au docteur Delchef, 38, rue Stévin, à Bruxelles, avant le 1er août.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Est reporté au budget de la marine pour l'exercice 1925, chapitre 23 : « Service des hôpitaux. — Matières », un crédit de 4.813 fr. 92, applicable aux dépenses d'entretien et de renouvellement du matériel et du mobilier de l'école principale du service de santé de la marine à Bordeaux.

M. Desnos, membre de la commission du Prix Ricord, à l'Académie de médecine, ayant demandé à se retirer de cette commission, il a été remplacé par M. Balzer.

Les premières chaleurs ramènent dans le cadre de la morbidité saisonnière les gastro-entérites, les colites, et, d'une façon générale, les troubles pathologiques de l'appareil digestif.

Rappelons, à cette occasion, que, lorsque ces affections tentent à passer à la chronicité, et qu'elles demeurent rebelles aux traitements médicamenteux, elles cèdent le plus souvent devant une cure faite à Châtel-Guyon, station considérée, à juste titre, comme spécifique des entéropathies.

Mme Lipinska a fait le 3 juillet, à la salle de la Société de Géographie, une conférence sur la rééducation des aveugles.

A la mort du professeur agrégé Camus, médecin des hôpitaux, qui laissa une veuve avec douze enfants, un mouvement spontané de générosité naquit dans le monde médical qui rassembla plusieurs centaines de mille francs. Ceci est tout à l'honneur de la solidarité médicale qu'à certains moments on pourrait croire défaillante.

Le docteur Jacquemot, demeurant 39, boulevard Voltaire, descendant d'un autobus, devant son domicile, a constaté la disparition de son portefeuille, contenant une somme de 30.000 francs. Le commissariat de la Folie-Méricourt a ouvert une enquête.

Le monument aux morts de la Faculté de médecine, dont nous avons annoncé l'inauguration, est l'œuvre de M. Raoul Bénard, graveur en médailles et statuaire, qui fut premier Grand Prix de Rome.

La Société de médecine de Paris décernera le prix Duparcque (1.200 francs) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur le sujet suivant : « Les diverticules du duodenum » (étude anatomo-clinique et thérapeutique)

Les mémoires inédits et anonymes porteront une épigraphe reproduite sur une enveloppe cachetée, renfermant le nom et l'adresse de l'auteur ; ils devront être déposés avant le 15 octobre 1925, dernier délai, au siège de la Société, 51, rue de Clichy, ou chez le secrétaire général, Dr P. Blondin, 3, rue Cernuschi (17e).

Seuls les membres titulaires et honoraires de la Société ne sont pas admis à concourir.

Le dernier dîner de l'Amicale des médecins lorrains a eu lieu le 29 juin, à 20 heures, au buffet de la gare de Lyon, sous la présidence de M. Barbier, médecin des hôpitaux.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Il ne faut pas confondre humage et inhalation

A la dernière réunion de la Société médicale des praticiens, le docteur Baqué (de Luchon) s'est élevé contre la confusion commise en employant, indifféremment, l'un pour l'autre, le terme de humage et celui d'inhalation.

Leur but est identique ; il consiste à transporter des agents médicamenteux dans les voies respiratoires, mais les moyens employés, le chemin parcouru, sont essentiellement différents suivant qu'on a recours au humage ou à l'inhalation. Scientifiquement, expérimentalement, il faut séparer nettement les deux méthodes.

Il faut réserver le terme de humage à la méthode appliquée dans les stations thermales spécialisées, stations dont les eaux par leurs seules qualités physiques et chimiques ont des propriétés thérapeutiques déterminées et très efficaces.

A l'Inauguration de l'École de Jeunes Infirmes à Bordeaux



Photo Gourdin.

De gauche à droite : M. le Professeur Sigalas, Doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux, Mme Arnault, Femme du Préfet de la Gironde, M. Philippart, Mme Philippart, M. le Docteur Gourdon, M. le Médecin-Inspecteur Saltet.

Les notions récentes médico-chirurgicales sur les maladies du foie, des voies biliaires, du pancréas et sur le diabète

Cet enseignement de vacances, d'ordre essentiellement pratique, commencera le lundi 29 juin 1925, à 9 heures, à la Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Trousseau), sous la direction de M. Maurice Villaret, agrégé, médecin des hôpitaux, et avec la collaboration de MM. Lardennois, agrégé, chirurgien des hôpitaux ; A. Beaudoin, agrégé, médecin des hôpitaux ; Herscher et Etienne Chabrol, médecins des hôpitaux ; Lippmann, Paul Blum, chef de clinique ; Tzank et Fatou, chefs de clinique adjoints ; Paul Descomps et Dumont, anciens chefs de laboratoire ; Henri Bénard, Deval, et Mlle Tissier, chefs des laboratoires d'anatomie pathologique, de bactériologie et de chimie.

Il comprendra 32 leçons et sera terminé en deux semaines. Il aura lieu régulièrement l'après-midi, de 15 h. 30 à 18 heures, et le matin, avant 10 h. 30, de façon à permettre aux médecins inscrits de suivre les services hospitaliers de Paris.

Il sera illustré de planches, projections photographiques et microscopiques, et accompagné de présentations de malades, d'instruments, de pièces et de préparations microscopiques. Il portera plus spécialement sur l'examen clinique au lit du malade et sur les procédés récents de thérapeutique médicale, chirurgicale et hydrominérale.

Des leçons au lit du malade, complément de l'enseignement à l'amphithéâtre, seront faites au cours de la visite dans les salles de la clinique, tous les matins, à 10 heures.

Des sommaires détaillés résumant chaque leçon seront distribués à chaque élève.

L'évolution hématologique des ictères hémolytiques congénitaux traités par la splénectomie

Chez les malades atteints d'ictère hémolytique congénital, M. le professeur Chauffard vient de déclarer à la Société médicale des hôpitaux que deux processus bien distincts s'associent, l'érythrolyse et la fragilité globulaire. Mais dès que la rate est enlevée, d'érythrolyse disparaît et, avec elle, la plétochromie pigmentaire, cause de l'ictère ; la guérison définitive de l'ictère est obtenue en quelques jours.

Par contre, on a vu la fragilité globulaire survivre à l'ictère et, dans un cas opéré il y a vingt-cinq mois, elle n'a pas encore disparu, bien que la courbe hémolytique tende de plus en plus à se rapprocher de la normale. C'est que la destruction globulaire est un processus *splénique*, tandis que la fragilité est d'ordre *médullaire*. Il semble que la moelle osseuse, imprégnée depuis la naissance par la splénotoxine, n'arrive que peu à peu et lentement à produire des hématies de résistance normale. Mais cette fragilité, du moment où l'action destructive du parenchyme splénique est supprimée, n'est plus que *virtuelle* et reste sans histoire clinique.

Emploi de l'insuline chez les sujets non diabétiques

M. Ambard a été conduit pour vérifier des points de théorie physiologique concernant l'insuline à traiter par ce produit des sujets non diabétiques.

Il a choisi des affections cutanées visibles, soit des plaies atones banales, soit des ulcérations.

Le cas le plus typique est celui d'une plaie consécutive a une ablation d'un ulcère tuberculeux qui traînée depuis cinq mois par les moyens les plus modernes y compris les rayons U. V. n'amorçait pas de cicatrisation. Le traitement par l'insuline amena la guérison en 25 jours.

M. Ambard a publié, avec M. Paulhier, d'autres cas analogues, il voit dans ces faits autre chose qu'une simple recette de thérapeutique. Les sujets qu'il a ainsi traités avaient une glycémie strictement normale (1 à 1,10 pour 1.000 le matin à jeun) il pense qu'il faut voir là une action trophique stimulante dont l'emploi pourrait être appliqué dans d'autres domaines non diabétiques.

Il est à noter que chez tous ces sujets, le taux de glycémie était peu modifié par l'insuline, il est donc peu probable que ce soit par l'action sur le métabolisme des hydrates de carbone que l'action trophique soit obtenue ; c'est là sans doute le problème que M. Ambard a voulu aborder et dont il apportera sans doute la solution un jour.

PETITE NOUVELLE

M. P. Carnot, a présenté à l'Académie de médecine, une note du Dr Alquier (de Vichy) sur la « Douche en hamac », à l'aide d'un appareil ingénieux qui permet des applications gynécologiques utiles.

A BORDEAUX

Inauguration de l'Ecole des Jeunes Infirmes

Le 30 avril 1925, était inaugurée à Bordeaux l'Ecole des Jeunes Infirmes, sous la présidence de M. Philippart, maire de Bordeaux, assisté de M. le docteur Gourdon, médecin-chef de l'Ecole, chargé de cours à la Faculté de médecine ; M. le professeur Sigalas ; MM. Lavertujon et Galtier, adjoints au maire, etc.

Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait : Mmes Arnault, femme du préfet de la Gironde, et Philippart ; MM. Ch. Gruet, ancien maire ; Dumas, recteur ; le médecin inspecteur Saltet, directeur du service de santé du 18e C. A. ; le médecin général Barthélémy, directeur de l'Ecole de santé navale ; le médecin en chef Fourgous, sous-directeur, etc., etc.

M. le docteur Gourdon prit la parole et commença à faire un historique particulièrement remarquable de la condition sociale des infirmes à travers les siècles :

« Si l'on étudie, dit-il, la condition sociale des infirmes à travers les siècles, on est frappé de voir combien elle a été pénible. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire des peuples, on constate que l'infirme fut considéré, tout d'abord, comme un être inutile et même dangereux ; aussi était-il abandonné, chassé et souvent mis à mort ; l'homme primitif en arriva à réaliser la loi naturelle de la sélection en supprimant, dès leur naissance, les êtres mal formés.

» Les débuts de la civilisation n'apportèrent pas d'amélioration au sort des infirmes. Ils continuèrent à être chassés dans le désert par les peuples orientaux, jetés dans le Gange par les habitants de l'Inde, précipités dans les abîmes par les Spartiates, bannis et forcés à mendier le long des routes par les Hébreux.

» Ces coutumes s'inspiraient, d'une façon inconsciente, d'intentions eugénésiques ; mais, surtout, de motifs en partie économiques et en partie superstitieux. La difformité corporelle était considérée comme une flétrissure envoyée par les dieux, la punition d'une faute, une preuve de commerce avec les démons ; Moïse décréta que les aveugles, boiteux, estropiés, bossus ou nains ne pourraient faire d'offrandes au Seigneur par crainte de profanation du sanctuaire ; pour les Grecs, l'infirme incarnait tout ce qu'il y a de laid aussi bien moralement que physiquement.

» La modification de l'attitude de la société à l'égard de l'infirme fut liée au développement de l'idée de charité.

» La littérature de l'antiquité nous apprend que l'aumône était considérée comme une sorte d'obligation qui libérait de tout autre devoir social. A Athènes, on décréta que l'Etat attribuerait un secours en faveur des citoyens se trouvant dans l'impossibilité de gagner leur vie par suite de défectuosités physiques.

» L'apparition du Christianisme ne modifia pas sensiblement la condition des infirmes et, pendant plusieurs siècles, ils furent secourus exclusivement par les aumônes. Ce mode d'assistance provoqua bien des abus en poussant à la mendicité. Les écrits sont nombreux, mentionnant l'exploitation des estropiés par leurs parents ou par leurs maîtres afin d'apitoyer le public en vue de retirer un bénéfice important : « Si, avec l'âge, leurs difformités perdaient de leur aspect impressionnant, on n'hésitait pas à les mutiler de nouveau, on tailladait leur visage, on leur coupait les bras, on brisait leurs os, on leur contournait les épaules pour les rendre bossus ; quand la recette de la journée était insuffisante, ils étaient rabroués et brutalisés. »

» Malgré les tentatives de répression par les pouvoirs publics, ces coutumes se perpétuèrent bien après la fin du moyen âge et, durant cette longue période, l'infirme fut misérable, en butte à la moquerie de la foule et souvent l'objet d'une exploitation inhumaine.

» Une ère nouvelle s'ouvrit au début du 16e siècle, à l'occasion d'une publication par l'Espagnol Vives d'un ouvrage sur « l'assistance aux pauvres », qui fut traduit en plusieurs langues et eut un grand retentissement. Vives préconisait l'interdiction de la mendicité, l'obligation du travail pour les pauvres valides, l'hospitalisation des impotents. Ces principes furent mis en application dans plusieurs Etats et c'est en s'en inspirant que le président Pomponne de Bellièvre fonda en France, en 1657, un asile dans lequel les infirmes trouvaient une occupation leur convenant.

» Dans la suite, de nombreux monastères, des institutions charitables furent ouverts et servirent de refuges aux gens pauvres affligés d'une difformité, « ayant des défectuosités physiques telles qu'elles sont un objet d'horreur et de dégoût pour les autres personnes, quand elles paraissent à leurs yeux. »

Puis M. le docteur Gourdon traite la question des infirmes de guerre qui, de tout temps, bénéficièrent d'avantages plus sérieux :

« Dans l'ancienne Athènes et chez les Romains, ils étaient nourris et entretenus aux frais de l'Etat.

» En France, jusqu'à la chute du système féodal, ils étaient à la charge du seigneur qui avait mis ses vassaux au service du roi. »

Au cours du 15e siècle, après la création des armées permanentes, ils eurent le choix entre l'hospitalisation dans un monastère ou l'attribution d'une pension, 50 ou 60 livres. Ils préféraient cette solution, mais le pécule dépensé, ils grossissaient l'armée des mendiants. Aussi Henri IV fonda-t-il pour eux la « Maison royale de la Charité chrétienne », qui, faute de revenus, ferma bientôt ses portes.

Louis XIV fonda alors l'Hôtel des Invalides qui, de 1676 à 1590, abrita plus de 5.000 soldats. Mais, comme la discipline y était sévère, beaucoup demandèrent à être mis en congé avec allocation, celle-ci se transformant automatiquement en pension.

Ainsi, jusqu'au début du 19e siècle, on secourut les infirmes civils et militaires soit en leur attribuant des secours en nature, soit en les hospitalisant.

Mais, comme cette forme d'assistance grevait le budget de l'Etat, en favorisant la paresse, elle fut vivement critiquée par de nombreux auteurs, Votaire, Ardent du Pic notamment.

C'est au début du 19e siècle, époque où apparut la science orthopédique, que les médecins se rendirent compte que, par des moyens mécaniques et opératoires, les redressements obtenus amélioraient beaucoup, même incomplets, l'état fonctionnel des infirmes, et ce, d'autant plus que ceux-ci étaient jeunes.

Le premier institut fut fondé en 1832, à Munich, par Johan Edlen Nepormeck Von Kuz : puis plusieurs similaires s'ouvrirent en Allemagne.

En 1872, le pasteur Hans Knudsen en ouvrait un au Danemark.

Puis, successivement, la Suède, l'Angleterre, l'Amérique, la Belgique, l'Italie ouvraient des instituts spéciaux pour infirmes destinés à donner à ceux-ci, par traitement orthopédique et éducation professionnelle, les moyens de gagner leur vie.

En France, rien n'existait de similaire, lorsqu'en décembre 1924, M. Millerand, ministre de la guerre, donna mission à M. le médecin-inspecteur Troussaint, directeur du service de santé au ministère de la guerre, de créer des centres d'appareillage auxquels seraient annexées des écoles de rééducation professionnelle.

On les créa, à l'exemple de ce qui se pratiquait à l'étranger ; mais, comme on s'adressait à des amputés et estropiés de guerre, fatigués, présentant souvent des lésions étendues, on se rendit compte que la méthode était défectueuse. Et c'est alors qu'on décida la création d'une école normale de rééducation fonctionnelle et professionnelle qui fut organisée à Bordeaux, grâce à l'appui généreux de la municipalité, du Conseil général et de la Chambre de commerce.

« Cette école avait pour mission d'établir les règles d'orientation professionnelle pour chaque variété de lésions des membres, les modèles d'appareils de travail pour amputés et estropiés, la technique d'éducation ou réadaptation professionnelle pour chaque profession ou métier, le rendement utile des mutilés. Pour permettre les recherches scientifiques, un laboratoire de physiologie professionnelle fut créé ; pour faciliter la meilleure orientation, on organisa 22 sections d'enseignements commercial, administratif, industriel, et une école d'agriculture. »

Et le docteur Gourdon montre comment l'examen de plusieurs milliers d'amputés et estropiés a conduit à ces conclusions générales : 1° Le degré de gravité d'une lésion anatomique ou d'une impotence fonctionnelle des membres ne saurait entraîner une équivalence dans l'incapacité professionnelle, des lésions importantes permettant de récupérer une possibilité de travail appréciable ; 2° La capacité de travail d'un mutilé augmente et tend vers le rendement normal à mesure que se développe chez lui l'accoutumance à sa mutilation, que se fortifie son état général, que s'accroît son entraînement professionnel ; 3° Le rendement moyen des mutilés et estropiés, dont les lésions ont été compensées par un traitement orthopédique et la prothèse et dont l'entraînement fonctionnel et professionnel a été établi méthodiquement, peut s'élever à 90 p. 100 du rendement normal.

La preuve en est, c'est que, d'après une enquête du ministre du travail, dans 4.563 établissements industriels, sur 1.527.000 travailleurs, il y en a 47.479 qui sont des pensionnés de guerre, sur lesquels 16.500 seulement travaillaient déjà, avant la guerre, dans la même entreprise.

Et c'est ainsi qu'on en est venu naturellement à l'idée de la réadaptation au travail professionnel des infirmes civils adultes. Réalisée en Belgique, en Espagne, au Portugal, elle est encore en France à l'idée de projet. Une loi a été votée le 5 mai 1924, mais elle est à compléter. Une nouvelle proposition de loi a été déposée sur le bureau de la Chambre le 30 janvier 1925 et il est à souhaiter qu'elle vienne bientôt en discussion, car M. Gourdon montre comment l'Etat, les départements, les communes seraient soulagés dans leurs dépenses financières en supprimant les secours qu'ils attribuent actuellement aux infirmes, même s'ils assumaient la charge des dépenses de prothèse et de rééducation. D'ailleurs, en plus du gain matériel, le gain moral est loin d'être à dédaigner. Et la ville de Bordeaux l'a bien compris en faisant visiter tous ses infirmes civils à l'école de rééducation, et en les y faisant traiter, le cas échéant.

Mais ce mode d'assistance est à compléter en s'occupant du jeune infirme pour lequel ne joue pas la loi du 14 juillet 1905. Et M. Gourdon indique quels sont les troubles fonctionnels qui frappent le jeune enfant « devenant ainsi plus fréquemment infirme, constituant toujours une charge, privé d'instruction et livré à ses instincts. »

Il faut donc envisager l'assistance au jeune infirme à deux points de vue : « la préservation ou l'amélioration des troubles fonctionnels, la compensation des dommages engendrés par l'infirmité », et ce, d'autant que d'après les statistiques, plus d'un tiers aurait pu être guéri ou grandement amélioré.

M. Gourdon explique alors comment on eut l'idée de la création de l'Ecole des jeunes infirmes ; comment la municipalité bordelaise réalisa cette idée, faisant une nouvelle œuvre d'assistance unique en France ; comment l'Ecole, prévue pour 25 garçons, ouverte depuis la veille, et où déjà 24 enfants sont inscrits, fonctionne, et il conclut :

« Monsieur le maire, parmi les œuvres d'assistance que vous avez créées ou développées depuis cinq ans, vous avez eu une prédilection pour celles se rapportant à la protection de l'enfance. Vous avez désiré que, au moment où expire votre mandat, votre dernière création charitable fut pour l'enfant. En dotant la ville de Bordeaux de la première école pour jeunes infirmes existant en France, vous avez montré la voie de l'assistance dans laquelle doivent s'engager les pouvoirs publics pour obtenir les résultats les plus complets en sauvegardant au maximum les deniers dont ils ont la gestion.

» Mais, surtout, vous avez rendu l'espoir en l'avenir à ces pauvres enfants considérés comme un déchet humain, auxquels on ne s'intéressait pas. Grâce à vous, ils ont repris confiance, car, désormais, ils sont assurés de prendre rang dans la collectivité des travailleurs. Votre nom sera béni par eux et par leurs familles, qui partagent leur joie. C'est avec émotion que je suis leur interprète pour vous exprimer leurs sentiments de profonde reconnaissance.

» Que Mme Philippart, dont l'intérêt à la création de cette œuvre s'est manifesté dès les premiers moments, veuille bien accepter, avec mes hommages respectueux, les bien sincères remerciements que les élèves de l'Ecole des jeunes infirmes et leurs parents m'ont prié de lui transmettre. »

De longs et chaleureux applaudissements saluèrent le Dr Gourdon après cet exposé si documenté et si clair. M. Philippart lui répondit en quelques mots, félicitant M. Gourdon de son utile création, ainsi que ses collaborateurs : M. le docteur Dijonneau et M. Thibaudeau, chef des travaux techniques.

Après une visite de l'Ecole des mutilés, eut lieu une intéressante séance cinématographique se rapportant à la rééducation professionnelle et aux applications d'appareil de prothèse.

Ainsi se termina cette belle réunion, qui montra qu'un pas de plus était fait dans la réalisation des œuvres justes et bienfaisantes.

Concours de Chirurgien des hôpitaux de Paris

Epreuve clinique : Fey, 14 ; Petit-Dutaillis, 10 ; Richard, 14 ; Quénu, 17 ; Boppe, 18 ; Monod, 14 ; Sénèque, 16 ; Wilmoth, 16 ; Bloch Jacques, 10 ; Oberlin, 17 ; Michon, 14 ; Charrier, 16 ; Moulonguet, 19 ; Gatellier, 17 ; Bloch René, 14.

Consultation écrite : Gatellier, 18 ; Moulonguet, 19 ; Richard, 16 ; Wilmoth, 19.

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

JEAN HAMEAU, PRECURSEUR DE PASTEUR

M. Desgrez a présenté un mémoire du professeur René Cruchet sur Jean Hameau.

L'intérêt de ce travail est de montrer que ce praticien, qui exerça à La Teste (Gironde), de 1807 à 1850, fut, suivant l'expression de Grancher, « un précurseur de Pasteur ».

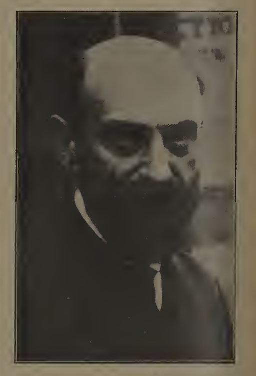


Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR CRUCHET

Avec un sens profond d'observation, Hameau a vu que la morve est transmissible du cheval à l'homme, a découvert la pellagre et en a décrit les symptômes, en incriminant les lésions du cerveau et de la moelle ; le premier, il a donné la méthode de traitement du paludisme par le quinquina à haute dose associé à l'opium ; il a décrit la pustule maligne, défini la fièvre muqueuse, traité la dysenterie par l'ipéca et la diète, etc.

On lui doit la conception prépastorienne de la transmission des virus comme cause de la morve, de la pustule maligne, de la rage et d'autres maladies infectieuses

Apôtre de l'hygiène, il a écrit : « Si la moitié des dépenses qui ne sont faites que pour des plaisirs frivoles était consacrée à l'assainissement des lieux habités et du sol, on verrait bientôt un grand nombre de ces maladies cesser de tendre à anéantir l'espèce humaine ». Pierre Teissier a donc eu raison de dire : « L'œuvre de Hameau est assurément celle qui fut la plus prescientc des doctrines de Pasteur ».

NOUVELLES DIVERSES

Des concours s'ouvriront à l'Ecole de médecine de Nantes :

Le lundi 5 octobre 1925 pour deux places d'aide d'anatomie. Les inscriptions à ce concours seront reçues jusqu'au 15 septembre. Ce concours est ouvert aux étudiants n'ayant pas encore passé leur thèse. Les aides d'anatomie seront nommés pour un an, avec possibilité de prorogation durant deux autres années. Le traitement annuel est de 1.200 fr.

Le lundi 26 octobre 1925 pour une place de préparateur de médecine légale. Les inscriptions seront reçues au secrétariat jusqu'au 10 octobre 1925. Sont admis à prendre part au concours les étudiants en médecine ayant au mois huit inscriptions. Le préparateur sera nommé pour un an avec possibilité de prorogation pendant deux années et entrera en fonctions immédiatement après la nomination rectorale ; il recevra un traitement annuel de 1.200 francs.

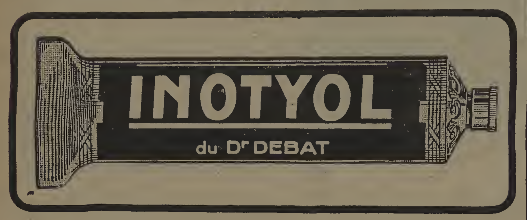
Le 5 novembre 1925, pour l'emploi de chef des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Le registre d'inscription à ce concours sera clos un mois avant son ouverture.

M. Strohl, professeur de physique à la faculté de médecine de l'Université de Paris (chaire vacante M. André Broca, dernier titulaire).

Le cours de clinique chirurgicale infantile et orthopédie aura lieu sous la direction de M. le professeur Ombrédanne, avec le concours de MM. les docteurs Wilmoth et Huc, chefs de clinique sur les affections chirurgicales et ostéo-articulaires de l'enfant.

Il comprendra 24 leçons et des examens de malades.

Il commencera le mardi 1er septembre 1925 et sera terminé le lundi 28 septembre 1925.





A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX

LEÇON INAUGURALE DE M. LE PROFESSEUR ROCHER

Dans le courant du mois de mai 1925, M. le professeur H.-L. Rocher, en présence d'un amphithéâtre empli jusqu'aux derniers gradins, prononçait sa leçon inaugurale de la chaire de clinique chirurgicale infantile et orthopédie.

Il rappela d'abord qu'il fut l'élève de celui qui créa la chirurgie infantile, qui en organisa l'enseignement clinique et qui fut le premier titulaire d'une chaire de chirurgie infantile ; de celui dont « tous les enseignements sont restés vérités » : M. le professeur Piéchaud.

Puis il fait l'éloge du chirurgien avisé, du professeur à la parole charmeuse, de l'artiste, homme de cœur et de conscience, auquel il succéda : M. le professeur Maurice Denucé.

Puis, après avoir rappelé combien la chirurgie infantile française est en deuil par la perte de ces deux grands maîtres qu'étaient Denucé et Broca, il exprime à MM. les professeurs Demons et Pitres et à M. le docteur Rousseau-Saint-Philippe ses sentiments de reconnaissance pour l'enseignement que ceux-ci lui ont prodigué.

Et M. le professeur Rocher commence véritablement son sujet par ce joli début :

« Il me semble avoir fini de gravir l'escalier d'un phare élevé, par les trouées duquel j'apercevais, de temps en temps, l'horizon de mes rêves. En ce moment, mon regard parcourt l'immensité, je suis ébloui des perspectives qui s'ouvrent devant moi : j'ai conscience que ce que je sais et ce que j'ai fait, connaissances et recherches accumulées depuis 25 ans, dans cette branche de la chirurgie, où le destin favorable me confère le droit d'enseigner, ne sont que bien peu de choses en présence des progrès infinis de la science à laquelle nous devons sans cesse apporter notre tribut. »

Après quelques mots sur l'ancien hospice des Enfants abandonnés, situé quai de Paludate, et maintenant désaffecté, il décrit ce qui est le berceau de l'enseignement officiel de la chirurgie infantile et de l'orthopédie à l'Université de Bordeaux, c'est-à-dire l'Hôpital des Enfants actuel du cours de l'Argonne, qui, avec le centre des œuvres de Protection de l'Enfance de la Gironde, qui y est installé, et avec la Pouponnière de Cholet qui lui est annexée, constitue, les hôpitaux parisiens excepté, un des plus importants centres de la Pédiatrie française.


(Photo *Eclair*)
M. LE PROFESSEUR ROCHER

Il expose l'organisation de ses différents services, tous destinés à mieux soigner les « petits », l'arsenal opératoire, « qui doit constamment se tenir au courant des progrès de la chirurgie orthopédie », parce qu'il est la condition du succès, et qu'il permet de réaliser l'économie du matériel de pansement.

M. le professeur Rocher étudie ensuite ce qu'est la chirurgie des Enfants, la chirurgie générale et viscérale d'une part, la chirurgie de l'appareil moteur de l'autre, chacun de ces deux groupes comprenant lésions chirurgicales et lésions acquises.

« Le domaine de la chirurgie infantile est tellement vaste que, de toute nécessité, un bon chirurgien d'enfants doit, au préalable, avoir une forte éducation de chirurgien général. »

Puis il expose la situation ancienne des infirmes, l'influence qu'a la malformation physique sur la tournure d'esprit, le caractère, les qualités morales de l'infirme, et ce que peut l'orthopédie, qui a déjà réalisé une récupération énorme des forces humaines ; ce qu'elle pourra encore quand tous les praticiens sauront qu'il y a des interventions *qui s'imposent par leur urgence*, qu'il y a une « heure orthopédique » comme il y a une « heure chirurgicale ».

Il montre tous les bienfaits qu'on peut attendre de l'Inspection scolaire, la façon dont on doit organiser l'enseignement clinique de la chirurgie infantile, la façon dont on doit examiner les petits malades

« ... Pour tous (grands enfants, nourrissons, nouveau-nés) armez-vous de patience ; habituez vos oreilles aux cris stridents et dysharmoniques d'une collection de bambins ; que jamais un mouvement de brusquerie ne soit perçu par la famille, qui vous retirerait immédiatement sa confiance, et son estime, et son enfant. »

Enfin, après avoir exposé les conceptions en cours sur l'enseignement de la chirurgie infantile et de l'orthopédie en Europe, après avoir dit comment, avec Kirmisson, il est partisan d'un enseignement orthopédique complet, réunissant l'orthopédie infantile et l'orthopédie adulte, après avoir fait entrevoir à ses auditeurs l'espérance d'un senseignement spécial nouveau : la *chirurgie de l'appareil moteur*, car se dessine de plus en plus une scission entre les « viscéraux » et les « osseux », M. le professeur Rocher termine sa belle leçon par l'apologie de l'Enfant malade dans les termes suivants :

« La chirurgie des enfants est sûrement la plus attachante de toutes les chirurgies ; pour vous en convaincre, pénétrez le cœur de l'enfant malade : voyez, d'autre part, quelles transformations et quelles guérisons nous opérons sur son corps.

» Comment ne pas aimer ces pauvres gosses aux grands yeux pleins de tristesse ou dévorés de fièvre ; comment ne pas consacrer toutes ses forces à soulager ces victimes innocentes de tant de misères sociales ou de tares familiales ; comment ne pas s'appliquer à l'étude des difficiles problèmes de reconstruction chez ces êtres en laidis ou répugnants par leurs malformations ; comment ne pas avoir pitié de tous ces petits miséreux, ces « laissés pour compte » de l'amour maternel, qui n'ont comme famille que la bonne sœur ou l'infirmière et comme amis, vous, Messieurs les étudiants, qui les soignez et les amusez chaque matin.

» Consacrer à son art pour le perfectionner toutes ses pensées: vibrer aux puissantes émotions que donne chaque nouvelle victoire sur la maladie ou sur l'infirmité ; avoir la conscience pure du devoir accompli, lorsque le destin fatal vous ravit l'enfant dont nous sentions quelques heures avant, la chair palpiter sous nos doigts. Telle est notre belle vie.

» En vous conviant, Messieurs les étudiants, à partager mon labeur quotidien, je vous invite aux joies les plus pures que donne l'amour des enfants quand nous les ravissons à la mort et quand nous les rendons à la société débarrassés ou allégés de leurs misères et de leurs infirmités. »

Cette péroraison fut saluée de frénétiques applaudissements, qui exprimèrent à M. le professeur Rocher tous les remerciements reconnaissants de l'auditoire charmé et ému.

Election d'un Membre titulaire à la Société de Chirurgie

M. Martin, chirurgien des hôpitaux, a été élu membre titulaire de la Société de chirurgie par 47 voix contre 10 à M. Pauchet. M. Capette était présenté en deuxième ligne.

Mutations de chaires à la Faculté de Paris

La chaire de physiologie devenue vacante par la retraite du professeur Richet sera désormais occupée par M. Roger ; celle de clinique médicale de Saint-Antoine, devenue vacante par la retraite du professeur Chauffard, est prise par M. Besançon.

Deux chaires deviennent ainsi vacantes : celle de pathologie expérimentale, pour laquelle deux candidats ont d'égales chances, MM. Soeper et Rathery, et celle de bactériologie.

CLINIQUE MÉDICALE D'ECULLY
MAISON DE RÉGIME MODERNE, DANS LES MONTS DU LYONNAIS

Etats neurasthéniques et psychasthéniques
Morphinomanes (Méthode de cure sans souffrances).
Maladies du tube digestif et de la nutrition.
Traitement du Diabète par l'Insuline.
Traitement moral, Cures de régimes
Hydrothérapie, Electrothérapie, Rayons X
Un solarium, Analyses
Médecin-Directeur : **Dr H. FEUILLADE**
NOTICE SUR DEMANDE

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la **GORGE** (humages naturels)
de la **PEAU** — des **ARTICULATIONS**
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

Migraines — Névralgies — Douleurs nerveuses
Règles douloureuses


LE NOUVEAU ROI DES MERCURIAUX
GAMBÉOL
Ses 4 formes
TRAITEMENT INTENSIF & DISSIMULÉ DE LA Σ
LITTÉRATURE & ÉCHANTILLONS : **J. GAUTIER**, 24, Rue de Ponthieu — PARIS

VERONIDIA


le plus
ACTIF
le plus
AGRÉABLE
le plus
MANIABLE
des
SÉDATIFS
NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

OPOTHÉRAPIE
du
DIABÈTE
par la
PANCRÉPATINE
" LALEUF "
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE
de
PANCRÉAS
et de
FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (xve)

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHEOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.
La **SANTHÉOSE** ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Le Mouvement Médical

Quatrième congrès médical international des accidents du travail et des maladies professionnelles

Le congrès se tiendra à Amsterdam en septembre 1925.

Les questions proposées à la délégation française sont parmi les plus importantes. La répartition des rapports a été d'un commun accord prévue comme il suit :

M. le professeur Cuneo, président, prendra la parole au nom du Comité français, le 7 septembre, jour de l'ouverture officielle du congrès.

Le 8 septembre (séance plénière), M. le professeur Cuneo traitera le sujet des « Accident et maladie du point de vue médical ».

Le 8 septembre, M. le professeur agrégé Lenormant et le docteur Moure exposeront le « traitement d'urgence des plaies (suture) ».

Le 9 septembre, M. le professeur Imbert fera un rapport avec son chef de clinique le docteur Cottalorda, sur « l'ostéosynthèse ».

Le 10 septembre, M. le professeur agrégé Crouzon prendra la parole sur « les maladies nerveuses professionnelles ».

Le 11 septembre, au cours de la dernière réunion (séance plénière), M. le professeur Pottevin traitera des « maladies professionnelles ».

Enfin, au cours d'une des conférences libres d'après-midi, le professeur Lagrange fera une conférence sur « Lésions des membranes profondes de l'œil au cours des traumatismes faciaux (application des lois de Félix Lagrange) ».

Il convient de souligner que tous les praticiens français pourront, au cours des séances libres, se faire entendre sur un sujet quelconque se rapportant aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, à condition toutefois que la question envisagée soit exclusivement d'ordre technique.

Il n'échappera pas au corps médical tout entier qu'il y a le plus gros intérêt à ce que les travaux de ce congrès soient suivis avec attention au moment où les lois sociales retentissent si profondément sur la profession médicale.

Les adhésions au congrès sont reçues à l'Union des Syndicats médicaux de France (siège social : 25, rue Louis-le-Grand, Paris, 2e arr.). Chaque médecin peut devenir membre actif. La cotisation est pour la France de 30 francs.

Chaque personne intéressée peut être « membre passif ». La cotisation est la même que pour les membres actifs.

En outre, moyennant le paiement d'avance d'une somme supplémentaire de 20 francs, le compte rendu officiel est obtenu. Le prix de ce compte rendu sera sensiblement majoré à la clôture du congrès.

Les dames qui accompagneront un membre peuvent obtenir une carte de participation pour le prix de 20 francs.

Il s'est formé sous la présidence de Mme Vlugtlentrop, femme du bourgmestre d'Amsterdam, un comité de dames qui se feront un plaisir de montrer les curiosités d'Amsterdam aux personnes qui accompagneront les membres participants au congrès.

Les droits peuvent être versés au compte du « 4e Congrès international pour les accidents du travail et des maladies professionnelles », « Invasso-Bank, Heerengracht 531, Amsterdam », ou à la « Westminster Foreign Bank Ltd », à Paris.

Le bureau s'offre de procurer des chambres dans les hôtels, pensions, ou chez des particuliers. Les prix des chambres varient de 4 à 8 florins hollandais.

Plusieurs habitants d'Amsterdam ont l'intention d'offrir l'hospitalité aux participants du Congrès. Ceux qui en veulent profiter devront adresser leur demande sans retard au siège du Comité national français (Union des syndicats médicaux, 25, rue Louis-le-Grand, Paris).

Les membres du Congrès qui voudraient prendre part aux excursions des 11 et 12 septembre voudront bien aviser le bureau afin qu'on retienne des chambres (le prix fixé pour les deux nuits avec les deux déjeuners à La Haye est de 10 florins).

NOUVELLES BRÈVES

Une « Conférence de la syphilis héréditaire » doit se réunir à la Faculté de médecine de Paris les 5, 6 et 7 octobre prochain.

La « British Medical Association » inaugurera le nouvel hôtel où elle va s'installer le 13 juillet prochain.

Le congrès international de radiologie s'est ouvert à Londres mardi dernier, au British Institute of Radiology.

Infections aiguës MEDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

LES CONCOURS

OPHTALMOLOGISTE DES HOPITAUX DE PARIS

Classement définitif : Montbrun 98, Hartmann 94, Lagrange 93.

MEDECIN DES HOPITAUX DE PARIS

Sont présentés à la nomination : MM. Pruvost, Hutinel, Moreau.

CHIRURGIEN DES HOPITAUX DE PARIS

Classement pour l'admissibilité : Wilmoth 22, Michon 25, Gatellier 28, Boppe 27, Bloch René 26, Fey 24, Bloch Jacques 26, Sénèque 26, Monod 26, Moulonguet 28, Richard 27, Quénu 27, Petit-Dutaillis 26, Pascalis 22, Oberlin 26.

Epreuve clinique : Fey 14, Petit-Dutaillis 10, Richard 14, Quénu 17, Boppe 18, Monod 14, Sénèque 16, Wilmoth 16, Bloch Jacques 10, Oberlin 17, Michon 14, Charrier 16.

FACULTE DE MEDECINE

Concours de prosecteur. — Ont été nommés : MM. Soupault et Welti.

Liste des Candidats admis à la première épreuve de l'examen d'agrégation de médecine

Académie de Paris

Alajouine, 36 points ; Blum, 34 ; Bordet, 32 ; Cathala, 31 ; Deschamps, 33 ; Hagueneau, 34 ; Hutinel, 34 ; Jacquelin, 36.

Académie d'Aix

Berthier, 32 points ; Giraud, 34 ; Piéri, 30 ; Luccarelli, 32.

Académie de Bordeaux

Aubertin, 30 points.

Académie de Lille

Auguste, 33 points.

Académie de Lyon

Barbier, 32 points ; Barnheim, 37 ; Bertoye, 32 ; Bocca, 30 ; Colrat, 31 ; Dechaume, 32 ; Gaté, 30 ; Langeron, 33 ; Martin, 32 ; Morenas, 30.

Académie de Montpellier

Boulet, 30 points ; Siméon, 32 ; Puech, 30.

Académie de Nancy

Abel, 36 points.

Académie de Strasbourg

Wolf, 31 points.

A LA MÉDICALE DES HOPITAUX

Le syndrome parkinsonien post-encéphalitique est-il fatalement progressif ?

M. Maurice Renaut a émis à la dernière séance de la Médicale des Hôpitaux l'idée que le syndrome parkinsonien post-encéphalitique atteindrait presque d'emblée son stade définitif.

Le malade serait dès après son attaque aiguë un petit, un moyen ou un grand parkinsonien et resterait ainsi presque indéfiniment.

Il y aurait là un problème de pathologie générale assez intéressant.

M. Clovis Vincent pense, au contraire, que le syndrome post-encéphalitique est toujours progressif ; MM. Dufour de Massary, Pragniez soutiennent la même thèse; M. de Massary pense que ce que l'on voit le plus souvent est une évolution par paliers successifs qui peuvent faire croire à certaines époques que la maladie est arrêtée alors qu'il n'en est rien.

Un cas de tétanos grave guérit par le sérum

M. Dufour a présenté un malade guéri d'un tétanos grave par sérothérapie intensive ; il a injecté 60 c. c. par jour et à un moment l'état fut si grave qu'on injecta du sérum intrarachidien ; il fallut pour cela faire une anesthésie au chloroforme.

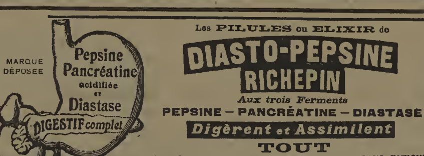
La discussion qui a suivi la présentation à la médicale des hôpitaux a porté sur les effets possibles de cette anesthésie sur la guérison des accidents anaphylactiques ; quelle que soit la façon dont on envisage la question, il est à retenir que la méthode est bonne et qu'on peut guérir le tétanos déclaré par la sérothérapie intensive ; ce cas est loin d'être le premier, mais il est bon de multiplier les exemples.



SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

LES PERLES TAPHOSOTE
au Tanno-Phosphate de Créosote
Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES 3, Rue d'Edimbourg, PARIS 8e
R. C. Cosne 263





ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P.L.M. 3 h. de Paris
Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents
CASINO, THÉATRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC
Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.

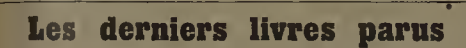
BROMIDIA
BATTLE & Cº
" L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE "

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI
Toujours digne de CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERT & Cº
PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS



Les derniers livres parus

Les psychoses et les frontières de la folie, par le Dr HESNARD, (*Flammarion, édit.*)

Dans ce livre, l'auteur décrit sobrement et avec puissance les grands symptômes de la folie ; il rappelle ensuite les hypothèses qui ont été tentées pour les expliquer, puis esquisse une théorie personnelle de la psychose, reflet des idées scientifiques régnantes sur la question.

Il consacre un long développement à l'étude de ces innombrables états mentaux placés à la frontière de la santé mentale et de la folie : déséquilibrés de toute sorte, anomalies constitutionnelles, perversion sexuelle, etc., dont les pittoresques représentants peuplent les cliniques des grandes villes consacrées au traitement des « invalides mentaux » et constituent la foule des tarés psychiques dans laquelle se recrutent de temps à autre les grands psychopathes.

Des Infirmiers de l'Asile Ste-Anne à Paris sont empoisonnés par des conserves

Le commissaire du quartier Montparnasse a été avisé par les soins de l'administration de l'asile Sainte-Anne que quatre personnes, dont le gardien Sabot, du 14e arrondissement, de service à l'asile, le chauffeur du service des bains, Lucien Delorme, 46 ans, demeurant 46, rue du Château-des-Rentiers, et son fils Raymond, 13 ans, ainsi qu'un ouvrier nègre, nommé Toumkara, dont le domicile est inconnu, et qui avaient mangé ensemble du homard en conserve, ont été empoisonnés.

Le commissaire s'est rendu à l'asile et a saisi une boîte vide, des couverts et des assiettes. Les trois premières personnes qui ont été soignées à Sainte-Anne paraissent hors de danger, mais on ignore jusqu'à présent ce qu'est devenu le nommé Toumkara, qui a quitté l'asile.

Le libre choix du médecin dans les grandes administrations

A la dernière réunion du Syndicat des Médecins de la Seine ont été votées les résolutions suivantes :

« L'Assemblée générale du Syndicat des Médecins de la Seine donne mandat au Conseil d'administration d'entreprendre une campagne pour la conquête du libre choix dans les administrations publiques ou privées, Assistance publique et privée, usines, magasins, chemins de fer, P. T. T., etc...

» Cette campagne s'appuiera sur des propositions concrètes (projets de contrat collectif comportant le libre choix...) après étude par une Commission mixte composée de délégués des organisations intéressées et préalablement acceptées par celles-ci.

» Elle comportera une action concertée qui sera préparée par une propagande menée auprès des médecins, auprès des ouvriers et employés appartenant à l'entreprise ou à l'Administration, auprès des Conseils municipaux et du Conseil général.

» L'Assemblée invite le Conseil à lui soumettre dans un délai de six mois un projet de contrat collectif et de lui proposer un plan d'action. »

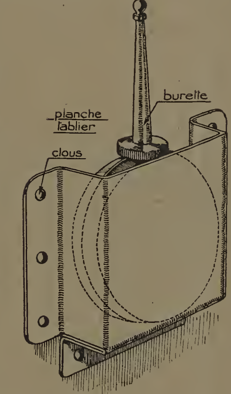


Les Conseils du Chauffeur

Un Porte-burette simple

La place rationnelle de la burette à huile se trouve sous le capot ; la burette est un accessoire indésirable dans les coffres, à cause de son incontinence bien connue ; de plus, elle doit être toujours facilement accessible, sans quoi, avec la belle paresse qui fait le fond de la nature humaine, bien des petits graissages restent négligés.

La burette plate à long bec est bien commode, en ce sens qu'elle permet d'atteindre les points les plus cachés ; c'est pourquoi nous donnons le dessin d'un porte-burette s'y appliquant spécialement.



Il se compose d'une simple feuille de tôle mince, de fer-blanc, d'aluminium ou même de cuir. Son découpage, vu la faible épaisseur de matière employée peut se faire avec n'importe quelle paire de vieux ciseaux. La fixation sur la planche tablier se fait à l'aide de quelques clous.

Pour que la burette ne ballotte pas, elle doit entrer dans l'appareil avec un certain frottement. Le porte-burette doit donc être fait « sur mesure » ; rien n'est plus facile en commençant à découper un gabarit sur papier fort.

WEISS, Ing. E. C. P.



Nouvelle préparation définie, stable

en boîtes de 12 ampoules de 1 cm³ contenant chacune :
Nucléinate de Strychnine *défini*... 1 milligr.
et Cacodylate de Soude.......... 0 gr. 05

Injections indolores

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine Nº 7.164.



Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.

Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de

la YAOURTINE

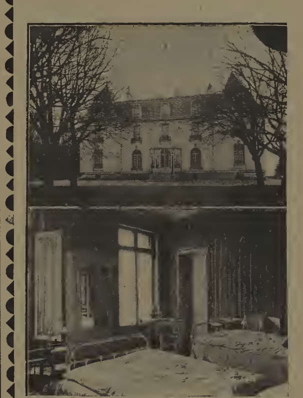
sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)

se conservent longtemps à l'état de vie

Forme DRAGÉE — **Forme GRANULÉ**

Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e) — R. C. Seine 197.772

La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf
(LA ROCHELLE)



Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Mme le Dr RAYTON direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Granules de Catillon à 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.**
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin. Paris. — R. C. Seine. 48283.

Abonnez-vous à l' " INFORMATEUR MÉDICAL "
(UN AN : 20 fr. — SIX MOIS : 10 fr.)

L'assistance médicale gratuite et les spécialités pharmaceutiques

Il est institué une commission chargée de dresser et de tenir à jour, à titre d'indication pour les conseils généraux, la liste des spécialités pharmaceutiques qui semblent devoir figurer dans les nomenclatures de médicaments admis pour le service de l'assistance médicale gratuite.

Cette commission est ainsi composée :

MM. Radais, doyen de la faculté de pharmacie de Paris ; le conseiller d'Etat directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques ; le secrétaire général du conseil supérieur de l'assistance publique ; le docteur Jules Renault, membre de l'académie de médecine et délégué du conseil supérieur de l'hygiène publique de France ; les docteurs Bellencontre et Rinuy, membres du conseil supérieur de l'assistance publique ; le professeur Sartory, de la faculté de pharmacie de Strasbourg, 11, rue Cujas, à Paris ; les docteurs Billon et Paul Boudin, secrétaires rapporteurs du conseil supérieur de l'assistance publique ; le directeur de l'administration générale de l'assistance publique à Paris ; le président du conseil général d'administration des hospices civils de Lyon ; le directeur de la mutualité au ministère du travail ; Léon Robelin, délégué du conseil supérieur de sociétés de secours mutuels au conseil supérieur de l'assistance publique ; Plytas, inspecteur général des services administratifs, membre du conseil supérieur de l'assistance publique ; le docteur Henri Martin, membre du conseil supérieur de l'assistance publique, président du syndicat général des pharmaciens ; le docteur Bailly, président du syndicat des grandes pharmacies de France et des colonies ; Jean Faure, président de la chambre syndicale des produits pharmaceutiques ; le docteur Lesage, médecin des hôpitaux de Paris, membre du conseil supérieur de l'assistance publique ; Constantin et le docteur Chevallereau, conseillers généraux, membres du conseil supérieur de l'assistance publique ; Brebion, inspecteur de l'assistance publique, directeur des services départementaux d'assistance de Seine-et-Oise.

Le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, le directeur de la mutualité, le directeur de l'administration générale de l'assistance publique à Paris, et le président du conseil général d'administration des hospices civils de Lyon, auront la faculté de se faire représenter par des fonctionnaires placés sous leurs ordres.

Rapports qui seront présentés à la conférence de syphilis héréditaire

Cette conférence se tiendra à la Faculté de Paris, les 5, 6, 7 octobre prochain.

L'ordre du jour comprend les questions suivantes : 1° La syphilis héréditaire larvée.

Rapporteurs : MM. Emile Leredde (de Paris) ; Lesné, médecin des hôpitaux de Paris ; Devraigne, accoucheur des hôpitaux de Paris ; Carle (de Lyon).

2° Traitement de la syphilis héréditaire du nourrisson et de la première enfance. — Rapporteurs : MM. Marcel Pinard, médecin des hôpitaux de Paris ; Henri Lemaire, médecin des hôpitaux de Paris ; Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon.

3° Traitement préventif de l'hérédo-syphilis. — Rapporteurs : MM. Milian, médecin des hôpitaux de Paris ; Lévy-Salal, accoucheur des hôpitaux de Paris ; le professeur Spillmann (de Nancy) ; le professeur Petges (de Bordeaux).

La cotisation d'adhésion à cette conférence est de 40 fr. et donne droit aux rapports et au compte rendu.

Les membres adhérents à la conférence, désireux de faire une communication, sont priés d'en aviser le secrétariat général de la Ligue, 44, rue de Lisbonne, Paris, avant le 1er septembre.

Service de Santé des Troupes coloniales

PROMOTIONS

Armée active

Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Mazurie, médecin-major de 2e classe au 24e régiment de tirailleurs coloniaux ; Teste, médecin-major de 2e classe à Madagascar.

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Duga, médecin aide-major de 1re classe au 41e bataillon de chasseurs mitrailleurs indigènes coloniaux ; Renaud, médecin aide-major de 1re classe en Indo-Chine ; Benoit-Gonin, médecin-major de 2e classe en non-activité pour infirmités temporaires ; Basset, médecin aide-major de 1re classe en Indo-Chine.

Service de santé de la marine

Ont été promus dans le corps de santé de la marine :

Au grade de médecin principal : M. Goëtt, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe : M. Coiffe, médecin de 2e classe.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

M. BAZY présente une note de MM. ROBINEAU et CONTREMOULINS ayant pour titre « Réactions de l'Organisme humain sur les pièces prothétiques ou synthétiques en os hétérogène strilisé par l'alcool bouillant. »

Dans cette note les auteurs démontrent que la résorption ou la conservation des pièces en os de bœuf incluses dans l'organisme en vue de la restauration ou de la reconstitution du squelette humain, sont liées uniquement au mode de montage et de fixation de ces pièces ; les réactions biologiques qui surviennent ensuite ne sont que les conséquences directes de ces montages.

Les auteurs formulent trois lois qui englobent tous les cas qu'ils ont observés depuis la guerre.

Ils concluent à l'insuffisance du matériel chirurgical en usage, préconisant une adaptation plus mécanique de l'outillage utilisé en chirurgie osseuse.

A l'appui de leurs conceptions, ils montrent des reconstitutions partielles des membres, des vissoges corrects avec reconstitution intégrale du col du fémur, des vissages de genoux après résection des surfaces articulaires, etc. en comparaison avec d'autres cas où la résorption des pièces s'est produite à la suite de mobilité initiale ou accidentelle.

Ce travail ouvre des horizons nouveaux à la chirurgie, puisqu'il met en évidence la possibilité de reconstituer des membres considérés jusqu'ici comme irrémédiablement perdus.

• Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

Concours pour la nomination de professeurs à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales

Le concours annuel, prévu par le décret du 7 mai 1908 et l'instruction du 15 juin 1909, pour la nomination aux emplois de professeurs adjoints à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, aura lieu à cette école, le 21 octobre 1925, dans les conditions indiquées par ladite instruction.

Les médecins et pharmaciens-majors de 2e classe qui désireront prendre part à ce concours adresseront, par la voie hiérarchique, au ministère de la guerre (direction des troupes coloniales, 3e bureau), une demande qui devra parvenir avant le 1er octobre 1925, en spécifiant l'emploi, ou les emplois, pour lesquels ils désirent concourir.

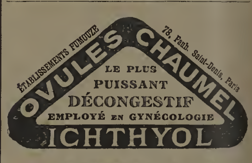
Les candidats devront être présents en France et n'avoir pas reçu de désignation coloniale au 10 octobre 1925. Il ne sera accordé aucun sursis de départ pour les colonies, aucune dispense de service colonial, ni aucune autorisation de rentrée en France en vue de subir les épreuves de ce concours.

Il est rappelé qu'il est tenu le plus grand compte, dans le travail d'avancement et de concours pour la Légion d'honneur, des services rendus par le personnel enseignant de l'école d'application (circulaire n° 3309 1/8 du 17 novembre 1922).

De même, le classement sur la liste d'aptitude à l'emploi de professeur adjoint constitue un titre à l'avancement.

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire vôtre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l' « INFORMATEUR MEDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.





ANTISEPTIQUE — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284



R. C. Paris N° 49 404.



Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102 060.



Ce journal est indépendant.
Il n'appartient à aucun clan.
Il n'est l'organe d'aucune firme.
Ces qualités sont tellement rares qu'elles doivent vous suffire pour estimer l'INFORMATEUR MEDICAL.

Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. Guillemot et de Lamothe

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 89 — 12 JUILLET 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



Jeunes Enfants soumis à l'action des rayons ultra-violets

« L'INFORMATEUR MÉDICAL » A L'ÉTRANGER

UN NOUVEAU REMÈDE CONTRE LA TUBERCULOSE VIENT D'ÊTRE DÉCOUVERT PAR UN SAVANT DANOIS

C'est à ce remède qu'il a été fait allusion dans un récent numéro de l'*Informateur Médical* ainsi qu'à la tribune de l'Académie de Médecine

Nous sommes heureux d'être à même de donner aux lecteurs de l'*Informateur Médical* les renseignements ci-dessous qui nous parviennent du Danemark

A une séance de l'Académie de Médecine à Copenhague le 28 octobre dernier, le professeur Holger Mollgaard, de l'Institut Royal d'Agriculture et Vétérinaire, a donné communication d'une série d'expériences qu'il a faites sur des animaux avec un nouveau remède appelé Sanocrysin contre la tuberculose. Deux jours après, à la même Académie, le docteur K. Secher, médecin en chef à l'hôpital communal de Bispebjerg à Copenhague, a donné communication sur l'emploi du Sanocrysin contre la tuberculose humaine et les résultats fournis par les traitements avec ce remède dans les hôpitaux du Danemark. D'après ces communications, il est évident que l'on se trouve en présence d'un remède ayant déjà au cours des premières expériences donné des résultats tels que l'on espère avoir trouvé un remède efficace dans la lutte contre la terrible maladie. Nous reproduisons ici les communications faites par le professeur Mollgaard sur ses expériences sur les animaux et l'exposé du docteur Secher sur les résultats de l'emploi du remède contre la tuberculose humaine.

Détails sur la base expérimentale du traitement avec le Sanocrysin

Comme tout autre traitement aurifique, le traitement avec du Sanocrysin a son origine dans la découverte de Robert Koch que les sels à base d'oxyde d'or sont très venimeux à l'égard des microbes de la tuberculose. Cependant, on n'a pas réussi jusqu'ici à produire une combinaison à la base d'or qui tue réellement les microbes de la tuberculose dans l'organisme.

Le Sanocrysin est la première substance pour laquelle un tel effet a été prouvé.

Le Sanocrysin est une combinaison inorganique qui contient de l'or lié si fortement que, lors de son injection dans le sang, il n'agit pas comme un sel métallique et, par conséquent, il ne produit pas d'empoisonnement métallique, même appliqué en assez fortes doses. D'un point de vue chimique, c'est le sel de soude sulfatée aurithionique.

L'or est lié à un groupe chimique qui, dans l'organisme, entre en contact avec les microbes de la tuberculose et, par ce moyen, transfère à eux l'effet destructif de l'or.

La substance est, de préférence, injectée dans les veines, mais elle peut aussi être injectée dans les mucles.

Le Sanocrysin se dégage lentement. Il reste dans l'organisme pendant 4 à 6 jours après l'injection et peut encore le 5e ou 6e jour exercer son effet sur les microbes. Il pénètre très vite le tissu animal et, par conséquent, il est, dans une certaine mesure, capable de pénétrer dans les nodosités tuberculeuses ayant peu de vaisseaux. Plus celles-ci sont enkystées, c'est-à-dire que plus épaisses sont les capsules de tissu conjonctif, plus lentement la substance arrive aux microbes.

Comme tous les savants qui connaissent la nature de la tuberculose le savent depuis longtemps, une substance qui tuerait les microbes de la tuberculose dans l'organisme libérerait une quantité considérable de toxines qui se trouvent dans le corps des microbes. Ces toxines produiront des réactions violentes de la part de l'organisme et, en tous cas, où tant de microbes sont présents, elles causeront un empoisonnement violent.

Par conséquent, c'est un point cardinal de l'idée du traitement entier que les injections de Sanocrysin sont combinées avec des injections d'un sérum contenant un contrepoison qui supprime l'effet des toxines les plus dangereuses qui sont libérées lors de la décomposition des microbes. Ce sérum est injecté dans les muscles et s'applique dans tous les cas graves avant les injections avec du Sanocrysin, dans des cas moins graves, dès que, après l'injection du Sanocrysin, l'urine contient de l'albumine, ce qui est le premier symptôme que l'empoisonnement a commencé.

Avec cette combinaison de Sanocrysin et de sérum, on peut traiter même des cas extrêmes de tuberculose. Cependant, il y a naturellement une limite pour le traitement, le cas pouvant être si grave qu'il n'est plus possible de protéger l'individu effectivement avec du sérum.

Les organes peuvent aussi être tellement affectés que même la moindre réaction ne peut être supportée.

La vivisection a démontré qu'il est possible de guérir d'une manière clinique des veaux qui sont infectés de 800 à 2.500 millions de microbes de la tuberculose par injection dans les veines, et qui ne sont soumis au traitement qu'après une période de quinze jours à trois semaines avec l'infection, à cette époque les animaux ont une température de 41 centigrades.

Les animaux de contrôle qui ne sont pas traités, meurent généralement 17 à 25 jours après l'infection. Cependant, des animaux avec des infections tellement violentes ne deviennent pas stériles. Il reste quelques microbes dans leurs glandes et qui sont évidemment difficiles à exterminer.

Cependant, si l'on n'infecte les veaux qu'avec environ 400 millions de microbes de la tuberculose et si commence le traitement quinze jours à trois semaines après, on peut arriver à stériliser les animaux tout à fait, de manière que leurs poumons ne donnent pas d'effet lorsqu'ils sont inoculés dans le cochon d'Inde qui est l'animal le plus sensible à la tuberculose.

Si l'infection est poussée à 4.000 à 5.000 millions de microbes sur des veaux de 50 à 100 kilogrammes, on ne peut, avec notre méthode présente, généralement les guérir que si l'on commence le jour où l'on infecte. Si l'on attend environ quinze jours, les microbes se sont multipliés si énormément que, d'ordinaire, on ne peut pas protéger les animaux effectivement avec du sérum. Dans ce cas, l'empoisonnement après l'injection du Sanocrysin sera tellement terrible que les animaux succomberont généralement.

Si des animaux tuberculeux sont traités à l'époque où la tuberculose pulmonaire se manifeste purement comme une pneumonie pure, la maladie disparaît tout à fait des poumons, ne laissant que des traces visibles au microscope. Si le traitement est remis à une phase postérieure où s'est produite la fonte du tissu pulmonaire, les parties fondues ne peuvent naturellement pas, par le traitement, être remplacées par du nouveau tissu pulmonaire. Alors elles sont vite enkystées dans du tissu conjonctif et se calcinent.

Pendant la cure, une série de réactions provenant de l'empoisonnement et de l'union des toxines avec les contrepoisons du sérum se manifestent. D'abord il y aura une fièvre avancée, ensuite une éruption ressemblant à celle de la rougeole arrive souvent, ainsi que des nausées et des vomissements, parfois aussi de la diarrhée. Dans beaucoup de cas, il apparaît de l'albumine dans l'urine, mais elle cède bientôt aux injections de sérum. Ces réactions sont inévitables. Leur apparition est intimement liée à la destruction et disparaissent d'une telle manière qu'à la fin, l'animal guéri agit vis-à-vis du Sanocrysin comme le ferait un animal sain, c'est-à-dire qu'il n'est pas affecté par les doses qu'on emploie au traitement d'animaux atteints de la tuberculose.

L'emploi du Sanocrysin contre la tuberculose humaine

Il fut commencé en novembre 1923 à l'hôpital de Bispebjærg, section C., par le médecin en chef Secher et, dès que le traitement en avait été élaboré provisoirement dans cet hôpital, il fut adopté à l'Oresundshospitalet, par le médecin en chef Wurtzen, au Sanatorium de Boserup, par le médecin en chef Strandgaard, à Finsens Lysinstitut, par les médecins en chef Deyn et Chiewitz, au Frederiksberg Hospital, par le médecin en chef Permin, au Blegdamshospital, par le professeur Bie, et finalement, au Vejlefjord Sanatorium par le médecin en chef Gravesen.

De cette manière on a pu recueillir l'expérience d'un nombre de médecins, qui ont traité, en tout, plus de 300 malades.

Déjà lors des premières tentatives cliniques, les expériences de la vivisection se confirmèrent quant à l'effet, aux réactions, etc., de la substance, mais les conditions de la tuberculose humaine sont tellement variables qu'on n'a pu élaborer que peu à peu les manières de traitement convenant aux différentes espèces d'évolution de la tuberculose.

Maintenant, on est arrivé si loin qu'on peut évaluer individuellement la possibilité de chaque malade de pouvoir supporter le traitement : on peut indiquer des doses convenables et prévoir les réactions.

Il a été prouvé que nous avons trouvé un remède d'une grande valeur dans le Sanocrysin. Par lui, il est possible de terminer un traitement de cas légers de tuberculose pulmonaire au bout de peu de temps. On peut faire beaucoup contre d'anciens cas chroniques, qui peuvent d'ordinaire être tout à fait insensibles à un traitement, s'il reste seulement une quantité suffisante de tissu actif et le malade n'a pas été surmené par la maladie longue entraînant des changements dans les poumons, etc. Lors d'espèces très aiguës (la phtisie galopante) qui, ordinairement, entraînent presque toujours la mort, on a réussi, dans quelques cas, à arrêter la maladie et la guérir. Il en est de même avec la tuberculose miliaire, l'ensemencement aigu des microbes de la tuberculose dans l'organisme. Cette espèce de tuberculose est aussi habituellement mortelle. Mais, dans ces cas graves de tuberculose, le traitement sera toujours extrêmement dangereux, il signifie souvent pour le malade la dernière chance, qui peut échouer, et, par conséquent, le traitement peut amener la mort plus vite qu'elle ne serait arrivée autrement (comme c'est aussi le cas lors d'opérations en des cas désespérés). C'est pourquoi un prompte diagnostic est excessivement important.

La pleurésie tuberculeuse s'est montrée très propre au traitement. On n'a pas seulement traité des cas aigus, mais aussi des malades qui, pendant des mois entiers, avaient eu la fièvre sans pouvoir guérir.

Chez les enfants, on a traité tant la tuberculose pulmonaire que la tuberculose glandulaire et avec un bon résultat, si seulement les enfants viennent au traitement en temps utile. Mais, chez ces petits malades, la tuberculose est spécialement dangereuse et s'étend particulièrement vite, de manière que souvent ces malades n'arrivent au traitement que quand il est trop tard. En cas de tuberculose chirurgicale, le traitement est efficace comme traitement local dans les membres atteints de la maladie.

On a donc déjà maintenant des résultats encourageants derrière soi et une base solide comme point de départ pour des traitements ultérieurs, mais il y a encore beaucoup de problèmes à résoudre avant que l'importance et la portée du traitement avec du Sanocrysin soit mise au clair complètement.

Ephémérides Médicales

6 juillet 1629. — *Une épidémie de peste éclate subitement à Montpellier : elle tue 5.000 personnes en huit mois.*

7 juillet 1892. — *A Paris, le docteur Laborde fait connaître à l'Académie de Médecine son nouveau procédé de tractions rythmées de la langue pour rappeler à la vie les asphyxiés.*

8 juillet 1782. — *Mort à Paris du frère Cosme, chirurgien habile et populaire qui fonda, vers la porte Saint-Honoré, un hôpital où il opérait gratis les pauvres.*

9 juillet 1880. — *Mort à Paris du chirurgien Paul Broca, né en 1820, à Sainte-Foy-la-Grande, un des chefs de l'école d'anthropologie moderne.*

10 juillet 1901. — *Promulgation de la loi ouvrant un crédit de 100.000 francs pour des missions en vue de l'étude des moyens de prophylaxie de la fièvre jaune.*

Le Rachitisme est avant tout une dystrophie d'alimentation

Telle est la déclaration qu'a faite M. Variot à la Société médicale des hôpitaux

Elle est catégorique. Et on ne peut en omettre la haute portée à l'heure où la thérapeutique par les rayons ultra-violets connaît la faveur de nombreux médecins.

L'engouement actuel pour l'application des rayons ultra-violets au traitement du rachitisme me semble avoir fait grossir, outre mesure, dit M. G. Variot, le rôle de la *carence solaire*, suivant l'expression adoptée par notre collègue Armand-Delille. Il ne faut cependant pas oublier les notions acquises sur la pathogénie du rachitisme, qui sont fondées sur des observations cliniques anciennes et indéniables. Sans prétendre que nous connaissions complètement tous les facteurs qui interviennent dans l'apparition du rachitisme, il n'est pas douteux qu'il est, avant tout, une dystrophie d'alimentation, ou plus exactement de dysalimentation. Elle est plutôt rare dans l'allaitement au sein, même dans la classe populaire, bien mal logée à Paris, nous le savons, dans des locaux mal éclairés et mal aérés.

Elle est extrêmement commune, au contraire, au cours de l'allaitement artificiel, même avec de bons laits stérilisés ou condensés sucrés. Ses manifestations et son évolution deviennent plus graves, soit au moment du sevrage, soit lorsqu'on manie des mixtures telles que la farine lactée et la panade, et lorsqu'on prive plus ou moins complètement les enfants de lait.

Je dois ajouter que je n'ai pas encore employé les rayons ultra-violets, mais je ne compte pas les succès thérapeutiques que j'ai obtenus en supprimant les mixtures et les bouillies malsaines et en leur substituant l'usage méthodique du bon lait, auquel je joins la purée de pommes de terre et le jus de viande, les bains salés, et l'hiver l'huile de foie de morue. Les effets du traitement sont lents lorsque la dystrophie atteint les diaphyses, mais il finit par devenir efficace le plus souvent.

LES REMÈDES DANGEREUX

UN CAS DE TOXIDERMIE DU AU LUMINAL

Il est à remarquer que ces toxidermies d'apparence grave surgissent de préférence lorsque l'hypnagogue barbiturique est administré à doses thérapeutiques

Telle est la conclusion de MM. G. Caussade, A. Tardieu et J. Lacapère, qui attirent l'attention sur les toxidermies imputables aux dérivés de la malonylurée (véronal, etc...) et signalent les erreurs de diagnostic et de pratique qu'elles peuvent occasionner.

Les éruptions surviennent dans environ 20 p. 100 des cas d'intoxication par le véronal. Prurigineuses, souvent symétriques, éphémères et très polymorphes, elles simulent tous les exanthèmes et notamment ceux de la rougeole, de la scarlatine, de l'érysipèle ou de la variole.

Les auteurs rapportent l'observation d'une femme de 29 ans qui, à la suite de l'ingestion de 0 gr. 10 de phényléthylmalonylurée, répétée pendant onze jours, présenta, outre l'état ébrieux caractéristique du barbiturisme, une éruption qui, au début en imposait pour une roséole ou une rougeole fruste : mais qui, à la phase d'état ressemblait étrangement à l'exanthème de la rougeole.

Une angine érythémateuse contemporaine de l'éruption, contribuait à désorienter le diagnostic. Cependant, l'apyrexie et l'absence de signes généraux, ainsi que les données fournies par l'anamnèse permettaient le diagnostic de toxidermie par la phényléthylmalonylurée. L'évolution se fit en sept jours et se termina par une desquamation fugace, légèrement furfuracée.

Une chaire pour M. Voronoff au collège de France

Il est créé au Collège de France (Parc des Princes), à dater du 1er janvier 1925, un laboratoire de chirurgie expérimentale qui portera le nom de « Station de chirurgie expérimentale (Fondation Voronoff) ».

M. le docteur Serge Voronoff est nommé, à dater du 1er janvier 1925, directeur de la « Station de chirurgie expérimentale (Fondation Voronoff) », créée au Collège de France. (Arrêté du 18 mai 1925.)

A MON AVIS

LA PUBLICITÉ SURPRISE

Les industriels pharmaceutiques s'ingénient à trouver des formules nouvelles de publicité. Dans ce domaine déjà fortement exploité, il est assez difficile de trouver quelque chose de neuf. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il soit impossible de découvrir encore des procédés nouveaux et de bon aloi. Nous ferons quelque jour une critique assez serrée des différents moyens utilisés par les industriels pharmaceutiques pour attirer l'attention du médecin sur la valeur de leurs produits. Cette critique est à faire. Elle sera intéressante pour tous et utile pour d'aucuns. Elle soulignera la valeur de certaines formules et l'indigence des autres.

Nous nous contenterons aujourd'hui, d'opposer deux procédés, dont l'un mérite des éloges et dont l'autre à notre avis mérite la désapprobation des moins sévères.

Parlons d'abord de la bonne formule. Les médecins ont reçu ces derniers jours un prospectus d'ailleurs fort bien illustré représentant sur la première page deux bûcherons chargés de fagots ; au-dessous de cette très belle gravure se trouvait cette phrase : « Comme il y a fagots et fagots... » des points de suspension incitaient à tourner la page et l'on trouvait la continuation de la phrase... « Il y a Ferments Lactiques et Ferments Lactiques. »

Certes, cette formule est peut-être empruntée à des procédés commerciaux fort peu en usage encore dans le monde pharmaceutique, qui se flatte de laisser à sa publicité un caractère strictement médical. Mais il n'en demeure pas moins avéré que cette formule est neuve, qu'elle plait, qu'elle s'éloigne de la médiocrité habituelle et qu'elle mérite tous nos compliments.

Puisque nous voulons aujourd'hui opposer une mauvaise formule a une bonne, nous trouverons un motif à nos critiques dans l'habitude qu'ont prise certaines Firmes d'envoyer sous enveloppe timbrée à 0 fr. 25 des prospectus qui n'ont rien d'une correspondance personnelle.

Il ne faut cependant pas oublier que le médecin reçoit chaque jour dix à quinze tracts divers de publicité. Comme il est pressé de vaquer à ses occupations personnelles, il se hâte de prendre dans son courrier la correspondance qui lui semble avoir un caractère personnel. C'est pourquoi il décachette fébrilement les lettres closes et si au lieu de trouver une lettre personnelle, il trouve quelque vague prospectus, il éprouve une surprise qui le mécontente et qui l'indispose contre la Firme qui a eu recours à ce procédé aussi inutile qu'onéreux.

On dira qu'il faut bien trouver le moyen de retenir quand même l'attention du médecin. Certains allèrent dans ce but jusqu'à donner à leur prospectus le format d'un télégramme.

Si vous voulez retenir l'attention du médecin, n'ayez pas recours à des procédés de surprise. La publicité ne se met pas dans une boite-surprise. Elle demande à être faite avec tact, intelligence, bon goût et habileté. Sans doute, ces différentes qualités se trouvent rarement rassemblées, mais un industriel qui y parvient est sûr au succès. Nous le démontrerons quelque jour.

J. CRINON.

LÉGION D'HONNEUR

Viennent d'être nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade d'officier :

M. le docteur Alexandre-Joseph-Henri-Gustave Branthomme, médecin de la maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Écouen depuis 1890. Chevalier du 31 décembre 1913.

Au grade de chevalier :

M. le docteur Charles Blancard, ancien conseiller général, ancien maire de Saint Affrique ; 48 ans de services militaires et de pratique médicale. Auteur de nombreuses études sur les questions de médecine et d'hygiène. Titulaire de la médaille d'honneur des épidémies.

Concours de Chirurgien des Hôpitaux de Paris

Sont nommés à la suite du dernier concours : MM. Moulonguet, Gatellier.

ON NOUS INFORME QUE

La Société de Chirurgie a tenu sa dernière séance de l'année scolaire le mercredi 8 juillet. M. J.-L. Faure avait demandé à la Société si elle voulait tenir une séance après le 14 juillet ; cette proposition fut repoussée à l'unanimité immédiatement.

L'Etablissement Psychothérapique de Fleury-les-Aubrais fait connaître que deux postes d'internes sont vacants et à prendre immédiatement.

Ces postes conviennent particulièrement à des jeunes médecins ou à des étudiants en fin de scolarité.

Le Comité départemental d'Hygiène sociale de l'Yonne nous prie d'annoncer qu'un concours sur titre est ouvert pour la nomination d'un médecin spécialiste chargé des dispensaires de l'Yonne.

Envoyer son dossier au Comité National de Défense contre la Tuberculose, 66, rue Notre-Dame-des-Champs.

L'Auvergne est un centre de thermalisme unique au monde.

Parmi les nombreuses villes d'eaux de ce centre, Châtel-Guyon apparaît avec une originalité particulière, en raison de la composition polymétallique de ses eaux minérales, également uniques au monde.

Châtel-Guyon se trouve être tout à la fois une ville de cure pour les affections intestinales, une station de petite altitude (400 mètres), pour les états généraux débilités, et un centre de tourisme. De là son incontestable succès.

Au concours pour la nomination de deux chirurgiens à l'hôpital de Valence, les 27 et 28 mai, à Grenoble, le jury, composé des professeurs et chirurgiens des hôpitaux de Grenoble, Perriol, Termier, Bonniot et Sigaud, a désigné en première ligne M. le docteur Kocher, en deuxième ligne M. le docteur Thiers, tous deux anciens internes de Lyon.

Le préfet du Morbihan a signalé un cas de méningite cérébro-spinale observé à Lorient et M. le préfet du Gers un cas d'encéphalite léthargique survenu dans la commune de Lannepax.

Une demande a été formulée par l'administration de la Compagnie des sources du Bassin de Vichy et de Vals en vue d'être autorisée à exploiter l'eau d'une source dite « de l'Univers », à Saint-Yorre.

La commune de Langrune (Calvados) a fait une demande en vue d'obtenir sa reconnaissance comme station climatique.

Des demandes ont été formulées par les établissements Kuhlmann en vue d'obtenir l'autorisation de fabriquer et de mettre en vente divers vaccins.

M. le docteur Lecompte médecin de l'hôpital civil de Haguenau (Bas-Rhin), a adressé à l'Académie, en vue du concours des Eaux minérales, un travail sur les eaux minérales de Châtenois, près Sélestat.

Un concours sur titres aura lieu en novembre prochain à la Faculté de médecine de Lyon (laboratoire d'hygiène), pour la nomination dans le département de la Loire d'un médecin inspecteur départemental d'hygiène adjoint, chargé de l'inspection médicale des écoles d'une circonscription. Si l'examen des titres n'impose pas un choix, des épreuves écrites, des épreuves orales et des épreuves pratiques compléteront le concours.

Le traitement prévu est fixé de 20 à 24.000 francs, par augmentation progressive de 1.000 francs tous les deux ans et après un stage d'un an.

Le 19e Voyage d'Etudes médicales, organisé par le Docteur Maurice Gerst, sous la Direction scientifique de M. le Prof. Paul Carnot et de M. le Docteur Rathery, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, aura lieu du 2 au 15 septembre 1925.

Il se déroulera dans les Vosges, en Alsace et en Lorraine. Comprenant au même titre que les Stations françaises les stations de langue et de culture française, il ira saluer nos Confrères belges et luxembourgeois en visitant les stations de Spa et de Mondorf.

Les demandes d'inscription peuvent être adressées dès maintenant au Dr M. Gerst, Secrétaire général, 94, boulevard Flandrin, Paris (16e).

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Le doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Nancy est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, aux clauses et conditions énoncées dans l'acte notarié, en date du 7 juin 1924, la donation faite à ladite Faculté par M. Sauveur, de 500 francs de rente française et d'une somme de 500 francs en espèces.

Le montant des arrérages de ladite rente sera employé à la fondation d'une récompense annuelle qui, sous le nom de « Prix Denise Moissonnier », sera décernée à une étudiante de la Faculté.

Il est créé près la Faculté des sciences de l'Université de Paris, à la 3e section de l'Ecole pratique des hautes études, un laboratoire de « Recherches biologiques ».

M. Rabaud en est nommé directeur sans traitement.

Mme Dautet, docteur en médecine, professeur au lycée Fénelon ; le Dr Garrelon, professeur au cours supérieur d'éducation physique de l'Université : le Dr Latarjet, directeur du cours d'éducation physique de l'Université, ont été nommés membres de la commission chargée d'examiner, en 1925, les aspirants et les aspirantes au certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur).

LE MONDE MÉDICAL

Réceptions

Le docteur Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia, de New-York, et de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, a offert, avant-hier, un dîner en l'honneur de S. Ex. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis.

Naissances

Le docteur et Mme H. Lozé sont heureux de faire part de la naissance de leur sixième enfant, Odette. Berck, 1er juillet.

Fiançailles

M. Pierre Dopter, ingénieur agronome, fils de M. le docteur Dopter, médecin inspecteur de l'armée, directeur de l'Ecole du Val-de-Grâce, membre de l'Académie de Médecine, et Mlle Suzanne Bertrand.

Mariages

M. Octave Wimille, le docteur Marcel Gallois, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Marcel Gallois font part du mariage de Mlle Magdeleine Gallois, leur petite-fille et fille, avec M. Jean-François Clerc, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Rue de Clichy, 26, Paris (9e).

A été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mme Nina Trombetta avec M. Louis Viau, chef de clinique à l'Ecole dentaire de Paris.

Nécrologies

Le docteur Gabriel Boudet, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier ; Mme Gabriel Boudet et leurs enfants ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Thérèse Boudet, leur fille, sœur, reprise à Dieu à l'âge de quatre ans et demi. Montpellier, 22, rue Aiguillerie, 28 juin 1925.

Le docteur J. Laurence, chirurgien adjoint de l'hôpital Saint-Joseph, et Mme, née Fiessinger, ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, Pierre, âgé de dix ans.

On annonce la mort de Mme Léon Hennique. De la part de M. Léon Hennique, son mari, du docteur et de Mme Henry Valentin, ses enfants. Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

Nous apprenons la mort de Mlle Antoinette Corpechot, fille du docteur Corpechot, médecin à Senlis.

Nous apprenons la mort du docteur Jean Aubuttin, décédé subitement le 3 juillet 1925, en son domicile, rue de Prony, 95, à l'âge de 48 ans.

On apprend le décès du chirurgien Penret, survenu accidentellement aux environs de Dreux.



Cette photographie a été prise à Luchon au cours de la visite que viennent d'effectuer à cette station les Professeurs et Etudiants des Facultés de Lyon et de Toulouse. En haut et à droite, le portrait de M. le Professeur Belac, de Toulouse ; à gauche, un dortoir d'enfants dans l'Etablissement de Cure d'Odeillo.

(Photo Cairol)

La dernière leçon du professeur Richet

La dernière leçon du professeur Richet fut une belle manifestation pleine d'émotion comme le méritait la retraite d'un savant de valeur doué d'un grand cœur.

L'avant-dernière leçon du professeur Richet avait été consacrée à la Métapsychique ; c'est un beau plaidoyer en faveur d'une science à laquelle il a donné son nom et dont on ne saurait trop méditer cette conclusion :

« Si nouvelle, si imprévue et renversante que soit cette science nouvelle, remarquez qu'elle ne change rien aux leçons que je vous ai données sur les phénomènes de la nutrition et de l'innervation. Il n'y a rien de contraire à ce que nous enseignons. Ce sont des phénomènes nouveaux et inattendus. Ce ne sont pas des faits contradictoires, et vous les admettrez si vous n'avez pas le triste courage de nier les enseignements de la méthode expérimentale.

» Il est divers degrés dans la certitude. Quand je dis que la ville de Rome existe, j'en suis absolument certain, comme de la métapsychique subjective. Je suis certain, aussi, tout à fait certain que Carthage a existé, mais la certitude est moins forte que lorsqu'il s'agit de l'existence de Rome. De même, tout en étant certain qu'il y a une métapsychique objective, je n'oserais pas affirmer les faits avec la même vigueur pour la métapsychique subjective.

» J'admets parfaitement que vous réserviez votre jugement sur l'ectoplasmie. Mais je ne comprendrais pas que vous pussiez hésiter sur la réalité de la cryptesthésie, car nous avons établi par des preuves multiples et irréfutables que l'intelligence possède des facultés mystérieuses, inconnues, qui lui permettent, sans le concours des voies sensorielles habituelles, de percevoir, au moins symboliquement, un fragment de la réalité.

» J'ai terminé, messieurs, cet exposé sommaire d'une science nouvelle. Je m'imagine qu'une des grandes tâches du xxe siècle sera de donner à la métapsychique toute son ampleur. Lourde tâche, mais grande œuvre, qu'il appartient aux physiologistes de rendre très belle.

» Nous étions tentés de croire que l'avenir, l'immense avenir, de la science consistait seulement en thermomètres plus délicats, en galvanomètres plus sensibles, en microscopes plus pénétrants, en télescopes à plus large foyer. Eh bien, la science ira beaucoup, beaucoup plus loin. Elle ne se contentera pas de ces médiocres conquêtes. Des mondes imprévus s'ouvrent devant elle.

» Vous êtes très jeunes, jeunes gens. Vous verrez peut-être quelques-uns de ces horizons nouveaux, magnifiques, car la métapsychique se développe avec une rapidité effarante. Moi, je ne verrai pas ces temps heureux, mais j'ai quelque fierté de les avoir *prévus*. »

Sa dernière leçon fut consacrée à une revue générale des travaux accomplis au cours de la longue carrière du professeur Richet.

Et devant cet amphithéâtre plein à craquer d'étudiants et de professeurs de toutes les facultés, le professeur Richet aborda l'objet de sa dernière leçon. Comment décrire la maîtrise de cet homme et la sincérité avec laquelle il examine les résultats de ses découvertes : lorsque parlant de la sérothérapie il s'arrêta tout à coup et lentement dit : « Messieurs, j'ai eu l'honneur... la gloire... la joie de faire la première injection de sérum thérapeutique qui fut faite à un homme. » Il n'y eut personne qui ne fût profondément ému et qui ne se rendît compte de la solennité d'une telle déclaration chez un homme arrivé au faîte des honneurs que puisse désirer un savant et qui indépendant dans le monde a donné toute une vie qui eut pu être librement oisive à un travail acharné mené sans arrêt durant cinquante ans et plus.

LA REGULATION THERMIQUE

C'est un des premiers problèmes abordés et tout de suite au cours de ses expériences il s'aperçoit d'un fait curieux, *inattendu* ; et dans cette leçon il insistera sur cette notion de l'inattendu. Les faits sont obligés de nous solliciter plusieurs fois pour que nous les croyions, l'inattendu nous choque.

Il découvre donc ce fait inattendu que les chiens muselés s'échauffent plus vite que ceux qui ne le sont pas ; et voilà trouvée la *polypnée compensatrice !*

« Rien de plus étonnant, dit le professeur Richet, que ce phénomène vieux comme le monde n'ait pas été trouvé plus tôt.

LA SEROTHERAPIE

Pour parler de la sérothérapie la voix se fait lente, il s'assied et il commence :

« Je suis sur ce sujet d'une susceptibilité très vive, peut-être parce qu'on ne m'a pas rendu pleine justice. »

Et il rappelle comment le 5 novembre 1888 il démontre la réalité de l'immunisation expérimentale, immédiatement tout le monde va se mettre à chercher des sérums immunisants.

Richet et Héricourt cherchent aussi, Richet voudrait s'attaquer à une maladie aiguë, Héricourt fait appel au cœur et montre les ravages de la tuberculose, c'est donc un sérum contre la tuberculose qu'on va essayer de faire.

Hélas ! s'écrie le professeur Richet ; cependant, dès 1889, ils font des essais de traitement.

Le 4 décembre 1890 seulement, Behring fait la première injection de sérum antidiphtérique qui, grâce à Roux, sera bientôt d'un emploi général en France.

LA ZOMOTHERAPIE

« Pendant 10 ans nous avons fait sur la tuberculose des expériences inutiles. »

Au cours d'un programme d'expérience des chiens tuberculisés devaient être divisés en trois groupes ; il y en avait 16. 3 fois 5 = 15, que faire du 16e ?

On décida de le laisser de côté et de lui donner de la viande crue !

Seul il survit, on commence par croire à une erreur (toujours les faits qui s'offrent et qu'on écarte), cependant on recommence l'expérience et l'on voit pour la première fois survivre des chiens tuberculisés.

D'où cette loi : *Les chiens tuberculisés survivent tous s'ils sont nourris à la viande crue et les chiens tuberculisés meurent tous s'ils sont nourris à la viande cuite ;* à la viande cuite exclusivement, car bien entendu si l'on ajoute du pain ou d'autres aliments ayant conservé leurs vitamines, les conditions changent.

Poussant plus loin l'expérience, il cherche quelle partie de la viande est active et il découvre que seul le jus et non la pulpe préserve les animaux. C'était la découverte de la Zomine (jus de viande) qui peut permettre à l'homme d'absorber la valeur de plusieurs kilos de viande par jour.

L'ANAPHYLAXIE

L'anaphylaxie est devenue une des plus grandes ressources de la pathologie.

Elle est née d'expériences faites sur les poisons des actinies avec Portier.

On injectait ces poisons à des chiens qui mouraient en général assez lentement ; en plusieurs jours. Quelques-uns survivaient et comme le laboratoire n'était pas riche, ils servaient à de nouvelles expériences.

« Je vois encore un grand dogue qui s'appelait Neptune et qui avait résisté à une dose assez forte. »

On commence à lui injecter une nouvelle préparation du même poison assez faible, en moins d'une minute l'animal mourait foudroyé.

L'anaphylaxie était découverte !

***

Dans une très belle envolée, le professeur Richet conclut : ce qu'il faut le plus c'est la foi dans la science, c'est le feu sacré toujours entretenu.

Le docteur Lassablière, au nom des élèves du maître, prononça une allocution pleine d'une vibrante émotion et lui remit un médaillon, œuvre du sculpteur Halouard.

Parmi ceux qui vinrent apporter l'hommage de leur présence, signalons MM. Guillain, Cunéo, Portier, Marfan, Nobécourt, Carnot, Clerc, Pettit, Hanriot, Sergent, Achard, Hartman, Pinard, Bull, Widal Lesné, Roger, Sicard, Desgrez, Roussy, Crouzon, Conil (de Buenos-Ayres), M. Labbé, Chauffard, J.-L. Faure, Pierre Marie, etc.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

A la Société de Chirurgie

ON POSSÈDE UN TRAITEMENT EFFICACE DU TÉTANOS

Il consiste dans l'injection de doses massives de sérum par la voie intrarachidienne

On a publié déjà pas mal d'observations de guérison de tétanos déclaré par la sérothérapie massive ; M. Robineau en rapportait une dernièrement à la Société de chirurgie de M. Petridis.

Au début, on a beaucoup hésité à croire à la réalité de ces tétanos guéris ; on s'accorde maintenant à admettre que c'était bien de tétanos qu'il s'agissait et que le pronostic fatal doit être changé.

Les doses injectives doivent être considérables ; on a été jusqu'à 500 cmc en trois ou quatre jours.

L'observation de M. Petridis n'est donc qu'une de plus ajoutée à une série déjà longue ; mais M. Robineau en a profité pour donner des observations autrement intéressantes de guérison par l'injection intra-rachidienne.

Les cas qu'il a rapportés ont été suivis principalement par le docteur Destier, un de ses anciens internes, qui a pu réunir vingt cas.

Sa technique est toujours la même, il enlève par ponction lombaire environ 60 cc. de liquide céphalo-rachidien et il introduit à la place 60 cc. de sérum antitétanique de l'Institut Pasteur.

Un premier fait intéressant est la disparition immédiate de la contracture et des douleurs ; on peut supprimer tout autre thérapeutique. Ce résultat à lui seul méritait d'être signalé ; enfin on renouvelle l'injection intra-rachidienne deux ou trois fois et on arrive ainsi à la guérison.

Il semble que d'ici quelques années on sera pris d'un étonnement sans borne devant le temps qu'il aura fallu pour que cette notion de la curabilité du tétanos déclaré par le sérum soit entré dans le domaine commun.

Il y a eu des cas avant la guerre : les cas cités par M. Robineau datent de 1914 et il y a encore des malheureux qu'on abandonne devant cette idée de l'incurabilité.

Il n'y a pas eu d'accidents signalés avec la méthode intra-rachidienne, y en eut-il qu'il faudrait alors invoquer le pronostic fatal et se dire que mieux vaut risquer que d'abandonner.

D'ailleurs la méthode préventive fait des victimes ; M. Deroide, de Calais, rapportait, à la dernière réunion de la Société médicale des hôpitaux, un cas de mort après une *première* injection.

Quand la guérison du tétanos confirmé sera appuyée sur un très grand nombre de cas, on aimera peut-être mieux ne pas courir le risque de faire mourir un homme pour un tétanos qu'il n'a qu'une chance sur 10.000 d'avoir réellement, sauf en certaines régions à sol tétanigène.

Doit-on augmenter le nombre des centres de thérapeutique anticancéreuse ?

Dans un rapport qu'il a présenté à la Commission du Cancer, au ministère de l'hygiène, M. Regaud répond à cette question par la négative.

« Je pense, dit-il, qu'il ne faut créer, du moins dans la France continentale, aucun centre anticancéreux en sus de ceux qui existent déjà. Bien entendu, les médecins, de même que les collectivités intéressées à l'assistance médicale, ont entière liberté d'organiser partout des services spéciaux pour le traitement des affections cancéreuses. L'avis défavorable que j'exprime ne vise que les centres anticancéreux qu'on voudrait fonder par l'autorité, avec l'assistance financière, et par conséquent sous la responsabilité de l'Etat.

» Dans la technologie des rayons X et des corps radioactifs, des changements importants sont en perspective ; ils détermineront une efficacité plus grande ; ils ne rendront pas la thérapeutique plus facile, mais ils la spécialiseront davantage ; ils exigeront des mises de fonds énormes, et celles-ci ne seront acceptables que si elles correspondent à des rendements qualitatifs et quantitatifs satisfaisants.

» L'Etat pourra-t-il maintenir au niveau mouvant des progrès tous les centres qu'il a créés ? Pourra-t-on tolérer qu'il y ait des centres bien équipés et d'autres mal équipés ? Et que diront les principaux intéressés, qui sont les malades ? Je pose seulement d'aussi redoutables questions.

» A-t-on eu tort de créer des centres anticancéreux ? Certes, non !

» Je crois seulement qu'on en a créé un trop grand nombre, et qu'on les a multipliés trop vite.

» Bien entendu, je n'envisage pas le suicide d'une partie des centres existants. J'espère seulement que l'Etat n'accroîtra pas la difficulté qu'il va avoir à les maintenir, — en en créant de nouveaux !

» J'ajoute qu'il serait plus simple et plus économique de payer le transport des cancéreux indigents, depuis leur domicile jusqu'à un centre de traitement parfaitement organisé, distant de deux ou trois cents kilomètres, que d'instituer dans toutes les régions des organismes que leur trop grand nombre condamnera à l'impuissance ou à un fonctionnement médiocrement satisfaisant. »

Le Congrès des Pharmaciens

Le congrès national des pharmaciens a émis des vœux :

1° En faveur de l'Association confraternelle des pharmaciens français, qui verse 20.000 francs à la famille de chacun de ses membres décédés ;

2° Pour la création d'une fédération nationale des sociétés pharmaceutiques de secours mutuels ;

3° En faveur des projets de loi sur les brevets, les marques de fabrique et la propriété commerciale ;

4° Pour l'application de la loi sur les soins à donner aux réformés ;

5° En faveur du maintien du concours des pharmaciens à l'Etat, aux départements et aux bureaux d'assistance pour venir en aide aux victimes de la guerre.



PETITES NOUVELLES

Les médecins civils et militaires du département de Constantine viennent de fonder une « Société des Sciences médicales » ayant pour but unique l'étude des sciences médicales.

Sur l'initiative du docteur Nicolle et d'un certain nombre de confrères, le corps médical tunisien a décidé d'organiser des Journées médicales à Tunis en avril 1926 sur le modèle de celles de Bruxelles et du Maroc.

Un congrès spécial de malariologie se tiendra à Rome les 4, 5, 6 octobre 1925, sous la présidence de M. le professeur E. Marchiafava.

Les savants qui désirent participer à ce congrès et y faire quelques communications sont priés de vouloir bien en informer directement M. le professeur Bastianelli, secrétaire général du Congrès, via XXIV Maggio, 14. Rome.

Les anciens brancardiers, infirmiers et infirmières des formations sanitaires de l'avant, désirant se grouper en société amicale, sont invités à donner leur adresse à M. Eckenfels, 60, rue des Pyrénées, Paris (XXe).

La chaire de physique pharmaceutique de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux est transformée en chaire de physique médicale et pharmaceutique.

M. Sigalas, professeur de physique pharmaceutique à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux est nommé, à compter du 1er novembre 1925 professeur de physique médicale et pharmaceutique à ladite faculté.

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

LA RÉHABILITATION DE LA SPARTÉINE

M. Soula, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse, vient de communiquer à l'Académie de Médecine une série d'expériences qui démontrent l'action réelle de la spartéine sur le cœur.

Introduite en thérapeutique par Germain Sée, la spartéine a joui d'une grande faveur sans que le mécanisme de son action soit bien connu.

Les recherches faites pour élucider le mécanisme de son action ayant adopté le critère trompeur de la pression sanguine sont quelquefois tombées dans l'interprétation de phénomènes d'intoxication.

L'impossibilité de justifier son emploi par une connaissance précise de ses propriétés avaient jeté un certain discrédit sur la spartéine.

Une révision des faits, des expériences nouvelles étaient nécessaires.

Les propriétés pharmacodynamiques de la spartéine, qui rendent compte de ses bons effets thérapeutiques sont relatives à son action sur le muscle cardiaque et le muscle en général.

La spartéine exalte les propriétés contractiles du sarcoplasme et, par là, exerce à l'égard du muscle strié une action vératrinisante d'ailleurs modérée.

Elle agit sur la tonicité du myocarde en l'augmentant. C'est un agent de réaction contre la dilatation.

Cette propriété, vue par Griffe (1886), vérifiée par J. Weill (1913), a été laissée de côté et méconnue dans les recherches expérimentales qui ont expliqué les modifications de rythme et d'amplitude de la systole par une action sur les nerfs du cœur.

L'étude du cœur isolé en perfusion par la méthode de Pachon, corroborée par l'étude de l'action de la spartéine sur le muscle nous a permis de vérifier les faits antérieurement connus sur l'action « tonique » de la spartéine vis-à-vis du muscle cardiaque, de reconnaître l'importance de cette action, de vérifier que sa méconnaissance a été le point de départ d'interprétations erronées et que cette propriété rend compte de ses bons effets, justifie son emploi et en précise les indications.

La variole sévit en Suisse

M. L. Camus présente, au nom du docteur Alcay, de Nîmes, le résumé d'une documentation importante, recueillie au cours d'un voyage d'étude, sur la Variole qui sévit en Suisse depuis l'année 1921.

Il s'agit d'une épidémie particulièrement bénigne, mais présentant cependant les caractères de la Variole et contre laquelle la vaccination a conservé toute sa puissance.

Les cartes dressées par le docteur Carrière, directeur des Services fédéraux de l'Hygiène, et par le docteur Stiner, directeur-adjoint, permettent de suivre la marche de cette épidémie.

Tous les cantons de Suisse allemande où la vaccination n'est que facultative ont été tous envahis ; les cantons de Suisse romande où la vaccination est obligatoire n'ont pas été éprouvés par l'épidémie.

Des mesures exceptionnelles de vaccination obligatoire ont enrayé l'épidémie dans tous les endroits où elles ont été appliquées.

Une telle manifestation des avantages de la vaccination obligatoire aurait dû amener le Conseil Fédéral à imposer la vaccination obligatoire préventive à toute la Suisse, mais ce gouvernement tenant compte des difficultés rencontrées par le projet d'obligation de 1882 et aussi de la bénignité de l'épidémie actuelle, n'a décrété qu'une obligation vaccinale de circonstance pour certains groupes de la population.

Cette absence de l'obligation habituelle générale de la vaccination vient de coûter à la Suisse quelques milliers de malades et un petit nombre de morts, mais quel désastre en eût été la conséquence si l'épidémie actuelle eût eu la gravité ordinaire des épidémies de variole ?

Plusieurs cas d'intoxication grave par le Véronal et le Dial.

L'Académie s'est occupée récemment de certains remèdes efficaces mais dangereux qu'il est facile à quiconque de se procurer sans ordonnance.

M. Achard est revenu sur cette grave question en rapportant cinq cas d'empoisonnement survenus chez des femmes qui avaient pris du véronal, du dial ou du gardénal.

On peut regretter qu'une législation imprudente permette l'emploi de remèdes aussi nocifs sans aucune prescription du médecin.

M. Netter appuie les remarques de M. Achard et M. Petit appelle l'intoxication du véronal l'empoisonnement à la mode.

Le cinéma au service de la thérapeutique expérimentale

Le docteur Lutembacher a fait projeter un film exécuté en collaboration avec la maison Gaumont. Il a pu montrer ainsi les effets thérapeutiques des principaux médicaments cardiaques (ouabaïne, digitale, quinidine) et objectiver les principaux troubles du rythme (bloc, flutter, etc.).

Ce film, d'une venue parfaite, bien supérieur en qualité didactique à tous ceux qui ont été exécutés jusqu'ici, a valu à son auteur de nombreuses félicitations.

Nous reviendrons sur cet important sujet dans un de nos prochains numéros. Et nos lecteurs nous en sauront gré.

M. Camus demande qu'on prenne des mesures pour éviter la propagation de la variole par les marchandises infectées.

Depuis un an, dans quatre départements, les germes varioliques ont été importés par des marchandises infectées ; il y a eu plusieurs morts et des menaces sérieuses d'épidémie.

Une réglementation s'impose pour la manipulation de ces produits suspects, elle peut donner toute sécurité et être établie sans apporter aucune entrave aux industries qui utilisent ces matières premières.

La déclaration de désinfection des marchandises avant leur embarquement par les expéditeurs ne donnant aucune garantie, il importe que la désinfection soit faite en France. A la frontière, au poste sanitaire, de terre ou de mer, la désinfection des balles en surface est facilement réalisable et suffit à assurer la sécurité pendant leur transport. Le contenu de ces balles sera désinfecté d'une façon complète à l'usine, sous le contrôle de l'Inspection d'hygiène départementale et suivant une technique appropriée à la nature des produits, pour ne pas en altérer les qualités marchandes.

Les balles devront porter l'adresse précise du destinataire et recevront, au poste sanitaire frontière, une étiquette de garantie qui en interdira l'ouverture, celle-ci devant avoir lieu sous le contrôle de l'inspection départementale du travail et de l'hygiène.

Toute balle ayant subi la désinfection en surface à la frontière sera signalée par le poste-frontière aux préfets des départements intéressés.

L'Inspection départementale du travail et de l'hygiène s'assurera que tout le personnel des usines intéressées est complètement vacciné. Aucune personne vaccinée depuis moins de quinze jours ou depuis plus d'un an ne devra être admise dans l'usine.

Les travailleurs qui manipulent les produits infectés ou suspects seront soumis à des soins corporels et vestimentaires qui empêcheront le transport des germes en dehors de l'usine.

Une éruption vésiculeuse constatée dans un cas de méningite à lymphocites fait émettre l'hypothèse de l'existence d'un nouveau virus !

MM. Nobécourt et Henri Janet, Y. Kermorgant et Raymond Garcin ont observé chez une enfant de quatre ans une meningite à lymphocytes primitive, ayant pendant quelques jours simulé une méningite tuberculeuse, et qui s'est terminée par la guérison ; le dix-septième jour de la maladie, alors que l'enfant était convalescente, apparut sur le tissu une éruption vésiculeuse très particulière.

Le liquide des vésicules contenait un virus qui détermina chez le singe, cinq jours après l'inoculatoin intracérébrale, une maladie particulière dont les symptômes essentiels furent des tremblements et des contractions fibrillaires. Le même liquide vésiculaire inoculé par scarification à la cornée du lapin produisit une fine éruption vésiculeuse transmissible de lapin à lapin.

Les auteurs pensent que la méningite à lymphocytes qu'ils ont observée est causée par un virus spécial non encore signalé.

Iconographie Coloniale



Un Monstre

La reine des Belges nommée Docteur "honoris causa"

Par arrêté en date du 18 mai 1925, sont approuvées les délibérations des 13 mars et 6 mai 1925 du Conseil de l'Université de Lille conférant à Sa Majesté Elisabeth, reine des Belges, le titre de docteur *honoris causa*.



VERONIDIA

le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023

BON pour recevoir GRATUITEMENT la ***Nouvelle Zomothérapie***

Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET

Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (X^e).

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (X^e)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour, Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 105.534

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.583

AUX "JOURNÉES MÉDICALES DE BRUXELLES"

Le fameux bactériologiste Wright nie l'influence de la sanocrysine sur le bacille tuberculeux

Le samedi 20 juin, à 16 heures, avait lieu, à Bruxelles, au Palais des Académies, la séance solennelle d'ouverture des Journées Médicales de Bruxelles, présidée par la Reine des Belges.

Nous avons à cœur de souligner ici la charmante hospitalité de nos confrères de Bruxelles, toute empreinte de simplicité, de cordialité. Deux séances récréatives, d'un goût très sûr, l'une dans les salons des Musées royaux du cinquantenaire, l'autre, au Théâtre de la Monnaie, délassèrent les esprits tendus par deux jours de labeur.

Nous avons pu aussi assister à l'inauguration d'un centre anticancéreux et visiter son installation, un modèle du genre.

Nous ne pouvons pas évidemment résumer en ces courtes lignes, les quelques quarante conférences qui ont été données.

Nous retiendrons celle de M. le docteur Jean Demoor, physiologiste à l'Université libre de Bruxelles, sur « Les transmissions humorales et leur signification en physiologie et en pathologie „ ; celle du docteur Lemaire, professeur de clinique médicale à l'Université de Louvain, sur « Le mécanisme de la sensibilité viscérale et des applications en clinique ». A retenir que les irradiations douloureuses à distance s'expliquent par la métamérisation sympathique.

Voici sir Almroth-Edward Wright, noble vieillard qui n'a pas hésité à franchir le détroit pour nous exposer ses idées sur le « Traitement des infections bactériennes ». Par des expériences ingénieuses, il a montré, lui, le père des opsonines, que certains antiseptiques n'ont d'action sur les microbes qu'après avoir tué les cellules ; ainsi le CO_2 ne tue les staphylocoques dans le sang que lorsqu'il est à la concentration suffisante pour hémolyser les globules rouges. D'après ses expériences, il découle nettement que la sanocrysine, le médicament antituberculeux dont on parle tant, n'a aucune action sur le bacille de Koch ; elle provoque des auto-inoculations comme la tuberculine et ne doit pas être employée. Il est intéressant de connaître l'opinion de la valeur de celle de Wright sur la sanocrysine, à un moment où une commission est chargée en France de contrôler l'action de ce médicament.

Nous entendîmes ensuite la voix douce et prenante de M. le médecin inspecteur général Vincent, représentant de la France à ce Congrès, sur « La sérothérapie, des infections anaérobies, par le sérum polyvalent ». Préparé avec 21 espèces microbiennes, le pouvoir antitoxique de ce sérum est démontré par de nombreuses guérisons, non seulement des blessés de guerre, mais aussi de certaines affections médicales graves : appendice gangréneuse, angine de Ludwig, gangrène pulmonaire.

La science française était encore représentée par MM. les docteurs Camille Lian, Tournade (d'Alger), qui dans un exposé magistral, a résumé nos connaissances sur l'adrénalinomie, qu'il a contribué à développer par de belles expériences poursuivies depuis cinq ans par Gaultier (gastrotonométrie), Noël Deschamps, Gougerot, etc.

La dernière conférence fut donnée par un jeune savant belge, le docteur Dustin, professeur à l'Université libre de Bruxelles, qui voit dans les maladies du noyau de la chromatine en particulier, le nœud gordien du problème du cancer.

A BERNARD.

Le prochain Congrès de Chirurgie

Le 34e Congrès français de chirurgie aura lieu à Paris, du 5 au 10 octobre 1925, sous la présidence de M. Léon Bérard, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Lyon.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du congrès :

1° Résultats éloignés des différentes méthodes de traitement du cancer du rectum. Rapporteurs : MM. Gaudier (de Lille), et Anselme Schwartz (de Paris) ;

2° Traitement de la tuberculose du genou, à partir de l'adolescence (15 ans). Rapporteurs : MM. Fredet (de Paris), et Vignard (de Lyon) ;

3° De l'appareillage actuel des fractures de l'humérus et du fémur. Rapporteurs : MM. Guyot (de Bordeaux) et Rouvillois (armée).

MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 1er août, le titre et les conclusions de leurs communications au secrétaire général, 12, rue de Seine, à Paris 6e arr.).

Extrait du règlement. — Les chirurgiens qui désirent faire partie de l'Association doivent envoyer au secrétaire général une demande signée par deux membres de l'Association. Ces parrains doivent être des chirurgiens habitant la même ville ou la même région que le candidat, ou, à leur défaut, de ses anciens chefs de service.

A MARSEILLE

Le Conseil Municipal de Marseille et la transformation de l'Ecole de Médecine érigée en Faculté, flanquée de l'Institut colonial de médecine, de l'Institut du cancer et de l'Ecole dentaire

Il est des réalisations qui se passent de tout commentaire. Elles portent en elles-mêmes leur glorification.

Il suffit de les exposer.

Ainsi l'œuvre du docteur Audibert, délégué à l'Enseignement secondaire et supérieur.

LA FACULTE DE MEDECINE

C'est grâce à son zèle, à son activité, à son dévouement, à son entêtement, que le Conseil municipal a obtenu enfin l'autorisation de doter Marseille d'une Faculté de médecine et de pharmacie.

Ça n'a pas été chose facile.

Depuis plus d'un demi-siècle, l'une après l'autre, toutes les municipalités ont réclamé cette création. Toutes, l'une après l'autre, ont échoué dans leur dessein.

C'est qu'il fallait vaincre une rude coalition d'intérêts particuliers. C'est qu'il fallait convaincre le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Celui-ci se bouchait les oreilles, se mettait des œillères. Il ne voulait rien voir, rien savoir, pour des raisons que nous ne dirons pas, mais qu'on devine. Il suffit de rappeler que le doyen de la Faculté de médecine de Paris est un des membres les plus écoutés de ce Haut-Conseil. Pour tout — et pourquoi pas ? — il craignait la concurrence.

Notre municipalité a forcé la résistance. C'est une de ses plus belles victoires. Elle peut en être fière. Elle sert le renom et l'expansion de la ville puisque la nouvelle Faculté de médecine sera aussi Faculté coloniale. Elle sert encore et surtout l'humanité entière puisque cette grande œuvre de progrès social mettra au service des malheureux toutes les ressources de la science.

Déjà, les plans de construction sont approuvés par le ministère. Les crédits nécessaires aux premiers travaux sont inscrits au budget de cette année. On n'attend, pour en commencer l'exécution, que l'approbation de ce budget.

Souhaitons de voir bientôt les terrains de Saint-Charles mis en chantiers — et fonctionner le premier service de la Faculté : cet Institut d'hygiène parasitologie et bactériologie dont nous sommes en droit d'attendre tant d'heureux et féconds résultats.

Au fait, notre Faculté de médecine fonctionne déjà. Elle fait ce miracle de fonctionner avant d'être. Elle fonctionne, pour ainsi dire, par morceaux.

Nous ne parlons pas seulement de l'Ecole du Pharo, dont soit dit en passant, grâce à la générosité municipale, les laboratoires peuvent donner leur plein rendement d'utilité scientifique.

Mais encore de l'Institut colonial de médecine et de pharmacie, installé dans les locaux de l'ancienne Faculté des sciences ; De l'Institut du cancer, installé au Pharo ; Créations l'un et l'autre, de la municipalité actuelle.

L'ECOLE DENTAIRE

Mais encore et surtout de cette Ecole dentaire, créée à la Montée des Accoules par le professeur Beltrami.

Cette dernière fondation vaut qu'on s'y arrête.

Depuis longtemps, Paris, Lyon, Bordeaux avaient leurs écoles dentaires. Non Marseille. C'était inadmissible. M. Flaissières, du moins, ne l'admettait pas. Il demanda à M. le docteur Beltrami, chirurgien-dentiste réputé, professeur de stomatologie à l'Ecole de médecine, de s'évertuer à combler cette lacune.

Le professeur Beltrami ne perdit pas de temps. Il acheta un local, tout le matériel nécessaire, — et en septembre 1922 l'Ecole dentaire inaugurait ses cours.

Ce fut un succès. Dès la première année : 35 élèves. L'année suivante : 52. La troisième : 75. Autant que l'Ecole dentaire de Lyon, qui vient de fêter son 25e anniversaire. Voilà qui présage un bel avenir à l'œuvre du professeur Beltrami.

Ce n'est pas tout.

A l'école est annexé un dispensaire. Là fonctionne un service gratuit de soins et d'extractions de dents. Il est ouvert aux indigents tous les jours de 8 heures à midi. Les clients sont nombreux, on s'en doute. En la seule année 1924, plus de dix mille mâchoires ont été traitées. Exactement 10.887.

Nous n'en dirons pas plus. Mais il convenait de souligner l'importance d'une fondation qui, si elle n'appartient pas à la ville, a, du moins, été inspirée par la municipalité.

C'est quelque chose, une idée, une bonne idée.

(Du « Radical de Marseille »).

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON — 118, Faubourg St-Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

Informations Diverses

Un poste d'interne est vacant à l'asile de Lafond. Traitement 2.400 à 3.600, selon situation d'études. Ecrire au Directeur Asile de Lafond, La Rochelle (Charente-Inférieure).

MM. Binet, Léchelle, Leblanc, Pruvost, Hutinel, Moreau, médecins des Hôpitaux, et M. Fribourg-Blanc, agrégé du Val-de-Grâce, ont été élus membres de la Société médicale des Hôpitaux à l'unanimité.

M. Thierry est connu pour son ironie souriante, il eut à la dernière Société de chirurgie un petit succès ; non pas tant pour son argumentation caustique dans le 25 ou 30e round contre les ostéosynthésistes, mais pour une délicieuse incidente :

Il s'agissait d'un de nos confrères qui fait de l'industrie, il sait tout de même un peu de médecine, car il est docteur en médecine.

Il est vrai que M. Thierry, qui a fait passer autrefois des examens, doit être fixé sur la valeur de certains docteurs que la Faculté lance dans le monde sans leur avoir appris leur métier.

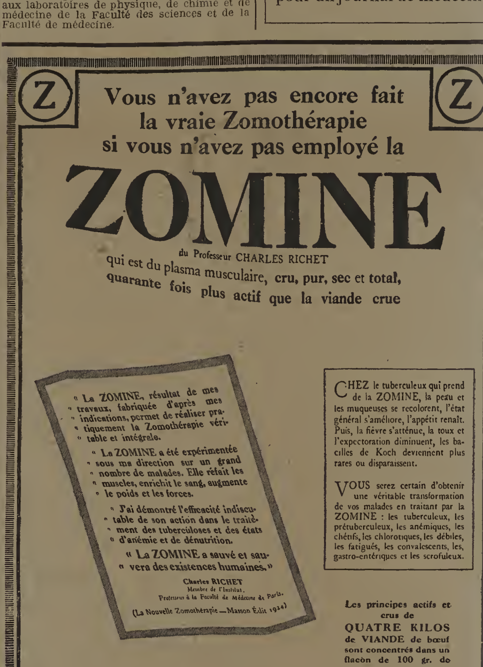
Le recteur de l'Académie, président du conseil de l'Université de Lyon, est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, le legs de la somme de 100.000 francs fait à ladite Université par M. Joseph Gillet.

Le montant de cette libéralité sera employé dans les six mois qui suivront sa remise, à l'achat d'appareils ou instruments destinés aux laboratoires de physique, de chimie et de médecine de la Faculté des sciences et de la Faculté de médecine.

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

L'Informateur Médical n'ennuie pas ses lecteurs. C'est une fameuse qualité pour un journal de médecine.



SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. Jamais d'inconvénients.
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine Nº 54.394

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Les derniers livres parus

Poitrinaires et Grandes Amoureuses. — Deuxième série, par le Docteur Cabanès, édité par les Laboratoires *Cortial*, 10, rue Béranger, Paris.

Le docteur Cabanès continue la publication de son intéressante étude historique sur les Grandes Amoureuses Romantiques. Il nous présente aujourd'hui : Elvire et Rachel.

Elvire, la muse du poète Alphonse de Lamartine, qui, après les amours passagères de la jeune Graziella, fut Mme Charles, femme du grand physicien. C'est surtout d'elle que nous parle le docteur Cabanès. Cette grande amoureuse fut elle aussi tourmentée par ce mal inéluctable qui lui valut sept semaines d'une affreuse agonie, loin de son poète qui apprit à Milly la mort d'Elvire. Neuf mois plus tard, Lamartine venait prier sur la tombe de celle dont il n'avait pas eu la consolation de fermer les yeux.

L'histoire de Rachel, non moins attachante, est plus courte. Comme le disait elle-même la grande tragédienne, ce fut un rêve, un beau rêve, la vie de la fille de ce petit colporteur israélite, née dans une misérable auberge suisse. Paris consacrait son génie alors qu'elle n'avait pas 20 ans. Dès l'âge de 22 ans, elle commence à souffrir de ce terrible mal qui peut-être ne fut pas étranger aux ardeurs irrésistibles avec lesquelles elle remplit au théâtre les rôles d'Adrienne Lecouvreur, d'Angelo, de Phèdre et des grandes amoureuses qu'elle immortalisa. Tant fêtée du public du monde entier où elle dispersa son talent, elle mourut, à peine âgée de 37 ans, laissant le souvenir d'une artiste qui ne fut guère égalée depuis.

De nombreuses figures reproduisant les traits du poète-homme d'Etat A. de Lamartine et les sites charmants où il rencontra Elvire, ainsi que les portraits de Rachel, illustrent le texte de l'auteur.

Est-il besoin de dire dans quel style émouvant et coloré M. Cabanès a fait revivre ces deux grandes héroïnes, et faut-il ajouter que Devambez a édité d'une façon luxueuse et impeccable ce bel ouvrage pour les Laboratoires Cortial.

La Psychiatrie en clientèle, par Charon. In-8º 1924 .... 8 francs.

Les maladies mentales, dont les variétés et les réactions se multiplient avec le progrès, présentent un intérêt social grandissant. Il apparaît urgent que la connaissance de leurs symptômes, de leurs causes, de leurs effets, de leur traitement, soit mise de façon élémentaire à la portée de ceux qui détiennent une part d'autorité dans la vie sociale. C'est là le but poursuivi par M. Charon dans sa **Psychiatrie en clientèle.** ; il y a très heureusement réussi.

Le Dîner des médecins parisiens de Paris

Le 24 juin dernier, les Médecins Parisiens de Paris se réunirent pour la dernière fois avant les vacances. Etaient présents : les docteurs Baillière, prof. Balthazard, Barry, Bloc (André), Blondel, Blondin père et fils, Bongrand, Bourguignon, Cachera, Cousin, Dartigues, Devraigne, Didsbury, Doin, Fège, Galliot, Gérard (Léon), Gillet, Gréder, Guébel, Lenormand, Le Roy des Barres, Le Savoureux, Lobligeois, Lotte, Papillon, Prost, Schaefter, Schreiber, Sée, Tarrius, Viguerie, Vitry, Vimont et Walton.

Ce dîner présenta une note toute particulière de simplicité amicale. Au dessert, le docteur Dartigues, qui inaugurait sa présidence, prononça quelques mots. Il adressa les félicitations des « Médecins Parisiens de Paris » au docteur Coutela, promu officier de la Légion d'honneur, et au nouveau professeur Ombredanne, dont il rappela la belle leçon inaugurale. Enfin, ayant remercié son prédécesseur à la présidence, M. le prof. Balthazard, de l'heureuse impulsion qu'il avait donnée à la Société, il se laissa entraîner par sa verve habituelle et évoqua quelques souvenirs imagés avec cette « blague » parisienne faite à la fois de rire et de sentiment. Ensuite, M. le prof. Balthazard, gagné par l'ambiance, put, grâce à une chanson, retrouver cette gaîté dont le souvenir est encore resté dans les salles de garde.

Pour tous renseignements concernant cette société amicale, s'adresser au secrétaire général, Dr Pierre Prost, 119, boulevard Malesherbes, Paris (8e).

Le Congrès de l'A. G. des Syndicats des Pharmaciens de France

Le Congrès de l'Union des Syndicats Pharmaceutiques de France, qui vient de se tenir à Toulouse avec un très brillant succès, a voulu terminer ses journées de travail par une excursion auprès de stations thermales et climatiques de nos Pyrénées.

Arrivés à Luchon, ces Messieurs ont été officiellement reçus à la gare par le Docteur Germes, Maire de la Ville, et une Délégation de la Municipalité et du Corps Médical.

Après avoir admiré le panorama unique du Céciré, des Crabioules et de la Maladetta, les Congressistes se sont rendus à l'Etablissement Thermal de Luchon où le Docteur Germes, le Corps Médical et le Docteur Molinery, Directeur Technique, leur ont fait les honneurs des Thermes, magnifiquement restaurés.

Ces Messieurs, au nombre de plus de 100, ont été vivement intéressés par les galeries de captage et, dans une conversation privée, n'ont pas manqué d'insister auprès des Médecins de la station et des Membres du Conseil Municipal, pour les prier d'organiser, le plus tôt possible, au sein même de la montagne, un émanatorium qui recueillerait les vapeurs sulfurées naturelles spontanément émises par les sources naissantes.

Salles de humages, d'insufflations, de pulvérisations, grande piscine, pavillon du prince impérial, buvette du Pré, totalement rénovée, les ont vivement intéressés.

Le soir, un grand dîner, où le Chef de la Restauration, M. Groger, s'était particulièrement distingué, réunissait, sur la terrasse du Casino, les Congressistes, une délégation du Conseil Municipal, du Corps médical et Pharmaceutique de la station.



GUIPSINE
aux principes actifs du GUI
Spécifique de l'Hypertension
NON vaso-constricteur
RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique,
Antihémorragique (Ménopause, etc.) Antiscléreux
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE
FALIÈRES
Aliment des Enfants

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)

R. C. Corbeil Nº 870.

SEL DE HUNT - DIALYL
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544



Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.
Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de
la YAOURTINE

sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, forement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)

se conservent longtemps à l'état de vie
Forme DRAGÉE — Forme GRANULÉ

Littér. et Echantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e). — R. C. Seine 197.772

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
Découverte en 1896 par E. GALBRUN, Docteur en Pharmacie
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.



Echantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

Le nouveau directeur du Service de Santé

Nous apprenons la désignation du médecin principal de 1re classe Savornin, comme directeur du Service de Santé au Ministère de la Guerre, en remplacement du médecin inspecteur général Toubert, appelé à d'autres fonctions. Dès longtemps, le médecin principal Savornin était désigné pour occuper ces délicates fonctions ; il y était préparé par un long séjour au G. Q. G. au cours de la guerre et par sa situation de chef du personnel dans le service du Directeur qu'il remplace aujourd'hui.

Le médecin inspecteur général Toubert, chirurgien consommé, ancien professeur au Val-de-Grâce, va reprendre contact avec le service technique. Il est en effet, chargé de l'inspection des Services chirurgicaux de l'armée, et désigné comme membre du Comité technique de Santé. Sa haute valeur scientifique le désignait pour ce poste important et nul mieux que lui n'était digne de l'occuper.

Service de Santé militaire

Armée active

Sont promus :

Au grade de médecin principal de 1re classe, les médecins principaux de 2e classe : MM. Oul, médecin chef de la place de Vannes et président de la commission de réforme ; Mafre, de la place de Montpellier et président de la commission de réforme.

Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-majors de 1re classe : MM. Marand, du gouvernement militaire de Paris, détaché à la mission militaire française au Brésil ; Couturier, de la section technique du service de santé ; Ponsot, du 39e régiment d'infanterie ; Velten, armée française du Rhin.

Au grade de médecin-major de 1re classe, les médecins-majors de 2e classe : MM. Buffe, de l'hôpital militaire Desgenettes, à Lyon ; Barthes, du centre de rééducation et d'instruction physique, place de Saint-Omer ; Millet, du 19e corps d'armée ; Jandot, dit Danjou, école centrale de pyrotechnie de Bourges ; Théobalt, laboratoire de bactériologie de Besançon ; de Person, hors cadres troupes d'occupation du Maroc ; Lubet, de l'armée du Levant ; Laurent, du 95e régiment d'infanterie, à Nevers ; Bergeret, 6e compagnie du 19e escadron du train des équipages militaires ; Medan, du 175e régiment d'infanterie, à Bastia ; Bénazet, du centre de réforme de Toulouse ; Legendre, du centre de réforme de Paris ; Mouchard, du 3e groupe d'ouvriers d'aviation, à Versailles ; Renoux, du 3e régiment d'infanterie, à Hyères ; Lacaze, troupes d'occupation du Maroc ; Lescuyer, 19e corps d'armée ; Bonjean, troupes d'occupation du Maroc ; Torresse, Afrique équatoriale française.

Au grade de médecin-major de 2e classe, les médecins aides-majors de 1re classe : MM. Henry, hors cadres troupes d'occupation du Maroc ; Layet, 31e régiment de dragons, Lunéville ; Stefanini, 27e régiment d'infanterie, Autun ; Dechezelle, place de Metz ; Manhès, 131e régiment d'infanterie, Châtellerault ; Souplet, 58e régiment d'aviation, Thionville ; Janson, 92e régiment d'infanterie, Riom ; Remontet, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc ; Glenisson, territoires du Sud algérien ; Vauchez, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc ; Moynier, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc (laboratoire de bactériologie) ; Demonfaucon, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc ; Pouget, armée du Levant ; Vialleton, armée française du Rhin ; Boide, armée française du Rhin ; Bidault, armée du Levant ; Texier, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc ; Dunalle, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc ; Hourdille, hors cadres, troupes d'occupation du Maroc ; Weiss, territoire du Sud algérien ; Bastouil, armée française du Rhin ; Gautrot, troupes d'occupation du Maroc ; Betirac, 19e corps d'armée.

AFFECTATIONS

Les médecins principaux de 1re classe ci-après reçoivent les affectations suivantes :

Uzac, adjoint au directeur du service de santé au ministère de la guerre, au gouvernement militaire de Paris ; Rouffiandis, de la direction du service de santé au ministère de la guerre, nommé médecin-chef de l'hospice mixte de Montpellier ; Lévy, professeur à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, nommé adjoint au directeur du service de santé au ministère de la guerre, Maffre, de Montpellier, passe médecin-chef à l'hospice mixte de Besançon.

Service de santé de la marine

Par décret du 30 juin 1925, ont été promus dans le corps de santé de la marine, pour compter du 28 juin 1925 :

Au grade de médecin principal : M. Curet (René-Charles-Marie) médecin de 1re classe.

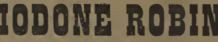
Au grade de médecin de 1re classe : MM. Paponnet (André-Léopold-Henri), médecin de 2e classe ; Gay (Jean-Marie-Fernand), médecin de 2e classe.

L'INFORMATEUR MEDICAL est le complément indispensable de la REVUE MEDICALE à laquelle vous êtes abonné.

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St DENIS (Seine)

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060



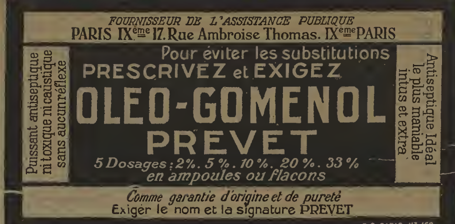


ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

MÉDICATION TOTALE des MALADIES DU FOIE et des Syndromes qui en dérivent
PANBILINE
NOM DÉPOSÉ
associant synergiquement les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION
CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.


LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE.
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Échantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e



APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.
R. C. Paris N° 30.051.

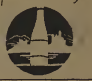
BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MEDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice









L'AUVERGNE THERMALE
Les Meilleures Eaux le plus beau Pays




LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 90 — 19 JUILLET 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

La prophylaxie de la conjonctivite au Japon



La médecine scolaire est très en faveur au Japon. Les médecins inspecteurs des écoles s'acquittent, comme en France, très consciencieusement de leur besogne. La photographie ci-dessus représente un médecin scolaire traitant les enfants d'une école pour les mettre à l'abri d'une épidémie de conjonctivite

AU CONGRÈS DE MÉDECINE DE NANCY

L'ÉVOLUTION DES IDÉES SUR L'ACIDOSE

Plusieurs rapports sur l'acidose ont été présentés au Congrès de médecine qui s'est tenu à Nancy cette semaine

Du rapport très documenté de MM. Marcel Labbé et Nepveux, nous extrayons le chapitre où ces cliniciens ont retracé l'évolution des idées sur l'acidose

Née de l'étude du coma diabétique, la conception de l'acidose s'est, en un quart de siècle, élargie au point de représenter aujourd'hui le bouleversement de l'un des équilibres les plus nécessaires à la vie, l'équilibre acido-basique.

Kussmaul et les premiers auteurs qui étudièrent le coma diabétique eurent l'impression d'être en présence d'une sorte d'intoxication ; Kaulich crut pouvoir l'attribuer à l'acetone, découvert par Petters dans l'urine des comateux ; mais on dut reconnaître que ce corps n'avait qu'une faible toxicité. Un peu plus tard, l'acide diacétique et l'acide B oxybutyrique furent trouvés en forte proportion dans les humeurs et dans l'urine des diabétiques comateux (Gerhardt, Stadelmann, Minkowski, Kulz). C'est alors que Stadelmann, élève de Naunyn, énonça la théorie de l'acidose dans laquelle il attribuait le coma diabétique à une intoxication par l'acide diacétique et l'acide B oxybutyrique, tous deux agissant en vertu, non de leur toxicité propre, mais de leur fonction acide.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFES. MARCEL LABBÉ

La théorie de Stadelmann s'appuie sur les arguments suivants :

1° Les urines des diabétiques comateux sont hyperacides et s'alcalinisent difficilement, même après absorption de doses élevées de bicarbonate de sonde ;

2° Le sang a, du moins à la période terminale du coma, une alcalinite très abaissée ;

3° Les urines éliminent une quantité considérable de corps acétoniques ;

4° Ces corps acétoniques à fonction acide peuvent être retrouvés dans les tissus, suivant Magnus Lévy, lorsque l'élimination ne s'est point faite par les urines ;

5° On trouve dans les urines une proportion forte d'ammoniaque, comme cela se voit dans les intoxications acides expérimentales;

6° L'alcalinisation intensive a permis de guérir quelques cas de coma diabétique ;

7° Enfin, il a été possible de reproduire par l'intoxication acide chez les animaux des états comateux, mortels, mais curables par les alcalins à hautes doses.

Les expériences de Walter montrèrent, en effet, que l'introduction d'un acide dans l'organisme produit une intoxication avec coma mortel dont l'évolution rappelle celle du coma diabétique. Walter a expérimenté avec un acide minéral fort : l'acide chlorydrique. L'un de nous avec Violle a repris ces expériences et comparé l'intoxication causée par les acides minéraux et organiques : avec l'acide chlorhydrique à la dose de 0,90 gr. par kilog de poids, la mort se produit brutalement, après une courte période de dyspnée sans coma. et l'on n'a pas le temps d'introduire de bicarbonate de soude dans la circulation : avec les acides organiques, lactique, propionique. butyrique et B oxybutyrique, l'intoxication est moins brutale : il se produit de la dyspnée et un état de coma et l'on peut, par des injections intra-veineuses de bicarbonate de soude, guérir l'animal. Nous avons vu ensuite que, même après saturation les acides organiques conservent une certaine toxicité : ainsi la dose mortelle de l'acide B oxybutyrique est de 1,59 gr. par kilog de lapin ; après saturation par les acides, elle est de 6,25 gr.

L'action nocive des acides relève pour une part de leur toxicité spécifique.

L'action nocive des acides relève donc avant tout de leur fonction acide, mais aussi, pour une part moindre, de leur toxicité propre. Pour l'acide B oxybutyrique, la toxicité acide représente les trois quarts de la toxicité globale. Les propriétés comatigènes varient d'un acide à l'autre ; ceux qui ne possèdent que la fonction acide sans fonction alcool secondaire. tels que les acides butyrique et propionique, sont les plus susceptibles de produire le coma ; ceux qui possèdent une fonction alcool, comme l'acide lactique et l'acide B oxybutyrique, sont moins comatigènes.

Ainsi, tout en apportant des arguments à la thèse de l'acidose. selon Naunyn, l'expérimentation montre qu'elle ne résume peut-être pas entièrement la pathogénie du coma diabétique, et qu'il y a lieu de tenir compte de la nature des acides intervenant dans l'intoxication et de leurs propriétés spécifiques. On devra donc s'attendre à voir des acidoses à évolution différente, suivant que tel ou tel acide se trouve en cause.

La théorie de l'acidose énoncée par l'école de Naunyn a été adoptée par Magnus Levy, par Luthie, par Blum, par nous-mêmes, en 1911, et l'on peut bien dire par tout le monde. Les biologistes américains l'ont adoptée et, depuis quelques années, en ont étendu les applications et précisé le mécanisme. L'emploi des techniques de Fredericia, de Marriott, de Van Slyke pour le dosage de l'acide carbonique dans l'air alvéolaire et dans le plasma sanguin, la détermination de l'activité ionique du plasma par la méthode de Cullen ont fourni des moyens pour préciser directement l'état d'acidose, si bien que le dosage des corps acétoniques est passé un peu au second plan pour laisser la première place à la mesure de la réserve alcaline.

La rupture de l'équilibre acido-basique.

La rupture de l'équilibre acido-basique par défaut de bases et excès d'acides, devient avec Henderson Whitney, Whipple, Van Slyke, le mécanisme fondamental de l'intoxication qui mène au coma diabétique. Cette rupture de l'équilibre acido-basique, due à la prédominance dans l'organisme d'acides autres que les corps acétoniques, est retrouvée dans des conditions diverses : au cours des néphrites, de la grossesse, des infections, des anémies graves, des états de choc, des états agoniques, etc... Elle devient un phénomène très général qui n'a plus, dans certains cas, que des relations cliniques assez éloignées avec l'acidose diabétique.

Les travaux des biologistes américains ont eu surtout pour but de préciser le mécanisme de l'équilibre acido-basique et de ses modifications.

Lorsque, par suite de conditions alimentaires spéciales, par suite de troubles du métabolisme on d'états pathologiques divers, cet équilibre est rompu, le sang et les humeurs se défendent encore contre l'acidification, grâce à un puissant mécanisme régulateur où interviennent des substances chimiques capables de céder leurs bases pour saturer les acides en excès ; ces substances auxquelles Fernbach a donné le nom de substances « tampons » (*buffer substances* des Américains) sont constituées par les bicarbonates et les phosphates du sang, par les proteines du plasma et par l'hémoglobine des globales rouges.

Le rôle des bicarbonates dans l'équilibre acido-basique.

C'est aux bicarbonates que revient la part principale dans le maintien de l'équilibre acido-basique. Les bicarhonates se décomposent partiellement ; leurs bases saturent l'acide étranger et leur acide carbonique, mis en liberté, s'élimine par les voies respiratoires ; ainsi se trouve rétabli le taux normal de l'alcalinité du sang et l'acidose est compensée. L'élimination de l'acide carbonique par la surface pulmonaire se produit grâce à la mise en jeu de la ventilation respiratoire commandée par l'arrivée aux centres bulbaires du sang surchargé d'acide carbonique et à réaction trop acide.

Si de nouvelles quantités d'acide libre sont lancées dans la circulation, les bases liées à l'acide carbonique tendent à s'épuiser ; alors entrent en jeu les autres tampons : les bases liées aux protéines du plasma à l'état de protéinates sont mises en liberté et se combinent avec l'acide carbonique libre pour reconstituer les bicarbonates.

Il en est de même pour les bases liées à l'hémoglobine des globules rouges ; l'oxyhémoglobine, qui est un acide fort, passe à l'état d'hémoglobine réduite par perte d'oxygène dans les tissus ; et celle-ci qui est un acide faible, met plus facilement en liberté les ions sodium et potassium qui se fixent sur l'acide carbonique libre pour reproduire des bicarbonates.

Enfin, lorsque des quantités toujours plus considérables d'acides libres sont lancées dans la circulation, les substances tampons s'épuisent, le taux des bicarbonates du sang diminue et la réserve alcaline s'abaisse ; il arrive un moment où l'acidose n'est plus compensée et où le pH du sang tombe au-dessous de la limite normale : c'est la rupture définitive de l'équilibre acido-basique, état pathologique grave ne permettant pas une longue survie.

Les états d'acidose au cours de certaines affections.

Appliquant la mesure CO^2 sanguin à tous les états pathologiques, les Américains ont reconnu l'existence d'un état d'acidose au cours des néphrites, des syndromes cardio-rénaux décompensés avec œdèmes, au cours de la grossesse, en particulier dans les accidents d'éclampsie, au cours des états de choc traumatique ou anaphylactique, de l'anesthésie chirurgicale, du surmenage musculaire, de l'athrepsie, de la pneumonie, de la tuberculose pulmonaire étendue, des anémies graves et des états agoniques.

Ces états d'acidose reconnaissent des pathogénies diverses. Dans les néphrites on invoque généralement un défaut d'élimination des acides dérivés du métabolisme normal (acide lactique. acide propionique) par le rein malade. Dans l'athrepsie, on parle d'une déperdition des bases par l'intestin. Dans les anémies graves, on peut penser que l'acidose est due à l'insuffisance de l'hémoglobine des globules rouges qui amène la déficience des systèmes tampons. Dans l'agonie, il est probable qu'il s'agit d'un défaut d'élimination par les urines, mais encore faut-il admettre que la rétention ne porte que sur les acides tandis que les bases continuent à s'éliminer.

Au point de vue pathogénique, ces acidoses diffèrent notablement de l'acidose diabétique ; elles ne sont pas dues comme elle à l'accumulation des acides cétoniques que l'organisme ne peut plus brûler ; ce sont des acidoses sans cétose.

Pendant que les biologistes allemands et américains imposaient la conception de l'acidose que nous venons d'énoncer, quelques auteurs faisaient des objections à cette théorie et cherchaient dans un autre sens la pathogénie du coma diabétique.

Krause pensait que la théorie de l'acidose ne s'applique pas à tous les comas diabétiques ; Lépine, tout en l'admettant, faisait quelques réserves. Hugounenq et Morel professaient que l'acidose prédispose au coma, mais ne le conditionne pas et proposaient d'en chercher la cause première dans des substances toxiques appartenant au groupe des polypeptides. Ils reprochaient à l'intoxication acide expérimentale de tuer les animaux sans reproduire le tableau clinique du coma diabétique, et prétendaient obtenir un coma semblable au coma diabétique par l'injection intra-veineuse du peptone à dose toxique chez le chien, ils disaient n'avoir pas trouvé dans le sang des malades les hautes doses d'acide B oxybutyrique décelées par les chimistes allemands et attribuaient les heureux effets thérapeutiques des alcalins à ce que ceux-ci favorisent l'élimination des produits toxiques par les urines.

Les objections de Hugounenq et Morel n'étaient pas toutes fondées. Depuis lors, avec de meilleurs procédés de dosage, il a été facile de retrouver dans certains cas de coma diabétique, guéris par les alcalins, des doses de corps acétoniques telles qu'une intoxication mortelle est compréhensible. D'un autre côté nous avons montré avec Violle que si l'intoxication par les acides minéraux ne reproduisait pas le tableau clinique du coma diabétique, l'intoxication par des acides organiques faibles comme l'acide butyrique et l'acide B oxybutyrique donnait un coma rappelant aussi fidèlement celui du diabète que le coma provoqué par l'intoxication peptonée. Cependant nous avons aussi rapporté quelques cas de coma diabétique où il était difficile d'admettre une simple intoxication acide, car la mort survenait malgré une élimination modérée des corps acétoniques et malgré que le traitement alcalin intensif fût parvenu à compenser l'acidose et à alcaliniser les urines.

(Voir la fin de cet article page 4)

L'État mental des aphasiques

Dans un travail présenté au récent Congrès des aliénistes et qui a été remarqué, MM. Mencel, Briand et Brissot, ont analysé très clairement l'état mental des aphasiques.

On a émis les appréciations les plus diverses sur l'état mental des aphasiques ; tandis que certains auteurs sont tombés d'accord pour leur reconnaître une infériorité intellectuelle évidente, d'autres admettent que l'intelligence reste entière dans la majorité des cas. D'autres, enfin, et dont nous sommes, essayant de concilier ces deux théories extrêmes, qu'ils jugent beaucoup trop exclusives, pensent que l'affaiblissement intellectuel est très variable d'un sujet à l'autre : c'était l'opinion de J. Falret et de Legroux, qui estimaient que la situation de l'aphasique, du point de vue médico-légal, ne pouvait se résoudre, ni se trancher par une formule, chaque cas particulier comportant une appréciation différente, suivant le degré d'altération de la faculté du langage et suivant l'atteinte portée à l'intelligence. Tardieu avait exprimé le même avis : « L'aphasie, disait cet auteur, quoique étant compatible avec l'intégrité des fonctions psychiques, s'accompagne très ordinairement d'un certain affaiblissement de l'intelligence et doit donner lieu, pour chaque cas, à un examen attentif. » Le collègue de l'un de nous à la Société de Médecine légale, Jules



Photo *Informateur Médical*

M. MARCEL BRIAND

Lefort, avait proposé de pourvoir *tous* les aphasiques d'un conseil judiciaire : Legrand du Saulle lui répondit avec justesse que ces malades ne pouvaient, « en thèse générale, être considérés comme des aliénés ou des incapables ».

Pratiquement, l'intégrité du jugement n'est pas douteuse dans certains cas d'aphasie pure. L'un de nous a rapporté plusieurs observations de sujets, atteints de lésions sous-corticales de la zone du langage, ayant néanmoins conservé une grande activité intellectuelle. La plus intéressante est celle de Madeleine R..., qui vint mourir à l'Asile de Villejuif en 1909, et dont le cerveau, porteur de deux gros foyers de ramollissement, fut examiné par le professeur Déjerine. Cette femme, intelligente et cultivée, polyglotte, connaissant le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol, était restée aphasique pendant quatorze années et n'avait jamais présenté le moindre signe d'affaiblissement intellectuel.

Un autre cas curieux est celui du médecin Lordat, professeur à la Faculté de Montpellier, qui a relaté sa propre observation. Lordat, frappé d'aphasie à 56 ans et incapable tout d'abord de prononcer une seule parole, n'en continua pas moins pendant de longues années, grâce à son entourage qui lui soufflait le mot absent, à tenir son auditoire sous le charme de son enseignement. Aphasique, il conserva sa chaire pendant 31 ans, et mourut presque centenaire.

Les aphasiques moteurs du type Broca et surtout les aphasiques sensoriels, seront, par contre, plus touchés intellectuellement que les aphasiques purs, car on constate chez eux, ce qui n'existe pas chez ces derniers, une disparition plus ou moins complète du langage intérieur.

(Voir la fin de cet article page 4)

A MON AVIS

La publicité au service du Savant

M. de Monzie a dit, dans son discours prononcé à la distribution des prix du concours général, que pour que cesse l'état de médiocrité dans lequel se trouve le savant français, il fallait mettre au service de ce dernier cette arme nouvelle de la société moderne qu'est la Réclame.

Le ministre voulait dire par là que si, dans ce monde où tout est bousculade, on ne prêtait guère attention aux savants, la raison en devait être cherchée dans le silence où se tenaient ceux-ci, tant par modestie que par habitude.

Vingt-cinq années de vie journalistique nous ont fait connaître les difficultés du reportage scientifique. C'est une besogne ardue, je vous l'assure, que celle de faire connaître au grand public les travaux des savants. C'est un jeu pour un reporter que de faire visite à un personnage politique, à un écrivain, à un artiste. Là, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes. Pour franchir le seuil d'un laboratoire, il en est tout autrement.

Evidemment, direz-vous peut-être, et c'est justice. Ceux-ci vivent de la réclame qu'ils font autour de leur nom ; il répugne au contraire, à l'homme de science d'imiter le politicien ou le cabot.

C'est là une habitude que rien ne justifie. Si vous voulez que la science bénéficie de la même estime publique que celle recherchée par les hommes de tribune ou de théâtre, il faut faire connaître à la foule les travaux des savants.

On se plaint souvent de l'engouement des foules pour les hommes de sports, mais rien d'étonnant à cela, les journaux leur en parlent tous les jours. Il en est de même pour les vedettes de cinéma. Si, par contre, les foules ne s'intéressent pas à la science ni aux savants, c'est uniquement parce qu'on ne leur en parle jamais.

La faute en est-elle aux journaux ou aux journalistes ? Pas le moins du monde. La seule raison en est toute dans le mépris que montrent les savants pour la presse.

Sans doute, il y a des savants qui sont accueillants pour les journalistes. Mais leurs collègues les ont vite traités de réclamistes. La vulgarisation elle-même ne trouve pas d'excuse. Et l'on nous citait l'exemple d'un vulgarisateur renommé qui ne voulut pas signer un article dans la grande presse avant d'être élu à l'Académie des Sciences.

Il est du devoir du savant de ne pas faire montre d'ostracisme vis-à-vis de la presse d'informations. La découverte qu'il a faite appartient à la science, ce patrimoine universel. Tout le monde a le droit de la connaître.

En outre, la supériorité d'une nation ne se manifeste plus par la force militaire, à ce qu'on dit, mais par les travaux de ses chercheurs, il est donc patriotique pour un savant de faire au plus vite connaître de ses compatriotes les découvertes qu'il a effectuées.

Enfin, dans son propre intérêt, le savant a besoin qu'on sache à quoi il passe son temps, s'il veut que la Société, appréciant ses travaux, se hâte d'améliorer sa situation. Et c'est dans ce sens que parlait M. de Monzie.

Il faut donc que cesse cette humilité de bon ton qui est de règle dans le monde savant. D'autant que certains maîtres qui infligent aux autres cette férule stérile n'ont dû leur omnipotence qu'au bruit fait autour de leurs travaux par la Presse, et qu'on serait en droit de penser que le silence imposé aux disciples n'est, en dernière analyse, qu'hypocrisie ou calcul.

J. CRINON.

Vous êtes pressés de savoir, ce Journal vous donnera en peu de mots les nouvelles médicales de la semaine.

ON NOUS INFORME QUE

L'Académie de médecine a élu correspondants étrangers les professeurs Madsen, de Copenhague, et Sherrington, d'Oxford.

M. le docteur Ducamp, directeur du bureau municipal d'hygiène de Lille, a été nommé auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France.

M. Muriel, propriétaire à Arzèvre, demande l'autorisation d'exploiter comme eau minérale l'eau d'une source dite « Saint-Antoine ».

M. le Président du conseil d'administration de la Société immobilière de la Roche-Posay annonce que cette Société retire sa demande en autorisation d'exploiter la source d'eau minérale du Vert-Galant, à La Roche-Posay (Vienne).

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Les autorités locales de la commune de Forges-les-Eaux signalent l'intérêt qu'il y aurait à ce que cette commune fût érigée en station hydrominérale.

M. le docteur Ginestous a adressé à l'Académie son rapport sur les épidémies qui ont sévi dans l'arrondissement de Bordeaux, en 1924.

MM. Paul Blum et Arnold ont fait tenir à l'Académie, aux fins de participer au concours annuel des Eaux minérales, le premier un « Précis pratique d'hydrologie thérapeutique », et le second une brochure intitulée : « Les eaux thermo-minérales de Bains-les-Bains ».

Le concierge de l'immeuble situé au n° 20 du boulevard Barbès, a constaté que des malfaiteurs s'étaient introduits dans l'appartement du docteur Magnin, actuellement en villégiature.

Le commissaire du quartier, immédiatement avisé, s'est transporté sur les lieux et a constaté que la porte de l'appartement avait été fracturée. Les cambrioleurs paraissent avoir emporté un butin assez important. Le montant du vol, toutefois, ne pourra être évalué qu'au retour du docteur Magnin.

On demande un médecin célibataire ou marié pour le Gabon. Appointements : 40.000 fr. par an. Engagement, 2 à 4 ans. Bateau partira en octobre. S'adresser au Dr Singer, 3, villa Boissière, rue Boissière, Paris (16e).

La Maison de santé d'Epinay-sur-Seine demande un étudiant de 4e année (350 fr. par mois, logé, nourri). Se présenter l'après-midi.

Un concours pour le poste de médecin spécialisé des dispensaires antituberculeux est ouvert dans l'Oise.

Les demandes doivent parvenir avant le 25 juillet, à l'Office d'Hygiène, 40, rue Saint-Jean, à Beauvais.

La Société de chirurgie est en vacance, la séance de rentrée aura lieu le mercredi 14 octobre, la première semaine du mois étant occupée par le congrès de chirurgie.

M. Bergeret a présenté à la Société de Chirurgie un jeune garçon atteint de symphyse du péricarde chez qui il a pratiqué la résection de la partie du gril costal précordial. Ce malade peut depuis cette époque vivre normalement.

Des cas analogues sont connus. Celui-ci mérite cependant d'être signalé, car c'est une opération à laquelle on oublie de recourir dans des cas où, le malade étant guéri ne conserve qu'une infirmité fonctionnelle qui peut lui être enlevée.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT · il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

A la suite du scrutin qui a eu lieu pour l'élection au conseil académique de Lille, d'un délégué des professeurs suppléants, agrégés, chargés de cours et maîtres de conférences de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie, en remplacement de M. Breton, M. Minet, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, a été déclaré élu membre du conseil académique de Lille.

Ce journal est indépendant.
Il n'appartient à aucun clan.
Il n'est l'organe d'aucune firme.
Ces qualités sont tellement rares qu'elles doivent vous suffire pour estimer l'INFORMATEUR MÉDICAL.

L'HYGIÈNE & LA COQUETTERIE



DE RÉCENTES COMMUNICATIONS A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS ONT FAIT CONNAITRE L'IMPORTANCE DES ÉPIDÉMIES DE VARIOLE QUI ONT SÉVI CES DERNIÈRES ANNÉES A L'ETRANGER ET PARTICULIÈREMENT EN ANGLETERRE, EN SUISSE ET AUX ÉTATS-UNIS. DANS CE DERNIER PAYS LA VACCINATION FUT EFFECTUÉE D'UNE FAÇON OBLIGATOIRE ET SANS QU'IL AIT ÉTÉ POSSIBLE DE SE SOUSTRAIRE AUX ORDONNANCES DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ. C'EST AINSI QUE NOTRE PHOTOGRAPHIE REPRÉSENTE LE DOCTEUR PAYNE DE WASHINGTON VACCINANT LES " GIRLS " D'UNE EXPLOITATION CINÉMATOGRAPHIQUE, CETTE VACCINATION ÉTANT FAITE A LA CUISSE.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Le docteur et Mme Marcel Thalheimer sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Gérard.

— Le docteur et Mme Marcel Uhl Husson ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille, Marie-José. Masevaux (Haut-Rhin), 30 juin 1925.

Mariages

— On vient de célébrer dans l'intimité, à la mairie du 16e arrt, le mariage du docteur Maurice Cohen, chargé de mission du gouvernement français, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, avec Mme Simonne Potin. Les témoins étaient pour la mariée : Mme Justin Godart et M. Roger Potin, son frère, et pour le marié : M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique, et le prince L. Radziwill.

— Le mariage de M. Michel-H. Picot, décoré de la Military Cross, fils de M. Alfred Picot, décédé, et de Mme Alfred Picot, avec Mlle Germaine Gautier, fille du docteur Léon Gautier, décédé, et de Mme Léon Gautier, a été célébré le 7 juillet, en l'église du Petit-Saconnex, à Genève (Suisse).

— Le mariage de Mlle Nelly Monteil, fille du docteur Monteil, pharmacien spécialiste, et de Mme, née Landron, avec M. Jean Vérignon, fils du colonel, commandeur de la Légion d'honneur, et de Mme, née Paget, a été célébré à Paris, le mercredi 8 juillet, à midi, à l'église Sainte-Elisabeth, rue du Temple.

— Dernièrement a été célébré le mariage du docteur Ernest Couland, ancien interne des hôpitaux de Paris, médecin assistant du dispensaire Léon-Bourgeois, Croix de guerre, avec Mlle Christiane Gerlach.

— On prie d'annoncer le mariage de M. J. Bourla, chirurgien-dentiste, 104, avenue de Villiers, avec Mlle Benveniste de Lausanne, célébré dimanche dernier dans la plus stricte intimité

Nécrologies

— Nous apprenons, d'Arcachon, le décès de Mme Jules Lalesque, née Suzanne Samouilhan, survenu le 4 juillet, en sa villa. Elle était l'épouse du docteur Jules Lalesque et la belle-fille du docteur Fernand Lalesque, chevalier de la Légion d'honneur.

Du docteur Peuret, chirurgien, décédé accidentellement près de Dreux.

Du commandant du génie Pol Vannierre, officier de la Légion d'honneur, tué en mission, le 25 mai, près de Deir-ez-Zor (Syrie), fils de M. Vannierre, architecte, et frère du docteur Vannierre ;

On nous annonce la mort de M. Gustave Fiévet, doyen des pharmaciens de Paris, décédé chez ses enfants, à Luisant (Eure-et-Loir).

Du docteur Letoux, maire de Vannes et conseiller général du Morbihan.

Du docteur Henri Brossier, médecin principal de 2e classe en retraite, décédé à Nantes.

Thèses de Paris

Vendredi 3 juillet

Fabre : La mécanique des phénomènes sphymomanométriques. — Tchilinguirian : Les selles biliaires et leur réaction. — Mme Dion : Origine du journalisme médical. — Quenouille : Déséquilibre mental de Beethoven. — Retel : Etude expérimentale de la réaction de Botellu sur le rat. — Zimmer : Traitement des affections douloureuses gastro-duodénales. — Held : Le salicylate de génésérine dans le traitement des hyperexcitabilités. — Bas J. : Etude sur la pathogénie de la migraine.

A LOUER BEL IMMEUBLE

à Bordeaux, pouvant servir de maison de santé chirurgicale ou médicale. Vide ou entièrement et luxueusement meublé. Installation moderne (eau ch. et fr., gaz, électricité, chauffage central, téléphone, etc.). Trente-cinq pièces. Six mille francs par mois vide ou sept mille francs par mois entièrement meublé. Dernier confort. Vaste parc. Ecrire Coppié, 35, rue des Petits-Champs, Paris.

La Digitaline Nativelle agit plus sûrement que toutes les autres préparations de digitale

L'évolution de l'Acidose

(*Suite de la page 2*)

Ces considérations avaient amené M. Labbé et Violle à énoncer l'idée que le coma diabétique n'est pas seulement l'aboutissant fatal de l'acidose parvenue à son degré extrême, mais qu'il résulte peut-être d'une intoxication surajoutée à l'acidose et qu'on peut décrire dans l'évolution du diabète grave deux états successifs associés : l'acidose avec son cortège clinique bien connu, que les auteurs anciens décrivaient sous le nom de période prémonitoire du coma, et le coma avec sa terminaison fatale.

L'importance du trouble du métabolisme azoté, comme facteur de la gravité du diabète

Hugounenq et Morel faisaient ressortir à l'appui de leur opinion que dans le diabète grave le métabolisme des matières albuminoïdes n'est pas moins troublé que celui des hydrates de carbone. Marcel Labbé, avec Henri Labbé, H. Bith, Lortat-Jacob, G. Vitry, Dauphin, etc., s'est efforcé de mettre en lumière l'importance du trouble du métabolisme azoté et en fait la caractéristique du diabète grave ; ce trouble consiste en une dénutrition azotée, accompagnée d'une évolution incomplète des matières azotées, avec élimination d'un excès d'acides aminés, d'ammoniaque, d'azote colloïdal indyalisable, de créatine et d'indosé urinaire. Le trouble du métabolisme des protéiques, qui évolue de pair avec le trouble du métabolisme des lipoïdes, offre une importance telle qu'on ne peut s'empêcher de penser qu'il joue un rôle à côté du second dans la pathogénie des accidents que l'on décrit ordinairement sous le nom d'acidose diabétique.

Cette opinion est corroborée par la vieille observation des cliniciens qui ont signalé à maintes reprises l'apparition du coma chez les diabétiques soumis à un régime carné intensif et par les recherches de K. Petren, qui attribue le coma diabétique à l'excès du métabolisme azoté et traite l'acidose par un régime hypoazoté et hypergraisseux.

Le problème de la pathogénie du coma diabétique n'est pas encore entièrement résolu.

Les recherches faites depuis quelques années sur la réserve alcaline ont fourni une nouvelle base très solide à la doctrine de l'intoxication acide, et il semblerait que toutes les autres théories dussent s'effacer devant elles. Cependant, nous pensons que l'on rencontrera encore quelques faits discordants, permettant de penser que la rupture de l'équilibre acido-basique n'est pas l'unique cause de la mort dans le coma diabétique et que ce syndrome a une pathogénie plus compliquée. Ainsi nous avons déjà eu l'occasion de voir des sujets mourir dans le coma malgré le relèvement de la réserve alcaline par le traitement considéré comme incompatible avec l'existence. L'un de nos diabétiques, traité par l'insuline, avait, dix heures avant sa mort, une dose de CO_2 sanguin de 37 vol. 4 p. 100 et une diacéturie qui, après avoir été très intense, était devenue modérée ; l'acidose était en train de disparaître et cependant le coma poursuivait son évolution vers la mort. Tous les médecins habitués au maniement de l'insuline ont signalé des cas de coma diabétique rebelle au traitement ; il serait intéressant de connaître l'évolution de la cétose et de la réserve alcaline dans ces observations.

En outre, quelques auteurs américains : Rosenbloom, Mac Caskey, Paddock, ont rapporté des cas de coma diabétique mortel accompagné d'une acidose très modérée. Krause avait autrefois affirmé que certains cas de coma diabétique évoluaient sans acidose notable.

Nous croyons donc que le problème pathogénique du coma diabétique n'est pas entièrement résolu, que le mécanisme en est fort complexe et que la rupture de l'équilibre acido-basique, pour être la cause principale du syndrome, n'est cependant pas la cause unique de la mort.

De l'exportation des drogues au trafic des armes

Il y a un an nous avons attiré l'attention de nos lecteurs et celle des pouvoirs publics sur le préjudice causé au commerce des spécialités pharmaceutiques par le trafic d'une bande organisée en vue de se procurer des spécialités achetées au détail et groupées ensuite pour l'exportation. On fermait ainsi à nos industriels des marchés que des concurrents achalandaient à un cours inférieur.

Cette affaire où de grosses complicités semblaient impliquées ne fut pas menée avec toute la vigueur nécessaire. Mais voici qu'elle semble prête à rebondir, alourdie d'une accusation beaucoup plus grave.

La Sûreté aurait, en effet, la preuve que cette même organisation se serait livrée au trafic des armes. Il s'agirait donc là d'un acte de haute trahison.

Le contrôle des médecins indigènes diplômés de l'Ecole de Dakar

Les médecins et sages-femmes auxiliaires diplômés de l'école de Dakar, fonctionnaires et agents des services médicaux locaux sont régis pour tout ce qui concerne la discipline, leurs obligations professionnelles, leur contrôle et leur surveillance, par les arrêtés réglementaires du gouverneur général réglant le fonctionnement desdits services.

Les mêmes praticiens et praticiennes ayant cessé d'appartenir aux services médicaux de la colonie, ou qui, à leur sortie de l'école, n'auront pas été admis dans le personnel de l'assistance médicale, ne peuvent exercer leur art, à titre privé, qu'après avoir obtenu préalablement une autorisation de l'autorité administrative. Le gouverneur général détermine par arrêté les conditions dans lesquelles cette autorisation est délivrée.

Les médecins et sages-femmes auxiliaires régulièrement autorisés à exercer leur art à titre privé demeurent placés, au point de vue technique et professionnel, sous le contrôle et la surveillance du chef du service de santé de la colonie dans laquelle ils exercent.

Les médecins et sages-femmes auxiliaires diplômés de l'école de médecine de Dakar peuvent être autorisés à donner des soins médicaux ou obstétricaux aux Européens dans les localités dépourvues de médecins exerçant au titre français.

L'autorisation valable pour une période d'une année et renouvelable, sera donnée par le lieutenant-gouverneur sur la proposition du chef du service de santé. Cette autorisation est révocable à tout moment.

En cas d'extrême urgence et en l'absence de médecins autorisés, les médecins et sages-femmes auxiliaires diplômés, non pourvus de ladite autorisation, peuvent donner leurs soins aux Européens et assimilés, sous condition d'en référer immédiatement au médecin de l'assistance de la circonscription.

En cas d'extrême urgence en en l'absence de médecins français, les médecins auxiliaires diplômés peuvent pratiquer des opérations de petite chirurgie à l'exclusion des opérations de grande chirurgie, sous condition d'en référer immédiatement au médecin de l'assistance de la circonscription.

La liste des opérations autorisées est établie par le gouverneur général.

En cas d'urgence et en l'absence de docteur en médecine français, les médecins auxiliaires diplômés peuvent être requis par les autorités administratives ou judiciaires pour procéder à des constatations médico-légales.

Leurs rapports sont remis, dès leur arrivée, aux médecins français, seuls qualifiés, aux termes du décret du 17 août 1897, pour servir d'experts devant les tribunaux français.

Leurs constatations peuvent toutefois être directement produites comme élément d'appréciation devant les tribunaux indigènes de premier degré.

En aucun cas, les médecins auxiliaires ne peuvent être commis pour pratiquer des autopsies.

Les médecins et sages-femmes auxiliaires diplômés peuvent être autorisés à détenir pour les besoins des malades, au lieu de leur résidence, un approvisionnement de médicaments dont la liste est fixée par arrêté du gouverneur général sur la proposition de l'inspecteur général des services sanitaires et médicaux.

En cas d'application des articles 16 et 17 du décret du 17 août 1897, l'interdiction de l'exercice de leur art sur le territoire de l'Afrique occidentale française, faite aux médecins et sages-femmes auxiliaires, est prononcée par le gouverneur général sur la proposition du lieutenant-gouverneur et l'avis de l'inspecteur général des services sanitaires et médicaux.

A LA MÉDICALE DES HOPITAUX

Un tonicardiaque réhabilité

M. Laubry, depuis 3 ans, étudie avec M. Daniel Routier, l'action de la convallamarine en thérapeutique du cœur. Il emploie le médicament à la dose de cinq milligrammes dans un centimètre cube d'eau pour une ampoule à injecter dans les veines.

La dose toxique paraît être supérieure à un centigr.

M. Laubry pense que ce médicament peut rendre les plus grands services ; soit chez des sujets ne réagissant plus à la digitale et à l'ouabaïne, soit à des malades qui pour des raisons idiosyncrasiques ne tolèrent pas ces médicaments.

M. Laubry pense qu'il y a grand intérêt à chercher des médicaments cardiaques nouveaux. Pour lui, l'action de la digitale et de l'ouabaïne est identique, mais cliniquement il y a des sujets qui réagissent à l'un et pas à l'autre et il y a des actions qui s'épuisent, c'est pourquoi il faut avoir d'autres médicaments à substituer lorsque on n'obtient plus le résultats avec ceux dont on se sert d'habitude.

Le muguet n'a peut-être pas autant d'action que la digitale ou les strophantines, mais il mérite de prendre une place honorable dans l'arsenal du cardithérapeute, si souvent désarmé.

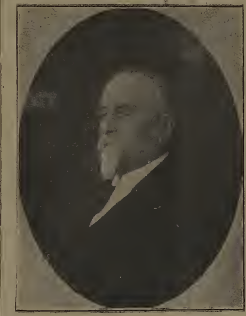
UN CINQUANTENAIRE MÉDICAL

LE DOCTEUR H.-N. DRANSART

Directeur de l'Institut Ophtalmique du Nord de la France à Somain (Nord)

Une belle figure et un beau caractère. La presse médicale a, depuis quelque temps, appelé l'attention sur notre distingué confrère, M. le docteur Bonnefon, de Bordeaux, qui a rendu la vue à plusieurs blessés de guerre, considérés comme aveugles.

Nous joignons notre juste et sincère hommage à celui de nos confrères et des intéressés rendus à la lumière. Mais, qu'on nous permette de le dire ici, le Nord ne doit rien au Midi.



M. LE DOCTEUR DRANSART

Né à Somain, le 16 août 1847, le docteur H.-N. Dransart, — qui vient de doubler le cap d'un cinquantenaire médical consacré à l'oculistique, — commença ses études à l'Ecole de médecine de Lille. Il y eut comme professeurs les Cazeneuve, les Parise, les Houzé de L'Aulnoit, les Wannebroucq.

Lauréat de cette école, le jeune praticien se rendit à Paris. Interne des hôpitaux, avec comme maîtres des professeurs qui, tous, ont laissé une trace profonde et lumineuse dans le firmament médical, je veux dire : Bouchard, Maisonneuve, Verneuil, Desprée, Marc Sée, Proust-Perier, l'interne devint bientôt chef de clinique du célèbre et inoubliable oculiste Labadie.

Médecin-major en 1870, notre confrère était à plusieurs reprises, proposé pour la Légion d'honneur. Il avait alors 55 ans ; il ne devait recevoir cette étoile des braves qu'il y a deux ans, c'est-à-dire à 76 ans, puisqu'il compte 78 années d'âge !

Et pourtant, dans sa longue carrière, notre confrère, grâce à son immense clientèle et à sa fortune personnelle, avait rendu d'innombrables services à la classe la moins fortunée : celle des indigents.

Au physique, le docteur Dransart est le sosie du professeur Auguste Broca : mêmes front, yeux, nez, barbe en pointe ; une belle et noble figure extériorisant, si l'on peut dire, une âme plus belle encore.

Les travaux de Dransart sont innombrables. Ses études et opérations sur le « Nystagmus des mineurs », — dont il a soigné plus de cent mille, — sur le « ptosis », sont classiques et figurent dans les grands dictionnaires et encyclopédies.

Dransart, je le répète, est mondial ; on est venu, on vient encore à Somain le consulter de tous les points cardinaux de la France et de l'étranger.

Le docteur Dransart a compté des malades dans toutes les classes sociales, des plus élevées aux plus modestes, mais, on peut le dire, à sa louange, c'est surtout aux humbles, aux petits, au peuple enfin qu'il a consacré le meilleur de soi-même.

Il a, comme Bonnefon, rendu la vue à des aveugles de guerre : à Alexandre Petit, de Monchcaux-les-Orchies ; à Henri Houplain, de Beaurains-les-Arras, etc. Mais, parmi ses admirables guérisons, je veux citer celle de Fidèle un beau garçon de 19 ans, qui, atteint de « cataracte fibreuse, regressive, pyramidale, congénitale », n'avait jamais « vu » de sa vie.

Jugé inopérable, ce brave garçon fut opéré le 21 décembre 1898, par notre compatriote.

Or, le 7 janvier 1899, l'aveugle-né recouvrait la plénitude de la vision et faisait connaissance avec un monde qu'il n'avait jamais soupçonné. Je renonce à décrire la joie de l'opéré, prenant contact avec son père, sa mère, sa famille, dont il ne connaissait que la voix ; avec les objets extérieurs, dont il n'avait jamais, auparavant, eu conscience que par le toucher.

Ce fut toute une éducation à faire : celle de la dimension des objets et des êtres, de leur perspective, de leur proximité, de leur éloignement, de la différenciation des couleurs : le bleu étant confondu avec le vert, le rose avec le rouge, etc., etc.

C'est par des acclamations de toute une assemblée de praticiens réunis alors, à Douai, que fut salué le docteur Dransart et son admirable succès.

Notre compatriote avait, en quelque sorte, réalisé le miracle du divin nazaréen : il avait rendu la vue à l'aveugle-né !

Notre confrère Dransart a tellement publié d'études de travaux que la liste en remplirait des colonnes de ce journal, où la place m'est mesurée.

C'est le plus savant de nos oculistes français, à mon humble avis, comme il en est le plus brillant opérateur.

Il entre ce mois-ci, je viens de le dire, dans sa 51e année d'exercice, car il opère encore.

Nul savant praticien, tant en Europe qu'à l'étranger, n'a effectué, je pense, tant d' « irectomies » ni opéré tant de cataractes. Aucun n'a obtenu plus de succès dans ses interventions.

Et c'est ce en quoi le docteur H.-N. Dransart a mérité de la science. Conseiller général du Nord pendant de longues années, on lui a, à plusieurs reprises, offert la députation.

Il a préféré servir la science et l'humanité. Toutes deux lui en doivent savoir gré.

Dr GALAND, de Cambrai.

L'état mental des aphasiques

(*Suite et fin de la page 2*)

On le voit, ces variations dans l'état mental restent une question d'espèces. Prenons, par exemple, le cas du dessinateur Daniel Vierge, cet artiste de génie, qui, à l'âge de trente ans, dans la plénitude de son talent, est atteint d'aphasie motrice avec hémiplégie droite, la perte du langage articulé s'accompagnant de cécité verbale et d'agraphie. Incapable désormais de dessiner avec la main droite, Vierge finit, après beaucoup d'efforts, par apprendre à dessiner avec la main gauche. Il dessina ainsi, grava des chefs-d'œuvre dignes de la main droite.

Quant à Baudelaire, il n'est pas exact de prétendre, avec Lombroso, qu'il ait fini dans « l'idiotie paralytique ». Devenu aphasique et paralysé du côté droit, son vocabulaire se trouvait réduit à quelques mots. Jusqu'à sa mort, qui survint un peu plus d'une année après son ictus, le poète des *Fleurs du mal* conserva une intelligence lucide.

Les aphasiques sensoriels paraissent plus lésés dans leurs facultés nobles que ne le sont les aphasiques moteurs, surtout s'ils présentent des symptômes de paraphasie. Le sensoriel vit isolé, replié en lui-même, en marge de la Société, et il n'y a rien d'étonnant à ce que, dans ces conditions, la déchéance s'installe de bonne heure. Quant aux paraphasiques, leurs propos inintelligibles, d'apparence absurde, les font prendre assez souvent pour des déments incohérents et envoyer comme tels dans des asiles d'aliénés, où la lésion de leur zone de Wernicke est enfin découverte ! Paul Garnier en a rapporté des observations bien curieuses. Nous reviendrons sur ce point à propos de l'internement des aphasiques ; contentons-nous, pour le moment, de répéter ce que l'un de nous a déjà établi : « Beaucoup de prétendus déments ne sont que des paraphasiques. »

Marcel BRIAND et BRISSOT.

GAÏARSOL BOUTY
Gouttes — Ampoules — Sirop



NÉCROLOGIE

René QUINTON

René Quinton vient de mourir subitement, c'était un esprit curieux qui sut s'intéresser à tous les domaines de la médecine. Il fut l'ardent défenseur d'une théorie biologique dont la paternité lui fut souvent attribuée, tant il est vrai qu'il avait contribué presque seul à la faire pénétrer dans le public.

On sait quelle conclusion pratique il en tira et comment il eut l'idée d'aller chercher dans les grands fonds marins voisins de côtes Sud-Ouest de France, de l'eau de mer propre pour en faire des injections à des malades et renouveler ainsi leur « milieu intérieur ». Quelle que soit la valeur théorique de l'hypothèse de Quinton, il est certain que son plasma a rendu des services, surtout chez les nourrissons athrepsiques, et qu'il a valu à son auteur une renommée bien méritée.

René Quinton s'était intéressé dès la première heure à l'avenir de l'aviation avec un grand enthousiasme et il fut de cette petite phalange qui, avec les Flammarion et les Richet, eurent le courage de supporter les ironies d'humoristes faciles et de faire connaître au grand public et surtout au public scientifique (peut-être encore plus rebelle) que tous les espoirs étaient ouverts à un mode de locomotion qui n'avait encore permis que de faire quelques centaines de mètres à 5 ou 6 mètres du sol à la « Libellule » de Santos-Dumont.

CLINIQUE MÉDICALE D'ECULLY

MAISON DE RÉGIME MODERNE, DANS LES MONTS DU LYONNAIS



Etats neurasthéniques et psychasthéniques
Morphinomanes (Méthode de cure sans souffrances).
Maladies du tube digestif et de la nutrition.
Traitement du Diabète par l'Insuline.
Traitement moral, Cures de régimes
Hydrothérapie, Electrothérapie, Rayons X
Un solarium, Analyses
Médecin-Directeur : **Dr H. FEUILLADE**
NOTICE SUR DEMANDE

LUCHON

CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées

REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(*Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920*)

Affections de la **GORGE** (humages naturels)
de la **PEAU** — des **ARTICULATIONS**
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre

Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

A louer ensemble ou séparément : **STATION** d'altitude moyenne, vue admirable de 40 lieues, à 1.500 mètres d'une ville de 25.000 habitants (Lunéville) ; **3 PAVILLONS** contenant 15 chambres, vastes jardins, vergers. Produits d'une ferme à proximité. Prix : 4.000 francs. S'adresser à l' « Informateur ».

BROMIDIA
BATTLE & Co
L'Hypnotique par Excellence

Un Médecin Américain victime des Rayons X



Les Etats-Unis comptent aussi leurs victimes du devoir parmi les radiologistes. Notre photographie représente le Docteur Frédérick-Henry Beatjer, radiologiste de l'hôpital John Hopkins. Ce Médecin des Etats-Unis fut un pionnier de la vulgarisation des rayons X dans son pays. Il vient de supporter récemment la septième opération, motivée par la dermite consécutive à l'exercice de ses fonctions. Le Docteur Frédérick-Henry Beatjer fut amputé de plusieurs doigts et il souffre également de la perte d'un œil.

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Sujet toujours à l'ordre du jour, le cancer du col de l'Utérus a été l'objet d'une discussion, à la Société de Chirurgie, qui marque quelques étapes nouvelles.

M. de Fourmestreau, le distingué chirurgien de Chartres, membre de la Société de Chirurgie, a apporté ses statistiques qui sont fort instructives. De 1908 à 1918 il a opéré 27 cancers du col avec 8 décès opératoires.

Sur les 19 guéris opératoirement il n'a pu en retrouver ; de 4 guéris actuellement, un cas présente 15 ans de survie, deux cas présentent 12 ans de survie.

Dans la période de 1919 à 1925 il en a opéré 61 avec 5 décès seulement, 30 survivent actuellement dont 22 examinés dernièrement ne présentent pas trace de récidive.

L'amélioration de la statistique est certaine au point de vue opératoire ; M. de Fourmestreau en rapporte l'hommage à J.-L. Faure, ardent défenseur du drainage par le sac de gaze qu'il propose d'appeler à la Mickuliez-J.-L. Faure. De plus, il fait actuellement pratiquer la curiethérapie préopératoire du col et pense agir de cette manière, non seulement sur le néoplasme, mais aussi sur l'infection.

Il a pratiqué aussi la vaccinothérapie, mais se déclare incapable de donner autre chose qu'une impression favorable.

M. Lapointe pense aussi que la curiethérapie met à l'abri de l'infection, mais il est plus opportuniste en ce qui concerne le mickuliez, qu'il ne fait pas systématiquement.

M. Chevrier, au contraire, ne fait pas de radium mais pratique systématiquement le mickuliez, et depuis qu'il emploie cette méthode n'a pas perdu une seule opérée.

En somme on peut conclure de cette discussion et de celles qui l'ont précédée à la Société de Chirurgie et ailleurs, que l'unanimité des chirurgiens se fait peu à peu sur l'emploi du mickuliez, qui permet de faire avec beaucoup moins de risques des wertheim de plus en plus élargis.

L'emploi du radium est encore discuté, il est incapable, et pour cause, d'apporter des guérisons aussi anciennes et aussi nombreuses que les chirurgiens.

Mais si l'on tient compte d'une part, de la gravité des cas qu'on veut bien lui laisser sauf exception et, d'autre part, si l'on se rappelle que cette chirurgie qui donne de belles statistiques entre les mains d'un Faure ou d'un Fourmestreau et de bien d'autres certes, donne d'effroyables hécatombes dans certaines circonstances on fera encore crédit au radium.

Il faut attendre qu'il y ait suffisamment de curiethérapeutes exercés pour juger des résultats. Il y a actuellement trop de gens qui croient qu'on met du radium comme des ovules ou des crayons. La manipulation du radium, en gynécologie surtout, est hérissée de difficultés que ne soupçonnent pas ceux qui ne l'ont pas vu pratiquer de près ; et l'on peut affirmer qu'il y a actuellement beaucoup moins de médecins capables d'intervenir avec sûreté sur un cancer du col par curiethérapie que de chirurgiens habiles capables de faire un bon wertheim.

Ce sont là quelques points qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on compare les deux méthodes.

SPECTROL
SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Littre, Échantons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par **VOIE DIGESTIVE** de la **SYPHILIS** et de la **Dysenterie amibienne**
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine — R. C. Seine 219.824

Ephémérides Médicales

13 juillet 1607. — *Louis XIII pose la première pierre de l'hôpital Saint-Louis, qui, d'après l'édit de fondation, devait être affecté aux pestiférés, l'Hôtel-Dieu étant encombré.*

14 juillet 1835. — *Le docteur Coze est nommé doyen de la Faculté de Strasbourg, qui, sous sa direction, devient Ecole de Santé militaire, tout en restant Faculté civile.*

15 juillet 1730. — *Mort, à Turin, de Balloste, chirurgien-médecin de Victor-Amédée de Savoie, praticien habile, à qui l'on doit une méthode de pansement.*

16 Juillet 1656. — *Mort, à Naples, de Séverin, médecin et anatomiste napolitain, qui tira la chirurgie de l'état d'abaissement où elle était tombée depuis longtemps.*

17 juillet 1877. — *Nouvelle communication, à l'Académie de Médecine de Paris, de Pasteur et Joubert sur les bactéries du charbon, qu'ils sont parvenus à isoler.*

18 juillet 1774. — *Lassone, médecin de Louis XVI, lit à l'Académie de Médecine de Paris un rapport sur les inoculations qu'il a pratiquées contre la variole dans la famille royale.*

19 juillet 1811. — *Mort du chirurgien Sabatier, un des plus grands maîtres opérateurs du 18e siècle ; l'un des chirurgiens consultants de Napoléon et chirurgien-major des Invalides (né en 1732).*

Revue de la Presse Scientifique

La Schizophrénie, par A. BOREL, *Progrès Médical*.

Le terme de schizophrénie a été proposé en 1911 par Bleuler pour désigner la démence précoce. Ce néologisme, dans l'esprit du professeur de Zurich, devait marquer d'une façon plus précise ce qui fait le point essentiel de l'affection. Schizophrénie (en grec σχιζειν : diviser, dissocier), peut, en effet, être traduit par : dissociation psychique. Et c'est bien là le centre de la conception de Bleuler : Au lieu de considérer la démence précoce comme une démence au sens littéral du mot, c'est-à-dire comme un état stable et définitif de déficit psychique, cet auteur y voit plutôt une dissociation entre des différentes facultés psychiques qui, conservées individuellement, n'ont plus entre elles la synergie qui assure leur jeu régulier et normal.

Il y a loin, comme on peut le voir, de cette théorie aux conceptions généralement admises. On sait, en effet, que la plupart des aliénistes contemporains sont restés fidèles à la description de Kræpelin, maintenant devenue classique, et considèrent avec lui la démence précoce comme une psychose « essentiellement caractérisée par un affaiblissement intellectuel à marche rapide, survenant en général dès l'adolescence et se terminant le plus souvent par l'anéantissement de toute activité mentale ».

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine No 147.023

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.563

A la Société de Médecine et d'Hygiène DU MAROC

L'APPENDICITE EST RARE AU MAROC

M. Spick, signale :

1° Un blessé évacué de Kasba-Tadla par avion pour subocculusion intestinale. En réalité, la péritonite est généralisée ; intervention immédiate ; laparotomie sous-ombilicale ; issue de liquide bouillon sale ; la main rencontre une masse anormale dans la région appendiculaire ; isolement par un barrage de compresses ; ouverture d'un abcès rétro-cæcal ; drainage ; guérison avec légère éventration ;

2° Un autre malade est traité depuis cinq jours en médecine apyrétique, mais qui présente de la matité dans la fosse iliaque droite, avec tuméfaction profonde ; incision oblique de Kour ; évacuation d'un volumineux accès latérocæcal après isolement. L'appendice est trop adhérent pour être enlevé. Guérison après lavage à l'éther et à la solution de citrate de soude.

A l'occasion de ces deux maladies, l'auteur pose la question de la fréquence de l'appendicite qui lui paraît excessivement rare au Maroc, et se demande si l'alimentation ne joue pas un rôle d'abord et, ensuite, revenant à une theorie chère à Championnière si la rareté relative de la grippe au Maroc n'explique pas également la rareté de l'appendicite, l'appendicite étant souvent un épiphénomène de la grippe.

M. Martin signale qu'à Fez l'appendicite est une rareté chez les indigènes. Pendant les quatre années qu'il est resté à l'hôpital Cocard, il n'a vu au plus que quatre à cinq appendicites par an.

Mlle Broido a observé assez souvent chez les indigènes des cas de grippe, mais pas un cas d'appendicite.

Osteo-périostite proliférante sous-calcanéenne, guérie radicalement par la radiothérapie.

Mlle Broido rapporte l'observation d'une malade qui, à la suite de crises de rhumatisme gonococcique, présenta une ostéo périostite proliférante du calcanéum qui fut radicalement guérie, ainsi que le montrent de nombreuses radiographies, préscntées après deux séances de radiothérapie profonde.

Plaie pénétrante de l'abdomen par coup de couteau

M. Spick présente un marocain qui, blessé à 15 heures, à Kasba Tadla, au cours d'une rixe, pansé immédiatement et évacué par avion (distance 200 kil.), arrive à Casablanca à 18 heures 30.

Il est opéré immédiatement ; laparotomie latérale basse oblique ; suture d'une perforation de l'S iliaque ; épongeage du sang, réfection de la paroi ; le blessé est dans son lit à 19 heures 30, c'est-à-dire moins de 5 heures après la blessure. Il doit donc la vie au transport par avion.

Un cas d'encéphalite léthargique

M. Rochedieu, présente un malade, M. D., âgé de 49 ans, qui brusquement fait de la fièvre et accuse des douleurs dans les membres. En même temps apparaît une diplopie passagère, puis une tendance au sommeil, allant rapidement en s'exagérant. Enfin, des convulsions cloniques, tantôt localisées à un membre, tantôt généralisées. La ponction lombaire donne un liquide clair, avec une légère lymphocytose. La réaction de Wassermann est négative, les réactions pupillaires sont normales, les reflexes rotuliens un peu exagérés. Dysarthrie légère et faiblesse des jambes. Le traitement suivi a été l'urotropine : 2 gr. 50 par jour, mais n'a pas donné jusqu'à présent de résultat appréciable.

Epithélioma baso-cellulaire de la face avec présence d'un liseré bleuté limitant l'ulcération.

M. Martin présente un Marocain, de 35 à 40 ans, atteint d'un vaste ulcère siégeant audessous de la paupière inférieure gauche et ayant envahi une notable partie de la joue et de l'aile du nez. Début il y a une vingtaine d'années. Accroissement, par conséquent, très lent. L'examen anatomo-pathologique (M. Jobard) révèle un épithélioma baso-cellulaire. Coexistence d'un Wassermann positif.

La particularité de ce cancer de la face est de présenter un liseré bleuté sur tout le pourtour de l'ulcération. En certains points, le liseré est immédiatement au contact de la plaie : en d'autres, il en est séparé par un espace de peau de teinte normale d'une largeur de un demi-centimètre environ. En d'autres points, enfin, il existe un double liseré : un en contact avec l'ulcération ; un autre plus éloigné de cette dernière.

La présence de ce liseré, que nous avions déjà signalée avec Dekester a été fréquemment observée par nous au Maroc, dans les épithéliomas de la face. Par contre, nous ne l'avons pas trouvé relatée dans les divers ouvrages traitant de cette question, que nous avons pu lire.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

L'indemnisation des anciens militaires pensionnés pour tuberculose osseuse ou articulaire

Modification au décret du 29 mai 1919

Par décret du 16 juin 1925, l'évaluation de l'indemnité pour tuberculose osseuse ou articulaire est ainsi fixée :

Lorsque les lésions de tuberculose osseuse ou articulaire ne sont pas consolidées, quelle qu'en soit la localisation et quel qu'en soit le degré de gravité, il doit être attribué un pourcentage d'invalidité de 100 p. 100 ;

Lorsque les lésions de tuberculose osseuse ou articulaire sont consolidées, il convient de déterminer le pourcentage correspondant à l'invalidité réelle ; et, pour tenir compte de la nature particulière de l'affection, ce pourcentage est majoré de 10, 15 ou 20 p. 100, suivant que l'intéressé paraîtra tenu à plus ou moins de ménagements.

A la suite de ce décret, le ministère des pensions a publié l'instruction suivante qui en stipule le mode d'application :

Instruction pour l'application du décret du 16 juin 1925

Le décret du 16 juin 1925, sur l'indemnisation de la tuberculose osseuse ou articulaire prévoit l'attribution d'un pourcentage différent selon que les lésions de tuberculose sont en activité ou consolidées.

A. — Lésions en activité. — Toute tuberculose osseuse ou articulaire en activité, quels que soient son siège et son degré de gravité, doit entraîner « ipso facto » l'attribution d'un pourcentage de 100 p. 100.

1° Cas non douteux. — L'expertise est pratiquée dans les formes habituelles par deux médecins experts de médecine ou de chirurgie générale. Ceux-ci rédigent un certificat modèle n° 3 en ayant soin de décrire minutieusement le siège et la nature des lésions et de conclure à la nature tuberculeuse et au caractère d'activité de la maladie. Ils proposent le pourcentage de 100 p. 100.

Lorsque les experts concluent à la nature non tuberculeuse ou à la consolidation de la maladie, si l'intéressé conteste ladite conclusion et demande à être soumis à l'examen d'un spécialiste, il est fait droit à cette demande et le spécialiste est consulté comme en matière de cas douteux.

2° Cas douteux. — Les médecins experts de médecine ou de chirurgie générale ne peuvent se prononcer parce qu'ils doutent :

a) Soit de la nature tuberculeuse des lésions présentées ;

b) Soit de leur caractère d'activité.

Dans l'un et l'autre cas, le malade est soumis à l'examen d'un spécialiste qui voudra bien donner son avis sur le point litigieux.

Ce médecin pourra, s'il le juge nécessaire, demander au médecin chef du centre de réforme une mise en observation qui sera effectuée dans les formes habituelles. Son examen terminé, il rédigera son certificat d'expertise et conclura, selon le point de litige :

a) A la nature tuberculeuse ou non tuberculeuse des lésions ;

b) A leur consolidation ou à leur non-consolidation.

Sur le vu de cet avis, les médecins experts et la commission de réforme proposeront le pourcentage convenable.

B. — Lésions consolidées. — Les lésions de tuberculose osseuse ou articulaire consolidée doivent donner lieu à un pourcentage spécial déterminé de la façon suivante :

A l'évaluation normale de l'invalidité réelle appréciée conformément aux indications du guide-barème vient s'ajouter une majoration de 10, 15 ou 20 p. 100, suivant que l'intéressé, en raison de la nature particulière de l'affection, paraîtra tenu à plus ou moins de ménagements.

1° Cas non douteux. — L'expertise est pratiquée comme il est dit précédemment pour les lésions en activité par deux médecins experts de médecine ou de chirurgie générale.

Dans les conclusions de leurs certificats modèle n° 3, ils font ressortir la nature tuberculeuse de l'infirmité, et son caractère de consolidation.

Puis ils évaluent d'une part l'invalidité réelle correspondant à l'impotence fonctionnelle, d'autre part, la majoration correspondant aux ménagements nécessaires et fixent le pourcentage final par simple addition des deux éléments ci-dessus.

Lorsque les experts concluent à la nature non tuberculeuse de la maladie ou à la consolidation des lésions, si l'intéressé conteste ladite conclusion et demande à être soumis à l'examen d'un spécialiste, il est fait droit à cette demande et le spécialiste est consulté comme en matière de cas douteux.

2° Cas douteux. — Les médecins experts ne peuvent se prononcer parce qu'ils doutent :

a) Soit de la nature tuberculeuse des lésions présentées ;

b) Soit de leur caractère de consolidation.

Dans l'un et l'autre cas, le malade sera soumis, dans la forme prévue pour les cas douteux des lésions en activité, à l'examen d'un spécialiste qui, après mise en observation, s'il y a lieu, donnera son avis :

a) Sur la nature tuberculeuse ou non tuberculeuse des lésions ;

b) Sur leur consolidation ou leur non-consolidation.

Sur le vu de cet avis, les médecins experts et la commission de réforme proposeront le pourcentage convenable.

Les spécialistes seront ceux qui ont été antérieurement agréés en cette qualité. (Circulaire ministérielle n° 38129 B 9/7 du 25 octobre 1919).

A défaut de ceux-ci, MM. les directeurs du service de santé des corps d'armée voudront bien en proposer d'urgence à mon agrément, conformément aux prescriptions de la circulaire n° 64 E. M/P du 15 mai 1925.



Les derniers livres parus

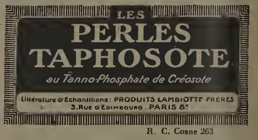
La Blennorragie chez l'Homme et chez la Femme — Dr CATTIER — *Chez Maloine, à Paris.*

Cette étude médico-sociale de la blennorragie est un livre de technique extrêmement précis dans sa partie clinique, où sont envisagés avec soin et compétence les localisations aiguës et chroniques blennorragiques, leur évolution et leur traitement. Les praticiens y trouveront de judicieux conseils, fruits d'une expérience éprouvée. Nous leur conseillerons cependant moins vivement que l'auteur, la poursuite du gonocoque intra-utérin, estimant que cette thérapeutique et la manipulation de la sonde intra-utérine doivent, pour des raisons d'élémentaire prudence, demeurer du ressort « exclusif » du spécialiste.

Les considérations originales de prophylaxie sociale et individuelle auraient gagné à être diffusées dans un petit opuscule pour le public, où elles auraient certainement remporté un succès mérité.

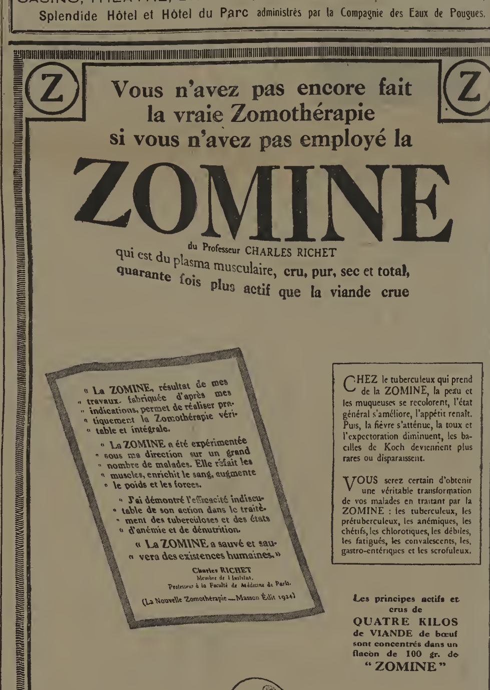
Dans la quatrième édition de son ouvrage, que nous lui souhaitons prochaine, nous espérons que le docteur Cattier nous parlera plus longuement de la bactériothérapie « locale », qui semble (s'il faut en croire les récentes communications présentées aux sociétés savantes), appelée à côté des traitements habituels à un bel avenir. — J. S.

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263

ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P L M 3 h. de Paris
Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents
CASINO, THÉATRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC
Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.



CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Thèses de Paris

Mardi 30 juin

Chapaut, G. : Les moyens de protections à utiliser en radiologie. — Brennan, P. (externe): Traitement de l'hémophilie par injections intra-veineuses. — Gallois P. : Etude de l'endocardite maligne. — Troyaux M. : Artérite et gangrène syphilitique des membres. — Suau : Variations du métabolisme basal au cours du pneumothorax thérapeutique. — Carasso M. : Augustin Belloste (1654-1730). — Dandinian : La cryothérapie dans les métrites. — Baillargeat L. : Variations associées du rachis. — Evrain : Etude clinique des troubles angineurotiques chez le nourrisson. — Lehmans : Etude de la gangrène de la peau (première enfance). — Bartman J. : Etude du lupus pernio. — Lemoine J. : Traitement de la syphilis par voie buccale (nouveau composé arsenical). — Minitch : Etude de la tuberculose de la verge. — Mathieu P. : Etude clinique des syndromes utéro-anémiques de la moelle avec urémie. — Etude du traitement ambulatoire des ulcères variqueux (M. Verny, externe). — Bonnay R. : Etude des cirrhoses alcooliques hypertrophiques. — Mlle Richard : Etude de la pleurésie à gonocoques. — Mlle Curtil : Etude du traitement iodé de la tuberculose pulmonaire. — Vuillemard P. : Les antécédents des pleurésies. — Bizette : Des contre-indications d'ordre rénal chez les cardiaques. — Pavlovitch A. : Le somnifène en injection intra-veineuse.

Jeudi 2 juillet

Mlle Iliesco : Dn pronostic dans l'infection puerpérale. — La Burthe : L'investigation trudique des phénomènes électriques accompagnant la contraction musculaire est-elle possible ? — Puech G. : Le kala-azar d'origine française. — Labadille Ch. : Les anévrismes de l'oreillette gauche. — Welser : La myocardie. — Fougerat : L'homme et la lumière. — Neis P. : La goutte aiguë du rhinopharynx. — Corneau G. : De la péricardite tuberculeuse. — Dupuis A. : Etude de l'action de la pilocarpine dans la rétention d'urine. — Breton P. : Etude de la gravité de la syphilis d'après la souche (syphilis conjugale).

Les Assurances sociales EN POLOGNE

Elles n'ont satisfait ni les médecins ni les malades

La loi sur les assurances sociales polonaise fonctionne depuis trois ans ; voici ce qu'on en pense en Pologne. Les lignes que nous donnons ci-dessous ont été lues à la tribune de l'Académie de Médecine par M. Baczkiewicz, président de la Chambre supérieure des médecins de Pologne :

Cette loi dans sa conception n'a jamais satisfait ni les médecins, ni les malades. Conformément à cette loi, les Caisses des malades agissent déjà depuis trois années et embrassent de plus en plus de vastes cercles de la population, parce que tous les citoyens, qui reçoivent des gages et des salaires sont obligés d'appartenir aux Caisses de leur payer des cotisations.

De cette façon, prochainement, presque 75 % de la population devra appartenir aux Caisses, et, si nous ne comptons pas les indigents, dont les Caisses ne s'occupent pas, il ne restera plus qu'un faible pourcentage pour la pratique libre ou, pour mieux dire, la médecine libre n'existera plus.

Les Caisses ont organisé leur traitement sur le système des ambulances, des hôpitaux et, en outre, des médecins de quartiers, qui soignent les malades à domicile sans libre choix et sans tarif à la visite.

Dans des conditions pareilles presque tous les médecins deviendront des employés payés en gros · la concurrence généreuse disparaîtra et nous assisterons au désintéressement pour la science et la pratique.

Au surplus, puisque les Caisses pendant la maladie paient des secours, le médecin doit apparaître devant le malade non pas comme un ami, auquel on peut se confier, mais comme un contrôleur, ou au moins comme un surveillant obligé. C'est une mission qui n'est pas agréable.

Le souci de sa vie et de sa santé est un privilège individuel et on ne peut pas le confier à une organisation sociale pareille. Ces sentiments si vifs et si délicats ne doivent pas être satisfaits par des soins fondés sur des idées rudes et basés sur une organisation qui semble être industrielle ou tout au moins bureaucratique. Pour la population moins intelligente et moins riche, on pourrait créer une organisation de secours, mais basée sur le principe du libre choix du médecin et du tarif à la visite.

Il n'est pas étonnant que les assurés et les médecins, les uns et les autres manifestent de temps en temps, leur mécontentement. Dans de pareilles conditions, c'est précisément l'Union des Médecins qui doit protéger les intérêts médicaux en prenant en même temps en considération les besoins des malades.

Les fréquents symptômes de mécontentement aussi bien du côté des assurés que du côté des médecins ont provoqué à la Diète une motion tendant à la revision de cette loi et le Gouvernement s'en occupe.

Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.

Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de

la YAOURTINE

sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)

se conservent longtemps à l'état de vie

Forme DRAGÉE **Forme GRANULÉ**

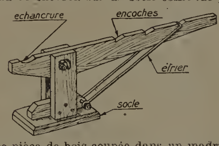
Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e). R. C. Seine 197.772

Les Conseils du Chauffeur

Le moyen de faire soi-même un cric rapide

La manœuvre du cric, lorsqu'on veut soulever une voiture pour effectuer quelque réparation aux roues ou pour vérifier plus commodément le dessous du châssis, si l'on n'a pas de fosse à sa disposition, est toujours assez longue. Il existe bien des crics à manœuvre rapide, mais, en général, c'est un outil auquel on ne prête pas assez d'attention et l'automobiliste se contente, la plupart du temps, d'un cric quelconque, qui ne tient pas toujours les pronostics du prospectus.

On peut agencer facilement un système de levier en bois de forte section, qui permette la levée rapide de la voiture, très facilement d'ailleurs si l'on s'arrête à des voitures légères. Pour cela on fixe, au moyen de vis ou de fortes pointes, un morceau de chevron sur un socle constitué par



une pièce de bois coupée dans un madrier. Sur ce chevron on cloue deux montants verticaux qui, à leur partie supérieure, seront traversés par un axe terminé de chaque côté par une partie filetée recevant une rondelle et un écrou.

On coupe dans un morceau de madrier ou de planche de bois dur la barre horizontale, qui est percée d'un trou, de manière que les bras de levier soient inégaux. Le petit bras porte une échancrure qui sert de repos à l'essieu qu'on veut soulever ; le grand bras porte des encoches comme celles que l'on trouve sur les serre-joints des menuisiers.

Dans ces encoches vient se placer une pièce en fer rond en forme d'U très allongé ; les deux extrémités sont forgées, aplaties percées d'un trou, de manière à pouvoir s'articuler sur les extrémités d'un axe monté dans la pièce qui maintient les deux montants verticaux.

La manœuvre de l'appareil se comprend immédiatement en regardant le croquis. On appuie à ce moment sur le grand levier et on soulève la voiture, que l'on monte à la hauteur voulue, en plaçant l'étrier dans l'encoche appropriée.

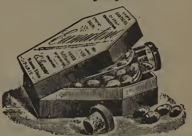
On opère ainsi très rapidement avec un appareil facile à construire, qui demande uniquement une certaine quantité de bois de forte section si l'on veut avoir un cric robuste.

WEISS, Ing. E. C. P.

EUMICTINE

Santalol – Salol – Urotropine

Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique

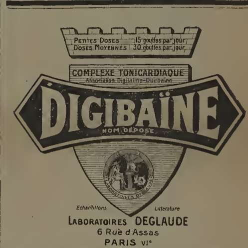


BLENNORRAGIE | **PYÉLITES**
CYSTITES | **PYÉLO-NÉPHRITES**
NÉPHRITES | **PYURIES**

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

On a dit de l' « INFORMATEUR MEDICAL » qu'il était l' « Excelsior » de la Médecine, ce n'est pas un maigre compliment qu'on lui fait. Il est vrai que notre Directeur a acquis comme Rédacteur à « Excelsior », la compétence professionnelle qui lui était nécessaire pour donner à l' « INFORMATEUR MEDICAL », l'originalité attrayante qu'on lui connait.



Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE STROPHANTUS

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.**
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.

Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.

3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine, 48283.

LA
CITROSODINE

Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Comme il arrive en pareille circonstance, où l'on veut se presser, l'ex-commissaire-priseur met une maladresse et un temps infini à décacheter l'enveloppe. Les deux femmes trépignent. Légèrement impressionné, sans savoir pourquoi, il déplie la lettre et commence à la parcourir.

Sa femme et sa fille, qui le regardent avidement, le voient s'arrêter et froncer le sourcil ; Christiane sent son cœur se briser.

— Qu'est-ce que tout ce charabia veut dire ? Lis donc, Anna. Je n'y comprends rien.

Mme Desenne prend la missive :

« Cher monsieur et ami,

» Excusez mon retard à vous écrire ; il n'y a vraiment pas de ma faute, et je n'ai attendu si longtemps que pour vous donner une réponse définitive, que je ne puis malheureusement pas vous envoyer malgré tout mon bon vouloir.

» Je n'ai pas encore le consentement de mon père, qui ne s'attendait pas d'ailleurs à ma venue. Il a été obligé de partir pour affaires urgentes et ne reviendra que demain ou après-demain, où je lui reparlerai sérieusement.

» Mais aussitôt que j'aurai une réponse, je m'empresserai de vous l'écrire. Elle ne peut d'ailleurs tarder, malgré ce contretemps que je suis le premier à déplorer.

» Cependant, il faudra peut-être encore quelques jours pour une solution définitive. Mais, je vous le répète, je vous préviendrai aussitôt.

» Excusez la brièveté de ce billet par la nécessité de le faire partir par l'unique courrier du soir.

» J'espère que vous êtes tous trois en bonne santé. Présentez, je vous prie, mes plus respectueux hommages à Madame et Mademoiselle Desenne, et croyez-moi votre très dévoué,

» Dr Trialoup ».

Cette lecture achevée, tous trois se regardèrent un instant, silencieux. La première, Mme Desenne à son mari :

— Qu'est-ce que tu en dis ?

— Et toi ? — Je trouve cette lettre bizarre, très bizarre même.

— Pourquoi ? dit Christiane, qui, comme toutes les amoureuses, prenant leurs désirs pour des réalités, n'aiment point aller au fond des choses et se contentent de la forme. C'est très simple. Son père est absent. Il attend son retour pour lui demander son consentement.

— Sa lettre ne signifie pas cela. — Si maman.

— Non, sa lettre ne dit pas cela.

— Je suis de l'avis de ta mère. Cette lettre ne veut rien dire. Entortillée, hésitante.

— Confuse comme un mensonge...

— Oh ! petite mère !

— Elle ne semble avoir été écrite que pour déguiser la pensée de son auteur. « Je n'ai point encore le consentement de mon père », écrit-il. Il l'a donc demandé et on lui a refusé ? C'est probable, puisqu'il ajoute : « Je lui reparlerai sérieusement ».

— Non, « parlerai ».

— Je sais lire, ma fille, regarde toi même.

— « Reparlerai », c'est vrai, gémit Christiane.

— Le reste de sa lettre est d'ailleurs sur ce ton énigmatique et incohérent.

— D'autant plus singulier de la part du docteur que tous les billets que j'ai reçus de lui sont la netteté et la précision même.

— Enfin, dans les termes où nous sommes, sa lettre ne devrait-elle pas refléter jusque dans la correction et le choix des phrases je ne sais quelle sympathie affectueuse, voilée, mais sensible. Au lieu de cela, un court billet, et pour finir, une sèche et banale formule de politesse pour moi et pour Christiane. Pas plus. C'est étrange !

Mme Desenne relit la lettre :

— Plus je la vois, plus elle me semble drôle. « Cette réponse définitive ne peut tarder, mais que nous devons peut-être attendre quelques jours encore ». A quoi cela rime-t-il ? Soit, son père voyage, un peu loin sans doute. Je croyais pourtant avoir entendu dire par le docteur lui-même qu'il était très casanier. En tout cas, sa mère est à la maison. Forcément, le docteur lui a fait part de son projet. Pourquoi cette femme, si elle approuve l'union projetée, ne nous envoie-t-elle pas quelques affectueux compliments par l'entremise de son fils ?

— C'est juste.

— Le docteur aurait dû écrire aussitôt dans l'hypothèse, puisque son père était parti. Il aurait dû écrire une lettre dans ce sens : « Je n'ai pas encore vu mon père, lui qui ne se dérange jamais était absent par hasard pour affaires urgentes, mais il n'y a là qu'un retard insignifiant que je déplore. J'ai déjà parlé à ma mère, etc., etc. » Tout cela me semble cacher quelque chose !

— Quoi, maman ?

— Le sais-je, ma pauvre fille ?

Cette singulière missive les consterne tous les trois, tant il se dégage de sa teneur je ne sais quelle impression de mystère et de catastrophe. Cette lettre, que le docteur n'a voulu qu'évasive et dilatoire, révèle par son incohérence le trouble de son âme.

Christiane, malgré sa foi robuste d'ingénue amoureuse, ne peut que se ranger à l'opinion de ses parents. Plusieurs fois elle relit la lettre ; des larmes, à la fin, lui remplissent les yeux. Elle se sauve dans sa chambre pour éclater à son aise. Pauvre enfant, qui croyait l'amour chose douce, légère et charmante.

(A suivre.)

Liste des Mémoires et Ouvrages présentés aux Concours des prix proposés par l'Académie de Médecine pour l'année 1925

PRIX ALVARENGA DE PIAUHY (BRÉSIL)

N° 1. Méningocèle occipitale congénitale. Devise : « *Gloria Galliæ* ».

N° 2. Guerre et pathologie mentale, 1914-1918 : « *L'enseignement est une amitié* ».

N° 3. Contribution à l'étude de la valeur clinique et thérapeutique de l'examen du suc gastrique et de l'examen des selles dans les maladies de l'estomac et de l'intestin. Devise : « *Labor omniat vincit.* »

PRIX APOSTOLI

N° 1. La paralysie infantile. Contribution à l'étude de son traitement par les agents physiques et l'orthopédie, par M. le docteur Pierre Séguin, de Paris.

PRIX ARGUT

N° 1. L' « Amibiase intestinale » et ses localisations extra-intestinales. Devise : *yc Opeèr bios bpavis yc d²' F²'pvy pranca. y.*

N° 2. Contribution à l'étude des réactions appendiculaires de l'involution pubertaire féminine. Devise : *Par le fait, ma solution du problème rappellera à beaucoup l'œuf de Christophe Colomb... (Schopenhauer, Le fondement de la morale, Introduction).*

N° 3. Contribution à l'étude des injections huileuses, massives, dans la plèvre, par M. le docteur A. Bernou, de Châteaubriant (Loire-Inférieure).

PRIX FRANÇOIS-JOSEPH AUDIFFRED

N° 1. L'influence des injections sous-cutanées d'extrait splénique sur l'évolution de la tuberculose expérimentale, par M. le docteur Bayle, de Cannes.

N° 2. Méthode d'organisation sociale, basée sur la justice par M. G. Piéton, de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

N° 3. Méthode de traitement contre la tuberculose, par Mme Rose Bertrand, à Piquet (Gironde).

PRIX DU BARON BARBIER

N° 1. La peste en Algérie. Epidémies de peste dans la Régence d'Alger, cas de peste survenus dans la colonie de 1899 à 1924, par M. le docteur Lucien Raynaud, inspecteur général des services de l'hygiène et de la santé publique en Algérie.

PRIX BERRAUTE

N° 1. L'ionomicromètre et son emploi pour l'étude du rayonnement gamma dans le traitement du cancer, par MM. les docteurs Lucien Mallet, radiologiste des hôpitaux de Paris et Gaston Danne, de Gif (Seine-et-Oise).

PRIX LOUIS BOGGIO

N° 1. L'iodure de potassium dans la tuberculose pulmonaire, par M. le docteur J. Filliol d'Argentat (Corrèze).

N° 2. La réaction de fixation dans la tuberculose, par M. le docteur Achille Urbain, de Paris.

N° 3. Série de travaux sur la tuberculose humaine, par M. le docteur Robert Debré, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Paris.

N° 4. Sur la nutrition carbonée du bacille tuberculeux, par M. Albert Frouin et Mlle Maglis Guillaumie, de Paris.

PRIX MATHIEU BOURCERET

N° 1. L'action des rayons X sur la coagulation sanguine ; étude expérimentale et clinique, par M. le docteur André Ravina, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris.

N° 2. Recherches sur les vaisseaux sanguins capillaires de l'homme et sur la circulation dans les vaisseaux superficiels des téguments, par M. le docteur A.-C. Guillaume, de Paris.

PRIX HENRI BUIGNET

N° 1. Les eaux minérales radio-actives, par MM. les Drs Piéry, professeur agrégé et Milhaud chef de laboratoire de thérapeutique, à la Faculté de Médecine de Lyon

N° 2. Série de mémoires relatifs à l'application des sciences chimiques à l'étude des sérums et en particulier à la localisation des propriétés spécifiques des immunsérums, par M. le Dr Maurice Piettre, de Paris.

N° 3. Guide pratique pour l'analyse du sang, par M. Douris, professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Nancy.

N° 4. Série de travaux comportant des applications de la chimie et de la physique aux sciences médicales, par M. le Dr A. Berthelot, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, Paris.

N° 5. Travaux relatifs aux tranformations dans l'organisme des matières grasses, des hydrates de carbone et de diverses substances d'intérêt thérapeutique, par M. René Fabre, pharmacien-chef de l'hôpital Necker, Paris.

N° 6. Nouveaux principes de pathologie interne d'après l'état de la chimie physique en 1923. Devise : « *Audaces fortuna* ».

A suivre.

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).

Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :

TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.

FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.

Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).

R. C. Seine, 210.439 B



VITAMINA

Aliment biologiquement complet

Reconstituant puissant A BASE DE Vitamines Végétales et Animales

REDONNE des FORCES aux *Anémiés, Fatigués, Surmenés*

Régularise les fonctions intestinales et rénales

Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS et dans toutes les pharmacies.

R. C. Paris N° 102.060.

SUPPOSITOIRES CHAUMEL

LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION

à la Glycérine Solidifiée

R. C. Seine N° 25.197.





Le Gérant : Dr CRINON. Paris-Limoges. — Imp. GUILLEMOT ET DE LAMOTHE

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | Nº 91 — 26 JUILLET 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

Les théories évolutionnistes sont illégales aux Etats-Unis



Un instituteur américain ayant développé les théories évolutionnistes a été poursuivi comme ayant enseigné une doctrine contraire aux lois. Ce procès a créé en Amérique un énorme mouvement d'opinion. Les photographies ci-dessus représentent en haut et de gauche à droite : William Bryan qui a été l'instigateur des poursuites ; au milieu l'instituteur Scopes qui a été condamné mardi dernier à 500 dollars d'amende pour son enseignement évolutionniste. La photographie de droite est celle d'une bibliothèque de propagande anti-évolutionniste installée en plein vent. En bas et de gauche à droite : le juge chargé de défendre l'accusation. Au milieu : une jeune descendante de Darwin qui fit le voyage d'Amérique pour assister au procès. A droite : deux jeunes sportives de Dayton, ville où se déroula le procès, et qui ont représenté un singe sur leur bannière

AU CONGRÈS DE MÉDECINE DE NANCY

LA GANGRÈNE PULMONAIRE A ÉTÉ L'OBJET DE DEUX RAPPORTS TRÈS DOCUMENTÉS

MM. BEZANÇON & DE JONG ONT ÉTUDIÉ LES FORMES CLINIQUES ET LA PATHOLOGIE DE LA GANGRÈNE PULMONAIRE

L'Etiologie générale de la Gangrène pulmonaire

Il semble bien, disent MM. F. Bezançon et de Jong, d'une façon générale que l'alvéole pulmonaire sain, qui se laisse si facilement envahir par les germes aérobies tels que le pneumocoque, offre plus de résistance à l'envahissement par les germes putrides, et les infections gangréneuses sont beaucoup plus rares que la pneumonie ou la broncho-pneumonie banale.

Le plus souvent les infections putrides sont secondaires, et l'on peut dire qu'en pratique la cause la plus fréquente d'appel des infections putrides est la dilatation des bronches. Ceci n'est pas extraordinaire, si l'on se rappelle qu'il existe au



M. LE PROFESSEUR F. BEZANÇON

niveau des dilatations bronchiques des conditions de stagnation particulières, des exsudats qui permettent aux anaérobies de se développer, et *si on considère d'autre part que la bronche dilatée prolonge, pour ainsi dire, jusqu'au sein du parenchyme pulmonaire le milieu septique que forme le système bronchique supérieur.*

Il est curieux de noter par contre la rareté relative de l'infection putride des cavernes tuberculeuses. Certes les observations de Veillon et Repacci, de Courcoux et Lelong, de Lemierre et Léon Kindberg, etc. nous ont montré la possibilité de celle-ci. On doit reconnaître pourtant que par rapport au nombre formidable d'individus présentant des cavernes tuberculeuses, infimes sont les cas d'infection putride de celles-ci. Cette résistance n'est pas pour nous surprendre ; elle fait partie de la résistance générale que présente la caverne tuberculeuse aux infections secondaires, comme l'un de nous l'a montré avec Chevalley. Le crachat nummulaire pelotonné du phtisique ne renferme guère comme germes que le bacille tuberculeux. La raison de cette résistance à l'infection putride de la caverne tuberculeuse, qui contraste avec la facilité extrême avec laquelle les mêmes germes infectent les cavités bronchectasiques, s'explique en réalité par le fait que dans la tuberculose pulmonaire il y a avant tout des lésions pulmonaires et que la bronche, à l'exception de la bronche terminale du lobule, n'est guère dilatée et par suite peu infectée.

Le mécanisme de l'embolie vasculaire par des microbes anaérobies explique facilement les infections putrides pulmonaires secondaires à un foyer putride existant dans une autre région de l'organisme. La thèse de Guillemot nous a montré l'importance de l'otite moyenne avec mastoïdite et parfois thrombose des sinus. La suppuration utérine ou péri-utérine, notamment celle consécutive aux avortements provoqués (Mouchotte, Jeannin), les cancers de l'utérus infecté, les cancers de l'intestin traumatisé par une intervention opératoire (Pevrot et Milian), l'appendicite (Dieulafoy), les ulcérations typhiques (Lesieur et Froment), les lésions nécrotiques de la peau telles que les escarres peuvent se compliquer ainsi de gangrène pulmonaire. Dans un cas que l'un de nous a observé, la gangrène pulmonaire fut consécutive à une contusion abdominale grave par écrasement. Dans un certain nombre de cas il n'existe pas ailleurs de foyer putride, mais on saisit nettement la migration des germes putrides entraînés par un corps étranger dans les voies aériennes. C'est par un mécanisme du même ordre que s'expliquent les gangrènes pulmonaires chez les sujets atteints de paralysie du voile du palais, les aliénés et les paralytiques grabataires. Il s'agit ici de véritables broncho-pneumonies de déglutition. Cette pénétration des germes putrides par les voies aériennes s'explique assez facilement dans les observations si intéressantes de gangrène pulmonaire consécutive à un phlegmon de l'amygdale ou encore à l'amygdalectomie. Il semble qu'en Amérique notamment cette complication se voit relativement fréquemment et l'on peut se demander si ce fait n'est pas dû à l'anesthésie trop complète, avec abolition des réflexes, chez des sujets ainsi opérés. Il semble qu'en France où l'on opère le malade assis et où on lui fait pencher la tête en avant pour empêcher la déglutition des débris de végétations adénoïdes ou d'amygdales aussitôt celles-ci enlevées, et où on cherche surtout à ne pas pousser l'anesthésie trop loin, cette complication soit infiniment plus rare.

On peut admettre que c'est également par pénétration directe dans les voies aériennes des germes putrides que s'expliquent les quelques observations de gangrène pulmonaire consécutive à l'avulsion de dents très infectées sous anesthésie générale [cas de Lereboullet, Faure-Beaulieu et Peyet, cas de Devic et Ravault]. D'ailleurs on peut se demander si la pyorrhée alvéolo-dentaire dont on connaît la fréquence ne serait pas à rechercher, avec plus de soin, dans beaucoup d'observations, en apparence primitives, et où il s'agirait alors soit d'une infection descendante par voie aérienne, soit d'une infection sanguine, analogues à celles qui se produisent dans les cas que nous venons d'étudier.

Restent les gangrènes pulmonaires dites primitives. On a incriminé tout d'abord la diminution de résistance de l'organisme par les intoxications chroniques comme l'alcoolisme ou par le diabète. Mais dans beaucoup d'observations on ne trouve rien de semblable. Il semble également que l'on ait fait jouer un rôle excessif à la grippe dans l'étiologie de la gangrène pulmonaire. *En réalité on appelle souvent grippe le début même de la maladie, la période qui précède l'apparition des signes évidents de foyer pulmonaire.* Il ne semble pas que les infections putrides aient été fréquentes comme complications postgrippales au cours de la grande épidémie, comme les broncho-pneumonies dues aux aérobies. Il est possible que nous appelions grippe des modifications mystérieuses de la virulence microbienne générale qui nous sont révélées par l'observation sans que nous puissions en quoi que ce soit en définir les causes. Dans certains cas des modifications de l'état général local du poumon semblent jouer un rôle ; ainsi la plaie pénétrante de poitrine, les contusions thoraciques graves provoquent des lésions hémorragiques qui peuvent favoriser ce développement de l'infection putride [Achard et Rouillard, Achard et Velter, Devic et Ravault]. Ici la gangrène pulmonaire se rapproche de ce que nous avons appris par la gangrène gazeuse des membres qui semble se développer plus facilement au niveau des plaies où la destruction musculaire formait une véritable bouillie hémorragique. Les altérations locales dues à l'inhalation de gaz irritants, déjà connues autrefois dans les cas appelés gangrène des vidangeurs, et que nous avons vues si souvent provoquées pendant la guerre par les gaz de combat, notamment par l'ypérite, ont pu être incriminées.

Enfin on a dit que la gangrène pulmonaire pouvait succéder à une broncho-pneumonie ou à une pneumonie, mais il y a là confusion de termes : la manifestation putride est pour une part broncho-pneumonique et le début ressemble plus ou moins à celui de toute broncho-pneumonie.

MM. JACQUES PARISOT & CAUSSADE ONT EXPOSÉ LES DIFFÉRENTS TRAITEMENTS DE LA GANGRÈNE PULMONAIRE

Le traitement par les injections intra-bronchiques

L'injection intra-bronchique, telle que l'a pratiquée pour la première fois Guisez, est, dans l'état actuel de nos connaissances, écrivent MM. Jacques Parisot et Caussade, le seul procédé qui permette d'atteindre sûrement et à doses médicamenteuses suffisantes un poumon ou même un lobe pulmonaire déterminé. La technique en est calquée sur celle de l'injection trans-glottique ; elle utilise les mêmes solutions huileuses antiseptiques et nécessite également l'anesthésie locale, pour éviter la toux ; mais elle en diffère par 3 perfectionnements importants, savoir : l'emploi d'une très longue canule qu'on fait descendre jusqu'à la bifurcation bronchique ou même la grosse bronche ; l'injection sur le malade non plus assis, mais dans le décubitus latéral, pour favoriser l'écoulement du médicament vers le côté atteint : enfin l'administration de doses médicamenteuses massives de 20 cm3 au minimum. Comme l'ont démontré en effet depuis longtemps les travaux de Cl. Bernard, Bouchard et Roger, ces quantités élevées sont non seulement fort bien tolérées par le poumon, dont la capacité, la vitesse d'absorption, et même la tolérance pour les toxiques sont remarquables (Besredka), mais encore impérieusement recommandées, si l'on veut imprégner pour un temps suffisant, et sur une surface convenable, l'épithélium broncho-pulmonaire (expériences de Guisez et Stodel).

Valeur et indications de la méthode

L'injection directe et massive de solutions antiseptiques dans les bronches constitue un moyen de traitement puissant et pour ainsi dire héroïque de la gangrène pulmonaire. Telle est la conclusion qui paraît se tirer des observations de Guisez, qui, sur 12 cas traités, n'éprouva pas un seul échec. Même en admettant que d'autres auteurs aient pu garder le silence sur leurs insuccès, il n'en reste pas moins évident qu'à l'heure actuelle aucune méthode de traitement n'a encore procuré une proportion aussi remarquable de succès.

Toutes les variétés anatomo-cliniques de cette redoutable affection en paraissent également justiciables, puisque, dans notre documentation, les formes sévères comme les formes bénignes, les formes diffuses ou à foyers multiples, aussi bien que les formes circonscrites, les cas aigus, les cas chroniques et les formes associées elles-mêmes ont guéri, ou se sont améliorés dans une mesure considérable.

Où la méthode se taille ses succès les plus beaux, rapides et définitifs, semble-t-il, c'est dans les gangrènes circonscrites ou en placards largement ouverts sur les bronches et, dans ces conditions, susceptibles d'être abreuvées abondamment par l'antiseptique. Guisez maîtrise en 16 jours avec 8 injections, une gangrène circonscrite de la base droite, d'origine embolique ; en 24 jours, avec 12 injections, une gangrène du lobe inférieur greffée sur une congestion grippale ; il fait disparaître la fétidité de l'expectoration, en 6 injections, dans un cas d'oblitération bronchique, et, en 8, dans un cas de gangrène greffée sur une tuberculose pulmonaire bilatérale évolutive.

Au contraire, dans les formes diffuses et bilatérales, avec excavations et vomiques, où l'infection, mal éteinte, tend à se rallumer, et où le parenchyme, infiltré de sclérose, se laisse moins facilement imbiber par les solutions médicamenteuses, le résultat paraît plus lent à obtenir. Dans un cas de gangrène diffuse du poumon droit, ce n'est qu'après 15 injections, vers le 40e jour, que la température redevient normale, et, après 20 injections, que la fétidité de l'expectoration disparaît définitivement.

Quelle que soit la forme de la gangrène, les effets thérapeutiques des injections intra-bronchiques massives sont identiques. Exceptionnellement rapides, ils ne se manifestent guère qu'à partir de la 3e ou de la 4e injection, d'abord par la transformation de l'expectoration, qui de sanguinolente et putride devient muco-purulente et inodore, ensuite par l'abaissement de la température, qui se rapproche de la normale mais sans y atteindre encore. Au fur et à mesure que les injections sont renouvelées l'état général se transforme et s'améliore : retour des forces et de l'appétit, engraissement sensible, augmentation de l'élimination urinaire, disparition du faciès plombé, ralentissement du pouls ; puis les signes physiques eux-mêmes, non influencés jusqu'alors par la médication, entrent en régression ; les râles se cantonnent en un point, le souffle disparaît, la matité se rétrécit, les ombres que le foyer de gangrène faisait apparaître sur l'écran radioscopique disparaissent et la convalescence commence.

A tous ces avantages ne s'oppose qu'un très petit nombre d'*inconvénients*.

On a reproché à la méthode de Guisez d'exiger l'intervention d'un spécialiste, l'anesthésie locale, et de fatiguer quelque peu les patients. Mais ces critiques, encore que fondées, sont trop minces pour que, devant un cas grave de gangrène pulmonaire, on en doive tenir compte.



M. LE PROFESSEUR AGRÉGÉ JACQUES PARISOT

En revanche, il faut avouer que les injections intra-bronchiques, non plus d'ailleurs que les autres procédés de traitement, ne mettent les malades à l'abri des rechutes. C'est ainsi que, dans un cas de gangrène pulmonaire bilatérale, où le traitement endo-bronchique avait été commencé, on vit pourtant dès le 10e jour se former successivement dans les 2 poumons des foyers de gangrène, et la guérison ne survint qu'au bout de 4 mois.

Le procédé ne procure pas non plus nécessairement la guérison intégrale. Celle-ci dépend pour une grande part de l'ancienneté et de l'étendue des lésions.

En général, la restitution « ad integrum », que les rayons permettent de vérifier, n'est que l'apanage des cas rapidement améliorés, par le traitement. Au contraire, la transformation cicatricielle du foyer, telle que l'a constatée Guisez à l'autopsie, est le lot des formes traînantes ; maintes fois, enfin, sous une guérison apparente, se masquent des pertes de substances plus ou moins étendues, des excavations sèches, qui diminuent la capacité respiratoire du malade et surtout le laissent sous la menace perpétuelle d'une récidive.

Aussi tous les efforts doivent-ils tendre à obtenir du traitement endo-bronchique un effet rapide et puissant. Sur ce point l'étude des observations nous fournit des données assez précises pour que nous en puissions déduire quelques règles d'application.

Règles d'application de la méthode

La première, et qui s'aperçoit sans peine, est qu'il faut commencer les injections de très bonne heure, et, s'il est possible, dès que s'observe la fétidité des crachats ou même celle de l'haleine. L'amélioration rapide survenue dans les cas, cependant très graves, de Lereboullet et Faure-Beaulieu, de Potherat et de Guisez, n'est due sans doute qu'à la précocité du traitement ; au contraire, certaines gangrènes évoluant depuis longtemps ne se sont orientées vers la guérison qu'à grand'peine.

(Voir suite page 5)

A MON AVIS

Notre dernier article sur la réclame qui devrait être mise au service du Savant nous a valu plusieurs lettres. L'un de nos correspondants, tout en se déclarant d'accord avec nous sur le fond, nous signale la difficulté pour un homme de science de voir ses travaux exposés sans erreurs dans la grande presse. « Si vous croyez que c'est drôle, nous dit-on, de voir ses recherches dénaturées jusqu'au point d'en être ridicules ! »

Nous ne nions pas le fait. Mais si, trop souvent, il y eut sur ce point des erreurs commises, le fait en incombe tout autant à l'interviewé qu'à l'interviewer.

Certes, le plus souvent, la direction d'un quotidien affecte au reportage scientifique celui de ses rédacteurs qu'elle trouve le plus insuffisant à la tâche journalistique. Si vous avez de l'entregent, on vous charge du « Parlement » ; si vous êtes débrouillard (peu importe que vous écriviez comme un sabot), on vous attache aux « Faits Divers » ; si on a quelque sympathie pour vous et qu'on veuille vous donner une rubrique cotée, on vous enferra à « L'Hôtel de Ville » ; le dernier de l'équipe des rédacteurs, celui qu'on n'a su affecter à aucune rubrique et qui semble, en fait, être en surnombre, sera envoyé à l'Institut et à l'Académie de Médecine.

Qu'on ne se récrie pas, les choses en sont ainsi. Il ne faut donc pas s'étonner si des bévues sont commises dans la rubrique scientifique qui nous est servie quotidiennement par la grande presse.

L'interviewé, sachant à quoi il est exposé par le fait de l'ignorance de l'intervieweur, doit avoir la sage précaution de ne pas se fier à lui pour rapporter ses travaux. Il est indispensable, ou bien qu'il rédige lui-même l'essentiel de l'interview, ou bien qu'il s'oppose à sa publication avant qu'il ne l'ait revue. Ces précautions éviteront les bêtises qui pourraient être dites sur son compte.

Il est bien une autre raison qui met souvent un reporter qualifié dans l'impossibilité de transcrire fidèlement dans son journal une communication faite soit à l'Académie des Sciences, soit à l'Académie de Médecine. Nous faisons allusion au véritable tohu-bohu que sont devenues nos savantes Compagnies. Aussi, devant cette impossibilité d'entendre les communications, les reporters bien intentionnés sont-ils obligés de se consulter des résumés, le plus souvent succincts et nébuleux, que les auteurs ont rédigés en hâte.

Tout cet exposé est pour vous montrer la difficulté de faire bénéficier la science et les savants de la publicité énorme qui pourrait être mise à leur disposition par la presse d'information. Est-ce à dire que la chose soit impossible et qu'il ne suffirait pas de quelque organisation et de quelque effort pour y faire face.

Il semble bien, à considérer ce qui se passe dans les pays étrangers, qu'il serait fort aisé d'arriver, en France, à faire bénéficier le savant de la réclame dont il dispose en Angleterre, en Allemagne et en Amérique.

Il ne faut pas oublier de quelle façon la presse allemande a soutenu jadis les découvertes de Koch. La presse danoise s'occupe activement de faire connaître le remède contre la tuberculose du Professeur Mollgaard, et, enfin, ces jours derniers, toute la presse anglaise a été mobilisée au sujet des travaux dont on ne sait encore que dire et qui ont trait au cancer.

Mais, pour arriver à ce résultat enviable, ce qu'il faut avant tout — et nous le répétons à dessein, — c'est changer l'orientation d'esprit du savant concernant tout ce qui a trait à la diffusion de ses travaux dans le grand public. Il faut faire, enfin, disparaître cette modestie dont nous parlions la semaine dernière, et qui, pour être de bon ton, n'en est pas moins nuisible à la science et au savant lui-même.

En somme, pour que la science puisse utiliser la grande presse d'information, il faut que le savant se décide à parler au journaliste et que le journaliste soit à même de le comprendre.

J. CRINON.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur Sedillot et Mme, née Roulx, sont heureux de faire part de la naissance d'une fille, Catherine, 5 juillet.

Chez M. le docteur Radenac et Mme, un fils, Henri.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Cécile Gillot, fille du docteur et de Mme, née Cartault, avec M. André Martinot-Lagarde, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé P. G., fils du lieutenant-colonel et de Mme, née Henry.

Nous apprenons les fiançailles du docteur Jean Deconinck, de Tourcoing, ancien interne de l'hôpital Saint-Joseph de Paris, Croix de guerre, avec Mlle Lucy Bonte, de Lambersart.

Nous apprenons les fiançailles de :

Mlle Anne-Marie Robinson, avec M. Laurent Dalbos, externe des hôpitaux de Bordeaux.

Mlle Defoug (de Dax), avec M. Berrau, interne des hôpitaux de Bordeaux.

Mariages

Nous apprenons les mariages de :

Mlle Nelly Delmarre, avec M. le docteur Gilbert Aumont, cours de l'Yser, 244, à Bordeaux, assistant au Sanatorium de Feuillas.

Mlle Catherine Paulouch, fille de M. le docteur Paulouch, cours d'Aquitaine, 99, à Bordeaux, avec M. le docteur Jules Jean, ancien externe des hôpitaux, rue d'Audeuge, 32.

Mlle Madeleine Dalouche, avec M. le docteur Léon Sanner, médecin des troupes coloniales, ancien préparateur au laboratoire d'anatomie pathologique de la Faculté de Bordeaux.

Mlle Gabrielle Couget, avec M. Gabriel Péry, interne en pharmacie des hôpitaux de Bordeaux, étudiant en médecine, neveu de M. le professeur agrégé Péry et parent de M. le professeur Arnozan.

Nécrologies

Nous apprenons avec regret la mort du docteur Egide Favreau, ancien médecin de la Société philanthropique, médecin de l'Association des journalistes parisiens, décédé à Paris.

De la part de Mme Egide Favreau, du docteur et Mme Alcide Favreau et leurs enfants, et de toute la famille.

Nous apprenons la mort du docteur Adrien Cartier, médecin principal de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur. Selon la volonté du défunt, le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Toulon (Var), dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons le décès du docteur Marie Edmond-Potherat, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre, survenu à Sougères-sur-Sinotte (Yonne), le 18 juillet 1925, dans sa 67e année.

Nous apprenons les décès de :

M. Jean-Louis Cathala, petit-fils de M. le professeur Lagrange, associé à l'Académie de médecine et correspondant de l'Institut, et neveu de M. le docteur Paul Flandrin, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Mme Robert Goupil, belle-sœur de M. le docteur Junca, oto-rhino-laryngologiste à Bordeaux.

M. et Mme Georges Nathan et leurs enfants, le docteur Marcel Nathan et ses fils font part de la mort de leur père et grand-père, M. Mirthil Nathan, décédé en son domicile, 15, rue des Batignolles, à l'âge de 78 ans, le 16 juillet 1925.

Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

On annonce la mort, à Valenciennes du docteur Louis Mariage, ancien interne des hôpitaux de Paris, officier de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu le 23 dernier, à Valenciennes.

On annonce la mort du docteur Laran, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 12, avenue de Wagram. Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier, en l'église Saint-Philippe du Roule. De la part des familles Laran, Fossé et Ferran.

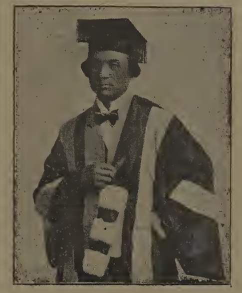
Pendant les mois d'Août et de Septembre, qui correspondent à un ralentissement de l'activité scientifique, l'INFORMATEUR MEDICAL ne paraîtra que deux fois par mois. Le prochain numéro de l'INFORMATEUR MEDICAL paraîtra le 9 Août.

ON NOUS INFORME QUE

La première épreuve écrite du Concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le jeudi 30 juillet 1925, à 9 heures, à la Faculté de Médecine, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Seront seuls admis dans la salle les candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'administration au moment de leur inscription au concours.

Les candidats devant, à leur entrée dans la salle, occuper la place qui leur sera indiquée, sont invités à se présenter dès 8 heures 15.



M. LE DOCTEUR TSU QUI A PASSE SA THÈSE DEVANT LA FACULTÉ DE STRASBOURG

Au cours d'une réunion à laquelle assistaient en particulier le Dr Gunn, directeur de la Mission européenne de la Fondation Rockfeller ; le Pr Brumpt, membre de l'Académie de médecine ; Dr Sari, sénateur de la Corse, il a été décidé de fonder à Bastia un laboratoire de recherches auquel seront admis les médecins appartenant à tous les pays d'Europe intéressés à la lutte contre le paludisme.

La Direction de ce centre d'études a été confiée au Pr Brumpt, qui de suite s'est rendu en Corse.

La fondation Rockfeller assumera toutes les dépenses afférentes à ce laboratoire, destiné à rechercher la méthode la meilleure de lutte contre le paludisme.

« INAVA » fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**, (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Un concours de médecin spécialisé des dispensaires antituberculeux de l'Office d'Hygiène sociale est ouvert dans l'Oise, pour le secteur de Beauvais.

Concours sur titre.

Les demandes sont reçues jusqu'au 6 août au siège social de l'Office, 40, rue Saint-Jean, à Beauvais, qui enverra tous renseignements.

Un cas de variole a été signalé dans la ville de Lyon.

MM. Binet, Léchelle, Leblanc, Pruvost, Hutinel, Moreau, médecins des hôpitaux, M. Fribourg-Blanc, agrégé du Val-de-Grâce, sont élus à l'unanimité membres de la Société médicale des hôpitaux.

M. Robiolis, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, à partir du 1er novembre 1924, chef de travaux d'obstétrique à l'école de Marseille.

L'asile d'aliénés de la Roche-sur-Yon (Vendée) demande un interne (traitement : étudiant, 3.000 francs. Docteur 4.000 fr.)

Pendant la période 1920-1923, le nombre des aliénés en Grande-Bretagne a augmenté de 3.569.

M. Robert, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, à dater du 1er novembre 1924, chef de travaux d'anatomie pathologique et de pathologie expérimentale de l'école de Marseille.

M. Jourdan, professeur honoraire, est chargé, jusqu'à la nomination d'un titulaire de l'histologie (chaire vacante), à l'école de Marseille.

A LOUER BEL IMMEUBLE

à Bordeaux, pouvant servir de maison de santé chirurgicale ou médicale. Vide ou entièrement et luxueusement meublé. Installation moderne (eau ch. et fr., gaz, électricité, chauffage central, téléphone, etc.). Trente-cinq pièces. Six mille francs par mois vide ou sept mille francs par mois entièrement meublé. Dernier confort. Vaste parc. Ecrire Coupié, 35, rue des Petits-Champs, Paris.

A Châtelguyon, la saison est en plein essor.

Les différents services de l'Etablissement thermal fonctionnent à plein rendement, cependant que les concerts du Parc, les représentations du théâtre et les divertissements du Casino, constituent un ensemble de distractions dont se montrent très friands les curistes en traitement.

Châtelguyon est une station particulièrement recherchée par les familles médicales qui, dès maintenant, y séjournent en nombre élevé.

Les 26 et 27 mai 1925 eut lieu à Grenoble un concours pour la nomination « des chirurgiens des hôpitaux de Valence ».

C'est le premier concours institué par l'administration des hôpitaux qui adopte ainsi le meilleur mode de recrutement de ses chirurgiens. Le jury, présidé par M. Perdrix sénateur, maire de Valence était composé des chirurgiens et professeurs grenoblois Perriol, Termier, Sigaud, Bonniot. Après six épreuves, ont été nommés MM. Koeher, Thiers, Prothon, tous trois anciens internes des hôpitaux de Lyon.

Il arrive souvent qu'un membre d'une société savante, en prenant la parole au cours de la discussion qui suit une communication, s'excuse de ne pas avoir entendu le début parce qu'il est arrivé en retard. Est-il bien utile de faire figurer ces excuses dans les bulletins ?

Dans l'un des derniers bulletins de la Société de Chirurgie on peut lire :

M. Louis Bazy. — « Je m'excuse auprès de mon ami Mathieu de lui demander — car je ne l'ai pas entendu — l'âge de la grossesse, etc. ».

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Louis Bazy, entretient des sentiments amicaux pour son collègue, mais est-il bon de laisser dire qu'il n'a pas entendu la communication au sujet de laquelle il parle.

Parmi les blessés de l'accident de chemin de fer de Villeneuve-St-Georges se trouve le docteur Donato, qui a été transporté sur sa demande chez lui, 15, rue des Ecoles.

Le docteur Donato est un trépané de guerre, assez sérieusement atteint par la commotion qu'il a reçue.

A Shanghaï, le docteur Fortunatoff, médecin du consulat soviétique, a comparu devant la cour mixte sous l'inculpation de tentative de subornation d'un agent de l'autorité.

Le 428e dîner de l'Actualité Médicale, a eu lieu le 23 juillet, sous la présidence du Dr Monin, dans les salons du restaurant Maubert.

La commune de Montigny (Cher) demande un médecin. Ecrire au maire.

Le 5e Congrès international de thalassothérapie se tiendra en 1926 en Roumanie à Constantza.

La bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, sera fermée pendant tout le mois d'août ; les séances du soir ne reprendront que le 19 octobre.

Iconographie Médicale



Deux sœurs Siamoises à l'heure du bain

AU CONGRÈS DE NANCY

L'affluence des Congressistes et les différentes manifestations qui eurent lieu à l'occasion de leur venue dans la cité lorraine, fit du Congrès de Nancy une réunion particulièrement brillante et réussie.

Les travaux du Congrès, grâce à l'autorité des raporteurs ont été d'un grand enseignement et les fêtes ou excursions attirent à leurs organisateurs des félicitations méritées.

Le Congrès de Médecine qui s'est tenu à Nancy, a commencé, le 16 juillet, par une séance publique à la salle Poirel.

Il y avait là : MM. le professeur Simon, président du congrès ; le recteur Adam, André Magre, préfet de Meurthe-et-Moselle ; Giry, président du Syndicat des médecins, conseiller général ; Krug, vice-président de la commission des hospices ; Devit, maire de Nancy ; Louis Spillmann, doyen de la Faculté de médecine ; les généraux Penet, Aldebert, Bizouard ; le médecin-inspecteur Merlat ; Gross, doyen honoraire de la Faculté de médecine ; etc.

Au premier rang des officiels, on remarquait également MM. le professeur Henri Jean de Liège ; le professeur Sage, de Montréal ; le docteur Praum, docteur « honoris causa », de l'Université de Nancy, délégué par le corps médical luxembourgeois.

Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR ÉTIENNE, DE NANCY
Secrétaire Général du Congrès de Médecine

M. le recteur Charles Adam a pris le premier la parole pour souhaiter la bienvenue aux congressistes au nom de l'Université de Nancy.

Le discours de M. le Doyen Spillmann

Puis, M. le doyen Spillmann a salué, au nom de la Faculté de médecine de Nancy, les membres de l'Association des médecins de langue française et les adhérents du XVIII° congrès français de médecine.

Le passage suivant du discours de M. le Professeur Spillmann a été particulièrement applaudi.

Si les laboratoires scientifiques de la Faculté de médecine n'ont pas toujours reçu les concours qu'ils étaient en droit d'attendre, je saisis, par contre, avec empressement, l'occasion qui m'est offerte, de célébrer l'œuvre accomplie par les services d'hygiène et d'assistance. Le ministère de l'Hygiène, le département de Meurthe-et-Moselle, la ville de Nancy et la commission administrative des hospices ont réalisé un magnifique effort qui dotera sous peu notre région d'un outillage hospitalier de premier ordre, capable de ne le céder en rien aux installations les plus modernes. Tous ceux qui, à un titre quelconque, sont appelés à protéger la santé humaine se sont unis pour préserver l'être sain des nombreux ennemis qui rôdent autour de lui. De même que nous aspirons tous au jour heureux où il sera possible de prévenir les grands conflits mondiaux qui suscitent le déchaînement de toutes les forces de destruction, nous devons tout mettre en œuvre, en qualité de médecins, pour empêcher les premières atteintes de la maladie qu'il est si souvent difficile de vaincre lorsqu'elle est déclarée. La médecine curative doit céder le pas, toutes les fois qu'elle le peut à la médecine préventive. C'est dans cet esprit qu'a été organisée à Nancy la lutte contre les maladies qui déciment les populations. De très belles œuvres ont été édifiées dans le but de sauvegarder la santé de ceux qui sont la joie du foyer familial et d'atténuer la hantise des dangers qui, à tout moment, peuvent assaillir l'être humain. La tâche à accomplir fut parfois ardue ; elle n'a pu être menée à bien qu'à force de patience et avec le concours de tous ceux qui avaient à cœur de venir en aide à leurs frères malheureux. De vastes constructions vont abriter sous peu les cliniques de médecine infantile, d'urologie, d'oto-rhino-laryngologie et le service d'électro-thérapie. Les cliniques chirurgicales s'augmentent de pavillons opératoires luxueusement aménagés. Les consultations gratuites sont installées de façon à donner satisfaction aux plus difficiles. Le service d'ophtalmologie a été brillamment réorganisé. Un vaste hôpital sanatorium, dont les jardins fleuris enchantent les visiteurs, donne asile aux tuberculeux gravement atteints ; un sanatorium élevé sur une colline des environs abrite les tuberculeux facilement curables. Un dispensaire modèle, œuvre de l'Office d'hygiène sociale, agissant en liaison avec la commission des hospices, étend journellement sa bienfaisante action sur nos populations. A côté de l'hôpital réservé aux tuberculeux vient de s'ouvrir la nouvelle clinique de dermatologie et de syphiligraphie avec son dispensaire et ses laboratoires. Demain, le dispensaire de gynécologie et le centre anti-cancéreux de Lorraine pourront traiter de nombreux malades, mais je ne veux pas en dire plus long pour ne pas enlever à M. le président Krug le plaisir de vous faire admirer les magnifiques services qu'il a réalisés avec ses collègues de la commission administrative et qui vont doter la Faculté de médecine d'installations tout à fait remarquables et je ne veux pas oublier que, dans un avenir prochain, la somptueuse maternité, édifiée par le département, ouvrira ses portes. Excusez-moi d'avoir fait devant vous cette longue énumération, mais je tenais à rappeler la très belle œuvre qui a été réalisée pendant que tout autour de nous s'achevait la reconstruction de nos villages détruits.

Les paroles de M. le doyen Spillmann ont été saluées par des applaudissements prolongés.

Après lui, M. le professeur Henri Jean, de Liège, s'est levé à son tour pour parler au nom des congressistes étrangers.

Il a rappelé avec émotion les liens qui unissent les deux nations amies, avec une puissance d'expression qu'on retrouva chez M. le professeur Sage, de Montréal.

Cet orateur montra que, par les origines, les affinités, la culture, la ressemblance du paysage, le Canada était comme une synthèse de la France.

Il invita les médecins français à visiter ce beau pays, où ils seront accueillis fraternellement.

Le docteur Praum, délégué luxembourgeois, qui est de vieille date un ami de la Lorraine et de Nancy, a apporté le salut du gouvernement grand-ducal et exprimé la vive sympathie de ses collègues pour la France.

D'autres discours ont été prononcés par M. le professeur Simon, président du congrès et par M. le professeur Georges Etienne, secrétaire général, qui salua de nouveau les congressistes et parla avec une vibrante éloquence « de cette force qui alimente le faisceau national : le régionalisme lorrain ».

Les travaux du Congrès

A 2 heures, ont commencé les travaux du Congrès.

Les médecins, réunis dans le grand amphithéâtre de l'Institut anatomique, ont entendu les rapports de MM. Gallavardin, de Lyon ; Richon, de Nancy, sur les angines de poitrine.

Une discussion scientifique s'est engagée sur le sujet traité.

Les congressistes, auxquels s'étaient jointes deux personnalités du monde médical : le professeur Th. Weiss et le médecin-inspecteur général Delorme, ont repris vendredi matin 17 juillet, à 9 heures, la suite de leurs travaux, dans le grand amphithéâtre de la rue Lionnois.

Ils ont examiné la question de l'acidose pour laquelle MM. Labbé et Nepveux (de Paris) ; Petren (de Lund, Suède) ; Dautrebande (de la Fondation Reine-Elisabeth, à Bruxelles), avaient été nommés rapporteurs.

Nous avons donné dans notre numéro du 15 juillet une partie du rapport de MM. Marcel Labbé et Nepveux.

D'autres médecins ont également pris la parole au moment de la discussion des rapports. Citons parmi eux : MM. Chabanier (Paris) ; Etienne, Verain, Bourgeot (Nancy) ; P. Mauriac (Bordeaux) ; Orticoni (Paris) ; Chovy (Paris).

Vers 11 heures, a eu lieu la visite du groupe des hôpitaux Villemin (clinique des maladies tuberculeuses) ; Maringer et A. Fournier (clinique de dermatologie et de syphiligraphie), et de la Nouvelle Maternité.

Les congressistes ont continué leurs travaux toute la journée de samedi.

A 9 heures du matin, au grand amphithéâtre de l'Institut anatomique, ils se sont occupés de la question des gangrènes pulmonaires pour laquelle MM. Bezançon et de Jong, de Paris, avaient été nommés rapporteurs, ainsi que MM. le professeur Jacques Parisot et le docteur Caussade, de Nancy.

Nos lecteurs trouveront en tête de ce numéro de l'*Informateur médical* des passages extraits de ces deux rapports.

L'assistance a entendu également des communications de M. Pautrier (Strasbourg) et de M. Gastou (médecin à l'hôpital Saint-Louis, de Paris), sur la sérothérapie.

Dans l'après-midi, on a continué l'examen des communications de dermatologie et de syphiligraphie, à l'hôpital Fournier.

D'autres rapports concernant la tuberculose ont été lus et discutés à l'hôpital Villemin.

Puis M. le professeur agrégé Froment (Lyon), a fait, vers 4 heures, rue Lionnois, un exposé qui fut très écouté.

Des travaux relatifs aux maladies mentales ont été ensuite abordés en présence de MM. les docteurs Lalanne, Aubry et Hamel, nos savants médecins-aliénistes.

Le Banquet de clôture

Ce dîner réunissait, dans les salons Stanislas, 250 convives.

M. le Préfet présidait, entouré de MM. les professeurs Simon et Frœlich ; MM. Henrijean, délégué de la Belgique ; Giry, président du Syndicat des médecins de Meurthe-et-Moselle, conseiller général ; Louis Spillmann, doyen de la Faculté de médecine ; Gustave Simon, ancien maire ; Houot, premier adjoint à M. le Maire ; Krug, vice-président de la commission des hospices ; Praum, délégué du Luxembourg ; le général Penet ; les professeurs Rech. de Genève ; Lesage, de Montréal ; Chauffard, ancien président de l'Académie de médecine ; Etienne, secrétaire général du Congrès ; Pierre Teissier, président du prochain Congrès de médecine (qui aura lieu en 1927) ; Henry Brun, président de la Société Industrielle ; Lemaire, de Louvain ; Louste, Courmont, de Lyon ; Bezançon, Marcel Labbé, de Paris ; les professeurs Arnozan, de Bordeaux ; Euzière, doyen de la Faculté de Montpellier ; Lereboullet, de Paris ; Darier, Thibierge ; professeur Demiéville, de Lausanne ; docteur Blanckham, ancien directeur du service de santé du 9e corps d'armé britannique ; les doyens Michon et Bruntz ; Léon Malgras, président de l'Académie de Stanislas ; Dubé, de Montréal ; Hijncek (Brastidava) ; le professeur Syllaba, Lybinski, tous deux de Prague : d'Autreband, de Bruxelles ; de Jong, de Paris ; Cavaillon, inspecteur technique du ministère de l'hygiène ; les représentants de dix-sept Etats différents.

Puis à l'heure des toasts, un certain nombre de discours ont été prononcés.

Ce fut d'abord M. le professeur Simon, qui, comme président du congrès de la médecine, remercia nos hôtes.

L'orateur montra que la Lorraine tient à travailler dans la paix, en s'inspirant de cette vieille et belle devise : Vive Labeur !

Pour finir, M. Simon a porté la santé du président du prochain congrès, M. le professeur Teissier.

M. le professeur Frœlich a levé son verre aux internes, tandis que M. André Magre, préfet de Meurthe-et-Moselle, prononçait une charmante allocution où il fit l'éloge de la médecine française en générale et de la médecine lorraine en particulier.

M. l'adjoint Houot, dans un toast fort bien venu, a excusé M. le maire et a salué les congressistes au nom de la cité.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR GROSS
Ancien Doyen de la Faculté de Nancy

Puis les délégués des pays amis parlèrent à tour de rôle.

Ce fut d'abord M. le professeur Henrijean, de Belgique ; le docteur Blackham, de la Grande-Bretagne ; M. Lesage, du Canada (qui but aux Français, dont la noblesse de sentiment est connue dans l'univers, comme leur vaillance) ; M. Praum, du grand-duché de Luxembourg ; M. Hammers, d'Amsterdam ; le professeur Roch, de Genève ; le professeur Syllaba, de Prague ; M. Petren, de l'Université de Lund (Suède).

La réussite du Congrès de la médecine de Nancy payera largement de leurs efforts les grands animateurs qui l'organisèrent : MM. le doyen Spillmann, les professeurs Simon, Frœlich, Georges Etienne.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES – Pilules (ENTÉRITES)



UN CAS DE MORT SUBITE A LA SUITE D'UNE PREMIÈRE INJECTION DE SÉRUM ANTITÉTANIQUE

M. Jean Deroide, de Calais, a décrit cet accident dont il fut le témoin impuissant

Le 25 avril, écrit M. Deroide à la Société médicale des Hôpitaux de Paris, Mme C... me raconte que sa fille âgée de 5 ans s'est piquée au pied la veille avec un clou tandis qu'elle cheminait sur l'avenue de la Plage. Le clou, profondément enfoncé, a été arraché, la petite plaie lavée à l'eau de mer.

« Fallait-il faire une injection antitétanique » ? Sans aucun doute, puisqu'il s'agissait d'une plaie de rue. Mais comme la blessure date de 24 heures, je décide pour éviter de créer chez l'enfant un état d'anaphylaxie, de n'injecter de sérum que si la plaie est enflammée.

J'examine l'enfant à 9 heures. Autour d'un point noirâtre, porte d'entrée du clou, une auréole rouge violacée, un peu empâtée, douloureuse ; je presse ; je vois sourdre une goutte de pus.

Je débride le petit abcès pour l'ouvrir largement, et je pratique l'injection préventive de sérum antitétanique désormais indiquée. Le flacon de sérum de l'Institut Pasteur offre un aspect des plus normaux ; l'étiquette porte qu'il est efficace jusqu'en octobre 1926.

L'injection est poussée sans incident avec une aiguille fine, lentement par conséquent, dans le tissu cellulaire sous-cutané de la face externe de la cuisse gauche.

Je range mes instruments ; je recommande à la famille de noter dans sa mémoire cette injection pour qu'en cas de réinjection nécessaire d'un nouveau sérum thérapeutique, les précautions d'usage soient prises. A peine avais-je franchi les soixante mètres qui me séparent de mon habitation que la mère affolée me rejoint « ma fille va mourir » ; le père suit portant sa fille agonisante dans ses bras.

L'enfant, une ou deux minutes après l'injection, avait crié « ma gorge » en portant les mains à son cou : levé deux ou trois fois les bras en l'air convulsivement. Elle agonisait, ne respirait pas, elle était livide, violacée : pupilles moyennement contractées, les conjonctives injectées, une légère spume blanche aux lèvres ; pouls imperceptible.

Je pratique en vain pendant plus d'une heure des mouvements de respiration artificielle, des tractions rythmées de la langue, du massage transpariétal du cœur — si facile à réaliser sur un enfant au thorax souple. Des injections d'adrénaline (par un milligramme à la fois, six milligrammes en tout) sont poussées dans les muscles et même une fois dans le cœur à travers la paroi thoracique. L'enfant ébauche un mouvement respiratoire spontané après plusieurs minutes de ces efforts désespérés. Mais malgré notre persévérance aucun autre ne le suit ; la mort est désormais certaine.

J'ai pensé qu'il fallait faire connaître un pareil désastre et qu'il convenait de réfléchir sur les leçons qu'il comportait.

A MARSEILLE

Ecole de Médecine

Nous sommes heureux d'apprendre la nomination au titre de professeur suppléant de chirurgie à l'École de Médecine, du docteur Yves Bourde, chirurgien des hôpitaux, à la suite d'un concours subi à Montpellier.

× ×

Ecole d'application du Pharo

Dans la liste des promotions au titre de chevalier de la Légion d'honneur, parue à l' « Officiel », à l'occasion du 14 juillet, nous relevons le nom de M. Ricou, médecin-major de l'armée coloniale, professeur à l'Ecole d'application du Pharo, où il fait un cours très apprécié.

Ce jeune médecin s'est fait connaître par des travaux scientifiques qui ont appelé sur lui l'attention du monde médical. Nos félicitations.

A BORDEAUX

Agrégation

Nous apprenons que M. le docteur Emile Aubertin, chef de clinique médicale, ancien interne des Hôpitaux de Bordeaux, vient d'être reçu brillamment à l'examen d'admissibilité du concours d'agrégation pour la section Médecine.

× ×

Concours des Asiles

Nous apprenons que M. Anglade, fils de M. le docteur Anglade, médecin-chef de l'Asile de Picon, et MM. Réquet et Baccialone, externes des Hôpitaux de Bordeaux, viennent d'être reçus après concours, internes à l'Asile d'Aliénées de Picon, près Bordeaux.

LA FERMETURE DOMINICALE DES PHARMACIES

Le Conseil d'Etat annule l'arrêt du Préfet de l'Aube, qui l'avait ordonnée à Troyes et à Sainte-Savine

Par arrêté en date du 19 août 1924, le préfet de l'Aube ordonna la fermeture des pharmacies le dimanche dans les villes de Troyes et de Sainte-Savine. En vertu de l'article 2 de cet arrêté, le service de garde était assuré chaque dimanche par une même pharmacie, propriété collective d'un certain nombre de pharmaciens de la ville de Troyes.

Leurs confrères ayant déféré l'arrêté préfectoral au conseil d'Etat pour excès de pouvoir, Me Tetreau, leur avocat, a soutenu notamment que la désignation d'une pharmacie, chargée d'assurer le dimanche le service de garde, portait atteinte au libre exercice de la profession.

Le Conseil d'Etat a jugé :

1° Que s'il appartient au préfet, dans l'intérêt de la santé publique, de prévoir, dans les limites de l'accord intervenu entre les pharmaciens, l'organisation, le jour de la fermeture, d'un service de garde entre tous les pharmaciens y donnant volontairement leur adhésion, il ne doit autoriser aucune clause créant une inégalité entre les divers intéressés en leur imposant, pour rétablir l'égalité, des charges particulières ;

2° Qu'en fait, la désignation permanente d'une pharmacie crée une inégalité entre ses propriétaires et les autres pharmaciens de la ville de Troyes, qui ne veulent pas assumer la responsabilité et les charges, notamment financières, pouvant résulter de la copropriété de cette pharmacie et qui sont illégalement privés du droit d'assurer à tour de rôle, ainsi qu'ils le désirent, le service de garde dans leur propre officine :

3° Qu'il suit de là que, par cette disposition, le préfet de l'Aube a excédé ses pouvoirs et porté atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie.

Le conseil d'Etat a décidé que l'annulation de l'article 2 de l'arrêté préfectoral entraîne par voie de conséquence, l'annulation de l'ensemble de l'arrêté.

Le prochain Congrès de Médecine légale des pays de langue française aura lieu à Paris en mai 1926

Le bureau est ainsi constitué : président : Dr Antheaume, médecin-expert, secrétaire général de la Société de médecine légale de France ; vice-présidents : le professeur Sorel (de Toulouse) ; Dr Duvoir, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris ; secrétaire général : le professeur Etienne Martin, de Lyon ; secrétaire général adjoint : Dr Piédelièvre, préparateur de médecine légale à la Faculté de médecine de Paris.

Questions mises à l'ordre du jour :

1° Médecine légale. — Le dosage de l'alcool dans le sang et le diagnostic de l'ivresse ; Dr Vielledent, de Lille.

2° Criminologie. — Le témoignage des psychopathes : Dr Rogues de Fursac, de Paris.

3° Pathologie traumatique. — Les arthrites traumatiques (en dehors de la tuberculose) : Dr Dervieux, de Paris.

Cours élémentaire de pratique obstétricale

Cours élémentaires d'une durée de deux semaines, sous la direction de M. Portes, accoucheur des hôpitaux, avec la collaboration de MM. Powilewicz, ancien chef de clinique ; Desnoyers, chef de clinique ; Hidden, chef de clinique adjoint ; Allard et Job, aides de clinique.

Première série : du 1er au 14 septembre.
Deuxième série : du 1er au 14 octobre.

Droit d'inscription : 150 francs. S'inscrire au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 4), les lundis, mercredis et vendredis, de 15 à 17 heures.

AU CONGRÈS DE NANCY

LE TRAITEMENT DE LA GANGRÈNE PULMONAIRE

(Suite de la page 2)

La seconde règle est qu'il faut faire appel d'emblée à des doses médicamenteuses élevées, de 20 à 25 cm3 en moyenne ; elles sont parfaitement tolérées, et, avec la méthode endobronchique, il n'est pas besoin d'y entraîner le patient (Rosenthal). On les renouvelle tous les 2 ou 3 jours, ou plusieurs jours de suite si la gravité de l'infection l'exige.

La solution qui donne les meilleurs résultats et qui est la moins irritante consiste en un mélange, à parties égales, d'huile goménolée à 10 % et d'huile gaïcolée à 5 %, avec 0.75 d'iodoforme par 20 cm3 de mélange. Mais, à la suite des auteurs, on pourrait en imaginer d'autres, plus ou moins concentrées, composées différemment à base de menthol, d'acide phénique, d'hyposulfite de soude à 25 %, etc., aussi bien tolérés et efficaces.

Il est fort important de descendre la canule jusqu'à l'entrée de la grosse bronche, ou, tout au moins, dans son voisinage immédiat, afin de pouvoir lancer dans un poumon, sans reflux possible vers l'autre, la totalité de la dose médicamenteuse. L'idéal serait même d'aller plus loin, et, en passant par les bronches de deuxième ordre, comme l'ont fait Ephraïm et Funck, de pousser avec le bronchoscope jusqu'au foyer lui-même.

En 1912, Lereboullet, Faure-Beaulieu et Poyet ont réussi, par ce moyen, à vider une excavation de la partie moyenne du poumon gauche, puis à la remplir d'huile goménolée au 1/5 : l'amélioration survint aussitôt.

Enfin, en raison de la prédisposition aux rechutes, qui est si fréquente au cours de la gangrène pulmonaire, il faut éviter d'interrompre un traitement commencé, se garder de le cesser trop tôt ; sinon on assistera à des retours d'infection plus ou moins graves.

Conclusions

De cet exposé on peut, semble-t-il, tirer les conclusions suivantes : Les injections intra-bronchiques massives d'antiseptiques constituent un moyen logique de traitement de la gangrène pulmonaire, dont l'expérimentation et la clinique confirment pleinement l'efficacité ; elles sont applicables à toutes les formes anatomo-cliniques de l'affection, qu'elles guérissent dans l'immense majorité des cas. Leurs inconvénients sont pratiquement nuls. Pour en obtenir l'effet maximum, il convient de les commencer dès l'apparition des premiers symptômes de gangrène et de les continuer jusque dans la convalescence.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'insuline dans le traitement des plaies

La séance du mercredi 15 juillet fut morne et sans animation. Pas de communication, trois lectures seulement et peu de membres pour les écouter.

MM. *Chabanier*, *Lumière* et *Lebert* présentent un travail sur l'action de l'insuline en application générale ou locale dans les cas de plaies atones chez les diabétiques et les non diabétiques. Pacetrier et Ambard ont déjà signalé à la médicale, il y a quelques temps les excellents résultats obtenus dans certains ulcères variqueux, par exemple.

La compression du trijumeau

M. Petzetakis signale un nouveau mode d'exploration du système nerveux végétatif. Il a étudié le réflexe obtenu par compression du nerf sus-orbitaire et de ses rameaux à l'état normal ; il décrit un réflexe orbito-cardiaque, orbito pneumique et orbito vaso-moteur et il conclut que « d'une façon générale la compression de n'importe quel tronc important du trijumeau ou même de ses rameaux a un retentissement par voie réflexe si petit qu'il soit, d'une part sur le cœur et d'autre part sur l'acte respiratoire et sur le tonus vasculaire ».

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels) de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.334

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.301

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association des Acides biliaires purs
et de l'Hexaméthylène-Tétramine
LITHIASE BILIAIRE - HÉPATITES - ANGIOCHOLITES
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
PRODUITS SANDOZ, 3 et 5, r. de Metz, PARIS (Xe)
DÉPOT GÉNÉRAL : USINE des PHARMACIENS de FRANCE, 125, r. de Turenne

A la Société de Médecine et d'Hygiène du Maroc

Un appareil destiné à la cure médicale du strabisme

M. Odoul présente un appareil pour la cure médicale de strabisme caractérisé par ce fait qu'il peint directement sur la macula de chaque œil (quel que soit le degré ou le genre de déviation) une image lumineuse et cela sans interposition de prisme. Chaque image est vue au fond d'un tube noirci lequel a son axe correspondant à l'axe visuel de l'œil.

L'appareil se compose de deux tubes coudés en baïonnettes et contrariés verticalement de façon à pouvoir se chevaucher dans le cas de strabisme convergent.

Le système optique qui se compose dans chaque image venant se peindre d'emblée ramène sur un même plan horizontal les images lumineuses situées à des hauteurs différentes par suite des coudures inverses des tubes.

Un système de crémaillère rend les tubes séparément mobiles dans tous les sens.

L'avantage de cet appareil est de vaincre beaucoup plus rapidement et plus facilement la neutralisation et de donner immédiatement au malade la fusion binoculaire : chaque image venant se peindre d'emblée sur chaque macula malgré la déviation strabique.

Sarcome de l'ovaire rendu opérable par la radiothérapie MM. Speder et Pérard

Une intervention pratiquée, il y a deux ans, pour tumeur du bassin, n'est restée qu'une laparotomie exploratrice, la cavité pelvienne s'étant montrée complètement infiltrée ainsi que le péritoine lors de l'ouverture de l'abdomen ; diagnostic après laparotomie = sarcome pelvien.

Quinze jours après cette intervention qui n'a pu être curatrice, la malade est soumise à la radiothérapie, dont il est fait sept séries d'application en un an. Dès le troisième mois la malade qui était extrêmement débilitée reprend une vie absolument normale, faisant même du sport et une tumeur se délimite à la partie inférieure de l'abdomen en même temps que l'infiltration diffuse qui englobait tout l'utérus et arrivait à la paroi abdominale antérieure allait s'assouplissant.

Après une année sans radiothérapie la malade est soumise à deux séries nouvelles d'irradiations, à la suite desquelles la tumeur abdominale devenant mobile et s'étant réduite, le radiologiste envoie la malade au chirurgien.

Intervention : sarcome de l'ovaire gauche, peu adhérent ; la tumeur enlevée est présentée à la Société : elle est du volume d'un gros poing.

L'observation est intéressante en ce qu'elle montre l'action remarquable de la radiothérapie et en ce qu'elle prouve que loin de créer des adhérences les applications de rayons convenablement réglées détruisent au contraire celles qui existaient du fait du développement d'une tumeur néoplasique.

Dans la discussion Speder s'élève contre les craintes qui ont été répandues sur les difficultés opératoires résultat de la radiothérapie préalable.

Vaccino et sérothérapie paraspécifique

M. Poullain signale deux cas dans lesquels les actions paraspécifiques des vaccins ou des sérums paraissent bien avoir été mises en œuvre, avec succès, soit isolément, soit associées aux actions spécifiques.

1. Jeune officier atteint simultanément d'infection rhinobronchopulmonaire donnant lieu à des foyers successifs de bronchopneumonie et de pleurésie sérofibrineuse des deux côtés, et de furoncles graves du nez avec infection envahissant toute l'hémiface gauche : trismus. Etat très grave au huitième jour, date d'entrée à l'hôpital. Staphylocoques et pneumocoques dans le nez ; flore des crachats d'abord non caractéristiques montrant plus tard des pneumobacilles et des entérocoques. Echec de deux chocs par Electrargol intra-veineux dès le début. Aussitôt vaccin de Delbet (1/4, 1/2 ; 3/4, 1 cc.) et en même temps sérums antipneumo et antistreptococcique (40 et 20 par jour) au total 340 cc. Défervescence en lysis, dès ce moment, régulière. Guérison parfaite.

2. Enfant cinq ans présentant une angine rebelle aux moyens classiques et devenant pseudomembraneuse avec un aspect diphtérique. Culture négative. Présence d'entérocoques. Etat très sérieux. Le sérum de Roux (15 cc) amène en 48 heures la disparition des membranes et l'apyrexie définitive.

Fibromyxome périostique costal

M. Spick. Tumeur simulant un abcès froid costal. Diagnostic posé ; lipome périostique costal. A l'intervention on trouve une tumeur encapsulée adhérente au périoste de la huitième cote et contenant un véritable chapelet de saucisses blanches enroulées et comprimées. L'examen histologique montre qu'il s'agit d'un fibrome mou, fibro-myxome d'origine périostique.

Chondrosarcome du tissu cellulaire sous-cutané

M. Spick. Tumeur du volume du poing, siégeant dans le tissu celulaire de la cuisse, survenu après un traumatisme, consistance cartilagineuse, le diagnostic posé est celui d'enchondrome. Exérèse facile, l'examen histologique montre qu'il s'agit d'un sarcome fasciculé avec quelques points d'ostéo-chondrome.

Kyste dermoïde de la bourse de Gruber

M. Spick. Tumeur mollasse de la base du cou, siégeant dans l'espace de Grüber et le remplissant exactement — le diagnostic posé est celui du kyste dermoïde. Il est vérifié à l'intervention.

Il s'agit d'une tumeur de siège plutôt rare dont les observations se comptent.

Chancre syphilitique de la joue

M. Lépinay, signale un cas de chancre syphilitique de la joue chez un européen (contamination par le rasoir). D'aspect impétigineux cet accident avait été considéré et traité comme un impétigo banal. En rapportant cette observation à cause de sa rareté l'auteur insiste sur l'importance d'un diagnostic précoce contre un impétigo de la face et des lésions syphilitiques impétigineuses.

Sarcome abdominal avec métastase cérébrale et aphasie

M. Martin. — Un indigène entre à l'hôpital avec une volumineuse tumeur de l'hypocondre droit, datant de 7 à 8 mois. Quelques jours après il présente brusquement une hémiplégie droite, sans paralysie de la face et de l'aphasie. A l'autopsie on trouva au niveau de l'extrémité supérieure de la frontière ascendante gauche un noyau cancéreux de la grosseur d'une châtaigne et à la coupe du cerveau on vit que l'hémorragie s'étendait jusqu'au dessus de la capsule interne. L'examen anatomo pathologique des deux tumeurs cérébrales et abdominales montrèrent qu'il s'agissait d'un sarcome à cellules rondes.

LÉPINAY.

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

NERGINE
Heudebert
Reconstituant par excellence
DEMANDER LE CATALOGUE 118, Faubourg S. Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

Les PILULES ou ELIXIR de
DIASTO-PEPSINE RICHEPIN
Aux trois Ferments
PEPSINE — PANCRÉATINE — DIASTASE
Digèrent et Assimilent TOUT
Viande, Féculents, Corps gras — RAPIDEMENT et SANS FATIGUE
Reposent le FOIE et le PANCRÉAS
Littérature et Ech. gratuits aux Médecins. — 34, Boul^d de Clichy, PARIS



La Médecine au Palais

L'affaire des carnets médicaux de Beaulieu-sur-Dordogne

Le ministère des Pensions interjette appel devant la cour de Limoges

L'affaire des carnets médicaux de Beaulieu-sur-Dordogne s'est terminée devant le tribunal correctionnel de Brive, par un acquittement général.

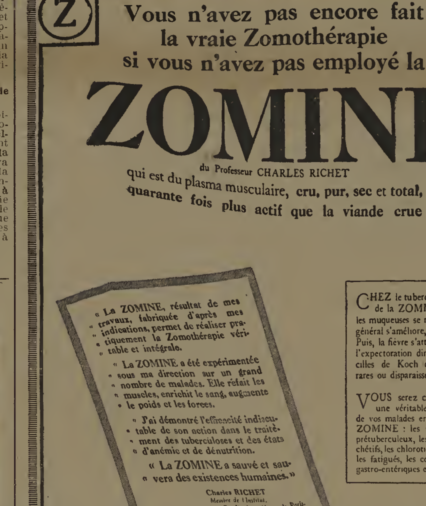
L'Etat s'était porté partie civile et les poursuites avaient eu lieu à la suite d'une plainte de M. Martin, préfet de la Corrèze.

Le ministère des Pensions vient d'interjeter appel du jugement devant la cour de Limoges.

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

A louer ensemble ou séparément : **STATION** d'altitude moyenne, vue admirable de 40 lieues, à 1.500 mètres d'une ville de 25.000 habitants (Lunéville) ; **3 PAVILLONS** contenant 15 chambres, vastes jardins, vergers. Produits d'une ferme à proximité. Prix : 4.000 francs. S'adresser à l' « Informateur ».

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

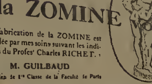


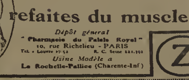
CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de " ZOMINE "

Avec la ZOMINE refaites du muscle





Les derniers livres parus

Les Curiosités de la Médecine, par Cabanès. (1 vol. in-16, 330 p. Chez Lefrançois, 91, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

Il y a plus d'un quart de siècle, étant de garde à l'internat de Toulouse, il me souvient qu'un soir d'hiver, je dévorai les « Curiosités de la Médecine », que le docteur Cabanès venait de faire paraître. L'historien de « La Médecine dans l'Histoire » n'avait pas encore publié son corps de doctrine dont le mémorable cours, fait à l'Institut des Hautes Etudes de Bruxelles, a donné toute la mesure. Et c'était comme très agréable pas-e-temps que les internes se disputaient « les Cabanès ».

Aujourd'hui, le beau volume que publie notre ami ne rappelle en rien la matière de l'ancien ouvrage. Le plan seul en a été conservé.



Photo *Informateur Médical*

M. LE DOCTEUR CABANÈS

Tout le monde, peut-on dire, a lu ou va lire « **Au chevet de l'Empereur** » ou encore « **Dans l'intimité de l'Empereur** ». Ces deux dernières études sont arbres de haute futaie.

Les **Curiosités de la Médecine** sont un répertoire de trouvailles, d'anecdotes, de dictons, de réflexions sur coutumes anciennes ou modernes concernant chacune des parties de notre corps.

La main dans les maladies ; la main dans les superstitions et la magie ; l'histoire de l'art dentaire et pourquoi Léon XIII ne portait pas de dentier, le tatouage, que sais-je encore ? A signaler le chapitre consacré au corset : saviez-vous que les Romaines qui tenaient à conserver leur grâce et leur beauté, comprimaient modérément leurs seins tout en les soutenant suffisamment ? Sous Charlemagne, les robes furent si collantes que l'on distinguait nettement l'ombilic à travers les étoffes. Cependant, le mot de corset n'apparut que sous Charles V et sous Louis XII les femmes se serraient tellement qu'elles ne pouvaient respirer. Agnès Sorel, tout en échancrant son décolletage, étranglait sa taille par un surcot. Sous Catherine et sous Marie de Médicis, « presque toutes les jeunes filles de la Cour se serraient au point que sur cent en trouverait-on dix qui eussent les épaules bien faites. »

Sous Louis XIV, un corset de soie à rayures ou à fleurs était de mise. Bonnaud, au 18e siècle, écrit un travail sur la dégradation de l'espèce humaine par le corset. Pourquoi nos élégantes ne prennent-elles exemple sur la Vénus de Milo, dont le tour de taille est de 80 centimètres ? Cependant, c'est un chef-d'œuvre.

Le docteur Cabanès étudie ensuite les méfaits, les accidents dus au corset. C'est toute une pathologie spéciale que nos confrères, nos contemporains, ne connaîtront plus, puisque le corset semble aujourd'hui banni du costume féminin, ou, du moins, est-il si souple, si invisible, épouse-t-il si bien les formes que celles-ci paraissent complètement libres de toute contrainte. Mais ce sujet délicat m'entraînerait beaucoup trop loin... — R. M.

A la Société Médicale des Hôpitaux

UN TRAITEMENT HÉROÏQUE DE LA PÉRICARDITE

MM. Noel Fiessinger et André Lemaire ont présenté à la Médicale des hôpitaux un malade qui présenta il y a cinq mois, une péricardite avec épanchement dont la nature tuberculeuse fut amplement vérifiée par le laboratoire.

Ce malade présentait une ascite et un gros foie. Après lui avoir ponctionné son péricarde, les auteurs eurent l'idée d'y injecter du lipiodol à plusieurs reprises.

Aujourd'hui le malade paraît à peu près guéri, en tout cas il ne lui reste plus qu'une péricardite sèche. Son ascite a à peu près disparu et son foie est redevenu d'un volume normal.

M. Fiessinger annonce d'ailleurs que ceci n'est que le premier cas d'une série de malades présentant des épanchements séreux soignés de cette manière.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Bouillon de légumes et Carence Alimentaire, Professeur MOURIQUAND, *La Clinique.*

Tous les médecins savent les bienfaits de la diète hydrique et de l'emploi des bouillons de légumes ou de céréales dans le traitement des gastro-entérites infantiles.

Grâce à la diète hydrique, d'une durée de vingt-quatre à trente-six heures, nombre de « choléras infantiles » ont pu guérir. Les bouillons de légumes et de céréales sont particulièrement précieux pour permettre le passage de cette diète hydrique à la réalimentation lactée.

Il est à peu près admis par tous, que la diète hydrique doit — sous peine de dénutrition grave et rapide — ne jamais excéder quarante-huit heures.

Il n'en va pas de même pour les bouillons de céréales, et surtout pour les bouillons de légumes.

Les mères acceptent, par exemple, de poursuivre la diète hydrique sous la forme de « bouillon de riz » qui leur donne l'illusion de nourrir l'enfant. Or, son pouvoir nutritif dépasse d'assez peu l'eau ordinaire, mais, comme elle, contribue à ramener à la normale, le milieu intestinal. Les bouillons (du type Comby), dans lesquels entrent plusieurs céréales ont peut-être une valeur calorique légèrement supérieure, mais tout à fait insuffisante, pour maintenir quelques jours en équilibre la nutrition du nourrisson.

Ce sont les bouillons de légumes, ou de légumes et céréales qui sont à nos yeux les plus dangereux pour les raisons suivantes : plus que les bouillons de céréales, grâce à leur aspect, à leur goût, ils donnent presque toujours aux familles, et dans de nombreux cas au médecin, l'illusion qu'ils ont un véritable pouvoir alimentaire, comparable dans une certaine mesure à celui du lait.

Caloriquement parlant, un litre de ces bouillons ne représente pas (dons les conditions ordinaires de leur préparation) le dixième de la valeur alimentaire d'un litre de lait. Si un demi-litre de lait de vache apporte 400 calories, un demi-litre de bouillon de légume n'en apportera pas 40. Il y a donc, de ce fait, inanition très grave. Mais si, au lieu d'en rester — ce qu'on fait trop souvent — à l'étude de la quantité alimentaire, nous abordons celle de la qualité, nous observons que ce bouillon de légumes n'apporte pratiquement pas d'albumine, pas de graisse, et des quantités insignifiantes d'hydrates de carbone. Il est, d'autre part, absolument privé de vitamine A (liposoluble, antixérophtalmique), de vitamine B (hydrosoluble, antibéribérique), de vitamine C (antiscorbutique) et sans doute de nombreux autres facteurs mal connus, utiles ou indispensables à la croissance.

Le bouillon de légumes donne par son apparence l'illusion de posséder une valeur alimentaire : en réalité, il « camoufle » une inanition et une carence graves, dont la clinique nous a appris les dangers.

Action physiologique des bains de Plombières, HAMAIDE, *Art Médical.*

Après le bain, on observe un abaissement passager et peu accusé de la tension sanguine. Ces bains sont nettement sédatifs et la sédation est la caractéristique du traitement de Plombières. Les malades éprouvent en entrant dans le bain une sensation de bien-être général : c'est comme une détente de tout l'organisme. Cette sensation agréable s'observe pendant les premiers jours du traitement ; puis, au bout de quelques bains, généralement du 5e au 10e bain, survient une sorte de petite crise thermale. Le malade revit plus ou moins son passé douloureux, il éprouve une accentuation des symptômes pénibles qui ont nécessité son envoi aux eaux.

Au bien-être des premiers jours, succèdent donc de la lassitude, de l'abattement en même temps que se manifestent quelques troubles digestifs, un peu d'anorexie et de constipation.

Chez quelques malades, au lieu de la dépression et de la fatigue habituelles, on observe des symptômes d'excitation, de l'insomnie, de l'énervement. Au bout de 3 à 5 jours, tout rentre dans l'ordre et la cure thermale peut être poursuivie sans incidents, à moins qu'il ne s'agisse d'une lésion organique ignorée : dans ce cas, l'attention du médecin se trouve attirée plus spécialement vers l'accentuation des symptômes, et la révélation d'une lésion telle qu'un néoplasme par exemple, passé jusque-là inaperçu, le force quelquefois à modifier le traitement ou à le suspendre.

Au bout d'un temps variable, du 18e au 20e bain, en général, surviennent des symptômes de saturation : anorexie, troubles digestifs, abattement ou excitation. La cure doit alors être interrompue et plusieurs jours de repos sont nécessaires.

LE CONGRÈS DE L'INTERNAT

Le congrès de l'internat s'est tenu à Nancy en même temps que le congrès de médecine. Il se tint à la salle des thèses de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. le professeur Frœlich.

Il y fut traité des échanges d'internes.

MM. Tachot (Nancy) et Mounier (Lyon) donnèrent lecture de leur rapport et l'unanimité fut obtenue sur le vœu suivant :

Le VIIe congrès de l'Internat, reprenant la question des échanges d'internes, émet le vœu que toutes les administrations hospitalières, à l'exemple de Bordeaux et de Nancy, décernent chaque année, en récompense des services rendus dans les hôpitaux, des bourses à un certain nombre de leurs internes pour leur permettre de faire un stage de trois mois dans les hôpitaux de leur choix, étrangers à leur ville d'origine.

Ils profiteront, dans la mesure du possible, des avantages matériels (mess, logement, etc.) offerts aux internes par les différentes commissions des hospices.

M. Cruchet (Bordeaux) donna lecture du compte rendu des travaux de la Fédération générale des internes des facultés françaises, exécutés depuis le dernier congrès.

Le travail n'excluant pas la gaîté, les congressistes prirent le train pour Liverdun.

A leur arrivée, ils se livrèrent à de joyeuses baignades.

Le lendemain matin, les membres du Congrès de l'Internat, sous la conduite de M. le professeur Frœlich, ont visité les mines de sel de Varangéville (Marcheville-Daguin).

A leur arrivée, les congressistes ont été reçus par les deux directeurs de la firme.

Cette excursion scientifique les a vivement intéressés.

Au retour, visite de la chapelle de Bonsecours et du tombeau de Stanislas.

A midi, M. le professeur Frœlich, président du Congrès de l'Internat, a réuni chez lui, en un déjeuner intime, les congressistes, qui purent ainsi apprécier les charmes de l'hospitalité lorraine.

A 5 heures et demie, au restaurant Walter, un champagne d'honneur fut offert aux membres du Congrès par M. Frœlich, pour sceller l'amitié qui lie les diverses salles de garde de France.

EUMICTINE
SANTALOL - SALOL - UROTROPINE
Antigonococcique - Diurétique
Analgésique — Antiseptique
BLENNORRAGIE - CYSTITES - NÉPHRITES
PYÉLITES - PYÉLO-NÉPHRITES - PYURIES
8 à 12 capsules par jour.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R.C. Seine 7164



L'INFORMATEUR MEDICAL est le complément indispensable de la REVUE MEDICALE à laquelle vous êtes abonné.



Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.
Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.
Les Ferments Lactiques de
la YAOURTINE
sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)
se conservent longtemps à l'état de vie
Forme DRAGÉE — Forme GRANULÉ
Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e). R. C. Seine 197.772

1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS



SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Après l'avoir consolée, réconfortée, Mme Desenne vient retrouver son mari, toujours hypnotisé sur la fameuse lettre.

— Je comprends de moins en moins.

— Je flaire je ne sais quoi.

Patientons jusqu'à sa réponse.

— Attendre ! attendre ! C'est joli. Mais tu n'as pas remarqué l'état de désolation où cette lettre a jeté notre pauvre fille. Je ne pouvais plus maîtriser une crise de pleurs. Je ne l'ai calmée qu'en lui donnant des raisons auxquelles je ne crois pas. Cela ne doit pas durer davantage. Je veux savoir à quoi m'en tenir, et mieux vaut rompre maintenant que plus tard.

— Je ne puis pourtant pas écrire à ce monsieur.

Sa femme ne répond rien. Pour la vingtième fois, son cerveau, d'ordinaire ingénieux, ne trouve pas de réponse à la question. Elle en arrive à se demander avec angoisse si cette perspicacité, dont elle était si fière, n'a point été mise en défaut dans la circonstance de la vie où elle aurait dû le plus lui servir ? Se fiant à ses impressions personnelles, elle a reçu et encouragé le docteur. Mais, au fond, le connaissait-elle assez pour s'engouer aussi vite de lui ?

Elle ne savait, elle ne sait de lui que des ouï-dire et ce qu'il a bien voulu lui raconter. Qu'est-ce que sa famille ? Maintenant, certains embarras, certaines rougeurs qu'elle avait remarqués chez le jeune homme lorsqu'on parlait des siens, lui reviennent brusquement à l'esprit. Que sont ces gens ? Un grand médecin, Apoline, lui a recommandé Pierre, mais les savants sont si crédules !

Mme Desenne, bien entendu, n'avoue pas à son mari son inquiétude de s'être ainsi fourvoyée, trop femme pour s'exposer par cet aveu à perdre son prestige et à se voir imputer le malheur de Christiane en cas de rupture.

— Pourtant, il ne me semble pas que cette lettre bizarre présage une reprise de parole.

— Ces paysans seraient bien difficiles...

— Je ne sais que penser. Pierre, je n'en puis douter, est un honnête homme. Je l'ai trouvé très correct, très délicat.

Mais sa femme, comme illuminée d'une idée subite :

— As-tu ici un indicateur des chemins de fer ?

— Oui, pourquoi ?

— Donne-le moi toujours.

CHAPITRE X

Pierre ferme sa valise. Dans une heure, il aura quitté la maison pour n'y jamais remettre les pieds. Soudain, il entend des cris, des exclamations. Il se précipite.

Célestin Trialoup gît tout du long sur le carreau de la cuisine. Bouleversé, il aide le vieux Tonin et sa mère à transporter le charlatan dans son lit. Il s'informe de l'accident. L'ex-fermier ne sait rien.

— J' suis arrivé au raffut de la mé pou' l' voir par terre.

Elle le renseigne en sanglotant : — Il a eu quasi un éblouissement, il a gestieulé comme pour attraper une mouche, et il a chu.

Pierre ne peut s'éloigner avant que son père soit complètement hors de danger. En cette minute tragique, il démêlait les mobiles de sa détermination à rester. Il y trouvait moins le sentiment du devoir filial que celui du devoir professionnel. Tout en ranimant le vieux, il rassure la mère.

Il profite de la prostration du charlatan pour l'ausculter sérieusement. Ses craintes de l'autre jour se réalisent. Le père, atteint d'artério-sclérose, couve certainement une attaque d'urémie. Depuis qu'il est ici, il en présente tous les symptômes caractéristiques : congestion de la face, étourdissements, vertiges, saignement de nez, engourdissement des mains, crampes dans les jambes. Le vieux, comme on dit dans l'argot médical, a les artères en tuyau de pipe. Il n'est que temps d'enrayer le mal par un traitement préventif sévère : le régime lacté. Très abattu pendant trois jours, notre homme se laisse soigner docilement. Il avale son lait sans trop grogner.

Le docteur, dès le début du malaise, a écrit aux Desenne pour les prévenir que l'accident de son père remettait la réponse jusqu'à son amélioration, à huitaine. Pierre espère qu'en gratitude des soins qu'il lui prodigue, le vieux, une fois rétabli, s'attendrira et donnera son consentement.

Le quatrième jour, le docteur descend de très bonne heure dans la cour. Qu'est-ce qu'il trouve ? Son père en train d'atteler. Ebahi :

— Que faites-vous donc ? — J' vas à la foire de Donge.

Donge, gros bourg sur la ligne, avant d'arriver à La Ville-Saint-François, tire quelque réputation d'un château historique de la Renaissance.

— Quelle folie ! — Pourquoi ?

— Dans votre état ? — Mais je n'ai jamais été malade, lui ricane-t-il au nez.

De fait, il semble se porter fort bien. Le docteur hausse les épaules.

— A voire aise.

En lui-même, il pense : Puisqu'il est mieux je n'ai plus rien à faire ici. J'attends à demain matin pour l'acquit de ma conscience. Nous sommes aujourd'hui le 16, il est urgent que je rentre à Paris. Pour le concours, j'ai neuf jours perdus à rattraper.

(A suivre.)

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL MOUNEYRAT

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

FORME : ÉLIXIR

DOSES { *Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour.* *Enfants : 1/2 dose.*

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

Service de Santé militaire

LEGION D'HONNEUR

A été nommé grand officier :

MM.

Rouget, médecin inspecteur général, inspection des services d'hygiène et d'épidémiologie de l'armée et inspecteur permanent des écoles du service de santé militaire. Commandeur du 23 janvier 1922 ; 39 ans de services, 11 campagnes, 2 citations.

Ont été nommés commandeurs :

Thooris, médecin principal de 1re classe.
Vuillaume, médecin principal de 1re classe.
De Schuttelaere, médecin inspecteur, directeur du service de santé du 3e corps d'armée.

On été nommés officiers :

Boitel, médecin-major de 1re classe.
Combe, médecin-major de 1re classe.
Romary, médecin principal de 2e classe.
Vergne, médecin-major de 1re classe.
Delbru, médecin-major de 1re classe, place de Toulouse.
Mathieu, médecin principal de 2e classe, médecin-chef, hôpital militaire de Bizerte.
Pigeon, médecin principal de 2e classe, hôpital militaire Maillot, Alger.
Viry, médecin-major de 1re classe, place de Strasbourg.
Cochois, médecin principal de 2e classe, école d'application de cavalerie de Saumur.
Peltier, médecin principal de 2e classe, école d'application d'artillerie.
Sallet, médecin principal de 1re classe, médecin chef de la place de Nice.

Ont été nommés chevaliers :

Froment, médecin-major de 2e classe, armée du Levant.
Robert, médecin-major de 2e classe, laboratoire de bactériologie d'Oran.
Gardies, médecin-major de 2e classe, armée française du Rhin.
Renoux, médecin-major de 2e classe, en non-activité pour infirmités temporaires.
Casabianca, médecin-major de 2e classe, à Briançon.
Botte, médecin-major de 2e classe, division d'occupation de Tunisie.
Fabri, médecin-major de 2e classe, 41e rég. d'infanterie, à Marseille.
Brusset, médecin-major de 2e classe, division d'occupation de Tunisie.
Laurens, médecin-major de 1re classe, place de Metz.
Fromant, médecin-major de 2e classe, 103e rég. d'artillerie lourde.
Mercier, médecin-major de 2e classe, 120e rég. d'artillerie lourde.
Cayotte, médecin-major de 2e classe, armée française du Rhin.
Pellet, médecin-major de 2e classe, armée française du Rhin.
Fournier, médecin-major de 2e classe, armée du Levant.
Durban, médecin-major de 2e classe, hôpital militaire de Strasbourg.
Grondone, médecin-major de 2e classe, place de Lyon.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais *3 h. de Paris*

ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY

Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES

Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls

(*Très recommandés par le CORPS MÉDICAL*) PRIX MODÉRÉS Notice

CLINIQUE SANATORIUM DU Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).



R. C. Paris N° 102.060.

IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.



Vous êtes pressés de savoir, ce Journal vous donnera en peu de mots les nouvelles médicales de la semaine.

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE

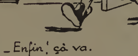
LA PHAGOLYSINE

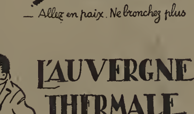
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch

Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd

MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"

Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066








Le Gérant : Dr CRINON. Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 92 — 9 AOUT 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

AUX JOURNÉES MÉDICALES DE TOULOUSE



Ces photographies ont été prises le jour de l'ouverture des Journées Médicales Toulousaines qui ont eu un grand succès. Au cours de ces Journées, un accord s'est fait entre les trois grandes Facultés du Sud-Ouest pour former une région scientifique. L'an prochain c'est Montpellier qui organisera les Journées Médicales, puis ce sera le tour de Bordeaux.

AU CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Ce Congrès s'est tenu à Genève du 20 au 24 juillet

La première réunion du « Congrès international de la médecine » a eu lieu le 20 juillet, à l'Athénée au milieu d'une assistance composée de praticiens genevois et étrangers.

Le président du congrès, Dr C. Greene Cumston, privat-docent à l'Université, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux congressistes et a donné quelques renseignements sur quelques médecins genevois de jadis : Daniel Leclerc qui fit paraître en 1696 son *Histoire de la médecine*, œuvre érudite parue 29 ans avant *the History of Physick* de Freind et qui le place parmi les pères de l'histoire de la médecine. Né à Genève en 1652, mort en 1728 il fit son doctorat, selon la coutume génevoise d'alors à l'université de Valence. Sa réputation grandit rapidement et les étrangers venaient de loin pour le consulter. Un des grands médecins du XVe siècle fut Jean-Antoine Sarrasin, médecin de l'hôpital, de 1572 à 1586. Il publia en 1598, à Francfort, une excellente édition des œuvres de Dioscoride en grec et en latin. Dans son traité *De peste commentarius* paru à Genève en 1571 il parle de ces semeurs de peste auxquels Calvin et d'autres contemporains font allusion.



Photo *Informateur Médical*
M. LE PROF. MÉNÉTRIER
qui a fait une communication sur les ancêtres du tréponème

Revenons au XVIIe siècle, où Bonnet écrivit une véritable encyclopédie médicale. Né en 1620, il prit son doctorat en 1643 et mourut en 1689. Son plus célèbre ouvrage est intitulé *Sepulchretum, sive Anatomia pratica ex cadaveribus morbo denatis* paru à Genève en 1679, étude d'anatomie pathologique.

Malheureusement le temps ne permet pas de parler de tant d'autres médecins genevois comme Tronchin, Maunoir, Rilliet etc. En terminant le président remercie les deux secrétaires généraux, les Drs de Peyer et Thomas.

Les ophtalmologistes suisses du XVe siècle à nos jours

Le Dr André Patry, président de la Société médicale de Genève exprime son admiration pour ses collègues, qui une fois leur devoir professionnel terminé, se passionnent pour des recherches historiques comme celle de l'histoire de la médecine. La Suisse a joué un rôle important en ophtalmologie grâce à ses grands maîtres de la fin du XIXe siècle ; mais si nous voulons remonter dans un passé lointain nous apprenons qu'on a découvert à Avenches les instruments et les spatules d'un opticien romain. On a retrouvé des cachets d'oculistes dans plusieurs villes, entre autres à Vienne en Dauphiné. Au moyen âge, l'oculistique était sans doute entre les mains de gradués dans la partie médicale ecclésiastiques pour la plupart.

La vieille université de Bâle fondée en 1460, brilla d'un éclat particulier au XVIe siècle. Félix Platter professeur, a étudié l'optique et la physiologie de la vision. Au XVIIIe siècle Euler fait paraître sa nouvelle théorie de la lumière. Au XIXe siècle, des cours d'ophtalmologie sont donnés régulièrement. C'est Yung, puis Schiess. A Berne, le célèbre hôpital de l'Isle a été fondé en 1360. Au XVIe siècle il comptait deux médecins, deux chirurgiens un opérateur de hernies et un opérateur de cataractes. Au XVIIIe siècle Jutzeler pratiquait déjà l'extraction de la cataracte. Au XIXe siècle, nous trouvons Rau. Zehender. Dor et Pflüger. A Zurich l'ophtalmologie fut enseignée à partir de 1833 par Locher Zwingli, Locher Baller, de Muralt et Horner. A Lausanne, nous trouvons Mayor au début du XIXe siècle et le célèbre Marc Dufour dès 1867. A Neuchâtel, Cornaz a publié en 1838 une thèse d'ophtalmologie. Il va de soi que nous ne connaissons pas le nom des oculistes genevois de la période romaine, mais peut-être Hélius Facilis vint-il de Vienne en Dauphiné donner des consultations à Genève. Au XVIe siècle, un certain Ringuet, de Cruseilles, parfois banni pour désordre et ivrognerie opère la cataracte. Le Dr Léon Gautier, dans son livre sur la médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, cite Jean-Pierre Maunoir, qui écrivit divers travaux sur l'iris, la pupille, etc. Jean-Louis Prévost, qui s'est occupé de physiologie occulaire, et Daviel, qui révolutionna le traitement de la cataracte en imposant l'extraction au lieu du simple abattement pratiqué auparavant. Venu à Genève pour consulter Tronchin, il y mourut et fut enterré au Grand-Saconnex. En 1874, l'hôpital Rothschild est installé et dirigé par les Drs Barde et Altenhoff. Ce n'est qu'en 1910 que fut ouverte la clinique ophtalmologique.

La préhistoire de la médecine

Ces différents discours ont été suivis d'une intéressante conférence du prof. Eug. Pittard sur la préhistoire de la médecine et particulièrement sur les opérations médicales de l'âge de la pierre. A l'âge de la pierre, polie déjà, des hommes pratiquaient l'art de guérir. La première question serait de savoir à quelle époque il faudrait faire remonter les premières maladies ! Les animaux ont-ils été malades avant les hommes ? Puisque l'ours des cavernes a souffert d'arthritisme, il semble bien que les deux phénomènes aient été simultanés et qu'hommes et animaux aient été malades de compagnie. On peut classer les maladies en maladies probables, tuberculose, syphilis, cancer (cancer du maxillaire) et maladies certaines, arthrite des articulations particulièrement du genou. Fractures surtout du radius, des côtes ; ces fractures ont été admirablement réduites et consolidées. Quant à la trépanation, sur laquelle portent surtout les recherches du prof. Pittard, on en trouve de nombreux exemples. Un bénédictin du XVIIe siècle, Monfaucon, parle le premier d'un crâne préhistorique portant des traces de trépanation. Beaucoup plus tard, vers 1872, on redécouvre dans la Lozère d'autres crânes portant des traces de trépanation. En général on opérait les pariétaux, rarement l'occipital ou le frontal. La trépanation est pratiquée dans la plupart des régions d'Europe et jusqu'au Caucase, et, hors d'Europe, au Pérou, au Mexique, en Nouvelle-Guinée, aux Canaries, mais pas à une époque postérieure. En général on procédait par raclage au moyen d'instruments en silex. Grâce à l'habitude que l'on a prise de conserver, lors de découvertes préhistoriques, non seulement le crâne, mais tout le squelette, et grâce aux progrès de la radiographie, de la microscopie et d'autres sciences annexes de la médecine, la préhistoire médicale est appelée à faire de grands progrès.



M. LE PROF. AGRÉGÉ LAIGNEL-LAVASTINE
qui a fait au Congrès d'histoire de la médecine plusieurs communications très écoutées.

Les communications faites le mardi 21 juillet

Ce fut d'abord le Dr J. D. Rolleston qui entretint ses auditeurs des rapports de Voltaire avec les médecins anglais. Le Dr Rolleston a montré des portraits des principaux médecins anglais de l'époque, W. Chesddon, Mead, auteur de l'*Anatomie du corps humain*, de Cheseldon, de John Friend et d'autres. On remarque dans la liste des souscripteurs de la *Henriade* de Voltaire un grand nombre de noms de médecins.

Le Dr Regnault, de Paris, a présenté quelques remarques sur le frontispice du livre de Cheseldon et fait observer que la gravure présente la dissection d'un porc, quoique depuis longtemps en 1740 on disséquât les hommes. (*Voir la suite page 4*)

A-T-ON TROUVÉ LES CAUSES DU CANCER ?

L'exposé des découvertes faites récemment en Angleterre et ce qu'il faut penser de l'enthousiasme qu'elles ont failli susciter

La grande presse a lancé dans le monde entier la nouvelle que deux chercheurs anglais auraient découvert les origines du cancer. A vrai dire l'interprétation en fut peut-être dénaturée par des journalistes pleins de bonne volonté.

Comme on le verra par l'analyse des faits ci-dessous, il faudra de longs mois pour qu'une vérification effective puisse les confirmer. Jusque là nous devons rester dans la réserve. La vérification des laboratoires dont le sérieux nous est connu est indispensable pour que nous rendions pleinement hommage aux chercheurs étrangers.

D'ailleurs, il ne faut pas grossir démesurément les faits apportés. Ils constituent une longue étude, un travail patient et minutieux, mais ils sont singulièrement limités comme domaine étant en somme entièrement consacrés au sarcome infectieux de Peyton Rous.



En haut, le Docteur Gye. En bas, M. Barnard.

Ce sont ces deux chercheurs anglais qui auraient découvert le virus du cancer

En effet, on verra que les auteurs n'ont pas encore produit une seule tumeur épithéliale chez les mammifères ; ils n'ont pas fait autre chose que du Peyton Rous et n'ont guère expérimenté que sur des poules.

Certes, il y a là une excellente méthode de travail qui consiste à se cantonner sur un seul terrain et l'explorer à fonds ; on risque moins les surprises d'expérimentation.

Mais il y a dans le travail des deux savants anglais une large part d'interprétation, qui est d'ailleurs toujours le point faible des travaux anglo-saxons. A l'analyse serrée des faits, ils substituent volontiers une sorte d'exégèse basée uniquement sur un exercice de la pensée.

L'auteur du mémoire bactériologique nous dit quelque part que dès le début de ses recherches il a eu l'idée que la disparition du pouvoir infectant du virus était causée non par sa mort, mais par la disparition d'un agent chimique.

En somme, il nous livre son idée préconçue et si l'on analyse le mécanisme de sa pensée on voit que guidé par le fil de son hypothèse il a toujours eu peur de disséquer trop minutieusement les faits au risque de couper le précieux fil et d'être forcé à réviser son point de départ.

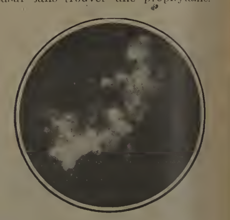
Les faits apportés ont besoin d'être répétés et soumis à une nouvelle critique : c'est ce que nous attendons des laboratoires spécialisés. Déjà de grosses objections se sont élevées ; et s'il est probable que ces investigations seront utiles à l'étude des sarcomes infectieux et peut-être des sarcomes en général, elles apporteront bien peu de lumière dans la genèse des épithéliomas pour ne rien dire des autres tumeurs.

Une dépêche américaine... ?

Une dépêche américaine est arrivée profitant du bruit fait autour de la découverte anglaise pour annoncer un vaccin du cancer.

Il faut bien dire que c'est là l'explication de l'intérêt soulevé par cette prétendue découverte. Le public s'imagine que si l'on découvre un microbe ou un virus, cause du cancer, la maladie sera *ipso facto* supprimée. L'expérience de la tuberculose n'a pas encore suffi à faire partir en fumée cette idée fausse.

On peut guérir une maladie sans en connaître l'agent, comme la rage du temps de Pasteur, et on peut connaître l'agent causal sans trouver une prophylaxie.



Le virus du cancer selon deux savants anglais

Des chercheurs pénétrés de cette idée ont déjà abordé l'étude de la vaccination du cancer sans aucune préconception quant à la nature du germe hypothétique ; jusqu'ici ils ont eu peu de résultats

Que sont ces savants anglais ?

Quelques mots encore de commentaire doivent aller aux personnages de cette histoire.

Les journaux nous les ont présentés comme des êtres curieux qui seraient arrivés à la science un peu tardivement : tant on aime le merveilleux, l'inattendu et le contre-officiel.

En fait, W.-E. Gye est diplômé de la Faculté d'Edimburgh, une des meilleures d'Angleterre. Il a travaillé sous la direction de Murray, une autorité mondiale en matière de cancer, à l'Impérial Research Fund qui est l'institution officielle anglaise par excellence.

Quand à J.-E. Barnard, celui que les journaux ont décoré du titre de chapelier, il l'a peut être été mais il est actuellement : « Fellour of the Royal Society », ce qui équivaut à peu près à Membre de l'Institut, chez nous.

Autodidactes, amateurs isolés, chercheurs brimés, toute cette belle légende s'effondre dès que l'on se renseigne de plus près. Quels ont été les débuts dans la vie de ces deux hommes, peu nous importe pour juger leurs travaux. Certes, leur valeur personnelle n'a qu'à gagner d'être des « seff made men », mais ils n'en sont pas moins partie intégrante du monde scientifique officiel anglais qui les a formés et qui les a soutenus dans leurs travaux.

Les Anglais ont appuyé d'une publicité mondiale la découverte de leurs compatriotes. Le plus grand journal de médecine du monde, *Le Lancet* les a gratifiés de 30 de ses colonnes et d'un éditorial de 4 pages.

La science officielle anglaise s'est donc un peu solidarisée avec MM. Gye et Barnard. Souhaitons qu'elle n'ait pas à le regretter, mais admirons la sage réserve des Français qui n'ont pas l'habitude de lancer de par le monde des nouvelles scientifiques prématurées et préfèrent qu'elles aient été auparavant discutées dans le calme des Sociétés savantes dont le rôle d'éteignoir est quelquefois bienfaisant.

A BORDEAUX

Médicat des Hôpitaux

Le concours s'est terminé par la nomination, comme médecins des hôpitaux, de M. Ferdinand Piéchaud, chef de clinique médicale et ancien interne des hôpitaux, et de M. François Leuret, chef de clinique médicale adjoint et ancien interne des hôpitaux.

Médaille d'Or des Hôpitaux

Après concours, la médaille d'or (médecine) a été décernée à M. Fontan, interne des hôpitaux, et la médaille d'or (chirurgie) à M. Robert Dufour, interne des hôpitaux.

Le prochain numéro de l' « Informateur Médical » paraitra le 23 août 1925.

A MON AVIS

L'Informateur Médical au cours d'une enquête faite l'an dernier rapportait le cas assez impressionnant d'une Spécialité Pharmaceutique qui avait été saisie aux fins d'analyse.

A la suite de celle-ci les fabricants avaient été mis sous le coup d'une plainte qui a fait l'objet d'une instruction prolongée.

Nous avions, à cette époque, exposé les faits avec la plus grande impartialité et nous avons fait connaître les arguments invoqués par la Firme Pharmaceutique inquiétée.

Nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui que l'instruction s'est terminée par un non-lieu. Nos lecteurs liront ci-dessous le communiqué qui nous a été transmis.

Une question se pose. Pendant un an, à la suite d'analyses sans doute rapides ou mal conduites, la suspicion a été jetée sur une Firme Pharmaceutique. Cette suspicion n'a pas été sans causer un dommage. Nous savons qu'en l'état actuel de notre législature, personne n'est responsable, dans des affaires semblables, des dommages causés. La chose est assurément regrettable.

Ce n'est pas la première fois que des fabricants de Produits Pharmaceutiques sont ainsi appelés devant les tribunaux non pas pour s'y entendre condamner mais pour s'y entendre dire que c'est simplement par erreur qu'on les y a traduits.

Une telle légèreté dans la manœuvre procédurière est blâmable. On ne joue pas ainsi avec le crédit moral d'autrui. L'immunité dont notre code fait bénéficier experts et magistrats devrait augmenter encore la conscience de ces personnalités, ce que ne démontre précisément pas l'histoire de chaque jour.

J. CRINON.

Voici la lettre que nous avons reçue des Laboratoires Drouet et Plet :

Ainsi qu'il peut se produire pour tous les Médicaments spécialisés ou non, le Phosoforme avait été analysé par le Laboratoire des Fraudes. Les résultats plus ou moins imprécis de cette analyse avaient donné lieu à une enquête en 1924.

Au cours de cette enquête des analyses effectuées par des Chimistes-Experts de la Faculté de Médecine, de la Faculté de Pharmacie et des Tribunaux ont établi la parfaite qualité du Phosoforme.

Un *non-lieu* a été la conclusion logique de cette enquête.

Le Phosoforme a, du reste, fait l'objet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie. référence scientifique que seuls, peuvent fournir une dizaine de produits français parmi les milliers composant l'arsenal thérapeutique.

Notre conscience tranquille, forts de nos travaux et absolument certains de la valeur du Phosoforme. confirmée par les brillants résultats cliniques obtenus dans les hôpitaux de Paris. de Province et chez notre très importante clientèle nous n'avions jamais douté du résultat de l'enquête.

Nous n'avions pas voulu engager de polémiques dans les grands quotidiens qui avaient annoncé cette enquête. mais aujourd'hui. nous laissons le corps médical juge des procédés employés par certains Laboratoires que la découverte du Phosoforme gêne. Ceux, entr'autres, qui ont pourvu leurs agents — avec mission de le mettre sous les yeux des médecins qu'ils visitent — d'un journal politique renfermant un article rédigé sous une forme manifestement tendancieuse et qui dépassait largement le cadre d'une information, article qui avait été soutiré à ce journal, par surprise de sa bonne foi.

Malgré cette campagne qui. en même temps. s'efforçait de répandre la calomnie et de discréditer le Phosoforme. la presque totalité des maîtres et des praticiens nous ont gardé leur entière confiance, ne considérant que les remarquables résultats cliniques obtenus avec le Phosophorme. Nous leur en exprimons ici l'assurance de notre très vive gratitude, cette confiance étant pour nous, un stimulant puissant qui contribuera plus que tout autre à orienter les recherches de Laboratoires auxquelles nous consacrons tous nos efforts.

Les Laboratoires DROUET et PLET,
Rueil (S.-et-O.)

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

On nous informe que

M. le docteur Malhlatre, ancien directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Saint-Lizier, a été nommé médecin honoraire des asiles publics d'aliénés.

Banlieue immédiate, à céder de suite, bonne clinique ouvrière rapportant 3.000 francs par mois. Conditions modérées. Ecrire : Dr Dreyfus, 61, r. de la République, Vincennes.

La commune de Cassaniouze (Cantal), demande un médecin. Ecrire au maire.



M. LORTAT-JACOB
médecin de l'hôpital St-Louis qui vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur

---

M. le docteur Charuel, ancien directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Châlons-sur-Marne, a été nommé médecin honoraire des asiles publics d'aliénés.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Va[illegible]n contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Sur l'initiative du docteur Nicolle et d'un certain nombre de confrères, le corps médical tunisien a décidé d'organiser des journées médicales à Tunis, en avril 1926.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

L'exposition du Congrès de Nancy

A l'occasion du congrès de médecine qui s'est tenu à Nancy, une exposition médico-pharmaceutique a été organisée, dont le succès doit être signalé. Contrairement à ce qu'il advient trop souvent à ces sortes de manifestations qui ne sont d'aucune utilité pour ceux qui en font les frais, l'installation de l'exposition de Nancy fut faite de telle façon que ses visiteurs furent nombreux. Parmi les firmes qui ont retenu davantage l'attention des congressistes, il faut signaler les suivantes :

Le stand des Produits Alimentaires et de Régime Heudebert

Monopolisant le régime par la variété de ses fabrications et leur qualité impeccable, la maison Heudebert présenta à ses nombreux visiteurs une série de produits pour chaque régime : diabète, dyspepsie, obésité, entérite, arthritisme, albuminurie ; depuis les produits très spécialisés tel que le radiopaque, aliment opaque pour examen du tube digestif, jusqu'aux produits de premier choix d'alimentation normale pour enfants et grandes personnes, parmi lesquels nous citerons la dernière création : une biscotte sucrée pour le thé et goûter des enfants.

Le Fosfoxyl Carron

Le stand du Fosfoxyl Carron, qui présentait les trois formes de cette préparation, a vivement intéressé les membres du congrès. On sait que le Fosfoxyl Carron possède, sans en avoir les inconvénients, toutes les propriétés du phosphore jointes à celles des solutions colloïdales. Il agit comme reminéralisateur, régénérateur de la cellule nerveuse et régulateur du métabolisme. Le Fosfoxyl Carron est formellement indiqué dans la tuberculose, le rachitisme, l'asthénie, les convalescences, le diabète et les maladies de la nutrition.

Les laboratoires de Biologie et de Physiologie d'Orléans

Au stand des Laboratoires de Biologie et de Physiologie d'Orléans, on a remarqué le professeur Spillmann, doyen de la Faculté de Nancy ; professeur Bruntz, doyen de la Faculté de pharmacie ; le professeur Roche, de Genève ; le docteur Moingeard, médecin-chef de l'hôpital militaire, etc., venus examiner le nouveau produit dénommé « Synthol », inventé par le docteur E. P. Roger, ex-chef de travaux du Laboratoire de Physiologie des Sensations à la Sorbonne.

Le docteur E. P. Roger, qui est l'auteur de travaux très remarqués sur l'emploi des agents physiques en thérapeutique, sur le problème de la Balnéothérapie, est également connu par ses travaux très originaux sur la Démorphinisation et toute une série d'études inédites fort appréciées dans la thérapeutique moderne. C'est ainsi que, partant de ses travaux biophysiques, le docteur E. P. Roger est arrivé à réaliser une médication externe, qui a pour agent le Synthol, destinée à provoquer dans l'organisme en état d[illegible]nce des réactions de compensation qui suppriment les troubles de la fatigue, de la douleur, dans leurs formes les plus variées, soit physiologiques, soit pathologiques.

La réalisation de cette idée est d'autant plus remarquable que le docteur E. P. Roger ne fait pas appel à des actions chimiques, caustiques ou toxiques, mais à des faits d'ordre purement physique qui se produisent au contact de la peau en excitant les centres de vaso-motricité.

Par cette voie, en effet, le système nerveux périphérique est sollicité et son action de régulation s'étend même dans de nombreux domaines tels que le système secrétoire endocrinien et, aussi, au réseau ganglionnaire qui se rattache au système nerveux central.

En fait, et c'est ce qui retient immédiatement l'attention des médecins venus à l'Exposition du Congrès de Nancy, c'est que le Synthol apparait comme le premier médicament physiothérapique d'officine dont l'emploi permet une vaste gamme d'actions thérapeutiques à tous les âges de la vie.

C'est incontestablement là une orientation nouvelle qui donne au corps médical une arme à la fois inédite et puissante.

Pougues-les-Eaux

L'attention des congressistes a été attirée sur l'une de nos stations thermales françaises devenue très en vogue : Pougues-les-Eaux, qui, par sa situation géographique aux confins du Morvan et à proximité de la vallée de la Loire, par son climat, son établissement thermal et la qualité de ses sources, attire chaque année une clientèle de plus en plus considérable. Les eaux de Pougues, par leur composition alcaline, ferrugineuse, magnésienne et lithinée, ont, comme on le sait, des indications thérapeutiques nombreuses : atonie gastro-intestinale et hépatique, chlorose et anémie paludéenne, diabète etc.

Les laboratoires Métadier, de Tours

Nous avons particulièrement remarqué le stand des laboratoires Métadier, de Tours, qui présentaient un bismuth antisyphilitique, le B. I. A. (Bismuth, Indolore, Atoxique). Il s'agit d'une préparation tout à fait nouvelle. Etant la dernière venue de toute une série de produits analogues, elle a pu bénéficier des enseignements acquis, et marquer ainsi un progrès qui semble bien mettre la bismuthérapie définitivement au point. Le B. I. A. est adopté par le ministère de l'hygiène, l'assistance publique, l'armée et la marine.

Les laboratoires Métadier présentaient aussi le stéthoscope astatique bi-auriculaire de Frossard. Cet appareil entraîne une véritable révolution dans l'art d'ausculter grâce à la finesse, à la précision de ses indications et à sa commodité.

Rappelons que les laboratoires Métadier ont obtenu récemment la médaille d'or au congrès international du Val-de-Grâce.

L'Antiphlogistine

L'Antiphlogistine, à en juger par le nombre des congressistes qui se sont arrêtés à son stand et se sont fait inscrire pour recevoir échantillon, spatule et brochures, a attiré l'attention toute particulière des visiteurs.

Médicament original et sans similaires, composé de glycérine pure et de kaolin, avec addition d'antiseptiques non toxiques, l'Antiphlogistine a la propriété, une fois chauffée et appliquée, de conserver une chaleur à peu près constante pendant 12 à 24 heures.

L'Antiphlogistine est, en résumé, un glycéroplasme aseptique et antiseptique, à chaleur prolongée, supérieur aux cataplasmes et compresses, à cause de ses propriétés calorifuges et osmotiques, résultant de la nature même de ses composants.

Les Etablissements Byla

De très nombreux médecins se sont arrêtés au stand des Etablissements Byla, 26, avenue de l'Observatoire. La direction de cette importante maison s'était mise à leur disposition pour toutes documentations sur deux questions actuellement à l'ordre du jour : l'Insuline et l'Opothérapie.

Nous dirons, en passant, que l'Insuline Byla est autorisée par l'Académie de médecine et adoptée dans tous les hôpitaux. Quant à l'Opothérapie, les Etablissements Byla présentent de nouvelles formes brevetées, notamment les cachets « Opo », de conception ingénieuse, sans odeur, et de conservation indéfinie.

L'Hôtel de la Bristish Médical Association



Le Roi d'Angleterre a inauguré la semaine dernière le nouvel hôtel de la Bristish Médical Association à Tavistock Square. Les grilles d'honneur visibles au premier plan ont été construites en mémoire de ceux des membres de cette Association tombés pendant la guerre

Un Médecin des Hôpitaux décoré comme metteur en scène de Cinéma

Dans la promotion de la Légion d'honneur qui vient de paraître et que nous publions dans ce numéro, on trouve les noms d'un certain nombre de médecins. Parmi ceux-ci, nous relevons avec plaisir celui de M. Devraigne, médecin-accoucheur des hôpitaux de Paris. Mais, ce n'est pas tant à cause de sa compétence médicale que ce confrère a été décoré, mais parce qu'il a mis en scène un film de puériculture intitulé « *La Future Maman* ». L'originalité de ce fait méritait d'être signalée.

PETITES NOUVELLES

L'Académie a déclaré vacante une place de membre titulaire dans la deuxième section (chirurgie et accouchements), en remplacement de M. Schwartz, décédé.

Sont candidats à ce fauteuil : MM. Gosset, Pierre Duval, Auvray.

Le 19 juillet dernier, la Société des eaux thermales de Gamarde (Landes), a organisé une journée médicale à laquelle furent conviés de nombreux médecins de la région du Sud-Ouest.

LE CONGRÈS D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

(Suite de la page 2)

Sir d'Arcy Power a parlé d'Albert de Haller, médecin de Georges II, à Londres et auteur des *Disputationes chirurgicae selectae*, dont il a donné le résumé. Il a montré le portrait de George II et de Haller avec sa famille en Suisse, ainsi que des vues de Cottingue et de Berne.

Le Dr Maillart présente quelques projections d'ex-votos abdominaux conservés au Musée nationale des Thermes, à Rome, entre autres un tronc qui semble avoir été autopsié mais dont l'intérieur est difficile à identifier. Le Dr Regnault signale une étude du Dr Rouquette sur ce sujet dans le *Bulletin médical de Paris*. Pour lui l'ex-voto présenté par le Dr Maillart est bien un tronc ouvert avec la représentation des organes intérieurs.

Le prof. John D. Comrie, d'Edimbourg, fait une communication sur Robert Whytt, neurologue du XVIII siècle. Il raconte brièvement sa vie et montre en projections les portraits de Whytt et de ses contemporains Collin, Haller, sir Charles Bell, médecin très renommé et Mouro ainsi que l'hôpital d'Edimbourg.

Le Dr A. Guisan parle de la vie et du mariage de Fabrice von Hilden médecin bâlois du XVIe siècle.

Le prof. J.-G. de Lint d'une lettre de Tronchin et de la méthode suttonienne de l'inoculation. On sait que le Dr Tronchin, élève de Boerhaven, étudia à Leyde et pratiqua à Amsterdam, à Genève et à Paris.

Le Dr Regnault, au sujet d'un ex-voto, a donné un aperçu très philosophique de la doctrine des Romains et des Grecs.

Le Dr E. Wickersheimer parle de la syphilis à Genève à la fin du XVe siècle. En 1492, Maillart demanda au Conseil la permission de quitter son emploi dans la magistrature, parce qu'il était atteint de la Syphilis. Ceci serait contraire à l'idée, souvent émise, que Christophe Colomb aurait rapporté cette maladie d'Amérique.

La communication du prof. B. Wiki avait pour sujet : Une note sur le Dr Carl Niclaus Lang, historiographe des épidémies d'ergotisme à Lucerne en 1709 et 1717.

Mlle Dr Eug. Droz présente des observations sur un ancien traité sur la peste, dont le manuscrit date du XIIIe siècle.

Le prof. F.-M. Messerli. Trois ordonnances des XVe et XVIe siècles relatives à l'hygiène de la ville de Lausanne. On possédait déjà très anciennement à Lausanne le système du tout à l'égoût.

Le prof. Tricot-Royer fait remarquer que la ville de Bruges possédait déjà au XIIIe siècle une machine hydraulique pour la distribution d'eau potable. Les ordonnances exigeaient aussi qu'on indiquât les maisons des pestiférés par des signes spéciaux, et que les médecins qui allaient leur rendre visite portent une canne peinte en rouge.

Le Dr C. J. S. Thompson, M. E. B., parle de l'hygiène et de la santé publiques dans les civilisations anciennes.

Enfin le prof. P. Capparoni expose ses recherches sur l'enseignement de l'anatomie au XVIe siècle à Rome et les principaux maîtres de cette époque. La dissection était pratiquée à Rome bien que l'on ait dit quelquefois que les papes s'y étaient opposés.

La médecine arabe au Maroc

Le Dr H. Renaud traite de quelques récentes acquisitions sur l'histoire de la médecine arabe au Maroc. Son exposition est précédée de quelques indications sur l'histoire du Maroc. Envahi au VIIe siècle par les arabes et au XVIIe par les Portugais, les Espagnols et les Anglais qui en ont occupé les côtes. A partir du XVIe siècle, le Maroc sort de l'anarchie. Les œuvres scientifiques qui comprennent aussi la médecine sont écrites la plupart du temps en vers et sont fortement influencées par la science arabe. L'orateur cite particulièrement les noms de neuf médecins arabes du XVIe siècle au XIXe. Ils étaient très bien considérés à la cour des sultans, et portaient le titre de shérif. Ils ont habité à Rabat, à Meknès et à Fez. Le premier médecin français qui ait recherché leur histoire est le Dr Lucien Leclerc.

M. le professeur E. Jeanselme parle des notions d'anatomie chirurgicale contenues dans les lois germaniques à l'époque de l'invasion des Barbares.

Ces coutumes et lois remontent jusqu'au XIIe siècle. Elles traitent de préférence des blessures et cas d'homicide, fréquents à cette époque farouche. Par les lois contre les cruautés exercées sur les vaincus on voit que les mutilations, telles que couper les cheveux, les bras ou les jambes étaient fréquentes. Les atrocités scandinaves dépassaient encore celles des Germains. La loi du talion régnait en maîtresse, ce qu'on constate par de nombreux textes. Tacite parle déjà dans la *Germanie* d'une composition (indemnité) à verser par l'agresseur à la victime pour le dommage qu'il lui a causé. Cette composition généralement en nature : un bœuf cornu, une épée, une cuirasse évaluée en sous d'or, variait suivant la situation, l'âge de la personne lésée ; les lésions portaient des noms particuliers dans la langue des médecins chargés des expertises. Les médecins légaux étaient assermentés. Leur savoir était surtout externe ils mesuraient la longueur, la profondeur des plaies avec la main et ne connaissaient la médecine interne que d'après les anciens. Les lois donnent un tarif minutieusement établi des plaies et des accidents des différents organes atteints, et nous montrent que ces médecins connaissaient très bien la valeur des membres même des parties de membre. Ce tarif pourrait être comparé à celui des assurances contre les accidents. Il arrive que le médecin légal ne donne son avis au juge qu'après la guérison de sa victime. Le Dr Johsson demande qui étaient ces médecins légaux. Dans les langues du nord le médecin s'appelle « laege ». Le mot de laege ne signifierait-il pas dans ce cas autre chose que le titre de médecin ?

Le Dr Tricot-Royer a étudié l'histoire des lépreux d'Anvers et de Louvain. Les communes étaient obligées de prendre à leur charge les lépreux, de les installer dans une maisonnette de deux pièces de leur fournir un lit, un foyer, une vache, six poules et un coq etc, etc. de les vêtir d'un grand manteau gris de leur donner des bassins pour leur toilette et même quelquefois un domestique pour les servir



M. LE PROFESSEUR JEANSELME

La seconde communication du prof. Wrzosek concerne Emmanuel Gilibert comme organisateur de l'Ecole de médecine de Grodno, de 1776 à 1780. Par ordonnance royale il fut appelé en Pologne pour y organiser l'Ecole royale de médecine de Grodno, un jardin botanique et des collections scientifiques. A cette époque de nombreux médecins français exerçaient et enseignaient en Pologne. Bernoulli cite l'activité de Gilibert dans la relation de son voyage en Pologne.

Le Dr E. Wickersheimer parle de maître Jean Gispaden, chirurgien annécien et grenoblois de la fin du XVe siècle, qui a laissé un manuscrit illustré de jolis dessins à la plume, où il note ses expériences de chirurgien au cours de ses nombreux voyages. De Grenoble il vint à Annecy où il se maria. Il semble avoir été un grand voyageur ; il parcourt tout le Genevois, la Savoie, le Dauphiné ; il vient souvent à Genève. Il donne la liste des personnes qu'il a soignées, d'apothicaires, de recettes, d'amulettes, remèdes de bonne femme, etc. Les dessins à la plume représentent des squelettes et des planches d'anatomie, des reproductions d'instruments chirurgicaux en usage à cette époque. Suit une discussion sur leur emploi.

Le Dr de Metz montre deux « catalogues » de la corporation des chirurgiens d'Anvers. Le premier est de 1623 et le second de 1717. C'était une liste chronologique des membres de cette corporation. La *Leçon d'anatomie*, tableau de Sporkmans, a été retrouvé par M. de Metz dans un grenier ; il l'a montré à la salle des séances du congrès et les médecins anversois l'ont fait restaurer. C'est donc grâce à M. de Metz comme le fait remarquer le Dr Tricot-Royer, que ce tableau a été sauvé de la destruction.

Les ancêtres du tréponème

Le prof. Laignel-Lavastine lit la communication du prof. Ménétrier sur les ancêtres du tréponème ou les vers vénériens de Didier. Didier reçut le bonnet de docteur en 1691. Il soigna les pestiférés, ce qui lui valut la décoration de l'ordre de St-Michel. Nommé médecin des galères, il mourut à Montpellier. Il déclare que la peste est contagieuse, ceci par suite d'expériences des médecins. Il donne à ses élèves des conseils sagaces qui ne manquent pas d'une certaine saveur. Il leur recommande une bonne nourriture, la tempérance et la propreté afin d'obtenir la considération et la reconnaissance de leurs contemporains comme il les a obtenues lui-même.

Le Dr Laignel-Lavastine nous entretient de son arrière grand-oncle, l'oculiste Jacques Dariel, né en 1693. Il était fils d'un notaire et neveu d'un médecin. Venu à Marseille pour soigner les pestiférés, il s'y maria. La date exacte de la première opération de la cataracte est le 8 avril 1785. En souvenir de son séjour à Marseille le prof. Aubaret a fondé une clinique Jacques Dariel.

M. le prof. Laignel-Lavastine fait une seconde communication, avec la collaboration du Dr Vinchon, sur l'incubat et les démonopathies à la fin du XVIe siècle.

Les maisons d'asile sur les chemins de pèlerinage

Le Dr Dubreuil-Chambardel : « les Maisons d'asile sur les chemins de pèlerinage aux Xe, XIe et XIIe siècles. » Quatre hôpitaux existaient à St-Martin-de-Tours au IXe siècle ; ils ont été détruits par les invasions des Normands au Xe siècle. On restaura cependant l'hôpital St-Clément, qui ne subsista que jusqu'au XIIe siècle. A partir du XIe siècle, on voit de nouveaux pèlerinages s'organiser pour lutter contre certaines maladies. Par exemple, le monastère de St-Sylvain, à Levroux dans l'Indre, ne recevait que les malades atteints d'érysipèles ; c'est pour faciliter ce pèlerinage qu'on organisa des asiles sur les routes qui y conduisaient, en particulier à Buzançais ; ces asiles sont signalés jusqu'au XIVe siècle.

(La fin au prochain numéro)

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

M. André Troncin directeur des laboratoires Troncin et Humbert, et Mme, née Lefèvre, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Pierre.

Chez M. Georges Cueille, interne des hôpitaux de Bordeaux et Mme, 16, rue Ste-Geneviève, un fils, Raymond.

Chez M. le docteur Daraignez, chef de clinique chirurgicale et ancien interne des hôpitaux, et Mme, née Navarre, une fille, Denise.

Chez M. le docteur Noël Moreau, chef de clinique oto-rhino-laryngologique et ancien interne des hôpitaux, et Mme, née Alamigeon, une fille, Françoise.

Chez M. le docteur E. Cavallier, et Mme, un fils, Michel-François-André.

Fiançailles

Le docteur et Mme A. Vilenski font part des fiançailles de leur fille Germaine avec M. J. Haloua.

On annonce les fiançailles de Mlle Annette Joly, fille du docteur et de Mme Louis Joly, petite-fille de M. Henri Joly, membre de l'Institut, récemment décédé, avec M. Jean Blairon, industriel à Charleville (Ardennes).

Mariages

Le mariage de M. Pyxos Theodorides avec Mlle Hélène Scrini, fille du docteur et de Mme Scrini, vient d'être célébré en l'église grecque de la rue Georges-Bizet.

Dans l'intimité vient d'être célébré, en la chapelle de la rue Madame, le mariage de Mlle Denise Sacreste, fille du docteur Sacreste, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Sacreste, avec M. Jacques Contamine, architecte, fils de M. Contamine, décédé, et de Mme, née Curtis.

Les témoins étaient, pour la mariée : M. Paul Painlevé, président du Conseil, et M. J.-P. Hepburn ; pour le marié : le docteur Curtis, professeur à la Faculté de médecine de Lille, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle, et M. Lucien Neu, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur.

Mlle Gabrielle Lemperière, du Havre, avec M. le docteur Jean Camus, 27, rue Delurbe, à Bordeaux.

Mlle Marie-Jacqueline Laval, rue Saint-Genès, 71, à Bordeaux, avec M. le docteur Pierre Fourment, de Barèges, chef de travaux à la Faculté de médecine, rue Saint-Sernin, 62, à Bordeaux.

Mlle Marie Raguet, de Brest, avec M. Georges Saleun, médecin de la marine, rue Clément, 14, à Bordeaux.

Mlle Jane Quentin, fille de M. le docteur Quentin, professeur à la Faculté de médecine de Rennes, avec M. Pierre Lejeune, de Bordeaux.

Mlle Madeleine Perrier, d'Aigurande-sur-Bouzanne (Indre), avec M. Henri Faucher, externe des hôpitaux de Bordeaux.

Mlle Lucienne Debelleix, 237, rue d'Arès, à Bordeaux, avec M. Maurice Dausse, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, fils de M. le docteur J.-M. Dausse, chevalier de la Légion d'honneur.

Mlle Madeleine Boulan, ingénieur-chimiste, cours de la Martinique, 11, avec M. Jean Sédilhan, étudiant en médecine, rue de Belfort 71, à Bordeaux.

Nécrologies

On nous prie d'annoncer le décès du docteur Marchand, président du bureau des constatations médicales de Lourdes, médecin-major de première classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, pieusement décédé, le 26 juillet 1925, à l'âge de 66 ans. Le service et l'inhumation ont eu lieu à Lourdes.

On nous prie de faire connaître le décès du docteur Laguelouze, survenu en son domicile, 7, rue Saint-Denis, à Colombes.

On annonce la mort du médecin inspecteur Ernest Pouillaude, décédé à St-Cyr-sur-Loire, à la Moisanderie, le 27 juillet.

Du docteur Adrien Cartier, médecin principal de la marine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Du docteur M.-E. Poitrat, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, officier de la Légion d'honneur.

Du docteur Louis de Forcaud de Coiselet, décédé au château de Coiselet (Ain).

On annonce la mort du peintre Lhermitte, membre de l'Institut, père du professeur agrégé Lhermitte.

Du docteur Jean-Aimé Bourdier, conseiller d'arrondissement, chevalier de la Légion d'honneur, d'Arcachon, âgé de 71 ans, père de M. le docteur Louis Bourdier, d'Arcachon, chevalier de la Légion d'honneur.

De M. Eugène Vergez, oncle de M. le docteur Louis Verdelet, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux.

Du docteur Pouneau-Delille, 138, rue de Pessac, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux.

Du docteur Charles Magunna.

NOUVELLES DIVERSES

M. le docteur Mussio-Fournier, de Montevideo, adresse à l'Académie sa lettre de candidature au titre de correspondant étranger dans la première division.

Une demande a été adressée à l'Académie par M. Mérieux, chimiste à Lyon, en vue d'être autorisé à préparer et à mettre en vente certains vaccins.

Une demande a été adressée à l'Académie par la Compagnie nationale de matières colorantes et de produits chimiques, dont le siège social est à Paris, en vue d'obtenir une autorisation définitive pour la fabrication et la mise en vente d'un endocorps-vaccin.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

INOTYOL
du Dr DEBAT

GASTROZYMASE BOUTY
Ferment gastrique naturel.

Les Médecins qui viennent d'être promus dans l'ordre de la Légion d'honneur

A été nommé au grade de commandeur :

Sebileau (Marie-Guillaume-Honoré-Pierre), membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de Paris, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, directeur de l'école d'anatomie des hôpitaux. Officier du 14 février 1921.

Ont été nommés au grade d'officier de la Légion d'honneur, MM. :



M. LE MÉE

Le Mée (Jacques-Marie-François), docteur en médecine. Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux de Paris Chargé de mission aux États-Unis, a su remplir son rôle d'une façon particulièrement brillante, rendant les plus éminents services à la cause de la médecine française. Chevalier au titre militaire du 16 juin 1920, Croix de guerre.

Castanet (Jean-Joseph), industriel à Paris. Participation à la foire de Milan. Vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques. Chevalier du 8 février 1921.

Poix (Alphonse-Marie-Joseph-Martin), docteur en médecine à Bangkok. Chevalier du 14 décembre 1900.

Moss (Laurent-José), Argentin, docteur en médecine. Chevalier du 8 avril 1919.

Devaux (Félix-Albert), directeur de la maison d'hydrothérapie et de convalescence du parc de Neuilly. Praticien émérite et remarquable organisateur. A publié un grand nombre d'ouvrages scientifiques du plus haut intérêt et organisé un centre neurologique modèle. S'est consacré avec succès depuis plus de 25 ans à des travaux originaux de neurologie et de psychiatrie qui font autorité. Chevalier du 19 mai 1918.

Devraigne (Louis-Jules), docteur en médecine à Paris. Véritable apôtre de la puériculture, n'a cessé de lutter pour en répandre l'étude dans l'enseignement officiel des jeunes filles, rendant ainsi les plus éminents services à la question, vitale pour la nation, de l'hygiène infantile. Chevalier du 14 juillet 1919 (titre militaire).

Kuss (Georges-Albert, médecin directeur du dispensaire Rockefeller du 19e arrondissement. Docteur en médecine, membre du conseil de surveillance de l'office d'hygiène sociale du département de la Seine. Par ses travaux réputés, par ses publications techniques du plus haut intérêt, par son dévouement absolu à toutes les œuvres sociales, aux déshérités et aux souffrants, et par une vie tout entière consacrée à la lutte contre la tuberculose, s'est placé tant en France qu'à l'étranger, au premier rang de nos phtisiologues.

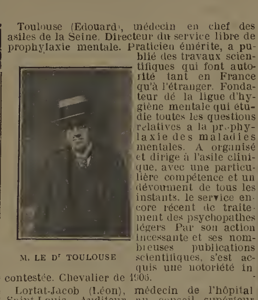
Bensaude (Raoul), médecin-chef de service à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. Successivement chef de laboratoire à la Faculté de médecine et chef de clinique, puis interne des hôpitaux chargé d'une mission scientifique dans l'Amérique du Sud, a rendu les plus éminents services à la cause de l'hygiène et de la santé publiques. Chevalier de janvier 1924.



M. LE Dr BELLENCONTRE

Bellencontre Elie-Dominique) médecin ophtalmologiste du ministère des affaires étrangères. Chevalier du 16 juin 1919. A pris une part des plus actives au rapprochement médical franco-polonais et à l'établissement d'une collaboration professionnelle régulière entre les deux pays Président de la Société des docteurs oculistes de France.

Berthe (Gilbert-Joseph), pharmacien à Paris. Pharmacien docteur en médecine, n'a jamais cessé, au cours de ses nombreuses années de pratique professionnelle, d'apporter aux œuvres médicales et pharmaceutiques le concours le plus actif et le plus désintéressé. S'est consacré avec un dévouement absolu au développement de nombreuses œuvres sociales. Chevalier du 18 juillet 1918.



M. LE Dr TOULOUSE

Toulouse (Edouard), médecin en chef des asiles de la Seine. Directeur du service libre de prophylaxie mentale. Praticien émérite, a publié des travaux scientifiques qui font autorité tant en France qu'à l'étranger. Fondateur de la ligue d'hygiène mentale qui étudie toutes les questions relatives à la prophylaxie des maladies mentales. A organisé et dirige à l'asile clinique, avec une particulière compétence et un dévouement de tous les instants, le service encore récent de traitement des psychopathes légers Par son action incessante et ses nombreuses publications scientifiques, s'est acquis une notoriété incontestée. Chevalier de 1905.

Lortat-Jacob (Léon), médecin de l'hôpital Saint-Louis. Auditeur au conseil supérieur d'hygiène publique de France. Vice-président de la section d'hygiène médicale à l'Association française du froid. Créateur d'une méthode thérapeutique générale, la « cryothérapie des dermatoses ». Chevalier de juillet 1917 (titre militaire).

Ont été nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, MM. :

Castel (Eugène), infirmier en chef de l'hôpital français à Pékin ; 20 ans de services particulièrement dévoués en Extrême-Orient.

Henriquez dit Henriquez de Zubiria (Francis), Colombien, docteur en médecine. Services rendus pendant la guerre.

Baillière (Georges-Jean-Baptiste-Alexis), libraire éditeur à Paris. Vice-président de section et hors concours à l'exposition de Strasbourg. Participation aux expositions du livre français à l'étranger. Président du Syndicat des industries annexes de l'édition ; 32 années de pratique commerciale.

Galbrun (Eugène-Armand), industriel à Paris. Hors concours à l'exposition de Strasbourg, vice-président de la Chambre syndicale des fabricants de produits pharmaceutiques ; 26 années de pratique industrielle.

Voronoff (Georges), docteur en médecine. Président de section, membre du jury à l'exposition de Strasbourg ; 7 années de pratique professionnelle, 5 campagnes. Naturalisé pour faits de guerre (engagé volontaire).

Mme Maurice Bouvier, née Marguerite-Aline Pommereul, infirmière bénévole de la Société de secours aux blessés militaires, présidente-fondatrice de l'œuvre « le Café pour les blessés militaires ».

Dubarry (Joseph-Pierre), docteur en médecine, médecin expert à la commission consultative médicale. Détaché au service des tribunaux de pensions depuis plusieurs années, s'est acquitté de ses fonctions avec une particulière compétence.

Rosanoff (Michel), docteur en médecine à Nice. A rendu des services très appréciés en qualité de médecin expert du centre de réforme.

(Voir la fin de cet article page 6)



VERONIDIA
le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la
PANCRÉPATINE "LALEUF"
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (XVe)

REMINÉRALISATION POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.534

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

Migraines – Névralgies – Douleurs nerveuses
Règles douloureuses
algocratine
E. LANCOSME
71 Avenue Victor Emmanuel III PARIS

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE (Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHEOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose, Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS . 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

SANATORIUM DE LA MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

Les Médecins et la Légion d'honneur

(*Suite de la page 5*)

Thevenin (Charles), docteur en médecine Président de l'Association des mutilés et veuves de guerre de Charenton (Seine) - Maire de Charenton. Président-fondateur des associations d'anciens combattants et veuves de Charenton, n'a cessé de se consacrer avec le plus grand dévouement à la cause des victimes de la guerre.

Dubois (Benjamin-Augustin), docteur en médecine. Médecin des hospices civils et du bureau de bienfaisance. Médecin des enfants assistés. Ancien président de la société de chirurgie et de médecine de La Rochelle. Membre de la commission départementale d'hygiène et de la commission départementale de la natalité ; 56 ans de pratique professionnelle.

Gardé (Paul-Armand), docteur en médecine à Neuilly-sur-Seine. Membre fondateur du conseil d'administration de l'école prévoyante (œuvre de mutualité scolaire de Neuilly). A fait preuve d'un dévouement de tous les instants et a apporté une collaboration des plus actives au bon fonctionnement de l'hôpital russe. A assuré sans arrêt, pendant toute la durée des hostilités, le service du bureau de bienfaisance de Neuilly ; 36 ans de pratique professionnelle.

Jocqs (Rémi-Mathieu), oculiste à Paris. Docteur en médecine. Ancien médecin chef du service ophtalmologique du chemin de fer de l'Etat. A fondé une clinique modèle. A publié de nombreux ouvrages et mémoires techniques du plus haut intérêt. A consacré toute une vie de dévouement à l'amélioration du sort des humbles et des indigents ; 49 ans de pratique professionnelle.

Pascalis (Georges-Alexandre-Lucien), chirurgien à Paris. Docteur en médecine. Auteur de nombreuses publications scientifiques particulièrement appréciées. Chirurgien du plus grand mérite. S'est consacré à son art avec une assiduité et un dévouement dignes des plus grands éloges. Engagé volontaire en 1915, est resté en service, malgré son état de santé, jusqu'à la fin des hostilités (invalidité 65 p. 100) ; 28 ans de pratique professionnelle.

Pelisse (Camille-Claude-Joseph), docteur en médecine à Paris. Ancien interne des hôpitaux de Paris. Médecin de l'assistance publique à domicile. Médecin chef de l'hospice des Quinze-Vingts. Membre de la commission spéciale pour l'examen et le placement des jeunes filles anémiques. Praticien de haut mérite et de grande conscience ; 36 ans de pratique professionnelle.

Weill (Paul), docteur en médecine à Versailles. Médecin inspecteur pour la protection des enfants du premier âge. Médecin chef de l'hôpital auxiliaire 220, à Versailles, de 1914 à 1917. Médecin du comité franco-belge de 1914 à 1919. Membre de la commission départementale d'hygiène en 1908 ; 39 ans de pratique professionnelle.

Eissen (Edouard), docteur en médecine à Bordeaux ; 3[illegible] ans de services civils et militaires.

Issaurat (Albert-Adrien-René), docteur en médecine à Paris : 48 ans de pratique professionnelle.

Labarrière (Gérard), docteur en médecine. Chirurgien des hôpitaux. Professeur d'anatomie à l'école de médecine et de pharmacie d'Amiens ; 38 ans de services.

Layral, (Victorin-Louis), docteur en médecine à Saint-Etienne ; 41 ans de pratique professionnelle.

Bonnemaison (Jean-Emmanuel), médecin. Docteur en médecine. Lauréat de la Faculté de médecine de Paris. Médecin du bureau de bienfaisance de Saint-Germain. Médecin inspecteur des nourrissons et du service d'hygiène. Médecin d'une haute probité professionnelle, d'un dévouement et d'un désintéressement absolus ; 47 ans de pratique professionnelle.

Mahon (André-Joseph), docteur en médecine. Directeur de l'asile départemental d'aliénés des Landes ; 35 ans de services.

Butzbach (Camille), docteur en médecine à Belfort. Praticien de haute valeur, jouissant dans sa région d'une très bonne considération. A organisé et dirigé, comme médecin chef des « Berceaux », une maison d'accouchement qui est un modèle du genre ; 37 ans de services.

Delrat (Georges-Leopold), médecin de la préfecture de la Seine. Praticien de valeur. Ancien chef du centre radiologique aux armées. Médecin de l'orphelinat Dubreuil (établissement charitable de la ville de Paris). Auteur de recherches scientifiques du plus haut intérêt. S'est consacré avec un dévouement digne des plus grands éloges, au fonctionnement et au développement des établissements charitables de sa région. Blessé de guerre. Croix de guerre. Titres exceptionnels

Les Facultés de Médecine de Lyon et de Toulouse ont fait un voyage d'Etudes Médicales aux stations des Pyrénées Orientales et dans la Haute Vallée de l'Aude

Vous me trouverez sans doute paradoxal si je vous dis que les stations ont à retirer des voyages d'Etudes Médicales plus de bienfaits que les voyages d'Etudes Médicales n'en ont à retirer des stations elles-mêmes.

Sans doute ! on ne peut nier que les élèves occupent ainsi fort utilement leurs vacances et par de véritables travaux de pratique hydrologique, préparent leur examen de thérapeutique.

Il n'est pas douteux non plus que ces jeunes étudiants qui, pour la plupart, du reste, sont à la veille de passer leur thèse, seront plus tard portés à adresser leurs malades aux stations thermales ou climatiques puisqu'ils en auront par eux-mêmes, constaté et les indications et l'organisation.

Enfin, les relations qui s'établissent entre les médecins des villes thermales et les médecins directeurs de ces caravanes font naître des échanges d'idées qui seront extrêmement profitables à la fois à l'enseignement de l'hydrologie et aux applications de cet enseignement et aux modifications techniques à apporter aux dirverses stations.

C'est ainsi que Messieurs les professeurs Serr et Pierry ont bien voulu, très aimablement, au cours de leur voyage dans les Pyrénées, nous faire part de leurs désiderata, et c'est bien de ce point de vue que l'on peut dire : les stations retirent davantage encore de ces voyages d'Etudes Médicales que les caravanes elles-mêmes.

Ecoutons ce que désirent les professeurs leurs vœux sont les nôtres

La création de laboratoires stationaux, l'extension des pouvoirs des Chambres d'Industrie Thermale pour la meilleure utilisation possible des fonds provenant de la taxe de séjour, l'agencement hôtelier en vue des tables de régimes ou des chambres d'isolement au cas de maladies contagieuses, l'extension des colonies de vacances auprès des stations thermales et climatiques, et je signale à ce sujet combien de sites charmants, combien de châteaux forts désaffectés, combien de citadelles déclassées pourraient servir à organiser de splendides campings : et cela dans des conditions d'hygiène et de proximité thermale tout à fait intéressantes.

(*Voir la suite page 7*)

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

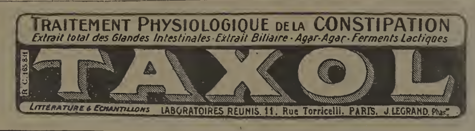
ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P.L.M. 3 h. de Paris

Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents

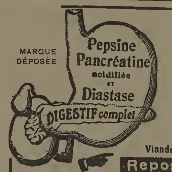
CASINO, THÉATRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC

Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.





MARQUE DÉPOSÉE



Les PILULES ou ELIXIR de

DIASTO-PEPSINE RICHEPIN

Aux trois Ferments

PEPSINE — PANCRÉATINE — DIASTASE

Digèrent et Assimilent TOUT

Viande, Féculents, Corps gras — RAPIDEMENT et SANS FATIGUE

Reposent le FOIE et le PANCRÉAS

Littérature et Ech. gratuits aux Médecins. — 34, Boul^d de Clichy, PARIS

LES PERLES TAPHOSOTE

au Tanno-Phosphate de Créosote

Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES 3, Rue d'Edimbourg, PARIS 8^e

R. C. Cosne 263

GOUTTE - RHUMATISMES

ATOPHAN-CRUET

En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.

Littérature et Échantillons :

6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

Z Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la Z

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »

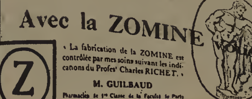
Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"



refaites du muscle

Dépôt général
Pharmacie du Palais Royal
19, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

BROMIDIA
BATTLE & C°
"L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE"

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI
Toujours digne de CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM les Docteurs

Messrs. ROBERTS & C° PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS



CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le D[r] RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

LE VOYAGE DES FACULTÉS DE LYON ET DE TOULOUSE

(Suite et fin de la page 6)

Nos maîtres nous ont dit combien il serait utile de pousser les travaux sur la radio-activité, et en particulier MM. Milhaud et Pierry qui ont consacré aux eaux minérales radio-actives un volume qui fait dès maintenant, autorité.

Pourquoi dans nos stations thermales et climatiques, et la chose est si facile, ne pas organiser un solarium pour enfants ou pour adultes : solarium dont la surveillance pourrait être confiée à des infirmières diplômées et ayant fait un stage de puériculture ?

Tandis que M. le professeur Serr conduisait 60 professeurs, médecins ou étudiants dans la Haute Vallée de l'Aude, de son côté, M. le prof. Pierry visitait les Pyrénées-Orientales.

Luchon enfin, reçut, au terme de leur voyage, professeurs, chefs de clinique, doctoresses, internes, élèves du service de santé qui nous arrivaient de Lyon.

Dans une remarquable conférence le professeur Pierry résuma son voyage. En quelques mots profondément émouvants, il rendit hommage au docteur Bardet, ce gentilhomme de la science comme il l'a appelé, et apprit à ses auditeurs que le dernier grand travail de ce savant fut précisément consacré à la création d'un *emanatorium naturel à Luchon*.

Tous nos confrères, au cours de ces deux voyages, ont rivalisé de science, de courtoisie et d'amabilité ; Bouix, Pujade, Laban, Almador, de Bosquénard, Cannaby, Roché, Danjou, Dupuy, Bouchère, Courrent, Hervé, Legourd, Capelle, Carrive, Gomma, Bousquet, Nicot, Gesua, Baqué, Cazal-Gamelsy, de Beauchamp et si j'en oublie qu'ils m'excusent... nous ont fait, avec le plus grand charme les honneurs de leurs nymphes et naïades (voir Landouzy).

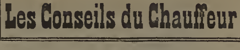
De savantes doctoresses, de juvéniles étudiantes donnaient une note très particulière à nos caravanes : des femmes et des fleurs : celles-ci cueillies sur nos montagnes que celles-là visitaient : quel harmonieux ensemble, quel gracieux spectacle ! Et, avec elles, combien la Science est plus facile !...

Raymond MOLINERY.

NOUVELLES BRÈVES

Le relèvement des honoraires à Bordeaux est ainsi effectué : consultation au cabinet, 10 francs ; visite à domicile, 15 francs visite de nuit, 40 francs ; visite du dimanche, 30 francs ; consultation des spécialistes, 30 francs

L'abondance considérable des informations nous a fait reporter au prochain numéro notre étude de mœurs médicales, le « Calvaire d'un docteur », ainsi que beaucoup de notes cliniques et thérapeutiques.



Quel constructeur pensera un jour à la voiture du médecin

Comme tous les confrères, sans doute, j'ai reçu sous enveloppe le prospectus d'une maison d'automobile très importante et très avantageusement connue. D'habitude le flot d'imprimés est tellement nombreux, qu'il prend indistinctement le chemin de la corbeille à papiers. La notice en question échappa par miracle et resta sur le bureau.

Cette fois, dis-je, un constructeur de chassis s'adresse directement au médecin ; il va sans doute lui proposer un modèle qui répond bien à nos désirs à tous. Une place sera certainement réservée pour les trousses et les divers accessoires que l'on doit emporter notamment dans les campagnes. On a prévu le transport d'un malade ou d'un blessé en cas d'urgence, ce qui peut rendre service aux accidentés de la route quand il s'en présente. Peut-être même, prévoyant le maximum de précautions, se trouve-t-il en quelque coin une provision d'eau distillée, un minuscule lavabo, etc.

Or, parmi tous les modèles proposés, la seule qualité mise en évidence, est l'installation de freins sur les roues avant, ce qui « évite les dérapages et les accidents ». Parmi tant de bonnes raisons on nous fait remarquer aussi qu'une voiture sans freins-avant est une voiture *démodée*... que les déplacements avec une voiture sans freins avant sont onéreux.

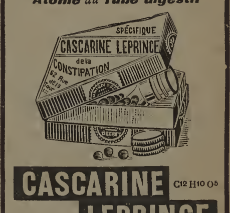
Il est évident que le freinage avant rationnel est d'une grande sécurité, mais ceci n'est pas une raison suffisante pour décider un médecin dans le choix d'une voiture. Nous aurions aimé trouver dans la notice que nous avons reçue quelque souci des nécessités professionnelles, puisque l'on s'adresse à des acheteurs pour lesquels la voiture est un outil qui doit être autant que possible adapté pour notre usage. Le praticien qui fait ses visites sur des distances moyennes n'a pas l'utilité d'une conduite intérieure de luxe, ni d'une torpédo de course. Il veut un chassis robuste se déplaçant à une vitesse raisonnable et équipé d'une façon spéciale Le jour où nous sommes appelés, à un croisement de route, pour ramasser les morceaux de quelques voitures non *démodées*, nous serions heureux de pouvoir transporter un blessé dans notre voiture, peut-être sans freins avant, mais avec une esquisse de couchette. Il existe, il est vrai, dans ce genre un sidecar ambulance, mais je ne me vois pas en moto et je n'ai pas les moyens de garder au garage un véhicule trop spécialisé, qui, heureusement, ne doit pas sortir tous les jours, à moins d'être posté à la belle saison sur la route de Deauville ou d'ailleurs.

Quel constructeur songera donc un jour à la voiture du médecin ? Nous sommes cependant en nombre respectable en France qui attendons autre chose qu'un prospectus sur les avantages de freins avant.

Vous verrez qu'il nous faudra chercher encore dans quelque Amérique, l'objet qui répondra à nos désirs et qui sera vraiment le véhicule pratique du médecin.

Docteur MIGNAC.

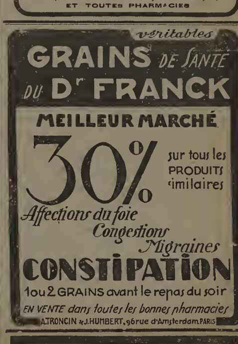
CONSTIPATION HABITUELLE
Affections du Foie
Atonie du Tube digestif



CASCARINE $C^{12}H^{10}O^{5}$
$C^{12}H^{10}O^{5}$ LEPRINCE

Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement des Causes de la Constipation.

LABORATOIRES du D[r] M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16[e])
ET TOUTES PHARMACIES



MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE
Comprimés Vichy-Etat
3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES



Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.
Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de
la YAOURTINE

sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)

se conservent longtemps à l'état de vie
Forme DRAGÉE — Forme GRANULÉ

Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3[e]). R. C. Seine 197.772

Granules de Catillon STROPHANTUS
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boul[d] St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

LA CITROSODINE

Calme IMMEDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

Croisières Médicales organisées sous les auspices de l'Association de la Presse Médicale française

Croisière des ports de France et d'Algérie. — (Cie Havraise Peninsulaire). — Itinéraire : Le Havre, Bordeaux, Oran, Alger, Marseille. Durée : environ 17 jours.

Prix pour nos adhérents : 750 francs, plus 30 francs de prime d'assurance exigée par la Compagnie. (Vie et nourriture à bord pendant les escales).

Départ du Havre le 10 et le 25 août et le 12 septembre 1925. Ces dates peuvent osciller de deux ou trois jours. On est prévenu d'avance.

Croisière du Proche-Orient. — (Messageries Maritimes). — Itinéraire : Marseille, Alexandrie, Beyrouth, Smyrne, Constantinople, Le Pirée, Malte, Naples, Marseille.

Prix : 2.500 francs pour nos adhérents, au lieu de 7.900 francs.

Départ en août et septembre. Durée : 31 jours.

Pour l'inscription ferme, envoyer l'avance de 400 francs sur le prix du voyage, au docteur Soir, chèques postaux Rouen c/c 6.345.

Croisière des Canaries. — (Lloyd Hollandais). — Itinéraire : Cherbourg, La Corogne, Vigo, Leixeds, Lisbonne, Las Palmas, Lisbonne, Vigo, Cherbourg, Southampton.

Durée : un mois. Ce voyage revient à environ 3.500 francs. Départs : 27 août, 10 et 24 septembre, 8 octobre.

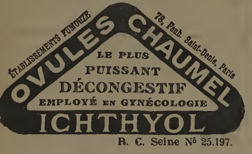
Excursions à la charge des voyageurs par les bateaux des Compagnies espagnoles faisant le service entre les Sept Iles et le Maroc.

Pour tous renseignements, demander au docteur Soir, 12 bis, rue de Caligny, Le Havre.

A MARSEILLE

A la suite de brillants concours devant l'Ecole de Plein Exercice de Médecine et de Pharmacie de Marseille ont été proposés pour deux ans en qualité de chef de clinique gynécologique, M. le docteur Arnould ; chef adjoint de clinique gynécologique, M. le docteur Salen ; chef de clinique obstétricale, M. le docteur Henry ; chef adjoint de clinique obstétricale, M. le docteur Rathelot ; chef de clinique chirurgicale (professeur Imbert), M. le docteur Cottalorda ; chef adjoint de clinique chirurgicale, (professeur Imbert,) M. le docteur Paoli ; chef de clinique urologique, M. le docteur Cezilly ; chef adjoint de clinique urologique, M. le docteur Tristant ; chef de clinique médicale thérapeutique, M. le docteur Berthier ; chef de clinique chirurgicale (professeur Silhol), M. le docteur Sanmarti ; chef adjoint de clinique chirurgicale (professeur Silhol), M. le docteur Zuccarelli ; aide d'anatomie et de médecine opératoire, M. [illegible].

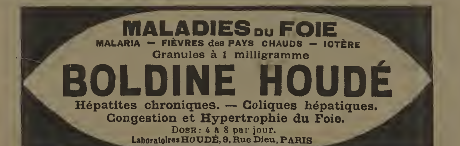
BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice



R. C. Seine N° 25.197.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B



MALADIES du FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49 404.

Fosfoxyl Carron
$(C^{10} H^{15} Ph O^{2} Na^{2})$
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES | Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications
Asthénies diverses
Cachexies
Convalescences
Maladies consomptives
Anémie
Lymphatisme
Tuberculose
Neurasthénie
Asthme
Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)



R. C. Paris N° 102.060.

MÉDICATION TOTALE des
MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent


associant synergiquement les
OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE
aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION
CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.


LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284.



IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

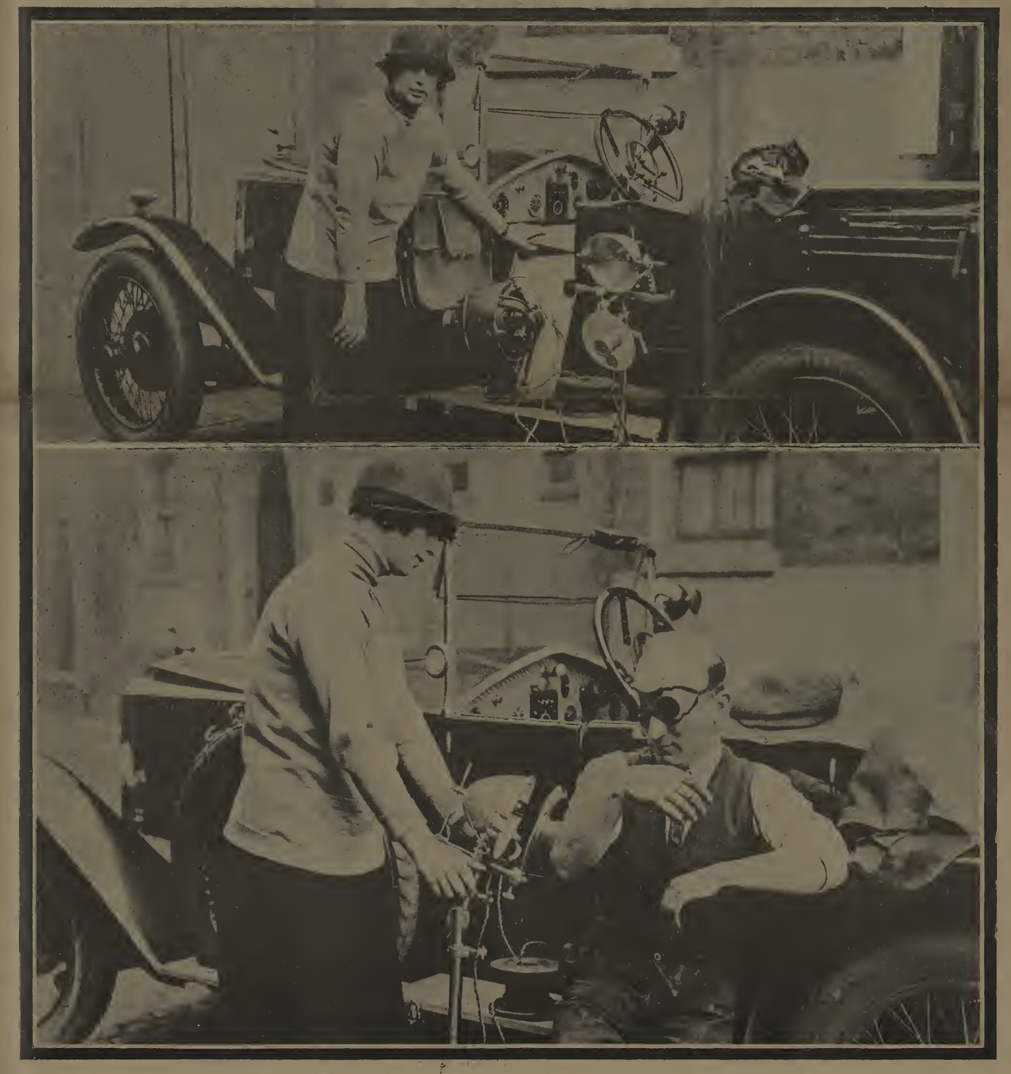
ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 93 — 23 AOUT 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



La thérapeutique par les rayons ultra-violets bénéficie à l'étranger d'un véritable engouement. Cette Doctoresse américaine a installé sur sa voiture un appareil qui lui permet d'appliquer à domicile le traitement par les rayons U. V.

LA CINÉMATOGRAPHIE des MOUVEMENTS DU CŒUR

Film Gaumont.

Cette bande est extraite du film que M. Lutembacher a fait tourner pour mettre en évidence les différentes formes d'arythmie cardiaque. La génération nouvelle d'étudiants aura le privilège inconnu jusqu'alors de posséder ce merveilleux outil qu'est le cinéma pour se familiariser rapidement avec le fonctionnement normal et pathologique du cœu r

LA FERMETURE DES PHARMACIES LE DIMANCHE

Fidèle à sa jurisprudence, la cour de cassation vient de rendre un arrêt d'où il résulte que les pharmacies doivent fermer le dimanche s'il en est ainsi ordonné par arrêté préfectoral.

Le tribunal de la Seine avait rendu un jugement contraire, en rejetant une demande de dommages-intérêts formée par la chambre syndicale des pharmaciens de la Seine et le syndicat général des préparateurs en pharmacie contre des patrons qui avaient enfreint l'ordonnance du préfet de police du 5 novembre 1924 prescrivant la fermeture des pharmacies le dimanche.

La chambre criminelle a cassé ce jugement et renvoyé l'affaire devant le tribunal correctionnel de Versailles.

Le cinématographe au service du clinicien

M. LUTEMBACHER VIENT DE RÉUSSIR A EMPLOYER LE CINÉMATOGRAPHE POUR L'ÉTUDE DES ARYTHMIES CARDIAQUES

Aucune méthode ne peut démontrer plus clairement l'efficacité ou l'inutilité de certains produits thérapeutiques

Nous avons demandé à M. Lutembacher dont le film sur les arythmies cardiaques a eu l'honneur d'une présentation applaudie à l'Académie de Médecine de nous définir le but qu'il poursuit et de nous dire en peu de mots l'essentiel de la méthode qu'il emploie.

Les battements du cœur d'un animal, d'un lapin, par exemple, peuvent être entretenus après la mort à l'aide d'une circulation artificielle.

Le cœur est séparé de l'organisme et il suffit qu'une canule introduite dans l'aorte irrigue les coronaires pour assurer, pendant de longues heures, l'alimentation indispensable.

Les battements ne se poursuivent qu'en présence, dans des proportions convenables, d'un certain nombre d'électrolytes. Même en solution isotonique, après suppression des sels de potassium ou de calcium, le cœur ralentit ses battements et s'arrête. On utilise le liquide de Ringer-Locke, qui renferme à la fois des sels de sodium, de calcium, de potassium et du glucose.

Cette action des électrolytes sur l'excitabilité et la contractilité cardiaque est à rapprocher de leurs effets sur les colloïdes.

Pour ne pas modifier l'activité cellulaire, il faut tenir compte, non seulement de l'isotonie, mais de la charge positive ou négative des électrolytes et de leur valence, c'est-à-dire de la multiplicité de leurs charges.

Indépendamment de ces effets ioniques, il faudrait, d'après Liebrecht et Zwaardemaker, tenir compte de la radioactivité apportée par les ionspotassium ; cette radioactivité serait indispensable pour entretenir les mouvements du cœur.

Le liquide de Ringer-Locke, dans les expériences de perfusion, doit être maintenu sous une pression et température convenables. L'appareil de perfusion de Pachon et Busquet, que j'utilise dans mon laboratoire, permet de réaliser très exactement ces conditions et d'étudier successivement l'action de plusieurs substances toxiques ou médicamenteuses. Un Thermostat renferme plusieurs flacons avec tubes de Mariotte ; il est facile, par un simple jeu de robineterie d'alimenter le cœur soit avec le Ringer, soit avec telle substance dont on étudie les effets.

Depuis longtemps, cette méthode est utilisée par les physiologistes et dans les laboratoires de pharmacodynamie. Mais il est indispensable que ces recherches soient faites aussi par le médecin rompu à l'observation du malade. Les physiologistes ne posent pas les questions sous la même forme à l'expérience. Souvent leurs travaux ne sont pas directement utilisables dans la pratique

L'expérimentation sous le contrôle des faits cliniques permet de recueillir une abondante moisson de documents plus particulièrement en cardiologie, où nous possédons, avec les méthodes graphiques, l'électrocardiographie des modes précis d'investigation.

Mais si nous voulons que nos travaux de laboratoire deviennent rapidement utilisables et que, sans tarder, ils viennent porter secours aux malades, auxquels, en définitive, ils sont destinés, il faut les divulguer.

C'est dans ce but que je me suis proposé de fixer sur un film tous ces troubles du rythme que j'avais eu le loisir d'observer sur le cœur isolé.

L'étude des arythmies prend chaque jour une importance plus grande dans la pratique aussi bien pour le diagnostic que pour les indications thérapeutiques. Il n'est pas de méthode qui soit négligeable pour en faciliter l'étude.

Le cœur dont nous épions les mouvements se dérobe à nos yeux derrière la cage thoracique. Le cœur isolé permet de lever le voile, mais il est bien difficile de montrer à un assez grand nombre d'auditeurs ces essais de perfusion. L'expérience n'est pas assez souple pour nous permettre de reproduire sur commande, au moment voulu, les faits que nous voulons démontrer.

Au laboratoire, nous sommes armés de patience, nous sommes prêts à subir les caprices de l'expérimentation. Il n'en est pas de même de l'auditeur, qui n'est pas rompu à ces recherches.

Sur les films que j'ai pu recueillir grâce au concours technique des établissements Gaumont, le médecin voit enfin de ses yeux des extrasystoles auriculaires, ventriculaires, des crises de tachycardie paroxystique, des oreillettes en état de fibrillation, un ventricule en alternance, des troubles de conduction avec deux, trois ou quatre battements auriculaires pour une réponse ventriculaire.



Photo *Informateur Médical*

M. LUTEMBACHER

Dans mon dernier livre sur « les troubles fonctionnels du cœur », je m'excusais auprès du lecteur de faire défiler sous ses yeux toutes ces courbes électriques et mécaniques qui nous permettent, en clinique, d'identifier les arythmies. Je suis persuadé que ce film facilitera singulièrement, dans mon enseignement, la compréhension de ces courbes aux déformations multiples.

L'action pharmacodynamique des médicaments cardiaques ainsi objectivée laisse dans l'esprit de l'étudiant une trace qui ne peut manquer de subsister plus tard au lit du malade.

Dr LUTEMBACHER.

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés chevaliers dans l'ordre de la Légion d'honneur les médecins suivants :

M. le docteur Pantaloni, conseiller général du département de Constantine. Délégué financier.

Elu au conseil général en 1919. Délégué financier depuis 1920. Docteur en médecine en 1912 ; 13 ans de services et de pratique médicale.

Titres exceptionnels : services distingués dans l'exercice de ses fonctions.

M. le docteur Cros, médecin communal à Mascara (département d'Oran) :

Aide d'anatomie et de pharmacie opératoire à la faculté de médecine de Montpellier de 1885 à 1886. Interne à l'hôpital civil d'Oran de 1887 à 1889. Docteur en médecine en 1889. Médecin sanitaire maritime de 1890 à 1892. Médecin communal à Mascara depuis 1894 : 40 ans de pratique médicale.

M. le docteur Attal (Joseph), conseiller général du département de Constantine.

Docteur en médecine en 1898. Elu au conseil général de Constantine en 1919. Membre de la commission départementale. Engagé volontaire pour la durée de la guerre : 27 ans de pratique médicale.

Le PROBLÈME du CANCER

Exposé du travail de W.-E. Gye d'après le " Lancet "

On sait qu'en 1911, Peyton Rous de l'Institut Rockfeller découvrait un sarcome de la poule qui possédait une propriété particulière. Si l'on broye la tumeur, qu'on la dilue dans un liquide convenable et qu'on filtre sur bougie, le filtrat, inoculé à une poule, reproduit la tumeur.

Rous décrivit trois variétés de cette tumeur à quelques années d'intervalles toutes douées des mêmes propriétés.

Cette découverte ouvrit de grands espoirs, elle fut le départ d'innombrables recherches qui n'ont jusqu'ici rien apporté de plus que les premiers faits décrits par Rous.

Naturellement, on a cherché d'autres tumeurs présentant le caractère de filtrabilité ; on n'en a pas encore trouvé.

W.-E. Gye a commencé par étudier à fond les propriétés du virus de Rous. Il est arrivé à le cultiver sur un bouillon glucosé additionné de chlorure de potassium et de sérum de lapin.

Un premier point est la constatation qu'une culture perd son pouvoir infectant en quelques jours. M. Gye nous dit que dès le début de ses recherches il a pensé que cette perte du pouvoir infectant était due non à la mort du virus, mais à la disparition d'un facteur chimique accessoire mais nécessaire.

Deuxième point : si l'on traite une culture fraîche et active par le chloroforme, elle perd son pouvoir infectant. M. Gye estime qu'ici c'est le virus qui s'est tué et il pense en faire la preuve en montrant que si l'on réunit les deux éléments, c'est-à-dire la culture vieillie et celle chloroformée on a une matière active à nouveau et qui donne une tumeur si on l'inocule au poulet.

Dans une autre série d'expériences, il centrifuge à 9.000 tours par minute pendant deux heures une culture, il lave d'une manière spéciale le culot et constate alors qu'inoculés séparément, ni le culot, ni le liquide surnageant ne peuvent donner une tumeur. Si on les mélange et qu'on inocule alors, on obtient une tumeur

Il y aurait donc deux éléments : l'un destructible par le chloroforme qui serait le virus et le même que l'élément du culot de centrifugation, donc un agent figuré ; et un « agent » chimique labile disparaissant par vieillissement et surnageant lors de la centrifugation.

L'auteur ne nous dit pas s'il a fait une vérification « croisée » en inoculant le virus du culot de centrifugation avec une culture chloroformée ou le liquide surnageant le culot avec une culture vieillie dépourvue de son « agent » labile.

La partie la plus curieuse du travail est celle qui a trait à l'épithélioma du rat et au cancer humain. On peut la résumer et la schématiser de la façon suivante : M. Gye prend des tumeurs du rat, de la souris, de l'homme (un cancer du sein) il en fait des cultures sur son bouillon déjà indiqué, il les laisse vieillir, donc perdre leur agent labile.

Il ajoute alors cette culture vieillie dépourvue de pouvoir infectant à une culture de virus de Rous traitée par chloroforme, il inocule *au poulet* et obtient des *tumeurs de Rous*.

Si l'on admet, avec l'auteur, que la culture chloroformée ne contient plus de virus de Rous, ni vivant, ni atténué, il faut convenir que la culture de cancer du rat ou de l'homme a apporté quelque chose qui a permis à ce sarcome de Rous de se développer et ce quelque chose ne pourrait être que le virus lui-même.

L'auteur pense, en effet, que le virus serait commun à toutes les tumeurs et qu'il lui faudrait pour donner lieu au néoplasme une substance spécifique chimique qui ferait avec le même virus, tantôt de l'épithélioma, tantôt du sarcome, soit chez les oiseaux soit chez les mammifères.

Comme l'on peut en juger immédiatement, il y a là beaucoup d'interprétation sans vérification par les faits. Il est bien ennuyeux que ce soit toujours du Peyton Rous que l'auteur nous fabrique. Pourquoi ne croise-t-il pas les termes et ne nous donne-t-il pas un épithélioma chez le rat en ajoutant au virus de Rous la substance spécifique du cancer du rat au lieu d'ajouter à un supposé virus du rat (qui serait le même que celui de Rous) la substance spécifique du sarcome des poules.

Tant que l'auteur ne nous aura pas apporté cette expérience cruciale son échafaudage restera bien léger.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

A MON AVIS

On parle de pénitence fiscale. Le mot a fait fortune. Nous le trouvons malséant. Une pénitence est d'ordinaire infligée comme une sanction à qui la mérite peu ou prou. Avons-nous donc mérité qu'on nous inflige une punition ?

La France, par ses sacrifices, méritait plus d'égards de la part de ses débiteurs, écrit-on chaque jour. Elle méritait aussi de ceux qui la dirigent, qu'ils la sortent d'embarras par des moyens plus élégants et plus justes. Lesquels ? A ceux qui se placent parmi les augures de les trouver ; mais la presse aux impôts n'est pas plus que la presse à billets un moyen à la taille des grands hommes d'Etat. Colbert eût trouvé mieux.

Mais, puisque pénitence il faut faire, à qui sont donc réservées les mesures arbitraires qu'elle comporte ? Est-ce à ceux que la guerre a enrichis, aux profiteurs de tout ordre, aux exonérés ruraux qui forment le fond des collèges électoraux. Que nenni. Tout au moins, on ne l'affirme plus.

Le fisc veut s'en prendre tout d'abord et surtout, à en juger par les édits nouveaux, aux professions libérales. Ceux qui les exercent constituent une minime parcelle de la Nation. Et, ce n'est certes pas la plus riche. Il est par conséquent stupide de prétendre en tirer les ressources qui manquent au pays et qui se chiffrent par dizaine de milliards. Leurs recettes au surplus se placent en face de débours considérables auxquels le fisc se refusera toujours péremptoirement à croire.

Aussi les Médecins peuvent-ils s'attendre à mille tribulations fiscales. Les avis qui leur sont donnés par leurs conseils font quelque peu rire, car, avec le fisc, il n'y a ni bonne foi, ni appel. « Payez-moi, dit-il, vos réclamations sont vaines ». Et, en effet, l'Etat ne rend jamais l'argent.

Tout ceci ressemble bien au règne du bon plaisir et on croit revivre le temps où le « fait du Prince » avait force de loi. Les Révolutions et les guerres qui ont toujours été faites, dit-on, pour la justice et la liberté n'ont-elles donc rien changé à l'ordre des choses ?

Absolument rien.

Si pourtant, le Prince a changé de nom. — J. CRINON.

La pionite syndicale aiguë

Sous ce titre, M. le proesseur Cruchet vient de publier dans le *Journal de Médecine de Bordeaux* un article d'où nous extrayons les lignes suivantes :

« Ce qui était tolérable et compréhensible à l'âge de l'enfance ne l'est plus à l'âge d'homme. Et plus je vais, plus je m'aperçois avec effarement que la mentalité qui nous dirige tient avant tout de celle de ces pauvres pions que nous avons autrefois tant honnis.

« Ces ordres du jour impératifs, ces circulaires comminatoires dans lesquelles on reconnaît la plume corrosive de Lenglet-Pissevinaigre sont vraiment d'une prudhommerie que ne démentirait point feu Homais.

« La discipline syndicale, quand elle s'adresse à des médecins, ne peut être que « librement consentie », selon l'expression infiniment heureuse que nous avons plus d'une fois entendue dans la bouche de Lafontaine. Il est vrai que ses plus farouches admirateurs prétendent que cette formule n'a jamais été qu'une image brillante de réunion publique pour piper des suffrages, que tous les actes de son auteur ont toujours démentie ensuite. On n'est trahi que par les siens.

« En fait et cela me suffit, la formule est exacte. Qu'on le veuille ou non, c'est la seule qui convienne à des médecins dont l'indépendance a toujours frisé l'indiscipline ; la seule avec laquelle on puisse aboutir à une entente utile.

« L'autorité, que s'accorde l'Union des Syndicats n'est donc qu'illusion et verbalisme. Il vaudrait mieux n'en jamais parler puisqu'elle n'existe pas : on éviterait ainsi de voter des ordres du jour dont le ton incisif et tranchant ne fait songer qu'à un immense coup d'épée dans l'eau — constatation comique autant que pitoyable.

« L'asservissement des syndicats régionaux à une minorité intolérante, tracassière et maladroite dont l'évolution incohérente et désordonnée masque mal une empreinte quelque peu révolutionnaire, ne peut aboutir qu'à des résultats fâcheux. »

ON NOUS INFORME QUE

Un concours s'ouvrira le 4 février 1926, devant la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.



Photo *Informateur Médical*

M. le professeur Sebileau qui vient d'être nommé commandeur de la Légion d'honneur

Le Comité de direction des V. E. M., en raison de l'aggravation des conditions économiques et des concours insuffisants apportés à l'organisation du voyage, vient de décider que le 19e V. E. M., qui devait avoir lieu en septembre dans les stations des Vosges, serait remis à l'an prochain.

Le Professeur H. Roger, doyen de la Faculté de Médecine de Paris et sa famille sont actuellement à Evaux-les-Bains, ainsi que le Professeur Capitan, le Dr Bazy, membre de l'Académie de Médecine, le Professeur R. Brunon, etc. En juin, un V. E. M. composé de nombreux médecins et étudiants, sous la direction des Professeurs Rathery, Pierret-Giraud, a visité cette charmante station de la Creuse. Ils ont été très intéressés par ses eaux radio-actives dont les effets sont remarquables chez les rhumatisants et goutteux douloureux et déprimés.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

La Faculté de médecine de Toulouse, répondant à une suggestion de M. le ministre de l'instruction publique, a décidé que le cours d'hygiène et de médecine préventive, professé par M. le professeur Lafforgue, serait ouvert au public non médical, lorsqu'il y serait traité des sujets à portée sociale ou des questions offrant un intérêt pratique d'ordre spécial, susceptibles d'attirer, en même temps que les étudiants en médecine, des auditeurs bénévoles étrangers.

« Dans l'état actuel de la législation, a déclaré M. le préfet de la Seine, les hôpitaux sont réservés aux malades sans ressources, et, lorsqu'à titre exceptionnel ou en raison de l'urgence, des personnes possédant des ressources suffisantes y ont été admises, il ne peut leur être réclamé des frais de séjour supérieurs au prix de revient.

» Cette règle ne souffre qu'une exception, créée par la loi du 6 juillet 1920, qui autorise les administrations hospitalières à réclamer pour le traitement des accidentés du travail des prix de journée supérieurs de 30 p. 100 au prix de revient. »

Les seules préparations
à base d'Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

Le 429e dîner de l'Actualité Médicale, aura lieu le jeudi 27 août, à 19 heures, sous la présidence du Dr Peytoureau, dans les Salons du Restaurant Maubert, 104, rue de Richelieu.

Un décret, en date du 25 juillet 1925, a autorisé la création d'un hospice dans la commune de Vallon, département de l'Ardèche.

M. et Mme Donat-Agache ont fait don à l'Académie, tant en leur nom qu'en celui de M. et Mme Maurice Descamps et de Mlle Duret, des œuvres de M. Huret, ex-chirurgien des hôpitaux de Paris, publiées en cinq volumes sous le titre de : « Traumatismes cranio-cérébraux ».

Le délai de cinq ans prévu à l'article 35 du décret du 10 août 1920, relatif à la nomination des médecins directeurs des sanatoriums publics, est porté à sept ans.



Photo *Informateur Médical*

M. le docteur Devaux qui vient d'être nommé officier de la Légion d'honneur

Le VIIe Congrès de la Société française d'orthopédie s'ouvrira à Paris le vendredi 9 octobre 1925, à 9 heures du matin, à la Faculté de médecine.

Deux rapports seront discutés :

1° Traitement palliatif des luxations congénitales invétérées de la hanche, par M. Lance ;

2° La main bote paralytique, par M. Rocher (de Bordeaux).

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

L'asile public autonome d'aliénés de Bailleul est autorisé à emprunter à la Banque de France, au fur et à mesure de ses besoins, une nouvelle somme de 3 millions de francs sur la valeur des obligations décennales ou sexennales, et en général sur toutes valeurs négociables qui lui seraient remises en payement de ses dommages de guerre fixés à 34.869.391 fr. 11 c., toutes catégories.

En application d'un arrêté ministériel en date du 25 juillet 1925, une session d'examen d'Etat (infirmières visiteuses d'hygiène sociale de la tuberculose) aura lieu à Nantes, en octobre 1925.

Le programme sera celui spécifié par arrêté du 24 juin 1924.

Le jury de cet examen sera celui nommé par arrêté en date du 14 octobre 1924.

Le prochain numéro de l' « Informateur Médical » paraîtra le 6 septembre.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Mme François Bochin, femme du docteur, a mis au monde un quatrième fils : André, à Gouzeaucourt (Nord), le 31 juillet.

Le docteur Jean Poirot Delpech et Mme, née Jenny Hauvelle, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Jean-Pierre.

Le docteur et Mme Pierre Oury sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Raoul-Pierre Oury.

Le docteur et Mme de Lorgeril, née de Carlites font part de la naissance de leur fille Catherine. Saint-Servan, le 6 août.

Le docteur et Mme Bouvier, née Mennesson font part de la naissance de leur 7e enfant, Monique. Reims, 4 août.

Fiançailles

On annonce les fiançailles du docteur Filinto de Bastos Coimbra, fils de M. et Mme Horacio de Bastos Coimbra, avec Mlle Cristina da Silva Oliveira, fille de M. et Mme Domingos da Silva Oliveira.

Mariages

Le mariage du docteur Ehrenpreis, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, avec Mlle Marie Siklosy a eu lieu le 30 juillet, dans l'intimité.

Le mariage de Mme Jeanne Lâtit, fille et belle-fille de Mme et M. Henry Xistemaeckers, avec le docteur Paul Dupuy de Frenelle, chevalier de la Légion d'honneur, a été célébré la semaine dernière, dans l'intimité.

Le 20 juillet a été célébré, en l'église de Pers-Jussy (Haute-Savoie), le mariage de Mlle Marguerite de Cevins, avec M. Pierre Debrabant. Les témoins étaient, pour Mlle de Cevins, le général Libman, commandeur de la Légion d'honneur, et le commandant Maire, officier de la Légion d'honneur, et pour M. Debrabant, le docteur Bourbon et M. Henry Debrabant, chevalier de la Légion d'honneur.

Au nouveau temple de Toulouse vient d'être célébré le mariage de Mlle Andrée Terson, fille du docteur Terson, oculiste, avec M. Charles Delon, inspecteur à la Compagnie des chemins de fer de l'Etat.

Le 4 août a été béni, dans l'intimité, le mariage de Mlle Andrée Cunradi, fille de M. Cunradi, sous-directeur du Crédit Lyonnais, chevalier de la Légion d'honneur, avec le docteur Jean Roche.

Nécrologies

Nous apprenons la mort du docteur Joao Silva da Fonseca, père du ministre du Portugal à Paris, décédé à Lisbonne.

On annonce de Valenciennes le décès de M. B. Cohen, chirurgien dentiste de la faculté de médecie de Paris.

Le docteur Edmond Levy-Solal, Mme Edmond Levy-Solal et leurs enfants, M. et Mme Edouard Tauzy et leurs enfants, M. et Mme Théo Hyaffil et leurs enfants, M. et Mme Manès Levy et leur fille, M. et Mme Albert Sicard et leur fils, M. et Mme Charles Levy et leur fille, ont la douleur de faire part du décès de Mme veuve Léon Levy, née Zilber, leur mère et grand-mère décédée à Paris, 1, rond-point Bugeaud, à l'âge de 57 ans.

Nous apprenons la mort à Bayonne du Docteur Auguste Breucq, vice-président de la commission administrative des hospices, président d'honneur de la Fédération des syndicats médicaux des Basses-Pyrénées, ancien directeur des services municipaux d'hygiène de la ville de Bayonne, chevalier de la Légion d'honneur.

Le docteur et Mme F. de Rojas, 41, boulevard Raspail, ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fils Henry de Rojas.

Le docteur et Mme Maurice Salomon, M. et Mme Albert Simpère, M. et Mme René-Michel Cahen et leur fille, M. Robert Weill, M. André Maurice Salomon, les familles Franck, L. Lévy, Cahen, Alfred Bloch, ont la douleur de faire part du décès de M. Eugène Bloch, leur père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 11 août.

On annonce la mort glorieuse au champ d'honneur, du sous-lieutenant Pierre Merle, du 39e régiment de tirailleurs algériens, tué le 15 juillet au Maroc, à l'âge de 22 ans, ancien élève de Saint-Cyr, promotion Metz-Strasbourg. De la part du docteur et de Mme Achille Merle, ses père et mère, de sa sœur, la révérende sœur Marie de Saint-Dominique, religieuse Dominicaine, et de son frère M. Paul Merle. Cet avis tient lieu de faire-part.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE QUI VIENT DE SE TENIR À GENÈVE

(Suite du compte rendu dont la publication a été commencée dans notre dernier numéro)

La médecine sculpturale

Le Dr van Andel fait une communication sur « la Médecine et la sculpture architecturale ». Un certain nombre de maisons ont leurs façades ornées d'un bas-relief ou d'une sculpture ayant rapport à la profession de son propriétaire. Ce sont des particularités historiques, des emblèmes ou des allégories. Quoiqu'un certain nombre de ces sculptures aient disparu au siècle passé, il en reste un nombre suffisant pour se donner une idée de leur variété. Ces produits de l'art populaire sont des documents importants de la vie privée et sociale d'autrefois.

Le Dr van Andel a réuni une vingtaine de ces reliefs ayant rapport à la médecine et provenant d'habitations particulières ou de maisons de charité. Ce sont : les cinq sens, une énorme dent pour la maison d'un dentiste, une grenade pour celle d'un apothicaire, et qui se trouve encore dans la façade de la maison du professeur lui-même, une salamandre, emblème des œuvres chimiques, l'alambic pour un apothicaire, la parabole du bon Samaritain pour un médecin, etc. Et voici quelques reliefs des maisons de charité : une femme symbolisant la charité donnant ses soins à de vieilles femmes ; un pélican nourrissant ses petits. Un hôpital militaire du XVII[e] siècle porte en bas-relief deux guerriers vigoureux auprès d'un blessé. Le fronton de la léproserie de Gouda représente la parabole du mauvais riche ; on voit les chiens léchant les plaies du pauvre Lazare et deux lépreux portant leur manteau et leurs cliquettes. Un relief de l'hôpital des pestiférés à Leyde donne une allégorie de deux femmes exprimant leur terreur de la peste : l'une tenant son enfant mort dans ses bras, l'autre le faisant venir auprès d'elle (œuvre du sculpteur Rombout Verhulst, de Malines). L'enseigne des pestiférés d'Alkmaar représente l'intérieur d'une salle d'hôpital où deux infirmiers portent un malade sur un brancard. On trouve la même représentation à l'hôpital Ste-Barbara, à Haarlem. De grands lits en bois sont rangés aux deux côtés de la salle, avec une galerie ; un petit tableau d'un hôpital du XVII[e] siècle nous montre que cet arrangement était commun à cette époque. Un relief de Dordrecht représente un cortège d'infirmiers transportant des blessés sur des litières et des brancards. Un autre, de l'hôpital des aliénés, nous montre, au centre, deux fous furieux chargés de chaînes devant de petites cellules dont les trappes étroites laissent passer les têtes d'autres fous.

L'Ecole de médecine de Cracovie

Le Dr Regnauld lit deux communications du professeur W. Szumowski : « L'Ecole de médecine de Cracovie sous le dernier roi de Pologne. » Parmi les particularités de cette école au XVIII[e] siècle, il y avait entre autres des prêts aux étudiants pour leurs études de médecine, à condition que le médecin s'engage, une fois ses études finies, à pratiquer dans la ville qui lui avait aidé. On pourrait comparer cette coutume avec celle des prêts d'honneur accordés aux étudiants.

La seconde communication du professeur Szumowski porte sur : « la Peste de 1508 », d'après deux écrits médicaux de Mathias de Miechow, dont l'un est antérieur et l'autre postérieur à l'épidémie, et qu'on a pu dater exactement grâce à quelques indications. L'auteur recomande l'usage de l'eau-de-vie comme remède contre la peste.

Professeur A. Wrzosek et Dr R. Wierzbicki : « l'Auscultation en Pologne dans la première moitié du XIX[e] siècle », contribution à l'histoire de l'influence française sur la médecine polonaise. L'honneur de l'invention de l'auscultation revient certainement à la France, puisque Laennec en est l'auteur (1781-1826). La Pologne a accepté cette pratique avant d'autres pays.

La vaccination antivariolique en Amérique

Dr J. W. Courtney, de Boston : « Le Dr Benjamin Waterhouse, qui introduisit la vaccination contre la petite vérole en Amérique ». Né en 1754, professeur à l'Université de Cambridge dans le Massachusetts, il eut le courage d'inoculer pour la première fois la vaccine sur son fils, âgé de cinq ans. En 1806, il fit une expédition pour demander de rendre la vaccine obligatoire, et bientôt il inocule 90 garçons d'une école. En 1809 eut lieu la création d'un institut pour l'inoculation. Il obtint la protection du président Adam et de Jefferson et la vaccination devint obligatoire dans certains Etats : Vermont, Rhode-Island, New-York, Massachusetts, etc. Il abandonne la pratique en 1812, après avoir installé le jardin botanique de Cambridge. Plus tard sa situation devint si difficile qu'il pouvait à peine subvenir aux besoins de sa famille. Il mourut à Cambridge très âgé, en 1846. Le Dr Courtney fait passer la reproduction d'un beau portrait de Waterhouse. Un des docteurs présents rappelle que Tronchin a été partisan de la vaccine, et fait allusion au mouvement qui s'est élevé contre cette pratique — et malgré l'expérience — dans certains cantons de la Suisse.

La couronne de fer thérapeutique

Dr de Alcade, de Madrid, montre une couronne de fer, dont on avait coutume de se servir au moyen âge, depuis les croisades, pour guérir certaines maladies de la tête, la méningite, etc. Il l'a découverte dans un couvent d'Espagne où elle était conservée depuis des siècles. Elle se compose de deux ou trois cercles concentriques surmontés de deux branches à l'intersection desquelles est placée une croix. Le nombre des trous de la couronne était symbolique. Cette relique vient probablement d'Orient, de St-Jean-de-Jérusalem. Le Dr Wickersheimer remarque que cette manière de guérir a été en usage dans plusieurs pays, et qu'au congrès d'Anvers on a présenté une couronne similaire de Saint-Henri, qu'on appliquait au moyen âge aux personnes atteintes d'épilepsie ou de maladies mentales. Le Saint-Jean invoqué n'est pas Saint-Jean-l'Evangéliste, mais Saint-Jean-Baptiste, parce qu'il fut décapité. On conservait la relique du chef de Saint-Jean à Anvers, où elle attirait de nombreux pèlerins. Le Dr de Alcade répond que, dans l'exemple qu'il présente, il s'agit bien de Saint-Jean de Jérusalem, à cause de la forme particulière de la croix. Il est vrai que dans ce culte, on confondait quelquefois les deux saints.

Les étudiants polonais en France au XIII[e] siècle

Dr Bugiel : « les Etudiants polonais à la Faculté de médecine de Paris aux XIII[e], XIV[e] et XV[e] siècles. » L'Université de Paris, fondée en 1150, était déjà florissante au XIII[e] siècle. Le nombre des étrangers est considérable en 1280. Les étudiants sont divisés en quatre nations : la nation française, la nation normande, la nation picarde et la nation anglaise. Cette dernière comprend, outre les Anglais, les étrangers des pays à l'est de la France : Allemands, Polonais, Tchèques, Hongrois, etc... et possède neuf collèges. Dès le XIII[e] siècle, les universités anglaises ayant été fondées, la nation anglaise prit le nom d'allemande. Les documents de cette nation nous ont été conservés ; les recherches sont donc plus faciles que pour les autres nations, qui les ont perdus. Les échanges intellectuels ont été fréquents entre la France et la Pologne. Les étudiants étaient si pauvres que souvent ils s'installaient à dormir sur de la paille, sous les arcades. C'est en 1362 qu'on en trouve la première mention. Un seul est indiqué comme ayant pris ses grades en médecine. Les autres ont l'indication étudiants ès arts. On en trouve une cinquantaine jusqu'en 1463 à Paris. Pour venir à Paris, ils devaient souvent faire tout le chemin à pied et vivaient misérablement. Le plus célèbre, maître Jean de Pologne, après avoir étudié à Montpellier et à Paris, devint docteur et archevêque. Le Dr Bugiel raconte l'épisode curieux de son empoisonnement, dont on le guérit en le suspendant la tête en bas. Le Dr Wickersheimer fait remarquer qu'on trouve également des renseignements sur les étudiants polonais dans les documents conservés à la Sorbonne. Quant à l'appellation ès arts, il ne faut pas oublier que quelques professeurs appartenaient aux deux facultés.

Excursion au château de Chillon

Jeudi matin les congressistes se sont réunis, malgré l'orage, au Jardin anglais et sont partis par bateau spécial pour une promenade autour du lac. Ils ont été récompensés de leur courage, car le temps, quoique couvert au début, leur a permis d'admirer des jeux de nuages sombres et clairs et des effets de couleurs plus variés que ceux d'un beau temps perpétuel. Arrivés à Chillon, ils ont été reçus dans la grande salle du rez-de-chaussée du château, où le Dr Vuilleumier, de Territet, leur souhaita la bienvenue en quelques paroles aimables. Après une collation, les invités ont visité et admiré la salle des chevaliers et jusqu'aux souterrains du château.

A la dernière séance, M. le Dr Cumston a présenté le nouveau président, le prof. J. G. Lint.

VACANCES DE POSTE DE MEDECIN DIRECTEUR D'ASILE PUBLIC D'ALIENES

Un poste de médecin directeur sera vacant à dater du 1[er] octobre 1925, à l'asile public d'aliénés de Lorquin (Moselle).

Aux termes du décret du 18 juin 1923, les médecins des asiles publics d'aliénés candidats à ce poste doivent justifier d'une parfaite connaissance de la langue allemande.

TRIGLANDINE BOUTY
Thyroïdine — Ovigenine — Hypophyse

L'HYGIÈNE PUBLIQUE AU PARLEMENT

La suppression des similaires de l'Absinthe

Voici la proposition de résolution ayant pour objet d'inviter le Gouvernement à présenter un projet de loi prohibant les « similaires de l'absinthe », présentée par MM. Ernest Lafont (Loire), Ferdinand Faure et Jouhannet, députés.

Lorsqu'au cours de la guerre, en raison de circonstances particulières, nous pûmes enfin obtenir du Parlement l'interdiction de la fabrication et de la consommation de l'absinthe demandée depuis si longtemps par tous les hygiénistes et par l'opinion publique, il semblait bien que cette mesure n'était que le commencement d'une série de mesures analogues destinées à l'assainissement du pays.

Malheureusement, le bon mouvement ne dura point longtemps. La législation resta imparfaite et tronquée. Les apéritifs les plus nocifs, les picons et les similaires de l'absinthe connurent une fortune nouvelle.

Assez récemment encore, l'administration des contributions indirectes fut même désarmée par le vote d'une loi dont les formules rigides et étroites sont destinées à permettre toutes les fraudes.

Nous pensons qu'il est temps de revenir à la véritable lutte antialcoolique, et d'interdire complètement la fabrication et l'usage de tous les similaires de l'absinthe.

L'opinion publique s'est justement émue des progrès singuliers que fait en France l'alcoolisme, qui semblait un moment sur le point de reculer ; il importe d'agir sans retard ; c'est ce que demandent nos concitoyens les plus autorisés.

Un vœu du conseil général du Rhône, voté à l'unanimité le 30 août 1923, résume et précise ce désir de réforme de tous les honnêtes gens ; nous ne saurions mieux faire que d'en reproduire le texte :

« Le conseil général du Rhône, considérant que la suppression de l'absinthe a eu les meilleurs résultats, spécialement dans la diminution du nombre des aliénés, proteste contre l'interprétation donnée à la loi interdisant les similaires de l'absinthe et demande au Gouvernement l'interdiction absolue des boissons alcooliques tendant à remplacer celle-ci. »

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

La Chambre invite le Gouvernement à présenter dans le plus bref délai un projet de loi comportant l'interdiction asolue des boissons alcooliques tendant à remplacer l'absinthe.

Modification du décret portant organisation de l'Ecole d'application du Service de santé des troupes coloniales

L'article 18 du décret susvisé du 7 mai 1908 est remplacé par le suivant :

« Tout élève du service de santé des troupes coloniales reçu docteur en médecine ou pharmacien de 1re classe est obligatoirement admis à l'école d'application le 1er janvier. L'école reçoit de même à cette date les jeunes gens, admis à la suite du concours prévu par l'article 3 du décret du 21 juin 1906. Les uns et les autres sont nommés aides-majors de 2e classe à compter du 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils ont obtenu leur diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien. Toutefois, les docteurs en médecine et pharmaciens diplômés admis directement, après concours, dans le corps de santé des troupes coloniales et ayant accompli leurs obligations militaires telles qu'elles sont définies par l'article 27 de la loi du 1er avril 1923 sur le recrutement de l'armée, bénéficient pour la détermination de leur prise de rang dans le grade d'aide-major de 2e classe des dispositions prévues à l'article 39 de la dite loi.

» Pendant leur séjour à l'école d'application, le classement par ordre de mérite des médecins et pharmaciens aides-majors de 2e classe est déterminé par les notes de l'examen semestriel combinées avec les autres notes. »

Les cours de l'école d'application commencent le 1er janvier. Les examens de sortie ont lieu dans la deuxième quinzaine d'août.

Revue de la Presse Scientifique

Kystes de l'Ovaire et Radiothérapie, Professeur J.-L. Faure, *Paris-Médical.*

J'ai la conviction que si la radiothérapie ne peut pas faire grand'chose sur un ovaire sain, en dehors de sa destruction fonctionnelle, elle peut avoir un effet funeste sur un ovaire malade et en particulier sur un ovaire kystique. C'est que nous nous trouvons alors en présence d'un ovaire dans lequel certaines cellules ont subi une dégénérescence qui, pour revêtir des allures bénignes n'en est pas moins l'indice d'un travail particulier qui fait du kyste de l'ovaire un véritable épithéliome dans lequel on peut trouver, au fur et à mesure que le kyste se développe, multiplie ses loges et ses végétations intrakystiques, toutes les formations qui séparent le kyste uniloculaire simple des tumeurs végétantes, qui peuvent revêtir l'allure la plus maligne, et se comporter comme les pires des cancers.

Or, nous connaissons bien l'influence de la radiothérapie sur les épithéliums et le martyrologe des radiologues n'est que trop éloquent. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que certaines cellules déjà malades et proliférantes des kystes de l'ovaire reçoivent du fait des rayons X une excitation, comme on en connaît tant d'exemples, un véritable coup de fouet, et transforment des tumeurs bénignes, des kystes de l'ovaire dont la régénérescence néoplasique est tout à fait rare, en tumeurs malignes qui évoluent et se généralisent comme les cancers les plus malins.

Le Diagnostic précoce des calculs du Cholédoque, M. Jacques Leveuf, *Pratique Médicale Française.*

La recherche des pigments biliaires dans l'urine après une crise douloureuse de l'hypochondre droit, permet de faire le diagnostic précoce de calculs du cholédoque.

La réaction de Gmelin, peu sensible, doit être abandonnée.

Dans le service de M. Delbet, on emploie la technique de Grimbert légèrement modifiée (Beauvy).

A 10 cm. cubes d'urines, on ajoute 1 cmc. de chlorure de baryum à 1 1/10e. On centrifuge et on élimine par décantation, le liquide surnageant. On ajoute sur le précipité 1 cmc. d'alcool à 95o et une goutte d'acide chlorhydrique ; on mélange et on porte au bain-marie une minute.

Si le liquide est vert, il y a des pigments biliaires.

S'il est incolore ou rose, il n'y en a pas.

Si le liquide est brunâtre, le cas est douteux. Alors on ajoute une anse de platine d'eau oxygénée et on porte au bain-marie. Si la couleur devient verdâtre, il y a des pigments biliaires.

Lorsqu'il y a un calcul dans le cholédoque, les pigments apparaissent dans l'urine de la 4e à la 6e heure.

Chaque fois que la réaction a été positive, M. Delbet a fait le diagnostic de calcul du cholédoque et le diagnostic a été vérifié à l'intervention.

Ce procédé permet donc de faire le diagnostic précoce de lithiase cholédocienne, même dans les cas où l'examen clinique n'a jamais révélé la moindre trace d'ictère.

Une opération faite à ce stade guérira le malade à coup sûr, puisque l'insuffisance hépatique n'est pas assez avancée pour compromettre le résultat de l'intervention.

La meilleure heure pour le bain dans les stations thermales, Truelle, *Plombière Thermal.*

Le bain qu'on prend à la fin de l'après-midi est souvent celui qui donne les meilleurs résultats. Il délasse bien, prépare une nuit reposante. C'est dans nos établissements thermaux le moment de moindre affluence, attirés que sont les baigneurs par les thés, les dancings, les promenades, les excursions. Le matin, c'est souvent l'encombrement, l'attente prolongée. Le soir, pas de bruit, pas d'agitation. D'un air engageant le baigneur vous invite à pénétrer immédiatement dans la cabine où, tout prêt, le bain vous attend. Il règne dans l'établissement et parmi le personnel un calme favorable. Calme, repos, détente ; n'est-ce pas là ce que viennent chercher la plupart des malades tributaires de notre station.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)



UNE NOUVELLE DÉCOUVERTE DE G. RAMON

L'usage du tapioca finement pulvérisé pour activer l'immunisation des chevaux à sérum

M. G. Ramon, qui a découvert l'anatoxine diphtérique, avait été conduit à cette trouvaille au cours de recherches sur la préparation des chevaux producteurs de sérums.

Le même ordre de préoccupations a conduit M. Ramon à la découverte d'un procédé dont les conséquences thérapeutiques seront peut-être considérables. Il avait remarqué de longue date que la teneur en unité antitoxique était plus élevée chez les animaux ayant fait des abcès aux points d'injections.

Par une série d'expériences, il est arrivé d'abord à penser qu'il était inutile qu'il y ait abcès, mais qu'un œdème avec afflux leucocytaire suffisait ; puis à trouver un ingrédient inattendu pour provoquer cette réaction favorable.

Le procédé consiste à mêler à l'antigène (toxine ou maintenant antitoxine diphtérique) du tapioca finement pulvérisé.

Par cette série de recherches, M. Ramon est arrivé à diminuer la dose d'antigène de 12 à 1.500 cent. cubes jusqu'à 6 à 700 et à faire monter le nombre d'unités antitoxiques de 400 à 7 ou 800.

Les recherches de Ramon ont ceci de particulier que, dirigées vers un but très limité et très pratique, qui est la préparation des chevaux à sérum, elles sont génératrices de remarquables conséquences en médecine ; nous avons déjà exposé plusieurs fois à nos lecteurs les bienfaits dus à la découverte de l'anatoxine diphtérique.

Voici d'ailleurs que le champ s'élargit et que d'autres anatoxines sont découvertes, ouvrant la voie à d'autres immunisations jusqu'ici impossibles.

LE PALUDISME EN CORSE

Le professeur Brumpt, chargé par l'International Health Board de la fondation Rockefeller de créer en Corse une *Station d'application antipaludique*, vient de faire dans l'île un voyage de prospection, du 30 juin au 14 juillet.

Au cours de ce voyage, dont il a rendu compte à l'Académie, il a constaté l'existence d'au moins trois espèces d'Anophèles pathogènes, dont il a capturé des centaines d'exemplaires. Ce résultat est très intéressant, car on n'avait récolté jusqu'ici en Corse que l'*Anophèles maculipennis*. Les deux autres espèces rapportées par le Professeur Brumpt sont *Anophèles algeriensis* et *Anophèles hyrcanus*.

En outre, l'étude minutieuse de différentes localités et notamment du domaine de Padulone, montre, par la statistique des Anophèles capturés soit dans les étables ou poulaillers, soit dans les habitations humaines, que ces moustiques sont efficacement attirés par les animaux domestiques. On voit l'importance de cette constatation pour la protection des habitants contre l'endémie palustre.

Le rôle épidémiologique des différentes espèces signalées par le Professeur Brumpt sera établi par les recherches ultérieures des divers membres de la Station d'Application antipaludique.

M. le professeur Brumpt a bien voulu nous donner quelques explications au sujet de la station d'application antipaludique.

On sait que la Société des Nations a décidé la création de trois écoles de Malariologie, une à Londres, une à Hambourg et une à Paris qui sera rattachée à la chaire de parasitologie de la Faculté, dont le titulaire est M. Brumpt.

Ces écoles ne feront qu'un enseignement théorique. Aussi a-t-on pensé qu'il serait bon d'y adjoindre une station d'application pratique qui servirait à la fois pour compléter l'enseignement des élèves et pour la recherche.

Le Dr Russell de l'International Health Board de la Fondation Rockfeller a demandé à M. Brumpt de voir si en Corse on ne trouverait pas un endroit favorable. Sa mission a été couronnée de succès et il est fort probable que la station d'application antipaludique sera fondée avant les écoles qui ne sont encore qu'à l'état de projets.

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

LES MÉDECINS DU JOUR

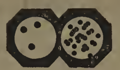
MM. BARNARD & GYE



Les deux savants anglais BARNARD à gauche et GYE à droite, à qui l'on doit les récents travaux sur le cancer dont on a parlé dans le monde entier, sans qu'on sache encore précisément quelle sera la valeur de cette découverte.

La personnalité de ces deux savants ne manque pas de pittoresque et si l'on a fait un peu de fable autour de leur origine, il faut savoir pourtant que le Docteur William Ewart GYE, qui naquit à Long Eaton, est le fils d'un employé de chemin de fer et qu'il commença lui-même par suivre le métier de son père à dix schillings la semaine. Mais, tout en travaillant, il étudiait et à 17 ans, il put se faire recevoir à Londres bachelier ès-sciences. Il devint alors maître d'école et il continua à étudier. Il se fit inscrire à l'Université d'Edimbourg où il paya ses frais d'études en se faisant le répétiteur des autres étudiants. En 1912, il fut reçu docteur. Pendant la guerre, il servit en France et en Italie dans un laboratoire mobile.

Quant à BARNARD, qui est membre de la Royal Society et qui est considéré comme un des plus grands techniciens de la microscopie, il est le fils d'un chapelier de West-End.


Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204



PANSEMENT GASTRIQUE IDÉAL
au Carbonate de Bismuth pur
ULCUS, GASTROPATHIES, HYPERCHLORHYDRIE
Sténoses pyloriques, Colites, Anti-Oxyurasique puissant
DOSES : 10 à 50 grs. par jour dans Eau ou Tisane le matin à jeun, ou fractionnés 1/2 h. avant les repas. Chaque Flacon porte une mesure dont le contenu correspond env. à 10 grs. de produit. LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, Paris et toutes Pharmacies

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine R. C. Seine 219.624

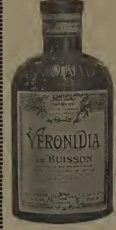
FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

Pour la lutte contre le Cancer

Dans la lutte engagée contre le terrible fléau, rien ne peut être indifférent aux savants qui consacrent leur vie à l'étude des causes encore inconnues et de la production et de la transmission du néoplasme. Voici la question que l'on nous prie de poser à nos lecteurs :

« Parmi le personnel spécialement affecté aux établissements thermaux des stations hydrominérales sulfureuses, personnel vivant, par conséquent, d'une façon constante au milieu des vapeurs sulfureuses, les médecins de ces stations ont-ils observé beaucoup de cas de cancer ? Dans l'affirmative, quel genre de néo ? Dans la négative, sur combien de sujets a porté l'observation ? »

Prière de répondre soit à M. le docteur Albespy, chirurgien à Rodez (Aveyron), soit à M. le docteur R. Molinéry, à Luchon (Haute-Garonne).

VERONIDIA


le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

BROMIDIA
BATTLE & Co
L'Hypnotique par Excellence

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.363

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le traitement de l'endocervicite et du catarrhe de l'utérus par la potasse caustique mitigée

Le professeur Osvaldo Bottaro, de Buenos-Aires, rejette le filhos et le néo-filhos, trop caustiques, agissant profondément sur les tissus et susceptibles de produire des processus ulcéreux et sténoses tardives.

Il préconise un composé dans lequel la potasse prédomine et l'excipient chaux est réduit à la proportion du sixième.

Le topique agit par une sorte de décapage rapide et total.

L'Etiologie et la pathogénie de l'Hypertrophie du système pileux

Cette note, de M. Constantin Pomaru Caplesco, de Bucarest, débute par une adresse ainsi conçue : « Permettez-moi, je vous prie, savants maîtres, d'apporter à votre connaissance le résultat de mes recherches. »

Ceci nous rappelle une époque passée, qui ne devait pas être dépourvue de charme. Mais, hélas ; les idoles sont brisées, il faut habiter Bucarest pour croire qu'elles sont encore debout.

M. Pomaru a remarqué que les régions du corps qui sont soumises à des bains répétés sont bientôt recouvertes d'une abondante moisson de poils.

M. Pomaru en conclut que c'est une hyperémie active qui favorise la croissance du système pileux ; il en tire certaines déductions applicables à la pathologie.

La Stérilisation de la Monnaie ! !

Un monsieur facétieux ayant proposé au ministère des finances de faire stériliser la monnaie de papier et de métal afin d'éviter le transport des microbes, l'Académie, dont le rôle de conseiller officiel est parfois mis à contribution, a été priée d'adresser un avis.

Le correspondant du ministère avait été très loin dans son exposé, il envisageait le rôle des banques et des grands magasins et les moyens matériels, il proposait même la création d'un corps de fonctionnaires analogues aux vérificateurs des poids et mesures pour assurer cette stérilisation.

L'Académie a fait rendre son oracle, par la voix de M. Jules Renault, au nom d'une commission qu'il composait avec M. Hanriot, directeur du Laboratoire des Monnaies, et M. Léon Bernard.

La conclusion de ces messieurs est pour le moins inattendue, ils nous ont révélé que ces billets, qui paraissent si sales, sont à peu près toujours indemnes de microbes pathogènes.

Ils ont même mis entre les mains d'enfants atteints de diphtérie des carrés de papiers pendant plusieurs jours et n'ont pu y cultiver le bacille de Loëffler.

Quant à la monnaie de métal, ils croient même, sauf pour l'or, à un véritable pouvoir bactéricide.

Leur conclusion pratique, sagement adoptée par l'assemblée, est que devant un péril aussi hypothétique, il est inutile de prendre des mesures dont les difficultés pratiques seraient sans doute très considérables.

Les propriétés spirillicides de la Sanòcrysine

MM. Levaditi, Girad et Nicolau ont étudié le pouvoir spirillicide in vivo sur le lapin de la sanocrysine (hyposusfite double d'or et de sodium) préconisé par Möllgaard contre la tuberculose.

Ce sel paraîtrait actif, mais pas autant que le bismuth.

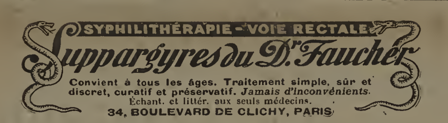
Quant au platine, il l'est encore moins.

Les auteurs pensent qu'il y aurait intérêt à faire des recherches sur les sels de métaux des poids atomiques avoisinants (osmium, ovridium, ruthenium, rhodium et palladium).

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)



La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf

(LA ROCHELLE)

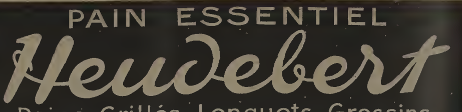


Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Mme le Dr RAYTON direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).



SANATORIUM DE LA MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE

Prescrivez

ORTHO-GASTRINE

Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude (en prises pour un verre)

FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire

ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND

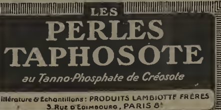
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P L M 3 h. de Paris

Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents

CASINO, THÉATRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC

Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.



R. C. Cosne 263

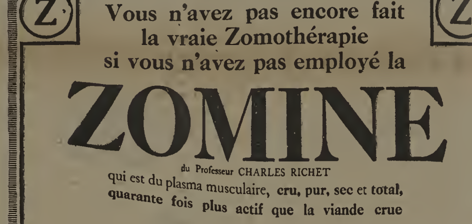
GOUTTE - RHUMATISMES

ATOPHAN-CRUET

En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.

Littérature et Échantillons :

6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)



du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »

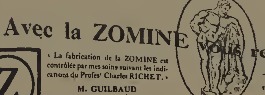
Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"



« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profr Charles RICHET. »

M. GUILBAUD

Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général "Pharmacie du Palais Royal" 10, rue Richelieu - PARIS

Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



UROFORMINE GOBEY
ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE
Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.
BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS
R. C. Seine N° 54.394.





Informations Diverses

Un incendie a éclaté dans l'asile départemental d'incurables de Saint-Fulgent, situé dans un faubourg populeux de la ville et où étaient hospitalisés plus de 300 incurables des deux sexes.

L'asile a été presque entièrement détruit. Le sauvetage des incurables a été des plus pénibles, mais il a pu être effectué sans accident. Les malades ont été répartis dans les hôpitaux de la ville.

M. Frainsilber, docteur en médecine à Villers-Outreaux (Nord), a tamponné en automobile de Cambrai à Saint-Quentin, le cycliste Duda, d'origine polonaise, dont l'état est grave.

Me Stefani Martin, défenseur du docteur Bougrat, a demandé au juge qu'il soit procédé à l'examen mental de son client, par trois médecins spécialistes des maladies mentales. Cet examen sera vraisemblablement décidé.

M. Quérel, chauffeur d'auto, au service du docteur Lemeland, de Paris, actuellement en villégiature aux Echelles (Savoie) avait conduit celui-ci à Annecy pour excursionner en bateau à vapeur sur le lac. Pendant ce temps, il alla visiter les beautés pittoresques des environs de Thones. Revenant de Labal-Medethu, à la suite d'un brusque coup de volant, il roula dans un ravin profond de 25 mètres. Le malheureux fut tué presque sur le coup.

Des individus en automobile ont tenté de faire évader une pensionnaire de l'asile d'aliénés de Clermont et peu s'en est fallu qu'ils réussissent.

Est approuvée la délibération du conseil de l'Université de Nancy portant création d'un cours complémentaire de neurologie.

Un concours s'ouvrira le jeudi 26 novembre 1925 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille pour l'emploi de suppléant de la chaire de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Un concours s'ouvrira le 8 décembre 1925 devant la Faculté de médecine de Paris pour l'emploi de suppléants des chaires de pathologie et clinique chirurgicale et obstétricale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

L'abondance de matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre roman : « Le Calvaire d'un Docteur ».

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

Pour réussir la Bactériothérapie par ferments lactiques

La bactériothérapie par ferments lactiques est, à l'heure actuelle, de pratique courante. Certains praticiens font cependant une objection à cette thérapeutique : les résultats obtenus sont souvent irréguliers.

Les cultures liquides perdent rapidement de leur activité et constituent, à bref délai, une simple solution d'acide lactique. Aussi les cultures sèches, où les ferments déshydratés se conservent longtemps à l'état de vie ralentie, connaissent-elles surtout la faveur du corps médical. Seules elles sont d'un emploi réellement pratique.

C'est ainsi que la Yaourtine agit de façon constante et même rapide, puisqu'elle contient, — condition essentielle, — des ferments fortement concentrés qui restent longtemps vivants et actifs.

La Yaourtine, en particulier sous sa forme granulée, cultive facilement sur le lait.

Au point de vue concentration microbienne, la meilleure culture est celle obtenue sur du lait en 18 heures avec 2 ou 3 cuillerées à café de Yaourtine granulée par litre de lait. Elle correspond à une production d'acide lactique de 12 à 14 grammes par litre.

Pour conserver la température initiale, nous conseillons l'emploi soit de la marmite norvégienne, soit de la bouteille Thermos que nous procurons à nos clients sur leur demande.

Comme il est difficile d'obtenir du public une technique suffisamment aseptique, nous ne saurions trop recommander l'emploi du lait médical dont les effets thérapeutiques sont équivalents à ceux du Yaourt quand il est administré à jeun.

Il suffit, pour réaliser cette préparation, de faire dissoudre une cuillerée à café de Yaourtine granulée dans du lait bouilli et refroidi qu'on absorbe immédiatement.

Les nombreux Yaourts du commerce, préparés à des températures trop basses ou par culture trop rapide, sont loin de valoir le lait médical au point de vue thérapeutique. Leur flore microbienne est d'ailleurs extrêmement variable, et le ferment bulgare n'y figure souvent que très accessoirement.

NÉO-RHOMNOL
Nouvelle préparation définie, stable
en boites de 12 ampoules de 1 cmc contenant chacune :
Nucléinate de Strychnine défini.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude......... ... 0 gr. 05
Injections indolores
INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES
R. C. Seine N° 7.164.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O)
R. C. Corbeil N° 870.

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS

Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.
Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.
Les Ferments Lactiques de
la YAOURTINE
sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant
du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche
isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)
se conservent longtemps à l'état de vie
Forme DRAGÉE Forme GRANULÉ
Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e). R. C. Seine 197.772

Nourrissons, Enfants et Adultes



Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

Les soins médicaux font l'objet de plusieurs vœux

AU

Congrès d'Anciens Combattants

Quelques jours après le Congrès de l'Union nationale des combattants, qui s'était tenu à Périgueux et où avait été adopté un certain nombre de vœux concernant les réparations envers les victimes de la guerre (soins médicaux, pensionnés, gazés, paludéens, etc.), se tenait à Bordeaux le 9e Congrès national de l'Union fédérale des associations de mutilés, blessés, réformés et anciens combattants de la grande guerre.

Après les réunions du Conseil d'administration et organisation du congrès, plusieurs très belles conférences furent faites sur la Société des Nations par MM. René Cassin, délégué de la France à Genève ; Mantoux et Mario Roques.

Pendants plusieurs jours, furent discutées de nombreuses questions intéressant l'Union et les commissions adoptèrent de nombreux vœux.

Nous publions ceux provenant de la 2e commission, relatifs à l'article 64 de la loi des pensions, concernant les soins médicaux aux victimes de la guerre, et qui furent adoptés après un remarquable rapport de notre confrère, M. le docteur Grasset, de Clermont-Ferrand :

« Que dans toutes les stations thermales, la cure gratuite soit admise ou que, tout au moins, le carnet médical puisse servir à cet effet ;

» Que les soins hydrothérapiques prescrits par les médecins traitants pour blessures ou maladies consécutives aux faits de guerre, soient à la charge de l'Etat ;

» Que les frais de voyage des membres des commissions tripartites résidant hors du chef-lieu soient remboursés ;

» Que des mesures énergiques soient prises pour faciliter sans retard l'accès des tuberculeux curables dans les sanatoria ou tout autre établissement approprié ;

» Que de nouveaux sanatoria soient créés d'urgence ;

» Que les cheminots mutilés puissent, au même titre que les autres, utiliser leur carnet de soins gratuits, quel que soit le médecin auxquels ils s'adressent, ce médecin fût-il de la Compagnie à laquelle ils appartiennent ;

» Que soit rapportée la circulaire de M. le ministre des pensions, concernant l'article 64, qui supprime un certain nombre de médicaments, spécialités (vins fortifiants, élixirs, etc.). »

Après avoir étudié de nombreuses autres questions, le congrès se termina par un banquet présidé par M. Antériou, ministre des pensions. Celui-ci prononça un grand discours où il exposa les idées du gouvernement vis-à-vis des mutilés, blessés et réformés de guerre. Il a déposé, entre autres, un projet de loi modifiant la composition des tribunaux de pensions qui seraient désormais de trois membres : un magistrat désigné par le premier président de la Cour d'appel du ressort, un médecin, un pensionné. Il traita ensuite les questions de révision des pensions, des barêmes, des emplois réservés, et félicita l'Union de la part qu'elle a prise pour le développement de « l'Association pour la Société des Nations ».

....

Nous sommes heureux de noter que font partie du bureau de la Fédération Girondine de l'Union : MM. les docteurs Micheleau, rue de la Garenne, à Coutras ; Robert, Saint-Médard-en-Jalle, au titre de conseillers médicaux, et Ramarany, au titre commission des tuberculeux.

Service de Santé des colonies

Ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur :

Vidal, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indo-Chine.

Soulayrol, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indo-Chine.

Léger, médecin-major de 2e classe, hôpital 86 à Fréjus.

Authier, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indo-Chine.

Kervrann, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indo-Chine.

Labernadie, médecin-major de 2e classe, 2e régiment d'infanterie coloniale.

Bérard, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indochine.

Suldey, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Afrique occidentale française.

Maignou, médecin-major de 2e classe, 1er régiment d'infanterie coloniale.

Février, médecin-major de 2e classe, 22e régiment d'infanterie coloniale.

Henry, médecin-major de 2e classe, 13e régiment de tirailleurs coloniaux.

Jouvelet, médecin-major de 2e classe, poste consulaire de Tchentou (Chine).

Solier, médecin-major de 2e classe, en service au Levant.

Coml, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indochine.

Bertain, médecin-major de 2e classe, 13e bataillon de chasseurs mitrailleurs indigènes coloniaux.

Pons, médecin-major de 2e classe, groupe de l'Indo-Chine.

Foucque, médecin-major de 2e classe, groupe de Madagascar.

Ricou, médecin-major de 2e classe, école d'application du service de santé des troupes coloniales de Marseille.

Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

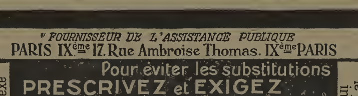
BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant : 56, Boulᵈ Ornano, PARIS

SANTAL MIDY PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.



FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE
PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS
Pour éviter les substitutions
PRESCRIVEZ et EXIGEZ
OLEO-GOMENOL PREVET
Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe
Antiseptique idéal le plus maniable intus et extra
5 Dosages : 2 %. 5 %. 10 %. 20 %. 33 %
en ampoules ou flacons
Comme garantie d'origine et de pureté
Exiger le nom et la signature PREVET
R C PARIS 113.160





MALADIES du FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49 404.

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284.

Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES | Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 94 — 6 SEPTEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



A chaque âge le bain qui lui convient. Aux adultes le bain thérapeutique (comme ces femmes prenant un bain de boues radio-actives). Aux enfants, le bain que l'hygiène commande et que des nurses ont fait accepter gaiement des enfants photographiés ci-dessus.

LE GRAND SUCCÈS DES JOURNÉES MÉDICALES TOULOUSAINES

Les réunions scientifiques, les solennités universitaires, les fêtes et les réceptions, firent, des journées médicales de Toulouse, une manifestation professionnelle dont le succès a décidé la création de journées médicales à Bordeaux et à Montpellier

Il était donné à Toulouse, la sainte et la savante ; à Toulouse, dont les chartes universitaires sont signées de 1229, de voir s'épanouir les « Journées Médicales Françaises ».

Encouragé par un doyen aussi éminent que progressiste, par tout un corps professoral dont de jeunes agrégés intensifient encore le labeur, par un recteur de l'Université qui comprend et suscite toutes les initiatives, M. le Dr Bardier, professeur de pathologie générale et de médecine expérimentale à la Faculté, a conçu, exécuté et mené à bonne fin ce qui, pour d'autres, eut été irréalisable.

Les « Journées médicales françaises », nées à Toulouse, auront d'autres villes pour théâtre : diverses seront leurs manifestations : changeants seront leurs aspects. Mais Toulouse leur a imprimé un caractère qui survivra à leur évolution : je veux dire la grâce qui se dégage de la Ville Rose.

Ayant reçu la mission de rédiger le compte rendu des journées toulousaines pour « l'Informateur Médical », notre tâche a été singulièrement facilitée par l'excellente organisation à laquelle a présidé le Dr Stilmunkès, chef de laboratoire de M. le professeur Bardier. Nous lui devons, au nom de tous, nos meilleurs remerciements. Une pléiade d'internes et d'étudiants assuraient la liaison entre les divers services : il est, pour nous, un agréable devoir de féliciter nos jeunes camarades.



M. le Prof. BARDIER, de Toulouse
Secrétaire général
des Journées Médicales toulousaines

Enfin, il y eut des réceptions féminines, exclusivement féminines, l'une chez Mme Segond, qui, dans les salons de la Préfecture, donna une très brillante matinée musicale ; l'autre au Foyer des Etudiants, rue du Taur, où, « sous de frais ombrages, une musique de circonstance accompagna les évolutions aisées de charmants mannequins présentés par Mlle Gazelle ».

Le thé des consuls réunissait à l'ambassade — pardon — au Grand-Hôtel, les représentants officiels des gouvernements de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie, de la République Argentine : Leurs Excellences recevaient, avec l'élite de la Société Toulousaine, les adhérentes au Congrès.

Le monument du Professeur Tourneux

A Toulouse, les grands morts donnent à notre Faculté médiévale le sens de la tradition. Charpy et Jeannel, les années précédentes, Tourneux cette année-ci, furent à l'honneur comme ils avaient été à la peine. M. le Professeur Abelous, doyen de la Faculté de Médecine, consacra à la mémoire de l'illustre savant des pages qui resteront tout comme celles du professeur Argaud.

« Frédéric Tourneux, dit en substance le doyen, consacra 40 ans de sa vie à des recherches et à l'enseignement. C'est pour honorer sa mémoire que M. le professeur Argaud et moi, primes l'initiative d'un appel dans le but de réunir les fonds nécessaires à l'édification de la plaque qui doit perpétuer le souvenir du Maître que tant de générations d'élèves ont aimé et vénéré.

» Placé à l'entrée de son laboratoire, ce bronze rappellera les nombreux travaux du maître et les longues heures du travail dans ce lieu d'études. Le Pr Tourneux fut un pionnier de l'histologie. Il fit partie d'un groupe de travailleurs qui, sous la direction de Robin et Pouchet poussèrent très avant l'étude de l'histologie. La vie de Frédéric Tourneux a été désintéressée et consacrée à l'idéal de la découverte scientifique. C'est pourquoi nous lui rendons un public hommage au nom de la Faculté. »



Photo *Informateur Médical*

M. le Professeur RECASSENS
Doyen de la Faculté de médecine de Madrid

La séance d'ouverture

Une magnifique gerbe de fleurs fut déposée par une délégation au pied de la belle plaque commémorative des « Morts au champ d'honneur » et la grande séance d'ouverture déroula ses rites dans l'amphithéâtre de la Faculté.

Tour à tour, les délégués des diverses nationalités prirent la parole au nom de leur gouvernement. L'Espagne, l'Italie, la Belgique, fraternisèrent avec la France. Que l'on nous permette de croire que la portée de telles cérémonies dépasse certainement le cadre purement scientifique. La Faculté de Montpellier, l'Association Générale des médecins de France, l'Union des Syndicats, l'Union Médicale franco-ibéro-américaine, l'Association des journalistes médicaux français vinrent apporter aux J. M. T. leur collaboration la plus étroite.

« A 24 heures près, nous sommes à l'anniversaire des Premières Journées Médicales. C'est, dit M. le Prof. Bardier, dans son discours, à Toulouse que nous avons continué l'œuvre commencée à Bruxelles. Le Maroc, après nous, a déjà eu ces Journées Médicales et il y en aura bien d'autres en France.

» En effet, les Journées Médicales sont une œuvre utile. C'est une nouvelle formule d'enseignement. Il va s'établir un rythme des Journées Médicales.

» Les Journées Médicales Françaises sont nées sur les bords de la Garonne. Elles reviendront dans quelques années refleurir à Toulouse, après avoir eu lieu à Montpellier et à Bordeaux. »

Avec une urbanité à laquelle chacun rendit hommage, le Dr Bandelac de Pariente, médecin du consulat d'Espagne à Paris, invita à déjeuner toutes les notabilités du Congrès : ou y but à notre amphitryon et à l'UMFIA. Avec l'après-midi de la première journée commencèrent les grandes conférences et nous entendîmes, successivement, le Prof. Recassens doyen de la Faculté de médecine de Madrid ; le Prof. Sanarelli, sénateur romain ; le Prof. Jacob, médecin inspecteur général à l'armée du Rhin.

Le Prof. Recassens s'étendit sur l'action biologique des Rayons X au point de vue de la gynécologie. Le Prof. Recassens n'aime pas les idées toutes faites. Très habile observateur, une longue carrière lui a permis de voir et de comparer.

M. le Prof. Sanarelli traita de large manière un sujet que le professeur d'hygiène de la Faculté de Rome a depuis longtemps étudié « Le Mécanisme pathogénique des infections intestinales ».

La Conférence du Professeur Sanarelli de Rome sur la pathogénie des infections intestinales

M. Sanarelli, de l'Université de Rome, a développé sa nouvelle théorie sur le mécanisme pathogénique des infections typhoïde, paratyphoïde et cholérique, telle qu'elle ressort des études expérimentales qu'il a effectuées sur ces maladies.

Dans le passé, on avait toujours admis que les microbes spécifiques de ces processus morbides, arrivés, avec les aliments dans le contenu intestinal, s'y multipliaient et produisaient de violents poisons. Or supposait que ces poisons, absorbés par les muqueuses de l'appareil digestif, se déversaient dans la circulation générale, produisant la symptomatologie caractéristique de ces maladies. En substance, suivant les conceptions les plus en vogue jusqu'à ces derniers temps, les maladies qui ont trait à l'appareil digestif, seraient d'origine entérogène.

M. Sanarelli, au contraire, a démontré expérimentalement qu'elles ont une origine hématogène, savoir les microbes spécifiques de la fièvre typhoïde, de la dysenterie, du choléra, etc. n'atteignent pas le canal digestif à travers l'estomac. Ils sont tués par le contenu gastrique avant qu'ils puissent atteindre l'intestin où, en tout cas, ils ne seraient pas capables de se développer par suite de l'action nettement bactéricide de la sécrétion entérique normale.

La pénétration de ces microbes dans l'organisme a lieu par une autre voie, c'est-à-dire à travers les formations lymphatiques de la gorge où il y a une absorption continue de microbes provenant de la cavité buccale.

Mais les microbes de la fièvre typhoïde, de la dysenterie et du choléra, présentent une propriété particulière que Sanarelli a nommée « entérotropisme ». En d'autres mots, quelle qu'ait été leur voie de pénétration dans l'organisme animal, ils s'acheminent directement vers les parois intestinales, qu'ils frappent à revers, c'est-à-dire à travers la circulation générale.

Une fois pénétrés dans les tuniques intestinales et nichés dans la sous-muqueuse, ils s'y multiplient et produisent leur respectif poison spécifique et toutes les altérations anatomiques et les symptômes morbides caractéristique de ces maladies.

Ces nouvelles conceptions pathogéniques ne manqueront de déterminer, à leur tour, une nouvelle orientation dans la thérapeutique et la prophylaxie de ces infections, considérées jusqu'à présent d'origine et à siège entérique.

Le service de santé à l'armée du Rhin

Montrer les merveilleux résultats obtenus sur le Rhin par le service médical de l'armée française est à la fois œuvre très utile et très patriotique car à qui ferait-on croire que ceux qui ont réalisé en Rhénanie et sur le Rhin les merveilles que nous allons brièvement résumer, seraient insuffisants à leur tâche sur le nouveau théâtre qui réclame encore leur zèle, leur ingéniosité et, par dessus tout, leur dévouement.

Nous devons donc à M. le médecin inspecteur général Jacob (dont les attaches sont si profondes dans le milieu toulousain) de s'être donné cette mission au cours de ces inoubliables Journées médicales.



Photo *Informateur Médical*

M. le Médecin-Inspecteur Général JACOB

Or, cette organisation eut ceci de spécial que cette armée de 10.000 hommes avait avec elle femmes et enfants. Treize hôpitaux purement militaires, cinq hôpitaux mixtes, quinze infirmeries hôpitaux soit au total 6.000 lits ont permis de pourvoir à tous les besoins avec sept maternités dotées d'un confort irréprochable. La natalité en population française de Rhénanie est passée de 163 en 1920, à 799 en 1924!

La diphtérie, la dysenterie bacillaire, la petite vérole, furent combattues avec le plus entier succès.

Grâce au train sanitaire acheté après l'armistice aux Américains, l'Armée du Rhin a pu évacuer, sans heurt, 1.750 malades atteints de tuberculose. Vous pensez bien que la lutte des maladies vénériennes a retenu l'attention du service de santé.

M. le médecin inspecteur général Jacob n'a pas, un seul instant, parlé de son action personnelle : raison de plus pour qu'en toute indépendance de journaliste, nous la proclamions bien haut.

La soirée (car vous ne voudriez pas qu'il n'y en ait pas eu) se passa « emmi les capitouls » qui firent les honneurs de la salle des Illustres. Les journaux régionaux ont dit la magnificence de cette réception et les paroles toutes de courtoisie qui y furent échangées. Tous les délégués français et étrangers chantèrent les louanges de la Cité Palladienne.

Dans les hôpitaux de Toulouse

Le lendemain matin les congressistes des journées médicales se sont rendus à l'Hôtel-Dieu. Tout d'abord M. le professeur Frenkel fit une conférence dans son service de clinique ophtalmologique sur le diagnostic des traitements des blessures perforantes de l'œil par corps étrangers magnétiques. Il montra qu'à l'aide de son puissant électro-aimant les particules métalliques sont extraites soit spontanément, soit à l'aide d'une iridectomie préalable. Il démontra l'intérêt que présente cette technique tant au point de vue de la clientèle courante qu'à celui de la thérapeutique des accidents du travail (industrie et agriculture). Les résultats fonctionnels paraissent excellents, on évite, presque à coup sûr, les accidents de sidérose et la plupart des malades opérés dans de bonnes conditions récupèrent une vision normale.

(Voir suite page 4)

A MON AVIS

Nous publions ci-contre le compte-rendu des Journées Médicales Toulousaines. Nous croyons de notre devoir de signaler à nos lecteurs un incident qui a été soulevé au cours de ces Journées, dont le succès légitime fut par ailleurs complet.

Quelques jours avant l'ouverture des Journées Médicales, les Professeurs de la Faculté de Toulouse reçurent la lettre suivante :

Monsieur le Professeur,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, en notre nom et au nom du Groupe que nous représentons, Professeurs titulaires et auxiliaires de la Faculté de Médecine de Barcelone, sans distinction d'idées politiques, solidaires, mus par un sentiment d'honneur corporatif, et par un sentiment non moins profond, pour la Nation française, d'amour et d'admiration, une protestation motivée contre le crime envers la France qui va être consommé, à votre insu, à la Faculté de Médecine de Toulouse, à l'occasion des Journées Médicales, par la nomination au titre de DOCTOR HONORIS CAUSA de l'Université de Toulouse, du Sr. Martinez VARGAS, Doyen imposé de la Faculté de Médecine de Barcelone *et ennemi de la France.*

Le Sr. Martinez VARGAS, est authentiquement Président de la Société des Amis de l'Allemagne.

Nous ignorons Monsieur le Professeur, si notre protestation vous parviendra assez tôt. Mais nous avons confiance, et vous prions d'agréer l'hommage de notre *profond respect.*

Auguste Pi Suner, Doctor Honoris Causa de l'Université de Toulouse ; Alejandre Planellas, Dr Mateo Bonafoute, Eusebio Oliver, J.-M. Bartrina, Antonio Riera, Prof. Dr Antonio Salvat, Prof. Dr P. Nubiola, Jaime Peyri, Joaquin Trias, Angel A. Ferrer Cagigal, M. Saforcada, J.-M. Bellido, A. Morales, Francisco Ferrer, Prof. Dr Terrades, L. Celis, E. Sacanella, Luis Sayet. Prof. Puig Sureda, S. Gil Vernet Joan Casasayas, Dr Soler y Dopff, Dr Agusti y Planell, R. Moragas, Riera Cercos, Dr Angel Sirvent.

Nous n'avons pas à nous faire les défenseurs du doyen Vargas, nous n'avons pas davantage à soutenir contre lui le réquisitoire qu'il mérite peut-être. Mais, nous devons nous étonner que cet incident ait pu être soulevé.

Le titre de « Docteur Honoris Causa » n'est conféré qu'à des sommités étrangères qui l'ont mérité, non pas tant, le plus souvent, à cause de leur savoir mais par leur sympathie pour la France.

En l'espèce, il est inadmissible que ceux qui ont pris l'initiative d'honorer le Doyen Vargas, ne se soient pas, au préalable, renseignés à bonne source, sur ses sentiments à l'égard de la France. Et, s'il est vrai, comme on l'affirme, qu'il a, l'an dernier, fondé à Barcelone une Ligue pour la Propagation de la Culture Allemande, nous trouvons, qu'il y eut, de la part du Conseil de la Faculté de Toulouse, un peu plus que de la négligence à paraître ignorer le fait.

Que le Doyen Vargas se fasse recevoir Docteur de l'Université de Heidelberg, rien de plus naturel et de plus conforme à ses opinions ; peut-être d'ailleurs l'est-il déjà. Mais que, connaissant sa germanophilie nous en fassions, par acclamations, un Docteur Français, c'est tout simplement stupide.

Après tout, direz-vous, la guerre est terminée depuis sept ans. Sans doute, le canon s'est tû depuis ce temps, mais une autre guerre a succédé, où notre propagande est loin d'avoir la supériorité de nos armes. Alors, ne commettons pas la méprise de féliciter ceux qui travaillent contre nous. — J. CRINON.

La Digitaline Nativelle agit plus sûrement que toutes les autres préparations de digitale

Le prochain numéro de l' « Informateur Médical » paraîtra le 20 septembre 1925.

ON NOUS INFORME QUE

A L'ÉTRANGER



Le Profes. Georges DREYER, d'Oxford

Le professeur Dreyer qui occupe la chaire de Pathologie à l'Université d'Oxford, est l'auteur d'une méthode de vaccination qui a été essayée au Brompton Hospital et au London Hospital. Les résultats auraient été très heureux contre la dyphtérie, la fièvre typhoide, l'anthrax et la tuberculose. Les principes qui président à la préparation du vaccin du professeur Dreyer seraient susceptibles de donner une nouvelle orientation à l'immunité bactérienne. Le professeur Dreyer est un Danois qui naquit à Shanghai en 1873.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Par arrêté en date du 8 juillet 1925, est approuvée la délibération du conseil de l'Université de Toulouse en date du 26 juin 1925, conférant, sur la proposition de la Faculté de médecine de cette Université, le titre de docteur « honoris causa » à :

MM. Bordet, professeur à l'Université libre de Bruxelles.
Martinez Vargas, recteur de l'Université de Barcelone
Recassens, doyen de la Faculté de médecine de Madrid.
Saranelli, professeur à l'Université de Rome.

Le docteur François Dalencour, de Port-au-Prince a demandé la transformation en Faculté de médecine de l'École de Port-au-Prince.

Une jeune fille de vingt ans, Mlle Andrée Ulmann, a été trouvée morte, la tempe trouée d'une balle de revolver.

Au premier moment, on crut à un suicide. Mais à la suite de l'enquête ouverte par la gendarmerie de Saint-Pol-de-Léon, le parquet de Morlaix s'est rendu à Roscoff, et l'autopsie du corps de la jeune fille a été ordonnée.

Le Sénat s'est prononcé négativement sur la proposition qui avait été faite de créer une « nouvelle chaire de puériculture ». Le crédit de 26.000 francs, rayé une première fois par la Commission du Sénat, avait été rétabli par la Chambre des députés, puis supprimé de nouveau par le Sénat. Finalement les deux Chambres se sont mises d'accord pour ne pas voter la subvention.

On nous assure que la question n'est pas enterrée pour cela. On verra bien.

Les amis et élèves de M. Demelin, accoucheur de la maternité, ont constitué un comité pour lui offrir un souvenir à l'occasion de son départ des hôpitaux. Les souscriptions sont recueillies à la librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon.

Liste, par ordre de mérite, des élèves de l'école d'aides-bactériologistes de Paris, reconnue par l'État, ayant obtenu le diplôme de cette école pour l'année scolaire 1924-1925 :

Mme Pozuiak ; Mlles Charlat, Piazza, Prévost, Aurillac, Guérin, Diémer, Carré ; M. de Vendegies ; Mlles Durey, Heinemann, Delafont, Hantermanopf.

M. le médecin général de 2e classe Chastang, directeur du service de santé de la marine à Brest, est désigné pour présider le jury de concours d'admission à l'école de médecine navale de Bordeaux, en remplacement de M. le médecin général de 2e classe Barrat.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Notre confrère Le « Journal Médical Haitien » désire que des médecins français soient invités à faire le voyage en Haiti pour y donner des conférences.

M. le docteur Daday, médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Navarre (Evreux), a été nommé médecin-chef de service à la maison nationale de Saint-Maurice, en remplacement de M. le docteur Marchand, nommé à l'asile public d'aliénés de Villejuif.

Le ministre de l'Instruction publique fait savoir que la nouvelle réglementation de l'agrégation des Facultés de médecine, réglementation publiée au « Journal officiel » du 6 avril 1924, n'a pas prévu de limite au droit qu'a tout candidat de se présenter à la première épreuve, mais que les candidats ne peuvent se présenter que trois fois à la seconde épreuve.

Le docteur Charcot (Jean-Baptiste-Etienne Auguste), explorateur maritime, a été nommé commandeur de la Légion d'honneur.

Une automobile de l'Hôtel des Panoramas de Saint-Brieuc, venant de Dinard, a renversé devant le perron du Grand Hôtel de Saint-Lunaire, où se donnait un grand bal, un groupe de personnes qui s'y rendaient.

Mme et Mlle Spillman, femme et fille du professeur Spillman, doyen de la Faculté de médecine de Nancy, ont été sérieusement blessées à la tête et aux jambes.

Elles ont reçu aussitôt les soins du docteur Le Dantec.



Un congrès Hispano-Portugais d'Urologie s'est tenu récemment au Portugal. Pendant ce Congrès, l'Ambassadeur d'Espagne au Portugal a donné une réception à Lisbonne au cours de laquelle a été faite la photographie ci-dessus, que nous devons à la courtoisie de notre confrère *La Voz Medica* de Madrid.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le docteur Roger Jonathan et Mme, née Adda (de Nancy) sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Jacques.

Le docteur et Mme Maguin, née Bel-Willaey, font part de la naissance de leur fils Jean. Reuilly, 20 août.

Le docteur et Mme Georges Vasselin ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fille Huguette. Paris, le 15 août 1925.

Le docteur et Mme Dellerm, à Cancon (Lot-et-Garonne), sont heureux de faire part de la naissance de leur fille, Marie-Christine.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Odette Leleu, fille de M. Eugène Leleu et de Mme, née Mautin, avec M. André Chanson, fils du docteur V. Chanson et de Mme, née Appy.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Marie-Louise A. Brierre, fille de M. Gaston P. Brierre et de Mme, née de Letamendi, avec le docteur Diego A. de Montalvo y Franco, fils de M. José R. de Montalvo y Rodriguez, décédé, et de Mme, née Franco y Hernandez.

Mariages

Le mariage du docteur M. A. Duz avec Mlle E. Watson a été célébré le 19 août, à Asnières, dans la plus stricte intimité.

Nécrologies

On annonce la mort de M. Gustave Mesureur, directeur honoraire de l'Assistance publique, membre de l'Académie de médecine.

On apprend la mort de Mme Lelion, veuve du docteur Charles Lelion, 25, rue Truffaut, à Paris. Les obsèques ont eu lieu à la Celle Saint-Cloud, dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons le décès, survenu à Lannion, du docteur Nuyts, chevalier de la Légion d'honneur.

Nous apprenons la mort du docteur Louis Lehmann-Pâris, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de vermeil des épidémies, officier de l'ordre de Saint-Sava. Les obsèques ont été célébrées, suivant son désir, dans la plus stricte intimité.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Georges Poitrine, chirurgien dentiste, boulevard Saint-Denis, 13. Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Du docteur Eugène Deschamps, décédé au Plat, Vallières (Corrèze).

Du docteur Julien-Jean-Louis Bonneau, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, ancien conseiller général de la Charente-Inférieure, maire de Courçon, décédé le 7 août 1925, dans sa 78e année.

Le docteur et Mme Maurice Salomon, M. et Mme Albert Simpère, M. et Mme R.-M. Cahen, M. Robert Weill, les familles Franck, L. Lévy, Cahen et Alfred Bloch, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du décès de M. Eugène Bloch, prient leurs amis de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Nous apprenons la mort :

De Mme Alexandre Ribot, qui vient de succomber dans sa soixante-dix-septième année. Tous ceux qui ont connu Mme Ribot, qui ont apprécié ses hautes qualités de cœur et d'esprit, et qui savent le rôle qu'elle a joué auprès de l'éminent homme d'État, s'associeront au deuil de son fils, le docteur Ribot.

Du docteur Joseph Lavagna, ophtalmologiste réputé, fondateur et directeur de l'Institut Princesse-Alice, décédé à Nice.

On annonce la mort de M. Paul Guédet, pharmacien, décédé en son domicile, à Paris, le 19 août. Les obsèques ont eu lieu à Tillé (Oise), dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons la mort du docteur Auguste Lutaud, chevalier de la Légion d'honneur ancien médecin de l'hôpital St-Lazare, expert près les tribunaux, membre du conseil de l'Association générale des médecins de France, décédé dans sa 78e année, aux Neuf-Clés, près de Mâcon. Le docteur Lutaud était le frère de M. Charles Lutaud, ancien préfet du Rhône et ancien gouverneur général de l'Algérie.

LES JOURNÉES MÉDICALES TOULOUSAINES

(Suite de la page 2)

Comme en 1924, dans le service de M. le docteur Daunic, médecin des hôpitaux, M. le Professeur Baylac, avec la collaboration de M. le docteur Robert Baylac, médecin du dispensaire départemental d'hygiène sociale, a appelé l'attention sur les « heureux résultats du pneumothorax artificiel dans le traitement de la tuberculose pulmonaire ».

La réception au grade de docteur honoris causa des délégués étrangers

M. le doyen Abelous retrace la vie laborieuse de M. le professeur Bordet et dit quelle aide efficace ses recherches biologiques ont fourni à la lutte anti-syphilitique.

M. le professeur Bezy dit la grande place prise par M. le doyen Martinez Vargas dans la pédiatrie espagnole. Il énumère la série de ses grands travaux et dit combien la Faculté de Toulouse s'honore de lui conférer le titre de docteur « honoris causa ».



M. le Prof. VARGAS
Recteur de l'Université de Barcelone

M. le Professeur Audebert prend ensuite la parole pour nous parler de M. le professeur Recassens, si connu par ses travaux d'obstétrique et particulièrement par ses études toutes récentes sur la radiumthérapie dans le cancer du col de l'utérus.

Enfin, M. le professeur Lafforgue vient apporter l'admiration que témoignent ses collègues au grand italien M. le professeur Sanarelli, illustre élève de notre grand Pasteur. Après avoir cité ses fructueuses recherches sur le choléra, la typhoïde, la fièvre jaune, il cite ses derniers travaux sur la tuberculose. C'est au tour, maintenant, de M. J. Dresch, recteur de l'Université de Toulouse, de se lever et de conférer au nom du gouvernement et de la Faculté de médecine de Toulouse, le titre de docteur « honoris causa » : A M. le docteur Bordet, professeur de l'Université libre et de l'Institut Pasteur de Bruxelles ; à M. le professeur Martinez-Vargas, recteur et doyen de l'Université de Barcelone ; à M. le professeur Rescassens, doyen de la Faculté de Madrid ; à M. Sanarelli, professeur à la Faculté de médecine de Rome.

Ceux-ci répondirent tour à tour, remerciant avec la couleur locale et le génie de leur pays, remerciant l'Université de Toulouse, de l'honneur qu'elle leur faisait de les accepter dans son sein.

La conférence de M. J.-L. Faure

Voici tel que le Maître a bien voulu nous le remettre le résumé de cette manifestation :

« Je ne parle que pour aujourd'hui, sans préjuger de l'avenir. Et voici quel est, « en ce moment », ma façon d'envisager le traitement du cancer du col utérin.

Dans les cancers inopérables, le radium nous rend des services immenses. Il transforme complètement la situation physique et morale des malheureuses qui en sont atteintes. Il les améliore toutes, il en guérit quelques-unes, et les quelques échecs, les quelques nécroses dont on fait tant de bruit ne comptent pas auprès de ses bienfaits.

Dans les cas opérables, dans les bons cas (j'entends par là des cas bien mobiles, y compris les cas végétants, qui sont les meilleurs, bien qu'en apparence les plus mauvais), dans les cas opérables, l'hystérectomie large, lorsqu'elle est faite comme elle doit l'être, m'a donné un nombre de guérisons durables extraordinaire et qui s'élève à 80 p. 100, « peut-être davantage ». Je parle là de guérisons définitives que j'observe depuis 10, 15, 20 et même 28 ans ! Ces chiffres ont subi l'épreuve du temps, et lorsque le radium donnera des chiffres semblables je n'aurai plus rien à dire.

Dans les cas à opérabilité douteuse ou médiocre, la décision dépend de facteurs incertains, au premier rang desquels il faut compter l'expérience du chirurgien. Dans ces cas, comme dans certains cas très infectés, le radium préopératoire peut rendre des services en rendant opérables des malades douteux et en aseptisant des foyers gravement infectés.

Le radium post-opératoire, que j'ai employé pendant 10 ans, de 1910 à 1920, est nuisible et les malades chez lesquels je l'ai employé ont récidivé plus souvent que les autres. Je ne l'emploie plus depuis cette époque. Je pense donc que les malades opérables dans de bonnes conditions, « les bons cas », doivent être opérés.

D'autre part, une des questions qui faisaient, et à juste titre, hésiter beaucoup de chirurgiens a disparu. L'hystérectomie a été, jusqu'à ces derniers temps, une opération grave. Depuis que j'ai conseillé d'employer systématiquement, dans toutes les opérations pour le cancer, le drainage à la Mikulicz, la gravité de l'hystérectomie large a disparu et la mortalité est tombée au chiffre des hystérectomies ordinaires pour fibromes et pour annexites.

La bataille, qui a été dure, est aujourd'hui gagnée et le Mikulicz restera, tant que nous n'aurons pas la vaccination pré-opératoire qui nous mettra à l'abri des accidents d'infection et dont nous avons aujourd'hui le droit d'espérer la venue prochaine.

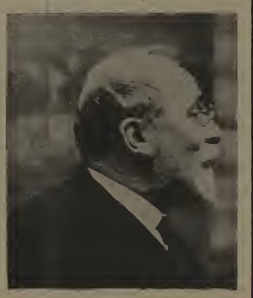


Photo *Informateur Médical.*

M. le Prof. Jean-Louis FAURE

Mais ces résultats ne seront obtenus qu'au prix d'opérations bien faites, par des chirurgiens qui se seront donné la peine de l'apprendre et dont on peut se rendre un compte exact par le film projeté. »

M. le professeur Jean-Louis Faure fit alors passer, sous nos yeux, deux films admirablement réglés où chacun put se rendre compte de la technique de l'éminent chirurgien.

Il est à souhaiter que sa statistique soit connue de tous ceux qui savent tenir un bistouri et qui, dans la chirurgie abdominale, ont, entre leurs mains, la vie et l'avenir de leurs malades.

Compte rendu de la Conférence de M. le Dr Dartigues

Président de la Société de médecine de Paris et président fondateur de l'U. M. F. I. A.

Dans sa conférence dont il est bien difficile de donner une analyse, le docteur Dartigues s'est surtout attaché à peindre une immense fresque de la chirurgie actuelle au moment de ses transformations et en cherchant à mettre en évidence les possibilités d'avenir de cette science.

Il a traité successivement des rapports de la chirurgie avec l'anatomie et a profité de cette occasion pour faire revivre le souvenir de l'anatomiste cher à tous les toulousains : Charpy.

Ensuite, il envisage les rapports de la chirurgie avec la guerre considérant à ce sujet que ce sera peut-être la médecine qui jouera dans les guerres le principal rôle ; il envisage aussi le rôle esthétique de la chirurgie actuelle dont le champ d'action tend à s'étendre chaque jour.

Il expose ce que les découvertes nouvelles enlèvent au domaine de la chirurgie mais il dit qu'une nouvelle méthode opératoire est en train de naître s'attaquant aux organes les plus inaccessibles et abordant la solution des problèmes biologiques les plus élevés et gros d'avenir. Il parle ensuite de l'habileté chirurgicale à son sens augmentée. Il parle aussi de la douleur en chirurgie qu'on peut espérer voir abolie complètement et fait allusion à ce qu'il appelle la « léthargie post-opératoire ».

Il affirme que le moral du chirurgien doit être à la hauteur de sa science et de son habileté : enfin, il résume ce qu'il croit devoir être l'enseignement de la chirurgie dans l'avenir : enseignement qui tendra à la condensation extrême du savoir acquis dans les conditions les plus rapides.

Dans une belle péroraison il ramène tout au grave mobile qui fait agir les hommes adonnés à la médecine et à la chirurgie qui ont pour but non seulement de guérir mais de soutenir le moral des malades de telle sorte que la science reposant sur des bases de plus en plus grandes de certitude, on pourra espérer voir diminuer l'angoisse humaine.

Le théâtre du Capitole reçut au soir de cette grande journée, la foule des congressistes et de leurs invités et nous assistâmes à Toulouse, grâce à Mme Robinne et à Alexandre, à une représentation de la Comédie-Française. Ah ! vous dis-je, si la Garonne avait voulu !...

Et vers minuit au foyer du Capitole la section toulousaine de l'U. M. F. I. A. offrit à tous ses adhérents, à ses invités, en somme à tous ceux qui participèrent aux J. M. T. une réception des plus brillantes. « L'Union médicale ibéro-américaine » n'a pas de plus actifs propagandistes que les toulousains.

Et le lundi fut, n'en déplaise à certaines corporations conscientes et organisées, un jour de travail ; on fit même beaucoup plus de 8 heures. Cependant, par une grâce spéciale, nous n'eûmes pas à encourir les foudres de cette loi sociale si curieuse « qui pour faciliter le travail, empêche le vrai travailleur de fournir son travail ! »

La Conférence de M. Claude Regaud était impatiemment attendue. Sans doute ! il ne peut être question de joute entre la chirurgie et le radium. La veille J.-L. Faure avait défendu la thèse du bistouri, Cl. Regaud allait être le champion du physico-chimie.

Et cela fut tout simplement passionnant.

Tout d'abord une déclaration formelle : Nous possédons trois méthodes — chirurgie, radium, R. X — dont chacune est capable de guérir ou seulement de soulager les malades atteintes de cancer du col de l'utérus. Il faut dans chaque cas particulier employer sans parti-pris la méthode ou l'association de méthode démontrée la meilleure par les résultats sérieusement acquis.

La statistique entre ici en jeu. La conférence de M. Regaud apporta toutes les précisions que nous ne faisons qu'annoncer ici. Mais 70 à 75 p. 100 des cas jugés guéris après un an restent guéris 4 et 5 ans après.

Le conférencier fait remarquer à la fin de son discours étayé de faits les plus impressionnants que « tout cela suppose un coefficient de valeur personnelle et des moyens matériels égaux pour la chirurgie, la curiethérapie et la Rœntgenthérapie ».

Ne décourageons donc jamais les malades et allons de l'avant.

La conférence du Prof. Bordet

Il appartenait au savant maître de l'Institut Pasteur, de Bruxelles, de prononcer la dernière conférence. Se jouant de la difficulté de la question et aussi de l'heure qui le pressait, M. Bordet nous causa de la Lyse microbienne.

La destruction des microbes, dit M. Bordet, peut s'effectuer dans des conditions très diverses et dépendre de causes multiples. La lyse microbienne résulte parfois de l'intervention des propriétés défensives de l'organisme qui lutte contre les infections ; c'est le cas par exemple de la bactériolyse du vibrion cholérique. Le lait de femme possède à un très haut degré le pouvoir de détruire les microbes banaux répandus autour de nous et qui peuplent l'atmosphère ; la substance active est analogue à celle qu'on rencontre dans le mucus nasal, les larmes, le blanc d'œuf. Le lait de vache est beaucoup moins actif.

D'autre part, les microbes peuvent se détruire entre eux et certaines espèces jouent à cet égard un rôle très important dans l'équilibre du monde vivant en empêchant qu'une trop grande quantité de matériaux alimentaires ne s'immobilise dans le corps des microbes.

Un phénomène énigmatique très étudié actuellement est celui du bactériophage ou autolyse microbienne transmissible. Des théories très différentes ont été émises pour expliquer ce phénomène ; il convient donc de passer en revue les principaux faits que l'expérience a révélés, de rechercher comment les diverses hypothèses en rendent compte et de discuter ainsi la vraisemblance des interprétations proposées.

Le même soir sous la présidence de M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique eut lieu un dîner officiel où il nous fut donné très beaux morceaux d'éloquence.

M. le ministre fut très applaudi car il fit très éloquemment ressortir la belle leçon qui se dégage des J. M. T.

Le 14 juillet n'est pas au cours des J. M. T. ce qu'un vain peuple pense. M. le Dr Bézy professeur de clinique infantile à la Faculté et qui a élevé d'innombrables générations d'étudiants nous conduisit à l'Institut de puériculture.

Le professeur Bézy à la veille de prendre sa retraite, mais non le repos doit être fier de l'œuvre accomplie.

A la Faculté le professeur d'histologie, M. le Dr Argaud faisait une communication très remarquée sur les nerfs du cancer et les transformations pancréatico spléniques chez les animaux dératés.

Comme l'an dernier la défense professionnelle fut brillamment représentée par une réunion confraternelle et syndicale au cours de laquelle le docteur Rénon, de Niort ancien membre du Conseil de l'Union des Syndicats médicaux de France exposa ce qu'est le syndicalisme médical par rapport aux collectivités et ce que doit devenir ce même syndicalisme médical.

Pendant les heures de repos, il nous fut donné de visiter le Musée des Augustins, le Musée Saint-Raymond, aux merveilles médiévales, la Salle des Illustres dont Toulouse a bien le droit de s'enorgueillir et enfin ces vieux hôtels qui donnent à la capitale du Languedoc son charme si prenant.

Carcassonne est aux portes de Toulouse ; Le Comité organisateur après Luchon fut bien inspiré de montrer à ceux du Nord les beautés du Midi.

Faut-il conclure ? Pas n'est besoin. Le succès qui a couronné les efforts ininterrompus de M. le professeur Bardier est venu, large, complet, s'épanouissant au fur et à mesure que l'œuvre, si complexe et si une, dévoilait ses rouages et déroulait ses manifestations. Toulouse, Montpellier, Bordeaux s'associent dans une trinité dont les aspects se fondent dans la magnificence de la « Région ».

Et ceci est la raison d'être de la vitalité des « Journées Médicales Françaises ».

Dr Raymond MOLINÉRY,
Délégué de l'A. P. des Journalistes Médicaux.

MM. les Industriels pharmaceutiques attention à vos méthodes de publicité !

Nous recevons de M. le docteur Vignes, accoucheur des hôpitaux de Paris, la lettre suivante, que nous sommes autorisés à publier et qui confirme ce que nous avons dit au sujet de certaines méthodes de publicité employées par les industriels pharmaceutiques :

« Mon cher Confrère,

« Je vous félicite bien vivement de l'article que vous avez fait sur la publicité médicale.

« Sans vous importuner avec un certain nombre d'idées générales que j'ai sur le problème de la publicité, je me permets de vous signaler quelques points particuliers :

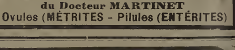
« I. Je suis absolument de votre avis, sur ce que le fait d'envoyer une réclame sous enveloppe timbrée au prix d'une lettre, constitue un véritable abus de confiance :

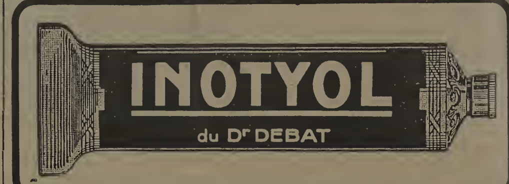
« II. Je reçois souvent la visite de représentants qui m'ennuient et me font perdre mon temps. Je m'y résigne, sans enthousiasme d'ailleurs ; cependant, je considère comme tout à fait incorrect, de la part des maisons de produits pharmaceutiques, de m'envoyer un « Jean Foutre » quelconque, absolument dépourvu de connaissances médicales, ou chimiques, ou biologiques et qui est incapable, si, par hasard, le produit m'intéresse, de me donner les renseignements que je demande.

« III. Une petite anecdote. Je reçois seulement sur rendez-vous. Or, il y a quelques mois, une femme téléphone chez moi pour demander un rendez-vous ; ce rendez-vous était très urgent, il fallait que ce soit le jour même. J'étais à ce moment chez une cliente rue de Flandre et on me téléphona de chez moi pour me transmettre cette communication. J'avais à aller avenue Victor-Hugo ; je revins sur la rive gauche et lorsque je fus arrivé à mon cabinet, je me trouvais en présence d'une élégante jeune femme qui venait me faire de la réclame au sujet d'une spécialité de Babeurre. Inutile de vous dire que j'ai trouvé ce procédé tout à fait incorrect et que j'ai gardé dans un mauvais coin de mes souvenirs le nom de la maison qui m'avait ainsi fait déranger (sans préjudice du taxi que j'avais été obligé de prendre).

« Croyez, mon cher Confrère à mes sentiments les meilleurs

« Henri VIGNES. »





BILIOL BOUTY
Extrait concentré de Bile de Porc.

L'HUMOUR MÉDICAL

Roscoff. 1925
Georges Jauneau

DESSIN DE GEORGES JAUNEAU.

— Et qu'est-ce que tu as dit à ta femme?
— Je lui ai dit que j'allais au Congrès de Thalassothérapie...

PETITES NOUVELLES

La voiture automobile du docteur Pierre Vessels, de Saint-Dizier, s'est rencontrée avec la motocyclette de M. Henri Godie.
Le docteur Vessels et sa femme sont blessés à la figure.

Sur la route de Nantes à Saint-Etienne-de-Corcoue, une automobile pilotée par M. Pagerie, pharmacien à Luçon (Vendée), a renversé un cycliste, qui succomba à une fracture du crâne.

Le jeudi 13 août, une caravane de quatre Français, sans guide, en escaladant l'aiguille des Pellerins, a fait une chute dans un couloir de rochers. Un des alpinistes, le docteur Migot, a eu deux doigts sectionnés par une pierre.

Le Goff qui donna son nom à une rue du quartier latin était un " donneur de sang "

Peu de gens connaissent l'histoire de l'étudiant en médecine Le Goff, dont le nom a été donné à une rue du quartier du Panthéon. Le Goff fut vraisemblablement le premier qui donna son sang pour une transfusion ; ce service lui fut payé assez largement et avec quelques camarades, il se paya des pintes de bon vin.
Le malheur voulut que, n'étant pas capable de rentrer chez lui, il passa la nuit dans un ruisseau de la montagne Sainte-Geneviève et prit une pneumonie dont il mourut.
Naturellement, on accusa la transfusion d'être la cause de sa mort, et l'on ne put faire moins que donner à une rue le nom de ce héros.
La transfusion de sang peut devenir une source de revenu pour étudiant dans la débine, heureux le « donneur universel » qui peut transfuser sans danger son précieux liquide à tous les « groupes ».
On conviendra que cela est encore plus agréable que de se faire cireur de bottes ou garçon de café, comme un journaliste le conseillait il y a quelques années aux étudiants malheureux pour subvenir à leurs frais.

Au point de vue de la patente il y a dispensaire et dispensaire

M. Vilette Gaté, sénateur, ayant demandé à M. le Ministre des finances si les médecins des dispensaires antituberculeux, salariés pour remplir ces fonctions et ne devant pas, en conséquence, faire de clientèle, sont soumis à l'impôt de la patente, a reçu la réponse suivante :
« Les médecins qui font partie du personnel des établissements de l'État, des départements ou des communes et qui, étant rémunérés par ces collectivités, sont des fonctionnaires salariés de l'administration, se trouvent affranchis de la contribution des patentes, par application de l'article 17 de la loi du 18 juillet 1880, à condition, bien entendu, de ne pas exercer la médecine en dehors de l'établissement auquel ils sont affectés.
« Par contre, les médecins qui sont rétribués par des établissements privés restent passibles de la patente, conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, alors même qu'ils n'auraient pas de clientèle particulière. La situation des médecins de dispensaire, au regard de la contribution des patentes, doit être réglée conformément aux indications qui précèdent. »

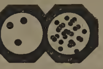


VERONIDIA
le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la
PANCRÉPATINE " LALEUF "
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS : LABORATOIRES LALEUF 49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (XVe)

SANATORIUM DE LA MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

REMINÉRALISATION POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.534


Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

Migraines – Névralgies – Douleurs nerveuses
Règles douloureuses
algocratine
E. LANCOSME 71 Avenue Victor Emmanuel III, PARIS

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE (Prof^r LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques (60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels) de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHEOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales / Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale / Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie / Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-scléros. / Goutte, Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile, PARIS

FÉLAMINE "SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'héxaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE
R. C. 150.164

A BORDEAUX

Un banquet a été offert à M. le Professeur Arnozan

A l'occasion de sa récente nomination au titre d'associé national de l'Academie de médecine, M. le maire de Bordeaux et MM. les membres du Conseil d'administration des hospices civils ont offert à la Maison Carrée de Pellegrin, le 10 juillet courant un déjeuner intime à leur collègue, M. le professeur Arnozan.



M. LE PROF. ARNOZAN

MM. Marquet, maire de Bordeaux : Ch. Gruet, ancien maire, vice-président de la commission administrative des hospices ; Duguit, Cazalet, Lafaye, Pinèdre, Giresse, Lavergue, administrateurs ; Edouard Giron, secrétaire en chef des hospices ; MM. les docteurs Sigalas, doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie ; Petges, vice-président de la réunion médico-chirurgicale des hôpitaux ; Verdelet, chirurgien des hôpitaux et Soulé, president du Syndicat des médecins bordelais : MM. Loup, président du Syndicat des dentistes ; Delmas-Marsalet, président de l'Internat des Hôpitaux : Max Giron, président de l'Association des Externes et Anciens Externes des hôpitaux, ont pris part à cette cordiale manifestation.

M. Marquet, maire de Bordeaux, en sa qualité de président de la commission administrative des hospices : M. le docteur Sigalas, en tant que doyen de la Faculté de médecine et M. le docteur Petges, comme vice-président de la réunion médico-chirurgicale des hôpitaux, ont pris successivement la parole. Ils ont tour à tour adressé leurs plus chaleureuses félicitations à M. le professeur Arnozan pour sa brillante nomination et ils ont exprimé leur bien vive satisfaction de le voir désigné à de si hautes et si importantes fonctions.

M. Arnozan a remercié en termes émus et empreints de sa modestie habituelle.

Cette manifestation fait honneur à la commission administrative des hospices de Bordeaux, qui en honorant un de ses membres a rendu hommage à une des plus pures figures médicales actuelles.

LE PROCHAIN CONGRÈS D'HYGIÈNE

Le XII[e] Congrès d'hygiène, organisé par la Société de Médecine publique, tiendra séance les mardi 20, mercredi 21, jeudi 22 octobre 1925, à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur.

Programme. — Mardi 20 octobre : à 9 heures. Ouverture du Congrès.

Rapport : La syphilis est-elle en voie de régression ? preuves ; documents. — Rapporteur : M. le Professeur Pautrier.

Communications : M. le Dr Antheaume : L'hygiène mentale dans ses rapports avec l'hygiène sociale. M. le Dr Léger : La syphilis aux colonies. M. le Dr Sicard de Plauzolles : La syphilis est-elle en voie de régression ? M. le Dr Even : La syphilis est-elle en voie de régresion ? M. le Dr Miron : La syphilis est-elle en régression à Bucarest ?

A 14 heures. Discussion du rapport et des communications précédentes.

Rapports : Epidémiologie de la fièvre ondulante ; distribution géographique ; prophylaxie. — Rapports : La fièvre ondulante (spécialement en tant que maladie exotique) : M. le Dr Burnet. — La fièvre ondulante en France : MM. les Drs Aublant, Dubois et Lisbonne.

Communications : MM. les Drs P. Hauduroy et Pacault : Un cas de fièvre de Malte à Paris. Traitement par la vaccinothérapie. — — Discussion : M. le Dr R. Dujarric de la Rivière : Hygiène hospitalière. Notes sur quelques hôpitaux danois, hollandais, belges et autrichiens. (Projection de clichés). M. le Dr Vaillant : Quelques résultats de vaccination antidiphtérique par l'anatoxine.

Mercredi 21 octobre : A 9 heures. Une revue générale des questions d'hygiène étudiées pendant les années 1924-1925 sera faite par : 1° M. le Dr Dujarric de la Rivière ; 2° MM. les Drs Ott et Briau, hygiène générale et sociale : 3° M. le Dr Dequidt, Législation et administration sanitaires. — Communication : M. Bezault : Quinze mois d'expériences d'épuration des eaux d'égouts par le procédé des boues activées.

A 14 heures. Rapport : Standardisation des méthodes d'analyse bactériologique des eaux. Rapporteur : M. le Dr Rochaix. Communications : MM. le Pr Blayac et le Dr Forestier : La valeur des standards bactériologiques officieux dans l'expertise des projets d'adduction d'eau potable. M. le Dr Schaeffer : L'emmagasinement de l'eau de boisson considéré comme moyen d'épuration. M. le Dr Tellier : Le casier sanitaire des immeubles : son utilité au point de vue de l'hygiène publique et de l'urbanisme. Projection de films scientifiques (inédits en France) : M. le Dr Van Seters présentera ses deux films : 1° l'œuvre de Leeuwenhoek ; 2° le paludisme.

Jeudi 22 octobre. — A 9 heures. Discussion. Vote des vœux. Question à mettre à l'ordre du jour du XIII[e] Congrès d'hygiène. A 14 heures. Visite de dispensaires antivénériens.

L'inscription au Congrès est gratuite pour MM. les membres de la Société de Médecine publique, pour MM. les membres de l'Association amicale des médecins hygiénistes français ainsi que pour MM. les inspecteurs départementaux et directeurs de bureau d'hygiène. Les congressistes n'appartenant pas à ces catégories auront à verser un droit d'inscription de 30 francs qu'ils devront adresser dès que possible à M. Bossus, agent de la Société, 142, boulevard du Montparnasse, Paris (XIV[e]).

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL
(Institut de sérothérapie hémopoïétique)

destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIEVRE) P.L.M 3 h. de Paris
Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents
CASINO, THÉATRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC
Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON — 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320



MARQUE DÉPOSÉE


Les PILULES ou ELIXIR de
DIASTO-PEPSINE RICHEPIN
Aux trois Ferments
PEPSINE — PANCRÉATINE — DIASTASE
Digèrent et Assimilent
TOUT
Viande, Féculents, Corps gras — RAPIDEMENT et SANS FATIGUE
Reposent le FOIE et le PANCRÉAS
Littérature et Ech. gratuits aux Médecins. — 34, Boul^d de Clichy, PARIS



R. C. Cosne 263

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

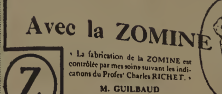
Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.
» La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.
» J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.
« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »
Charles RICHET
Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

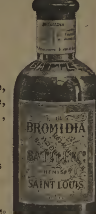
Avec la ZOMINE

refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profes^r Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
Pharmacie du Palais Royal
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

BROMIDIA
BATTLE & C°
" L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE "

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI
Toujours digne de CONFIANCE



Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERT & C° PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Médecins ayant été compris dans la récente promotion violette

Officiers de l'Instruction Publique

M. Ambard, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.

Mlle Barrier, professeur à l'école de méde-
M. Bartet, médecin en chef 2e classe, procine et de pharmacie de Grenoble.
fesseur à l'école annexe de médecine navale de Rochefort.

M. Bax, professeur à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

M. le docteur Benès, chef de clinique à l'école dentaire de Marseille.

Mlle Bert, maîtresse sage-femme, chef de la clinique obstétricale à l'école de médecine et de pharmacie de Grenoble.

M. Bonvalet, professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Rouen (Seine-Inférieure).

M. Boutin, bibliothécaire à l'école de médecine et de pharmacie de Nantes.

M. Caraven, professeur à l'école de médecine et de pharmacie d'Amiens.

M. Corsy, professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Marseille.

M. Cotte, agrégé de chirurgie à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.

M. Damiens, agrégé à la faculté de pharmacie de l'Université de Nancy.

M. le docteur Denéchau, professeur à l'école de médecine et de pharmacie d'Angers (Maine-et-Loire).

M. Douris, professeur à la faculté de pharmacie de l'Université de Nancy.

M. Drouhet, médecin-major, conférencier à l'école de santé militaire à Lyon.

M. Durand, chef de travaux à la faculté de médecine de Toulouse.

M. Escande, professeur à la faculté de médecine de Toulouse.

M. Estève, médecin du collège de garçons de Figeac.

M. Faisant, chef de laboratoire adjoint à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.

M. Gérard, chef de travaux à la faculté de médecine et de pharmacie de Lille.

M. Hollande, professeur à la faculté de pharmacie de Montpellier.

M. Hugel, chargé de cours à la faculté de médecine de Strasbourg.

M. Latronche, professeur à l'école de medecine de Poitiers.

M. Margarot, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

M. Martin, professeur à la faculté de médecine de Toulouse.

M. Martin (Emile-Léon), chef de travaux à la faculté de médecine de Toulouse.

M. Masson, professeur à la faculte de médecine de Strasbourg.

M. Merle, professeur à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

M. Pech, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

M. Pellissier, chef de travaux à la faculté de médecine et de pharmacie de Lille.

M. Pierret, chargé de cours à la faculté de médecine et de pharmacie de Lille.

M. Piéry, agrégé de la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.

M. Quirin, chargé de cours à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Reims.

M. Raymond, professeur à l'école de médecine et de pharmacie de Limoges (Haute-Vienne).

M. Sauvage, chef de clinique à l'école de médecine et de pharmacie de Grenoble.

M. Savy, agrégé de la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.

M. Traversier, professeur suppléant à l'école de médecine et de pharmacie de Grenoble.

M. de Verbizier, chef de travaux à la faculté de médecine de Toulouse.

M. Worms, professeur agrégé à l'école d'application de santé militaire à Paris.

Officiers d'Académie

M. le docteur Achard, chirurgien dentiste du lycée de Marseille.

M. Alary, professeur suppléant a l'école de médecine de Clermont-Ferrand.

M. Aubry, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger.

M. Antonini, pharmacien-major des troupes coloniales, chargé de cours à l'école de médecine de Pondichéry (Inde française).

M. Bach, préparateur à la faculté de pharmacie de Paris.

M. Ballereau, chef de clinique à l'école de médecine et de pharmacie de Nantes.

Mme Bargès, née Lagrève, sage-femme en chef à la clinique obstétricale de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen.

M. le docteur Barthe, médecin-major de la marine, ancien professeur d'école annexe de médecine navale à Bizerte (Tunisie).

M. Bedel, préparateur à la faculté de pharmacie de Paris.

M. Beltrami, professeur à l'école de médecine à Marseille.

M. Bertein, médecin-major, répétiteur à l'école du service de santé militaire de Lyon.

M. le docteur Boucher, suppléant de la chaire de bactériologie à l'école de médecine et de pharmacie de Grenoble (Isère).

M. Bourienne, chirurgien dentiste du lycée de Caen (Calvados).

M. Brémond, professeur à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie à Marseille.

M. Chauvin, professeur à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie à Marseille.

M. Cornil, chef de travaux à la faculté de médecine de Nancy.

M. Costa, professeur à l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie à Marseille.

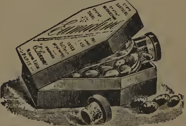
M. Costantini, agrégé près la faculte mixte de médecine et de pharmacie d'Alger.

M. Crémieu, chef de laboratoire à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.

M. Dubreuil-Chambardel, chef de travaux anatomiques à l'école de médecine de Tours (Indre-et-Loire).

(Voir suite page 8.)

EUMICTINE
Santalol – Salol – Urotropine
Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLENNORRAGIE	PYÉLITES
CYSTITES	PYÉLO-NÉPHRITES
NÉPHRITES	PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.

Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de

la YAOURTINE

sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)

se conservent longtemps à l'état de vie

Forme DRAGÉE — **Forme GRANULÉ**

Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e) — R. C. Seine 197.772

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.**
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine. 48283.

LA
CITROSODINE

Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

PROSTHÉNASE
GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS.

LA PROMOTION VIOLETTE

(Suite de la page 7)

M. Duguet, médecin principal, professeur à l'école d'application du service de santé militaire à Paris.
M. Fabre, préparateur à la faculté de médecine de Paris.
M. Florence, agrégé à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.
M. Fœrster, ancien professeur à l'école annexe de médecine navale à Lorient (Morbihan).
M. le docteur Gallerand, médecin du lycée annexe Saint-Charles, à Marseille.
M. Giraud, professeur de médecine légale à la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger.
M. Giraud, professeur à la faculté de médecine de Montpellier (Hérault).
M. Granel, chef de laboratoire à la faculté de médecine de Montpellier (Hérault).
M. le docteur Guégan, médecin du collège La Pérouse à Nouméa (Nouvelles-Calédonie).
M. Hanot, pharmacien à Amiens, membre du jury d'examen de validation de stage en pharmacie.
M. Imbert, chef de travaux à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.
M. Jullien, médecin principal, directeur par intérim de l'école du service de santé militaire à Lyon.
M. le docteur Lalung-Bonnaire, professeur à l'école des infirmiers indigènes à Cholon (Cochinchine).
M. le docteur Lancelin, médecin principal, professeur à l'école d'application du service de santé de la marine à Toulon.
M. Massia, chef de travaux à la faculté de médecine et de pharmacie de Lyon.
M. Maurech, professeur et directeur adjoint de l'école dentaire de Marseille.
M. Morvillez, agrégé chef de travaux à la faculté de médecine et de pharmacie de Lille.
M. le docteur Plazy, ancien professeur à l'école d'application de médecine navale à Toulon (Var).
M. Rheuter, agrégé à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.
M. Robardey, commis au secrétariat de la faculté de médecine à Paris.

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire votre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l' « INFORMATEUR MEDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice



VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

Le plus Puissant Reconstituant général
HISTOGÉNOL Naline
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

De Trouette-Perret
l'Aphloïne — Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux
la Nisaméline (Guaco) — Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies
la Papaïne — Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques
PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

MALADIES du FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49.404.

Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl :
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES : Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)



R. C. Paris N° 102.060.

MÉDICATION TOTALE des MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent



associant synergiquement les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION
CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.
RECTOPANBILINE (NOM DÉPOSÉ)
LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE : Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

ANTISEPTIQUE — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (1er)
R. C. Seine n° 185.284.



USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 95 — 20 SEPTEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



En haut, les frères Mayo, les célèbres chirurgiens américains visitant l'Alfred Hospital de Melbourne. — En bas, une mission de médecins japonais à leur arrivée en Amérique (le deuxième à gauche est le Docteur Sahachiro Hata qui fut le collaborateur d'Erlich, lors de la découverte du 606)

DU ROLE DES MICROBES ASSOCIÉS DANS LA VACCINOTHÉRAPIE ET LA SÉROTHÉRAPIE ANTIBLENNORRAGIQUE

Dans un ouvrage très didactique M. Le Fur vient de montrer que le gonocoque n'étant pas le seul microbe de la blennorragie on commet une erreur en dirigeant contre lui seul le traitement antiblennorragique

En 1921, écrit M. Le Fur, dans une communication à la Société de Médecine de Paris sur la vaccinothérapie antigonococcique, nous montrions déjà tout le parti que l'on pouvait tirer de la vaccinothérapie bien comprise et intelligemment appliquée dans le traitement de la blennorragie et de ses nombreuses complications. Il importe également de faire connaître les résultats que donne la sérothérapie à côté de la vaccinothérapie, les indications respectives de ces deux méthodes et les bases sur lesquelles elles doivent reposer.



Photo *Informateur Médical*

M. LE DOCTEUR LE FUR

Si la vaccinothérapie est une méthode qui tend à être utilisée de plus en plus dans le traitement de la blennorragie, la plupart du temps, d'ailleurs, associée au traitement local, en revanche, la sérothérapie a encore été peu employée, ce qui est une erreur, à notre avis, car elle présente de nombreuses indications, notamment au cours des diverses complications de la blennorragie: elle donne des succès parfois remarquables et ne mérite donc pas l'ostracisme dont on semble vouloir la frapper.

Mais pour que ces deux méthodes, vaccinothérapie et sérothérapie, employées isolément ou associées, donnent le maximum de résultats, il est nécessaire qu'elles reposent sur des bases de laboratoire précises, et que soient combattues certaines erreurs bactériologiques courantes qui ont presque force de loi pour ainsi dire, bien qu'un certain nombre d'auteurs avertis commencent à dénoncer ces erreurs néfastes au point de vue clinique et surtout thérapeutique.

Parmi ces erreurs, la plus importante, à notre avis, consiste à ne vouloir voir dans la blennorragie que le gonocoque comme seul microbe spécifique de la blennorragie (au point qu'infections « blennorragiques » et « gonococciques » sont devenues synonymes pour bien des auteurs) et à ne s'occuper que du gonocoque dans le traitement de la blennorragie.

C'est là une erreur capitale contre laquelle nous nous sommes déjà, pour notre part, énergiquement élevé en 1921, au Congrès de Strasbourg, et en 1922 et 1923, à la Société de Médecine de Paris. Nous voudrions montrer aujourd'hui que, pour retirer de la vaccinothérapie et de la sérothérapie les résultats remarquables que l'on est en droit d'en attendre, il faut utiliser ces deux méthodes à la lumière de conceptions bactériologiques nouvelles, fort différentes de celles qui nous ont été enseignées jusqu'à présent et dans lesquelles nous avons été pour ainsi dire élevés ; il faut rompre avec certaines interprétations de laboratoire qui se trouvent aujourd'hui infirmées par une longue expérience.

Il faut enfin accorder aux « microbes associés », aux « microbes secondaires » et même aux microbes dits « saprophytes », le rôle important qu'ils remplissent dans la blennorragie et dont ils se sont trouvés dépossédés au profit du seul gonocoque. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un microble « saprophyte », hôte soi-disant habituel et inoffensif de l'urètre, et qui dit que, d'inoffensif et de non virulent qu'il est à certains moments, il ne peut pas devenir plus ou moins virulent, sous l'influence de certaines conditions de terrain et de l'organisme qui le loge ?

Une des meilleures preuves que nous puissions trouver de l'exactitude des idées que nous soutenons à ce propos nous est d'ailleurs fournie par la clinique et la thérapeutique de la blennorragie. Autant, en effet, il est facile de guérir les symptômes aigus de cette affection et d'amener la disparition rapide de sa période aiguë par une vaccinothérapie ou une sérothérapie antigonococcique pure, c'est-à-dire monomicrobienne (dans les blennorragies laissées, à elles-mêmes, on voit d'ailleurs spontanément et rapidement s'atténuer la virulence du gonocoque), autant ces vaccins et sérums antigonococciques purs se montrent-ils impuissants, en général, à assurer la guérison et même à obtenir la moindre modification de toutes ces blennorragies chroniques, de tous ces écoulements rebelles qui font le désespoir des malades et de leurs médecins.

Pourquoi ? C'est précisément parce que dans la période subaiguë et surtout chronique de la blennorragie, le gonocoque passe alors au second plan et devient pour ainsi dire négligeable, tandis que les « microbes associés », « secondaires » et même « saprophytes » prennent le pas sur le gonocoque et occupent dès lors le premier plan de la scène pathologique.

Souvent même il arrive que le gonocoque ne peut être décelé ou qu'il ne l'est qu'exceptionnellement dans de nombreuses blennorragies chroniques. On peut bien employer tous les vaccins ou sérums antigonococciques purs (monomicrobiens) que l'on voudra à ce moment, on n'obtiendra la guérison ni de l'écoulement, ni des lésions urétrales, ni des complications entretenues par une flore microbienne multiple de l'urètre.

Au contraire, il suffit alors d'utiliser un vaccin ou un sérum polymicrobien répondant à cette flore urétrale variée, à son antigène multiple, pour voir disparaître et se tarir, souvent en peu de temps, les blennorragies et les écoulements les plus rebelles et les plus récidivants.

Une autre preuve nous est fournie, ainsi que nous le verrons plus tard, par la supériorité des auto-vaccins sur les stock-vaccins, ainsi que des sérums polymicrobiens sur les sérums monomicrobiens, parce qu'ils représentent l'antigène intégral du pus blennorragique pour un malade donné. Et cela est si vrai que Lebreton, pour guérir la blennorragie génitale latente, décelée seulement par la culture du sperme, au lieu d'employer un auto-vaccin antigonococcique pur provenant de gonocoques fournis par la culture du sperme, s'est attaché dans ces derniers temps à augmenter considérablement dans cet auto-vaccin la teneur des microbes d'infection secondaire révélés par la culture, « ceux-ci paraissant être plus réfractaires que le gonocoque lui-même à l'action modérée de ces vaccins polymicrobiens ».

Il est donc regrettable, dans ces conditions, de toujours parler de vaccins et de sérums antigonococciques, de cure de dégonococcisation, quand on devrait, au contraire, viser l'ensemble de la flore microbienne de l'urètre ; c'est : vaccins et sérums antiblennorragiques, cure de déblennorragisation, qu'il faut dire.

(Cet article est extrait de l'*Urologie en clientèle*, par René LE FUR, qui vient de paraître chez Maloine.)

UNE CHAIRE D'ÉPIDÉMIOLOGIE EST CRÉÉE AU COLLÈGE DE FRANCE

Le professeur Vincent en est nommé titulaire



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROFESSEUR VINCENT

Le nombre des chaires magistrales du Collège de France est porté de quarante et un a quarante-deux par la création d'une nouvelle chaire affectée à l'enseignement de l'épidémiologie.

Le professeur titulaire de cette chaire est le médecin inspecteur général Vincent, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine.

LA MÉDECINE A TRAVERS LE MONDE



Une salle de l'hôpital dentaire de Melbourne

A MON AVIS

Il y a onze ans, à pareille date, commençait à se faire jour une campagne de critique acerbe et justifiée contre le service de santé militaire dont l'insuffisance de préparation avait été flagrante pendant la bataille de la Marne. Nous nous flattons d'y avoir pris une part assez active par nos articles d'Exelsior.

Aujourd'hui, on se bat au Maroc et les renseignements qui nous en parviennent, confirmés d'ailleurs par les critiques du journal La France militaire, *nous permettent d'affirmer que le service de santé se montre une fois de plus insuffisant à sa tâche, et, aujourd'hui comme il y a onze ans, ce qui constitue cette insuffisance c'est le manque d'organisation des transports.*

Nos articles seraient donc à récrire et rien ne prouve qu'il ne se trouverait pas un autre médecin principal de l'armée coloniale pour affirmer, comme celui dont M. Boussenot se faisait le docile interprète dans le Petit Parisien *en novembre 1914, qu'il ne faut pas utiliser l'auto pour le transport des blessés, « le bruit du moteur étant susceptible d'attirer l'attention et le tir de l'ennemi ».*

Il y eut, pendant la guerre, deux phases bien distinctes dans la vie du Service de Santé : dans la première, régna, en maîtresse absolue, l'insolence entêtée des augures de carrière qui ne voulaient rien accepter des compétences étrangères au cadre de l'armée active. Dans la seconde on assista à une véritable adulation des compétences civiles qui se préoccupèrent des installations de parade, sans rien vouloir connaître des exigences dictées par l'économie ou la tactique.

On eut pu faire mieux et moins cher. Le recul du temps permet de juger sans passion. Ces organisations massives établies à grand frais aux abords du front, et qu'on montrait avec orgueil aux commissions en tournée, méritaient plus de critiques que de compliments. Le sort du blessé n'exigeait pas cette prodigalité.

Bien sûr, on ne refusait rien, en haut lieu, de ce qui était demandé par le Service de Santé. Discuter là-dessus eût alors paru impie ; mais c'est précisément parce qu'on savait que rien ne serait refusé qu'il fallait apporter plus de conscience dans les demandes formulées.

D'autre part, toutes ces formations sorties, de pied en cap, de cerveaux mieux organisés qu'organisateurs, étaient peut-être faites pour rendre service dans la guerre de siège qui nous avait été imposée par un ennemi supérieur, mais il fallait bien penser que cette tactique ne serait pas éternelle et qu'il arriverait bien un jour où l'armée se déplacerait en avant... ou en arrière.

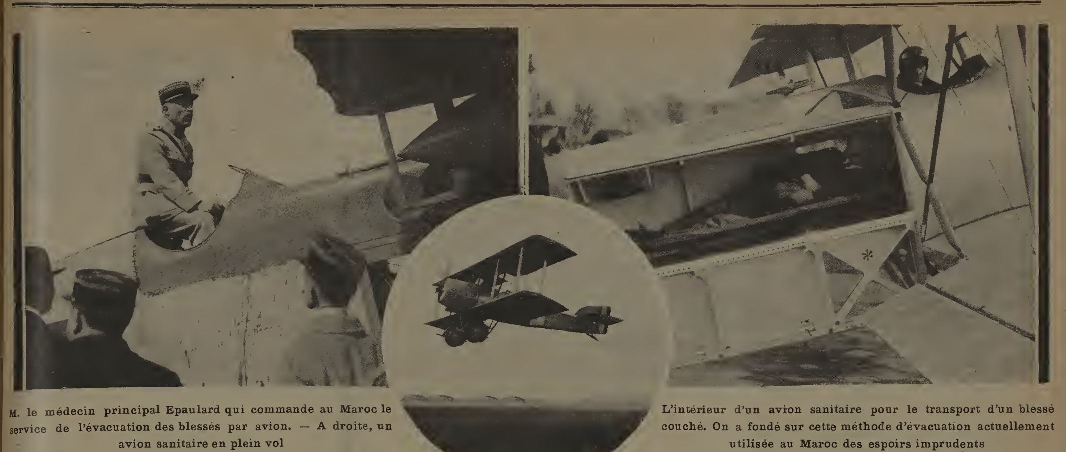
Il ne semble pas qu'on avait tout prévu pour la reprise de la guerre de mouvement puisque quand le front céda, en 1918, ce fut un désordre lamentable, et, quand les Allemands reculèrent, les organisations sanitaires, dont on avait tiré tant d'orgueil, furent dans l'incapacité de suivre.

Voyez-vous, s'il est vrai, en partie, de répéter ce que disait Piqué, en 1915, à la Société de Chirurgie « que la chirurgie de guerre est une chirurgie comme une autre, demandant la même compétence des opérateurs et les mêmes précautions », il y a tout de même dans le fonctionnement du Service de Santé différents problèmes qu'il faut savoir résoudre et au premier rang desquels on doit placer celui de l'évacuation, ou mieux, du transport des blessés. Et précisément, aujourd'hui, au Maroc, comme il y a onze ans, c'est de l'évacuation qu'on se plaint.

Mais, au Maroc, n'avait-on pas fondé les plus grands espoirs sur le transport des blessés en avion ?

Nous avons toujours, pour notre part, considéré le transport des blessés en avion comme une méthode d'évacuation tout à fait exceptionnelle. Supposer que les blessés du champ de bataille pourront être transportés en avion est de la pure sottise, — cela n'a pas besoin d'être démontré.

J. CRINON.



M. le médecin principal Epaulard qui commande au Maroc le service de l'évacuation des blessés par avion. — A droite, un avion sanitaire en plein vol

L'intérieur d'un avion sanitaire pour le transport d'un blessé couché. On a fondé sur cette méthode d'évacuation actuellement utilisée au Maroc des espoirs imprudents

ON NOUS INFORME QUE

M. Bonnet-Dauphine, docteur ès-sciences, préparateur de botanique (P. C. N.), est nommé, à compter du 1er novembre 1925, chef de travaux de botanique (P. C. N.), à la Faculté des sciences de Paris, en remplacement de M. Chauveaud, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Garnal, pharmacien à Cahors, est nommé membre de la commission du Codex. (Arrêté du 13 juin 1925).

M. Lebrun, secrétaire adjoint des Facultés de médecine et des sciences de l'Université de Lille, à la retraite, est nommé secrétaire honoraire.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

M. Magnin, sous-chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, est nommé secrétaire de la Faculté de médecine de l'Université de Paris.

Une chaire d'otorhinolaryngologie est créée à la Faculté de Toulouse.

Un concours s'ouvrira le 16 décembre 1925 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Est approuvé la création à l'école de Clermont :

1° D'une chaire de dermatologie et de syphiligraphie ;

2° D'un emploi de chef de laboratoire des cliniques.

Un concours s'ouvrira le 4 février 1926 devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

La chaire de physique biologique et clinique d'électricité médicale de la Faculté de Bordeaux est transformée en chaire d'électroradiologie et clinique d'électricité médicale.

A céder poste de pro pharmacien seul. Ecrire au Dr Lossouarn, Penmarch, Finistère.

On demande des médecins contractuels pour le Cameroun Français. Le traitement de début est de 30.000 francs s'adresser à l'Agence économique des territoires africains, 37, rue Taitbout, à Paris.

Le prochain numéro de l' « Informateur Médical » paraîtra le 4 octobre et il reprendra à cette date sa périodicité hebdomadaire.

Un poste d'interne est vacant à l'asile d'aliénés du Mans.

Les médecins de Luchon viennent de fonder la Société de Clinique thérapeutique thermale de Luchon, qui est et veut rester une société purement scientifique. La défense des intérêts professionnels et corporatifs n'est pas de son ressort.

La Société d'Hydrologie médicale et de Climatologie de Bucarest, présidée par le général docteur Vicol, a décerné, à l'unanimité, le titre de membre honoraire, pour services rendus à la Balnéologie, à nos distingués confrères : MM. Fernand Lalesque, Gontrand Léo, Henri Chauveau.

Un concours d'internat pour les hôpitaux de Dijon s'ouvrira le 20 octobre 1925, pour étudiants ayant au moins huit inscriptions.

La Société suisse d'histoire de la médecine n'a pas pris part au Congrès international d'histoire de la médecine qui s'est tenu récemment à Genève alléguant que malgré le titre international du Congrès, les savants allemands n'avaient pas été autorisés à y prendre part.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :

la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.

Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**, (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

La bibliothèque de la Faculté de médecine, sera ouverte jusqu'au 17 octobre les mardis, jeudis et samedis, de 13 à 17 heures. Le service normal reprendra le lundi 19 octobre.

Un legs de 50.000 francs en faveur de l'Académie de médecine

L'académie de médecine est autorisée à accepter le legs qui lui a été consenti par Mme Alphonsine-Mathilde Maire, née Denouel (ou Denoel) d'une somme de 50.000 francs, à charge pour l'académie de fonder un prix biennal destiné à récompenser les meilleurs travaux sur la pathologie exotique ou la dermatologie.

Ce prix portera le nom de « Prix Docteur-Jules-Brault ».

Première épreuve de l'examen d'aptitude aux fonctions d'agrégé dans les Facultés de médecine.

La date d'ouverture de la session pour la première épreuve de l'examen d'aptitude aux fonctions d'agrégé près les Facultés de médecine et les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie est fixée au 3 décembre 1925.

Les candidats se feront inscrire au secrétariat de leur Académie.

Le registre des inscriptions sera clos deux mois avant l'ouverture du concours.

LA MÉDECINE A L'EXPOSITION DE GRENOBLE

La médecine fut représentée à l'Exposition de Grenoble. Voici les firmes dont les stands connurent davantage la faveur du public

Toujours Heudebert

...et toujours en bonne place et retenant l'attention de tous, à Grenoble comme à Nancy, Heudebert et ses produits alimentaires et de régime ; ses pains spéciaux, à la fois régime et friandise, avec leur même aspect tentant ; ses farines, providence des ménagères par leur goût savoureux, leur économie et leur préparation rapide ; ses spécialités de régime. Nergine et Radiopaque, parmi tant d'autres.

Vaste ensemble qui fait tant d'heureux parmi les enfants, les malades, les convalescents et tous ceux qui apprécient des aliments de belle qualité.

Les Etablissements Fumouze

Les Etablissements Fumouze ont exposé à Grenoble leurs principaux produits :

La Carnine Lefrancq reconstituant préparé à froid avec du suc musculaire de bœuf concentré.

Les ovules Chaumel (Métrites) et les *Suppositoires Chaumel* (constipation).

La *Poudre Chaumel*, le produit hygiénique spécifique pour les soins des muqueuses (conjonctives, palpébrales et vaginales) et pour le traitement des plaies.

Le *Sirop Delabarre* pour la dentition des enfants.

Le *Sirop Cassibor* pour le traitement des rhumes, des angines et des bronchites. Ce sirop présente une nouveauté dans la formule : le cassis qui est un diurétique et un anti-névralgique et le borate de soude qui décongestionne la muqueuse intestinale.

Les Etablissements Fumouze ont exposé, en outre, leurs anciens produits bien connus du Corps Médical.

Le Laboratoire Freyssinge

Le Laboratoire Freyssinge, expose des Glycérophosphates, dans la fabrication desquels il est spécialisé depuis de nombreuses années, notamment la *Névrosthénine* dont le succès croissant s'est étendu à tous les pays du monde. Une nouveauté : les Pilules de *Chloramine* qui donnent d'étonnants résultats dans la désinfection de l'intestin. Hors concours, le Laboratoire Freyssinge a obtenu quatre grands prix aux expositions précédentes.

Stand de l'Institut de biologie appliquée
60, rue Math-Régnier, Paris (XVe)

On a beaucoup admiré en passant le stand de l'Institut de Biologie appliquée où M. Cepède expose ses *nombreux curo-vaccins aiosiques*, la *seringue* qu'il a inventée pour faciliter l'hypodermie et la *culture industrielle du champignon parasite des mouches*.

Il y a là une œuvre très intéressante qui a mérité la Médaille d'Or à l'Exposition Pasteur en 1923, la nomination de son auteur comme Membre du Jury, hors concours, à l'Exposition coloniale de Strasbourg, l'an dernier, sa mise hors concours avec nomination au Jury à l'Exposition de Grenoble, et, enfin la consécration officielle par le Ministère de l'Hygiène qui vient de décerner à M. Cepède dans sa promotion de juillet dernier, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Verrerie des Vernes, Rive-de-Gier (Loire)

La fabrication de la Verrerie des Vernes, à Rive-de-Gier (Loire), que nous trouvons exposée à la classe 86, est à retenir, surtout pour ses bouteilles de Spécialités Pharmaceutiques, dont une assez grande quantité est utilisée dans tous les coins de la France, par les plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques, de même que ses bouteilles pour distilleries et son flaconnage pour parfumeries.

Cette importante maison a obtenu depuis sa fondation de nombreuses récompenses aux différentes expositions où elle a participé, elle a été, en outre, membre du jury, hors concours aux :

Exposition internationale de Saint-Etienne 1904 ;

Exposition des Arts et Travail, Paris 1913 ;

Exposition Internationale du Centenaire de Pasteur, Strasbourg 1923.

Les récompenses obtenues par cette Société, aux différentes expositions où elle a participé et sa mise hors concours, prouvent abondamment la supériorité de ses produits et sa bonne fabrication.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

Le nouveau concours d'agrégation pour l'ophtalmologie

Un concours pour deux places d'agrégé des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie (section d'Ophtalmologie) sera ouvert à Paris en mars 1926.

Pourront seuls y prendre part, les candidats admis, suivant l'arrêté du 12 avril 1923, à prendre part au concours qui s'est ouvert à Paris pour les sections d'ophtalmologie le 29 mai 1923.

Les registres d'inscription seront ouverts dans les Académies quatre mois avant la date fixée pour les épreuves. Ils resteront ouverts pendant 2 mois.

En s'inscrivant, chaque candidat désigne la Faculté pour laquelle il se présente.

Les règles déterminant les épreuves, leur notation, l'admissibilité et l'admission, la désignation et le fonctionnement du jury sont celles qui ont été fixées par les arrêtés des 7 novembre et 19 décembre 1922, complétés par l'arrêté du 15 janvier 1923, pour les concours d'agrégation de médecine de 1923.

Affectation des Chaires et répartition de l'Enseignement Médical

Pour 1925-1926

A LA FACULTÉ D'ALGER

Sont chargés, pour l'année scolaire 1925-1926, des enseignements ci-après désignés, les agrégés dont les noms suivent :

MM. Lombard : Pathologie externe. — Aubry : Pathologie interne. — Porot : Pathologie interne et pathologie générale. — Laffont : Accouchements. — Portes : Chimie minérale.

M. Ferrari, docteur en médecine, est chargé, pour l'année scolaire 1925-1926, des fonctions d'agrégé et d'un cours d'anatomie descriptive.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1925-1926, des cours ci-après désignés :

MM.

Hérail, professeur. — Thérapeutique (cours semestriel, 2 heures par semaine).

Musso, professeur. — Législation et déontologie pharmaceutiques (cours semestriel, 1 heure par semaine).

Maillard, professeur. — Chimie pathologique (cours semestriel, 1 heure par semaine).

Fouret, docteur en médecine. — Stomatologie (cours semestriel, 2 heures par semaine).

Wunschendorff, chef de travaux. — Toxicologie (cours semestriel, 2 heures par semaine).

Mélis, chef de travaux. — Pharmacie galénique (cours semestriel, 3 heures par semaine).

Sont chargés, pour l'année scolaire 1925-1926, des conférences ci-dessous désignées :

MM.

Laffont, agrégé. — Obstétrique (élèves sages-femmes, 2e année) [cours annuel, 2 heures par semaine].

Fuster, docteur en médecine. — Anatomie physiologique et pathologie élémentaire (élèves sages-femmes, 1re année) [cours annuel, 2 heures par semaine].

M. Montpellier, docteur en médecine, est chargé, pour l'année scolaire 1925-1926, des fonctions de chef de travaux d'anatomie pathologique.

A LA FACULTÉ DE PARIS

Sont chargés, pour l'année scolaire 1925-1926, des enseignements ci-après désignés, les agrégés dont les noms suivent :

MM. Rouvière : Anatomie. — Hovelaque : Anatomie. — Israels de Jong : Anatomie pathologique. — Blanchetière : Chimie. — Champy : Embryologie. — Duvoir : Médecine légale. — Escalle : Obstétrique. — Metzger : Obstétrique. — Joyeux : Parasitologie. — Garnier : Pathologie expérimentale et comparée. — Fiessinger : Pathologie médicale. — Chiray : Pathologie médicale. — Abrami : Pathologie médicale. — Basset : Pathologie chirurgicale. — Moure : Pathologie chirurgicale. — Cadenat : Pathologie chirurgicale. — Binet : Physiologie. — Harvier : Thérapeutique. — Verne : Histologie. — Vandescal : Enseignement théorique aux élèves sages-femes.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1925-1926, des cours ci-après désignés :

MM. Frey, docteur en médecine : Stomatologie. — Mauclaire, agrégé libre : Chirurgie orthopédique.

A LA FACULTÉ DE BORDEAUX

MM. Princeteau : Anatomie (2e année). — Carles : Thérapeutique et pharmacologie. — Péry : Enseignement des élèves sages-femmes (1re année). — Faugère : Enseignement des élèves sages-femmes (2e année). — Delaunay : Physiologie. — Dupérié : Pathologie générale. — Leuret : Pathologie interne (3e année). — Micheleau : Séiniologie médicale (1re année). — Creyx : Pathologie interne (4e année). — Lacoste : Histologie (1re année). — Teulières : Séiniologie oculaire (4e et 5e année).

A LA FACULTÉ DE LILLE

MM. Gerard (Georges) : Anatomie. — Ingelrans : Pathologie générale. — Leclerc : Médecine sociale et accidents du travail. — Duhot : Pathologie interne. — Combemale : Physiologie. — Paquet : Accouchements. — Dellanoy : Pathologie externe.

A LA FACULTÉ DE LYON

MM. Garin : Zoologie. — Chalier (André) : Pathologie chirurgicale. — Roubier : Pathologie médicale. — Trillat : Accouchement. — Nogier : Physique pharmaceutique. — Thévenot (Lucien) : Bactériologie clinique. — Piéry : Hydrologie thérapeutique.

A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

MM. Galavielle : Pharmacologie. — Boudet : Clinique des maladies des vieillards. — Giraud : Hydrologie et climatologie. — Riche : Clinique propédeutique chirurgicale. — Etienne : Pathologie externe. — Margaret : Clinique de maladies syphilitiques et cutanées. — Lapeyre : Pathologie expérimentale.

A LA FACULTÉ DE STRASBOURG

M. Simon : Pathologie externe.

A LA FACULTÉ DE TOULOUSE

MM. Ducuing : Pathologie externe. — Gorse : *Médecine opératoire.* — Garipuy : *Obstétrique.* — *Dieulafé : Anatomie topographique.* — *Nanta : Dermatologie.* — *Romieu : Histologie.* — *Laporte : Pathologie interne.* — Mlle Condat : Pathologie générale et expérimentale.

Agrégés chargés des fonctions de chefs de travaux pour 1925-1926 :

A LA FACULTÉ DE BORDEAUX

MM. Labat : Chimie et pharmacie. — Muratet : Anatomie pathologique. — Mauriac : Bactériologie. — Sigalas (R.) : Parasitologie et conférence de zoologie. — Villemin : Anatomie et conférence d'anatomie.

A LA FACULTÉ DE LILLE

MM. Bédart : Physiologie. — Debeyre : Histologie. — Gérard (Maurice) : Médecine opératoire. — Pellissier : Anatomie pathologique. — Morvillez : Pharmacie. — Olivier : Anatomie.

A LA FACULTÉ DE LYON

MM. Barral : Chimie minérale. — Leulier : Matière médicale. — Florence : Chimie organique. — Noel : Histologie. — Savy : Anatomie pathologique. — Mazel : Médecine légale. — Bonnet (Paul) : Chirurgie opératoire

A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

MM. Turchini : Histologie. — Lemarque : Physique. — Delmas (Paul) : Obstétrique. — Cabannes : Histoire naturelle. — Delmas (Jean) : Anatomie.

A LA FACULTÉ DE NANCY

MM. Robert : Chimie. — Thiry : Parasitologie et histoire naturelle. — Mathieu : physiologie. — Lamy : Physique. — Mutel : Anatomie. — Watrin : Histologie. — Cornil : Anatomie pathologique.

A LA FACULTÉ DE TOULOUSE

MM. Moog : Chimie. — Maurin : Pharmacie. — Escande : Physique pharmaceutique. — Valdiguié : Chimie biologique. — Tapie (Jean) : Hygiène. — Miginiac : Médecine opératoire. — Clermont : Anatomie.

Sont nommés, pour l'année scolaire 1925-1926, chefs de travaux aux Facultés de médecine et Facultés mixtes de médecine et de pharmacie ci-dessous désignées :

A LA FACULTÉ DE BORDEAUX

MM. Beylot : Histologie. — Soulé : Physiologie. — De Coquet : Chimie biologique. — Fourment : Botanique et matière médicale.

A LA FACULTÉ DE LILLE

MM. Demeure : Physique. — Louis : Chimie minérale.

A LA FACULTÉ DE LYON

MM. Chanoz : Physique biologique. — Fouillonze : Pharmacologie. — Imbert : Thérapeutique. — Mlle Bellion : Physiologie. — MM. Massia : Parasitologie. — Dufourt : Médecine expérimentale.

A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

MM. Bosc, docteur en médecine : Anatomie pathologique. — Cristol, docteur en médecine : Chimie biologique.

A LA FACULTÉ DE NANCY

M. Simonin (Pierre) : Pathologie expérimentale.

A LA FACULTÉ DE STRASBOURG

MM. Oberling : Anatomie pathologique. — Vintemberger : Embryologie et tératologie. — Lévy (A.) : Clinique dentaire. — Hecker : Anatomie. — Simonin (Camille) : Médecine légale — Holtzmann : Bactériologie.

A LA FACULTÉ DE TOULOUSE

MM. Constantin : Physiologie. — Pujol : Anatomie pathologique. — Roques : Zoologie médicale et parasitologie. — Riser : Médecine légale.

Sont délégués dans les fonctions de chef de travaux pour l'année scolaire 1925-1926, dans les Facultés de médecine et les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie ci-après désignées :

A LA FACULTÉ DE LILLE

MM. Cordonnier : Médecine légale. — Bartier : Chimie organique.

A LA FACULTÉ DE LYON

M. Gallois : Anatomie.

A LA FACCULTÉ DE STRASBOURG

Mlle Le Breton : Physiologie.

A LA FACULTÉ DE TOULOUSE

M. Brustier : Chimie.

Sont chargés, pour l'année scolaire 1925-1926, de la direction des travaux pratiques dans les Facultés de médecine et les Facultés mixtes de médecine et de pharmacie ci-après désignées :

A LA FACULTÉ DE BORDEAUX

MM. Carles, agrégé : Pharmacologie. — Dalaunay, agrégé : Hygiène.

A LA FACULTÉ DE LILLE

M. Vullien : Maladies mentales.

A LA FACULTÉ DE STRASBOURG

M. Fontès : Chimie biologique.

A LA FACULTÉ DE TOULOUSE

M. Soula, agrégé : Pharmacologie.

(La suite au prochain numéro)

GAÏARSOL BOUTY
Gouttes — Ampoules — Sirop

A MARSEILLE

Ecole d'Application du Service de Santé dôs Troupes Coloniales du Pharo

Les résultats du concours de classement

Le concours de classement de sortie des élèves de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales vient de se terminer brillamment, prouvant, une fois de plus, s'il était nécessaire de le démontrer, la haute valeur du personnel enseignant et l'excellente culture scientifique des élèves de cette école, qui fait à notre ville le plus grand honneur.

La jeune phalange des aides-majors, qui vont, d'ici quelques semaines, commencer la vie coloniale, apporteront à l'exercice de leur apostolat, parmi la population si diverse de nos possessions lointaines, le même esprit de conscience, d'abnégation, de labeur et de dévouement qui a consacré la mémoire de leurs aînés et ils continueront les traditions de ce corps d'élite, à qui on demande tant et à qui on donne si peu.

M. le médecin-inspecteur général Emily, délégué par M. le ministre de la guerre, à la présidence des jurys d'examens, a dit, en quelques paroles d'affectueuse bienveillance, aux professeurs et aux élèves, toute sa satisfaction du labeur accompli et ses espoirs pour chacun d'un avenir heureux.

Puis il eu lieu la proclamation des résultats du concours.

Voici, par ordre de mérite, le classement de sortie des officiers, élèves de l'école :

Ligne médicale : 1. Farinaud, 2. Dorolle, 3 Montagné, 4. Guilliny, 5. Huard, 6. Marneffe, 7. Dumas, 8. Le Rouzic, 9. Coléno, 10. Germain, 11. Sanner,, 12. Montestruc, 13. Chambon, 14. Hérivaux, 15. Malval, 16. Prziemski, 17. Husson, 18. Varneau, 19. Quéré, 20. Pons, 21. Duffaut, 22. Etienne, 23. Leroy, 24. Queinnec, 25. Brobant, 26 Alain, 27. Picot, 28. de Gourjon de Pontouraude, 29. Marion, 30. Nas de Tourris, 31. d. Palmas, 32. Mazurier, 33. Cit, 34. Basile, 35. Muraine 36. Delassiat. 37. Bouisson, 38. Digne, 39. Samson, 40. Robert.

Médailles d'honneur des Épidémies

MÉDAILLE DE VERMEIL

M. Nguyen Si Dung, médecin auxiliaire de l'assistance médicale indigène en Annam.

MÉDAILLE D'ARGENT

M. Beaugeard, interne à l'hôpital Saint-Louis, à Paris.

M. Mabille (P.), externe à l'hôpital des Enfants-Malade, à Paris.

M. Alphand, médecin de l'assistance médicale indigène en Afrique occidentale française.

M. Meydieu (Albert), médecin chef de secteur de prophylaxie au Gabon.

M. Le Saint (Jean), médecin chef de secteur de prophylaxie au Moyen-Congo.

M. Urvois (François), médecin-chef de secteur de prophylaxie (Oubangui-Chari).

M. Le Hur, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

M. Pinaud, médecin chef du service de santé de la colonie du Niger.

MÉDAILLE DE BRONZE

M. Maître, externe à l'hôpital général de Dijon.

M. Gerbault, interne aux hospices civils de Nancy.

M. Gagnière, externe à l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon.

M. Mouriquand, médecin des hôpitaux à Lyon.

Mlle Dreyfus-Sée, interne à l'hôpital Trousseau, à Paris.

M. Regnault (R.), externe à l'hôpital Trousseau, à Paris.

M. Janvier (L.), externe à l'hôpital Trousseau, à Paris.

M. Roulin (G.), externe à l'hôpital des Enfants-Malades, à Paris.

M. Jamet (L.), externe à l'hôpital des Enfants-Malades, à Paris.

La femme et la fille du doyen de la Faculté de médecine de Nancy grièvement blessées par une auto

Le doyen de la Faculté de médecine de Nancy, M. Spillmann, accompagné de sa femme et de sa fille, en villégiature à Saint-Lunaire, se promenaient le soir, quand une auto, conduite par le chauffeur Stambert, roulant à grande vitesse, frôla le trottoir sur lequel se trouvaient les promeneurs ; Mme Spillmann a été grièvement blessée à un pied; Mlle Spillmann a été atteinte à la tête et son état est inquiétant ; M. Spillmann est indemne.



LE MONDE MÉDICAL

Naissance

Le docteur et Mme Périneau sont heureux d'annoncer la naissance de leur troisième enfant, Michel. Deauville, 9 août.

Mariage

Nous avons appris le récent mariage de Mme Marthe Deregnaucourt, fille de M. Edouard Boulanger-Dausse, le fabricant bien connu de spécialités pharmaceutiques, avec le docteur Hector Busquet, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Nécrologies

On annonce de Lille, la mort de Mme Henri Desplats, née Grandgeorge, veuve du docteur Henri Desplats, ancien doyen de la Faculté libre de médecine de Lille, décédée en son domicile, le 29 juillet 1925. Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Rossigneux, M. et Mme Victor Hicquet et leurs enfants, Mme Gaston Delétang et son fils ont la douleur de faire part de la mort de M. le Dr Rossigneux, décédé subitement à Bagnères-de-Luchon, le 3 août Les obsèques ont été célébrées en l'église de Luchon. L'inhumation aura lieu ultérieurement dans le caveau de famille, au Cateau (Nord). Prière de considérer le présent avis comme faire-part.

M. Fony Robert Dragicsevics, le docteur et Mme Pierre Sonuié-Moret font part de la mort de Mme veuve Dragicsevics. Les obsèques auront lieu dimanche 16 août en la basilique de Sainte-Clotilde. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Mme H. Fourgous, le docteur et Mme Marcel Fourgous, M. Charles Fourgous, avoué à la cour d'appel de Riom, et Mme C. Fourgous, M. Louis Fourgous, ont la douleur de faire part du décès de M. Henry Fourgous, ancien avoué à la cour d'appel de Riom, pieusement décédé le 1er août 1925, à Mozac, près Riom. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le docteur Bacquelin, médecin radiologiste à Nevers, vient de mourir des suites d'une radiodermite contractée dans la pratique de son art. Il laisse une veuve et six enfants.

On annonce le décès de Mme Ernest Roucayrol : de la part du docteur Ernest Roucayrol, du docteur et de Mme Marcel Küss.

Le docteur et Mlles Rouffiac font part du décès de leur mère, Mme veuve Rouffiac, née Thérèse Driard. Cérémonie religieuse à Roanne, inhumation à Moret-sur-Loing.

Le dévouement médical

Est-il bien utile de rappeler encore une fois que les membres du corps médical n'hésitent jamais à faire preuve de dévoûment et d'abnégation ? Et cependant à côté de tant d'attaques nettement tendancieuses dont nous sommes victimes de la part du grand public, n'est-il pas touchant de montrer quand l'occasion s'en présente, que nos jeunes camarades sont prêts à continuer les grandes traditions médicales. Nous voulons citer aujourd'hui les deux faits récents qui viennent de se passer dans les hôpitaux de Bordeaux, où deux externes des hôpitaux, Estradère, fils de M. le Dr Estradère, de Talence, et Fontaine, élève de l'Ecole de santé de la Marine, n'ont pas hésité, le premier même à plusieurs reprises, à donner leur sang avec courage pour sauver des malades en état d'anémie grave.

Le fait, bien que fréquent, mérite d'être signalé, car il fait honneur aux médecins et aux étudiants, surtout dans notre époque d'individualisme à outrance.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

UNE IDEE PRATIQUE

Comment on pourrait faire bénéficier les laboratoires sans ressources du succès des journées médicales

Nous recevons la lettre suivante que nous considérons comme capable de donner aux organisateurs des journées médicales qui ont tendance à s'organiser un peu partout, une suggestion digne d'être retenue.

Nul n'ignore la « *grande pitié des LABORATOIRES DE FRANCE !* » Elle est telle qu'on en fut réduit à quêter, pour eux, dans la rue. Tout le Corps Médical sait que les Laboratoires de Faculté de province, notamment, manquent d'argent pour les achats d'appareils nécessaires aux expérimentations et aux recherches et que, de ce fait, les travaux physiologiques, chimiques, thérapeutiques, etc., se trouvent lamentablement entravés ou même complètement empêchés. Ne revenons donc pas sur ce sujet tant rebattu.

Eh bien ! il y aurait pourtant un moyen de parer, dans une certaine mesure, à cette fâcheuse et humiliante pénurie d'argent de nos Laboratoires. Nos lecteurs savent le succès qu'on remporté depuis 2 ans, les diverses *Journées Médicales*, grâce à la courageuse initiative de quelques confrères, dans plusieurs Facultés de province. Ils savent aussi, qu'à l'occasion de ces Journées, qui attirent dans les villes de Facultés un nombre considérable de confrères de la région et même de Paris, les fabricants de spécialités louent, à des tarifs respectables, des stands où ils exposent leurs différents produits : excellente publicité car, ces stands, situés aux alentours des salles de conférences et de cours, reçoivent fatalement de nombreux visiteurs : les fabricants, ou leurs représentants, ont ainsi l'occasion de soumettre au Corps Médical leurs spécialités, de l'« échantillonner » copieusement et de lui donner toutes explications désirables sur leurs indications thérapeutiques, leur originalité et leurs raisons d'existence.

La portée de cette publicité a été immédiatement saisie par l'élite de nos laboratoires et chaque nouvelle série de *Journées Médicales* voit considérablement s'étendre, en surface et en quantité, le nombre de ces stands.

Pourquoi donc la Faculté n'assumerait-elle pas ELLE-MÊME l'établissement de ces stands, puisqu'elle prête les locaux ? Pourquoi ne s'entendrait-elle pas avec un entrepreneur en tapisserie pour assurer la mise en état des stands ? Elle aurait peu de frais, et en revanche, quels bénéfices, si elle touchait intégralement le montant des locations effectuées, qui oscillent ordinairement entre 80 et 100 francs le mètre carré.

Sachant que le produit des locations irait à ladite Faculté, les spécialistes tiendraient certainement à cœur de concourir dans une plus large mesure au succès des *Journées Médicales*, assurés que leurs dépenses contribueraient à doter les laboratoires de ressources nécessaires et suffisantes pour pourvuivre les recherches et les travaux — dont ils sont, d'ailleurs, souvent les premiers à bénéficier en les vulgarisant par la suite dans la pratique thérapeutique courante.

Je donne cette suggestion pour ce qu'elle vaut. Je la crois cependant aisément réalisable, susceptible de donner facilement d'appréciables ressources à nos Laboratoires provinciaux, et digne de tenter le dévouement et le zèle des promoteurs en France des « *Journées Médicales* ».

G.

La Médecine au Palais

Une affaire d'avortement

La première brigade mobile vient d'arrêter à Beaumont-sur-Oise la veuve Berthon, courtière en pharmacie, demeurant dans cette localité, inculpée de s'être livrée à des manœuvres criminelles sur plusieurs femmes de la région de Viarmes, Asnières-sur-Oise, Creil, Nogent-sur-Oise et Beaumont-sur-Oise.

Un pharmacien habitant Paris serait également compromis dans cette affaire. La veuve Berthon a été mise à la disposition de M. Durand, juge d'instruction à Pontoise, qui l'a fait écrouer à la prison de cette ville.

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

LA MÉDECINE EN CARICATURE



Le Docteur Tronchin, l'un des plus célèbres médecins du XVIIIe siècle, visitant sa clientèle. Cette gravure anglaise est extraite d'un opuscule sur « La médecine en caricature », par Cabanès, luxueusement édité par les Laboratoires Longuet.

DE TOUS ET DE PARTOUT

Le Conseil général de la Seine, conformément aux conclusions d'un rapport de M. Paul Fleurot, au nom de la 3e Commission vient de prendre : 1° une délibération supprimant l'emploi de médecin-chef de service non chargé de la direction à la colonie familiale d'aliénés d'Ainay-le-Château (Allier), dès que le titulaire sera pourvu d'un autre poste ; 2° une délibération par laquelle les traitements du médecin directeur et du médecin-chef de service sont respectivement augmentés de 5.950 francs et de 1.264 fr. 67.

M. Réchou, agrégé, est nommé, à compter du 1er novembre 1925, professeur d'électroradiologie et clinique d'électricité médicale, à la Faculté de Bordeaux.

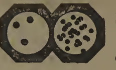
M. Sigalas, professeur de physique pharmaceutique, est nommé, à compter du 1er novembre 1925, professeur de physique médicale et pharmaceutique, à la Faculté de Bordeaux.

Le Comité du Congrès de Pédiatrie qui se tiendra à Saragosse du 5 au 10 octobre invite les pédiatres français à y participer. Malheureusement la réunion, à la même date, du Congrès de Chirurgie et du Congrès d'Orthopédie empêchera la plupart des Français de s'y rendre.

La chaire de physique pharmaceutique de la Faculté de Bordeaux est transformée en chaire de physique médicale et pharmaceutique.

M. Thévenot, agrégé, est chargé, pour le second semestre de l'année scolaire 1924-1925, d'un cours complémentaire (2 heures par semaine) d'anatomie topographique, à la Faculté de Lyon.

M. Escat, agrégé, est nommé, à compter du 1er novembre 1925, professeur d'oto-rhinolaryngologie, à la Faculté de Toulouse (fondation de l'Université), chaire nouvelle.


Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

Migraines — Névralgies — Douleurs nerveuses
Règles douloureuses


TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine R. C. Seine 219.624

FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

Le programme du Congrès de Gynécologie et d'obstétrique qui aura lieu le 1er Octobre prochain

Le Congrès de l'Association des gynécologues et obstétriciens de langue française se tiendra à Paris, les 1er, 2, et 3 octobre 1925, à la Faculté de médecine, sous la présidence de M. le docteur Siredey, médecin honoraire des hôpitaux de Paris.

Les questions mises à l'ordre du jour sont les suivantes :

1° « Les fonctions biologiques du corps jaune et de la glande interstitielle de l'ovaire », rapporteur : M. Schickelé (de Strasbourg).

2° « Les tumeurs incluses du ligament large ». Rapporteurs : MM. Forgue (de Montpellier) et Grousse (de Bruxelles).

3° « Indications de pelvitomies ». Rapporteurs : MM. Rossier (de Lausanne) et Le Lorier (de Paris).

VERONIDIA


le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie. 6, Rue Daubigny, PARIS

LUCHON
CAPITALE de l'EMPIRE du SOUFRE
(Profr LANDOUZY)
629 m. d'altitude, au Centre des Pyrénées
REINE des SULFURÉES sodiques
(60 sources de 26 à 66°)
Compte parmi
Les PLUS RADIOACTIVES du MONDE
(Bull. Acad. des Sciences, oct. 1920)
Affections de la GORGE (humages naturels)
de la PEAU — des ARTICULATIONS
STATION D'ENFANTS
Saison du 15 Mai au 1er Novembre
Toutes demandes de renseignements à
Dr R. MOLINERY, Directeur technique, Institut Physiothérapique de LUCHON.

BROMIDIA
BATTLE & Cie
L'Hypnotique par Excellence

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.583

Institut de médecine coloniale de la Faculté de médecine de Paris

L'Institut de Médecine Coloniale a été créé pour donner aux médecins français et étrangers un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales.

La session de 1925 commencera le 5 octobre et sera terminée le 18 décembre.

A la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen en vue du diplôme de « médecin colonial de l'Université de Paris ». Les examens auront lieu du 19 au 23 décembre.

L'enseignement est à la fois théorique, pratique et clinique.

L'enseignement théorique consiste en leçons didactiques faites dans les amphithéâtres, les laboratoires de la Faculté ou les hôpitaux

L'enseignement pratique comporte des exercices et manipulations auxquels les élèves sont individuellement exercés. Ils ont lieu dans les laboratoires de la Faculté.

L'Institut possède trente microscopes à immersion, dont vingt offerts par l'Union Coloniale Française. Ces microscopes sont mis à la disposition des élèves.

L'enseignement clinique est donné à l'hôpital Claude-Bernard (siège de la clinique des maladies contagieuses, porte d'Aubervilliers), à l'hôpital Saint-Louis, à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Pasteur (25, rue Dutot).

Sont admis à suivre les cours de l'Institut de Médecine Coloniale :

1° Les docteurs en médecine français ;

2° Les étrangers pourvus du diplôme de doctorat universitaire français, mention : médecine ;

3° Les docteurs étrangers, pourvus d'un diplôme médical étranger admis par la Faculté de Médecine de Paris ;

4° Les étudiants en médecine des Facultés françaises pourvus de seize inscriptions, sans distinction de nationalité ;

5° Les internes en médecine des hôpitaux, à quelque degré qu'ils soient de leur scolarité.

Les dames sont admises, si elles se trouvent dans l'une ou l'autre des conditions ci-dessus.

Droits à verser : un droit d'immatriculation, 60 francs ; un droit de bibliothèque, 10 francs ; droits de laboratoires (pathologie expérimentale, parasitologie, bactériologie cliniques, etc.), 550 francs ; deux examens gratuits.

Conditions d'admission : Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté, à partir du 15 septembre, tous les jours, de midi à 3 heures. Les titres et diplômes et, de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance devront être produits au moment de l'inscription.

Cours de perfectionnement de Dermatologie et Maladies vénériennes

sous la direction de M. le Prof. Jeanselme

Le cours complet de Dermatologie commencera le 5 octobre 1925.

Le cours complet de Vénéréologie commencera le 2 novembre 1925.

Le cours de thérapeutique dermatologique le 30 novembre 1925.

Un droit d'inscription pour chaque cours est de 150 francs.

Un programme détaillé sera envoyé sur demande.

Les cours auront lieu au Musée de l'Hôpital Saint-Louis et à l'Amphithéâtre de la Clinique (Salle Henri-IV), 40, rue Bichat (10e), Paris.

Ils seront complétés par des examens de malades, des démonstrations de laboratoire (tréponème, réaction de Wassermann, bactériologie, examen et cultures des teignes et mycoses, biopsie, etc...) de Physiothérapie (électricité, rayons X, haute fréquence, air chaud, neige carbonique, rayons ultra-violets, finsenthérapie, radium), de Thérapeutique (frotte, scarifications, pharmacologie), etc...

Les cours auront lieu tous les après-midi, de 1 heure 30 à 4 heures et les matinées seront réservées aux Polycliniques, visites des salles, consultations externes, ouvertes dans tous les services aux élèves. Un certificat sera attribué aux assistants à la fin des cours.

On s'inscrit au secrétariat de la Faculté de Médecine, rue de l'Ecole-de-Médecine (guichet 4).

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Burnier. Hôpital Saint-Louis (pavillon Bazin).

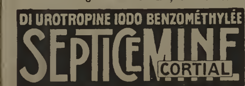
PETITES NOUVELLES

M. Weiss, professeur de physique biologique à la Faculté de Strasbourg est nommé pour trois ans doyen de la Faculté de Strasbourg. — M. Mercklen, professeur de clinique médicale à la même Faculté est nommé assesseur du doyen.

× ×

La chaire d'hygiène et bactériologie de la Faculté de Lille est déclarée vacante.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE

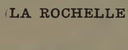


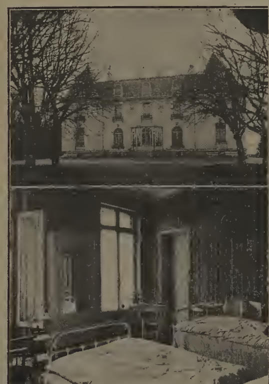
Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e



La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf

(LA ROCHELLE)





Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Mme le Dr RAYTON direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).



SANATORIUM DE LA MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE – GASTRITE – ENTÉRITE

Prescrivez

ORTHO-GASTRINE

Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude (en prises pour un verre)

FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire

ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND

51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

ÉTABLISSEMENT THERMAL de POUGUES-LES-EAUX (NIÈVRE) P.L.M. 3 h. de Paris

Station des Dyspeptiques, des Neurasthéniques, des Convalescents

CASINO, THÉÂTRE, DANCING, TENNIS, FÊTES EN PLEIN AIR, ETC

Splendide Hôtel et Hôtel du Parc administrés par la Compagnie des Eaux de Pougues.



R. C. Cosne 263

GOUTTE - RHUMATISMES

ATOPHAN-CRUET

En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.

Littérature et Échantillons :

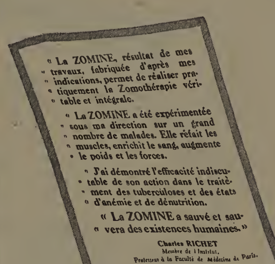
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

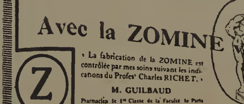


CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE refaites du muscle



« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profr Charles RICHET. »

M. GUILBAUD

Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général "Pharmacie du Palais Royal" 10, rue Richelieu - PARIS

Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

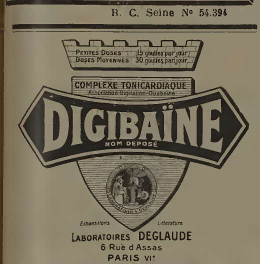
UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394





Ligue nationale Française contre le péril vénérien

La Conférence de la syphilis héréditaire organisée par la Ligue Nationale Française contre le péril vénérien, se réunira à la Faculté de médecine de Paris, amphithéâtre Vulpian, le lundi 5 octobre 1925, à 10 heures, sous la présidence de M. le Pr. Jeanselme.

L'ordre du jour de la conférence comprend les questions suivantes :

1° « La syphilis héréditaire larvée » (rapports de MM. Leredde, Lesné, Devraigne, Carle) ;

2° « Traitement de la syphilis héréditaire du nourrisson et de la première enfance » (rapports de MM. Marcel Pinard, Lemaire et Péhu) ;

3° « Traitement préventif de l'hérédo-syphilis » (rapports de MM. Milian, Lévy-Solal, Spillmann et Petges).

La cotisation donnant droit à la publication des rapports et du compte rendu des travaux de la conférence est de **quarante francs.**

Les adhésions doivent être adressées au directeur général de la Ligue, Docteur Sicard de Plauzoles, 44, rue de Lisbonne, Paris.

Un banquet réunira les membres de la conférence et les amis de la Ligue, le mardi 6 octobre, à 20 heures, au Palais d'Orsay.

Service de Santé militaire

TABLEAU DE CONCOURS POUR LA LEGION D'HONNEUR

Médecins de réserve

MM.:

1. Cathala ; 2. Cahuzac ; 3. Jumelais ; 4. Schaefer ; 5. Dotezac ; 6. Dasque ; 7. Maurette ; 8. Hanus ; 9. Querneau ; 10. Monod ; 11. Belgrand ; 12. Collon ; 13. Bonneau ; 14. Gazalis ; 15. Moyzes ; 16. Diemer ; 17. Bloch ; 18. Ecluse ; 19. Moris ; 20. Brunschwig ; 21. Lalande ; 22. Coignerai ; 23. Besserve ; 24. Jourdan ; 25. Favrot ; 26. Renard, ; 27. Bréavoine ; 28. Spiral ; 29. Ribis 30. Raynaud ; 31 Michel ; 32. David ; 33. Fontaine ; 34. Gendron ; 35. Portes ; 36. Riquez ; 37. Gavailles ; 38. Binet ; 39. L'Hote ; 40. Lafon ; 41. Danjean ; 42. Gazagnaire ; 43. Gadreau ; 44. Clavel ; 45. Troussard ; 46. Delaunay ; 47. Delanoé ; 48. Franck ; 49. Moundlic ; 50. Muller ; 51. Servant ; 52. Roger ; 53. Tournay ; 54 Pallegoix ; 55. Verdeaux ; 56. Merle ; 57. Dufaur ; 58. Richard ; 59. Martignon ; 60. Cambornac ; 61. Stevenin ; 62. Massip ; 63. Martingay ; 64. Legrand ; 65. Berry ; 66. Arquembourg ; 67. Halphan ; 68. Bolte ; 69. Guimbellot ; 70. Vasselin ; 71. Monod ; 72. Guichard ; 73. Portret ; 74. Perron ; 75. Coudray ; 76. Logre ; 77. Quesnel ; 78. Espagne ; 79. Durand ; 80. Gauthier ; 81. Jorand ; 82. Susbielle-Benedit ; 83. Coignet ; 84. Alphonsi ; 85. Pennaforte ; 86. Denoyelle ; 87. Chassaing ; 88. Denobili ; 89. Pergola.

SEL DE HUNT - DIALYL -
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunet
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

Les derniers livres parus

BAREME à l'usage des médecins praticiens pour l'évaluation sommaire de l'incapacité partielle et permanente en matière d'**accidents du travail,** par le Dr Lucien Mayet, docteur ès sciences, chargé de cours à l'Université de Lyon, médecin-expert près les tribunaux. — A. Poinat, éditeur.

Ce petit livre — dont une grande partie de l'édition s'est trouvée souscrite d'avance — a été destiné par l'auteur à guider les praticiens auxquels leurs clients victimes d'accidents du travail, demandent quelques renseignements sur le degré de l'incapacité dont ils restent atteints.

Clarté, concision, précision, schémas chaque fois qu'il est utile de préciser un angle d'ankylose ou la valeur d'un segment de membre, telles ont été les directives suivies. Elles traduisent le plan de l'ouvrage et indiquent les services qu'il rendra.

LE SECRET DE LA VIE, V. Forbin. Editions Baudinière, 23, rue du Caire, **7 fr. 50.**

Collaborateur attitré de nos principales revues : l' « Illustration », « Sciences et Voyages », les « Lectures pour tous », etc..., V. Forbin débutait comme romancier, il y a deux ans avec « Les Fiançées du Soleil », roman qui vient d'avoir le très rare et très enviable privilège d'être réédité à New-York, pour l'enseignement du français dans les collèges des Etats-Unis et du Canada.

Son nouveau roman est, comme le premier, d'ambiance scientifique, ce qui est loin de nuire à l'intérêt passionnant du récit. « Le Secret de la Vie » c'est un savant qui s'acharne à le surprendre et qui s'est exilé volontairement dans une île déserte des Antilles. Ses expériences réussissent tant qu'elles ne s'exercent que sur des animaux qu'il peut rajeunir ou vieillir à son gré. Mais lorsqu'il voudra greffer la jeunesse sur un vieux nègre, le sujet expirera sous son scapel et la déception l'acheminera vers la folie.

Ce n'est là qu'un très sommaire aperçu d'une œuvre étonnamment variée, riche en épisodes dramatiques ou poignantes. « Le Secret de la Vie » n'est-ce pas aussi le bonheur trouvé dans un amour partagé ? Et c'est ce secret-là que recherchent à leur insu une jeune fille « savante » et « athée » et un jeune homme « primaire » et « croyant » ? Franchiront-ils l'abîme qui les séparent ? Ce point d'interrogation tient le lecteur en haleine jusqu'aux **dernières lignes.**

GUIPSINE
aux principes utiles du GUI
Spécifique** de l'**Hypertension
NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR
Diurétique, Antialbuminurique, Antihémorragique (Ménopause, etc.) Antiscléreux.
6 à 10 Pilules par jour entre les repas.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES
R. C. Seine N° 7.164.

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)
R. C. Corbeil N° 870.

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920
NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE
Gouttes de glycérophosphates alcalins
Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses
XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS



Pour semer utilement...
il faut des semences vivantes et sélectionnées.
Pour ensemencer utilement l'intestin...
il faut des ferments lactiques sélectionnés et vivants.

Les Ferments Lactiques de
la YAOURTINE
sélectionnés rigoureusement sous le contrôle constant du laboratoire, fortement concentrés en culture sèche isolés de l'air extérieur par un enrobage spécial
(Procédé NESTLÉ)
se conservent longtemps à l'état de vie
Forme DRAGÉE — Forme GRANULÉ
Littér. et Échantillons : 16, Rue Saint-Gilles, Paris (3e). — R. C. Seine 197.772

Nourrissons, Enfants et Adultes



(Échantillon. Écr. Dr BOUCARD. 30, Rue Singer PARIS XVIe

Service de Santé Militaire

Liste par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école du service de santé militaire en 1925 (section de médecine. Troupes métropolitaines et troupes coloniales)

A. — Section troupes métropolitaines

Candidats concourant à 8 inscriptions : MM. Fumaroli, Geay, Lávéré, Massot, Noïx, Soulier, Vaissier, Verney, Wiltz.

Candidats concourant à 4 inscriptions :

MM. Allehaüt, Andréant, Apperée, Aulézy, Aymès, Badelon, Baqué, Bastouil, Beaudiment, Baudouin, Belicha, Bergougnoux, Bernier, Bertéaux, Berthon, Billon, Blanc, Bonnin, Botrel, Bourñique, Cantegrit, Carel, Castelbon, Chrétin, Coissieux, Corazzini, Cousin, Daumont, Delest, Demarle, Dengreville, Desbiez, Deveau, Dickson, Dot, du Cournau de Carritz, Emond, Entz, Fabry, Fourcade, Gaugier, Gonnet, Goudal, Gouyraud, Greguy, Grizaud, Henry, Izac, Jammes, Juzaud, Klipffel, La Balme, Labat-Labourdette, Latforgue, Lagrange, Lamoureux, Lamy, Lannuzel, Le Bihan, Le Breton, Le Gallou, Le Hir, Le Merdy, Maillefer, Mary, Mauvais, Monfort, Morard, Moulinié, Nyer, Paget, Paies, Pasquet, Pecastaing, Perrin, Prat-Carrabin, Raboutet, Rey, Ristorcelli, Richet, Rossi, Rothea, Roux, Roy, Sakon, Serres, Soleil, Stora, Suignard, Taillard, Trégouêt, Tupin, Vachaumard, Vrignaud, Vaillant, Vidal, Viguier.

Candidats P. C. N. :

MM. Abadie, Adrian, Albouze, Amédéo, Andreis (de), Anthoine, Autan, Balay, Barriera, Bastard, Bastide, Baylot, Benne, Berenguer, Bergondi, Bernard (M.-P.-L.-M.-J.), Bovier, Boyer, Breyton, Caussade, Cauvin, Chateau, Chauderon, Clerc, Cochard, Conze, Cornillet, Counil, Croci, Crouzet, Dancenis, Deffay, Delmas, Dermoncourt, Deschamps, Devoivre, Devy, Dhers, Domer, Domerc, Dubroca, Dufoulon, Dugué, Dumond, Duprat, Dupuy, Durand (Edouard) Durand (Paul), Duroux, Duval, Escoubès, Faure, Favre, Février, Feyte, Fonteix, Froment, Fumaroli, Gabas, Gau, Gaume, Gerbenne, Gérolami, Gillet, Giraud, Gobert, Grandis, Grivel, Groc, Guiguet, Guillier, Hannequin, Hilaire, Huc, Huet, Jacquier, Jauze-Fredon, Jeanpierre, Joubert, Jullien, Lafargue, Lartigue, Lavigne, Laviron, Le Bihan, Ledeuil, Lefranc, Lehmann, Long, Loubet, Lubineau, Luxiol, Mahé, Malossane, Marty, Masson (Paul-Louis-Joseph), Masson (Roger-Damase-Joseph), Millant, Millet, Mongrand, Monnier, Montane, Morizet, Moroni, Mouillard, Moutier, Naudet, Nègre, Oiseau, Ormières, Ouary, Pagès, Palcologue, Paulus, Pernoud, Perrot, Philibert, Pigeanne, Ponsot, Poques, Portalier, Pourcelet, Prat, Prost, Raffalli, Ratié, Raymond, Révol, Rivet, Roumagnou, Rousseau, Rouvier, Roux, Rovegno, Saint-Ferréol (de), Samuel, Sénégas, Siegfried, Silvestre, Simon, Simonin, Sohier, Sol, Solé, Tarain, Thill, Thomas, Thoulon, Tissandier, Tricaud, Triffault, Tronio, Valatx, Verdier, Verrière.

B. — Section troupes coloniales

Candidats concourant à 8 inscriptions : MM. Le Bras, Rebaud.

Candidats concourant à 4 inscriptions : MM. David, Charpentier, Minier, Olieu, Tereau.

Candidats P. C. N. : MM. Gailhbaud, Gédéon, Hervé, Le Huludut, Pujo.

LEGION D'HONNEUR

Officiers

1 Haller (Marie-Ant.-Louis-Prosper), médecin-major de 1re classe, 13e corps d'armee.
2 Brodier (Henri), médecin principal de 2e classe, gouvernement militaire de Paris.
3 Ardillaux (Pierre-Alexis-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe, 8e corps d'armée.
4 Peyroux (Louis-Amédée), médecin principal de 2e classe, 3e corps d'armée.
5 Robineau (Edouard-Maurice), médecin-major de 1re classe, gouvernement militaire de Paris.
6 Schneider (Jean-Edouard), médecin-major de 2e classe, gouvernement militaire de Paris.
7 Legras (Raoul-Philippe), médecin-major de 1re classe, 15e corps d'armée.
8 Schwartz (Anselme), médecin-major de 1re classe, gouvernement militaire de Paris.
9 Moinson (Louis-Emile-François), médecin-major de 2e classe, gouvernement militaire de Paris
10 Fulconis (LouisJean-Baptiste-Marius), médecin-major de 1re classe, 15e corps d'armée.
11 Soubiès (Jacques-René-Emile), médecin-major de 1re classe, 8e corps d'armée.
12. Chagnaud (Jean-Gabriel), médecin-major de 2e classe, 9e corps d'armée.
13 Coustaing (Jacques-Auguste), médecin-major de 2e classe, 11e corps d'armée.
14 Roussy (Gustave-Samuel), médecin-major de 1re classe, 6e corps d'armée.

TROUPES COLONIALES

1 Purdin (Lucien), médecin principal de 2e classe, 58e régiment d'artillerie coloniale
2 Nogue (Jean-Marie-François), médecin principal de 2e classe, 14e rég. de tirailleurs coloniaux.
3 Vallet (Fernand-Ernest), médecin-major de 1re classe, 21e rég. d'infanterie coloniale

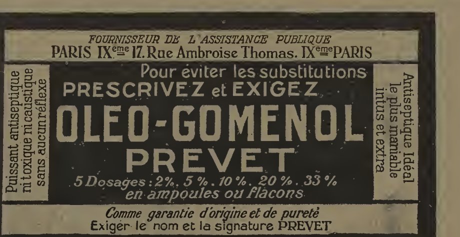
---

Nous reprendrons dans notre prochain numéro la suite de notre roman *Le Calvaire d'un Docteur*.

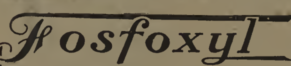


BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MEDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice









($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES : Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Echantillons : Établissements MOUNEYRAT,
12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)



VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt ; 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.



ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (1er)
R. C. Seine n° 185.284

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME,
EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 96 — 4 OCTOBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

UN VOYAGE DE MÉDECINS FRANÇAIS AU BRÉSIL



Un voyage vient d'être effectué au Brésil par des représentants éminents de la Médecine Française. Cette photographie a été faite à l'Institut Osvaldo Cruz, à Rio. De gauche à droite, M. le Docteur Villela, M. le Professeur Vaquez, M. le Professeur Léon Bernard, Mme Vaquez, M. le Professeur Chagas, M. le Professeur Babinski

A l'Académie des Sciences

Le Traitement du Strabisme par la gymnastique Oculaire

M. le professeur d'Arsonval a lu une note sur cette méthode thérapeutique dont M. Roger d'Ansan est l'auteur.

« Les expériences, nous a déclaré M. d'Ansan, que j'ai poursuivies depuis 1917 — époque à laquelle j'ai communiqué à l'Académie de Médecine les résultats que j'avais obtenus dans la myopie par la gymnastique oculaire — m'ont amené à constater les avantages que l'on doit attendre d'une méthode basée sur l'activité fonctionnelle dans les cas, où comme dans l'amblyopie ex-anopsia, il existe un affaiblissement de l'acuité visuelle.

Cette infirmité, qui date du premier âge, n'affecte, généralement, qu'un seul œil et provient d'une absence de fonctionnement de l'organe.

Pour obvier aux inconvénients dont cette inaction était la conséquence, les ophtalmologistes s'étaient, jusqu'à ce jour, adressés à la méthode palliative, en prescrivant aux malades des verres qui rectifiaient, tant bien que mal l'acuité visuelle, sans jamais réaliser la guérison.

Avec mon appareil gymnastique, j'apporte, au contraire, un moyen curatif, car il permet la mise en valeur des muscles intrinsèques et extrinsèques de l'appareil oculaire, constituant ainsi une véritable rééducation de la vue et cette méthode présente le double avantage non seulement de rétablir la fonction organique endormie, mais encore de corriger souvent le strabisme plus ou moins marqué qui est le corollaire fréquent de l'amblyopie.

Le traitement consiste dans une série de pressions exercées journellement et pendant dix minutes sur le globe oculaire fermé et l'on enregistre, après chaque séance une augmentation de l'acuité visuelle, qui varie de 20 à 50 centimètres en moyenne. On remarque, en outre, au fur et à mesure que son acuité s'améliore, que l'œil amblyope est insensiblement ramené vers son axe et que la diplopie tend de plus en plus à faire place à la fusion des deux images.

Pour donner plus de poids à mes observations personnelles, je me bornerai à citer le cas de deux sujets qui m'ont été confiés, après examen, dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Beaujon :

Première observation. — Marguerite Gingelwein, 18 ans infirmière à l'hôpital Beaujon, œil droit amblyope et dévié, portait des verres qui ne corrigeaient pas son infirmité ; ne pouvait distinguer qu'à 67 centimètres, avant le traitement, les caractères que l'œil normal doit pouvoir lire à 4 m. 50.

Trente-neuf séances ont suffi pour ramener sa vision à la normale et réduire la déviation constatée.

Deuxième observation. — Jeanne Frantz, 112, rue Perronet, à Neuilly-sur-Seine, 28 ans, œil gauche amblyope ; ne lisait qu'à 0 m. 52 centimètres les caractères de 5 m. L'acuité visuelle a été corrigée en trente-cinq séances et les lunettes supprimées à la dixième séance. »

L'INFORMATEUR MEDICAL reprend, dans ce numéro, sa périodicité hebdomadaire. Vous le recevrez donc chaque dimanche, si vous envoyez le prix de l'abonnement pour un an (20 francs), au Directeur de l'INFORMATEUR MEDICAL, 111, boulevard Magenta, à PARIS.

A l'Académie de Médecine

Cayeux-sur-Mer avait demandé sa reconnaissance comme station Climatique

Malgré les avis favorables figurant au dossier, la Commission de l'Académie n'a pas cru devoir accueillir favorablement la demande de cette municipalité.

S'il est possible, dit M. Pouchet, dans son rapport, d'accepter l'alimentation en eau potable, bien que les analyses apportées à l'appui datent de 1908, l'évacuation des eaux usées et des matières de vidange est des plus défectueuses. Les matières de vidange sont recueillies dans des fosses prétendues étanches pour la plupart des maisons, mais il en existe encore quelques-unes qui sont simplement constituées par des puisards creusés dans le sable.

D'autre part, la municipalité a mis à l'étude un projet de construction d'égouts qui recueilleraient les eaux ménagères ainsi que celles de ruissellement en surface pour les conduire dans un canal de drainage assez éloigné de l'agglomération et qui va se jeter à la mer dans l'estuaire de la Somme. L'altitude de Cayeux est telle qu'il faudrait relever les eaux résiduaires pour les déverser à la mer dans de bonnes conditions. Dans de semblables conditions, les inconvénients signalés dans un rapport de M. Saune au Conseil départemental d'hygiène le 5 avril 1923 et rappelant les odeurs des eaux en fermentation dans des caniveaux à pente insuffisante, ne tarderaient pas à se reproduire. Aucun engagement de la municipalité pour la prompte exécution de ces travaux ne figure au dossier, et il semble inadmissible que les avantages résultant de la reconnaissance comme station climatique soient conférés à une localité présentant d'aussi graves lacunes au point de vue de l'hygiène.

Tout insuffisant qu'il soit, ce projet prévoit une dépense de 1.225.000 francs, tout à fait hors de proportion avec ses avantages et avec les ressources que pourraient procurer la taxe prélevée sur 4 à 5.000 baigneurs au maximum.

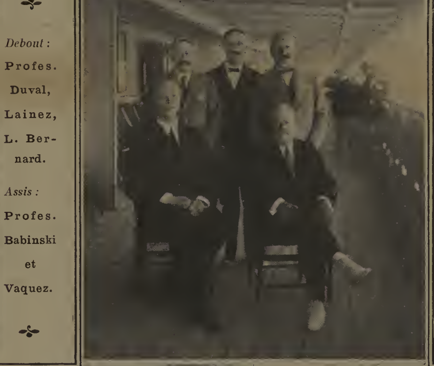
A la Société Médicale des Hôpitaux

Emploi efficace du Salicylate de soude contre l'Encéphalite léthargique

MM. Denéchau, d'Angers, et Barbary, de Chenillé, viennent de rapporter à la Société médicale des hôpitaux un cas d'encéphalite aiguë à type léthargique traité efficacement par les injections intra-veineuses de salicylate de soude.

Il s'est agi, disent ces auteurs, d'une encéphalite léthargique, avec ce début brusque, cette céphalée extrême, cette hypersomnie profonde, véritable léthargie, cette légère raideur de la nuque, et ce Kernig modéré, cette température avec hyperglycorachie. Il n'y eut ni troubles oculaires, ni myoclonies, mais le traitement fut mis en œuvre le septième jour de la maladie ; peut-être a-t-il empêché l'éclosion ultérieure des autres accidents ? Or le traitement salicylé a modifié en quarante-huit heures tout le tableau clinique, ce que n'avait pas fait l'urotropine donnée dès le début et continuée d'ailleurs par voie buccale ensuite. Les accidents douloureux et généraux : céphalée et fièvre, cédèrent d'emblée, mais pas plus rapidement que la somnolence et la torpeur.

Il est à noter que la dose journalière ne dépassa pas 1 gramme en deux fois par voie intraveineuse et autant par voie musculaire ; cette dose minime fut donc suffisante ; elle était nécessaire puisqu'à la première diminution du traitement intraveineux la céphalée et la torpeur réapparurent. Cette cure prolongée pendant vingt-deux jours a donné une guérison que nous pouvons espérer définitive ; en tous cas, depuis deux mois notre malade n'accuse aucun trouble, si léger soit-il ; elle se donne à ses dures occupations de fermière, qu'elle accomplit actuellement sans fatigue comme avant sa maladie.




Debout : Profes. Duval, Lainez, L. Bernard. *Assis :* Profes. Babinski et Vaquez.

Cette photo a été prise sur le pont du *Lutetia*. M. Lainez est un grand ami de la France.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le professeur Jules Guiart, de Lyon, et Mme Guiart, font part de la naissance de leur quatrième enfant, Jean.

Nous avons appris la naissance d'un fils chez le Dr Darricau, directeur des services d'hydrothérapie de l'établissement thermal de Vittel ; et d'un fils également chez le docteur J.-B. Faure (de Vichy).

M. le Dr et Mme Adrien Metzger, font part de la naissance de leur fille Gilberte.

Chez M. Raymond Mareille, externe des hôpitaux de Bordeaux, et Mme, une fille Janine.

Chez M. le Dr Derennes (de Biarritz), et Mme, une fille, Madeleine.

Fiançailles

M. Pierre Guillain, externe des hôpitaux de Paris, et Mlle Louise Séris.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Storez, fille de M. Storez et de Mme, née Gautrot, petite-fille du général de division Gautrot, décédé, avec le docteur Paul Brunet, médecin-major, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre.

Mariages

M. le Dr Jean Fontaine, médecin de marine ex-interne des hôpitaux, fils de M. le Dr Fontaine (de Saint-Sever, Calvados), avec Mlle Odette Molinié, fille de M. et Mme Henri Molinié (de Saint-Sever).

M. le Dr Louis Barthe, ex-interne des hôpitaux (de La Guépie, Tarn-et-Garonne) avec Mlle Yvonne Laboulbène, fille de Mme et M. F. Laboulbène, notaire, à Casseneuil (Lot-et-Garonne).

M. le Dr Marcel Raba (de Villaudrant) avec Mlle Raymonde Gaussen, château Monteils, à Preignac.

M. Jean Péleran, élève à l'Ecole de santé navale, avec Mlle Yvonne Chardon (de Paris).

M. René Steeg, fils de M. le docteur Steeg (mort à Salonique) et neveu de M. Steeg, garde des sceaux, avec Mlle Yvonne Barrère (de Toulenne, Gironde), fille de M. et Mme Barrère, avocat, ancien maire.

M. le Dr Marcel Breuil, médecin de 1re classe de la marine, professeur à l'Ecole de médecine navale de Rochefort, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille des épidémies, avec Mlle Marguerite de Labrouhe de Laborderie (de Bordeaux).

Nécrologies

Nous apprenons les décès de :

Mme veuve Schmitt, parente de M. le professeur Georges Canuyt (de Strasbourg).

M. Prudent Béguerie, parent de MM. les docteurs Bourrus (de Portets) et Aunis (de Langoiran).

Mme veuve Bernadet, parente de MM. les docteurs E. Cazenave, E. Dubourg (de Bordeaux) et V. et C. Callen (de Sore).

M. de Moysson, parent du Dr Molin de Teyssieu (de Bordeaux).

M. Paul-Louis Garrau, beau-frère de M. le professeur B. Ouché et oncle de M. Ouché, externe des hôpitaux de Bordeaux.

M. A. Lapelle-Laieulère, beau-père de M. le professeur C. Cabannes, et oncle de M. Daydrein, externe des hôpitaux de Bordeaux.

M. Joseph Thé, parent de M. le Dr A. Thé (de Talence), ancien interne provisoire des hôpitaux.

Dr Th. Bonhomme, médecin en chef honoraire de l'asile d'aliénés du Puy, ancien interne des hôpitaux de Lyon, décédé à l'âge de 85 ans.





La curieuse photographie ci-dessus a été prise sur le pont du " Lutetia " pendant la manœuvre d'abandon du navire, à laquelle sont astreints les passagers. — On remarque debout, derrière les enfants, M. le professeur Vaquez, ayant à sa gauche M. le professeur Babinski, ayant lui-même à sa gauche Mme Vaquez. A gauche de la photo et à droite du commandant (en blanc) notez la présence de M. Albert Thomas. — La photographie de droite représente l'Institut Osvaldo Cruz à Rio

A MON AVIS

On vient de publier, établie par je ne sais quel bureau de notre organisme policier, aussi complexe qu'inopérant, la statistique récapitulative des différents stupéfiants qui furent saisis en France pendant un an. Jugez de la prise de guerre : Opium : 21 kilos 118 ; Cocaïne : 13 kilos 469 ; Morphine : 10 kilos 996 ; Héroïne : 0 kilo 125 ; Dross : 0 kilo 085 ; Hatchitch : 4 k. ; Novocaïne : 0 k. 877. — Ces substances toxiques représentaient une valeur marchande de 300.000 francs.

Alors c'est pour ces 13 kilos de coco qu'on a mobilisé des brigades de recherches, tout un attirail policier et juridique ?

De deux choses l'une : Ou bien il est vrai que la cocaïnomanie est l'épidémie redoutable dont on parle, et notre police est alors au dessous de tout ; ou bien notre police est bien faite, et le péril de la toxicomanie n'est que fantôme. Vous ne me ferez pas sortir de ce dilemme.

Nous avons déjà ici même raillé le fameux péril de la cocaïnomanie. Les faits que nous rapportons nous y incitent à nouveau. Il faut en finir avec ces billevesées et ce battage. En effet, ceux qui en parlent, sont sincères, ou non. Dans le premier cas, nous voudrions qu'un examen plus attentif et facile à faire, réussisse à les convaincre de leur erreur ; s'il ne s'agit que de bonimenteurs, cherchant prétexte à laïus, nous voudrions qu'on réponde à leur tapage par un franc éclat de rire.

Nous serions même d'avis qu'on les blâme sévèrement. On n'a pas le droit de crier ainsi sans plus de façons à l'intoxication d'une nation. Car, en définitive, savez-vous, combien d'individus ont été déférés devant les Tribunaux sous l'inculpation de trafic, de détention et de consommation illicite de substances toxiques ? 139, seulement. Et combien y avait-il de Français, parmi eux ? On ne le dit pas. Le nombre en doit être infime, quand on songe au milieu interlope dans lequel s'est localisé ce vice, comme tous les autres.

Ce pays n'est donc pas du tout empoisonné par la coco, et il ne faut pas confondre quelques métèques trop légèrement accueillis chez nous, et quelques hystériques du putanat, avec les 36 millions de Français. Dire qu'il y a en France un péril de la cocaïnomanie, c'est faire croire aux voisins que nous sommes en décadence, et cette besogne est aussi bête que malpropre.

Je conçois qu'on cherche à faire parler de soi. C'est un travers fréquent. Mais, que diable, cherchez donc, une autre façon que celle de déblatérer sur la famille dont vous êtes, et fichez-nous la paix avec le spectre de la coco qui n'est, en somme, qu'un épouvantail à nigauds. — Dr J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE



Le docteur J. Van der Hoven Leonhard, d'Amsterdam, officier de la Légion d'honneur, président de la section scientifique du Comité Hollande-France, représentant de l'A. D. R. M. de la Faculté de médecine de Paris, membre de la Société de médecine de Paris vient de visiter les cinq villes d'eaux d'Auvergne. Le voici photographié avec Mme Von Leonhard devant les Grands Thermes de Châtel-Guyon.

Le docteur Von Leonhard est le plus enthousiaste propagandiste de la médecine française en Hollande.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Après un brillant concours, M. le docteur Ceussinion, interne des hôpitaux, vient d'être nommé médecin résidant, au sanatorium de Feuillas, à Pessac.

Le dernier dîner amical de l'U. M. F. I. A. a eu lieu le mardi 29 septembre, dans les salons du restaurant Marguery.

Au cours de l'année 1925-1926 les dîners auront lieu aux dates suivantes :

1925 : Jeudi 29 octobre, samedi 28 novembre, mercredi 23 décembre.

1926 : Vendredi 29 janvier, vendredi 26 février, lundi 29 mars, jeudi 29 avril, samedi 29 mai, mardi 29 juin.

L'assemblée générale annuelle de la Fédération thermale d'Auvergne a eu lieu au Mont-Dore, le dimanche 13 septembre.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Le 430e dîner de l' « Actualité Médicale », a eu lieu le jeudi 24 septembre, à 19 heures, sous la présidence du Dr Micheaux, dans les salons du restaurant Maubert.

Admission : Dr Guyotte, de Martigny (Vosges). — Présentations : Dr Dutech, 19, allée des Bains, Luchon, par les Drs Barlerin et Iribarne ; Dr Lydia Le Forestier, à Montpellier, par les Drs Richard d'Aulnay et Jacques Thomas.

M. Teissier, de Paris, a été élu membre honoraire étranger de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Les médecins chasseurs ont tout intérêt à se grouper pour s'entr'aider, s'inviter, se faire connaître les régions giboyeuses et intéressantes. Pour tout renseignement s'adresser au Dr Maurice, 5, rue de Villersexel, Paris VIIe, Ségur 13-17.

Les seules préparations à base d'Ouabaïne Arnaud du Laboratoire Nativelle sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

UNE VICTIME DU DEVOIR

L'Interne Henri VADON

La grande presse a rendu un juste hommage à cette nouvelle victime du devoir : l'interne des hôpitaux de Paris : H. Vadon.

Les faits ont été portés à la connaissance du grand public, et il nous est inutile de les rapporter ici. On sait qu'il s'agit d'une piqûre que se fit cet interne au cours d'une opération effectuée chez un cancéreux. La piqûre fut le point de départ d'un mal envahissant qui exigea ces derniers jours l'amputation d'un bras.



L'Interne VADON, sur son lit d'hôpital

Tout le corp médical ne manquera pas de s'incliner devant cette nouvelle victime du devoir professionnel, et l'on ne peut qu'applaudir au geste du Gouvernement qui a conféré à l'interne Henri Vadon la Croix de la Légion d'Honneur. C'est le Dr Laubry qui vint, à l'Hôpital Saint-Louis, remettre la Croix de la Légion d'Honneur à son jeune élève.

Voici le texte de la citation qui accompagne la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de l'interne Henri Vadon :

Vient de subir une intervention chirurgicale grave et impérieuse (désarticulation de l'épaule gauche), rendue nécessaire par une blessure à la main contractée dans son service en ponctionnant une lymphorhagie consécutive à une opération pour cancer du sein.



Le Cinquantenaire de l'Université de Beyrouth

Le Cinquantenaire de l'Université Française de Beyrouth, sera bientôt célébré en grand solennité. Flambeau de la science française et de la pensée latine dans le Levant, l'Université Saint Joseph de Beyrouth comprend diverses facultés renommées. Parmi les plus anciennes citons la Faculté de Médecine (1888) dont les étudiants reçoivent depuis 1898 le diplôme de l'Etat français ; puis une Ecole de Pharmacie (1889), un Institut antirabique (1913), des Instituts de recherches et d'analyses chimiques et bactériologiques (1919), une Ecole dentaire (1920) et une Ecole de sages-femmes (1922). Elle s'enrichira, l'an prochain, d'un Institut de physicothérapie. L'Hôtel Dieu, superbe hôpital moderne, est la dernière création de la Faculté (1923). Ci-dessus bâtiments de la Faculté de Médecine de Beyrouth.

LE IVe CONGRÈS MÉDICAL INTERNATIONAL

des accidents du travail et des maladies professionnelles

Ce Congrès vient de se tenir à Amsterdam en Septembre. Il obtint un grand succès La France y était représentée par des praticiens d'élite.

Nous avons annoncé en son temps le programme de ce congrès qui vient de se tenir en Hollande. Programme considérable abordant les nombreuses questions ayant trait aux accidents du travail et aux maladies professionnelles. Nous donnons ci-dessous un résumé succinct des rapports qui ont été présentés par MM. Crouzon, Cunéo, Lenormant, Imbert et Moure.



Photo *Informateur Médical*

M. le Dr CROUZON
qui fit au Congrès d'Amsterdam un rapport très applaudi sur les maladies nerveuses professionnelles

L'accueil que nos compatriotes trouvèrent en Hollande fut ce qu'on attendait de ce pays qui a toujours montré la plus grande sympathie pour la France, même aux heures tragiques de notre histoire. Dans les cérémonies officielles comme dans les excursions, les banquets, et les petites réunions cordiales qui existent toujours au cours des congrès et qui ont pour genèse l'attirante sympathie des individus, on vit régner un esprit de grande cordialité.

Nous avons pu joindre à son retour en France M. le Dr Quivy, délégué du Gouvernement français. M. Quivy ne nous cacha pas sa grande satisfaction d'avoir trouvé en Hollande un accueil aussi sympathique. Il nous pria d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'importance qu'il y a pour la France d'être toujours fortement représentée au sein de semblables assises ; sur 900 congressistes, en effet, que comptait ce congrès des accidents du travail, il y avait 200 Allemands et seulement 20 Français.

Bien sûr, le nombre n'est pas une garantie de la valeur des délégations, mais tout de même nous avons intérêt à ce que la France prenne une part active à de semblables travaux. Et pour que cette tâche soit facilitée, le nombre n'est pas un facteur indifférent.

La commission permanente internationale de ce congrès est composée de MM. Crouzon, Imbert, Jeanbreau, Lenormant, Pottevin, Quivy. On ne sait encore où se réunira le prochain congrès des accidents du travail. La proposition de le voir se tenir à Budapest a été repoussée. On a parlé de Lyon. Mais rien n'est encore définitivement arrêté.

Résumé des rapports français présentés au Congrès

Les maladies nerveuses professionnelles
par M. Crouzon

Parmi les maladies professionnelles qui présentent des symptômes nerveux, il faut placer en premier lieu les empoisonnements (plomb, mercure, arsenic, C. C., les combinaisons sulfo-carbonées, celles du chlore et du carbone, l'alcool, la nicotine, les gaz et vapeurs asphyxiantes). L'étiologie, la clinique et l'anatomie pathologique sont décrites d'une façon très complètes dans le rapport de M. Crouzon.

Dans une deuxième catégorie de maladies professionnelles sont rangées les maladies par décompression (maladie des caissons) et spécialement celles causées par les courants électriques. De moindre importance sont les crampes professionnelles, les coups de chaleur, etc.

La loi française (du 25 décembre 1919) compte seulement parmi les intoxications saturnines et mercurielles, et parmi celles-ci quelques formes seulement, à savoir : les paralysies des extenseurs et l'hystérie en cas de saturnisme, le clonisme et les paralysies dans les intoxications mercurielles ; et dans ces cas mêmes de nombreuses formalités entrent en considération.

L'Ostéosynthèse
Par MM. le Pr L. Imbert et le Dr J. Cottalorda

Les auteurs après un aperçu historique et une critique des différentes manières de voir, expriment l'opinion qu'après l'ostéosynthèse, la consolidation s'effectue plus lentement sous l'influence du corpus alienum métallique. Dans la règle il se forme un gros cal. Une opération précoce et une immobilisation parfaite sont nécessaires. Cette dernière exigence oppose aux avantages de cette méthode ses gros inconvénients et en réduit l'emploi. La nécessité pour les malades de contribuer au traitement fait que peu y sont accessibles : des maladies constitutionnelles et l'âge sont des contre-indications. Une asepsie parfaite est de rigueur sous peine de voir survenir des complications plus ou moins graves par suite d'infection, spécialement dans le traitement des membres qui se trouvent dans un état de nutrition dangereuse. Le mobilisation précoce est souhaitable. Les dangers et les inconvénients de cette méthode sont inévitables. Le succès dépend de nombreux facteurs. On doit seulement se servir de cette méthode dans les cas qui ne présentent pas des chances de guérison satisfaisantes.

Traitement des plaies et sutures
Par MM. le Pr Ch. Lenormant et le Dr P. Moure

Après un exposé sur le développement des méthodes de traitement des plaies, avant, pendant et après la guerre, les auteurs exposent les diverses indications dans le traitement des plaies par accident. Les premiers soins et l'examen précis du blessé sont de première importance. La suture primaire exige un contrôle très soigneux durant les premiers jours (le symptôme inflammatoire demande un débridement très large de la plaie). La contusion des tissus est une contre-indication de la suture primaire ; il est plus avantageux d'exciser largement ces tissus. La suture secondaire après nettoyage de la plaie et suppuration terminée n'est nécessaire que pour les plaies béantes. Les tendons et les nerfs, ainsi que si possible, les gros vaisseaux doivent être suturés immédiatement. Le même point de vue doit régir le traitement des fractures compliquées. Pour éviter l'infection, il faut, autant que possible, suturer de suite les plaies articulaires, et les fractures compliquées des articulations doivent être réséquées immédiatement. L'amputation durant la période de choc traumatique n'est pas favorable.

La lenteur de l'Héliothérapie

A la dernière réunion de la Société Médicale des Hôpitaux, M. Lortat-Jacob a déclaré :

« Je reconnais tout l'intérêt de l'héliothérapie chez les athrepsiques, mais si je limite la question aux tuberculoses locales, je dois insister sur l'importance de l'association de la radiothérapie à l'héliothérapie.

» La seule héliothérapie, comme je l'ai vue pratiquer à Leysin, à Davos, à Heiligenschwndy, a une action évidente, mais lente, et l'on peut économiser le temps des malades en combinant le traitement radiothérapique à l'héliothérapie, et cette économie de temps est considérable. En outre, la radiothérapie permet, à Paris, d'attendre la possibilité de l'héliothérapie.

» On peut ainsi, à Paris, voir se modifier heureusement certaines tuberculoses locales articulaires ou ganglionnaires en trois mois par ces procédés associés, alors que le souvenir que nous avons de notre visite en Suisse nous montre que de semblables résultats ne sont obtenus qu'en un an au moins, par la seule héliothérapie. »

GASTROZYMASE BOUTY
Ferment gastrique naturel.

LA MORT PAR INHIBITION

MM. Duvas et Ch. Richet fils, ont donné les conclusions suivantes à un rapport présenté au Congrès de médecine légale

La physiologie démontrant la possibilité d'une inhibition expérimentale mortelle, il paraît logique d'admettre que l'inhibition grave humaine, dont personne ne conteste la réalité, puisse dans certaines conditions devenir mortelle.

L'inhibition humaine grave peut revêtir quatre modalités : l'inhibition cardiaque, l'inhibition pulmonaire, l'inhibition cérébrale et l'inhibition cellulaire générale.

Il n'existe pas de signes anatomiques qui permettent de porter le diagnostic de mort par inhibition ; mais la constatation, à l'autopsie, de certaines lésions, permet d'exclure le diagnostic d'inhibition essentielle.

A notre avis, rien ne sépare certaines variétés d'inhibition du « shock traumatique » *sine materia* et la mort par inhibition représente le plus brutal de tous les états de shock. La mort par fibrillation ventriculaire est différente de la mort par inhibition ; mais on ne peut pas encore savoir si certaines inhibitions mortelles ne se produisent pas par le mécanisme de la fibrillation ventriculaire.

Les causes de l'inhibition grave humaine peuvent être classées suivant le mode d'action du processus inhibiteur de la façon suivante :

L'inhibition par action directe sur un nerf inhibiteur.

L'inhibition par excitation des centres nerveux supérieurs.

L'inhibition réflexe, répondant à la véritable inhibition médico-légale. Elle peut s'observer dans de nombreuses conditions dont les principales sont : les traumatismes ou excitations des voies respiratoires supérieures (chocs sur le larynx, irritation par des solides, des liquides ou des gaz) ; les réactions réflexes à point de départ pleural ; les traumatismes de l'abdomen ; les traumatismes ou irritations des organes génitaux internes de la femme ; les traumatismes du testicule, de l'anus. L'action des traumatismes psychiques (émotion violente) n'est pas établie.

La nature et la localisation du traumatisme ne suffisent pas à expliquer la mort par inhibition. Il est nécessaire qu'il y ait une prédisposition du sujet, constituée soit par un état de déséquilibre neuro-végétatif, soit par une modification de l'état humoral, l'acidose semblant favoriser l'inhibition.

En résumé, nous nous rangeons à l'opinion de ceux qui admettent que la mort par inhibition primitive est possible chez l'homme en apparence sain.

La Mortalité infantile au Canada

D'après les statistiques officielles de 1922, 1.248 femmes sont mortes à la suite de couches, soit 24 par semaine. Le nombre d'enfants au-dessous d'un an morts durant la même période est de 25.523, soit 490 par semaine. La mortalité maternelle au Canada est de 4.9 par mille naissances, c'est-à-dire deux fois plus considérable qu'en Angleterre et le pays de Galles. Notre mortalité infantile est de 101 par millier d'enfants, soit plus du double de celle de la Nouvelle-Zélande.

Pour répandre davantage la connaissance des moyens propres à réduire le taux de la mortalité dû aux causes mentionnées ci-dessus, le ministère de l'Hygiène canadien public et distribue gratuitement des brochures traitant de la santé publique. Il prête également son concours aux services sanitaires provinciaux dans la tâche qui leur incombe de faire connaître au peuple les moyens de conserver au pays sa plus importante richesse.

PETITE NOUVELLE

En hommage à la mémoire du professeur Antoine Depage, le Collège échevinal de Bruxelles a décidé de donner son nom à une rue.

Au congrès international de l'enfant

Comment on mesure la débilité mentale

Le premier congrès international de l'Enfant va se tenir dans quelques jours à Genève. Le docteur H. M. Fay y présentera un remarquable rapport sur la « standardisation de la définition de la débilité mentale et de ses degrés », dont nous extrayons le passage suivant ;

« Même dans le monde de l'enseignement, c'est la notion de la débilité mentale qui est le plus difficilement retenue.

....

» En ce qui concerne la débilité mentale, nous avons, en particulier, trois définitions très dissemblables :

» 1° On appelle états de débilité mentale ceux qui comportent un défaut ou un arrêt du développement portant surtout sur les fonctions intellectuelles ; on divise ces états en idiotie (absence à peu près totale d'activité psychique), imbécillité (aptitudes psychiques rudimentaires), et débilité mentale proprement dite ;

» 2° On appelle débile tout enfant qui sait communiquer avec ses semblables par la parole et l'écriture, mais montre un retard de deux ou trois ans dans le cours de ses études ;

» 3° Est débile un enfant dont une partie au moins des facultés intellectuelles — mais surtout le jugement — est retardé dans son développement sans que le retard global excède trois années.

» Ces définitions se ressemblent par plusieurs points, mais diffèrent par l'étendue du déficit qu'elles visent. De plus, elles comportent un élément d'erreur, en ceci qu'elles considèrent l'enfant sans tenir compte de son âge. La seconde définition, qui est celle de MM. Binet et Simon, suppose que l'enfant est en âge d'écrire et de lire et qu'il a reçu des leçons de maîtres compétents pendant un temps suffisant et dans des conditions normales ; elle ne s'applique donc qu'à des enfants de 7 à 8 ans au moins.

» Si nous estimons que le retard nécessaire à la détermination de la débilité doit être de deux à trois ans, nous ne pouvons comparer l'un avec l'autre des sujets âgés de 6 et de 14 ans, parce qu'un retard de deux ans, à l'âge de 6 ans, égale le tiers de l'âge, tandis qu'à 14 ans, il n'égale que le septième de celui-ci.

» Pour corriger ces causes d'erreur, j'ai coutume de dire qu'il y a débilité mentale dans les cas de retards partiels (avec atteinte du jugement), ou totaux n'excédant pas trois ans, à l'âge de 12 ans. A ce même âge, un retard de trois à six ans constitue l'arriération mentale ; s'il est de six à neuf ans, il y a imbécillité et, s'il excède neuf années, il y a idiotie. »

L'insuline en thérapeutique infantile

Le professeur Nobécourt et M. Max Levy ont présenté à la Médicale des Hôpitaux une note très intéressante sur un nouvel emploi de l'insuline.

Le professeur Nobécourt a signalé depuis longtemps les grands services que rend le lait hypersucré dans le traitement de l'athrepsie ; avec M. Max Lévy il a eu l'idée d'administrer de l'insuline en même temps que du glucose.

Ce traitement a été appliqué à un enfant de trois mois qui pesait 2 kil. 400 et qui depuis 20 jours ne retirait aucun bénéfice du traitement habituel.

Cet enfant a actuellement repris un poids normal et semble sauvé. Il est probable que cette méthode sera appelée à rendre de grands services.

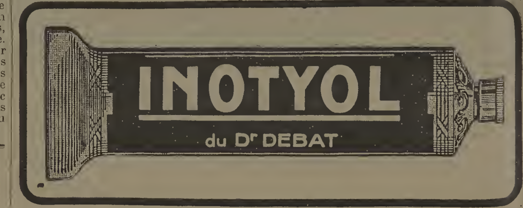
Congrès International d'Hydrologie et de Climatologie Médicale

Ce congrès se tiendra à Bruxelles du 10 au 14 octobre 1925, sous la présidence de MM le professeur Gilbert, de Paris, et le docteur Terwagne, de Bruxelles.

Les questions mises à l'ordre du jour sont : « Traitement hydrominéral et climatique des affections cardio-vasculaires ». Rapporteurs : MM. Cottet-Mougeot et Piatot. « Cure hydrominérale sulfureuse ». Rapporteurs : MM. Flurin, Liacre et Lamarque.

Des réductions de 50 p. 100 sur les chemins de fer seront accordées aux congressistes.

Cotisations : 50 francs pour les congressistes ; 25 francs pour les dames les accompagnant. Adresser les adhésions à M. le docteur Poirot-Delpech, 3, rue de la Planche, Paris (7e arr.).



Journées Médicales Tunisiennes

2-5 AVRIL 1926

Ces journées auront deux parties : un Congrès ; des excursions.

Programme du Congrès :

Le Congrès durerait quatre jours, à Tunis ; les séances auraient lieu au Palais des Sociétés françaises, où sera organisée une exposition d'hygiène.

Les questions médico-chirurgicales mises à l'ordre du jour sont : 1° Chirurgie gastro-duodénale ; 2° fièvre méditerranéenne ; 3° prophylaxie et traitement de la rougeole.

Ordre des travaux

Vendredi 2, matin, arrivée des congressistes (réception, logement), 15 h. 30, séance d'ouverture, sous la présidence du ministre résident général, au théâtre municipal, 17 heures, 1re séance du Congrès, 21 heures fête arabe (chez Son Exeellence Sidi Dinguizli et son frère, le docteur Dinguizli) après visite des Souks, si possible illuminés.

Samedi 3, matin, visites : exposition d'hygiène, hôpitaux, instituts, abattoirs, etc. ; après-midi, deuxième séance du Congrès, 21 heures, réception à la Résidence générale.

Dimanche 4 (Pâques) : 1° excursion (offerte aux congressistes) à Carthage (trains spéciaux, la possibilité d'une représentation au théâtre antique est envisagée) ; 2° excursions libres : ruines de Dougga, Thuburbo-Majus, Korbous ; tour du golfe de Tunis en mer. — Lundi 5, matin et après-midi, troisième et quatrième séances du Congrès et clôture. 20 heures, banquet offert par le Comité aux congressistes. A partir du mardi : excursions libres.

Deux circuits de tourisme.

Du mardi 6 au vendredi 9, circuit réduit : Tunis-Gabès-Kairouan-Tunis ; samedi 10, visite de Tunis et départ le soir à 17 heures pour la France.

Du mardi 6 au dimanche 11, grand circuit : Tunis-Tozeur-Nefta-Gafsa-Kairouan-Tunis ; lundi 12, visite de Tunis ; mardi 13, départ pour la France, par Bizerte.

Les congressistes auront en outre la faculté de visiter Tunis, Le Bardo, Sidi-bou-Saïd, La Marsa, Carthage, le dimanche de Pâques, s'ils ne participent pas à d'autres excursions, le lundi (en dehors des séances du Congrès), le samedi et le lundi suivants.

Calculée au départ de Paris, l'absence des congressistes aura une durée de **seize** jours avec le grand circuit touristique et de **douze** jours avec le petit circuit touristique.

Adhésions au Congrès.

Tous les médecins, pharmaciens et vétérinaires de Tunisie peuvent adhérer, dès maintenant, comme membres participants aux « Journées médicales ». La cotisation individuelle est fixée à 100 francs. Les membres de leur famille (femmes et parents ou enfants) seront admis au tarif réduit de 50 francs par tête.

Les médecins de la guerre et de la marine, les vétérinaires militaires et leurs familles n'auront à acquitter que 50 francs de cotisation individuelle.

Les internes des hôpitaux et les étudiants en médecine bénéficieront d'une cotisation exceptionnellement réduite à 40 francs.

Les congressistes « étrangers à la Tunisie » auront à acquitter une cotisation individuelle fixée uniformément pour eux et leurs familles à 40 francs.

Toutes communications, souscriptions et adhésions doivent être adressées au docteur Gérard, secrétaire du Comité d'organisation (Bureau d'hygiène de la ville de Tunis).

Les étudiants en médecine indo-chinois vont pouvoir devenir citoyens français

Poursuivant le plan de développement des moyens de l'assistance médicale indigène dans nos colonies et pour intensifier le recrutement des médecins qui s'y consacrent, M. André Hesse, ministre des colonies, vient de soumettre à la signature du président de la République un décret accordant le bénéfice de la naturalisation aux étudiants en médecine de l'école d'Hanoï, qui seront reçus au concours d'admission dans les écoles du service de santé, où sont recrutés les médecins coloniaux, et qui prendront l'engagement de servir pendant un minimum de dix ans dans le corps de santé colonial.

Ces admissions, au nombre strictement limité, seront entourées des garanties d'ordre moral et politique qui sont de règle.

Deux cents femmes tuberculeuses du sanatorium de Bicêtre manifestent dans la rue

Une manifestation assez inattendue s'est déroulée dans les rues de la commune de Bicêtre.

Deux cents femmes environ, soignées pour tuberculose dans le sanatorium de la localité, ont franchi les grilles de l'établissement, se sont formées en cortège, et sont allées manifester sur la voie publique.

Elles étaient précédées d'une des leurs qui portait une pancarte sur laquelle on lisait : « Comité de Défense des intérêts des tuberculeux de Bicêtre. »

En faisant cette manifestation, les malades voulaient attirer l'attention du public et de l'administration sur la mauvaise qualité de la nourriture qui, disent-elles, leur est distribuée.

L'HUMOUR MÉDICAL



— M'sieur le docteur on vous réclame au salon pour faire un bridge.
— Dites-leur que je ne suis pas dentiste...

Courtoisie Administrative

Il est de règle que les rapports de plus en plus fréquents entre les syndicats médicaux et les administrations ou les collectivités ne soient pas toujours empreints de la plus franche cordialité. Aussi croyons-nous devoir signaler à nos lecteurs l'intéressante initiative prise par M. Thomé, préfet de Lot-et-Garonne qui (à l'occasion d'un différend surgi entre le corps médico-pharmaceutique et le Conseil général) est venu en personne, exposer à une réunion des syndicats départementaux médical et pharmaceutique sa conception du problème. L'attention déférente avec laquelle a été écoutée son originale tentative de conciliation lui aura prouvé l'intérêt bienveillant qu'y prenaient ses auditeurs. Nous soulignons la courtoise élégance du geste sans oser espérer que M. Thomé... fera école !

Abonnez-vous à l'INFORMATEUR MEDICAL, 20 francs par an.

Chez le Docteur Calot

A l'occasion du Congrès de chirurgie, M. Calot fera le mercredi 7 octobre, de 9 h. un quart à midi, dans sa clinique de Paris, 69 quai d'Orsay, une série d'opérations et de démonstrations :

I. Réduction de six luxations congénitales de la hanche, de formes diverses.

II. Présentation de sujets guéris de luxations congénitales.

III. Ce que tout médecin ou chirurgien doit savoir de la *rénovation* de la pathologie de la hanche à tous les âges (par les derniers travaux).

PETITES NOUVELLES

Le docteur Lanselle, de Paris, a été blessé au cours d'un accident d'auto dans le Pas-de-Calais.

L'Association générale de l'internat des hospices civils de Lyon doit fêter, le 7 et le 8 novembre prochains, le centenaire de sa véritable fondation en 1825.



SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Litt[res], Échant[ons] : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine — R. C. Seine 219.624

Un médecin parisien et sa mère blessés dans un accident d'auto près de Mirande

A 1 kilomètre de Masseube (Gers), l'automobile du Dr Solirène, 40, rue Bonaparte, à Paris, est allée, par suite de l'éclatement d'un pneu, s'abîmer contre un arbre et a été précipitée dans un champ en contre-bas. Le docteur Solirène et sa mère, assez grièvement blessés, ont été transportés dans une clinique. Deux autres personnes qui occupaient la voiture, moins grièvement atteintes, sont soignées à Masseuba.

Le docteur Solirène était installé depuis 18 ans, rue Bonaparte. Agé de cinquante ans, il passait chaque année ses vacances à Puycasquier, dans le Gers

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la
PANCRÉPATINE "LALEUF"
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de
PANCRÉAS et de FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (xve)

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHÉOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Affectation des Chaires et répartition de l'Enseignement Médical

Pour 1925-1926

Sont chargés des cours complémentaires semestriels suivants aux Facultés de médecine et Facultés mixtes de médecine et de pharmacie des Universités ci-dessous désignées :

A LA FACULTÉ DE BORDEAUX

MM.

Labat, professeur sans chaire. — Démonstration et préparations pharmaceutiques (3 heures par semaine).
Papin, agrégé. — Médecine opératoire (3 heures par semaine).
Andérodias, agrégé. — Puériculture (3 heures par semaine.
Péry, agrégé : Accouchements (3 heures par semaine).
Golse, agrégé. — Chimie minérale (3 heures par semaine).
Charrier, docteur en médecine. — Pathologie externe (4e année) et petite chirurgie (3 heures par semaine).
Loubat, docteur en médecine. — Pathologie externe (3e année) et petite chirurgie (3 heures par semaine).
Gourdon, docteur en médecine. — Prothèse et rééducation professionnelle (3 heures par semaine).

A LA FACULTÉ DE LILLE

MM.

Polonowki, professeur. — Chimie analytique (3 heures par semaine).
Bédart, professeur sans chaire. — Pharmacologie (1 heure par semaine).
Gérard (G.), professeur sans chaire. — Ophtalmologie (2 heures et demie par semaine).
Debeyre, agrégé. — Otorhinolaryngologie (3 heures par semaine).
Leclercq, agrégé. — Médecine légale (2 heures et demie par semaine).
Sonneville, docteur en médecine. — Physique (3 heures par semaine).
Bertin, docteur en médecine. — Déontologie (1 heure par semaine).

A LA FACULTÉ DE LYON

MM.

Gallavardin, docteur en médecine. — Cours de clinique annexes (3 heures par semaine).
Delore, docteur en médecine. — Cours de clinique annexe (3 heures par semaine).
Bériel, docteur en médecine. — Cours de clinique annexe (3 heures par semaine).
Favre, agrégé. — Cours de clinique annexe (3 heures par semaine).
Martin (E.), professeur. — Déontologie (semestriel, 1 heure par semaine).
Barral, professeur sans chaire. — Chimie analytique (2 heures par semaine). — Analyse biologique (2 heures par semaine).
Condamin, professeur sans chaire. — Propédeutique et gynécologie (1 heure par semaine).
Florence, agrégé. — Toxicologie (3 heures par semaine).
Noel, agrégé. — Embryologie (2 heures par semaine).
Rochaix, agrégé. — Hygiène pharmaceutique (semestriel, 3 heures par semaine).
Mayet, docteur en médecine. — Anthropologie (2 heures par semaine).
Tellier, docteur en médecine. — Stomatologie (2 heures par semaine).

A LA FACULTÉ DE MONTPELLIER

MM.

Galavielle, professeur sans chaire. — Botanique et histoire naturelle (3 heures par semaine).
Cabannes, agrégé. — Matière médicale et pharmacie (3 heures par semaine).
Delmas (Paul), agrégé. — Accouchements (3 heures par semaine).
Delmas (Jean), agrégé. — Anatomie (3 heures par semaine).

A LA FACULTÉ DE NANCY

MM.

Parisot, agrégé. — Pathologie expérimentale (2 heures par semaine).
M. Perrin, agrégé. — Thérapeutique et matière médicale (3 heures par semaine).
Jeandelize, agrégé. — Clinique ophtalmologique (cours annuel, 3 heures par semaine).
Binet, agrégé libre. — Pathologie externe (2 heures par semaine).
Job, agrégé. — Accouchements (2 heures par semaine).
Barthélemy, agrégé. — Médecine opératoire (2 heures par semaine).
Caussade, agrégé. — Maladies contagieuses (1 heure par semaine).
Lamy, agrégé. — Electro-radiologie (1 heure par semaine).
Lalanne, docteur en médecine. — Clinique des maladies mentales (cours annuel, 2 heures par semaine).

A LA FACULTÉ DE STRASBOURG

M. Vlès, professeur à la Faculté des sciences. — Physique biologique (3 heures par semaine).

A LA FACULTÉ DE TOULOUSE

MM.

Soula, agrégé. — Pharmacologie (2 heures par semaine). — Physiologie (2 heures par semaine).
Moog, agrégé. — Analyse et toxicologie (3 heures par semaine).
Martin (Em.), chef de travaux. — Cryptogamie et microbiologie (3 heures par semaine).
Escande, professeur sans chaire. — Physique pharmaceutique (3 heures par semaine).
Nux, docteur en médecine. — Stomatologie (cours annuel, 3 heures par semaine).
Garipuy, professeur sans chaire. — Obstétricie (3 heures par semaine).

Sont chargés, à la Faculté de médecine de l'Université de Strasbourg, des cours ci-après désignés :

MM. Aron. — Histologie.
Bellocq. — Anatomie et anatomie topographique.
Boëz. — Hygiène et bactériologie.
Fontès. — Chimie biologique.
Gelma. — Clinique psychiâtrique.
Géry. — Anatomie pathologique.
Gunsett. — Radiologie.
Humbert. — Pathologie interne.
Hanns. — Pathologie générale.
Keller. — Clinique obstétricale.
Lickteig. — Clinique dentaire.
Reeb. — Clinique obstétricale.
Schwartz. — Pharmacologie.
Vaucher. — Pathologie interne.
Weill. — Clinique ophtalmologique.

Un important mouvement dans le personnel enseignant des Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie

ANGERS. — M. Boquel, professeur, est nommé directeur pour trois ans, à dater du 1er juin 1925.

CAEN. — M. André Morice, docteur en médecine, ancien interne en chirurgie des hôpitaux de Paris, est délégué dans les fonctions de suppléant des chaires de pathologie et cliniques chirurgicale et obstétricale, jusqu'à l'issue du concours ouvert en vue de pourvoir à cet emploi.

CLERMONT. — M. Moureyre, professeur suppléant, est nommé, à compter du 1er juillet 1925, professeur titulaire de la chaire de dermatologie et syphiligraphie (chaire créée).

DIJON. — M. David, professeur suppléant, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1er novembre 1925, pour cesser ses fonctions à cette date.

M. Voisenet est délégué, pour l'année scolaire 1925-1926, dans les fonctions de chef des travaux de physique et chimie (section de pharmacie).

Sont annulées les dispositions de l'arrêté du 28 mars 1925 portant ouverture d'un concours en vue de pourvoir à cet emploi.

LIMOGES. — M. Durand (Albert), est nommé, à dater du 1er juillet 1925, professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, en remplacement de M. Delotte, démissionnaire.

MARSEILLE. — M. Domergue, professeur de pharmacie, est admis, pour cause d'ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1er août 1925 pour cesser ses fonctions le 31 octobre 1925.

NANTES. — M. Mirallié, professeur, est nommé directeur pour trois ans, à dater du 1er juin 1925.

POITIERS. — M. Perdoux, professeur suppléant, est nommé, à partir du 1er novembre 1925, professeur de clinique chirurgicale, en remplacement de M. Chrétien, appelé à d'autres fonctions.

M. Veluet, professeur suppléant, est nommé, à partir du 1er novembre 1925, professeur d'histologie, en remplacement de M. Petit, décédé.

REIMS. — M. Billard, docteur en médecine, est institué, pour une période de neuf ans, à dater du 1er juin 1925, suppléant des chaires de pathologie et clinique chirurgicale et obstétricale, en remplacement de M. Lardennois, appelé à d'autres fonctions.

RENNES. — M. Follet, professeur, est nommé directeur pour trois ans, à dater du 16 janvier 1925.

M. le docteur Legal-Lasalle est nommé, à compter du 1er juillet 1925, professeur suppléant des chaires de chirurgie et accouchements, en remplacement de M. Hardouin, appelé à d'autres fonctions.

A la Faculté de Bordeaux

Les récents concours viennent de donner les résultats suivants :

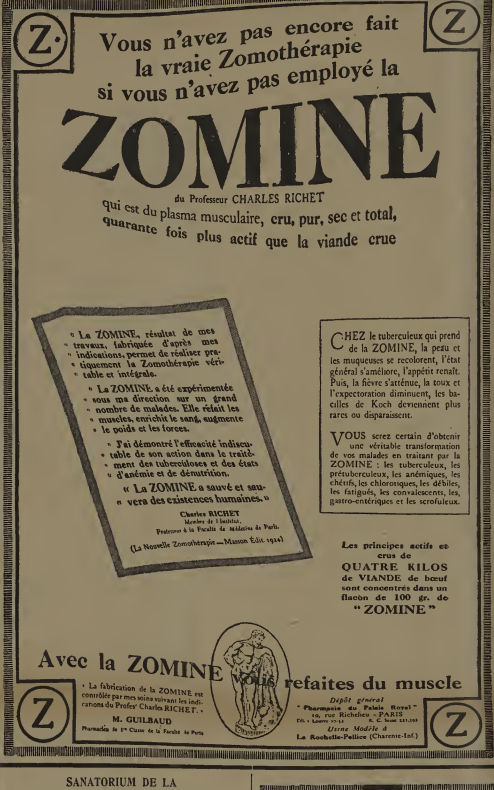
Comme chef de clinique chirurgicale, M. le docteur Lucien Massé, interne des hôpitaux, prosecteur d'anatomie ; comme chef adjoint, M. le docteur Ichon, ancien interne, médecin résidant à l'hôpital St-André.

Comme chef de clinique chirurgicale infantile, M. le docteur Georges Rioux, interne des Hôpitaux.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)



SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263





RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement

R. C. Seine N° 148 044.

BROMIDIA

BATTLE & C°

" L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE "

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI

Toujours digne de CONFIANCE

Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERT & C° PHARMACIENS

5, rue de la Paix-PARIS



Les derniers livres parus

Quand, pourquoi et comment malter les aliments, par Raoul LECOQ, docteur en pharmacie, licencié ès sciences, ancien interne des hôpitaux de Paris. Un volume in-8° raisin. VIGOT frères, éditeurs, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. Prix : 5 francs.

Ce travail rigoureusement scientifique est cependant, avant tout, essentiellement pratique puisqu'il se propose d'établir clairement « quand, pourquoi et comment » il convient de malter les aliments. Tel est, en effet, le bilan des communications faites par l'auteur.

Chaque fois que l'on constate un trouble plus ou moins profond dans l'assimilation des amylacés ou qu'on se trouve obligé de renforcer la ration de féculents pour combattre l'inanition ou l'auto-intoxication intestinale, le maltage des bouillies, potages et purées est à conseiller.

Tous ceux qui ne se désintéresseront pas des problèmes de diététique feront bien de lire cet ouvrage et d'en retenir les conclusions. Au cours de leur pratique journalière, ils auront plus d'une fois occasion de les appliquer et d'en apprécier l'exactitude.

Les dangers du blaireau

Dans la « Nature » du 27 juin 1925, le Dr P.-E. Morhardt signale la mort du professeur de médecine légale de la Faculté de Copenhague, qui succomba à une infection charbonneuse provoquée par un pinceau à barbe... porteur de germes ! C'est en Angleterre que le premier cas de ce genre fut signalé en 1915 : jusqu'en 1919 on en aurait compté 50, dont 18 suivis de mort.

En France, à notre connaissance il n'en a pas été signalé.

Les pinceaux incriminés étaient **tous** faits de crins de cheval, habilement teints pour simuler l'aspect du poil de blaireau et très souvent, made in Germany.

Les pinceaux en blaireau pur ou soies de porc ont été trouvés indemnes, bien que le second animal soit sensible à la bactéridie charbonneuse. Le procédé le plus simple et le plus efficace de désinfection semble être celui préconisé par Thomsen, de Copenhague. Lavages successifs du « blaireau » (ou plutôt pseudo blaireau), à l'eau chaude et savonneuse.

Le mettre ensuite dans un récipient contenant une solution aqueuse de formol du commerce à raison de 1 partie pour 10 parties d'eau ; le récipient devra être clos et mis pendant deux heures environ au bain-marie.

Après un tel traitement les spores du charbon seront pratiquement inoffensives et ne seront plus susceptibles d'infecter une plaie au cours d'un savonnage.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Contribution à l'étude des contre-indications d'ordre rénal pour l'emploi de l'ouabaïne chez les cardiaques. — Docteur Edouard BIZETTE, thèse de Paris 1925.

Le docteur Bizette a montré que ce précieux médicament exerce une influence salutaire sur l'albuminurie des cardiaques dont elle abaisse le taux dans tous les cas ; et que cette diminution de l'albuminurie est souvent totale et définitive pour les cardiaques ne présentant que de l'imperméabilité rénale passagère. Les essais tentés sur des cas de néphrite chronique l'ont amené à conclure que sous l'action du glucoside, l'albuminurie disparaît presque totalement mais d'une façon moins durable et qu'en définitive on peut, semble-t-il, rapporter sa diminution et la durée de celle-ci au degré d'intensité des lésions rénales. Le résultat est encore aussi net mais tout à fait transitoire dans les néphrites syphilitiques à grosse albuminurie.

Cette influence heureuse de l'ouabaïne Arnaud a conduit le docteur Bizette à comparer l'action de la digitale avec celle de l'ouabaïne sur l'élément pathologique « Albumine ». Les résultats obtenus lui ont permis de conclure que la digitale ne peut agir que sur l'albuminurie des faux cardio-rénaux, mais qu'elle reste sans effet sur l'albuminurie de la néphrite chronique.

Parallèlement à l'étude de cette action remarquable de l'ouabaïne, il a été fait des essais de ce médicament sur la rétention azotée qui l'ont conduit à ne pas considérer l'azotémie comme une contre-indication à l'emploi du glucoside. Aucun trouble n'est constaté, bien mieux, la diurèse est provoquée et la tension artérielle diastolique subit un abaissement plus ou moins accentué.

Le docteur Bizette conclut que l'albuminurie ne représente donc pas une contre-indication à l'emploi de l'ouabaïne, mais qu'on doit manier ce médicament avec prudence, et il indique la posologie suivante qu'il a toujours employée, sans avoir à signaler le moindre accident, concurremment au régime approprié : le régime lacté.

Le premier jour, injecter par voie intraveineuse la dose de 1/8° de milligramme, les trois jours suivants 1/4 de milligramme « pro-die ».

Le sixième jour, atteindre la dose de 1/2 milligramme, le malade ayant été la veille, privé du médicament. Veiller à bien faire le mélange du sang et ouabaïne qui devra être ensuite poussé très lentement dans la veine.

Il a également utilisé l'ouabaïne Arnaud per os employant la solubaïne (solution au millième d'ouabaïne Arnaud), la seule dont il se soit servi pour ses recherches. Elle fut donnée à la dose de XL gouttes par jour pendant 4 à 6 jours avec des résultats aussi concluants.

Traitement de l'épilepsie essentielle par la bellafoline associée au gardénal. — Docteur A. VIGUIER, thèse, de Paris, juillet 1925 (travail fait à la consultation de M. le docteur Marchand, au dispensaire de prophylaxie mentale de l'Asile Sainte-Anne, service de M. le docteur Toulouse).

Dans un quart des cas, environ, le traitement habituel de l'épilepsie, c'est-à-dire le bromure, ou le gardénal reste sans effet. Or, l'association de la belladone au gardénal, a donné dans ces cas, à certains auteurs, en particulier, à Ducoste, d'excellents résultats, discutés il est vrai par divers médecins.

Estimant que la cause de l'inconstance thérapeutique de cette méthode réside dans la variabilité en principes actifs et l'inconstance des préparations galéniques de belladone, le docteur Viguier, a repris cette question, mais en utilisant, non l'extrait de belladone, mais les « alcaloïdes totaux » (Bellafoline) isolés par Stoll, grâce à son procédé spécial de protection.

On sait que cette préparation où domine, comme dans la plante, l'hyoscyamine lévogyre, a une activité égale à celle de l'atropine avec une posologie et une toxicité moitié moindres.

Elle offre aussi, sur les préparations galéniques, la supériorité d'une activité « totale » et toujours égale, grâce à sa teneur constante en principes actifs, purs, et rigoureusement dosés.

L'auteur cite dans sa thèse de nombreuses observations d'épilepsie essentielle traitée par l'association bellafoline gardénal et recueillies au dispensaire de l'asile Sainte-Anne.

En voici les conclusions : chez 15 malades, le gardénal utilisé isolément, n'ayant produit aucun effet sédatif sur les crises épileptiques l'association de la bellafoline les a supprimées complètement ou les a beaucoup diminuées en nombre et en intensité.

Dans 22 cas, les manifestations de l'épilepsie désignées sous le nom d'équivalents (vertiges, absences, impulsions, irritabilité du caractère, migraines, etc.) le traitement mixte gardénal et bellafoline a donné d'excellents résultats, alors que le gardénal employé seul dans ces formes, est souvent inactif.

Il y a eu 2 insuccès seulement sur les 24 obervations.

L'auteur ne signale aucune contre-indication à la bellafoline et n'a pas observé des signes d'intolérance.

Les doses utilisées ont été, en moyenne, de 2 comprimés à un quart de milligr. par jour et le docteur Marchand considère qu'il est inutile de dépasser chez ces malades 4 comprimés de bellafoline par 24 heures, c'est-à-dire un milligr. de principe actif.

La thèse du docteur Viguier est pratiquement fort intéressante parce qu'elle apporte une méthode nouvelle de traitement efficace, dans les cas d'épilepsie jusqu'ici rebelles à la thérapeutique.

La langue géographique (glossite exfoliatrice marginée).

On aperçoit sur la langue une sorte de plaque rose que limite un bourrelet un peu saillant d'aspect nacré, tandis que la partie centrale est dénudée et déprimée. Dessinant une ou plusieurs plaques et variables d'une semaine à l'autre, les contours forment des courbes régulières ou polycycliques rappelant, si l'on veut, les rivages des cartes des atlas.

Cette affection, d'une bénignité absolue, persiste pendant des années et bien que l'on ait voulu considérer la « glossite exfoliatrice marginée » comme un signe d'hérédité syphilitique, sa nature est inconnue, mycosique vraisemblablement.

Quelquefois les attouchements au bleu de méthylène apportent une amélioration transitoire.

La cholestérine dans le sang. — PILATRE JACQUIN. — La consultation.

La cholestérine est un corps antitoxique qui joue un rôle important dans la défense de l'organisme contre les infections. L'hypercholestérinémie, signe de l'hyperfonctionnement salutaire des glandes endocrines est favorable. L'hypocholestérinémie, signe de déchéance de ces glandes, est défavorable.

Le dosage de cholestérine dans le sang aide à poser le pronostic, principalement dans la tuberculose.

En outre l'hypercholestérinémie pose souvent le diagnostic d'insuffisance du foie, qui, impuissant à éliminer et à détruire normalement la cholestérine du sang, provoque une véritable rétention de ce corps.

En dehors de ces deux applications, le dosage de la cholestérine dans le sang ne donne que des renseignements peu précis.

NÉO-RHOMNOL



Nouvelle préparation définie, stable

en boîtes de 12 ampoules de 1 cm³ contenant chacune :

Nucléinate de Strychnine *défini*.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude............ 0 gr. 05

Injections indolores

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine N° 7.164.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE

Comprimés Vichy-Etat

3 à 4 comprimés pour un verre d'eau
TOUTES PHARMACIES

véritables
GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK
MEILLEUR MARCHÉ de
30% sur tous les PRODUITS similaires
Affections du foie
Congestions
Migraines
CONSTIPATION
1 ou 2 GRAINS avant le repas du soir
EN VENTE dans toutes les bonnes pharmacies
A.TRONCIN & J.HUMBERT, 96 rue d'Amsterdam, PARIS

La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf

(LA ROCHELLE)



Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Mme le Dr RAYTON direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.

Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.

3, Boulᵈ St-Martin Paris. — R. C. Seine. 48283.

Liste des Mémoires et Ouvrages présentés aux Concours des prix proposés par l'Académie de Médecine pour l'année 1925

PRIX ADRIEN BUISSON

N° 1. Le bismuth dans le traitement de la syphilis, par M. le Dr C. Levaditi, de Paris.

PRIX CLARENS

N° 1. Les causeries médicales de Dioscoride (3 volumes), par M. le Dr Raoul Blondel, de Paris.

N° 2. Du choix des tests dans la détermination pratique de l'âge mental, par Mme le Dr Marguerite Haller, de Nancy.

N° 3. Les bases de la prophylaxie antimorbilleuse ; immunologie, facteurs sociaux de la mortalité, par M. le Dr Pierre Joannon, de Paris.

N° 4. Série de rapports relatifs à un essai d'organisation de l'hygiène sociale en Seine-Inférieure, par M. le Dr Ott, inspecteur départemental des services d'hygiène, à Rouen.

PRIX DAUDET

Question : *Les résultats comparés des divers traitements des tumeurs de l'hypophyse.*

N° 1. Devise : *« Je le pansai, Dieu le guérit »*.

N° 2. Devise : *« Celui qui veut s'instruire doit savoir douter »*. (Aristote.)

N° 3. Devise : *« Honni soit qui mal y pense »*.

PRIX DESPORTES

N° 1. Intoxication aiguë par le véronal et les autres dérivés de la malonylurée (barbiturisme), par M. le Dr André Tardieu, de Paris.

N° 2. Les eaux minérales, leurs modes d'action leur emploi, par MM. les Drs Maurice Perrin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy et Paul-Mathieu, médecin consultant à Brides.

N° 3. O.-R.-L. Documents pour les praticiens, par M. le Dr G. de Parrel, de Paris.

N° 4. Le bréviaire thermal des coloniaux, par MM. les Drs J.-J. Matignon, médecin consultant à Châtelguyon et S. Abbatucci, médecin de 1re classe des troupes coloniales.

N° 5. Thérapeutique et voyages au long cours, par M. le Dr Adrien Loir, directeur de l'Institut océanographique du Havre.

N° 6. Contribution à l'étude chimique de la cire d'abeilles, par M. G. Damoy, docteur en pharmacie à Rouen.

PRIX ERNEST GODARD

N° 1. La coxa plana, par M. le Dr Pierre Ingelrans, de Lille.

N° 2. Le choc traumatique, par M. le Dr G. Jeanneney, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux.

N° 3. Recherches sur l'embryogénie et la pathogénie du bec-de-lièvre, par M. le Dr E. Cadenat, de Toulouse.

PRIX JACQUES GUÉRÉTIN

N° 1. La lobite supérieure ; localisation de tuberculose pulmonaire, étude clinique, radiologique et thérapeutique, par M. le Dr Louis Béthoux, de Grenoble.

N° 2. De l'étiologie dans l'arriération mongolienne. Résultats d'une enquête menée dans les milieux hospitaliers et de recherches faites dans la littérature de ces vingt dernières années, par M. le Dr Paul Dop, de Auterive (Haute-Garonne).

N° 3. Les maladies du cœur et de l'aorte et leur traitement, par M. le Dr Arthur Leclercq, de Paris.

N° 4. La coagulation chloroformique des liquides d'hydrocèle : valeur diagnostique, par M. le Dr Lisbonne, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.

N° 5. Contribution à l'étude de la dissociation entre le nombre des éléments figurés et la teneur en albumine du liquide céphalo-rachidien, par MM. J. Périsson et L. Pollet, interne des hôpitaux de Paris.

PRIX PIERRE GUZMAN

N° 1. L'hypertension artérielle, par MM. les Drs Camille Lian, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et André Finot, médecin inspecteur des écoles, Paris.

PRIX THÉODORE HERPIN (DE GENÈVE)

N° 1. Conseils aux nerveux et à leur entourage, par M. le Dr H. Feuillade, médecin directeur de la clinique médicale d'Ecully, Lyon.

N° 2. La neurotomie rétro-gassérienne ; conséquences physiologiques et pathologiques, par M. le Dr Edward Hartmann, de Paris.

N° 3. Le système neuro-végétatif dans les syndromes post-encéphalo-léthargiques, par M. le Dr Jacques de Massary, de Paris.

N° 4. Contribution à l'étude clinique, biologique, étiologique et expérimentale de la sclérose en plaques par M. le Dr Robert Marquézy, de Paris.

PRIX HENRI HUCHARD

N° 1. Demande faite avec diverses pièces à l'appui par M. Gambini (Jean-Baptiste), de Corte, Corse, pour l'attribution du prix Huchard, à son fils le Dr Pierre Gambini, mort à Sétif, en mars 1923, victime de son devoir.

PRIX DU BARON LARREY

N° 1. Pour être en règle avec la loi. — Les études dentaires en France, par M. A. Eculand, de Paris.

PRIX HENRI LORQUET

N° 1. Le syndrome hébéphréno-catatonique dans l'encéphalite épidémique et les arguments qu'on peut en tirer en faveur de la pathogénie de la démence précoce, par M. le docteur Gabriel Al. C. Padéano.

PRIX A.-J. MARTIN

Question : *Etude de la question des boues activées.*

N° 1. Sur les altérations de la pulpe dentaire par rapport aux obturations de ciment au silicate (ciments de porcelaine), par M. le Dr Silvio Palazzi, de Milan.

N° 2. Physiologie mandibulaire et dents artificielles, par M. le Dr Marcel Darcissac, chef de travaux pratiques à l'Ecole française de stomatologie, Paris.

N° 3. Les fractures des mâchoires en pratique, par M. le docteur Roger Duchange, de Bordeaux.

PRIX MÈGE

Question : *Le mécanisme du shock.*

N° 1. Devise : *« Non licet omnibus adire Corynthum »*.

PRIX MEYNOT AINÉ PÈRE ET FILS, DE DONZÈRE (DRÔME)

N° 1. Ensemble de travaux sur la tuberculose du tractus uvéal ; infection, super-infection ; anatomie pathologique et pathogénie, par M. le Dr Henri Lagrange, de Paris.

N° 2. De l'immunité locale oculaire. La vaccination locale oculaire, étude expérimentale et clinique, par M. le Dr Carrère, de Montpellier.

PRIX ADOLPHE MONBINNE

N° 1. Contribution à l'étude des blastomycoses animales du Maroc, par MM. les vétérinaires-majors Albert Bigot, du laboratoire de recherches vétérinaires des T. O. M. et Henri Velu, chef du laboratoire de recherches du service de l'élevage du Maroc.

N° 2. Lutte contre la maladie du sommeil en Afrique équatoriale française, par M. le Dr J. Vassal, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales, Paris.

N° 3. L'assistance aux réfugiés à Alep (Syrie). L'effort français, par M. le Dr Chartres, médecin principal de 2e classe des troupes coloniales, à Alep (Syrie).

PRIX PANNETIER

N° 1. Série de travaux sur la dualité du corps humain ; 10 articles sur la dualité, sur l'indépendance de chaque moitié et sa solidarité fonctionnelle et organique, par M. le Dr Léon Abramovitsch, du Havre.

N° 2. La tétanie infantile ; recherches cliniques et expérimentales, par M. le Dr Raymond Turpin, de Paris.

N° 3. Recherches sur l'anaphylaxie et ses modalités, par MM. les Drs Fernand Arloing, Lucien Thévenot, A. Dufour, L. Langeron et B. Spassitch, de Lyon.

N° 4. Recherches sur le bactériophage de d'Hérelle, par M. le docteur Paul Hauduroy, préparateur à la Faculté de Médecine de Paris.

PRIX PERRON

N° 1. Recherches expérimentales et cliniques sur la cholestérine et son métabolisme, par M. le docteur Henri Colombiès, de Toulouse.

N° 2. L'alcoolisme cérébral, par M. le docteur R. Benon, médecin-chef du service (de la division des hommes) à l'hospice général de Nantes.

N° 3. Série de recherches sur la transfusion sanguine, par M. le docteur Georges Rosenthal, de Paris.

N° 4. Les mouvements antipéristaltiques normaux et pathologiques de l'intestin, par M. le docteur Pierre Blamoutier, de Paris.

N° 5. Recherches expérimentales sur l'infection et l'immunisation par la voie cutanée ; étude critique de l'immunité locale, par M. le docteur Emile Rivalier, d'Asnières.

N° 6. Le bactériophage de d'Hérelle existe-t-il? La bactériolyse transmissible joue-t-elle un rôle dans l'immunité? par M. le docteur Paul Boulet, de Montpellier.

N° 7. L'encéphalite enzootique du cheval; recherches de pathologie comparée, par MM. Raymond Moussu chef de travaux à l'Ecole vétérinaire d'Alfort et L. Marchand, médecin-chef de la maison nationale de Charenton.

N° 8. Les streptocoques anaérobies, par M. le docteur André Prévot, préparateur à l'Institut Pasteur, Paris.

A suivre.



Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

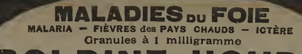
(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT,
12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITE
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boulᵈ Ornano, PARIS



R. C. Seine N° 25.197.

MALADIES DU FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme



Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49.404.

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (1er
R. C. Seine n° 185.284

PRODUITS SPÉCIAUX des LABORATOIRES A. LUMIÈRE
PARIS — 3, rue Paul-Dubois
M. SESTIER, Pharmacien, 9, cours de la Liberté, LYON

CRYPTARGOL LUMIÈRE — Nouveau composé argentique pour l'antisepsie intestinale. ADULTES : 4 à 6 pilules par jour; ENFANTS : 1 à 4 cuillerées à café de sirop par jour.
CRYOGÉNINE LUMIÈRE — Antipyrétique, Analgésique. Pas de contre-indications. 1 à 2 grammes par jour.
BOROSODINE LUMIÈRE — CALMANT - ANTI-SPASMODIQUE. ADULTES : Solution titrée à 1 gr. par c. c. — 2 à 10 gr. par jour; ENFANTS : Sirop titré à 1 gr. par cuill. à café. — 1 à 6 gr. par jour.
PERSODINE LUMIÈRE — Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.
ALLOCAINE LUMIÈRE — Aussi active que la cocaïne, sept fois moins toxique, mêmes emplois que la cocaïne.
TULLE GRAS LUMIÈRE — Pour le traitement des plaies cutanées. Evite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.
RHÉANTINE LUMIÈRE — Vaccinothérapie antigonococcique des divers états blennorragiques.
Entérovaccin LUMIÈRE — Immunisation et traitement de la fièvre typhoïde.
HÉMOPLASE LUMIÈRE — Médication énergique de toutes les déchéances organiques, quelle qu'en soit l'origine (ampoules, cachets, granulés, dragées).
Reg. Com. Lyon n° A 13334.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

Ce journal est indépendant.
Il n'appartient à aucun clan.
Il n'est l'organe d'aucune firme.
Ces qualités sont tellement rares qu'elles doivent vous suffire pour estimer l'INFORMATEUR MÉDICAL.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 97 — 11 OCTOBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)

TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

DANS UNE MATERNITÉ ALLEMANDE



Des couveuses ont été installées pour faire bénéficier les enfants chétifs d'un air oxygéné. — Au premier plan, une caisse agencée pour le transport des enfants à l'abri des poussières de la ville

AU CONGRÈS DE CHIRURGIE

L'ŒUVRE CHIRURGICALE OSTÉO-ARTICULAIRE DE L'ÉCOLE LYONNAISE

Dans son discours d'ouverture, M. le Professeur Léon Bérard, de Lyon, qui a présidé le Congrès de Chirurgie, en a retracé l'histoire glorieuse

Toute école, a dit fort justement M. le Pr Léon Bérard, possède un domaine qu'elle cultive avec prédilection. Ce fut à Lyon la chirurgie ostéo-articulaire, peut-être moins brillante que d'autres, exigeant plus de réflexion patiente que d'élégance technique, basée avant tout sur la valeur des résultats éloignés. Elle correspond bien aux tendances d'une ville réfléchie où le travail est en honneur, et où l'on attache plus de prix à l'effort silencieux qu'aux proclamations retentissantes de succès éphémères.

L'Œuvre d'Ollier

En 1859, un chirurgien de 29 ans, Léopold Ollier, recevait l'hospitalité de Verneuil, et pratiquait dans le service de celui-ci une résection sous-périostée du coude pour tumeur blanche.

A l'école de Bonnet, Ollier avait reconnu que si les lésions tuberculeuses de l'enfance peuvent être habituellement guéries par les méthodes conservatrices de Bonnet, il n'en est plus de même après l'adolescence, et qu'à partir du moment où la croissance du squelette est à peu près définitivement accomplie, il faut souvent recourir à des interventions sanglantes, pour extirper tout ou partie des articulations malades, en ménageant au maximum l'intégrité de leurs fonctions.

Partant des expériences fondamentales de Duhamel et de Flourens sur la nutrition des os, reprenant les premiers essais de résection des deux Moreau, de Blandin, de Velpeau, en France, de Park, de White, de Syme et de Fergusson en Angleterre, de Larghi en Italie, Ollier réalise une œuvre qui satisfait comme celle de Bonnet aux trois postulats formulés ici par M. Tuffier l'an dernier. Grâce à une observation clinique minutieuse, il localise exactement les lésions ostéo-articulaires et il en suit la marche naturelle. Par des expériences multiples, il fixe toutes les étapes de la croissance du squelette et toutes les modifications qu'on peut y apporter, en intervenant sur l'os lui-même, sur la moëlle et sur le périoste.

Il s'attache surtout à démontrer les propriétés formatrices et réparatrices de ce périoste, et comment cette membrane, décollée au moyen d'une rugine tranchante, puis transplantée dans n'importe quel tissu, peut produire de la substance osseuse. Ayant établi par l'expérimentation et par des exercices sur le cadavre les points essentiels de sa technique, Ollier étudie minutieusement, pour chacune des articulations, chacun des temps de la résection. Puis il fait bénéficier les malades de ses découvertes, que l'on trouve magistralement exposées dans ses deux traités : le Traité de la Régénération osseuse dédié à Velpeau et à Claude Bernard (lui aussi d'origine lyonnaise) et le Traité des Résections qu'il met trente ans à parachever.

Sans doute, les conceptions fondamentales d'Ollier sur les propriétés ostéogéniques de la couche profonde du périoste ont été de tout temps discutées. Déjà, Ranvier, en 1865 avait fait observer à son compatriote et ami que les cellules de la moelle et de cette couche profonde sont identiques. L'os, disait-il, se développe ainsi essentiellement aux dépens des éléments médullaires, qui le pénètrent à la fois par son canal central et par sa surface sous-périostée. Tout récemment, à Lyon même, les conceptions d'Ollier ont été revisées, lorsqu'on eut montré le rôle prépondérant qui revenait dans l'ossification aux adaptations multiples du tissu conjonctif et au métabolisme du calcium. Mais les applications cliniques des idées d'Ollier n'en étaient pas moins justes ; et tous ceux qui depuis 60 ans se sont inspirés de ses méthodes, au premier rang desquels se placent M. Jules Bœckel et Just Lucas Championnière ont pu obtenir comme lui les résultats qu'il avait présentés à l'Académie de Médecine, dix ans avant la découverte de l'antisepsie.

Au cours de son magnifique et très substantiel discours qui fut avec justice très fréquemment applaudi, M. le professeur Léon Bérard fit un pressant appel en faveur de la décentralisation de l'enseignement médical. Nos lecteurs se souviennent de la campagne menée dans les colonies en faveur de cette même idée. Nous ne saurions donc trop appuyer les passages suivants du savant chirurgien lyonnais :

Un appel de M. le Professeur Léon Bérard en faveur de la décentralisation de l'enseignement médical.

« Il ne faut pas se dissimuler, dit-il, que les organisations d'enseignement, de plus en plus complexes et coûteuses réduiront forcément le nombre de ces centres de haute culture, dont l'Université de Paris représente aujourd'hui le modèle à peu près parfait.

» Il ne serait cependant pas souhaitable de voir se fonder dans de trop rares groupements toutes les forces créatrices de notre pays et tous ses moyens matériels d'exécution. Pour l'équilibre de notre vie nationale, il ne faudrait pas moins déplorer dans le domaine scientifique la désertion des facultés de province, que dans le domaine économique l'abandon des campagnes.

» Ce sont les énergies provinciales, même lorsqu'elles ne viennent pas s'intégrer dans le grand doyen de la capitale, qui contribuent pour beaucoup à entretenir son activité et son rayonnement. Il importe donc de n'en pas tarir les sources. Et pour cela il convient de former d'abord sur place, sans les déraciner, les intelligences qui ne sauraient se développer nulle part mieux que dans leur milieu d'origine. »

Et plus loin :

« Il me serait facile de poursuivre, à propos de chacune de nos Ecoles françaises de chirurgie comme je viens de le faire pour Lyon, le développement progressif de méthodes qui ne sont pas seulement l'addition des procédés de la pratique journalière, mais bien l'aboutissant d'un long effort, orienté par les affinités spéciales à chaque milieu. Puisque partout l'on travaille avec la même ardeur, chaque Ecole doit garder la possibilité de vivre et de se développer sans se débattre constamment au milieu des difficultés matérielles. Au moment où la France victorieuse n'est plus guère riche que de sa gloire, et où l'obligation d'acquitter des dettes contractées pour le salut du monde, réduit ses disponibilités budgétaires destinées aux établissements hospitaliers et scientifiques, ce n'est plus seulement aux pouvoirs publics que doit revenir cette charge.

» Dans cet ordre d'idées, les grandes municipalités ont déjà fait leur devoir : celle de Lyon en particulier mettra bientôt en service des hôpitaux modèles.

» Mais si la France est momentanément appauvrie, son commerce et son industrie sont restés prospères. Suivant l'exemple donné depuis longtemps déjà par les Anglais et les Américains, et plus récemment à Lyon, par les promoteurs de la Fondation Scientifique du Sud-Est, ceux de nos concitoyens que la fortune a favorisés voudront honorer la situation acquise par leur labeur, en attachant leur nom à des laboratoires et à des instituts nouveaux. »

Un nouveau traitement des gerçures du sein

Le Dr Chatin, médecin honoraire des Hôpitaux de Lyon, a remarqué que les gerçures du sein paraissent être infiniment plus fréquentes chez les femmes dont l'aréole péri-mamelonaire n'est pas pigmentée.

Il a pensé que cette pigmentation doit être un moyen de défense de l'organisme contre la macération, véritable cause des gerçures.

Pour provoquer cette pigmentation il a eu l'idée d'appliquer des rayons ultra-violets et paraît en avoir obtenu des résultats extrêmement satisfaisants.

Cette méthode de traitement doit être employée avec prudence pour éviter des brûlures et des phlyctènes.

L'INFORMATEUR MEDICAL PARAIT CHAQUE SEMAINE

Il reflète la vie du monde médical. Il nous tient au courant de tout ce que nous avons besoin de savoir en peu de mots, sous une forme nouvelle et agréable.

Abonnez-vous : 20 fr. par an.

A LA CONFÉRENCE DE LA SYPHILIS HÉRÉDITAIRE

Quelques réflexions de M. le Dr Carle, de Lyon sur la Syphilis larvée

Sur cette voie fraîchement ouverte, encore dépourvue de barrages, des esprits audacieux, un peu mystiques, ont étendu à l'infini le nombre des « petits signes », des « signes mineurs », hypothèses peut-être aventurées, peut-être fructueuses. Au hasard de mes lectures, j'ai noté ces petits signes :

La presque totalité des malformations physiques et tout spécialement : axyphoïdie, prognatisme, oreilles désourlées, oreilles écartées, *toutes* les anomalies dentaires (voir les 25 pages consacrées à ce sujet par Ed. Fournier), hypospadias, cryptorchidie, saillie anormale du lambda occipital, déviation de la cloison nasale, myopie...

Un grand nombre de dermatoses ou de dystrophies cutanées hypertrichoses localisées, sourcils coalescents, agénésie pilaire, ichtyose, vitiligo, pelade, nœvi...

Des déformations morales : mélancolie, jalousie, tempérament irritable, boulimie... dont l'évocation ouvre au médecin psychologue des horizons indéfinis.

Nous manquons de statistiques

Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres malformations, nous manquons de statistiques en série, que seuls peuvent établir les praticiens autorisés par l'âge et le genre de clientèle. Car il ne faut rien exagérer, et ne pas imposer la syphilis là où elle n'est pas, comme le répétait tout récemment Apert (*Monde Médical*, mai 1925). A moins que la tare originelle ne remonte à la seconde ou troisième génération, me dira-t-on ? J'adopte volontiers cette hypothèse, d'abord parce qu'elle est de tout repos, ensuite parce qu'elle me donne la possibilité d'esayer un traitement spécifique, sans éveiller de fâcheux soupçons, probablement immérités, dans l'esprit des ascendants directs !

Or, ces *statistiques* sont très difficiles à éablir pour nous, médecins spécialistes, parce que nous n'examinons qu'une infime partie des descendants de nos malades, et surtout parce que nous ne revoyons guère que ceux dont les parents ont été bien traités, ce qui fausse les résultats. On peut soutenir, il est vrai, que la recherche des petits signes est, dans ces cas, du plus vif intérêt, parce que les symptômes connus d'hérédo-syphilis manquent à peu près complètement.

Ces statistiques sont donc très utiles, et je donnerai comme modèle celle qu'a présentée Blind à la Soc. de Méd. de Paris (9 novembre 1923) portant sur 50 enfants vivants de syphilitiques bien traités. Il a amélioré ou guéri par le traitement spécifique des kératites (3), ostéo-arthrites (2), méningites (1 sur 4), des épileptiques (3) qui paraissent bien en rapport avec l'hérédité. Il a également inscrit au passif de cette même hérédité des végétations adénoïdes, pharyngites granuleuses, oreilles écartées, oreilles désourlées, strabisme, myopie, éruptions prurigineuses, bronchites non tuberculeuses, troubles de croissance ou de nutrition... qui arrivent évidemment à faire un total de morbidité impressionnant. Il est intéressant de signaler ces faits, mais est-il bien certain que la même proportion de ces petits signes ne se retrouverait pas dans d'autres hérédités ?

L'Hérédité maternelle ou mixte et les cas où le père seul a été atteint

Pour ma part, j'établis une différence radicale entre les héréditaires d'origine maternelle ou mixte, et ceux dont le père a été seul atteint et traité. Je poursuis en ce moment un long travail de statistique qui m'oblige à revoir bien des notes et des sujets. De 1900 à 1920 (année à laquelle s'arrête mon travail, en ce moment), j'ai retrouvé 132 descendants de mes syphilitiques traités, dont je puis parler en connaissance de cause. Vingt-huit sont d'origine maternelle ou mixte, cent quatre sont nés de pères syphilitiques, la mère ayant été rigoureusement examinée.

Or, sur ces 28 maternels, dont quelques-uns non traités ou insuffisamment, j'ai noté : quatre morts à la naissance ou peu après, trois spirillaires cutanés avérés et sept cas non douteux perforation palatine, hydrocéphalie, épilepsie avec manifestations mentales, méningite, ostéo-arthrite, syndrôme spléno-hépatique, kératite interstitielle, dont l'ensemble constitue une forte proportion de morbidité, rien moins que larvée.

Mais si je procède à un examen complet de chaque cas, je trouve souvent, soit à côté de la lésion essentielle, soit dans des cas isolés, un nombre plus ou moins grand de petits signes : c'est ainsi que ma perforation palatine avait les dents crénelées et déplacées, un thorax en carène, et une demi-idiotie, l'épileptique avait un crâne acrocéphale et des oreilles en plat à barbe. La kératite avait de l'albuminurie dès l'enfance et un caractère tel qu'aucune école ne put le supporter ; mon hépatique était cryptorchide, etc...

La valeur des signes mineurs

Donc, à la question ainsi posée : l'ensemble des « signes mineurs » de l'hérédo-syphilis, rangés d'ailleurs depuis bien longtemps parmi les stigmates de dégénérescence, se retrouvent-ils dans les hérédités nettement syphilitiques ? Je répondrai :

Oui, et très fréquemment.

Mais, si l'on ajoute : Ces signes mineurs sont-ils caractéristiques de l'hérédo-syphilis ? Je répondrai :

Je n'en sais rien. Je crois volontiers que toutes les tares héréditaires peuvent s'exprimer sous des formes cliniquement semblables. Mais comme l'origine syphilitique est la seule qui implique une thérapeutique quelquefois efficace, souhaitons, en présence d'un cas donné, qu'elle soit en cause et appliquons l'un des traitements dits spécifiques.

Je regrette de ne pouvoir rapporter mes 104 cas nés de pères syphilitiques traités, parce que ce travail bien qu'incomplet, m'entraînerait trop loin. Mais il me sera cependant permis de dégager cette impression générale que je ne vois pas grande différence entre l'état de santé d'un rejeton de syphilitique bien traité et celui de tout autre enfant considéré comme normal. Peut-être dois-je mettre cependant à l'actif du traitement spécifique des améliorations ou guérisons de convulsions (2), arthropathie (1), adénites (2), anémies avec rate (2 et surtout troubles digestifs avec ou sans participation hépatique (10). Encore, me suis-je demandé, pour ces derniers cas, si le stovarsol, le tréparsol et l'acétylarsol n'avaient pas agi pour leur propre compte par la guérison des entérites. Je ne parle pas des affections aiguës qui nous échappent.

Certaines anomalies cutanées et dentaires dont il ne faut pas exagérer l'importance

J'ai très rigoureusement rédigé les observations des affections ou anomalies cutanées qui, depuis 25 ans et surtout depuis 1919, se sont présentées à mon cabinet. Au lieu de limiter cette recherche aux cas supposés hérédo-syphilitiques, j'ai fait l'épreuve inverse. Je veux dire que j'ai soumis sytématiquement à l'interrogatoire et à l'examen toute famille d'un sujet porteur d'hypertrichose, ichtyose, vitiligo, pelade ou nœvi. Or, j'ai trouvé ces lésions en majorité dans des familles où l'absence d'antécédents, la santé des ascendants et des collatéraux devaient logiquement écarter toute idée de syphilis. Je dois ajouter que je n'ai pu compter un seul succès à la suite de mes essais de médication spécifique. Par un singulier hasard, je n'ai pas le souvenir d'avoir été appelé à traiter ces affections chez les descendants des syphilitiques que j'avais traités.

Je crois également qu'il ne faut pas exagérer l'importance diagnostique de certaines anomalies dentaires banales : amorphisme, atrophie, sillons, engrenage vicieux ou désorienté, absence, dents cisełées... Prenez dans vos amis, dans votre entourage, dans votre famille, ceux dont vous pouvez assurer l'état de santé antérieur, autant qu'il est humainement possible. Examinez les dents des enfants. Vous serez, suivant votre mentalité, ou terrifiés du nombre effrayant des hérédo-syphilitiques ou fixés sur la valeur de ces anomalies.

Toutes ces réserves étant faites, j'ai cherché s'il était possible de retrouver, dans le fouillis de ces séquelles héréditaires, quelque guide ou quelque *critère*, susceptibles d'imposer l'institution du traitement spécifique. Réellement, je n'ai pas trouvé de formules satisfaisantes. L'idée d'un critère implique un certain degré de certitude. Or, nous sommes dans ce rapport en pleine hypothèse larvaire.

(Voir la fin de cet article page 4)

A MON AVIS

Un médecin rédigea, un jour, la note d'honoraires destinée à son plombier, à la manière du mémoire qu'il en avait reçu.

On y lisait :

Le 25 août, à 10 heures du soir.

Examen du pouls de Madame : ..	1,50
Prise de la température :	2,77
Nettoyage du thermomètre :	0,32
Palpation du cœur :	1,73
Auscultation du cœur :	
A la pointe :	3,75
A la base :	3,75
Percussion :	2,82
Injection hypodermique :	
Mise en place de l'aiguille :	0,27
Flambage de l'aiguille (Alcool fourni) :	1,35
Avoir brisé l'ampoule et remplissage de la seringue :	0,92
Nettoyage de la peau (Alcool et coton fourni) :	1,62
Introduction de l'aiguille sous la peau :	4 55
Vidage de la seringue :	1,23
Avoir retiré l'aiguille :	0,32
Cautérisation (Alcool fourni) :	1,17
Flambage de l'aiguille :	1,35
Avoir déposé la seringue :	0,27
Déplacement et temps passé (Tarif syndical) :	17,80
TOTAL : Sous réserves d'omissions ou d'erreurs, (comme le percepteur) :	47,49

Index de majoration pour visite de nuit (décision syndicale du 27 mai) : 2,07. — Net à payer : 98 francs 30 centimes.

Comme bien vous le pensez, le plombier n'y a rien compris. Il ne faut pas être spirituel avec les sots. — J. CRINON.

On nous informe que

Le concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu le 26 octobre.

On voit passer dans les rues de Paris, des voitures connues sous le nom de « paniers à salades » qui portent, écrits sur leurs côtés, la désignation « service de santé ». Il s'agit sans doute de voitures pénitentiaires affectées au transport des prisonniers malades. Ni le véhicule ni sa désignation ne semblent « conformes ». Il est vrai qu'on voit dans certains grands cafés de Paris des chasseurs revêtus d'un costume de médecin-major (le caducée en moins). Après tout, ils ont peut-être le droit de le porter...

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Nous avons déjà parlé de publicités inopérantes. La critique des méthodes employées et des annonces choisies est aussi nécessaire que celle des livres, des peintures ou des styles.

Les grands quotidiens ont publié cette semaine une annonce destinée à vanter les qualités d'un produit qui porte le nom d'un chirurgien fameux.

La Mycolisine du docteur Doyen pour l'appeler par son nom, symbolise ses vertus sous la forme d'un archer qui « tue les microbes ». L'idée n'est pas neuve. Elle a même perdu à l'usage le meilleur de sa valeur.

Il y a deux ans, on voyait encore dans les rues de Paris, une affiche où un gnome, armé d'un pistolet tuait lui aussi les microbes. On eut été bien inspiré en nous servant autre chose que ce vieux neuf, dépourvu d'ailleurs de toute originalité.

Mardi 20 octobre une centaine de médecins tchéco-slovaques arriveront à Paris et y resteront jusqu'au dimanche 24 après-midi, jour de leur départ pour Prague. Le matin de leur arrivée ils se rendront aux bureaux de l'Association pour le développement des relations médicales (A. D. R. M.), à la Faculté de médecine. Pendant leur séjour à Paris ils comptent voir les principaux hôpitaux et établissements scientifiques, consacrant toutefois une partie de leur après-midi à des visites de monuments, musées etc. Le mercredi 21, le docteur Ammerling, qui dirige leur excursion fera au Collège de France, une conférence sur : « Purkyne, fondateur de la médecine tchèque, ses rapports avec Claude Bernard et avec la médecine française. »

LA PREMIÈRE SÉANCE DU CONGRÈS DE CHIRURGIE

fut présidée par le Ministre de la Marine

La séance solennelle d'inauguration du congrès de chirurgie, qui se tient chaque année dans les premiers jours d'octobre, semble constituer de plus en plus la « rentrée » de la Faculté.

Venus de tous les coins de France, les chirurgiens se trouvent groupés dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Paris, pour écouter le discours de celui qui a eu l'honneur envié de recueillir leurs suffrages, et à voir leur empressement à lui prodiguer leurs applaudissements, on devine que le fait de présider ce congrès est pour un chirurgien la consécration d'un grand mérite professionnel.

Ce fut, cette année, M. le Professeur Léon Bérard, de Lyon, qui dirigea les travaux du congrès pendant toute cette semaine. On lira dans ce numéro deux passages essentiels et particulièrement applaudis de son discours inaugural.

Le congrès fut solennellement ouvert, comme il est d'usage, par un membre du gouvernement. Ce fut M. Borel, ministre de la marine qui vint accomplir ce geste, en l'absence de M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique. On perdit au change.

On remarquait sur l'estrade à côté de M. le Professeur Léon Bérard, M. Mabille, représentant du Ministre de l'Hygiène, M. le médecin-inspecteur Dopter, directeur du Val-de-Grâce, représentant le ministre de la guerre, M. le Professeur Forgue, de Montpellier, qui donna ostensiblement le signal des applaudissements quand M. Bérard parla de la nécessité de laisser aux écoles de province toute leur individualité.

Les rapports qui furent présentés cette année au congrès de chirurgie furent, ainsi que nous l'avons annoncé, les suivants :

1° Résultats éloignés des différentes méthodes de traitement du cancer du rectum. Rapporteurs : MM. Gaudier (de Lille) et Anselme Schwartz (de Paris).

2° Traitement de la tuberculose du genou, à partir de l'adolescence (15 ans). Rapporteurs : MM. Fredet (de Paris) et Vignard (de Lyon).

3° De l'appareillage actuel des fractures de l'humérus et du fémur. Rapporteurs : MM. Guyot (de Bordeaux) et Rouvillois (Armée).

Parmi les communications qui furent faites au cours de ce congrès et qui furent, cette année, particulièrement nombreuses, nous devons noter celles de MM. Lambret, de Lille (Résultats éloignés des différentes méthodes de traitement du cancer du rectum) ;

Albertin, de Lyon (Indication et technique de l'ablation en bloc du rectum et de l'appareil utéro annexiel dans certains cas de cancer du rectum (voie abdomino-périnéale) ;

Peugniez, de Paris (Traitement de la tuberculose du genou) ;

M. Reynes, de Marseille (De la synovectomie dans le traitement de la tuberculose du genou, application dans d'autres arthrites du genou) ;

Begouin, de Bordeaux (De la résection dans la tuberculose du genou) ;

Mencière, de Reims (Traitement de la tuberculose du genou) ;

M. Perdu, d'Amiens (Phénopuncture précoce sur pointe d'ostéite primitive) ;

M. Masmonteil, de Paris (Sur quelques points de technique de la résection du genou) ;

M. Jonnesco, de Bucarest (Technique de la rachianesthésie généralisée à la caféine-stovaine) ;

M. Termier, de Grenoble (Statistique actuelle du traitement abortif des phlébites par hirudination du sang (piqûres de sangsues) ;

M. Cathelin, de Paris (A propos de 250 lithrotritics, la supériorité de la lithotritie sur la taille. Sa simplicité et son innocuité) ;

M. Jayle, de Paris (Sur l'amputation du col dans le cancer de l'utérus) ;

M. Calot, de Berck (La prétendue ostéochondrite ou coxa-plana est une subluxation congénitale méconnue. Il n'y a pas un seul cas étiqueté ostéochondrite où l'on ne puisse démontrer cette erreur de diagnostic) ;

M. Robineau, de Paris (Prothèse osseuse perdue, en métal à revêtement d'ébonite) ;

M. Guisez, de Paris (Causes de réussite ou d'échec dans la radiumthérapie du cancer de l'œsophage) ;

M. Patel, de Lyon (Kystes du mésocôlon ascendant) ;

MM. Bérard et Sargnon, de Lyon (La radiumthérapie en rhino-laryngologie ; modes d'application et résultats) ;

M. Jeanneney, de Bordeaux (Traitement des cancers de la langue par la chirurgie et la curiethérapie).

Le cinéma eut cette année le bénéfice d'une séance qui lui fut consacrée tout entière. Au cours de cette séance des communications accompagnées de projections furent faites par :

M. Willems, de Liége. — Projections sur les résultats éloignés des lésions articulaires traitées par la mobilisation active immédiate.

M. Victor Pauchet, de Paris. — Film sur l'amputation abdomino-périnéale du rectum.

M. Abadie, d'Oran. — Film sur l'hystérectomie abdominale supra-vaginale pour volumineux fibrome, sans aide.

M. Dupuy de Frenelle, de Paris. — Film cinématographique montrant la technique de l'autogreffe para-articulaire du genou.

M. Bourguet, de Paris. — Chirurgie esthétique de la face. Film opératoire. Projections et présentation d'opérés.

M. Dutourmentel, de Paris. — Film sur la chirurgie plastique de la mâchoire inférieure (déformations, destructions).

M. Passot, de Paris. — Film sur des procédés de chirurgie esthétique pure.

Une soirée particulièrement brillante fut offerte dans les salons du Palais d'Orsay aux membres du congrès et à leur famille, par M. Léon Bérard, président du Congrès et Mme Léon Bérard.

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Simone Dreyfus-Sée avec M. André Ernest-Lévy.

On nous annonce les fiançailles de Mlle Denise Genevois avec le Docteur Raoul Thouvenin, ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur suppléant de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine, chirurgien-adjoint à l'Hôtel-Dieu d'Angers.

Le docteur et Mme Louis Tollemer font part des fiançailles de leur fille Gabrielle avec le docteur Jacques Longepierre, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre.

Mariages

Dernièrement a été célébré, à Toulouse, le mariage de M. Henri de Nas de Tourris, médecin aide-major des troupes coloniales avec Mlle Delpech, docteur en médecine, fille de M. Delpech, ancien sénateur de l'Ariège.

Mme Arthur Glatard, le Docteur Glatard, médecin de l'Hôpital civil d'Oran, et Mme Glatard ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Yvonne, avec M. Pierre Révol, ingénieur des Arts et Manufactures. — Oran, 30, boulevard Séguin.

Nécrologies

On annonce la mort de M. le Docteur Henri Luc, officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 3, rue Monsieur, à Paris, le 26 septembre 1925, à l'âge de 70 ans.

Du Docteur Fog, francophile notoire, secrétaire général du *Politiken*, qui vient de mourir, à l'âge de cinquante et un ans, à Copenhague.

Nous apprenons la mort du Docteur Blanc, ancien sénateur des Hautes-Alpes, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, à Paris, 17, avenue Emile-Deschanel. Les obsèques auront lieu à Gap, le jeudi 1er octobre. De la part de M. et Mme Emile Blanc, du vicomte et de la vicomtesse Bernard de Montjoie, ses enfants. Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

M. le docteur Jacques Sentex (de Saint-Sever), chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général.

Dr André Boutarel, lauréat de l'Académie de médecine, décédé à l'âge de 67 ans, à Versur-Mer, père du Dr M. Boutarel.

Dr Richaud, professeur de pharmacologie et de matière médicale, à la Faculté de médecine de Paris.

Mme Adrien Desbrières et sa famille ont la douleur de vous faire part de la mort du docteur Desbrières, pieusement décédé le 21 septembre 1925, dans sa 61e année.

De M. Robert Thiery, aviateur, fils de M. le Dr A. Thiery, ancien député de la Meuse.

Une messe de bout de l'an pour le repos de l'âme du Docteur Emile Gagey a été dite le jeudi 1er octobre, en l'église Saint-François de Sales.

L'HUMOUR MÉDICAL



CHEZ LE MAITRE

— Qu'est-ce que tu fais dans ton fauteuil depuis une heure sans dire un mot ?
— J'apprends à dormir assis... pour les séances de l'Académie de Médecine.

(Dessin inédit de G. JAUNEAU)

AU CONGRÈS D'OBSTÉTRIQUE

LE CORPS JAUNE EN THÉRAPEUTIQUE

Dans son rapport sur l'action biologique du corps jaune qui constitue un exposé très complet de l'état actuel de la question, M. Schickelé a consacré un chapitre très intéressant à l'action du corps jaune en thérapeutique.

Dès l'apparition de la théorie du corps jaune, les cliniciens ont étudié l'effet de la poudre de corps jaune ; les résultats d'abord semblaient remarquables. Il y avait une action particulièrement heureuse sur les troubles de la ménopause, d'apparence supérieure à celle des ovaires desséchés. Nous n'avons pu observer aucune différence à ce sujet. C'est depuis 1910 et 1911 que l'on s'est servi de solutions aqueuses ou faites avec du sérum physiologique, ou encore du suc, gagné par expression de corps jaune sous haute pression. De cette façon une série d'expériences biologiques ont été réalisées. Mais les publications qui se sont suivies d'année en année et qui aujourd'hui sont très nombreuses, signalent des résultats par trop dissemblables. Nous essaierons de résumer l'état actuel de la question, à laquelle nous avons consacré à l'époque des recherches particulières, dont la longueur a été en raison inverse des résultats.

Action physiologique des extraits de corps jaune

L'application intra-veineuse de petites quantités de suc de corps jaune est suivie sur le lapin, à peu près régulièrement d'une chute de la tension artérielle, qui persiste pendant un temps variable de plusieurs minutes. Cet effet est dû à une dilatation des capillaires.

L'effet vaso-dilatateur peut être facilement démontré par l'instillation d'une goutte de suc de corps jaune dans la conjonctive. Après quelques secondes, une rougeur remarquable s'est produite. Les différentes fractions à l'éther, alcool acétone, benzol ou autres, obtenues soit par extraction à froid ou à chaud, ou par précipitation et destinées à séparer les lipoïdes, phosphatides, etc., ont été étudiées séparément. L'effet hypotenseur et vaso-dilatateur a été reconnu en général. Cependant certaines de ces fractions sont inactives et produisent même parfois une légère hypertension.

Après administration de plusieurs cm. d'une fraction hypotensive, on observe parfois, mais pas régulièrement, une diminution du temps de coagulation du sang de la bête qui servait à l'expérience. In vitro l'addition de une ou deux gouttes de suc ou d'extrait lutéinique produit sur un mélange de plasma sanguin et de sérum frais, un retard de coagulation remarquable.

L'injection intraveineuse produit encore une hypérémie plus ou moins importante au niveau des organes génitaux et parfois aussi du péritoine voisin et même des anses intestinales. Ces dernières souvent se contractent assez fortement et il n'est pas rare d'observer en même temps une diurèse assez importante. A l'encontre de beaucoup, nous n'avons jamais observé des phénomènes nettement toxiques. Il est certain qu'ils ne manqueront de se produire après des doses très importantes, administrées pendant une longue durée ou brusquement.

L'application sous-cutanée répétée des sucs et extraits lutéiniques est accompagnée d'une hypérémie remarquable au niveau des organes génitaux internes et externes. Nous avons observé chez des chiennes castrées depuis plusieurs mois, une hypérémie au niveau de la vulve et de la muqueuse du vagin de la même intensité que celle du rut. Iscovesco avait déjà observé en 1912 l'effet congestif du lipoïde de l'ovaire et du corps jaune sur les cornes utérines. Peu après, en 1913, Fellner et Herrmann ont produit une turgescence et hypérémie remarquable des cornes utérines.

Action de l'extrait de corps jaune dans la ménopause et comme hypotenseur

Nous avons étudié l'effet de l'extrait du corps jaune en application per os ou sous-cutanée chez des femmes qui souffraient de troubles de la ménopause artificielle ou naturelle. Ces résultats en général sont bons. Nous avons vu des succès impressionnants dans des cas de craurosis et prurit après castration ou après la ménopause physiologique. L'effet hypérémiant a parfois été tel, que les parties atrophiées au niveau de la vulve ont disparu petit à petit pour faire place à une coloration normale. A mainte reprise nous avons observé un effet sur la menstruation chez des personnes oligoménorrhoïques ou passagèrement aménorrhoïques.

Etant donné l'effet hypotenseur des extraits du corps jaune, il semble tout indiqué d'en étudier l'action sur l'hypertension de la ménopause artificielle et physiologique. Nous avions étudié (en 1912 et 1913) l'hypertension après ablation des ovaires et l'avons vue se produire environ 50 fois sur 100 dans un espace variable. Le même phénomène apparaît à peu près dans les mêmes proportions après la cessation physiologique des époques. Or il est très difficile d'abaisser la tension artérielle à l'aide d'extrait de corps jaune ou autre, et d'habitude on n'arrive pas à la faire descendre de plus de 20 ou 30 cm mercure. On arrivera plus tôt à un résultat par l'application sous-cutanée de cet extrait que per os.

L'extrait du corps jaune a enfin encore un effet stimulant sur l'utérus de la femme en travail. Nous nous sommes servis maintes fois de cette propriété en remplacement de l'extrait pituitaire et avec d'aussi bons résultats.

Ces propriétés du corps jaune ont été reconnues à peu près par tous ceux qui les ont étudiées. Mais il faut relever, et c'est là le point capital, *qu'il ne saurait s'agir d'une action spécifique, réservée spécialement au corps jaune.* Les sucs et extraits de l'ovaire, de l'utérus, du placenta et de beaucoup d'autres organes ont un effet absolument analogue.

Action certaine mais variable

La médication lutéinique est beaucoup recommandée pour les anomalies de la menstruation, qu'il s'agisse de pertes menstruelles insuffisantes ou trop abondantes, irrégulières ou encore en cas d'aménorrhée. Elle serait souveraine dans les cas appropriés. Mais déjà on rencontrera des difficultés à reconnaître quels sont les cas appropriés ; à ce sujet il n'y a déjà plus d'entente ; cette discordance continue sur la question des résultats. Nous avons pendant plusieurs années servi des extraits de corps jaune préparés par nous d'après les principes d'extraction de lipoïdes. Les résultats ont été tellement variables, qu'il est impossible d'arriver à une conclusion précise.

Seitz, Wintz et Fingerhut ont pensé extraire des corps jaunes une substance (lipamine), qui produirait une augmentation des pertes menstruelles en cas d'oligoménorrhée et une autre, extraite des corps jaunes en régression (lutéolipoïde), qui produirait une diminution en cas de pertes trop abondantes. Ces produits se trouvent dans le commerce sous le nom de agomensine et sistomensine. Les avis sur la valeur de ces deux préparations sont très partagés. Nous les avons étudiés dans les cas appropriés sans pouvoir arriver à des résultats précis. Dans tous les cas, nous n'avons vu aucun effet qui n'ait pu être obtenu par un extrait d'ovaire, de corps jaune, d'utérus ou de placenta.

On n'a donc pas encore réussi jusqu'aujourd'hui d'isoler le principe actif de l'ovaire ou de ses parties. Toutes les déductions biologiques qui se basent sur l'application de ces extraits, sont prématurées. Pour ce motif nous nous abstenons d'entrer dans les détails de l'opothérapie lutéinique. Elle est sujette à caution sur toute la ligne.

Cours supérieur de perfectionnement de Gynécologie

M. E. Douay, chef des travaux gynécologiques, fera ce cours à la clinique gynécologique de l'hôpital Broca, du 19 octobre au 31 octobre 1925.

Ce cours s'adresse aux docteurs en médecine français et étrangers ayant déjà les notions courantes de la chirurgie gynécologique et désirant acquérir des connaissances spéciales sur les questions nouvelles médico-chirurgicales et principalement sur la technique opératoire du professeur J.-L. Faure.

Durée : deux semaines, chaque jour sauf le dimanche, le matin de 10 à 12 heures, visites, opérations, consultations, applications de radium et de rayons X, examens de malades dans le service ; l'après-midi, de 5 à 7 heures, cours et examens de malades à l'amphithéâtre.

Le droit à verser est de 150 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté, lundi, mercredi, vendredi, de 15 à 17 heures.

LA SYPHILIS LARVÉE

(Suite de la page 2)

Tout au plus puis-je me permettre de condenser en quelques aphorismes le résultat de mes réflexions.

1° La découverte d'un seul des signes de possibilité hérédo-syphilitique, que nous venons d'énumérer dans ce rapport, si douteux ou si minime qu'il soit, même chez un enfant bien portant, même avec des parents insoupçonnables, doit immédiatement aiguiller le praticien dans la recherche d'autres signes, ou de symptômes moins douteux ; examens des urines, de la rate, du foie, des extrémités osseuses, des dents, des yeux, etc., suivant l'âge du sujet ;

2° L'ensemble des petits signes ou la découverte d'un symptôme de certitude oblige le praticien à l'interrogatoire discret si possible, des parents, à leur examen et aux recherches sérologiques ; ne pas faire de fausse pudeur, et bien se dire que cet examen est bien mieux accepté aujourd'hui qu'autrefois. De cette seconde recherche peut naître une conviction qui aura la valeur d'un vrai critère ;

3° Même si ces investigations sont nulles, l'ensemble de plusieurs signes de possibilité ou simplement d'un état pathologique défectueux, inexpliqué, résistant aux médications et aux soins habituels, autorise à l'essai du traitement spécifique, que je considère comme le seul véritable critère dans la majorité des cas. Avec nos médications modernes, bien dosées et bien surveillées, l'argument trop longtemps invoqué des dangers du traitement n'existe plus. Il n'y a pas une seule raison qui s'oppose à cet essai thérapeutique, sans attendre les défaillances graves de l'état général, comme on le fait trop souvent.

Mais si l'interrogatoire des ascendants directs laisse présager quelque drame, sachons abriter à temps notre décision thérapeutique sous le couvert vénérable des aïeux. Sous cette forme renouvelée des mythes athéniens, ceux-ci tiendront encore au foyer familial le rôle des Euménides bienveillantes, fantômes protecteurs qui évoquaient, aux côtés des Dieux lares, le souvenir des ancêtres disparus. Aujourd'hui encore, au pied de l'Aréopage, les ruines du temple consacré à ces filles de la Nuit abritent une claire fontaine, symbole toujours renouvelé de leur douce influence. Nous que notre mission introduit dans ces foyers, nous devons l'accomplir d'une main légère et veiller à ce que nulle larve inquiétante ne vienne troubler la joie d'une guérison.

Mesures à prendre pour prévenir l'infection variolique que peuvent communiquer les marchandises importées

1° Désinfection en surface, à la frontière française de terre et de mer, des balles de marchandises en provenance des pays infectés ;

2° Ces balles, après cette désinfection, recevront, au poste sanitaire frontière, une étiquette de garantie qui en interdira l'ouverture, celle-ci devant avoir lieu à l'usine destinataire sous le contrôle de l'inspection départementale du travail et de l'hygiène ;

3° Le préfets des départements intéressés où se trouvent les usines destinataires seront avertis par les postes frontière de l'expédition de ces balles ;

4° Suivant la nature des marchandises, et en tenant compte des altérations que certains procédés de désinfection peuvent leur faire subir, les inspecteurs départementaux du travail et de l'hygiène, après entente avec la direction des usines, détermineront les traitements qui assureront la destruction des germes varioliques ;

5° L'inspection départementale du travail et de l'hygiène s'assurera que tout le personnel des usines intéressées a été récemment vacciné. Aucune personne vaccinée depuis moins de dix jours et depuis plus d'un an ne devra être admise dans l'usine ;

6° Les travailleurs appelés à manipuler les produits infectés seront soumis à des soins corporels et vestimentaires qui empêcheront le transport des germes en dehors de l'usine.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

Méthode clinique à suivre pour connaître l'effet des préparations opothérapiques administrées par voies buccale

Cette méthode a été exposée à la Société de Pathologie comparée par M. Félix Regnault

L'effet obtenu avec un extrait glandulaire peut différer suivant le mode d'introduction. On distinguera :

A) La greffe de l'organe, suivant qu'elle réussit ou se résorbe ;

B) L'injection sous-cutanée d'un extrait. Je ne parle pas de l'injection intra-veineuse abandonnée comme dangereuse ;

C) L'ingestion buccale ;

D) La voie rectale.

D'autre part l'extrait peut contenir plusieurs substances actives ;

1° Des corps spécifiques a, particuliers à la glande ;

2° Des corps b possédant avec d'autres organes une action en commun, telle que cardio-vasculaire, diurétique, etc., action banale, mais qui peut être précieuse en thérapeutique.

Ces substances a et b peuvent être des produits de la sécrétion ou appartenir en propre aux cellules en faisant partie de leur constitution.

L'observation seule apprendra si les voies A, B, C, D, conservent intégralement a et b, ou amènent leur destruction totale ou partielle. Ainsi M. Pezzard a montré que, pour le testicule, B comme A produit les caractères sexuels secondaires.

En ce qui concerne C, les avis sont partagés sauf pour l'extrait thyroïde dont tous reconnaissent l'activité. Si les cliniciens n'ont pu ici s'accorder avec les physiologistes, c'est qu'ils n'ont pas su écarter certaines causes d'erreur.

Il faut d'abord qu'ils connaissent exactement le mode de préparation des extraits qu'ils emploient et exigent qu'il soit parfait.

Les extraits perdent rapidement leur activité avant d'arriver à l'état de putréfaction. Dès que l'organe est retiré de l'animal, des modifications chimiques s'y produisent. Pour les éviter, on conservera la vie cellulaire, en les mettant de suite en glacière de Carrel, on ne les retirera que pour faire la préparation.

Des extraits altérés peuvent donner des phénomènes toxiques banaux : troubles digestifs, malaises, palpitations, éruptions cutanées, nous avons souvent observé, en ce cas, de l'érythème papuleux.

Un clinicien non averti peut croire que ces accidents prouvent l'activité du produit alors qu'ils prouvent son altération.

Les extraits perdent rapidement leur activité (GLEY). Il faut les employer frais. Sinon, on serait tenté de croire que leur inertie est due au fait de l'ingestion, alors qu'elle serait due à leur âge.

La cause d'erreur la plus fréquente est la suggestion. Le malade s'imagine retirer des effets bons ou mauvais du remède, et il fait partager sa conviction au médecin.

Il convient de ne point tenir compte des symptômes subjectifs : douleur, oppression, malaises, etc, qu'accuse le malade.

Il faut de plus se rappeler que le moral peut agir sur le physique par l'intermédiaire du sympathique et des vaso-moteurs et produire de la tachycardie, des troubles de tension, des congestions, etc.

On ne tiendra compte que des signes d'action spécifique, tels la disparition du myxœdème.

Pour écarter l'hypothèse de la suggestion, on peut recourir à un procédé, applicable d'ailleurs pour toute thérapeutique.

On commencera par apprécier le facteur imagination ou suggestion en donnant des pilules de mica panis, qu'on qualifiera devant le malade d'extrait opothérapique de marque et possédant des vertus très efficaces. Si les dites pilules n'agissent pas, on déclarera qu'on change la marque de l'extrait, et on ordonnera cette fois un extrait véritable. Si alors on observe un effet thérapeutique, on sera en droit de l'attribuer à une action du dit extrait.

Ce procédé nécessite certaines conditions telles qu'entente préalable avec le pharmacien, il n'est guère possible que dans un service hospitalier.

Les observations cliniques valent une expérience rigoureuse, si elles sont bien prises. Elles nous préciseront les nombreuses conditions qu'il faut observer pour obtenir des résultats efficaces des extraits opothérapiques.

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire votre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l' « INFORMATEUR MEDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.



L'ACTUALITÉ MÉDICALE DEVANT L'OBJECTIF



M. LE PROFESSEUR JEANSELME
qui a présidé
la Conférence de Syphilis héréditaire



M. LE DOCTEUR QUIVY
qui a été le délégué du Gouvernement
au Congrès d'Amsterdam

" Les Saints Médecins "

Un anonyme « échotier » du « Mercure de France » sous le titre « les saints médecins » énumère les saints qui, à sa connaissance, s'occupèrent de médecine et cite parmi ceux « regardés comme ayant exercé la médecine et qui sont honorés à ce titre » :

Saints Alexandre de Phrygie, Antiochus de Rome ; Antiochus de Sébaste ; Carponius ; Carpohore, Cossien ; Césaire, Codrat de Corinthe; Come et Damien; Cyr d'Alexandrie ; Denys ; Diomède ; Emilien, Eusèbe ; sainte Françoise Romaine ; saints Gennade ; Hermolans, sainte Hildegarde de Dingen ; saints Jean Damacène ; Julien de Chypre ; Julien d'Emèse ; Juvénal ; Léonce ; Carpophore d'Aquilée, Libérat, Luc, Oreste de Cappadou ; Papilius ; Philippe Denizzi ; Pantaléon : Sanson ; Thalélée ; Théodote : Ursiciu ; Vilpère, Zénobe d'Egée ; Zénobe de Sidon, saint Médicus (sic !) et le bienheureux Antoine d'Aquila.

Il ajoute enfin saint Thomas d'Aquin qui s'occupa fort de médecine et qui dans ses écrits toucha aux questions de physiologie et d'une façon plus inattendue... à l'embryologie...

Le pieux almanach où il a prélevé sa liste constate que « l'Esprit de Dieu n'a pas manqué à ceux qui exercent cette profession dangereuse... »

Il est évident que cela nous fait un nombre imposant de... confrères canonisés... et comme le dit fort aimablement le rédacteur du « Mercure », voilà qui est... pour le moins, inattendu !

On n'est pas plus aimable !

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

Séance de rentrée

Pour une séance de rentrée, il ne faut pas se plaindre. S'il n'y eut pas de communications retentissantes, le fait ne saurait nous étonner. A ce point de vue, l'Académie est un peu en sommeil depuis quelques années.

Par contre, un assez grand nombre de membres avaient voulu assister à cette première réunion où étaient venus également plusieurs membres du Congrès de chirurgie, comme MM. les professeurs Forgue, de Montpellier et Bard, de Lyon.

Une commission des chemins de fer

M. de Fleury demanda à l'Académie de rassurer l'opinion publique en nommant une commission composée de représentants des spécialités les plus diverses (ophtalmologie, cardiologie, neurologie, psychiatrie, chirurgie, médecine légale, etc.) qui étudierait les modalités des examens à faire subir aux employés des chemins de fer.

Arguant de l'organisation actuelle du service médical de la Cie de l'Etat, dont il fait partie, M. de Fleury émet le vœu de voir semblable organisation adoptée par les autres réseaux.

Deux objections furent faites.

M. le Professeur Balthazard, avec le grand sens logique qu'on lui sait, fit remarquer que cet examen était défini et ordonné par un règlement d'administration publique auquel avaient collaboré des spécialistes éminents.

Au surplus, l'opinion publique dont se préoccupe avec raison M. de Fleury, s'étonnera des vœux émis par l'Académie qui demanda précisément, il y a deux ans, que l'examen des chauffeurs d'auto soit calqué sur celui des employés de chemins de fer...

M. le Professeur Forgue, de Montpellier, prit la parole pour faire connaître à M. de Fleury et à l'Académie que la Cie des chemins de fer du Midi, dont il dirige le service médical prend toutes les précautions utiles pour l'examen de ses agents.

Et se plaçant sur le même terrain que M. de Fleury, il fit remarquer à celui-ci avec beaucoup de bon sens qu'il ne fallait ni émouvoir inutilement, ni induire en erreur l'opinion publique, puisque (pour le réseau du Midi tout au moins et pour celui de l'Etat) les précautions utiles sont prises.

La maladie des cimentiers

M. Marcel Baudouin a eu l'occasion de pratiquer des moulages et des modelages au ciment. Alors qu'il avait pu faire de semblables travaux avec du plâtre, sans aucun inconvénient pour ses mains, fait d'observation courante, il a remarqué avec le ciment un ensemble de phénomènes pathologiques, allant de la sensation de sécheresse de la peau jusqu'à l'ulcération.

M. Marcel Baudouin, se basant sur des considérations variées, pense qu'il s'agit d'une toute autre affection que la gale des cimentiers. Il estime que la notion de cette maladie nouvelle prend une grande importance à une époque où se généralise de plus en plus l'usage du ciment.

Adrénaline et hypertension..

M. Roger communique à l'Académie une note de MM. Tournade et Chabrol sur la fonction hypertensive des surrénales.

On connaît les beaux travaux de M. Tournade sur les fonctions des surrénales, il a eu l'idée de reprendre des expériences faites autrefois par M. Roger et qu'il a entièrement confirmées.

M. Roger avait montré que si l'on crée une embolie cérébrale chez le chien, il se manifeste immédiatement une hypertension qui est durable chez l'animal ayant ses surrénales et passagère chez l'animal décapsulé.

M. Tournade a repris cette expérience par sa méthode qui consiste à anastomoser la surrénale d'un chien à la rate d'un autre chien, qui sert de « test ». La constriction de la rate sous l'influence de la sécrétion surrénale peut s'objectiver en courbe.

Ainsi est confirmée l'hypothèse admise par Roger que le système nerveux influant sur la surrénale crée l'hypertension.

La Fondation Depage à Bruxelles

Le comité de la Fondation Depage s'est réuni, sous la présidence de M. le professeur Jean Verhoogen, au siège de la Croix-Rouge, à Bruxelles.

Il a décidé de consacrer les fonds de la souscription à la création d'un centre de santé, le projet même du docteur Depage, que la mort seule l'a empêché de réaliser. Ce centre de santé sera installé sur les terrains de l'ancienne clinique Depage, place Brugmann, à Bruxelles, aujourd'hui Institut de la Croix-Rouge. Il comprendra des dispensaires antituberculeux, antivénérien, d'hygiène mentale, consultation de nourrissons, poste de secours, salle d'inspection médicale scolaire, salle de cours, etc.

Un mémorial sera apposé sur la façade. De plus, si la somme recueillie par la souscription le permet, la Fondation dotera un laboratoire de chirurgie expérimentale.

Le comité de la Fondation a décidé, en outre, de faire appel aux sentiments de reconnaissance des blessés soignés aux ambulances de l'Océan, à La Panne et à Vinckem, et à ceux de leur famille non seulement des blessés belges, mais aussi des blessés de nationalité étrangère.

Les adhésions peuvent être adressées au secrétariat de la Fondation, 80, rue de Livourne, à Bruxelles (versements compte chèques-postaux Dr François no 154798).

UN MÉDECIN HAPPÉ PAR UN RAPIDE

Le docteur Auguste Carrier, âgé de 71 ans,, médecin-major de 1re classe, vivait retiré depuis plus d'un an au Pas-des-Lanciers, près de Marseille. Une de ses distractions quotidiennes était de venir en gare, pour voir passer les trains.

Un soir, comme d'habitude, le docteur Carrier se trouvait sur le quai de la station. Il avait vu défiler, ainsi qu'à l'ordinaire, les grands rapides qui relient la capitale à la Méditerranée, comme il avait assisté aussi à la lente arrivée du train qui joint Martigues à Aix. Quand il fut las de ce spectacle, le docteur Carrier songea à regagner son logis, et, suivant sa coutume, il emprunta l'accotement de la voie.

Or, tout à coup, le rapide de Bordeaux, de 19 heures 52, que le vieillard n'avait pas entendu venir, passa en trombe. Le convoi happa le médecin-major et le traîna pendant quelques mètres. Son corps fut affreusement déchiqueté.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

Des Médecins Tchéco-Slovaques vont venir visiter Paris

Voici le programme de leur séjour :

Arrivée : mardi matin 20 octobre.

Mardi 20 : 9 h. 30, visite de Paris en autocars, tour Eiffel ; 11 h., soldat inconnu ; 11 h. 45, salle Béclard, distribution des programmes des visites médicales et des laboratoires ; 12 h .30, déjeuner ; 14 heures, visite de l'Hôtel de Ville (sauf contre-ordre) ; 15 h., Notre-Dame ; 15 h. 15, Sainte-Chapelle ; 15 h. 45, Hôpital Saint-Louis et musée dermatologique. Le soir banquet.

Mercredi 21 : matin, visites des hôpitaux.

14 h., visite de l'Institut Pasteur ; 15 h., visite du Val de Grâce ; 16 h. 15, visite du Panthéon ; 17 h. 30, Conférence au Collège de France par le docteur Ammerling ; soirée au théâtre.

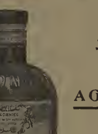
Jeudi 22 : matin, visite des hôpitaux, Invalides, arts décoratifs, dîner et visite de Paris la nuit en autocars.

Vendredi 23 : 9 h. 30, Hôtel-Dieu, visite de la Malmaison , Versailles, soirée au théâtre.

Samedi 24 : 9 h., Académie de médecine: 14 heures musée du Luxembourg ; 16 h. 30, visite de la Faculté.

Dimanche 25 : matin, visite du Musée du Louvre, départ à 15 h. 30 pour Prague.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023



REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE

OPOCALCIUM

GUERSANT

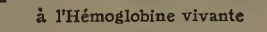
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Cachets, Comprimés, granulé

OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)

OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour; Enfants 2 à 4 — — }

Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 102.534

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE

"SANDOZ"

Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine

Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire

COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR

Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.

DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE

R. C. 150.343

Le Mouvement Médical

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le docteur Crinon,
Directeur de l' « Informateur Médical »,
Paris.

Monsieur le Directeur et très honoré Confrère,

Votre bonne foi a été surprise et trompée.

Si les reproches faits à Martinez Vargaz étaient l'expression de la vérité, je serais complètement de votre avis et j'applaudirais des deux mains ses accusateurs ; mais, cher confrère, cette accusation est une basse calomnie, une lâche diffamation.

Je commence par vous dire qu'un grand nombre des signataires, parmi lesquels figurent les docteurs Bonafonte et Sarforcado, doyen et secrétaire de la Faculté de médecine de Barcelone, et d'autres soi-disants signataires ont déjà protesté et dit publiquement qu'ils n'avaient jamais signé l'ordure en question, et qu'ils étaient victimes de l'usurpation de leurs noms.

Que veut dire la phrase : « Doyen imposé de la Faculté de Medecine de Barcelone » ? Martinez Vargaz n'est plus doyen : il est Recteur de l'Université, ce qui ennuie et empoisonne les minuscules roquets envieux. Il était doyen de la Faculté avant d'être nommé recteur par S. M. le roi Alphonse XIII. En Espagne, comme en France, les doyens sont nommés par leurs pairs ; donc, ce sont ses collègues qui le nommèrent ; et s'ils l'ont désigné contre leurs convictions et leurs consciences, par imposition gouvernementale, ils étaient... bien petits et subornables !

Maintenant, voyons comment mon ami est ennemi de la France ?

La société de l'Allemagne dont Martinez Vargaz est le président, n'existe et n'a jamais existé à Barcelone. Si les renseignements que j'ai ne suffisent pas, El Gobernador Civil (préfet) de Barcelone, en peut dire sur ce sujet, le dernier mot.

Il y a près de quarante ans, le Recteur de Barcelone fut le premier professeur espagnol qui accueillit avec enthousiasme, dans le but de faire aimer et admirer la science française, un travail d'un des plus brillants chirurgiens de son époque, le professeur Neurtaux, de Nantes, mon vénéré et inoublié maître, sur la restauration des lèvres, après opération de cancroïdes, dont je fus le traducteur.

Dans son hebdomadaire médical « La Médecine des Enfants », très ancienne publication que Vargaz dirige et a fondée, il n'y a pas un numéro où ne se trouve le reflet de son amour et de son admiration de la science française.

Dans mes fréquents voyages en Espagne, je le vois toujours, et à chaque fois il m'a prouvé ses sentiments francophiles et ses antipathies boches. En voulez-vous des preuves ?

C'était en octobre 1910, au premier Congrès International Espagnol de la Tuberculose qui eut lieu à Barcelone. J'y étais, ainsi qu'une demi-douzaine de médecins français, parmi lesquels le docteur Mathé.

C'est le plus beau congrès que j'aie vu, et auquel assistaient des médecins de toutes les nations d'Europe, des Amériques et du monde entier : il y avait même un délégué médical marocain.

L'ouverture eut lieu dans un des plus beaux théâtres de Barcelone, à laquelle assistait la plus brillante société, plus de quatre mille personnes. Martinez Vargaz était le secrétaire général.

Par ordre alphabétique, un représentant ou délégué de chaque nation, devait monter à la tribune et prendre la parole, en espagnol, au nom de sa nation. Naturellement, l'Allemagne et l'Autriche ne se firent pas prier, et parlèrent dans le Castillan le plus pur. A ce moment, le secrétaire général s'aperçoit que personne ne s'était fait inscrire pour parler au nom de la France : il court de l'un à l'autre des médecins français. Aucun n'ose le faire, ne sachant pas suffisamment l'espagnol. Il vint à moi, le dernier, et me dit : « Tu n'es pas citoyen français, c'est vrai, mais tu es médecin français, ta femme est française et tes enfants sont nés en France. Ton devoir est de parler au nom de ta seconde patrie, avec toute ton âme, avec tout ton cœur, de façon que la Triplice ne se f... pas de nous... »

Dix minutes après, je montai à la tribune, où je parlai pendant une demi-heure. Probablement, je ne le fis pas trop mal, car j'eus plus d'applaudissements que les autres. Le drapeau français fut déployé au-dessus de ma tête et je descendis de la tribune au son de la « Marseillaise », que tous les assistants écoutèrent debout. J'y fus nommé un des présidents d'honneur. Martinez Vargaz me serra tellement dur entre ses bras, que je crus être étouffé. C'est probablement son soi-disant amour pour la Bochie, qui le fit agir ainsi !

Connaissez-vous, cher directeur, sa publication : « Ma visite au front français » ? Car Martinez Vargaz vint par deux fois à la tête d'une délégation espagnole, pour protester contre la manifestation des intellectuels allemands. Si vous ne la connaissez pas, je le prierai de vous l'envoyer, et vous y verrez bien sa germanophilie.

Ceux qui, comme moi, ont eu la chance de l'écouter dans les magistrales conférences qu'il a faites en 1918 au Grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, et en 1924, à l'hôpital des Enfants Malades, au service du professeur Nebecourt, ne peuvent avoir oublié les éloquentes et sincères phrases d'amour pour la France par lesquelles il termina.

Des sentiments francophiles de Martinez Vargaz, je pourrais vous fournir beaucoup de preuves : tandis que ses ennemis envieux et jaloux ne vous fournissent qu'un anonyme, avec des fausses signatures appuyant un fait non existant.

Quant aux productions scientifiques de mon savant ami, il est inutile d'en parler, car ses ennemis éblouis et par leur nombre et par leur qualité, n'osent même en dire un mot.

La cause unique de toute cette basse rancune est : que Vargaz est un Espagnol pur sang, un vrai Aragonais, qui a toujours maintenu ferme et haut en Catalogne le drapeau de la patrie.

Voilà ce que les séparatistes catalans ne peuvent pas lui pardonner.

Je suis à votre entière disposition, pour vous fournir de très nombreuses preuves sur la valeur de mes témoignages plus que suffisants, pour que le Français le plus patriote ne puisse pas douter un seul instant de ce que j'affirme.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, et très honoré confrère, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dr S. de Silvera,
Du Conseil d'Administration
de l'U. M. F. I. A.

Cours de clinique des maladies cutanées et Syphilitiques

de l'hôpital St-Louis (Prof. M. Jeanselme)

M. Gougerot, agrégé, fera à l'hôpital Saint-Louis, amphithéâtre de la clinique de la Faculté, tous les dimanches, à 10 heures, des conférences dermato-vénéréologiques du 8 novembre 1925 au 21 mars 1926 sur les actualités syphiligraphiques avec présentation de malades, moulages et projections.

8 et 15 novembre. — Etat actuel des traitements arsenicaux. — Produits et techniques. — Traitements d'assaut et de consolidation. — Discussion des doses fortes et des doses faibles répétées, des voies veineuse, sous-cutanée ou musculaire. — 22 et 29 novembre : Accidents précoces et tardifs de l'arsénothérapie : données nouvelles de pathogénie, de prophylaxie et de traitement. — 6 et 13 décembre : Etat actuel de la bismuthothérapie. — Indications et contre-indications, produits et techniques, conduite du traitement. — Syphilis arsénorésistantes, etc. — 20 décembre : Etat actuel des traitements mercuriels — Discussion des mercuriaux insolubles et solubles ; méthode d'Abadie, etc. — Association du mercure à l'arsenic. — Iodures et iodiques. — 10 janvier : Accidents du mercure et du bismuth. — Données nouvelles de pathogénie (anaphylaxies mercurielle et bismuthique, etc. — 17 janvier : Traitements prophylactiques de la syphilis ; discussion des échecs : syphilis primaires retardées : conduite de ces traitements prophylactiques. — 24 janvier : Données nouvelles sur l'évolution de la syphilis primaire et secondaire au point de vue pronostique et thérapeutique : les deux stades de la syphilis primaire, syphilis retardées, etc. — Traitement d'assaut des chancres. — 31 janvier : Surveillance et traitement des syphilitiques latents récents. — Les récidives précoces, etc. — 7 février : Notions nouvelles sur l'évolution de la syphilis tertiaire. — Surveillance des anciens syphilitiques. — Valeur pronostique et thérapeutique des séro-réactions. — Ponction lombaire. — Syphilis et cancer. — Pronostic et curabilité de la syphilis. — 14 février : Syphilis post traumatiques, post-opératoires, accidents du travail. — 21 février : Notions nouvelles sur l'hérédo-syphilis et son traitement. — L'avenir des hérédo-syphilitiques. — 28 février : Etat actuel de la question du mariage des syphilitiques : autorisation, certificat. — Traitement de la grossesse. — 7 mars : Pathogénie et prophylaxie des syphilis nerveuses, discussion des virus. — Ponction lombaire. — 14 mars : Etat actuel du traitement des syphilis nerveuses, discussion des traitements locaux. — 21 mars : Syphilis et secret professionnel, questions de déontologie.

SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. Jamais d'inconvénients.
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie. Diabète. Obésité. Entérite. Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE — 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

Examens de Chirurgie Dentaire

I. **Session d'octobre** 1925. — La mise en série des étudiants candidats aux différents examens de chirurgie dentaire sera affichée le mercredi 28 octobre 1925.

L'ouverture de la session est fixée au mardi 3 novembre 1925.

Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, guichet n° 3, les lundi 5 et mardi 6 octobre 1925, de midi à 15 heures.

II. **Session de juin-juillet** 1926. — 1° Examen de validation de stage dentaire. — La session s'ouvrira le lundi 7 juin 1926.

Les candidats produiront les certificats attestant qu'ils justifient de deux années régulières de stage. Ces certificats doivent être établis sur papier timbré.

Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, les lundi 10 et mardi 11 mai 1926, de midi à 15 heures.

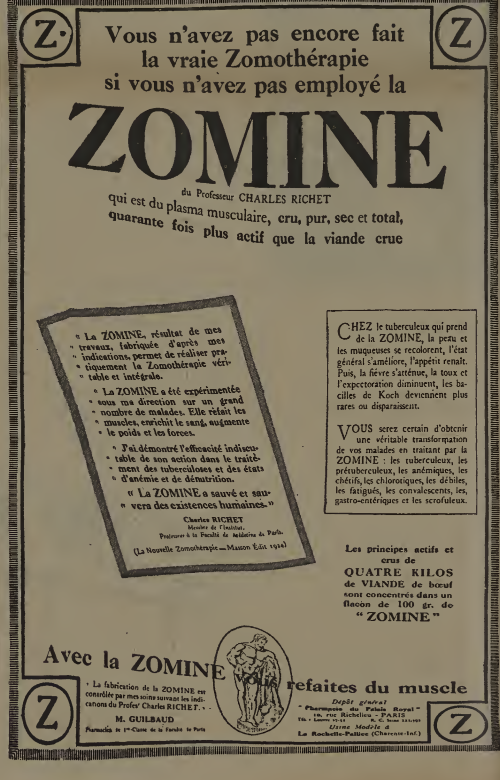
2° Premier, deuxième et troisième examens. — La session s'ouvrira le lundi 28 juin 1926.

Les consignations seront reçues au secrétariat de la Faculté, les lundi 21 mai et mardi 1er juin 1926, de midi à 15 heures, en faveur des titulaires de quatre, huit ou douze inscriptions. Ces derniers consigneront simultanément pour les deux parties du troisième examen.

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la Nouvelle Zomothérapie
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).



UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394

Pour vos fils qui vont faire leur Médecine

Immatriculation - Inscriptions

I. Immatriculation. — Nul n'est admis aux travaux de la Faculté (travaux pratiques, laboratoires, cliniques, bibliothèques, etc.), s'il n'est porté sur le registre d'immatriculation (décret du 31 juillet 1897).

Immatriculation d'office. — L'étudiant qui prend une inscription trimestrielle se trouve immatriculé d'office. Il n'acquitte pas le droit d'immatriculation.

Immatriculation sur demande. — Ne sont immatriculés que sur leur demande :

1° Les étudiants titulaires de toutes les inscriptions réglementaires ; 2° les docteurs, les étudiants français et étrangers qui désirent être admis aux travaux de la Faculté.

La dernière inscription, ainsi que les inscriptions délivrées à titre rétroactif ne confèrent point l'immatriculation. A l'immatriculation sur demande est attaché le droit réglementaire : 70 francs.

Un candidat peut être admis à subir un examen sans être immatriculé.

Les immatriculations d'office sont effectuées aux dates indiquées ci-dessous pour la prise des inscriptions trimestrielles.

Les immatriculations sur demande sont effectuées au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les jeudis et samedis, de midi à 15 heures.

L'immatriculation ne vaut que pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée annuellement. Nul ne peut se faire immatriculer par correspondance ni par un tiers

Les cartes délivrées aux étudiants ne possédant pas de livret individuel sont strictement personnelles. Elles ne peuvent être prêtées pour quelque motif que ce soit.

II. Inscriptions. — Premières inscriptions. — La première inscription doit être prise du 1er octobre au 8 novembre, de midi à 15 heures.

En s'inscrivant l'étudiant doit produire :

I. — Diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, institué par décret des 31 mai 1902 et 22 juillet 1912, et certificat d'études P. C. N.

II. — Acte de naissance sur timbre :

III. — Consentement du père ou du tuteur, si l'étudiant n'est pas majeur. Ce consentement (établi sur papier timbré à 2 fr. 40 c.) doit indiquer le domicile du père ou tuteur dont la signature devra être légalisée (la production de cette pièce n'est pas exigée si l'étudiant est accompagné de son père ou tuteur) :

IV. — Un certificat de revaccination jennérienne établi conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 15 février 1902 sur la vaccination obligatoire (modèle déposé au secrétariat de la Faculté).

Il est tenu en outre de déclarer sa résidence personnelle et celle de sa famille, comme tout changement d'adresse survenant au cours de la scolarité.

Inscriptions trimestrielles. — Pendant l'année scolaire 1925-1926, les inscriptions trimestrielles, consécutives à la première, seront délivrées dans l'ordre et aux dates ci-après, de midi à 15 heures, au secrétariat (guichet n° 3).

1er trimestre du 8 au 24 octobre 1925 (excepté les lundis et mardis).

2e trimestre du 6 au 23 janvier 1926 (excepté les lundis et mardis).

3e trimestre, du 14 avril au 1er mai 1926 (excepté les lundis et mardis).

4e trimestre, du 8 au 24 juillet 1926.

L'entrée des pavillons de dissection et des laboratoires de travaux pratiques sera interdite aux étudiants qui n'auraient pas pris les inscriptions trimestrielles aux dates ci-dessus indiquées.

MM. les étudiants sont tenus de prendre leurs inscriptions aux jours ci-dessus désignés. Les inscriptions trimestrielles ne seront accordées, en dehors de ces dates, que pour des motifs sérieux et appréciés par la Commission scolaire. (La demande devra être rédigée sur papier timbré).

Les inscriptions sont personnelles. Nul ne peut prendre inscription par correspondance ou par mandataire.

MM. les internes et externes des hôpitaux doivent joindre à leur demande d'inscription un certificat émanant du ou des chefs de service auxquels ils ont été attachés, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'interne et d'externe pendant le trimestre précédent. Ce certificat doit être visé par le directeur de l'établissement hospitalier auquel appartient l'élève.

L'inscription d'un trimestre peut être refusée, pour manque d'assiduité et de travail, par décision de la commission scolaire. La décision est définitive. L'étudiant auquel une inscription a été refusée ne peut, pendant le trimestre correspondant, obtenir le transfert de son dossier dans un autre établissement.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Toxicité et action comparée de l'atropine et des alcaloïdes totaux de la belladone. — P. Lemay et F. Jaloustre « Bulletin de l'Académie de Médecine ».

Frappés par les écarts considérables en principes actifs qui existent dans les préparations galéniques de belladone et par leur inconstance thérapeutique, les auteurs ont étudié expérimentalement les alcaloïdes totaux de la belladone (Bellafoline) afin de connaître, d'une part, leur toxicité comparée à celle de l'atropine et aussi leur valeur clinique.

Ils ont procédé par injections intramusculaires, sur deux séries de 6 lapins injectés, les uns avec le sulfate d'atropine, les autres avec les alcaloïdes totaux de belladone fournis par les laboratoires Sandoz. Les résultats ont confirmé ceux déjà signalés par Cushny et par Rothlin, c'est-à-dire que les alcaloïdes totaux sont deux fois plus actifs que l'atropine vis-à-vis du vague cardiaque, l'inhibition du vague contrôlée à l'aide de la pression sanguine, est obtenue avec des doses voisines de 0 milligr. 06 de sulfate d'atropine et de 0 milligr. 03 d'alcaloïdes totaux. A dose égale, l'inhibition dure deux fois plus de temps avec ces derniers.

Des résultats analogues ont été obtenus dans l'ordre pharmacologique par Loëffler, Nigoul-Foussal, Viguier, Marchand, etc... et il apparaît que cette supériorité clinique de la bellafoline sur l'atropine et les préparations galéniques et qui se résume dans une activité double pour une dose égale, est due à la prédominance dans les alcaloïdes totaux de l'hyoscyamine lévogyre et l'on sait d'après Tiffeneau que cette dernière substance est, à doses égales, deux fois plus active que l'atropine.

La conclusion des recherches de MM. Lemay et Jaloustre est la suivante : « Nous pensons qu'il y a grand intérêt à utiliser en thérapeutique, spécialement contre le spasme et la vagotonie, les alcaloïdes totaux de la belladone ou bellafoline, de préférence aux préparations galéniques du Codex et à l'atropine puisqu'on a ainsi un médicament toujours identique et deux fois plus actif que l'atropine sans être plus toxique. »

Contribution à l'étude de l'ouabaïne ; sa posologie par la voie buccale. — Dr R. Gamard ; Thèse Paris.

Ce travail, très documenté, représente la meilleure mise au point de la question. L'auteur montre, avec de nombreuses observations à l'appui, que l'ouabaïne, par voie buccale, est sensiblement moins active que par voie intraveineuse. Pour obtenir des résultats satisfaisants, il faut utiliser « per os » des doses assez élevées ; celles-ci sont toujours, du reste, parfaitement tolérées. On prescrira de XXV à C gouttes par jour de la solution à 2 p. 1.000 suivant le degré plus ou moins marqué d'hypotonicité myocardique que l'on aura à traiter.

Mais, si, par voie buccale, l'ouabaïne, utilisée isolément, se montre un tonicardiaque de second plan et à indications limitées, il n'en est plus de même quand on associe ce glucoside à la digitaline, suivant la formule préconisée par Laubry sous le nom de digibaïne. L'auteur consacre un intéressant chapitre de sa thèse à cette nouvelle forme tonicardiaque. Il insiste sur le caractère très particulier de cette association dans laquelle une proportion relativement faible d'ouabaïne suffit cependant à renforcer considérablement l'action de la digitaline. Avec la digibaïne, contrairement à ce qu'on observe avec la digitaline, on ne note jamais d'accoutumance même après un usage prolongé. L'auteur résume en quelques mots les indications de cette nouvelle association : « la digibaïne, écrit-il, est indiquée dans tous les cas où il est classique de formuler la digitaline ».

Donc, pour R. Gamard, l'ouabaïne, par voie buccale, manifeste son maximum d'activité quand on l'associe intimement à la digitaline et c'est sous cette forme que le praticien en obtiendra les meilleurs effets.

Kystes de l'ovaire et radiothérapie. — J.-L. Faure, « Paris Médical ».

J'ai la conviction que si la radiothérapie ne peut pas faire grand'chose sur un ovaire sain, en dehors de sa destruction fonctionnelle, elle peut avoir un effet funeste sur un ovaire malade et en particulier sur un ovaire kystique. C'est que nous nous trouvons alors en présence d'un ovaire dans lequel certaines cellules ont subi une dégénérescence qui, pour revêtir des allures bénignes, n'en est pas moins l'indice d'un travail particulier qui fait du kyste de l'ovaire un véritable épithéliome dans lequel on peut trouver, au fur et à mesure que le kyste se développe, multiplie ses loges et ses végétations intrakystiques, toutes les formations qui séparent le kyste uniloculaire simple des tumeurs végétantes, qui peuvent revêtir l'allure la plus maligne, et se comporter comme les pires des cancers.

Or, nous connaissons bien l'influence de la radiothérapie sur les épithéliums, et le martyrologe des radiologues n'est que trop éloquent. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que certaines cellules déjà malades et proliférantes des kystes de l'ovaire reçoivent du fait des rayons X une excitation, comme on en connaît tant d'exemples, un véritable coup de fouet, et transforment des tumeurs bénignes, des kystes de l'ovaire dont la dégénérescence néoplasique est tout à fait rare, en tumeurs malignes qui évoluent et se généralisent comme les cancers les plus malins.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

EUMICTINE
SANTALOL - SALOL - UROTROPINE
Antigonococcique - Diurétique
Analgésique — Antiseptique
BLENNORRAGIE - CYSTITES - NÉPHRITES
PYÉLITES - PYÉLO-NÉPHRITES - PYURIES
8 à 12 capsules par jour.
Laboratoires du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C Seine 7164

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)

R. C. Corbeil N° 870

SEL DE HUNT - DIALYL »
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

Nourrissons, Enfants et Adultes



(Échantillon. Écr. Dr BOUCARD. 30, Rue Singer PARIS XVIe

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Premiere Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
Découverte en 1896 par E. GALBRUN, Docteur en Pharmacie
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

Chaire de Clinique Obstétricale

Maternité Baudelocque, 121, Bd Port-Royal

Professeur : M. A. Couvelaire

Cours complémentaires

I. Cours élémentaires de pratique obstétricale. Durée : deux semaines, le matin et l'après-midi.

1re série : vacances de Pâques 1926. — 2e série : première quinzaine de juin 1926. — 3e série : première quinzaine de septembre 1926. — 4e série : première quinzaine d'octobre 1926.

Cours réservés aux docteurs en médecine français et étrangers, et aux étudiants pourvus de 16 inscriptions, sous la direction du chef de clinique

Droit d'inscription : 150 francs.

II. Stage et cours de perfectionnement du 1er février au 27 mars 1926.

Ces enseignements dirigés par le professeur Couvelaire avec la collaboration de MM. Devraigne, Lévy-Solal, Le Lorier, Levant, Vignes, Cleisz, Portes, accoucheurs des hôpitaux : Marcel Pinard, médecin des hôpitaux ; Verne, agrégé d'histologie, chef de laboratoire, Girand, chef de laboratoire, Desnoyers, chef de clinique, sont réservés aux étudiants et médecins français et étrangers ayant déjà une certaine instruction obstétricale et désireux de se perfectionner au point de vue scientifique et pratique.

Ils comprendront : a) un stage clinique ; b) un cours d'opérations obstétricales ; c) un cours d'histologie et de physiologie obstétricales.

Les horaires sont combinés de façon à permettre aux élèves de suivre les cours dans leur ensemble ou l'un des cours à leur choix.

Des certificats seront délivrés aux élèves.

A) Stage clinique du 1er février au 27 mars 1926.

Ce stage comprendra :

a) Un stage pratique comportant : des exercices cliniques individuels (examens des femmes gravides, parturientes ou accouchées, avec discussion du diagnostic et du traitement) ; l'assistance avec participation aux accouchements et opérations, aux consultations de la policlinique et du dispensaire antisyphilitique.

b) L'assistance aux présentations de malades et aux discussions d'observations cliniques par le professeur Couvelaire.

c) Une série de conférences de pathologie obstétricale.

d) Quatre leçons d'obstétricie sociale par le professeur Couvelaire.

Droit d'inscription : 150 francs.

B) Cours d'opérations obstétricales par M. Portes, accoucheur des hôpitaux, du 1er au 27 février 1926.

Ce cours aura lieu tous les après-midi à 14 h. 30. Il comprendra des exposés oraux sur les indications et la technique des opérations et des exercices pratiques individuels.

Forceps. — Extraction du siège. — Version par manœuvres internes. — Basiotripsie. — Embryotomie rachidienne. — Dilatation artificielle du col utérin (dilatateurs, dilatation manuelle, ballons). — Hystérotomies par voie vaginale. — Hystérotomies par voie abdominale (corporéales et isthmiques). — Hystérectomies intra et post-partum. — Pelvitomies. — Chirurgie de la période de délivrance (délivrance artificielle, inversion). — Transfusion. — Réparation des déchirures vaginales, périnéales et cervicales. — Réparation des fistules vésicales et rectales. — Chirurgie des tumeurs compliquant la gestation et la parturition. — Chirurgie des gestations ectopiques. — Chirurgie abdominale au cours de la gestation. — Chirurgie de la stérilité.

Droit d'inscription : 150 francs.

C) Cours d'histologie et de physiologie obstétricales, par MM. Verne, agrégé d'histologie et Vignes, accoucheur des hôpitaux, du 1er au 27 mars 1926.

Ce cours aura lieu tous les après-midi, à 15 heures. Il comprendra des conférences, des démonstrations et des examens individuels de préparations macro et microscopiques.

Droit d'inscription : 150 francs.

S'inscrire au secrétariat de la Faculté (guichet no 4), les lundis, mercredis et vendredis, de 15 à 17 heures.

Informations Diverses

Une place de médecin-adjoint des hospices civils de Marseille est mise au concours, le concours aura lieu le 7 décembre 1925 ; la clôture du registre est fixée au 23 novembre.

Le Dr Costinesco, maire de Bucarest, accompagné par une délégation de douze maires des principales villes de Roumanie, a déposé une couronne sur la tombe du Soldat inconnu.

BEL ACTE DE DÉVOUEMENT D'UN INTERNE

Victime d'un grave accident de tramway, une habitante de Saint-Ouen, Mme Currieu, avait dû subir plusieurs amputations qui, par les pertes abondantes de sang, l'avaient laissée dans un état de faiblesse des plus inquiétant.

Une transfusion de sang était indispensable pour sauver la malade. Un interne de la clinique du Landy, où Mme Currieu était soignée, s'offrit pour cette opération. Grâce à son dévouement, la patiente est aujourd'hui en voie de guérison.

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

MOUNEYRAT

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

Favorise l'Action des **VITAMINES ALIMENTAIRES** et des **DIASTASES INTRACELLULAIRES**

Retour très rapide de **l'APPÉTIT** et des **FORCES**

FORME : ÉLIXIR

DOSES { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)



R. C. Paris No 102.060.



IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

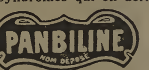
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS

R. C. Seine No 221.839.

MÉDICATION TOTALE des **MALADIES DU FOIE** et des Syndromes qui en dérivent



associant synergiquement les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés

PILULES ET SOLUTION

CONSTIPATION

AUTOINTOXICATION INTESTINALE

Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.



LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE

ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE : Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)



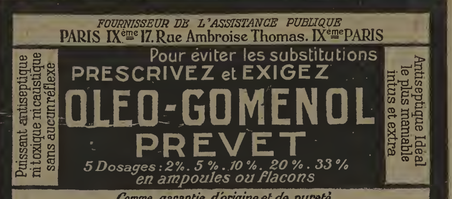
APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris No 30.051.



BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris

ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY

Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES

Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls

(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

Liste des Mémoires et Ouvrages présentés aux Concours des prix proposés par l'Académie de Médecine pour l'année 1925

Prix Perron (suite)

No 9. Les vaccins et la pratique de la vaccinothérapie, par MM. les docteurs Jacques Parisot, professeur agrégé du cours de pathologie générale et expérimentale à la Faculté de Nancy et Pierre Simonin, chef des travaux de pathologie générale et expérimentale à ladite Faculté.

No 10. La forme sèche hémoptoïque de la dilatation bronchique, par M. le docteur Robert Azoulay, de Paris.

No 11. Série de travaux cliniques et expérimentaux sur la contractilité de la vésicule biliaire, par MM. les docteurs Chiray, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et Pavel, assistant à la Faculté de Médecine de Bucarest.

No 12. Les sucres du sang ; leurs dosages par la méthode de Bang avec table à cal par M. le docteur Alfred Thépénier, de Paris.

Prix Pourat

Question ; *La circulation veineuse périphérique ; causes et conséquences de ses variations.*

No 1. Devise : « *Fluctuat nec mergitur* ».

Prix Jean Reynal

No 1. La prophylaxie vétérinaire de la fièvre méditerranéenne, par M. E. Césari, vétérinaire, à Paris.

No 2. Contribution à l'étude du kyste hydatique en Afrique du Nord. L'échinococcose au Maroc, par MM. les vétérinaires-majors J. Barotte et H. Velu, du laboratoire du service de l'élevage et des T. O. M., à Casablanca.

Prix Philippe Ricord

No 1. La vaccinothérapie antigonococcique ; étude bactériologique et clinique, par M. le docteur François Lebeuf, de Lyon.

No 2. Prophylaxie des maladies vénériennes, par M. le docteur Paul Faivre, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Hygiène, Paris.

No 3. Les méningites syphilitiques ; étude clinique et thérapeutique, par MM. les docteurs E. Schulmann, chef de clinique à l'hôpital Saint-Louis, et E. Terris, interne audit hôpital, Paris.

Prix Roussilhe

No 1. Autour du drame vénérien, par M. le docteur Henri Mathias, de Paris.

No 2. Glandes endocrines et dermatoses, par M. le docteur A. Winstel, de Paris.

Prix Marc Sée

No 1. Des rapports entre la morphologie du thymus et sa vascularisation artérielle, par M. le docteur Eugène Olivier, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille.

No 2. Le médiastin. Essai d'anatomie synthétique. La médiastino-phréno-laparotomie postérieure extra-séreuse, voie d'accès du cardio-œsophage, par M. le docteur Jean Braine, prosecteur des hôpitaux, Paris.

No 3. De la voix. Etude scientifique de sa formation et de son émission, ses maladies, par M. le docteur J. Baratoux, de Paris.

No 4. Origine collagène et développement du corps vitré et de la zonule de Zinn dans l'œil des vertébrés, par M. le docteur Charles Dejean, de Montpellier.

Prix Tarnier

No 1. L'ovaire considéré dans ses rapports fonctionnels avec les glandes à sécrétion interne, par M. le docteur Derville, de Paris.

No 2. Déviations utérines. Fréquence, pathogénie, conduite à tenir, par le docteur Paul Bouquet, médecin honoraire de la Maternité de Brest.

Prix Vernois

No 1. Enquête sur le régime alimentaire d'un groupe d'ouvriers malinois, mars 1923, par M. le Dr Van Themsche, de Bruxelles.

No 2. Hygiène sociale des enfants du premier âge, par Mlle le Dr G. Labeaume, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris.

No 3. L'hygiène des piscines autrefois et aujourd'hui, par M. le Dr Marcel Petitclerc, de Rouen.

FIN

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 98 — 18 OCTOBRE 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

AU CONGRÈS DE CHIRURGIE



M. le Professeur Léon Bérard, de Lyon, lisant son discours à la séance d'ouverture du Congrès de Chirurgie

(Photo prise par l'*Informateur Médical*

LE GRAND SUCCÈS OBTENU
par la conférence de la syphilis héréditaire

La Conférence de la syphilis héréditaire organisée par la Ligue nationale française contre le péril vénérien a tenu ses assises à la Faculté de Médecine de Paris, les 5, 6 et 7 octobre ; dans l'amphithéâtre Vulpian, se pressaient en grand nombre : syphiligraphes, pédiâtres et obstétriciens français et étrangers.

Le bureau de la Conférence était composé de MM. le professeur Jeanselme, président, qu'assistaient, comme vice-présidents MM. les docteurs Ehlers, de Copenhague, le doyen Spillman, de Nancy, le professeur Nicolas, de Lyon. les professeurs Nobécourt et Couvelaire, le docteur Queyrat, le docteur Hudelo, le docteur Fernet, secrétaires généraux de la Conférence, le docteur Sicard de Plauzoles, directeur général de la Ligue nationale française contre le péril vénérien.

Le ministre de l'instruction publique s'était fait représenter par M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine ; le président du conseil, ministre de la guerre, par M. le médecin principal Gay-Bonnet ; le ministre de l'hygiène, par M. le docteur Mabille, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes au nom du gouvernement.

On remarquait, dans la très nombreuse assistance : MM. Almkvist, de Stockolm, M. Bérin, de Sofia, Dubois, de Genève, Boas, de Copenhague, Dihi, de Tokio, Heilbron, d'Amsterdam, Lakaye, de Liège, Lespinne, de Bruxelles, Noguer-Moré, de Lisbonne, O'Brien, de Dublin, Poirier, d'Anvers, Piccardi, de Turin, da Silva, de Lisbonne, etc., etc.; MM. Hutinel, Balzer, Leredde, Lesné, Devraigne, Carle, Marcel Pinard, M. Lemaire, Péhu, Milian, Lévy-Solal, professeur Petges.

On remarquait encore : M. Brisac, directeur de l'Office national d'hygiène sociale, M. le médecin inspecteur général Fournial, directeur du service de santé du G. M. P., M. Georges Risler, président du Musée social, Mme la doctoresse Montreuil-Straus, Mlle Eilasheff, Mme Brunschvich

Après la discussion des rapports sur les trois questions à l'ordre du jour : la syphilis héréditaire Larvée, le traitement de la syphilis héréditaire et la prophylaxie de l'hérédo-syphilis, d'importantes communications ont été faites par MM. Piccardi, de Turin, Paucot, de Lille, Laignel-Lavastine, de Paris, Le Lorier et Galliot, Laurent, de Saint-Etienne, Almkvist, de Stockholm, Dohi, de Tokio, Findlay, de Glascow, Boas, de Copenhague, O'Jersild, etc., etc...

A la suite de ces discussions et de ces communications, le Conseil a adopté une série de résolutions et de vœux qui suivent.

Un brillant banquet a réuni les membres de la Conférence et les amis de la Ligue nationale française contre le péril vénérien, sous la présidence de M. Durafour, ministre du travail et de l'hygiène, qu'entouraient MM. le professeur Jeanselme, professeur Ehlers, professeur Barrier, président de l'Académie de Médecine, M. le docteur Sabouraud, M. le sénateur Chauveau, professeur Dohi, docteur Jules Renault, le médecin inspecteur général Fournial, M. Brisac, etc., etc...

Après un discours de M. le professeur Jeanselme, qui a exposé d'une façon lumineuse l'importance de la lutte contre la syphilis et les moyens qui peuvent permettre de vaincre le fléau, le ministre de l'hygiène a souligné l'importance, qui n'échappe pas au gouvernement, des problèmes qui ont fait l'objet même de la Conférence ; il a tenu à marquer que le gouvernement était pleinement convaincu de l'importance de la syuhilis comme cause de dépopulation et de dégénération, et qu'il comprenait toute la responsabilité qui incombe, dans cette lutte, au ministre de l'hygiène; il a exposé quelles sont les résolutions du gouvernement à cet égard et assuré la Ligue nationale française contre le péril vénérien que l'appui des pouvoirs publics ne lui manquerait pas dans la tâche qu'elle poursuit dans l'intérêt national et pour le bien de l'humanité.

Une décision extrêmement importante a été prise par la Conférence, sur la proposition de M. le professeur Ehlers, applaudi par tous les membres étrangers de la Conférence, d'organiser, dans les pays étrangers, des conférences périodiques de *langue française*, dont la première aura lieu en août-septembre 1927, à Copenhague, et sera organisée par les soins du bureau de la Conférence de Paris, d'accord avec M. le professeur Ehlers.

(*Voir plus loin les vœux émis par cette importante Conférence.*)

La Conférence internationale de la Croix-Rouge à Genève

La douzième conférence internationale de la Croix-Rouge a terminé ses travaux.

Sur la proposition de différents délégués, une résolution a été votée, qui préconise l'organisation d'une semaine internationale de la Croix-Rouge, basée sur le concours intérieur des pays souscripteurs au profit du Comité international.

Plusieurs rapports et résolutions relatifs aux civils en territoire ennemi, à la standardisation du matériel sanitaire et à d'autres questions, ont été adoptés.

La conférence a décidé de tenir sa prochaine assemblée en 1928, et elle a chargé le Comité international de s'entendre avec les sociétés nationales pour la désignation du lieu de la réunion

Au Congrès des Gynécologues

Les Tumeurs intraligamentaires

Rédigé avec une clarté didactique remarquable le rapport de MM. les professeurs Forgue, de Montpellier et Crousse, de Bruxelles, sur l'inclusion ligamentaire constitue une mise au point parfaite de cette question.

Il n'existe pas de symptomatologie spéciale des fibromes intraligamentaires.

Il n'est pas toujours facile, affirmèrent MM. Forgue et Crousse, de distinguer ces néoplasmes à l'examen vaginal et bi-manuel des tumeurs liquides du ligament large, en raison de leur fréquent ramollissement et du manque de fluctuations apparentes de certaines tumeurs liquides intraligamentaires.

Les troubles fonctionnels qu'ils engendrent dus aux compressions nerveuses, vasculaires, urinaires et intestinales sont généralement plus hâtifs et plus accentués que dans le cas de tumeurs liquides.

Les suites immédiates ou éloignées de ces compressions, c'est-à-dire l'altération de l'état général par lésion urinaire, cardio-vasculaire ou par intoxication intestinale, sont également plus rapides et plus constantes que dans les cas de tumeurs liquides. L'altération de l'état général est parfois si marqué que le diagnostic de tumeur maligne a été souvent posé.

La lecture des différentes observations intéressant ce sujet laisse l'impression que les symptômes dominants qu'ils provoquent sont par ordre de fréquence :

1. *Les troubles urinaires* allant jusqu'à la rétention d'urines ;

2. Les douleurs lombaires et les douleurs névralgiques sur le trajet sciatique (souvent plus accusées au moment de la congestion menstruelle). On a même signalé des cas de paralysies des membres inférieurs ;

3. L'œdème des membres inférieurs ou l'ascite ;

4. Les métrorragies qui ne sont pas habituelles dans les cas de tumeurs primitives, mais qu'on peut expliquer par hyper-congestion pelvienne, compression du sympathique, annexites concomitantes ;

5. Les troubles intestinaux allant jusqu'à l'obstruction dont seulement un ou deux cas sont à relever ;

6. Enfin les prolapsus génitaux rarement signalés.

Plan général de l'exploration à mener pour le diagnostic des tumeurs intraligamentaires.

Un point est hors de doute : *c'est le toucher vaginal qui, dans cette exploration, joue le rôle dominant.* L'index va d'emblée vers le col utérin ; c'est lui qui va fournir les plus sûrs renseignements, concernant : 1° *la hauteur du col* ; 2° *sa situation* ; 3° *la position anormale de l'utérus* ; 4° *la présence dans les culs-de-sac vaginaux du pôle inférieur de la tumeur* ; 5° *la mobilité de l'utérus* ; 6° *la mobilité de la tumeur sur l'utérus* ; 7° *les qualités de consistance, de surface, de forme, de sensibilité*, de la tumeur perçue dans les culs-de-sac. Ce sont ces indications, en somme, qui vont asseoir notre diagnostic d'inclusion pelvienne.

La palpation abdominale combinée est *complémentaire du toucher vaginal* ; elle fixe la partie supérieure de la tumeur, saisie ainsi entre ses deux pôles : c'est, au point de vue de *l'immobilité réelle de la masse, signe capital de l'inclusion*, une exploration décisive.

(*Voir la suite page 4*)



Photo *Informateur Médical*

M. le Professeur Léon BÉRARD

Ce maître de l'école lyonnaise présida avec autorité le Congrès de Chirurgie qui vient de se tenir à Paris.









Un grand nombre de personnalités médicales de province assistèrent cette année au Congrès de Chirurgie. — Nous voyons ci-dessus de gauche à droite: Ternier, de Grenoble ; Patel, de Lyon ; Bard, de Lyon ; Chalier, de Lyon

Photo *Informateur Médical*

A MON AVIS

Jadis, les artistes, les écrivains, les savants étaient pensionnés du roi et des princes. Les grands qui avaient mille défauts, comme on sait, avaient le mérite de prendre sur leur cassette pour aider à vivre les esprits supérieurs de leur temps, dont ils faisaient même souvent leurs hôtes à demeure.

Il ne semble pas que ce favoritisme éclairé ait nui au patrimoine intellectuel de la France. Sans doute, on pouvait lire, sur les listes des pensionnés, des noms de dames galantes mêlés à ceux de nos plus pures gloires littéraires. Mais faisons trêve de moralisme et constatons qu'à présent, sous une forme plus hypocrite, les premières ont conservé leur privilège doré, tandis qu'on laisse à leur gloire sans liard les savants de notre époque.

Les littérateurs s'en tirent en commercialisant leur talent, c'est-à-dire en obéissant, non plus au souci de la forme ou des idées, mais aux désirs vulgaires. Ils ont cessé d'être des éveilleurs d'âmes, pour devenir des suiveurs de foules.

Mais les hommes de laboratoire, les savants, que deviennent-ils ? Ils n'ont pas de besoins, dit le goujat, en faisant mine de s'extasier. Soit, la solution trouvée leur est une source de joie auprès de laquelle les biens de ce monde ne sont que fumée ; mais ils possèdent une famille et s'ils ont tort de ne pas y penser, la société ne doit pas être ingrate au point de s'en désintéresser.

On me répondra que lorsque l'Etat offre une pension à un savant, il arrive que ce dernier la refuse. Le refus de celui-ci ne doit pas priver la famille de celui-là du bien-être que nous devons lui accorder pour lui prouver notre gratitude.

Voulez-vous une preuve toute fraîche du désintéressement complet dans lequel la France tient ses savants ?

Le budget de l'Académie de Médecine se trouve dans une situation précaire, à ce point qu'il lui manque, pour être bouclé, une quinzaine de milliers de francs.

Les Ministères capables de s'intéresser à son sort sont restés sourds jusqu'à ce jour. L'Académie va-t-elle se trouver dans l'obligation de congédier son personnel et de fermer ses portes, comme elle s'est déjà privée de chauffage par économie ?

Voilà où nous en sommes. Des corps savants, qu'on peut critiquer à loisir, mais dont le prestige est cependant universel, sont abandonnés par l'Etat, sans plus de façon.

Il est vrai que l'Etat Providence, n'est pas lui-même dans une situation pécuniaire bien brillante. On trouve cependant des subventions rondelettes pour des manifestations stériles ou des œuvres de passion.

Quoiqu'il en soit, revenant à ce que nous disions au début de cet article, nous demandons s'il n'y a pas dans la France Républicaine quelques personnages aussi bien avisés que ceux de la France Monarchique, pour faire œuvre de générosité en faveur de nos savants ?

L'appel adressé par M. le Professeur Léon Bérard, dans son discours au Congrès de chirurgie et par M. le ministre de l'hygiène au banquet de ce même Congrès, nous prouve qu'il n'en est plus guère. Cette espèce de bons citoyens paraît s'être éteinte sans descendance. Et l'on peut affirmer que la République manque de mécènes.

Rochefort eût dit que Marianne n'a que des amants... ou pire encore.

J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

Un concours pour un emploi de chirurgien adjoint à l'hôpital d'Oran aura lieu le 3 novembre 1925.

Un concours pour la nomination d'un chirurgien adjoint des hôpitaux de Rouen aura lieu le 26 novembre 1925. Les inscriptions doivent parvenir à la direction de l'Hospice général avant le 31 octobre.

Un concours pour une place de médecin adjoint à l'hospice civil de Marseille aura lieu le 7 décembre 1925. Clôture d'inscription le 23 novembre.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Il y eut quelques discussions au congrès de la syphilis héréditaire sur un vœu tendant à rendre « obligatoire » une réaction du sang chez toutes les femmes enceintes.

Le professeur Couvelaire plaida avec humour et chaleur la cause du bon sens et de la clinique et demanda que la réaction souvent pratiquée par un garçon de laboratoire ne fût pas inscrite dans le code.

On a aussi beaucoup remarqué l'unanimité avec laquelle le congrès a écarté le certificat de mariage comme inopérant dans la prophylaxie de l'hérédo-syphilis.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Dans la légende qui accompagne la photographie de M. le docteur et Mme J. Van Der Hoeven Léonhard, c'est par suite d'une faute d'impression qu'à deux reprises différentes, on a orthographié Von Lonhard. Notre excellent confrère néerlandais n'a rien de germanique et demande qu'on rétablisse correctement l'orthographe de son nom. Dont acte.

Les seules préparations à base d'Ouabaïne Arnaud du Laboratoire Nativelle sont :
la Solubaïne
la Natibaïne
les Ampoules et
les Comprimés
d'Ouabaïne Arnaud

M. le docteur Vaudascher, médecin des asiles, a été nommé médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Navarre (Eure), en remplacement de M. le docteur Daday, appelé à d'autres fonctions.

M. le docteur Daday, médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Navarre (Evreux) a été nommé médecin chef de service à la Maison nationale de Saint-Maurice, en remplacement de M. le docteur Marchand, nommé à l'asile public d'aliénés de Villejuif.

M. le docteur Charuel, ancien directeur médecin de l'asile public d'aliénés de Châlons sur-Marne, a été nommé médecin honoraire des asiles publics d'aliénés.

Un interne en médecine (12 inscriptions au moins) est demandé à l'asile d'aliénés de Fains (Meuse). Traitement annuel, 2.400 fr., logement, chauffage, éclairage, blanchissage et nourriture ; le relèvement du traitement à 7.000 francs, mais sans la nourriture, est demandé au Conseil général.

M. le professeur Couvelaire reprendra son cours de clinique le vendredi 6 novembre, à 11 heures, et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure Lundi : discussion d'observations cliniques. Vendredi : leçon clinique, présentation de malades.

Le Conseil de l'A. D. R. M., dans sa dernière réunion du 10 octobre, a nommé M. Gougerot, membre adhérent. M. Hartmann communique une série de demandes émanant de l'Ambassade des Soviets ; organisation d'un congrès médical franco-russe à Moscou, voyage de savants français en Russie où ils feraient quelques conférences ; demande de rédaction de quelques ouvrages pour une bibliothèque des praticiens russes, conditions de cette publication. Programme de la visite de cent et quelques médecins tchéco-slovaques.

Une conférence vient d'être faite rue Blanche, par le docteur de Puyberneau sur « Le rajeunissement par le mariage des sangs (méthode Jaworski) ».

M. Gaspa, directeur de l'asile d'aliénés de Château-Picon, à Bordeaux, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

Le Fauteuil de M. Mesureur à l'Académie de Médecine

Tout fait prévoir qu'il sera très disputé

C'est mardi prochain que sera proclamé vacant le fauteuil qu'occupa M. Mesureur, l'ancien directeur de l'Assistance publique, à l'Académie de Médecine.

On sait que M. Mesureur siégeait parmi les membres libres de l'Académie de Médecine. Dans cette même section se trouvent MM. Roux, Richet, Strauss, de Fleury, Capitan, Clemenceau, Le Gendre, Mme Curie, Desnos.

Sans qu'aucune candidature ait été faite, nous sommes à même de prévenir nos lecteurs qu'un grand nombre de personnalités, appartenant de près ou de loin au milieu médical, ont songé à solliciter les suffrages de l'Académie de Médecine, pour obtenir la succession de M. Mesureur.

Voici les noms de ces personnalités, tels qu'ils étaient colportés dans le vestibule de l'Académie de Médecine, ce sont : MM. le docteur Henri de Rothschild, Paul Bourget, Justin Godart, Breton (directeur de l'Office des inventions), Vallude, Castex, Triliat, et notre confrère Dioscoride, du *Journal*.



M. le Professeur EHLERS
qui a pris une part active aux travaux de la Conférence de la syphilis héréditaire

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

Le Docteur Maisondieu Montenat et Mme, née Biais, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Michel. Paris, 24 septembre, 74, rue Bonaparte.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Solange Sicard, fille du docteur et de Mme Henri Sicard, avec M. Pierre Foucher, industriel.

Mariages

Le 7 octobre a été célébré, à Agen, le mariage de notre distingué confrère oto-rhino-laryngologiste, le docteur Bried, avec Mlle Blanche Delbosq. Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Nécrologies

Nous apprenons la mort de :

M. V. Rasumny, chirurgien-dentiste, décédé subitement, à l'âge de soixante et un ans, 53, Grande-Rue, à Enghien.

Mme E. Moutard-Martin, le Docteur et Mme R. Moutard-Martin, M. Ch. Moutard-Martin, M. et Mme G. Rouget, M. et Mme F. Paponot, M. et Mme P. Jacquesson, font part de la mort de Mme Paul Moutard-Martin, décédée à Castelnaudary (Aude), le 2 octobre.

On annonce le décès du Docteur de Vaugiraud, survenu à Lille, le 10 octobre. Le service et l'inhumation ont eu lieu à Quincampoix (Seine-Inférieure), le 14 courant.

On annonce la mort de M. le Docteur Jules Lalou, médecin à Cannes. Le défunt était le frère de M. Georges Lalou, ancien président du conseil municipal, et de Mme Alice Combe. Cette mort met en deuil les familles Lalou, de Borniol, Combe, Collet, Bérard, Salin et Bertat.



Quelques personnalités photographiées au Congrès de Chirurgie. — De gauche à droite : MM. Beutner, de Genève ; De Lagenière, du Mans ; Begouin, de Bordeaux et Machard, de Genève

(Photos Informateur Médical.)

LES TUMEURS INTRALIGAMENTAIRES

(*Suite de la page 2*)

Le *toucher rectal*, seul pratiquable chez les vierges, peut, au dire de TERRILLON, montrer, mieux que le vaginal, les connexions intimes de la tumeur pelvienne avec l'utérus, et, selon l'opinion d'AMANN, nous fournir d'utiles indications sur la situation pré- ou rétro-rectale du pôle inférieur de la tumeur, sur ses prolongements dans l'excavation, vers la paroi latérale.



Photo Informateur Médical

M. LE PROFESSEUR FORGUE
DE MONTPELLIER

Auteur d'un important rapport sur les tumeurs intraligamentaires au Congrès des Gynécologues

Mais, il est surtout auxiliaire du toucher vaginal et du palper abdominal. La manœuvre de HÉGAR, qui consiste à attirer le col en bas avec une pince à abaissement, pendant que l'index et le médius droits, intra-rectaux, combinent leur toucher avec les doigts de la main gauche déprimant l'abdomen au-dessus du fond utérin, peut (mais, avec moins de précision qu'HÉGAR et NŒGGERATH l'ont prétendu), nous aider à déterminer les relations de la tumeur, à évolution pelvi-abdominale, avec l'utérus. — Le procédé d'exploration vagino-rectale, combiné au palper, recommandé par BAKER-BROWN et SPENCER WELLS, mérite la mention favorable que lui ont accordée ces deux grands ovariotomistes : poussez le médius d'une main dans le rectum, le pouce dans le vagin ; avec cette pince bi-digitale, saisissez le pôle inférieur de la tumeur ; vous apprécierez bien ainsi sa mobilité, ses inégalités de consistance, la participation de l'utérus à ses mouvements.

S'il n'existe aucune présomption de grossesse, le chirurgien pourra recourir au *cathétérisme utérin* ; mais il ne doit pas en attendre des renseignements décisifs.

Autrement utile est le *cathétérisme vésical* : un des déplacements essentiels qu'entraînent les tumeurs incluses, c'est l'*ascension progressive de la vessie*, l'élévation ver l'ombilic du sommet del'organe et son allongement ; donc, la longueur anormale à laquelle pénètre la sonde vésicale est, lorsque les autres signes d'inclusion sont présents (car, un fibrome non inclus peut faire monter la vessie), un indice en faveur d'une tumeur intra-ligamentaire, à évolution antérieure. — La *cystoscopie* permet de constater la déviation de la vessie et pourrait donner des précisions dans le cas d'une tumeur maligne, kyste proliférant, ayant envahi la paroi vésicale. — Enfin, étant donnés les troubles rénaux par compression urétérale, dans les cas d'inclusion grave, bloquant le pelvis, la recherche de l'*azotémie* et de la *constante* est une précaution opératoire indispensable.

L'inspection abdominale trouve des éléments de diagnostic de l'inclusion dans la *forme asymétrique*, du ventre, dans la saillie plus marquée du côté correspondant à la tumeur. — *La percussion* fournit deux indications : la fixité de la zone mate, témoignant de l'immobilité de la tumeur ; la présence d'une bande sonore, sur la masse mate, la coupant en écharpe (colon pelvien) ou coiffant son pôle supérieur (cœcocolon), révélatrice du déploiement des mésos et de l'accolement intestinal.

Donc, pour présumer (nous ne disons pas, pour affirmer), la position intra-ligamentaire d'une tumeur, solide ou liquide, fibrome ou kyste, il faut déjà la rencontre d'un ensemble de signes, qui sont de grande probabilité, non de certitude : à savoir : *la présence, dans le cul-de-sac vaginal correspondant d'une tumeur latéro-utérine, ou latéro-rétro-utérine ; le refoulement du col utérin vers la paroi pelvienne opposée ; l'ascension du col*, parfois assez haut remonté pour n'être plus accessible au doigt; *l'immobilité plus ou moins complète de la tumeur ; l'élévation variable de la vessie vers l'ombilic*. Toutes notions acquises simplement par l'index dans le vagin et par la sonde dans la vessie.

Mais ces signes ne nous apprennent, en somme, qu'une chose : c'est qu'il y a, sur un des flancs de l'utérus, une tumeur pelvienne, ou le prolongement pelvien d'une tumeur abdominale, dont la croissance et l'effort de pression se développent dans la cavité du bassin, repoussant l'utérus du côté opposé à leur accroissement, tendant à s'immobiliser dans l'excavation et à se dégager par en haut en élevant le col et en entraînant la vessie.

La Chirurgie esthétique au Congrès

La chirurgie esthétique a été représentée au congrès par M. Bourguet dont nous avons déjà relaté les beaux travaux et par M. Passot.

L'accueil a été cette année très sympathique, est-ce à cause du plaidoyer d'Ombrédanne dans sa leçon inaugurale ?

Le nez de Socrate, nous a dit Ombrédanne (ou à peu près) je l'aurais corrigé s'il me l'eut demandé.

La correction des seins ptosés qui n'est plus de l'esthétique seulement, mais une orthopédie des plus utiles a eu le plus grand succès.

C'est une méthode qui se généralisera. Relever des seins tombés de 37 centimètres comme en a montré Passot, c'est guérir une véritable infirmité, plus génante que bien des kystes ou loupes ou même que certains pieds bots.

Quant aux rides, ceux-là même qui avaient accueilli les photographies « avec rides » par des cris de « vieilles coquettes » ou d'ironiques « chéries ! » furent les premiers à applaudir la figure restaurée non pour sa beauté nouvelle, mais pour le chef-d'œuvre chirurgical accompli.

A MARSEILLE

Société de médecine et d'hygiène coloniales

La société de médecine et d'hygiène coloniales de Marseille a repris la série de ses intéressantes réunions mensuelles, et la première séance a eu lieu à son siège, 40, allées Léon-Gambetta. Toutes les questions traitées avaient une haute importance et tous les conférenciers ont été attentivement écoutés.

L'ordre du jour était le suivant :

1° La fièvre méditerranéenne en Tunisie, par M. Gérard, de Tunis ; 2° la mélitococcie en Provence au cours de ces dernières années, par MM. Ranque et Senez ; 3° mal de Pott avec paraplégie et mélitococcie, par M. H. Roger ; 4° méningite et symptômes d'hypertension intra-cranienne consécutifs à une mélitococcie, trépanation décompressive, guérison, par M. Rouslacroix ; 5° mélitococcie et tuberculose, par M. Olmer.

Le Cinéma au Congrès de Chirurgie

Un film Pauchet, sur l'extirpation du cancer du rectum par voie abdomino-périnéale, est une merveille ; quels progrès réalisés depuis quelques années !

Certes, il y a beaucoup encore à faire et sans souhaiter un cinéma « en relief », on pourrait demander que les plans soient soumis à des jeux de lumières mieux étudiés et qui donnent du creux.

Ce qu'on a réalisé cette année est bien, ce qui n'est pas fameux, c'est la projection ; voilà de très beaux films sabotés par une mauvaise présentation et c'est dommage, car les dernières barrières commencent à s'effacer devant les films purement scientifiques.

Il n'y a pas si longtemps pourtant que les industriels levaient les bras au ciel quand on leur en parlait ; les chirurgiens souriaient d'un air désabusé, laissant entendre que l'art muet n'avait rien à voir avec le leur.

Encore deux ou trois ans et nous aurons un cours de chirurgie au cinéma.

Plus de grossissement dans la prise et dans la projection, plus de jeux de lumière afin de faire des plans, peut-être aussi devrait-on opérer avec des champs moins blancs ; voilà pour la partie cinéma.

Au point de vue enseignement et technique, ce qu'a fait Pauchet est parfait, il n'y a « rien » à ajouter. Les schémas sont d'une utilité merveilleuse, les mains s'effacent quand il faut et montrent quand il faut.

Décidément, M. Pauchet, c'est à vous que revient l'honneur de faire le premier cours de chirurgie par le cinéma.

PETITES NOUVELLES

M. Abadie, d'Oran, a présenté au congrès de chirurgie un film cinématographique d'une hysterectomie subtotale faite sans aucun aide. Ce film a été tourné par l'ancien opérateur de Doyen que M. Abadie avait rencontré par hasard en Algérie.

A l'occasion du 25e congrès d'urologie, a été exécuté et mis en vente la table générale des rapports, communications et discussions de la Société d'urologie de 1896 à 1925. Ce travail est dû à M. Parteau et rendra sûrement de très grands services.

TRIGLANDINE BOUTY
Thyroïdine — Ovigenine — Hypophyse





Au Congrès de Chirurgie : MM. Luys, de Paris ; Peugniez, de Paris (ancien directeur de l'Ecole d'Amiens) ; Mabille, délégué du Ministre de l'Hygiène ; Masmonteil, de Paris

Photo *Informateur Médical*.

Quelques personnalités marquantes du Congrès de Chirurgie



Photo *Informateur Médical*

De haut en bas : MM. Lardennois, professeur agrégé; Gernez, Chirurgien des Hôpitaux; Fredet, Chirurgien des Hôpitaux et Chevrier, Chirurgien des Hôpitaux.

LE PROCHAIN CONGRÈS DE CHIRURGIE

C'est M. le Professeur Jean-Louis Faure qui présidera le prochain congrès.

Les questions à l'ordre du jour sont : *Les traumatismes des ménisques du genou ; Traitement des arthrites blennorragiques aiguës ; Traitement conservateur des affections annexielles.*

Le vice-président sera M. Bégouin, de Bordeaux, qui présidera donc le congrès en 1927.

BROMIDIA
BATTLE & C°
L'Hypnotique par Excellence

LES VŒUX ÉMIS par la conférence de la syphilis héréditaire

La syphilis héréditaire larvée

« Les formes typiques de l'hérédo-syphilis sont loin de représenter la majorité des cas. Bien plus souvent la syphilis héréditaire prend le masque d'une autre maladie.

» Chaque fois que le praticien aura le soupçon que l'hérédo-syphilis de première ou de deuxième génération est en cause, il devra confirmer ses présomptions en faisant une enquête clinique, mais toutes les recherches peuvent être négatives, alors que cependant il s'agit d'hérédo-syphilis.

» Les observations faites pendant la gestation et au moment de l'accouchement (avortements multiples, naissances prématurées, hydramnios, rapport du poids de l'enfant et du placenta...) fournissent des données de haute valeur.

» Dans bien des cas un traitement d'épreuve doit être institué. »

Le traitement de l'hérédo-syphilis

La syphilis héréditaire doit être traitée aussitôt reconnue et pendant de longues années.

Le but à atteindre n'est pas seulement d'obtenir la disparition d'accidents syphilitiques, mais de viser à obtenir la guérison du malade.

En cas de manifestations actives, un traitement intensif arsenical s'impose. Il doit être fait à doses progressives, tout en tenant compte des contre-indications médicales absolues.

Quand toutes les manifestations cliniques et sérologiques ont disparu ou lorsque la syphilis est restée constamment latente un traitement de fond mercuriel ou bismuthique doit être institué.

En cas de fonctionnement défectueux des glandes endocrines, le traitement opothérapique doit être associé au traitement spécifique.

C'est un devoir impérieux pour la mère qui a du lait de nourrir son enfant et en aucun cas cet enfant ne sera confié au sein d'une nourrice mercenaire.

Tout hérédo-syphilitique, après cessation du traitement, doit rester sous la surveillance médicale longtemps prolongée.

Prophylaxie de la syphilis héréditaire

Le mariage doit être formellement interdit aux syphilitiques pendant les phases actives de l'infection.

Les conditions requises pour qu'un sujet de l'un et l'autre sexe, entaché de syphilis, soit acquise, soit même héréditaire, puisse contracter mariage, sont les suivantes :

1° Un traitement prolongé, dont la durée est variable, *plus brève* s'il est institué en période préhumorale, s'il a été intensif et bien suivi ; *plus longue* si le sujet était déjà en période sérologique positive, si le traitement a été insuffisant et mal suivi ;

2° Une période de surveillance clinique et sérologique d'une année environ, pendant laquelle aucun signe d'activité syphilitique n'aura été constaté. La réactivation et la ponction lombaire en seront les compléments nécessaires ;

3° Il est toujours prudent de conseiller au candidat au mariage qui réalise les conditions ci-dessus une cure dans les mois qui précèdent le mariage.

Le conjoint du syphilitique autorisé à contracter mariage doit être soumis à une surveillance clinique et sérologique. Si un homme marié contracte la syphilis, il doit être traité immédiatement d'une manière intensive, non seulement dans son propre intérêt, mais aussi pour prévenir la contamination de la femme. Celle-ci doit être soumise à une étroite surveillance clinique et sérologique, la conception doit être différée et s'il survient une grossesse, la femme sera traitée durant toute sa gestation, alors même qu'elle n'aurait présenté aucun signe de syphilis.

L'enfant, dès sa naissance, même s'il ne présente à un examen complet aucun signe de syphilis, sera souis au traitement, conformément aux conclusions des rapports sur le traitement de la syphilis héréditaire du nourrisson.

La lutte contre le péril vénérien

La Conférence de la syphilis héréditaire émet les vœux suivants :

1° Que les moyens de lutte antisyphilitique actuellement en vigueur continuent à être soutenus, soient amplifiés et dotés de crédits plus importants ;

2° Qu'il soit fait appel à la collaboration des syndicats médicaux pour le meilleur fonctionnement de cette organisation ;

3° Que l'enseignement technique des praticiens aux cours de perfectionnement et l'instruction des étudiants au cours d'un stage obligatoire et prolongé soient dirigés dans le sens de la prophylaxie de la syphilis acquise et de l'hérédo-syphilis : traitement actif des futurs géniteurs, de la femme en état de gestation, traitement ou surveillance prolongée de la descendance de syphilitiques ;

4° Que l'action des dispensaires soit renforcée par la collaboration d'assistantes sociales, sous le contrôle des médecins-chefs des dispensaires, en liaison constante avec les dispensaires d'hygiène sociale qui concourent à la lutte contre la mortalité infantile et contre la tuberculose.

Le rôle de ces assistantes doit se borner à aider au dépistage de la syphilis et à la régularité des visites au dispensaire ou chez le médecin ;

5° Les maternités et les organismes de puériculture (consultations prénatales, consultations de mères nourrices et de nourrissons, maisons maternelles, etc...) doivent être organisées en vue de la lutte contre la syphilis héréditaire, soit par une liaison étroite avec les dispensaires antisyphilitiques pourvus d'un laboratoire de sérologie, soit par l'adjonction d'un dispensaire spécial.

Ce dispensaire de maternité, fonctionnant avec la collaboration de l'accoucheur, du syphiligraphe et pædiâtre doit assurer la continuité de la surveillance et du traitement chez la mère et les enfants ;

6° Que l'éducation prophylactique du public en matière de syphilis soit poursuivie énergiquement dans tous les milieux sociaux ;

7° Que l'éducation sexuelle et antivénérienne soit réalisée dans les établissements d'instruction secondaire et supérieure, dans des formes susceptibles de ne pas porter ombrage aux familles et aux jeunes auditeurs ;

8° Que les familles soient prévenues au moment du mariage de leurs enfants de l'intérêt qu'il y a à faire examiner les futurs époux par un médecin, de façon à s'assurer qu'il n'existe pas d'infection virulente susceptible de réagir sur la descendance.

Organisation d'une conférence de langue française à Copenhague

Sur la proposition de M. le professeur Ehlers, il est décidé qu'une deuxième conférence de langue française sera organisée à Copenhague, en août ou septembre 1927, par les soins du bureau de la Conférence de Paris, d'accord avec M. le professeur Ehlers.

SPECTROL
SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
ANÉMIES, CONVALESCENCES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Litt^re, Échant^ons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine — R. C. Seine 219.624

Ephémérides Médicales

11 octobre 1855. — Mort du physicien Magendie, adversaire de Broussais. Il fut professeur au Collège de France et fonda une école de physiologie expérimentale.

13 octobre 1882. — Mort, à Garches, du docteur Davaines, à qui revient l'honneur de la découverte de la nature du virus du charbon (1850). Il fut un précurseur de Pasteur.

14 octobre 1801. — Naissance, à Tours, de Trousseau, dont le Traité de phtisie laryngée remportait, en 1837, le grand prix de l'Académie de Médecine et qui fut un professeur réputé.

15 octobre 1848. — Apparition du choléra à Dunkerque. L'épidémie gagna toute la France : 230.000 malades, 110.000 décès.

16 octobre 1564. — Mort, dans l'île de Zante, de l'illustre Vesale, mort de faim dans l'île où il avait abordé après le naufrage qu'il fit au cours du pèlerinage que lui avait imposé l'Inquisition.

La prothèse faciale de M. Dufourmentelle au Congrès de Chirurgie

On reste pétrifié d'amour lorsqu'on voit les mutilations de la face auxquelles a osé s'attaquer ce grand garçon à l'air timide. Mais lorsqu'il vous montre le même homme avec une face humaine convenable on se sent parcouru par le frisson de l'émotion.

Vraiment le service rendu est sans prix, et l'honneur est immense d'avoir eu l'audace d'entreprendre et la patience de finir un travail aussi beau

Voilà un malheureux soldat qui n'avait plus de maxillaire inférieur, sauf les moignons des deux branches montantes, plus de bouche, mais un vaste trou béant ; Dufourmentelle lui refait une bouche avec *un os*. Evidemment, ce n'est pas un maxillaire parfait, mais cet homme a une bouche dans laquelle il peut mettre des aliments et les saliver, avec laquelle il peut parler.

La méthode décrite en deux mots consiste par transplantation successive, à refaire un « sac » avec du cuir chevelu ; le sujet a ainsi plus tard une superbe barbe qui cache tout et qui est plus esthétique que les moustaches en poils pubiens greffés par certains chirurgiens. Puis dans ce sac on passe un ou des greffons osseux, pris dans le tibia.

Expliqué comme cela c'est peu, il faut *voir* cela comme nous l'avons vu au cinéma, pour comprendre que c'est difficile mais très beau.

Ce qu'il faut voir c'est le regard du blessé adressé à son chirurgien, encore une fois, c'est profondément émouvant.





le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.360

Le Mouvement Médical

Un nouveau Syndicat

Le Syndicat des Chirurgiens français

Le congrès de chirurgie fournit habituellement l'occasion de se réunir au syndicat des *Médecins et Chirurgiens des Hôpitaux*.

Cette année un nouveau syndicat est né celui des *Chirurgiens français*.

Il y eut beaucoup de conversations le premier jour autour du nouveau-né.

Certains qui aiment voir les combats en se retirant sur le Mont Pagnotte, comme disait Louis XIV, espéraient que les deux syndicats allaient entreprendre de se « bouffer » l'un l'autre.

Il n'en fut rien.

Lenormant expliqua avec son ton gouailleur que son filleul (le *Syndicat des Chirurgiens français*) était autre chose que son aîné et qu'il pouvait trouver sa place au soleil, en laissant tout le monde en paix.

Un monsieur facétieux proposa un vœu au Syndicat des *Médecins et chirurgiens des Hôpitaux* de se dissoudre pour adhérer en bloc au nouveau syndicat. C'était vraiment faire bon marché des médecins du syndicat qui s'ils ne peuvent évidemment « agglutiner » les chirurgiens ne voient pas pourquoi ils seraient compris dans une dissolution... chirurgicale. Mardi soir, on apprenait que le vœu était repoussé et le calme naquit dans les esprits.

Le syndicat des chirurgiens poussa ses premiers vagissements jeudi à 4 heures ; la première séance donna issue à un conseil d'administration et à un conseil de famille dont on trouvera les noms plus loin.

Puis les questions professionnelles furent abordées.

Un vœu fut présenté demandant que tous les malades payant leur journée d'hôpital, sans distinction (accidents du travail) honorent leur chirurgien.

Une séance eut lieu le lendemain, consacrée au fisc et aux maisons de santé avec un rapport de M. Viannay, de Saint-Etienne.

Un ordre du jour dont le texte exact paraîtra dans le bulletin (car le syndicat aura naturellement un bulletin), fut voté où est envisagé la fermeture des maisons de santé en cas d'abus du fisc. Sans doute a-t-on voulu dire au cas où le fisc irait jusqu'à exiger plus que la totalité du chiffre d'affaires !

Il paraît qu'au train dont ça va il n'est que peu exagéré d'envisager pareil excès.

Un bureau provisoire fonctionnera jusqu'à la prochaine réunion du conseil avec MM. Lenormant comme président, Delagénière et Jeaubreau comme vices-présidents et Renon comme secrétaire général.

Le conseil est composé de Lenormant de Paris, Delagénière du Mans, Jeaubreau de Montpellier, Renon de Niort, Deuiker de Paris, Iselin de Paris, Baumgartner de Paris, Cotte de Lyon, Guyot de Bordeaux, Huguier de Paris, Imbert de Marseille, Lambret de Lille, Lecène de Paris, Leclercq de Dijon, Lemarchal de Laon, Leriche de Strasbourg, Petit de Rouen, Prat de Nice, Saigel de Lorient, Viannay de Saint-Etienne.

Le conseil de famille est composé : du futur président, de MM. Bérard de Lyon, Kleinknecht de Mulhouse, Lapeyre de Tours, Lejars de Paris, Léo de Paris, Silhol de Marseille.

Il aura pour rôle « de veiller à la moralité professionnelle, de résoudre les conflits qui peuvent s'élever entre confrères et de prendre des sanctions contre ceux qui violent les statuts ou décisions du syndicat ».

Les armes mises à sa disposition sont l'avertissement, le blâme et l'exclusion.

Le syndicat des chirurgiens français demande son affiliation à l'Union des syndicats médicaux.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PA IS (3e)

Abonnez-vous à l'INFORMATEUR MEDICAL, 20 francs par an.

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

M. Abadie, d'Oran, a étudié le taux d'urée du sang dans les jours qui suivent la rachi-anesthésie.

M. Abadie se sert habituellement de la stovaïne ; celle-ci fait monter le taux d'urée à 0.50 ou 0.60. Avec d'autres produits synthétiques, M. Abadie a pu constater que le taux d'urée ne dépasse pas 0.12.

× ×

M. Aurray lit un travail à propos d'un cas de kyste hydatique du pancréas qu'il a eu l'occasion d'opérer.

× ×

MM. A. et R. Sartory ont observé, en 1924 et 1925, deux cas d'oosporose pulmonaire diagnostiquée par l'examen des crachats.

× ×

M. Pierre Bazy communique les résultats d'opérations qu'il a pratiquées à un mois d'intervalle sur les deux reins, ou mieux sur les deux bassinets d'une même malade pour en extraire des calculs. Les bassinets étaient infectés par le staphylocoque.

Grâce à la vaccination préopératoire, les suites opératoires ont été aseptiques comme si les bassinets n'eussent pas été infectés. Il attribue la rapidité et la simplicité de la guérison opératoire à la méthode de la vaccination préopératoire. Il rappelle que cette méthode a été imaginée, proposée et mise en pratique par le docteur Louis Bazy.

Cette vaccination préopératoire a été employée, à sa suite, par d'autres chirurgiens, qui s'en sont bien trouvés, mais ont trop souvent négligé d'en citer l'inventeur.

Le 11e Congrès d'Hydrologie et de Climatologie

La séance d'ouverture

Dimanche matin s'est ouvert, en la grande salle du Palais des Académies, le XIe Congrès international d'hydrologie et de climatologie.

Les adhérents étaient une bonne centaine, étrangers pour la plupart.

M. Terwagne préside le congrès, entouré de M. le sénateur professeur Sanarelli, Verhaegé, De Naeyer, Dr L. Nayer, Dr Perpère, Dr Baudouin, Dr Aine, Dr de Lépinay, Dr Pintot, Dr Mazeran, Dr Busgonzio, Dr Pierat-Delpech, professeur Pech, Dr Durand-Fardel, Dr Becken, Dr Wybauw.

M. Terwagne, en ouvrant le congrès, exprime sa vive satisfaction d'avoir vu le Congrès de Monaco choisir Bruxelles comme siège du XIe Congrès, et souhaite la bienvenue aux assistants, spécialement aux délégués officiels des gouvernements étrangers et des associations savantes.

Il salue la mémoire du regretté Docteur Bardet, du prince de Monaco, décédé depuis le dernier Congrès.

Plusieurs délégués étrangers parlent ensuite. L'on entend M. le professeur sénateur Sanarelli, saluant l'héroïque et vaillante Belgique, dont le cœur a battu si près du cœur italien, lors de la catastrophe de Messine.

Le docteur Durand-Fardel, à son tour, expose la gratitude des Français pour le geste de la Belgique « qui sauva la France ».

Puis il émet l'espoir que le Congrès vote à nouveau un vœu en faveur de l'inscription du cours de climatologie et d'hydrologie aux programmes universitaires.

Le docteur Burgonzio invite les congressistes au congrès international qui aura lieu l'an prochain en Italie.

Le docteur Piatot, secrétaire-général permanent, porte un regard rétrospectif sur l'œuvre des congrès de climatologie et d'hydrologie, et la séance publique est levée.

Les travaux du Congrès

Le congrès, dans sa séance de l'après-midi, entendit la lecture d'un rapport de MM. Piatot, Collet et Mougeot sur le traitement hydrominéral et climatérique des affections cardio-vasculaires et des communications particulières relatives au traitement de certaines affections. Signalons les communications de M. Guillaume (Spa), sur la cure des bains carbo-gazeux dans le traitement de l'angine de poitrine et de M. Raoul Bernard (Bruxelles), sur les cures de haute mer.

PETITE NOUVELLE

Un chirurgien parisien avait déclaré 20.000 francs de revenu ; le fisc, méfiant, alla demander au directeur d'une assurance de voir ses livres pour relever les honoraires versés audit confrère.

Le directeur revint avec un haut fonctionnaire d'un ministère qui a droit de contrôle sur les assurances.

Et l'on découvrit que, rien qu'à cette assurance, il avait touché non pas 20.000, mais 200.000 francs !

Et voici pourquoi les médecins passent auprès du fisc pour les plus mauvais clients.

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »

Charles RICHET
Membre de l'Institut,
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

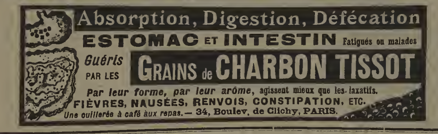
VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de « ZOMINE »

Avec la ZOMINE vous refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profes' Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général « Pharmacie du Palais Royal » 10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)



Informations Diverses

Nous apprenons avec plaisir que notre correspondant M. R. Zengler, à l'occasion de la venue de M. de Monzie à Marseille, a été nommé officier de l'Instruction publique.

On s'est occupé, à la Conférence des médicaments héroïques de Bruxelles, de l'opportunité d'adopter une réglementation internationale, ayant pour but de réserver aux médicaments destinés à l'usage externe des flacons à section polygonale, et aux médicaments destinés à l'usage interne des flacons à section cylindrique ou ovale.

L'adoption d'une pareille réglementation internationale s'inspirait du désir de prescrire des précautions de nature à éviter les accidents nombreux et graves dus à l'absorption des médicaments destinés à l'usage externe.

Des divergences profondes se sont manifestées à cet égard au sein de l'assemblée qui, après discussion très serrée, a conclu qu'il n'y avait pas lieu provisoirement de réglementer internationalement le flaconnage.

Les présidents d'honneur du congrès de chirurgie furent : MM. Krynski, de Varsovie ; Hansen, de Copenhague ; Alessandri, de Rome ; Zawardzki, de Varsovie ; Daniel, de Bucarest ; de Quervain, de Genève ; Willems, de Gand ; Herzen, de Moscou ; Dominici, de Rome ; Silberberg, d'Odessa ; Kummer, de Genève ; Lambotte, d'Anvers ; Herman, d'Anvers ; Texier, de Lyon ; Leriche, de Strasbourg ; Lambret, de Lille ; Gaudier, de Lille ; Michel, de Nancy ; Vauhin, de Nancy ; Pousson, de Bordeaux ; Bégouin, de Bordeaux ; Villard, de Lyon ; Guyot, de Bordeaux.

SANATORIUM DE LA MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263

Ce journal est indépendant.
Il n'appartient à aucun clan.
Il n'est l'organe d'aucune firme.
Ces qualités sont tellement rares qu'elles doivent vous suffire pour estimer l'INFORMATEUR MEDICAL.

ACTUALITÉ THÉRAPEUTIQUE

A la Société Médicale des Hôpitaux

UN CAS DE MORT à la suite d'une injection intraveineuse de Néotriparsénan

Cette observation rapportée par M. le Dr Paulian, de Bucarest, attire l'attention sur les accidents possibles avec les sels arsenicaux.

Le mois de novembre 1924, dit M. Paulian, j'ai reçu dans mon service le docteur H..., âgé de cinquante-deux ans, qui présentait une démarche difficile, troubles de la vue et de la parole.

A la suite d'une infection spécifique contragénitale acquise à l'âge de vingt-deux ans, il a une adénopathie indolente et une éruption roséoliforme sur le tronc et sur les membres. Traitement par pilules de protoiodure. En 1902 (à trente ans), il présenta une diplopie et strabisme interne à droite, qui disparurent à la suite des frictions mercuriales.

La maladie a débuté en 1905, par démarche difficile, tremblements intentionnels des mains, troubles de la parole.

A plusieurs reprises, il fit le traitement antisyphilitique et son état s'est amélioré sous l'influence du néosalvarsan.

A l'hôpital, il présenta le tableau symptomatique de la sclérose en plaques.

On commence le traitement par injections intraveineuses de néotri-parsénan. Le 9 novembre 1924, à la suite de la troisième dose du médicament demandé par lui-même, il présenta, une heure après, des vomissements et ensuite des convulsions généralisées. Plus tard, les convulsions se localisèrent du côté droit du corps. Vers 5 heures du soir, s'installa une hémiplégie droite flasque. En état d'inconscience, pouls fréquent, respiration stertoreuse.

Signe de Babinski à droite. L'état dura deux jours, et le 10 novembre il succomba.

Le liquide céphalo-rachidien avait montré pendant la vie la réaction de Bordet-Wassermann positive. En état de coma, oligurie ; l'urine extraite par le cathétérisme vésical contient de l'albumine et du sucre.

A la nécropsie, œdème des méninges ; à la section, la surface du cerveau piquetée de points hémorragiques.

Le myocarde, d'une couleur rose et d'une consistance diminuée.

Œdème assez marqué des poumons.

Les reins agrandis en volume, la capsule adhérente, surface irrégulière, consistance dure, couleur blanc grisâtre.

Le foie avec légère infiltration graisseuse.

La rate agrandie, consistante et rouge foncé.

Ce qu'il faut noter, c'est l'examen microscopique des reins : le tissu conjonctif abondant, les parois des artères épaissies, et parfois leur lumière obstruée et même hyalinisée. Les petits vaisseaux gorgés de sang et, par-ci par-là, le sang infiltré entre le tissu conjonctif à la suite de l'altération des parois vasculaires.

En dehors des lésions interstitielles, le parenchyme en est aussi atteint, les glomérules avec une multiplication des noyaux ; le tube urinifère avec les cellules en partie nécrosées et même détachées. Quelques cellules ont perdu leur structure et même leur noyau n'est plus visible.

Il s'agit d'une néphrite mixte.

Notre cas vient de nouveau attirer l'attention sur les accidents possibles avec les sels arsenicaux. Nous croyons plutôt que la mort peut être attribuée à l'état précaire des émonctoires, du foie et des reins.

Ce dernier, avec ses lésions assez avancées, serait parmi les causes de l'accident : hypertension, œdème, congestion et mort.

Il est recommandable d'insister toujours, avant l'administration d'un traitement, sur l'état et la fonction des émonctoires.

Le contrôle des médicaments arsenicaux et bismuthiques

Au cours de la deuxième conférence internationale des médicaments héroïques qui vient de se tenir à Bruxelles, le vœu suivant a été adopté :

« Après avoir entendu l'exposé des travaux de M. de Myttenaere sur le contrôle chimique des arsénobenzènes, la Deuxième Conférence Internationale appelle l'attention des Gouvernements sur la nécessité qui s'impose du contrôle chimique s'ajoutant au contrôle biologique des arsénobenzènes. Elle invite les Gouvernements à désigner des personnalités compétentes qui enverront au Secrétariat permanent les résultats de leurs recherches effectuées sur des échantillons identiques, afin d'établir les modalités du contrôle chimique proposé ».

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Parotidite suppurée dans la fièvre typhoïde. ACHARD, « Journal des praticiens ».

Dans les infections, l'on peut voir des fluxions parotidiennes qui vont même jusqu'à simuler la parotidite suppurée, mais qui se résolvent. J'ai vu autrefois, pendant mon internat à Bicêtre, un vieillard qui, au cours d'une pneumonie, fut pris de cette complication. La région parotidienne était très tuméfiée, et paraissait même fluctuante. Le chirurgien de l'hospice fut appelé ; il conclut qu'il fallait inciser la glande, mais comme il n'avait pas tous les renseignements qu'il désirait, il remit au lendemain l'opération. Or le lendemain, la tuméfaction s'était affaissée, et les jours suivants la résolution était complète. J'ai observé aussi dans la fièvre typhoïde une fluxion parotidienne bilatérale. Ces fluxions parotidiennes infectieuses sont tout à fait comparables aux fluxions glandulaires de même apparence qu'on rencontre en d'autres glandes, au cours d'infections variées : fièvre typhoïde, pneumonie, grippe. J'ai vu notamment chez deux jeunes garçons convalescents de fièvre typhoïde une fluxion mammaire : j'ai observé aussi la fluxion testiculaire dans la fièvre typhoïde, la fluxion thyroïdienne dans la grippe.

La réaction de Dick. — ZŒLLER, « Paris-Médical ».

La réaction de Dick se pratique avec une toxine diluée. La dilution varie naturellement avec la toxicité du produit utilisé — toxicité qui dépend elle-même de la souche de streptocoques employée, du milieu de culture où on la reçoit, du temps pendant lequel on la cultive. En pratique, la dilution varie, pour les toxines fabriquées en milieux liquides, de 1 p. 500 à 1 p. 1.500. Elle pourrait atteindre 1 p. 30.000 (Herbert Henry et Lewis).

La dilution de la toxine se fait dans l'eau physiologique. Le réactif, une fois préparé, se conserve pendant plus de trois semaines. Il n'est donc pas nécessaire de le préparer extemporanément comme on le fait pour une toxine diphtérique en vue d'une réaction de Schick.

La dose indiquée par Dick est de 1 dixième de centimètre cube. Fidèle à la dose que nous avons déjà préconisée pour la réaction de Schick, nous faisons une dilution deux fois plus forte et injectons 2 dixièmes de centimètre cube, dose plus facile à lire et par rapport à laquelle les erreurs en plus ou en moins sont d'importance moitié moindre.

La réaction de Dick positive apparaît dans les vingt-quatre heures : d'après Dick, elle doit être notée entre la vingt-deuxième et la vingt-quatrième heure. Elle se traduit par une rougeur et une infiltration plus ou moins accentuée, dont l'intensité permet de distinguer des réactions positives, ou faiblement positives, ou fortement positives. La réaction ne persiste pas au delà de quarante-huit heures : elle disparaît en laissant parfois une pigmentation légère ; elle est donc plus précoce et plus fugace, elle laisse moins de traces qu'une réaction de Schick positive dont la pigmentation localisée peut encore se voir après une année. On dit que la réaction de Dick est négative lorsque aucune réaction n'apparaît en vingt-quatre heures au point d'injection. D'après Dick, une réaction de Dick positive implique la réceptivité à la scarlatine ; une réaction de Dick négative implique l'immunité.

Encéphalite dermotrope, par M. le Docteur A. GUÉRIN. *Journal des Praticiens.*

L'éruption se manifeste-t-elle toujours sous l'aspect herpétique ?

Laignel-Lavastine en a cité un cas et rappelait à cette occasion l'opinion de différents auteurs parmi lesquels Doerr, Schnabel, Netter qui soutiennent l'identité de l'analogie du virus de l'encéphalite épidémique et de l'herpès.

Par contre, Tinel rapportait deux cas de syndrome hémorragique dans l'encéphalite léthargique.

Son premier malade mourut d'hémathémèse foudroyante, le second présenta une hémorragie nasale buccale intestinale et sur la fin une éruption cutanée caractérisée par un piqueté hémorragique.

A l'occasion de sa communication il rappelait une intéressante observation de J. Petit et le phénomène si curieux des sueurs de sang au cours de l'encéphalite.

Des lésions trophiques aussi dissemblables nous laissent supposer qu'il n'est pas téméraire de rattacher à l'encéphalite d'autres manifestations cutanées.

CLINIQUE SANATORIUM DU Château de Port-Neuf

POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés. inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

CONSTIPATION HABITUELLE

Affections du Foie

Atonie du Tube digestif

SPÉCIFIQUE CASCARINE LEPRINCE de la CONSTIPATION

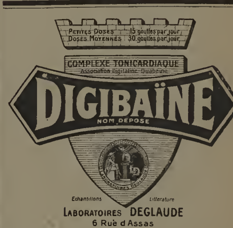
CASCARINE LEPRINCE $C^{12}H^{10}O^{5}$

Laxatif parfait

réalisant le véritable traitement des **Causes** de la **Constipation.**

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine N° 7.164.



Echantillons Littérature

LABORATOIRES DEGLAUDE
6 Rue d'Assas
PARIS VIe

L'*Informateur Médical* n'ennuie pas ses lecteurs. C'est une fameuse qualité pour un journal de médecine.

DERNIÈRES INFORMATIONS

Le 2e Congrès annuel de stomatologie se tiendra du 19 au 24 octobre 1925, à Paris, dans les locaux de la Faculté de médecine et de l'Ecole française de stomatologie.

Le bureau est constitué de la manière suivante :

Président : Dr Julien Tellier (Lyon) :
Vice-président : Dr P. Fargin-Fayolle.
Secrétaire-général : Dr J. Bercher.
Trésorier : Dr G. Lacronique.

Deux rapports seront présentés :

« Les réactions sinusales dans les affections orbito-oculaires d'origine dentaire », MM. Worms et Bercher.

« Les moyens de contention des appareils complets du haut et du bas », par MM. Guily et Lhirondel.

La question mise en discussion sera :

« Les pyorrhées et leurs traitements », par MM. Rousseau-Decelle, Fichot, Monnier, Béliard, Psaume.

Deux séances seront en outre réservées aux communications libres. Les adhésions et cotisations (40 francs), sont reçues par le trésorier, Dr Lacronique, 17, rue de Pétrograd, Paris, 8e.

Le numéro de la « Revue mensuelle illustrée de la Croix-Rouge de Belgique », retardé par la grève de l'industrie du livre, vient de paraître.

Il est consacré à la mort du docteur Depage et publie notamment tous les discours prononcés aux funérailles et au Sénat. Il reproduit des photographies inédites du docteur Depage à tous les âges de sa vie et particulièrement pendant la guerre.

Le professeur H. Bayet, de Bruxelles, président de la Ligue nationale belge contre le péril vénérien a fait dans le grand auditoire de l'Université, une conférence sur « Les dangers de la vie estudiantine », et le mercredi 14, à la même heure, sur « La morale sexuelle ».

Ces conférences, qui font partie du cycle de cours d'introduction aux études supérieures de l'année 1925-1926, sont spécialement destinées aux étudiants. Toutefois, les personnes qui désireraient y assister peuvent s'adresser au siège de la Ligue, 107, rue Goffart, à Bruxelles.

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.**
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 **STROPHANTINE** CRIST.

Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boul^d St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

LA **CITROSODINE**

Calme IMMEDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.

Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.

Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.

LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Enfin, une autre préoccupation l'obsède. Les Desenne n ont répondu ni à sa première ni à sa seconde lettre. Ils sont certainement fâchés. Pourquoi ? Pouvait-il écrire autre chose ? Il devrait récrire. Récrire quoi ? Non, aussitôt à Paris, il ira là-bas ; il avouera tout.

A midi, le père Trialoup rentre tout guilleret du marché. Pierre, ahuri d'une pareille résurrection :

— Vous ne vous ressentez plus de rien ?

— D' quoi veux-tu que je m' ressente ? gueule le vieux qui le prend de haut.

L'autre n'insiste pas. Du moment que son père retrouve sa morgue et son ton braillard, il va réellement mieux.

Le docteur partira demain matin. Comme il se souciait mal de rester l'après-midi en tête-à-tête avec lui, le déjeuner fini, il sort pour calmer ses nerfs par la marche. Il vient à peine de quitter la route pour s'enfoncer dans un sentier qui mène à la rivière, qu'un équipage passe au grand trot. Une de ces vieilles victorias démodées, mais solides et confortables que louent les hôtels des chefs-lieux de canton.

Deux dames et un monsieur en garnissent l'intérieur. Le monsieur a dans les cinquante ans. Quant aux dames, la mère et la fille probablement. Toutes deux remarquablement jolies ; leurs toilettes tiennent sur la grande route, longtemps retournées, les paysannes les yeux écarquillés. Obéissant à des ordres, le cocher s'arrête à un poteau où on lit :

Limite de la commune de la Ville-Saint-François. — Défense aux nomades de séjourner dans cette localité. »

Les clients descendent. — Vous nous attendrez là. — Bien, monsieur.

Les voilà partis tous trois à pied dans la direction du village. En route, ils demandent à une vieille :

- La maison de Monsieur Trialoup ?

— N'avez qu'à suivre le chemin sans vous détourner. C'est la première à votre gauche. Pas à vous tromper.

— C'est encore loin ? — Cinq bonnes petites minutes environ. — Merci, Madame. — De rien.

La bonne femme, plantée sur la route, les regarde s'éloigner.

— En a-t-il une réputation de guérir, c'pé Trialoup, pour que le biau monde comme ça aille le trouver.

La famille marche en silence. Une grave préoccupation les absorbe tous trois. Au bout d'un quart d'heure, ils parviennent à l'endroit indiqué. Là ils s'interrogent déconcertés :

— La vieille a mal compris.

— Ce ne peut être cette sale bicoque.

Devant le bourbier de la barrière d'entrée, les dames esquissent une moue. Dans la cour, sèche la lessive de la mère Trialoup, étendue de grands draps jaunes, souples comme de la tole, de larges chemises de femmes rapiécées sur le ventre et gonflées à demi grotesquement.

— Ce n'est pas là.

— Je vais toujours m'informer, et la dame pousse la barrière.

— Prends garde, maman, s'il y avait un chien !

Au bruit, Célestin sort de chez lui ;

— Où demeure Monsieur Trialoup ?

— Ici, Mesdames, Monsieur, répond l'organe rauque du vieux charlatan.

Les trois personnes se regardent, hésitent à pénétrer. Elles doivent être chez un homonyme. Enfin, plus vaillante, la dame la plus âgée se décide. Le nez froncé, la jupe serrée, elle file entre les étendages de linge humide.

A peine le trio est-il en face du marchand d'orviétan qu'il se communique du coin de l'œil la même remarque.

— Mais c'est l'homme de ce matin.

De son côté le vieux les reconnaît pour les avoir vus, autour de ses tréteaux écouter à Donge ce matin son boniment, mais il pense encore à autre chose.

— Ce doivent être là les futurs beaux-parents du gars avec sa promise qui viennent en catamini prendre des renseignements sur la famille Trialoup.

Il ne se trompe pas, il a devant lui, les Desenne.

Après une seconde lettre du docteur, la femme a dit à son mari :

— Tony cela me semble très louche. Je peux me tromper, pourtant je flaire quelque chose. Nous ne pouvons rester là, les bras croisés. Il faut agir, tirer cela au clair. Rien n'est encore irréparable. Nous allons partir pour Donge sans rien dire. C'est tout à côté de la Ville-Saint-François. Là nous mènerons notre enquête sur place et nous verrons de nos propres yeux.

C'est pour cela que le vieux Trialoup les vit ce matin même sur la grande place de Donge.

Une chose fut longuement débattue entre les époux, la question de savoir si l'on emmènerait Christiane. Le commissaire-priseur n'était point de cet avis.

— Il faut qu'elle nous accompagne au contraire, dit Mme Desenne. Si nous sommes dans la douloureuse nécessité de rompre ce mariage je veux, si cruelle que soit l'épreuve, qu'elle sache pourquoi, et juge par elle-même. C'est le meilleur moyen de tuer dans son cœur un amour indigne, si indignité il y a.

(A suivre.)

GLANES MÉDICALES

Les Nouveaux " Don Quijotes "

M. Farigoule n'eut pas la chance de convaincre le public médical de la puissance de la vision extra-rétinienne et vous avez certainement conservé le souvenir de l'irrévérence dont fit preuve à son égard l'un des physiologues qu'il essayait de convertir et qui lut effectivement un texte promené à hauteur de son nombril... à la faveur d'une occlusion imparfaite du bandeau qu'on lui avait avec componction placé sur les yeux... M. Farigoule n'a pas pardonné son scepticisme au corps médical et il nous a gratifié de knock... Ses lauriers empêchent de dormir certains échotiers faméliques à court de copie et voici dans toute sa délicieuse mièvrerie la prose de l'un d'eux, dans *Comœdia* :

Guerriers d'opérette :

Les organisations de jeunesses communistes ont, paraît-il, des sections d'acier.

Cela rappelle un peu les hussards de la mort... et la fameuse division de fer, l'héroïque 20e corps d'armée.

Il y eut autrefois (en 1830) dans la garde nationale parisienne, une batterie d'artillerie, la 4e batterie, qu'on appelait la *Meurtrière*.

Seulement c'est parce qu'elle comptait à son effectif beaucoup de médecins, la plupart célèbres : les docteurs Jules Guyot, Trélat, Houet, Bixio, Jourdan, Laussedat, Raspail, etc.

Evidemment, on ne voulait pas dire qu'ils tuaient leurs contemporains à coups de canon. La drogue suffisait.

Nous ne saurions mieux répondre à ce fielleux entrefilet qu'en reproduisant intégralement le texte de cette lettre écrite par un médecin tué quelques mois plus tard à son poste par un éclat de torpille.

Le *Gaulois* la reproduisait dans son n° du 25 juillet 1925 ; la voici :

Scutari d'Albanie, 13 décembre 1915.

Depuis deux mois nous marchons à travers un pays épouvantable ; nous avons traversé les montagnes perdues du Monténégro, à pic, de 2.000 mètres d'altitude avec 24° de froid, nous avons fait plus de 600 kilomètres à pied, gelant, souffrant de la faim, par les sentiers glacés, longeant des précipices où nous avons cent fois failli tomber, passant des rivières à pied. Nous n'avions à manger qu'un peu de pain noir ou de maïs et un peu de fromage caillé qu'on vendait à prix d'or. Nous ne nous sommes pas déshabillés depuis deux mois ; nous couchons sur le sol, le plus souvent sans paille, grelottant, ne pouvant souvent pas même nous étendre, accroupis dans des chaumières d'Albanie, où nous étions cent, alors qu'il y avait place pour dix. Les Albanais ne nous ont pas attaqués, nous, Français (beaucoup d'entre eux sont chrétiens), mais ont tué un grand nombre de Serbes qu'ils n'aiment pas. Nous avons dû abandonner tout, sauf une cantine que portaient des chevaux. La plupart de ces chevaux sont morts en route ; beaucoup ont roulé dans les précipices et se sont tués. Pareille chose aurait pu nous arriver. Nous avons été volés et pillés en route, nous nous défendions à coups de revolver. Mes médecins n'ont plus que les vêtements qu'ils ont sur eux, tout déchirés. Plusieurs ont dû mendier du pain et sont complètement épuisés de fatigue. Devant donner l'exemple, j'ai fait toute la route à pied, à travers la Serbie, le Monténégro et l'Albanie. Nous marchions douze heures par jour avec une armée en déroute et tout un peuple fuyant. Nous ne trouvions rien à manger, car le Monténégro est bloqué. Les sous-marins autrichiens coulent les bateaux qui veulent le ravitailler.

Nous avons suivi la route Krigoviewtz, Kraliévo (là a commencé la retraite à pied des débris de l'armée et du peuple). Assaillis de tous côtés par les Albanais, les Bulgares et les Autrichiens, nous nous attendons à être faits prisonniers. Nous sommes bombardés tous les jours par les avions autrichiens et allemands. Plusieurs bombes sont tombées tout près de l'école italienne où nous couchons sur la paille. Les vivres sont rares et très chers. Bientôt ce sera la famine, car aucun bateau de ravitaillement ne peut arriver.

Nous sommes complètement isolés du monde depuis trois mois. J'ai télégraphié au ministère pour demander le rapatriement de la mission, dont tous les médecins sont épuisés. Pourra-t-on nous rapatrier ? Saint-Jean-de-Medua, où nous devons nous embarquer, est miné et bombardé par les navires autrichiens qui ont coulé des transports qui apportaient à Scutari des vivres. Enfin, tous les sous-marins austro-allemands coulent tous les bateaux qui veulent passer.

Nous espérons partir pour l'Italie et la France d'ici quelques jours.

Quelle joie après tant d'épreuves et de souffrances, de nous retrouver en terre française ! Cette lettre, je la remets à un capitaine aviateur qui part pour Vallona avec son avion et par l'Italie gagnera la France. C'est la première occasion que nous avons depuis trois mois de donner de nos nouvelles.

Certes, cette retraite a été terrible, mais notre confiance et notre énergie sont intactes.

Dr JAUBERT.

Médecin chef de la mission médicale Française en Serbie.

... Et si vous avez envie de mieux vous convaincre, Monsieur l'anonyme *échotier de Comœdia, ayez un peu de* patience, et vers le onze novembre (si vous vous souvenez de ceux qui sont morts) vous aurez la possibilité et l'obligeance (j'en suis sûr) de parcourir les deux volumes qui paraîtront vers cette date en librairie... vous y retrouverez cette lettre dans son cadre, au milieu d'autres, écrites par... des médecins morts plus tard pour la France et patiemment rassemblées par la veuve de l'un d'eux, sous le titre de « A la gloire du Caducée »... Vous y verrez relatés des faits qui ne relèvent plus du tout de l'opérette et si vous êtes encore ce jour-là, à court de copie... vous y trouverez une occasion inespérée... de vous déjuger...

Service de santé de la marine

M. Donnart, médecin en chef de 2e classe, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-chef de l'hôpital maritime de Sidi-Abdallah.

Sont désignés pour remplir les fonctions de directeur du Service de Santé du 1er arrondissement maritime de Cherbourg, M. le médecin en chef de 1re classe Hervé ; pour le poste de médecin-chef de l'hôpital maritime de Cherbourg, M. le médecin en chef de 1re classe Meslet ; pour occuper les fonctions d'adjoint au directeur du Service de Santé du 5e arrondissement maritime à Toulon, M. le médecin en chef de 2e classe Chauvin, comme membre de la Commission consultative médicale au ministère des Pensions, M. le médecin principal Brochet.

Sont autorisés à prolonger leur séjour outre-mer : à Madagascar, M. le médecin-major de 1re classe Robin ; aux Antilles, M. le médecin principal de 1re classe Arnold ; au Levant, M. le médecin principal de 2e classe Chartres ; en Chine, M. le médecin-major de 1re classe Gouillon.

Les derniers livres parus

Manuel de Cardiologie Pratique. — 67 figures. Chez Maloine.

Le professeur Schrumpf-Pierron, professeur de clinique médicale à la Faculté du Caire, a condensé dans ce manuel (d'une très heureuse présentation typographique) les notions usuelles de la cardiologie, avec une remarquable clarté d'exposition. Parti de considérations élémentaires d'anatomie, de physiologie et de séméiologie, son livre se hausse par une agréable progression, sans heurts, jusqu'aux subtilités diagnostiques dont il semble se jouer. Ecrit dans le style concis qui doit être celui d'un « manuel », il rendra d'appréciables services à l'étudiant soucieux d'acquérir agréablement des notions utiles.

• Le plus Puissant Reconstituant général •

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).

Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :

TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE

ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES

FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.

FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.

Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).

R. C. Seine. 210.439 B

De Trouette-Perret

l'Aphloïne — Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux

la Nisaméline (Guaco) — Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies

la Papaïne — Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

VITAMINA

Aliment biologiquement complet

Reconstituant puissant

A BASE DE

Vitamines Végétales et Animales

REDONNE des FORCES aux

Anémiés, Fatigués, Surmenés

Régularise les fonctions intestinales et rénales

Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS

et dans toutes les pharmacies.

R. C. Paris N° 102.060.

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT

RHIZOTANIN CHAPOTOT

TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE

NEUTRALISATION des TOXINES

AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHÉIQUES

Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 56, Bd Ornano, PARIS

R. C. Seine, 20.019



R. C. Seine N° 25.197.

La Standardisation des produits biologiques

Déjà traitée à la section d'hygiène de la Société des Nations, cette question vient de l'être à nouveau à Bruxelles, où la Conférence internationale des médicaments héroïques a adopté les vœux suivants :

1° Que la standardisation biologique soit introduite autant que nécessaire et utile dans les pharmacopées ;

2° Que les pharmacopées, sauf raisons suffisantes, adoptent les méthodes qui ont été ou seront recommandées par l'organisation d'hygiène de la Société des Nations ;

3° Que les commissions des pharmacopées transmettent à l'organisation d'hygiène de la Société des Nations toutes observations ou suggestions concernant les susdites méthodes. »

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | Nº 99 — 25 OCTOBRE 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LA VACCINATION EN PLEIN AIR A TOKIO



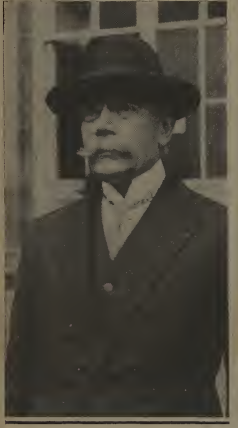
Des mesures générales ont été prises au Japon pour lutter contre le choléra. Voici une séance de vaccination en plein air photographiée dans un quartier suburbain de Tokio

LES TRAVAUX DU CONGRÈS DE CHIRURGIE

LA QUESTION D'HYGIÈNE, D'AIR ET DE LUMIÈRE DOMINE DE HAUT le CHAPITRE des TUBERCULOSES CHIRURGICALES

Mais il n'y a pas de climat spécifique pour la guérison des tuberculoses articulaires affirme M. le Professeur Peugniez

Je doute que, de ce congrès, sorte quelque traitement bien nouveau de l'arthrite tuberculeuse du genou, quelque technique modifiant profondément nos méthodes d'immobilisation ou le manuel opératoire de la résection. Ce que je pensais, ce que je faisais, il y a 35 ans, en prenant le service de clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, je le pense et je le fais encore aujourd'hui. Est-ce à dire que nous ne traitons pas mieux les tumeurs blanches du genou qu'en 1890 ? Oui. Nous pourrions les mieux traiter, si on nous en donnait les moyens. C'est qu'au-dessus des techniques chirurgicales, des perfectionnements opératoires, des améliorations



M. le Professeur Peugniez

de matériel, plane une question qui, depuis longtemps, domine de haut le chapitre des tuberculoses chirurgicales : La question d'hygiène, d'air et de lumière. Et, si nous nous séparons sans avoir rien innové de bien sensationnel au point de vue chirurgical, peut-être aurons-nous été utiles à la collectivité des tuberculeux chirurgicaux, si nous avons enfin fait comprendre à ceux qui doivent nous dispenser l'hygiène, l'air et la lumière, que les chirurgiens ne guériront les tuberculoses externes que si les hôpitaux où on les opère sont des modèles d'hygiène, pourvus abondamment d'air et de lumière.

Il ne faut cependant pas méconnaître les progrès réalisés. La radiographie, en révélant les lésions de bonne heure, l'adjonction du plombage à la technique des évidements précoces, les injections sclérosantes ou modificatrices, l'immobilisation ont chacune réalisé leur contingent de guérisons. Enfin la résection reste encore pour beaucoup de chirurgiens, l'intervention idéale. Sa technique est encore à peu près celle d'Ollier. La description du manuel opératoire qu'on peut lire dans les travaux récents est à peu de chose près celle du chirurgien lyonnais : un protecteur métallique pour les vaisseaux, un procédé pour obtenir des sections parallèles du fémur et du tibia, c'est tout ce qu'on a trouvé depuis.

Mais laissons les détails, et voyons les choses de haut. Il semble bien qu'on puisse résumer le bilan de ces 40 dernières années en disant : « Deux catégories de chirurgiens proclament les avantages de deux méthodes. Les uns veulent qu'on ponctionne et qu'on injecte ; les autres qu'on coupe. Lorsque s'ouvrit le premier congrès de chirurgie, il y a quarante ans, la question des tuberculoses suppurées était à l'ordre du jour. Trélat avait trouvé la formule qui résumait les débats : « Enlever tout : l'abcès tuberculeux et ses parois, puis le foyer primitif s'il y en a un ». Et, 25 ans après, Calot venait dire à ce même congrès : « N'opérez jamais : plus d'opérations sanglantes : des ponctions et des injections. Il ne doit plus rester, pour opérer les tuberculoses articulaires, au lieu de les ponctionner, que des chirurgiens qui ont des yeux pour ne point voir ». Eh bien, j'ai voulu voir : Ebloui par les statistiques donnant 95 à 99 % de guérisons, je suis allé à Berck et j'ai, pendant quelque temps, suivi le service de mon ami Calot, pour apprendre de lui la technique de ses injections. Et je suis rentré armé de la seringue et des liquides modificateurs, avec des ardeurs de néophyte. Dans le sordide service de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, je n'ai obtenu que des résultats lamentables, pour le genou comme pour les autres articulations. Et lorsque j'ai quitté ce service, j'y faisais des résections du genou comme à l'époque où j'y étais entré. Tout ce que je tentais comme chirurgie conservatrice échouait, parce que cette chirurgie demande du temps et que j'ai vite perdu l'illusion que des tuberculeux pouvaient attendre leur guérison pendant des mois dans les lamentables conditions d'hygiène où ils étaient placés. Alors je prenais le bistouri et la scie et je faisais des résections qui permettaient à mes opérés de quitter l'hôpital au bout d'un mois.

Cependant, Bufnoir, qui est à Cannes, vous dira que dans le milieu où il exerce, il est souvent possible d'éviter la résection ou l'amputation et de rendre l'activité à des malades dont la profession ne nécessite pas de trop grandes fatigues.

Que faudrait-il donc pour obtenir les succès si légitimement proclamés ? Traiter nos malades dans des milieux appropriés. Mais je ne crois pas que l'air marin ou l'altitude soient des facteurs en dehors desquels tout espoir doive être abandonné. Lorsqu'on compare la statistique des hôpitaux parisiens ou des grandes villes et celle des sanatoria marins, on est tenté de conclure qu'il y a des climats spécifiques pour la guérison des tuberculoses articulaires. C'est une erreur. Lannelongue avait déjà montré depuis longtemps que les cobayes atteints de tuberculose et transportés au bord de la mer ou sur la montagne, ne résistaient pas mieux que ceux qui respiraient l'air de la plaine. Mencière attirait l'attention sur ces idées au congrès français de chirurgie de 1917. Il citait des hôpitaux américains situés dans l'intérieur des terres où le pourcentage des guérisons et des améliorations obtenues sur des tuberculeux chirurgicaux était infiniment supérieur à celui que donnait l'hôpital maritime. Partout où les pouvoirs publics et les administrations hospitalières consentiront à donner aux malades un ordinaire copieux et choisi, aux chirurgiens des salles claires, vastes, aérées, orientées pour recevoir le maximum de lumière et de chaleur, des hôpitaux placés en dehors des villes et construits sur des plans inspirés par des médecins imposant leur volonté aux architectes, nous verrons les guérisons se multiplier par les traitements non sanglants, les résections devenir des nécessités d'exception et la plupart des malades guérir sans mutilations.

Je sais que quelques chirurgiens de Paris ont le droit d'être satisfaits de leurs installations. Mais que dire des hôpitaux où opèrent encore nombre de nos confrères des grandes villes ? J'en connais qui sont un défi à la plus simple hygiène, au plus élémentaire bon sens. Je connais des salles de chirurgie obscures et tristes où les fenêtres basses et étroites, véritables meurtrières, prenant jour sur un ruisseau, sont placées à une telle hauteur que la couche d'air où respirent les malades ne se renouvelle jamais. Dans les mêmes salles, deux services de chirurgie distincts reçoivent, examinent, soignent, pansent les blessés et les opérés, enseignent les élèves. Dans l'hôpital déjà trop exigu, on a prélevé un partie des bâtiments pour en faire un hôpital militaire. Tout y est étriqué. Cependant, chaque année, le compte moral administratif proclame avec orgueil l'équilibre de son budget. Mais les malheureux qui en franchissent le seuil avec une tumeur blanche du genou n'y sont plus justiciables que de la résection.

Je voudrais que, de ce Congrès, sortît une motion avertissant les administrations hospitalières qu'avec des installations appropriées la plupart des tuberculoses du genou pourraient guérir par un traitement médical, sans mutilation.

Partisan de la résection dans la tumeur blanche du genou, M. le prof. Bégouin, de Bordeaux, précise les conditions techniques de son succès

Les malades que j'ai eu à traiter ont été presque tous des *malades d'hôpital*. Ils étaient atteints de formes cliniques sévères, ou avaient déjà suivi pendant deux ou trois ans, une fois sept ans, et une autre fois onze ans un traitement conservateur, plus ou moins exactement peut-être, mais en tout cas sans succès. Ouvriers, travailleurs de terre, petits employés, ils souffraient et demi-infirmes étaient incapables d'exercer leur métier ; à quelques-uns on avait proposé l'amputation de cuisse. L'heure du traitement conservateur était passée : ils avaient besoin de la guérison prompte que seule pouvait leur donner la résection.



M. le Professeur Bégouin

J'ai pratiqué 29 résections, presque toutes entre 1906 et 1912, la chaire de gynécologie que j'ai occupée de cette date à l'année dernière ne m'ayant guère conduit de malades du genou. Dans mes 29 cas il y avait 20 hommes et 9 femmes. Un seul de mes opérés avait plus de 50 ans — 58 ans, — cinq autres avaient de 42 à 48 ans ; l'âge des 23 autres variait de 19 à 40 ans.

Je n'ai eu aucune mort. Chez un seul, celui de 58 ans, une amputation secondaire a dû être pratiquée deux mois après, pour suppuration froide progressive ; de la sénilité précoce, un traitement conservateur prolongé avec injections intra-articulaires qui avait laissé se développer un abcès poplité, avec œdème de la jambe depuis 3 mois, semblent responsables de cet échec.

Je n'ai pas gardé le souvenir de fistules post-opératoires durables.

Après 60 à 90 jours d'immobilisation dans le plâtre, l'ankylose osseuse était acquise et les opérés commençaient à marcher ; au cinquième mois, ils pouvaient reprendre une vie active. Dans un seul cas la consolidation exigea dix mois, le fémur et le tibia, que j'avais négligé de réunir par une suture métallique, s'étant un peu écartés dans un plâtre insuffisant.

Quant aux *résultats éloignés*, je n'ai eu connaissance d'aucune récidive. Les sept malades que j'ai pu retrouver à l'occasion de cette communication, et qui sont opérés depuis 3, 4, 5, 7, 8, 13 et 15 ans, se déclarent enchantés de leur opération qui a transformé leur vie : s'ils ont le genou ankylosé, il n'est plus douloureux et leur permet de marcher et de travailler toute la journée sans aucune fatigue à ce niveau.

La *technique* que j'ai employée est dans les grande lignes celle de Bœckel et de Lucas-Championnière que mon maître Demons m'avait apprise. Avec bande d'Esmarch le plus souvent, — car l'opération est alors plus agréable, quoique à la fin, le tube enlevé, l'hémostase soit souvent longue et ennuyeuse, — je fais sur le genou *en extension* une incision en H. Celle-ci a, sur l'incision en U, l'avantage de donner plus de jour, et des lambeaux plus courts. Les deux branches verticales de l'H doivent être très postérieures, comme l'a dit Fredet. J'enlève la rotule et toute l'articulation malade ; mais jusqu'ici j'ai employé la méthode intra et non pas extra-articulaire, en veillant bien aux prolongements dans le creux poplité. Pour le sciage des os, j'ai toujours pris soin de le pratiquer le genou en extension, ce qui facilite le parallélisme des sections. Il est exceptionnel que des abcès osseux ou de l'ostéomyélite m'aient obligé à réséquer 8 à 9 centimètres d'os au total ; presque toujours la résection a été de 5 à 6 centimètres. J'ai quelquefois fait des évidements complémentaires, mais sans plombage. Parfois j'ai terminé par la suture de la peau seule avec 2 drains postéro-latéraux pour 48 heures, mais le plus souvent j'ai fait auparavant une ostéosynthèse du fémur et du tibia par suture avec 2 fils d'argent ou de bronze. Le membre bien pansé est placé dans une gouttière de fil de fer. Le second jour, les drains sont enlevés et les compresses souillées changées sans déplacer le membre, car elles ont été disposées latérales et pour les retirer il suffit d'écarter les bords de la gouttière. Le 8e ou 10e jour, la cicatrisation cutanée terminée, les crins de florence sont enlevés et le membre est placé avec grand soin en bonne position dans un plâtre pour 70 à 90 jours.

Dans la résection du genou pour tumeur blanche l'ablation de toutes les parties malades, une asepsie rigoureuse particulièrement difficile à organiser avec ce membre que l'on doit manœuvrer et faire manœuvrer par un aide, enfin la coaptation exacte des fragments et son maintien pendant toute la durée de l'immobilisation nécessaire à la consolidation du calme paraissent les conditions techniques principales du succès.

La dissection extra-articulaire de la synoviale, la conservation et la reconstitution des attaches du quadriceps et des tissus fibreux péri-articulaires comme le recommande M. Fredet, l'emploi, pour l'immobilisation du genou, d'appareils ambulatoires qui permettent en même temps l'héliothérapie, comme le préconisait M. Tailhefer, sont des perfectionnements qui ne peuvent qu'améliorer et hâter les résultats de cette excellente opération qu'est la résection du genou.

Il me semble qu'aussi longtemps que les greffes articulaires ou l'arthroplastie ne seront pas arrivées à la fois à guérir la tuberculose et à reconstituer une articulation fonctionnant normalement la résection du genou restera, chez l'adulte, le traitement de choix de la tumeur blanche grave d'emblée ou de celle qui continuera à évoluer malgré le traitement conservateur exactement appliqué et suivi pendant un temps judicieux. Alors, pratiquée assez tôt et assez hardiment, elle évitera bien des amputations de cuisse, et surtout bien des années de souffrance et de demi-infirmité.

L'HUMOUR ET LA MÉDECINE



— *Mais non caporal j'tire pas au flanc, j'suis bien malade, je voudrais bien voir ce que vous feriez si vous étiez dans ma peau.!.*

— *Je la laverais mon vieux...*

A MON AVIS

Tandis qu'on s'embrassait à Locarno, et que les Metternich au petit pied nous annonçaient gaillardement la paix universelle, une discussion avait lieu au sein du congrès d'oto-rhino-laryngologie sur l'opportunité de la présence des médecins allemands au sein des réunions scientifiques internationales.

Arguant d'une enquête personnelle qu'il mena auprès des médecins de tous les pays et qui lui valut, de la part des docteurs allemands, une réponse empressée, un spécialiste réputé des hôpitaux de Paris demanda qu'on fit tomber les barrières élevées depuis 1914 entre les médecins d'outre-Rhin et nous. Un grand journal parisien annonça même que le congrès d'oto-rhino-laryngologie avait souscrit à ce vœu. La nouvelle était prématurée et, faisant cas de cette information erronée, un exposé de vues s'ensuivit entre les congressistes qui décidèrent de maintenir le statu quo.

Il nous semble qu'à tout bien réfléchir, ce n'est tout de même pas à nous d'inviter les Allemands à prendre part aux Congrès. Leur manifeste des 93 n'est pas encore estompé par les brumes de l'Histoire. Son insolence est encore présente à tous. Ces gens voulaient notre peau. Nous avons eu la leur, en nous ruinant. L'empressement à aller vers eux les mains tendues ne se justifie pas. Ils sont bien changés, dites-vous. Il y a des loups qui se changent en bergers.

La victoire c'est comme la foi, il lui faut l'action pour être efficace. Si les Allemands ont dit de nous que nous étions de piètres vainqueurs, il y a à cela des raisons valables. Mais ne fournissons pas un nouvel argument à leur dédain, en les invitant à venir s'asseoir à nos côtés. Il est indispensable qu'ils se sentent dans l'obligation de nous en faire la demande.

On dira : « La Science n'a pas de Patrie. Pourquoi ne pas l'utiliser pour cimenter une paix internationale, au-dessus des haines de races ? » Le thème est connu, il est d'un développement facile. La réalité des choses s'éloigne de l'optimisme des propos. Il faut se méfier de ces grandes formules, elles n'ont servi jusqu'à présent qu'à masquer des appétits. Laissons les rêveurs fixer les nues et veillons sur la plaine.

Ce que nous savons de la psychologie allemande, de l'activité de sa propagande, de sa ruse et de son orgueil nous incite à la prudence concernant la reprise des relations avec leurs médecins au sein des Congrès. Et, s'il fallait un argument à l'appui de cette prudence recommandable, nous citerions les incidents qui survinrent au récent congrès d'Amsterdam, où les délégués allemands, venus en masse compacte, firent preuve d'un manque de tact qui obligea le représentant du gouvernement Français à une attitude de remontrances. Mais nous avons promis le secret là-dessus.

Cette attitude réservée que nous préconisons ne doit pas cependant être exploitée. Un praticien d'Amiens a déclaré au cours du Congrès d'oto-rhino-laryngologie qu'il lui était possible de se procurer, en Allemagne, une instrumentation médicale qui lui donne toute satisfaction, et qu'il paie meilleur marché qu'en France, et il posa, à ce sujet, la question suivante : « Doit-on s'approvisionner en Allemagne ? »

On ne doit pas avoir d'hésitation à ce sujet. Si on avait demandé aux Allemands de nous fournir les matériaux des réparations qu'ils nous devaient, notre dette intérieure serait moins lourde et nous aurions reçu quelque chose des Allemands. La politique la plus saine est celle qui tient compte des réalités. On a voulu favoriser le commerce français. De cette intention louable est née une politique qui nous a coûté des milliards et que le monde entier nous reproche.

Les erreurs ne doivent pas s'éterniser. Il ne faut pas que le patriotisme serve d'artifice commercial aux mercantis. Ne prêtez donc pas l'oreille aux anathèmes que lancent ceux-là qui veulent avant tout vous écouler leur marchandise avec un super bénéfice. Et autant nous sommes les adversaires d'une cordialité prématurément offerte aux Allemands, autant nous trouvons habile d'avoir avec eux des relations commerciales dont nous tirons bénéfice. — J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

L'hôpital civil français de Tunis demande deux internes, 16 inscriptions, scolarité terminée, avec références de leurs chefs de service. 2.400 fr par an, logés, nourris, blanchis, voyage payé en 2e classe.

La société de secours mutuel des mines de Liévin (P.-de-C.) demande un docteur-chirurgien pour son dispensaire de 50 lits qui ouvrira au début de 1926, écrire au secrétaire de la société.

Le nouvel asile d'aliénés de Meurthe-et-Moselle demande un médecin-directeur et un médecin-chef ; s'adresser à la préfecture.

Les communes de Villapourçon, dans la Nièvre et de Montigny, dans la Haute-Marne, demandent un médecin.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
- la Pyorrhée Alvéolaire ;
- les Infections Staphylococciques ;
- l'Ozène ;
- les Métrites ;
- les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
- du Vaccin antipyogène, etc.

Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

M. Marcel Labbé a rapporté à la Médicale des Hôpitaux, un travail de Landau, de Varsovie, sur l'endocardite lente. Cet auteur a noté sur 30 cas, 10 réactions de Bordet-Wassermann positives. Il n'en tire heureusement aucune conclusion.

M. Janselme prenant la parole à la Médicale des Hôpitaux à propos d'une communication de M. Jacobson sur l'éther benzylcinnamique déclare que dans son service ce traitement a eu les plus heureux effets sur les tuberculoses des muqueuses, laryngées en particulier. Les douleurs étant calmées rapidement, ces malades qui meurent d'inanition ont pu s'alimenter et l'effet général a été excellent.

Le 341e dîner de l'Actualité Médicale, a eu lieu le jeudi 22 octobre, sous la présidence du professeur Gaucher.

Près du village de Camsas (Tarn-et-Garonne), par suite d'un dérapage, l'automobile du docteur Boussion, de Marseille, a été précipitée dans un ravin. Le docteur, qui tenait le volant, et sa femme, ont été fortement blessés.

Est approuvé le règlement administratif concernant l'organisation et le fonctionnement du centre régional de lutte contre le cancer de Marseille.

Une demande a été formulée par le propriétaire de l'établissement Richelieu, à Vichy, tendant à obtenir l'autorisation d'exploiter sous la dénomination de « Source Richelieu no 2 », la source « Caventou ».

Une demande a été formulée par le propriétaire d'une source, à Dormas (Drôme), en vue d'être autorisé à l'exploiter.

Une demande a été formulée par M. Jaworski en vue d'être autorisé à exploiter un sérum normal d'oiseaux sains.

La société de chirurgie a fait peindre sur les murs de la salle des séances deux tableaux consacrés l'un aux noms des fondateurs de prix : René Duval, René Marsoiln, Edouard Laborie, Vulfranc Gerdy, J.-N. Demarquay, Philippe Ricord, A. Dubrueil, Jules Hennequin, Odilon Lannelongue, Mme veuve Aimé Guinard, Mme veuve Chupin ; l'autre aux bienfaiteurs : P.-Ch. Huguier, Mme veuve Huguier, Edouard Guénu, Edouard Schwartz.

M. le docteur Jeanbrau, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, a adressé à l'Académie sa candidature au titre de correspondant national dans la deuxième division.

Le secrétaire général de la Fondation Carnegie a demandé à l'Académie de bien vouloir désigner un délégué pour la représenter à cette Fondation, en remplacement de M. Mesureur, décédé.

Le docteur Barban (Antoine), délégué cantonal à Chazelles-sur-Lyon (Loire) a été nommé officier d'Académie.

Le Dr Ed. Chaumier a offert à l'Académie de Médecine pour son Musée Jenner, deux exemplaires des éditions anglaises de 1798 et de 1860 de l'ouvrage de Jenner.

L'EXPOSITION DU CONGRÈS DE CHIRURGIE

Plus de cent exposants à l'exposition qui accompagna le Congrès de Chirurgie cette année. L'organisation de cette manifestation industrielle fut parfaite. Elle est due au tact et au dévouement de M. Mouly. Parmi les stands les plus fréquentés il faut citer ceux des firmes suivantes :

La verrerie scientifique

La « Verrerie scientifique » présenta quelques-uns de ses modèles de tubes à Rayons X et accessoires de radiologie, une remarquable collection d'électrodes et un grand nombre d'appareils électro-médicaux sous forme de tables, tableaux ou boîtes portatives.

Nous avons remarqué tout particulièrement son nouveau projecteur d'infra-rouge, permettant non seulement toutes les applications de thermothérapie et de chromothérapie, mais encore l'examen clinique, ainsi que les nouveaux modèles de soleils médicaux pour l'application des rayons ultra-violets ; le succès de ces appareils a été des plus grands tant à cause de leur belle présentation que du prix extrêmement modéré auquel ils étaient vendus.

L'assistance s'intéressait particulièrement aux démonstrations des nouveaux appareils de la « Verrerie scientifique » pour l'éclairage du studio photographique ou cinématographique dans les hôpitaux, permettant d'obtenir dans les meilleures conditions d'économie, de rapidité et de facilité des clichés ou des films, tous documents d'une valeur inappréciable, au point de vue didactique.

On sait qu'un très grand nombre d'hôpitaux et que même de simples cabinets médicaux possèdent déjà des installations semblables ; les nombreux fascicules du catalogue général de la « Verrerie scientifique » contenant description de ces différents appareils sont envoyés franco sur demande.

La maison Bruneau

Magasins 4, place de l'Odéon. — (Ateliers, 70, route d'Orléans, à Montrouge).

Nous avons remarqué à l'exposition de cette maison un grand nombre d'instruments de fabrication de premier ordre et parmi les nouveaux instruments exposés, une pince automatique à poser les agrafes de Michel du Professeur Lambret de Lille qui est une petite merveille mécanique.

Nous avons remarqué également un certain nombre d'instruments de chirurgie exécutés dans les ateliers de cette maison en acier inoxydable, on sait que cet acier qui ne rouille pas présente un très grand intérêt pour les chirurgiens, c'est la matière première de l'avenir pour la fabrication des instruments de chirurgie. Cette maison a étudié la question et commence maintenant la fabrication de ses instruments avec cet acier qui présente à l'œil une belle teinte bleutée.

Les Etablissements Testu

Les établissements R. Testu, 8, rue Campagne-Première, à Paris, présentent entr'autre matériel de stérilisation, une petite installation de stérilisation d'eau avec lavabo, pour cabinet de consultation, très remarquée des congressistes : de plus, cette firme expose le mobilier chirurgical qu'elle construit dans ses nouveaux ateliers. La construction robuste et soignée de sa fabrication explique l'intérêt qu'ont porté les visiteurs à son stand.

La baignoire pour bains de soleil du docteur Meyer

Le docteur G. Meyer d'Erstein (Alsace) donne une nouvelle orientation à l'héliothérapie ; sa baignoire pour bains de soleil, d'air et de lumière, le « Solit » évite : les refroidissements par le vent et l'air froid et la congestion par excès de chaleur. Il permet la cure solaire partout (cour, jardin, toit-terrasse), à l'abri des regards et des mouches, même aux sujets les plus délicats, spécialement aux tuberculeux pulmonaires.

Les Etablissements Cogit

La maison Cogit, 36, boulevard Saint-Michel, constructeurs spécialistes d'appareils de laboratoire présentent tout un choix de microscopes depuis les binoculaires pour recherches extrêmement fines ultramicroscopiques et microphotographiques jusqu'au type P. C. N. simple et robuste ainsi que des étuves et centrifugeurs électriques. Parmi ces intéressantes nouveautés, nous remarquons l'appareillage pour le métabolisme basal, le dispositif colorimétrique et électrique pour le dosage de P.-H. et les microméthodes biologiques.

Waast, 22, rue de l'Odéon

On a remarqué les vitrines et les instruments de chirurgie de la maison Vaast, 22, rue de l'Odéon, spécialiste depuis plus de 30 ans de l'oto-rhino-laryngologie et surtout son merveilleux pulvérisateur Vaast, appareil préventif idéal par sa pulvérisation en brouillard contre la contagion des maladies des voies respiratoires ; indispensable à toute personne approchant les malades et indiqué contre les rhumes, coryza, laryngites, grippe. Cet appareil a sa place indiquée à portée de la main sur toute table de toilette, prêt à fonctionner à la moindre irritation des muqueuses nasales ou laryngiennes.

LE MONDE MÉDICAL

Mariages

Lundi dernier a été célébré, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le mariage de Mlle Wanda Landowski, fille du Docteur Landowski, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, et de Mme Landowski, avec M. Georges Bomier, directeur des établissements Savouré, fils de M. Georges Bomier, sous-directeur de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts, officier de la Légion d'honneur, et de Mme Bomier.

De nombreuses lettres de faire part n'ayant pas été reçues, les amis des deux familles sont priés de considérer cet avis comme en tenant lieu.

Nous apprenons le mariage de :

Mlle le Docteur Delpech, fille de M. Delpech, ancien sénateur, et M. le Docteur Henri de Nas de Tourris, médecin aide-major des troupes coloniales ;

Mlle Taupin, interne des hôpitaux de Lyon, et M. le Docteur Chavanne (de Grenoble).

Nécrologies

Le Docteur et Mme André Chartier, dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de la mort de leur fils, Pierre, prient leurs amis de recevoir ici l'expression de leurs remerciements.

Le Docteur Pierre Walcher fait part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de Mme Pierre Walcher, née Daisy Holcroff, décédée après avoir donné le jour à leur chère petite Christiane Algrange, le 6 octobre 1925 (Moselle). Cet avis tient lieu de faire part.

Nous apprenons la mort :

De Mme Frédéric Kohn-Abrest, mère du directeur du laboratoire de toxicologie, à la préfecture de police.

Du Docteur Moizard, qui a succombé en son domicile de la rue du Général-Foy. Il était le frère de M. A. Moizard, avocat honoraire à la Cour d'Appel.

Du Docteur Gourmand, le doyen des médecins navigants de la Société générale des transports maritimes, décédé subitement à Oran.

Du Docteur Gérard Dacla.

Les Médecins Tchéco-Slovaques à Paris

Ainsi que nous l'avons annoncé, 130 médecins tchéco-slovaques sont arrivés à Paris où ils ont été reçus par le Doyen Roger et par le professeur Hartmann, président de l'A. D. R. M.

Leur président est M. Janu, Professeur de gynécologie, chirurgien de l'Hôpital d'Etat, à Prague.

Les notabilités de la délégation sont MM. Rihd, M. Amerling, médecin-directeur du sanatorium Massaryk, MM. Dostal, Forman, Hellich, Komark, Kralova, Metalka, Michl, Samerek, Stepan, médecin des hôpitaux, Trapl, agrégé de Gynécologie et Stasny, délégué par la médecine militaire.

Ils ont passé la semaine à visiter les hôpitaux et les monuments parisiens.

Nous reviendrons, dans notre prochain numéro sur cette importante visite.

Ouverture du Congrès de Stomatologie

Une importante allocution du Doyen Roger

LA DÉFENSE DU TITRE DE DOCTEUR

Dans son discours d'ouverture du Congrès de Stomatologie, le Professeur Roger a mis au courant, ses auditeurs, du grave problème de l'exercice de l'art dentaire. On sait qu'une commission s'occupe actuellement de la réforme des études médicales.

Une sous-commission étudie les questions qui ont trait à l'art dentaire. Or, l'une d'elles est grave de conséquences, c'est celle du diplôme nécessaire à l'exercice de l'art dentaire.

On a proposé un doctorat ès-arts dentaires ; or, s'il était accepté, comme il n'y a pas possibilité actuellement d'organiser cet enseignement dans les facultés, ce serait les écoles dentaires qui délivreraient ce diplôme.

M. Roger pense qu'il y a là un grave danger et demande à tous ceux qui portent un titre Docteur durement acquis de s'en inquiéter.

Le Congrès de l'Association professionnelle des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils de France

Voici le compte rendu de ce Congrès qui vient de se tenir à Paris :

Le Président indique la marche de l'Association, les nouvelles adhésions, les divers services qui ont été rendus dans le courant de l'année à des collègues de plusieurs centres hospitaliers.

L'Association compte aujourd'hui plus de 400 membrs : médecins, chirurgiens ou spécialistes des hôpitaux de France, Algérie, Tunisie, Maroc et colonies.

Le Congrès est mis au courant des démarches faites par le Conseil depuis plus de deux ans, en vue de la suppression du « Tout Compris » :

La question semble mûre pour une prompte solution. Pour la faciliter, le Congrès décide d'envoyer à M. le Ministre du Travail et de l'Assistance publique une lettre demandant :



M. LE PROF. REYNÈS

« Que la question de la rémunération des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux civils pour soins donnés aux victimes des accidents du travail, hospitalisées, soit reprise et soumise à nouveau à l'Assemblée compétente. »

Cette lettre a été remise à M. le Ministre, dans les meilleures conditions de réussite.

Le Congrès approuve les conclusions d'un rapport du docteur Paul Boudin, au Conseil supérieur de l'Assistance publique, sur l'admission à l'Assistance médicale gratuite des malades demi-nécessiteux pour opérations chirurgicales.

L'Assemblée discute deux propositions du docteur Marquis, de Rennes.

Le Congrès considère que le « Tarif Breton » ne répond plus aux nécessités actuelles.

Il estime qu'il y a lieu de demander sa revision. Celle-ci sera demandée par l'Association à la Commission de revision de ce tarif, par les soins de M. Decourt, président de l'Union des Syndicats médicaux de France, membre de la Commission de revision du « Tarif Breton ».

Une lettre dans ce sens a été adressée par le Conseil de l'Association à M. le docteur Decourt.

En ce qui concerne le nouveau Syndicat des Chirurgiens français, le Congrès décide que l'Association a sa raison d'être personnelle. Mais son Conseil nouera des pourparlers d'entente cordiale, et de communes actions avec les membres du bureau du nouveau Syndicat. Ces démarches ont eu lieu avec succès.

Election du nouveau Conseil :

Président : M. Reynès, de Marseille.

Vice-présidents : MM. Le Nouëne, du Havre ; Renon, de Niort.

Trésorier : M. Patel, de Lyon.

Secrétaire général : M. J.-L. Rocher, de Bordeaux.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

A la Société Médicale des Hôpitaux

L'hémophilie, l'hémogénie et l'hémogéno-hémophilie

M. P.-E. Weil a depuis longtemps insisté sur la différence qui existe entre les différents syndromes classés autrefois tous sous l'étiquette hémophilie.

A côté de l'hémophilie familiale à hérédité patriarcale où le *temps* de saignement est *normal* et de l'hémophilie sporadique à temps de saignement régulièrement prolongé (ces deux maladies atteignant surtout les hommes) il y a une autre maladie appelée actuellement *hémogénie* ou maladie de Weil qui atteint surtout les femmes et attire l'attention par l'allure dramatique des règles. Dans ces cas le temps de saignement est irrégulier chez un même malade il peut passer dans la même journée de 5 minutes à 20 minutes et ensuite à 5 heures. Il y a une fragilité particulière des endothéliums vasculaires et diminution des hématoblastes. Cette maladie comme l'hémophilie *sporadique* est acquise.

M. P.-E. Weil attire l'attention sur le fait suivant : C'est que les deux syndromes peuvent se trouver associés, donnant alors un type d'affection hémoragipare qui ne peut rentrer dans le type clinique ni de l'une, ni de l'autre de ces deux maladies.

On aura donc chez le même malade le syndrome hémophilie, se traduisant par le *retard de la coagulation*, le syndrome hémogénie caractérisé par : le temps de saignement *irrégulièrement prolongé*, et enfin par la diminution des hématoblastes. M. P.-E. Weil propose d'appeler cette maladie, hémogéno-hémophilie.

MM. Bérard et Sargnon, de Lyon, donnent des précisions très nettes sur la radiothérapie des tumeurs en rhinolaryngologie

MM. Bérard et Saignon de Lyon étudient cette question depuis 1913 mais surtout depuis la création du centre de radiumthérapie. Ils ont publié une série de travaux à ce sujet. Comme agent porte-radium, ils utilisent les aiguilles, mais surtout les tubes de 50 à 100 micro-curies, entourés d'une gaine de platine et d'une gaine d'or. L'application est intra-tumorale ou para-tumorale le plus souvent dans un long drain de caoutchouc faisant caoutchouc sans fin. Ils adjoignent souvent aussi le collier de radium externe. Si les ganglions sont opérables facilement, il faut les enlever, car radium et rayons X agissent peu sur les ganglions. Pour les tumeurs du nez, ils font habituellement une opération externe de nettoyage.

Ils n'opèrent plus les tumeurs du naso-pharynx même les fibrômes. Ils les traitent par le radium. Il en est de même pour les lésions du pharynx moyen, des amygdales notamment.

Pour les tumeurs intrinsèques, peu étendues du larynx, la laryngofissure avec résection des parties molles, avec radiumthérapie et rayons X a donné de bons résultats. Actuellement les auteurs essayent la radiumthérapie seule.

Pour les tumeurs des gouttières et du pharynx inférieur le radium est mis dans une sonde en gomme.

Les auteurs concluent que : 1° en rhinolaryngologie la radiumthérapie doit être combinée à la chirurgie toutes les fois que cette dernière est possible. Cette chirurgie comporte suivant les cas l'ablation de la tumeur et surtout l'ablation de ganglions La radiumthérapie se combine parfois avec les rayons X.

2° La radiumthérapie donne des succès assez nets pour le nez, le sinus ; de beaux résultats pour les cancers intrinsèques débutants du larynx et pour les tumeurs fibreuses malignes ou non du naso-pharynx. A Rochester, à la clinique Mayo, la radiumthérapie est seule actuellement employée pour les tumeurs du naso-pharynx.

3° Actuellement, la radiumthérapie est seulement palliative pour les adénopathies cancéreuses, pour les tumeurs malignes diffuses du naso-pharynx, pour les tumeurs épithéliales malignes du pharynx moyen et inférieur et pour les cancers laryngés et extrinsèques.

NOUVELLES DIVERSES

Le docteur Louis G. Blanc, chargé de mission par le gouvernement français, et invité par le gouvernement du Venezuela se rend à Caracas, où il étudiera, au point de vue clinique, une station thermale. Il fera, en même temps, quelques conférences sur l'hydrologie et la médecine française.

M. le Dr Le Calvé, de Redon, a présenté sa candidature à la place de correspondant national dans la première division (Médecine).

L'utilité de la synovectomie au stade synovial des tumeurs blanches du genou

Auteur de la question à l'ordre du jour, M. Reynès, du Congrès de chirurgie, a formulé les conclusions suivantes :

Dans un grand nombre de cas où le début des tumeurs blanches du genou se fait par la synoviale (hydarthrose chronique, endoarthrite fongueuse), il est possible, par une opération délicate, mais simple, et respectueuse des éléments moteurs de l'articulation, d'extirper en germe cette redoutable tuberculose.

A ce stade synovial, — *avant les lésions osseuses*, — et tenant compte de l'insuffisance si fréquente des traitements dits conservateurs, il y a intérêt scientifique et humanitaire à généraliser l'extirpation rationnelle de la synoviale, dès le début du mal, comme on extirpe une tumeur, un anthrax, une tuberculose cutanée, comme on fait l'émondage des plaies ou phlegmons.

La Synovectomie a été discréditée par des applications inopportunes et par des techniques dangereuses, lésant la rotule, sacrifiant les organes moteurs de la jointure.

La technique de M. Reynès consiste simplement dans une incision latérale externe à laquelle on doit ajouter parfois une incision interne. Avec écarteurs, pinces, ciseaux courbes, la synoviale, souvent clivable, peut être extirpée. Suture immédiate après lavage à éther. Mobilisation précoce. Il se refait de nouvelles surfaces de glissement.

Dans des cas où la nature tuberculeuse de la synoviale enlevée a été vérifiée, et dans d'autres cas d'arthrites, M. Reynès a eu des guérisons remarquables avec conservation motrice articulaire.

S'il y a des lésions osseuses, on peut encore faire la synovectomie et lui adjoindre des curages osseux, même larges. Mais la question change de face.

Le véritable progrès consiste à éviter les stades graves ou terminaux qui obligent aux opérations multilantes: résections larges, amputations. Il faut faire le traitement prophylactique de ces étapes dangereuses, en extirpant le mal dans son début encore circonscrit et aisément accessible.

Dans cette voie nouvelle et féconde, il faut aiguiller les médecins, les chirurgiens, le public. Comme pour le cancer : diagnostic précoce, extirpation précoce.

Dans certaines arthrites inflammatoires, traumatiques ou gonococciques, dans des cas chroniques (pachy-synovite, syphilose), la synovectomie peut trouver des indications justifiées et donne de très bons résultats.

Le Congrès français de Laryngologie s'est tenu à Paris du 14 au 17 Octobre

Comme tous les ans, ce congrès avait réuni les principaux laryngologistes français. Sous la présidence du Docteur Brindel, de Bordeaux on a discuté les deux rapports suivants : l'un sur les otites latentes chez l'enfant, de MM. Le Mée, Bloch et Cazezust ; le second sur les phénomènes sympathiques en rhinologie, de M. Halpcher.

On a entendu de nombreuses communications de Jacquer, Mouret, Portman, Juisen Sargnon, Ganet, etc... Hautant a donné en particulier le résultat des traitements des épithéliomas du maxillaire supérieur par la chirurgie curiethérapie. Dans une communication des plus intéressantes, il a montré l'action que l'on pouvait avoir sur ces tumeurs en combinant les deux procédés.

Bourguet a présenté un certain nombre d'opérés de chirurgie endocranienne, en particulier une trichinose cérébrale, une ponction du corps calleux, une tumeur de l'hypophyse.

Le congrès s'est terminé par un banquet qui a eu lieu à l'Hôtel Continental.

Les causes de réussite ou d'échec dans la radiumthérapie du cancer de l'œsophage

L'expérience du Docteur Jean Guisez, de Paris, qui porte actuellement sur plus de 400 cas de cancer de l'œsophage traités par le radium, et dont les premiers remontent à 1911, l'a amené aux conclusions suivantes :

Grâce à l'endoscopie il est possible de porter le radium directement au sein même de la tumeur et ce traitement donne dans certains cas favorables, en même temps qu'il rétablit l'alimentation normale chez des malades soignés en dysphagie complète, des survies souvent prolongées pouvant aller jusque cinq ou six ans et même plus (11 et 13 ans), mais il est indispensable que les indications et la technique de ce traitement soient exactement posées sinon l'on arrivera à un échec.

1° Il faut que l'état général du malade ne soit pas trop avancé et qu'il puisse supporter ce traitement.

2° que la sténose soit encore facilement perméable sous endoscopie à la bougie 20 ou 22 (calibre de la sonde porte-radium).



Dr GUISEZ

3° que le *DIAGNOSTIC* soit exactement posé : de nature histologique par la biopsie; de siège et d'étendue par l'œsophagoscopie. Celle-ci est la plus difficile à déterminer, on arrive néanmoins en s'aidant des rayons X et du tube œsophagoscopique de petit calibre à fixer la limite inférieure de la tumeur. Ceci est absolument indispensable pour que la partie malade soit irradiée dans toute son étendue.

4° Il faut en effet que la tumeur soit irradiée dans toute sa hauteur, aussi nous servons-nous de plusieurs tubes mis bout à bout et nous donnons notre préférence à la longue sonde porte-radium qui seule peut rester exactement en place. Les échecs sont dus à l'emploi d'appareils courts qui ne peuvent irradier toute la hauteur de la sténose et se déplacent facilement, ayant toujours, s'ils ne peuvent descendre à cause du fil qui les maintient en place, une tendance à remonter dans la poche susjacente à la sténose.

5° Il faut que les lésions n'aient pas dépassé les parois œsophagiennes, ce en quoi nous renseigne l'examen aux rayons X et les signes cliniques concomittants — (signes de compression médiastinale, de paralysie récurrentielle).

Ce n'est que lorsque tous ces éléments seront exactement déterminés que l'on pourra entreprendre ce traitement avec toute chance de succès.

En terminant l'auteur cite les observations de malades soignés depuis plus de 5 ans et qui jusqu'à présent n'ont pas récidivé. L'une d'elles concerne un confrère âgé actuellement de 80 ans et qui a été soigné en 1911 d'un cancer du 1/3 inférieur de l'œsophage.

Un médecin sans héritiers meurt à côté de son trésor

Un habitant de Chaumont, le Docteur Saint-Martin, qui, depuis plusieurs années, vivait seul dans une maison où il ne laissait jamais pénétrer personne, mourait, il y a quelques semaines, à l'hôpital de la ville, où l'avaient fait transporter des voisins qui l'avaient trouvé un jour inanimé devant sa porte.

En procédant à l'inventaire du mobilier, le notaire du défunt trouva dans une malle une somme de 350.000 francs en pièces d'or et d'argent.

On ne connait, à l'heure actuelle, aucun héritier du médecin.



La Médecine au Palais

Un Médecin poursuivi à Nice pour avoir transporté deux grammes de cocaïne dans sa valise

Notre récent article sur la farce de la cocaïnomanie nous a valu un grand nombre de lettres qui, toutes, nous donnent raison. Ce sont les médecins qui paient, par des vexations et des mesures de suspicion, ce battage effectué autour du péril imaginaire de la cocaïnomanie collective.

Voici un fait qui prouve combien nous sommes dans le vrai. Il date de quelques jours :

Le docteur italien Giorgio d'Hurso, qui, pendant la dernière guerre, était médecin-major et qui, depuis, est le médecin officiel de la commune de Pontigliano, sa résidence, dans les environs de Rome, est venu, cet été, passer une partie de ses vacances à Menton, chez de vieux amis. Or, il y a quelques jours, à Vintimille, comme il allait franchir la frontière, pour regagner son pays, il fut trouvé détenteur de deux tubes renfermant chacun un gramme de cocaïne. C'est pourquoi il fut l'objet d'une poursuite à la fois pénale et fiscale.

— Avez-vous quelque chose à déclarer ? lui avait demandé un des gabelous français.

— Non, monsieur, répondit le docteur d'Hurso, qui, ce disant, ouvrit lui-même sa valise et aida le préposé des douanes à s'assurer que, effectivement, on ne lui dissimulait, parmi les objets de lingerie ou de toilette, ni monnaies d'or et d'argent, ni tabacs, ni flacon d'alcool, ni rien enfin dont l'exportation ou le colportage est prohibé.

Le bon docteur étranger ignorait que la cocaïne ne doit pas être exportée, ni d'ailleur importée, même en petite quantité et pour un usage médicamenteux et personnel. On lui saisit donc les deux tubes et on dressa un procès-verbal dont les premières conséquences furent de l'empêcher de regagner son pays et de comparaître en police correctionnelle, avec la perspective d'une double condamnation.

A l'audience, le docteur d'Hurso a expliqué et fait ensuite plaider que, souffrant depuis longtemps d'une rhinite, devenue chronique, il est obligé d'user fréquemment de cocaïne. Il a produit et versé aux débats des certificats de confrères italiens prouvant qu'il est réellement atteint de l'infirmité douloureuse qu'il a indiquée au tribunal.

« Il n'y a jamais eu dans le fait qui amène l'honorable docteur d'Hurso devant vous, messieurs, la moindre intention délictueuse », a soutenu Me Martini, son défenseur. Ayant à voyager durant tout un jour ou toute une nuit, il est naturel, et d'une élémentaire prudence, que ce malade se soit muni d'un peu de cette substance indispensable à son soulagement... »

Le tribunal semble devoir admettre cette thèse humaine plus encore que logique ; mais même s'il renvoie des fins de la poursuite pénale le délinquant malgré lui, la douane ne lâchera point celui-ci ; ne réclame-t-elle pas contre le docteur d'Hurso l'application, notamment, d'une amende plutôt amère, car son minimum est de 500 francs, ce qui, multiplié par quatre et augmenté du quart de 500 francs, fait une jolie somme, n'est-ce pas ? et dont la contrainte par corps assure le recouvrement. (Eclaireur de Nice).

A l'Académie des Sciences

La Tuberculose est-elle une maladie héréditaire ?

Il est admis depuis plusieurs années qu'on ne naît pas tuberculeux. La doctrine classique veut que la contagion se fasse après la naissance par suite du séjour auprès de la mère malade ou de l'entourage de l'enfant.

Or, à l'Académie des sciences, MM. Valtis, L. Nègre et Boquet, dans le laboratoire du sous-directeur de l'Institut Pasteur, ont pu réaliser l'infection tuberculeuse de fœtus d'animaux de laboratoire par injection à la mère.

Deuxième fait curieux, ils ont pu réaliser cette infection avec des cultures filtrées ne contenant plus de bacilles visibles au microscope, et cependant les ganglions des fœtus contaminés présentaient des bacilles de Koch virulents.

Ceci remettra-t-il en question la base même de la lutte contre la tuberculose infantile qui repose sur la non-hérédité et sur la contagion du jeune âge ? C'est peu probable, car en admettant la perfection de l'expérience décrite, elle pose un problème théorique passionnant et qui peut être fécond en résultats, mais ne détruit en rien la notion bien établie aujourd'hui que la tuberculose héréditaire congénitale, si elle est possible dans l'espèce humaine, est certainement une rarissime exception et qu'il faudra continuer à vivre avec la certitude scientifique que les enfants de tuberculeux peuvent devenir des sujets parfaitement sains s'ils sont séparés de leurs parents *dès leur naissance* sans qu'aucune fatalité héréditaire ne pèse sur eux.

UN APPEL DU MINISTRE DE L'HYGIÈNE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

C'est au banquet de clôture du Congrès de Chirurgie que M. Durafour a lancé cet appel

« Les ravages du cancer, a dit M. Durafour, ministre de l'Hygiène, constituent à l'heure actuelle le problème peut-être le plus émouvant de l'humanité souffrante.

» Sur cette maladie sournoise dont les causes demeurent encore comme impénétrables, plane un mystère redoutable contre lequel vient se briser et s'irriter la raison.

» Multiplions les efforts internationaux en faveur de la lutte anticancéreuse. En France, d'implacables nécessités financières nous étreignent. Devant les élites qui m'entourent dans ces minutes solennelles



Photo *Informateur Médical*

M. Durafour (*à gauche*) **ministre de l'Hygiène;** (*à droite*) **M. le doyen Roger**

qui clôturent vos incomparables travaux, je prends l'engagement de ne rien négliger pour apporter à vos études au cours de l'année qui va s'ouvrir, le maximum d'efforts de la collectivité française, consciente du mal immense que nous devons guérir et prévenir. Qu'il me soit permis d'adresser aussi un appel pressant à toutes les ressources de l'initiative privée, à toutes les grandes collectivités officielles, pour nous seconder dans cette tâche ardue et préparer les lendemains de la santé rénovée.

» Vous avez, Messieurs, au cours de votre Congrès, souligné la nécessité d'un pareil concours financier. Nulle parole n'était plus nécessaire. »

MARDI DERNIER à L'ACADÉMIE de MÉDECINE

M. Camus parle des cas de variole signalés dans les départements du midi

Les dernières communications faites à l'Académie sur la grande atténuation de la virulence du virus variolique dans les récentes épidémies ne doivent pas faire oublier que ce virus peut à chaque instant se manifester avec toute sa virulence. Actuellement, dans plusieurs départements du Midi où la variole vient d'être signalée, la mortalité est aussi grande que dans les épidémies si meurtrières d'autrefois : 1/5 à Toulouse, 1/3 à Béziers et aux environs. La diffusion des germes pouvant atteindre un point quelconque du territoire grâce aux communications rapides et nombreuses qui existent actuellement, il est opportun de rappeler que les personnes qui ont perdu leur immunité vaccinale risquent partout d'être contaminées par les germes varioliques et de contracter une variole grave. Pour que la vaccine protège sûrement contre la variole il faut que la vaccination ne soit pas trop ancienne ; avec le temps, l'immunité qu'elle confère s'atténue et disparaît. Dans l'ensemble de la population ce sont les femmes qui sont le moins immunisées car elles échappent souvent aux revaccinations obligatoires. A Toulouse, sur 29 cas de variole récemment constatés on compte 23 femmes.

Les vaccinations obligatoires font bénéficier incontestablement la société d'une immunité importante qui permet de combattre plus efficacement les épidémies, mais cette immunité qui n'est que temporaire est insuffisante pour donner à chaque individu une sécurité absolue. Il est donc sage de se faire vacciner non seulement aux périodes obligatoires, mais encore tous les 5 ans et mieux tous les 3 ans, comme le conseille le Directeur de la Vaccine. Il est prudent de ne pas attendre les premières manifestations d'une épidémie pour se faire revacciner, car l'immunité conférée par la vaccine n'est acquise sûrement qu'après une dizaine de jours après la vaccination. Il ne faut pas oublier que la vaccine n'atténue que très partiellement l'évolution de la variole quand on l'inocule à un sujet déjà en puissance d'infection.

Une technique nouvelle pour la mise en pratique de l'oxygénothérapie sous-cutanée.

L'utilisation thérapeutique de l'oxygénothérapie sous-cutanée montre, de plus en plus, que cette méthode n'est pas exclusivement destinée à jouer un rôle de suppléance dans les cas graves d'intoxication ou d'asphyxie. Les succès remarquables, et souvent inespérés, signalés par de nombreux auteurs (Bayeux, Martinet, Armand-Delille, Lian, Halle, etc...) dans les broncho-pneumonies, la coqueluche, l'asthme, les asthénies, les anémies graves, les affections cardio-rénales, etc... prouvent que cette méthode a certainement une action toni-cardiaque puissante, antitoxique et sans doute aussi dérivative. *Elle agit, en effet, malgré la quantité relativement minime d'oxygène injecté* (en général 50 à 200 centimètres cubes, tous les jours ou tous les deux jours), et la résorption lente du gaz, qui demande 24 à 48 heures.

Mais, pour la généralisation de son emploi, il convient que l'appareillage réunisse le maximum de simplicité, de sécurité et de précision.

L'appareil d'Agasse-Lafont et Roger Douris, présenté par le Professeur Courtière, a pour but de réaliser ces conditions.

Il ne nécessite, en effet, ni obus d'oxygène, ni détendeur et manomètre. Basé sur la fabrication extemporanée de l'oxygène au moment même de son emploi, il est exclusivement composé d'un flacon et d'une seringue.

Dans le flacon, de petite dimension (50 cc.) l'oxygène est produit par l'action d'un comprimé à base de bichromate de potassium sur l'eau oxygénée. Cette réaction est pratiquement très supérieure à celle du permanganate de potasse. En effet, le dégagement du gaz est retardé de quelques minutes et il est plus lent, ce qui évite toute crainte de rupture du flacon ou d'expulsion du bouchon. D'autre part, il n'y a pas de résidu pulvérulent, qui puisse encrasser l'appareil et, par ses propriétés catalytiques, réagir au moment de l'introduction d'une nouvelle dose d'eau oxygénée.

Le bouchon même du flacon renferme un barboteur, dans lequel le gaz est lavé et purifié. Le dégagement se fait sous une pression suffisante pour actionner le piston d'une seringue de 100 cent. cubes, dont on peut ainsi suivre et mesurer le remplissage : cette seringue permet d'injecter avec lenteur et précision exactement la dose jugée nécessaire.

Ephémérides Médicales

19 octobre 1702. — Le chirurgien Frère Jacques pratique l'opération de la taille sur le maréchal de Forgues qui meurt pendant l'opération. Le moine Frère Jacques dut quitter Paris.

22 octobre 1832. — Le chirurgien Delpech, considéré comme le seul rival de Dupuytren, meurt assassiné à Montpellier.

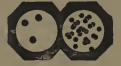
24 octobre 1613. — Déclaration royale réorganisant l'assistance aux lépreux, mais faisant défense à ceux-ci de se marier avec des gens indemnes.

25 octobre 1826. — Mort à Paris du Docteur Pinel, médecin de Bicêtre et de la Salpétrière. On sait qu'on doit à Pinel, un nouveau régime d'assistance aux aliénés.





le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023



Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

RÉMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — — }
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.534

FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.544

Ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

Avis de vacance d'un poste de Directeur du bureau municipal d'hygiène

Aux termes du décret du 3 juillet 1905, portant réglementation des bureaux municipaux d'hygiène, les directeurs de ces bureaux doivent être nommés par les maires parmi les personnes reconnues aptes, à raison de leurs titres, par le conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Conformément à cette disposition et aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 23 mars 1906 destinées à en assurer l'application, la vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour Vitry-sur-Seine.

Le traitement alloué est fixé à 18.000 fr. par an. Augmentation triennale de 1.500 francs. Inspection des écoles, 2.000 francs. Interdiction de clientèle privée.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 6e bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus : l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Concours de médecin adjoint des sanatoriums publics

Un concours sur titres pour l'emploi de médecin adjoint des sanatoriums publics aura lieu en octobre prochain.

Le traitement fixe de début est de 8.000 fr. et peut atteindre 11.000 francs par avancements successifs de 1.000 francs. Au bout de 2 ans de services, les médecins adjoints peuvent prétendre à un emploi de directeur dans la limite des places disponibles et après inscription sur la liste d'aptitude, en outre du traitement, ils bénéficient gratuitement du logement, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage, et ont la faculté d'utiliser, à titre onéreux, le ravitaillement de l'établissement. Ils ne peuvent faire de la clientèle que dans les conditions prévues aux articles 23 et 28 du décret du 10 août 1920.

Les candidats devront être français, âgés de moins de 35 ans, produire un extrait de leur acte de naissance, un extrait de leur casier judiciaire, un diplôme de docteur en médecine d'une Faculté de l'Etat, et toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

Les candidatures, accompagnées des pièces et renseignements ci-dessus énoncés seront adressées au ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4e bureau, 7, rue Cambacérès).

Attributions du Directeur des services d'Hygiène d'Alsace et de Lorraine

Le directeur des services d'hygiène d'Alsace et de Lorraine reste chargé, sous l'autorité du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, de l'application de la législation locale relative à l'hygiène, à la lutte contre les maladies contagieuses, aux vaccinations antivarioliques et aux statistiques médicales ; des lois locales relatives à la création, au transfert et à l'exploitation des pharmacies ; des lois du 13 juillet 1921 et du 28 mai 1923 accordant, sous certaines conditions, l'équivalence de diplôme aux médecins, chirurgiens dentistes et pharmaciens lorrains ; de l'arrêté-décret du commissaire général de la République du 24 sept. 1919 réglant l'exercice de l'art dentaire en Alsace-Lorraine par les dentistes non diplômés ; des affaires concernant l'admission au traitement des membres des caisses d'assurance sociale, l'administration des laboratoires régionaux de bactériologie de Strasourg et de Metz et de l'Institut vaccinal de Strasbourg, la surveillance sanitaire des frontières en ce qui concerne les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle, la chambre des pharmaciens d'Alsace et de Lorraine, l'établissement du tarif officiel des médicaments, les subventions, l'établissement du budget, la liquidation des dépenses. Il reste également chargé des études relatives à l'application des lois françaises.

Il a, pour les affaires courantes ressortissant à ces services, délégation permanente de la signature du ministre. Il soumet à l'examen et à la signature du ministre les affaires importantes qui réclamaient la signature du commissaire général de la République à Strasbourg avant le rattachement.

Le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques prend, sous l'autorité du ministre, compétence en ce qui concerne le personnel médical (directeurs départementaux d'hygiène, médecins d'arrondissement), les affaires concernant l'exercice de la médecine, de l'art dentaire et de la profession de sage-femme (loi du 30 novembre 1892).

Institut de Médecine et de Pharmacie coloniales de Marseille

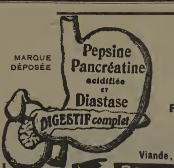
La première série des cours de l'Institut de médecine et de pharmacie coloniales de Marseille (allées Léon-Gambetta, 40) commencera le lundi 4 janvier 1926. L'examen en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales ou pharmaceutiques coloniales et du titre de médecin sanitaire maritime aura lieu fin mars 1926. Les candidats peuvent s'inscrire dès maintenant, audit Institut ou au secrétariat de l'Ecole de médecine (Palais du Pharo).

La session spéciale d'examens qui avait lieu à la direction de la santé du port de Marseille en novembre, en vue des inscriptions au tableau de médecin sanitaire maritime a été reportée par décision ministérielle au mois de mars 1926. Comme préparation à cet examen pourront suivre tout ou partie des enseignements de l'Institut de médecine coloniale de janvier à mars, moyennant un droit de 100 francs. Cette préparation est facultative.

Nous rappelons que la Chambre de commerce de Marseille a institué deux bourses de 1.500 francs chacune en faveur des candidats les plus méritants au diplôme d'études médicales coloniales qui iront exercer la médecine aux colonies.

PAIN ESSENTIEL
Heudebert
Pains Grillés. Longuets. Gressins
DEMANDER LE CATALOGUE _ 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.390

MARQUE DÉPOSÉE



Les PILULES ou ELIXIR de
DIASTO-PEPSINE RICHEPIN
Aux trois Ferments
PEPSINE — PANCRÉATINE — DIASTASE
Digèrent et Assimilent
TOUT
Viande, Féculents, Corps gras — RAPIDEMENT et SANS FATIGUE
Reposent le FOIE et le PANCRÉAS
Littérature et Ech. gratuits aux Médecins. — 34, Boulᵈ de Clichy, PARIS

Cours d'Orthophonie

Le cours gratuit d'orthophonie professé par les membres du corps enseignant de l'Institut national des sourds-muets de Paris et subventionné par la ville de Paris, a repris le jeudi 19 novembre, à 10 heures.

Il a pour but : 1° la correction des troubles de la parole et de la voix (bégaiement et blésités diverses) ; 2° l'enseignement de la lecture sur les lèvres pour les personnes sourdes.

Ce cours a un rôle thérapeutique et non pédagogique, c'est-à-dire qu'il ne forme pas d'élèves.

Les inscriptions des malades sont reçues à la Clinique des sourds-muets, 252 bis, rue Saint-Jacques, tous les jeudis matin, par le docteur Jouet, médecin de la clinique.

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire votre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l' « INFORMATEUR MEDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL
(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

Z
Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la
ZOMINE
du Professeur CHARLES RICHET
qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

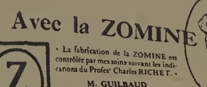
« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.
« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.
« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculosés et des états d'anémie et de dénutrition.
« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »
Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.
(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Edit 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE



refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profesr Charles RICHET. »
M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
"Pharmacie du Palais Royal"
10, rue Richelieu - PARIS
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

Leçons sur la diphtérie

M. P. Lereboullet, agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le jeudi 22 octobre 1925, à 10 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la Diphtérie), avec l'aide de M. Boulanger-Pilet, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire, et de M. Gournay, interne des hôpitaux, un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie ; clinique de l'angine diphtérique et du croup ; sérothérapie ; tubage et trachéotomie ; prophylaxie). Le cours sera complet en quinze jours.

Seront admis à suivre cet enseignement, MM. les étudiants pourvus de 12 à 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 5), les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 3 heures.

Les élèves seront classés par séries de quinze. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité.

La technique du Dr Masmonteil pour la résection du genou

Après avoir enlevé les tissus malades et pour avoir une coaptation exacte des surfaces reséquées, il emploie la scie jumelée de Calvé et Gallaud.

Puis, il procède à l'ostéo-synthèse de cette fracture opératoire, comme pour une fracture ordinaire : fixation provisoire des fragments au davier Heitz-Boyer-Masmonteil pendant l'intervention, fixation définitive par des agrafes.

Mais ce traitement chirurgical ne doit être, d'après l'auteur, qu'exceptionnel ; il s'est fait le défenseur du traitement par les agents physiques : rayons X et ultra-violets, et il a apporté de nombreux cas de guérison obtenus par ce traitement.

Création de l'Association des anciens élèves de l'Institut d'hygiène de l'Université de Paris

Les anciens élèves diplômés de l'Institut d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris ont décidé de fonder une Association qui a pris pour titre : « Association des anciens élèves de l'Institut d'hygiène de l'Université de Paris ».

Cette Association a pour but :

« De maintenir et de resserrer les liens d'amicale camaraderie qui se sont établis pendant les cours et d'opérer la fusion morale des promotions successives.

« De permettre à ses membres de se tenir au courant des progrès réalisés en hygiène et de collaborer à l'amélioration des techniques sanitaires par la communication de leurs travaux ».

Le Recteur de l'Université de Paris, le Doyen de la Faculté de médecine, le directeur de l'Institut d'hygiène, le professeur Léon Bernard ont bien voulu accorder leur haut patronage à l'Association.

Ont été élus membres du bureau MM. les docteurs Bonnet, Almazan, Markakis, Mazères, Guy.

Au Congrès d'hygiène

Le XIIe congrès d'hygiène s'est tenu cette semaine, à Paris. L'inauguration en a été faite mardi à 9 heures du matin, par M. le Ministre de l'Hygiène. Un rapport très important a été présenté à cette séance, par M. le Professeur Pautrier, de Strasbourg, sur la régression de la syphilis.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro quelques passages essentiels de ce remarquable rapport.

Mardi soir un rapport très important a été présenté sur la fièvre ondulante par MM. le Docteur Burnet, sous-directeur à l'Institut Pasteur de Tunis, Aublant, Dubois et Lisbonne.

Parmi les communications qui ont été présentées à ce congrès, il nous faut citer celles de MM. Antheaume, Sicard de Plauzolles, Vaillant, Dequitt et Rochaix.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les rapports de ce congrès.

PETITES NOUVELLES

Le Congrès de la Fédération thermale du Centre s'est tenu à Vichy, le 27 septembre, réunissant des médecins, des hôteliers, des membres de Syndicat d'initiative. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour figuraient l'organisation des voyages d'études de médecins ou d'étudiants en médecine, ainsi que l'amélioration des voies d'accès aux stations thermales du Centre de la France.

M. le Dr Pierre Duval a adressé à l'Académie sa lettre de candidature à la place actuellement vacante dans la IIe section. — (Chirurgie et accouchements).

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

Le traitement de la paralysie générale par l'inoculation de la fièvre tierce, par Paul Chevalier. « Pratique médicale française ».

Le traitement de la paralysie générale par le paludisme est une des acquisitions les plus surprenantes, mais aussi les plus réellement actives, de ces dix dernières années. L'extension de la méthode au traitement de la syphilis en général nous paraît, « à l'heure actuelle », des plus discutables ; on peut cependant admettre l'inoculation du paludisme associé aux médicaments antisyphilitiques classiques chez les malades atteints de méningite syphilitique traînante, afin de lutter contre la paralysie générale, dont la fréquence semble augmenter dans ces dernières années. Aucune conclusion définitive n'est possible.

Diabète et gestation. — Couvreux, « Progrès médical ».

D'une manière générale, la gestation et l'accouchement agissent dans un sens vraiment défavorable chez les diabétiques.

La glycosurie augmente progressivement l'asthénie et la dénutrition évoluent rapidement, le plus souvent c'est autour du sixième mois que l'état devient grave : la femme amaigrie, fatiguée, est menacée par l'acidose, et lorsque le coma se produit, il n'y a pas moyen d'en venir à bout.

Souvent l'accouchement agit brutalement à la façon d'un traumatisme : la mort survient aussitôt après l'accouchement ou dans les jours qui suivent. D'ailleurs, dans les suites de couches, ces femmes débilitées et hyperglacémiques, ont tendance à s'infecter facilement et très gravement.

On voit que d'une manière générale le pronostic est habituellement grave et pour la mère et pour le fœtus, si bien que la gestation est à déconseiller aux femmes atteintes d'un diabète vrai.

Sur la conduite à tenir, les accoucheurs ne sont pas d'accord. Affaire de sens clinique.

Si la glycosurie, avec hyperglycémie et acétonurie, apparaît chez une femme gravide et qu'on n'arrive pas à maintenir l'équilibre hydrocarboné, on est en droit de songer à interrompre la gestation. En réalité, bien peu d'accouchements provoqués pour diabète ont été réalisés jusqu'à ce jour, et le fait qu'une intervention de ce genre n'a souvent en pareil cas sauvé ni la mère ni le fœtus ne semble pas de nature à déconseiller l'expectative.

La réhabilitation de la spartéine. — Chevalier « L'Hôpital ».

La spartéine va se réveiller. Les physiologistes lui ont découvert une propriété, qui n'est peut-être pas la seule, mais qui explique son action bienfaisante. Dans un article d'Houssay (de Buenos-Ayres), j'ai lu cette phrase : que la spartéine, aux doses officinales, provoque une sécrétion d'adrénaline. Reprenons la liste des maladies dans laquelle la spartéine est indiquée : ce sont les mêmes qui se trouvent bien de l'adrénaline. Donner de la spartéine c'est donc mieux encore que donner de l'adrénaline du commerce, qui est de synthèse, ou tout au moins, empruntée à un animal ; c'est donner au malade l'adrénaline de sa propre race, de son individualité particulière. Pour justifier une excellente habitude clinique, nous manquions d'un argument scientifique, Houssay nous l'a donné.

L'iridodiagnose. — Pron « Concours médical ».

Les tares morbides s'inscrivent non seulement sur l'appareil, l'organe ou le tissu malade, c'est-à-dire localement ; elles se manifestent aussi à distance par des modifications, qui portent sur des points semblant n'avoir avec elles aucune affinité. Ainsi les dépôts de « graisse » jaunâtre sur la conjonctive indiquent, d'après Sigaud, un fort degré de morbidité ; les dépôts de couleur verdâtre traduisent une affection du foie : les dépôts de couleur ocre ou rouille constituent un simple avertissement ; chacun sait que ceux de cholestérine, aux angle des paupières, sont la signature de la lithiase biliaire. Chacun admet également que la conjonctive est brillante à l'état de santé ; qu'elle est, au contraire, terne dans la plupart des maladies chroniques — et qu'il suffit d'une nuit d'insomnie ou d'un surmenage passager, pour que l'œil, dans son ensemble, prenne un aspect normal.

Mais ce sont là des indications vagues ou peu précises. L'œil peut fournir des renseignements asolument spécifiques, c'est-à-dire se rapportant à un organe déterminé, soit qu'il s'agisse d'un trouble fonctionnel chronique ou d'une maladie organique en évolution, soit d'une lésion ancienne guérie, laissant une anomalie tissulaire définitive, comme par exemple une cicatrisation d'ulcère gastrique ou de tuberculose pulmonaire, soit encore d'une vieille intoxication. Selon le point de l'organisme touché, tel ou tel point — et non un autre — de l'œil présente une tache ou une modification histologique indélébile.

Les éraflures de la cornée. — Cantomat, « Paris-Médical ».

Allons-nous, pour calmer les douleurs du patient, lui conseiller la cocaïne en instillations ? Non, car nous n'ignorons pas que ce médicament altère et exfolie l'épithélium ; prescrivons de la novocaïne à 1 p. 100 qui n'a pas cet inconvénient. Surtout, prescrivons l'atropine, médicament sauveur de la cornée, dans toutes les affections, traumatiques ou non, de cette membrane ; deux fois par jour, II gouttes de sulfate neutre d'atropine à 0 gr. 05 par 10 grammes d'eau bouillie.

Sera-t-il bon de prescrire en outre un antiseptique oculaire ? L'expérience m'a appris que non ; car l'argyrol et le collargol, même à l'état aussi divisé que possible, sont des agents à grains qui viennent frotter, lors des mouvements de la paupière, sur l'endroit excorié et rappellent les douleurs. D'ailleurs, ces égratignures guérissent toujours sans infection, sauf si le sujet est atteint de larmoiement chronique infecté, affection lacrymale qui peut secondairement provoquer un ulcère infectieux de la cornée. Enfin, prescriptions des compresses chaudes qui donneront la sédation.

Connaissons donc bien ces éraflures ou égratignures de la cornée et pensons-y lors de traumatismes superficiels, lorsqu'ils sont suivis de douleurs, de photophobie et de blépharospasme.

L'engelure est-elle un trouble d'origine génitale ? — Charron, « Journal de Médecine de Bordeaux ».

Beaucoup de jeunes filles, que la puberté n'a pas dispensées de l'engelure annuelle, « en sont radicalement guéries par le mariage et la maternité ». Je pourrais citer un nombre imposant d'observations de ce genre et je ne doute pas que chacun, en interrogeant son entourage, ne puisse constater la chose.

Mme B. J..., tempérament lymphatique et à hérédité arthritique. Souffre chaque hiver d'engelures aux deux mains et en particulier « aux petits doigts », qui sont boudinés et violacés. La puberté survenue à onze ans et demi n'avait amené aucun changement, et tous les traitements institués avaient échoué. Règles moyennes, régulières.

A vingt ans, mariage et grossesse. Le premier hiver qui suit, aucune manifestation d'engelures. Il en est ainsi « pendant cinq ans ». La sixième année, le mari part pour la guerre, où il est fait prisonnier. L'hiver suivant, « réapparition d'une engelure à l'auriculaire ». Cette engelure reviendra ponctuellement pendant les cinq hivers de 1914 à 1919. Mais, dès l'hiver 1920, la jeune femme ayant repris la vie conjugale, aucune manifestation ne se produira plus désormais, sur ses mains. Je l'ai revue en 1925 et la guérison s'est bien maintenue.

Le diagnostic de l'ulcère gastro-duodénal. — Pron, « Journal des Praticiens ».

On a coutume de faire de la radioscopie une méthode « indispensable » dans l'examen d'un gastropathe et de s'en rapporter complètement à ses conclusions. C'est là un abus, comme il en est habituellement en médecine : une méthode voit le jour ; tous les médecins, hommes de science ou praticiens, non seulement l'acceptent, mais célèbrent ses louanges, puis elle est décriée et abandonnée, ce en quoi on a tort.

Il en a été ainsi pour le chimisme gastrique. Actuellement, on regarde le tubage duodénal comme un procédé d'investigation fécond en résultat séméiologique : demain, on dira qu'il ne vaut rien.

La radioscopie est parfois le seul moyen de faire un diagnostic, et ce n'est que par elle qu'on peut suivre les phases du transit gastro-intestinal. Elle est également un bon moyen de localisation de la douleur (vésicule biliaire, duodénum, antre pylorique.) Mais, en ce qui a trait au diagnostic positif de l'ulcère gastro-duodénal, à côté des cas où elle répond de façon décisive, il en est bon nombre, où elle ne fournit qu'une réponse dubitative, et d'autres, où elle se trompe complètement, disant qu'il y a lésion, là où il n'y a qu'un trouble fonctionnel — ou qu'il n'y a rien, là où il y a lésion. J'ai été frappé de ce fait depuis nombre d'années, et j'ai commencé à le signaler en 1917 ; depuis ma conviction est que la radioscopie ne mérite pas plus de confiance que les autres méthodes de laboratoire.

NÉO-RHOMNOL

"RHOMNOL STRYCHNO-ARSÉNIÉ"

Nucléinate de Strychnine et Cacodylate de Soude en Injections indolores.

AFFECTIONS, INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine. 7164

CLINIQUE SANATORIUM DU Château de Port-Neuf

POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).



Les derniers livres parus

La Charte Française d'hygiène, documents pour servir à son histoire et à son achèvement, par le Dr René Martial. — Chez N. Maloine.

Les documents réunis dans ce fascicule ont tous le même but : mettre au courant des faits, les personnalités du monde médical et celles du monde politique que le problème de l'hygiène française concerne.

Il comprend des documents remis à la Commission d'hygiène de la Chambre des députés, un graphique qui illustre la première partie, intitulée : « Le chaos de l'hygiène ». Il comprend ensuite, des documents annexes, qui sont à la fois des démonstrations, des réfutations et des exposés de faits.

Le tout compose une sorte de corps de doctrine qui dessine les grandes lignes de notre idéal en ce qui concerne la Charte d'hygiène française.

PROSTHÉNASE
GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS



LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Le mari s'était incliné comme toujours.

En arrivant on était descendu à l'hôtel Connétable où l'on avait loué une voiture sous prétexte de promenade.

Persuadée qu'il y avait méprise, la dame reprend :

— Nous devons nous tromper, nous cherchons...

— Célestin Trialoup ?

— Oui.

— C'est moi. Il n'y a pas d'autre Trialoup dans le pays ni à dix lieues à la ronde.

Les Desenne sont assommés. Ils n'ont plus la notion de ce qu'ils doivent dire ni faire ? En vain, la mère, la tête de la famille, cherche à renouer ses idées.

Le retors paysan ne semble point se douter de leur trouble. D'un air bonnasse :

— J'parions que ces messieurs dames viennent m'acheter du baume.

— En effet, s'empresse, Mme Desenne, empoignant aussitôt la perche :

— Femme, donne deux étuis.

La mère Trialoup paraît.

Christiane habituée à l'élégance et à la netteté des êtres et des objets, contemple avec dégoût cette future belle-mère. Peu propre d'ordinaire, la vieille est très en sa[...]té aujourd'hui ; grotesque de laideur, on pourrait par trois points de son être, son nez, sa poitrine et la pointe de son ventre, [...]cher une ligne droite.

Elle sourit d'un air niais, ses lèvres plus [...]rges d'un côté, découvrent une denture pareille aux murs d'un village carbonisé.

— La mère donne trois chaises à ces messieurs dames.

Avec les deux étuis, elle transporte trois sièges sordides, gras, dont la paille ferm[...]ente. Les visiteurs refusent de s'y asseoir [...]animement.

— Merci, nous ne sommes point fatigués.

Sur un signe de son homme, la vieille rentre au logis. Célestin ne perd point le nord, tout en remettant le baume à Desenne :

— C'est un franc, vous en aurez pour toute l'année.

Il empoche la pièce.

— Habitez-vous les environs ?

— Non, nous sommes de Paris, dit Mme Desenne, faisant signe qu'on lui laisse tenir le dé de la conversation.

— Ah ! vous êtes de Paris. Tiens, c'est drôle !

— Pourquoi ?

— Ben, j'ons mon fils à la capitale.

— Un jeune homme ?

— Point vieux, mais point tout jeune. Un homme dans la trentaine.

Christiane pâlit.

Ah ! fit sa mère indifférente. Où est-il placé ?

— Faites excuse, il n'est point placé. Le gars est son maître.

— Dans quel commerce ?

— Il n'est point dans le commerce. Il est docteur en médecine.

— Vraiment ?

— Oui, rue d'Amsterdam. Si vous êtes jamais malade, je vous le recommande. J'ai oui dire qu'on l'appréciait beaucoup là-bas dans les hôpitaux.

— Il habite rue d'Amsterdam ?

— Oui, mais pour le moment il est en congé. Vous seriez tant seulement venus un quart d'heure plus tôt, vous l'auriez vu. Il sort d'ici.

Christiane fait un mouvement d'effroi.

— Malheureusement, il ne rentrera qu'à la nuit. Ah ! si vous le voyiez à côté, jamais vous ne diriez que j'sommes père et fils. C'est un vrai gandin, un dandy. Jamais, on supposerait qu'il est le fils d'un pauv'guarisseur.

Le vieux rit gras. Vous pourriez croire que j'dis ça par vantardise, par gloriole paternelle. Non, et la preuve, c'est qu'il y a une demoiselle de Paris, du beau monde, qui est folle de lui. Je ne sais point comment que ça se fait, mais pour savoir empaumer les gens, le drôle est futé. Il a endoctriné le père, la mère et la fille.

Il rit à nouveau. A telle enseigne qu'on ne peut plus se passer de lui et qu'il va épouser la demoiselle. On n'attend plus que mon consentement, qui serait déjà parti si j'avais point été malade. Et vous savez, une jolie demoiselle dans votre genre, ma belle enfant.

(A suivre.)

MORTS POUR L'HUMANITÉ

Ces vers ont été dits par Mlle Madeleine Roch, devant le monument aux morts de la Faculté de médecine. Ils sont de M. le professeur Charles Richet.

C'est la nuit : c'est l'horreur de la boue et du froid!
La plaine étale au loin sous les cieux son effroi!
Cependant tout le jour, obus, mitrailles, balles,
Ont jeté dans les airs leurs sinistres rafales!
Mais de tout ce tumulte affreux rien n'est resté,
Que des corps d'homme, épars sur le sol dévasté,
Et tous ces corps sont là, dont nul ne sait le nombre,
Invisibles, témoins muets, dans le champ sombre.

Ecoutez! écoutez! c'est comme un cri d'enfant,
Un murmure, une plainte, où tout le cœur se fend!
Un sanglot! un soupir! un appel de détresse,
Qui traverse pour nous, craintif, l'ombre traîtresse.
... C'est un frère blessé qui pleure et va mourir...
Peut-être un ennemi?... Qu'importe! il faut partir!
Pour sauver ce mourant tout espoir est fragile...
Allons!... Il part, et va vers la tranchée hostile!

Il s'enfonce tout seul dans le froid et la nuit...
Soudain une fusée éblouissante luit...
Ils ont vu. Contre lui la mitraille était prête...
Elle verse en hurlant sa rage et sa tempête!
Dans un dur tourbillon de courroux et de fer,
C'est un fracas strident qui vient déchirer l'air,
Et, comme vingt démons aux gueules enflammées,
Vingt canons ont craché la mort dans leurs fumées!

Puis le silence! un noir silence qui s'étend!
C'est comme un lourd suaire infini qui s'étend,
Et les canons, heureux d'avoir touché leur cible,
S'éteignent, menaçants encor, dans l'ombre horrible.

Pauvre enfant! Pauvre enfant! tu savais, n'est-ce pas,
Que ta mère au foyer de famille, là-bas,
Pendant que tu courais vers la grande Endormeuse,
Attendait chaque soir ton retour, anxieuse...
Peut-être as-tu revu, quand ton sang s'écoulait,
Un vieux père, pleurant, penché sur un portrait,
Et dans l'éclair où meurt la dernière pensée,
L'œil bleu de la tremblante et douce fiancée.

Mais le devoir, austère et splendide, était là!
En ton cœur, de héros sa flamme étincela,
Et tu n'as entendu, dans la sinistre plaine,
Que l'appel gémissant d'une douleur humaine.

O mon fils! sois béni! sois béni! sois béni!
Ton pieux souvenir sera, comme en un nid,
Toujours chaud, toujours pur, loin de toute épouvante,
Dans nos vieux cœurs brisés où ta gloire est vivante.

Non! ne les pleurez pas, camarades. La mort
N'est pas pour ces martyrs le gouffre où tout s'endort,
Ils n'ont pas disparu sous les terres glacées!
Mères aux cheveux gris, et blondes fiancées,
Ne pleurez pas! Ils ont eu la meilleure part!
Un Dieu les protégea, qui hâta leur départ!

Avis de concours pour l'emploi de médecin-directeur des Sanatoriums publics

Un concours sur titres est ouvert pour l'emploi de médecin directeur des sanatoriums publics.

Les candidats devront être Français et produire : 1° un extrait de leur casier judiciaire ; 2° un extrait de leur acte de naissance ; 3° une copie certifiée conforme d'un diplôme de docteur en médecine d'une faculté de l'Etat ; 4° toutes justifications d'une pratique suffisante du laboratoire et des services spéciaux de tuberculeux.

Les demandes seront reçues jusqu'au jeudi 5 novembre 1925 au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 4e bureau, 7, rue Cambacérès, à Paris.

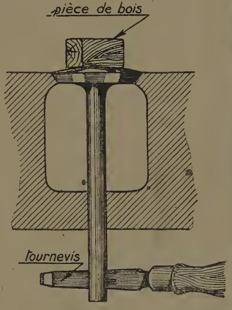
Le traitement de début est fixé à 12.000 francs, et peut, par avancements successifs de 1.000 francs, atteindre 16.000 francs. Les médecins directeurs bénéficient, en outre, gratuitement du logement, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

Les Conseils du Chauffeur

Le Rodage des soupapes

On recommande généralement pour assurer le rodage des soupapes sur leur siège l'emploi d'un tournevis ou même d'un vilebrequin la lame de l'outil se trouvant placée dans la fente à la partie supérieure de la tige de la soupape. Il est alors nécessaire de disposer au-dessus de la soupape d'un espace suffisant pour permettre d'agir avec l'outil au cours du travail.



Si cette chose n'est pas possible on peut tourner la difficulté en agissant suivant la méthode ordinaire c'est-à-dire en utilisant pour le rodage de la potée d'émeri fine dont on enduit la partie conique ; on maintient la soupape sur son siège en appuyant légèrement sur la tête de celle-ci par l'intermédiaire d'un tampon de bois ou d'un bouchon de liège qui n'exige pas, pour être tenu, un espace en hauteur aussi important que lorsqu'il s'agit d'un tournevis même minuscule.

Pour assurer la rotation alternative de la soupape afin de produire le rodage on se servira d'une lame de tournevis ou d'une tige métallique quelconque qui passera dans la rainure de clavetage à l'extrémité de la tige.

On obtient de cette manière un travail de rodage peut être un peu plus long, mais tout au moins possible et qui n'exige pas le démontage complet d'un moteur de motocyclette, où l'on est souvent gêné pour exécuter le rodage, en raison des divers accessoires qui se trouvent disposés au-dessus de la culasse.

NOUVELLES BRÈVES

Le docteur de Puyberneau a fait une conférence rue Blanche sur : « Le rajeunissement par le mariage des sangs ».

Par décret royal, en date du 9 août, M. le médecin-inspecteur général Vincent, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur au Collège de France, a été nommé grand-croix de l'ordre de la Couronne de Belgique.



R. C. Paris N° 102.060.

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.



BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066

Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 100 — 1er NOVEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LE CONGRÈS DE STOMATOLOGIE



Le deuxième Congrès de Stomatologie vient de se tenir du 19 au 24 octobre. Par le nombre des Congressistes, par la qualité de ses travaux, ce Congrès est en passe de devenir l'une des réunions scientifiques professionnelles les plus intéressantes. — Cette photographie a été prise par « L'Informateur Médical » au cours de la séance inaugurale qui s'est tenue dans le grand amphithéatre de la Faculté de Médecine de Paris. — En haut et à droite, dans le médaillon, portrait de M. le Docteur Tellier, qui fit le discours d'ouverture. — Parmi les questions traitées à ce Congrès il faut faire une grande place aux deux rapports qui traitèrent, l'un, des affections oculaires d'origine dentaire, l'autre du traitement des pyorrhées

(Photos Informateur Médical.)

NOS INTERVIEWS

Dix minutes d'entretien avec le professeur Semachko, commissaire du peuple à la Santé publique en Russie soviétique

Cinquième étage du plus bel hôtel de la rive gauche, appartement 549, M. Semachko, commissaire du peuple à l'hygiène, reçoit avec la meilleure grâce du monde.

Taille moyenne, un peu fort, petite barbe grise en pointe, M. Semachko a la physionomie un peu dure et fermée, mais il rit de bon cœur et vous met vite à l'aise.

Comme une conférence doit avoir lieu sous les auspices de l'A. D. R. M. où seront exposés des chiffres et des résultats nous poserons à M. Semachko quelques questions en dehors de son programme.

— Vous avez, Monsieur, entre les mains le plus bel instrument qu'un hygiéniste puisse désirer, vous commandez sans conteste à toute une armée de médecins ; quels résultats avez-vous obtenus ?

— En effet tout est centralisé autour du commissariat de la santé publique : médecine militaire, chemin de fer, enfants, maternité, hôpitaux civils, prophylaxie.

La prophylaxie est notre grand but ; les résultats obtenus au point de vue des grandes épidémies sont satisfaisants, le typhus, le choléra, la peste ont disparu. La situation sanitaire est encore grave cependant, n'oubliez pas que tout est à faire, Léninegrade n'a pas d'égout et nous commençons seulement à remplacer les tuyaux de bois des canalisations d'eau. La crise du logement est intense dans nos villes. Aussi la syphilis (très souvent extra génitale), le trachome, la gale, la tuberculose sévissent encore d'une façon intense. Dans les campagnes, une autre difficulté se présente du fait de la dispersion des habitants. Nous avons plus de deux millions de paludiques. Cependant, la situation s'améliore tous les jours.

— Combien avez-vous de médecins et quelle est leur organisation ?

— Nous avons 33.000 médecins, c'est peu pour un pays comme le nôtre ; ils sont presque tous fonctionnaires, seuls les professeurs et les consultants connus profitent du droit au libre exercice qui a été maintenu. Tout le travail se fait à l'hôpital et nous exigeons en moyenne 6 heures de travail par jour ; pour les urgences, les accouchements, les accidents, il y a un service spécial. Nous avons actuellement pour faire face à ce service un lit d'hôpital pour cent habitants dans les villes, dans les campagnes la question est loin d'être résolue, mais nous admettons qu'un hôpital doit avoir un rayonnement de 12 kilomètres.

— Quelle est la situation sociale faite à vos médecins par la révolution, ont-ils été élevés ou au contraire abaissés ?

M. le commissaire du peuple devient rêveur et impénétrable. Cette notion de hiérarchie a-t-elle choqué ses sentiments ? Ou craindrait-il de nous faire des révélations pénibles, toujours est-il que sa réponse, pour intéressante qu'elle soit, est à côté de la question.

— Les médecins, répond-il, sont plus estimés qu'avant la révolution et j'en trouve la preuve dans l'augmentation constante du nombre de consultations qu'on vient leur demander, surtout dans les villages.

— Comment contrôlez-vous le travail parmi les médecins ?

— Il y a dans chaque hôpital un conseil composé de délégués des syndicats, des villages, etc... qui joue le rôle de vos commissions administratives ou conseil de surveillance, leur rôle reste purement administratif et le médecin reste entièrement libre au point de vue scientifique et en cas de conflit à ce point de vue, c'est nous commissariat de la santé qui le défendons.

— Et comment recrutez-vous vos étudiants ?

— La plupart sont désignés par les syndicats et les villages et nous les acceptons seulement s'ils présentent l'instruction nécessaire pour recevoir l'enseignement.

— Comment vivent-ils ?

— Un tiers est composé de boursiers de l'Etat.

— Et les deux autres tiers, faut-il donc qu'ils aient une fortune personnelle ?

Cette considération paraît bizarre à M. Semachko.

— Mais la plupart travaillent. A quoi ?

— Mais dans nos bureaux, au commissariat, dans les hôpitaux.

Je crains d'insister, mais je voudrais bien savoir ce que sont ceux qui ne sont pas la « plupart des deux autres tiers ». Je sens qu'il y a des choses sur lesquelles il y a mauvais goût à s'attarder, y aurait-il des fils de bourgeois qui font leurs études ? J'irai le demander à Béraud.

— Qu'êtes-vous venu faire en France, Monsieur ?

— Je suis venu uniquement pour organiser un échange de relations scientifiques.

Le Traitement abortif des phlébites aiguës par l'hirudination du sang

M. le docteur Termier, prof. à l'Ecole de Médecine de Grenoble, a exposé cette curieuse méthode au Congrès de Chirurgie

Les résultats doivent retenir l'attention des praticiens

C'est grâce à l'obligeance d'un certain nombre de mes confrères que je suis en mesure aujourd'hui d'apporter une statistique importante de phlébites aiguës, guéries très rapidement, en quelques jours, par l'hirudination du sang. Lorsque j'eus l'honneur, il y a trois ans, de vous communiquer mes premiers résultats, ils n'étaient au nombre que de 19 : à l'heure actuelle, avec les cas communiqués par des confrères, ils dépassent 180.

Dans toutes ces observations, sans exception, la chute de température s'est produite en cinq ou six jours, la circulation veineuse s'est rétablie, par désobstruction de la lumière de la veine, et les malades ont été autorisés à se lever du 13e au 16e jour. Dans deux ou trois cas seulement, les médecins qui ont appliqué la méthode ont cru devoir différer le lever jusqu'à la troisième semaine. Dans aucun cas, il n'y a eu d'embolie pulmonaire.


Photo Informateur Médical
M. le Prof. Termier, de Grenoble

Malgré plusieurs essais, il m'a été impossible de préparer un extrait injectable, conservant, en dépit de la stérilisation, son activité thérapeutique. Force est donc d'en rester encore aux moyens primitivement indiqués dans mon mémoire de 1922, c'est-à-dire aux piqures de sangsues, pratiquées aussitôt que possible, à la racine du membre atteint (trois ou quatre sangsues), et renouvelées au besoin deux fois, deux et quatre jours après.

Je n'ai jamais eu besoin de faire plus de trois applications en tout. Dans une dizaine de cas, j'ai pu vérifier expérimentalement la réalité de l'hémophilie ainsi déterminée. Le sang déposé sur une lamelle ne se coagule pour ainsi dire pas, si la prise est faite de six à huit heures après les premières piqûres. Passé ce délai, la coagulation recommence, mais très lente et très imparfaite, pendant deux jours encore. D'où la nécessité de renouveler au moins une fois les piqûres hirudinisantes, jusqu'au rétablissement de la circulation veineuse et disparition du risque de caillot.

Pendant toute cette période, il y a un laquage marqué du sérum, mais les globules ne sont pas touchés et ne présentent, microscopiquement ni crénelure, ni autre altération. On constate un peu de leucocytose, avec de rares polynucléaires. Le laquage ne paraît donc pas en rapport avec une destruction globulaire mais avec la redissolution du caillot et des hématies mortes qu'il contient. Ce laquage apparaît donc comme un élément pronostic favorable et du plus haut intérêt.

J'ai une fois pu constater directement l'hémophilie conférée par l'hirudination. Il s'agissait d'une jeune femme très gravement infectée après un accouchement et pour laquelle j'avais été demandé en consultation. On lui avait fait deux abcès de fixation, mais une phlébite avait apparu à la jambe gauche, avec tous les signes habituels. L'hirudination fut immédiatement pratiquée. Dès le lendemain, la sécrétion jusque-là franchement purulente des abcès, devint sanguinolente, et après une deuxième application de sangsues, presque franchement hématique. La guérison se produisit en trois semaines environ, mais dès le troisième jour tout signe de phlébite avait disparu.

Je puis citer un autre cas dû à l'obligeance du Dr Mollaret. Une malade, chez qui l'hirudination fut faite dès le début d'une phlébite, se leva, malgré son médecin, dès le sixième jour, sans qu'on puisse la persuader de rester au repos encore quelque temps. Malgré cela, aucune complication ne se produisit et aujourd'hui, aucun signe n'indique que la malade ait jamais été atteinte.

C'est d'ailleurs la règle, la circulation veineuse se rétablissant complètement et les fonctions circulatoires reprenant leur cours normal, sans laisser aucun des séquelles ordinaires à la suite de toutes les phlébites oblitérantes.

Le mécanisme intime de l'hémophilie par hirudination est difficile à expliquer

J'ai déjà indiqué que l'hirudine ne change pas la teneur du sang en fibrinogène. Bien entendu, elle ne peut rien faire, — et ne fait rien, — sur la plasmase, qui se trouve dans toutes les cellules et dans tous les tissus.

Agit-elle comme un anti-ferment, ou un poison de ferment, comme nous en connaissons, en empêchant la plasmase de décomposer le fibrinogène et par suite la précipitation de la fibrine ? Je l'ai d'abord cru, mais actuellement je penche plutôt vers une autre explication. Ce serait la solubilisation de la fibrine fraîche, dans le sérum hirudiné.

Expérimentalement, un réticulum fibrineux récent est redissous dans du sérum où on a broyé une tête de sangsue. Cette expérience explique aussi la libération de la veine, par redissolution du caillot formé, et aussi, le laquage du sang constaté facilement. Bien entendu le rôle d'antiferment reste possible, mais ne suffirait pas à expliquer cette redissolution.

Quoi qu'il en soit du processus intime de l'hirudination, les faits sont là et paraissent certains. Dans les cas où la méthode a été correctement appliquée (elle est facile et de plus sans aucun risque), la guérison a été la règle générale, sans aucun ennui, sans aucune complication, et dans un délai vraiment surprenant pour qui se rappelle la condamnation à de longs mois d'immobilité, dès l'apparition d'une phlébite.

Mais il va sans dire que le procédé doit être employé dans les vraies phlébites, et non dans ces troubles circulatoires presque pré-agoniques qu'on rangeait autrefois dans les phlébites dites marastiques à la période avancée des cancers, dans les états hectiques prononcés, etc. Il en est de même des œdèmes d'origine cardiaque ou rénale, qui ne sont pas des phlébites.

Mais restreint à celles-ci, et appliqué aussitôt que possible, c'est-à-dire dans les premiers jours, la guérison s'est toujours produite rapidement avec lever du malade du douzième au vingtième jour au plus.

Après cette communication, plusieurs confrères, en particulier les docteurs Taillefer, de Béziers, Tisserand, de Besançon, et d'autres, ont bien voulu me communiquer leurs résultats, en tous points excellents, et confirmant absolument les miens. Je crois donc qu'on possède maintenant contre la phlébite un remède déjà bien éprouvé par une pratique de trois ans et de nombreuses observations.

LE PRIX DU PRINCE DE MONACO A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Une somme de 100.000 francs constitue le prix du prince de Monaco, que l'Académie de Médecine est libre de décerner sans que le généreux donateur ait spécifié la qualité du travail qui devra mériter cette somme.

Une bataille est engagée parmi les membres de la commission qui est chargée d'étudier la valeur respective des candidats à ce prix. Il faut dire qu'aucun acte de candidature ne peut être fait par ceux-là qui espéreraient à ce prix considérable. Dès lors, deux clans se sont créés au sein de la commission, l'un, constitué par les physiologistes, considère comme seul méritant un savant qui a fait sur le diabète des travaux tout à fait remarquables. L'autre clan est composé d'histologistes qui se sont faits naturellement les parrains d'un histologiste justement réputé pour la valeur de ses recherches.

On a préconisé le partage du prix. Mais il semble que le texte de la donation s'oppose à ce partage. Et la bataille est livrée entre les histologistes et les physiologistes sans qu'on puisse prévoir actuellement quel est le parti qui gagnera la bataille.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons de bonne source qu'après une séance très animée, une majorité est parvenue à se grouper au sein de la Commission du Prix du Prince de Monaco pour accorder la somme de 100.000 francs, qui constitue ce prix, à un histologiste appartenant à une Faculté de province.

NOS HOTES

Le Dr Chagas, directeur de la Santé publique au Brésil est à Paris

Il nous dit son amour pour la France

Le docteur Chagas est le directeur de l'Institut Oswaldo Cruz, à Rio-de-Janeiro, et le directeur de la Santé Publique du Brésil. Ce sont là des titres qui suffiraient à un homme. Mais Chagas a plus que les titres, il a le mérite de les avoir gagnés par un labeur immense, couronné d'une splendide découverte, celle de la maladie qui porte son nom.

Il a conquis ses titres de gloire en étudiant les maladies tropicales et surtout la fièvre jaune qui, grâce à lui, est en voie de disparition.


M. le Prof. Chagas

Dire que Chagas a découvert la maladie qui porte son nom est aussi exact que de dire de Bretonneau qu'il a découvert la diphtérie, mais Chagas a eu la chance de venir au monde plus tard que l'illustre praticien de Chenonceaux et il a pu découvrir le cycle complet de cette maladie, son agent, le *trypanosoma Cruzi*, son hôte intermédiaire, la *triatoma Megista*, et ses réservoirs de virus, les chiens, les chats, les animaux sauvages et surtout le Tatou.

Cette maladie, qui atteint surtout les enfants, a fait, au Brésil, d'énormes ravages, qui vont sans cesse diminuant depuis que la campagne prophylactique est commencée.

La maladie de Chagas passe d'abord par une phase aiguë avec fièvre, bouffissure de la face, hypertrophie thyroïdienne et adénopathies.

Lorsque l'enfant ne succombe pas, au bout d'un mois environ commence la période chronique ; celle-ci peut revêtir toutes les formes cliniques possibles, selon les organes où se localisent les parasites. Les plus fréquentes sont les types myxœdémateux, cardiaques et nerveux. La myocardite avec arythmie totale est particulièrement fréquente.

Dans une conférence faite à l'Institut Pasteur, de Paris, Chagas a étudié le neurotropisme du *trypanosoma Cruzi* ; il est arrivé à isoler une race neurotropique qui, injectée aux animaux de laboratoires, donne à coup sûr des formes neurologiques.

Nous avons demandé à M. Chagas de nous donner quelques chiffres sur la lutte contre la maladie au Brésil. Très modestement, il se refuse à aucune précision qui serait un simple bluff pour une maladie qui affecte surtout les campagnes.

Mais où M. Chagas devient plus communicatif, c'est quand on lui demande ce qu'il pense de ses collègues français :

« Nous devons tout à la science française, nous dit-il, Oswaldo Cruz était un élève de votre Institut Pasteur. Marchou est aussi connu au Brésil que n'importe lequel d'entre nous. N'est-ce pas Brumpt qui a organisé l'enseignement de la parasitologie chez nous ? Et, dernièrement encore, Babinski, Vaquez, Léon Bernard venaient faire des cours chez nous.

» D'ailleurs, comment voulez-vous qu'il en soit autrement : tout contribue à nous rapprocher : notre langue, nos sentiments, notre culture sont de même souche. Soyez sûrs que, de plus en plus, nos étudiants viendront chez vous se perfectionner. »

NOUVELLES BRÈVES

M. le professeur Brindeau commencera son cours de clinique d'accouchements, le samedi 7 novembre 1925, à 10 h. 30 du matin et le continuera les mardis et samedis suivants à la même heure à la clinique Tarnier, 89, rue d'Assas.

M. le professeur Balthazard commencera son cours le mercredi 4 novembre à 18 h. (Grand Amphithéâtre) assisté de M. Hugueney, professeur à la Faculté de droit et de M Duvoir agrégé. — Le cours aura lieu les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis à la même heure et au même amphithéâtre.

A MON AVIS

L'Académie de Médecine n'est plus sans chauffage et, pour assister à ses séances, ses membres ne siégeront plus avec pardessus et cache-nez, cela ajoutait au pittoresque de ces réunions qui en manquent vraiment un peu trop.

Il ne semble pas que l'on puisse trouver dans les caisses publiques complètement dégarnies, l'argent nécessaire, pour alimenter le calorifère de la rue Bonaparte, et l'on se demande si le Conseil de l'Académie n'eûtpas dû utiliser à cette fin les réserves qui doivent exister, ou bien si, comme le suggérait mardi dernier un membre de la Compagnie refrigérée, il n'eût pas été opportun de faire, d'une façon transitoire, l'abandon des jetons de présence au bénéfice du chauffage central. Cela nous eût ramené aux temps anciens où les écoliers et les étudiants payaient d'une bûche le chauffage de leurs écoles et de leurs salles de cours.

Aux temps héroïques, il faut des remèdes du même tonneau, et ce n'eût pas été, tout de même, un sacrifice, bien grand pour nos immortels que celui de se priver des sommes modiques qui correspondent à leurs jetons de présence et qui ne doivent pas contribuer pour une part considérable à l'essentiel de leurs revenus.

Des esprits observateurs, mais par trop sarcastiques, faisaient remarquer que cette indigence apparente de l'Académie pouvait être rapprochée de la candidature d'un multi-millionnaire qui a été lancée à l'occasion de la succession au fauteuil de M. Mesureur.

Tout de même, il serait malséant de faire semblable hypothèse et de se complaire à pareille suspicion, car les fauteuils académiques doivent honorer la valeur scientifique davantage que les libéralités. Supposer le contraire serait véritablement permettre aux mauvais plaisants de dire que ces sièges sont mis à l'encan.

Quels qu'aient été les gestes généreux de celui dont le nom fut sérieusement prononcé ils ne sauraient apparaître aux personnes réfléchies comme un motif suffisant pour que sa candidature puisse non pas être retenue, mais même envisagée.

On pourrait même évaluer, au surplus, à leur juste prix, les prétendus services rendus et considérer qu'ils furent peu de chose en comparaison de ce que permettait une fortune colossale mise à là disposition d'un bienfaiteur éclairé.

Mais il ne s'agit même pas de jeter de tels arguments dans une balance qui est faite pour peser des titres plus sérieux. Et nous ne voyons pas, en toute sincérité, M. Henri de Rothschild appelé à siéger sur le même banc qu'un illustre savant comme Roux, le directeur de l'Institut Pasteur. — Car il en serait ainsi puisque, comme l'Informateur Médical l'a rappelé récemment, la section où siégerait cet Esculape au masque de Plutus serait la même que celle de l'héritier de Pasteur. — J. CRINON.

Un chirurgien américain nommé officier de la Légion d'Honneur

Sur la proposition de M. Durafour, ministre de l'hygiène, M. Briand, ministre des affaires étrangères, a, par décret, conféré la croix d'officier de la Légion d'honneur au chirurgien américain Charles Mayo, président de l'American Medical Association, qui, pendant et depuis la guerre, dans son centre médical et chirurgical de Rochester (Etat de Minnesota) a rendu des services appréciés à la cause de la France et aussi à celle de l'humanité.

C'est le docteur de Martel, actuellement en mission aux Etats-Unis, sous les auspices de l'Association médicale franco-américaine, qui remettra officiellement, au nom du ministre de l'hygiène, les insignes de notre ordre national au professeur Charles Mayo.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

On nous informe que

M. Bazy a demandé à être adjoint à la Commission de l'examen médical des agents des chemins de fer.

Une demande a été formulée par la Société anonyme d'exploitations minières Pechelbronn, en vue d'être autorisée à exploiter la source d'eau minérale des Helions.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT ; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

M. Léchelle, médecin des hôpitaux de Paris, a été nommé membre titulaire de la Société médicale des hôpitaux.

M. le médecin de 1re classe Gouriou (E.-F.) a été nommé professeur de séméiologie et de petite chirurgie à l'école annexe de médecine navale de Toulon, pour une période de cinq ans, comptant du 1er novembre 1925.

M. Bazy représentera l'Académie au conseil de la fondation Carnegie.

Un concours s'ouvrira le 1er mars 1926, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Clermont.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

M. le professeur Pierre Delbet, commencera son cours de clinique chirurgicale le samedi 7 novembre 1925, à 10 heures du matin, et le continuera les jeudis et samedis suivants à la même heure, à l'hôpital Cochin.

M. le professeur Cyrille Jeannin reprendra ses leçons à la clinique obstétricale de la Pitié, le jeudi 5 novembre à 11 heures, et les continuera tous les jeudis à la même heure.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

— Chez M. le Docteur et Mme Jean Chavoix, une fille, Marie-Madeleine.

— Chez M. le Docteur Giffo (de Quimper), une fille Huguette.

— Le chirurgien et Mme Boyer sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Micheline.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Lucy Levy (rue Dante), avec le Docteur Albert Lubetzki.

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle Thérèse de Peyrecave de Lamargue (de Périgueux), avec M. le Docteur Floucaud, de Fourerage.

Mariages

— Le 12 octobre a été célébré, en l'église Saint-Michel, dans la plus stricte intimité, le mariage du Docteur Andréassian avec Mlle Yvonne Dubois.

Nous apprenons les mariages de :

— M. André Barrau, interne des hôpitaux de Bordeaux, avec Mlle Defoug, fille de M. le Docteur Defoug, de Dax.

— M. Robert Guérin, interne des hôpitaux de Bordeaux, fils de M. le Docteur A. Guérin, ancien interne des hôpitaux, avec Mlle Jacqueline Rogier, fille de M. Rogier, Docteur en droit, avoué près le Tribunal civil de Bordeaux.

— M. François Blanc, élève de l'Ecole de Santé navale, externe des hôpitaux de Bordeaux, avec Mlle Marie Degans, externe des hôpitaux (de Condom).

— M. le Docteur Paul Fassy (de Bordeaux) avec Mlle Fernande Courbu.

— M. André Servières, neveu du Docteur Servières (de Bordeaux), avec Mlle Lucie Duc, nièce de M. le Docteur Favreau, ancien chef de clinique à la Faculté.

— M. Alain Orly, élève à l'Ecole du Service de Santé navale, avec Mlle Gabrielle Gamain (de Rochefort).

— M. Wang-Tsu-Tph, étudiant en médecine, avec Mlle Catherine Bibens de Bayonne.

Nécrologies

Nous apprenons les décès de :

— Mme Vve Meyssan, mère de M. le Docteur A. Meyssan (de Rions), chevalier de la Légion d'honneur.

— M. Maximin Gosselin, ancien maire de Saint-Etienne-de-Lisse, conseiller municipal, parent de M. le Docteur Lafond-Oré, accoucheur des hôpitaux de Bordeaux.

— M. Bouzom, administrateur à la Caisse d'Epargne, chevalier de la Légion d'honneur, père de M. le Docteur Bouzon, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux (de Beyrouth).

— Mme Vve Chaigneau (de Castillonnès), parente du Docteur R. Déjean, chevalier de la Légion d'honneur.

— M. François Neurisse (de Castets des Landes) parent de M. le Docteur Joseph Vergely, ancien interne des hôpitaux.

— Mme Ferdinand Siméon, née Juliette Chefnourry, femme de M. le Docteur Siméon (de Capesterre).

— M. Félix Blanchot, décédé à Mazières (Haute-Saône), père de M. le Docteur Blanchot (de Bordeaux), ancien chef de clinique à la Faculté, et parent de M. le Docteur Blanchot (de Granville, Haute-Saône).

— Mlle Claude Boloquy, âgée de 16 mois, fille de M. le Docteur Jean Boloquy, ancien interne des hôpitaux de Bordeaux (d'Oran).

— Mme Jean Fargeaudoux, parente de M. le Docteur Ixbies (de Mérignac, Gironde)

— On annonce le décès du Docteur B. Kritchevsky, professeur l'Ecole française de stomatologie, chevalier de la Légion d'honneur, 3, rue de l'Echelle.

— De Mme Louis Lumière, décédée à Lyon.

— Les familles Lourdez, Moizard, Berthois, Bary et Clermonté prient toutes les personnes qui ont assisté, à Paris, au service du Docteur Paulin Moizard ou à l'inhumation, à Etampes, et toutes celles qui ont adressé des témoignages de sympathie, de vouloir bien agréer leurs sentiments de sincère reconnaissance.

LES MÉDECINS TCHÉCO-SLOVAQUES A PARIS



Un groupe de Médecins Tchéco-Slovaques vient de passer une semaine à Paris. L'*Informateur Médical* les a photographiés pendant leur visite de la Faculté. Au centre se trouvent MM. le Doyen Roger et le Professeur Hartmann.

La prétendue ostéochondrite ou coxa plana est, dit M. le Docteur Calot, de Berck, une subluxation congénitale méconnue

Il n'y a pas un seul cas étiqueté ostéochondrite où l'on ne puisse démontrer cette erreur de diagnostic, affirma ce spécialiste réputé au Congrès de Chirurgie

Dans sa communication, M. Calot, de Berck, commence par indiquer à grands traits l'essentiel de la *rénovation* de la *pathologie* de la *hanche* par les derniers travaux. Il est, dit-il, une lésion qui n'avait jusqu'ici dans nos livres aucune place, et *qui mérite* la toute première, par sa fréquence et son importance clinique à tous les âges. C'est la subluxation congénitale, de même famille mais de moindre degré que la luxation, et qui restera toute la vie au stade de subluxation ou très nette pouvant mesurer jusqu'à 3 et 4 cent. d'écart, ou simplement ébauchée, ne mesurant que quelques millimètres. Elle est dix fois plus fréquente que la luxation complète, plus fréquente même que la coxalgie (au reste, près de la moitié des cas étiquetés coxalgies sont des subluxations méconnues).

Si l'on a tant tardé à les identifier en tant que lésions congénitales, cela tient d'abord à ce qu'elles peuvent demeurer complètement silencieuses jusqu'à 10 ans, 20 ans, 60 ans. Cela tient aussi à ce que leur premier symptôme, et parfois le seul, ce peut être une douleur très vive, « à crier » — douleur due, on le sait aujourd'hui, à de simples entorses à répétition, ces hanches mal formées étant toujours en équilibre un peu instable.

Et voilà pourquoi elles ont été prises et décrites comme des lésions acquises et des maladies autonomes par Adams, il y a un siècle, sous le nom d'arthrite sénile ou « morbus coxœ-senilis », et par Deville et Virchow, il y a 70 ans, sous le nom d'*arthrites sèches déformantes* de l'adulte ; et enfin chez l'enfant par Legg, de Boston, il y a 16 ans (juin 1909) sous le nom d' « ostéochondrite » ou coxa-plana — lorsqu'en réalité il s'agit, en tous ces cas, d'une même lésion congénitale, la subluxation congénitale, laquelle change d'aspect, évidemment, suivant les âges.

Comment l'identifier ? Dès que l'ossification est presque terminée, c'est relativement facile aujourd'hui — car la radiographie montre presque toujours une lésion qui déjà, à elle seule, est vraiment pathognomonique de la subluxation congénitale, c'est *le cotyle à double fond* de Calot que celui-ci a figuré et décrit.

Mais avant la fin de l'ostéogénèse chez les enfants, ce cotyle à double fond n'est pas encore visible. Voici, alors, comment, dans les hanches ayant la lésion qu'on appelle ostéochondrite, on reconnaît à la radiographie qu'il s'agit en réalité, là aussi, de subluxation congénitale.

Dans la hanche normale, il y a : 1° « *emboitement complet* » de la tête et 2° la forme des os est « *rigoureusement sphérique* » (d'après Broca père et les anatomistes). Dans la hanche subluxée, au contraire, il y a : 1° *imperfection d'emboîtement*, et 2° *imperfection de forme* des os qui ne sont plus rigoureusement sphériques. Et M. Calot montre de très nombreuses radios d'ostéochondrites publiées par Legg, Perthes, Calvé (fig. 4), Nové, Josserand et d'autres, où l'on peut retrouver toujours ces deux éléments caractéristiques de la subluxation. 19 fois sur 20 ils sont très nets, et pour les voir il suffit d'être averti et de regarder, mais dans le 20e cas, il faudra les chercher, il faudra, pour les voir, y regarder à deux fois, parce que dans ce vingtième cas il n'y a plus qu'une simple « *ébauche de subluxation* » ; c'est un « *cas limite* », un « cas de transition » (Lannelongue) entre une hanche très nettement subluxée et la hanche normale.

Mais le diagnostic se fera aussi à l'aide de la *clinique* et des *commémoratifs* qu'il faut se garder d'oublier jamais et qui sont ici bien souvent d'un très puissant secours pour identifier la nature de la lésion. Exemple dans ce cas typique (fig. 4), tiré de *la Revue de Chirurgie* 1910 : « Fillette de 6 ans qui n'a *commencé à marcher* qu'à 30 mois — qui se *dandinait* en marchant, — dont le trochanter est à *2 cm. au-dessus* de la ligne de Nélaton — et qui a un *frère* qui se *dandine aussi* et dont les trochanters sont aussi à 2 cm. au-dessus de la ligne. »

Chez cette enfant, dont M. Calot montre la radio (fig. 4), il y avait une imperfection très nette de l'emboîtement et de la forme des os. Avec tout cela réuni, le diagnostic de subluxation congénitale s'imposait vraiment, et pourtant l'on n'y a pas pensé. Et tous les autres cas publiés de prétendues ostéochondrites sont plus ou moins superposables à celui-là, dit M. Calot.

Ensuite, il réfute rapidement les objections faites. Il a prouvé que, contrairement à ce qu'on avait dit, aucune de ces hanches n'était primitivement normale (1) à la radio. Quant à l'*aspect de fragmentation* de l'épiphyse, lorsqu'il existe, car il manque 18 fois sur 20 dans la statistique de Mérine, c'est en réalité une preuve de plus de l'identité familiale de la luxation et de l'ostéochondrite ; car on le retrouve identique dans la luxation congénitale réduite ou non réduite et on ne le retrouve identique que là. Il avait même été décrit dans la luxation congénitale par Bade (dont M. Calot donne les figures), plus de 2 ans avant l'invention de Legg.

Cet aspect de fragmentation, qui traduit les irrégularités de métabolisme du calcium, est le produit de deux facteurs : d'abord, un trophisme spécial des os, propre aux lésions petites ou grandes de la famille des luxations congénitales, et voilà pour le terrain ; ensuite, des *causes occasionnelles* qui sont les aspérités de l'os iliaque sur lesquelles vient buter en porte à faux, cette tête fémorale très plastique.

M. Calot ajoute d'autres arguments :

1° Dans un 1/3 des cas de leurs statistiques, Curtillet et Tillier ont trouvé la coexistence sur le même sujet d'une luxation congénitale d'une hanche et d'une prétendue ostéochondrite de la 2e hanche — argument très significatif qui suffirait déjà à lui tout seul ;

2° Les parents ont souvent une luxation congénitale et les enfants une prétendue ostéochondrite ;

3° Toujours dans celle-ci réponse négative de la bactériologie et de tous les essais de culture ;

4° Bilatéralité des lésions 4 fois sur 5, comme dans la luxation ;

5° Et à partir de 9 à 10 ans, déjà, l'on peut voir apparaître quelquefois le cotyle à double fond, lequel est pathognomonique de la subluxation congénitale, etc.

M. Calot conclut en disant : dans toutes les radiographies étiquetées ostéochondrites, qui ont été publiées jusqu'à ce jour, l'on peut faire la preuve qu'il s'agit en réalité de subluxations congénitales méconnues.

FIG. 1 ET 2 (Figures du Dr Calot)

Types de hanches parfaitement « normales pour servir de terme de comparaison » avec les fig. 3 et 4.

La figure 1 représente la radio d'un enfant de 5 ans ; la fg. 2 la radio d'un enfant de 8 ans.

Notez :

1° Que la voûte du cotyle a une direction sensiblement horizontale à la manière d'un couvercle sur un récipient ;

2° Que l'image de cette voûte est bien nette ;

3° Que la portion radiographique du cotyle située au-dessus du cartilage en Y, est très sensiblement de 1/5e, tandis que la portion située au-dessous est de 4/5e ;

4° Que la voûte recouvre bien la tête fémorale ,

5° Que cette tête est régulière et de teinte uniforme ;

6° Que l'emboîtement est parfait (comparez avec les hanches malformées étiquetées « ostéochondrites » des fig. 3 et 4).

7° Que le haut de la tête ne dépasse pas le cartilage en Y et que le bas de la tête est au niveau de la boule inférieure de ce que nous avons appelé l'U radiographique.

(1) Un auteur (et c'est justement le même qui a donné la fig. 4) a présenté comme étant son cas « fondamental », l'une de ces hanches prétendues primitivement normales, en l'étiquetant « hanche normale, où l'on remarque une tache » (sic). Normale avec tache ! ! c'est comme s'il disait : Vierge avec tache ! !...

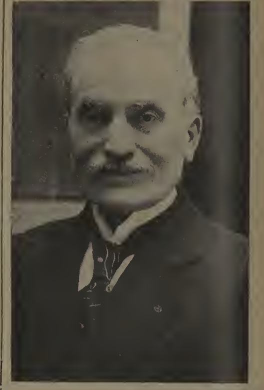


Photo *Informateur Médical.*

M. LE DOCTEUR CALOT, DE BERCK

Voici la réponse faite ensuite par M. Calot à un confrère belge qui est venu apporter une pièce anatomique de hanche qu'il dit avoir été atteinte d'ostéochondrite et dont le cotyle serait intact d'après lui, ce qui va à l'encontre de l'opinion de M. Calot pour qui le cotyle ne serait jamais parfaitement régulier.

M. Calot répond d'abord que son opinion sur ce point est confirmée par les deux plus hautes autorités qui soient : Ombrédanne et Murk-Jansen, qui affirment n'avoir jamais trouvé, eux non plus, le cotyle tout à fait régulier. Mais, dit M. Calot, ces irrégularités du cotyle peuvent, en certains cas-limites ne mesurer que 2 ou 3 millimètres et ne pas être perçues au premier regard, il ne faut pas s'en rapporter à la seule vue, on doit les chercher par des mensurations très précises, et qui seules révèlent que ces cotyles ne sont pas rigoureusement sphériques comme cela est à l'état normal.

Or, pour ce cotyle du confrère belge, M. Calot regrette qu'on ne le lui ait laissé que quelques secondes en mains (M. Calot n'a même pas pu toucher la tête fémorale qui ne lui a été montrée que de loin, et l'on n'a même pas montré comment la tête s'enclave dans le cotyle) — toutes conditions rendant impossible un examen suffisant. Cependant d'après ce qu'il a pu voir dans



Cas d'un auteur qui, lui, a très bien vu

Présentée par M. Laquerrière à la société d'Electrothérapie (avril 1923) comme portant les lésions dites d'ostéochondrite et où il a reconnu et identifié l'ébauche de luxation congénitale existante à laquelle il n'aurait même pas pensé, déclare-t-il s'il n'avait pas été prévenu par les travaux de Calot.

Voici le texte même de l'observation de M. Laquerrière et son commentaire de sa radiographie (observation et commentaire qui sont de parfaits modèles).

« Le jeune X... âgé de 9 ans, fils d'un de nos distingués confrères, m'est amené durant les vacances de Pâques. Cet enfant bien portant et qui n'accuse aucune douleur, est en pension loin de Paris. Sa famille a été désagréablement surprise quand il est arrivé pour les fêtes de constater qu'il avait une démarche en canard extrêmement accentuée, alors qu'il marchait normalement aux dernières vacances. Cette démarche lui donne au premier abord, l'aspect d'une luxation congénitale droite.

» L'examen clinique montre un raccourcissement appréciable du membre inférieur droit ; la hanche de ce côté est légèrement saillante en dehors ; la mobilité de l'articulation est sensiblement normale ; il n'existe aucune sensibilité.

» La radiographie donne du côté droit un aspect de noyau en galette d'ostéochondrite et au premier abord, on ne penserait pas si l'on n'était prévenu par les travaux de Calot, à rechercher une ébauche de luxation.

» Cependant en regardant de plus près, on constate :

» 1° Que l'os iliaque a formé au-dessus de la tête une sorte d'auvent prolongeant la voûte du côté externe ;

2° Que la tête fémorale est globalement déplacée en dehors alors que du côté gauche, la tête cache la presque totalité du cotyle dont on ne voit que le bord, la tête du côté droit au contraire, démasque complètement les deux bords, antérieur et postérieur du cotyle ;

» 3° Que la tête fémorale est légèrement remontée ;

» 4° Que la tête fémorale est très mal emboîtée.

» Il me semble d'ailleurs, que la hanche gauche elle-même, n'est pas rigoureusement normale ; la voûte est un peu irrégulière, la tête est un peu trop emboîtée dans la voûte, cette tête est un peu trop élevée par rapport au cartilage en Y.

» Si nous nous en tenons à la hanche droite, il paraît indéniable que la maladie ne consiste pas, dans la déformation du noyau épiphysaire, mais bien dans une déformation des différentes pièces de l'articulation.

» D'ailleurs en interrogeant la maman, j'ai recueilli un renseignement clinique qui a son importance. Il est arrivé à maintes reprises à cet enfant de « marcher mal » mais comme la défectuosité de la démarche avait disparu spontanément plus ou moins rapidement, on n'y avait attaché aucune importance. » (Laquerrière.)



FIG. 3



TRIGLANDINE BOUTY
Thyroïdine — Ovigenine — Hypophyse

LA PRÉTENDUE OSTÉOCHONDRITE

(Suite de la page 4)

Un cas d'un auteur qui, lui, n'a pas su voir

Il s'agit de la hanche, à gauche du lecteur (1)

Voici une figure de prétendue « ostéochondrite » donnée par un autre confrère, mais qui lui n'a pas su voir qu'il s'agit en réalité d'une subluxation congénitale, c'est pourtant bien net comme nous allons le prouver. Cette figure a été donnée (in Revue de Chirurgie, juillet 1910, obs. II, fig. 12) comme un type représentatif d'ostéochondrite par un des premiers adeptes de la théorie de Legg ou théorie de l'entité morbide nouvelle, lequel adepte dit de cette hanche : « La tête est en place ! » et n'a rien noté des anomalies si flagrantes de la

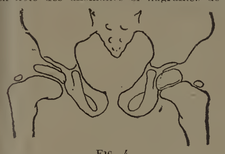


FIG. 4

forme du cotyle et de la direction de la voûte. Or, il vous suffira, pour voir ces anomalies et pour voir que la tête n'est pas en place, de confronter cette hanche (fig. 4), avec des hanches normales d'enfants sains de nos figures 1 et 2.

a) La « voûte » : Dans les hanches normales fig. 1 et 2 la direction de la voûte est sensiblement horizontale. Dans cette fig. 4 « ostéochondrite » elle a une obliquité de 45° ;

b) Le « cotyle » : Dans les hanches normales, il a la forme d'une « demi-orange »; dans cette hanche d' « ostéochondrite » une forme ovalaire très allongée verticalement, en « demi-citron ».

c) Les « rapports articulaires » : Dans les hanches normales, emboîtement parfait ; dans cette hanche d'ostéochondrite fig. 4 emboîtement très imparfait, la portion diaphysaire de la tête (au-dessous du noyau épiphysaire) ne touche même pas le cotyle. Quant à la forme de ce noyau épiphysaire elle est commune dans les malformations congénitales ; d'autres fois ce noyau prend la forme d'un champignon, d'un disque ou d'un chapeau rabattu. En réalité, l'on peut dire qu'il y a autant de types morphologiques de l'éphyse qu'il y a de hanches malformées.

Vous voyez par comparaison que cette hanche de la fig. 4 est une hanche malformée indiscutablement.

Sans compter l'appoint si confirmatif apporté par l'observation et les commémoratifs donnés par l'auteur lui-même (in Revue de Chirurgie) et que voici : « Le médecin de la famille, dit-il, m'a fourni les renseignements suivants : Cette enfant (de la fig. 4) « n'a marché qu'à 30 mois, elle se dandinait en marchant » et encore : « le grand trochanter est très remonté et dépasse la ligne de Nélaton de 2 cm. ».

De plus, nous dit-il ailleurs : « Cette fillette a un frère chez qui l'un des trochanters est à 1 cm 1/2 et l'autre à 2 cm au-dessus de la ligne de Nélaton, et qui marche avec un très léger déhanchement. »

Ainsi donc tout s'accorde : radiogramme (fig. 4) commémoratifs, signes cliniques et physiques, pour démontrer clair comme le jour (à tous ceux qui maintenant bien avertis veulent étudier ce cas) que le frère et la sœur soit disant atteints de la prétendue maladie nouvelle et acquise, avaient l'un et l'autre des subluxations congénitales, qui ont été méconnues.

Et les 2.000 autres cas publiés d'ostéochondrites, c'est encore et toujours le même cas que celui-ci avec quelques variantes individuelles de forme et de degré que l'on devine.

cet examen ultra rapide, seul permis, M. Calot est moralement sûr que ce cotyle est irrégulier sur deux chefs : 1° Les diamètres transversaux de son 1/3 supérieur diffèrent de ceux des 1/3 moyen et inférieur ; 2° la partie du cotyle située au-dessus du cartilage en Y a un diamètre vertical qui est un tiers ou près de moitié du diamètre vertical total du cotyle, tandis qu'il devrait être seulement le 1/5 de ce diamètre total.

En outre, le confrère n'apporte aucune radiographie. Or l'aspect spécial dit ostéochondrite est un aspect essentiellement radiographique (2). L'on n'a donc pas fourni la preuve certaine qu'il s'agit bien de la lésion appelée ostéochondrite, cette preuve ne pouvant être donnée que par la radiographie. Enfin, pas d'observation écrite que l'on pourrait étudier. La documentation apportée par ce confrère est donc incomplète, et lui-même l'avoue. M. Calot pria celui-ci de publier sur ce cas, le dossier clinique et radiographique nécessaire pour qu'on puisse l'étudier et juger en connaissance de cause. Car tout jugement motivé est impossible en ce moment, ce jugement doit être suspendu et renvoyé jusqu'à ce qu'ait eu lieu cette publication que ce confrère va certainement hâter. Il est donc nécessaire de réserver cette observation unique d'aujourd'hui présentée sans les radiographies indispensables.

Mais, dit M. Calot, pour tous les autres cas qui ont été publiés depuis 1909 jusqu'à ce jour, peut-être deux mille cas, et qu'il a pu étudier, il n'en est pas un seul où l'on ne puisse démontrer qu'il s'agit de subluxation congénitale. Il vient de le prouver encore tout à l'heure, sur la vingtaine de figures, et plus, qu'il a empruntées aux différents auteurs, et personne n'a contesté le bien fondé de sa démonstration pour tous ces cas exposés sous les yeux des congressistes. M. Calot ne peut donc que maintenir intégralement ses conclusions, à savoir que pour tous les cas sans exception déjà publiés *avec toute la documentation indispensable*, on arrive à cette constatation que la prétendue ostéochondrite est en réalité une subluxation congénitale méconnue Il n'est pas une seule des *radiographies originales* produites jusqu'à ce jour où l'on ne puisse démontrer cette erreur de diagnostic.

P. S. — Nous apprenons à la dernière heure que M. Calot qui, pour juger de ce cas, avait demandé au confrère belge les radiographies (dont celui-ci avait fait état au congrès, sans les produire) vient d'en recevoir des épreuves. Et M. Calot déclare que la **subluxation congénitale** y apparaît **absolument certaine** et que dans ce cotyle que le confrère belge avait affirmé tout à fait intact, il **n'y a pas moins de six anomalies très nettes et très démontrables**, on y trouve même une trace du cotyle à double fond qui est déjà, à lui tout seul, pathognomonique de la subluxation — ce dont nous avons demandé à M. Calot de donner ici les preuves avec les dites radiographies, et M. Calot les donnera, « aussitôt prêts les clichés de ces figures », c'est-à-dire dans notre numéro du 15 novembre

Ainsi nos lecteurs auront la solution de ce grand et « fascinant » problème qui passionne les chirurgiens des deux mondes, « of this fascinating problem », comme l'appellent Murk Jansen et Perkins, dans le « Journal anglo-américain » « Of Bone and Joint Surgery » (Boston, January, 1925). (N. D. L. R.)

(1) L'auteur n'a pas parlé de la hanche à droite du lecteur; nous n'en dirons ici qu'un mot, c'est que l'on voit, en la comparant aux hanches normales des figures 1 et 2, que cette hanche à droite du lecteur est anormale aussi, mais suivant un type un peu différent. Et, en effet, ces malformations congénitales sont le plus souvent bilatérales mais avec d'assez grandes variantes de type et de degré.

(2) C'est la radiographie qui lui donne son individualité (Mouchet).

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le professeur Thomas Jonnesco, de Bucarest, a fait une communication sur l'état fonctionnel du cœur après l'extirpation du sympathique cervico-thoracique.

Les recherches expérimentales et cliniques faites avec son collègue le professeur D. Ionesco, de Bucarest sur les fonctions du sympathique cervical, sur l'homme et sur l'animal lui permettent d'affirmer :

1° Que les *voies afférentes* (sensitives) cardioaortiques ne passent qu'en petite quantité par le cordon cervical du sympathique, tandis que la plupart vont directement à la moelle par le ganglion étoilé.

2° Le *nerf vertébral* ne contient pas de fibres afférentes.

3° Le *nerf dépresseur* existe chez l'homme, mais il n'est pas sensitif.

4° Le cœur, après la résection du sympathique cervicothoracique continue à fonctionner normalement, ce qui prouve que le sympathique n'est pas indispensable à la vie.

5° Le cœur, grâce à ses propriétés fondamentales, adapte tout seul son activité aux besoins du moment.

6° Les vaso-moteurs du poumon n'ont aucune importance.

7° Le sympathique est *vaso-constricteur* des *coronaires* et non pas *vaso dilatateur*, comme on l'a prétendu, donc la résection du sympathique favorise la circulation dans les coronaires au lieu de l'entraver.

8° L'examen des malades opérés par la résection totale du sympathique cervicothoracique récents ou depuis longtemps (25 ans), a montré que le cœur n'avait aucunement souffert de la résection des nerfs accélérateurs sympathiques. Après la résection partielle ou totale des nerfs accélérateurs, n'apparaît aucune modification dans la fréquence du pouls, la tension du sang, l'énergie de la contraction du myocarde et dans la durée de transmission auriculo-ventriculaire. En résumé, de ses recherches, il résulte que les accélérateurs ne sont pas d'une importance vitale ; car ils n'exercent qu'une *action de contrôle*, qui en leur absence se fait par la *voie humorale*.

9° Ses recherches et ses expériences l'amènent à dire que *la suppression des accélérateurs* cardiaques (sympathiques), loin d'être nuisible, produirait au contraire, l'*amélioration* de l'état du cœur et la *disparition* de l'accès de l'*angine de poitrine*.

10° De tout ceci, il résulte que la *sympathectomie cervicothoracique*, n'est pas une opération paliative, mais bien *curative de l'angine de poitrine*, car elle conduit à la *disparition des accès*, non par la suppression des voies afférentes (sensitives), comme on le croyait jusqu'à présent, mais par *la suppression des voies efférentes, motrices*, dont la suppression était considérée comme très grave pour le cœur.

M. Barbary, de Nice, assure que le changement d'air pour les enfants atteints de la coqueluche est une légende.

M. Barbary montre que la coqueluche, maladie épidémique et contagieuse, jouit, parmi les populations rurales, d'une sorte de régime de faveur. On ne cherche pas à s'en garantir, alors même que la toux spasmodique caractéristique ne laisse rien ignorer du type de l'infection en cours de la coqueluche.

Ce mépris de toute précaution, on pourrait presque dire de soins vis-à-vis des enfants atteints de coqueluche, découle de cette croyance populaire que la coqueluche est une maladie sans *gravité* et *qui doit suivre son cours*.

Le docteur Barbary a voulu surveiller lui-même les étapes de l'infection d'un village par une coqueluche importée par un enfant pour lequel un changement d'air avait été considéré comme un agent de cure indispensable. Les faits observés par lui, la mise en action d'une vaccinothérapie préventive, avec un vaccin préparé avec le bacille de Bordet et Gingou lui ont permis d'envisager pour l'avenir des mesures de prophylaxie nouvelles contre la coqueluche résumés dans les conclusions de sa communication.

Conclusions. — Le déplacement d'un enfant atteint de la coqueluche pour changement d'air ne modifie en rien l'allure de la maladie et sème la contagion.

Devant le nombre considérable de cas de coqueluche enregistrés chaque année, les mesures de prophylaxie actuellement sont inopérantes.

Des mesures nouvelles, rigoureusement appliquées, devraient faire l'objet d'une *réglementation officielle*.

La première de ces mesures consisterait dans la déclaration *obligatoire ; jusqu'ici facultative* de la coqueluche.

Cette déclaration serait suivie de l'interdiction de laisser circuler dans les rues, les lieux publics, de faire voyager, déplacer les enfants atteints.

Ces derniers devraient être isolés jusqu'à exeat délivré par le médecin traitant.

Ces mesures seraient justifiées devant l'opinion publique par un avis qui ferait connaître qu'à l'encontre de la croyance populaire, la coqueluche peut avoir de redoutables conséquences : les unes immédiates, les autres éloignées.

Enfin, des faits d'expérience semblent indiquer que la vaccinothérapie est un élément précieux dans la prophylaxie et le traitement de la coqueluche.

Comité secret

L'Académie s'est ensuite réunie en Comité secret pour écouter lecture des rapports suivants :

M. Martin, rapport sur le prix Ricord ; M. Mauclaire, rapport sur le prix Alvarenga ; M. Carnot, rapport sur le prix Buignet ; M. Sieur, question posée pour le prix de l'Académie en 1928 ; M. Babinski, question posée pour le prix Falret en 1928 ; M. Fourneau, question posée pour le prix Louis en 1928.

PETITES NOUVELLES

MM. Laurens, Kling, Trillat et Blondel font tenir à l'Académie leurs lettres de candidature à la place actuellement vacante dans la section des membres libres. D'autre part, la présence de M. Henri de Rothschild dans les couloirs de l'Académie donne toute vraisemblance à sa candidature.

M. Hendrick, professeur à l'Ecole de médecine vétérinaire de Bruxelles, adresse à l'Académie une lettre par laquelle il pose sa candidature au titre de correspondant étranger dans la cinquième division.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N° 147.023

SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
SPECTROL
ANÉMIES, CONVALESCENCES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Litt., Échant. : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine
R. C. Seine 219.624

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la PANCRÉPATINE "LALEUF"
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (xve)

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHEOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose.Artério-sclérose Goutte,Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr. - Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr. 5
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

Le Mouvement Médical

UN NOUVEAU DOCTORAT

Le doctorat en chirurgie dentaire serait un non sens

Ainsi s'exprime M. Tellier, président du Congrès de Stomatologie

Ce serait aussi un diplôme d'équivoque

Personne, dit M. Tellier, dans son discours, n'ira jusqu'à prétendre que la possession de connaissances médicales très étendues n'est pas indispensable pour étudier tous ces problèmes de la stomatologie sous leurs nombreux aspects.

Et pourtant !... pourtant toute la question est là qui nous divise, nous et nos adversaires professionnels, qui se réclament du programme autonomiste, ou, si l'on veut, de la pure doctrine odontologique.

Pour eux, le rôle exclusif de notre profession est de combattre les affections des dents et leurs complications de voisinage, et surtout, uniquement, pourrait-on dire, de chercher à rétablir dans sa totalité la surface et la fonction masticatrices par le procédé de moyens techniques dont l'acquisition constitue la partie la plus importante des études dentaires. Sans doute y faut-il ajouter quelques notions élémentaires des sciences médicales ; mais elles ne jouent qu'un rôle secondaire dans la profession de dentiste. En d'autres termes, celle-ci constitue un métier surtout manuel et, pour que nul n'en ignore, un autonomiste notoire a eu l'idée, plutôt... surprenante en pareille matière, d'établir un pourcentage et de déclarer que la technique devait constituer 80 % de cette profession ; par suite, la proportion des connaissances théoriques est réduite à 20 %.

En conclusion, le but des études dentaires serait l'acquisition d'une technique qui a sa fin en elle-même et dont presque tous les procédés, croit-on, peuvent être mis en pratique sans inconvénients notoires.

Les remèdes proposés par les autonomistes à ce que nous considérons comme une carence de leurs doctrines, sont tout à fait inefficaces ; telle, par exemple, la nécessité du baccalauréat pour entreprendre les études dentaires, moyen qui soulève, de la part des Amicales des Ecoles primaires supérieures, des objections irréfutables, si l'on admet le fameux pourcentage indiqué plus haut (80 % de technique dans les études).

De même l'adjonction aux programmes d'enseignement de quelques heures de leçons théoriques médicales par semaine ou de quelques conférences faites par des médecins exerçant la médecine générale, ou d'autres spécialités que la stomatologie : c'est se leurrer étrangement que de croire que l'on apprend la médecine de cette façon et il serait cruel d'insister sur quelques-uns des résultats qui sont notoirement connus.

Si nous demandons la possession du diplôme de docteur en médecine pour l'exercice de notre profession, c'est que seul il est la consécration des études médicales ; c'est aussi que la stomatologie a le seul souci des intérêts généraux.

Les autonomistes, et pour des raisons qui n'ont rien de scientifique et où l'intérêt public n'a aucune part, réclament la création d'un doctorat en chirurgie dentaire : ce qui est un non-sens. Il n'y a pas, il ne saurait y avoir de doctorat de techniques.

On a supprimé le doctorat en chirurgie parce que, pour être chirurgien, il faut d'abord être médecin. Sans la connaissance de toute la médecine, on restera presque toujours un dentiste mécanicien, le stomatologiste, et c'est toute la définition du mot, veut être un dentiste-médecin et vraiment chirurgien. L'idéal serait peut-être pour nous d'être des docteurs en médecine et, en même temps, comme le voulait Claude Martin, des maîtres ès arts techniques ; mais ceci est une autre histoire.

Qu'on le veuille ou non, d'ailleurs, le nouveau diplôme ne serait jamais qu'un diplôme équivoque, et qui, dans notre pays de bon sens et de sincérité, n'en imposerait qu'à des esprits volontairement prévenus. L'unification de notre profession ne serait point réalisée, ou bien ce qui serait pis encore, le nivellement serait fait par le bas.

LA VISITE DES MÉDECINS TCHÉCO-SLOVAQUES A PARIS

Les médecins tchéco-slovaques venus au nombre de 130 ont quitté Paris après une semaine bien remplie. Leur emploi du temps préparé par les soins de l'A. D. R. M. comportait un agréable mélange de visites des monuments parisiens et des hôpitaux.

Les services qui reçurent leur visite furent ceux de MM. Widal, Delbet, Guillain, Gosset, Vaquez, Labbé, Hartmann, Gilbert. On leur montra aussi le Musée de l'Hôpital Saint-Louis, l'Institut Pasteur, le Val-de-Grâce.

Il y eut réception à la Faculté de Médecine où M. le Professeur Roger, doyen de la Faculté, résuma dans une charmante allocution tous les sentiments qui contribuent à unir la France et la Tchéco-Slovaquie.

Le Docteur Amerling qui dirigeait l'excursion répondit à M. le doyen quelques mots émus et des toasts furent portés en l'honneur de la Tchéco-Slovaquie et de la France.

MM. Amerling et Jané (ce dernier est président de l'Association des médecins tchéco-slovaques) ont bien voulu nous faire part de leurs impressions.

Ils ont été frappés par leur visite à l'Institut Pasteur et par l'accueil qui leur a été fait par MM. Calmette et Besredka. Chez M. Widal ils ont entendu une remarquable conférence sur « l'esprit médical français » et ont été très touchés d'entendre l'éloge de leur compatriote le Professeur Thomayer.

D'autres liens d'ailleurs ont été rappelés au cours de leur passage à Paris. Haroslav Hlava, fondateur de l'Institut d'anatomie pathologique à Prague était membre de l'Académie de Médecine de Paris. M. Hartmann qui est un ami personnel du président Massaryk a opéré, pendant la guerre, le général Stéfani. Le terrain était donc bien préparé pour une entente cordiale.

« Le but de notre visite, nous ont dit nos confrères tchéco-slovaques, est un but de propagande, nous voulons intensifier le mouvement d'études vers vous. Autrefois, on venait en France pour faire de la neurologie, mais pour le reste, on allait en Allemagne. C'était bien malgré nous, mais figurez-vous combien nous étions encerclés par l'Allemagne géographiquement, politiquement et « *mentalement* ». Et pourtant toutes nos affinités nous portent vers vous, aussi partons-nous avec la certitude que le courant augmentera sans cesse qui portera nos étudiants vers vos facultés et vers votre culture en général. »

Il faut savoir gré à l'A. D. R. M. et à son président M. le Professeur Hartmann d'avoir organisé si brillamment cette visite.

L'Age du Népotisme

M. Népoty (Roger-Pierre), préfet du Doubs, est nommé directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, en remplacement de M. Le Beau, nommé directeur du personnel et de l'administration générale au ministère de l'intérieur.

Alors, parmi tous les médecins qui s'occupent d'hygiène, pas un n'aurait pu remplir les fonctions qu'on vient de confier à un préfet ?

Rien de changé depuis le temps où un danseur était envoyé là où « il fallait un calculateur ». Aussi ne peut-on dire que les choses vont beaucoup mieux qu'autrefois.

A BORDEAUX

Nous apprenons la nomination de M. le docteur Rogeau-Labeau comme chef de laboratoire du Service d'électro-radiologie de M. le docteur Debédat, à l'hôpital Saint-André.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, cru, pur, sec et total, quarante fois plus actif que la viande crue

« La ZOMINE, résultat de mes travaux, fabriquée d'après mes indications, permet de réaliser pratiquement la Zomothérapie véritable et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée sous ma direction sur un grand nombre de malades. Elle refait les muscles, enrichit le sang, augmente le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscutable de son action dans le traitement des tuberculoses et des états d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sauvera des existences humaines. »

Charles RICHET, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris. (La Nouvelle Zomothérapie — Masson Edit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de "ZOMINE"

Avec la ZOMINE vous refaites du muscle

* La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profes^r Charles RICHET. »

M. GUILBAUD, Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général : Pharmacie du Palais Royal, 10, rue Richelieu - PARIS. Usine Modèle à La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

SANATORIUM DE LA MALMAISON

des Docteurs ANTHEAUME et BOUR

4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27

TRAITEMENT des AFFECTIONS NERVEUSES des PSYCHOPATHIES et des MALADIES de la NUTRITION

Ni aliénés, ni contagieux. Prix forfaitaire sans supplément

LES PERLES TAPHOSOTE

au Tanno-Phosphate de Créosote

Littérature & Echantillons : PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES, 3, Rue d'Edimbourg, PARIS 8e

R. C. Cosne 263





RECONSTITUANT

Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique - Le Plus Rationnel

LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA, 10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE

Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.

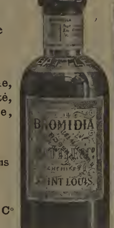
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE

En cachets seulement

R. C. Seine N° 148 044

BROMIDIA
BATTLE & Cᵒ
" L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE "

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI
Toujours digne de CONFIANCE



Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERT & Cᵒ PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS

Inauguration d'une clinique modèle

Dimanche à Saint-Ouen, la clinique du Landy fêtait son premier anniversaire et Masmonteil recevait ses collaborateurs et ses amis dans le jardin ensoleillé où avait été dressé un buffet élégant et bien servi.

La gaîté était grande, les félicitations étaient nombreuses, car dans cette clinique on a trouvé le moyen d'en rendre accueillante l'entrée et pas triste le séjour.

[illegible] opérations environ en ont consacré le succès.

M. Leseyne, le distingué conseiller général de Saint-Ouen, représentant aimablement le maire, a remercié Masmonteil des services rendus à ses compatriotes, car la clinique du Landy est plus une œuvre qu'une affaire et Masmonteil et ses collaborateurs, Bourguet, Minvielle, Cournaud, Dessus, Forest, Boudot, etc. méritent plus encore des remerciements que des félicitations.

Nous y joignons les nôtres en lui souhaitant pour l'an prochain, double succès.

Nous avons pu joindre le docteur Masmonteil directeur de la clinique du Landy à qui nous avons demandé quelles avaient été ses directives en installant cet établissement dont le succès vient d'être fêté :

— J'ai voulu, nous dit le docteur Masmonteil, qui est l'un de nos jeunes chirurgiens ayant le plus d'allant, faire une clinique modèle pour les malades de la classe moyenne. Vous savez s'il est difficile en France aux malades qui ne sont pas assez fortunés pour se payer les cliniques renommées et qui le sont trop pour bénéficier du service hospitalier de se faire soigner dans une maison de santé d'un prix adéquat à leurs ressources. C'est pour ce public à ce point de vue déshérité que j'ai créé la clinique du Landy et le succès que nous fêtons aujourd'hui en même temps qu'il démontre l'exactitude de mes vues m'est un grand encouragement à mieux faire encore.

J'ai groupé autour de moi des collaborateurs d'une compétence éprouvée et d'une grande conscience professionnelle. J'ai mis à leur disposition tous les derniers perfectionnements que la science met au service de la clinique. Il y a à ma clinique du Landy des salles de radio, de diathermie, de rayons ultra-violets et infra-rouges, des laboratoires complets de microbiologie, d'anatomie pathologique, de chimie biologique pour les épreuves du métabolisme basal. Le traitement des fractures, dont vous savez que je me suis personnellement occupé, est enfin surveillé dans mes services d'une façon plus spéciales.

Nous reparlerons de cette installation modèle dans un prochain numéro de *L'Informateur Médical*.

Vacance d'un poste de médecin chef d'asile d'aliénés

Un poste de médecin chef de service est actuellement vacant à l'asile public d'aliénés de la Roche-Gandon (Mayenne), par suite du décès de M. le docteur Beaurain.

Un incident au Congrès d'Oto-Rhino-Laryngologie

La reprise des relations scientifiques avec l'Allemagne est l'objet d'un vif débat

Le mercredi après-midi, il y eut au Congrès, un débat assez animé au sujet de la reprise des relations avec l'Allemagne. La bombe fut posée par M. le Mée qui lut en séance une lettre à lui adressée par un groupe de professeurs allemands demandant à assister au prochain congrès.

A ceux qui pourraient se demander pourquoi M. le Mée a été honoré spontanément de cette mission, il faut expliquer qu'il a eu l'occasion, à titre privé, d'envoyer en Allemagne un questionnaire international.

N'oublions pas, a fait remarquer quelqu'un, qu'en ce moment même on discute à Locarno des questions qui peuvent nous imposer une ligne de conduite et alors nous serions bien présomptueux de décider maintenant notre attitude qui ne pourra qu'être conforme à celle de l'Etat français et des grandes sociétés savantes ensuite.

En tout cas, un point restait acquis c'est qu'au cours de l'année 25-26, aucun membre de la Société d'O. R. L. ne devait accepter de délégation même par un ministre à un congrès où figuraient les Allemands, sans l'assentiment de la Société.

Une maison allemande qui s'est spécialisée dans l'O. R. L. a la clientèle du Docteur Labarrière, d'Amiens. Celui-ci juge que, bien que sinistré de guerre et mutilé, il est en droit d'acheter ses instruments où il trouve meilleur compte et il va pour cela à Berlin. Le Docteur Labarrière a donc écrit au Congrès pour demander que l'année prochaine cette maison puisse venir exposer au Congrès. Ainsi tout le monde bénéficierait de sa présence.

Ce fut un beau chahut et par 98 voix contre 3 le Congrès a décidé que non !

Alors, si le bureau se trouve amené à reprendre les relations scientifiques comme il a été voté, il ne pourra reprendre les relations commerciales ! Les praticiens français ont-ils déjà oublié la volatilisation des stocks de guerre ?

Les vœux du Congrès d'Hygiène

Vœu proposé par le bureau du Congrès

Considérant l'intérêt primordial que présentent pour la protection de la santé publique, c'est-à-dire pour la vie même du pays, l'étude des questions d'hygiène et les connaissances qui s'en dégagent expriment le vœu que la presse prête dans la plus large mesure son puissant concours à leur diffusion, dût-elle pour cela faire la part moins large à de stériles discussions politiques et à la mention détaillée des crimes.

Vœu présenté par M. Mirman

Considérant qu'aucun service public n'aurait pu être sérieusement constitué avec des directeurs instables quittant leur poste longtemps avant d'avoir appris l'essentiel de leur métier.

Dénonce comme un véritable scandale l'instabilité du Directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, instabilité qui, dans les dernières années est devenue une règle administrative constante.

Demande énergiquement au gouvernement et au Parlement de faire cesser ce scandale si dangereux pour l'intérêt national. Et fait appel à la protestation de tous ceux qui, en France, ont la préoccupation de la santé publique.

PETITE NOUVELLE

L'Académie a été appelée à désigner deux Commissions pour le choix des questions à poser au concours du prix Falret et du prix Louis.

Le Conseil a proposé pour le prix Falret : MM. de Fleury, P. Marie et Babinski.

Et pour le prix Louis : MM. Gilbert, Patein et Fourneau.

Ces propositions ont été adoptées.

Granules de Catillon STROPHANTUS
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boulᵈ St-Martin. Paris. — R. C. Seine 45283.

A MARSEILLE

Le salon de la famille médicale

A la galerie Detaille, une assistance nombreuse assistait au vernissage de l'exposition de peinture organisée par les médecins de Marseille.

Le docteur Castueil a pris l'initiative de créer le Salon de la famille médicale marseillaise, son idée a été couronnée de succès.

Au cours de notre visite, nous avons remarqué : un excellent buste de M. Castueil, réalisé par M. Flégier, occupe une des places d'honneur, qui lui revient à plus d'un titre. Il convient de signaler aussi l'admirable composition du regretté docteur Paul Fiolle : « La mort du mauvais larron », bronze de tout premier ordre. Du docteur Ambialet, voici de fines statuettes aux lignes harmonieuses, des bas-reliefs et un vide-poche extrêmement original : « Le Djinn ». Les bronzes du docteur Grenier sont de belle qualité.

On remarque beaucoup les aquarelles (« études de Bretagne et de Provence ») du docteur P. Vallette. Elles attestent du sens artistique profond, du talent personnel, de la sûre technique de leur auteur, qui a su dégager l'âme de ces paysages si différents. L'éminent praticien est un peintre de grande race.

Dans la même section, les œuvres de Mme Arréat, très bonne coloriste ; du docteur Guitton (dont les fleurs nous ont fait songer à celles de Mme S. Valadon) ; du docteur Picot ; de M. Durbec fils, méritent d'être citées, ainsi que les fort spirituels dessins aquarellés du docteur Winckler, devant lesquels chacun s'arrête.

Les peintures à l'huile du docteur Allard — entre autres la nature morte « Grenades, oursins, anémones », — sont d'une facture soignée et sincère. Le docteur Maurech a subi manifestement des influences diverses : ses vues de Rhénanie, traitées au pointillé rappellent la manière d'Aurens, et son « 14 Juillet », certain tableau de Mathieu Verdilhan. Le docteur F. Clément peint avec beaucoup de goût. La toile du docteur Roubion : « Fos-sur-Mer », se développe dans une atmosphère de grande sérénité. Mme Martinaud présente une bonne nature-morte : pommes aux appétissantes rondeurs. Les marines de M. Guindon sont d'un aimable coloris. M. J.-F. Cladot est encore un admirateur de Verdilhan. Mlle Magaud expose une ravissante tête d'enfant et M. Magaud, trois agréables toiles.

Citons également le « Coucher du soleil » de Mme Barbarroux ; les œuvres des docteurs Contencin, Philip, Laurent, de MM. Jalifié, Durbec fils, de Mlle Dupau ; le très intéressant « portrait de bibeloteur » de M. Duffay fils et les sanguines de Mlle Dourne.

De Mlle Etiennette Gilles, on voit une belle glace en bois sculpté avec trumeau provençal peint, traitée dans le style ancien.

Mme Castueil montre de très délicates porcelaines, d'une grande richesse de matière ; Mlle Sabatier, d'aimables faïences ; Mlle Julienne Finaud, de beaux cuirs repoussés et du batik.

Nous félicitons chaleureusement tous les exposants, nos médecins artistes et principalement l'organisateur, M. le docteur Castueil. — R. Z.

NÉO-RHOMNOL



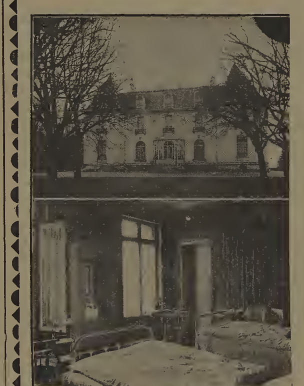
Nouvelle préparation définie, stable
en boîtes de 12 ampoules de 1 cmc contenant chacune :
Nucléinate de Strychnine *défini*.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude............ 0 gr. 05
Injections indolores
INFECTIONS et CONVALESCENCES
LABORATOIRES du Dʳ LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16ᵉ)
ET TOUTES PHARMACIES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants



La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf
(LA ROCHELLE)

POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS



Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Mᵐᵉ le Dʳ RAYTON direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

Médaillle des épidémies

Médaille de vermeil

M. Brunel, médecin aide-major de 1re Souk-el-Arba.

Médaille d'argent

M. Tamalet (Emile), médecin-major de 2e classe, de l'hôpital militaire de Marseille.

M. Bernet, médecin auxiliaire de réserve à l'hôpital sanitaire du Béquel.

M. Schneider (Auguste), médecin-major de 1re classe, médecin chef à l'hôpital n° 3, à Mayence.

Médaille d'or

La médaille d'honneur des épidémies en or a été décernée, à titre posthume, à Mlle Elisabeth Dubois, infirmière bénévole à Strasbourg, décédée victime de son dévouement.

AFFECTATIONS

Réserve

Au gouvernement militaire de Paris, les médecins aides-majors de 2e classe : MM. Dreyfus, Reboul, Calmus.

Au 10e corps d'armée, M. le médecin aide-major de 2e classe Fougères.

Au 12e corps d'armée, M. le médecin aide-major de 2e classe Bonnetblanc.

Au 13e corps d'armée, M. le médecin aide-major de 2e classe Breysse.

Au 14e corps d'armée, M. le médecin aide-major de 2e classe Thiberioz, du 8e corps d'armée.

Au 20e corps d'armée, M. le médecin aide-major de 2e classe Walter.

MUTATIONS

Armée active..

Les mutations suivantes sont prononcées:

Médecin-major de 1re classe

M. Enjalbert, de l'armée française du Rhin, est affecté aux troupes d'occupation du Maroc (volontaire).

Médecins-majors de 2e classe

M. Cœurdevoy, désigné pour les troupes d'occupation du Maroc (n'a pas rejoint), est affecté à l'armée du Levant.

M. Villard, de l'armée du Levant, est affecté au 27e rég. d'infanterie à Autun.

M. Gruson, des troupes d'occupation du Maroc, est affecté en Algérie.

M. Pouget (Roger-Henri), de l'armée du Levant, est affecté à l'armée française du Rhin (service).

M. Demimuid, des territoires du Sud algérien, est affecté au 16e rég. de chasseurs à cheval à Beaune.

CORPS DE SANTE MILITAIRE DES TROUPES COLONIALES

M. le médecin inspecteur Gaide, directeur local de la santé de l'Annam, a été nommé directeur du service de santé et inspecteur général des services sanitaires de l'Indochine à Hanoï (emploi vacant).

Service de santé de la marine

M. le médecin de 2e classe de la marine Pervès (J.-G.), du port de Toulon, est autorisé à prendre part au concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'école annexe de médecine navale de Toulon, qui doit avoir lieu dans ce port le 12 octobre 1925.

M. le médecin principal Kagi, du port de Toulon, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services et sur sa demande pour compter du 1er février 1926, date à laquelle il sera rayé des contrôles de l'activité.

Médailles d'honneur de l'assistance publique

Il est attribué, pour services exceptionnels rendus à l'assistance publique, les récompenses ci-après :

Médaille d'argent

M. le docteur Lefèvre, médecin de la consultation de nourrissons de Montluçon (Allier).

M. Robbe, directeur de l'asile d'aliénés de Bassens (Gironde).

Médaille de bronze

M. le docteur Gibault, médecin de la consultation de nourrissons de Montluçon (Allier).

M. Dexaut, chirurgien dentiste des cliniques scolaires de Montluçon (Allier).

M. Verger, chirurgien dentiste des clini. scolaires de Montluçon (Allier).

• Le plus Puissant Reconstituant général •

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

Concours pour l'emploi d'inspecteur départemental d'hygiène

Un concours sur titres, pour l'emploi d'inspecteur départemental des services d'hygiène de Seine-et-Marne aura lieu à Paris, dans la première quinzaine de décembre.

Les candidats devront être Français, âgés de vingt-huit ans au moins et de cinquante ans au plus et pourvus du diplôme de docteur en médecine. Ils devront en outre avoir satisfait à la loi militaire.

Les demandes tendant à prendre part à ce concours, établies sur papier timbré, devront être adressées au ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène, 6e bureau, 7, rue Cambacérès), avant le 20 novembre 1925.

Elles seront accompagnées :

1° De l'acte de naissance du candidat ;

2° D'une copie certifiée conforme du diplôme de docteur en médecine ;

3° D'un exposé des titres du candidat, comprenant ses états de services et le résumé de ses travaux ;

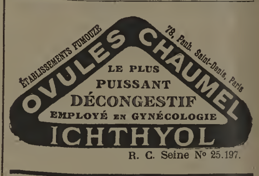
4° D'un exemplaire de chacune de ses principales publications ;

5° De l'engagement, pour le cas où il serait nommé, de renoncer à faire de la clientèle, de se consacrer exclusivement à ses directions, de ne prétendre, en conséquence, à aucune fonction ou mandat public.

Le registre portant inscription des candidatures sera clos le 20 novembre 1925.

Le traitement annuel attaché à cette fonction est fixé à 20.000 francs auxquels viennent s'ajouter les frais de déplacements dans la limite d'un maximum de 6.000 francs.





R. C. Seine N° 25.197.

Création d'un conseil de discipline applicable aux directeurs administratifs des asiles publics départementaux d'aliénés

Les mesures disciplinaires applicables aux directeurs administratifs des asiles publics d'aliénés, tant du département de la Seine que des autres départements, sont :

1° L'avertissement ;

2° Le blâme avec inscription au dossier ;

3° La rétrogradation de classe ;

4° La mise en disponibilité d'office ;

5° La radiation des cadres ;

6° La révocation.

Ces mesures sont appliquées par le ministre, sur la proposition du directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, et, sauf pour l'avertissement et le blâme, après avis motivé du conseil de discipline prévu par l'article 3 du présent décret.

Dans tous les cas, l'intéressé devra être préalablement invité à prendre connaissance de son dossier, conformément aux prescriptions de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905, et à fournir ses justifications écrites. Si la sanction proposée entraîne la comparution devant le conseil de discipline, le directeur incriminé pourra toujours se présenter lui-même et se faire assister d'un défenseur dont la désignation, à moins qu'il ne s'agisse d'un avocat, est soumise à l'agrément du président.

Le conseil de discipline est composé de la façon suivante :

1° Le directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques, président ;

2° Un inspecteur général ou inspecteur général adjoint des services administratifs, désigné par le ministre ;

3° Le préfet du département auquel appartient le fonctionnaire incriminé, ou son représentant ;

4° Le chef du bureau chargé du service des aliénés ;

5° Le plus ancien des directeurs administratifs en service dans le département de la Seine ;

6° Le plus ancien des directeurs administratifs des asiles de province.

Un rédacteur de la direction de l'assistance et de l'hygiène publiques remplit les fonctions de secrétaire.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

MALADIES du FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49.404.

PRODUITS SPÉCIAUX des LABORATOIRES A. LUMIÈRE
PARIS — 3, rue Paul-Dubois
M. SESTIER, Pharmacien, 9, cours de la Liberté, LYON

CRYPTARGOL LUMIÈRE — Nouveau composé argentique pour l'antisepsie intestinale. ADULTES : 4 à 6 pilules par jour; ENFANTS : 1 à 4 cuillerées à café de sirop par jour.

CRYOGÉNINE LUMIÈRE — Antipyrétique, Analgésique. Pas de contre-indications. 1 à 2 grammes par jour.

BOROSODINE LUMIÈRE — CALMANT - ANTI-SPASMODIQUE. ADULTES : Solution titrée à 1 gr. par c. c. — 2 à 10 gr. par jour; ENFANTS : Sirop titré à 1 gr. par cuill. à café. — 1 à 6 gr. par jour.

PERSODINE LUMIÈRE — Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.

ALLOCAINE LUMIÈRE — Aussi active que la cocaïne, sept fois moins toxique, mêmes emplois que la cocaïne.

TULLE GRAS LUMIÈRE — Pour le traitement des plaies cutanées. Évite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.

RHÉANTINE LUMIÈRE — Vaccinothérapie antigonococcique des divers états blennorragiques.

Entérovaccin LUMIÈRE — Immunisation et traitement de la fièvre typhoïde.

HÉMOPLASE LUMIÈRE — Médication énergique de toutes les déchéances organiques, quelle qu'en soit l'origine (ampoules, cachets, granulés, dragées).

Reg. Com. Lyon n° A 13334.

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNECOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185.284.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

Ce journal est indépendant.
Il n'appartient à aucun clan.
Il n'est l'organe d'aucune firme.
Ces qualités sont tellement rares qu'elles doivent vous suffire pour estimer l'INFORMATEUR MEDICAL.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 101 — 8 NOVEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



Pendant leur séjour à Paris, les Médecins Tchéco-Slovaques ont visité à la Piété le service de M. le Professeur Vaquez. Cette photo a été prise par l'*Informateur Médical* au cours de cette visite. Au centre, en blouse blanche, MM. le Professeur Vaquez, à gauche, et le Docteur Bordet, à droite.

AU CONGRÈS D'HYGIÈNE

LA LUTTE CONTRE LA SYPHILIS EN FRANCE

Dans un rapport magistral M. le Professeur Pautrier, de Strasbourg, en a retracé l'histoire récente et les résultats très satisfaisants

Née de la guerre cette lutte a fait baisser de moitié les cas de syphilis en France

La lutte contre la syphilis, en France, se présentera, je crois, plus tard, à l'hygiéniste qui entreprendra d'en écrire l'histoire dans des conditions vraiment toutes particulières qui la distingueront et la singulariseront, à l'égard de la lutte antituberculeuse.

Jusqu'au début de la guerre, c'est-à-dire juste il y a une dizaine d'années, on peut dire que la syphilis était restée un sujet d'études purement médicales et scientifiques et que son coté social était presque totalement méconnu.

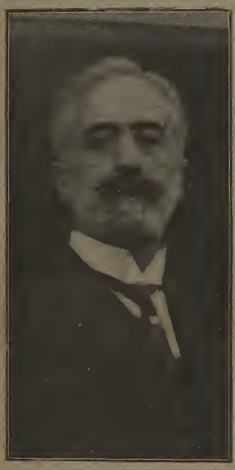


Photo *Informateur Médical*

M. le prof. PAUTRIER, de Strasbourg

Le monde des syphiligraphes était en pleine effervescence: coup sur coup, depuis 1905, la découverte du tréponème, l'ultramicroscope permettant le diagnostic et, par suite, le traitement précoce, l'application par Wassermann aux humeurs des syphilitiques de la méthode générale de déviation du complément de Bordet-Gengou, créant ainsi une précieuse méthode de diagnostic et de contrôle du traitement, enfin la découverte des arsenicaux organiques qui allaient se montrer si actifs pour stériliser les accidents contagieux, représentaient en dix ans plus de progrès que l'étude de la syphilis n'en avait faits durant les siècles précédents.

L'administration, par contre, affectait à l'égard de la syphilis la plus sereine indifférence. Manifestement, cette maladie ne semblait l'intéresser en rien. Alors qu'elle accordait encouragements et subsides à la lutte antituberculeuse, il ne lui apparaissait pas que l'on put organiser la lutte contre la syphilis, maladie qui semblait inévitable, invincible, et dont, en tout cas, il était de bon ton de ne pas parler.

Faisons aussi notre acte de contrition nous autres, syphiligraphes, et reconnaissons que la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, et la Société de prophylaxie sanitaire et morale perdirent une belle occasion en ne pas indiquant l'urgence de la lutte sociale à entreprendre, en n'en dressant pas le plan, en n'en revendiquant pas l'initiative.

C'est à l'occasion de la guerre qu'on comprit la nécessité de la lutte contre la syphilis

La guerre survint alors et là encore elle nous surprit en état d'inorganisation ; ce qui devait arriver arriva. Dès les premiers mois, nous commencions tous à être alarmés par le nombre croissant de syphilis que nous voyions autour de nous. Dès le début de 1916, on pouvait croire que nous allions être submergés ; les contaminations se multipliaient, favorisées par tant de causes qu'on a si souvent énumérées, qu'il est inutile d'y revenir. Nous ne pouvions continuer à laisser infecter ainsi le meilleur de notre jeunesse, décimée d'autre part par la plus meurtrière des guerres.

C'est à ce moment-là que « tout était à faire », pour reprendre à l' « imparfait » *un mot vraiment un peu cruel à lire au « présent » dans un récent discours de M. le Ministre du travail et de l'hygiène et s'appliquant à la situation actuelle après dix années d'efforts et au moment où 472 consultations ou laboratoires créés par son administration sont en fonctionnement.*

A ce moment-là, tout était à faire. Il fallait créer de toutes pièces des centres militaires de traitement pour vénériens, dans la zone des armées et sur le territoire. Il fallait mettre à la disposition de la population civile, des énormes agglomérations d'ouvrier et d'ouvrières qui s'étaient instituées çà et là, des consultations d'heures et d'accès faciles.

Il restait, la paix recouvrée, à établir la lutte antivénérienne sur des bases plus solides, à l'amplifier, à lui donner un nouvel essor, tout en lui conservant les directives générales, qui s'étaient montrées effectives. La rentrée dans leurs foyers des hommes démobilisés allait créer de nouvelles contaminations, augmenter le nombre des syphilis rurales, presque inconnues avant la guerre et nées de celle-ci. Nous verrons tout à l'heure que, pour la plupart des pays d'Europe, la phase la plus critique se place entre 1919 et 1920.

Mais l'élan est désormais donné. Tous les syphiligraphes ont été amenés, pendant la guerre, à compléter leur activité scientifique par un effort social dont la nécessité leur est apparue impérieuse. Les pouvoirs publics ont enfin compris l'urgence de la tâche à entreprendre.

Une direction des services de prophylaxie antivénérienne est enfin créée au ministère de l'Hygiène et est confiée à M. Faivre. Son organisation est bien rudimentaire et son personnel est un moment réduit à son seul chef de service, qui cumule tous les emplois, y compris celui d'expéditionnaire. Le nombre des services annexes augmente pourtant et passe de 90 en 1918, à 120 en 1919, à 145 en 1920.

La grosse question, qui est comme toujours la question financière, est résolue par une subvention de 800.000 francs votée par les Chambres, elle passera à 1 million 220.000 en 1920. L'Etat peut ainsi assumer les frais de la médication antivénérienne, qui sont élevés quand il s'agit des arsénobenzènes. Traitement, réactions de Bordet-Wassermann sont gratuits pour tout consultant. De nouveaux locaux sont choisis pour chaque service, de préférence dans les hôpitaux ou hospices ou accolés à un dispensaire d'hygiène sociale. Le ministère de l'Hygiène accorde des subventions pour l'aménagement des nouveaux dispensaires, l'achat des instruments. Les chefs des services annexes sont choisis parmi les dermatologistes et syphiligraphes de carrière qui viennent d'être démobilisés et parmi les médecins que la guerre a amenés à faire un stage suffisant dans un centre dermato-vénéréologique.

L'initiative privée est venue, à son tour, seconder l'effort de l'Etat. Dès 1916, M. le docteur Vernes fondait l'Institut de prophylaxie et organisait plusieurs consultations antivénériennes à Paris, puis en banlieue et en province.

La Ligue nationale française contre le péril vénérien se créait et s'efforçait de grouper les bonnes volontés, d'intensifier la propagande et d'aider à l'éducation du public par la publication d'ouvrages et de tracts de vulgarisation et en organisant des Congrès.

En attendant le rattachement administratif complet à la France, une ligue antivénérienne s'est constituée en Alsace et en Lorraine et son budget autonome permet l'installation de services-annexes dans les provinces recouvrées.

L'esprit public commence enfin lui-même à se modifier et nous pouvons noter en lui un changement important : il est admis que la syphilis représente un péril national, qu'on peut en parler, qu'elle n'est plus la maladie secrète dont le nom seul était infamant.

Je crois qu'il n'était pas inutile de rappeler ainsi, dans ses grands traits, l'histoire du mouvement actuel de prophylaxie antivénérienne. Il est important, en tout cas, de souligner qu'il ne date même pas de dix ans.

Conclusions et vœux donnés par M. le professeur Pautrier

I. — La lutte contre la syphilis en France ne date même pas de dix ans. Commencée pendant la guerre, avec des moyens de fortune, elle n'a pu se développer qu'à la paix, soit depuis six ans. Le point culminant de l'accroissement de la syphilis a été atteint en 1919-1920.

Seule une enquête portant sur la totalité des services hospitaliers et sur l'ensemble des médecins permettrait d'approcher au plus près possible le nombre réel de syphilis. En l'absence d'une semblable documentation, on ne peut prendre comme élément d'appréciation que les statistiques de consultations spéciales de l'ensemble de la France. Elles indiquent une diminution rapide de la syphilis en 1920 et 1923, atteignant environ 50 %. Depuis 1923, la courbe ne descend plus — situation stationnaire — avec même, par places, pour l'année dernière, un début de crochet ascendant, indiquant une reprise des cas nouveaux.

II. — Cet arrêt est dû à des causes permanentes (éducation insuffisante du public, malades venant consulter trop tardivement, réclames trompeuses des charlatans) et à des causes momentanées : un apport indéniable de syphilis étrangères constatées chez des ouvriers polonais, tchéco-slovaques, italiens, espagnols — et un traitement insuffisant de la syphilis par les praticiens : substitution de la voie intra-musculaire à la voie intra-veineuse dans l'administration des novarsénobenzènes, aboutissant à des cures insuffisantes et emploi des sels de bismuth sans discernement suffisant.

III. — Une enquête particulière et forcément incomplète menée à l'étranger nous montre que l'évolution de la courbe de la syphilis paraît avoir suivi, dans toute l'Europe, un trajet parallèle à celui qu'elle a décrit chez nous : en Belgique, en Suisse, en Danemark, en Suède, nous trouvons le maximum atteint vers 1919 — suivi d'une décroissance rapide à partir de 1920 et atteignant 40 à 50 % de diminution.

IV. — Dans l'ensemble, l'état actuel de la lutte contre la syphilis paraît donc satisfaisant. Peu de campagnes contre une maladie sociale auront été menées avec une pareille énergie, une semblable rapidité et des résultats aussi précoces. L'emploi de médicaments spécifiques de l'infection que nous ne possédons ni contre la tuberculose ni contre le cancer ni contre la blennoragie (qui reste partout stationnaire) est à la base de ce succès.

En tout cas, le fait que, en six ans, nous ayons fait baisser, dans l'ensemble, le taux de la syphilis d'environ 50 % nous montre que nous sommes dans la bonne voie. Il ne faudrait pas en conclure que six ans doivent nous suffire pour venir à bout des 50 % restants de syphilis. Nous sommes « en plateau » depuis trois ans, nous voyons même de petits foyers se rallumer. Bien téméraire celui qui prétendrait assigner une date précise à la disparition de la maladie. Il ne paraît pas, néanmoins, invraisemblable d'admettre, dans les conditions actuelles, qu'une vingtaine d'années pourraient y suffire.

V. — Nous devons redoubler d'efforts et partager la tâche qu'il reste à mener.

VI. — Les pouvoirs publics, qui ont été si longs à s'émouvoir, doivent continuer à assurer à la lutte antivénérienne tous les moyens d'action dont elle a besoin et dans la mesure, si c'est nécessaire, à augmenter progressivement le budget qui y est affecté.

Voir suite page 4)

NOS INTERVIEWS

M. le Docteur De Martel nous fait connaître le but de sa mission aux Etats-Unis

« Le ministère de l'Hygiène, abandonnant les vieilles méthodes des relations purement livresques et théoriques entre médecins français et étrangers, a inauguré, nous a déclaré M. de Martel, la veille de son embarquement pour l'Amérique, une nouvelle politique d'action pratique et immédiate. »

Cette conception est basée sur les résultats obtenus par les Docteurs Le Mée et Hélie lors de leur mission officielle aux Etats-Unis, il y a quelques mois.

Mes collègues et amis avec un esprit de réalisation tout américain ont eu, en effet, ce rare mérite de créer dans chaque ville universitaire un comité de la Médical Association Pasteur, dont la conception revient tout entière à deux médecins français, les Docteurs Heitz-Boyer et Pasteur Vallery-Radot.

C'est cette association qui a reçu une délégation de sept cents médecins américains en juin dernier et en juillet une



Photo *Informateur Médical*

M. le docteur DE MARTEL

seconde délégation moins nombreuse mais d'importance scientifique plus considérable puisqu'elle comprenait la plupart des quarante membres de la Société clinique de chirurgie des Etats-Unis.

J'ai eu le grand plaisir et l'honneur, comme plusieurs de mes confrères parisiens de recevoir ces maîtres de la chirurgie américaine et d'opérer devant eux. En me quittant, ils m'ont exprimé avec une bienveillance peut-être exagérée, l'intérêt qu'ils avaient pris à cette séance opératoire et le désir qu'ils avaient de me recevoir à leur tour chez eux.

La mission que vient de me confier M. Durafour, notre ministre de l'Hygiène est donc, comme vous le voyez, tout à fait conforme au souhait formulé par mes collègues américains et c'est avec le plus vif intérêt que j'accomplis ce voyage, convaincu que j'en reviendrai très enrichi scientifiquement.

J'ai un autre titre encore à ce choix si flatteur, c'est que je suis chirurgien de l'Hôpital américain de Paris et en relation constante avec le corps médical américain.

J'ai, d'autre part, traduit un certain nombre d'ouvrages de chirurgie américaine, afin de faire connaître et de vulgariser les méthodes d'outre-atlantique.

Ma première visite sera pour Rochester, la capitale de la chirurgie américaine, fondée par William et Charles Mayo dont la clinique est une ville entière.

De là, j'ai l'intention de me rendre à Chicago, Cleveland, Boston, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

Mon voyage a deux buts, l'un scientifique, l'autre pratique.

Le premier est de rapporter, en France, les méthodes et les techniques nouvelles que j'aurai vu appliquer sur place, et d'autre part, de faire connaître nos méthodes et nos procédés français.

Le second, de ces buts, et c'est, je l'avoue, vers lui que tendront surtout mes efforts est de montrer aux comités américains de l'Association franco-américaine que les promesses faites par mes amis Le Mée et Hélie sont maintenant des réalités.

A MON AVIS

Dans nos deux derniers numéros, nous avons attiré votre attention sur la naissance prochaine d'un nouveau doctorat. Il s'agit d'un doctorat ès-art-dentaire.

La chose fut bien menée par ceux que les Stomatologistes appellent « les professionnels », et ceux-ci sont sur le point de conquérir un titre qui sera la source de beaucoup d'équivoque et qui, surtout, n'est en rien mérité.

Ce n'est pas que je grandisse, outre mesure, la valeur d'un titre assez vilipendié d'ordinaire par un public ignorant, mais, tout de même, lorsqu'on considère les années d'études, le nombre d'examens qui sont indispensables pour l'obtention du diplôme de docteur en médecine, on ne peut que s'étonner de l'empressement mis par les pouvoirs publics à écouter complaisamment ceux qui, ne pouvant rien offrir de semblable comme efforts, revendiquent pourtant le même titre que celui dont nous nous honorons.

Vous aurez donc face à face, dans la même ville, un médecin, ancien interne des hôpitaux, qui aura travaillé pendant dix ans la médecine générale et sa spécialité et qui sera mis sur le même pied, par le public, qu'un dentiste n'ayant de la médecine que des connaissances d'école primaire supérieure, et qui croira avoir remplacé l'indigence de sa culture générale par une habileté manuelle. Nous espérons que les groupements médicaux, nombreux et organisés comme ils le sont, sauront se défendre assez tôt pour ne pas se laisser dépouiller aussi aisément.

Cette bévue des Pouvoirs publics est un signe des temps assez singuliers que nous vivons. Sans être un observateur profond, on remarque chaque jour les avantages que trouvent, dans notre Société, les manuels sur les intellectuels. La valeur créatrice de l'idée est considérée comme un luxe et ne méritant aucune rémunération. Par contre, le travail manuel, faible image de la machine, se paie à des prix exorbitants.

Et les dentistes, qui mettent dans le plateau de la balance leur habileté opératoire, prétendent ainsi la comparer au savoir professionnel approfondi d'un médecin stomatologiste. A leurs yeux, ceci équivaut à cela. Ils sont dans l'ordre actuel des choses. Je vous le dis, c'est un signe des temps. Au surplus, l'ignorance est un fait dont on ne rougit plus, parce qu'on méconnaît au Savoir la valeur qu'il avait jusqu'à présent conservée. La génération qui nous pousse n'a que mépris pour la culture intellectuelle. Si l'on avait remplacé, au baccalauréat, la version latine par une composition sportive, soyez certains que les épreuves eussent été satisfaisantes. Et les jeunes chahuteurs qui ont crié, ces jours derniers, dans les couloirs de la Sorbonne, leur mécontentement d'être recalés au bachot trouveraient certainement tout naturel qu'on donne le titre de docteur à un soigneur de dents.

Ce mépris que témoigne la jeunesse d'aujourd'hui pour la Science est un grand danger pour notre pays. Le niveau intellectuel des jeunes Français est plus bas que jamais, et s'il en est ainsi c'est que, par suite de la nécessité de l'adaptation au milieu, ils ne voient pas le bénéfice dont la culture intellectuelle serait pour eux dans la lutte pour la vie.

Pourquoi, diable ! voulez-vous que nos jeunes gens aspirent à se meubler l'esprit de connaissances multiples quand ils voient un boxeur ou un histrion de cinéma gagner des millions, quand ils voient également le bénéfice facile réalisé par des commerçants illettrés ?

C'est avec cette orientation nouvelle que notre pays sera dépourvu à bref délai de la pléiade d'intellectuels qui présidait à sa destinée et faisait sa gloire dans le monde. Les temps sont proches où nous serons dominés par la tourbe immorale et inconsciente que seuls guideront les appétits, — et parmi laquelle il y aura sans doute des docteurs pédicures. — J. CRINON.

NOUVELLES BRÈVES

Le concours de chirurgien adjoint des Hôpitaux de Rouen est reporté au 14 janvier 1926.

ON NOUS INFORME QUE

L'Institut Carolin, de Stockholm, a décidé de ne pas décerner cette année le prix Nobel pour la médecine.

Est nommé au grade de médecin inspecteur, le médecin de première classe Savornin, qui est maintenu dans ses fonctions de directeur du service de santé au ministère de la guerre.

M. le docteur Huter, président de la Société de médecine du Bas-Rhin, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Vernes, directeur de l'Institut prophylactique, a été nommé officier de la Légion d'honneur.

Le docteur Pawlow, l'un des plus grands physiologistes du monde, a annoncé la découverte d'un sérum contre l'épilepsie.

Un poste de médecin chef de service est actuellement vacant à l'asile public d'aliénés de la Roche-Gandon (Mayenne), par suite du décès de M. Beaurain.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

La séance du 11 novembre à la Société de Chirurgie n'aura pas lieu.

La chaire de clinique médicale infantile de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est transformée en chaire de clinique médicale infantile et hygiène du premier âge.

M. Mouriquand, professeur de clinique médicale infantile à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé, à compter du 1er novembre 1925, professeur de clinique médicale infantile et hygiène du premier âge à ladite Faculté.

Le banquet confraternel du concours médical aura lieu le 15 novembre à 19 heures au restaurant Marguery.

La chaire de maladies des enfants de la Faculté de médecine de l'Université de Nancy est transformée en chaire de thérapeutique.

M. Perrin (Maurice), agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Nancy, est nommé, à compter du 1er novembre 1925, professeur de thérapeutique à ladite Faculté.

M. Roger, professeur de pathologie expérimentale à la Faculté de médecine de Paris, est nommé, sur sa demande, à compter du 1er novembre 1925, professeur de physiologie à la même Faculté, en remplacement de M. Richet, admis à la retraite.

M. Bezançon, professeur de bactériologie à la Faculté de médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, à la Faculté, en remplacement de M. Chauffard, admis à la retraite.

Le titre de professeur sans chaire est conféré, à partir du 1er novembre 1925, à MM. Mathieu (Pierre), Parisot (Jacques) et Thiry (Georges), agrégés près la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

MM. Lœwy (Edmond-André), et le docteur Dreyfus (Lucien), auditeurs au conseil supérieur d'hygiène publique de France, ont été nommés membres dudit conseil, en remplacement de MM. Masson et le docteur Richaud, décédés.

Un de nos amis, docteur en pharmacie, disposant de quelques heures par jour, connaissant parfaitement toutes questions de laboratoire, fabrication, publicités et spécialités pharmaceutiques et parapharmaceutiques, nous fait savoir qu'il conseillerait ou s'occuperait volontiers d'une affaire sérieuse. Ecrire aux bureaux du journal.

Par arrêté du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, ont été nommés :
Chef du cabinet : M. Lucien Bec, ancien élève de l'école normale supérieure ; chef adjoint du cabinet : M. le docteur Léon Mabille, licencié en droit.

L'Assemblée générale de l'A. D. R. M. aura lieu le mardi 17 novembre, à 17 h., à la Faculté de Médecine (salle du Conseil). Elle sera présidée par M. Paul Lapie, Recteur de l'Académie de Paris.

Deux grands Chirurgiens Américains

Les Frères MAYO



Les frères Mayo sont des chirurgiens des Etats-Unis qui possèdent une renommée mondiale. C'est à l'un deux que M. le Docteur De Martel est allé porter au nom du gouvernement français la croix de la Légion d'Honneur. Les frères Mayo sont ici représentés à droite et à gauche de la photo et au premier plan

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le Docteur et Mme Etienne Bernard, 47, rue de Courcelles, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fille Denise.

Le Docteur et Mme Levant sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Charles.

Madame et le Docteur Mirc, médecin des asiles, sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Christiane. Agen, 21 septembre 1925.

Le Docteur José Cherfils et Mme, née Dézerville, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils, Bernard, Boulogne-sur-Mer, 17 octobre.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Barotte, fille du Docteur Charles Barotte, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Miquel, avec M. Henri Beau, ingénieur des arts et manufactures, fils de M. Léon Beau, ingénieur des arts et manufactures, et de Mme, née Marnot.

Mariages

M. Georges Darcourt, interne en médecine des hôpitaux de Marseille, fils de M. le Docteur A. Darcourt, chevalier de la Légion d'honneur, électro-radiologiste des hôpitaux de Marseille, et Mlle Fernande Guichard.

Nécrologies

On annonce la mort de Mme Louis Lumière. Les obsèques ont eu lieu le 23 octobre, à Lyon, en l'église Saint-Maurice de Montplaisir. De la part de M. Louis Lumière, membre de l'Institut ; de M. et Mme Albert Trarieux et leurs enfants ; de Mlle Yvonne Lumière et des familles Lumière, Winckler, Koehler, Gélibert.

Nous apprenons la mort du Docteur Tristan de La Tour Saint-Ygest, titulaire de la médaille de la Reconnaissance française.

De Mme Kohn-Abrest, mère de M. Kohn-Abrest, directeur du laboratoire de toxicologie à la Préfecture de police.

Le Docteur Terson, ancien professeur d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine de Toulouse, doyen des ophtalmologistes français, vient de succomber à l'âge de 87 ans.

Le Docteur S. Kritchewsky et sa famille remercient leurs amis de leurs témoignages de sympathie à l'occasion du décès du Docteur B. Kritchewsky, leur frère, beau-frère et oncle.

Ephémérides Médicales

26 *octobre* 1885. — Pasteur fait à l'Académie des Sciences une communication sensationnelle sur la prophylaxie de la rage.

27 *octobre* 1553. — Le Médecin Michel Servet est brûlé vif à Genève comme hérétique.

28 *octobre* 1754. — Naissance à Montaguey du chirurgien militaire Percy, qui fut le créateur des ambulances mobiles.

29 *octobre* 1799. — Exécution à Naples du Médecin Dominico Cirillo, qui avait déclaré publiquement se rattacher aux idées républicaines françaises.

3 *octobre* 1887. — Inauguration à Tours du monument élevé à la mémoire des trois grands médecins tourangeaux : Bretonneau, Velpeau et Trousseau.

NOMINATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Au grade de chevalier

M. Fau (Félix-Rémy-Denis), docteur en médecine à Vichy ; 36 ans de services militaires et de pratique professionnelle.

M. Bertolus (Charles-Claude-Antoine), médecin de l'hôpital de Boën-sur-Lignon (Loire), de l'assistance médicale gratuite et des enfants assistés. Membre de la commission sanitaire de Montbrison. Par sa capacité professionnelle autant que par le dévouement et le désintéressement dont il a fait preuve au cours de sa longue carrière, a su acquérir la confiance et la reconnaissance des populations de sa région ; 50 ans de pratique professionnelle et de services militaires.

M. Nicolas (Joseph-Mellon-Casimir-Etienne), médecin à Saint-Affrique (Aveyron) ; 33 ans de services militaires et de pratique professionnelle. Croix de guerre.

M. Ricateau (André-Charles-Auguste), médecin à Crest (Drôme) ; 48 ans de pratique professionnelle.

M. Poirot-Delpech (Auguste-Henri-Ferdinand-Jean), chef de laboratoire à l'école des hautes études. Médecin expert à la commission consultative médicale. Prodigue des soins aux mutilés de la guerre et les guide dans toutes les circonstances avec le dévouement le plus éclairé.

La Lutte contre la Syphilis en France

(Suite de la page 2)

VII. — Il est indispensable que la direction de la prophylaxie antivénérienne au ministère de l'Hygiène se voit assurer les conditions matérielles qui lui permettront d'être à la hauteur de sa tâche et les conditions de stabilité nécessaire à la continuité de son effort, c'est-à-dire qu'elle ait une autonomie suffisante dans le cadre de la direction de l'Hygiène. Celle-ci, dans les dix dernières années, a changé six fois de directeur. Elle n'est plus devenue, pour les préfets qui en sont titulaires, qu'un poste de passage, qu'ils quittent au moment où ils allaient commencer à en connaître les services, une antichambre qui leur permet de briguer un avancement de classe. Un grand industriel ou un grand commerçant ne changerait pas six fois en dix ans les directeurs d'une de leurs principales usines ou d'une de leurs principales succursales sans risquer la faillite.

VIII. — Le ministère du Travail et de l'Hygiène doit prendre les mesures de contrôle qui s'imposent vis-à-vis des travailleurs étrangers. Il ne s'agit nullement de mesures draconiennes ou vexatoires, mais nous sommes parfaitement en droit de demander aux étrangers qui viennent jouir de notre hospitalité de se soumettre à un examen sanitaire, passé au service antivénérien le plus proche. Cet examen ne pourrait-il être rendu obligatoire avant la délivrance de la carte d'étrangers au moment de la déclaration au commissariat de police ? Il pourrait être renouvelé deux fois par an.

La syphilis paraît en progression dans certains ports de mer, comme Marseille et Le Havre. La situation doit être étudiée, tant au point de vue du personnel navigant que des émigrants arrivant par mer.

IX. — A côté des vœux précédents, qui ont trait au rôle à jouer par l'Etat, il en est d'autres dont la réalisation incombe à l'initiative privée, à la Ligue nationale française contre le péril vénérien, aux syphiligraphes, aux médecins qui dirigent les services annexes.

Nous plaçons au premier rang l'éducation du public, encore si insuffisante, le préjugé de maladie honteuse est loin encore d'être déraciné, l'ignorance de certaine partie de la population reste encore grande. Reprise d'une campagne de conférences, en particulier dans les usines, ateliers, grands magasins, de tracts de propagande, voilà une des premières tâches à accomplir.

X. — En attendant que le public, enfin instruit, vienne consulter de plus en plus librement, il faut poursuivre le dépistage de la syphilis avec énergie et saisir chaque occasion qui peut nous y aider : dans cet ordre d'idées, la généralisation des services de consultation avec examen du sang systématique et de traitement dans les prisons, et aussi la généralisation des consultations prénatales dans les maternités, doivent être réalisées le plus rapidement possible.

Toujours en vue du dépistage, l'infirmière visiteuse peut nous rendre le plus grand service, et il faut généraliser son utilisation en matière de prophylaxie antivénérienne. Son rôle est particulièrement indiqué à la consultation prénatale, dont elle représente la cheville ouvrière. La syphilis héréditaire, dont nous pouvons craindre un accroissement momentané, suite de l'endémie syphilitique de la guerre, sera surtout dépistée par les pédiâtres et les infirmières visiteuses.

Etant donné la mentalité un peu ombrageuse de l'ouvrier français, nous avions hésité jusqu'ici à avoir recours à l'infirmière pour rappeler à l'ordre nos malades par trop irréguliers au traitement. Mais elle peut déjà nous aider pour les femmes et même avec du tact, de la prudence, pour les hommes. Il faut essayer de faire appel de plus en plus largement à ses services.

XI. — Un vœu nous touche tout particulièrement, qui a trait à l'enseignement médical ; je veux dire l'enseignement de la syphilis rendu obligatoire ; le stage dans un service de syphiligraphie est déjà réalisé, mais, nous l'avons vu, il n'est sanctionné par aucun examen. En nous appuyant sur le vœu que nous demandons d'exprimer, nous nous engageons à poursuivre énergiquement la réalisation de cette réforme.

XII. — A côté des mesures de prophylaxie médicale, la prophylaxie morale ne doit pas être négligée, et tous les efforts faits dans ce sens doivent être encouragés. Prophylaxie morale et prophylaxie médicale suivent des voies parallèles, mais dont le but est plus lointain pour la première que pour la seconde. Elles se doivent entr'aide et se compléter.

XIII. — Nous demandons à la direction de la Prophylaxie antivénérienne au Ministère d'adresser d'urgence à tous les médecins des services annexes une circulaire attirant leur attention sur le soin avec lequel ils doivent remplir leur statistique trimestrielle, qui représente un document qui doit être exact et non approximatif, et sur la façon dont ils doivent prendre la comptabilité des syphilitiques d'une façon uniforme.

XIV. — Etant donné les difficultés considérables rencontrées à l'heure actuelle pour arriver à une estimation exacte du nombre de syphilis en France, il y aurait intérêt à procéder à une enquête portant sur l'ensemble du pays, totalité des établissements hospitaliers et totalité des praticiens, et poursuivie pendant six mois ou un an.

Ce sera une œuvre considérable à mener à bonne fin. On pourrait, si l'on en acceptait le principe, provoquer la réunion d'une commission d'étude qui réunirait la direction de la prophylaxie antivénérienne au ministère de l'Hygiène, des représentants, des médecins des services annexes, la Ligue nationale française contre le péril vénérien, l'Académie de Médecine et la Fédération des Syndicats médicaux.

Cette enquête, renouvelée dans dix ans, fournirait alors les éléments d'une comparaison fructueuse.

Il est fâcheux que nous en soyons encore réduits aujourd'hui à des incertitudes, à des approximations, à des « je crois que ». On ne dit pas d'un malade, « je crois qu'il a de la température » ; on dit : « Il a 38 ou 39 ou 39,5. » Quand nous reparlerons régression de la syphilis, sachons l'évaluer en chiffres.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

La bonne manière pour administrer l'oxygène par inhalation

Elle a été rappelée par M. Rist à la Société médicale des hôpitaux

Je voudrais, déclare M. Rist, sans médire des injections sous-cutanées d'oxygène dont je n'ai pas l'expérience, dire quelques mots en faveur de l'administration de l'oxygène par inhalation. Si cette méthode est un peu en défaveur aujourd'hui, c'est qu'elle est généralement très mal appliquée. En particulier, on a perdu, dans nos hôpitaux, l'habitude de faire passer au préalable l'oxygène par un flacon laveur. C'est une faute grave de technique. Non seulement il faut débarrasser par lavage l'oxygène de la poussière de caoutchouc dont il se charge dans les ballons et qui est irritante pour les voies respiratoires. Mais surtout il est indispensable que l'oxygène soit chargé en vapeur d'eau. L'oxygène sec est irritant et ne tarde pas à être intolérable pour les malades dont il dessèche les muqueuses buccale, pharyngée et laryngée. Au contraire, lorsqu'il s'est chargé de vapeur d'eau en barbotant à travers de l'eau chaude, — il est essentiel qu'elle soit chaude, — il est admirablement bien supporté et l'on peut en faire inhaler des centaines de litres.

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler que le procédé de l'entonnoir couvrant la bouche et les narines est très insuffisant et ne permet pas d'augmenter notablement la teneur en oxygène de l'air inhalé. Je ne parle pas de l'embout en forme de dragée qu'on met dans la bouche des malades et qu'ils se fatiguent inutilement à sucer. Un masque analogue au masque à gaz utilisé pendant la guerre assurerait une inhalation très efficace s'il était possible d'y faire respirer des malades atteints de dyspnée ; mais l'expérience montre qu'il n'y faut pas songer.

J'emploie depuis un an environ un procédé qui m'a été enseigné par mon ami le Dr R. Hilton, de Londres, et qu'il a introduit à l'hôpital St. Bartholomews. Il consiste à faire pénétrer le gaz directement dans le pharynx par une sonde de Nélaton du calibre 15 ou 16, introduite par la voie nasale. Il suffit de fixer la partie non introduite de la sonde à la joue par une petite bande de leucoplaste. Ce petit appareillage n'est la cause d'aucune gêne pour le malade ; il ne l'oblige à aucun effort et lui permet d'inhaler d'une façon presque continue des quantités considérables d'oxygène. Je recommande ce procédé à mes collègues. Il m'a paru très facile à mettre en œuvre et très efficace.

Dans le traitement du cancer de la langue qu'il préconise, M. Jeanneney, de Bordeaux, détruit le cancer par le radium et enlève les ganglions au thermocautère

M. Jeanneney, de Bordeaux, pour respecter au maximum l'asepsie cellulaire dans la chirurgie du cancer emploie le thermocautère dans la dissection des tissus et les curages ganglionnaires. Il suit dans ses grandes lignes la technique de Proust et Maurer, de Bérard dans le *traitement du cancer de la langue : le cancer est détruit* par le radium et les ganglions enlevés par la chirurgie.

Cet *évidement ganglionnaire* est pratiqué suivant la technique suivante :

1° Incision cutanée stellaire de Morestin ; découverte du sterno-cléido mastoïdien et ouverture de sa gaine. A partir de ce moment le bistouri est remplacé par le thermocautère (couteau-plat) ;

2° Isolement des ganglions rétrojugulaires du digastrique à l'omo-hyoïdien ;

3° Selon les adhérences des ganglions à la veine jugulaire, celle-ci est réséquée après ligature en haut et en bas, ou simplement réclinée en avant pour permettre la ligature de la carotide externe au-dessus et au-dessous de la linguale (voie de Hartglaw) ;

4° Ligature du pédicule facial contre le bord du maxillaire inférieur ;

5° Curage au thermo des creux sous-hyoïdien et sus-hyoïdien avec ablation de la glande sous-maxillaire ;

6° Fermeture en deux plans avec drainage.

L'intervention est bénigne ; la préparation buccale, quelques injections de sulfarsénol en améliorent le pronostic.

L'aiguillage de la tumeur au radium doit être large, pourchassant les traînées indurées. Une bonne anesthésie régionale est nécessaire. Une *irradiation pénétrante du cou* à feux croisés complète ce temps.

Sur 25 cas traités en deux ans, il y a une mort par allulite cervicale et deux récidives (cas avancés). Les résultats immédiats sont donc favorables ; les résultats éloignés paraissent très encourageants.

A l'Académie des Sciences

Une intéressante communication du Docteur Calmette

L'injection transplacentaire tuberculeuse

Nous vivons actuellement sur le dogme de la non hérédité de la tuberculose. Toute notre prophylaxie individuelle et sociale est basée sur cette notion considérée comme indiscutable surtout depuis la thèse de Kuss.

En fait, ce dogme est admis faute de preuve du contraire et parce qu'il vaut mieux, au point de vue social, le considérer comme absolu, car il est une chose sur laquelle tout le monde est d'accord, c'est que l'infection héréditaire si elle existe est très rare.

Aussi, M. Calmette se défend-il d'avoir voulu toucher à la majesté d'un dogme, il a simplement apporté des faits expérimentaux qui prouvent que l'infection transplacentaire est possible en laboratoire.

Mais où la communication de MM. Calmette, Valtis, Nègre et Boquet devient encore plus intéressante, c'est quand il nous dit que cette infection du fœtus a été réalisée par injection à la mère d'une culture *filtrée, ne contenant plus aucun élément visible au microscope.*

Il y a là un fait doctrinal dont l'intérêt ne saurait être exagéré et dont la portée nous échappe peut-être encore ; il faut espérer que M. Calmette et ses collaborateurs nous apporteront bientôt des conclusions nouvelles.

La Médecine au Palais

Un jugement invraisemblable

LA MAGISTRATURE TEMOIGNE UNE FOIS DE PLUS DE SON MEPRIS POUR LA MEDECINE ET LES MEDECINS.

Acquittement d'un forgeron guérisseur, qui soignait ses malades sans ordonnance

Le jeune ouvrier forgeron Coulon, de Floirac, qui guérit les brûlures, les plaies et les bosses par un seul signe de croix et qui, on s'en souvient, avait été poursuivi pour exercice illégal de la médecine vient d'être relaxé.

Jamais Coulon ne donna un diagnostic, dit le jugement, qui est à retenir. Jamais il ne donna un remède, jamais il ne fit un traitement curatif. S'il reçut beaucoup de malades, c'est qu'il voulait faire bénéficier sa clientèle d'un don héréditaire, miraculeux, puisque la seule communication fluidique, en tenant les poignets, ou une seule imposition des mains amènent la guérison et que la rétribution fut toujours facultative. Il la refusa même quand il s'agissait de malheureux.

S'il a un pouvoir de guérir, il ne sut jamais quelle en était la cause, la cure étant indépendante de tout raisonnement et de toute intelligence. Il ne peut y avoir exercice illégale de la médecine, ajoute le jugement, car les signes mystérieux dont se sert le guérisseur sont des faits positifs et ne constitueraient une manœuvre frauduleuse et des éléments d'escroquerie que s'ils étaient exécutés de mauvaise foi.

Or, Coulon n'a jamais cherché à faire croire à l'existence d'un pouvoir imaginaire. Il se dit convaincu de l'efficacité de ses procédés et rien, dans la procédure, n'est venu le contester, puisque tous les témoignages sont de reconnaissance. L'élément inventionnel qui caractériserait l'escroquerie punissable n'existe pas.

Ainsi, Coulon, pourra-t-il utiliser ce don jusqu'au jour où les clients se plaindront qu'il les fait souffrir ou qu'il les fait chanter.

Le prix d'un écrasement

Dans la nuit du 17 au 18 mai, avenue de La-Bourdonnais, l'auto que conduisait le docteur Gally renversa M. Konchneuff, ancien colonel de l'armée russe, actuellement ouvrier aux usines Renault, lequel eut la jambe gauche brisée, et Mme Konchneuff qui, à la suite d'une fracture du crâne, est demeurée atteinte de paralysie faciale.

Le docteur Gally a comparu devant la 11e chambre, qui l'a condamné à 100 francs d'amende. M. et Mme Konchneuff, pour qui plaidait Me Olagnier, ont obtenu 20.000 francs de dommages-intérêts.

L'affaire des carnets médicaux de Grasse se termine par un double acquittement

L'affaire des carnets médicaux dans laquelle étaient impliqués le docteur Louis Sassani et le pharmacien Charles Lavergne, tous deux de Cannes, avait été plaidée il y a huit jours devant le tribunal de Grasse. Le jugement a été rendu. Les deux prévenus ont été acquittés.

LE NORD MÉDICAL

Le Nord médical qui groupe les médecins originaires du nord de la France et installés à Paris, donnera son prochain banquet le jeudi 19 novembre à 7 h. 3/4, au cercle de la Renaissance française, 12, rue de Poitiers. Ce banquet sera présidé par le Docteur Paul, médecin légiste, et le Docteur Quivy assistant de radiologie des hôpitaux de Paris.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient assister à ce banquet doivent envoyer leur adhésion au Docteur Richez, 46, rue Blanche, à Paris.



MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Trillat donne lecture de la suite des travaux qu'il a entrepris sur le mécanisme de la contagion dans l'entourage d'un malade par l'intermédiaire des gouttelettes microbiennes sous l'influence de la toux ou de la parole.

Il faut distinguer les gouttelettes tombant à terre après quelques mètres et les gouttelettes légères dont la dimension égale ou inférieure à 1 m. restent longtemps en suspension. Ces dernières sont les véritables agents de la contagion. De là l'importance de l'étude de leur formation.

Leur nombre varie selon le sujet, l'intensité de la toux et de la parole, la hauteur du son ; leur proportion en tous cas ne dépasse pas 0,5 à 1 1/2 % du poids des grosses gouttelettes. Elles possèdent des propriétés très remarquables. Leur vitesse de chute est soumise à la loi de Stiks.

Selon les conditions de température, de pression, de radio-activité, de l'air, elles peuvent s'élever ou tomber, grossir ou diminuer, être attirées ou repoussées ; elles sont animées d'un mouvement brownien qui leur permet de se multiplier par leur choc avec les gouttelettes vierges.

Par rapport aux grosses gouttelettes leur puissance d'ensemencement est considérable : elle tend vers l'infini quand le rayon de courbure diminue. A cet état, elles ne sont pas complètement arrêtées par l'usage du masque et leur sphéricité leur permet de rouler sur les muqueuses et sous l'influence de l'aspiration de se fixer instantanément dans les alvéoles pulmonaires, contrairement à ce qui se passe pour les poussières microbiennes sèches *dont on a exagéré le danger.*

D'après M. Trillat ces notions expliquent comment peut avoir lieu la contagion dans le voisinage d'un malade dans un local fermé, dans lequel l'air d'une chambre de malade, par son humidité, sa température et la présence de gaz aliments présente les *conditions les plus favorables pour la diffusion des germes.* Mais il ne faut pas oublier qu'avant tout les chances de contagion *sont heureusement sous la dépendance des facteurs résistance et réceptivité de l'organisme.*

M. le professeur Brumpt a découvert une nouvelle espèce d'amibe parasite de l'homme.

Depuis longtemps les épidémiologistes cherchent à expliquer par des hypothèses plus ou moins hardies, pour quelles raisons les amibes dysentériques, si bien tolérées dans certaines régions où à peine 1 porteur, sur 150.000 ou 500.000, risque de présenter un syndrome dysentérique aigu, sont si mal tolérées dans d'autres pays où 1 porteur, sur 4 ou 10, a des chances de présenter un abcès aigu de dysenterie amibienne.

Le Professeur Brumpt, à la suite d'expériences poursuivies depuis plusieurs années à son laboratoire de la Faculté de Médecine, explique les faits d'une manière très simple : à côté de la véritable amibe dysentérique, très rare dans nos régions, il en existe une autre à laquelle il donne le nom « d'*Entamœba dispar* » répandue chez environ 5 pour 100 habitants de l'Angleterre, de la France et de diverses régions du globe. Cette amibe, difficile à distinguer de l'amibe dysentérique par ses caractères morphologiques est facile à identifier par ses caractères biologiques, pathologiques et sa répartition géographique. Elle ne semble pas pathogène pour l'homme.

Cette découverte rend nécessaire la révision complète des cas d'amibose attribués, certainement à tort, à l'*Entamœba dysenteriæ*, elle montre d'autre part que la présence de kystes à quatre noyaux dans les selles d'un individu ne justifie pas toujours le pénible traitement antidysentérique à l'eurétine.

Le fauteuil de Mesureur

Les candidats à ce fauteuil étaient moins nombreux dans les couloirs de l'Académie. A noter l'absence du docteur Pascal (Henri de Rothschild) qui songeait plutôt à poser sa candidature à l'Académie française.

M. Achard continue

Conformément au règlement (art. 12) l'Académie devait se prononcer avant le 14 novembre sur le renouvellement du mandat du secrétaire général ou sur son remplacement.

Ce vote a eu lieu en comité secret dans la dernière séance. Par 61 voix sur 61 votants M. le Professeur Achard est appelé à conserver ses fonctions de secrétaire général qu'il exerce avec autant d'aménité que d'autorité.

Le fauteuil de Schwartz

A la suite du rapport de M. Mauclaire, M. Pierre Duval a été désigné par la Commission comme candidat au fauteuil laissé libre par la mort de M. Schwartz.

Comité secret

M. Labbe. — Rapports sur les prix Bourceret et Desportes.

M. Guillain. — Rapport sur le prix Herpin (de Genève).

M. Delbet. — Rapport sur le prix Marc Sée.

Le navire-hôpital " Caroline " est arrivé à Toulon

Le navire-hôpital « Caroline », venant en dernier lieu d'Alger, avec 255 malades et blessés évacués du Maroc, est arrivé à Toulon. Ce contingent a été débarqué et dirigé sur les hôpitaux maritimes de Saint-Mandrier et de Sainte-Anne. Le médecin général Bonain, directeur du service de santé maritime, assistait aux opérations de débarquement, qui se sont déroulées normalement.

Un don de 44.000 francs à l'Association française d'urologie

A l'ouverture du 25e Congrès de l'Association française d'urologie, le professeur Brougersma, d'Amsterdam, a annoncé que ses membres correspondants amis de la France rendant hommage aux urologistes de notre pays, créateurs de cette spécialité, faisaient à l'Association une dotation de 44.000 francs dont les arrérages serviront à récompenser le meilleur travail sur les affections des voies urinaires.

Prix de l'Internat des hôpitaux de Paris

L'ouverture des concours pour les prix à décerner à MM. les internes en médecine de quatrième année (année 1925-1926) aura lieu à l'Hôtel-Dieu, le lundi 18 janvier 1926, à 16 heures, pour le concours de médecine, et le jeudi 21 janvier, à 16 heures également, pour le concours de chirurgie et d'accouchement.

Les élèves qui désireront prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au bureau du Service de santé de l'administration, tous les jours, de 14 à 17 heures, du 16 au 28 novembre 1925 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au bureau du Service de santé au plus tard le samedi 28 novembre 1925, à 17 heures, dernier délai.

PETITE NOUVELLE

Voici le nouveau bureau de l'Association des membres du Corps enseignant des Facultés de médecine : Président, professeur Sebileau ; vice-président, professeur Guyot ; secrétaire général, M. Mauclaire ; trésorier, M. Moog.

A la dernière assemblée de cette association on a demandé le traitement des agrégés chefs de travaux aussi élevé que celui des chefs de travaux non agrégés ; le relèvement des traitements des chefs de clinique ; la nomination des garçons de laboratoire choisis parmi les mutilés et acceptée par les directeurs de laboratoire.

LA MÉDECINE EN CARICATURE



Les laboratoires Longuet continuent la série de leurs publications artistiques. Le second volume de cette série est intitulé « La Médecine en caricature », signé par le Dr CABANES, orné de caricatures, et tiré selon un nouveau procédé d'impression artistique. Cet album est tout entier consacré à la vaccine. La caricature ci-dessus, qui en est extraite est intitulée : « Admirables effets de la vaccine ». Les cornes que le sujet principal se découvre sur le front en font comprendre le sens. Cet album est envoyé gracieusement à tous les médecins qui en font la demande aux laboratoires LONGUET, 34, rue Sedaine, à Paris.

Un traitement rapide du liseré bismuthique

M. Fargin-Fayolle a communiqué au Congrès de stomatologie le traitement qu'il préconise pour obtenir la disparition rapide du liseré bismuthique dont la connaissance, dans un public chaque jour accru, en a fait en quelque sorte un stigmate révélateur de la syphilis.

On sait que c'est la voie sanguine qui est la voie d'apport du bismuth, qu'on le trouve surtout sous forme de grains amorphes de sulfure de bismuth dans la partie superficielle du chorion muqueux, dans la paroi et autour des vaisseaux et que c'est particulièrement dans la partie de la gencive qui constitue le cul-de-sac gingivodentaire que ces dépôts sont le plus abondants.

Le traitement tendra à provoquer alternativement une exfoliation rapide des parties les plus superficielles de la muqueuse gingivale dans sa partie marginale, de façon à mettre à nu les parties sous-jacentes gorgées de grains bismuthiques et des hémorragies susceptibles d'entraîner rapidement ceux-ci.

Ces indications sont parfaitement remplies par des applications d'acide trichloracétique combinées avec des incisions marginales de la gencive dont l'auteur décrit minutieusement la technique.

Si les lésions sont discrètes et si les régions normalement visibles de la gencive sont seules à traiter d'urgence, la disparition du liseré peut souvent être obtenue en moins de huit jours ; les cas plus graves et ceux où toute l'étendue des bords gingivaux doit être traitée demandent dix ou quinze jours.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'héxaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS : 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour / Enfants 2 à 4 — — }
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.534

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.564

Le Mouvement Médical

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de

La Fédération Thermale du Centre de la France

L'assemblée générale de la Fédération thermale du Centre de la France vient d'avoir lieu à Vichy, sous la présidence du docteur Nivière, vice-président de la Fédération.

Après la lecture du rapport, le secrétaire général résume les différentes questions dont la Fédération a eu à s'occuper en 1925. M. Lebroc, trésorier, fait approuver les comptes de l'exercice.

Le président expose ensuite à l'assemblée l'œuvre réalisée par le 5e Congrès des Villes d'eaux, Bains de mer et Stations climatiques, et passe en revue les vœux émis, qui sont appelés à changer heureusement la législation et le fonctionnement administratif de nos stations.

Les voyages d'étudiants aux Villes d'Eaux

L'assemblée s'occupe ensuite plus particulièrement des voyages d'étudiants aux stations hydrominérales et, après discussion, il est décidé d'envoyer aux adhérents de la Fédération un questionnaire précis, relatif à la capacité de réception de chaque station, au nombre de voyages possibles, aux époques et aux conditions les plus favorables pour ces réceptions.

Au sujet de la réimpression de la brochure « Routes thermales du Centre », il est décidé de consulter pour les modifications et additions à apporter au texte de cette brochure, les syndicats d'initiative adhérents à la Fédération.

Le président expose ensuite à l'assemblée la nécessité du relèvement du taux des cotisations. L'apport annuel de la Fédération thermale du Centre à la Fédération française étant porté, pour 1925, à 6.150 francs, il est décidé, en conséquence, de quadrupler les cotisations des établissements thermaux et des casinos et de doubler celles des syndicats d'initiative, des sociétés médicales et des adhérents individuels.

Le président fait connaître le nom des personnalités qui ont bien voulu appuyer le vœu émis, l'an dernier, pour la réfection des routes des départements de l'Allier, de la Loire et de la Nièvre, et à qui des remerciements seront adressés au nom de la Fédération.

Des vœux nouveaux sont adoptés et seront appuyés par la Fédération auprès des administrations compétentes. Ces vœux tendent à l'amélioration des voies d'accès (chemins de fer et routes) aux stations de Bourbon-Lancy, Saint-Alban, Bourbon-l'Archambault.

Il est décidé que l'assemblée générale de 1926 aura lieu à Bourbon-l'Archambault, le dernier dimanche de septembre.

La prophylaxie de la fièvre de Malte dans les Alpes-Maritimes

Le docteur Barbary, qui, depuis 1922, a surveillé la marche de la fièvre ondulante dans les Alpes-Maritimes et en a assuré la prophylaxie, a indiqué au congrès d'hygiène la nécessité d'appliquer les mesures de prophylaxie non seulement vis-à-vis des principaux agents de contagion : lait de chèvres, et ses dérivés ; mais aussi vis-à-vis de facteurs indirects importants : « Vente et déplacement » d'animaux malades. « Fumier des étables » (contagion indirecte, excoriation des mains des bergers, infectées par les fumiers souillés par les urines des chèvres malades). Moustiques, agents de transmission à ne pas négliger.

Envisageant tous ces éléments de contagion, il a pu obtenir d'excellents résultats puisque la fièvre ondulante qui menaçait par étapes de s'étendre dans les Alpes-Maritimes n'a donné lieu en 1925 qu'à 25 cas.

Un demi-million pour les Hôpitaux de Paris

M. et Mme Georges Blumenthal, de New-York, viennent d'informer M. Mourier, Directeur Général de l'Assistance Publique, qu'ils tiennent à sa disposition la somme d'un million 500.000 francs pour la construction d'un pavillon dans le service du Dr Le Mée, à l'Hôpital Necker-Enfants Malades.

Création d'un Syndicat des Médecins hygiénistes français

Le 19 octobre 1925, l'Association des médecins-hygiénistes français a, dans son assemblée générale statutaire, décidé sa transformation en « Syndicat des médecins-hygiénistes français ».

Il a été procédé immédiatement à l'adoption des statuts préparés par la commission que l'Association avait élue lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1925, et qui furent approuvés à l'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 1925.

Elle a nommé son conseil d'administration : Docteur Zipfel, président ; docteurs Holtzmann et Violette, vice-présidents ; docteur R. Martial, secrétaire général ; docteur L. Pissot, trésorier ; docteurs Loir, Ducamp, Prunet et Bussière, membres.

Le Syndicat des directeurs de bureaux d'hygiène, créé au début de la présente année par les docteurs Ducamp, L. Pissot et R. Martial, a fusionné immédiatement avec le Syndicat des médecins-hygiénistes français, désormais unique.

A L'Académie des Sciences

L'Avitaminose G. trouble gravement le métabolisme de la cholestérine

MM. Mouriquand et Leulier ont déjà montré que les régimes carencés (avitaminose C.) ne modifiaient pas sensiblement le taux de la cholestérinémie.

Celle-ci étant généralement considérée comme le reflet du métabolisme de la cholestérine, et en particulier de la teneur des surrénales en cette substance, il semblait découler de leurs premières expériences que la carence alimentaire faisait peu ou pas dévier ce métabolisme. Leurs nouvelles recherches démontrent au contraire que l'avitaminose C. trouble gravement le métabolisme de la cholestérine (fait important à retenir dans la pratique diététique), et que ce trouble porte avant tout sur les surrénales, dont la teneur en cholestérine est abaissée de plus de moitié, alors que la cholestérinémie reste normale. L'abaissement de la cholestérine des surrénales s'observe surtout chez les animaux carencés secondairement tuberculisés. Il peut découler de ce fait des indications intéressantes pour le régime des tuberculeux, en particulier la nécessité d'y introduire largement l'aliment frais.

La valeur du Wassermann dans l'endocardite lente

D'une communication faite ces jours derniers à la Société médicale des hôpitaux, MM. Laudau et Hend, il faut retenir les importantes conclusions suivantes :

« Nous devons dire que dans le nombre total de 30 cas d'endocardite subaiguë maligne nous avons constaté 6 fois le Bordet-Wassermann positif chez des sujets qui ne possédaient rien de commun avec la syphilis ni au point de vue clinique, ni dans l'anamèse, ni même anatomiquement (l'autopsie).

» Le fait signalé par nous est une preuve en plus que le Bordet-Wassermann positif n'est pas exclusivement spécifique pour la syphilis. Le même déséquilibre des lipoïdes ou des colloïdes, qui provoque l'apparition de la réaction de Bordet-Wassermann dans l'organisme infecté par le spirochète pâle, peut être rencontré également dans d'autres infections microbiennes, en premier lieu dans l'endocardite lente, causée par différentes espèces de streptocoques.

» Le Bordet-Wassermann positif dans le cas d'endocardite lente, même dans le cas où les valvules semi-lunaires sont atteintes exclusivement, n'est jamais une preuve que l'aortite est d'origine syphilitique.

SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. Jamais d'inconvénients.
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

Soupe d'Heudebert
Aliment de Choix
LIVRET DU NOURRISSON — 118, Faubourg St-Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

Une importante découverte

Le traitement et la guérison du Sarcome du Rat par un antisérum

Un travail qui paraît cette fois des plus sérieux nous arrive d'Angleterre ; il s'agit d'expériences portant sur un sérum destiné à guérir le cancer.

Les faits apportés peuvent à première vue paraître peu de chose puisque l'auteur a limité son étude au sarcome du rat type Jensen. Il a obtenu 82 % de guérisons alors que l'évolution normale donne 8 % seulement de guérisons spontanées.

Mais l'expérimentation paraît rigoureuse et l'auteur, M. Thomas Lumsden, s'en tient à l'observation des faits. Nous donnerons prochainement le compte rendu complet de ce travail.

A ALGER

M. Rouvier, professeur de clinique obstétricale, admis à faire valoir ses droits à la retraite, est nommé professeur honoraire.

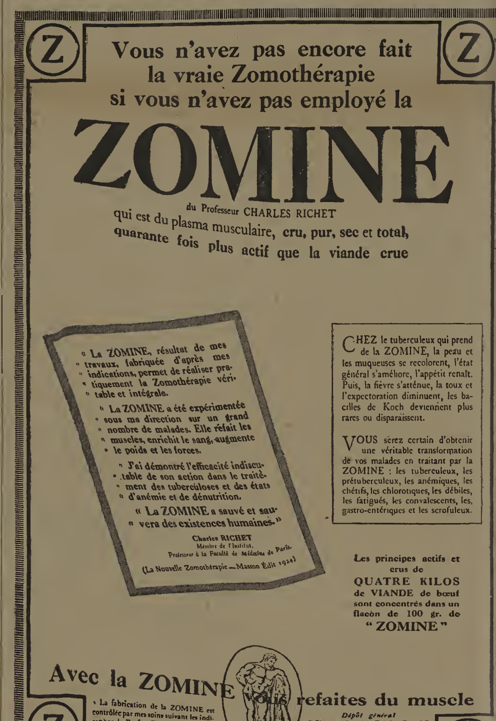
M. Hermann, préparateur de physiologie, est chargé, pour l'année scolaire 1925-1926, des fonctions d'agrégé, en remplacement de M. Battez, en congé.

Un congé sans traitement est accordé, sur sa demande, à M. Battez, agrégé de physiologie, pour l'année scolaire 1925-1926.

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la Nouvelle Zomothérapie
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).



UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394.

La prothèse osseuse en métal à revêtement d'ébonite

L'extrémité inférieure de l'humérus remplacée par une pièce en acier

Le malade peut écrire et aller à bicyclette

M. Robineau a présenté, au dernier Congrès de Chirurgie, une observation de tumeur osseuse bénigne de l'extrémité inférieure de l'humérus, dont la nature exacte est restée imprécise, même après l'examen histologique. Cette tumeur bloquait le coude et occupait environ 10 centimètres de hauteur sur l'humérus ; tout d'abord une résection semblait interdite, à cause de la longueur du segment osseux à enlever, et l'amputation avait été conseillée.

M. Contremoulins a proposé de remplacer l'os réséqué par une pièce en acier moulée sur un humérus sec et enrobé complètement ensuite dans du caoutchouc de dentiste ; déjà, en 1919, il avait fabriqué des pièces analogues pour réparer des pertes de substance de la diaphyse du radius chez deux blessés opérés et présentés à l'Académie de Médecine par le professeur Delbet.

Ce programme a été exécuté ; l'opération remonte à six mois, et les radiographies successives mettent en évidence les faits suivants : Une pareille pièce prothétique est parfaitement tolérée par l'organisme, le métal ne pouvant s'oxyder en raison de sa carapace d'ébonite.

L'humérus ne présente au point de jonction avec la pièce aucune altération, aucune ostéoporose ; MM. Robineau et Contremoulins attribuent cette absence d'altération à ce que la pièce a été fixée sur l'humérus avec une précision mécanique, ne permettant pas la moindre mobilité, le moindre ébranlement. Ce montage était la partie délicate ; il a été réalisé au moyen d'un goujon axial introduit à force après modelage dans le canal médullaire de l'humérus, et de trois pattes appliquées étroitement sur les faces de l'os.

C'est la première fois qu'une réparation osseuse aussi étendue et comprenant une extrémité articulaire est faite par ce procédé.

Après six mois, la solidité du membre est parfaite ; la mobilité du coude est incomplète, bien que très supérieure à ce qu'elle était avant l'opération ; le fonctionnement de la main et des doigts est normal ; le malade peut écrire, aller à bicyclette ; il ne souffre plus et ne se plaint d'aucune gêne sérieuse. C'est donc un bon résultat d'une opération conservatrice dans un cas qui paraissait voué à l'amputation.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

REVUE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

L'héliothérapie dans le traitement de la tuberculose, Pruvost, *Hôpital.*

Que penser de l' « héliothérapie » ? C'est un traitement actif certes, très utile aux tuberculoses des os, des ganglions et des séreuses, mais il ne convient pas du tout aux tuberculeux pulmonaires, à tout malade porteur d'un foyer évolutif et mal éteint. Comme nous l'avons vu chez certains malades, il provoque des poussées thermiques assez élevées et risque de congestionner les lésions, de les réveiller ou de leur faire subir une poussée fâcheuse. Nous avons dit ailleurs avec le Dr Venot combien la cure solaire pouvait être dangereuse dans le cas de tuberculose pulmonaire. Peut-être son indication pourrait-elle se poser pour des tuberculoses atténuées, non étendues, à évolution torpide et fibreuse, chez des tuberculeux scléro-fibreux, en voie d'amélioration très avancée (Sabourin), chez des malades traités depuis un certain temps avec succès par un pneumothorax thérapeutique. Mais comme d'autre part, on peut agir sur ces formes bacillaires par d'autres moyens, moins dangereux, nous ne voyons pas l'intérêt qu'on pourrait garder à l'héliothérapie dans des cas de ce genre.

Doit-on opérer l'appendicite chronique ? Brunon, *Paris Médical.*

Je dirai au médecin praticien : Ne vous embarrassez pas trop de théories : si vous hésitez entre la typhlocolite et l'appendicite, ne prolongez pas trop votre traitement médical. Si vous soupçonnez une appendicite faites-la opérer. N'attendez pas une nouvelle crise subaiguë ou aiguë. Personne ne sait si elle ne sera pas mortelle.

Comme tout le monde, j'ai eu de ces cas, et ce sont les événements qui ont fait mon opinion.

C'est précisément la difficulté du diagnostic et du pronostic qui doit dicter notre conduite. Opérez, et vous supprimerez cette épée de Damoclès qui menace votre malade et vous-même. L'ablation ne vous donnera pas de regrets ; l'abstention peut vous causer les plus grands ennuis. Je partage entièrement l'opinion de MM. J.-L. Faure et Flandin. Opérez, quand bien même l'appendicite n'existerait pas, de peur de ne pas opérer une appendicite qui existe. L'enjeu est la vie du malade.

Après l'opération, il y a des cas qui restent stationnaires. C'est exact. Dans la grande majorité l'amélioration est considérable et rapide. La guérison complète ne viendra que dans les six, huit ou dix mois suivants.

Traitement de la tuberculose et Chimiothérapie antilépreuse, Porvant, *Progrès Médical.*

Un auteur espagnol, J. Hernandez, se basant sur les similitudes biologiques des bacilles de Koch et de Hansen, traita six cas de tuberculose pulmonaire par l'huile de chaulmoogra. Dans le premier, il ne se produisit qu'une amélioration momentanée, dans le second le traitement ayant été interrompu, on ne put conclure, dans le troisième et le cinquième cas, grande amélioration persistante ; d'une façon générale, l'action du médicament se traduisait par une amélioration de l'état général, et, surtout une augmentation de l'appétit, une disparition ou une diminution de la fièvre, et, dans certains d'entre eux, une disparition des bacilles dans les crachats.

A l'époque où les éthers éthyl-chaulmoogriques entrèrent dans la pratique courante pour la lèpre, N. Aronstam eut l'idée de les utiliser dans certaines lésions cutanées tuberculeuses, notamment dans l'érythème induré de Bazin, les tuberculides papulo-pustuleuses Var. folliclis et conclut que cette médication s'étant montrée plus active qu'aucune autre, il souhaitait qu'elle fût mise à l'épreuve par une large expérimentation.

Les bains d'ultra-violet, par les Docteurs Dausset et Gérard. *Paris Médical.*

Il est à craindre que l'engouement qui se manifeste actuellement chez les médecins en faveur de l'ultra-violet ne dépasse le but. Dans le service de notre maître le professeur Gilbert, à l'Hôtel-Dieu, et dans notre clientèle privée, nous recevons journellement, à fin de traitement par l'ultra-violet, des malades qui n'en tireront jamais un bénéfice appréciable ; aussi une mise au point serait-elle bien nécessaire : il faudrait établir avec plus de precisions les indications et les contre-indications de la méthode.

Les symptômes oculaires de l'hypertension artérielle. — Bailliart, « Pratique médicale française ».

M. Vaquez a depuis longtemps signalé les accès de « cécité passagère » si fréquents chez les hypertendus ; ils revêtent les formes les plus variées, tant par leur durée que par leur intensité. Le plus souvent il s'agit d'un trouble momentané de la vue, durant quelques secondes, tantôt obligeant le malade à interrompre sa lecture et tantôt assez violent pour le forcer à s'arrêter là où il est jusqu'à ce que tout soit rentré dans l'ordre. Tantôt une moitié des deux champs visuels est touchée comme dans la migraine ophtalmique, tantôt les deux champs visuels sont pris, tantôt un seul dans sa totalité. La qualité de cette « cécité vasculaire » est essentiellement variable ; chez certains sujets, elle est si brutale et si brusque, que le malade, alors qu'il est dans une pièce très éclairée, croit à un court circuit. Donzelot et moi-même en avons rapporté des exemples. Un sujet se réveille au milieu de la nuit, veut allumer et reconnait la chaleur de la flamme, non la lumière ; d'autres fois la gêne visuelle est légère, le malade ne peut plus lire, mais se conduirait encore. Même diversité dans la durée de ces accès, les uns durent quelques minutes et d'autres plusieurs jours. Pour Vaquez les accès de ce genre sont symptomatiques d'hypertension paroxystique aiguë ; ce qui les provoque, c'est le blocage des artérioles. Disons de suite que cette oblitération artérielle entrainant la cécité peut se produire soit du côté des centres occipitaux, soit du côté de la rétine. Dans le premier cas, la cécité est bien plus prononcée que dans le second.

L'encéphalite épidémique cause d'obésité, Nobecourt. *Journal des Praticiens.*

Cette obésité a une « prédominance régionale ». Le tissu adipeux est surtout aggloméré au niveau de l'abdomen dont la paroi peut tomber au devant du pubis à la façon d'un tablier ; au niveau des hanches, de la partie inférieure du thorax, des lombes, des fesses, des cuisses ; par contre, la partie supérieure du thorax, la face et les extrémités sont relativement adipeux.

La peau a généralement un aspect normal, elle est ferme, tendue, suffisamment colorée. Elle porte assez souvent des vergetures qui témoignent de la distension brusque des fibres élastiques. Parfois, elle est blanche, froide, un peu sèche et rugueuse. Rarement, elle présente une infiltration comparable à celle du myxœdème fruste.

Chez les grands enfants, les seins sont souvent augmentés de volume, aussi bien chez les garçons que chez les filles ; cette augmentation de volume est due en grande partie à l'accumulation du tissu adipeux ; mais, chez les filles, elle peut être due, pour une part, à l'hypertrophie de la glande mammaire ellemême.

Chez certaines filles, l'hypertrophie des seins devient véritablement monstrueuse ; des filles de 14 ou 15 ans ont des seins gros et pendants comme ceux des femmes enceintes ou les nourrices.

Les organes génitaux tantôt se développent régulièrement, tantôt et assez souvent, restent grêles. La menstruation peut s'établir régulièrement ; ou bien elle est retardée, irrégulière : il y a aménorrhée, retard dans l'apparition des règles ; si la fillette a été réglée, au bout de quelque temps, les règles peuvent se supprimer.

L'obésité a prédominance sur les parties inférieures du tronc et sur les cuisses, accompagnée de troubles de l'évolution pubertaire, réalise le « syndrome adiposo-génital » décrit par M. Babinski et par Frölich.

EUMICTINE
SANTALOL - SALOL - UROTROPINE
Antigonococcique - Diurétique
Analgésique — Antiseptique
BLENNORRAGIE - CYSTITES - NÉPHRITES
PYÉLITES - PYÉLO-NÉPHRITES - PYURIES
8 à 12 capsules par jour.
Laboratoires du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R.C. Seine 7164

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c³. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c³. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)
R. C. Corbeil N° 870

SEL DE HUNT - DIALYL
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf
POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS
Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.
Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.
Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
Découverte en 1896 par E. GALBRUN, Docteur en Pharmacie
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

LA CITROSODINE
Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE ET DE PSYCHIATRIE

Tous les cours et conférences ont lieu l'après-midi ; la présence des élèves y est obligatoire.

Médecine légale. — Cours théorique de médecine légale. — Ce cours sera professé les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 6 heures à 7 heures, pendant le semestre d'hiver : 1° Médecine légale, toxicologie et déontologie, par M. le professeur Balthazard et M. Duvoir, agrégé (premier cours le mercredi 4 novembre) ;

Législation et jurisprudence médicales par M. le professeur Hugueney, de la Faculté de droit.

Cours d'accidents du travail et maladies professionnelles. — Accidents du travail, maladies professionnelles et infirmités de guerre (loi des 9 avril 1898, 25 octobre 1919 et 31 mars 1919), par M. le professeur Balthazard, assisté d'agrégés, de médecins et chirurgiens des hôpitaux, tous les jours, de 6 heures à 7 heures (pendant les mois de mars et avril).

Cours pratiques. — 1° Autopsies à l'Institut médico-légal (place Mazas), pendant le semestre d'hiver, de 2 heures à 3 heures : le samedi, par M. le professeur Balthazard ; le mardi, par M. le docteur Duvoir, agrégé ; le jeudi, par M. le docteur Dervieux, chef des travaux.

Pendant le semestre d'été, les élèves procéderont eux-mêmes aux autopsies et seront exercés à la rédaction des rapports, les mêmes jours, aux mêmes heures ;

Travaux pratiques de médecine légale (applications des méthodes de laboratoire à la pratique médico-légale), les jeudis, de 3 heures à 4 heures 30, sous la direction de M. le docteur Dervieux, chef des travaux, et de M. le docteur Piédelièvre, chef de laboratoire ;

Travaux pratiques de toxicologie, sous la direction de M. Kohn-Abrest, docteur ès-sciences, chef des travaux toxicologiques au Laboratoire de Toxicologie (Institut médico-légal), les mardis, de 3 heures à 4 heures 30 (semestre d'été) ;

Expertises d'accidents du travail, sous la direction de M. le professeur Balthazard, assisté de MM. les docteurs Duvoir et Dervieux, le samedi, à 3 heures (Laboratoire de médecine légale, à l'Institut médico-légal).

Psychiâtrie. — Cours de clinique psychiâtrique. — Le cours aura lieu tous les mercredis, à 10 heures, à la Clinique des maladies mentales, Asile Sainte-Anne. Les élèves pourront également suivre les policliniques de M. le professeur H. Claude, les samedis matin.

Cours de psychiâtrie médico-légale. — M. le professeur H. Claude, assisté d'agrégés et de médecins des hôpitaux, fera pendant le mois de mars un cours de psychiâtrie médico-légale, à la Faculté de Médecine (12 leçons), à 5 heures.

Examen des malades et rédaction des rapports. — MM. les chefs de cliniques dirigeront ces exercices à la Clinique des maladies mentales, Asile Sainte-Anne, tous les mercredis, de 3 heures 30 à 5 heures 30.

Conditions d'admission aux cours et conférences de l'Institut de Médecine légale et de Psychiâtrie. — Les docteurs en médecine français et étrangers, les étudiants en médecine français et étrangers (titulaires de 16 inscriptions A. R. et 20 inscriptions N. R.), sont admis à suivre les cours et conférences de l'Institut de Médecine légale et de Psychiâtrie après s'être inscrits au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 4), les lundis, mercredis et vendredis, de 15 à 17 heures. Les titres et diplômes et de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, doivent être produits au moment de l'inscription.

Les droits à verser sont de : un droit d'immatriculation, 60 francs ; un droit de bibliothèque, 10 francs ; quatre droits trimestriels de laboratoire de 100 francs, soit 400 francs, un droit d'examen de 100 francs.

Le doyen de la Faculté : H. ROGER.

Service de Santé militaire

Armée active

Extrait de la liste de tour de départ pour les théâtres d'opérations extérieurs.

Médecins-majors de 1re classe

M. Poulhes (Antoine), direction du service de santé du 4e corps d'armée.

M. Heyraud (Samuel), 71e rég. infanterie.

Médecins-majors de 2e classe

M. Gache (Léon), 7e région. — Maintenu jusqu'au 1er janvier 1926 (art. 28).

M. Prunet (Gaston), centre d'instruction physique d'Issoudun. — Maintenu jusqu'au 1er décembre 1925 (art. 28).

Médecins aides-majors

M. Montels (Louis), hôpital militaire d'Amélie-les-Bains.

M. Tonnaire (Fernand), 22e rég. de tirailleurs nord-africains. — Maintenu jusqu'au 1er janvier 1926 (art. 28).

M. Buffler (Louis), 35e rég. d'infanterie.

M. Buffler (Louis), 35e rég. d'infanterie. — Maintenu jusqu'au 10 décembre 1925 (art. 28).

M. Coffiney (Jean), 152e rég. d'infanterie. — Maintenu jusqu'au 1er décembre 1925 (art. 28).

M. Accoyer (Henri), 31e rég. d'infanterie. — Maintenu jusqu'au 1er mars 1926 (art. 29).

M. Monot (Pierre), 94e rég. d'infanterie. — Maintenu jusqu'au 10 décembre 1925 (art. 28).

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale

VIOXYL

Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique

MOUNEYRAT

Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES

Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES

FORME : ÉLIXIR

DOSES { *Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour.* *Enfants : 1/2 dose.*

Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète

Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

SANTAL MIDY

PARIS

Dans toutes les Pharmacies

VENTE EN GROS

PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS

R. C. Paris N° 102.060

CARNINE LEFRANCQ

IODONE ROBIN

ou Peptonate d'Iode

ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE

DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*

Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS

R. C. Seine N° 221.839.

MÉDICATION TOTALE des

MALADIES DU FOIE

et des Syndromes qui en dérivent



associant synergiquement les

OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE

aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés

PILULES ET SOLUTION

CONSTIPATION

AUTOINTOXICATION INTESTINALE

Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.



LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE

ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :

Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

Fosfoxyl Carron

($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)

Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique

Indications du Fosfoxyl :

ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE

3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES

Echantillon et Littérature :

Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

R. C. Paris N° 30.051.

FOURNISSEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

PARIS IXème 17, Rue Ambroise Thomas. IXème PARIS

Pour éviter les substitutions

PRESCRIVEZ et EXIGEZ

OLEO-GOMENOL PREVET

Puissant antiseptique ni toxique ni caustique sans aucun réflexe

Antiseptique Idéal le plus maniable intus et extra

5 Dosages : 2 %. 5 %. 10 %. 20 %. 33 % en ampoules ou flacons

Comme garantie d'origine et de pureté Exiger le nom et la signature PREVET

RC PARIS 113.160

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris

ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY

Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES

Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls

(*Très recommandés par le CORPS MÉDICAL*) PRIX MODÉRÉS Notice

Session d'examen d'Etat (infirmières hospitalières).

En application d'un arrêté ministériel en date du 6 octobre 1925, une session d'examen d'Etat (infirmières hospitalières) a eu lieu à Nantes, le 8 octobre 1925.

Le programme a été celui spécifié par l'arrêté du 24 juin 1924.

Le jury d'examen d'Etat était composé comme suit :

M. le docteur Ballet, professeur suppléant à l'école de médecine.

Mlle Chaptal, directrice de la maison école d'infirmières privées de Paris.

Sœur Dières Montplaisir, supérieure de l'Hôtel-Dieu, directrice de l'école d'infirmières de l'Hôtel-Dieu de Nantes.

Mme Dorange, directrice de l'école d'infirmières visiteuses d'hygiène sociale de la tuberculose de Nantes.

M. le docteur Duverger, chef de clinique de l'école de médecine, médecin suppléant des hôpitaux.

Mme Gevin-Cassal, inspectrice générale des services administratifs, déléguée du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

M. le docteur Guerithault, professeur suppléant à l'école de médecine, pharmacien en chef des hôpitaux.

M. le docteur Le Meignen, médecin des hôpitaux, chef des travaux à l'école de médecine.

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE

(Hôtel-Dieu)

Professeur : M. F. Terrien

PROGRAMME GENERAL DES COURS ET CONFERENCES

M. le professeur F. Terrien recommencera ses leçons cliniques le vendredi 13 novembre 1925, à 10 heures 30, à l'Amphithéâtre Dupuytren, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Ordre du service : Les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures 30 : conférences à la Policlinique Panas. Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures : Opérations.

Institut de médecine coloniale. — M. le professeur F. de Lapersonne commencera le lundi 9 novembre 1925, à 10 heures 30 du matin (Amphithéâtre Dupuytren), une série de six leçons sur les « Affections oculaires d'origine exotique et les continuera les lundis suivants à la même heure.

Enseignement pour les stagiaires (conférences pratiques). — M. le professeur F. Terrien, assisté de MM. les docteurs E. Velter, Prélat, Cousin, Veil, Ostwalt, Gautrand et Kalt, ophtalmologiste des hôpitaux, assistants et chefs de clinique, commencera le mardi 17 novembre, à 11 heures, une série de conférences essentiellement pratiques, avec présentation de malades, projections en couleurs, etc., et les continuera pendant tout le semestre d'hiver, les jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Conférences cliniques. — M. le professeur Cange, MM. les docteurs Sainton, Villaret, Dupuy-Dutemps, Monthus, Cantonnet, Cerise, Velter, Bourdier, Monbrun, médecins et ophtalmologistes des hôpitaux, feront en décembre, janvier, février, mars, une série de conférences sur « Quelques grands syndromes généraux en rapport avec l'ophtalmologie ».

Cours de neurologie oculaire. — MM. Velter, ophtalmologiste des hôpitaux, et Foix, agrégé, commenceront en janvier, février 1926, un cours en quinze leçons sur les « Manifestations oculaires des Maladies du Système nerveux ». L'horaire et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement.

Examen objectif et fonctionnel de l'œil. — M. le professeur F. Terrien, assisté de MM. les docteurs Prélat, Cousin, H. Ostwalt, Veil et Goulfier, commencera le mardi 2 mars, à 11 heures, un cours pratique de douze leçons sur l' « Examen objectif et fonctionnel de l'œil » et le continuera les jeudis et samedis suivants.

Cours de perfectionnement. — M. le professeur F. Terrien, assisté de M. le professeur agrégé Zimmern, de MM. les docteurs Sainton, Dupuy-Dutemps, Hautant, Velter, Prélat, Cousin, Liébault, Ostwalt, Veil et Gautrand, fera en mai et juin 1926 un cours de « Technique ophtalmologique » (technique opératoire, technique de la lampe à fente, radiologie et radiothérapie oculaires, technique ophtalmométrique et notions pratiques d'optométrie, neurologie oculaire, étude des grands syndromes ophtalmologiques et de leurs rapports avec l'oto-rhinologie et la pathologie générale. Travaux pratiques de médecine opératoire et manipulations de laboratoire).

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | No 102 — 15 NOVEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de " l'INFORMATEUR MÉDICAL "
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

L'ARSENAL THÉRAPEUTIQUE MODERNE



Les rayons ultra-violets en Otorhinolaryngologie

Le problème du Cancer

LA MALIGNITÉ BIOLOGIQUE PRÉCÈDE L'APPARITION ANATOMIQUE DU CANCER

M. Sendrail, dans la thèse qu'il vient de soutenir à Toulouse, démontre que cet état précancéreux dépend surtout des conditions de l'équilibre ionique et de l'équilibre lipoïdique du plasma.

La thèse de M. Marcel Sendrail sur la phase précancéreuse et les stades initiaux de la cancérisation apporte sur les origines du cancer des documents nouveaux, dus à l'étude expérimentale de l'épithélioma spino-cellulaire du goudron chez le lapin.

L'auteur a évalué les diverses constantes chimiques et physico-chimiques du plasma au cours des diverses phases de l'évolution tumorale : glycémie, métabolisme azoté, métabolisme des lipoïdes (cholestérine, lécithines, acides gras, insaponifiable X), Ph, réserve alcaline et calcium ionisé. Il a ainsi reconnu l'existence de modifications précoces, profondes et toujours identiques, qui paraissent traduire une altération primitive et spécifique du milieu humoral, développée sous l'influence du goudron et caractérisant l'avènement du carcinome. Il croit donc pouvoir affirmer que « le cancer du goudron est moins un cancer d'irritation que l'expression tissulaire d'un trouble général de l'organisme », opinion qui a été aussi soutenue tout récemment par Carrel, à l'occasion de ses recherches sur le sarcome de la poule.

Ces résultats permettent, en outre, de confirmer la réalité d'une période latente précancéreuse et de préciser la nature de l'état de « malignité biologique », qui, d'après Bang, précède l'apparition anatomique du cancer : Cet état, en effet, « semble dépendre surtout des conditions de l'équilibre ionique et de l'équilibre lipoïdique du plasma ».

De plus, par la détermination du métabolisme basal, par l'extirpation des glandes hémocrines, l'auteur a apprécié l'influence des diverses sécrétions internes sur la formation et le développement de l'épithélioma. Il a également étudié l'action des résections nerveuses et sympathiques. Il a pu ainsi vérifier l'importance du terrain et des facteurs de prédisposition individuelle et définir la réceptivité au cancer comme « la résultante des synergies neuroglandulaires ».

Il s'est attaché, enfin, à provoquer chez ses animaux un état d'immunité contre le carcinome, à l'aide d'autolysats de tumeurs soumis à diverses irradiations ; mais ces dernières tentatives n'ont pas obtenu de succès.

Il semble que l'on soit autorisé à dégager de ce travail d'intéressantes conclusions d'ordre pratique et d'ordre spéculatif. Il donne, en effet, des indications qui pourraient servir à établir une sérologie du cancer. D'autre part, il attire heureusement l'attention sur la prépondérance des troubles du métabolisme humoral dans la carcinogénèse.

ROGER.

Le dîner des Médecins Parisiens de Paris

Le dîner de rentrée des médecins parisiens de Paris a eu lieu le 21 octobre dernier dans les salons Marguery, sous la présidence du Docteur Dartignes.

Assistaient à ce dîner : MM. le Professeur Balthazard, les Docteurs Bloch (Andrei), Blondel, Bollack, Bongrand, Bouquet, Gérard L., Gréder, Guébel, Le Savoureux, Lobligeois, Loubier, Luys, Molina, Mouscourt, Papillon, Prost, Schaeffer, Toupet, Viguerie, Vimont, Vitry et Wallon.

S'étaient fait excuser les Docteurs Blondin, père et fils, Boppe, Didsbury, Duclaux, Lereboullet, Le Roy des Barres, Lavenant, Lotte, Maréchal, Miriel, Mock, Piot, Quisorne, Richet fils, Rolet, Rollot, Sauvez et Verchère.

On y fêta joyeusement les promotions au grade d'Officier de la Légion d'honneur des Docteurs Devraigne et Lortat-Jacob et les nominations au grade de Chevalier des Docteurs Baillière et Pelisse, ainsi que la récente nomination du Docteur Gatellier comme chirurgien des hôpitaux. Enfin, fut élu un nouveau membre, le Docteur Crocquefer.

Au dessert, en de brillantes improvisations, prirent la parole MM. Doin, Prost, Devraigne, Bongrand et enfin le Président Dartigues.

Le prochain dîner de cette société aura lieu en décembre.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire général le Docteur P. Prost, 119, Boul. Malesherbes.

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

La sérothérapie contre les empoisonnements par champignons vénéneux. — R. Dujarric de la Rivière parle du sérum antiphallinique qu'il a employé avec succès.

Dans une note présentée à l'Académie, le 12 juin 1923, nous indiquions les résultats que nous avait donné, chez des animaux expérimentalement intoxiqués avec des champignons vénéneux du genre *Animata* (*A. phalloïdes, verno, virosa, citrina*) l'emploi d'un sérum de cheval immunisé par l'inoculation de doses progressives d'extraits de ces champignons. Nous n'avons pu réaliser cette immunisation du cheval qu'à partir du moment où nous avons réussi à avoir un produit de toxicité *fixe* (ce qui a été obtenu par l'addition de glycérine) et *dépourvu de microbes* (filtration sur bougie Chamberland) qui gênent l'interprétation des essais de toxine et rendent l'inoculation trop dangereuse pour le cheval.



Photo Informateur Médical

M. DUJARRIC de la RIVIÈRE

Le sérum ainsi obtenu, auquel nous avons donné le nom de *sérum antiphallinique* (du nom de A. phalloïdes) a donné chez les animaux de laboratoire des résultats encourageants. Nous avons pensé qu'il y aurait intérêt et pas de risques à l'essayer chez l'homme. Nous en avons, cette année, confié quelques flacons à des médecins qui nous en avaient fait la demande. Les observations recueillies n'ont pu être nombreuses ; le sérum avait été placé dans peu d'endroits (une dizaine de localités) ; les empoisonnements quoique plus fréquents dans certaines régions se produisent au hasard ; et surtout les accidents d'intoxication évoluent souvent avec une telle rapidité qu'on n'a pas le temps d'utiliser le sérum si on n'en dispose pas à proximité.

Nous avons pu cependant recueillir deux observations. La première a été prise dans un hôpital de Bordeaux par MM. les Docteurs Secoune et Paul Petit qui ont bien voulu nous la communiquer.

Le 20 août 1925, cinq personnes adultes consomment au repas de midi des champignons que l'une d'elles avait cueillis et dont la nature n'a pu être déterminée avec certitude. Il est à noter que l'un de ces convives n'avait, à ce repas, consommé que des champignons. Les accidents d'intoxication ont débuté dans la nuit entre 11 heures du soir et 5 heures du matin (suivant les malades). Ils ont donné lieu au tableau clinique habituel : douleurs abdominales, selles nombreuses, vomissements, crampes musculaires, état syncopal, urines sanglantes. L'observation est peu démonstrative parce que les cinq malades ont guéri et que deux seulement ont reçu du sérum. Mais les médecins traitant nous ont fait remarquer que possédant très peu de sérum, ils l'avaient précisément réservé à ceux dont l'état était inquiétant ; ils ont noté aussi la diminution très manifeste des selles et des vomissements après le traitement sérothérapique.

La seconde observation a été publiée par M. le Docteur Rayel de Dombasle-sur-Meurthe dans la *Presse Médicale* (14 octobre 1925).

Ici, les champignons ont été bien déterminés (ils n'avaient pas été consommés tous) : il s'agissait d'amanites phalloïdes. Ces champignons cuits avec un morceau de viande ont été consommés par une famille de cinq personnes. Deux jeunes filles, l'une n'a mangé que de la viande parce qu'elle n'aime pas les champignons, l'autre n'a mangé qu'une faible quatité du plat (un fond d'assiette). Toutes deux ont présenté des accidents légers. Mais la mère, un fils de 18 ans et un garçon de 11 ans qui ont mangé copieusement des champignons, surtout les deux premiers ont été fortement intoxiqués. Le médecin disposant de très peu de sérum l'a réservé à la mère et au fils de 18 ans, dont l'état était alarmant : ils ont guéri tous les deux. L'enfant de 11 ans qui n'a pu être traité par la sérothérapie a succombé.

Il semble que l'on soit autorisé à multiplier ces essais d'abord parce que la thérapeutique des accidents d'intoxication fungique ne dispose jusqu'ici d'aucun traitement rationnel et ensuite parce que les observations précédentes prouvent que le sérum peut être employé sans danger et semble-t-il avec avantage. Ce sérum doit être employé et injecté le plus rapidement possible après l'ingestion des champignons toxiques. On l'emploie avec les précautions aseptiques d'usage, en injections hypodermiques et surtout en injections *intra-musculaires*. La dose minima est de 20 cc (un flacon) mais il n'y a aucun inconvénient à en injecter des doses plus élevées. L'inoculation du sérum antiphallinique ne gêne en aucune façon la mise en œuvre des moyens thérapeutiques (tels que les toni-cardiaques). Il serait utile, ainsi que le XII[e] congrès d'hygiène vient d'en émettre le vœu que des provisions de sérum soient déposées, pour essais thérapeutiques, dans les grands centres et particulièrement dans les hôpitaux où on pourrait les trouver à toute heure. L'essentiel est de demander aux médecins de poursuivre ces essais d'une façon précise tout en continuant à mettre le public en garde contre l'usage des champignons vénéneux ou simplement suspects. (Travail du service du Docteur L. Martin.)

La lèpre en France

M. le Professeur Jeanselme fait connaître les conclusions de son rapport sur la lèpre. On peut évaluer à deux cents le nombre des lépreux circulant dans Paris.

M. Jeanselme demande : 1° que la lèpre soit mise au nombre des maladies à déclaration obligatoire ; 2° interdire aux lépreux certaines professions ; 3° hospitaliser les lépreux mendiants ; 4° organiser des sanatoriums privés consacrés au traitement de la lèpre ; 5° surveiller l'émigration par une entente entre les pays à lèpre ; 6° examens répétés des lépreux soignés à domicile.

Nous reviendrons sur ce rapport important dans un prochain numéro.

Ce sont des français qui ont assaini la campagne romaine au moyen âge

Le Professeur Brumpt donne lecture d'une notice adressée par M[me] Anna Celli, de Rome, sur l'assainissement de la campagne romaine au moyen âge par les religieux français.

Les premières tentatives furent faites par Saint-Odon, fondateur de l'abbaye de Cluny, appelé par Alberic II, sénateur de Rome ; il vint en Italie en 936 et y fonda quatre couvents dans des régions palustres qui furent mises en valeur par ces religieux.

Deux siècles plus tard, les papes appelèrent les moines Cisterciens, de Clairvaux qui cultivèrent le sol et fondèrent de nombreuses abbayes dans les régions les plus insalubres de l'Italie.

Mais comme, malgré tous les efforts des moines, le paludisme, dont le traitement était inconnu à cette époque, faisait de nombreuses victimes, le pape Innocent III créa des hôpitaux à Rome et demanda aux chevaliers du Saint-Esprit, disciples de Guy de Montpellier, de lui venir en aide, ce qu'ils firent volontiers et c'est pourquoi la reconnaissance publique a donné leur nom à plusieurs hôpitaux de Rome.

La proportion des malades étrangers à l'hôpital Tenon

M. P. Emile-Weil, rapporte la statistique des malades étrangers soignés pendant six mois à l'hôpital Tenon, 8.325 Français ont été reçus tant en médecine qu'en chirurgie contre 527 étrangers, soit une proportion de 6,4 étrangers.

Dans son propre service, M. P. Emile-Weil a reçu 30 étrangers contre 385 Français, soit une proportion de 7 % environ d'étrangers. Par l'étude de leur état de santé présent ou antérieur, par les commémoratifs, on peut juger que 33 % présentaient des affections bénignes passagères et 60 % des lésions persistantes, diminuant notablement leur valeur sociale et mettant certains d'entre eux à la charge de l'Assistance publique.

La plupart de ces malades n'étaient en France que depuis peu de temps, les plus anciens depuis 1920. Les tuberculeux sont richement représentés dans cette statistique, 9 sur 30. Un tiers des malades étaient mariés avec des charges de famille.

Dans ces conditions, on peut conclure que beaucoup de ces étrangers sont arrivés malades en France et l'on doit se demander si l'on ne pourrait pas prendre des mesures réglementant l'immigration, en exigeant des étrangers lors de leur entrée un état de santé satisfaisant.

Les avantages de l'oléothorax

Le Docteur Kuss montre le grand intérêt de la méthode de l'*Oléothorax* innovée par Bernou ; elle rend de notables services dans la pratique du pneumothorax artificiel :

1° En atténuant la nocivité des épanchements pleuraux si fréquents au cours de ce traitement ;

2° En permettant de continuer utilement des pneumothorax artificiels menacés d'inefficacité en raison de leur oblitération progressive par sympathie pleurale ;

3° En assurant la compression efficace de foyers tuberculeux qui résistaient à l'action des pressions gazeuses.

Le successeur de Schwartz

L'élection au fauteuil de Schwartz a donné, dès le premier tour de scrutin, les résultats suivants : Pierre Duval, 60 voix ; Gosset, 2 ; Auvray, 5 ; Lecène, 1.

M. Rouvillois était également sur la liste des candidats présentés par la commission.

LE CANCER DU RECTUM

Pour M. Lambret, de Lille, il faut avoir de moins en moins recours à l'opération abdomino-périnéale classique

Dans sa communication au Congrès de chirurgie, M. Lambret commence par poser en principe que le cancer du rectum, en dépit de son terrible pronostic, doit être considéré comme un bon cancer, en raison de la lenteur de son évolution, du nombre relativement élevé des longues survies postopératoires et même des guérisons définitives.



Photo Informateur Médical

M. le Professeur LAMBRET

S'appuyant sur une pratique personnelle de près de trente années, il insiste sur l'intérêt de l'étude des modes d'envahissement du cancer et de la localisation de ses récidives.

Sur les données ainsi acquises, sur l'anatomie pathologique et sur les connaissances anatomiques, on peut baser une conception judicieuse de l'opération qui convient à chaque cancer du rectum, opération qui ne peut pas être, dans tous les cas, malgré la tendance actuelle, l'amputation abdomino-périnéale.

(*Voir la fin de cet article, page 7*).

A MON AVIS

M. le Professeur Cruchet, de Bordeaux, qui dirige avec un compétence reconnue l'un des plus anciens et l'un des plus intéressants périodiques médicaux Français, dans l'un de ses derniers bulletins, rédigé avec maîtrise, s'en prenait vertement à un industriel pharmaceutique pour une question de publicité. Cette question dépasse de beaucoup les cadres ordinaires d'un différend entre particuliers, et c'est pourquoi nous nous permettons de faire connaître à ce propos les réflexions qu'elle nous suggère.

Jusqu'en ces dernières années, la publicité distribuée aux journaux médicaux était loin de coûter les yeux de la tête aux industriels pharmaceutiques. Le prix du papier, les tarifs d'imprimerie étaient cinq ou six fois meilleur marché qu'à présent. L'établissement d'un journal n'exigeait pas de fort grandes ressources. La page d'annonces pouvait en être vendue à des prix qui nous semblent dérisoires.

Ces prix permettaient aux annonciers de faire bénéficier de leur publicité un grand nombre d'organes médicaux. Ils étaient trop avertis pour ignorer l'importance souvent très modeste de la plupart d'entre eux, mais il leur semblait que c'était une façon détournée et fort habile d'être agréable à un grand nombre de praticiens, qui pouvaient ainsi faire vivre les bulletins de leurs groupements scientifiques ou régionaux.

Aujourd'hui, de semblables largesses sont devenues impossibles et, sous peine d'obérer d'une façon dangereuse leur budget de propagande, les directeurs de firmes pharmaceutiques doivent s'astreindre à une étude minutieuse de leurs moyens de diffusion.

Une enquête que nous menons précisément en ce moment nous permettra prochainement de faire connaître combien un médecin parisien, d'une clientèle moyenne, reçoit par semaine d'articles divers qui lui sont envoyés par les maisons de spécialités pharmaceutiques : lettres fermées, prospectus, tracts, lettres circulaires, journaux de laboratoires, cartes postales, buvards, échantillons, et tous les objets les plus hétéroclites.

Il est matériellement impossible à un médecin, si peu accaparé soit-il par sa clientèle, d'examiner en détail un stock pareil. Vouloir faire connaître les avantages d'un produit en ajoutant un élément de plus à cet amas encombrant, c'est vouloir courir un risque osé de dépenses inutiles.

L'un des spécialistes les plus avisés nous contait un jour l'anecdote suivante : se rendant avec l'un des siens, pour une consultation, chez un professeur notoire, il fit, au cours de la conversation, allusion au magnifique coupe-papier dont le maître se servait, et qui lui avait été envoyé par le spécialiste lui-même ; quel ne fut pas son étonnement en constatant que le maître ignorait complètement l'origine de l'objet qu'il maniait couramment.

Ceci est une démonstration, par le fait, de la complète inutilité d'un des modes les plus coûteux de publicité. On pourrait faire à coup sûr la même critique à la plupart des moyens employés, même aux plus ingénieux d'entre eux.

Quoiqu'il en soit, il est bien probable que ceci ne changerait rien à cela. Les fortunes qui se sont étayées selon certaines méthodes apparaissent à ceux qui en bénéficient comme les preuves indéniables de leur valeur.

Il ne faut cependant pas omettre de faire grand cas des circonstances nouvelles où nous évoluons. La propagande pharmaceutique devra évoluer, elle aussi. Les méthodes anciennes, devront, ou bien être abandonnées, ou bien être profondément modifiées. Ce n'est pas jouer les augures que de parler ainsi. Il suffit d'ouvrir les yeux. Et ceux qui s'attardent aux procédés archaïques nous font l'effet de s'entêter à marcher les yeux fermés. Or, dans la bousculade de la vie actuelle, il n'est pas de moyen plus dangereux de se conduire.

On dira que la solution d'un aussi difficile problème pourrait bien être la valeur efficace du produit. Mais ceci est une autre question — voire même une autre erreur. — J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

Depuis le 2 novembre, tous les jours, sauf le jeudi et le dimanche, de 17 à 19 heures, 27, rue de la Sourdière, des cours gratuits seront donnés par l'Association Léopold-Bellan, aux enfants anormaux, présentés par leurs parents.

La Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux a adressé à l'Académie un vœu concernant les infections puerpérales et l'ophtalmie des nouveaux-nés, affections qui sont confondues sous le même nº 12 des déclarations des maladies contagieuses.

M. Veil, maire adjoint du Xe arrondissement de Paris, a envoyé au ministre de l'hygiène une lettre accompagnée de divers documents tendant à démontrer les dangers que ferait courir à la santé publique la distribution des fournitures scolaires telle qu'elle est actuellement pratiquée dans le département de la Seine.

M. le docteur Marcel Metzger, agrégé, a commencé le cours complémentaire d'obstétrique le mardi 10 novembre 1925, à 17 heures (Amphithéâtre Vulpian), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, au même amphithéâtre, à la même heure.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

M. le docteur P. Abrami, agrégé, a commencé ses leçons de pathologie interne le lundi 9 novembre 1925, à 18 heures (Petit Amphithéâtre), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Le docteur A. Cantonnet, assisté des docteurs Joltrois et Fombeure, ophtalmologistes des hôpitaux, a fait le samedi 14 novembre 1925, et fera les mardis, jeudis et samedis suivants, à 13 h. 30, à l'hôpital Cochin, une série de neuf conférences pratiques d'ophtalmologie pour les médecins non spécialistes. Présentation de malades. Projections.

Ces conférences sont gratuites. S'inscrire à l'avance, directement ou par lettre, à l'Hôpital Cochin.

Deux autres séries auront lieu en février-mars et en juin-juillet 1926.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Commissions des différents prix de la Société de Chirurgie.

Prix Dubreuil : MM. Chiffoliau, Subey, Kuss.

Prix Marjolin-Duval : MM. Sébileau, Alglave, Moure.

Prix Laborie : MM. Launay, Mignon, Sorrel.

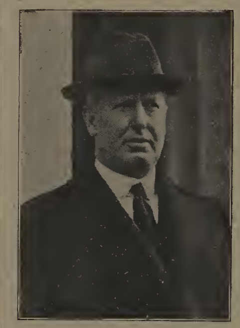
Prix Hennequin : MM. Tuffier, Basset, Ockynzic.

Prix Guinard : MM. Lecine, Toupet, Louis Bazy.

Le ministère des Affaires Etrangères a attribué à la Société de Neurologie une somme de 1.000 fr., au titre de propagande.

Ont été nommés membres de l'A. D. R. M. : MM. Bourbon, Brouet, Cain, Desgrez, Guillaume, Jeannin, Terrien.

On parle du mariage de Mrs Woodrow Wilson, veuve de l'ancien Président des Etats-Unis, avec le docteur Sterling Ruffin,



de Washington, dont nous donnons ci-dessus la photographie.

Le docteur Sterling Ruffin, qui est âgé de 59 ans, naquit dans la Caroline du Nord ; il exerce la médecine depuis 1893 et il était encore récemment médecin-chef du « George Washington University Hospital ».

Le docteur Sterling Ruffin était à Paris ces temps derniers.

L'Association catholique des pharmaciens français fera célébrer, dimanche prochain 15 novembre, à l'église Saint-Gervais, la messe annuelle à l'intention des confrères défunts.

Cette messe sera dite à 9 h. 30, à la chapelle de la Sainte-Vierge. L'abbé Courbe, sous-directeur des Œuvres diocésaines, y prononcera une allocution.

M. le professeur Georges Guillain, commencera son cours de clinique, le vendredi 20 novembre, à 10 h. 30, à l'hospice de la Salpêtrière (amphithéâtre de la clinique Charcot). Il continuera son enseignement les mardis, à 10 heures (policlinique à la salle de consultations externes de l'hôpital) et les vendredis, à 10 h. 30 (amphithéâtre de la Clinique Charcot).

Ephémérides Médicales

9 *novembre* 1847. — Le docteur Simpson, d'Edimbourg, fait connaître les avantages de l'anesthésie par le chloroforme.

10 *novembre* 1825. — Le docteur Cruveilhier est nommé professeur à la chaire d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris. Il occupa cette chaire pendant trente ans : il fut le créateur de l'enseignement d'anatomie pathologique.

14 *novembre* 1888. — Inauguration, à Paris, de l'Institut Pasteur. La création de cet institut est le résultat d'une souscription nationale.



Cette photographie qui complète celle de notre première page montre l'instrumentation utilisée pour traiter des affections du conduit auditif à l'aide des rayons ultra-violets.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le Docteur et Mme André Lautman, née Juliette Lang sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Marie-Claire.

Le Docteur et Mme Levant sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Charles.

Le Docteur Psaume et Mme font part de la naissance de leur fils, Robert.

Mariages

A été béni, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le double mariage de Mlles Renée et Denise Felhoen, filles du Docteur R. Felhoen, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme ,née Duclerc, avec MM. Roger Vendel, externe des hôpitaux, et Jacques Magdelaine, interne des hôpitaux.

Les témoins étaient, pour Mlle Renée Felhoen : M. Maurice Lachard, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle, et M. Cl. Descateaux, son grand-oncle ; pour M. Vendel : M. Blanchet, notaire honoraire, son cousin, et M. le Docteur Weissenbach, médecin des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur ; pour Mlle Denise Felhoen, MM. Léon Lerouge, chevalier de l'ordre de Léopold, et le docteur Delpierre, sénateur de l'Oise, officier de la Légion d'honneur, ses grands-oncles ; M. J. Magdelaine ; M. le Docteur Magdelaine, son oncle, et le Docteur Baumgartner, chirurgien des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur.

Le Saint-Père avait daigné envoyer sa bénédiction aux jeunes époux.

M. Jacques Magdelaine, interne des hôpitaux de Paris est le petit neveu du Professeur de clinique chirurgicale Trélat et ancien petit-fils du Docteur Ulysse Trélat, médecin de la Salpêtrière.

Récemment a été célébré, en l'église de l'Etoile, le mariage de Mlle Patricia Crouzet, fille du Docteur Crouzet et de Mme, née Clarke, avec M. Henri Desvignes. Les témoins étaient, pour la mariée : M. Jocelyn Crouzet, son frère ; pour le marié : le baron des Chapelles, son oncle.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nécrologies

Mme B. de Kritchevsky remercie ses amis de leurs témoignages de sympathie, à l'occasion du décès du Docteur B. Kritchevsky.

Nous apprenons le décès de Mlle Gabrielle Lacat, fille du Docteur et de Mme C. Lacat, 68, boulevard Malesherbes.

Le 7 novembre, en la chapelle du Val-de-Grâce, a été célébrée la messe annuelle dite en mémoire des officiers du corps de santé militaire décédés.

Nous apprenons la mort de Mme Jean-Pierre Teissier, née Amélie Clavé, mère du Docteur Pierre Teissier, Professeur à la Faculté de médecine. Les obsèques ont eu lieu à Bordeaux.

De Cannes, on nous prie d'annoncer le décès de Mme veuve H. Rabourdin, née Lebaudy, dans sa 83e année. Le présent avis tenant lieu de faire-part.

Les familles Albarran, Sanjurjo Rz. de Arellano et Beltran-Masses ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Mme Carmen Sanjurjo Rz. de Arellano, veuve du professeur Joaquin Albarran, pieusement décédée le 31 octobre, en son domicile, 15, rue Spontini. Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons la mort du Docteur Ch. Barbaud, officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 31, boulevard Malesherbes. Les obsèques ont eu lieu le mercredi 11 courant, à midi, en l'église de la Madeleine. L'inhumation a eu lieu à Nancy. Le présent avis tient lieu de faire part.

Médecins nommés officiers de l'instruction publique

MM. le docteur Berigaud (Victor-Auguste-Jules), à Paris : services rendus aux sciences médicales.

Le docteur Grégoire (Alphonse), délégué cantonal, médecin des écoles, à Marseille.

Le docteur [illegible] (Jules-Gustave-Laurent-Ambroise), médecin inspecteur des écoles à Tricot (Oise).

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

AU CONGRÈS D'HYGIÈNE

LA SYPHILIS DIMINUE-T-ELLE ?

Il n'est pas possible d'affirmer, dit M. Sicard de Plauzoles que la syphilis est en voie de décroissance dans la population française

La syphilis est-elle en décroissance dans la population française ? — Ce n'est pas certain. En tout cas la lutte contre la syphilis doit être poursuivie avec la plus extrême rigueur ; l'amélioration généralement observée est compromise par l'apport de virus étranger, l'insuffisance des traitements, la fréquence de plus en plus grande des contaminations occultes, l'ignorance du public et le défaut d'éducation sexuelle de la jeunesse.

Lancereaux disait que l'armée est, par rapport à l'ensemble de la population, un « Syphilomètre ».

Les statistiques militaires accusent, sur les années antérieures à la guerre, une diminution de la fréquence de la syphilis primaire. La morbidité était pour 1.000 hommes de 5 à 6 ; — elle était montée à 21,10 en 1917 : à 20,29 en 1918 ; pour descendre en 1919 à 11,51, puis en 1920 à 6,43 ; — elle est en 1921 de 2,68 ; en 1922 de 3,02 ; en 1923 de 2,38 ; en 1924 de 2,49.

Dans ce résultat il est difficile de déterminer la part contributive de telle ou telle modalité de la prophylaxie mise en œuvre, toutefois on peut affirmer que la stérilisation des foyers de contagion par une thérapeutique rigoureuse a joué le rôle prépondérant.

La plupart des syphiligraphes estiment d'ailleurs que la syphilis a diminué très notablement de fréquence dans ces dernières années, grâce au progrès des méthodes de traitement.

Je suis heureux de pouvoir rapporter ici, grâce à son obligeance, les constatations faites à Lyon par M. le Dr Carle, dans sa clientèle privée et dans le service sanitaire de la ville.

Voici les chiffres relevés dans son cabinet :

Chancres, Syphilis : 1913, 65; 1920, 30; 1924, 6.
Secondaire : 1913, 95 ; 1920, 76 ; 1924, 22.

« L'année 1920, dit le Dr Carle, se ressent de la poussée de la guerre ; et cependant le nombre des accidents contagieux a déjà diminué.

« Il y a une différence essentielle dans l'aspect général des secondaires entre 1913 et 1923-1924. En 1913, le secondaire avait des plaques et des manifestations cutanées ou des lésions organiques ; actuellement, le secondaire, le plus souvent n'a rien du tout : j'ai vu 8 fois seulement des plaques sur 39 secondaires en 1923 : et 6 fois seulement sur 22, en 1924.

« *J'insiste sur cette quasi disparition des accidents contagieux sous l'influence du traitement*, parce que nous le considérons tous comme la raison essentielle de la diminution de la syphilis. »

Même diminution de fréquence des syphilis, primaires et secondaires, dans le service sanitaire de la ville de Lyon, sur 1.800 prostituées environ examinées chaque année :

Chancres : 1907, 2 ; 1920, 8 ; 1924, 2.
Accidents secondaires : 1907, 121 ; 1920, 65 ; 1924, 27.

Ces chiffres représentent le nombre des malades atteints d'accidents contagieux : et cette statistique corrobore de la façon la plus nette la constatation faite de la diminution des accidents contagieux.

Les raisons de cette diminution certaine de la syphilis sont, d'après le Dr Carle, les suivantes :

1° En tête, l'action des médications intensives utilisées depuis 1920 : et surtout l'emploi des arsénobenzols intraveineux qui ont amené la disparition des accidents secondaires contagieux ;

2° La campagne d'éducation prophylactique ;

3° Une heureuse évolution des mœurs de la jeunesse actuelle.

A Marseille, dans le Dispensaire qu'il dirige à l'Hôpital de la Conception, le Dr Paul Vigne a fait les mêmes constatations que le Dr Carle à Lyon.

Parmi les malades venus au Dispensaire, le pourcentage des syphilis récentes a été :

Accidents primaires : 1923, 6.2 % ; 1924, 7.9 %; 1925, 4.8 %.

Les lésions primaires et secondaires ont présenté les pourcentages suivants :

Accidents secondaires : 1923, 10.9 %, 1924, 4.2 % ; 1925, 2.4 %.

Ainsi, dans le quartier entourant l'Hôpital de la Conception à Marseille, quartier d'ouvriers et de petits employés, parmi lesquels peu de navigateurs, la syphilis descend de 17 %, en 1923 à 7,2 %, en 1925 ; — et ce sont surtout les accidents secondaires qui se font de plus en plus rares, de 10,9 % en 1923 à 2,4 % en 1925.

A Paris, le Dr Clément-Simon, dans son service de Saint-Lazare constate que le nombre des syphilis récentes a diminué de 30 % pendant les années 1923 et 1924 par rapport aux trois années précédentes ; pour 1925, ce nombre paraît diminuer encore davantage ; mais il faut observer que le nombre des dispensaires ouverts aux malades est plus grand ; il est donc difficile d'affirmer que la syphilis est en régression.

Et, en effet, le Dr Sezary, à la consultation spéciale de la Charité, a constaté le même nombre de syphilis récentes en 1924 qu'en 1923, donc aucune amélioration.

Le Dr Louste signale une augmentation appréciable des syphilis primaires et secondaires tant à l'Hôpital Saint-Louis qu'à la consultation du soir à l'Hôpital Beaujon.

M. le Dr Hudelo a bien voulu me communiquer le nombre des syphilis récentes (primaires et secondaires) qui se sont présentées à sa policlinique de l'hôpital Saint-Louis depuis 1922 :

1922 : 302, soit une moyenne de 25 par mois ;
1923 : 363, soit une moyenne de 30 par mois ;
1924 : 376, soit une moyenne de 31 par mois ;
1925 (5 mois) : 195, soit une moyenne de 39 par mois,

chiffres qui montrent une augmentation progressive des contaminations syphilitiques observées au dispensaire de M. le Dr Hudelo.

M. le Pr. Spillmann faisait en février dernier à la Réunion Dermatologique de Nancy la constatation suivante : « Nous avions espéré un moment que la progression constante de la syphilis pouvait être considérée comme enrayée. La situation paraît s'être modifiée dans un sens beaucoup moins favorable dans les 6 derniers mois : le nombre des syphilis nouvelles a de nouveau augmenté et le nombre des accidents primaires observés à la consultation de la clinique a plus que triplé. »

Il n'est pas possible d'affirmer que la syphilis soit actuellement en décroissance dans la population française.

Il faut que la lutte anti-syphilitique redouble ses efforts ; et nous devons retenir l'attention sur les principaux facteurs de recrudescence de la syphilis :

1° L'apport de syphilis étrangères, de virus frais par l'immigration massive qui se produit en France (immigration polonaise, tchéco-slovaque et surtout algérienne) ;

2° Le relâchement de la rigueur des traitements et leur durée trop courte ;

3° Le nombre considérable des contaminations occultes : « Qu'on ne croit pas, dit Milian, que ces contaminations occultes et larvées soient rares. Plus je vieillis dans la pratique de la syphiligraphie, plus j'ai l'occasion d'observer ou de reconnaître de ces contaminations occultes. Elles sont si fréquentes, même chez l'homme, que je me demande si, aujourd'hui surtout, ce mode de contamination n'est pas plus répandu que la syphilis floride avec son chancre, ses accidents secondaires.....

4° L'insuffisance de notre législation en matière de prophylaxie et notamment en ce qui concerne la responsabilité des malades, de tous les contagieux, des tuberculeux comme des syphilitiques, en cas de contamination :

5° Enfin l'instruction insuffisante du public, le défaut d'éducation sexuelle de la jeunesse.

BILIOL BOUTY
Extrait concentré de Bile de Porc.

Comment M. Mencière, de Reims, effectue le traitement de la Tumeur blanche du Genou

M. Mencière (de Reims), estimant que la résection fait trop dans les cas légers et pas assez dans les cas graves où une partie des lésions peut échapper facilement à la curette ou au bistouri, reste partisan de la méthode qu'il préconise depuis de longues années : intervention économique et phénolisation.

Il y a lieu de distinguer d'ailleurs dans cette méthode deux procédés : la phénopuncture et la phénolisation proprement dite. La première s'applique aux cas du premier ou deuxième degré. Elle se borne à la destruction des foyers osseux par l'action du phénol porté jusqu'au centre des épiphyses, puis neutralisé par l'alcool, suivant sa technique.

La seconde est destinée, au contraire, aux cas graves pour lesquels la résection serait indiquée. M. Mencière estime que dans ces cas l'arthrotomie avec synovectomie et intervention osseuse très limitée, mais suivie de phénolisation large (dont l'action s'étend à distance), permet d'obtenir la guérison complète avec ankylose en bonne position, sans claudication et sans raccourcissement ou avec raccourcissement très léger.

Cette considération est importante, surtout chez les jeunes sujets, car la méthode respecte le cartilage de conjugaison. Son seul inconvénient est de nécessiter la fermeture par seconde intention, avec surveillance très attentive pendant la période d'élimination consécutive à la protéolyse intense qui se produit après la phénolisation. D'ailleurs, grâce à l'embaumement des plaies, cette période peut encore être abrégée.

Malgré la destruction de ses archives, pendant la guerre, M. Mencière a pu retrouver 90 observations concernant des malades de 16 à 43 ans, toutes suivies de succès. Sur ce nombre, 28 observations sont relatives à des malades âgés de 14 à 43 ans, avec inoculation positive au cobaye pratiquée par le Professeur Téchoueyres au laboratoire de l'Ecole de Médecine de Reims.

NOS INTERVIEWS

Les malades payants dans les hôpitaux

Le système strasbourgeois et l'avis de M. le professeur Leriche

Très entouré, le Professeur Leriche parlait dans les couloirs de la Faculté au congrès de chirurgie de son installation à Strasbourg. Nombreux étaient ceux qui tenaient à féliciter le jeune maître pour sa belle leçon inaugurale.

Sacrifiant une situation splendide, à Lyon, M. le Professeur Leriche n'a pas hésité un instant lorsqu'on lui a offert la chaire de clinique chirurgicale de Strasbourg ; comprenant qu'il est des sacrifices dont l'honneur est une belle récompense, il est parti vers ces marches de l'Est où la civilisation française doit briller de son éclat le plus pur.

De tels hommes honorent un pays non seulement par leur science (et Leriche est égal aux meilleurs), mais aussi par leur vertu morale.

Pensant à la question brûlante des malades payants dans les hôpitaux, nous avons demandé au Professeur Leriche s'il était satisfait du système strasbourgeois.

On sait que le professeur de clinique a, dans son service, son cabinet privé où il reçoit tous ses malades.

Les malades hospitalisés le sont suivant 3 classes ; la 3e est la salle commune, la 2e est constituée par des chambres à 2 ou 3 lits et la 1re équivaut au régime de maison de santé moyenne.

Le chirurgien se fait payer directement ses honoraires. Il paraît que dans la 2e classe, il y a beaucoup de « déchet » mais, somme toute, le système est satisfaisant.

« Le gros avantage, nous dit le Professeur Leriche, c'est qu'on perd moins de temps ; je vois tous mes malades au même endroit et je puis être dans mon service de 8 heures à midi et de 4 heures à 7 heures et l'on sent que pour ce puissant travailleur tout est dit et qu'aucun argument ne viendra entamer sa conviction qu'un système où l'on peut passer 7 heures par jour dans son service est le meilleur de tous.

LES RAPPORTS DE L'HYGIÈNE MENTALE AVEC L'HYGIÈNE SOCIALE

M. Antheaume vient de les exposer au Congrès d'hygiène

L'hygiène mentale a pour objet l'étude des conditions favorables au maintien de la santé mentale, c'est-à-dire de l'intégrité psychique.

L'hygiène physique jouit d'un droit de cité justifié ; l'hygiène mentale, sœur de l'hygiène physique, doit faire preuve de la même pénétration bienfaisante, elle doit se glisser partout et partout être la très bien venue.

Pourquoi ?

Parce qu'il s'agit là d'une nécessité absolue, le psychisme des individus formant la *condition essentielle* de toute activité productrice de toute activité sociale ? Alors qu'une lésion grave d'un ou plusieurs organes, peut être compatible avec une vie professionnelle presque normale, un état mental défectueux, même léger, entraîne la diminution ou l'*arrêt de l'activité productrice*, en sorte que dans le rendement d'un individu — élément de la prospérité nationale — l'intégrité psychique est forcément au premier plan.

Il faut donc développer intensément le champ d'application des principes de l'hygiène mentale et de sa prophylaxie. Un premier point est acquis : depuis quelque temps, l'opinion publique s'est heureusement modifiée au sujet du préjugé fort ancien du fatalisme et de l'incurabilité de la folie. Il est aujourd'hui scientifiquement acquis que ce fléau social est évitable et curable dans la pluralité des cas (80 % selon le regretté professeur Gilbert Ballet), quand des soins éclairés interviennent à temps, au début de l'apparition des troubles mentaux, quand il est possible d'empêcher une affection aiguë de s'orienter vers l'aggravation et peut-être la chronicité.

A titre d'exemple, je rappelerai que pendant la guerre, l'armée a assuré le traitement de la majorité des poilus atteints d'affection mentale, dans des services d'hospitalisation non soumis au régime de l'internement. Dans le camp retranché de Paris, sur 20.000 malades de cette nature admis dans le service central de psychiatrie du Val de Grâce, 5.000 seulement ont dû être dirigés sur l'asile d'aliénés. La guérison a donc été assurée sans internement à 15.000 malades mentaux. Actuellement de très nombreux psychopathes évitent la tare de l'internement, grâce à une hospitalisation précoce, en cure libre, soit dans les services spéciaux des hôpitaux parisiens, soit dans le service de prophylaxie mentale que le conseil général de la Seine a fondé dans une partie de l'asile Sainte-Anne, dite Hôpital psychiatrique, d'où a été exclue la pratique de l'internement. Ce service ouvert d'observation et de traitement avec consultation externe et dispensaire d'hygiène mentale, fonctionne journellement sous la haute direction du Docteur Toulouse, assisté de spécialistes des plus compétents ; le succès de cette œuvre médico-sociale est considérable.

(Voir la suite page 7)



UN HORIZON NOUVEAU EN BIOLOGIE

Le Bactériophage d'Hérelle

Sous ce titre : « Le Bactériophage d'Hérelle », M. Paul Hauduroy, chef du laboratoire de bactériologie à la Faculté de Médecine de Paris, a écrit un petit livre sans prétention qui est d'un intérêt passionnant pour quiconque s'intéresse à la biologie et à la médecine.

Lorsque d'Hérelle, en 1917, signala pour la première fois le phénomène qui, depuis, porte son nom, on fit peu de bruit autour de sa découverte, et cependant c'était le point initial d'une série de recherches qu'il a résumées dans son livre : « Le Bactériophage » et qui ont fait l'objet de centaines de communications.

Le phénomène de d'Hérelle est des plus objectifs et peut se résumer ainsi :

Lorsqu'on ajoute à une culture de bacille de Shiga ou de bacille d'Eberth un filtrat de selles de convalescent de dyssenterie ou de fièvre typhoïde, la culture s'éclaircit.

Cette expérience a été répétée sous des modalités différentes par d'innombrables chercheurs. Le phénomène se produit toujours.

Où l'accord n'est plus unanime, c'est dans l'explication du phénomène. D'Hérelle y voit la manifestation d'un organisme *vivant*, qu'il a appelé le *bactériophage*. Certains voudraient y voir une diastase ou un simple produit chimique.

Le fait que cet élément invisible peut se cultiver et qu'il est doué du pouvoir *d'assimiler* la matière vivante des microbes paraît bien donner raison à d'Hérelle.

D'Hérelle lui-même a signalé la différence existant entre son bactériophage et un principe *lytique* que l'on trouve dans les selles de dyssentériques, principe qui ne se reproduit pas, mais disparaît, au contraire, assez vite.

Le bactériophage a donc une grosse importance au point de vue pratique et il a déjà rendu des services en thérapeutique, mais il en a une énorme au point de vue doctrinal en biologie générale.

Hauduroy indique, dans son petit livre, les questions importantes posées par cette nouvelle sorte d'êtres vivants.

Les limites du monde pastorien se trouvent reculées : sommes-nous aux confins où la vie doit livrer son mystère ?

Il faut savoir gré à Hauduroy d'avoir écrit ce livre, comme le note le professeur Bezançon dans la préface : c'est un service qu'il rend à tous ceux qui, désireux d'être au courant, ne peuvent aller aux travaux originaux. Il faut lui savoir gré de l'avoir rendu attrayant ; ce n'était pas très facile et pourtant il n'y a pas un médecin qui ne trouvera agréable la lecture de cet ouvrage.

Si vous voulez aller au Congo ou bien en Corée

Le Syndicat français Chosen, 8, rue Jean-Goujon, Paris, recherche pour une concession minière française, en Corée, un docteur, parlant anglais si possible. 30.000 francs par an, plus logement et nourriture ; contrat de trois ans.

××

La Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains, 24, avenue de l'Astronomie, à Bruxelles, désire engager un médecin pour les besoins de son service médical en Afrique.

Conditions d'engagement : traitement fixe annuel, 34.000 francs, plus indemnité de vie chère, 10.000 francs environ par an. Autorisation de faire de la clientèle privée. Contrat de trois ans ; voyage aller et retour en 1re classe, aux frais de la Compagnie.

××

La Société anonyme des Huileries du Congo belge demande également pour ses services d'Afrique des médecins libres immédiatement et des aides-pharmaciens connaissant l'anglais. S'adresser : H. C. B., Lever House, 150, rue Royale, à Bruxelles.

PETITES NOUVELLES

Un concours sur titres aura lieu pour le poste de médecin des services d'hygiène et des dispensaires antituberculeux d'une des 4 sections du Finistère. Traitement : 25.000 fr., jusqu'à 30.000 fr., 1.200 fr. d'indemnité de logement et 600 fr. par enfant. Ecrire au Comité d'Hygiène sociale à la Préfecture, Quimper.

La commune de Sarge-sur-Braye demande un médecin, écrire au maire.

Une place de titulaire est vacante à la Société de chirurgie en remplacement de M. Cathelin.

L'HUMOUR & LA MÉDECINE


(Dessin de Georges JAUNEAU)

La Gouvernante. — Qu'est-ce qu'il a dit, le médecin ?
Le vieux commandant. — Que j'avais une *cirrhose.*
La gouvernante. — Encore une sale maladie que vous avez attrapée dans votre jeune temps, à *Saint-Cyr.*

Les Médecins de Toulouse à Paris

Les docteurs Esclavissat, Lévy-Lehbar, Bory, Mont-Refet, Censier, Caujole, Digeon, Roule, Clavel, Malleterre, Duraud, Montagne, Groc, Peribère, Dartigues, Azéma, David de Prades, Molibery, Gorse, d'Ayrenx, Fau, Ganyaire, Bourguet et Doazan, assistaient au dîner de rentrée de l'A. S. M. T. P., le 5 novembre dernier, au buffet de la gare de Lyon. S'étaient excusés : les docteurs Privat, Baudon, David, Cany, Verdier, Ferson, Millas, Galup, Calmels, Delherm, Barutant, Malavialle.

Au dessert, le docteur Bory, président en exercice, souhaita la bienvenue à un nouvel adhérent : le docteur Censier, de Bagnoles-de-l'Orne, et se fit l'interprète de tous pour féliciter le docteur Clavel, nouvellement promu dans l'ordre de la Légion d'honneur ; le docteur Caujole, élu en juillet dernier au Conseil général de la Seine, et pour présenter aux docteurs Terson et Digeon ses condoléances les plus affectueuses pour le deuil cruel qui les a frappés l'un et l'autre récemment. Le professeur Roule, dans une brillante improvisation, qui fut un vrai régal littéraire et scientifique, évoqua la belle figure du grand anatomiste Charpy, qui fut le maître, à la Faculté de Toulouse, de presque tous les membres de la S. A. M. T. P. Il félicita, en outre, le docteur Dartigues de sa dernière œuvre : *La greffe de revitalisation humaine*, mise au point définitive, de belle venue biologique, philosophique, chirurgicale, de la passionnante question de la greffe.

Le docteur Dartigues, avec sa verve coutumière, retraça les différentes péripéties du *curriculum vitæ* de la question des greffes de revitalisation, et conclut par un hymne éloquent à la Science. Le docteur Molinery émit une suggestion intéressante : admission des étudiants en médecine de la Faculté de Paris, d'origine toulousaine, à la S. A. M. T. P., où ils trouveraient conseils et appuis dans leur isolement dans la capitale. M. Peribère, interne à la Charité, se met à la disposition de ses jeunes camarades pour réaliser la suggestion du docteur Molinery.

Le docteur Croc proposa ensuite de réunir une fois par an, en un banquet commun, toutes les sociétés régionalistes et médicales de Paris, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas là d'une fusion, et que chaque société garde son existence propre et indépendante, mais uniquement d'une simple et amicale prise de contact annuelle en des agapes confraternelles.

Après un intéressant échange de vues des Drs Malleterre, Digec, Duraud, Ganyare et Dartigues, cette proposition est adoptée.

Enfin le Dr d'Ayrenx précise avec éloquence, et au milieu de la sympathie générale, sa suggestion émise à la réunion d'été de la S. A. M. T. P. : extension du groupement actuel en une association professionnelle de mutualité comportant de sérieux avantages pratiques.

Bref, soirée éloquemment et utilement remplie.

La prochaine réunion de la S. A. M. P. T. aura lieu en janvier prochain.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétaire Général, le Dr Groc Raymond, 40, rue d'Enghien, Paris (10e).

Le Médecin de M. Mandel

M. le docteur Sabrignac, assistant à l'hôpital Saint-Antoine et spécialiste des maladies de l'intestin, avait en 1923 donné ses soins à M. Georges Mandel.

Lorsqu'il lui adressa sa note d'honoraires : 3.350 francs, M. Mandel ne la paya point et le médecin l'assigna.

M. Mandel fut d'abord condamné par défaut à payer les honoraires de son médecin. Il fit opposition au jugement, et l'affaire revenait devant la 12e chambre. M. Mandel ne fit pas présenter d'avocat. Et, après plaidoirie de Me Fernand Izouard, il fut débouté de son opposition.

VERONIDIA
le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ
que c'est avec la
ZOMINE
Que M. le Profes. Charles RICHET
— A PROUVÉ —
par des expériences physiologiques
— et des essais thérapeutiques —
L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE
contre la TUBERCULOSE

BROMIDIA
BATTLE & Cº
L'Hypnotique par Excellence

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.344



SÉRUM HÉMOPOIÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Litt^re, Échant^ons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, PARIS (8e).

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine
R. C. Seine 219 604

Le Mouvement Médical

Création d'un Syndicat des Chirurgiens Français

Nous avons dans un récent numéro annoncé la formation de ce groupemen

Cet important groupement professionnel réunissant à l'heure actuelle 380 chirurgiens a étudié au cours de son Assemblée générale les questions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

1° De l'admission des malades payants, en particulier des futurs bénéficiaires des assurances sociales, dans les hôpitaux de l'A. G. de l'A. P. à Paris. (Rapporteur : Docteur Descomps.)

2° De l'admission des malades payants dans les hôpitaux de province, et en particulier, des futurs bénéficiaires des assurances sociales. (Rapporteur ; Docteur Lapeyre.)

3° De l'exercice de la chirurgie en ce qui concerne les bénéficiaires des assurances sociales en Alsace. (Rapporteur ; Pr. Stolz).

4° Le fisc et les maisons de santé. (Rapporteur ; Docteur Viannay.)

Au cours de la première séance, le Conseil d'administration a été élu pour trois ans, conformément aux statuts.

Il est composé de MM. les docteur : Lenormant, de Paris ; Delagenière, du Mans ; Jeanbrau, de Montpellier ; Renon, de Niort ; Deniker, de Paris ; Iselin, de Paris ; Baumgartner, de Paris ; Cotte, de Lyon ; Guyot, de Bordeaux ; Huguier, de Paris ; Imbert, de Lyon ; Lambret, de Lille ; Lecène, du Havre; Leclere, de Dijon; Lemarchal, de Laon; Leriche, de Strasbourg ; Petit (J.), de Rouen ; Prat, de Nice ; Saiget, de Lorient ; Viannay, de Saint-Etienne.

Le bureau a été constitué de la façon suivante :

Président : Docteur Lenormant ; vice-présidents : Docteur Delagenière et Docteur Jeanbreau ; secrétaire général : Docteur Renon ; secrétaire général adjoint : Docteur Deniker ; trésorier : Docteur Iselin.

MM. Bérard, de Lyon ; Kleinknecht, de Mulhouse : Lapeyre, de Montpellier ; Lejars, de Paris ; Léo, de Paris et Silol, de Marseille ont été élus membres du conseil de famille.

Les résolutions suivantes relatives aux deux grandes questions à l'ordre du jour ont été votées :

Le Syndicat des Chirurgiens français réuni en Assemblée générale le 8 octobre 1925,

Donne mandat à son Conseil d'administration de poursuivre l'étude de l'hospitalisation des malades payants dans les hôpitaux, en prenant pour base les principes suivants :

1° Respect absolu du secret professionnel ;

2° Droit du malade de choisir son chirurgien ;

3° Légitimité de la demande d'honoraires pour tout malade payant ;

4° Fixation des prix d'entretien du malade dans les hôpitaux sur des bases réelles ;

5° Nécessité des garanties techniques pour le recrutement des chirurgiens hospitaliers ;

6° Entente entre les Syndicats médicaux et les caisses pour la fixation des tarifs.

Le Syndicat des Chirurgiens français réunis en Assemblée générale :

1° Proteste contre la prétention du fisc de vouloir imposer au chiffre d'affaires et aux bénéfices commerciaux et industriels les honoraires perçus par les chirurgiens dans leur maison de santé pour acte médical.

Il estime que le caractère libéral de la profession médicale exclut toute assimilation avec les professions commerciales et que les actes, même hospitaliers, des chirurgiens qui opèrent dans une clinique leur appartenant, ont principalement pour but les soins à donner à leurs malades et ne peuvent être soumis à la double imposition.

2° Emet le vœu que soit modifié l'article 9 de la loi de finances du 13 juillet 1925, érigeant en principe l'arbitraire le plus absolu et livrant le contribuable à la discrétion du contrôleur, sans la garantie d'aucun jury d'équité ;

Se réservant, si satisfaction n'est pas donnée, de refuser dorénavant les lourdes charges acceptées jusqu'ici au bénéfice de la collectivité sociale.

3° Confie à la Commission du fisc le soin d'organiser sur ces bases la défense de ses intérêts.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

Organisation du centre régional de lutte contre le cancer de la région parisienne

Les services de curiethérapie organisés dans les hôpitaux de Paris par l'administration générale de l'assistance publique concourent à la formation du centre régional anticancéreux de la région parisienne.

Les services de curiethérapie créés par l'administration générale de l'assistance publique à Paris sont organisés suivant le plan adopté par la commission du cancer, sur le rapport de M. le professeur Bergonié, et approuvé par le ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales.

Ces services sont au nombre de six, répartis dans les hôpitaux suivants : Saint-Antoine, Necker, Hôtel-Dieu, Tenon, Lariboisière, hospice de la Salpêtrière.

Chacun des services anticancéreux ci-dessus visés dispose de locaux aménagés pour recevoir :

a) Un service de consultation fonctionnant comme dispensaire, pour les cancéreux non hospitalisés ;

b) Un service d'hospitalisation des cancéreux (hommes et femmes) ;

c) Un service thérapeutique (chirurgie-radiothérapie pénétrante et curiethérapie) ;

d) Un laboratoire de recherches scientifiques.

Admission des malades

Les malades admis dans le centre régional de Paris proviennent :

1° De la ville de Paris ;

2° Des autres communes du département de la Seine, étant entendu que les indigents de ces communes devront être admis au bénéfice de l'assistance médicale gratuite dans les conditions indiquées au règlement départemental adopté par le conseil général de la Seine dans sa séance du 31 décembre 1924 ;

3° Des départements rattachés au centre de Paris, suivant arrêté ministériel.

Les malades cancéreux provenant des départements autres que la Seine, rattachés au centre de Paris, seront admis dans les services de curiethérapie de l'administration générale de l'assistance publique à Paris dans la limite des disponibilités en lits d'hospitalisation et répartis dans les différents services par le directeur de l'administration.

Les frais d'hospitalisation de ces malades seront à la charge des collectivités intéressées.

Instrumentation

Chaque service dispose au moins d'un appareil de radiothérapie profonde pourvu de tous les moyens de protection et de sécurité, cet appareil étant installé « soit dans le service même, soit provisoirement au laboratoire central d'électroradiologie de l'établissement ».

Chaque service dispose également d'une dotation minimum de 200 milligrammes de radium élément.

Le service d'hospitalisation prélevé sur les lits de chirurgie générale est pourvu de toute [illegible] nécessaire.

Laboratoire de recherches

A chaque service de curiethérapie est rattaché un laboratoire d'histopathologie destiné à permettre non seulement l'examen préalable de toutes les tumeurs à traiter, mais aussi l'exécution des travaux scientifiques ayant pour but de rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

Chefs de service

Les chefs de service auxquels sont confiés les services anticancéreux de l'administration générale de l'assistance publique à Paris sont choisis parmi les chirurgiens, chefs de service des hôpitaux de Paris, et soumis à toutes les dispositions du règlement sur le service de santé de cette administration visant le statut du personnel médical, ses attributions, les admissions de malades et le fonctionnement des services hospitaliers.

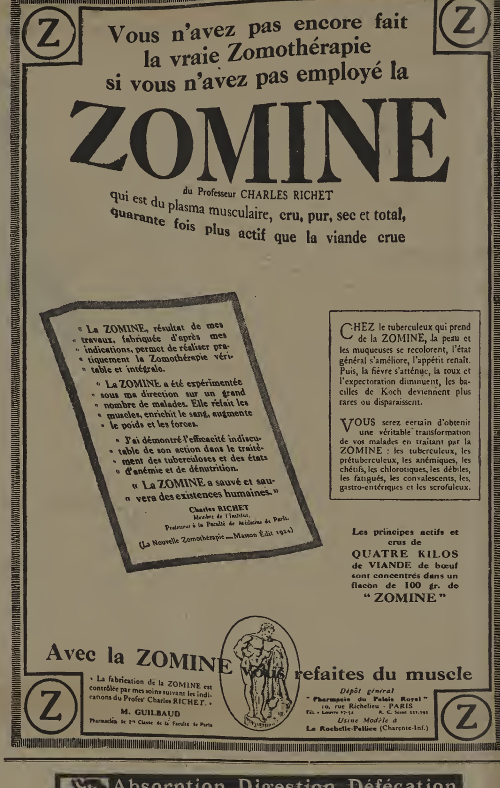
Ces chefs de service ne sauraient bénéficier d'aucune prérogative en dehors de celles dont bénéficie déjà le personnel médical de l'assistance publique.

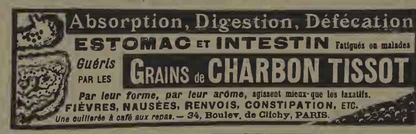
Assemblée générale de l'A. D. R. M.

L'assemblée générale annuelle de l'A. D. R. M. se réunira dans la salle du Conseil de la Faculté de médecine, le mardi 17 courant, à 17 heures, sous la présidence de M. Lapié, recteur de l'Académie de Paris.

Ordre du jour : 1° Allocution de M. le professeur Roger, doyen ; 2° Rapport de M. le professeur Hartmann, président de l'A. D. R. M. ; 3° Rapport financier par M. le docteur Lemaître, trésorier ; 4° Renouvellement statutaire du tiers des membres du Conseil ; 5° Questions diverses ; 6° Allocution de M. Lapié.

Les membres du Conseil dont le mandat arrive à expiration sont : MM. Achard, Baudouin, Combault, Bernard, Guillain, Hartmann, Morax, Mathé, Molinery, Noir, Roubinovitch, Sergent, Teissier.





Le cinéma à la Faculté

M. le docteur R. Lutembacher commencera le jeudi 19 novembre 1925, à 18 heures, à la Faculté, Grand Amphithéâtre de la Faculté, et continuera les jeudis suivants, à la même heure, une série de conférences sur « les arythmies en clinique » (avec projections cinématographiques) : Film cinématographique des troubles du rythme sur le cœur isolé. Identification des arythmies. Méthodes graphiques. Démonstration de l'électrocardiographe. Le muscle cardiaque et ses centres d'automaticité. Le rythme normal du cœur. Extrasystoles. Identification des diverses variétés d'extrasystoles. Les extrasystoles en clinique. Tachycardies paroxystiques et tachycardies sinusales. Fibrillation auriculaire. L'arythmie complète et les arythmies désordonnées en clinique. Bradycardie sinusale. Troubles de conduction du faisceau de His et de ses branches. Etude graphique et clinique.

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

SANATORIUM DE LA MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263

RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement

R. C. Seine N° 148 044

PETITES DOSES : 15 gouttes par jour
DOSES MOYENNES : 30 gouttes par jour

COMPLEXE TONICARDIAQUE
Association Digitaline-Ouabaïne

DIGIBAÏNE
NOM DÉPOSÉ

Échantillons — Littérature
LABORATOIRES DEGLAUDE
6 Rue d'Assas
PARIS VI°

Le Cancer du Rectum

(Suite de la page 2)

Le rectum est enveloppé dans une atmosphère celluleuse enfermée dans une gaîne (voir thèse de Reinhold, 1924). L'extension du mal se fait de proche en proche dans cette atmosphère et dans les ganglions voisins, mais elle est arrêtée longtemps par la gaîne qui forme barrière. C'est l'extension en longueur ; elle se fait également en hauteur dans les ganglions du mesorectum, mais ce mode d'envahissement est de beaucoup moins important et n'atteint pas les ganglions hémorroïdaires supérieurs avec la fréquence qu'on a dite. La preuve en est que dans sa statistique, M. Lambret a des résultats éloignés de l'opération par voie périnéale qui peuvent soutenir la comparaison avec ceux de l'opération par voie combinée.

C'est que la voie périnéale est la *seule qui permet de passer à coup sûr en dehors de la gaîne rectale*. Bien conduite, l'opération par cette voie permet également de dépasser le mal en hauteur. Aussi la voie périnéale, totalement exempte de gravité maintenant que nous savons éviter à coup sûr la cellulite pelvienne, est indiquée dans les cancers bas situés, et dans tous les ampullaires mêmes élevés, pourvu qu'ils soient abaissables, c'est-à-dire dans la majorité des cas de cancer du rectum.

Pour les cancers intraperitonéaux, l'opération par voie abdominale pure (Hartmann) est l'opération de choix.

Restent seuls justiciables de la voie combinée : 1° Les cas dans lesquels, au cours de l'intervention par voie périnéale, on ne dépasse pas la zone suspecte du méso, un temps abdominal est alors nécessaire ;

2° Les cas commencés par voie abdominale et dans lesquels on constate que le cancer s'enfonce dans le pelvis. Il faut terminer par la voie périnéale, car par l'abdomen il est presque impossible de passer en dehors de la gaîne rectale (Reinhold), on pénètre presque totalement dans l'atmosphère celluleuse périrectale et on fait des inoculations opératoires.

Ainsi donc M. Lambret pense qu'il faut avoir de moins en moins recours à l'opération abdomino-périnéale classique, parce que :

1° Elle reste une opération très grave, — les statistiques sont unanimes sur ce point — tout en ne donnant pas de meilleurs résultats à distance ;

2° Elle comporte l'enlèvement inutile de segments d'intestin, qui ne sont pas et ne seront jamais menacés par le cancer ;

3° Elle expose à des inoculations opératoires prouvées par des récidives rapides situées souvent plus bas que le cancer primitif.

Le spina bifida lombo-sacré est une malformation banale

M. Leri, à la Société de Neurologie, rappelle que le spina bifida lombo-sacré est une malformation extrêmement banale, ce qui s'explique par l'embryologie.

Il ne faut pas se hâter, chez un malade présentant des signes neurologiques variés, de les rattacher à un spina bifida révélé par la radio. Il s'agit, très souvent, de choses sans rapport : le diagnostic peut être difficile.

L'Informateur Médical
Renseigne vite et bien
L'Informateur Médical
Se lit comme un quotidien
L'Informateur Médical
Grâce à ses illustrations, reflète la vie médicale
L'Informateur Médical
Paraît chaque semaine
L'abonnement n'est que de 20 fr. par an

Les rapports de l'hygiène mentale avec l'hygiène sociale

(Suite de la page 1)

Le principe d'une prophylaxie rationnelle en matière d'hygiène mentale collective, consiste en premier lieu à dépister les individus psychiquement fragiles, pour les placer dans les conditions les plus favorables à leur santé mentale. C'est dès l'enfance que les psychopathies ont leur origine lointaine et doivent être recherchées systématiquement. A l'école on reconnaîtra les anormaux, les arriérés, et on les soumettra à un enseignement adapté à leur moindre résistance psychique.

Les conditions de travail qui deviennent de plus en plus salubres en ce qui concerne la santé physique des ouvriers, laissent souvent à désirer pour leur hygiène mentale.

L'orientation professionnelle et la sélection psycho-physiologique des travailleurs surtout dans les services publics de sécurité, apportent à cet état de choses un remède certain.

Mais ce n'est pas seulement à l'école et à l'usine que l'on peut faire de la prophylaxie de la folie en surveillant l'hygiène mentale d'une collectivité ; c'est aussi au régiment où le passage obligatoire de tous les citoyens peut être utilisé dans un but de dépistage et dans un but d'éducation prophylactique ; c'est enfin en intervenant dans le contrôle de la production littéraire et artistique, et surtout du cinématographe, qu'est de règle la recherche de l'émotion violente par des moyens d'une valeur suggestive intense.

* *

On peut dire que dans toutes les circonstances graves de la vie individuelle et sociale, l'hygiène mentale a son mot à dire et que son influence, s'exerçant dans de multiples domaines où elle ne s'exerce pas actuellement pourrait avoir des conséquences décisives.

C'est ainsi que le psychiatre devrait avoir à intervenir au point de vue de l'hygiène sociale dans les maladies infectieuses telles que la syphilis (syphilis nerveuse, paralysie générale, etc.) dans les intoxications par l'alcool, la morphine, l'héroïne, l'opium, le tabac.

Autre intervention indiquée au sujet de toutes les questions sexuelles, de l'hygiène sexuelle, des dépravations sexuelles, de l'eugénique, au sujet de l'éducation infantile, de l'orientation professionnelle, etc...

CONFÉRENCES sur les progrès récents en thérapie anti-infectieuse

Samedi 14 novembre, M. d'Herelle : Les applications thérapeutiques du bactériophage.

Vendredi 20 novembre, M. Levaditi : L'état actuel de la chimiothérapie de la syphilis.

Samedi 21 novembre, M. Salimbeni : Les vaccins microbiens.

Vendredi 27 novembre, M. Mesnil : L'évolution de la chimiothérapie dans les maladies à parasites animaux.

Samedi 28 novembre, M. Louis Martin : Les progrès récents dans la thérapeutique de la diphtérie.

Vendredi 4 décembre, M. Dopter : L'état actuel de la thérapeutique de la méningite cérébro-spinale.

Samedi 5 décembre, M. Pettit : La sérothérapie des spirochétoses ictéro-hémorragiques et de la polyomélite.

Vendredi 11 décembre, M. Calmette : Les médications spécifiques de la tuberculose.

Samedi 12 décembre, M. Besredka : Les vaccinations locales.

Vendredi 18 décembre, M. Vincent : L'état actuel du traitement du tétanos et de la gangrène gazeuse.

Samedi 19 décembre, M. Netter : La thérapeutique anti-infectieuse par les sérums de convalescents.

Le Doyen de la Faculté :
H. ROGER

La Sympathectomie péricarotidienne est-elle le traitement de l'Epilepsie

M. Tinel a présenté, à la dernière séance de la Société de Neurologie, une grande épileptique, qui présentait plusieurs crises par jour, sans compter les équivalents.

Depuis la sympathectomie des deux carotides internes, les grandes crises ont disparu, il reste des équivalents.

M. Tinel fait naturellement toutes réserves sur l'avenir de cette guérison, qui date de six mois, il suppose qu'on agit ainsi sur l'élément convulsif seul, mais qu'il ne faut pas prononcer le mot de guérison de la maladie, d'autres symptômes pouvant persister.

Le XIe Congrès international d'Hydrologie et de Climatologie médicales vient de se tenir à Bruxelles

A la séance d'ouverture qui a eu lieu dans la grande salle du Palais des Académies, le président du congrès, M. M. Terwagne a, dans un éloquent discours, souhaité la bienvenue aux congressistes. M. Ray. Durand-Fardel, président du Comité permanent des congrès d'hydrologie, après avoir rappelé la dette de reconnaissance que la France a contractée vis-à-vis de la nation Belge et de ses souverains a brièvement exposé l'utilité que peuvent avoir les congrès pour la réalisation de certains progrès, en particulier, dans l'enseignement de l'hydrologie.

M. le Professeur sénateur Sanarelli, délégué du gouvernement italien, a montré quel développement ont pris les stations hydrominérales italiennes et l'intérêt qu'il y a à concentrer les travaux des hydrologues des différentes nations.

M. Piatot, secrétaire général du congrès, a lu un lumineux rapport dans lequel il a rappelé ce qui s'est fait dans les précédents congrès, et quelle fut la préparation de celui-ci.

La séance s'est terminée par une conférence du Professeur Pech, de Montpellier, remplie de vues originales sur l'*action des milieux extérieurs sur l'organisme*.

Les séances de travail ont été consacrées à la lecture et à la discussion des deux remarquables rapports sur les questions proposées par le Bureau permanent du congrès : *Le traitement des affections cardio-vasculaires par les cures hydrominérales*, par MM. Piatot, Cottet et Mangeot et *Les cures sulfurées*, par MM. Flurin, Siacre et Molinéry.

Dans la séance de clôture, M. Ray. Durand-Fardel a fait adopter un vœu tendant à la création dans toutes les facultés de médecine de chaires magistrales spécialisées d'hydrologie et de climatologie.

M. Terwagne a fait également adopter le vœu que soient fusionnées en une seule les différentes associations internationales d'hydrologie, de climatologie et de thalassothérapie.

CONSTIPATION HABITUELLE
CASCARINE LEPRINCE
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement des causes de la Constipation
AFFECTIONS du FOIE
ATONIE du TUBE DIGESTIF
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf
POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Les malades trouvent au Château de Port Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.
Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.
Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON Directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente Inférieure)

UN RECORD

M. Sébileau a donné lecture, à la Société de Chirurgie, d'un rapport sur une communication de M. Petit, de Niort, envoyée il y a huit ans ! On croit que c'est le record.

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889 ; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
Granules de Catillon à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques ; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boul^d St-Martin, Paris. — R. C. Seine 48283.

Nourrissons, Enfants et Adultes

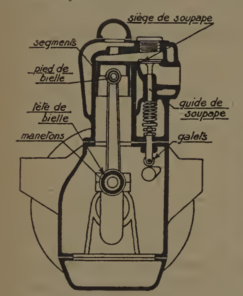


Échantillon. Écr. Dr BOUCARD, 30, Rue Singer PARIS XVIe

Les Conseils du Chauffeur

Les inconvénients d'un moteur d'occasion

On ne saurait trop se méfier, lors de l'achat de véhicules d'occasion, du bon état du moteur, car au bout de très peu de temps on s'aperçoit malheureusement de l'usure considérable de cet organe. La note de réparations est fortement élevée et vient augmenter dans des proportions parfois considérables le prix d'achat, tout en ne fournissant au véhicule qu'un moteur bricolé dont la durée sera éphémère.



Voici les principaux endroits qu'il faut considérer au point de vue de l'usure dans un moteur qui a déjà quelque service.

Il est évident que les fractures provenant d'un défaut de moteur, les grippages qui sont dus à un graissage défectueux sont choses trop normales et trop visibles pour que nous nous y attardions. Nous voulons parler au contraire des points que l'on dissimule facilement, que l'on maquille si l'on veut se débarrasser d'un moteur vieilli et fatigué avant l'âge par suite d'excès de tout ordre.

Tout d'abord il faut noter les manetons du vilebrequin qui peuvent être ovalisés, puis le jeu excessif des têtes de bielles, ce qui provient de l'usure du métal anti-friction, parfois de qualité douteuse. Si l'on remonte plus haut et que l'on passe au pied des bielles on peut constater l'usure des axes et des pistons, l'ovalisation des coussinets pour la même raison que précédemment. Les tourillons du vilebrequin peuvent présenter les mêmes défauts, ovalisation et usure des coussinets des paliers.

Au point de vue du piston le défaut le plus grave est certainement l'ovalisation du cylindre et parfois même du piston. Les segments sont en général chose trop peu importante et le réparateur maquilleur se sera bien gardé de laisser sur le piston des segments usagés, il aura mis, au contraire, des segments neufs qui assureront l'étanchéité momentanée suffisante pour un acheteur non averti.

Au point de vue de la distribution il faut vérifier les galets, les poussoirs et les axes, les cames ayant résisté à l'usure ou ayant été retouchées de manière qu'on ne puisse voir les réparations effectuées, les guides de soupape et enfin les sièges de soupape, en raison des rodages successifs, souvent inconsidérés ou trop abondants. La levée de la soupape est réduite à rien, de sorte que le moteur mal alimenté donne une puissance trop en dessous de ce qu'elle pourrait normalement fournir s'il était en bon état.

Il faut penser également à des défauts graves qui peuvent se trouver dans la commande de distribution de l'allumage et dans les diverses articulations ; résultat, la révision devient fort onéreuse. Il faut rectifier les manetons et les tourillons, regarnir d'anti-friction tous les coussinets, remplacer les axes et le piston. Si les cylindres sont ovalisés il faut les aléser à nouveau ce qui, augmentant leur diamètre, exige le remplacement des pistons et des segments.

Pour la distribution toutes les pièces usées doivent être changées, axes, galets, poussoirs, uides de soupape, mais une chose très grave est l'usure à fond des sièges de soupape qui est souvent sans remède et qui prouve que le moteur a un certain nombre de kilomètres à son actif ou qu'il a été malmené par des mains inexpertes.

E. Weiss.

LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

Christiane, pâle comme la mort, ne relève point l'allusion. Depuis qu'elle est là, elle souffre le martyre pour une âme amoureuse. Elle assiste à la déchéance, à l'effondrement de l'homme qu'elle aime. Tous ses chers souvenirs s'éparpillent dans la boue de cette cour immonde ou se brisent aux murs de cette bicoque sordide. Le récit du vieux charlatan achève de souiller ce qu'il en reste :

— Ah ! c'est un fameux scélérat. Vous le verriez, je suis sûr, il vous plairait tout de suite.

Impassible, Mme Desenne reprend : Alors, il va faire un riche mariage ?

— Vrai, comme je vous vois.

— Pas sûr grogne entre ses dents le commissaire-priseur.

— Oui, et puis le meilleur de l'affaire, ça va le pousser dans son métier, car il a beau être un fort carabin, il n'est point encore assez connu pour gagner de l'argent Tandis, qu'une fois marié, avec l'argent de la demoiselle, il pourra jeter de la poudre aux yeux des gens, devenir un gros légume.

— Vous connaissez votre future belle-famille ?

— Il n'y a pas de danger. Le gars ne veut pas ; il pense que si, on nous voyait, la mère et moi, ça effaroucherait son beau monde, surtout à cause de ma profession de marchand de baume.

— Il a raison, riposte Desenne agressif.

Le vieux, sans malice : Aussi je m'ferons voir qu'une fois qu'tout sera bien régularisé.

— Vous devez être très heureux ?

— Oui, madame, mais je sons surtout heureux pour lui, ça va le recaler. Il ne sera plus toujours à m'écrire pour avoir du pognon. Ce garçon, entre nous, c'est un bourreau d'argent.

— Bah, vous êtes riche.

— Le gars en fait surtout courir le bruit. Y d't comme ça qu'on ne prête qu'à ceux là dans la vie. Mais moi, qui connais le fond de ma bourse, je suis point de cet avis.

— Vous êtes à votre aise ?

— Parbleu, je sons point à la mendicité ! Mais à vendre du baume, on n'amasse pas des cent et des mille. J'ons qué'ques prés, qué'ques vignes. Mais ses études à Paris m'ont dévoré.

— Vous lui faisiez une grosse pension ?

— J'y ai envoyé jusqu'à quatre cents francs par mois. A l'entendre j'y envoyais pas assez. Ça suffisait pas. Dame, vous savez...

Et clignant de l'œil : Je cré qu'il en a dévoré avec les petites dames.

A ce moment, Mme Desenne donne brusquement le signal de la retraite. Elle sait tout ce qu'elle veut savoir. Il n'est que temps, d'ailleurs, Christiane est prête à se trouver mal.

Tout en les reconduisant à la porte, le vieux : Ah ! c'est un gaillard qui n'a pas froid aux yeux et né coiffé. I'retombera toujours sur ses pattes. C'est-y dommage que vous l'voyez point. Vous auriez causé ensemble. Il aurait été si content.

Les Desenne partis, Trialoup dépose son masque de bêtise et de bonhomie. Une joie méchante luit dans ses yeux. — S'ils veulent encore de toi, après nous avoir vus, après ce que je leur ai conté... je veux être pen'u, jubile-t-il en se frottant les mains.

Là-dessus, il appelle la vieille : T'entends, la mère, tache de teni' ta langue quand' le gars reviendra. Si t'y laisse seulement soupçonner la visite que j'ons eue, je te cassions les reins.

Le père Trialoup sait parler comme il faut aux femmes. Il ajoute :

— Maintenant, la mère, nous le tenons. Dès qu'il verra qu'il n'y a plus la fille, il ne sera point si friand de rester dans so' gueux de Paris !

Le soir, le vieux pour fêter dignement la rupture du mariage de son fils, s'offre au cabaret une abominale cuite.

Il fait dans cet estaminet une chaleur du diable. A cette époque les nuits sont fraîches. Célestin Trialoup est saisi par le froid.

Sitôt au lit, il est pris d'une crise de suffocation terrible. Elle augmente avec les heures. Impossible de rester couché ou étendu, il est obligé de s'asseoir sur les oreillers pour pouvoir respirer. Son teint se violace.

Il essaie en vain d'uriner. Ses jambes se gonflent.

C'est dans ce pitoyable état que ce matin, le docteur qui vient prendre congé de lui, le trouve. Il fronce le sourcil :

(A suivre.)

• Le plus Puissant Reconstituant général •

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT,
12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

De Trouette-Perret

l' Aphloïne
Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux

la Nisaméline (Guaco)
Prurits - Eczémas - Prurigos Névralgies

la Papaïne
Gastro-Entérites Diarrhées-Vomissements Troubles Dyspeptiques

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

Service de santé de la marine

Inscription au tableau de concours pour la Légion d'honneur

Par décision du ministre de la marine en date du 26 octobre 1925, M. Portmann (Georges-Raymond), médecin de 1re classe de réserve de la marine, a été inscrit d'office au tableau de concours pour la croix d'officier de la Légion d'honneur, au titre de la réserve de l'armée de mer.

Ecole du service de santé de Bordeaux

A été acceptée la démission de leur emploi offerte par les élèves du service de santé de la marine, ci-après désignés, admis à l'école de Bordeaux à la suite du concours de 1925.

28 De Tanouarn (E.).
37 Aymès (P.-G.-M.).
54 Rossi (J.-R.-A.).
64 Jammès (A.-A.-J.).
73 Prat-Carrabin (P.-G.).
87 Cousin (J.-F.).

Par décret en date du 2 novembre 1925, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. Calmels (Ernest-André), médecin de 1re classe, du port de Lorient, en congé sans solde et hors cadres.

M. le médecin de 1re classe Calmels sera rattaché au port de Toulon.

Est acceptée la démission de son emploi d'élève du service de santé de la marine, offerte par M. l'étudiant en médecine Aillaud.

Examen des masseurs aveugles

Une session d'examen d'Etat (masseurs aveugles) a eu lieu à Paris le 29 octobre 1925.

Le jury d'Etat de cet examen était composé comme suit :

M. le docteur Pierre Cazamian, membre du conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières, délégué du ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales ;

M. Georges Boucher, masseur aveugle, infirmier masseur aveugle en fonction ;

M. le docteur Fabre, directeur fondateur de l'école massothérapique des aveugles de l'association Valentin-Haüy ;

M. le docteur Février, ancien médecin principal de l'armée ;

Mme le docteur Masseln-Serard ;

M. le docteur Monthus, médecin des hôpitaux, chef du service d'ophtalmologie de l'hôpital Beaujon ;

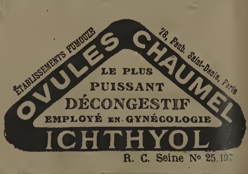
M. le docteur Morisetti, ancien interne des hôpitaux, 28, avenue de Wagram, Paris ;

M. le docteur Schaefer, ancien interne des hôpitaux ;

M. le docteur Vrain, conseiller général du Loir-et-Cher.

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHÉIQUES
Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 66, Bd Ornano, PARIS
R. C. Seine, 20.019



R. C. Seine N° 25.107

OUI OU NON

Voulez-vous être renseigné complètement sur tout ce qui se passe dans le monde médical ?

OUI OU NON

Voulez-vous économiser votre temps et savoir néanmoins ce qui se dit dans les sociétés, les congrès, à l'Académie, dans les groupements professionnels ?

EH BIEN !

Adoptez la formule nouvelle qu'a créée

L'Informateur Médical

et abonnez-vous à ce journal, qui a remplacé les chapelles paralysantes que sont les comités de rédaction, par une direction unique et indépendante.

Abonnement : pour un an, **20 francs** ; six mois, **10 francs**. Envoyez lettre et mandat au Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (10e).

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 103 — 22 NOVEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

UNE CONSULTATION POUR ENFANTS ANORMAUX



Une consultation pour enfants anormaux vient d'être installée à Paris, rue de Vaugirard, au patronage pour la protection de l'Enfance. Elle a été confiée à M. le Docteur Heuyer, médecin des Hôpitaux et spécialiste des maladies mentales. — En haut, M. Heuyer, entouré de ses collaborateurs, interroge un jeune enfant. En bas, à gauche, M. Rollet, fondateur du patronage de l'Enfance. Au centre, M. Heuyer. A droite, M. Frantz, directeur du patronage de l'Enfance.

Photos *Informateur Médical*

L'Hygiène et la Santé en Russie Soviétique

Une conférence du Prof. Semachko, commissaire du Peuple à la Santé publique

L'A. D. R. M. doit être louée pour avoir pris l'initiative de cette conférence ; dans la petite salle Béclard, qui jouit au sein de la Faculté d'une sorte d'extraterritorialité, nombreux étaient ceux qui vinrent écouter le professeur Semachko. Citons entre autres : le doyen de la Faculté, à titre privé, comme tout le monde d'ailleurs ; le professeur Hartmann, président de l'A. D. R. M. : les professeurs et agrégés Roux, Calmette, Léon Bernard, J.-L. Faure, Achard, Couvelaire, Roussy, Lœper Rouvillois, Baudouin, Flessinger, Desmarets, Cadenat, Lemaitre ; le médecin inspecteur général Sieur ; les docteurs Bellencontre, Noir, Boudin, Levœuf, Martial, Lacassagne, Bérillon, Roubinovitch, et enfin M. Justin Godart, et peut-on dire etc., etc.

M. Hartmann présenta M. le commissaire du peuple en quelques mots dignes et secs qui sont, comme chacun sait, sa façon à lui d'être cordial.

Nous avons donné l'essentiel de la conférence de M. Semachko en rendant compte de la conversation qu'il avait bien voulu nous accorder précédemment, aussi ne répéterons-nous pas des choses déjà dites. Relevons seulement quelques points nouveaux.

Détail important, la population russe augmente actuellement dans une proportion plus forte qu'avant guerre. Voici les chiffres qui synthétisent cette statistique : 1911 : décès, 27,3 ; naissances, 43,8. 1923 : décès, 22,7 ; naisances, 42,5.

La Russie soviétique a fait un immense effort en matière d'hygiène infantile et maternelle.

La propagande pour l'hygiène a pris les aspects d'une véritable campagne, les affiches qui furent montrées font honneur à ceux qui les ont conçues, l'une d'elles est d'ailleurs du professeur Pinard. Enfin, une intense campagne d'éducation et d'instruction de tout ce qui touche la santé a été entreprise dans les écoles.

L'avortement légal

Au dire de certains, l'avortement légal serait la honte de la Russie soviétique. Voyons ce qu'en dit M. le Commissaire du Peuple.

Le Conseil des Commissaires du Peuple a pris un arrêté longuement motivé où se trouvent les considérants suivants :

Le nombre de femmes qui se font avorter ne fait qu'augmenter ; comme la loi frappe les femmes et les avorteurs, le résultat est que les avortements sont faits clandestinement et salement par des charlatans qui, de plus, exploitent les femmes ; aussi, 50 % de ces malheureuses font des infections graves.

Tout en se rendant compte de la gravité de la question et en *faisant une active propagande pour montrer les dangers de l'avortement* (une affiche nous a été montrée où l'on voit la mise en *bière* de l'avortée victime de son opération), le gouvernement soviétique, étant donné la dureté des temps traversés par le peuple russe, pense sauvegarder la santé de la race en arrêtant :

1° Il est permis de se faire avorter librement et gratuitement dans les hôpitaux. De cette manière, la concurrence du charlatan disparaît ;

2° La pratique de l'avortement est interdite à tous sauf aux médecins ;

3° Les sages-femmes pratiquant l'avortement seront déférées aux tribunaux ;

4° Les médecins pratiquant cette opération dans leur clientèle privée seront poursuivis.

Cette législation a permis pour la première fois de donner une statistique d'avortements et celle-ci a donné des résultats qui valent d'être médités.

Par exemple, il a été pratiqué à Moscou, en 1923, 7.000 avortements ; en 1924, 11.000. Or, le taux des naissances fut de 23.000 en 1923 et de *40.000* en 1924.

8 % seulement des avortements concernent une première grossesse et 3 % seulement atteignent le 4e avortement. Le plus souvent, il s'agit de femmes ayant déjà plusieurs enfants et logeant à trois ou quatre dans une même pièce. Car la crise du logement sévit d'une façon intense dans toutes les villes.

Les résultats immédiats seraient la disparition des infections *post abortum* et la possibilité pour ces femmes d'avoir ultérieurement des enfants, alors que sans cela elles eussent été mutilées pour leur vie par un avorteur clandestin malpropre.

LA SYPHILIS HÉRÉDITAIRE LARVÉE

60.000 enfants meurent chaque année en France de syphilis

Telle est la déclaration émouvante faite par M. LEREDDE à la conférence de la syphilis héréditaire

Dans des communications publiées en 1922, à la Société de Médecine de Paris, j'ai affirmé avec preuves à l'appui que la Syphilis de la première enfance détermine une mortalité considérable due au fait qu'elle n'est pas reconnue dans 95 % des cas ; les morts s'expliquant dans les autres cas par des erreurs de traitement. Ces communications ont donné lieu à la publication d'articles sur la syphilis infantile et à des discussions, en particulier à la Société de pédiatrie. Je ne regrette pas, je ne regretterai jamais la forme sous laquelle j'ai abordé le problème si elle a eu pour résultat d'attirer l'attention des médecins, et en particulier des médecins d'enfants sur un sujet d'une importance capitale au point de vue social. Je sais fort bien, d'ailleurs, qu'en 1923, quelques-uns de ceux-ci et des plus autorisés, avaient des opinions assez voisines des miennes, quoique moins absolues, mais ces opinions n'étaient connues que de leurs élèves directs et les praticiens restaient imbus des idées classiques exposées dans les livres de pédiatrie. On peut juger de ces idées par la mention des statistiques officielles, indiquant que la syphilis héréditaire tue, à Paris, environ 80 enfants par an. Le chiffre vrai doit être 40 à 50 fois plus élevé !



Photo *Informateur Médical*

M. le Dr LEREDDE

Actuellement, après les discussions qui ont eu lieu, on constate qu'il existe deux partis parmi les médecins d'enfants.

Les uns disent que la syphilis de la première enfance se reconnaît à des signes de certitude.

Les uns nous disent : la syphilis de la première enfance se reconnaît facilement, grâce à la présence de pemphigus ou de syphilides ou d'un coryza persistant ou de pseudo-paralysie de Parrot. Il semble bien, à lire les livres classiques, que ces symptômes puissent manquer, qu'il existe des formes dans lesquelles on constate uniquement une cachexie avec ou sans grosse rate, mais ces cas sont rares et les auteurs ne s'attardent pas sur eux. Il semble bien aussi qu'en dehors de ceux qui ont écrit des travaux, quelques-uns étendent légèrement la liste classique, c'est ainsi que le Dr Lesné, qui admet 5 % de syphilitiques dans la population hospitalière, a certainement la main plus large que d'autres ; mais enfin, pour tous, la S. du nourrisson reste une maladie rare ou assez rare, essentiellement éruptive, et, l'important, c'est toujours de la reconnaître lorqu'il y a des accidents visibles.

Les autres font grand cas des signes de probabilité

Les opinions de M. Marfan, exposées dans la presse médicale en 1923, sont tout à fait opposées aux précédentes. M. Marfan croit la S. fréquente au point que 30 % des enfants vus aux consultations hospitalières en seraient atteints. Elle se manifeste soit par des signes de certitude : pemphigus, syphilides, coryza, pseudo-paralysie, soit par des signes de probabilité. A ceux-ci, il faut ajouter ceux qui résultent de l'examen ou de l'interrogatoire de la mère ou de son histoire pendant la grossesse, d'une hydramnios, de l'état du placenta, de l'histoire des grossesses antérieures, etc...

Les adversaires de M. Marfan répondent qu'il est impossible d'affirmer la S. sur la présence des signes de probabilité indiqués par cet auteur, que l'hydrocèle, le ganglion sus-épitrochléen et bien d'autres sont d'observation banale, dus à des causes banales, etc. En fait, ces médecins ne nient pas que les accidents indiqués par M. Marfan ne puissent être dus, dans certains cas, à la S. héréditaire ; le véritable désaccord est le suivant : en présence d'un ou plusieurs de ces signes, M. Marfan traite l'enfant, ses adversaires craignent de lui nuire (!!) et conseillent d'attendre des accidents qui pour eux sont d'une valeur indiscutable. Et l'enfant meurt avant que le diagnostic soit établi !

Il meurt, chaque année en France, 60.000 enfants, sinon plus, de syphilis

Mes opinions personnelles sont exposées dans mon livre sur la S. et la famille syphilitique. J'y ai résumé des travaux relatifs à la mortalité due à la S. dans l'enfance, fondés sur un document précieux fourni par Couvelaire. Nous savons tous, d'après celui-ci, que 38.000 enfants nés de femmes syphilitiques succombent chaque année, à partir du 6e mois de la grossesse jusqu'au 3e jour après l'accouchement ; or, les recherches de Harman, celles que j'ai faites en collaboration avec Drouet, établissent que dans les familles syphilitiques, la mortalité en bas âge est en moyenne égale à la mortalité avant terme.

Si l'on se rappelle que les chiffres de Couvelaire partent seulement du 6e mois, on devra convenir qu'un chiffre de 40.000 morts, non pas dans la première enfance, mais de 0 à 5 ans, est sans doute trop faible, et qu'il meurt peut-être en France, 60.000 enfants de syphilis par an, sinon plus.

A ces faits, les médecins qui croient la syphilis héréditaire rare, devraient répondre et se sont jusqu'ici contentés de ne pas répondre.

Faut-il, avec M. Marfan, donner une liste de signes de probabilité, à côté de signes de certitude ; faut-il, comme il le fait lui-même, analyser certains de ces signes et distinguer savamment l'hydrocèle s. de l'hydrocèle non s. ? Je n'en crois rien. En se reportant à une discussion de la Société de Pédiatrie, en 1924, on constate que M. Comby a ajouté 4 ou 5 signes de probabilité à ceux de M. Marfan ; je suis en mesure, pour ma part, d'en ajouter qui n'ont été indiqués ni par l'un, ni par l'autre, de ces auteurs, malgré leur importance extrême :

Les signes de syphilis héréditaire indiqués par M. Leredde

1° Il existe des entérites héréditaires syphilitiques. Elles sont d'une extrême fréquence ; leurs signes d'une parfaite banalité. Il faut y penser, toutes les fois qu'un enfant n'est pas victime de fautes alimentaires grossières, dans tous les cas où les troubles ne cèdent pas à un régime normal, et parfois, appliquer le traitement d'urgence, comme le prouve une admirable observation que j'ai publiée ;

2° Des accidents moins importants, moins graves, mais des plus révélateurs, sont représentés par le prurigo et l'eczéma pruriginéux de la première enfance. Les recherches que j'ai faites me permettent de dire que la Syphilis héréditaire est la cause normale, sinon constante, du prurigo infantile ; souvent celui-ci cède aux arsénobenzènes ;

3° Les bronchites à répétition sont un indice de la Syphilis héréditaire dans la première et au début de la deuxième enfance. On ne saurait croire que la Syphilis pulmonaire se manifeste uniquement chez l'enfant par des formes mortelles. Il en existe de légères qui se manifestent surtout par le fait que l'enfant est tousseur.

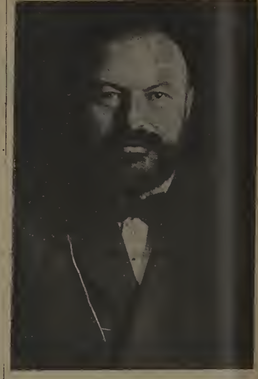
M. Comby ramène les signes de syphilis héréditaire chez l'enfant à des états pathologiques bien nets.

M. Comby a reproché à M. Marfan de surcharger la mémoire des médecins en multipliant les signes de la Syphilis héréditaire. Il propose une formule beaucoup plus simple que celle de l'éminent professeur de la Faculté de Paris. Tout enfant dont le développement physique ou intellectuel est anormal, tout enfant qui présente un état pathologique quelconque persistant, un signe anormal, un simple strabisme, une adénopathie, quel que soit son siège, qui crie la nuit, qui n'est pas gai, qui est nerveux, qui tousse, qui présente des troubles gastriques ou intestinaux, sans cause alimentaire manifeste, est suspect de Syphilis.

Cet enfant sera examiné d'une manière complète. L'examen s'étendra à la mère qui doit être étudiée, dans tous les cas, dans les consultations hospitalières de puériculture en général, *dont l'organisation est à revoir*. L'examen s'étendra même, si possible, à la grand'mère, aux frères et aux sœurs. Chez la mère, on fera une séro-réaction, chez l'enfant, un examen hématologique, ainsi que sur ses frères ou sœurs. Si le diagnostic de Syphilis se confirme et dans tous les cas où la cause de l'état pathologique restera incertaine, on fera un traitement d'épreuve, poursuivi avec rigueur.

(Voir la suite page 7)

L'Actualité médicale devant l'Objectif



M. LE PROFESSEUR BALTHAZARD



Photo *Informateur Medica*

M. LE DOCTEUR PAUL

La semaine qui vient de s'écouler fut au point de vue médical, celle des médecins légistes, dont les dépositions au procès Daudet, furent l'objet de discussions animées. Voici les photographies des deux médecins légistes officiels, contre les affirmations desquelles s'insurgèrent plusieurs médecins adversaires de l'hypothèse du suicide de Philippe Daudet. En haut, M. le Professeur BALTHAZARD. Au-dessous, M. le Dr PAUL.

A MON AVIS

Un chirurgien de Paris fut, il y a plusieurs mois, victime d'un de ces accidents qui nous guettent tous. Se trouvant dans une automobile qui fut heurtée par un tramway, on le retira des décombres du véhicule avec une luxation de l'épaule. L'intervention précoce dont il bénéficia ne le préserva pas d'une impotence qui limite désormais son activité opératoire.

Sans être le moins du monde processif, notre confrère demanda, par voie de justice, réparation du dommage subi. Il se heurta à la Société des Transports en Commun, qui possède, comme vous le devinez, un service de contentieux habile à trouver les motifs de disculpation. Et ce ne sont, depuis des semaines et des semaines, que des atermoiements, des discussions sans fin sur la recherche des culpabilités. La société des Transports en Commun, s'en prenant à la Compagnie propriétaire de l'automobile de place et l'accusant d'avoir, en faute, traversé la voie du tramway tamponneur. Et pendant ces discussions stériles, le chirurgien attend, verse des provisions, et supporte les frais de sa diminution de capacité de travail.

Il ne s'agit pas là d'un fait isolé qui motive une levée particulière de boucliers, mais on y trouve un enseignement qu'il est bon de rappeler : Chaque fois qu'un particulier est victime d'un dommage causé par une collectivité, il court les plus grands risques de n'être jamais à même d'obtenir réparation dudit dommage.

Cette impossibilité dans laquelle nous nous trouvons presque toujours de retirer quoi que ce soit des grosses sociétés ou des puissantes administrations, lorsqu'il s'agit d'obtenir justice, rappelle la situation précaire de tout accidenté et de tout sinistré vis-à-vis des Compagnies d'assurances. Lorsqu'il faut amener celles-ci à la simple exécution des clauses de leur contrat, ce ne sont que retards, chicanes et réductions.

Les polices d'assurances, qui contiennent plusieurs pages d'un texte microscopique, sont pleines de chausse-trapes. Si vigilante que soit votre attention, vous omettrez certainement l'embûche qui vous guette, et dont vous et les vôtres serez victimes. En cas de malheur ou de sinistre, soyez bien certain que la compagnie saura faire valoir votre négligence sur quelque point, pour réduire son engagement ou même se dégager tout à fait.

Vous souvient-il de cet ingénieur qu'on trouva assassiné dans un train de Versailles ? La Compagnie à laquelle il avait pris une assurance sur la vie en refusa le paiement, mettant l'homicide en doute. Il lui aurait appartenu, de toute équité, de faire la preuve du suicide. Il n'en fut pas ainsi ; c'est à la famille qu'on demanda de prouver l'homicide.

A nos yeux comme aux vôtres, rien n'est moins raisonnable. Car, si l'on admettait le bien-fondé de cette attitude de la part des Compagnies, toutes les assurances sur la vie deviendraient en cas de décès des sujets de contestations. Vous mourez demain en conduisant votre automobile, toute Compagnie pourra dès lors suspecter cette mort d'avoir été volontaire. Et les commérages provinciaux, qui font et défont les renommées médicales, fourniront certainement aux enquêteurs des raisons morales qui mettront en doute le caractère accidentel de votre mort.

Pour lutter contre l'indifférence des Français à l'égard des assurances, on a souvent montré en exemple l'habitude qu'ont tous les Anglo-Saxons de s'assurer sur la vie et contre toute perte ou sinistre.

Nous ne croyons pas qu'il s'agisse là d'indifférence de la part des Français, car ceux-ci pèsent avec assez d'habileté leurs intérêts pour ne pas reconnaître les avantages qu'offrent les Compagnies d'assurances. Mais ils ont l'esprit suffisamment observateur pour juger des dangers que leur font courir la mauvaise foi et les atermoiements de ces mêmes compagnies auxquelles ils paient cependant consciencieusement leurs primes. Et c'est précisément parce qu'ils ont pu maintes fois constater les réactions processives de toute compagnie à l'heure du paiement, que l'habitude de s'assurer n'a pu se répandre en France autant qu'ailleurs.

On nous dira qu'il ne faut pas voir dans cet état de choses, si regrettable soit-il, la preuve d'une malhonnêteté essentielle chez les campagnies d'assurance, mais la manifestation de l'esprit critique de notre race.

Sans doute, on nous a dit souvent que nous étions les derniers Athéniens, et il doit y avoir du vrai dans cette appréciation, si nous en jugeons par la République de rhéteurs qu'est la nôtre. — J. CRINON.

ON NOUS INFORME QUE

1. M. le ministre de l'hygiène, a fait tenir à l'Académie : 1° Une lettre de M. le Préfet de l'Aube signalant trois cas de fièvre typhoïde constatés dans son département ;
2° Une lettre de M. le Préfet du Calvados ayant trait à un cas d'encéphalite léthargique constaté dans son département ;
3° Un rapport de M. le Préfet du Lot, à l'occasion de deux nouveaux cas de variole constatés dans la commune d'Orniac, canton de Lauzès.

M. le Secrétaire de la Faculté de Médecine de Porto a adressé à l'Académie un exemplaire de la médaille commémorative du Centenaire de la fondation de la Regia Escola de cirurgia, médaille due au sculpteur Joao da Silva.

M. L. Camus, a offert à l'Académie une intéressante plaquette du Dr Cabanès sur les origines de la variole et de la variolisation. Ce fascicule, qui est le deuxième de « La Médecine en caricature », fait suite à celui présenté, au mois de mai dernier, par M. Paul Richer. Le sous-titre de cet opuscule, « La vaccine en images », se trouve justifié par de belles reproductions d'estampes relatives à la vaccine.

« L'Informateur médical » a publié, dans son dernier numéro, une estampe extraite de cet ouvrage qui, rappelons-le, est envoyé gracieusement à tous nos lecteurs qui en font la demande aux Laboratoires Longuet, 34, rue Sedaine, Paris.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

La 2e session du Congrès médical australien aura lieu à Dunedin (Nouvelle-Zélande) du 2 au 9 février 1927, sous la présidence du professeur L. E. Barnett.

Ce Congrès est divisé en douze sections : Médecine, chirurgie, obstétrique et gynécologie, pathologie et bactériologie, médecine préventive, ophtalmologie, otologie, neurologie, médecine infantile, médecine militaire et navale, orthopédie, radiologie.

Pour tout ce qui concerne ce Congrès, s'adresser au Dr W. P. Gowland, secrétaire général, Australasion Medical Congress, Dunedin, New Zeland.

— Un Arménien, de passage à Paris, M. Sarkis Keskishian, âgé de 39 ans, docteur en médecine, demeurant à l'hôtel, 24, rue Condorcet était allé dans un débit de la rue Custine, en compagnie d'un individu se disant se nommer Davis, dont il avait fait la connaissance dans le train de Londres.

Au bout d'un quart d'heure de conversation, Davis prétexta qu'il avait une course à faire et sortit du bar. Presque aussitôt, M. Keskishian s'aperçut que « l'ami » de rencontre l'avait délesté d'un portefeuille contenant 60.000 francs.

L'Assemblée générale de l'A. D. R. M.

L'Association pour le développement des relations médicales avec l'étranger (A. D. R. M.) a tenu son assemblée générale mardi dernier, à la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. Lapie, recteur de l'Académie de Paris.

M. Roger, doyen de la Faculté, souhaita la bienvenue aux membres de l'assemblée et rappela brièvement le rôle de l'A. D. R. M.

M. Hartmann, président, esquissa l'histoire de l'A. D. R. M. au cours de l'année, réception des Polonais, des Tchécoslovaques, correspondances, renseignements divers, etc.

M. Mathé, trésorier adjoint, en l'absence de M. Lemaitre, trésorier, lut le rapport financier.

Il fut ensuite procédé au renouvellement d'un tiers des membres du conseil ; ont été élus ou réélus : MM. Achard, Baudouin, Bernard, Chevassu, Guillain, Hartmann, Laignel-Lavastine, Mathé, Morax, Molinéry, Noir, Roubinovitch, Tessier, Sergent.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Chez Mme et M. Robert Dufourg, fille et gendre de M. le Professeur Auché, une fille, Simone.

Chez M. le Docteur Jean Chavannaz, chef de clinique chirurgicale, et Mme, née Cruchet, une fille, Germaine.

Chez M. le Professeur agrégé Félix Papin et Mme, née Cornet, un fils, Jean.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Suzanne Mortier, fille du Docteur Pierre Mortier et de Mme, née Thiébaut, avec M. Marc Guyot, fils de M. Hippolyte Guyot et de Mme, née Roquefort-Villeneuve.

Mariages

Nous apprenons les mariages de :

M. le Docteur Raymond Bordes, administrateur de la *Vie Bordelaise*, avec Mme Billout, ex-Mlle Broquedis (de la Ferté-Imbault), la championne de tennis connue.

M. le Docteur Jean Viaud (d'Agen), avec Mlle Blanche Roch (de Bordeaux).

M. le Docteur Robert Goyau (de Saint-Médard de Guizière), avec Mlle Lily Lacoste (de Saint-Médard-de-Guizière).

M. Paul Deniel, pharmacien de marine, à Rochefort, avec Mlle Renée Lapitz (de Bordeaux).

Nécrologies

Nous apprenons les décès de :

M. Ollion-Demestre, courtier maritime honoraire, vice-président honoraire du Comité de défense des courtiers maritimes, ancien juge au Tribunal de commerce, parent de M. le Docteur Alain Ollion.

M. l'abbé Delguel (de Pommarède-le-Haut), frère de M. le Docteur Delguel, stomatologiste des hôpitaux de Bordeaux.

M. G. Labat (de la maison Ch. Birly-Labat et neveux), père de M. le Docteur J.-P. Labat (de Bordeaux).

La Médecine à l'exposition des Arts Décoratifs

Il ne faut pas laisser disparaître l'Exposition des Arts Décoratifs sans rappeler que la Médecine Thérapeutique y avait son pavillon à sa disposition. A l'intérieur du Village Français se trouvait, en effet, un pavillon réservé à la Pharmacie du Village. Dans cette pharmacie avaient été groupées un certain nombre de spécialités françaises, parmi lesquelles nous avons remarqué, comme retenant davantage l'attention des nombreux visiteurs l'OUATAPLASME LANGLEBERT et les Bandes de KLARKS.

L'Ouataplasme Langlebert

Nous retrouvons ici l'ouataplasme du docteur Ed. Langlebert (pansement humide complet, aseptique et instantané) qui se rappelle à l'attention de tous, en raison des cas multiples auxquels il peut s'appliquer avec succès et qui justifient la faveur dont ce produit jouit auprès du corps médical ; faveur qui vient de s'affirmer encore lors de la dernière exposition du Val-de-Grâce où cet excellent pansement a obtenu la mention hors concours.

L'établissement Sabatier, 10, rue Pierre-Ducreux, à Paris 16e, se tient du reste à l'entière disposition de Messieurs les docteurs, qui n'auraient pas eu encore l'occasion d'essayer ce produit, pour leur adresser les échantillons nécessaires à leurs expérimentations qui ne manqueront pas nous en sommes convaincus d'être concluantes.

EMPLOYEZ LES BANDES DE CLARKS



Les **bandes L. de Clarks**, en caoutchouc chair, extra-mince, sont plus souples que toute autre bande et sont invisibles sous le bas le plus fin. Par le massage léger qu'elles occasionnent pendant la marche, elles avivent la circulation, amincissent la cheville et affinent la jambe. Les **bandes L. de Clarks** sont cédées au corps médical au prix exceptionnel de 22 fr. 50 au lieu de 35 fr. la paire.

L'Actualité médicale devant l'Objectif



Le Docteur Edmond LOCARD



M. le Prof. MARTIN

A Lyon, comme à Paris, les médecins légistes retiennent l'attention du public par leur attitude au cours de l'affaire Gillet. En bas, M. le Pr Martin, qui a examiné le visiteur nocturne du château Gillet. En haut, le Dr LOCARD, directeur du Laboratoire de Police Scientifique et qui a failli démissionner pour de bon, pour avoir été mis à l'écart des investigations commandées par cette affaire mystérieuse.

PETITES NOUVELLES

M. Sylvain Arama, chirurgien dentiste, 26, rue Montholon, s'était absenté dans la journée de dimanche. A son retour, il constata que son appartement, dont la porte était fracturée, avait été visité par les cambrioleurs. Ces dernier avaient ouvert une armoire et dérobé une paire de boucles d'oreilles ornées de solitaires et de brillants, une montre en platine, une écharpe de vison, 3.000 francs en billets de banque et des dentiers en or.

Le montant du vol s'élèverait à 100.000 francs.

L'inspecteur Liénart, du 3e district, est chargé de retrouver les malfaiteurs.

— M. Frankel, 38, rue de la Chaussée-d'Antin, chirurgien-dentiste, avait engagé, il y a huit jours, un valet de chambre, qui déclara s'appeler Guénault.

Hier matin, ce dernier est parti en emportant un complet appartenant au fils de M. Frankel et 5.000 francs de dentiers en or.

Ostéochondrite = Subluxation congénitale méconnue

Sur le cotyle (désormais fameux) qu'un confrère belge a présenté comme normal à Paris, le 10 Octobre, Et qu'il a reconnu n'être pas normal, à Bruxelles, le 31 Octobre.

Ce cotyle est si peu « normal » qu'un de ceux qui l'ont tenu en mains, dans cette séance du 31 Octobre de la Société belge de chirurgie, a pu dire en le montrant aux confrères présents : « Il est biscornu »

Voici les figures (produites par le confrère belge), fig. 3, 4 et 5, de son cotyle, lequel présente des anomalies multiples et indiscutables qui nous sont montrées par le Docteur Calot, de Berck

C'est presque toute la pathologie de la hanche qui est en question.

Rappelons les termes du problème :

I. — Le Dr Calot avait été conduit par ses longues et patientes recherches à cette conclusion que tous les cas publiés d'ostéochondrite ou coxa plana sont des erreurs de diagnostic, et qu'il s'agit dans tous ces cas de subluxations congénitales méconnues.

En effet, l'on y peut toujours retrouver les deux éléments caractéristiques de la subluxation congénitale, à savoir :

1° Une IMPERFECTION D'EMBOITEMENT de la tête (tandis que dans une hanche normale (voir fig. 1 et 2) l'emboîtement est parfait);

2° Une IMPERFECTION DE FORME DES DEUX OS, tête et cotyle, qui NE SONT PLUS « RIGOUREUSEMENT SPHÉRIQUES » comme ceci est dans une hanche normale (Broca père et les anatomistes).

M. Calot avait fait cette preuve pour tous les cas étiquetés ostéochondrites publiés jusqu'ici (voir le numéro du 1er novembre).

II. — Or, le 10 octobre dernier, un auteur belge est venu dire : M. Calot peut avoir raison dans certains cas, même en beaucoup de cas, mais non pas dans tous : j'apporte un cas d'ostéochondrite qui contredit ses conclusions, car ici le cotyle est *tout à fait normal*.

(*Suite du texte colonne 4*)

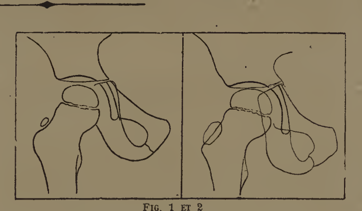


FIG. 1 ET 2

Types de hanches parfaitement « normales pour servir de terme de comparaison » avec la hanche anormale des fig. 3, 4 et 5.

La figure 1 représente la radio d'un enfant de 5 ans ; la fig. 2 la radio d'un enfant de 8 ans. — Notez :

1° Que la voûte du cotyle a une direction sensiblement horizontale à la manière d'un couvercle sur un récipient ;

2° Que l'image de cette voûte est bien nette ;

3° Que la portion radiographique du cotyle située au-dessus du cartilage en Y, est très sensiblement de 1/5e, tandis que la portion située au-dessous est de 4/5e ;

4° Que la voûte recouvre bien la tête fémorale ;

5° Que cette tête est régulière et de teinte uniforme ;

6° Que l'emboitement est parfait (comparez avec la hanche malformée étiquetée « ostéochondrite » des fig. 3, 4 et 5).

7° Que le haut de la tête ne dépasse pas le cartilage en Y et que le bas de la tête est au niveau de la boucle inférieure de ce que nous avons appelé l'U radiographique, laquelle boucle marque la limite inférieure du cotyle.

III. — Ce à quoi M. Calot répond : Notre confrère belge a mal lu ses radiographies que voici, fig. 3, 4 et 5, car ses radiographies montrent en réalité que le cotyle, prétendu normal et régulier, ne l'est pas.

Au reste, à Bruxelles, où ce cotyle a été présenté de nouveau le 31 octobre, devant la société belge de chirurgie, *personne n'a osé soutenir qu'il fût normal.*

Démonstration des irrégularités ou anomalies du cotyle en question, fig. 3, 4 et 5 et leurs décalques, 3 *bis*, 3 *ter*, 4 *bis* et 5 *bis*.

(A chacune des anomalies signalées, prière de confronter et de comparer avec les hanches normales des fig. 1 et 2, - puisque Claude Bernard l'a dit « *La science ne s'établit que par voie de comparaison* et il est *impossible de « reconnaître* l'état *anormal* si *l'on ne sait pas de* FAÇON TRÈS PRÉCISE *ce qu'est l'état normal.* »)

1re ANOMALIE : ce cotyle est PLUS LONG que celui de l'autre hanche (fig. 3, 3 *bis* et 3 *ter*). Il est plus long d'un bon demi-centimètre.

2e ANOMALIE : il est MOINS LARGE (de 2 *millimètres*).

3e ANOMALIE : son *fond* est *composé* de deux courbes de rayon différent. Comparez avec l'autre cotyle et avec un cotyle normal (1) (fig. 1 ou 2), où le fond est représenté par une courbe unique beaucoup plus régulière.

4e ANOMALIE : dans la partie du fond qui se trouve au-dessous du cartilage en y, il y a une petite poche (vers le bassin), une *nasse*, qui n'existe pas de l'autre côté, ni sur les cotyles normaux.

(1) Vous comparerez toujours avec « l'autre » cotyle, mais aussi avec un cotyle « normal » (fig. 1 et 2). Car, dans la prétendue ostéochondrite, le côté dit « sain » n'est presque jamais tout à fait normal ; il y a presque toujours bilatéralité de la déformation, à des degrés différents sur les deux hanches.

Ainsi, sur les deux cas figurés dans le numéro du 1er novembre, il y a bilatéralité des lésions. Ici aussi. Voir la légende de la fig. 3.

Ainsi donc sur deux cas d'ostéochondrite que M. Calot connait, — publiés par notre confrère belge, — dans les deux cas, il y a bilatéralité (laquelle n'a pas été soupçonnée par ce confrère belge).

(*Voir la suite page 5*)



Fig. 3

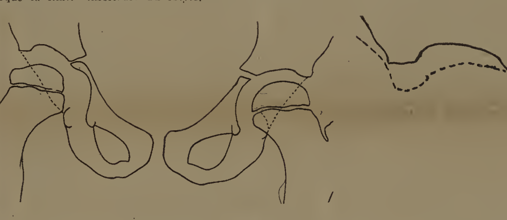


Fig. 3 bis

Fig. 3 ter

Fig. 3. — C'est la première radio prise par notre confrère belge, en février (2) 1925. Comparez la hanche à gauche du lecteur avec les hanches normales des fig. 1 et 2. On voit dans celle-ci (fig. 3) :

A) Une SUBLUXATION TRÈS NETTE : 1° le bas de la tête est remonté (**d'un centimètre** sur l'original) au-dessus de la boucle de l'U, laquelle marque la limite inférieure du cotyle dont le bas est ici déshabité ; 2° la tête est extériorisée en partie, elle le serait plus encore si le fémur de ce côté n'avait pas été mis en abduction et légère rotation interne (comparez-le à celui de l'autre côté).

B) On voit que ce **cotyle** présente DES ANOMALIES très nettes : 1° il est PLUS LONG que **l'autre** ; 2° il est MOINS LARGE. Et cette dissymétrie serait encore plus marquée si **l'autre** hanche du sujet était tout à fait normale, ce qui n'est pas et ce qui n'est presque jamais au cas de hanche anormale comme ici ; la bilatéralité est la règle, **mais le degré et le nombre des anomalies ne sont pas les mêmes** des deux côtés. Ici entre autres petites anomalies de **l'autre** hanche on peut noter que le haut de la tête empiète aussi un peu sur la partie du cotyle située au-dessus du cartil. en y, et encore qu'il y a une ébauche de coup d'ongle sur la voûte, etc.

Fig. 3 bis. — Même sujet. Décalque de la radio de la fig. 3.

Fig. 3 ter. — Même sujet. Les 2 cotyles superposés. Le défaut de symétrie apparait évident. (Redisons que la dissymétrie serait encore plus grande si l'autre hanche du sujet n'était pas un petit peu touchée elle aussi par le même défaut de conformation). Ici les 2 cotyles sont représentés grandeur nature.

N. B. — Voir dans le texte les détails des 9 anomalies relevées dans les figures, 3, 4 et 5 de ce cotyle à gauche du lecteur, lequel cotyle est ovalisé, a la forme en DEMI CITRON (à grand axe vertical) et non plus la forme en DEMI-ORANGE, comme les cotyles normaux des fig. 1 et 2.



Fig. 4

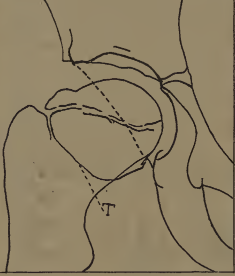


Fig. 4 bis

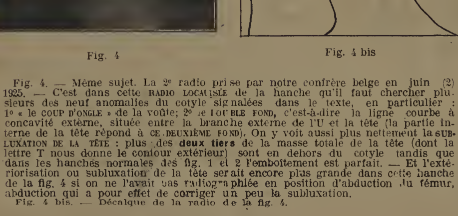


Fig. 4. — Même sujet. La 2e radio prise par notre confrère belge en juin (2) 1925. — C'est dans cette RADIO LOCALISÉE de la hanche qu'il faut chercher plusieurs des neuf anomalies du cotyle signalées dans le texte, en particulier : 1° « le COUP D'ONGLE » de la voûte; 2° le DOUBLE FOND, c'est-à-dire la ligne courbe à concavité externe, située entre la branche externe de l'U et la tête (la partie interne de la tête répond à CE DEUXIÈME FOND). On y voit aussi plus nettement la SUBLUXATION DE LA TÊTE : plus des **deux tiers** de la masse totale de la tête (dont la lettre T nous donne le contour extérieur) sont en dehors du cotyle tandis que dans les hanches normales des fig. 1 et 2 l'emboîtement est parfait. — Et l'extériorisation ou subluxation de la tête serait encore plus grande dans cette hanche de la fig. 4 si on ne l'avait pas radiographiée en position d'abduction du fémur, abduction qui a pour effet de corriger un peu la subluxation.

Fig. 4 bis. — Décalque de la radio de la fig. 4.

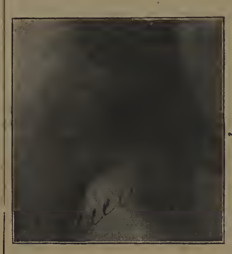


Fig. 5

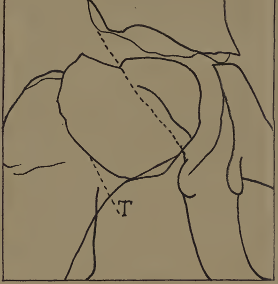


Fig. 5 bis

Fig. 5. — Même sujet. La dernière radio prise par notre confrère belge en septembre 1925. — L'on retrouve ici les anomalies signalées dans la radio précédente de la fig. 4 : « COUP D'ONGLE » de la voute, existence du DOUBLE FOND, à concavité externe entre la branche externe de l'U et la tête, etc. (voir le texte).

Fig. 5 bis. — Décalque de la radio de la fig. 5. Dans cette fig. 5 bis, on voit bien le double fond, c'est la ligne courbe située entre la tête et la branche externe de l'U.

La lettre T donne le pourtour extérieur de la tête qui empiète largement sur le grand trochanter qu'elle cache en grande partie.

(2) Ces radios (fig. 3, 4 et 5) avaient été prises par le confrère belge en février, juin et septembre. L'on s'est donc un peu étonné, non sans quelque raison, qu'il ne les ait pas produites à Paris à la date du 10 octobre.

A noter que l'orientation de ces fig. 3, 4 et 5 est celle donnée par le confrère belge.

L'OSTÉOCHONDRITE

(*Suite de la page 4*)

5e ANOMALIE : sur la voûte (vers le 1/3 externe), on voit une toute petite encoche, comme « UN COUP D'ONGLE », surtout visible dans les fig. 4 et 5 (décrit par M. Calot sous le nom de voûte *en* COUP D'ONGLE, type retrouvé pas Nové-Josserand et ses élèves).

6e ANOMALIE : la partie du cotyle qui se trouve *au-dessus* du cartilage en y devrait avoir une hauteur de 1/5 SEULEMENT de la hauteur du diamètre vertical total du cotyle (voir dans les hanches normales des fig. 1 et 2). Or ici la hauteur de la partie située au-dessus du cartilage en y, est de 1/3 (au lieu de 1/5) de la hauteur totale.

7e ANOMALIE : il y a un DOUBLE fond (voir fig. 4 et 5) : c'est-à-dire, sur la partie du cotyle qui se trouve *au-dessous* du cartilage en y, une *ligne courbe à concavité externe*, ligne située en dehors de la branche externe de l'U radiographique.

Cette ligne courbe à concavité externe (qui est le 2e fond) répond par cette concavité externe au pôle interne de la tête (1).

8e ANOMALIE : la voûte du cotyle a une direction générale OBLIQUE en haut et en dehors, au lieu d'être HORIZONTALE comme dans les hanches normales des fig. 1 et 2.

9e ANOMALIE : cette voûte (voir fig. 3 et 4 *bis*) est ÉPAISSIE, BROUSSAILLEUSE, TOMENTEUSE au lieu d'être une SIMPLE ligne BIEN NETTE comme dans les hanches normales des fig. 1 et 2.

Il y a d'autres petites anomalies, mais arrêtons-nous là, à la 9e, puisque, dans le premier article du 1er novembre, M. Calot n'avait annoncé que six anomalies...

On voit que ce cotyle, comparé à un cotyle normal, est nettement *irrégulier* OVALISÉ (Ombredanne) en 1/2 citron (Calot), par opposition au cotyle normal qui est en 1/2 ORANGE.

Comme M. Calot l'avait déjà dit à Paris, le 16 octobre), un de ceux qui l'ont tenu en mains à Bruxelles, le 31 octobre, a déclaré qu'il est nettement ovalaire à petit bout supérieur et que la partie interne du cotyle située au-dessus du cartilage en y est aplatie.

CONCLUSION

On voit donc que Ombredanne, Murk Jansen et Calot avaient cent fois raison de dire : il n'y a pas un seul cas, étiqueté ostéochondrite où le cotyle soit normal et régulier.

Ainsi le cotyle du confrère belge produit pour infirmer les conclusions des travaux de M. Calot vient au contraire les confirmer pleinement (2).

Toutes les prétendues ostéochondrites ou coxa plana sont, en réalité, des subluxations congénitales qu'on avait méconnues jusqu'à ce jour.

---

(1) Ce double fond a été décrit par M. Calot, il y a plusieurs années, et retrouvé depuis par beaucoup d'autres auteurs. Il est pathognomonique de la subluxation congénitale. (Voir notre numéro du 1er novembre).

(2) Quant à l'existence de la subluxation congénitale, elle n'est pas discutable.

Reportez-vous à notre article et à nos figures du 1er novembre pour retrouver ici, dans le cas du confrère belge, tous les éléments de cette subluxation congénitale, dont personne ne peut contester l'existence.

Lannelongue, en 1895, au Congrès de Bordeaux, a donné un cas absolument comparable à celui-ci (où seul le 1/3 interne de la tête pénétrait dans le cotyle), et il a appelé ce cas, non pas simplement « subluxation », mais « luxation ». (Vous lisez bien « luxation ») « congénitale du 1er degré ».

Voici, d'ailleurs, quelques éléments de cette subluxation :

1° On voit, fig. 3, que la tête est remontée de un centimètre sur l'original au-dessus de la boucle de l'U, boucle qui marque la partie inférieure du cotyle, laquelle est donc déshabitée.

2° On voit que la tête est « extériorisée » (fig. 4 et 5). Il y a plus des 2/3 de la masse entière de la tête en dehors du cotyle. (Comparez avec les fig. 1 et 2).

3° On voit que le pôle interne de la tête (fig. 3) est éloigné du fond du cotyle ; il serait plus éloigné si l'on n'avait pas radiographié cette hanche en rotation interne légère. En effet, le petit trochanter est moins visible que de l'autre côté. Etc.

L'Union Médicale Franco-Ibero-Américaine

L'Union Médicale Franco-Ibéro-Américaine, fondée en 1912, donne son dîner d'Automne, le lundi 30 novembre à 7 h. 30 du soir, sous la présidence de M. le Prof. J.-L. Faure, membre de l'Académie de Médecine. M. le Député Georges Leygues, ancien président du Conseil des ministres et président de « Paris-Amérique Latine » veut bien nous assurer de sa présence.

Ce dîner qui aura lieu dans les Salons de l'Hôtel Continental (rue Rouget-de-l'Isle), sera suivi d'une réception avec chants, concert musical et danses. L'Orchestre médical nous donne son gracieux concours.

Les familles des Umfistes et leurs amis sont invités nombreux à cette réunion. Dès maintenant les sociétaires sont priés d'envoyer sans retard leur adhésion à notre confrère le Dr Grimberg, 74, rue Blanche, Paris.

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'insuline et le traitement du diabète chez les femmes enceintes

M. Marcel Labbé rapporta l'observation d'une femme enceinte qui ayant présenté une aggravation de son diabète fut soumise au traitement de l'insuline. La glycosurie disparut, de même que l'acidose et l'accouchement se produisit deux mois plus tard dans des conditions normales.

M. Valade présente l'observation d'un cas de nœvus conjonctival dégénéré en carcinome

Il s'agit d'une femme de 26 ans opérée en avril dernier d'un petit et tout simple nœvus de la conjonctive qui avait la grosseur d'un pois et l'aspect d'une varice. Le 14 octobre, la malade revient avec une tumeur solide de la grosseur d'une noisette siégeant au même lieu que le nœvus enlevé six mois auparavant. L'analyse histologique a permis de constater qu'il ne s'agissait là que d'une simple transformation cellulaire. Ce qui caractérisait la tumeur ci-dessus, c'est l'absence presque complète du pigment si commun dans les néoplasmes de ce genre.

L'ablation des tumeurs du nerf optique avec conservation de l'œil

M. Rollet, de Lyon, insiste sur la possibilité de conserver l'œil après avoir enlevé une tumeur du nerf optique. Chez un jeune homme de 20 ans, ablation d'un sarcome et trois ans et demi après, on note un œil avec tous ses mouvements, à l'ophtalmoscope, fond normalement rouge, vaisseaux rétrécis, atrophie optique. Chez une fillette de 9 ans, atteinte de forte exophtalmie, extirpation d'un méningoblastome, conservation de l'œil, un mois après papille en voie d'atrophie, vaisseaux rétiniens avec légère périvascuiite.

M. Rollet préconise l'orbitotomie externe, exploratrice, qu'il a jadis décrite. Pas de voie étroite conjonctivale, pas de voie mutilante transosseuse, mais voie cutanée. Incision curviligne externe, ouverture du septum au détache-tendon : du doigt on libère la tumeur et, aux ciseaux, on fait la double section nerveuse.

Les effets de l'exercice corporel sur l'enfant

Le Docteur M. Boigey précise sur quelques points essentiels l'action de l'exercice physique sur l'enfant. Les échanges respiratoires sont très notablement accrus. L'élasticité thoracique, la capacité des poumons et les dimensions de la poitrine augmentent. Pendant l'exercice, à condition que cet exercice soit suffisamment actif, le nombre des globules rouges du sang s'élève. Enfin, le poids d'un enfant soumis à un exercice régulier est sujet à des variations importantes en rapport avec le taux de la ration alimentaire, l'état de la température atmosphérique, et la lipolyse pulmonaire et tyroïdienne qu'accélère beaucoup la suroxygénation du sang et des tissus glandulaires.

A vrai dire, ces constatations de M. Boigey n'ont rien de bien nouveau.

Comité secret

a) M. Sieur. — Rapport sur un vœu de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux ;

b) M. Sieur. — Suite de la discussion du rapport sur la réforme du règlement.

c) M. Mauclaire. — Rapport sur les candidatures dans la 2e division des correspondants nationaux ;

d) M. Sircdey. — Rapport sur les récompenses à décerner pour le service des Eaux minérales ;

e) M. Vallée. — Propositions de récompenses concernant le service des épidémies.

L'Académie il y a 50 ans

Séance du 16 Novembre 1875

M. Jacquemin adresse ses remerciements pour sa nomination au titre de correspondant national.

M. Guineau de Mussy présente un ouvrage de M. Oulmont sur le traitement de la chorée par l'hyosciamine.

M. Broca présente le tome II de la Statistique de la France (année 1872).

Le président annonce qu'une souscription est ouverte à Saint-Maixent pour élever un monument à Amussat ; une liste sera déposée à la prochaine séance pour permettre aux membres de l'Académie de souscrire.

Un travail de M. Metz sur la *non inoculabilité de la phtisie* est renvoyé à une commission.

M. Leven donne lecture d'un travail sur « *les mouvements et la fonction de l'estomac* ».

La femme d'un médecin victime d'un accident d'automobile

Le 6 novembre 1925, M. le Docteur Degos, de Pontonx, et sa famille, se rendaient en auto à Bordeaux, où ils résident et où M. le Docteur Degos est entouré d'unanimes sympathies. Aux environs de Labouheyre, un pneu creva et l'auto capota. Mme Degos a été tuée sur le coup ; quant au Docteur qui conduisait la voiture, il n'a eu aucun mal.

La mort tragique de Mme Degos a produit dans la région de Dax et à Bordeaux la plus douloureuse impression.

Un médecin meurt en prononçant un discours

En prononçant un discours devant le monument aux morts de Châteauneuf-Val-de-Bargis, le Docteur Bloud, ancien maire de cette commune, s'effondra soudain frappé vraisemblablement de congestion, au milieu de l'émotion des spectateurs. La mort fut instantanée.

NOUVELLES BRÈVES

Le XIIe Congrès international d'hydrologie et de climatologie médicales se tiendra à Lyon, en 1927.

Pour les professeurs de l'enseignement supérieur mobilisés

Un décret soumis par M. Yvon Delbos à la signature du président de la République établit les conditions de reclassement, à compter du 1er janvier 1924, des membres du personnel enseignant des facultés et universités qui ont été mobilisés de 1914 à 1918.

Aux termes de ce décret, les concours pour l'agrégation de médecine sont considérés comme ayant eu lieu tous les trois ans, le premier en mars 1916, le deuxième en mars 1919, le troisième en mars 1922 ; les concours pour l'agrégation de pharmacie, enfin, comme ayant eu lieu tous les cinq ans, le premier en mars 1918, le second en mars 1923.

Les fonctionnaires mobilisés prendront rang dans leur catégorie comme s'ils y étaient entrés en 1915, 1916 ou 1917, aux dates de jour et de mois correspondantes à celles de leur nomination dans le cours des années 1919, 1920 ou 1921.

AUX TOUSSEURS

ayant tout essayé et fatigués des sirops et potions écœurantes

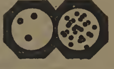


LES COMPRIMÉS DE CODOFORME BOTTU

jugulent les TOUX sèches tout en respectant l'ESTOMAC

Échantillons : Laboratoires BOTTU 35, rue Pergolèse, PARIS (XVIe)

R. C. S. 10.568



Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine vivante

OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE "SANDOZ"

Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine

Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire

COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS 2 A 8 PAR JOUR

Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.

DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

REMINÉRALISATION POLYOPOTHÉRAPIE

OPOCALCIUM GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Cachets, Comprimés, granulé

OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)

OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour, Enfants 2 à 4 — — }

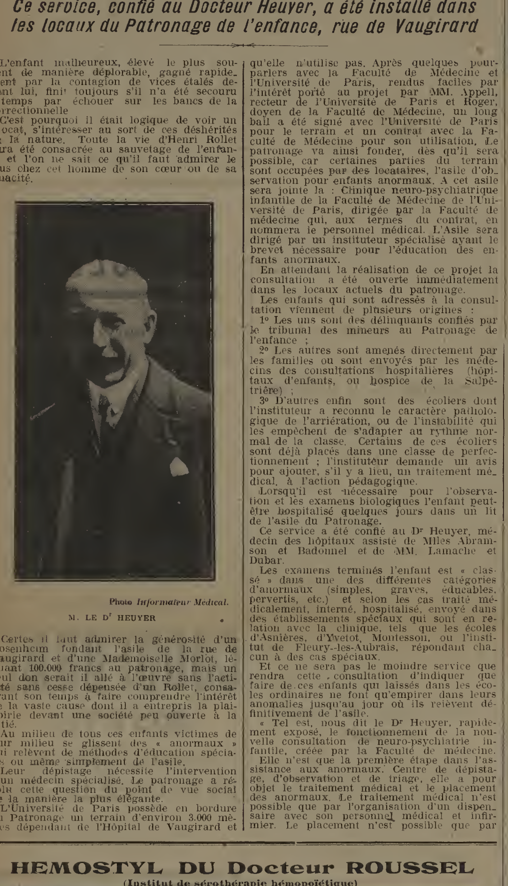
Laboratoires de l'OPOCALCIUM

A. RANSON, Dr en Pharmacie

121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 161.534

TRIDIGESTINE DALLOZ GRANULÉE

R. C. 150.344



LA CLINIQUE NEURO-PSYCHIATRIQUE INFANTILE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Ce service, confié au Docteur Heuyer, a été installé dans les locaux du Patronage de l'enfance, rue de Vaugirard

L'enfant malheureux, élevé le plus souvent de manière déplorable, gagné rapidement par la contagion de vices étalés devant lui, finit toujours s'il n'a été secouru à temps par échouer sur les bancs de la correctionnelle

C'est pourquoi il était logique de voir un avocat, s'intéresser au sort de ces déshérités de la nature. Toute la vie d'Henri Rollet aura été consacrée au sauvetage de l'enfance et l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus chez cet homme de son cœur ou de sa ténacité.

Photo *Informateur Médical.*

M. LE Dr HEUYER

Certes il faut admirer la générosité d'un Rosenheim fondant l'asile de la rue de Vaugirard et d'une Mademoiselle Morlot, léguant 100.000 francs au patronage, mais un seul don serait il allé à l'œuvre sans l'activité sans cesse dépensée d'un Rollet, consacrant son temps à faire comprendre l'intérêt de la vaste cause dont il a entrepris la plaidoirie devant une société peu ouverte à la pitié.

Au milieu de tous ces enfants victimes de leur milieu se glissent des « anormaux » qui relèvent de méthodes d'éducation spéciales ou même simplement de l'asile.

Leur dépistage nécessite l'intervention d'un médecin spécialisé. Le patronage a résolu cette question du point de vue social de la manière la plus élégante.

L'Université de Paris possède en bordure du Patronage un terrain d'environ 3.000 mètres dépendant de l'Hôpital de Vaugirard et qu'elle n'utilise pas. Après quelques pourparlers avec la Faculté de Médecine et l'Université de Paris, rendus faciles par l'intérêt porté au projet par MM. Appell, recteur de l'Université de Paris et Roger, doyen de la Faculté de Médecine, un long bail a été signé avec l'Université de Paris pour le terrain et un contrat avec la Faculté de Médecine pour son utilisation. Le patronage va ainsi fonder, dès qu'il sera possible, car certaines parties du terrain sont occupées par des locataires, l'asile d'observation pour enfants anormaux. A cet asile sera jointe la : Clinique neuro-psychiatrique infantile de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, dirigée par la Faculté de médecine qui, aux termes du contrat, en nommera le personnel médical. L'Asile sera dirigé par un instituteur spécialisé ayant le brevet nécessaire pour l'éducation des enfants anormaux.

En attendant la réalisation de ce projet la consultation a été ouverte immédiatement dans les locaux actuels du patronage.

Les enfants qui sont adressés à la consultation viennent de plusieurs origines :

1° Les uns sont des délinquants confiés par le tribunal des mineurs au Patronage de l'enfance ;

2° Les autres sont amenés directement par les familles ou sont envoyés par les médecins des consultations hospitalières (hôpitaux d'enfants, ou hospice de la Salpêtrière) ;

3° D'autres enfin sont des écoliers dont l'instituteur a reconnu le caractère pathologique de l'arriération, ou de l'instabilité qui les empêchent de s'adapter au rythme normal de la classe. Certains de ces écoliers sont déjà placés dans une classe de perfectionnement ; l'instituteur demande un avis pour ajouter, s'il y a lieu, un traitement médical, à l'action pédagogique.

Lorsqu'il est nécessaire pour l'observation et les examens biologiques l'enfant peut-être hospitalisé quelques jours dans un lit de l'asile du Patronage.

Ce service a été confié au Dr Heuyer, médecin des hôpitaux assisté de Mlles Abramson et Badonnel et de MM. Lamache et Dubar.

Les examens terminés l'enfant est « classé » dans une des différentes catégories d'anormaux (simples, graves, éducables, pervertis, etc.) et selon les cas traité médicalement, interné, hospitalisé, envoyé dans des établissements spéciaux qui sont en relation avec la clinique, tels que les écoles d'Asnières, d'Yvetot, Montesson, ou l'institut de Fleury-les-Aubrais, répondant chacun à des cas spéciaux.

Et ce ne sera pas le moindre service que rendra cette consultation d'indiquer que faire de ces enfants qui laissés dans les écoles ordinaires ne font qu'empirer dans leurs anomalies jusqu'au jour où ils relèvent définitivement de l'asile.

« Tel est, nous dit le Dr Heuyer, rapidement exposé, le fonctionnement de la nouvelle consultation de neuro-psychiatrie infantile, créée par la Faculté de médecine.

Elle n'est que la première étape dans l'assistance aux anormaux. Centre de dépistage, d'observation et de triage, elle a pour objet le traitement médical et le placement des anormaux. Le traitement médical n'est possible que par l'organisation d'un dispensaire avec son personnel médical et infirmier. Le placement n'est possible que par la multiplication des classes de perfectionnement, des internats d'assistance, de perfectionnement et de réforme, par le caractère obligatoire de la loi de 1909. Comme l'a indiqué M. P. Boncour, l'adaptation sociale des anormaux ne peut être réalisée que par la trilogie des trois modes d'assistance ; assistance médicale, assistance éducative, assistance sociale.

Il fallait pourtant commencer par le commencement : la création d'une consultation neuro-psychiatrique. Le reste doit être l'œuvre de demain pour réaliser complètement la prophylaxie mentale chez l'enfant, véritable base de la prophylaxie mentale chez l'adulte, dans la lutte médicale et sociale contre l'aliénation et le crime. »



HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL

(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



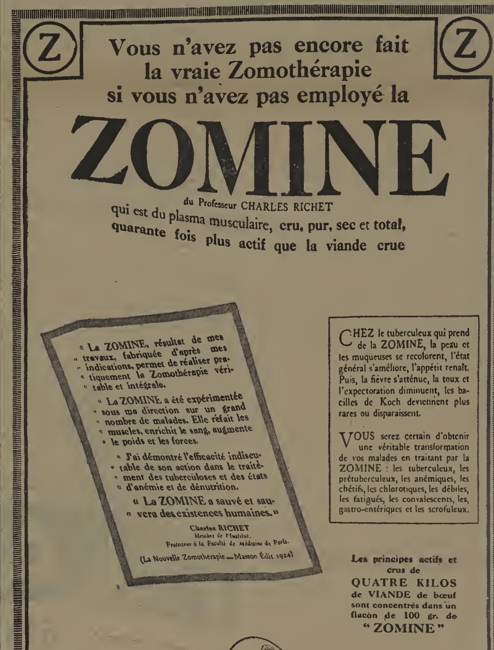
La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïétique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

NERGINE
Heudebert
Reconstituant par excellence
DEMANDER LE CATALOGUE 118, Faubourg St Honoré PARIS



GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire votre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l' « INFORMATEUR MEDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.



L'ouverture des cours de l'Ecole annexe de médecine navale de Brest

UNE CONFÉRENCE DU PROFESSEUR CALMETTE

M. le professeur A. Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, a fait, dans le grand amphithéâtre de l'hôpital maritime, devant une brillante assistance, où l'on remarquait de nombreuses dames, le cours d'ouverture de l'école annexe de médecine navale de la marine.



M. CALMETTE

Les invités étaient reçus par MM. les médecins en chef Avérous, Brunet, Lucas et Cras.

Discours de M. Chastang médecin général

M. Chastang rend tout d'abord hommage aux anciens élèves de l'école qui sont glorieusement tombés à l'ennemi. Puis, après avoir fait, en termes puissants, l'éloge de ces médecins qui, au milieu des ruines et de la souffrance, représentaient la Pitié et l'Humanité dans toute sa noblesse, M. le médecin général appelle, au milieu du recueillement général, les noms des vingt-deux braves, anciens élèves de l'école de médecine navale, qui sont glorieusement tombés face à l'ennemi, noms inscrits sur le mur du grand amphithéâtre :

Chauvin, médecin auxiliaire, tué à Tahure le 29 septembre 1915 ;

Cherouvrier, médecin auxiliaire, mortellement blessé à Pont-à-Mousson, le 24 février 1915 ;

Collin, médecin de 2e classe, mort des suites de blessures reçues au torpillage du « Kléber » ;

Daniel, médecin-major de 2e classe T. C., tué le 4 mars 1917, à La Fère-en-Tardenois ;

Derrien, médecin auxiliaire, tué le 24 août 1916, à Fleury (Meuse) ;

Fistié, médecin-major de 2e classe T. C., tué le 2 avril 1917, à Moussy (Aisne) ;

Forgeot, médecin auxiliaire, tué le 18 mars 1915, aux Islettes (Argonne) ;

Guéguan, aspirant au 19e R. T., tué au Moulin-de-Laffaux, le 3 avril 1917 ;

Guélard, enseigne de vaisseau, observateur d'avion, mort accidentellement en service, le 23 août 1918 ;

Hébert, médecin aide-major de 1re classe T. C., tué le 2 mai 1919, à Tinqueux (Marne) ;

Lecam, médecin aide-major de 2e classe, tué le 18 mars 1916, à Rouy-le-Mont (Oise) ;

Le Chuiton, médecin de 2e classe, disparu dans le naufrage de la « Drôme », le 23 janvier 1918 ;

Le Jeune, médecin aide-major de 2e classe T. C., tué le 15 octobre 1916, sous Verdun ;

Lescan du Plessis, médecin de 1re classe, disparu dans le torpillage de l' « Amiral-Charner » ;

Louarn, médecin aide-major de 1re classe T. C., tué à Vasagnes (Aisne), d'une balle à l'abdomen, le 16 avril 1917, alors qu'il venait de panser un blessé ;

Loussouarn, médecin auxiliaire, disparu le 17 avril 1916 ;

Mahéas, aspirant au 48e R. I., tué au Labyrinthe, le 12 juillet 1915 ;

Pradère-Niquet, médecin auxiliaire, empoisonné par les gaz à Thuisy (Marne), en octobre 1915 ;

Rabasté, médecin auxiliaire, disparu le 26 février 1916 dans le torpillage de « Provence II » ;

Rauline, médecin auxiliaire, tué dans la Somme, le 1er août 1916 ;

Singer, médecin de 2e classe, disparu le 4 juin 1915, dans le torpillage du « Casablanca » ;

Trischler, médecin aide-major de 2e classe T. C., mort du typhus en captivité, le 22 janvier 1915 :

« Au moment de l'arrivée des Allemands à X..., le 23 août 1914, ayant appris qu'un médecin devait y être laissé pour le traitement des blessés graves intransportables, s'est offert de lui-même parce que non marié, réclamant avec insistance l'honneur d'être désigné pour ce poste dangereux. Fait prisonnier, est conservé en Allemagne et affecté à un camp où étaient traités des malades atteints de typhus. Y contracta la maladie et mourut en captivité le 22 janvier 1915. »

— Pasteur, poursuit M. Chastang, a dit un jour : « Garder le souvenir de ses morts, les célébrer aux jours de fête, les invoquer aux jours de deuils, c'est là un secret de force, d'espérance et de vie. »

» Ces noms, messieurs les étudiants, vous les lirez tous les jours et vous trouverez certainement dans la fin glorieuse de vos aînés et une leçon de noblesse et un exemple d'énergie. »

La carrière du Professeur Calmette

Puis, après quelques secondes de recueillement, M. Chastang, se tournant vers le docteur Calmette, qu'il tutoie en souvenir de plusieurs années d'études communes et d'une franche et cordiale amitié, remercie le célèbre professeur d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de l'école, de cette école où il fit ses débuts « sous l'énergique impulsion du directeur Jossic, homme au regard sévère, à l'abord un peu rude, mais au cœur généreux, entouré de maîtres comme Auffret, Beaumanoir et Barret, que le médecin en chef Cras dominait tous de sa haute maîtrise chirurgicale. » Et M. Chastang salue en M. le docteur Barret un survivant de cette brillante période.

L'orateur rappelle ensuite que c'est sur l'influence du docteur Corre que le docteur Calmette s'orienta vers les recherches de laboratoire qui lui permirent, après quelques années passées dans la marine, de devenir l'élève de Pasteur.

Et, après avoir retracé à grands traits la carrière coloniale et universitaire du docteur Calmette et signalé les principaux travaux qui lui valurent, jeune encore, son entrée aux Académies, le médecin général conclut :

— Des élèves en lesquels Pasteur avait placé ses espérances pour continuer son œuvre, le docteur Calmette fut un de ceux qui les justifièrent le mieux et un de ceux dont les recherches et les travaux paraissent le plus susceptibles d'aboutir à d'heureuses réalisations. C'est pourquoi l'école de Brest, heureuse en ce jour de lui affirmer son admiration, a inscrit son nom sur les tablettes commémoratives de cet amphithéâtre, à côté des noms de tous ceux qui ont illustré le corps de santé de la marine. »

Et, vivement applaudi, M. Chastang se tournant vers le professeur Calmette, s'écrie :

— L'école de Brest, mon cher Calmette, sera toujours fière de proclamer que c'est sur ses bancs que tu as débuté. »

La conférence du Prof. Calmette

C'est dans le plus déférent silence que M. le professeur Calmette commence son allocution. Il dit tout d'abord à son ancien camarade d'études, M. Chastang, combien il est heureux de faire le cours d'ouverture de l'école annexe de médecine navale et exprime sa profonde satisfaction de revoir cet hôpital, « où il fit ses premières armes », il y a bientôt quarante-cinq ans. Puis, après avoir remercié de tout cœur les anonymes qui ont voulu « se servir de lui pour accomplir un acte de reconnaissance envers la science », le professeur Calmette aborde son sujet.

Il indique les ravages qu'exerce en France la tuberculose et déclare que 98 % des individus, pour ne pas dire 100 %, sont porteurs du terrible bacille. La preuve a été faite au moyen notamment de l'expérience suivante : une légère incision est pratiquée sur le bras, par exemple, d'un individu, et sur cette coupure l'on verse une goutte de tuberculine, sorte de virus atténué qui, dans cette opération, joue le rôle de réactif. Le lendemain, on constate à l'endroit de l'incision une tuméfaction légère ; la preuve est alors faite : l'individu opéré est porteur de bacilles de la tuberculose.

Mais si la presque totalité des gens sont dans ce cas, la plupart sont réfractaires à l'action du virus qui, pour ainsi dire, existe chez eux à l'état latent. Et c'est dans le but de développer cette résistance de l'individu au bacille de la tuberculose que les médecins et les savants cherchent depuis longtemps déjà un vaccin.

La découverte du vaccin antituberculeux

Le professeur Calmette rappelle alors les nombreuses expériences tentées par le docteur Vuillemin sur deux petits rongeurs, la gerbille et le spermophile, totalement réfractaires à l'action du virus ; celles faites plus tard par Behring et qui consistaient à inoculer le bacille tuberculeux humain à des veaux, à petites doses d'abord, puis à doses plus massives. Au bout de deux ou trois mois, l'animal se trouvait immunisé. Mais ces recherches durent être abandonnées, car elles présentaient un inconvénient grave : l'animal ayant grandi, pouvait, si c'était une femelle, communiquer à nouveau le bacille de la tuberculose aux humains au moyen de son lait.

C'est alors, poursuit le professeur Calmette, que l'on songea aux géniales expériences de Pasteur, sur le bacille du charbon, et que l'on décida de procéder de la même façon pour la tuberculose.

L'imprégnation par un bacille vivant, privé de virulence et rendu, par certains artifices de culture, inapte à engendrer des tubercules, peut conduire au même résultat. On obtient ce qu'on est convenu d'appeler la « prémunition » contre l'infection tuberculeuse.

— En utilisant un bacille cultivé, poursuit le conférencier, pendant de longues générations successives, dans des substances alcalines, nous sommes arrivés à créer un vaccin que l'on a employé avec succès, semble-t-il, à la prémunition des jeunes enfants nés de mères tuberculeuses ou particulièrement exposés à la contagion familiale. On sait que ces enfants succombent dans la proportion moyenne de 25 % au cours de la première année de leur existence. La vaccination préventive, réalisée dès les premiers jours qui suivent leur naissance, fait tomber cette mortalité à 5 % environ. Les résultats sont donc des plus satisfaisants.

» La méthode de prémunition dont il s'agit a été appliquée, jusqu'à présent, à plus de 4.000 enfants, tant en France qu'en Belgique, au Sénégal et dans l'Indo-Chine, après avoir été expérimentée sur des singes. Elle s'est toujours montrée inoffensive. Nous ne sommes malheureusement pas encore fixés sur la durée de cette immunité. Mais il semble, jusqu'à présent, qu'il y ait un grand intérêt social à en étendre l'emploi. »

1913 GAND : MED. D'OR — GRAND PRIX MONACO 1920

NÉVROSTHÉNINE FREYSSINGE

Gouttes de glycérophosphates alcalins

Convalescences, Surmenage, Dépressions nerveuses

XV à XX gouttes à chaque repas. — 6, Rue ABEL, PARIS

La Syphilis héréditaire larvée

(Suite de la page 2)

Comment M. Leredde comprend la lutte contre la syphilis héréditaire chez l'enfant.

J'ai parlé d'organisation ; quelles que soient les difficultés d'une organisation nouvelle, elles doivent être vaincues. Il s'agit de soumettre, une fois pour toutes, tous les petits enfants de France dont la santé est imparfaite, qui présentent une tare quelconque, à un examen complet, et d'étendre cet examen à leurs parents. La chose ne paraîtra pas impossible, dès qu'on aura compris et bien compris qu'il s'agit de sauver la vie de 40.000 enfants au minimum chaque année et de préserver la santé de 100.000 autres.

S'il est un pays où l'action médicale devrait être engagée d'une manière rigoureuse pour supprimer un fléau pareil, c'est bien le nôtre, menacé un jour ou l'autre, quelles que soient ses forces de résistance, d'une invasion à laquelle il ne pourra résister, du seul fait de la dépopulation. La France est en danger de mort, les mesures qui ont été prises jusqu'ici sont inefficaces. Nous avons 15 ou 20 ans devant nous et pas plus.

Les médecins, il est vrai, ne peuvent rien sans l'appui des pouvoirs publics. Nous savons que l'action antisyphilitique est engagée chez nous avec beaucoup moins d'énergie que dans d'autres pays et les chiffres de M. Queyrat l'ont démontré.

Mais l'action des pouvoirs publics dépend de nous et nous en aurions conscience si nous étions aussi bons citoyens qu'il le faudrait. Si les médecins s'entendaient sur l'étendue du fléau syphilitique, sur ses conséquences, acceptaient tout simplement les chiffres de mortalité que nous devons accepter aujourd'hui, si le corps médical *tout entier* agissait sur l'Etat, celui-ci nous donnerait tout ce qui est nécessaire.

Les causes de la mort chez les enfants syphilitiques

Mais, dira-t-on, s'il meurt, en France, 40.000 enfants de la syphilis, quelles sont donc les causes de mort, et sous quelles affections cette infection se dissimule-t-elle ? J'ai étudié le problème, et voici, en peu de mots, le résultat de mes recherches :

1° L'entérite syphilitique est banale. Tue-t-elle à Paris 50, 60 ou 80 % des enfants dont le décès est attribué à l'entérite simple ? On le saura quand on voudra le savoir ;

2° La syphilis est la cause normale de la débilité congénitale. Quelles sont les causes de celle-ci quand elle n'est pas syphilitique ? Problème étiologique qu'il faudra résoudre et qui ne serait peut-être pas très difficile à résoudre ;

3° Quelle est la fréquence des méningites que les médecins déclarent tuberculeuses et qui sont syphilitiques ? Elle est sans doute énorme. Les mères syphilitiques attribuent sans cesse la mort de leurs enfants en bas âge à la méningite ou aux convulsions, et cette méningite peut être familiale, comme tant d'autres affections syphilitiques.

Et si l'on vient dire que la méningite mortelle peut être d'abord syphilitique, et tuberculeuse à sa terminaison, peu m'importe : il suffirait peut-être de traiter sérieusement les enfants hérédo-syphilitiques pour diminuer des trois quarts la mortalité par méningite en France ;

4° La fréquence des broncho-pneumonies et leur gravité extrême chez les hérédo-syphilitiques me paraît certaine. Dès qu'un médecin d'enfants cherchera *en série* par les méthodes nécessaires la syphilis chez 50 ou 100 enfants atteints de broncho-pneumonie, nous saurons à quoi nous en tenir ; le problème est important : 1.800 morts étant attribuées chaque année à la broncho-pneumonie infantile à Paris (chiffres à multiplier par 15 pour toute la France comme les autres).

Par le caractère de ses informations, par l'actualité de ses illustrations, l'INFORMATEUR MEDICAL est devenu le périodique le plus lu du public médical. Abonnez-vous.

NÉO-RHOMNOL

"RHOMNOL STRYCHNO-ARSÉNIÉ"

Nucléinate de Strychnine et Cacodylate de Soude en Injections indolores

AFFECTIONS, INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine. 7184

CLINIQUE SANATORIUM DU

Château de Port-Neuf

POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels

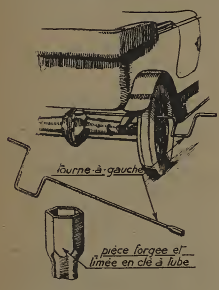
Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente Inférieure)



Les Conseils du Chauffeur

Pour dévisser rapidement des boulons inaccessibles

On éprouve souvent de grandes difficultés lorsqu'il s'agit de démonter certains boulons du châssis d'une voiture; si l'on dispose d'une fosse l'opération est plus facile, mais ce dispositif n'est pas toujours prévu et l'on est alors obligé de se glisser sous le châssis pour atteindre avec une clé ordinaire les boulons qu'il s'agit d'enlever.



En réalité les divers démontages que l'on opère se réduisent à un certain nombre de cas de réparations et si l'on a des loisirs, on peut simplifier ces opérations, en fabriquant des outils prévus pour chacune.

S'il s'agit par exemple de démonter les boulons de fixation du carter du différentiel, un tourne-à-gauche à longue tige permettra d'opérer rapidement en glissant l'outil dans les rais des roues, on dévisse alors rapidement et facilement les divers écrous et l'on gagne par suite un temps toujours précieux.

Bien entendu la partie extrême qui porte le logement permettant de saisir l'écrou est amovible, de façon qu'avec un seul tourne-à-gauche on puisse remplacer l'extrémité qui travaille et l'adapter aux écrous des diverses dimensions.

On pourra préparer ainsi des tourne-à-gauche de 80 centimètres, 1 m, 30 et 1 m, 50 qui sont des longueurs que l'on peut adopter.

La partie qui travaille sera en acier étiré à froid dont l'extrémité sera forgée ou travaillée à la lime pour qu'elle puisse s'adapter dans le manche du tourne-à-gauche.

Suivant les ressources dont on dispose en métal et en outillage on pourra apporter dans l'établissement de ces outils tous les perfectionnements voulus.

E. Weiss.

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
Forme : ÉLIXIR
Doses { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications
Asthénies diverses
Cachexies
Convalescences
Maladies consomptives
Anémie
Lymphatisme
Tuberculose
Neurasthénie
Asthme
Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060.

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MÉDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066



Fosfoxyl Carron
($C^{10} H^{15} Ph O^2 Na^2$)
Phosphore colloïdal assimilable, le plus Actif, non Toxique
Indications du Fosfoxyl :
ALGIES, ASTHÉNIES, NEURASTHÉNIES, DÉCHÉANCES ORGANIQUES, IMPUISSANCE
3 formes : LIQUEUR (non sucrée). — SIROP (anisé). — PILULES
Echantillon et Littérature :
Laboratoires B. CARRON, 40, Rue Milton, PARIS-9e

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

PROSTHÉNASE
GALBRUN
SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Échantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS.

Nos relations médicales Franco-Espagnoles

On nous prie d'insérer :

Le 22 octobre 1925, notre distingué confrère le Dr Bandelac de Pariente, premier vice-président fondateur de l'Union Médicale Franco-Ibéro-Américaine (UMFIA) médecin du consulat général d'Espagne à Paris, a été, par ordre royal, nommé attaché honoraire à l'ambassade d'Espagne, à Bruxelles, tout en restant à Paris.

Nous nous permettons de rappeler que, en juillet 1925, au cours des inoubliables « Journées Médicales de Toulouse », le gouvernement de S. M. le roi d'Espagne avait délégué, en même temps que M. le recteur Martinez Vargas et le doyen Recasens, le Dr Bandelac de Pariente pour représenter la science espagnole auprès de l'Université de Toulouse.

Au cours d'un récent voyage en Espagne, le Dr Bandelac de Pariente a eu le grand honneur d'être reçu deux fois en audience particulière par S. M. le roi Alphonse XIII qui s'est toujours vivement intéressé aux questions d'hygiène publique et de protection de l'Enfance, questions qu'il considère comme nécessaires à l'avenir de la Race et à l'expansion de la patrie. Dans cette première audience S. M. a bien voulu s'intéresser tout particulièrement aux démarches que le Dr Bandelac de Pariente venait de faire pour la réussite du prochain Congrès de Protection de l'Enfance qui doit avoir lieu à Madrid en 1926. Le Comité International de la Protection de l'Enfance est profondément reconnaissant au Roi de son action personnelle et le remercie du puissant appui que S. M. lui a accordé.

La deuxième audience a été toute de gratitude envers Son auguste souverain, eu égard au grand honneur que S. M. venait de décerner au Dr Bandelac de Pariente.

Notre confrère va se rendre tout prochainement à Bruxelles pour se présenter à son ambassadeur et sera de retour pour le « Grand Dîner d'Automne », de l'UMFIA, qui aura lieu, comme nous l'avons déjà annoncé, le lundi 30 novembre, à l'Hôtel Continental, sous la présidence de M. le professeur J.-L. Faure.

CHEZ NOS AMIS

LA JOURNÉE DU CONCOURS MÉDICAL

Le dimanche, 15 novembre, se tenait chez Marguerie la *Journée du Concours Médical*. Chaque année, à pareille époque, notre confrère qui marche allègrement vers la cinquantaine, convie tous ses adhérents (ils sont bien près de 10.000) à venir causer, en toute liberté, des événements médicaux et professionnels survenus au cours des mois qui s'achèvent. Société civile du *Concours Médical*, Mutualité familiale du Corps Médical français, Sou Médical, groupés en autant de filiales distinctes mais reconnaissant le journal, le *Concours Médical*, comme leur organe, jettent un regard sur le chemin parcouru et sur le chemin à parcourir. Nos amis peuvent être justement fiers de leur œuvre qui, chaque année, semble, tel un chêne majestueux et tutélaire, pousser une frondaison nouvelle.

Le Dr Boudin nous fit part de la création d'une société d'études médico-juridiques où tout ce qui intéresse l'art de guérir, considéré sous cet angle, serait méthodiquement classé. On s'occupa également de la validité des associations entre médecins ; ceux-ci poursuivant un but commun : l'étude complète d'un même malade.

Le Dr Mignon nous entretint, à son tour, de la puissance de la Mutualité familiale du Corps médical français et des résultats qu'il pensait pouvoir obtenir de l'examen de plus de 3.000 dossiers de médecins malades.

Une bonne nouvelle fut ensuite donnée aux adhérents au *Sou Médical*. Grâce à une augmentation de cotisation et à la participation du journal, les risques professionnels sont couverts jusqu'à concurrence de 100.000 francs.

Un dîner comme sait en organiser l'ordonnateur des fêtes du *Concours Médical*, réunit plus de 120 couverts autour de M. le Doyen de la Faculté de Médecine et de nombreux professeurs, agrégés, chefs de clinique, internes et externes des Hôpitaux, auxquels se trouvaient naturellement joints tous les Praticiens, amis du *Concours*, qui avaient pu se rendre libres.

L'heure des toasts nous permit d'applaudir M. le Dr Gassot, directeur du *Concours Médical* ; le Dr Noir, rédacteur en chef ; le Dr Belencontre, président de l'Association générale des Médecins de France et M. le Dr Decourt, président de l'Union des Syndicats Médicaux. (Pourquoi ces deux puissantes dames qui, autrefois, se firent la guerre... en dentelles, ne s'allient-elles pas, ou, mieux, ne fusionnent-elles pas, si j'ose ainsi parler ?) Et ce fut le tour de M. le Dr Fanton d'Andon, président du Syndicat de la Seine, de M. le Doyen de la Faculté, qui, par sa présence au milieu des « hommes du Concours », prouve bien qu'il est le Doyen des temps nouveaux, et enfin ce fut le tour du Docteur Duchesne, qui, dans un vivant kaléidoscope, salua et les invités et les collaborateurs de « notre » Journal, faisant acclamer, en dernier lieu, la haute et noble figure du Docteur Julien Noir, incarnation du Praticien de France.

Sous la direction du talentueux confrère Destouches, l'Orchestre médical se fit applaudir à maintes reprises au cours de la délicate réception qui suivit le dîner, où l'on entendit encore des artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française et de l'Ambigu.

La Direction du *Concours Médical*, la Rédaction de ce beau et vigoureux journal, tous ceux qui ont participé à la réussite de ce Congrès, du Dîner, de la Soirée, doivent être satisfaits du succès remporté et qu'ils ont, de toute façon, si largement mérité.

Force morale, expansion scientifique, défense professionnelle, telle est la synthèse de la « Journée du Concours Médical ».

Raymond Molinéry.

Cours de perfectionnement

Du jeudi soir à 8 h. 45, destiné aux docteurs désirant se spécialiser en obstétrique

Les leçons seront faites par des conférenciers qui exposeront un sujet qu'ils auront particulièrement étudié.

Le cours sera gratuit.

Programme du cours :

Les jeudis : 26 novembre. — M. Brindeau : considérations sur la grossesse ectopique à terme.

3 décembre. — M. Keiffer : Quelques points de physiologie de la contraction utérine.

10 décembre. — M. Lantuéjouls : Vomissements graves et psychothérapie.

17 décembre. — M. Champy : La croissance des caractères sexuels et leur régulation.

7 janvier. — M. Vaudescal : Traitement de l'infection post-abortum.

14 janvier. — M. Cathala : Les différents procédés d'agrandissement du bassin ; leur valeur.

21 janvier. — M. Metzger : de la grossesse prolongée.

28 janvier. — M. Ecalle : Traitement des ruptures utérines pendant l'accouchement.

4 février. — M. Jeannin : Le problème de la césarienne tardive.

11 février. — M. Chomé : Les infections puerpérales à anaérobies.

18 février. — M. J.-L. Faure : Le drainage en chirurgie gynécologique.

25 février. — M. Nattan-Larrier : L'hérédo-tuberculose.

4 mars. — M. Siredey : De la rétrodéviation utérine.

NOUVELLES DIVERSES

On cambriole au Vésinet, la propriété du docteur Cuvillier. Le montant du vol est important.

Le docteur Boppe, inspecteur principal du service de santé, en retraite revenait de la chasse, en automobile, lorsque, à la descente de la rue Piroux, à Nancy, sa voiture capota.

Le docteur Boppe, atteint d'une fracture au crâne, a succombé peu après. Il était âgé de 69 ans.

Le Gérant : Dr CRINON. · Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes — HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ — Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 104 — 29 NOVEMBRE 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'OPHTALMOLOGIE DE PARIS



La Société d'Ophtalmologie de Paris vient de tenir sa séance plénière annuelle à la Faculté de Médecine de Paris. Cette photographie des membres de la Société d'Ophtalmologie a été faite dans la Cour de la Faculté par « l'Informateur Médical » avant leur entrée en séance

Plusieurs personnalités photographiées à la réunion de la Société d'Ophtalmologie de Paris : De gauche à droite, M. le Professeur Coppez, de Bruxelles; M. le Docteur Danis, de Bruxelles; M. le Professeur Gallemaerts, de Bruxelles; M. le Docteur Chevallereau, Médecin des Quinze-Vingts; M. le Docteur Fromaget, de Bordeaux

Photos Informateur Médical

AU CONGRÈS D'UROLOGIE

L'INDISCUTABLE VALEUR DE LA LITHOTRITIE

Dans une communication qui fut un exposé de vues remarquable de franchise et de clarté, M. Cathelin a démontré les avantages de la lithotritie

Je n'aurais certainement pas fait ma communication si je n'avais lu l'éloge de Guyon, par J.-L. Faure, à la Société de Chirurgie, car quelle ne fut pas, en effet, ma surprise de trouver dans cet admirable panégyrique la phrase suivante : « Aujourd'hui il semble bien que cette opération (la lithotritic) si belle et que Guyon avait portée à un si haut degré de perfection doive être considérée, en dehors des calculs mous et récidivants comme une opération d'exception et disparaître devant la taille sus-pubienne si simple, si facile, à la portée de tous, et qui est devenue au moins aussi inoffensive que la lithotritie. »

Et cependant J.-L. Faure parle du lithotriteur qu'il qualifie d'admirable instrument. De même plus tard dans les paroles qu'il prononça sur la tombe du regretté Colin, le grand constructeur de nos instruments de chirurgie (15 décembre 1923, *In Presse med.*) le même chirurgien s'exprime ainsi : « C'est lui qui en le perfectionnant dans tous ses détails, a fait du lithotriteur, l'instrument merveilleux auquel Guyon dut ses plus beaux triomphes. »

Je suis donc surpris de voir un homme de la valeur de J.-L. Faure écrire de telles contre-vérités, surtout après avoir jeté au début et à la fin de son discours des gerbées de fleurs et de rose sur la lithotritie.

Il importe donc en rappelant tout d'abord le nom de Leroy d'Etiolles dont l'oubli équivaudrait à celui de Branli dans la découverte de la télégraphie sans fil, que quelqu'un d'entre nous, parmi les anciens élèves de Guyon, relève le gant, afin que les non initiés puissent en toute liberté se faire une opinion sur cette si intéressante question qui reste plus que jamais d'actualité, surtout depuis l'avènement des prostatectomies.

L'intérêt de la Science n'est pour rien là où dominent les directives humaines

Il faut donc montrer pourquoi ce qui était beau entre les mains de Guyon le reste encore après lui et surtout que dans ces questions, l'intérêt de la science n'y est pour rien et que ce qui domine ce sont les directives humaines.

J.-L. Faure nous dit que la taille sus-pubienne est simple, facile, à la portée de tous, aussi inoffensive que la lithotritie. Ce n'est pas tout à fait exact.

Par contre, ce que ne dit pas J.-L. Faure, c'est :

1° Qu'avec la taille, on oublie des pierres dans la vessie ;

2° Qu'avec la taille, on a eu des fistules ;

3° Qu'avec la taille, on a eu des récidives ;

4° Qu'avec la taille enfin, on a enregistré des morts inattendues.

1° *Elle est simple*, oui, mais il faut la connaître. On peut, en effet, surtout dans les cas de péricystite ancienne, ne pas trouver la vessie ou blesser le péritoine. Il peut y avoir des hémorragies gênantes. Il peut, dans les cas infectés, y avoir une fistule persistante et enfin, on peut observer des éventrations.

J'ai vu tous ces cas : ils ne sont pas niables. Faure me dira que cela n'arrive qu'aux maladroits. C'est entendu, mais il sait bien que tout le monde n'a pas son habileté, et qu'on peut malgré tout cela être un bon chirurgien.

2° *Elle est facile*, oui, mais encore faut-il pour la bien faire, avoir à sa disposition toute une instrumentation qui n'est pas indispensable, c'est entendu, mais qui facilite singulièrement l'exécution de cette technique. Il faut surtout bien connaître les règles qui président à la bonne mise en place de la sonde à demeure et cela n'est pas toujours facile ni connu.

3° *Elle est à la portée de tous*, oui, mais c'est pour cela précisément qu'elle doit être abandonnée, si une autre méthode, qui n'est pas à la portée de tous, *lui est supérieure*. Chaque ouvrier dans une usine ne s'occupe-t-il pas de détails qui ne sont pas à la portée des autres ouvriers, ses voisins, et je ne crois pas que l'idéal en chirurgie soit d'obtenir toujours et partout des techniques à la portée de tous, ou plutôt si cet idéal est désirable, il n'est pas réalisable. Mais nous sommes ici dans un domaine où la qualité prime la quantité.

La technique de la résection du ganglion de Gasser ou même l'enlèvement d'un cancer œsophagien, par la voie médiastinale postérieure qu'a fait si j'ai bonne mémoire, J.-L. Faure dans sa jeunesse sont-ils à la portée de tous ? en toute conscience le conseillerait-il à tous ?



M. le Docteur CATHELIN

Non, car nous ne sommes pas de ces gens à faire n'importe quoi à n'importe quel moment, avec n'importe qui et n'importe où.

J.-L. Faure oublie l'histoire des abeilles. Avant Huber, leur étude était à la portée de tous et cependant, il a fallu que ce fut ce grand savant qui *bien qu'aveugle* expliquât à tous les mœurs si curieuses de ces hyménoptères.

Il avait pour cela conservé près de lui son valet de chambre qui regardait et lui révélait les curieux manèges se déroulant autour des ruches.

Puis c'est Huber qui, traduisant dans son cerveau génial les observations sans commentaires d'un empirique, fit jaillir les traits si curieux d'une vie qui enthousiasme encore les plus grands esprits.

4° *Elle est aussi inoffensive que la lithotritie.* Sur ce chapitre on peut dire : non sans chance de se tromper. Car si la mort n'est pas plus la règle dans un cas que dans l'autre, on ne peut pas dire qu'une opération sanglante soit supérieure à une autre non sanglante.

Il y a là même une part d'aléa qui ne dépend pas de l'opération elle-même, mais de l'acte opératoire sanglant en général et je ne sache pas que l'un de nous hésiterait une seule seconde s'il se trouvait personnellement dans cette pénible alternative.

Les indications de la taille restent cependant très franches : on y aura recours dans trois cas et dans trois seuls :

1° Dans les cas de pierre *trop grosse*, dont le diamètre dépasse 5 à 6 centimètres ;

2° Dans le cas de pierre *trop dure* ce qui est le cas des oxalates noirs avec *aspect mûriforme* ;

3° Dans le cas de vessie *trop sensible*, trop petite, trop irritable, trop saignante.

Or, *sur cent cas* de pierres vésicales, ces conditions ne se trouvent pas réalisées plus de trois fois au maximum.

On aurait donc tort de les passer sous silence car c'est le secret du bon clinicien de savoir reconnaître la technique adéquate à chaque cas particulier.

Les avantages de la lithotritie sont considérables

A côté de cela *les avantages* de la lithotritie sont considérables, puisqu'il s'agit d'une opération simple, facile, rapide, peu choquante et ne nécessitant qu'une courte anesthésie.

La durée n'est souvent que de quelques minutes puisqu'un calcul dur, urique, gros comme une noix, se brise, montre en mains en deux ou trois minutes : c'est le temps de l'incision dans la taille et la comparaison est ici impossible.

De même pour le séjour au lit : deux à six jours dans un cas, deux à six semaines dans l'autre. Là encore la comparaison ne résiste pas à l'examen. Sa supériorité est tellement grande qu'un aveugle pourrait l'exécuter.

Un seule condition peut rapprocher les deux méthodes : c'est quand les reins déficients sont en cause, mais alors, on n'est même plus à la frontière de la taille et de la lithotritie, mais à la frontière de la mort.

Je sais bien que des incidents ont été signalés et j'ai fait publier trois cas : 1° Les mors du lithotriteur peuvent se briser mais alors on fait la taille et on retombe dans la formule sanglante ; 2° La muqueuse peut être mordaillée, ainsi que les lobes prostatiques trop saillants, mais il n'y a rien là qu'une heureuse décongestion qui ne présente jamais de suites graves ; 3° La vessie a pu se rupturer au cours des grands lavages, mais il y avait là un excès de pression qu'il est facile d'éviter, quand on est prévenu ; 4° Enfin les mors peuvent se *gripper* par suite de la présence d'un petit gravier dans la rainure du glissement. C'est en réalité le seul cas grave, car l'instrument ne peut plus fonctionner, ce qui est sérieux quand il a été déjà ouvert, car le rapprochement est impossible et il faut alors scier la tige, après taille, mais c'est heureusement un cas rarissime et qui ne doit plus arriver avec le modèle du lithotriteur que la maison Drapier m'a construit et dont je me sers exclusivement.

La vérité est donc tout autre, au sujet des attaques dont la lithotritie a été abreuvée, depuis sa naissance : il est de cette méthode comme de certains hommes qui suscitent pendant leurs vies des jalousies féroces semblables à ces femmes trop belles qui justifient et excusent la jalousie de toutes les laides.

L'histoire de la lithotritie

Au début la lithotritie fut attaquée âprement par tous les rois du jour, même par Dupuytren, qui fut le plus tenace adversaire de Civiale. Il ne se trouvait alors pas un seul chirurgien ayant quelque valeur qui désirat l'adopter.

Elle était donc seule aux mains de spécialistes sûrs, éprouvés, courageux et de haute conscience à qui les chirurgiens généraux ne pardonnaient pas d'avoir déchiré le voile de ténèbres qui datait de plus de deux mille ans. Le morceau était trop gros, la découverte était trop belle, les résultats trop merveilleux, non seulement pour les admirer, mais simplement pour les admettre.

Les luttes d'alors résonnent encore à nos oreilles, tant elles furent âpres et tenaces. Un jour vint cependant, où un chirurgien de la plus pure officialité daigna jeter les yeux sur cette méthode qui avait conquis le monde et dont le flambeau encore chaud venait de tomber des mains de Civiale trop âgé.

L'autorité de ce chirurgien, sa conscience professionnelle, son ascendant, dans les concours, sa maîtrise de chef d'école firent que *pour un temps qui dura près d'un demi siècle*, on fit trêve aux luttes d'antan et que personne n'osa même élever la voix pour déceler les côtés faibles d'une technique qui en a, comme toutes les autres, c'est incontestable.

Je ne sache pas que pendant ces cinquante années un seul travail, une seule thèse, un seul mémoire ait paru *contre la lithotritie*. J.-L. Faure lui-même applaudissait aux séances hebdomadaires de lithotritie, dans le service de Guyon.

Puis subitement, au lendemain de sa mort, les vieilles attaques reparaissent, comme par un mot d'ordre. On va sortir des mêmes fonds de tiroir où elles commençaient à disparaître sous les dents des termites, les vieilles objections sans valeur du passé.

(*Voir la fin de cet article page 4*)

AU NORD MÉDICAL

Le banquet d'automne du *Nord Medical* a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, la semaine dernière. Les partisans de ces réunions de terroir eurent la satisfaction de constater que le nombre des convives s'était heureusement accru.

Le Dr Paul, Président du *Nord Médical*, sut, par sa verve caustique, rendre avec usure les aspostrophes de bonne humeur qui sont de règle en ces agapes professionnelles

Le Dr Quivy narra par le détail son voyage en Hollande, où il représenta le gouvernement français au Congrès de la Médecine des Accidents du travail.

Notre excellent confrère nous mit en cause à ce propos, arguant de l'opinion récemment émise, ici même, sur les rapports scientifiques franco-allemands. Il nous est indispensable, à ce sujet, de rectifier les propos du Dr Quivy.

Nous n'avons jamais dit qu'il était inopportun de prendre part aux réunions scientifiques où se trouvent les Allemands. Bien au contraire, nous avons dit d'une façon très explicite qu'il ne fallait plus, à l'avenir, nous trouver dans la même infériorité numérique qu'à Amsterdam où notre délégation faisait, toujours quant au nombre, maigre figure à côté de la masse des délégués allemands, arrivant en colonne par quatre et au pas de l'oie.

Mais si nous devons nous faire une règle absolue de nous rendre nombreux dans les Congrès Internationaux, nous pensons que nous ne devons pas nous empresser d'inviter les médecins allemands à nos réunions scientifiques. On a exigé que l'Allemagne demande son entrée à la Société des Nations, il nous semble qu'il serait décent pour nous, vainqueurs, de ne pas aller les premiers, la main tendue, vers nos agresseurs.

Nous approuvons pleinement l'attitude du délégué français notoire qu'on voulut présenter par surprise à un médecin allemand, et qui trouva le procédé suffisamment impertinent. Nous ne devons pas mettre, en effet, notre honneur national aussi aisément dans notre poche et ce n'était pas au médecin français d'être présenté au délégué allemand, mais à celui-ci de demander à être présenté au délégué français.

Ce ne sont pas là chicanes de mots. Les Allemands, plus que nous, sont sensibles à ces nuances. Tous ceux qui les connaissent vous diront que toute diminution de notre dignité sera considérée par eux comme un signe d'infériorité de notre race. D'ailleurs la question vaut qu'on s'y arrête et nous publions précisément dans ce numéro une lettre que nous avons reçue de M. Le Mée et où elle se trouve posée d'une façon très nette. A vous d'y répondre.

Voir à la page 5

LA MAGNIFIQUE PRIME

réservée à nos nouveaux abonnés.

Iconographie de médecine coloniale



Un cas d'éléphantiasis dans l'Est Africain

A MON AVIS

M. Henri de Rotschild maintient sa candidature outrecuidante à l'Académie de Médecine. C'est un marchand qui ne manque pas de race. Il connaît la valeur des hommes.

Grâce à une propagande habile, certains esprits, que cette candidature avait heurtés tout d'abord, semblent moins irréductibles à présent, et comme nous vivons en un siècle où les convictions s'émoussent aussi rapidement que se désagrègent l'honneur et la probité, on en vient à considérer, sinon comme légitimes, pour le moins comme excusables, les prétentions d'un candidat dont les titres, c'est le cas de le dire, sont en portefeuille.

De bouche à oreille, circulait mardi dernier à l'Académie de Médecine la nouvelle que M. Henri de Rotschild aurait fait une promesse de trois millions à l'Institut Pasteur.

Tout d'abord, pourquoi une promesse ? Si l'Institut Pasteur lui semble mériter un don de trois millions, qu'il le fasse tout de suite. On ne serait pas ainsi tenté de voir un caractère conditionnel à sa largesse.

Puisque, nous disait-on, les laboratoires manquent d'argent, pourquoi les sociétés scientifiques ne s'empresseraient-elles pas d'accueillir les Mécènes.

Il est indiscutable que cette thèse peut être plaidée et personne ne s'est élevé jadis contre l'entrée du Prince de Monaco, soit à l'Académie des Sciences, soit à l'Académie de Médecine. Mais il s'agit là de questions d'espèces. (Nous ne jouons pas sur les mots.) Le prince de Monaco a fait acte de savant, et la Science n'avait pas seulement bénéficié de ses libéralités, mais aussi de ses recherches.

Sans diminuer outre mesure la valeur de la candidature de M. Henri de Rotschild, il faut bien convenir que les travaux de celui-ci ne sauraient être rapprochés de ceux du Prince de Monaco. Au surplus, de même qu'il y a, dans les sociétés des membres honoraires, il y a, à l'Académie de Médecine, une classe spéciale, où il est possible de placer les membres qu'on veut honorer. Il n'est donc pas indispensable de confier le fauteuil d'un membre titulaire à celui dont le geste, pour avoir été louable, n'eut pas les mérites qui ouvrent les portes d'une académie scientifique.

Enfin, on ne peut se mettre sur le pied de juger la valeur des candidats aux sommes qu'ils auront dépensées ; s'il en était ainsi, cela reviendrait tout bonnement à mettre aux enchères les fauteuils vacants et si le baron Henri de Rotschild promet trois millions, rien ne prouve que sa candidature ne sera pas mise en péril par une offre supérieure venant de MM. Cognacq, Citroën ou Cornuché.

Un académicien nous chantonnait l'autre jour à l'oreille que : « Le veau d'or est toujours debout. » Nous répondrons que l'idole ne persiste qu'à cause de l'empressement de ses adorateurs. Si le temple était déserté, le dieu qui l'habite aurait vite fait de disparaître. Et, somme toute, nos critiques amères ne doivent pas tant s'adresser à l'audace du candidat qu'à la veulerie de ceux qui l'acceptent.

La chose étonnante dans cette affaire c'est d'y trouver une preuve nouvelle de l'influence prise par l'Institut Pasteur dans les élections de l'Académie de Médecine. C'est, en effet, sous le patronage de l'Institut Pasteur que M. de Rotschild a fait acte de candidature. L'Institut Pasteur a même déjà obtenu le désistement d'un concurrent.

Le prestige incontesté des membres de l'Institut Pasteur s'ajoutant aux amitiés qu'il a naturellement trouvées au sein de l'Académie de Médecine donnent à M. de Rotschild des chances que d'aucuns considèrent comme sérieuses.

Tout de même nous aurions préféré voir offrir à l'une des glorieuses victimes de la radiothérapie le fauteuil où M. Roux veut faire asseoir le baron de Rotschild. — J. CRINON.

Vous êtes pressés de savoir, ce Journal vous donnera en peu de mots les nouvelles médicales de la semaine.

L'HUMOUR EN MÉDECINE



Dessin de Georges JAUNEAU)

CHEZ LE COIFFEUR

— Eh bien, Monsieur le Docteur, on a envoyé Painlevé à la campagne !
— C'est un malade, il en avait besoin.
— Ah bah ?
— Bien sûr, il avait un **calcul intégral** dans la vessie.

LE MONDE MÉDICAL

Nécrologies

— M. Pierre Cabanis (de Clairac), cousin de M. le Docteur Henri Valois.

— M. Gaston Delpy, blessé de guerre, décédé à Signer (Ariège), frère de M. le Médecin-Major de 1re classe H.-B. Delpy, chevalier de la Légion d'honneur.

Le Docteur F.-M. Parent fait part du décès de Mme E. Parent, sa mère. Les obsèques ont eu lieu, le 26 octobre, dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons la mort de Mme Terrier, veuve du docteur L. Terrier, décédée à l'âge de 83 ans.

Nous apprenons la mort de Mme Zénaïde de Wengeroff, doctoresse en médecine des Facultés de Paris et de Pétrograd ,décédée à Menton, au château de la « Petite-Russie ». Cette femme de bien fut pendant 25 ans docteur des chemins de fer du Nord-Est de Russie. Elle se dévoua avec le désintéressement le plus absolu à cette tâche et dirigeait en même temps une clinique à Pétrograd.

Lors des inondations de Paris, en 1910, Mme Z. Wengeroff accourut pour donner assistance aux sinistrés et sa courageuse intervention la fit proposer pour la Légion d'honneur.

Mme Jean-Pierre Teissier, née Amélie Clavé, mère de M. le Docteur Pierre Teissier, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

On nous annonce la mort de M. le docteur Joseph Claussat, député du Puy-de-Dôme, survenue à la Ferté-Vidame (E.-et-L.). Le corps sera dirigé sur Paris, gare de Lyon, pour être transporté à Châteldon (P.-de-D.), où aura lieu l'inhumation. De la part de Mme Claussat et de sa famille. Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nous apprenons le décès de M. le Docteur Théodore Cahpin Beebe, survenu à Bayonne, le 2 novembre, dans sa 52e année.

Mme Denise Pitres, née Chaigneau, belle-sœur de M. le Professeur E. Moure, de M. le Professeur A. Pitres, doyen honoraire, et tante de M. le Professeur agrégé Paul Moure (de Paris), de M. le Docteur G. Liébault (de Paris) et de M. le Professeur agrégé Georges Portmann (de Bordeaux).

Mme Vve Eugénie Leuret, mère de M. le Docteur André Leuret (de Paris), de M. le Professeur Eugène Leuret, médecin, chef du Sanatorium de Feuillas et de M. le Docteur François Leuret, médecin des hôpitaux de Bordeaux.

On annonce la mort de Mlle Thérèse Lavoipierre, infirmière pendant la guerre aux hôpitaux « Elysée-Palace » et Beau-Site, décédée le 23 septembre, à Bellamonte Estate Verulam South Africa. L'inhumation aura lieu à Durban.

M. Pierre-Louis Janneau, chevalier de la Légion d'honneur, parent de M. le Docteur Couvrat-Desvergnes (d'Agen).

Le Commerce Intellectuel avec les Allemands

La présence des savants allemands dans les congrès internationaux

DEVONS-NOUS OUBLIER ?

Dans un récent article nous avons parlé de cette question toute d'actualité et qui fit au sein d'un récent congrès un assez joli tapage.

A ce propos nous recevons de M. Le Mée, otorhinolaryngologiste des hôpitaux de Paris, la lettre suivante où notre confrère, dont les sentiments ne sauraient être suspectés, pose le problème sous son véritable jour et vous demande la solution que vous préconisez.



M. LE MÉE

.. Vous faire votre rapport, dit M. Le Mée, dans un esprit d'impartialité absolue, nous avons envoyé un référendum aux pédiatres et aux auristes d'Europe et d'Amérique y compris les Allemands. En termes des plus corrects, ceux-ci nous ont répondu, non pas par une fin de non-revoir, mais par un regret de non reponse, et comme une de ces lettres etait rédigée sous une forme officielle et signée par plusieurs professeurs de la Faculté de Berlin, nous avons jugé bon de la transmettre au président du Congrès, afin de savoir si elle comportait une reponse.

Le docteur Brindel en donna lecture en séance publique et une discussion un peu confuse s'éleva à ce sujet. Vous connaissez sans doute la raison d'être de cette abstention des Allemands : c'est le refus formulé par les médecins belges et français de se rencontrer dans les congrès internationaux avec leurs confrères Allemands.

Certains parmi nous ont demandé si un Locarno scientifique ne pourrait pas être tenté. Ils craignent, en effet, que les Allemands organisent des Congrès, ou seront invitées toutes les nations, sauf la France, et comme nous ne pouvons rester toujours isolés scientifiquement, force nous sera de demander notre admission. Ne vaudrait-il pas mieux avoir le geste du vainqueur que l'attitude du suppliant ?

Peut-être pourriez-vous ouvrir un référendum à votre tour, car il serait intéressant de discuter cette question dans un journal comme l'Informateur Médical.

Nos lecteurs ont la parole. Nous publierons à cette place les avis qu'ils nous formuleront.

L'Informateur Médical.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

La Valeur de la Lithotritie

(*Suite de la page 2*)

Les raisons des attaques actuelles contre la lithotritie

Pourquoi tout cela, alors qu'il s'agit d'une opération essentiellement française, que nos voisins nous envient, et qu'ils porteraient aux nues s'ils en avaient été les heureux découvreurs ? Parce que les chirurgiens généraux d'aujourd'hui, pas plus que leurs devanciers, n'ont voulu adopter cette merveilleuse opération ; parce qu'ils ne l'ont pas apprise ; parce qu'ils se sentaient inférieurs dans son exécution, parce qu'ils ont encore malgré toutes les évidences, l'horreur des spécialistes, parce qu'il n'en faut pas. C'est l'histoire éternelle qui recommence, mais cette histoire qui revient périodiquement, comme certaines grippes saisonnières est nécessaire au progrès.

C'est à cause de ces obstacles semés sur ses pas que la lithotritie a vécu et vivra, en reine du jour, parce que personne au monde, si haut soit-il ne peut aller à l'encontre des lois naturelles, à l'encontre des succès, à l'encontre des guérisons qui tiennent du merveilleux.

Je vais même plus loin : j'estime en effet, que les chirurgiens généraux ne devraient pas plus faire de taille que de lithotritie, car ils ne font qu'exceptionnellement les épreuves indispensables d'exploration rénale, parce qu'ils ne connaissent pas la technique de *la sonde à demeure.*

La chirurgie rénale et vésicale est aussi spéciale que la chirurgie prostatique ou pénienne.

A chacun son camp.

Et de même que je considérerais comme une faute qu'un chirurgien urinaire très spécialisé se mit à faire des craniectomies, des gastrectomies, des cholécystentérostomies ou autres, de même je pense qu'il y a un domaine assez ferme aux chirurgiens généraux pour se cantonner dans le leur où il y a tant à faire.

Les premiers y auraient même plus droit que les autres, car la chirurgie générale relève surtout de techniques qui n'ont pas la complexité des explorations urinaires.

Qu'on n'objecte pas que ces explorations puissent être faites par un assistant doublant le maître, car ces assistants dits urinaires auprès de certains chirurgiens généraux ne peuvent être que de très jeunes gens qui ont bien passé une année dans un service des voies urinaires, mais dont l'expérience est insuffisante pour accepter aussi légèrement des responsabilités trop lourdes pour leurs épaules.

Or, la question des interprétations prime tout dans la plupart des techniques d'exploration dans les voies urinaires.

En résumé jamais la lithotritie n'a été plus florissante qu'aujourd'hui et le domaine de ses indications a été à peine touché par l'innovation des diverses prostatectomies puisque les malades peuvent également récidiver de leur pierre après une énucléation haute ou basse de leur adénome prostatique.

Il est donc nécessaire aux praticiens et aux jeunes de connaître le chemin des temples où on la pratique avec succès.

Les chirurgiens généraux continueront cependant, n'en doutez pas, à proclamer la supériorité de la taille sus-pubienne dans la thérapeutique des calculs vésicaux, mais la lithotritie toujours restera malgré les assauts qu'elle pourra subir de leur part.

Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent, quoi qu'ils écrivent, quoi qu'ils professent, rien n'y fera. C'est prêcher dans le désert. La lithotritie est éternelle, je la place à côté des Pyramides ; c'est la huitième merveille du monde.

LE TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE PULMONAIRE par le jus de viande crue, pur, sec

Dans la thèse qu'il vient de soutenir, M. René Henne démontre l'efficacité de ce traitement

Il est intéressant, dit M. René Henne, de contribuer à vulgariser, pour ainsi dire, une méthode thérapeutique antituberculeuse que la logique et l'expérimentation autorisent à considérer comme une arme vraiment efficace.

La Zomothérapie, « créée pour le mot comme pour la chose » par le Professeur Ch. Richet en 1900, a eu pour point de départ des expériences sur des chiens tuberculisés.

Deux lots de chiens reçoivent, par injection, une culture tuberculeuse qui tue les témoins en six semaines. Un lot reçoit une nourriture ordinaire, l'autre lot est nourri uniquement avec de la viande crue. Tous les chiens du premier lot meurent sans exception ; tous les chiens du second lot ont survécu.

Outre la question de la spécificité de la viande crue vis-à-vis de l'organisme en lutte avec les Bacilles de Koch, se posa, dès le début, la question de dose ; pour être efficace, la viande crue devait être donnée à raison d'au moins 20 grammes par kilogramme d'animal.

Pour appliquer la même thérapeutique à l'homme, il aurait fallu donner, pour un poids de 60 kilogs, une quantité de viande égale à 1 kilog 200. Ce serait d'ailleurs un minimum, et un minimum à absorber tous les jours.

Un grand pas sembla être fait quand il fut prouvé que l'action curatrice était due uniquement au suc musculaire de la viande crue, alors que la viande « lavée », c'est-à-dire privée par l'eau de son jus et de ses sels, n'avait plus aucune action spécifique.

La thérapeutique, par la viande crue, devenait applicable à l'homme : alors qu'on ne pouvait songer à faire ingérer à un tuberculeux les deux kilogs de viande crue qui lui seraient nécessaires, il était possible de lui faire absorber 800 grammes de jus de viande.

Des essais furent entrepris sur les tuberculeux, soit adultes soit enfants. Les résultats furent bons et permirent tous les espoirs.

Cependant, pour différentes raisons, il fut difficile de faire entrer la méthode dans la pratique médicale ; parmi ces raisons, il en est deux d'essentielles à notre avis : on se lassait vite d'une médication qui, pour être efficace, était longue et difficile à obtenir. Il faut, en effet, cinq heures pour obtenir, par des presses de ménage, le jus de 2 kilogs de viande, cinq heures d'un travail quotidien assez pénible, nécessitant un outillage spécial et, surtout l'été, une glacière pour y préparer et conserver, à basse température, un liquide éminemment corruptible. On fut donc enclin à négliger, dans les tentatives faites, l'importance de la dose à faire absorber. On se contenta de donner 200 à 500 grammes de viande crue, ou d'extraire le jus de 500 grammes de viande. Les résultats dès lors furent moins bons.

D'autre part, le commerce s'empara du principe et du nom et, plus ou moins heureusement, modifia la conception première qui n'admettait que du jus de viande cru, pur, et à forte dose.

Il a fallu les procédés indutriels modernes pour redonner à la zomothérapie la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre dans l'arsenal anti-tuberculeux. Grâce aux procédés de fabrication des préparations opothérapiques, il fut possible de réaliser un jus de viande desséché à basse température, conformément aux trois propositions reconnues absolument indispensables :

a) Tout le jus de viande crue ; *b*) Le jus de viande seul ; *c*) Et qui puisse être donné à dose suffisante.

Nous appellerons, avec M. Ch. Richet, *Zomine*, le jus de viande cru, pur, sec et total. *Ce n'est pas autre chose que du jus de viande (de bœuf) desséché à une température qui ne dépasse pas 7°.*

La Zomine ainsi obtenue dans de rigoureuses conditions d'asepsie, permet, d'une manière effective et pratique, de faire bénéficier les tuberculeux de la zomothérapie *intensive.* 40 grammes de jus de viande sec sont l'équivalent de 800 grammes de jus de viande ou d'un kilog et demi de viande crue.

Des observations qui prouvent

M. René Henne publie ensuite un grand nombre d'observations venues de tous les coins de la France et qui démontrent sans conteste possible l'efficacité du traitement de la tuberculose par la Zomine. Nous donnons ci-dessous quelques extraits de ces observations que nos lecteurs pourront trouver in-extenso dans l'ouvrage de M. Henne (Jouve éditeur).

« A partir de janvier 1924, zomine tous les jours, vingt jours par mois, repos dix jours, à raison de 15 grammes par jour seulement.

« A l'heure actuelle (décembre 1924), l'augmentation totale est de 4 kilogs 500. Disparition de la dyspnée. Température rectale 37° le matin, 37°8 le soir.

« Le traitement a donc donné des résultats remarquables ; on le continue. »

« La malade, les quinze premiers jours, a augmenté de 600 grammes. En août, elle pesait 38 kilogs, d'où augmentation de 5 kilogs. En octobre, nouvelle augmentation de 4 kilogs 500 ; elle atteignait 42 kilogs 500 et se maintient depuis cette date à ce chiffre.

« La fièvre vespérale a disparu dès juillet, sauf au moment des règles où on voit réapparaître une légère élévation de température, mais dans l'intervalle des règles, la température est rigoureusement normale.

« Les signes stéthoscopiques ont presque disparu, sauf quelques râles disséminés çà et là dans la poitrine et qui persistent malgré tout. Les craquements humides ont disparu.

« En somme, voilà une malade traitée d'une façon heureuse par la zomine. Et cela dans un cas où le médecin avait déclaré le cas désespéré et où il l'abandonnait littéralement à son malheureux sort en faisant comme recommandation suprême, « ne lui faites prendre aucune médication nouvelle ».

« Il avait ordonné la chaux, le glycérophosphate et des médicaments à base de créosote. Jamais il n'avait eu recours à la zomothérapie.

« Comme conclusion, je dois avouer qu'à mon avis aucun traitement ne me paraît devoir donner un tel résultat. Il est dommage qu'une observation plus longue ne m'ait pas permis de confirmer l'excellent résultat de ce traitement par la zomine. »

« Les bacilles de Koch, nombreux dans les crachats en novembre 1924, ont presque entièrement disparu. La toux a bien diminué. L'expectoration est nulle. Les signes pulmonaires à l'auscultation ont presque complètement disparu. Je suis ce malade avec attention, mais déplore que sa situation ne lui permette pas de continuer d'une façon intensive le traitement par la zomine. »

« En septembre, le malade commence à prendre 30 à 35 grammes de zomine par jour, en deux fois.

« A partir de ce moment, retour important des forces ; augmentation de 400 grammes par semaine pendant six semaines, soit 2 kilogs 400, puis de 500 grammes en quinze jours.

« En même temps que cette augmentation de poids de près de 3 kilogs en deux mois, la fièvre et la toux ont complètement disparu. En décembre, l'amélioration s'accentue, les râles humides ont disparu, seuls quelques frottements persistent au sommet gauche. »

« On le soumet à la zomothérapie intensive pendant un mois ; il prend au total 900 grammes de zomine.

« Au bout de quinze jours son poids est de 69 kilogs 100.

« Au bout de trente jours, il est de 70 kilogs 300, soit une augmentation de 2 kilogs 200.

Le nombre des globules rouges passe de 3.200.000 à 4.000.000 ; celui des globules blancs de ..00 à 7.880.

« Forte amélioration de l'état général. L'appétit revient. »

« Prend 40 grammes de zomine par jour pendant quatre semaines. On constate une augmentation de poids de 3 kilogs 500, en même temps que son anémie s'atténue puisque de 2 millions 500,000 le nombre des globules rouges passe à 3.120.000. »

« R. D., 7 ans, mère morte de tuberculose, père tuberculeux. Fait une coqueluche. Au détour de cette coqueluche, congestion pulmonaire traînante. Sous l'influence de la zomine, il reprend deux kilogs en un mois.

« Etat général et pulmonaire excellent. »

Des conclusions catégoriques

Par ces observations, conclut M. Henne, nous voyons que la Zomine permet de faire entrer la zomothérapie intensive dans la pratique médicale.

Sous une forme facile à absorber, et réalisant les conditions nécessaires de commodité matérielle et de dose efficace, la Zomine

« Donne vigueur au système nerveux, et par l'intermédiaire du système nerveux à toutes les cellules de l'organisme ».

En particulier, chez les tuberculeux de premier et second degré, elle amène : a) le retour des forces ; b) le réveil de l'appétit ; c) une augmentation de poids par réfection du tissu musculaire ; d) l'atténuation et la disparition des signes physiques, parallèles à la cicatrisation des lésions, celle-ci se faisant comme normalement, par enkystement calcaire et réaction fibreuse.

La Zomine n'a pas de contre-indication aux première et deuxième périodes de la tuberculose.

Elle n'a pas d'efficacité curative dans la période ultime de la maladie.

En résumé la Zomine, d'un emploi facile, nous paraît éminemment propre à aider l'organisme dans son processus normal de guérison de la tuberculose.

ON NOUS INFORME QUE

La fédération des syndicats de médecins du Nord-Est, comprenant de nombreux médecins de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes et des personnalités médicales parisiennes, a inauguré le nouveau centre interdépartemental anticancéreux, installé à l'hôpital civil de Reims.

Le Dr Lossouarn, professeur à l'Ecole de Médecine de Tien-Tsin fera le 30 novembre, à 10 heures à l'Hôtel-Dieu, une conférence sur la « prévention de la cécité en Chine ».

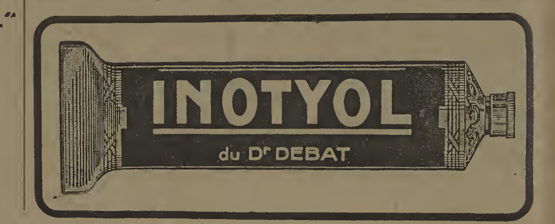
M. le Dr Charles André, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine d'Assomption (Paraguay) fera le samedi 12 décembre, à 18 heures, salle Béclard, une conférence : « 3 ans au Paraguay ».

A LA FACULTÉ DE BORDEAUX

Après de brillants concours, nous apprenons que M. le Docteur Georges Auriat, interne des hôpitaux, vient d'être nommé chef de clinique des maladies nerveuses et psychiatriques ; M. Barge, prosecteur d'anatomie ; M. Robert Dufour, prosecteur adjoint d'anatomie et MM Giraud, Siméon et Fortou, aides d'anatomie.

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

NÉVRALGIES
et toutes douleurs
empêchant le sommeil, agitation, insomnies, etc...
ALLONAL "ROCHE"
Chaque comprimé représente 0,16 ctgr. d'isopropylpropénylbarbiturate d'amidopyrine
DOSES:
1 à 4 comprimés par jour et plus
N.B. L'Allonal "Roche" ne contient ni opium, ni morphine, ni hyoscine, ni scopolamine, ni aucune substance du tableau B.
analgésique
sédatif
hypnogène
sans actions secondaires
R.C. Seine 127.006
Echantillon et Littérature sur demande :
Produits F. Hoffmann-La Roche & Cie, 21, Place des Vosges, PARIS



LES NOUVELLES MÉTHODES D'EXAMEN DU CŒUR

Elles n'ont rien de commun avec celles de jadis
Mais c'est surtout l'enseignement de la cardiologie qui gagnera à leur emploi

Une curieuse expérience à la Faculté de médecine

La cardiologie est, sans conteste, la partie de la médecine qui a le plus bénéficié des récentes découvertes en électricité.

L'application du galvanomètre d'Einthoven à l'étude des courants du muscle cardiaque dans les différentes phases de sa contraction, connue sous le nom d'électrocardiographie, a complètement rénové la physiologie et la clinique du cœur ; le chapitre des arythmies a vu naître une classification dans le chaos dont il était seul constitué autrefois.

Voici maintenant que d'autres parties de l'appareillage électrique envahissent le domaine de la cardiologie.

On a cherché depuis longtemps à rendre plus sensible l'auscultation et, depuis le stethoscope de Laënnec, bien des progrès ont été réalisés, jusqu'au stéthoscope bi-auriculaire actuel, muni ou non de capsule de renforcement.

Du jour où cet appareil naquit surgit l'idée de l'auscultation à plusieurs dans un but d'enseignement. Les avantages de cette méthode sont évidents ; outre la diminution de fatigue pour le malade, il y a surtout la possibilité de faire suivre aux élèves les phases d'une auscultation délicate en leur marquant, par des signes de la main, les accidents à noter.

Le nombre maximum « d'auscultants » simultanés ne peut dépasser quatre avec les appareils à air.

Voici que maintenant on voit naître des méthodes où le nombre d'auscultants devient, pour ainsi dire, infini.

L'été dernier, Lutembacher lançait par T. S. F. l'auscultation de malades dont le cœur fut entendu jusqu'à 300 kilomètres de Paris, et les médecins sans-filistes purent parfaitement reconnaître les diagnostics.

Simple curiosité, dira-t-on ! Qui sait ? Il est évident que le but pratique n'apparaît pas immédiatement, mais dans une autre expérience Lutembacher pouvait le faire toucher du doigt.

Les méthodes changent, l'esprit clinique demeure

Dans une séance à l'Académie de Médecine, tous les académiciens purent simultanément, avec des récepteurs téléphoniques, ausculter des malades qui étaient aux Buttes-Chaumont, or, la transmission était faite par le *réseau téléphonique de ville*, le système de lampes à vide intercalé servant uniquement à renforcer le courant et à filtrer.

Ainsi un malade peut être, dès maintenant, suivi par son médecin, dans une certaine mesure, par le *téléphone de ville ;* il devient possible, sans se déranger, de guetter chez un malade soumis à la digitale l'apparition d'un bigéminisme avertisseur.

La Faculté de Médecine a été le siège de deux démonstrations du même genre, la semaine dernière.

L'une faite sous les auspices de M. le professeur Roger par MM. Le Mée et Hélie, l'autre par M. Lutembacher.

MM. Le Mée et Hélie se servent d'un appareil étranger à récepteurs multiples ; le point particulier de leur méthode est qu'au lieu de mettre le récepteur directement sur l'oreille il le faut ausculter avec le stéthoscope bi-auriculaire, ainsi, disent-ils, chacun a exactement la même sensation que si son stéthoscope était appliqué directement sur la poitrine.

Au cours de cette expérience, on avait disposé aussi un haut-parleur. Certes, le haut-parleur n'est pas encore un instrument assez parfait pour donner toutes les nuances d'une auscultation, mais il est bien suffisant pour la démonstration qui fut faite : Un chien préparé est mis dans le circuit, on entend son cœur battre à son rythme normal, on excite le pneumogastrique et toute la salle entendait la pause puis la reprise plus lente des battements cardiaques.

Le docteur Lutembacher fait appliquer simplement le récepteur téléphonique à même l'oreille et tout le monde entend très bien.

Au cours de la même séance, une très belle démonstration fut faite sur le fonctionnement de l'électro-cardiographe avec l'appareil même.

Nous avons déjà parlé à nos lecteurs du très beau film de M. Lutembacher sur les réactions du cœur perfusé aux différents poisons, réalisant à volonté tous les troubles du rythme, il fut projeté pour la première fois aux élèves dans cette même séance.

Ainsi physiologie, investigation clinique, enseignement voient s'augmenter leur armement moderne.

Certains esprits chagrins penseront que la méthode clinique y perd.

En réalité, il n'y a pas de *méthode* clinique, il y a un *esprit* clinique, qui doit savoir employer toutes les méthodes et leur appliquer son jugement.

Les mémoires médicaux et le droit de timbre

M. Raoul Evrard, député, a demandé à M. le ministre des finances : 1° si l'article 32 de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite est applicable dans le Pas-de-Calais pour rappeler aux comptables médecins et les pharmaciens sont payés par mandat communal ; 2° dans le cas de l'affirmative pourquoi certain percepteur, agissant comme receveur municipal, exige un timbre sur les mémoires d'honoraires médicaux et de notes pharmaceutiques, exclusivement relatifs à l'assistance médicale gratuite et payés par mandat communal.

Le ministre a répondu : Les mémoires de frais médicaux et pharmaceutiques produits pour le service de l'assistance médicale gratuite sont exempts de timbre en vertu de l'article 32 de la loi du 15 juillet 1893. Des instructions ont été données récemment par le trésorier-payeur général du Pas-de-Calais pour rappeler aux comptables placés sous ses ordres les dispositions dont il s'agit et qui auraient été parfois perdues de vue en raison du mode spécial du fonctionnement du service de l'assistance médicale gratuite dans ce département. Dès lors, il est à présumer que les errements signalés ne se produiront plus.

Avis relatif à l'attribution de prix aux officiers du corps de santé de la marine

Aux termes des articles 9 et 9 bis de l'arrêté du 13 septembre 1910 sur le service de santé, les prix ci-après désignés peuvent être décernés aux officiers du corps de santé dans les conditions suivantes :

Prix Blache. — Ce prix, d'une valeur de 1.200 francs, décerné tous les trois ans, sera attribué, en 1926, au médecin en activité ou en retraite de la marine militaire française, ou à tout autre médecin français embarqué sur les navires de commerce depuis trois ans au moins, ayant fait la découverte la plus utile ou le meilleur mémoire ou travail sur la thérapeutique exclusivement médicale.

Les candidats devront faire parvenir leurs titres au ministère de la marine (direction centrale du service de santé), le 1er mai 1926 au plus tard. Les candidatures qui ne se produiront pas dans le délai ci-dessus mentionné seront écartées.

Prix Foullioy. — Ce prix, dont le montant s'élève à 500 francs environ, à décerner tous les deux ans, sera attribué, en 1927, au médecin en activité de la marine militaire française ayant fourni le travail le plus apprécié soit en chirurgie, soit en médecine, et n'ayant pas dépassé l'âge de 35 ans.

Les candidats devront remettre leurs mémoires ou rapports à l'autorité supérieure, dont le visa fera foi, avant le 1er juillet 1927. Les candidatures qui ne seront pas déclarées dans le délai susvisé seront écartées.

L'ABONNEMENT à **L'INFORMATEUR MÉDICAL** est complètement remboursé

Nous offrons, en effet, à tout nouveau souscripteur d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

un magnifique

Porte-mine EVERSHARP

d'une valeur commerciale de **20 francs.**

Le prix d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

étant de 20 francs, le dit abonnement ne vous coûte plus rien.

Le porte-mine qui vous est offert est bien de la marque " Eversharp ". Il ne s'agit pas d'une imitation.

En vous abonnant à

L'Informateur Médical

vous ferez donc une bonne affaire en même temps que vous recevrez chaque semaine un journal original et indépendant donnant des informations personnelles, rapides et illustrées.

Vous pouvez vous abonnez sans frais en versant la somme de 20 francs au compte de chèques postaux de **L'INFORMATEUR MÉDICAL :** *PARIS 433-28.*





L'INFORMATEUR MÉDICAL a, il y a plusieurs mois, attiré l'attention de ses lecteurs sur une information illustrée reçue d'Amérique, dans laquelle on montrait l'utilisation qu'on avait su faire des récentes découvertes scientifiques pour permettre à toute une assistance d'entendre les battements du cœur d'un malade. Ces essais d'auscultation collective sont susceptibles de rendre les plus grands services dans l'enseignement de la cardiologie, et M. le Docteur Le Mée a été bien inspiré en introduisant en France cette méthode américaine. L'INFORMATEUR MÉDICAL en publiant la photographie ci-dessus, il y a huit mois, s'est conformé à son programme d'informations rapides et illustrées.

Le Mouvement Médical

L'Internat des Hôpitaux de Lyon a fêté la semaine dernière son centenaire

Comme toutes les fêtes pareilles, celle-ci fut émouvante par les souvenirs qui y furent évoqués. On y trouva également la gaîté traditionnelle qui forme le fond des fresques de l'internat.

La veille du centenaire, les délégués furent reçus à l'hôtel de ville, où ils furent présentés au maire de Lyon par le docteur Lyonnet qui prononça un discours d'où nous extrayons le passage suivant :

Vous avez compris, monsieur le maire, assisté de notre regretté collègue, J. Courmont, qu'il y avait quelque chose à faire. Vous avez pris l'initiative de construire ce vaste hôpital de Grange-Blanche, que nous devons visiter demain.

Là, se trouveront condensés tous les perfectionnements que les données modernes de l'hygiène ont pu fournir aux architectes et aux ingénieurs.

Nos anciens ont connu la lugubre demeure qu'on appelait « le tiercelet », relégué dans le fond de l'Hôtel-Dieu. Nos successeurs auront une habitation moderne, pleine d'air et de lumière.

Ils resteront, nous pouvons l'affirmer, vos fidèles et précieux collaborateurs auprès des malades. On peut être un médecin distingué, sans être interne ; mais on peut soutenir, sans crainte d'être démenti, que tout interne est un médecin distingue.

Jadis, nos ancêtres étaient peu courageux devant les épidémies. On a reproché à Gallien d'avoir quitté Rome en 168, devant la peste et à Sydenham de s'être sauvé de Londres en 1665, à l'approche du choléra. Rabelais aurait aussi déserté l'Hôtel-Dieu et aurait été relevé pour cela de ses fonctions. L'internat lyonnais n'a jamais reculé devant le danger et, lors de l'épidémie de choléra qui éclata il y a quelques années, en 1884, dans l'Ardèche et dans le Midi, une équipe de jeunes internes n'hésita pas à partir et à soigner les malheureuses victimes du fléau. Je crois inutile d'insister sur les nombreux camarades qui ont succombé courageusement, sans récriminations, à des piqûres anatomiques, à la fièvre typhoïde, à la diphtérie, à la tuberculose, maladies contractées au chevet des malades.

Quand, en 1840, de terribles inondations empêchèrent médecins et chirurgiens d'entrer à l'Hôtel-Dieu, les internes restèrent seuls et les méchantes langues prétendirent que jamais les malades ne s'étaient si bien portés.

Comptez donc, monsieur le maire, sur toute la jeunesse présente et future de l'internat pour collaborer avec vous à cette œuvre commune d'assistance aux malheureux et aux malades.

Le maire de Lyon a répondu au discours du docteur Lyonnet en rappelant les efforts dépensés pour doter la grande cité d'un hôpital modèle digne, à la fois, des progrès de la Médecine et de l'Ecole Médicale Lyonnaise.

Le soir un banquet rassembla les internes et les anciens internes de Lyon. On y remarquait : MM. les docteurs Lyonnet, Sabatier, président et président d'honneur de l'Association générale de l'internat ; MM. les professeurs Hugounenq, Jean Lépine, Léon Bérard, Paviot, Mouriquand, Nicolas, Tixier, Cade, E. Martin, Nové-Josserand, Claude Regaud, de l'Institut Curie ; René Leriche, de Strasbourg ; Tédenat, de Montpellier ; Patel, André et Joseph Chalier, Favre, Rheuter ; M. Marotte, directeur du service de Santé ; MM. les docteurs Plancher, Carle, Froment, Barjon, Tavernier, L. Mayet, Cotte, Paul Bonnet, Rebattu, Gaucherand, Bonamour, Dumas ; des délégations d'internes de Strasbourg, Montpellier, Nancy, Marseille.

Après ce banquet, on assista à une revue de l'internat pleine de chansons spirituelles et de truculence.

Le lendemain matin, internes et anciens internes se retrouvèrent au nouvel hôpital de Lyon pour visiter les différentes parties de ce vaste établissement. *L'Informateur Médical* a dit, il y a deux ans, ce que serait, une fois terminé, l'hôpital de la Grange-Blanche avec ses pavillons à terrasses, dont chacun forme un hôpital autonome, avec sa circulation souterraine, ses larges avenues.

Un déjeuner fut servi dans le grand réfectoire de l'Hôtel-Dieu, au cours duquel M. Brizon rappela la glorieuse histoire des internes des Hôpitaux de Lyon.

Il ne seyait peut-être pas à un profane, dit-il, de venir vous parler comme un des vôtres. Pardonnez-moi : pour évoquer les souvenirs du Tiercelet, le doyen du conseil d'administration des Hospices a voulu se donner quelques instants la coquetterie et la joie de se rajeunir pour se trouver à votre diapason.

Tout à la fin seulement et pour conclure il redeviendra le président. Mais le président heureux des excellents rapports qu'il a toujours eus avec vous tous, le président qui sait apprécier à leur pleine valeur vos belles qualités, le président qui sera toujours prêt à vous donner satisfaction dans toute la mesure qu'impose une bonne et sage administration.

Messieurs, je lève mon verre à la gloire du passé, du présent et de l'avenir de l'internat lyonnais.

M. Delore, major de l'internat, doyen de la promotion sortante, exprime sa joie de voir toute la grande famille de l'internat lyonnais, rassemblée avec les délégations d'internes des grandes villes françaises, célébrer au milieu de personnalités éminentes les fastes de l'institution et sa belle tradition sans cesse accrue.

M. Sabatier évoque avec infiniment d'esprit et de pittoresque les joies révolues du vieux Tiercelet.

Le professeur Tédenat, de Montpellier, adresse à la mémoire des maîtres lyonnais disparus l'hommage émouvant de sa vénération et de son amitié. Il salue les jeunes qui ne cessent de grandir encore la haute tradition de l'internat.

Mort du Docteur Paul Héger

Le Docteur Paul Héger est mort à l'âge de 79 ans, des suites d'un récent accident d'auto. Le célèbre physiologue était professeur à l'Université libre de Bruxelles, président honoraire de la susdite Université et ancien président de l'Institut physiologique du parc Léopold.

C'est un grand savant qui disparaît ; les universités ont fermé un jour en signe de deuil.

A MARSEILLE

LES MÉDECINS ET LA MUTUALITÉ

La série de conférences que vient de projeter le Syndicat médical de Défense professionnelle, fondé par le Dr Monteux, a été inaugurée par le Dr Nègre.

Cette conférence était présidée par le docteur Guy, le président actuel du Syndicat. Le docteur Nègre, sans insister sur les raisons particulières qui poussèrent quelques médecins à se séparer de l'ancien Syndicat pour fonder un Syndicat nouveau, parla des relations du corps médical avec les mutualistes, les médecins voulaient appliquer dès le début de 1925, aux membres des Sociétés de secours mutuels le tarif de 8 francs pour la consultation, et de 10 francs pour la visite. En outre, on posait le double principe du « libre choix » et du ticket modérateur.

Quelques docteurs, après conversation avec les dirigeants de la Mutualité, considérèrent que c'était aller un peu vite, et qu'il fallait donner le temps aux mutualistes de « se retourner », d'adopter des méthodes nouvelles qui bouleversaient toutes leurs habitudes. Ils proposaient une expérience d'un an, au cours duquel la consultation serait à 6 fr. et la visite à 8. Le Syndicat ne voulut pas céder, et ce fut une des causes de la seission dont nous parlons plus haut.

Par contre le Syndicat médical de défense professionnelle tenta, lui, la dite expérience.

Elle a pleinement réussi, dit l'orateur, puisqu'il est chargé d'annoncer à ceux qui l'écoutent que les mutualistes acceptent « officiellement », à partir du 1er janvier 1926 le tarif de 8 fr. et de 10 fr.

Tout est bien qui finit bien et nous ne pouvons que nous associer au vœu exprimé par le docteur Nègre, et le docteur Guy — vœu approuvé par toute l'assistance — de voir le nombre des médecins mutualistes s'augmenter sans cesse, pour le développement d'une « grande œuvre sociale, dont les premiers bénéficiaires sont les malheureux et les déshérités. »

Les fumées des automobiles

M. Népoty, directeur des services d'hygiène, a assisté, entouré de nombreuses personnalités du monde de l'automobile, aux essais d'un dispositif inventé par l'ingénieur Royer et qui est destiné à absorber totalement les fumées et les gaz toxiques qui s'échappent des moteurs automobiles.

Ces essais ont montré l'efficacité du procédé.

Les PILULES ou ELIXIR de
DIASTO-PEPSINE RICHEPIN
Aux trois Ferments
PEPSINE — PANCRÉATINE — DIASTASE
Digèrent et Assimilent
TOUT
Viande, Féculents, Corps gras — RAPIDEMENT et SANS FATIGUE
Reposent le FOIE et le PANCRÉAS
MARQUE DÉPOSÉE
Pepsine Pancréatine solidifiée et Diastase DIGESTIF complet
Littérature et Ech. gratuits aux Médecins. — 34, Boulᵈ de Clichy, PARIS

La Mission Sanitaire de la Société des Nations

A Marseille

En quittant Barcelone, le point de départ de ce grand voyage d'études pour l'amélioration des installations sanitaires des grands ports méditerranéens, la mission s'est rendue à Marseille. Le docteur Carlo est délégué par la Société des Nations et sept nations sont représentées : la France, par le docteur Ribot, l'aimable directeur du service sanitaire maritime de Marseille, accompagné du docteur Raybaud, chef du laboratoire du service sanitaire maritime de Marseille ; l'Espagne, par le docteur Mestre, inspecteur général de la Santé extérieure de Barcelone ; la Grande-Bretagne, par le docteur P.-G. Stock, ministre de la Santé britannique ; la Grèce, par le docteur Papathanassiou, médecin chef au Lazaret du Pirée ; l'Italie, par les docteurs Chiglœn, directeur de la Santé du port de Gênes et Giglio, médecin du port de Messine ; la Syrie, par le docteur Chrif, du service de quarantaine des Etats sous mandat français et enfin la Yougo-Slavie, par le docteur O. Transmiller, chef de la station bactériologique de Kraljevica.

M. L. Palomba assure les délicates fonctions de secrétaire de la mission.

A son arrivée, le Dr Ribot ne nous a pas caché qu'il avait été très bien reçu à Barcelone et qu'il avait constaté avec plaisir que les installations sanitaires du grand port espagnol étaient très modernes.

La mission à son arrivée a été reçue par MM. Rastouin et Brenier, président et secrétaire de la Chambre de commerce.

La première journée a été consacrée à la visite de la Santé et à son musée, ainsi qu'aux différents services sanitaires et notamment à la dératisation et à son intéressant laboratoire.

Puis à bord de la vedette de la Santé *Frioul-III*, la mission a visité les ports et le tunnel du Canal du Rhône. Un déjeuner a été offert à l'Estaque dans les salons de l'Hôtel Mistral, par la Chambre de commerce.

L'après-midi a été consacrée à la visite sanitaire de la ville, et le soir les délégués ont assisté à une représentation à l'Opéra, qui leur a été offerte par la Municipalité.

Le lendemain a eu lieu la visite du Port du Frioul, où les navires vont en quarantaine. Le docteur Ribot a guidé la mission qui s'est embarquée sur le *Frioul-III*. Les docteurs ont admiré les installations modernes des îles. A Ratonneau, ils ont visité l'hôpital qui domine la rade, le pavillon Fauvel, le pavillon des dames, près de la petite chapelle, les longs hangars. Puis, franchissant la jetée du Frioul, les docteurs ont parcouru les bâtiments de Pomègue, les grandes étuves et les cuisines.

Les membres de la mission ont écouté les intéressantes explications du Dr Ribot, qui a souligné l'importance de ces établissements qui mettent la ville de Marseille à l'abri des épidémies. Le Dr Ribot n'a pas caché qu'il y avait encore à faire et des transformations à apporter.

Un excellent déjeuner a été servi au restaurant du Frioul, et en rentrant en ville la mission s'est rendue à la Conception et à l'hôpital Salvator.

Dans la soirée, les docteurs se sont rendus à l'hôtel de ville, où une réception leur a été offerte par la Municipalité.

Ils ont été présentés par le Dr Ribot. M. le docteur Flaissières, sénateur-maire de Marseille, en termes choisis, leur a souhaité une cordiale bienvenue.

Le lendemain, les membres de la mission ont quitté Marseille pour se rendre à Alger, d'où en repassant par Marseille ils se rendront à Naples, Gênes, Le Pirée, Alexandrie, Jaffa et retour par Salonique.

Les membres de la mission ont été enchantés pour l'accueil qui leur a été réservé par les autorités et par leurs confrères marseillais.

Le but de cet intéressant voyage et la visite de toutes les installations sanitaires des grands ports consistent à arriver à un accord international qui permettra d'abréger les formalités de quarantaines pour les navires et de protéger les ports contre les épidémies.

R. Z.

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément

HISTOIRE D'UNE ÉPIDÉMIE

Méfiez-vous, les oreilles étrangères vous écoutent

Notre confrère *Le Matin* en conte une bien bonne, mais qui donne à réfléchir.

On a beaucoup parlé de la variole à l'Académie depuis quelques mois ; des doctrines s'affrontent et pour bien démontrer que la variole ne s'atténue pas on nous casse les oreilles avec tous les cas qui peuvent surgir sur le territoire.

La majorité des journalistes scientifiques avaient « laissé tomber » ces communications à tapage.

Cependant, quelques journaux qui donnent plus d'importance à la rubrique académique (entendez par là qu'ils donnent le sommaire de toutes les communications) annoncèrent froidement qu'il y avait des épidémies de variole dans quatre départements français.

Comme dernièrement on a « remis ça », le *Matin* a fait une enquête et il a appris que cette note avait causé un gros émoi en Angleterre, où tous les journaux ont annoncé une épidémie de variole en France.

L'ambassade fut alertée, la direction de l'Hygiène fut invitée à fournir dans les plus brefs délais des renseignements sur les parties de la France où les citoyens britanniques pouvaient se livrer au sport de l'auto, sans risquer de contaminer toutes les Angleterres à leur retour.

On eut vite fait de ramener à leurs justes proportions des événements qui ne méritaient pas tant d'honneur.

Mais voilà que maintenant on voudrait nous faire vacciner contre la variole tous les trois ans ! Est-ce qu'il n'y a pas là une exagération manifeste ?

Par contre, la moitié des étrangers qui entrent chez nous et vous avez pu lire dernièrement qu'il y en a trois millions, ne sont pas vaccinés ; il paraît même que certains ont une telle horreur du vaccin que lorsqu'ils sont obligés d'y passer ils s'essuient le bras avec ardeur dès que le médecin a le dos tourné.

Comment le Public est renseigné

Un de nos confrères a bien voulu nous communiquer une dépêche reçue par un grand quotidien. Nous donnons ce document « nature ». On verra quelle extraordinaire salade y est faite.

Vienne, 7 novembre. — « Le prof. Steinach et ses adjoints, les docteurs Heinlein et Wiesner, viennent de découvrir une méthode de rajeunissement applicable aux femmes. Celle-ci, dit-on, avait été imaginée dès 1889 par un vieillard de 72 ans, qui s'était, avec succès, injecté des extraits de glande animale et qui avait emporté son secret dans la tombe. C'est ce secret que les savants viennois viennent de retrouver. L'élixir en question ne perd aucune de ses qualités biologiques au cours de son transfert de l'animal à l'homme et son injection permet à de nouvelles cellules de se développer. Toutes les autres méthodes de rajeunissement employés jusqu'ici causaient invariablement la stérilité. L'extrait nouveau n'a pas ce désavantage. »

Pauvre Brown-Séquard ! eut-il jamais un secret ? Quant à la stérilité, le quiproquo est amusant avec l'opération de Steinach sur le canal déférent.

Si l'on songe qu'il arrive tous les jours 2 ou 3 dépêches du même tonneau, il faut se dire qu'après tout il n'y a pas encore trop de bêtises dans les journaux

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)

Les derniers livres parus

Si le Commissaire n'avait pas été bon enfant, Claude Bernard ne serait pas devenu un grand physiologiste

Dans le volume qu'il vient de publier sur Claude Bernard, M. J.-L. Faure rappelle l'anecdote suivante contée par Claude Bernard lui-même

La physiologie expérimentale n'ayant pas eu chez nous de refuges officiels s'est développée en quelque sorte sur la voie publique au milieu des difficultés, des plaintes et des antipathies bien naturelles au public contre les vivisections. On ne saurait imaginer les luttes que Magendie a dû soutenir pour installer un coin de laboratoire d'expérimentation au Collège de France.

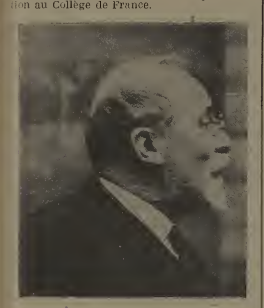


Photo *Informateur Médical*

M. LE PROF. JEAN LOUIS FAURE

Il y a vingt-cinq ans, lorsque j'entrai dans la carrière de la physiologie expérimentale, je me trouvai dans des circonstances où j'eus moi-même, comme d'autres à subir toutes les entraves qui étaient réservées aux expérimentateurs. Il fallait être soutenu alors par une vraie passion pour la physiologie et avoir une patience et un courage souvent très grands pour ne pas se laisser décourager.

Dès qu'un physiologiste expérimentateur était découvert, il était dénoncé, livré à l'abomination des voisins et aux poursuites des commissaires de police. Au début de mes études expérimentales, j'ai éprouvé bien des fois des ennuis de cette nature, mais je dois dire, qu'il m'arrive cependant, par le fait du hasard, d'être protégé précisément par un commissaire de police.

Cela m'advint à la suite d'une circonstance assez singulière. C'était vers 1844, j'étudiais les propriétés digestives du suc gastrique à l'aide du procédé découvert par M. Blondot (de Nancy), qui consiste à recueillir du suc gastrique au moyen d'une canule ou d'une sorte de robinet d'argent adapté à l'estomac des chiens vivants sans que leur santé en souffre le moins du monde. Alors un célèbre chirurgien de Berlin, Dieffenbach vint à Paris ; il entendit parler de mes expériences par mon ami, M. Pelouze et il désira voir faire l'opération de l'application de la canule stomacale.

Ayant été prévenu de ce désir, je m'empressai de le satisfaire, et je fis l'expérience dans le laboratoire de chimie que M. Pelouze avait alors rue Dauphine. Après l'opération, on renferma l'animal dans la cour, afin de le revoir plus tard. Mais le lendemain, le chien s'était sauvé, emportant au ventre la canule accusatrice d'un physiologiste.

Quelques jours après, de grand matin, je reçus la visite d'un homme qui venait me dire que le commissaire de police du quartier de l'Ecole de Médecine avait à me parler et que j'eusse à passer chez lui. Je me rendis dans la journée chez le commissaire de la rue du Jardinet.

Je trouvai un petit vieillard d'un aspect très respectable, qui me reçut d'abord assez froidement et sans rien me dire ; puis me faisant passer dans une pièce à côté, il me montra à mon grand étonnement le chien que j'avais opéré dans le laboratoire de M. Pelouze et me demanda si je reconnaissais lui avoir mis l'instrument qu'il avait dans le ventre. Je répondis affirmativement en ajoutant que j'étais content de retrouver ma canule que je croyais perdue.

Mon aveu, loin de satisfaire le commissaire, provoqua probablement sa colère, car il m'adressa une admonestation, d'une sévérité exagérée, accompagnée de menaces, pour avoir eu l'audace de lui prendre son chien pour l'expérimenter.

J'expliquai au commissaire que ce n'était pas moi qui étais venu prendre son chien, mais que je l'avais acheté à des individus qui les vendaient aux physiologistes et qui se disaient employés par la police pour ramasser les chiens errants. J'ajoutai que je regrettais d'avoir été la cause involontaire de la peine qui produisait chez lui la mésaventure de son chien, mais que l'animal ne mourrait pas ; qu'il n'y avait qu'une chose à faire, c'était de me laisser reprendre ma canule d'argent et qu'il garderait son chien.

Ces dernières paroles firent changer le commissaire de langage ; elles calmèrent surtout complètement sa femme et sa fille. J'enlevai mon instrument et je promis, en partant de revenir. Je retournai, en effet, plusieurs fois rue du Jardinet. Le chien fut parfaitement guéri au bout de quelques jours, j'étais devenu l'ami du commissaire et je pouvais désormais compter sur sa protection.

C'est pourquoi, je vins bientôt installer mon laboratoire dans sa circonscription et pendant plusieurs années, je pus continuer mes cours privés de physiologie expérimentale dans le quartier, ayant toujours l'assentiment et la protection du commissaire pour m'éviter de trop grands désagréments jusqu'à l'époque où, enfin, je fus nommé suppléant de Magendie au Collège de France ».

Cette histoire extravagante et tragi-comique montre bien, ajoute M. J.-L. Faure, de quel feu sacré il fallait être enflammé pour se lancer, dans des conditions pareilles, dans l'étude de la physiologie expérimentale.

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

Un stratagème ingénieux pour pouvoir décerner le prix du Prince de Monaco.

Nous avons fait connaître la véritable impasse dans laquelle se trouvait engagée la commission chargée de proposer à l'Académie la personnalité scientifique à laquelle serait attribué le prix de 100.000 fr. du prince de Monaco ; cette commission étant, en effet, partagée en deux parties égales voulant l'une décerner le prix à M. Hédon, l'autre, à M. Laguesse.

Cette lutte des physiologistes contre les physiologistes risquait de s'éterniser quand un esprit ingénieux proposa de prier les deux favoris de rédiger en commun un mémoire auquel serait attribué le prix.

La proposition fut acceptée et mardi dernier, avant la réunion de l'Académie, en comité secret, on distribua une étude sur « *la découverte de la sécrétion interne du pancréas et l'organisation du travail scientifique* », par MM. Hédon et Laguesse.

Le caractère d'individualité du prix de Monaco se trouvera ainsi respecté — en apparence tout au moins.

On boit trop de vin dit M. Jean Lépine, de Lyon

M. Jean Lépine apporte de nouveaux faits attestant une recrudescence d'alcoolisme à type congestif en rapport avec l'abus du vin, trop facilement considéré comme un aliment hygiénique. Il indique notamment que l'épilepsie développée tardivement dépend assez souvent de cette cause, par des influences à la fois digestives et circulatoires.

Il fait remarquer que l'abus habituel du vin et les conséquences qui en résultent pour le cerveau interviennent dans la question de la sécurité en chemin de fer, dont l'Académie s'est déjà préoccupée. Les examens médicaux d'entrée en service, que les compagnies font avec soin, deviennent de plus en plus inopérants à mesure que le personnel s'habitue à une consommation de vin, insuffisante pour produire de grands accidents alcooliques, mais nettement nocive pour le fonctionnement cérébral

Election de deux correspondants nationaux dans la 2e Division (chirurgie et accouchements).

Classement des candidats :

En première ligne : MM. Rollet, de Lyon ; Jeanbreau, de Montpellier.

En deuxième ligne ex æquo, et par ordre alphabétique : MM. Abadie, d'Oran ; Commandeur, de Lyon ; Jeanne, de Rouen ; Lafourcade, de Bayonne ; Le Roy des Barres, d'Hanoï ; Phocas, d'Athènes.

Au premier tour, MM. Rollet et Jeanbrau sont élus à la majorité des suffrages.

L'Académie il y a juste 50 ans

MM. Jaccoud et Lassègue ont envoyé leur lettre de candidature.

M. Berthelot offre à l'Académie son ouvrage intitulé la : *Synthèse chimique*.

La discussion sur les anomalies de la vision se poursuit entre M. J. Guérin, Giraldès et Giraud-Teulon, le moins qu'on puisse dire est qu'elle est peu courtoise. M. Guérin et Giraldès se reprochent mutuellement de répondre sans avoir écouté...

M. J. Guérin a examiné cinquante cristallins d'animaux, il n'y a vu qu'une matière cornée, qu'il n'a pu que contondre et écraser mais non déformer, il ne croit pas au changement de courbure des faces du cristallin.

M. Giraldès se basant en particulier sur celle des images de Parkinge et Sanson soutient le contraire, le fait est peut-être difficilement explicable, mais il existe. M. J. Guérin le nie purement et simplement.

Service de Santé Militaire

Nominations dans la Légion d'Honneur

officiers

Haller (Marie-Antoine-Louis-Prosper), médecin-major de 1re classe au 13e corps d'armée. Chevalier du 14 octobre 1900 ; 32 ans de services, 9 campagnes. A été blessé et cité.

Brodier (Henri), médecin principal de 2e classe, au gouvernement militaire de Paris. Chevalier du 10 juillet 1917 ; 36 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Ardilleux (Pierre-Alexis-Marie-Joseph), médecin-major de 1re classe au 8e corps d'armée. Chevalier du 24 novembre 1916 ; 34 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Peyroux (Louis-Amédée), médecin principal de 2e classe au 3e corps d'armée. Chevalier du 11 août 1916 ; 34 ans de services, 4 campagnes.

Robineau (Edouard-Maurice), médecin-major de 1re classe au gouvernement militaire de Paris. Chevalier du 10 juillet 1917 ; 33 ans de services, 4 campagnes.

Demain (Léon-Paul-Charles), médecin-major de 1re classe au 6e corps d'armée. Chevalier du 1er octobre 1917 ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Schneider (Jean-Edouard), médecin-major de 2e classe au gouvernement militaire de Paris. Chevalier du 15 octobre 1914 ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Burdin (Lucien), médecin principal de 2e classe au 58e rég. d'artillerie coloniale. Chevalier du 29 décembre 1910 ; 32 ans de services, 24 campagnes.

Nogue (Jean-Marie-Franç.), médecin principal de 2e classe au 14e rég. de tirailleurs coloniaux. Chevalier du 11 juillet 1909 ; 32 ans de services, 20 campagnes.

Chevaliers

Cathala (Robert-Joseph), médecin-major de 1re classe, 16e corps d'armée ; 36 ans de services, 4 campagnes.

Cahuzac (Louis-Arsène-Marie), médecin-major de 2e classe, 8e corps d'armée ; 34 ans de services, 4 campagnes.

Jumelais (Joseph-Jean-Marie), médecin-major de 2e classe, 10e corps d'armée ; 32 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Schaefer (André-Ferdinand-Hubert), médecin-major de 2e classe gouvernement militaire de Paris ; 32 ans de services, 4 campagnes.

Dotezac (Edouard-Louis-Emile), médecin-major de 2e classe, 18e corps d'armée ; 31 ans de services, 4 campagnes.

Dasque (Jean-Joseph-Eugène-Emile), médecin aide-major de 1re classe, 18e corps d'armée ; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Maurette (Marie-Paul-Etienne), médecin-major de 2e classe, 16e corps d'armée ; 31 ans de services, 4 campagnes.

Hanus (Paul-Antoine-Flavien-Octave), médecin-major de 2e classe, 20e corps d'armée ; 30 ans de services, 4 campagnes.

Querneau (Achille-Marie), médecin-major de 2e classe, 10e corps d'armée ; 29 ans de services ; 4 campagnes. A été cité.

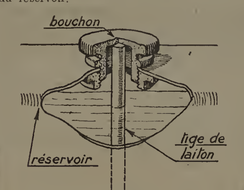
Monod (René-Charles), médecin-major de 1re classe, gouvernement militaire de Paris ; 29 ans de services, 4 campagnes.

Les Conseils du Chauffeur

Jauge d'huile pour petit réservoir

Il est préférable de connaître autrement qu'en mettant le doigt dans le réservoir, comme beaucoup de motocyclistes en ont l'habitude, la quantité d'huile dont on dispose à l'aide d'une jauge d'huile très facile à fabriquer et adaptée au bouchon.

On fixe à la partie intérieure du bouchon, soit à l'aide d'une rivure, soit par une vis ou simplement par un peu de soudure, une barrette de laiton, dont la longueur sera inférieure légèrement à la profondeur du réservoir. Lorsque le bouchon se trouve vissé à fond cette jauge se maintient à environ 5 à 6 mm. de distance de la partie inférieure du réservoir.

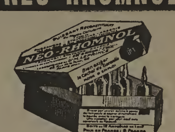


On connaît alors, simplement en dévissant le bouchon et d'une façon suffisamment approximative la quantité d'huile qui reste dans le réservoir. Cette huile, en effet, marque très nettement sur la lame de laiton que l'on examine en retirant le bouchon sans sortir d'ailleurs complètement la jauge.

Cette appréciation du niveau d'huile doit se faire lorsque la machine est à l'arrêt, car sans cela on pourrait avoir des erreurs suffisamment importantes d'estimation de quantité de liquide.

E. WEISS.

NÉO-RHOMNOL



Nouvelle préparation définie, stable

en boîtes de 12 ampoules de 1 cm3 contenant chacune :

Nucléinate de Strychnine *défini*.. 1 milligr.
et Cacodylate de Soude............ 0 gr. 05

Injections indolores

INFECTIONS et CONVALESCENCES

LABORATOIRES du Dr LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES



REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE

OPOCALCIUM

GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

Cachets, Comprimés, granulé

OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)

OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour
Enfants 2 à 4 — —

Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 162.534

Vacance de poste de directeur de bureau municipal d'hygiène

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour le Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

Le traitement alloué est fixé à 2.400 fr. par an.

Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication, pour adresser au ministère du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, 6e bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la commission du conseil d'hygiène.

LE

CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

— Mais dites-moi, père, vous n'allez pas bien du tout.

Mutisme du malade. — Pas bien du tout. Vous aurez fait quelque imprudence. Pris froid ou bu. — Non.

— Vous alliez très bien hier. — Fiche-moi la paix. Je me porte mieux que toi.

Pierre avec autorité et froideur : — Laissons les enfantillages. Je vous dis que vous n'êtes pas bien. Si vous continuez seulement deux ou trois jours à ne pas vous soigner, je ne réponds plus de rien.

— Tu m'ennuies.

— C'est possible. Mais mon devoir était de vous prévenir...

— Va donc soigner tes parisiens.

— De vous prévenir que vous allez droit à une attaque de paralysie. Vous m'entendez : vous allez droit à une attaque de paralysie.

— M... ! hurle le vieux.

Mais dans sa voix de l'inquiétude se mêle à la grossièreté.

Le docteur hausse les épaules et sort à la rencontre de sa mère.

— L'état de mon père m'oblige à retarder mon départ. J'attèle. Je vais jusqu'à Donge lui chercher des médicaments à la pharmacie. Mais ne lui en soufflez pas mot. Ah ! s'il avait soif, vous lui donneriez du lait.

— Il ne l'aime point.

— Faites ce que je vous dis.

— C'est-i que c'est grave ?

— Non, s'il se laisse soigner.

Tout en trottant sur la route, le docteur peste contre ce nouveau contre-temps qui ajourne encore son retour. Il a pourtant besoin urgent de rentrer à Paris. Les Desenne ne lui répondent pas. Qu'est-ce que cela veut dire.

Revenu de Donge, il s'enquiert :

— Avez-vous pris un peu de lait ?

L'autre ricane :

— Du lait ? Plus souvent ? C'est bon pour les veaux et les nourrissons !

— Enfin, il faut prendre quelque chose, vous soutenir.

— Ne te désole point. J'ons vidé une demi-bouteille de vin blanc. N'est-ce pas la mère ?

Le docteur bondit : — Du vin blanc ! — Se calmant aussitôt : — Tant pis, c'est peut-être la dernière que vous boirez.

Le lendemain matin, l'état du charlatan s'est encore aggravé. Toute la nuit, il a eu des vomissements incoercibles. Il respire avec la plus grande difficulté.

— Le sommeil n'a pas été bon, paraît-il ?

— N... Non.

— J'espère que vous allez être raisonnable et prendre ce que je vais vous dire.

— Ja... Jamais... de... la vie.

— Pourquoi ?

— Ja... Jamais !

Le vieux parle avec difficulté. Il semble peiner pour relier ses idées :

— N'attendez point qu'il soit trop tard.

— De... de... tes dro... drogues pour m'en... pour m'empoisonner.

Le fils indigné se retint à quatre pour ne pas répondre :

— Crevez donc, puisque vous le voulez, vieille bête inutile et malfaisante ! Je suis trop bon de perdre mon temps à votre chevet pour essayer de sauver qui ne m'a jamais aimé, qui ne m'aimera jamais !

Le docteur, depuis sa seconde lettre aux Desenne est en proie à un énervement terrible. A onze heures, tous les matins, posté sur la route, il attend le facteur au passage : un beau gars blond à tenue martiale, bien découpé dans sa veste bleue au col liseré de rouge, et de plus loin qu'il vient :

— Pas de lettres !

— Pas de lettres, Monsieur Pierre.

Les Desenne ne répondent pas. C'est incompréhensible. Récrire, à quoi bon ? On ne répondra pas davantage.

Pendant ces retards et ces atermoiements, le temps passe et fait son œuvre qui ne doit pas être en sa faveur. Il faudrait partir. Partir ; mais il est retenu par la maladie de ce père têtu qui ne veut rien prendre et qu'il ne peut quitter.

Une tentation affreuse chante à son oreille d'abominables propositions.

— Ton père refuse tout traitement. Tant pis pour lui ! Tu as tout fait pour le sauver, lui si mauvais pour toi. Puisqu'il veut lui-même sa perte, abandonne-le à son sort. Cesse de lutter en pure perte. Ce matin il est comme gâteux. Il ne peut plus parler. Dans quatre ou cinq jours, tu ne l'auras point tué, il sera mort de son obstination. Tu resteras seul avec ta mère. Tu la connais la bonne et passive créature. Sans résistance, tu lui feras accomplir toutes les transformations qu'il te plaira pour servir à ton avenir. Tu la logeras dans une belle maison bien meublée. Le silence se fera sur ton père. Le deuil forcément retardant un mariage, tu auras tout le temps de forger à ta mère une nouvelle situation sociale qui n'effarouchera point les Desenne.

Et, si par un revirement que tu ne peux prévoir dans la vie, ils ne voulaient plus de toi, ta position n'en serait point brisée. Au contraire, riche, tu irais t'installer dans un beau quartier où tu aurais tout loisir pour attendre la clientèle et préparer, exempt de soucis matériels, l'agrégation, ton rêve.

En vain sa conscience lui oppose-t-elle les arguments d'usage la tentation plus forte, lui chuchote : **(A suivre.)**

Z — Z

Vous n'avez pas encore fait la vraie Zomothérapie si vous n'avez pas employé la

ZOMINE

du Professeur CHARLES RICHET

qui est du plasma musculaire, **cru, pur, sec et total,** **quarante fois plus actif que la viande crue**

« La ZOMINE, résultat de mes « travaux, fabriquée d'après mes « indications, permet de réaliser pra- « tiquement la Zomothérapie véri- « table et intégrale.

« La ZOMINE a été expérimentée « sous ma direction sur un grand « nombre de malades. Elle refait les « muscles, enrichit le sang, augmente « le poids et les forces.

« J'ai démontré l'efficacité indiscu- « table de son action dans le traite- « ment des tuberculoses et des états « d'anémie et de dénutrition.

« La ZOMINE a sauvé et sau- « vera des existences humaines. »

Charles RICHET
Membre de l'Institut.
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

(La Nouvelle Zomothérapie — Masson Édit. 1924)

CHEZ le tuberculeux qui prend de la ZOMINE, la peau et les muqueuses se recolorent, l'état général s'améliore, l'appétit renaît. Puis, la fièvre s'atténue, la toux et l'expectoration diminuent, les bacilles de Koch deviennent plus rares ou disparaissent.

VOUS serez certain d'obtenir une véritable transformation de vos malades en traitant par la ZOMINE : les tuberculeux, les prétuberculeux, les anémiques, les chétifs, les chlorotiques, les débiles, les fatigués, les convalescents, les gastro-entériques et les scrofuleux.

Les principes actifs et crus de QUATRE KILOS de VIANDE de bœuf sont concentrés dans un flacon de 100 gr. de « ZOMINE »

Avec la ZOMINE vous refaites du muscle

« La fabrication de la ZOMINE est contrôlée par mes soins suivant les indications du Profesr Charles RICHET. »

M. GUILBAUD
Pharmacien de 1re Classe de la Faculté de Paris

Dépôt général
« Pharmacie du Palais Royal »
10, rue Richelieu - PARIS
Tél. : Louvre 17-52 — R. C. Seine 221.392
Usine Modèle à
La Rochelle-Pallice (Charente-Inf.)

Z — Z

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT

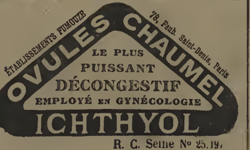
LUSOFORME

FORMOL SAPONINÉ

GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE

CHIRURGIE d'accidents

LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil — PARIS (Ier)
R. C. Seine n° 185 284



R. C. Seine N° 25.197

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).

Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :

TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.

FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.

Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).

R. C. Seine 210.439 B

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 105 — 6 DÉCEMBRE 1925
Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



Connaîtrons-nous ces infirmières masquées dans les services de contagieux ?

A la Société d'Ophtalmologie de Paris

TICS, SPASMES, STÉRÉOTYPIES & CHORÉES

MM. Cantonnet et Cl. Vincent ont donné de ces symptômes des définitions qu'il faut retenir

Il nous faut d'abord avoir une définition des tics et éviter de les confondre avec les spasmes.

Empruntons à Meige et Feindel cette définition : « *Un spasme est une réaction motrice résultant de l'irritation d'un point quelconque d'un arc réflexe spinal ou bulbo-spinal* (ou cortical, ajouterons-nous). Une cause matérielle, une épine irritative constitue le substratum anatomo-pathologique du spasme. Cette épine irritative peut siéger soit sur la voie centripède (nerf sensitif), soit sur le centre (médullaire ou bulbaire) soit sur la voie centrifuge (nerf moteur) de l'arc réflexe.

Dans le *tic*, au contraire, il n'existe aucune cause matérielle d'irritation portant sur les centres bulbo-médullaires ou sur les nerfs ; le *tic est un trouble psycho-moteur* ; il a une origine *corticale*.



Photo *Informateur Médical.*

M. LE D[r] CANTONNET

Cette distinction fondamentale n'est pas seulement basée sur des notions pathogéniques : le tic et le spasme diffèrent aussi par leurs manifestations objectives. Sans doute, il n'est pas toujours aisé de reconnaître, au premier coup d'œil, si l'on a affaire à un tic ou à un spasme ; mais un examen attentif du phénomène convulsif permet dans la majorité des cas de faire la distinction.

Dans le *tic*, les contractions musculaires réalisent un acte, un geste adapté à un but ; c'est un *acte fonctionnel*, d'ailleurs exagéré et inopportun.

Si cet acte moteur a les apparences d'un mouvement involontaire et automatique et si réellement, il se reproduit automatiquement et involontairement, il n'a pas toujours été tel ; à l'origine il avait une raison d'être ; c'était une réaction motrice répondant logiquement à une excitation périphérique ou témoignant de l'intervention de l'écorce cérébrale, un geste voulu, conscient. En effet, la cause première d'un tic peut être une excitation sensitive venue de l'extérieur à laquelle répond un mouvement défini. Une idée peut également engendrer ce mouvement.

La sensation ou l'idée provocatrices se renouvelant, le mouvement est réitéré. Par la répétition, il passe bientôt à l'état d'habitude ; alors la cause peut disparaître, le mouvement continue à se produire sans cause, sans but ; il mérite maintenant le nom de tic.

Pareille anomalie ne peut se produire que si le pouvoir inhibiteur de la volonté est affaibli, s'il est incapable de réfréner la manifestation motrice excessive et intempestive. Or c'est précisément ce que confirme l'examen de l'état mental des tiqueurs, ils sont légers, versatiles, capricieux, à la fois impulsifs et abouliques.

Ce qui le prouve encore, c'est que les efforts de volonté et d'attention exercent sur les tics une action frénatrice plus ou moins longue ; en même temps, cet acte de répression s'accompagne d'un malaise, parfois d'une angoisse.

Dans la majorité des cas, les tics apparaissent comme des *fonctions perverties* et même comme des fonctions nouvelles, *parasites*, où il est possible de retrouver tous les caractères des actes fonctionnels ; la coordination des contractions musculaires en vue d'un but défini, la répétition des actes, le besoin prémonitoire, la satisfaction consécutive, poussés même à l'excès. Enfin, les muscles qui entrent en jeu étant groupés en vue d'un but fonctionnel peuvent être tributaires de territoires nerveux différents.

Dans le *spasme* au contraire, les contractions musculaires ne présentent aucune systématisation fonctionnelle ; les muscles ou les portions de muscle qui entrent en jeu appartiennent à des territoires anatomiques définis ; on peut même voir se contracter tel ou tel faisceau isolé d'un même muscle correspondant à telle ou telle branche d'un même nerf, contractions parcellaires que la volonté ne peut réaliser ni maitriser. Car si l'on peut toujours juguler un tic, il est à peu près impossible d'empêcher volontairement un spasme de se produire.

Les caractères objectifs eux-mêmes de la contraction musculaire diffèrent notablement dans le tic et dans le spasme. Dans ce dernier, la secousse convulsive est généralement d'une brusquerie beaucoup plus vive ; elle est électrique, tout à fait comparable à celle que l'on peut produire par un courant interrompu ou bien si elle se prolonge, elle réalise l'aspect des contractions tétaniformes retenues avec des courants à interruptions fréquentes.

Enfin, l'inefficacité des efforts de volonté et de la distraction est la règle dans le spasme ; les troubles psychiques sont nuls ou peu accentués, tandis qu'ils ont dans le tic une importance primordiale. Le spasme peut persister pendant le sommeil, ce qui n'arrive jamais pour le tic. Le spasme enfin s'accompagne parfois de troubles de la sensibilité, de la réflectivité, des réactions névritiques et aussi d'accidents trophiques. Ainsi l'affection désignée à tort sous le nom de « tic douloureux de la face est un spasme et non un tic ».

(Voir la suite page 4)

Bureau de la Société d'Ophtalmologie de Paris



Au premier rang, de droite à gauche : MM. Bailliart, Secrétaire général; Duclos, Président; Leri, Vice-Président; Joseph, Trésorier de la Société d'Ophtalmologie. Au second rang, de gauche à droite : MM. Laval et Margerin, Secrétaires annuels de la même société.

— FÊTES ET MANIFESTATIONS —

LE BANQUET DE L'UMFIA

Il fut une belle manifestation en faveur de l'esprit latin

Nous n'avons plus à dire ici ce qu'est l'U. M. F. I. A. Nos lecteurs ont rencontré très fréquemment ces cinq majuscules dans l'*Informateur Médical*. Ils savent qu'elles désignent selon le langage abréviatif que les sports ont mis à la mode l'Union Médicale Franco Ibero Américaine. Cette union groupe les médecins de l'Ancien et du Nouveau monde que réunit une langue commune : l'Espagnol.

Fondé en 1912 par MM. Dartigues, Bandelac de Pariente et Gaullieur l'Hardy, ce groupement est devenu, grâce au zèle de ses fondateurs, l'un des plus puissants et des plus aînés de nos groupements professionnels.



Photo *Informateur Médical*

M. LE PROF. JEAN-LOUIS FAURE QUI PRESIDA LE BANQUET DE L'UMFIA.

L'U. M. F. I. A. a donné lundi dernier son grand banquet d'automne. Ce ne fut pas seulement le prétexte d'agapes soignées, ce fut surtout une manifestation brillante en l'honneur de l'esprit latin.

Près de 200 convives assistaient à ce banquet, parmi lesquels on rencontrait les plus hautes personnalités médicales françaises: On remarquait à la table d'honneur présidée par M. le Professeur J.-L. Faure, assisté de M[me] Boas de Jouvenel, MM. les Professeurs H. Vincent, membre de l'Institut, Marcel Labbe, Tuffier, Léon Bernard, Terrien, Gley, Nobecourt, Jules Renault ; de nombreux médecins des hôpitaux parmi lesquels on remarquait M. Lortat-Jacob, Devraignes, Weill-Hallé, M. Leygues, Ministre actuel de la marine, avait honoré ce banquet de sa présence.



M. LE DOCTEUR DARTIGUES
PRÉSIDENT ET ANIMATEUR DE L'UMFIA

Au dessert, des toasts d'une heureuse brièveté furent prononcés par :

Le Docteur Molinéry S. G., au nom des absents, M[me] Boas de Jouvenel (Bienvenue française) ; MM le Marquis de Faura (Espagne) ; Professeur Olivero (République Argentine) ; Professeur Cuellar (Bolivie) ; Professeur de Souza (Brésil) ; Professeur Morquio (Uruguay) ; Professeur Uceda (Pérou) ; Docteur Rocha (Colombie) ; Docteur Pino Pou, ancien député (Venezuela) ; Docteur Sanchez de Silvera, au nom des amis de l'Espagne ; Docteur Noir, vice-président de l'A. D. R. M., au nom de la presse ; Docteur Decourt, président de l'Union internationale des Praticiens ; Professeur Roule, du Muséum, au nom des sciences rattachées à la médecine ; Professeur Euzières, de la Faculté de Médecine de Montpellier, au nom des Facultés de Province ; Docteur Dartigues, président-fondateur, au nom de l'U. M. F. I. A. ; M. le Ministre Georges Leygues, au nom de Paris-Amérique Latine ; et enfin par M. le Professeur J.-L. Faure, président du banquet.



M. LE DOCTEUR MOLINERY
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UMFIA.

De tous ces toasts se dégagea la grande amitié que les peuples latins ont pour la France qu'ils reconnaissent comme ayant toujours marché à la tête de la civilisation.

Des mentions spéciales doivent cependant être faites au sujet des toasts de M. Sanchez de Silvera qui parla tour à tour en Français et en Espagnol, mais toujours avec fougue.

(Voir la fin de ce compte rendu page 4).

A MON AVIS

Les préoccupations financières font l'objet de toutes les conversations. Tout chacun possède un plan de réorganisation budgétaire, et l'on voit des gynécologues fameux s'empresser de donner sur ce point des conseils aux hommes d'Etat.

Ignorant de la complexité du problème, chacun lui découvre des solutions d'une simplicité extrême. Cela rappelle la tactique des pots d'allumettes que les stratèges du Café du Commerce pratiquaient entre deux manilles durant les premières semaines de la guerre.

Nous ne nous complairons pas à faire ici un étalage naïf de remèdes dont nous serions sans doute les premiers à rire, une fois passée la crise grave que nous serons certainement à même de surmonter. Mais jugeant les choses du point de vue terre à terre, nous voulons souligner l'influence des cascades du franc sur la vie journalière du praticien.

S'il est dans les usages de verser à l'avocat, qui ne connaît rien encore de l'affaire qu'on lui confie, une provision souvent considérable, et dont l'emploi détaillé apparaît comme impossible à faire au moment où elle est versée, on a coutume de ne payer son médecin que fort longtemps après que ses soins vous ont été prodigués. Pour être préjudiciable aux intérêts des praticiens, cette coutume n'en est pas moins demeurée dans les mœurs et le médecin qui aurait voulu s'y soustraire eût compromis gravement ses chances de réussite en clientèle.

A l'heure actuelle, il ne s'agit plus seulement d'un intérêt perdu sur les honoraires à recouvrer. Les variations, non pas seulement quotidiennes mais mêmes horaires, que subit la valeur du franc font courir les plus grands risques au praticien pour les sommes qui lui sont dues. Que vaudront, en effet, dans six mois ou dans un an les cent francs d'honoraires non perçus pour les visites d'aujourd'hui ?

Quand bien même l'état financier de notre pays ne s'aggraverait pas outre mesure, il faut bien admettre qu'il ne s'améliorera pas du jour au lendemain, comme par un coup de baguette magique ; l'argent subira encore de grandes fluctuations. Mettons les choses au pire et faisons l'hypothèse d'une dépréciation formidable de notre monnaie, le médecin aura donné gratuitement ses soins pendant un an.

Ce qui est advenu à d'autres Etats que le nôtre doit nous faire redouter un sort comparable. Ce n'est donc pas faire une démonstration par l'absurde que d'émettre semblable hypothèse, et quand bien même la dépréciation ne serait pas aussi grave, la perte du médecin n'en serait pas moins très sensible.

En toute sincérité, pour le crédit qu'il fait, le médecin ne court qu'un risque, celui de toucher une somme dont la valeur réelle sera inférieure à celle qui lui était due.

Il semble qu'à situation exceptionnelle devrait correspondre une réforme catégorique des usages. Et l'heure ne semble pas inopportune pour habituer la clientèle à payer ses consultations comptant comme elle paie tout le reste. Sans doute, le crédit existe encore dans les rapports commerciaux ; mais il s'agit d'un crédit à court terme, il ne saurait être comparé au long crédit que la clientèle a l'habitude de réclamer de son médecin.

Si le médecin touchait ses visites comptant, il pourrait prendre une assurance contre la dépréciation de l'argent touché, en l'employant de mille manières. A l'heure actuelle, c'est le client qui utilise au mieux de ses intérêts les sommes dont il est le débiteur vis-à-vis de son médecin.

Bien certainement, un praticien isolé ne peut pas avoir la prétention de réformer des usages très anciens. Mais les organisations syndicales pourraient prendre en mains une semblable réforme. Il n'en fut jamais de plus juste, ni de plus utile.
— J. CRINON.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

ON NOUS INFORME QUE

M. le docteur Lauzier, médecin chef de service à la colonie familiale d'aliénés d'Ainay-le-Château, a été nommé médecin chef de service à l'asile public d'aliénés de la Roche-Gandon (Mayenne), en remplacement de M. le docteur Beaurain, décédé.

Est ratifié par la Chambre des Députés le décret du 28 décembre 1924 relatif à la dispense de l'assurance-maladie des ouvriers commissionnés des postes et des télégraphes des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Un concours pour l'emploi de chef des travaux pratiques d'anatomie et de physiologie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Poitiers s'ouvrira au siège de ladite école le 27 octobre 1926.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

M. Moure, ancien professeur de clinique d'oto-rhino-laryngologie à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé professeur honoraire de ladite faculté.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**. (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

Un concours s'ouvrira, le 4 juin 1926, devant la faculté de médecine de l'Université de Nancy pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

La chaire de pharmacie de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Un concours pour l'emploi de chef des travaux pratiques de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours s'ouvrira au siège de ladite école le 4 juin 1926.

L'élection faite par l'Académie de médecine de M. Pierre Duval, pour remplir la place de membre titulaire devenue vacante dans la section de chirurgie et accouchements par suite du décès de M. Schwartz est approuvée par le Président de la République.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT ; il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24 81.

M. Garnier, ancien professeur à la faculté de médecine de l'Université de Nancy, est nommé professeur honoraire de ladite faculté.

L'Office de Vulgarisation Pharmaceutique, 5, rue de Tracy, à Paris, demande des agents de 30 à 40 ans, nettement qualifiés pour présenter auprès du Corps médical de Province, diverses spécialités pharmaceutiques scientifiques. — Appointements fixes de début 22 à 24.000 francs. — Situation stable et d'avenir.

Ecrire avec références et curriculum vitae : O. V. P., 5, rue de Tracy, Paris (2e).

M. le professeur H. Vincent, fera sa leçon d'ouverture au collège de France, le 22 décembre, à 16 h. 30.

Jeudi dernier ont commencé les travaux de l'Assemblée générale de l'Union des Syndicats Médicaux de France. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

La Société internationale de recherches contre la tuberculose et le cancer s'est réunie le 27 novembre, dans l'hôtel du dispensaire Marie de Roumanie, 17, square de Messine.

Le 135e dîner de l'Actualité Médicale, a eu lieu le jeudi 26 novembre, à 19 heures, sous la présidence du Dr Debat.

Le prochain déjeuner des médecins Parisiens de Paris, aura lieu le 15 décembre.

La séance annuelle de l'Académie de Médecine aura lieu mardi prochain 8 décembre, à 3 heures. Le rapport général sur les prix décernés en 1925 sera présenté par M. Souques, secrétaire annuel. La proclamation des prix sera faite par M. Barrier, président de l'Académie. L'éloge de Raphaël Lépine sera ensuite présenté par M. Achard secrétaire général de l'Académie.

Nous apprenons la nomination à la chaire de médecine et psychiâtrie de l'école du service de santé des troupes coloniales, du médecin major de 1re classe, Jauneau ; le médecin-major Jauneau est le frère de notre collaborateur Georges Jauneau dont les lecteurs de l' « Informateur Médical » apprécient le talent de caricaturiste.

M. Souques, médecin des hôpitaux devant prendre sa retraite une place de médecin de la Salpêtrière va devenir vacante. Nous tenons comme certain que cette place sera confiée à M. Laignel-Lavastine actuellement médecin de la Pitié. Ce clinicien averti pourra ainsi développer dans un service déjà honoré par Vulpian et Dégerine ses qualités de psychiâtre.

Un concours pour huit places d'interne titulaire en pharmacie des asiles d'aliénés de la Seine et de l'hospice départemental Paul-Brousse, à Villejuif, et la désignation d'internes provisoires s'ouvrira à Paris le lundi 11 janvier 1926. Le nombre de places mises au concours pourra, si besoin est, être augmenté avant la clôture des opérations.

Les élèves, collègues et amis du docteur Mauclaire, désirant lui témoigner leur reconnaissance ou leur affection, ont décidé de lui offrir une médaille à l'occasion de son départ de l'Hôpital de la Pitié.

Le sculpteur Bouchard a bien voulu se charger de l'exécution de cette médaille.

Nous recevons au moment de mettre sous presse le programme détaillé des « Journées Médicales Tunisiennes », que l'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro.

La Société Médicale des Hôpitaux a élu membres correspondants nationaux MM. Truland, Viallard et Philippon ; MM. Carlos Mainin, Marinesco, Pezzi et Graham ont été élus dans la même séance correspondants étrangers.

Le banquet de la Médicale des Hôpitaux aura lieu le 30 décembre.

Deux places d'auditeurs du conseil supérieur d'hygiène publique de France sont déclarées vacantes

Le ministre nomme les auditeurs sur une liste double de présentation, dressée par le conseil supérieur. Le règlement intérieur de cette assemblée prescrit que les places d'auditeur sont réparties entre diverses catégories de savants, savoir :

1° Les médecins ; 2° les bactériologistes ; 3° les chimistes, physiciens et pharmaciens ; 4° les fonctionnaires sanitaires ; 5° les hydrologues ; 6° les ingénieurs et architectes ; 7° les membres du conseil d'Etat.

Les vacances actuelles s'étant produites par suite de la nomination comme membres du conseil supérieur d'hygiène publique de France de MM. Dreyfus, docteur en médecine, et Lœwy, ingénieur, c'est donc pour une place dans la 1re catégorie (médecine) et une place dans la 6e catégorie (ingénieurs et architectes) que les candidats à présenter au ministre seront choisis par le conseil supérieur.

Les candidats sont invités à produire leur demande, accompagnée de leurs titres, dans un délai d'un mois, expirant le 10 décembre 1925, au ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publique, 5e bureau, 7, rue Cambacérès).

Voir à la page 7

LA MAGNIFIQUE PRIME
offerte aux abonnés de
l'INFORMATEUR MÉDICAL
et qui rembourse complètement le prix de leur abonnement.

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX
R. C. Seine N 147.023

OPOTHÉRAPIE du DIABÈTE par la
PANCRÉPATINE "LALEUF"
CAPSULES GLUTINISÉES A BASE D'EXTRAIT SPÉCIAL BIGLANDULAIRE de PANCRÉAS et de FOIE
De 6 à 12 par 24 heures au cours des repas
LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS :
LABORATOIRES LALEUF
49, Avenue de La Motte-Picquet, Paris (xve)

OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

PRODUIT FRANÇAIS
SANTHÉOSE
Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES
L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :
SANTHÉOSE PURE { Affections cardio-rénales Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE { Sclérose cardio-rénale Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE { Asthénie, Asystolie Maladies infectieuses
S. LITHINÉE { Présclérose. Artério-sclérose Goutte, Rhumatisme.
La SANTHÉOSE ne se présente qu'en cachets ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.
PRIX : 7 Fr.
Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

SPECTROL
SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)
Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.
ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
Littre, Échantons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, Paris (8e).

TRÉPARSOL
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)
Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne
à utiliser sous la direction du médecin
LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine
R. C. Seine 218.824

NOS REPORTAGES DE MÉDECINE PRATIQUE

L'activité de l'Hyoscyamine dans le traitement des manifestations tardives de l'Encéphalite épidémique

Il y a quelque vingt ans, l'Hyoscyamine, l'Hyoscine, la Duboisine et quelques autres alcaloïdes étaient peu utilisés : le praticien professait à leur égard une méfiance assez légitime qui commandait son abstention.

Mais l'encéphalite épidémique est venue, d'abord débonnaire sous forme de cas isolés qui, en tant que nouveautés, ont paru d'abord aussi propres à étonner le populaire, qu'à intéresser les savants. Ces cas paraissaient alors assez brefs et la notion de formes prolongées n'existait pas. Peu à peu les malades se sont multipliés et l'on a commencé à parler d'épidémie d'encéphalite, en même temps que les caractères de quasi-bénignité des débuts, prenaient une tournure de gravité déconcertante ; les cas mortels étaient devenus assez fréquents, l'affection surtout se manifestait de nature très polymorphe ; à côté de formes abortives, ambulatoires, on citait des types suraigus et tous les intermédiaires ; des symptômes cérébraux, bulbaires, des formes neuro-musculaire, polynévritique, respiratoire, etc., etc. Et l'on décrivit bientôt ce que l'on considérait d'abord comme des complications, dont le nombre, la variété, ont permis d'écrire des monographies importantes.

Entre les manifestations tardives de l'encéphalite, il en est une qui se rencontre surtout communément, c'est le parkinsonisme, dit post-encéphalitique, dénomination impropre, puisqu'il est à peu près admis que chez ce type de parkinsonien, l'encéphalite continue à évoluer. Là, encore, il s'agit d'un syndrome éminemment protéiforme : il s'est montré parfois unilatéral, on a décrit des types frustres où les symptômes d'hypertonie devaient être minutieusement recherchés et des types complets avec toute la symptomatologie classique, et tous les degrés intermédiaires.

Il est bien reconnu actuellement que les parkinsoniens encéphalitiques sont assez nombreux. Il n'est rien là de bien surprenant : l'affection, due à un virus assimilé aux virus herpétiques, est contagieuse et Pierre-Paul Lévy a rapporté le cas de trois enfants d'une même famille atteints successivement sous des formes différentes.

Que n'a-t-on expérimenté contre les accidents évolutifs de l'encéphalite ? Médication biologique, spécifique, injection (sous-cutanée ou intrarachidienne) de sérum de convalescent, de sérum spécifique, vaccination, médication utilisant les anticorps provoqués chez le malade lui-même, autohémothérapie, autosérothérapie (injection du liquide céphalorachidien du malade dans les veines, méthode de Rohr (de Genève), par injection intrarachidienne de caséine, médication anti-infectieuse par injection intraveineuse ou intramusculaire d'urotropine, de salicylate de soude, d'iodure de sodium (intra-veineux), d'autres substances anti-infectieuses, médications de choc (colloïdaux, protéinothérapie), abcès de fixation, médication stimulante, médication symptomatique, par scopolamine, scopolamine-morphine, sulfate de Duboisine, Solanine, Hyoscyamine, Atropine, gardenal, bromydrate de cicutine, luminal, teinture d'arnica, cacodylate à hautes doses, strychnine, opothérapie hypophysaire, thyroïdienne et surtout parathyroïdienne, médication physique par hydrothérapie, thermothérapie, radiothérapie, diathermie généralisée selon la méthode de Bordier, jusqu'à la sympathicectomie cervico-thoracique (De Martel et Cl. Vinceut).

Or, les médications biologique, anti-infectieuse, provocatrice de choc, stimulante, opothérapique, etc., s'opposent essentiellement à la phase aiguë, à l'encéphalite qui s'installe, elles ne sont plus de mise dans les formes prolongées. Le traitement symptomatique, bien qu'il n'ait pas la valeur d'une thérapeutique pathogénique et par suite ne puisse prétendre à une guérison radicale, est seul applicable aux manifestations tardives de la maladie; bien mieux, s'il ne peut rien sur les lésions nerveuses qui président au parkinsonisme encéphalitique, il peut souvent beaucoup sur les stygmates que ces lésions ont déterminés.

Nous sommes fondés à penser qu'aucun médicament ne s'est montré aussi efficace que l'Hyoscyamine.

Chez une femme de 32 ans, malade depuis 3 ans, affectée de cette attitude figée, de cette démarche rigide et précipitée si caractéristiques, de sialorrhée, de mouvements athétosiques prononcés, d'insomnie, d'asthénie et d'incapacité de travail presque absolu, nous constatons après 8 jours d'administration de l' « Hyoscyamine Houdé » (2 granules par jour seulement, car elle se plaint de mydriase et de vertiges trop accentués, dès qu'elle élève cette dose), une amélioration énorme de tous les symptômes : elle a perdu son masque rigide, sa démarche est devenue souple et aisée, la salivation est absente, le pseudotremblement est presque nul, l'humeur est enjouée, les forces sont revenues, et, chose plus appréciable pour elle encore, elle travaille dans son exploitation agricole de 4 heures du matin à 20 heures.

Cette amélioration si remarquable cadre absolument avec les témoignages écrits que la poste apporte à la Maison Houdé et qui nous sont communiqués.

Ces témoignages constituent des observations souvent décousues et maladroites, mais néanmoins des plus expressives et propres à former une conviction.

La médication semble agir très vite ; dès le 3e jour chez l'un, le 2e chez l'autre, en quelques jours chez un troisième. Les autres correspondants ne donnent pas de précisions, mais de leurs lettres, il ressort que peu de jours ont suffi. Et, chez presque tous, il s'agit de cas datant de 2, 3, 4 et 5 ans.

L'avenir dira si après traitement prolongé par l'Hyoscyamine, les gains acquis sont définitifs. Il semble qu'il doive en être ainsi, ou du moins que ces gains doivent être maintenus par une cure d'entretien comportant des suspensions relatives et des doses progressivement décroissantes. D'autre part, des malades qui ont cru devoir prolonger très longtemps leur traitement ne paraissent pas avoir accusé d'effets secondaires fâcheux imputables à une administration de médicament trop longtemps poursuivie, pas plus qu'ils n'ont éprouvé une restriction de ses effets favorables par le fait d'une accoutumance.

Il convient toutefois de ne pas dépasser la dose au-dessus de laquelle débutent les phénomènes d'intolérance (forte mydriase avec sécheresse de la bouche et de la gorge, etc.), d'abaisser cette dose au besoin, et même à intervalles réguliers pendant quelques jours, et de faire une cure d'entretien prudente.

Nous devons conclure que l'Hyoscyamine, sans amener de guérison radicale des manifestations tardives de l'encéphalite épidémique, se montre un facteur d'amélioration très sensible, amène une détente des symptômes à un degré que n'approchent pas les autres médications. Cette amélioration est surtout appréciable dans le syndrome parkinsonien, dont la gravité est telle que, non traités, les malades sont voués à une déchéance précoce.

Mais pour obtenir de tels résultats, pour qu'on puisse escompter des effets constants, égaux, réguliers, pour que les signes d'intolérance soient réduits au minimum et pour ainsi dire négligeables, on doit s'adresser à une Hyoscyamine chimiquement pure, d'un dosage extrêmement rigoureux, telle, en somme, qu'elle est réalisée par les « Granules d'Hyoscyamine Houdé », titrés à un milligramme.

Nous conseillons d'en commencer l'administration à raison de 2 par 24 heures, un le matin et un le soir et d'augmenter cette dose d'un granule au bout de 3 à 4 jours, soit de donner 3 granules par 24 heures s'il ne s'est pas produit de signes d'intolérance importants, en particulier, si la mydriase (assez commune) et la sensation de sécheresse ne sont pas par trop prononcées ; on peut à la rigueur adjoindre un 4e granule à la dose des 24 heures et continuer à 4 granules par jour si l'intolérance ne s'établit pas, sinon, il faut revenir à trois. Nombre de malades sont nettement soulagés et améliorés par la dose journalière de 2 granules.

Ephémérides Médicales

1er décembre 1701. — Fagon, médecin de Louis XIV subit avec succès, à l'âge de 62 ans l'opération de la taille.

3 décembre 1794. — Leçon d'ouverture de Corvisart comme Professeur de clinique dans un amphithéâtre occupant le chœur de l'ancienne chapelle de l'Hôpital de la Charité.

5 décembre 1898. — Inauguration de la statue de Charcot devant la Salpêtrière.

6 décembre 1771. — Mort à Padoue de Morgani, créateur de l'anatomie pathologique.

TICS - SPASMES - STÉRÉOTYPIES ET CHORÉES

(Suite de la page 2)

On conçoit l'importance qu'il y a à établir le diagnostic entre le spasme et le tic, si l'on se rappelle qu'entre ces deux accidents, offrant plus d'une analogie apparente, il existe de profondes différences pronostiques. Dans le spasme, la gravité de l'affection dépend de la lésion même qui en est la cause. Dans le tic tout est subordonné à l'état mental du sujet. Non moins grande est la différence qui sépare le tic du spasme au point de vue thérapeutique : le premier guérit, du moins peut-on prétendre à le guérir, le second est si souvent incurable que l'on s'estime heureux lorsque l'on arrive à l'atténuer.

Autre remarque : tous les physiologistes et tous les cliniciens sont d'accord pour admettre deux formes objectives de la convulsion : la forme clonique et la forme tonique. On considère avec raison qu'il existe des spasmes cloniques et des spasmes toniques selon que les contractions convulsives sont brusques, passagères, séparées par des intervalles de relâchement ou bien, au contraire, prolongées, rapprochée jusqu'à se confondre, tétaniformes.

Cette distinction doit être également appliquée aux tics. A côté de tics à forme clonique, les plus fréquents et les plus connus, il y a des tics à forme tonique, phénomènes qui reconnaissent indubitablement même origine et même nature que les précédents. La meilleure preuve est que l'on voit fréquemment coexister ou alterner chez le même sujet ces deux formes objectives des actes convulsifs. On comprend dès lors que l'on puisse parler de *tics toniques.*

Elles ont été longtemps confondues avec les tics : parfois même il est difficile d'en faire le diagnostic différentiel. Dans la stéréotypie, les caractères de la longue durée et de la contraction musculaire ne diffère pas essentiellement de ce qu'ils sont en l'état habituel ; ce sont des réactions motrices devenues à la longue habituelles, involontaires et inconscientes, analogues sinon semblables à ce que Letulle appelle *tics d'habitude.* Les stéréotypies existent chez les sujets normaux. On peut dire, écrit Letulle, sans être taxé d'exagération, qu'il n'est personne qui n'ait dans le commerce ordinaire de la vie un geste habituel, un mouvement de prédilection ; certaines de ces stéréotypies ne sont que des « tics coordonnés » ; il y a d'ailleurs tous les intermédiaires entre elles et les tics.

Cahen définit ainsi les stéréotypies : « Ce sont des attitudes, des mouvements, des actes de la vie de relation qui sont coordonnés, qui *n'ayant rien de convulsif*, ont, au contraire, l'apparence d'actes intentionnels ou professionnels qui se répètent longtemps, fréquemment, toujours de la même façon, qui au début sont conscients, volontaires et qui deviennent plus tard automatiques et subconscients par le fait même de leur longue durée et de leurs répétitions. La stéréotypie n'a donc jamais le caractère convulsif, clonique ou tonique ; il y a des stéréotypies d'attitude (akinétiques) et des stéréotypies de mouvement (kinétiques) ; ces dernières offrent beaucoup de variétés ; elles peuvent porter sur la mimique, donc sur les muscles des paupières. »

On peut rencontrer les stéréotypies dans les états délirants et aussi dans les cas d'obsession.

Souvent on fait la confusion entre le tic et la chorée ; l'un et l'autre apparaissent dans le jeune âge.

Oddo donne quelques indications qui permettent de les différencier. On examinera d'abord la forme des mouvements : le mouvement choréique n'est aucunement coordonné, il est indéfinissable, inexplicable, il échappe à toute description. Le tic est un mouvement figuré, la chorée est un mouvement amorphe brusquement interrompu par des écarts imprévus ; le tic est toujours *semblable à lui-même*, aussi bien dans les cas où le tiqueur a plusieurs tics qu'il alterne ; le mouvement du tic est plus vif, plus saccadé, plus espacé du mouvement suivant, plus régulier. Le tiqueur sait mieux se contenir, au moins un certain temps, après lequel il ne peut plus et tique de plus belle. « Le choréique fait ses mouvements devant le public, le tiqueur les fait dans la coulisse (*Oddo*). » *Dans les deux cas*, le sommeil interrompt la contraction.

LE BANQUET DE L'UMFIA

(Suite de la page 2)

De M. le Professeur Roule qui rappela, non sans humour, que la chaire qu'il occupe au Muséum le fut jadis par un médecin de l'Hôtel-Dieu, Constant Duméril qui mêlait la clinique médicale à l'étude des serpents de l'Amérique du Sud.

De M. Dartigues, président de l'U. M. F. I. A. qui démontra dans une véritable envolée oratoire la supériorité de la pensée latine.

Le discours de M. le Professeur J.-L. Faure fut tout rempli des souvenirs amassés par ce voyageur impénitent au cours de ses randonnées à travers le monde.

Après que ces discours eurent été salués selon l'usage, par les bans de l'assistance la foule des convives se répandit dans les salons voisins de la salle du banquet.

Une audition musicale qui obtint un vif succès fut ensuite donnée par Mlle de Silvera et comme il y avait dans l'assistance un grand nombre de dames la soirée se termina par un bal où nous avons remarqué Mmes et Mlles Mougeot, Fourcade, Bourguet, Armingaud, Groc, Molinery, Roule, Roule, de Parrel, Becart, David de Prades, Mircouch, etc...

Ce qui se dégagea de cette manifestation, en tous points réussie, ce fut l'étroite communauté de sentiments et d'idées qui réunit de par le monde des millions d'âmes latines. Et ceci doit réconforter ceux qui croient au péril de l'influence anglo-saxone sur l'évolution actuelle de l'humanité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ŒUVRE GRANCHER

La 23e assemblée générale de l'œuvre Grancher s'est tenue il y a huit jours.

Le docteur Delille, secrétaire général, résuma les admirables résultats obtenus pendant les vingt-deux années de fonctionnement de l'œuvre, tant à Paris que dans les filiales départementales.

Le trésorier, M. Boby de la Chapelle, montra la bonne situation financière de l'œuvre, il demanda une augmentation des ressources en raison de l'augmentation de la vie.

Quand le docteur Roux eut remercié les dames patronnesses et tous les collaborateurs du groupement, le professeur Calmette rappela la portée sociale de l'œuvre Grancher, si importante pour l'avenir du pays.

A LA SORBONNE

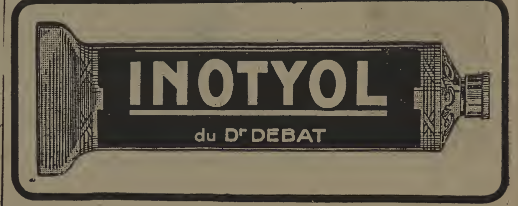
Les Docteurs « honoris causa »

M. Pawlow

M. Pawlow, dit M. Roger, « est un des plus éminents physiologistes de l'époque actuelle, un homme dont le nom survivra dans la mémoire des hommes, restera gravé en caractères ineffaçables à la suite des grands physiologistes du dix-neuvième siècle, les Magendie, les Flourens et les Claude Bernard. »

M. Noguchi

M. Noguchi s'installa, en 1904, à l'Institut Rockfeller, et, en l'espace de vingt ans, publia la série de travaux qui devaient lui assurer une réputation mondiale. « Ses travaux sur la fièvre jaune, dit M. Roger, seraient suffisants pur assurer à M. Noguchi une réputation durable. Ils ont conduit à la connaissance du parasite ; ils ont permis de le cultiver, de le transformer en vaccin, de le faire servir à la préparation d'un sérum thérapeutique. Grâce à cet ensemble de faits, on peut dire que la fièvre jaune est définitivement vaincue et finira bientôt par disparaître. »



Le Docteur Mary et l'ingénieur Tabarly viennent de présenter au corps médical un appareil générateur d'oxygène naissant établi pour les diverses applications thérapeutiques de ce gaz en médecine journalière : inhalations, injections hypodermiques.

LE MOUVEMENT THÉRAPEUTIQUE

L'OXYGÈNE NAISSANT VA SE FAIRE UNE PLACE DE PLUS EN PLUS GRANDE EN MÉDECINE

Car un appareil nouveau, le Salvoxyl, permet désormais d'en généraliser l'emploi

Nous savons tous que l'oxygène présente, vis-à-vis de presque toutes les cellules chimiques et biologiques, une très grande affinité. Produit depuis quelque temps, il ne tardera pas à se combiner partiellement avec les corps en contact avec lui, et perdra de ce fait la meilleure partie de sa valeur. Il faudra donc l'employer, surtout en thérapeutique, aussitôt produit, et bien entendu à l'état de pureté absolue si l'on veut obtenir tous les bienfaisants effets que l'on peut en attendre.

En oxygénothérapie, le médecin se préoccupera par conséquent d'utiliser exclusivement l'oxygène pur obtenu à l'état de fraîcheur chimique absolue et au moment précis de son emploi, puisqu'il a ainsi sur l'organisme une action vitalisante et microbicide incomparablement plus efficace que celle obtenue avec l'oxygène du commerce d'une pureté douteuse et souvent « en conserve » depuis fort longtemps, (quel pharmacien nous contredirait ?)

TUBERCULOSE

Chez tous les malades soumis au traitement par les injections sous-cutanées d'oxygène, à l'Hospice d'Ivry, Armand Delille, Hillemand et Lestoquoy ont pu constater une baisse de la teneur du sérum, en anticorps tuberculeux. Si ces anticorps sont simplement les témoins d'un processus tuberculeux en activité, il s'ensuit que leur diminution est en rapport avec une augmentation de processus de défense, donc avec une amélioration de l'état général.

L'oxygénothérapie n'a guère été employée jusqu'ici, dans le traitement de la tuberculose pulmonaire, que sous forme d'injections sous-cutanées, qui donnent, on vient de le voir, les résultats les plus encourageants.

Le traitement par inhalations abondantes, répétées à satiété (toujours sous la direction du médecin traitant) ne pouvait être expérimenté, tant qu'un procédé de production l'oxygène pratique, illimité, n'était pas mis à la disposition des médecins et des malades. Ce procédé, nous le mettons à la portée de tous avec *notre appareil* « SALVOXYL », très simple, très portatif et, ce qui ne gâte rien, d'un prix très abordable.

Indispensable au praticien, pour pratiquer extemporanément des injections sous-cutanées d'oxygène, il sera, pour le malade du poumon, un facteur puissant de bien-être, de défense organique, de guérison.

ASTHME. -- EMPHYSEME

Parmi les malades à hématose insuffisante, se doivent ranger les asthmatiques et les emphysémateux. Qui n'a vu dans son entourage un de ces malheureux en pleine crise ? Il emploie toutes ses forces à aspirer un air qui pénètre difficilement dans les alvéoles pulmonaires et qui en est chassé avec autant de peine : cyanosé, convulsé, il fait appel à tout ce qui peut lui apporter un soulagement et diminuer son angoisse ; ventouses, inhalations diverses, injections hypodermiques de produits plus ou moins nocifs à la longue. Trop souvent, ces moyens thérapeutiques restent inefficaces : s'il a sous la main, le moyen de s'oxygéner à hautes doses, il obtiendra l'accalmie tant désirée, prélude de la fin de la crise. Cette accalmie se produira d'autant plus rapidement, qu'il sera possible de renforcer l'action de l'oxygène, par celle de l'adrénaline, qui en excitant le sympathique, diminue le spasme bronchique.

Fig. 1



La trousse complète SALVOXYL se porte aisément à la main

PNEUMONIE. -- BRONCHO-PNEUMONIE.

Le médecin inspecteur Sacquepée, professeur au Val-de-Grâce, qui a expérimenté, dans un certain nombre de cas, les injections sous-cutanées d'oxygène, a constaté qu'elles amenaient : des modifications heureuses des troubles fonctionnels, respiratoires et circulatoires, augmentant ainsi sensiblement la résistance du malade. (Bulletin Soc. Med. Mil. 1911.)



Remplissage du ballon pour injections sous-cutanées

Fig. 2

La même méthode, entre les mains de Chantinière, de Laroche, de Lesieur, permit de confirmer les constatations générales : diminution de la dyspnée (gêne respiratoire avec point de coté), ralentissement du pouls, disparition de la cyanose, abaissement de la température.

Ces praticiens préfèrent les injections sous-cutanées à l'inhalation, parce que celle-ci nécessite une consommation de gaz très grande et doit être longtemps poursuivie. En outre la congestion des capillaires pulmonaires gênerait l'arrivée de l'oxygène aux alvéoles. Justes, à priori, ces objections ne sont valables que dans les cas de pneumonie massive ou dans les broncho-pneumonies ayant déjà développé des foyers multiples ; elles n'existent plus si vous avez sous la main, un moyen pratique de suroxygénation prolongée, employé au bon moment, c'est-à-dire dès l'apparition des premiers symptômes de la maladie.



Fig. 3

L'aiguille est montée sur le ballon rempli d'oxygène naissant

GRIPPE

La suroxygénation apporte un bien-être au malade et soutient ses forces, assurant ainsi la défense de l'organisme, tout en contre-attaquant par la destruction totale ou partielle des germes pathogènes.

Nous savons tous que les inhalations aqueuses ou hydro-alcooliques sont très peu opérantes tout en présentant des inconvénients, comme la condensation de l'eau dans les voies respiratoires supérieures ou l'irritation alcoolique de leurs muqueuses. Par contre, les inhalations gazeuses, à base d'oxygène pur, à l'état naissant, ne comportent pas les mêmes inconvénients, l'humidité de l'oxygène n'étant pas une nécessité absolue.

INTOXICATIONS DIVERSES

Notre organisme n'a pas comme ennemies que les intoxications endogènes, il a aussi trop souvent les intoxications accidentelles, exogènes, par gaz d'éclairage, oxyde de carbone, chloroforme, alcool, etc.

Le professeur Nicloux (de Strasbourg) a démontré que l'oxygène pur peut déplacer l'oxyde de carbone de sa combinaison avec l'hémoglobine. Il s'ensuit que l'oxygénation rapide jouera un rôle de première importance dans le traitement de l'intoxication oxycarbonique.

La grande guerre a apporté un contingent énorme d'intoxiqués par les gaz asphyxiants, et nombreux sont encore ces malheureux plus ou moins abandonnés par la médecine ! Il n'en sera plus de même avec l'oxygène naissant, si facilement produit à présent par le salvoxyl.

COQUELUCHE

L'absence de traitement spécifique a incité le docteur H. Chantinière à établir une sorte de referendum sur l'action des injections sous-cutanées d'oxygène dans la coqueluche. De son expérience personnelle et des observations de quelques confrères, il résulte que les injections d'oxygène influencent d'une façon apparente la coqueluche, modifient les quintes dans leur intensité, leur forme et leur nombre, en même temps que l'état général se trouve amélioré.

Sur 40 observations, des effets identiques ont été constatés sans exception : atténuation sensible, et presque immédiate, du nombre et de l'intensité des quintes ; disparition souvent instantanée des vomissements et rémission des signes de bronchite, absence totale de complications, même avec la survenance de rougeole, tolérance parfaite des doses d'oxygène, élevées jusqu'au quart de litre (enfant de cinq mois), même renouvelées à trois jours d'intervalle.

MALADIES DU CŒUR

Parmi les malades du cœur susceptibles de bénéficier de l'emploi de l'oxygène, se placent au premier rang les cardiaques mitraux.

Personnellement j'ai pu assister à une véritable résurrection chez une de mes malades, Mme D..., âgée de cinquante-neuf ans. Il s'agit d'une cardiaque mitrale avec congestion passive des poumons, qui se soigne par intermittence, c'est-à-dire quand elle est en pleine asystolie. Appelé près d'elle alors que son entourage la considérait comme mourante, avec un pouls de 130, une dyspnée intense, l'œdème intense des membres inférieurs, urinant très peu, ne dormant pas depuis des jours et des nuits, et condamnée à rester dans un fauteuil, je fais à 8 heures du soir une injection de 250 cmc. d'oxygène Salvoxyl.

Dès cette première nuit, il y eut de longs intervalles de sommeil réparateur et, le lendemain matin, je trouvai un pouls à 86 et le nombre des inspirations tombé de 78 à 55. Après la deuxième injection, la nuit fut excellente et les urines devinrent plus abondantes, l'œdème des jambes diminua fortement ; le troisième jour, le pouls était à 76.

C'est là un cas probant de la valeur de l'oxygénothérapie, puisque le seul médicament ordonné, les pilules de Lancercaux, furent prises le troisième jour seulement.

DIABETE, OBESITE, GOUTTE, LITHIASE, UREMIE

Contre les diverses manifestations du neuro-arthritisme : l'obésité, la goutte, la lithiase, l'état congestif des hypertendus, de multiples régimes ont été préconisés ; qu'il s'agisse du régime lacto-végétarien, du régime déchloruré, et surtout du « jeûne » de Guelpa, il s'ensuit toujours une dépression qui n'est pas exempte de dangers. Faites jeûner votre malade, très bien, mais n'oubliez pas que vous réduisez très rapidement le fonctionnement vital tout entier et par conséquent la puissance de tous les organes. Mieux est de restreindre modérément l'alimentation et de faire appel à d'autres facteurs pour assurer l'oxygénation suffisante des déchets organiques, puisque tel est le problème à résoudre



Fig. 4. — Inhalation avec l'appareil SALVOXYL

SURMENAGE, NEURASTHENIE, ANEMIE CEREBRALE

Ces considérations gardent leur valeur pour tous les cas où, sans qu'il y ait vraiment de maladie cliniquement cataloguée, il y a déséquilibre entre la production excessive du travail organique et l'élimination des déchets qui en sont la conséquence, comme dans ce qu'on appelle le surmenage, la neurasthénie, l'anémie cérébrale.

Partant de cette idée que beaucoup de psychoses étaient conditionnées par des troubles de la nutrition, en rapport avec du surmenage et des intoxications, et où les phénomènes d'oxydation étaient vraisemblablement ralentis ou perturbés, Toulouse et Puillet ont traité des états psychopathiques aigus, par l'oxygène injections sous-cutanées avec l'appareil du docteur Martinet, aux doses progressives de 100 à 500 centimètres cubes tous les deux jours.)

Ce traitement a paru avoir une action curative dans deux cas de confusion mentale simple au début, avec agitation ou dépression et manifestant un trouble de l'auto-conduction, qui est le type de la folie aiguë.

MORT APPARENTE D'UN NOUVEAU-NE

Quel est le médecin accoucheur ou la sage-femme qui n'aient fréquemment à lutter contre cet accident, guettant anxieusement l'apparition d'une inspiration normale, pendant qu'ils procèdent aux manœuvres habituelles ? Si au lieu de l'air ambiant, vous faites aspirer de l'oxygène ou du moins de l'air suroxygéné, vous favorisez singulièrement le mécanisme physiologique et par conséquent l'hématose.

Dans les cas graves il n'y a aucune contre-indication à la voie hypodermique. Le professeur P. Delmas, de la Faculté de Montpellier, dans sa brochure sur « Quelques traitements nouveaux de la mort apparente du nouveau-né », a eu recours à cette méthode et avec le plus grand succès.

APPAREILS

Puisque les indications de l'oxygénothérapie, soit sous forme d'inhalations, soit sous forme d'injections sous-cutanées, sont si nombreuses, pourquoi son emploi n'est-il pas plus répandu ? Pourquoi tous les médecins ont-ils prescrit et prescrivent-ils chaque jour des inhalations d'oxygène seulement dans le but d'adoucir les derniers moments d'un tuberculeux cachectique ou d'un pneumonique agonisant ? Parce que, jusqu'ici, à notre connaissance, il n'existait pas d'appareil vraiment simple, très portatif, fournissant à la volonté du médecin ou du malade, toutes les quantités d'oxygène désirable, et cela à l'état de pureté absolue et à l'état naissant, c'est-à-dire possédant le maximum de qualités.

Outre qu'ils ne fournissent que de l'oxygène ancien et plus ou moins pur tous les appareils courants à tube d'oxygène comprimé sont d'ailleurs lourds, encombrants, d'une manipulation délicate, et sont sujets à de fréquents déréglages des manomètres, des détenteurs et des robinets, tous accessoires mécaniques très délicats.

Il est beaucoup plus simple, plus pratique et plus sûr d'utiliser, pour le dosage de l'oxygène, des ballons de contenances diverses suivant les indications, mais jaugés exactement.

L'idéal à tous égards, pour le medecin comme pour le malade, est l'appareil portatif générateur d'oxygène SALVOXYL, que nous présentons à nos lecteurs.

En résumé, pourquoi n'avons pas jusqu'à présent, nous médecins, utilisé l'oxygène sur une plus large échelle ?

C'est parce qu'il n'était pas possible d'obtenir facilement de l'oxygène et surtout de l'oxygène naissant, en tout lieu et moment précis ou se justifie son emploi.

Il n'en est plus de même aujourd'hui grâce au SALVOXYL, appareil générateur d'oxygène naissant.

(Voir page 8)

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

M. Marchoux expose la question de l'unicité ou de la pluralité des bacilles lépreux

« Par deux communications antérieures dans cette enceinte, dit M. Marchoux, j'ai fait connaître qu'on peut trouver chez l'homme un bacille lépreux identique à celui de la lèpre du rat. Ce commensal gênant serait-il pour nous le réservoir d'un virus de plus et la lèpre nous viendrait-elle du rat ? Pour essayer d'élucider cette importante question, j'ai inoculé à des rats blancs des bacilles prélevés chez des lépreux authentiques. Ces germes ne se sont pas multipliés, mais, protégés par leur gaine cireuse, ils ont persisté pendant 18 mois aux points où il avaient été déposés. L'expérience a prouvé d'ailleurs qu'ils étaient morts.

» On ne peut cependant pas conclure absolument de ces tentatives infructueuses que lèpre humaine et lèpre murine soient deux maladies différentes. Les germes habitués à l'organisme de l'homme depuis longtemps ont besoin d'une adaptation pour se développer chez le rat. L'adjonction d'un autre germe est peut-être indispensable comme agent favorisant. C'est ce que je me propose de vérifier. Mais, ce sont là des expériences qui demandent plusieurs années parce que le virus de la lèpre quand il se développe, le fait avec une extrême lenteur. »

M. Tuffier fait le résumé d'un travail de M. Le Roy des Barres sur les soins préopératoires et anesthésie dans les ulcères gastro-intestinaux en Indochine.

Les points spéciaux sont les suivants :

I. AVANT L'OPÉRATION. — *Examen du sang*, indispensable étant donné la fréquence et la gravité du *paludisme* même en dehors des périodes fébriles, nécessité du traitement de la maladie.

Le traitement de la *syphilis*, extrêmement fréquente et donnant des ulcères curables par la thérapeutique médicale.

Le *parasitisme* intestinal presque constant, tel que des ascarides ont pu oblitérer une anastomose gastro-duodénale.

L'opiomanie très fréquente d'autant plus que les douleurs gastriques autorisent l'usage du tonique.

L'anémie profonde est telle que des soins appropriés peuvent donner à ces malades une telle amélioration qu'ils refusent l'opération.

II. PENDANT L'OPÉRATION. — Ether ou rachianesthésie.

III. APRÈS L'OPÉRATION. — Nécessité d'une hygiène alimentaire spéciale étant donné le goût des Indochinois pour le piment et le sel et les poissons salés et saumurés.

Les résultats de ces deux cents interventions démontrent que dans nos colonies, la chirurgie française est dignement représentée et contribue pour une large part à nous attirer les sympathies des indigènes.

M. Delbet apporte quelques détails sur la méthode de Tinikoff dans le traitement des tuberculoses externes suffurées.

Cette méthode consiste en injections hebdomadaires d'huile iodée au titre de 1 cc. de teinture d'iode pour 9 cc. d'huile, préparée extemporairement et stérilisée au bain-marie.

L'injection, intramusculaire, doit se faire à une certaine distance du foyer.

A ces injections, M. Finikoff associe un traitement recalcifiant à base de chlorure de calcium.

M. Delbet apporte quelques observations de malades de son service atteints de diverses variétés de tuberculoses externes (arthrite, fistule, ulcérations, abcès froids) et traités avec succès par cette méthode.

La plupart de ces malades ont quitté le service, complètement guéris, après 6 à 8 mois.

Election de deux correspondants nationaux

Classement des candidats :

En 1re ligne : M. Sabrazès, de Bordeaux; M. Pic, de Lyon.

En 2e ligne ex-æquo et par ordre alphabétique :

MM. Barbary, de Nice ; Cestan, de Toulouse ; Prosper Merklen, de Strasbourg, Nicolas, de Lyon ; Surmont, de Lille.

M. Sabrazès obtient 47 voix et M. Pic, 14 voix. Ils sont élus membres correspondants de l'Académie.

Comité secret

a) Proposition des candidatures à la place vacante dans la section des membres libres. Nomination de la Commission.

b) Acceptation d'un don pour la fondation d'un prix.

c) Nouveau vote sur l'acceptation d'un legs.

d) M. Camus. — Propositions de récompenses à décerner pour le service de la vaccine.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Mme et le Docteur J. P. Lamare sont heureux de vous faire part de la naissance de leur troisième enfant Jacques. — 9 novembre 1925, 17, rue d'Ourches, St-Germain-en-Laye (S.-et-O.)

Le Docteur et Mme Semelaigne sont heureux de vous faire part de la naissance de leurs trois petits-enfants : Micheline Semelaigne (Bordeaux, 13 octobre), Marie-Thérèse Maillard (Pont-à-Vendin, 13 octobre) et Jean Semelaigne (Paris, 21 novembre).

Le Docteur R. Azoulay et Mme sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Jean-Paul.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Marie-Louise Cruet, fille du docteur Robert Cruet, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, avec M. Roger Fougère.

Mariages

Le mariage du Docteur Krebs avec Mlle Renée de Montmollin, a été célébré le 10 novembre, dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

Nécrologies

On annonce le décès de Mme Porak, veuve du Docteur Charles Porak, membre de l'Académie de médecine.

De la part du Docteur René Porak, son fils et de Mme Champrenault, sa fille.

Mme veuve Nanard, M. René Nanard, son fils, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M. le Docteur Nanard, de Bourganeuf, décédé dans sa 59e année, au Nonceiler, près Lanouaille (Creuse).

On annonce la mort du Docteur Frédéric Sancet, ancien sénateur du Gers, décédé presque subitement, dans sa 71e année. M. Sanset avait été longtemps président du Conseil général du Gers. Elu au Sénat, en 1906, il n'avait pas été réélu en 1920. Il siégeait à la gauche démocratique.

Mme veuve Victor Sciaky et ses enfants, le Docteur et Mme Albert Sciaky remercient des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de leur regretté Victor Sciaky.

On annonce la mort du Docteur Paul Hegér, président honoraire de l'Université libre de Bruxelles, ancien président de l'Académie royale de Belgique, décédé à Bruxelles, âgé de soixante-dix-huit ans.

M. et Mme André Ehrenpreis-Guttières, M. le Docteur et Mme Léon Ehrenpreis, Mlle Sophie Ehrenpreis-Guttières, avocat à la cour et leur famille, prient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui les a frappés, de recevoir l'expression de leur gratitude.

La médecine il y a 50 ans

Correspondance

M. Ad. Pinard, prie l'Académie d'accepter un pli cacheté en dépôt dans ses archives.

M. Gubler présente un travail de M. Garrigou, sur la cure de petit lait à Bagnères-de-Luchon pratiquée avec le lait des vaches entretenues dans l'établissement. La comparaison des résultats obtenus, en opérant l'analyse du sérum du lait et des cendres des fourrages d'où le lait provient montre des différences intéressantes.

× ×

On annonce la mort subite de M. Giraldès.

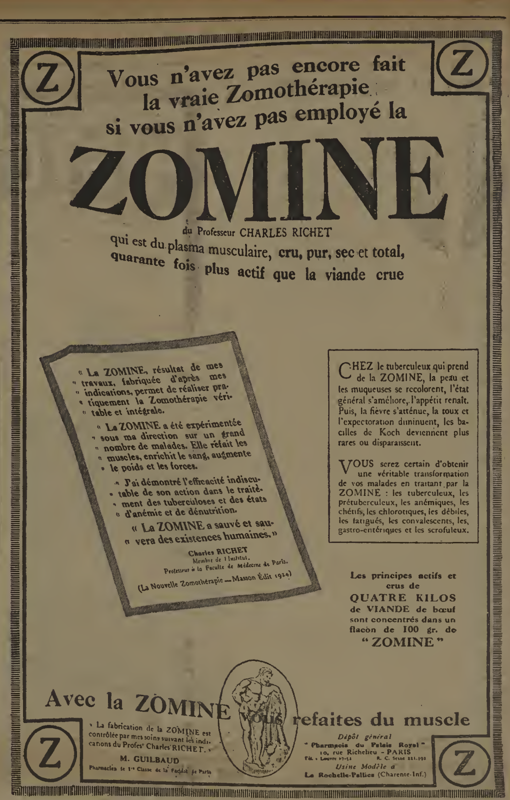
M. A. Guérin prononce son éloge, il rappelle la carrière de cet homme actif et parfois violent. Etant interne à l'Hôtel-Dieu, Giraldès s'était engagé comme artilleur dans l'armée de Don Pedro ce qui ne l'empêcha pas de mener brillamment sa carrière médicale. Plus tard ayant tenu des propos qualifiés de séditieux, il fut suspendu de ses fonctions de chirurgien des hôpitaux.

Très myope, il eut la malchance de se crever un œil avec une lame de ciseaux en opérant. « Ce qui ne l'empêcha pas de continuer à opérer en s'aidant du toucher, dit A. Guérin. »

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALE



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)



SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263





RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS

TRICALCINE
A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES
RECALCIFICATION DE L'ORGANISME

LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat.
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement

R. C. Seine N° 148 044.

EMPLOYEZ LES BANDES DE CLARKS



Les **bandes L. de Clarks**, en caoutchouc chair, extra-mince, sont plus souples que toute autre bande et sont invisibles sous le bas le plus fin. Par le massage léger qu'elles occasionnent pendant la marche, elles avivent la circulation, amincissent la cheville et affinent la jambe. Les **bandes L. de Clarks** sont cédées au corps médical au prix exceptionnel de 22 fr. 50 au lieu de 35 fr. la paire.

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nuclarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210.439 B

CONSTIPATION HABITUELLE
Affections du Foie
Atonie du Tube digestif



CASCARINE LEPRINCE $C^{12}H^{10}O^5$
Laxatif parfait
réalisant le véritable traitement des Causes de la Constipation.
LABORATOIRES DU Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e)
ET TOUTES PHARMACIES
R. C. Seine N° 7.164.

L'ABONNEMENT à L'INFORMATEUR MÉDICAL est complètement remboursé

Nous offrons, en effet, à tout nouveau souscripteur d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

un magnifique

Porte-mine EVERSHARP

d'une valeur commerciale de **20 francs.**

Le prix d'un abonnement d'un an à **L'Informateur Médical** *étant de 20 francs, le dit abonnement ne vous coûte plus rien.*

Le porte-mine qui vous est offert est bien de la marque "Eversharp". Il ne s'agit pas d'une imitation.

En vous abonnant à **L'Informateur Médical** *vous ferez donc une bonne affaire en même temps que vous recevrez chaque semaine un journal original et indépendant donnant des informations personnelles, rapides et illustrées.*

Vous pouvez vous abonnez sans frais en versant la somme de 20 francs au compte de chèques postaux de **L'INFORMATEUR MÉDICAL :** *PARIS 433-28.*

ANTISEPTIQUE — — DÉSINFECTANT
LUSOFORME
FORMOL SAPONINÉ
GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE
CHIRURGIE d'accidents
LABORATOIRES CARTERET
15, rue d'Argenteuil, — PARIS (1er)
R. C. Seine n° 185 284

SUPPOSITOIRES CHAUMEL
LE MEILLEUR REMÈDE CONTRE LA CONSTIPATION
à la Glycérine Solidifiée
R. C. Seine N° 25.197.

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

USAGE ENFANTS DES DOCTEURS
SUC D'ORANGE MANNITÉ
INOFFENSIF — DÉLICIEUX
NÉO-LAXATIF CHAPOTOT
Echant. : 56, Boul^d Ornano, PARIS

VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales et rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris N° 102.060.

véritables
GRAINS DE SANTÉ DU Dr FRANCK
MEILLEUR MARCHÉ
30% sur tous les PRODUITS similaires
Affections du foie
Congestions
Migraines
CONSTIPATION
1 ou 2 GRAINS avant le repas du soir
EN VENTE dans toutes les bonnes pharmacies
LATRONCIN & J. HUMBERT, 96 rue d'Amsterdam, PARIS

Deux membres de l'Académie de médecine sont morts cette semaine

On annonce la mort de M. le Docteur Wallich, professeur agrégé à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, 87, avenue Kléber. Les obsèques ont eu lieu mercredi.

Nous apprenons la mort du Docteur Desnos, membre de l'Académie de médecine, chargé d'une mission médicale dans l'Inde, décédé à Pondichéry.

Président fondateur de la Société internationale d'urologie, le Docteur Desnos avait acquis une notoriété et une autorité universelles, et ses doctrines étaient appliquées à l'étranger. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages techniques, notamment d'une histoire et d'une encyclopédie de l'urologie.

A L'Académie des Sciences

Nouveau travail sur l'hérédité tuberculeuse

MM. Arloing et Dufourt, de Lyon, ont fait connaître à l'Académie des sciences un travail qui vient confirmer celui de MM. Calmette, Valtis, Nègre et Boquet.

Ces auteurs ont employé des filhabs sur bougies de sucs prélevés sur des enfants morts de tuberculose.

Le virus ainsi injecté à des femelles en gestation a créé chez la mère des lésions tuberculeuses habituelles et chez le fœtus également. Ces lésions présentaient des bacilles.

Les auteurs nous disent qu'à côté de faits positifs il y en a de négatifs, mais ils ne nous disent pas en quelle proportion.

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire votre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l'« INFORMATEUR MÉDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE STROPHANTUS
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une diurèse rapide, relèvent vite le cœur affaibli, dissipent ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.
Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.
Granules de Catillon à 0.0001 STROPHANTINE CRIST.
Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON
Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.
3, Boul^d St-Martin Paris. — R. C. Seine 48283.

MALADIES DU FOIE
MALARIA — FIÈVRES des PAYS CHAUDS — ICTÈRE
Granules à 1 milligramme
BOLDINE HOUDÉ
Hépatites chroniques. — Coliques hépatiques.
Congestion et Hypertrophie du Foie.
DOSE : 4 à 8 par jour.
Laboratoires HOUDÉ, 9, Rue Dieu, PARIS
R. C. Paris N° 49 404.

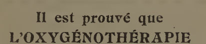
LA CITROSODINE
Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

TOUS LES PRATICIENS

peuvent maintenant traiter leurs malades par l'*OXYGÈNE NAISSANT*

en tout lieu et à tout instant grâce au

SALVOXYL



Il est prouvé que
L'OXYGÉNOTHÉRAPIE
donne d'excellents résultats dans les maladies suivantes :

Tuberculose, Maladies du cœur, Emphysème, Asthme, Urémie, Albuminerie, Diabète, Anémies diverses, Anémie cérébrale, Neurasthénie, Surmenage, Intoxications aiguës, Pneumonie, Bronco-pneumonie, Suppurations rebelles, Plaies atones, Plaies par armes à feu, Fracas des membres, Coqueluche, Grippe, Goutte, Lithiase, Obésité, Grandes Brûlures, Mort apparente du nouveau-né, Psychoses.



Le SALVOXYL

est un appareil générateur d'oxygène naissant, peu encombrant et d'un maniement simple.

Le SALVOXYL

est un instrument précieux pour le praticien qui peut, grâce à lui, faire à tout instant et en tout lieu un traitement oxygènothérapique.

Le SALVOXYL

a sa place dans la trousse d'urgence du médecin. Il permet d'employer instantanément l'oxygène naissant en inhalations et en injections sous-cutanées.

Le Générateur SALVOXYL

(VRAIE GRANDEUR)

L'appareil SALVOXYL. D.

(breveté S. G. D. G.)

Pour Médecins, Chirurgiens, Accoucheurs, Stomatologistes

Complet en trousse médicale avec 2 cases supplémentaires pour recevoir chacune un flacon liquide et un tube blocs SALVOXYL et comprenant · **L'appareil argenté et nickelé sur cuivre, en gaîne cuir,** le **dispositif pour inhalations,** le **dispositif pour injections** avec trois ballons doseurs (de 50, 100 et 200 c/m. cubes), munis chacun de leur canule d'injection, trois bouchons de canule, une aiguille nickel spéciale pour injections d'oxygène SALVOXYL. Les **accessoires et rechanges suivants** sont en outre livrés avec cet ensemble et leur fourniture comprise dans le prix : une clef de desserrage, un joint de séparateur, un joint de distributeur, 2 joints de canule et d'injecteur HP (identiques), 2 masses filtrantes et des fils de débouchage de l'injecteur HP .... **250 fr.**

Produits générateurs SALVOXYL, les 2 boîtes pour la trousse .... **30 fr.**

Détachez cette partie de l'annonce et envoyez-la avec votre carte de visite (sous enveloppe à 30 cent.) au Directeur du SALVOXYL, 237, rue Lafayette, Paris (X).

« *Veuillez m'envoyer gratuitement et franco votre brochure sur le* SALVOXYL, *pour me rendre compte des avantages et du fonctionnement pratique de cet appareil. Il est bien entendu que cette demande ne m'engage en quoi que ce soit.* »

DANS un but de vulgarisation, *jusqu'au 31 Décembre 1925, le* SALVOXYL, *avec deux boîtes de produits* SALVOXYL, *seront cédés à MM. les* ***Médecins,*** *au prix réduit de* **196** francs, *pour les commandes prises directement aux bureaux du* SALVOXYL, *237, rue Lafayette, à PARIS, et aux prix de* **200** francs *pour les expéditions franco en colis postal à domicile.*

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an.......... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 106 — 13 DÉCEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS

A L'ACADEMIE DE MEDECINE

LA LÈPRE N'EST PAS ÉTEINTE

M. le Professeur Jeanselme vient de le démontrer dans un rapport très documenté

A l'heure actuelle, quelques foyers de la lèpre médiévale subsistent encore en France, mais ils sont en voie d'extinction. Perrin, de Marseille, avait estimé autrefois à une quarantaine le nombre des lépreux habitant les villages haut situés dans la vallée du Paillon (Alpes-Maritimes). En 1913, le médecin-inspecteur Balestre, « en calculant très largement », arrivait à un total de 33 malades pour tout le département des Alpes-Maritimes. En 1923, d'après une enquête faite par MM. Vigne et Boinet, le nombre des lépreux n'était plus que 10. En réponse au questionnaire de la Commission, M. Barbary, médecin-inspecteur des Alpes-Maritimes, nous communique le chiffre officiel de 12 lépreux dont 5 hospitalisés. Quant aux anciens foyers du Var et des Bouches-du-Rhône, ils sont presque éteints. Toutefois, récemment, est entré à l'hôpital Saint-Louis un jeune lépreux de treize ans originaire de La Crau.



M. LE PROFESSEUR JENSELME

MM. Milian et Rouchy ont signalé l'existence de cas très disséminés de lèpre autochtone dans le département du Cantal, notamment dans l'arrondissement de Mauriac. M. J. Mazeyrie (thèse de doctorat, Lyon 1924) a relevé, sur le registre des entrées de l'hôpital de Tulle, 4 cas de lèpre tuberculeuse ou mixte dont 3 paraissent être d'origine autochtone.

Contre ces petits foyers d'endémie lépreuse en voie de disparition spontanée, il n'est pas nécessaire de prendre des mesures énergiques. Aucune expansion n'est à craindre. La maladie s'observe à peu près exclusivement dans certains villages d'accès difficile et se cantonne dans quelques familles indigentes où elle se perpétue de père en fils, par contagion. En général, ces lépreux sont un objet de dégoût pour la population saine qui les tient à l'écart ; certains, en fait, sont isolés. Par mesure de prophylaxie et par humanité, ces malheureux devraient être recueillis dans des asiles où ils trouveraient le confort et les soins médicaux que réclame leur état.

Bien plus menaçante que l'endémie autochtone est la lèpre importée en France des contrées exotiques. Nombre de missionnaires ou religieuses, de colons, de marins, de soldats et de fonctionnaires contractent la lèpre dans nos possessions françaises, puis rentrent dans la mère patrie, soit lorsque la terrible maladie s'est déjà démasquée, soit pendant le cours de sa longue incubation. Des étrangers, originaires de pays où la lèpre est endémique, dès les premiers indices révélateurs du mal, accourent en France dans l'espoir d'y trouver la guérison. Grâce à la multiplicité et à la rapidité des transports, l'afflux de ces lépreux vers la France va toujours grandissant.

A l'hôpital Saint-Louis, en moins de dix ans (1887-1895), j'ai pu étudier près de 80 de ces malades provenant tous de contrées notoirement léprigènes. D'après la statistique dressée par M. Lemaître, chef du personnel de cet hôpital, il est entré dans cet établissement, du 1er janvier 1910 au 30 avril 1925, 104 lépreux (y compris 39 soldats des troupes indigènes admis pendant la période de guerre). En réalité, le nombre des lépreux qui reçoivent des soins à Saint-Louis est plus considérable que ne l'indique cette statistique, car dans celle-ci ne figurent pas les malades, et ils sont nombreux, qui se rendent aux consultations externes de l'hôpital.

Aux données précédentes, si l'on ajoute celles que fournissent les malades de la ville, on peut évaluer à 160 et même à 200 le nombre des lépreux qui circulent dans Paris.

Dans nos gros centres maritimes, comme dans la capitale, les cas de provenance exotique, sans être communs, ne sont point rares. Une enquête rapide et nécessairement incomplète, dit M. Pitres, prouve qu'en vingt ans il a été observé 30 cas de lèpre à Bordeaux. Et il ne s'agit là que des faits avérés et non pas de ces formes frustes et ambiguës qui donnent prise au doute. D'autre part, M. Perrin a pu suivre à Marseille 39 cas de lèpre importée soit d'Italie, soit des Colonies.

× ×

Ces agglomérations artificielles de lépreux ne constituent pas des foyers à proprement parler, car jusqu'à présent elles ne paraissent pas avoir contribué à propager la lèpre en France. Il y a pourtant quelques exceptions à cette règle. L'observation que j'ai communiquée en 1923 à l'Académie de Médecine d'un jeune parisien contaminé à Paris même par son père atteint de lèpre exotique n'est pas unique. Lande a observé une Française qui, sans avoir jamais quitté le sol natal, contracta la lèpre en donnant ses soins à un enfant lépreux. Perrin a publié le cas d'une femme née à Marseille qui, sans sortir de France, prit la lèpre au contact de son mari devenu lépreux au Tonkin où il avait résidé vingt ans. M. Prouff (de Morlaix) a rapporté un exemple indiscutable de lèpre exotique transmise sur le sol français : un colonial après un séjour prolongé dans des foyers d'endémie lépreuse vient se fixer à Lampaul-Guimiliau (Finistère) où il habite avec son oncle. Il devient lépreux, et quatre ans plus tard, son oncle est atteint de la lèpre. Wolff (de Strasbourg) a publié le cas d'un Alsacien devenu lépreux au Tonkin qui, de retour dans son pays, infecta son neveu.

(Voir la fin de cet article page 6)

LE FAIT DE LA SEMAINE

L'Assemblée générale annuelle de l'Union des Syndicats médicaux a commencé la discussion des grandes questions de médecine sociale

La première journée se termina par un vote de confiance. Après un débat tumultueux, la gestion du conseil de l'Union fut approuvée par 8.743 voix contre 3.398

La séance est ouverte le 3 décembre, à 9 heures. Le président, dans une brève allocution, demande à l'assemblée de garder, dans les diverses discussions qui vont s'engager, le calme et la courtoisie sans lesquels aucun débat ne serait possible. — « Soyez brefs, clairs, précis, dit-il aux délégués. Faites de vous-mêmes votre police morale d'orateurs. Pas de bataille de mots dans le brouillard des idées ! Que vos votes soient clairs. Une fois le vote acquis, plus d'ergotage ; que la minorité sache s'incliner en toute cordialité. Pour ma part, ajoute-t-il, je ferai continuellement respecter la liberté de parole, et je sévirai contre les interrupteurs en toute impartialité. »

Le président continue en rappelant que le conseil de l'Union du 11 octobre dernier a décidé de proposer à l'assemblée, afin de sérier nettement les questions, de ne discuter les différentes parties du rapport du secrétaire général qu'à l'heure où chacune de ces parties se trouvera mise en discussion d'après l'ordre du jour établi.

Il termine en recommandant une dernière fois l'ordre le plus rigoureux dans la discussion ; afin, dit-il, que nous puissions travailler pendant trois jours dans une atmosphère de bienveillante confraternité. (Applaudissements unanimes).

La parole est ensuite donnée au trésorier de l'Union pour la lecture de son rapport.

Ce rapport met surtout en lumière l'état précaire des finances de l'union. Des chiffres sont cités, qui montrent mieux que tous les développements quelle est la pauvreté de la caisse.

Des comparaisons édifiantes sont faites avec les associations médicales étrangères qui disposent de ressources infiniment supérieures. La « British Medical Association », notamment, vient d'inaugurer à Londres son magnifique palais. Tandis que l'Union des Syndicats médicaux de France doit se contenter, elle, d'un modeste appartement de la rue Louis-le-Grand et cela n'est certes pas fait pour lui donner une énorme influence.

La conclusion qui s'impose est qu'il faut donner davantage. Le chiffre de la cotisation doit être élevé. Si nous voulions que l'Union resplendisse ça n'est pas 20 francs mais 200 francs au moins que devrait verser chaque syndiqué ! A Leipzig, les cotisations de l'Union des médecins atteignent la valeur actuelle de 224 francs.

Pour ce qui est des dépenses de l'Union, elles ont été comprimées. On ne peut pas songer à les diminuer davantage — surtout si la dévalorisation du franc continue.

Le trésorier termine en affirmant la nécessité absolue — si l'on veut équilibrer le budget de 1926 — de porter la cotisation à 25 francs.

Et d'accord avec le secrétariat, il propose des conclusions sur lesquelles l'assemblée devra se prononcer.

Après la lecture du rapport financier, le Dr Humbel prend la parole pour demander qu'un expert comptable soit adjoint à la commission des comptes composée de personnalités, telles que lui-même, absolument incompétentes en matière de comptabilité.

Le secrétaire adjoint vient donner des précisions sur la rédaction du bulletin. Il explique comment celui-ci est rédigé — quel est son bilan financier — pourquoi il a paru avec du retard en 1925. Ceci sera évité par le rétablissement du poste de secrétaire de la rédaction.

M. Saïget (de Lorient) vient poser une suggestion en ce qui concerne le bulletin. « Le bulletin, dit-il, est considérable. Il est, du fait même de la longueur de ses exposés, difficile à lire et peu d'entre nous le lisent (appl.). Il gagnerait à être allégé. Il représente une dépense de 200.000 francs qu'on réduirait en diminuant le nombre de pages ». Et M. Saïget conclut en proposant que l'on adresse un bulletin complet, tel qu'il est actuellement, aux seuls bureaux des syndicats et que l'on se borne à imprimer pour chaque syndiqué un bulletin réduit constituant un court résumé du précédent.

M. Souchon (de Nîmes) remercie le trésorier pour son rapport « aussi riche que sa caisse est pauvre ». Il a fait constater que la cotisation versée par chaque syndiqué à l'Union est minime si on la compare à celle qu'un cheminot verse à son syndicat.

M. Vanverts (de Lille) émet quelques critiques sur le bulletin. Celui-ci est trop long. Les rapports officiels en sont touffus et peu lisibles. On doit y apporter plus de concision.

D'autre part le désir de sauvegarder l'impartialité du bulletin fait que l'on refuse beaucoup d'opinions qui ne peuvent pas être ainsi connues. Cela n'est guère admissible. Il faut ouvrir une rubrique où chacun puisse en toute liberté formuler son avis. « Peu importe si des polémiques prennent naissance ! C'est d'elles que jaillira la lumière ! » Et M. Vanverts dépose un vœu aux termes duquel le bulletin devra renfermer une tribune libre, reproduire tous les vœux des syndicats. Et pour ce faire il sera nécessaire de diminuer la longueur des rapports officiels.

Sur la proposition du secrétaire général et avec l'assentiment de M. Vanverts, la discussion de ce vœu sera jointe à la discussion de l'organisation syndicale dont elle ne forme qu'une partie.

La parole est alors donnée au trésorier qui répond aux suggestions de M. Saïget en disant qu'il ne peut pas y avoir deux bulletins différents parce que cela diminuerait considérablement les ressources tirées de la publicité. Celle-ci est en effet basée sur l'importance du tirage.

M. Le Fur (de Paris) exprime l'avis que le conseil doit pouvoir prendre aux fonds de réserve toute somme dont il aurait besoin. L'assemblée aura toujours le droit de blâmer le conseil si elle n'est pas satisfaite, de l'emploi de ces fonds.

En ce qui concerne le bulletin, M. Le Fur ne croit pas réalisable la suggestion de M. Saïget tendant à établir deux bulletins différents. Mais le bulletin doit être raccourci tout en donnant les choses essentielles.

L'orateur fait enfin remarquer qu'il faut que la cotisation soit forte pour que l'on puisse disposer, en vue des campagnes possibles, d'un fond de réserve important.

M. Lelong, revenant sur l'utilisation par le conseil des fonds de réserve, demande que l'assemblée fixe une provision que le conseil ne devra pas dépasser. Cette proposition est repoussée.

Le président met alors aux voix les conclusions du trésorier que l'assemblée vote par paragraphes séparés.

Un débat assez confus s'engage sur la question de l'augmentation de la cotisation.

Plusieurs orateurs prennent successivement la parole pour apporter des suggestions différentes. Finalement l'accord se fait sur une motion du Dr Lafontaine disant que la cotisation sera, pour l'année 1926, portée à 25 francs, mais qu'il faudra prévoir d'autres augmentations successives dans les années qui suivront.

Le rapport du Secrétaire général

La séance de l'après-midi est ouverte à deux heures et demie.

Le président donne la parole au secrétaire général sur le compte rendu général de sa gestion.

(Voir la suite de ce compte rendu page 4)

M. CALOT, de Berck, résume ici ses arguments contre l'existence de l'ostéochondrite, il répond par des faits précis et des arguments probants à une lettre que M. DELCHEF, de Bruxelles, a envoyée à l'*Informateur Médical*.

A la suite de l'article publié dans l'Informateur Médical *sur l'ostéochondrite, nous avons reçu la lettre suivante :*

Monsieur le Directeur,

Dans les numéros de l' « Informateur Médical », du 1er et du 15 novembre, ont paru des articles sur l'ostéochondrite. Leur forme autant qu'un légitime souci de courtoisie vis-à-vis des revues scientifiques auxquelles j'ai confié mes observations sur le sujet, s'opposent à ce que je discute dans vos colonnes les arguments de l'auteur.

Je m'inscris cependant en faux contre les allusions faites à un prétendu changement de ma manière de voir, ainsi que contre l'interprétation, sinon nettement affirmée au moins suggérée de la non présentation de mes radiographies à Paris et de l'attitude des membres de la Société Belge de Chirurgie à la séance du 31 octobre. Ces allusions et suggestions sont en contradiction manifeste avec la réalité des faits.

D'autre part, la publication de mes trois radiogrammes constitue un réel abus au sujet duquel je me réserve tous mes droits, tant vis-à-vis de votre journal, que vis-à-vis de M. Calot. Ces documents, non encore publiés par moi, sont en effet ma propriété scientifique exclusive et lorsque je les ai transmis en communication à M. Calot, le 21 octobre dernier, c'est accompagnés d'une lettre recommandée lui interdisant de les publier. Cette interdiction a été renouvelée le 2 novembre dernier.

Je m'en tiens pour l'instant à ces remarques.

Je vous serais obligé de bien vouloir insérer ma lettre sous le titre « A propos de l'ostéochondrite », dans votre plus prochain numéro à la même place et dans les mêmes caractères que les articles qui en ont motivé l'envoi. Je ne suppose pas que vous songiez à discuter mon droit de réponse en raison de ce que l'auteur ne me désigne pas nominativement. Dans l'affirmative, la présence qui n'a pas dû vous échapper de ma signature sur les radiographies tranche la question.

Veuillez agréer, etc.

Docteur DELCHEF.

La réponse de M. Calot à M. Delchef

S'il pense encore aujourd'hui que ses radios lui donnent raison, M. Delchef devrait nous remercier de les avoir publiées.

S'il se fâche, ce ne peut être que parce que nous avons démontré ici qu'elles lui donnent tort.

Nous avions le droit *bien évident de les publier puisqu'il les avait déjà produites et en avait fait état dans des communications à des Sociétés savantes (et même depuis plus d'un mois déjà).*

Nous avions le devoir de les publier puisqu'il en avait fait état contre nous, *et que des erreurs à notre préjudice avaient été déjà imprimées au sujet de ces communications de M. Delchef — lequel n'avait envoyé aucune lettre de protestation contre ces erreurs imprimées (que nous lui avions pourtant signalées) — lui qui en envoie une aujourd'hui contre les vérités que nous avons prouvées, ici, par des « arguments qu'il dit ne pas vouloir discuter », et pour cause !...*

Rappelons d'abord ce qui est en question :

I. — Nos patientes recherches de plus de six ans, recherches portant sur tous les cas publiés de prétendue ostéochondrite, peut-être deux mille, nous ont conduit à cette conclusion qu'il s'agit en tous ces cas, sans exception, d'erreurs de diagnostic et que cette prétendue maladie nouvelle et acquise est en réalité une subluxation congénitale qu'on a méconnue : ce que nous avions prouvé abondamment aux Congrès de Chirurgie de 1922 et de 1924, sans que personne n'ait contesté le bien fondé de notre démonstration.

Or, le 10 octobre dernier, M. Delchef est venu dire : « Eh bien voici un cas d'ostéochondrite *qui détruit les conclusions des travaux de M. Calot*, car ici le cotyle est normal, or dans la subluxation congénitale, le cotyle n'est *jamais normal*, M. Calot est le premier à le dire. »

Nous lui avons répondu : « Dans la subluxation congénitale, en effet, le cotyle n'est jamais normal, reste à savoir si votre cotyle est vraiment normal. »

UNE CONTROVERSE ANIMÉE

A PROPOS DE L'OSTÉOCHONDRITE

Or, il ne l'est pas. Il est « NON SPHÉRIQUE, OVALAIRE, PLANTÉ TROP HAUT », etc... (Et nous vous en avons indiqué les multiples anomalies sur les figures mêmes de ce confrère, ici, dans le numéro du 22 novembre de l'*Informateur Médical*.)

Ainsi donc, s'il a cru, le 10 octobre avec un cotyle *insuffisamment étudié* par lui, vous lisez bien « *insuffisamment étudié par lui* » (ce dont il a fait l'aveu écrit il y a encore quelques jours comme vous verrez plus loin), s'il a cru anéantir en quelques minutes le résultat de nos laborieuses recherches de plus de dix années, il s'est complètement trompé.

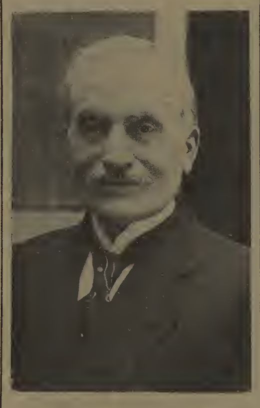


Photo Informateur Médical

M. LE DOCTEUR CALOT, DE BERCK

II. — Au surplus, M. Delchef a reconnu lui-même le 31 octobre, à Bruxelles, que son cotyle n'était pas normal, comme vont le dire ici deux confrères présents à cette réunion de Bruxelles. Mieux encore, il a ce jour-là désavoué nettement le Dr X... de Paris (dont nous tairons le nom) d'avoir dit dans un journal que son cotyle était normal.

III. — Tout le reste vous intéresse peu ou même pas du tout, puisqu'il s'agit d'extraits d'une *correspondance privée* entre le confrère belge et nous, nous en parlerons cependant pour lui répondre puisqu'il a cru avoir le droit d'en parler, lui, dans sa lettre, mais nous n'en dirons que juste ce qu'il faut pour vous montrer qu'il a tort même sur ce troisième point.

Voilà l'essentiel, entrons dans quelques détails.

PREMIER POINT

Le premier point, *seul important* et *seul intéressant pour tous*, est de savoir si le cotyle prétendu normal de notre confrère belge et présenté comme tel à Paris le 10 octobre, est réellement *normal* ou *non ?*

Or, nous vous avons prouvé ici qu'il ne l'est sûrement pas, nous vous avons montré non pas seulement une *anomalie* (ce qui suffirait pour notre démonstration), mais bien dix anomalies indiscutables que chacun de vous peut vérifier et retrouver sur les figures de ce confrère reproduites par nous dans le numéro *du 22 novembre* de l'*Informateur Médical*, dix anomalies dont pas une seule n'est aujourd'hui contestée par lui.

Et nous sommes prêt à refaire cette démonstration *où* et *quand* l'on voudra, sur la pièce et les films originaux de notre confrère en confrontant, segment par segment, ce cotyle avec l'autre cotyle du même sujet et avec un cotyle normal, en mesurant, pour être bien précis, avec un décimètre à Vernier, car il est de petites anomalies que l'œil ne peut pas saisir.

Est-ce que le géomètre ou l'artisan le plus habiles oseraient se passer du mètre et du compas lorsqu'on exige d'eux des résultats très précis ? Or, notre confrère, et c'est justement là ce qui explique son erreur, n'a fait aucune de ces mensurations indispensables, ou du moins n'en a pas fait mention, et aucun de ceux qui ont paru croire en lui n'a pensé à réclamer ces mensurations.

S'il les avait faites, il aurait vu son erreur.

DEUXIÈME POINT

Le deuxième point qui est d'une importance déjà infiniment moindre pour vous, et « pour l'*Histoire de la Médecine* » (!) est de savoir si notre confrère belge *a reconnu*, ou non, à Bruxelles, le 31 octobre, que son cotyle n'était pas normal ?...

Oui, il l'a reconnu, nous disent les Drs Félix Regnault et Fouchet qui assistaient à cette séance. Voici le mot que vient de nous adresser (5 décembre), le Dr Regnault :

« *Le cotyle de M. Delchef, qu'il m'a donné à examiner à Bruxelles, est* manifestement déformé. *Il s'est même élevé vivement contre ce que lui a fait dire dans la presse française le Dr X... (dont il a cité le nom). M. Delchef a* affirmé à Bruxelles *n'avoir jamais dit à Paris que le cotyle présenté par lui était* NORMAL. *A Bruxelles il a simplement soutenu que ces déformations existantes du cotyle devaient être secondaires, et non originelles* ». (Félix Regnault).

Et voici le mot du Dr Fouchet (6 décembre) : « *J'ai montré à Bruxelles, et sur les radiographies et sur la pièce même présentée par M. Delchef et tenue ensuite en mes mains, que son cotyle portait des anomalies multiples et indiscutables. Lui-même a reconnu qu'il n'était pas normal. Et comme je lui exprimais mon étonnement de ce qu'à Paris le Dr X... ait pu imprimer que ce cotyle était normal. « Je pense, a répliqué M. Delchef, que vous n'allez pas me rendre responsable de ce qu'a écrit là le Dr X... » Finalement, notre discussion à Bruxelles avec M. Delchef a porté uniquement sur la question de savoir si les irrégularités et altérations du cotyle reconnues par lui étaient originelles ou secondaires* (J. FOUCHET, *ancien interne des hôpitaux de Paris*).

Après cela que notre confrère, aujourd'hui, plaide « coupable ou non coupable », qu'il dise que son cotyle est normal ou qu'il ne l'est point, dans les deux cas, le jugement lui donnera tort, il se condamne lui-même.

En effet, s'il admet aujourd'hui que son cotyle n'est pas normal, c'est avouer qu'il a eu tort de le produire contre nous le 10 octobre, à Paris.

S'il veut soutenir de nouveau qu'il est normal, il renie ce qu'il a reconnu à Bruxelles et surtout il se met en désaccord avec la vérité, puisque son cotyle porte des anomalies certaines que vous avez tous vues dans le numéro du 22 novembre de l'*Informateur médical*.

TROISIÈME POINT

Le troisième point, avons-nous déjà dit, n'a vraiment aucun intérêt pour personne, excepté tout au plus pour notre confrère et pour nous puisqu'il parle ici de notre correspondance privée. Qu'on veuille donc bien nous excuser d'en parler, nous n'en dirons que ce qui est nécessaire pour prouver ses torts même sur ce point.

1° Nous lui avions dit, le 10 octobre, à Paris : « Votre cotyle n'est pas normal, car il est ovalaire et non sphérique, planté trop haut, etc... ».

Sûrement il n'est pas normal ; pour le prouver il suffirait de vous prendre au mot lorsque vous nous dites que le cartilage en Y coupe le diamètre vertical de ce cotyle en son milieu, car dans un cotyle vraiment normal le cartilage en Y coupe ce diamètre vertical non au milieu, mais à l'union de son 1/5 supérieur et de ses 4/5 inférieurs.

Et nous avons ajouté : « Montrez-nous donc vos radios, puisque c'est la radiographie, a dit Mouchet, qui donne à l'ostéochondrite son individualité. » Il nous a répondu : « Je prends l'engagement de vous les envoyer. » Ce qu'il nous a fallu lui faire rappeler. Nous en avons reçu des épreuves le 24 octobre.

Le 28 octobre, le Dr X..., de Paris publiait, dans un journal français que M. Delchef avait montré le 10 octobre, un cotyle normal, ce qui contredit nos conclusions.

Quatre jours après (1er novembre), nous avons écrit à M. Delchef pour lui signaler cette publication, et le presser de rectifier spontanément et immédiatement dans son journal (puisqu'il est secrétaire de rédaction d'un journal belge) cette erreur. Celle-ci ayant été reconnue par lui la veille (31 octobre), à Bruxelles, on ne comprendrait pas qu'il put s'abstenir : il était moralement obligé de nous aider à éclairer et redresser l'opinion médicale troublée et faussée par ces erreurs, très préjudiciables pour nous, imprimées à propos de sa communication.

Et nous l'avertissions confraternellement que nous ne pouvions pas, quant à nous, laisser s'accréditer cette erreur et que nous allions publier le plus tôt qu'il nous serait possible les preuves de l'erreur en nous appuyant sur ses propres radios, ce dont nous avions parfaitement le droit, « nul n'étant censé ignorer » que tout document dont on a fait état devant une Société savante, pour légitimer des assertions déjà publiées dans les journaux, appartient à tous pour être discuté librement, qu'au surplus, il avait encore le temps de nous devancer dans cette publication des figures, et dans cette rectification, s'il le voulait bien, dans son journal.

Savez-vous ce qu'il a répondu ?

« *Que l'étude de son cotyle n'était pas terminée* » !

Oui ! plus d'un mois après qu'il en avait jugé l'étude assez « terminée » pour venir en faire état hardiment contre nous afin d'essayer de détruire les résultats de nos travaux !

Nous fallait-il donc attendre encore et indéfiniment le bon plaisir d'un confrère si pressé, il y a un mois de présenter un document insuffisamment étudié à propos duquel on a semé des erreurs dans les journaux, et si peu pressé maintenant de nous aider à arracher ces erreurs.

Or, ce n'est que trois semaines après notre avertissement confraternel que nous avons publié ici, le 22 novembre, ses radiographies. Et aujourd'hui, 10 décembre, deux mois après sa communication de Paris, il n'a encore rien publié : ni ses figures, s'il croit encore qu'elles lui donnent raison, ni une rectification contre ce que le Dr X..., de Paris, a imprimé à leur sujet, s'il croit qu'elles lui donnent tort.

Mais passons, car nous avons hâte d'en finir ! Est-ce que tout cela offre vraiment le moindre intérêt ? Nous demandons encore une fois qu'on veuille bien nous excuser d'être entré (mais il le fallait) dans des détails à ce point oiseux !

Notre réponse a été déjà trop longue, et pourtant nous devons y ajouter un mot de remerciement à l'adresse de ce confrère — oui, de *remerciement*, pour sa lettre d'aujourd'hui qui va, nous l'espérons bien, attirer et retenir l'attention de tous sur la prétendue ostéochondrite, et qui nous a fourni une nouvelle occasion de bien tirer au clair cette grande question, de bien mettre les points sur les i, de bien montrer à tous que ce cas, comme tous ceux qu'on nous avait objectés, vient confirmer pleinement nos conclusions, à savoir que dans l'ostéochondrite, le cotyle n'est jamais normal et que cette prétendue ostéochondrite ou coxa plana est en réalité une subluxation qu'on a méconnue.

Et vous voyez que ce n'est pas encore ce confrère qui gagnera la prime par nous promise à celui qui s'obstinant à croire à ce mythe de l'ostéochondrite nous apporterait, enfin (!) un cas, un seul cas ! où nous ne pourrions pas prouver qu'il s'agit en réalité d'une subluxation congénitale qu'on n'a pas su identifier. Cette prime n'a pas encore été gagnée, elle ne le sera jamais ! Car,

OSTÉOCHONDRITE égale SUBLUXATION CONGÉNITALE MÉCONNUE.

C'est la seule chose, mais d'importance capitale à retenir de ce débat.

CALOT, *de Berck.*

La réunion annuelle de la Société d'Ophtalmologie de Paris

Indépendamment de ses réunions mensuelles la S. O. P. tient une fois par an une séance exceptionnelle. Cette séance vient d'avoir lieu le 15 novembre. Le matin, M. Clément Simon, médecin de Saint-Lazare, exposa l'état actuel de la question de l'hérédo-syphilis et de son traitement.

Le soir, MM. Cantonet et Clovis Vincent présentaient un rapport sur les « Spasmes et tics des paupières ». A la discussion ont pris part MM. Dupuy-Dutemps, Bolack, Bourdier, F. Levy, Aubineau, Terrien, Abadie, etc.

Tout en se consacrant à l'étude de l'ophtalmologie, le S. O. P. n'oublie pas que la spécialité ne peut s'isoler de la médecine. C'est ainsi qu'elle est heureuse de compter parmi ses membres des médecins, des spécialistes des spécialités voisines, des neurologistes, des physiciens et des vétérinaires.

Voir page 7
la prime offerte à nos abonnés

A MON AVIS

Comme le monde n'est pas seulement peuplé d'esprits amènes, il faut parfois redouter qu'on dénature vos dires. Aussi croyons-nous opportun de revenir une fois de plus sur la candidature de M. Henri de Rotschild à l'Académie de Médecine, non pas pour en souligner l'inconcevable attrait qu'elle présente pour d'aucuns, mais pour préciser notre pensée qui fut habilement défigurée par les thuriféraires du baron.

« A qui fera-t-on croire, disaient-ils, que l'on puisse nous acheter, nous, membres de l'Académie de Médecine ? » et l'on voulait ainsi, alléguant d'un soupçon qui n'a jamais été émis, annihiler d'un simple haussement d'épaules la mésestime engendrée par une ahurissante candidature.

L'Académie est comme la femme de César. Elle ne peut être soupçonnée. Chacun sait ça. Chacun sait mieux encore l'habileté de M. de Rotschild qui a de la race, nous l'avons dit, et à qui il faut faire crédit d'un réel entregent.

Le calcul n'est cependant pas étranger à cette campagne extrêmement active menée par tel ou tel pour légitimer la candidature de M. Henri de Rotschild.

Le calcul est d'ailleurs un vice de l'esprit qui a contaminé depuis longtemps la médecine officielle. Il commence à se faire jour chez l'externe qui piste les patrons utiles pour l'internat. Il grandit au fur et à mesure que sont gravis les degrés de la hiérarchie hospitalière et ceux de la Faculté. Il devient compliqué chez ceux qui accèdent aux échelons supérieurs et il demande alors, chez ceux qui s'y livrent, une habileté consommée et un effort constant.

Parmi les augures qui siègent à l'Académie de Médecine, il en est qui ont conservé cet amour du calcul et peut-être aussi une certaine déformation du jugement, à cause d'une vie passée à supputer les chances et à marier l'intrigue au savoir.

Supposer chez ceux qui voteraient pour le baron, le désir de faire bénéficier tôt ou tard leur service clinique ou leur laboratoire de recherches des libéralités d'un milliardaire qui sait promettre, c'est faire une hypothèse conforme à la tournure d'esprit que nous leur supposons et à l'empreinte qu'ils ont gardée des vingt-cinq années qu'exigea la conquête des titres et des honneurs dont ils sont pourvus.

Il serait tout naturel, en effet, que M. de Rotschild, une fois entré à l'Académie (que Dieu préserve la Science d'un tel affront), écoute d'une oreille complaisante les suppliques qui pourraient lui être adressées en ce sens. Et c'est dans cet espoir, si peu justifié soit-il, que plusieurs membres de l'Académie de médecine veulent sans doute ouvrir à un milliardaire les portes de leur respectable compagnie.

Jadis, Mesureur, dont le fauteuil est précisément celui qu'on veut offrir à M. de Rotschild, dut son élection à de telles perspectives. Il était alors directeur de l'Assistance publique et ses électeurs, la plupart chargés d'un service hospitalier, avaient fondé les meilleurs espoirs sur la reconnaissance de leur élu.

Nous souhaitons à ceux qui se promettent de donner leur voix au Baron Henri de Rotschild de ne pas avoir la même déception que celle dont se plaignirent les électeurs de M. Mesureur. — J. CRINON.

P. S. — Cet article était à l'impression lorsque se produisit, mardi dernier, l'incident dont le Matin a rendu compte.

Nous fûmes interpellé à l'Académie de Médecine par M. le Professeur Letulle au sujet de notre dernier article sur la candidature de M. Henri de Rotschild. M. Letulle avait trouvé malsonnante pour ses oreilles la phrase où nous déclarions qu'il fallait moins s'en prendre au candidat qu'à la veulerie de ceux qui acceptent cette candidature un peu spéciale.

Il ne pouvait cependant y avoir confusion. Loin de faire montre de passivisme en cette circonstance, M. Letulle s'est fait le parrain de la candidature de M. le docteur Henri de Rotschild. Or, on lui reconnaîtra pour cela un grand courage, car :

1° L'accord est unanime pour dénier à son candidat tout titre scientifique ; le diplôme de docteur en médecine ne signifiant absolument rien en l'espèce ;

2° Sous le pseudonyme du docteur Pascal son candidat a écrit des pièces de théâtre où les médecins sont malmenés, ce qui a nui considérablement au prestige de notre profession ;

3° Les libéralités de son candidat, qui sont l'excuse de son énorme fortune, ne sauraient être invoquées comme raison valable pour briguer le fauteuil d'une société savante — l'argent ne devant jamais ouvrir les portes, qu'il s'agisse de l'Académie de médecine ou du Palais-Bourbon. — C.

Les Ducs à l'Académie de Médecine

Ils étaient quelques-uns, qui menaient grand tapage. l'autre soir, pendant un dîner professionnel, au sujet de la candidature de M. Henri de Rothschild à l'Académie de médecine. Le vieil argument des marchands du Temple venait d'être fourbi à neuf pour cette occasion. Nous avons apprécié son poids. Il n'est là que pour satisfaire notre désir traditionnel d'idéalisme, puis on passe outre.

Passons outre ; je ne connais pas la valeur scientifique de M. Henri de Rotschild et suis incompétent pour décider si son entrée dans la compagnie éclairera d'une lumière nouvelle les doctes discussions sur les problèmes de la clinique et du laboratoire. Je ne l'ai vu que deux fois dans des circonstances bien différentes, dont l'une au moins m'a permis d'estimer sa valeur sociale.

La première fois, c'était avant la guerre. Une silhouette passait, un peu timide, semblant craindre de s'imposer, longeant le mur du couloir des loges d'actrices, dans un théâtre subventionné. Quelqu'un dit près de moi : « C'est Henri de Rotschild ». Je l'avais imaginé plus important.

Je l'ai rencontré pour la deuxième fois dans un autre décor. A la porte d'une maison, sur le quai de Salonique, une automobile attend, une limousine d'officier supérieur. Deux hommes sortent de la maison. Ils échangent quelques politesses avant de monter en voiture, puis prennent un parti. L'officier le plus âgé et le plus galonné s'installe pendant que l'autre tient encore la portière. Celui est vêtu de l'uniforme d'aide-major de deuxième classe. C'est Henri de Rotschild, en mission à l'armée d'Orient. Quand je rentrais



Le Veau d'Or

Caricature de Chans.

à l'hôpital, mes camarades et moi nous voyions déjà en rêve toutes sortes de bonnes choses arrivant en masse pour nos malades : mirage où l'argent a joué le rôle du soleil.

C'est à cause de ce mirage, que si j'étais académicien, je voterais pour M. Henri de Rotschild. Je vais m'expliquer. Je n'adore pas le Veau d'Or, mais personne ne peut nier que sa statue est dressée au milieu de notre tribu. Il s'agit de vivre en bonne intelligence avec ce culte, même si on le désapprouve et de ne pas se retirer sous sa tente. C'est cette manière de faire que je compte apprendre de M. de Rotschild, académicien. Les médecins ne sont pas des gens d'argent et ils me paraissent en assez mauvaise posture dans la crise actuelle. Ils vivent d'une profession libérale et sont « *honorés* » ; le bel honneur souvent qui n'apporte pas au foyer le nécessaire et leur permet tout juste de ne pas mourir de faim. Les syndicats s'agitent et déclarent ne plus vouloir apporter à la solidarité sociale, l'aide qu'ils offraient à la charité privée. Les médecins crieront, mais ils continueront. Tout au moins qu'ils continuent avec un nouvel esprit, qui n'enlève rien à leurs qualités professionnelles ; qu'ils sachent découvrir l'exploiteur et lui apprendre que leur temps a sa valeur et qu'ils n'accordent plus leur confiance à des administrations qui ne leur en sauront aucun gré ! M. de Rotschild sera là pour rappeler aux premiers d'entre eux qu'ils ont le devoir de donner l'exemple, ceux-là à qui la fortune a déjà souri. Il infusera un sang plus moderne à l'assemblée et lui inculquera la notion positive de la vie.

Et puis aussi sans doute, il amènera à l'Académie un peu de cette atmosphère qui entoure les gens très riches. L'Académie française est un salon qui vient de renouveler ses ducs, pourquoi notre Académie n'en ferait-elle pas de même. Les savants y rencontreraient les gens du monde qu'ils n'ont pas toujours le loisir de fréquenter

Dr Jean VINCHON.

Notre visite à l'Exposition qui accompagna le Congrès de Stomatologie

Les Laboratoires Cortial

Les Laboratoires Cortial, dont le stand avait déjà été remarqué aux deux précédents Congrès de Chirurgie et d'Oto-Rhino-Laryngologie, ont tenu à présenter également à cette exposition leurs produits iodaseptine et septicémine, qui sont aujourd'hui considérés, à juste titre, comme des médicaments classiques dans le traitement des maladies infectieuses.

On pouvait remarquer notamment un petit pulvérisateur, d'une conception fort ingénieuse, le « Vaporino », destiné à l'emploi de la septicémine dans les infections de la bouche et des dents, et qui a retenu d'une façon toute spéciale l'attention de nombreux stomatologistes.

Dans un autre ordre d'idées, on remarquait également deux plaquettes très intéressantes, dues au docteur Cabanès, le savant historien de la médecine anecdotique, et éditées de façon luxueuse et impeccable par Devambez, pour les Laboratoires Cortial.

Le Cabinet Gallet

Très discrètement près du secrétariat, le *Cabinet GALLET*, intermédiaire obligé de tous les stomatologistes désireux de trouver un successeur, annonçait sa présence Voici 40 ans que le Cabinet Gallet s'occupe de transmissions de cabinets et son directeur actuel, le docteur GUILLEMONAT, licencié en droit, lui a donné une grande extension opérant jusque dans les départements. — N'oubliez pas son adresse, 47, boulevard Saint-Michel, angle de la place de la Sorbonne. Téléphone Gobelins 24-81.

L'Antiphlogistine

Nous devons citer également, comme ayant pris part à cette Exposition, le produit bien connu : *Antiphlogistine*.

Ainsi qu'il nous a été exposé, par le docteur Catinot l'Antiphlogistine présente un intérêt très spécial pour les Stomatologistes. Chauffée et appliquée à l'intérieur de la bouche, dans un porte-empreinte, l'Antiphlogistine calme aussitôt la souffrance provenant d'abcès, de périostite, de péricémentite, etc., et elle guérit rapidement ces inflammations ou infections. — Appliquée sur la joue, dans les cas d'abcès alvéolaires, elle réduit ceux-ci à leur début. S'il est trop tard, elle accélère la formation du pus et celui-ci trouve une issue, dans la bouche, par le vestibule de la dent, sans qu'il ait jamais accès par l'extérieur.

Les Laboratoires Fermé

Les laboratoires G. Fermé, 55, boulevard de Strasbourg, Paris, présentent : le *Mathanol*, hydroxyde de bismuth radifère pour le traitement de la syphilis ; le *Staphylothanol*, hydroxyde de bismuth radifère pour le traitement de la furonculose ; la *Néolyse* et la *Néolyse radioactive* pour le traitement et la prophylaxie du cancer ; et le *Triradol*, traitement curatif et antitoxique des états bacillaires ; le Viscoserum, sérum *de reminéralisation* nerveuse, sensibilisant.

Les Laboratoires Phéna

Remarqué tout spécialement le stand des Laboratoires Phéna, qui présentaient leur Phénaseptyl V. de Christmas.

Ce produit, qui a fait l'objet d'une communication à la Société Odontologique de France remplace dans toutes leurs applications les Phénosalyls et tous autres antiseptiques composés. Sa valeur thérapeutique justifie, bien que nouveau venu, la place qu'il a brillamment conquise dans l'arsenal de la Pharmacopée.

Le Dentol

Chaque jour l'importance de l'état de la dentition est davantage démontrée par l'étiologie d'un plus grand nombre d'affections ; qu'il s'agisse de l'appareil digestif (gastralgie, entérite), du système nerveux (névralgies, douleurs orbitaires), de l'état général (résorptions toxiques, infections). Les dentifrices antiseptiques ont donc pris dans la thérapeutique journalière la place prépondérante à laquelle ils ont droit. Au premier rang de ceux-ci, le médecin doit placer le *Dentol*, qui a fait ses preuves par son action bactéricide énergique et son innocuité absolue vis-à-vis des tissus dentaires qu'il nettoie sans en altérer en rien la constitution. Le stand du *Dentol* avait donc sa place à l'Exposition de Stomatologie, il y fut particulièrement remarqué.

LE MONDE MÉDICAL

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de :

Mlle Marcelle Cazagne, nièce de Me Cazagne, notaire à Lourdes, avec M. le docteur Delom-Sourbé, fils du regretté député des Basses-Pyrénées et ancien médecin-major au 18e R. I.

Mlle Jeanne Larroudé (de Bayonne), avec M. Pierre Pachebat, interne des hospices civils de Bayonne.

Mariages

Nous apprenons les mariages de :

M. le docteur André Bouron, fils de Mme et de M. le docteur Louis Bouron, du Château-de-la-Grange, près St-Jean-d'Angély, avec Mlle Odette Cormelié, fille de Mme et M. André Cormelie, propriétaire à La Pérandrie, près Jonzac, maire de St-Martial-de-Vitaterne.

M. le docteur Maurice Riou, médecin aide-major des troupes coloniales, de Bordeaux, et Mlle Thérèse Fleury, à Villemonble.

M. Victor Rocca, élève à l'Ecole du service de santé de la marine, et Mlle Georgette Pujo, à Hèches.

M. le docteur Louis Roucaute, médecin-major à Montpellier, et Mlle Simonne Vallon, de Valence.

Nécrologies

Nous apprenons le décès de :

Mme veuve Armstrong, née Marie-Claire d'Erneville, décédée à Saint-Louis (Sénégal), mère de M. le médecin-major Armstrong.

Mme veuve Abel Miot, née Bordenave, parente de M. le docteur Popp (de Fontenay-le-Comte).

ON NOUS INFORME QUE

Une bonne infirmière diplômée S. B. N. désire trouver garde auprès d'un malade ou d'un opéré.

S'adresser Mlle Mahe, 3, villa Chauvelot, Paris (15e).

Le concours pour l'emploi des fonctions de professeur suppléant de pathologie et clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine d'Amiens, s'est terminé par la nomination de M. Raymond de Butler d'Ormond.

Nous apprenons la nomination comme codirecteur de l'Odéon, de M. Paul Abram. M. Paul Abram est un jeune médecin qui s'est consacré à la littérature et qui remplissait déjà depuis plusieurs années le rôle de principal collaborateur de M. Gémier à la direction de l'Odéon.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement.** (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

L'Office de Vulgarisation pharmaceutique, 5, rue de Tracy, à Paris, demande des agents de 30 à 40 ans, nettement qualifiés pour présenter auprès du corps médical de province diverses spécialités pharmaceutiques scientifiques. Appointements fixes de début : 22 à 24.000 francs. Situation stable et d'avenir.

Ecrire avec références et curriculum vitæ : O. V. P., 5, rue de Tracy, Paris (2e).

La commune de Sarge-sur-Braye (Loir-et-Cher) demande un médecin. S'adresser au maire.

L'Assemblée Générale de l'Union des Syndicats Médicaux

(Suite de notre compte rendu de la 1re page)

Celui-ci se contente de lire la première phrase de ses conclusions générales, phrase sur laquelle l'assemblée aura à se prononcer, et qui est ainsi conçue :

« L'assemblée générale de 1925, après avoir pris connaissance de la gestion du Conseil, tant dans ses rapports avec les pouvoirs publics qu'avec les syndicats, lui donne son entière approbation ».

Et c'est sur cette phrase que s'est poursuivie durant toute l'après-midi une discussion confuse au cours de laquelle on a vu s'affronter avec quelque violence les deux tendances qui divisent l'assemblée en ce qui concerne la question épineuse des assurances sociales. Cette question ne devait être discutée qu'à la séance du lendemain. Mais il a bien fallu l'aborder et même s'y appesantir puisque c'est à son propos qu'une certaine partie de l'assemblée dénommée « l'opposition » entendait refuser sa confiance au Conseil de l'union.

C'est le Dr Cruchet (de Bordeaux) qui ouvre le débat. Il dit tout de suite qu'il représente un grand nombre de confrères et il observe qu'il règne dans l'assemblée un malaise considérable au sujet des assurances sociales.

Le président. — « Nous ne devons pas entamer aujourd'hui la question des assurances sociales ! »

M. Cruchet affirme que cette question dominera obligatoirement tout débat sur la confiance. Il demande à déposer un vœu puis, après une intervention du secrétaire général, quitte la tribune en renonçant à développer plus avant son argumentation.

La parole est alors donnée à M. Bouvat (Ardèche) qui prend vivement à partie le secrétaire général au sujet de sa visite à la commission sénatoriale. « L'assemblée générale de l'année dernière, dit-il, avait nettement demandé que chaque syndicat resterait maître chez lui d'organiser comme bon lui semblerait la loi sur les assurances sociales. Il avait été convenu que le corps médical resterait libre localement. Or, M. Langlet est allé dire à la commission sénatoriale que l'assemblée avait accepté le contrat collectif obligatoire avec un contrôle et des sanctions. »

« Je dis, ajoute M. Bouvat, que M. Langlet a trahi les intérêts du corps médical français et qu'il est sorti des attributs que lui avait conférés l'assemblée. » (Bruits). La loi sur les assurances sociales va maintenant être votée. Briand l'a dit dans sa déclaration. Nous serons placés au pied du mur. Nous constatons que nous avons été trahis ».

Les critiques de la délégation au Sénat

M. Bouvallet (d'Angers) monte ensuite à la tribune. Il reprend les critiques de M. Bouvat. « On répète, observe-t-il, que l'assemblée générale est souveraine et que le conseil exprime sa volonté. On pouvait croire, dans ces conditions, que le Conseil tiendrait compte du vote de l'an dernier. Or il a proposé à la commission sénatoriale le contraire de ce qui avait été voté. »

« Pour voter la confiance au Conseil, termine l'orateur, il faudra attendre que soit discutée la question des assurances sociales. Nous ne voulons pas qu'on nous mette dans un carcan d'où nous ne pourrons jamais sortir. »

Après une intervention du Dr Saiget qui demande qu'on évite les questions personnelles et qu'on discute en toute sincérité, la parole est donnée au Dr Lafontaine (Seine).

Il commence par rappeler dans quelles conditions a été organisée la délégation qui a été entendue par la commission sénatoriale. On a été convoqué très tard et il a été impossible de prévenir les confrères de province. On ne doit pas, dit l'orateur, opposer comme on le fait trop souvent, la province à Paris.

Puis M. Lafontaine se plaint des violences dont on fait preuve, des écarts de langage qui se produisent. « S'il y a quelqu'un qui est dévoué à l'assemblée, qui ne cesse de se sacrifier pour elle, c'est bien M. Langlet. Les violences de l'opposition sont mauvaises. Elles montrent à l'adversaire des fissures dans le corps médical qui ne devraient pas exister. »

Et l'orateur refait alors un historique du syndicalisme, né des lois et nécessités sociales. Il essaye de montrer qu'au syndicalisme qui veut prévoir et organiser la profession qui, depuis la guerre, ne fait qu'affirmer, en assemblée générale, la nécessité du contrat collectif, s'oppose, depuis 1922, une tendance opposée qu'il appelle celle du « laisser faire ».

On a parlé du « Néo-syndicalisme ». Mais que renferme ce terme ?

Le Dr Duby veut répondre au secrétaire général et au Dr Lafontaine.

Pour lui, l'affaire est simple, le secrétaire général a essayé de rendre équivoque la dénomination d'entente directe que tous comprenaient.

La délégation au Sénat, qui comprenait un membre n'appartenant pas au Conseil a trahi la volonté du corps médical exprimée par l'assemblée générale de 1924.

Le Dr Lenglet peut-il expliquer, outre cela, sa proposition de fonctionnarisation du corps médical hospitalier faite en janvier 1925 ?

Il estime qu'il faut rejeter toute stipulation du contrat collectif dans la loi.

Le Dr Crouzet croit que la confusion sur les termes « entente directe » était plus facile à faire que ne le veut croire le Dr Duby.

Délégation officielle et délégation aberrante

M. Michon (Lyon) prend alors la parole. Il a fait partie avec M. Layral de la « délégation aberrante » qui s'est rendue sans mandat officiel auprès de la commission sénatoriale. Il veut établir le rôle qu'a joué la délégation lyonnaise au Sénat.

« Il faudra, dit-il en commençant, se prononcer ici nettement. Cette réunion sera notre serment du jeu de paume ».

Puis il explique les raisons qui ont provoqué la « délégation aberrante ». « Nous avons été dire aux sénateurs que la délégation officielle leur avait présenté des suggestions qui ne représentaient pas les sentiments du corps médical. Nous avons dit ce que l'assemblée générale avait dit ici ».

Et l'orateur se défend d'avoir sollicité l'audience de la commission sénatoriale. « Nous avons été convoqués », affirme-t-il. Quand nous avons constaté en lisant le « Médecin syndicaliste » que la délégation officielle n'avait pas donné l'avis de l'assemblée, nous n'avons pas hésité à commettre cet acte d'indiscipline ».

Le secrétaire général fait savoir à l'assemblée que la « délégation aberrante » a été convoquée par le sénateur Chauveau à la suite d'une intervention exercée auprès du docteur Merlin, sénateur.

M. Layral reconnaît avoir eu une conversation avec le Dr Merlin au sujet de la loi sur les assurances sociales. Mais il n'a pas demandé à être convoqué. Il a simplement demandé au sénateur de prendre la défense de la médecine libre à la tribune du Sénat.

« C'est à moi, dit l'orateur, que M. Chauveau a écrit, pour me convoquer et me prier de convoquer le Dr Michon. C'est moi seul qui suis responsable. Si nous n'avons pas fait part de cette convocation au Conseil de l'Union, c'est parce que nous avions vu que la délégation officielle avait dénaturé l'esprit de l'ordre du jour de l'assemblée. Nous avons considéré notre intervention comme nécessaire sans nous attarder à rechercher si elle était statutaire ou non. »

En terminant l'orateur demande que l'assemblée approuve la délégation aberrante.

M. Batier vient dire qu'il a eu occasion de parler à un des quatre rédacteurs de la loi sur les assurances sociales. Celui-ci lui a dit : « Le corps médical craint la loi, se dispute sur ses termes. On renvoie les deux parties dos à dos et on fera la loi sans les médecins. »

(L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de ce compte rendu.)

A l'Assemblée de l'Union des Syndicats médicaux de France

Comme chaque année, l'INFORMATEUR MÉDICAL s'est fait un plaisir de photographier en séance plénière les membres de l'Assemblée générale de l'Union des Syndicats médicaux de France. — Sur cette photographie dont la netteté ne peut vous échapper, vous reconnaîtrez les délégués envoyés à cette assemblée par tous les Syndicats médicaux de France

LE PRIX
DE
L'ABONNEMENT
A
L'Informateur
Médical
est
Complètement
remboursé
...
Voir page 7

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES - Pilules (ENTÉRITES)

NÉVRALGIES
et toutes douleurs
empêchant le sommeil, agitation,
insomnies, etc...
ALLONAL "ROCHE"
Chaque comprimé représente
0,16 ctgr. d'isopropylpropénylbarbiturate d'amidopyrine
DOSES:
1 à 4 comprimés par jour et plus
N.B. L'Allonal "Roche" ne contient ni opium, ni morphine, ni hyoscine, ni scopolamine, ni aucune substance du tableau B.
analgésique
sédatif
hypnogène
sans actions secondaires
R.C. Seine 127006
Echantillon et Littérature sur demande :
Produits F. Hoffmann-La Roche & Cie, 21, Place des Vosges, PARIS

TRIGLANDINE BOUTY
Thyroïdine — Ovigenine — Hypophyse

INOTYOL
du Dr DEBAT


Sirop de DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE Totale R. C. Seine 207.204

FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS 2 A 8 PAR JOUR
Produits SANDOZ, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.





le plus
ACTIF
le plus
AGRÉABLE
le plus
MANIABLE
des
SÉDATIFS
NERVEUX
R. C. Seine N° 147.023

SANTAL MONAL
AU BLEU DE MÉTHYLÈNE
LE PLUS ACTIF — LE MIEUX TOLÉRÉ
6 à 10 Capsules par jour.
MONAL & Cie, 6, Rue Daubigny, PARIS

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour
Enfants 2 à 4 — — }
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 16?.334

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.561

LA LÈPRE

(Suite de la page 1)

Plusieurs exemples analogues ont été observés dans les États de l'Europe occidentale.

Des cas authentiques prouvent surabondamment que la lèpre exotique, puisée aux sources les plus virulentes, ne perd pas son pouvoir contagieux lorsqu'elle est importée dans les pays de l'Europe occidentale. Quels sont les moyens auxquels ont recours les différents États pour prévenir l'importation de la lèpre par terre ou par mer, et pour protéger la population saine?

En réalité tout lépreux français ou étranger peut entrer en France et y vivre, comme bon lui semble, sans être soumis à aucune surveillance médicale ou administrative. Lorsqu'un malade hospitalisé dans mon service réclame son *exeat*, je ne dispose d'aucun moyen pour le retenir alors même qu'il serait en état de lèpre ouverte. Je n'ai jamais ouï dire qu'un lépreux, habitant Paris ou la province, ait reçu la visite de l'inspecteur sanitaire ou d'un médecin commis pour s'assurer que l'aménagement de sa demeure satisfait aux exigences de la prophylaxie la plus élémentaire.

Suivons à la piste un de ces lépreux, de condition aisée, depuis le moment où il débarque dans un port français. Que va-t-il faire ? D'abord il gagnera la capitale ou quelque autre grand centre dans l'espoir d'y obtenir sa guérison. Il se logera dans un hôtel ou une maison meublée, prendra des domestiques à son service, circulera par la ville en employant tous les moyens publics de transport. L'été, il ira dans une ville d'eau ou une station balnéaire. Bref, sous le couvert de son incognito, il se mêlera, sans aucune entrave, à la population saine, semant partout sur son passage des germes infectieux.

Les lépreux qui résident à Paris et en province appartiennent d'ailleurs à toutes les conditions sociales. Parmi les 61 cas dont j'ai noté la profession, je trouve : outre des coloniaux et de riches étrangers, plusieurs colporteurs levantins, des forçats de la Guyane, 3 collégiens élevés dans de grands établissements scolaires, des instituteurs et des institutrices, 1 cuisinier, 2 garçons bouchers, 1 garçon de café, 1 valet de chambre et une bonne d'enfant.

Courmont (de Lille), Audry (de Toulouse) ont conté l'extraordinaire histoire de vagabonds lépreux errant par toute la France. Tout récemment encore, j'ai soigné à l'hôpital Saint-Louis une spaniote de Constantinople atteinte de lèpre : c'était une marchande ambulante offrant sa pacotille de foire en foire dans le Midi, depuis Marseille jusqu'à Bordeaux.

La prudence conseille de ne pas s'endormir dans une quiétude parfaite.

La médecine il y a 50 ans

En 1875, un médecin rouennais emploie avec succès l'aconit dans la fièvre typhoïde

Au cours d'une grave épidémie de typhoïde qui sévit à Rouen en 1875, le docteur Desaiyes inaugura une nouvelle thérapeutique antityphique qui paraissait appelée à rendre le plus grand service dans la pratique médicale.

Il administrait à ses malades de l'alcoolature d'aconit à la dose de 1 à 2 grammes dans les 24 heures, suivant la gravité des symptômes observés.

Ce traitement, poursuivi aussi longtemps que le pouls et la température restaient élevés, semblait imprimer à la maladie une impulsion favorable. Une détente ne tardait pas à se produire dans l'état des malades, chez lesquels on ne voyait que très rarement survenir les redoutables complications de la dothiénentérie. Cette détente était généralement annoncée par des sueurs abondantes ; puis, coïncidant avec la chute progressive de la température, on observait une nouvelle éruption de taches rosées plus confluentes, ainsi qu'une desquamation très marquée semblable à celle qui suit la rougeole, et qui s'expliquait vraisemblablement par l'abondance des sueurs.

A MARSEILLE

La deuxième série de l'Affaire des carnets médicaux

Les informations judiciaires vont être clôturées. — Il y a 21 non-lieu et 25 renvois en police correctionnelle. — Les comparutions auront lieu en janvier.

Lorsque, il y a deux ans, prirent fin, devant la 5e chambre de notre tribunal civil, les longs et sensationnels débats de l'affaire d'escroqueries envers l'État qui, sous le nom d'affaires des carnets médicaux, groupa sur la sellette des médecins, des pharmaciens et des présidents ou secrétaires de certaines sociétés de secours aux mutilés, nous avions indiqué qu'un certain nombre d'autres informations judiciaires visant des faits identiques avaient été ouvertes.

Ces informations judiciaires avaient été confiées à M. le juge d'instruction Escoffier. Elles étaient au nombre de quarante-six. C'était la fameuse deuxième tranche des « Carnets médicaux ».

L'instruction de ces affaires fut longue et délicate. Elle vient de prendre fin et l'on se trouve en présence de deux catégories d'affaires.

Il en est certaines pour lesquelles le délit d'escroquerie ne put être nettement établi. Les dossiers ouverts viennent d'être clôturés par une ordonnance de non-lieu rendue en faveur des médecins et des pharmaciens primitivement inculpés. En revanche, ces dossiers et les mémoires qu'ils contiennent vont être transmis à la Commission tripartite de contrôle, qui aura à les examiner, à s'en inspirer, pour opérer sur les mémoires remis par les médecins et pharmaciens qui, ainsi, ne relèvent plus de la justice, des réductions de mémoires importantes qui s'imposent, et exige les remboursements qu'elles entraîneront. Ces ordonnances de non-lieu sont au nombre de vingt et une.

En revanche, il est vingt-cinq informations judiciaires qui vont être clôturées successivement par des ordonnances de renvoi des prévenus en police correctionnelle, sous l'inculpation d'escroqueries envers l'État.

Nous indiquerons, au fur et à mesure qu'elles seront rendues, ces ordonnances de renvoi.

Signalons que ces vingt-cinq affaires n'ayant point entre elles les points de contact judiciaires indispensables pour cela, ne viendront point en une seule affaire d'ensemble devant le tribunal.

Elles seront appelées l'une après l'autre, à partir du mois de janvier, devant la 5e chambre, présidée par M. Alibert, et cela à raison de deux ou trois affaires par semaine.

Création d'une Inspection mobile du service de santé des colonies

Voici le texte du décret du 20 novembre 1925.

Art. 1er. — L'article 2 du décret du 1er novembre 1924 est complété comme il suit :

« L'inspecteur général du service de santé est chargé de l'inspection technique, dans les gouvernements généraux et les territoires sous mandat, des services médicaux et sanitaires énumérés aux paragraphes précédents, et de l'étude sur place des diverses mesures se rapportant à la protection de la santé publique et au développement des races indigènes.

« Il procède, à cet effet, à des inspections dont la durée est fixée par le ministre des colonies. »

Art. 2. — L'inspecteur général du service de santé, en mission aux colonies, perçoit :

1° La solde et les accessoires de solde d'Europe de son emploi, déduction faite de l'indemnité pour frais de service fixé par le décret du 14 septembre 1925 ;

2° Une indemnité journalière de mission de 120 fr. du jour inclus du débarquement dans la colonie au jour exclu de l'embarquement soit pour la France, soit pour une autre colonie ;

3° L'indemnité de zone.

La solde et les accessoires de solde d'Europe restent dans toutes les positions à la charge du budget colonial.

Le budget général du groupe de colonies inspectées, ou le budget local de Madagascar, du Cameroun et du Togo supportent tous les frais occasionnés par l'inspection, une indemnité de zone et les frais de voyage aller et retour.

Les colonies inspectées fournissent à l'inspecteur général du service de santé les moyens de transport à l'intérieur de leur territoire, le logement et le personnel auxiliaire dont il a besoin (secrétaire, planton, interprète).

Art. 3. — Pendant la durée de ses inspections aux colonies, l'inspecteur général est suppléé à Paris par le médecin inspecteur ou principal qui lui est adjoint.

PRODUITS DE RÉGIME
Heudebert
Dyspepsie, Diabète, Obésité, Entérite, Albuminurie
DEMANDER LE CATALOGUE _ 118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320

Les derniers livres parus

LES CONSULTATIONS JOURNALIERES. — Psychiâtrie, par le Dr H. CODET, 1 vol. in-16 de 160 pages. Cartonné : 12 fr. 50. — Gaston Doin et Cie, éditeurs, 8, place de l'Odéon, Paris (VIe).

Les « troubles de l'esprit », légers ou graves, s'observent couramment dans la pratique générale, isolés ou associés à d'autres affections. Même sans être familiarisé avec leur étude spéciale, le Médecin a souvent besoin de faire face aux problèmes qu'ils posent. C'est en les envisageant comme tous les autres faits cliniques, « par un examen véritablement médical », qu'il pourra le mieux éclaircir leur séméiologie particulière : la psychiâtrie doit être considérée comme une branche de la pathologie générale.

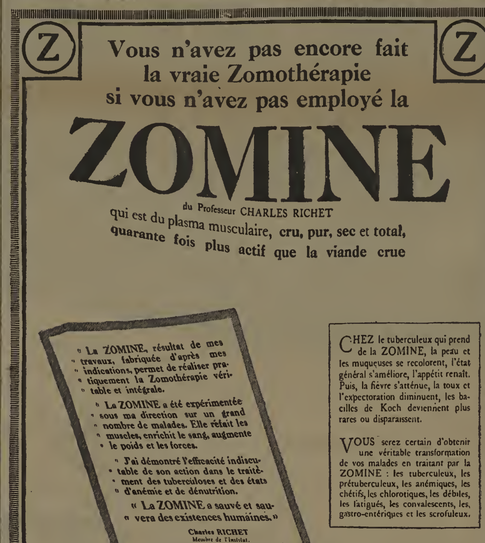
En présence d'un cas concret, reconnaître le syndrome psychique, apprécier la thérapeutique qu'il réclame, déterminer les mesures qu'il impose (quelquefois d'urgence), avertir l'intéressé ou son entourage des précautions à prendre, envisager un pronostic vraisemblable, savoir encore ce qu'il faut ne pas faire, tels sont les problèmes qu'envisage M. H. Codet. Cet ouvrage, autant que possible, « dépouillé de noms propres et de termes trop spéciaux », vise un but essentiellement pratique.

Le médecin pourra se rendre compte qu'il ne suffit pas de faire enfermer un fou, lorsqu'il s'en rencontre, ce qui est, en somme, assez rare ; il verra de plus que, bien souvent, il a l'occasion de « dépister » des troubles psychiques assez discrets, à une période où ils peuvent être encore curables et qu'un « traitement approprié » produit fréquemment d'heureux résultats.

INSUFFISANCE SÉCRÉTOIRE - GASTRITE - ENTÉRITE
Prescrivez
ORTHO-GASTRINE
Sulf. - Phosph. - Bicar. - Citrate de soude
(en prises pour un verre)
FORMULE RATIONNELLE - SOLUTION LIMPIDE - Facile à boire
ÉCHANTILLONS : Laboratoire A. LE BLOND
51, rue Gay-Lussac, PARIS (Ve)

GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

BON pour recevoir GRATUITEMENT
la Nouvelle Zomothérapie
Un volume illustré de 224 pages (Masson, éd.)
Par M. le Prof. Charles RICHET
Envoyez ce bon avec votre carte de visite à M. le Directeur de l' « Informateur Médical », 111, boulevard Magenta, Paris (Xe).



SYPHILITHÉRAPIE - VOIE RECTALE
Suppargyres du Dr Faucher
Convient à tous les âges. Traitement simple, sûr et discret, curatif et préservatif. Jamais d'inconvénients.
Échant. et littér. aux seuls médecins.
34, BOULEVARD DE CLICHY, PARIS

UROFORMINE GOBEY

ANTISEPTIQUE INTERNE
DIURÉTIQUE
DISSOLVANT DE L'ACIDE URIQUE

Fièvres infectieuses — Grippe
Voies biliaires et urinaires
Rhumatismes, etc.

BEYTOUT et CISTERNE, 12, boul- St-Martin - PARIS

R. C. Seine N° 54.394

L'ABONNEMENT
à
L'INFORMATEUR MÉDICAL
est complètement remboursé

Nous offrons, en effet, à tout nouveau souscripteur d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

un magnifique

Porte-mine EVERSHARP

d'une valeur commerciale de **20 francs.**

Le prix d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

étant de 20 francs, le dit abonnement ne vous coûte plus rien.

Le porte-mine qui vous est offert est bien de la marque "Eversharp". Il ne s'agit pas d'une imitation.

En vous abonnant à

L'Informateur Médical

vous ferez donc une bonne affaire en même temps que vous recevrez chaque semaine un journal original et indépendant donnant des informations personnelles, rapides et illustrées.

Vous pouvez vous abonner sans frais en versant la somme de 20 francs au compte de chèques postaux de L'INFORMATEUR MÉDICAL : *Paris 433-28.*

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

L'Académie de médecine a tenu, mardi, sa séance annuelle, qui a été consacrée à la lecture des prix, dont nous publierons la liste dans le prochain numéro.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le professeur Achard, secrétaire perpétuel, a prononcé l'éloge de Lespine, ancien doyen de la Faculté de médecine de Lyon. Cet éloge, très intéressant, fut prononcé devant une assistance clairsemée.

Des grades rapidement acquis par les élèves du service de santé

Une proposition de loi a été distribuée à la Chambre des Députés qui dit :

L'article 3 de la loi du 6 janvier 1923, déterminant la date de nomination au grade d'aide-major de 2e classe des élèves de l'école du service de santé militaire ainsi que la situation particulière des élèves qui ont été mobilisés est modifié ainsi qu'il suit :

« Les élèves de l'école du service de santé militaire sont nommés au grade d'aide-major de 2e classe à compter du 31 décembre de l'année au cours de laquelle ils ont obtenu le diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien, avec une majoration d'ancienneté de grade, sans rappel de solde, correspondant au temps minimum diminué de deux ans, des études d'enseignement supérieur près des facultés de médecine ou de pharmacie exigées par les règlements universitaires pour l'obtention de leur diplôme, à l'exclusion, pour les pharmaciens, de la durée du stage dans une officine.

« Les élèves de l'école du service de santé militaire ayant pris rang dans le grade d'aide-major de 2e classe les 31 décembre 1922, 1923 et 1924, seront nommés médecins aides-majors de 1re classe, sans rappel de solde, respectivement les 28, 29 et 30 décembre 1924.

Constitution du Conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières

Sur la proposition du conseiller d'Etat directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques,

Le conseil de perfectionnement des écoles d'infirmières est ainsi formé :

Président : M. le professeur Letulle.

Vice-présidente : Mlle Chaptal, directrice de la maison école d'infirmières privées à Paris.

Secrétaires : M. le docteur Colin, secrétaire général des écoles départementales d'infirmiers et d'infirmières des asiles de la Seine.

Mlle Delagrange, directrice du bureau central des infirmières.

Membres : M. le professeur Calmette.

M. le docteur Cazamian, médecin principal du service de santé du ministère de la marine.

M. le docteur Chatin, médecin des hôpitaux de Lyon.

M. le docteur Courmont, membre du conseil supérieur de l'hygiène publique de France.

M. le docteur Genevrier, médecin des hôpitaux de Paris.

Mlle la doctoresse Hamilton, directrice de l'école d'infirmières Florence-Nightingale à Bordeaux.

M. le docteur Kopp, directeur de l'école française d'orthopédie et de massage.

M. le docteur Kuss, membre du conseil de direction du comité national de défense contre la tuberculose.

M. le docteur Lafosse, directeur de l'école pratique sanitaire de l'institut Lannelongue.

M. le docteur Lahaussoy, délégué du service de santé militaire (ministère de la guerre).

M. le docteur Lesage, secrétaire général du conseil supérieur de la protection de l'enfance.

M. le docteur Martin, médecin en chef de l'hôpital Pasteur.

M. le professeur Pinard, député.

M. le docteur Rist, médecin des hôpitaux de Paris.

M. le docteur Rocaz, médecin des hôpitaux de Bordeaux, pédiatre.

M. le professeur Roger, doyen de la faculté de médecine de Paris.

M. le docteur Viala, médecin-major de 1re classe, délégué du ministère des colonies.

M. le docteur Weill-Halle, délégué de l'école de puériculture de la faculté de médecine de Paris.

CHAMPAGNE Gds CRUS
Docteur MOLLIN, Propriétaire récoltant
à CUMIÈRES, près AY
3 QUALITÉS EXTRA de ma récolte - depuis 11 fr. franco
DEMANDER NOTRE NOTICE
Mme Vve MOLLIN, DAMERY (Marne)

La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour le Touquet-Paris-Plage

Le traitement est fixé à 6.000 fr. par an. Les candidats ont un délai de vingt jours, à compter de la présente publication pour adresser au ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (direction de l'assistance et de l'hygiène publiques, — 6e bureau) leurs demandes accompagnées de tous les titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie conforme des diplômes obtenus ; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent en outre demander à être entendus par la commission du conseil supérieur d'hygiène.

Informations Diverses

L'assemblée générale du syndicat des médecins, directeurs de maisons de santé aura lieu le 19 décembre prochain à 5 heures du soir à l'hôtel du Palais d'Orsay, à Paris. Elle sera suivie d'un banquet.

La commune de Montigny (Cher) demande un médecin : s'adresser au maire.

Trois places d'internes, dont deux de chirurgie sont vacantes à partir du 1er avril 1926, à l'hôpital de Monaco.

Conditions à remplir :

1° Etre Français ou Monégasque ;
2° Avoir au moins 14 inscriptions ;
3° Fournir un certificat de bonne conduite et de bonne santé ;
4° Donner des références de la Faculté (notes des examens) et des certificats des chefs de service ;
5° Accepter un traitement annuel de 3.600 francs (logé, nourri, blanchi) ;
6° S'engager pour un minimum d'un an en se conformant aux règles en vigueur à l'hôpital.

Adresser les demandes à l'administration de l'hôpital à Monaco.

La société des chemins de fer Franco-Ethiopiens de Djibouti à Addis-Ababa demande un médecin désireux de prendre du service. Adresser la demande au siège social, 85, rue de Miromesnil, 8e, qui fournira les renseignements nécessaires.

La séance solennelle annuelle de la Société de pathologie comparée a eu lieu mardi dernier à l'hôtel des Sociétés savantes à Paris. Elle a été suivie d'un banquet.

C'est le 24 décembre prochain que sera remise à M. le docteur Mauclaire la médaille que ses élèves et amis ont voulu lui offrir à l'occasion de son départ de l'hôpital de la Pitié. La réunion sera présidée par M. Bazy, membre de l'institut. La médaille est l'œuvre du sculpteur Bouchard. Les souscriptions sont reçues chez M. Arnette, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne.

EUMICTINE
SANTALOL - SALOL - UROTROPINE
Antigonococcique - Diurétique
Analgésique — Antiseptique
BLENNORRAGIE-CYSTITES-NÉPHRITES
PYÉLITES-PYÉLO-NÉPHRITES-PYURIES
8 à 12 capsules par jour.
LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e) et toutes Pharmacies.
R. C. Seine 7164

PYRÉTHANE
Antinévralgique Puissant
GOUTTES
25 à 50 par dose — 300 pro die (en eau bicarbonatée).
AMPOULES A 2 c3. Antithermiques.
AMPOULES B 5 c3. Antinévralgiques.
1 à 2 par jour
avec ou sans médication intercalaire par gouttes.
Dépôt : PARIS, P. LOISEAU, 7, rue du Rocher
ÉCHANTILLONS ET LITTÉRATURE :
Laboratoire PYRÉTHANE à ABLON (S.-et-O.)

R. C. Corbeil N° 870.

SEL DE HUNT - DIALYL
Hyperchlorydrie, Dyspepsies, Gastralgies, Arthritisme, Lithiases, Uricémie, Rhumatismes
Echantillons : Laboratoires Alph. Brunot
16, rue de Boulainvilliers, PARIS (XVIe)
R. C. Seine 171-544

CLINIQUE SANATORIUM
DU
Château de Port-Neuf
POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels

Pour tous renseignements, écrire à Madame le Dr RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente Inférieure)

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE
PHOSPHATINE FALIÈRES
Aliment des Enfants

IODALOSE GALBRUN
IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE
Premiere Combinaison directe et entierement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE
Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.
Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin
Echantillons et Littérature : Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS
Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

LA CITROSODINE
Calme IMMÉDIATEMENT et fait disparaître les crises douloureuses de l'estomac de toute origine, mieux que ne font les alcalins couramment usités : bicarbonate, craie, magnésie, etc.
Arrête BRUSQUEMENT les vomissements qui terminent les crises tardives, les vomissements pituiteux des alcooliques, les vomissements des nourrissons.
Diminue l'HYPERSÉCRÉTION, active l'élimination gastrique et modifie favorablement le chimisme gastrique.
LABORATOIRES P. LONGUET, 34, rue Sedaine — PARIS

LE PROGRAMME DES JOURNÉES MÉDICALES TUNISIENNES

(Pâques 1926)

I. — Congrès (vendredi, samedi, dimanche et lundi de Pâques (2-5 avril 1926)

a) Le Congrès durera quatre jours, à Tunis ; les séances auront lieu au Pavillon municipal du Belvédère, où sera organisée une Exposition d'hygiène et des industries se rattachant à la médecine, la chirurgie et la pharmacie.

b) Les questions médico-chirurgicales mises à l'ordre du jour sont : 1. Chirurgie gastroduodénale ; 2. Fièvre méditerranéenne ; 3. Prophylaxie et traitement de la rougeole ; 4. Le trachome.

Vendredi 2. — Matin : arrivée des congressistes. (Réception, logement). 14 heures 30 : ouverture du Congrès et de l'Exposition, sous la présidence du ministre résident général. 16 heures : première séance du Congrès. 21 heures : fête arabe (chez Son Excellence Sidi Dinguizli et son frère le docteur Dinguizli). après visite des Souks, illuminés.

Samedi 3. — Matin : visites hôpitaux, instituts, abattoirs, etc. Après-midi : deuxième séance du Congrès. 21 heures 45 : réception des congressistes à la résidence générale.

Dimanche 4 (Pâques). — 1° Excursion offerte aux congressistes, à Carthage ; 2° Excursion libre : ruines de Dougga, de Thuburbo-Majus, Korbous, tour du golfe de Tunis en mer. 20 heures : représentation au théâtre municipal.

Lundi 5. — Matin et après-midi : troisième et quatrième séances du Congrès. 20 heures : banquet de clôture offert par le Comité aux congressistes.

II. — Tourisme (excursions libres à partir du mardi 6 avril)

a) Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 : excursion de quatre jours : Tunis, Sousse, El-Djem, Sfax, Gabès, Kairouan, Tunis. Visite de Tunis et départ le soir à 17 heures pour la France.

b) Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, samedi 10, dimanche 11, lundi 12, mardi 13, excursion de six jours : Tunis, Sousse, El-Djem, Sfax, Gafsa, Tozeur, Nefta, Sbeïtla, Kairouan, Tunis. Visite de Tunis. Départ pour la France par Bizerte à 8 heures du matin.

Les congressistes auront, en outre, la faculté de visiter Tunis, Le Bardo, Sidi-bou-Saïd, La Marsa, Carthage, le dimanche de Pâques, s'ils ne participent pas à d'autres excursions ; le lundi (en dehors des séances du Congrès), le samedi et le lundi suivants.

(Des tarifs très sensiblement réduits seront obtenus pour les circuits touristiques et dans chaque ville des comités locaux seront organisés pour faciliter les excursions aux congressistes).

Durée d'absence : Calculée au départ de Paris, l'absence des congressistes aura une durée de seize jours avec le grand circuit touristique (6 jours B) et de douze jours avec le petit circuit touristique (4 jours A).

Adhésions au Congrès

Les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes et vétérinaires, internes et externes des hôpitaux, étudiants et exposants peuvent adhérer, dès maintenant, comme membres participants aux Journées médicales.

La cotisation individuelle est fixée à 100 francs pour les adhérents de Tunisie. Les membres de leur famille (femmes et parents ou enfants) seront admis au tarif réduit de 50 francs par tête.

Les médecins de la guerre et de la marine, les vétérinaires militaires et leurs familles n'auront à acquitter que 50 francs de cotisation individuelle.

Les internes des hôpitaux et les étudiants en médecine bénéficieront d'une cotisation exceptionnellement réduite à 40 francs.

Les congressistes étrangers à la Tunisie auront à acquitter une cotisation fixée uniformément pour eux et leurs familles à 40 francs par personne.

Une carte personnelle, donnant droit aux fête, excursions, représentation théâtrale, banquet, etc., sera délivrée à chaque congressiste. Elle permettra également aux congressistes étrangers de bénéficier des réductions sur les chemins de fer et bateau.

a) Renseignements pour les congressistes venant de France. — Les réductions consenties aux adhérents du Congrès, qui recevront (en temps utile) une carte donnant droit à ces avantages, ne sont pas encore exactement connues — les grands réseaux français n'ont pas encore fait connaître les réductions consenties (le comité d'organisation escompte au moins 30 %).

Cependant, à titre d'indication, le comité d'organisation fait connaître que : le prix du passage Marseille-Tunis-Marseille sera de 624 francs en 1re classe et de 440 francs en 2e classe.

Sauf nouvelle réduction qui pourrait être obtenue ultérieurement. Les prix ci-dessus comportent déjà 20 % de remise sur les prix totalisés de l'aller et du retour ordinaires.

Pour arriver à Tunis le jour même de l'ouverture du Congrès, les congressistes devront s'embarquer à Marseille par le paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique du mercredi 31 mars 1926 (départ à 17 heures).

Le retour s'effectuera : 1° par le paquebot quittant Tunis le samedi 10 avril, à 17 heures, pour les congressistes ne prenant part qu'à l'excursion de quatre jours en Tunisie ; 2° par le paquebot quittant Tunis mardi 13 avril (via Bizerte), pour les congressistes prenant part à l'excursion de six jours en Tunisie.

Les congressistes ont intérêt à retenir par lettre leurs places le plus longtemps possible à l'avance en s'adressant pour le voyage aller : à la Compagnie Générale Transatlantique, quai de la Joliette, à Marseille ; pour le retour, à la Compagnie Générale Transatlantique, rue Es-Sadikia, à Tunis. Bien spécifier la classe et le nombre de places (dames ou messieurs).

b) Excursions de 4 et 6 jours en Tunisie. — Le prix approximatif de l'excursion de 4 jours (Tunis, Sousse, El-Djem, Sfax, Gabès, Kairouan, Tunis) sera de 650 francs environ, tous frais compris, chemin de fer, auto, hôtel, restaurant (sauf les vins), sauf augmentation du coût général de la vie.

L'excursion de 6 jours (Tunis, Sousse, El-Djem, Sfax, Gafsa, Tozeur, Nefta, Sbeïtla, Kairouan, Tunis) coûtera approximativement 950 francs environ, tous frais compris, sauf augmentation du coût général de la vie.

N. B. — (Ces prix comportent une réduction de 30 % sur les prix du voyage ordinaire).

c) Congressistes venant d'Algérie et de Tunisie. — La carte de congressiste ou une lettre d'invitation permettra d'obtenir à la gare de départ d'Algérie ou de Tunisie un billet plein tarif. Le retour sera effectué gratuitement après visa de la carte ou lettre d'invitation.

Toutefois, l'impôt de 20 % dont sont passibles, en Tunisie, les porteurs de billets à prix réduits, devra être acquitté avec le prix du billet, au départ. (La réduction consentie est donc de 30 %).

d) Séjour à Tunis. — Les hôteliers et restaurateurs n'ont pas encore donné leurs prix, ceux-ci étant naturellement sujets à variations avec le renchérissement croissant de tout.

La liste des hôtels, restaurants, avec prix ne pourra être fournie utilement qu'en février 1926.

Actuellement, on peut fixer le prix moyen de journée (hôtels modestes) à Tunis, à 50 francs par personne (sans engagement).

Le comité d'organisation pense pouvoir faire mettre à la disposition des congressistes des lits, dans les internats des lycées et collèges, à des prix très modérés. Il donnera, en temps opportun, la nomenclature complète des restaurants avec leurs prix.

Pour inscriptions, renseignements et souscriptions, s'adresser au docteur F. Gérard, secrétaire du Comité, 100, rue de Serbie, à Tunis.

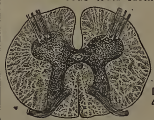
Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL
MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES | Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

CARNINE LEFRANCQ

IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.



FOSFOXYL
CARRON Terpénolhypophosphite sodique $C^{10}H^{16}PO^{3}Na$
STIMULANT du SYSTÈME NERVEUX
FIXATEUR des SELS de CHAUX
SPÉCIFIQUE de TOUTES les CARENCES PHOSPHORÉES
Rachitisme — Anémie — Diabète
Convalescences de toutes Affections.
Très maniable, peut toujours être prescrit.
Entièrement assimilable, non toxique le FOSFOXYL Carron est présenté sous trois formes :



PILULES
SIROP
LIQUEUR (pour Diabétiques)
Laborat. CARRON, 40, rue Milton, 40 PARIS - 9e

COMMISSION DE PROPHYLAXIE DES MALADIES VENERIENNES

Sont nommés membres de la commission de prophylaxie des maladies vénériennes :

M. le professeur Audry, médecin chef du service de prophylaxie des maladies vénériennes de Toulouse.

M. le professeur Gaujoux, médecin chef du service de prophylaxie des maladies vénériennes de Marseille.

M. le professeur Payenneville, médecin chef du service de prophylaxie des maladies vénériennes de Rouen.

M. le professeur Petges, médecin chef du service de prophylaxie des maladies vénériennes de Bordeaux.

M. le professeur Spillmann, médecin chef du service de prophylaxie des maladies vénériennes de Nancy.

SANTAL MIDY
PARIS
Dans toutes les Pharmacies
VENTE EN GROS
PARIS 8, RUE VIVIENNE PARIS
R. C. Paris N° 102.060.

MÉDICATION TOTALE des MALADIES DU FOIE
et des Syndromes qui en dérivent



associant synergiquement les OPOTHÉRAPIES HÉPATIQUE & BILIAIRE aux meilleurs CHOLAGOGUES sélectionnés
PILULES ET SOLUTION
CONSTIPATION
AUTOINTOXICATION INTESTINALE
Leur Traitement Rationnel d'après les derniers travaux scientifiques.



LAVEMENT d'EXTRAIT de BILE glycériné et de PANBILINE
ÉCHANTILLON et LITTÉRATURE :
Laboratoire de la PANBILINE, Annonay (Ardèche)

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Ne se vendent qu'en boîtes scellées.
R. C. Paris N° 30.051

BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
Très recommandés par le CORPS MÉDICAL — PRIX MODÉRÉS Notice

Conventions d'assistance - Assistance médicale gratuite

Le ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales a envoyé la lettre suivante à MM. les préfets :

Aux termes des diverses conventions d'assistance réciproque conclues entre le gouvernement de la République, d'une part, et les gouvernements polonais, italien, belge et luxembourgeois, d'autre part, les frais de l'assistance médicale restent à la charge définitive de l'Etat de résidence lorsque le traitement ou l'hospitalisation n'ont pas duré plus de quarante-cinq (ou soixante) jours.

C'est le cas le plus ordinaire, et il me paraît inutile, dans ces conditions, d'aviser les consuls étrangers de l'assistance procurée à l'un de leurs nationaux lorsque, selon toutes probabilités, cette assistance ne doit pas excéder le délai susvisé.

En adoptant cette procédure, vous éviterez un grand nombre de correspondances et d'échanges de bulletins et il en résultera une économie appréciable de temps et d'argent.

Je crois inutile de vous faire remarquer, d'autre part, que, le délai de quarante-cinq (ou soixante) jours ayant commencé à courir du jour où le consul étranger a été informé, vous ne risquerez pas, en retardant cette procédure dans certains cas, de mettre à la charge des collectivités une dépense qu'elles ne devraient pas supporter. Il ne vous échappera pas, d'ailleurs, que la plus grande prudence est ici nécessaire, et que vous ne devrez vous dispenser d'envoyer les avis prévus par les accords internationaux que s'il est de toute évidence que le délai ne sera pas dépassé.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — Même maison à Paris.

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an........ 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 107 — 20 DÉCEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



La photographie supérieure montre la séance d'ouverture du sixième congrès de Médecine tropicale qui vient de se tenir à Tokio. Plus de 300 médecins appartenant à différents pays d'Extrême-Orient assistèrent à ce Congrès. — En bas et à gauche, une mère et ses trois filles pouvant illustrer une étude sur l'adipose familiale. — A droite, un singulier appareil doté d'un petit moteur électrique et qui est utilisé pour la transfusion du sang dans un hôpital de Brooklyn

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le Professeur Calmette expose l'état actuel de la thérapeutique anti-tuberculeuse

Dans un de nos derniers numéros, nous avons donné le compte rendu de la conférence du Professeur Calmette à l'école annexe de médecine navale de Brest.

Aujourd'hui, c'est devant les étudiants parisiens que le célèbre savant est venu développer, sur la prière du Professeur Carnot, les acquisitions nouvelles qui ont fait faire un pas au traitement de la tuberculose.



Photo Informateur Médical

M. CALMETTE

Tous ces jeunes gens ont vu là une bonne occasion de lui exprimer leurs sentiments de respectueuse sympathie et de profonde admiration ; et c'est pourquoi en entrant dans le grand amphithéâtre de la faculté où l'assistance était particulièrement nombreuse, le conférencier fut l'objet d'une ovation prolongée qui parut être une terrible épreuve pour son admirable modestie.

Cette manifestation terminée, le Professeur Calmette prit la parole, et pendant une heure, sans aucune note, il exposa son sujet avec une clarté remarquable, et aussi — on ne saurait trop y insister — avec une modestie où il y avait réellement de la beauté. Pas une seule fois, le mot « Je » n'est sorti de sa bouche. Au point que s'il se fût trouvé, par impossible, quelqu'un qui ignorât quel immense service les travaux du Professeur Calmette peuvent rendre à l'humanité, ce n'est certes pas au cours de cette conférence qu'il l'eût appris.

Après avoir montré qu'il n'existe pas à l'heure actuelle de médication spécifique de la tuberculose, les substances utilisées ces dernières années n'ayant donné que des résultats très incertains, le savant conférencier s'est appliqué à faire ressortir la possibilité de prévenir l'infection bacillaire là où elle n'existe pas encore.

Il expliqua comment, à la suite d'expériences successives sur le veau et sur le singe on a pu utiliser chez le nourrisson un vaccin antituberculeux qui semble avoir donné des résultats très encourageants.

Ce vaccin est composé de bacilles de Koch atténués par des cultures successives très nombreuses (230 en quelques années) en un milieu constitué par de la bile de bœuf. Ces bacilles ont acquis des propriétés spéciales : ils n'engendrent pas de tubercule, et peuvent être tolérés sans développer la moindre lésion, mais ils produisent cependant de la tuberculine et des anticorps tuberculeux.

Après avoir été expérimenté avec un plein succès sur les jeunes veaux, ce vaccin fut essayé sur le singe, animal qui s'infecte avec une remarquable facilité.

L'expérience suivante qui fut faite dans un laboratoire de la Guinée fut particulièrement concluante.

Des chimpanzés furent répartis par groupes de trois dans plusieurs cages, chaque cage contenait :

1 singe avant reçu du vaccin ;

1 singe infecté par les voies digestives pour être une source d'infection ;

1 singe intact servant de témoin.

Au bout d'un an et demi, tous les singes vaccinés étaient restés en excellent état. Les singes infectés étaient évidemment morts depuis longtemps et avaient même été remplacés pour maintenir dans chaque cage le foyer contagieux ; quant aux singes témoins, ils avaient succombé, eux aussi, à l'infection que leur avait communiquée leur voisin.

C'est à la suite de ces heureux résultats qu'eurent lieu, à la Maternité de la Charité, les premiers essais sur des jeunes enfants.

Ces essais portent à l'heure actuelle sur 5.000 enfants, parmi lesquels 1.026 sont restés sous la surveillance directe des expérimentateurs. 364 d'entre ces derniers sont en contact permanent avec des parents tuberculeux. Or, sur ces 1.026 enfants, 62 sont morts de causes diverses, 6 seulement sont morts avec le diagnostic de méningite ; ils avaient tous moins de 2 mois, et l'on peut croire qu'il s'est agi chez eux d'une infection intra-utérine.

En admettant que ces 6 nourrissons (dont la nécropsie n'a d'ailleurs pas été faite) soient morts bacillaires, le taux de décès par tuberculose n'est que de 0,5 % sur les enfants vaccinés.

On a essayé d'établir quelle fut, en 1921, la mortalité infantile due à la tuberculose ; on est arrivé au chiffre de 26 %.

Cet écart considérable entre la mortalité chez les enfants vaccinés et celle qu'on observe chez les enfants non vaccinés constitue une indication formelle de prolonger l'expérience.

Ce vaccin s'administre à la dose de 0,01 centigr., trois fois à trois jours d'intervalle dans les dix premiers jours de la vie.

« On ne peut encore fixer, dit en terminant le Professeur Calmette, la durée de l'immunité ainsi conférée. En se basant sur les expériences faites sur les bovidés, on peut d'ores et déjà affirmer qu'elle s'étend au moins sur deux années. Attendons maintenant le verdict du temps. »

Des applaudissements prolongés saluèrent la fin de cette conférence, et l'on sentait que dans l'enthousiasme de cette jeunesse, celui qui venait d'exposer aussi simplement d'aussi remarquables travaux pouvait apercevoir le jugement de l'avenir.

Ephémérides Médicales

13 *Décembre* 1812. — Le Dr Fournier effectue à Clermont-Ferrand sa première expérience de lithotritie.

14 *Décembre* 1774. — Louis XVI pose la première pierre des bâtiments de l'Académie de Chirurgie, sur l'emplacement de l'ancien collège de Bourgogne. On sait que les bâtiments de l'Académie de Chirurgie sont devenus par suite de leur agrandissement ceux de l'Ecole actuelle de Médecine.

15 *Décembre* 1858. — Mort à Londres du Dr Richard Bright, qui a donné son nom à une affection du rein découverte par lui.

17 *Décembre* 1789. — Le Dr Guillotin propose à l'Assemblée Nationale l'utilisation pour les exécutions capitales d'une machine qui prit le nom de Guillotine, et dont, contrairement à ce qu'on croit, il n'était pas l'inventeur.

18 *Décembre* 1554. — Ambroise Paré, nommé chirurgien du roi, reçoit le bonnet de maître, au collège Saint-Côme.

19 *Décembre* 1668. — Les chirurgiens Denis et Emmerey effectuent la première expérience de transfusion du sang sur l'aliéné Mondroy.

20 *Décembre* 1820. — Fondation de l'Académie de Médecine, qui continue les travaux de la Société royale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie, toutes deux supprimées par la Convention.

NOUVELLES DIVERSES

M. le Dr Lippmann, ancien interne des hôpitaux de Paris, chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, est nommé membre de la Commission.

LE LIVRE DU JOUR

Dans son livre " INITIATION A LA MÉDECINE "[1] M. Henri BOUQUET vient de faire une description saisissante de l'esprit clinique actuel

Nous empruntons à cette œuvre excellente de psychologie appliquée, les passages suivants tirés du chapitre ayant trait au diagnostic

La première chose que fait le médecin est d'interroger le malade et, si celui-ci est dans l'impossibilité de le renseigner, ceux qui l'entourent. Il lui est d'abord d'une utilité incontestable de savoir quelles maladies, quelles tares parfois, ont pu être transmises au sujet par ses ascendants, puis quel est le passé pathologique du sujet lui-même. D'âge en âge, les heurts subis par la santé, s'étant

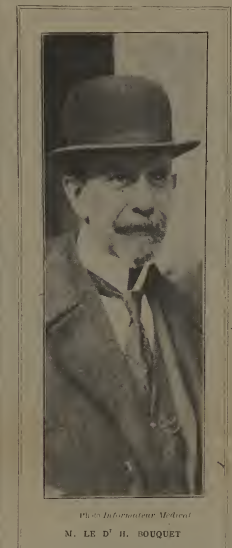


Photo Informateur Médical

M. LE Dr H. BOUQUET

accumulés, ont créé un état qu'il importe de connaître, laissé des traces dont il convient d'être averti. Ceci fait, le médecin doit être mis au courant de la façon dont a commencé la maladie présente, des incidents qui l'ont précédée, des phénomènes déjà passés qui se sont manifestés. Enfin, le malade est seul en état de révéler ce qu'il ressent, de situer et de caractériser ses malaises et ses souffrances, tous signes « subjectifs » dont on ne saurait se rendre compte sans son concours.

Ce mode d'examen n'est pas, au demeurant, aussi sûr qu'il le peut paraître. Il est des malades qui trompent involontairement le médecin en exagérant, par exemple, leurs douleurs et leurs troubles fonctionnels ; il en est d'autres qui, au détriment de leur santé, répugnent, poussés par une dangereuse pudeur, par l'amour-propre, par une défiance irréfléchie, à dévoiler des particularités qu'ils estiment pouvoir garder secrètes, des faits intéressants de leur existence passée, des circonstances même entourant les débuts de leur mal. Quelques autres, en outre, ne savent préciser ni le siège, ni l'intensité des douleurs qu'ils ressentent et induisent en erreur, de ce fait, ceux qui les interrogent. Les enfants sont de ce nombre, et il serait on ne peut plus dangereux de se fier à leurs affirmations. Avec eux, avec les inconscients, avec ceux dont le jugement est aboli, force est bien de s'en tenir à d'autres méthodes d'examen et de pratiquer cette médecine muette que l'on a pu qualifier de « vétérinaire ».

Le rôle de la vue

Dès l'aurore de la médecine, l'homme qui tenta de guérir ou tout au moins de soulager ses semblables dut procéder à cet interrogatoire. Celui-ci terminé, il eut certainement l'idée de se livrer à l'inspection de son patient. Pendant de longs siècles, d'ailleurs, ce furent là les deux seuls procédés en usage pour obtenir des renseignements sur lesquels le diagnostic pût être basé. Les médecins du XVIIe siècle se contentaient d'interroger leurs clients, de les regarder, de leur tâter le pouls, de leur faire tirer la langue et de contrôler avec dignité l'état de leurs excrétions. Ils n'auraient jamais consenti à porter la main sur la peau d'autrui, tâche qui, en cas de nécessité, était réservée à ces auxiliaires dédaignés qu'étaient les chirurgiens. L'inspection demeure, il faut le savoir, un procédé indispensable et dont la valeur ne saurait être surfaite. Elle permet, à elle seule, d'enregistrer un nombre considérable de signes, qui sont parmi les plus fondamentaux. On conçoit aisément qu'elle fournisse d'abord sur la constitution du sujet examiné, des notions du plus haut et plus immédiat intérêt, dévoilant les défauts de structure ou de croissance, les retards d'évolution, les atrophies et les développements exagérés. L'attitude du malade est souvent, à elle seule, révélatrice : l'homme atteint d'une affection grave du cœur reste à demi assis dans son lit, ne pouvant respirer dans une autre position ; l'enfant atteint de méningite se tient couché les jambes repliées, en « chien de fusil ». La position d'un membre dénonce son impotence, sa paralysie, sa fracture ; la contracture de ses muscles révèle les douleurs dont il est le siège. La déformation de certaines régions, gonflement de l'abdomen, œdème des jambes, présence de tumeurs, saillie exagérée des glandes, est une indication de valeur inestimable. Les modifications de couleur de la peau sont non moins caractéristiques : elle est blanche dans les anémies, jaune quand il existe des obstacles au cours de la bile, sa teinte rappelle celle de la paille dans les cancers avancés, elle est pigmentée et brune dans les atteintes des capsules surrénales, bleue, au moins à la face, dans beaucoup de troubles circulatoires. Elle peut encore être le siège de signes anormaux : ecchymoses des contusions, éruptions de la scarlatine, de la rougeole, de l'érysipèle, squames de l'eczéma, ulcérations de la syphilis, de la tuberculose, du cancer, des mycoses. L'inspection révèle encore l'existence de sueurs trop abondantes, de plaies de toute nature. On ne saurait donner même un exemple des différentes sortes de renseignements qu'elle fournit.

Voilà à peu près tout ce que le médecin peut voir directement. Mais il lui est loisible, à l'aide d'instruments plus ou moins simples, de faire pénétrer son regard dans les cavités naturelles. En se servant simplement du dos d'une cuiller appuyé sur la langue, il inspecte la bouche, la gorge. Un petit miroir lui montre aisément la partie supérieure du larynx. Les spéculums lui permettent de regarder dans les oreilles, les narines, d'avoir sous les yeux les organes féminins profonds. A l'heure actuelle, ces examens se sont singulièrement multipliés, et ont pénétré de plus en plus loin dans des régions jusqu'alors soustraites à la vue : l'œsophage, le rectum, la vessie livrent leurs secrets aux divers procédés d'endoscopie à qui la lumière électrique a donné un élan considérable.

Enfin, les rayons X sont venus. Est-il nécessaire d'insister sur les explorations qu'ils autorisent, que celles-ci s'effectuent sous l'écran ou à l'aide de la plaque photographique? Grâce à eux, grâce aux truquages que l'homme a imaginés et qui utilisent soit l'absorption de bouillies opaques, soit l'injection de gaz sous la peau et dans les cavités closes du corps, ce n'est plus seulement le squelette qui révèle ses anomalies. Le tube digestif laisse constater les irrégularités de sa structure ou de son fonctionnement ; le cœur dévoile ses dimensions, ses déplacements ; la matrice même ne peut plus cacher l'enfant qu'elle contient. Le jour où Rœntgen découvrit les fameux rayons (1895), le diagnostic fit du coup d'immenses progrès. Cependant, ces rayons sont parfois, à leur tour, des causes d'erreurs. L'interprétation des images qu'ils donnent, ombres chinoises d'un genre nouveau, est sujette à des illusions dont il faut se garder soigneusement. Il n'est pas exceptionnel, aujourd'hui encore, que les renseignements fournis par l'écran ou la plaque aiguillent le médecin dans une direction erronée

Le rôle des autres sens

Cette vue, directe ou indirecte, quelque perfectionnée et pénétrante qu'elle soit devenue, ne saurait nous suffire. Trop d'organes restent encore dans l'ombre, trop de détails nous manquent dont l'importance est fondamentale. Passons donc à des méthodes d'examen où la vue sera remplacée par d'autres sens, et mentionnons en premier lieu le toucher.

Chacun sait et comprend, sans explications détaillées, la masse des renseignements que la palpation du corps peut fournir. Elle découvre l'irrégularité de situation et de forme, l'excès de dureté ou de mollesse, la température anormalement haute ou basse ; elle réveille une douleur en un point que l'on peut situer sans hésitation ; elle permet de percevoir des sensations anormales et caractéristiques, la résistance de l'œdème, la crépitation de l'emphysème, la fluctuation du pus et des liquides en général, le frottement des fragments osseux les uns contre les autres, le ballottement d'une tumeur mobile. Innombrables sont les symptômes qu'elle dévoile.

(Voir la suite page 4)

(1) *Initiation à la Médecine* par le Dr HENRI BOUQUET, Hachette, édit. (Collection des Initiations).

LE MONDE MÉDICAL

Nécrologies

On annonce la mort de M. Albert Didier, notaire honoraire, administrateur de la Banque de France, père du Docteur Robert Didier, chirurgien de l'hôpital Péan.

Mme Bilhaut Leclercq, le Docteur Marceau Bilhaut, chirurgien de l'hôpital international de Paris, M. et Mme Bilhaut ont la douleur de faire part du décès du Docteur Bilhaut père, chirurgien fondateur de l'hôpital international de Paris, officier de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu à Long (Somme).

Le docteur et Mme Pimpaneau, de Châteauroux, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur fille Solange, décédée dans sa 11e année, munie des sacrements de l'église.

Nous apprenons la mort du Docteur Charles Barbaud survenue à Paris, 31, boulevard Malesherbes.

Ancien médecin-major de 1re classe, le Docteur Charles Barbaud avait fait campagne en 1914, en Belgique, d'où il fut évacué et chargé de la direction de l'hôpital complémentaire de Fontaury, à Limoges.

Officier de la Légion d'honneur, le Docteur Barbaud s'était retiré à Paris après la guerre. Chercheur tenace et écrivain original, il avait recueilli des anecdotes aussi curieuses qu'intéressantes sur Napoléon, et, chaque année, sa plus grande joie était de revenir à Ajaccio où, pendant quelques semaines, il se documentait au berceau même de la grande épopée.

Récemment le Docteur Barbaud était allé en Limousin rendre les derniers devoirs à son vieil et fidèle ami, le regretté Docteur Dubrac.

On prie d'annoncer le décès de M. Victor Sciaky, 17, rue Fourcroy. De la part de Mme Victor Sciaky, sa veuve ; de M. et Mme Richars Sciaky, M. et Mme Sylvain Danon, docteur et Mme Arama-Michel et leurs filles, ses enfants.

M. Fernand Chambarière, notaire honoraire à Bordeaux, beau-père de M. le docteur Lionel Coiquaud, ancien interne des hôpitaux.

Mme Joseph Bastit, née Anna-Thérèse Vigneau, de Brest, parente de M. le docteur Lucien Massé, chef de clinique chirurgicale.

Mme Léonce Ducasse, née Rousselet, mère de M. Duthil, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, et grand'mère de M. le docteur Louis Duthil, ancien chef adjoint de clinique ophtalmologique.

Mme Jacques Pesme (de Nantes), femme de M. le docteur Jacques Pesme, mère de M. le docteur Paul Pesme, ancien chef de clinique ophtalmologique, et de M. le médecin aide-major Jacques Pesme.

La médecine il y a cinquante ans

Le diagnostic de la glycosurie par les mouches

L. Mardier signala, en 1875, dans l'*Union Médicale*, un petit fait intéressant à connaître pour les praticiens.

Dans les vases où il avait fait conserver certaines urines destinées à l'examen microscopique et exposées à l'air libre, il fut frappé de voir un assez grand nombre de mouches domestiques noyées dans le liquide.

Ayant examiné ces urines, il y constata la présence de sucre qu'il n'y soupçonnait pas. Les mouches ne recherchent pas les urines privées de sucre. Et M. Mardier vit là un élément intéressant pour le diagnostic de la glycosurie.

Les mouches aidant à la recherche scientifique, voilà une collaboration pour le moins inattendue !

C'est le même praticien qui appela également l'attention sur une nouvelle manière d'arrêter pour ainsi dire instantanément les palpitations de cœur, du moins celles qui ne sont liées à aucune lésion matérielle de cet organe ou des centres nerveux. Il consistait à faire plier en deux le malade, la tête en bas et les bras pendants, de manière à congestionner momentanément la portion supérieure du corps. Aussitôt, affirmait le Docteur Mardier, le cœur reprenait son fonctionnement normal. En recommandant au malade maintenu dans la même position, de retenir pendant quelques secondes seulement sa respiration, l'effet produit est encore plus rapide.

A MON AVIS

Le bon sens s'oppose à la candidature de M. H. de Rotschild à L'Académie de Médecine

Nous avons fait allusion dans notre dernier numéro à l'incident qui s'est produit à l'Académie de Médecine entre le Professeur Letulle et nous-même. Ainsi que M. Letulle l'a déclaré à l'Agence Radio, pour être communiqué à la Presse quotidienne, l'explication fut très vive. Mais il eût fallu dire que si elle eut ce caractère, la faute en incombe à M. Letulle qui a cru devoir nous interpeller sur un ton qui nous surprît de sa part, car nous ne sommes ni son élève ni son obligé et si notre personnalité morale, faite de vingt ans de vie journalistique, n'équivaut pas, aux yeux de M. Letulle, à celle d'un académicien, elle a cependant droit à quelques égards.

Ceci dit, il ne faudrait pas que les acrobaties d'exégèse, motivées par certaines phrases d'un de nos derniers articles, fassent perdre de vue l'essentiel du débat où nous voulons, une fois de plus, ramener nos lecteurs.

***

En Angleterre, lorsqu'on invoque le critérium du sens commun, on fait appel à l'opinion de « l'homme de la rue ». Eh bien, demandez donc à celui-ci ce qu'il pense de la candidature de M. Henri de Rotschild à l'Académie de Médecine.

Il commencera par sourire, puis il vous dira que la compétence de ce candidat n'éclairera certainement pas d'un brillant éclat les débats de l'Académie. Il vous dira encore que si M. de Rotschild a fait le bien autour de lui, ce n'est pas avec le fauteuil d'une société savante qu'on doit le récompenser.

Ce sont là des propos de bon sens et tous les arguments qu'on pourra faire valoir, non pas pour justifier, mais pour excuser la candidature de M. Henri de Rotschild ne pourront en diminuer la valeur.

***

L'Académie n'est pas un cercle où l'on cause, c'est une société savante appelée très fréquemment par les pouvoirs publics à donner son avis. Il faut donc que ceux qui la composent soient choisis parmi les meilleurs savants de l'époque.

Lorsqu'il s'agit de pourvoir au recrutement de ses membres, l'Académie doit être à même de juger de la valeur de ceux qui sollicitent ses suffrages ; et pour cette raison encore, il faut que les membres de l'Académie de Médecine soient les plus éclairés de tous les médecins du temps.

Nous aurons la générosité de ne pas démontrer que M. de Rotschild ne possède pas les qualités requises pour jouer un tel rôle dans la savante Compagnie où il veut entrer.

***

On nous a dit, en brandissant le texte du règlement de l'Académie qui définit le caractère de la section libre de cette assemblée, qu'elle avait été créée pour ceux qui honorent la médecine ou qui lui ont rendu service.

Eh bien, à ceux qui se plaisent tant à disséquer les termes d'autrui, nous répondrons avec assurance que les auteurs de ce texte n'ont certainement pas voulu comprendre les services d'argent parmi ceux que les candidats pourraient invoquer.

Et, là encore, c'est le bon sens de l'« homme de la rue » qui doit nous guider ; car, enfin, comme nous l'avons déjà écrit, s'il en était autrement, il faudrait offrir le fauteuil brigué à celui qui a le plus donné. Cela reviendrait à mettre un fauteuil aux enchères, et vraiment cela est-il digne de l'Académie ?

Le Rotschild d'aujourd'hui, comme nous l'avons écrit, s'appellera demain Citroën ou Cornuché ; et pour être un grand brasseur d'affaires ou un grand industriel, on n'est pas pour cela digne de figurer au sein d'une Compagnie savante.

***

Et quand l'« homme de la rue » vous aura dit tout cela, il ajoutera, avec son bon sens populaire fait à la fois d'intuition et d'observations quotidiennes : « Eh bien, Monsieur, malgré tout, il est possible que le prestige de l'argent soit le plus fort ; quelle que soit la valeur morale des hommes, ils ne peuvent se soustraire à son influence, et le candidat dont vous discutez les mérites le sait bien. »

***

Mais, dira-t-on, qu'importe aux académiciens, l'opinion de l'homme de la rue ?

Ils auraient tort d'en faire fi, croyez moi, car c'est de l'opinion publique que l'Académie de Médecine tient son prestige, et de ce prestige, elle a besoin chaque jour pour donner du crédit aux avis qu'elle formule. Si demain l'opinion publique n'était plus avec elle, les suggestions éclairées qu'elle fait aux pouvoirs publics, risqueraient de ne plus être écoutées.

***

Et pour tout dire, en conclusion, lorsque nous combattons la candidature de M. Henri de Rotschild, ce n'est pas contre sa personne que nous menons l'attaque, car s'il s'agissait du nonce du pape, nous en dirions tout autant ; mais nous nous faisons le défenseur hardi et désintéressé d'une société savante qui a un prestige mondial et où nous sommes fier de compter beaucoup d'amis.

Et si nous n'avons gagné à cette aventure que la colère d'un maître que nous estimons, cela ne nous décourage pas, car n'est-il pas dans les habitudes que les premiers coups reçus viennent précisément de ceux qu'on veut défendre.

DOCTEUR CRINON.

Le Jubilé de M. le professeur Charles Richet

En 1925, le Professeur Charles Richet atteindra soixante-quinze ans et accomplira la cinquantième année de ses travaux de laboratoire. Un groupe d'amis, de collègues et de disciples a estimé qu'il était opportun de choisir cette date mémorable dans la vie du grand physiologiste pour lui rendre un solennel hommage, par une publication jubilaire. A cet effet, des souscriptions pourront être adressées à M. le Dr A. Petit (de l'Institut Pasteur), 70, rue Jullien, à Vanves (Seine).

A la Société de Chirurgie

Le Docteur Baumgartner présente l'heureux résultat d'une curieuse opération

Il s'agit de la création d'un vagin artificiel chez une jeune fille, qui en était congénitalement dépourvue, par abaissement d'un segment de l'intestin grêle (Procédé de Baldwin).

Après une première intervention, qui eut lieu en décembre 1920, la dilatation du néo-vagin aux bougies de Hégar provoquait des phénomènes douloureux reliés à trois causes :

1° La formation d'une cicatrice inextensible circulaire à l'entrée ;

2° Les troubles sensitifs réflexes sur la muqueuse intestinale ;

3° La présence de l'appendice et des annexes enflammées en contact avec l'extrémité du vagin.

Le docteur Baumgartner a remédié à ces accidents par l'autoplastie de la cicatrice (aux dépens du segment court inutilisé de l'anse grêle abaissée), par l'ablation des annexes et de l'appendice et par la résection du mésentère.

Le résultat final est parfait. La vulve et l'orifice vaginal sont normaux. La muqueuse est blanche ; elle a pris l'aspect d'une muqueuse vaginale. Le vagin est souple, sans aucune bride. Le speculum montre seulement dans la moitié supérieure du vagin une muqueuse un peu plus rouge et vascularisée.

La malade n'a aucun trouble, ne présente aucune sécrétion anormale. De plus, elle est mariée depuis deux ans et « remplit ses devoirs conjuguaux, dit M. Baumgartner par devoir autant que par plaisir ».

ON NOUS INFORME QUE

L'Office de Vulgarisation pharmaceutique, 5, rue de Tracy, à Paris, demande des agents de 30 à 40 ans, nettement qualifiés pour présenter auprès du corps médical de province diverses spécialités pharmaceutiques scientifiques. Appointements fixes de début : 22 à 24.000 francs. Situation stable et d'avenir.

Ecrire avec références et curriculum vitæ : O. V. P., 5, rue de Tracy, Paris (2e).

Pour la sixième fois, le salon des médecins s'ouvrira du dimanche 14 au mercredi 24 mars prochain (1926), comme à l'accoutumée, au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, Paris (6e). Médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, étudiants et leur famille sont conviés à y exposer leurs œuvres : peinture sculpture, gravure, art décoratif. Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire organisateur : M. le Docteur Paul Rabier, 84, rue Lecourbe, Paris (15e). Joindre un timbre pour la réponse.

L'U. M. F. I. A. tiendra son assemblée générale annuelle à l'hôtel des Sociétés Savantes, 28, rue Serpente (VIe) le lundi 21 décembre à 20 heures et demie très précises.

Ordre du jour : Election : renouvellement du bureau : ratification des candidatures nouvelles : questions diverses.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Un concours sur titres pour la nomination d'un médecin chargé des dispensaires du département des Vosges aura lieu le 10 janvier prochain, à 9 heures du matin, au siège de la Fédération vosgienne, 4, rue du Collège, à Epinal.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier au Comité national de défense contre la tuberculose 66 *bis*, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

Une demande a été formulée par M. Allyre, de Marseille, en vue d'être autorisé à exploiter une préparation à laquelle il attribue la propriété de guérir la tuberculose et le cancer.

Une nouvelle application de l'Immunité locale.

« INAVA » fait une **Pâte Immunisante** qui contient du Vaccin contre la Pyorrhée Alvéolaire, et qui, employée comme un dentifrice ordinaire, immunise la gencive contre la Pyorrhée Alvéolaire, les gingivites, etc...

Les prix Filhoux sont attribués à MM. Baranger, Huet, internes ; MM. Piton et Camus, externes des Hôpitaux de Paris.

L'assemblée générale de l'Union fédérative des médecins de la réserve et de l'armée territoriale aura lieu le mardi 22 décembre 1925, à 18 heures précises, au Cercle militaire.

Le banquet annuel aura lieu le mardi 22 décembre 1925, au Cercle militaire, à 19 h. 1/2, sous la présidence de M. le médecin inspecteur général Rouget, président du Comité consultatif de santé.

La conférence mensuelle aura lieu au Cercle militaire ; le lundi 21 décembre 1925, à 21 heures, sur le sujet suivant : « La collaboration des services d'hygiène publique et du Service de santé militaire en temps de guerre », par M. le médecin inspecteur général Toubert.

M. le Dr R. Lutembacher a fait jeudi dernier une seconde projection sur les arythmies cardiaques. Comme sa précédente leçon, celle-ci a obtenu un vif succès devant un nombreux auditoire.

A la dernière réunion de la Société Médicale des Hôpitaux, les médecins devaient se mettre d'accord sur la répartition annuelle des services. Cet accord ne put être réalisé malgré la discussion un peu vive qu'il provoqua.

La Société amicale des médecins alsaciens s'est réunie le 2 décembre sous la présidence de M. le Pr Netter. La réunion fut nombreuse et animée.

Etaient présents : MM. les Drs Giss (de Thionville), Baldenweck, Bauer, Bloch-Vormser, Brucker, Chambacher, Octave Claude, Engel, Fuchs, Gerst (de Paris), Gæhlinger (de Châtel-Guyon), Hartenberg (de Paris), Humbel (de Poissy), Kalt, Keim, Kopp, Georges Kuss, Laemmer (de Paris), de Laugenhagen (de Plombières), Munch, Quirin, Rist, Schangel, Schmitt, Pr Ans. Schwartz, Trèves, Troller, Wahl, Desse, Suz, Weill, Zadoc-Kahn.

L'Association
Digitaline Nativelle
Ouabaïne Arnaud
du Laboratoire Nativelle
se nomme :
Natibaïne

INITIATION A LA MÉDECINE

(Suite de la page 2)

Lorsque l'on frappe sur un récipient vide, on détermine un bruit sonore : un bruit mat, au contraire, si le récipient est plein. Transporté dans le domaine de la médecine par Avenbrugger, ce principe trouve son application dans la percussion. La poitrine, normalement est sonore, parce que les poumons sont gorgés d'air. Trouve-t-on cette région mate, on en peut déduire soit que l'air ne pénètre plus, soit qu'un liquide remplit la cavité de la plèvre et fait écran devant les ondes sonores. Tout le corps peut être ainsi divisé en régions dont la tonalité à la percussion est connue tant que tout y est normal. Les variations de son que l'on y enregistre sont pathognomoniques et la médecine y a trouvé des nuances qui autorisent les découvertes les plus délicates. Nous savons délimiter, par ce procédé, avec assez d'exactitude, le contour d'un organe situé au milieu d'autres qui ne rendent pas le même son, et nous rendre compte si quelque chose d'anormal modifie sa situation et sa forme.

Après la vue, après le toucher, l'ouïe. Nous arrivons ainsi à l'une des plus belles conquêtes de la médecine du XIX siècle, conquête qui rendra immortel le nom de Laennec. Il n'y a guère que cent ans, en effet, que le médecin applique son oreille sur la poitrine ou le dos du malade. Au lieu d'un examen superficiel et fait à distance, voici un examen direct, intime, qui nous met loin des méthodes des siècles passés. Qu'entend-il, le médecin d'aujourd'hui, quand il écoute ainsi les divers bruits dont le poumon et le cœur sont le siège constant ? A l'état normal, le passage de l'air dans les bronches et son arrivée dans les alvéoles pulmonaires déterminent un bruit doux et régulier que l'on nomme « murmure vésiculaire ». La moindre atteinte à l'intégrité de l'appareil respiratoire se traduit par une modification plus ou moins accentuée de ce murmure. Tantôt il disparaît, tantôt il se précipite : dans d'autres cas, il s'y mêle le bruit de « râles » divers qui, par leur tonalité et leur situation, ont chacun leur signification particulière. Passons au cœur. L'auscultation nous dira si ce mouvement, qui ne cesse jamais ni jour, ni nuit, depuis notre première jusqu'à notre dernière heure, garde l'impeccable régularité qui caractérise l'état de santé. Là aussi, des bruits anormaux, notamment des souffles, viennent dévoiler à l'oreille que telle des soupapes du délicat moteur est trop étroite ou, au contraire, trop lâche. Est-ce tout ? Non, car on peut même utiliser l'oreille pour se renseigner sur l'état d'autres organes, et il n'est pas jusqu'au petit enfant encore inclus dans le sein de sa mère dont l'auscultation ne dévoile la souffrance ou l'état satisfaisant.

L'odorat lui-même est utilisé pour le diagnostic. Il est des odeurs spéciales qui appartiennent en propre à une maladie : l'odeur de la gangrène, celle du cancer ne s'oublient guère quand on les a perçues une seule fois. De même, la fétidité de certains écoulements est caractéristique.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Les Médecins devant l'impôt

La Chambre vient de voter, à une faible majorité, il est vrai, l'exemption de surtaxe sur les bénéfices agricoles et sur les traitements et salaires, par contre elle frappe d'une surtaxe de 20 % sur l'impôt général sur le revenu, les professions libérales. A partir d'aujourd'hui, il existe aux yeux des gens du Palais-Bourbon, deux catégories de Français, les gens qui ne paient pas et ceux qui paieront la surtaxe. Cette injustice, qui ne peut être expliquée que par le souci de ménager les intérêts électoraux et contamine le parlementarisme, va achever de faire du médecin un paria, dans le village où les paysans enrichis se moqueront de sa misère et dans les ville où il sera la risée des fonctionnaires.

Les syndicats se souviendront-ils qu'ils disposent d'une des principales forces intellectuelles et morales de la Nation et qu'ils peuvent s'en servir ? Nous l'espérons. Peu après la guerre, il y a eu dans une ville d'Allemagne, une grève des professions libérales. C'est un exemple à méditer et qui pourrait porter des fruits dans un temps où compte seule la force.

En tous cas, médecins, mes confrères, souvenez-vous des noms des députés qui ont voulu que vous payiez pour le paysan et le fonctionnaire et ont méprisé votre minorité. Vous n'êtes pas sans influence auprès de vos clients ; et aux prochaines élections, si vous voulez dire quelques mots au malade que vous venez de guérir, vous pouvez faire d'excellente besogne en aidant à écarter du pouvoir ceux-là qui ont violé un des premiers principes de la République : l'égalité de tous devant l'impôt.

Dr Jean VINCHON.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES SYNDICATS MÉDICAUX

(Suite du compte rendu dont nous avons commencé la publication dans notre dernier numéro)

M. Le Fur reconnaît que la délégation aberrante était illégale : mais ceux qui l'ont organisée avaient une excuse dans le fait que les desiderata de l'assemblée avaient été mal exprimés par la délégation officielle. « Il y a donc eu des torts des deux côtés. Il ne faut demander de blâmes ni pour les uns ni pour les autres. Jetons plutôt un voile sur le passé. »



Photo *Informateur Médical.*

M. LE FUR
dont l'intervention à la première séance fut très remarquée à cause de la netteté des vues exprimées

De tous côtés on demande la clôture de la discussion. Avant de la prononcer, le président donne la parole au Secrétaire général.

Celui-ci fait d'abord observer qu'il a reçu la convocation de la commission sénatoriale quelques jours à peine avant la date fixée pour l'audience. « J'ai prévenu d'urgence, dit-il, ceux des collègues qui étaient le plus près de nous : le président d'abord, puis ceux qui avaient le plus étudié la question, Lafontaine, Quivy, anciens secrétaires généraux. »

Un vote de confiance

La clôture de la discussion est prononcée. Deux ordres du jour sont déposés : l'un de M. Le Fur approuvant purement et simplement la gestion du conseil, l'autre de M. Duby reconnaissant qu'il y a eu faute des deux côtés.

D'autres orateurs demandent l'ordre du jour pur et simple « n'impliquant, ajoute M. Bouvat, ni confiance, ni méfiance. »

M. le secrétaire général déclare que dans un but de conciliation il accepte l'ordre du jour Le Fur. Nous devons faire, dit-il, l'union intégrale. Je me rallie donc à cet ordre du jour bien que protestant contre les termes qu'il renferme. Nous oublions tout ce qu'on a dit contre nous, n'osant demander à nos adversaires d'oublier rien puisque nous n'avons jamais rien dit contre eux ».

Le Président met aux voix l'ordre du jour Le Fur. Plusieurs membres de l'assemblée demandent à s'expliquer sur le vote.

M. Bouvat déclare que l'opposition ne peut accepter cet ordre du jour parce qu'elle s'engagerait en le faisant pour la discussion de demain.

M. Legras vient dire avec émotion qu'il votera cet ordre du jour par esprit de sacrifice et pour faire hommage au Dr Lenglet.

Au moment où l'on va voter, plusieurs membres de l'opposition demandent le vote par délégation.

Le président refuse alors de mettre aux voix l'ordre du jour Le Fur et pose simplement la question de confiance sur la première phrase des conclusions du secrétaire général lue au début de la séance. On vote par délégations.

La confiance est votée par 8.746 voix contre 3.698 : sur 12.444 votants.

Deuxième journée

Elle fut consacrée à la question des assurances sociales

Cette deuxième journée nous a donné le spectacle peu réconfortant d'une désunion profonde dans le corps médical, désunion dont il n'est pas difficile de prévoir les conséquences désastreuses si l'on se rappelle les paroles significatives que notre confrère Batier nous a rapportées hier comme venant d'un des quatre rédacteurs du projet de loi sur les assurances sociales. « Les médecins, déclara celui-ci, mais on s'en moque ! On les convoque pour leur demander leur avis ; les uns disent blanc, les autres disent noir. On les renvoie dos à dos et on fait la loi sans eux. »

Cette désunion fera la faiblesse du corps médical devant le Parlement comme devant le public et l'on ne voit que trop bien où elle pourra nous mener !

Après le remarquable exposé du secrétaire général Lenglet, qui occupa la matinée, toute la discussion pivota autour d'un magistral discours du docteur Desrousseau, de Roubaix, qui mit nettement la question au point et qui faillit même opérer le miracle de concilier sur un seul ordre du jour les deux tendances de l'assemblée. On ne peut que déplorer les manœuvres, — d'où qu'elles aient pu venir, — qui empêchèrent cette union si souhaitable et si nécessaire.

Après que M. Lafontaine, à la séance de l'après-midi, eut soutenu le point de vue du contrat collectif, M. Prallet (Haute-Savoie) vient supplier ses confrères de s'engager le moins possible. Moins on s'engage, moins on sera dupe. « Les médecins, fait-il observer, sont en France une infime minorité. Or les lois ne sont faites que pour les majorités. Celle des assurances sociales se fera donc sur notre dos. Nous ne devons soutenir que l'intérêt des médecins et non celui de la collectivité qui a pour elle suffisamment de défenseurs. »

L'orateur conclut en mettant l'assemblée en garde contre les ordres du jour « bouillabaisse ». Inutile d'essayer de réaliser une union qui n'est qu'un leurre. Mieux vaut former deux clans nettement séparés : les partisans du projet de loi d'un côté ; ses adversaires de l'autre.

Après une courte intervention de M. Debray, qui plaide la cause du contrat collectif, et quelques observations de M. Carette (Béthune), sur la situation précaire des médecins houillers, voici le docteur Desrousseau à la tribune.

L'exposé du docteur Desrousseau

Son discours va jeter une vive clarté dans l'obscurité de ce débat confus. En exposant à l'assemblée de quelle façon les syndicats médicaux de Roubaix et Tourcoing ont déjà mis en application le principe des assurances sociales, l'orateur montre nettement le chemin à suivre pour arriver à concilier les préoccupations d'ordre social, qui feront l'objet de la prochaine loi, avec la conservation de toutes les traditions médicales et de la dignité même du médecin.

« Ce que nous entendons par entente directe, dit-il, c'est l'entente entre un syndicat local et une caisse locale. Les contrats que nous voulons, ce sont des contrats entre une collectivité syndicale et une collectivité patronale, contrats qui auront précisément pour objet de consacrer l'entente directe entre le médecin et son client. (Appl. unanimes).

Il en est ainsi à Roubaix pour une organisation qui compte 21.000 assujettis. Chacun d'eux a le libre choix de son médecin. Celui-ci demande les honoraires qu'il lui plaît de demander. Le client paye lui-même à chaque visite ou à chaque consultation. En échange du paiement, le médecin délivre un ticket que le malade présentera ensuite à sa caisse pour se faire payer.

Le secret professionnel est sauvegardé, puisqu'en aucun cas, le médecin n'est obligé de dire à la caisse pour quelle affection tel ou tel assujetti est venu se faire soigner.

Il existe aussi un contrôle, mais qui n'est pas assuré par des personnalités étrangères ; c'est un contrôle qui est exercé par le syndicat lui-même en toute impartialité. « Nous ne voudrions pas, dit M. Desrousseau, du contrôle tripartite qu'on a été offrir à la commission sénatoriale, comme on jette des grains aux pigeons ! »

Enfin, des sanctions sont applicables ; mais ce sont les mêmes sanctions dont les syndicats disposent vis-à-vis de ses membres. Il n'a pas été nécessaire d'en créer de nouvelles.

Tel est, esquissé dans ses grandes lignes, le système qui fonctionne depuis deux ans à Roubaix et dont l'exposé lumineux vaut à M. Desrousseau de chaleureux et unanimes applaudissements

« L'Etat, continue l'orateur que toute l'assemblée écoute avec la plus grande attention, ne refuserait pas obligatoirement une telle organisation des assurances sociales si on la lui proposait. Et la preuve en est qu'à Roubaix, l'administration des douanes — qui est pourtant une organisation d'Etat — l'a acceptée. Le douanier choisit son médecin, qu'il paye lui-même, pour s'arranger ensuite avec son administration. »

Photo *Informateur Médical*

M. LE Dr DECOURT
qui dirigea avec maîtrise les débats de la dernière assemblée générale de l'Union des Syndicats Médicaux

Et M. Desrousseau expose alors à l'assemblée quelques réflexions purement personnelles qui lui sont venues à l'esprit au sujet des dangers que comporte la loi projetée.

Tout d'abord on demande que l'Etat laisse à tous les syndicats la liberté la plus grande. « Je doute, dit l'orateur, que l'Etat fasse une loi où il serait dit : « Les gens sont libres de faire ce qu'ils veulent ». Des lois pareilles on n'en a pas encore vues ! L'Etat aura une tendance à organiser la loi d'une façon uniforme, notamment en ce qui concerne les tarifs médicaux. »

Deuxième point : Il faut un paiement direct. Pas de paiement par les caisses avec pourcentage de 10 à 11 % payé en supplément par l'assujetti. « Le paiement direct évitera que les caisses puissent mettre leur nez dans les honoraires et dans la nature des soins. »

Le docteur Desrousseau descend de la tribune au milieu d'applaudissements nourris et prolongés. Son discours a fait incontestablement une profonde impression sur l'assemblée. D'aucuns regrettent qu'on ne puisse pas voter tout de suite. La question leur paraît jugée.

Le président prend alors la parole pour exprimer l'impression qui se dégage naturellement du discours de Desrousseau.

Le système de Roubaix, tel qu'il vient d'être si magnifiquement exposé, est appelé par les uns « entente directe » : par les autres, « contrat collectif ». Il y a donc au fond un accord possible entre les deux parties de l'assemblée, qui paraissaient jusqu'ici irréconciliables parce qu'elles bataillaient sur des mots.

Il semble, en effet, que l'atmosphère se soit considérablement éclaircie et qu'un grand malentendu soit dissipé. Cependant, la clôture, demandée par quelques-uns, et mise aux voix par le président, est repoussée, et la discussion rebondit.

M. Vernagel (de Strasbourg) vient demander que les dispositions de la prochaine loi soient étendues à l'Alsace-Lorraine. L'Alsace, dit-il, est le pays de la mauvaise médecine de caisse. Ce que l'on vous propose à vous constituera pour nous un sérieux progrès. Je vous demande de nous aider à réaliser ce progrès. L'ordre du jour déposé par l'orateur est voté à l'unanimité.

D'autres confrères viennent successivement critiquer ou approuver le système développé par Desrousseau.

M. Lafontaine le juge incomplet. Il n'a pas prévu la question de l'hospitalisation. Et puis il n'y a pas que la médecine de visites et de consultations. Il y a aussi la médecine des chroniques (tuberculeux, syphilitiques, cancéreux), à laquelle le système ne s'applique pas.

(Voir la fin de ce compte rendu page 6)



BILIOL BOUTY
Extrait concentré de Bile de Porc.

A LA SOCIÉTÉ DE THÉRAPEUTIQUE

Le chloralose contre l'excitation nerveuse

A la séance du 9 décembre, le Docteur Cohen (de Sainte-Anne) a fait une communication sur l'emploi du chloralose chimiquement pur dans le traitement des états d'agitation et des insomnies des aliénés.

Les résultats, dit M. Cohen, sont intéressants dans les 2/3 des cas. Il y a toujours 1/3 des cas restant absolument rebelles aux hypnotiques.

Le chloralose peut être administré sous forme de poudre à la dose de 0,10 à 0,80 suivant les cas.

On peut également l'employer en injection intraveineuse à des doses variant entre 0,20 et 0,40. Mais la voie veineuse semble moins intéressante que la voie buccale.

On a pensé, ajoute M. Cohen, qu'il serait possible d'utiliser ce produit pour obtenir le sommeil en vue d'interventions chirurgicales ou obstétricales. Mais aucun résultat intéressant n'a été obtenu. Les malades, s'ils perdent toute conscience, conservent tout de même des réflexes de défense qui rendent difficile les opérations délicates.

Le stovarsol dans les affections chroniques des voies respiratoires

Dans une seconde communication, M. Cohen expose quelques résultats intéressants obtenus avec le stovarsol dans les affections chroniques des voies respiratoires.

Administré par la voie buccale, à la dose moyenne de 0,50 par jour, par période de 10 à 15 jours suivies de périodes de repos d'égale durée, le stovarsol a produit dans plusieurs cas de bronchite chronique, de sclérose pulmonaire, d'adénopathie trachéo-bronchique, d'emphysème, de rhinite à bascule, de tuberculose torpide observés par M. Cohen, une amélioration très nette consistant dans la disparition de la dyspnée, des crises asthmatiformes, de la toux et de l'expectoration en même temps que l'état général se relevait et que les troubles intestinaux préexistants s'atténuaient.

Ces observations encore trop récentes, attendent la confirmation d'une expérience plus étendue.

La pimprenelle

M. Leclerc, dans une communication aussi spirituelle que scientifique, a exposé les titres de noblesse thérapeutique de la pimprenelle.

Il développe, en s'appuyant sur quelques observations intéressantes, les qualités astringentes des préparations pharmaceutiques tirées de cette plante, et leur action heureuse dans les diarrhées dysentériformes des adultes et les entérocolites des nourrissons.

M. Leclerc exalte, en terminant, une deuxième et remarquable action de la pimprenelle : action carminative qui délivre certains malades d'une bien pénible infirmité.

L'huile de cheval

D. M. Huerre, une intéressante communication sur la graisse et l'huile de cheval.

Si la graisse de cheval, dit M. Huerre, ne se distingue essentiellement en rien des autres matières grasses, l'huile de cheval, obtenue par filtration à 15° de la graisse totale, est toute indiquée pour la préparation des huiles médicamenteuses injectables.

Nous reprendrons dans notre prochain numéro la publication de notre roman, « Le Calvaire d'un Docteur », œuvre magistrale du romancier Johannès Gravier.

Nous nous excusons du retard qui a été apporté dans la publication de ce roman et dont l'extrême abondance de nos informations est seule la cause.

EMPLOYEZ LES BANDES DE CLARKS



Les **bandes L. de Clarks**, en caoutchouc chair, extra-mince, sont plus souples que toute autre bande et sont invisibles sous le bas le plus fin. Par le massage léger qu'elles occasionnent pendant la marche, elles avivent la circulation, amincissent la cheville et affinent la jambe. Les **bandes L. de Clarks** sont cédées au corps médical au prix exceptionnel de 22 fr. 50 au lieu de 35 fr. la paire.

L'HUMOUR & LA MÉDECINE



Dessin inédit de Georges JAUNEAU.

— Vous me promettez docteur, que votre piqûre ne va pas me défigurer ?

Indépendant
Illustré
Courageux
Bien informé
Réflétant toute la vie du monde médical

Telles sont les qualités de

L'informateur Médical

Abonnez-vous !

Voir notre prime page 7

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. Thibierge dit que la lèpre est en diminution partout

Cette diminution est surtout accusée dans les Alpes-Maritimes, où il y avait un petit foyer de lèpre ; ce résultat a été obtenu grâce à des mesures d'hygiène générale.

Aucune mesure n'a été prise contre la lèpre. Les mesures prises étaient surtout destinées à compléter l'enseignement et l'armement prophylactiques, mais n'ont pas été dictées par un besoin immédiat de lutte contre la lèpre.

M. Remlinger, directeur de l'Institut Pasteur de Tanger, présente un certain nombre de suggestions sur l'hospitalisation des malades étrangers.

Les malades étrangers arrivant généralement en France par voie de mer, M. Remlinger voudrait voir la législation française s'inspirer des mesures en vigueur à New-York et à Buenos-Aires, où on ne laisse débarquer que les gens bien portants.

Les Compagnies devraient être tenues pour responsables de l'état de santé de leurs passagers et on ne devrait pas laisser débarquer les passagers atteints de maladies contagieuses ou étant susceptibles de tomber à la charge de l'assistance du pays où ils arrivent.

Les Compagnies devraient être obligées de rapatrier à leurs frais, sans préjudice d'une forte amende, les malades que les services sanitaires des ports auraient décidé de refouler.

Il serait souhaitable que les établissements d'assistance ne puissent recevoir de malades étrangers habitant la France depuis moins de six mois.

Les réducteurs de l'organisme

M. Justin Roux dit qu'il y a dans le sang humain et dans le sang de bœuf et de cheval deux corps réducteurs, une aldéhyde et un bisulfite probablement à l'état de complexe.

Un autre réducteur déjà connu, la jécorine, semble contenir ce complexe. Le complexe aldehydo-bisulfitique non seulement est réducteur, mais est hydratant et attaque les peptones, les albumines et la cellulose.

Les tuberculeux ayant des défaillances catalytiques, protéolytiques, lipasiques, réductrices, il est logique d'essayer ces complexes dans le traitement de la tuberculose.

M. René Martial a indiqué, à l'aide de graphiques, l'évolution topographique et chronologique d'une épidémie de rougeole.

M. Camus a présenté un rapport très documenté sur les vaccination et revaccinations pratiquées en France pendant l'année 1924.

L'Académie a adopté les conclusions du rapport de M. Jeanselme sur la lèpre. Nous publierons ces conclusions dans notre prochain numéro.

M. Legendre a lu une notice nécrologique très émouvante sur M. Desnos, récemment décédé à Pondichéry, ainsi que nous l'avons annoncé.

Les Journées Médicales de Paris auront lieu les 15, 16, 17 et 18 juillet 1926

Les Journées Médicales de Paris auront lieu en 1926 sous la présidence de M. le Professeur Widal.

La séance d'inauguration se tiendra au Grand Palais, le jeudi 15 juillet, à 10 heures du matin : elle comportera une conférence de M. le Professeur Calmette sur la vaccination antituberculeuse.

Au cours de ces Journées, dans les matinées des 16, 17 et 18 juillet, des démonstrations d'ordre essentiellement pratique seront faites dans les hôpitaux publics et privés sur les nouvelles méthodes de diagnostic et de traitement.

L'après-midi, quelques questions à l'ordre du jour, en petit nombre, seront traitées au Grand Palais, par des conférenciers français et étrangers.

Une exposition organisée au Grand Palais englobera tout ce qui est de nature à intéresser le médecin. Chaque après-midi aura lieu une séance récréative, musique, cinéma, etc. Il est également prévu des soirées théâtrales.

Des voyages aux eaux minérales seront organisés ainsi que diverses excursions, particulièrement une excursion à Reims.

Le programme détaillé des conférences, démonstrations, réceptions et excursions sera publié sous peu.

SPECTROL

SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL (Sirop)

Agent d'Hémopoïèse, de Leucopoïèse et de Phagocytose.

ANÉMIES,
CONVALESCENCES,
DÉCHÉANCES ORGANIQUES.

Littre, Échantons : LANCOSME, 71, Avenue Victor-Emmanuel-III, Paris (8e).

TRÉPARSOL

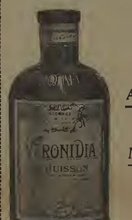
(Acide formyl-méta-amino-para-oxy-phényl-arsinique)

Spécifique par VOIE DIGESTIVE de la SYPHILIS et de la Dysenterie amibienne

à utiliser sous la direction du médecin

LECOQ et FERRAND, 6 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine — R. C. Seine 218.624

VERONIDIA



le plus ACTIF
le plus AGRÉABLE
le plus MANIABLE
des SÉDATIFS NERVEUX

R. C. Seine N 147.023

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ *que c'est avec la*

ZOMINE

Que M. le Profes. Charles RICHET A PROUVÉ par des expériences physiologiques — et des essais thérapeutiques — L'EFFICACITÉ de la ZOMOTHÉRAPIE contre la TUBERCULOSE

BROMIDIA

BATTLE & Cº

L'Hypnotique par Excellence

OPOCALCIUM

GUERSANT

RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE

TRIDIGESTINE DALLOZ

GRANULÉE

R. C. 150.161

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES SYNDICATS MÉDICAUX

(Suite et fin du compte rendu de la page 4)

M. Lafontaine trouve qu'on peut fondre en un seul texte les deux ordres du jour qui seront présentés. On peut se mettre d'accord sur un texte qui comprenne les projets Lenglet et dans lequel on introduira les idées de Desrousseau.

Pendant que la discussion continue, un échange de vue a lieu dans la coulisse entre les signataires de différents ordres du jour qui cherchent à mettre sur pied un ordre du jour unique qui puisse réaliser l'union.

Mais au moment où le président va mettre aux voix le texte unique enfin élaboré, on s'aperçoit que l'heure est trop avancée pour procéder au vote par délégations demandé par un certain nombre de confrères — et le vote est renvoyé au lendemain matin — ce qui provoque dans l'assemblée une vive effervescence.

Troisième journée

L'assemblée est encore divisée. Un texte nouveau signé du Professeur Gaussel est voté par 8.316 voix contre 5.207.

Pendant le reste de cette dernière journée, l'Assemblée bacle les questions qui restent à son ordre du jour.

Au début de la séance le président fait savoir que l'assemblée doit se prononcer entre deux ordres du jour.

L'un signé des Drs Desrousseau et Marquis et ainsi formulé :

L'Union des Syndicats Médicaux de France, réunie en assemblée générale le 4 décembre 1925, donne au Conseil de l'Union, pour l'année 1926, le mandat de défendre les principes suivants :

1° L'assurance doit rester un contrat à deux entre l'assureur et l'assuré ;

2° Le secret professionnel doit être intégralement observé et le principe doit en être inscrit dans la loi ; le libre choix doit être absolu et seulement entre les médecins portés sur les listes établies par les syndicats ;

3° L'interposition d'un tiers entre le malade et son médecin est nuisible à l'exercice moral et normal de la médecine ;

4° Les conditions économiques actuelles ne permettent pas de consentir un tarif spécial à une collectivité quelconque. (Caisses ou Etat).

En conséquence l'Union des Syndicats Médicaux déclare vouloir traiter les futurs assujettis des Assurances sociales comme des clients ordinaires : les Syndicats concluront des accords locaux respectant les principes ci-dessus :

Ces contrats collectifs se borneront à assurer :

1° L'indication du fait de maladie ;

2° L'indication du nombre de visites ou de consultation, et ne comporteront jamais de tarification ni indication d'un pourcentage quelconque de participation des Caisses dans les honoraires médicaux, ni organisation de soins, ni contrôle autre que celui que les Syndicats exercent sur les médecins, conformément au système de Roubaix-Tourcoing.

Les questions d'hospitalisation et de gestion des caisses devront être étudiées dans le plus bref délai.

Dr MARQUIS.
Dr DESROUSSEAUX.

ADDENDUM. — Toutefois, si des circonstances locales rendent le paiement par un tiers indispensable aux yeux de certains Syndicats, ceux-ci auront toute latitude pour établir les contrats nécessaires.

L'autre ordre du jour du professeur Gaussel, de Montpellier est ainsi conçu :

L'assemblée générale de l'Union des Syndicats Médicaux de France, réunie le 4 décembre 1925, après avoir pris connaissance

1° Du projet de loi déposé devant le Sénat ;

2° Des résultats de l'expérience faite depuis deux ans dans la région Roubaix-Tourcoing.

Prend acte de ce que le projet sénatorial admet :

a) La participation du corps médical à la direction des Offices d'Assurances Sociales ;

b) Les ententes locales faites en toute liberté entre Syndicats affiliés à l'Union et Caisses d'assurances.

Demande :

1° Que ce projet de loi étende l'assurance à certaines collectivités, mines, chemins de fer ;

2° Que l'observation stricte du secret professionnel soit inscrite dans la loi ;

3° Que tout ce qui a trait aux honoraires, au service médico chirurgical, à son contrôle et aux conflits éventuels soit réglé par des contrats entre caisses d'assurances et syndicats professionnels affiliés à l'Union.

Après le scrutin dont les résultats ne seront connus qu'au cours de la séance de l'après-midi, l'assemblée aborde la discussion des questions qui restent à son ordre du jour. Les questions, quelque intérêt qu'elles puissent présenter au point de vue professionnel, ont été, en somme, seulement ébauchées par l'assemblée qui ne disposait plus que de très peu de temps.

Dans la matinée il a été question des accidents du travail et du tarif breton.

Dans l'après-midi on alla plus vite encore, Certaines questions n'ont même pas été abordées, telles celle de la revison des statuts qu'on a renvoyée à la commission des statuts.

Au début de cette dernière séance le secrétaire général lit les conclusions du rapport du Dr Rinuy sur l'assistance médiacle gratuite.

M. Layral demande ensuite un tarif général pour toute la France, ce qui lui vaut une réplique du vice-président du bureau d'après lequel il ne faut absolument pas de tarifs d'État. « On nous les imposera pour les assurances sociales, dit-il, si nous les demandons pour autre chose ».

M. Giry est aussi d'avis qu'on ne peut pas établir un tarif général. Il faudrait pour cela supprimer les conseils généraux qui établissent ces tarifs. « Le mieux, dit l'orateur, serait qu'il y ait le plus de médecins possible dans les conseils généraux. » Une grande partie de l'assemblée proteste contre cette façon de voir.

Contre le diplôme de docteur en chirurgie dentaire

Le président interrompt alors la discussion pendant quelques minutes pour permettre au délégué du syndicat des stomatologistes français de déposer un vœu hostile à l'attribution aux chirurgiens dentistes du titre de docteur en chirurgie dentaire. « Ce titre serait susceptible de créer une confusion préjudiciable au public et au corps médical, et favoriserait l'exercice illégal de la médecine. »

Le président met aux voix le vœu des stomatologistes qui est voté à l'unanimité et par acclamations

On revient ensuite à l'assistance médicale gratuite. Les conclusions du rapport Rinuy sont mises aux voix et votées à l'unanimité. Le président félicite et remercie le docteur Rinuy de son travail.

Un incident

On s'occupe ensuite de la loi des pensions. Plusieurs orateurs reviennent sur la nécessité de supprimer les troisièmes catégories. Après une très courte discussion, on vote à l'unanimité l'ordre du jour présenté par le conseil.

A ce moment, le président annonce qu'il vient de recevoir une lettre des délégués des syndicats du Nord qui lui font savoir qu'ils se retirent de l'assemblée générale de l'Union. Le président dit le « chagrin » que lui cause cette décision où tout le monde voit une conséquence de ce qui s'est passé à propos du vote sur les assurances sociales.

Après quelques mouvements divers provoqués par cette communication du président, la parole est donnée au trésorier pour une question qui va soulever quelques incidents.

L'adhésion du syndicat des chirurgiens

Il s'agit de l'admission, au sein de l'Union, des syndicats spécialistes. Cette mesure amènerait, dit le trésorier, une notable augmentation des recettes de l'Union et il serait très utile de la voter.

M. Giry prend alors la parole pour s'opposer catégoriquement à cette décision. Il faut exiger, dit-il, que tous les membres de syndicats de spécialistes soient affiliés à des syndicats locaux, avant de les admettre à l'Union. Et l'orateur dépose un ordre du jour en ce sens, de la part des syndicats de Meurthe-et-Moselle dont il est mandataire.

M. Rénon, expose dans quelles conditions il a fondé, avec plusieurs confrères, le syndicat des chirurgiens de France. Le syndicat, grâce à de sérieux efforts, a pris un grand développement. Ses membres demandent à faire partie de l'Union des syndicats. Mais comme il y a parmi eux beaucoup de nos maîtres qu'on ne peut obliger à s'inscrire dans les syndicats locaux, l'orateur demande qu'on ne tienne pas compte de l'ordre du jour de Meurthe-et-Moselle. Le conseil de l'Union a du reste, à l'unanimité moins une voix, voté l'admission du syndicat des chirurgiens au sein de l'Union.

Le président met aux voix la ratification de ce vote du conseil qui est votée à l'unanimité, mais non sans quelques incidents violents que provoque l'intransigeance de M. Giry.

Le président donne lecture à ce moment des résultats du vote sur les assurances sociales. Les voix se répartissent comme suit :

Nombre de votants : 13.523. Pour l'ordre du jour Gaussel : 8.316. Pour l'ordre du jour Desrousseau : 5.207.

L'heure est tardive. Quelques questions restent encore à l'ordre du jour. On les bâcle rapidement, malgré l'intérêt qu'elles peuvent présenter, tandis qu'au fond de la salle ont lieu les opérations du scrutin pour l'élection des membres du prochain conseil.

Le président donne rendez-vous à ses confrères dans le local du syndicat des médecins de la Seine pour leur donner les résultats de ce scrutin.

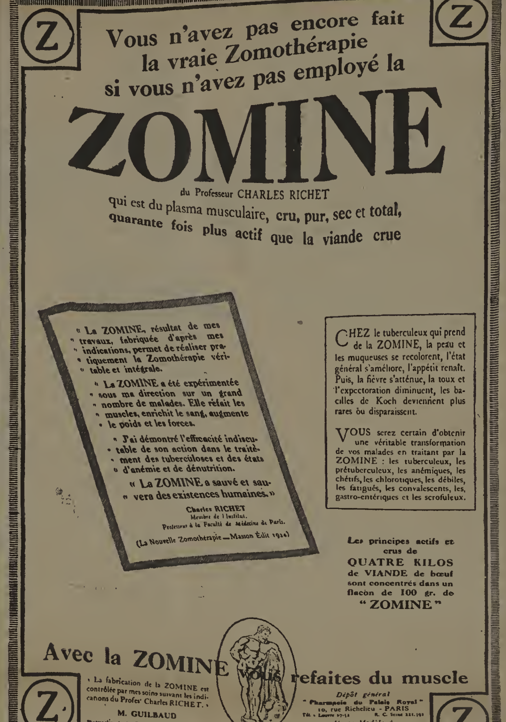
L'assemblée générale de l'Union des Syndicats médicaux de France a terminé ses travaux.

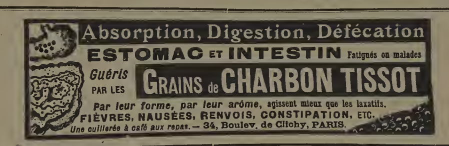
On doit féliciter le président Decourt de ses efforts pour maintenir l'ordre et la sérénité des discussions. Si ce résultat n'a pas été complètement atteint, on ne peut que s'en prendre, pour le déplorer, au manque de cohésion qui existe dans le corps médical. De cette assemblée générale s'est dégagée l'impression fâcheuse que tous les efforts n'ont pas été faits pour amener l'union nécessaire entre tous les membres de notre corporation d'où l'individualisme, en dépit des apparences, est encore bien loin d'être exclu.

Infections aiguës MÉDICALES, CHIRURGICALES



Lab. CORTIAL, 10, rue Béranger, PARIS (3e)





La Médecine au Palais

Arracher les dents n'est pas exercer la médecine

Le Docteur Durouaux, de Longuyon, avait été privé, voici quelques mois, à la suite d'une affaire d'avortement, du droit d'exercer pendant cinq ans la médecine.

Or, en juin dernier, il accepta d'extraire chez lui, des dents douloureuses. Poursuivi devant le tribunal de Briey, il fut acquitté, mais le ministère public interjeta appel.

La cour de Nancy, estimant que le fait d'arracher une dent n'est pas un acte médical, que, depuis toujours, sur les places publiques on voit des charlatans procéder à de telles extractions sans qu'aucune loi ou règlement ne s'y oppose, confirmé le jugement de Briey et renvoyé le Docteur Durouaux des fins de l'appel sans frais ni dépens.

Ce jugement est hilarant !

SANATORIUM DE LA
MALMAISON
des Docteurs ANTHEAUME et BOUR
4, place Bergère, RUEIL (S.-et-O.) Tél. 27
TRAITEMENT
des AFFECTIONS NERVEUSES
des PSYCHOPATHIES
et des MALADIES de la NUTRITION
Ni aliénés, ni contagieux Prix forfaitaire sans supplément



R. C. Cosne 263

RECONSTITUANT
Le Plus Puissant - Le Plus Scientifique
Le Plus Rationnel
LABORATOIRE DES PRODUITS SCIENTIA
10, rue Fromentin, 10, PARIS



LA TRICALCINE PURE
Se vend : en Poudre, Comprimés, Cachets Granulés Tablettes Chocolat
TRICALCINE, METHYLARSINÉE, ADRENALINÉE, FLUORÉE
En cachets seulement

R. C. Seine No 148 044.

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Prix décernés en 1925

PRIX DU PRINCE ALBERT I[er] DE MONACO. — 100.000 francs. — L'Académie décerne le prix à MM. les D[rs] E. HÉDON, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Montpellier et E. LAGUESSE, professeur d'histologie à la Faculté de Médecine de Lille : *La découverte de la sécrétion interne du pancréas et l'organisation du travail scientifique.*

PRIX ALVARENGA DE PIAUHY (Brésil). — 1.000 francs. — Trois mémoires ont été présentés.

Le prix n'est pas décerné.

Une mention honorable est accordée à M. le D[r] R. BENON, médecin-chef des hospices civils de Nantes : *Guerre et pathologie mentale*

PRIX APOSTOLI. — 800 francs. — Un mémoire a été présenté.

L'Académie décerne le prix à M. le D[r] Pierre SÉGUIN, de Paris : *La paralysie infantile. Contribution à l'étude de son traitement par les agents physiques et l'orthopédie.*

PRIX ARGUT. — 800 francs. — Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le D[r] BERNOU, de Châteaubriant : *Contribution à l'étude des injections huileuses, massives, dans la plèvre.*

Une mention très honorable est accordée à M[me] le D[r] PANAYOTATOU, de l'Institut colonial, à Alexandrie (Egypte) : *L'amibiase intestinale et ses localisations extra-intestinales.*

PRIX FRANÇOIS-JOSEPH AUDIFFRED. — Un titre de 24.000 francs de rente. — Trois mémoires ont été présentés.

Le prix n'est pas décerné.

PRIX DU BARON BARBIER. — 2.500 francs. — Un mémoire a été présenté.

L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde une mention honorable à M. le D[r] Lucien RAYNAUD, inspecteur général des Services de l'Hygiène et de la Santé publique en Algérie : *La peste en Algérie. Epidémies de peste dans la régence d'Alger, cas de peste survenus dans la colonie de* 1899 *à* 1924.

PRIX BERRAUTE. — Un titre de 3.092 francs de rente 3 %. — Un mémoire a été présenté.

L'Académie décerne le prix à MM. les D[rs] Lucien MALLET, radiologiste des hôpitaux de Paris, Gaston DANNE, de Gif (Seine-et-Oise) et PROUST, de Paris : *L'ionomicromètre et son emploi pour l'étude du rayonnement gamma dans le traitement du cancer.*

PRIX LOUIS BOGGIO. — 4.800 francs. — Quatre mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le D[r] R. DEBRÉ, de Paris : *Série de travaux sur la tuberculose humaine.*

PRIX MATHIEU BOURCERET. — 1.200 francs. — Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le D[r] A.-C. GUILLAUME, de Paris : *Recherches sur les vaisseaux sanguins capillaires de l'homme et sur la circulation dans les vaisseaux superficiels des téguments.*

PRIX HENRI BUIGNET. — 1.600 francs. — Six mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. René FABRE, pharmacien-chef de l'hôpital Necker, Paris : *Travaux relatifs aux transformations dans l'organisme des matières grasses, des hydrates de carbone et de diverses substances d'intérêt thérapeutique*

PRIX ADRIEN BUISSON. — 12.000 francs. — Un mémoire a été présenté.

L'Académie décerne le prix à M. le D[r] LEVADITI, de Paris : *Le bismuth dans le traitement de la syphilis.*

PRIX CLARENS. — 500 francs. — Quatre mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le D[r] Pierre JOANNON, de Paris : *Les bases de la prophylaxie antimorbilleuse : immunologie, facteurs sociaux de la mortalité.*

Une mention très honorable est accordée à M. le D[r] Louis PARROT, chef du laboratoire de l'Institut Pasteur d'Alger : *Le livre de la bonne santé ou Kitâbec — cih'' ha, dédié aux musulmans de l'Afrique du Nord par l'Institut Pasteur.*

PRIX DAUDET. — 2.000 francs. — Question : *Les résultats comparés des divers traitements des tumeurs de l'hypophyse.*

Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M[lle] le D[r] Gabrielle LÉVY, de Paris.

PRIX DESPORTES. — 1.500 francs. — Six mémoires ont été présentés.

L'Académie partage le prix de la façon suivante :

1.000 francs à M. le D[r] André TARDIEU, de Paris : *Intoxication aiguë par le véronal et les autres dérivés de la malonylurée (barbiturisme)* ;

500 francs à MM. les D[rs] Maurice PERRIN, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Nancy et Paul MATHIEU, médecin consultant à Brides : *Les eaux minérales, leurs modes d'action, leur emploi.*

Une mention honorable est accordée à M. le D[r] G. DE PARREL, de Paris : *O. R. L. Documents pour les praticiens.*

FONDATION FERDINAND DREYFOUS. — 1.400 francs. — Les arrérages serviront à récompenser l'interne en médecine qui aura obtenu la médaille d'argent.

Les arrérages de cette fondation sont décernés à titre d'encouragement à M. BERNARD (Etienne-René), interne à l'hôpital Bichat, Paris.

CONCOURS VULFRANC-GERDY. — L'Académie a accordé en 1925 à MM. les stagiaires :

Une récompense de 500 francs à M. LANOS, pour son étude sur la cure thermale d'Uriage en 1924 et une somme de 1.500 francs pour sa mission à Pougues ;

Une récompense de 500 francs à M. BARREAU, pour son travail sur les eaux de Bourbon-Lancy en 1924 et une somme de 1.500 francs pour sa mission au Mont-Dore ;

Une récompense de 500 francs à M. RENAULT, pour son rapport sur les eaux de Royat en 1924 et une somme de 1.500 francs pour sa mission à Bussang (Vosges) ;

Une indemnité de 1.500 francs à M. MARIE, pour sa mission à Cauterets.

PRIX ERNEST GODARD. — 1.000 francs. — Trois mémoires ont été présentés

L'Académie décerne le prix à M le D[r] Pierre INGELRANS, de Lille : *La coxa plana.*

Une mention très honorable est accordée à M. le D[r] G. JEANNENEY, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux : *Le choc traumatique.*

PRIX JACQUES GUERETIN. — 1.500 francs. — Cinq mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à MM. J. PÉRISSON et L. POLLET, internes des hôpitaux de Paris : *Contribution à l'étude de la dissociation entre le nombre des éléments figurés et la teneur en albumine du liquide céphalo-rachidien.* (Voir suite page 8).

L'ABONNEMENT

à

L'INFORMATEUR MÉDICAL

est complètement remboursé

Nous offrons, en effet, à tout nouveau souscripteur d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

un magnifique

Porte-mine EVERSHARP

d'une valeur commerciale de **20 francs.**

Le prix d'un abonnement d'un an à

L'Informateur Médical

étant de 20 francs, le dit abonnement ne vous coûte plus rien.

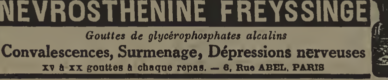
Le porte-mine qui vous est offert est bien de la marque "Eversharp". Il ne s'agit pas d'une imitation.

En vous abonnant à

L'Informateur Médical

vous ferez donc une bonne affaire en même temps que vous recevrez chaque semaine un journal original et indépendant donnant des informations personnelles, rapides et illustrées.

Vous pouvez vous abonner sans frais en versant la somme de 20 francs au compte de chèques postaux de **L'INFORMATEUR MÉDICAL :** *PARIS 433-28.*



CHAMPAGNE G[ds] CRUS

Docteur MOLLIN, Propriétaire récoltant

à CUMIÈRES, près AY

3 QUALITÉS EXTRA de ma récolte - depuis 11 fr. franco

DEMANDER NOTRE NOTICE

Mme V[ve] MOLLIN, DAMERY (Marne)

CLINIQUE SANATORIUM

DU

Château de Port-Neuf

POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS

Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels

Pour tous renseignements, écrire à Madame le D[r] RAYTON, directrice-Propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente Inférieure)

GUIPSINE

aux principes utiles du GUI

Spécifique de l'Hypertension

NON vaso-constricteur



RÉGULATEUR du TRAVAIL du CŒUR

Diurétique, Antialbuminurique, Antihémorragique (Ménopause, etc.) Antiscléreux.

6 à 10 Pilules par jour entre les repas.

LABORATOIRES du D[r] M. LEPRINCE

62, Rue de la Tour, PARIS (16[e])

ET TOUTES PHARMACIES



LABORATOIRES DEGLAUDE

6 Rue d'Assas

PARIS VI[e]

Granules de Catillon A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE **STROPHANTUS**

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889 ; elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent **ASYSTOLIE, DYSPNÉE, OPPRESSION, ŒDÈMES, Affections MITRALES, CARDIOPATHIES des ENFANTS et VIEILLARDS, etc.**

Effet immédiat, — innocuité, — ni intolérance ni vasoconstriction, — on peut en faire un usage continu.

Granules de Catillon à 0,0001 **STROPHANTINE** CRIST.

Tonique du Cœur par excellence, TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes, d'autres toxiques ; les teintures sont infidèles, exiger la Signature CATILLON

Prix de l'Académie de Médecine pour "Strophantus et Strophantine", Médaille d'Or Expos. univ. 1900.

3, Boul[d] St-Martin, Paris. — R. C. Seine, 48283.



Pour éviter les retards et les pertes de la Poste nous tenons

les Agendas du Lactéol

1926

à la disposition des docteurs, 30 rue Singer, jusqu'au 1[er] Décembre

A l'Académie de Médecine

(Suite de la page 7).

PRIX PIERRE GUZMAN. — Un titre de rente de 2.000 francs. — Un mémoire a été présenté.

L'Académie décerne à titre de prix les arrérages de cette fondation à MM. les Drs Camille LIAN, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et André FINOT, médecin inspecteur des écoles, Paris : *L'hypertension artérielle.*

PRIX THÉODORE HERPIN (de Genève). — 3.000 francs. — Quatre mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le Dr Robert MARQUÉZY, de Paris : *Contribution à l'étude clinique, étiologique, biologique, et expérimentale de la sclérose en plaques.*

Une mention très honorable est accordée à M. le Dr Jacques DE MASSARY, de Paris : *Le système neuro-végétatif dans les syndromes post-encéphalo-léthargiques.*

PRIX HENRI HUCHARD, de l'Académie de Médecine. (Prix du dévouement médical, en souvenir de sa fille Marcelle HUCHARD). — 8.000 francs — L'Académie décide d'attribuer le prix de la façon suivante, en accordant :

6.000 francs à M. le Dr MAYGRIER, accoucheur honoraire des hôpitaux, pensionnaire à Sainte-Périne, Paris ;

2.000 francs à Mme veuve GAMBINI, de Corté (Corse), mère du Dr GAMBINI, mort à Sétif, en 1923, victime de son dévouement.

PRIX DU BARON LARREY. — 500 francs. — Un mémoire a été présenté.

Le prix n'est pas décerné.

FONDATION LAVAL. — 1.200 francs. — L'Académie attribue, à titre d'encouragement, la somme de 1.200 francs à M. Francis-Julien-Pierre TRIBOULET, interne des hôpitaux de Paris.

PRIX HENRI LORQUET. — 300 francs. — Un mémoire a été présenté.

Le prix n'est pas décerné.

PRIX A. J. MARTIN. — 1.000 francs. — Question : *Etude de la question des boues activées.*

Un mémoire a été présenté.

L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde une récompense de 500 francs avec une mention très honorable, à M. J.-E. LOBSTEIN, docteur ès-sciences, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

PRIX CLAUDE MARTIN (de Lyon). — 800 francs. — Trois mémoires ont été présentés : L'Académie décerne le prix à M. le Dr Marcel DARCISSAL, de Paris : *Physiologie mandibulaire et dents artificielles.*

PRIX MEGE. — 1.500 francs. — Question : *Le mécanisme du shock.*

Un mémoire a été présenté.

Le prix n'est pas décerné.

PRIX MEYNOT aîné père et fils, de Donzère (Drôme). — 2.600 francs. — Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le Dr Henri LAGRANGE, de Paris : *Ensemble de travaux sur la tuberculose du tractus uvéal ; infection, super-infection ; anatomie pathologique et pathogénie.*

Une mention très honorable est accordée à M. le Dr CARRÈRE, de Montpellier : *De l'immunité locale oculaire. La vaccination locale oculaire, étude expérimentale et clinique.*

PRIX ADOLPHE MONBINNE. — 1.500 francs. — Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie partage le prix de la façon suivante :

1.000 francs à M. le Dr J. VASSAL, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales, Paris : *Lutte contre la maladie du sommeil en Afrique équatoriale française.*

500 francs à MM. les vétérinaires-majors Albert BIGOT, du laboratoire de recherches vétérinaires des T. O. M. et Henri VELU, chef du laboratoire de recherches du service de l'élevage du Maroc, à Casablanca : *Contribution à l'étude des blastomycoses animales du Maroc.*

PRIX OULMONT. — 1.000 francs. — Ce prix sera décerné à l'élève en médecine qui aura obtenu le premier prix (médaille d'or) au concours annuel des prix de l'Internat (médecine).

Le prix est décerné à M. MARCHAL (Georges-Alfred) interne à l'hôpital Broussais, Paris.

PRIX PANNETIER. — 4.000 francs. — Quatre mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le Dr Paul HAUDUROY, préparateur à la Faculté de Médecine de Paris : *Recherches sur le bactériophage de d'Hérelle.*

PRIX PERRON. — 4.000 francs. — Douze mémoires ont été présentés.

L'Académie partage le prix de la façon suivante :

2.000 francs à M. le Dr RIVALIER, d'Asnières : *Recherches expérimentales sur l'infection et l'immunisation par la voie cutanée : étude critique de l'immunité locale.*

1.500 francs à MM. Raymond MOUSSU, chef de travaux à l'Ecole vétérinaire d'Alfort et L. MARCHAND, médecin-chef de la Maison nationale de Charenton : *L'encéphalite enzootique du cheval ; recherches de pathologie comparée ;*

500 francs à M. le Dr Georges ROSENTHAL, de Paris : *Série de recherches sur la transfusion sanguine.*

PRIX POURAT. — 1.200 francs. — Question : *La circulation veineuse périphérique ; causes et conséquences de ses variations.*

Un mémoire a été présenté.

L'Académie décerne le prix à M. le Dr GRELLETY-BOSVIEL, de Paris.

PRIX JEAN REYNAL. — 1.200 francs. — Deux mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. E. CÉSARI, vétérinaire à Paris : *La prophylaxie vétérinaire de la fièvre méditerranéenne.*

PRIX PHILIPPE RICORD. — 800 francs. — Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à M. le Dr Paul FAIVRE, inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'Hygiène, Paris : *Prophylaxie des maladies vénériennes.*

Une mention très honorable est accordée à M. le Dr François LEBEUF, de Lyon : *La vaccinothérapie antigonococcique ; étude bactériologique et clinique.*

PRIX ROUSSILHE. — 10.000 francs. — Deux mémoires ont été présentés.

Le prix n'est pas décerné.

Une mention très honorable est accordée à M. le Dr A. WINSTEL, de Paris : *Glandes endocrines et dermatoses.*

PRIX MARC SEE. — 1.200 francs. — Quatre mémoires ont été présentés.

L'Académie ne décerne pas le prix.

Des mentions honorables sont accordées à :

M. le Dr Charles DEJEAN, de Montpellier : *Origine collagène et développement du corps vitré et de la zonule de zinn dans l'œil des vertébrés.*

M. le Dr Jean BRAINE, de Paris : *Le médiastin. Essai d'anatomie synthétique. La médiastino-phréno-laparotomie postérieure extra-séreuse, voie d'accès du cardio-œsophage.*

PRIX TARNIER. — 3.000 francs. — Deux mémoires ont été présentés.

Le prix n'est pas décerné.

PRIX VERNOIS. — 800 francs. — Trois mémoires ont été présentés.

L'Académie décerne le prix à Mlle le Dr G. LABEAUME, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris : *Hygiène sociale des enfants du premier âge.*

SERVICE DE SANTÉ

Légion d'Honneur

Chevaliers

Belgrand (Albert-Numa), médecin-major de 2e classe, 9e corps d'armée ; 29 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Collon (Charles-Marie-René), médecin-major de 2e classe, 9e corps d'armée ; 29 ans de services : 4 campagnes. A été cité.

Bonneau (Marie-Emile-Raymond), médecin aide-major de 1re classe, gouvernement militaire de Paris : 28 ans de services, 5 campagnes.

Cazalis (Alphonse-Charles-Eugène), médecin-major de 2e classe, 16e corps d'armée ; 29 ans de services, 3 campagnes.

Moyzes (Pierre-Joseph-d'Artagnan-Louis), médecin aide-major de 1re classe, 18e corps d'armée, 27 ans de services, 4 campagnes. A été blessé.

Diemer (Eugène-Théodore), médecin-major de 2e clase, gouvernement militaire de Paris ; 28 ans de services, 4 campagnes.

Bloch (Maurice), médecin-major de 2e classe, gouvernement militaire de Paris ; 27 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Escluse (Henri-Auguste-Bonaventure), médecin-major de 2e classe, 16e corps d'armée ; 26 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Moris (Nicolas-Auguste), médecin-major de 2e classe, 14e corps d'armée ; 27 ans de services, 5 campagnes.

Brunschwig (Charles), médecin-major de 2e classe, 7e corps d'armée ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Lalande (Philippe-Henri-Marie), médecin-major de 2e classe (troupes d'occupation du Maroc) ; 26 ans de services, 5 campagnes.

Coignerai (Henri-Pierre-Victor), médecin-major de 1re classe (troupes d'occupation du Maroc) ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Besserve (Pierre), médecin-major de 2e classe, 13e corps d'armée ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Jourdan (Etienne-Antoine-Raymond), médecin aide-major de 1re classe, 15e corps d'armée ; 27 ans de services, 4 campagnes.

Favrot (Alexis-Benoit), médecin aide-major de 1re classe, 8e corps d'armée ; 27 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Renard (Gabriel-Charles-Joseph), médecin-major de 1re classe (gouvernement militaire de Paris) : 25 ans de services : 4 campagnes. A été blessé et cité.

Breavoine (Gratien-Fernand), médecin-major de 2e classe (gouvernement militaire de Paris) ; 27 ans de services, 4 campagnes.

Spiral (Henri-Charles-Marie), médecin-major de 2e classe, 6e corps d'armée ; 26 ans de service, 5 campagnes. A été cité.

Ribis (Joseph-Bernard), médecin-major de 2e classe, 17e corps d'armée ; 26 ans de services, 5 campagnes.

Raynaud (Maurice-Albert-François), médecin-major de 1re classe, 17e corps d'armée ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Michel (Louis-Alexandre-Pierre), médecin-major de 2e classe, 3e corps d'armée ; 25 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

David (Charles), médecin-major de 2e classe (gouvernement militaire de Paris) ; 26 ans de services, 4 campagnes.

Fontaine (François-Joseph-Henri), médecin aide-major de 1re classe, 12e corps d'armée ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Gendron (André-Pierre), médecin-major de 2e classe, 18e corps d'armée ; 26 ans de services, 4 campagnes. A été cité.

Martingay (André-Jean-Théodore), médecin-major de 2e classe au 2e corps d'armée ; 22 ans de services, 5 campagnes. A été cité.

Vous attendez d'avoir un moment de repos pour lire votre Revue Didactique, vous avez raison, car les articles qu'elle contient ont besoin d'être lus à tête reposée. Mais vous dépliez, aussitôt reçu, l' « INFORMATEUR MEDICAL », qui se lit aussi vite qu'un quotidien.

Le plus Puissant Reconstituant général

HISTOGÉNOL Naline

(Médication Arsenio-Phosphorée à base de Nucléarrhine).
Indications de la Médication Arsenicale et Phosphorée organique :
TUBERCULOSE, BRONCHITES
LYMPHATISME, SCROFULE
ANÉMIE, NEURASTHÉNIE, ASTHME, DIABÈTE, AFFECTIONS CUTANÉES
FAIBLESSE GÉNÉRALE, CONVALESCENCES DIFFICILES, etc.
FORMES : Elixir, Emulsion, Granulé, Comprimés, Ampoules.
Littérature et Echantillons : Etablissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine).
R. C. Seine, 210 439 B

De Trouette-Perret

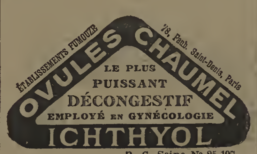
l'Aphloïne — Spécifique des Troubles de la Ménopause et du système veineux
la Nisaméline (Guaco) — Prurits - Eczémas - Prurigos - Névralgies
la Papaïne — Gastro-Entérites - Diarrhées-Vomissements - Troubles Dyspeptiques

PARIS 15, Rue des Immeubles-Industriels R. C. (Seine) 54002

PRODUITS SPÉCIAUX des LABORATOIRES A. LUMIÈRE
PARIS — 3, rue Paul-Dubois
M. SESTIER, Pharmacien, 9, cours de la Liberté, LYON

CRYPTARGOL LUMIÈRE — Nouveau composé argentique pour l'antisepsie intestinale. ADULTES : 4 à 6 pilules par jour ; ENFANTS : 1 à 4 cuillerées à café de sirop par jour.
CRYOGENINE LUMIÈRE — Antipyrétique, Analgésique. Pas de contre-indications. 1 à 2 grammes par jour.
BOROSODINE LUMIÈRE — CALMANT - ANTI-SPASMODIQUE. ADULTES : Solution titrée à 1 gr. par c. c. — 2 à 10 gr. par jour ; ENFANTS : Sirop titré à 1 gr. par cuill. à café. — 1 à 6 gr. par jour.
PERSODINE LUMIÈRE — Dans tous les cas d'anorexie et d'inappétence.
ALLOCAINE LUMIÈRE — Aussi active que la cocaïne, sept fois moins toxique, mêmes emplois que la cocaïne.
TULLE GRAS LUMIÈRE — Pour le traitement des plaies cutanées. Évite l'adhérence des pansements. Active les cicatrisations.
RHÉANTINE LUMIÈRE — Vaccinothérapie antigonococcique des divers états blennorragiques.
Entérovaccin LUMIÈRE — Immunisation et traitement de la fièvre typhoïde.
HÉMOPLASE LUMIÈRE — Médication énergique de toutes les déchéances organiques, quelle qu'en soit l'origine (ampoules, cachets, granulés, dragées).
Reg. Com. Lyon n. A 13331.

TANIN PHYSIOLOGIQUE VIVANT
RHIZOTANIN CHAPOTOT
TOLÉRANCE STOMACALE ABSOLUE
NEUTRALISATION des TOXINES
AMÉLIORATION RAPIDE des ACCIDENTS DIARRHÉIQUES
Éch. méd. gratuit. - AUBRIOT, 56, Bd Ornano, PARIS
R. C. Seine, 20.019



VITAMINA
Aliment biologiquement complet
Reconstituant puissant
A BASE DE
Vitamines Végétales et Animales
REDONNE des FORCES
aux
Anémiés, Fatigués, Surmenés
Régularise les fonctions intestinales & rénales
Dépôt : 8, Rue Vivienne — PARIS
et dans toutes les pharmacies.
R. C. Paris Nº 102.060.

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. GUILLEMOT et DE LAMOTHE, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*

LE PLUS CLAIR ET LE MIEUX RENSEIGNÉ DE TOUS LES JOURNAUX MÉDICAUX FRANÇAIS

L'Informateur Médical

Le numéro 50 centimes

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Dr CRINON, Directeur

ABONNEMENT :
FRANCE, un an........... 20 fr.
ETRANGER, un an....... 30 —
Compte Chèques postaux : PARIS 433-28

QUATRIÈME ANNÉE | N° 108 — 27 DÉCEMBRE 1925

Direction : 111, boulevard Magenta — PARIS (Xe)
TÉLÉPH. TRUDAINE 62-95

S'adresser pour la Publicité
Aux Bureaux de "l'INFORMATEUR MÉDICAL"
111, boul. Magenta, PARIS
Et à l'AGENCE FRANÇAISE de PUBLICITÉ
35, rue des Petits-Champs — PARIS



L'A. D. R. M. qui, sous la présidence agissante de M. le professeur Hartmann, fait de grands et utiles efforts pour développer les relations médicales de la France avec l'étranger, a donné, la semaine dernière, une conférence où M. le Docteur André a rendu compte de sa mission au Paraguay. — Ci-dessus, de gauche à droite : MM. le Ministre du Paraguay à Paris, Mathé, André, Professeur Terrien, Professeur Hartmann, Noir

Photo Informateur Médical

LE FAIT DE LA SEMAINE

M. le prof. Vincent parle de la sérothérapie anti-anaérobie

Devant un public nombreux, le Professeur H. Vincent a exposé vendredi dernier, au grand amphithéâtre de la faculté, l'état actuel du traitement des infections à microbes anaérobies.

Je suis heureux, dit-il, de pouvoir affirmer que le problème de la guérison de la gangrène est désormais résolu

Il a rappelé les bienfaits de la sérothérapie préventive antitétanique dont l'application est maintenant étendue à tous les milieux médicaux

Et il a montré comment le principe de cette sérothérapie appliqué au traitement des affections gangréneuses a permis d'obtenir de merveilleux résultats que l'expérience de la guerre a d'ailleurs hautement confirmés.



Photo Informateur Medical

M. LE PROFESSEUR H. VINCENT

En une courte esquisse bactériologique, le conferencier nous présenta, au début de sa leçon, les principaux microbes anaérobies. Ils se divisent en deux groupes : le premier constitué uniquement par le bacille du tétanos, et le second comprenant tous les agents microbiens que l'on retrouve dans la gangrène gazeuse.

La sérothérapie anti-tétanique

Cette présentation faite, le Professeur Vincent entra tout de suite dans le vif de son sujet.

Il parla d'abord de la sérothérapie antitétanique. Le sérum est un sérum antitoxique. Pour le préparer, on vaccine des chevaux avec de la toxine tétanique et non avec les corps microbiens. La valeur antitoxique d'un sérum est indiquée par le nombre d'unités antitoxiques qu'il contient. Les unités sont établies différemment dans les divers pays. L'unité antitoxique française représente la quantité de toxine nécessaire pour neutraliser 100 doses mortelles de toxine. La dose mortelle de toxine représente la quantité nécessaire pour tuer en 4 ou 5 jours par inoculation dans les muscles de la cuisse un cobaye de 350 grammes.

Les statistiques établies pendant la guerre montrent nettement la valeur préventive du sérum.

Au début de la guerre, le sérum était rare. La proportion des blessés morts de tétanos était élevée : 16 0/00 en septembre 1914, 30 0/00 en octobre. Dès qu'on put avoir du sérum en quantité suffisante, cette proportion tomba à 0.6 0/00.

Le sérum ne fait que neutraliser la toxine. Il ne tue pas le microbe. Son action n'est que de courte durée (10 à 12 jours), le sujet n'étant immunisé que passivement. Les risques d'intoxication persistent ; d'où la nécessité absolue d'inoculer une nouvelle dose d'antitoxine au bout de 10 jours, si la plaie est anfractueuse, ou si la suppuration continue. Le comité du tétanos a préconisé 4 injections à 8 jours d'intervalle.

Parmi les indications de cette sérothérapie, il en est une sur laquelle le Professeur Vincent insista tout particulièrement. Ce sont les *gelures*. Pendant la guerre, elles se sont très souvent compliquées de tétanos ; et c'était presque toujours des formes foudroyantes. Le refroidissement local favorise l'infection tétanique.

« Les résultats de cette sérothérapie préventive du tétanos ont été, dit le Professeur Vincent, établis partout. Ils sont à l'heure actuelle trop connus pour que j'y insiste ».

Pour ce qui est du point de vue curatif, il ne semble pas qu'on puisse accorder à ce sérum une efficacité certaine, en dépit des quelques succès enregistrés. Il faut en tous cas agir rapidement, employer des doses massives et répétées (100 cc. par jour au minimum), et associer à la sérothérapie l'administration quotidienne de 6 à 10 gr. de chloral, avec des injections de morphine ou de scopolamine.

La Sérothérapie anti-gangréneuse

Le conférencier passa ensuite à la sérothérapie antigangréneuse. Elle doit se proposer des directives différentes de celles qui ont amené la découverte du sérum antitétanique. On a affaire ici à plusieurs microbes associés, ayant des propriétés protéolytiques intenses. Ce sont des microbes cytotropes. Leur propagation dans le tissu lymphatique et dans le sang est très rapide. L'infection est ici beaucoup plus étendue que celle provoquée par la toxine tétanique.

Le sérum doit donc être à la fois antitoxique et anti-infectieux.

Plusieurs sérums ont été employés. Les uns sont des sérums monovalents dont on utilise le mélange. Le Professeur Vincent a préparé un sérum polyvalent qu'il préfère pour les raisons suivantes :

1° L'infection gangréneuse étant déterminée par plusieurs microbes, il est logique de s'adresser à un sérum qui agisse à la fois contre tous ;

2° Le diagnostic bactériologique est difficile à faire immédiatement : or il vaut évidemment mieux ne pas avoir à attendre le résultat des recherches de laboratoire pour commencer la sérothérapie ;

3° Les associations pathogènes ont un pouvoir toxique beaucoup plus grand que les différents microbes isolés. Le maximum d'activité, de pouvoir protéolytique étant obtenu par leur association, le sérum polyvalent sera donc pour cette même raison plus actif. C'est un mélange microbien qu'il faut injecter au cheval pour qu'il nous fournisse un sérum actif.

Pendant la guerre, la mortalité de la gangrène gazeuse a été très diminuée par l'institution de la sérothérapie.

Celle-ci peut être préventive ou curative. Elle présente les mêmes indications que la sérothérapie antitétanique. Il y a donc intérêt, dit le Professeur Vincent, à injecter les deux sérums simultanément et à faire les injections d'une façon précoce.

Les résultats de cette sérothérapie antigangréneuse ont été ces derniers temps particulièrement appréciables dans les unités combattantes du Maroc et de Syrie.

L'état des malades, même gravement atteints, s'améliore très rapidement et la guérison survient assez vite.

Le conférencier rapporta alors deux observations particulièrement concluantes. La première concerne un blessé ayant reçu des éclats d'obus aux membres inférieurs. Il fut, dans une première ambulance, amputé d'une jambe. Dans une deuxième formation sanitaire, on voulut lui couper l'autre jambe. Il s'y refusa, disant qu'il préférait mourir. Le lendemain, la gangrène gazeuse s'était déclarée. L'infiltration avait rapidement gagné l'abdomen. L'amputation, réclamée cette fois par l malheureux, était devenue inutile. On lui fit, en désespoir de cause, une injection de 60 cc. de sérum antigangréneux. A la suite de cette dose unique, la guérison complète fut obtenue et le membre évidemment conservé.

La deuxième observation est celle d'un soldat ayant présenté, à la suite d'une blessure du scapulum, une gangrène à forme foudroyante. L'infiltration s'étendait presque à vue d'œil sur le thorax et l'abdomen. La température était très élevée, le pouls presque imperceptible.

La désarticulation de l'épaule se fit en plein tissu sphacélé. Les gaz putrides sortaient de la plaie ; le malade reçut 60 cc. de sérum antigangréneux et fut complètement guéri.

L'efficacité de cette sérothérapie est donc absolument certaine. Voici d'ailleurs quelques chiffres, que le Professeur Vincent apporta à l'appui de ses affirmations.

Parmi les blessés gangrénés traités par le sérum de Vincent et Stodel, la mortalité fut de 9,87 %.

Parmi les blessés non traités, elle a été de 67,5 %.

Les applications médicales de la sérothérapie anti-gangréneuse

Mais cette sérothérapie n'est pas seulement indiquée dans les cas de gangrène chirurgicale. Elle est appelée à rendre d'aussi grands services dans le traitement d'infections gangréneuses de nature purement médicales.

Si l'on pense que les anaérobies sont nombreux dans le milieu extérieur, qu'ils existent même dans le tube digestif (5 % des humains sont porteurs de perfringens) on conçoit que certaines lésions organiques puissent se compliquer de gangrène gazeuse et le Professeur Vincent énuméra rapidement les cas médicaux comportant l'indication formelle de la sérothérapie antigangréneuse.

Lésions paradigestives : abcès du plancher buccal, abcès rétro-pharyngiens.

Gangrène pulmonaire.

Toutes les dermatites.

L'appendicite gangréneuse.

Les péritonites septiques.

Les néos du côlon compliqués d'infection anaérobie.

Parmi ces affections médicales dans lesquelles la sérothérapie trouve son application, deux surtout sont à retenir et le conférencier y insista en terminant son lumineux exposé ; ce sont : la gangrène pulmonaire et l'appendicite gangréneuse.

Pour la gangrène pulmonaire, l'injection de sérum doit être faite de préférence sous la peau afin d'éviter les chocs qu'entraîne parfois le choix de la voie intra-veineuse. Une question se pose au sujet de ce traitement de la gangrène pulmonaire. Celle-ci est déterminée par une association fuso-spirochétienne. Elle est donc guérie par un sérum qui n'est pas rigoureusement spécifique. On a voulu attribuer cette guérison aux phénomènes de choc déterminés par l'injection de sérum. Mais ce choc n'est observé qu'exceptionnellement. En réalité, dit le Professeur Vincent, cette question n'est pas encore élucidée ; de nouvelles recherches sont nécessaires.

Quant à l'appendicite gangréneuse, elle constitue, dit le conférencier, une indication extrêmement importante de la sérothérapie qui doit être le complément indispensable du traitement chirurgical.

La mortalité dans cette affection est tombée au Val-de-Grâce de 60 % à 0 % sous l'influence du sérum.

La méthode est simple : après appendicectomie et nettoyage de la plaie opératoire, on verse dans celle-ci du sérum antigangréneux puis on suture les plans successifs et les suites opératoires sont « idéalement belles ».

On peut se poser ici la même question que pour la gangrène pulmonaire en ce qui concerne le pouvoir paraspécifique du sérum, celui-ci guérissant toujours, bien que l'examen bactériologique des exsudats entourant l'appendicite ne révèle pas constamment des anaérobies.

Cet examen bactériologique montre d'autre part un microbe important ; le colibacille. Très dangereux, il prédomine dans certains cas et peut même se trouver seul en cause. Il en résulte que le sérum antigangréneux ne doit pas être employé seul pour prévenir les affections péritonéales chez les sujets atteints d'appendicite, mais qu'il faut y adjoindre le sérum anticolibacille, selon la méthode actuellement en vigueur au Val de Grâce.

Le Professeur Vincent termina cette remarquable conférence en observant que le problème de la guérison de la gangrène est désormais résolu. « Je suis heureux, dit-il, d'avoir pu venir l'affirmer devant vous ».

A la Société Médicale des Hôpitaux

M. Lortat-Jacob montre les méfaits de l'acide salicylique

Les dépuratifs populaires et les conserves en contiennent trop souvent

M. Lortat-Jacob a donné à la Médicale des Hôpitaux un très curieux travail sur une pathogénie possible des dyshidroses.

Il pense que presque toujours il s'agissait d'une intoxication par l'acide salicylique ou des produits qui en contiennent.

On ne s'imagine pas combien sont fréquentes les occasions d'absorber l'acide salicylique ; d'abord tous les *dépuratifs* du commerce en contiennent soit à l'état chimique soit dans les plantes composantes. M. Lortat-Jacob cite parmi les plantes contenant l'acide salicylique, autres que le classique *saule*, la *pensée sauvage* pourtant considérée comme inoffensive, *l'aspérula odorata, l'aspérula sedenca*, autrefois utilisée contre l'esquinansie, *la spiræa ulmaria* ou reine des prés, le thède Bourbon.

Certains eczémas dishydrosiformes des nourrissons dont l'apparition coïncide si souvent avec l'absorption du lait de vache pourraient être dus à l'ingestion par les vaches de plantes à salicylate en particulier la reine des prés et la Flouve.



M. LORTAT-JACOB

Mais où la question devient palpitante c'est à propos des régimes ; M. Lortat-Jacob rappelle qu'on met de l'acide salicylique dans tout comme antiferment, la bière le vin, le cidre, le jambon, les confitures, etc., etc., et c'est peut-être, dit-il, pourquoi les dermatoses des villes sont si différentes de celles des campagnes.

Aussi devra-t-on penser à ces considérations en établissant un régime, peut-être le jambon n'est-il pas si coupable qu'on le croit... lorsqu'il n'est pas salicylé.

A ce propos, M. Lortat-Jacob s'élève contre la fureur d'additions chimiques qui sévit actuellement. Sulfate de cuivre, borate de soude, salicylate, nous sont distribués généreusement et voici que les chocolatiers demandent à être autorisés à adjoindre deux grammes de potasse par kilo de cacao, parce que les cuisinières aiment le chocolat qui noircit en cuisant et que la potasse favorise la décomposition chimique qui produit ce phénomène !

Au sujet des méthodes de publicité

Nous recevons la lettre suivante :

« Ces messieurs abusent de plus en plus. L'un d'eux, l'autre jour, me fait passer sa carte à l'heure du déjeuner : « Docteur X... ».

» Or, je connais un Dr X..., professeur agrégé en province, qui est un bon camarade et avec qui, jadis, j'ai « fait des questions ».

» Si un confrère se présente chez moi à l'heure du déjeuner, quel qu'il soit, camarade ou inconnu, je suis fondé à supposer que c'est pour m'entretenir de quelque affaire urgente.

» Je me précipite donc vers le visiteur qui n'est pas du tout mon X... et qui me tend une réclame pour les laboratoires Y...

» Un tel procédé doit se qualifier d'indiscrétion et d'abus de la courtoisie confarternelle.

» Henri VIGNES. »

A MON AVIS

La mode s'est répandue dans les établissements de plaisir de la Capitale, de donner à la langue anglaise la préférence sur la nôtre. Les établissements se rangent d'eux-mêmes sous la dénomination de « music-halls ». Les artistes chantent ou pérorent en anglais, à telle enseigne que les spectateurs se demandent s'ils n'ont pas franchi le détroit pour se récréer.

Cette anglomanie exagérée finit par lasser, et un prestidigitateur américain se fit l'autre soir sérieusement « emboîter » par un public, qui, ne comprenant rien à son jargon, le pria de s'exprimer en français.

Cette manie d'utiliser à tout propos, et surtout hors de propos, une langue étrangère n'est pas récente, et les médecins n'en sont pas exempts.

Les articles médicaux d'avant-guerre étaient émaillés d'un nombre considérable de références en langue allemande. Ce n'était pas toujours pour la commodité de l'exposition du sujet que ces références étaient citées. C'était, le plus souvent, pour donner à l'article un piquant de haute science ou de haute culture. Certain professeur, aujourd'hui disparu, ne pouvait faire le moindre exposé sans utiliser copieusement le jargon scientifique d'outre-Rhin.

La guerre mit, pour un temps, un frein à cette frénésie. Il semble qu'à l'heure actuelle, certains écrivains médicaux tendent à revenir aux errements du passé.

Il ne paraît cependant pas indispensable d'avoir recours, à chaque instant, aux idiomes étrangers pour faire à des français la description compréhensible de quelque syndrome ou pour leur exposer une étiologie nouvelle.

Lorsqu'on lit les magnifiques descriptions cliniques qui nous ont été laissées par les grandes figures médicales du XIXe siècle, on n'y rencontre pas le fratras de mots étrangers qui alourdit les articles médicaux d'à-présent.

Nous pensons que nos grands aînés n'ignoraient pas davantage les travaux étrangers que les médecins actuels. Au surplus, leurs œuvres sont restées des modèles assurés d'une pérennité dont ne jouiront sans doute pas la plupart des travaux actuellement publiés. La clarté d'une description clinique n'exige donc pas l'étalage que nous critiquons et qui ne donne à celui qui s'en sert aucun prestige durable.

Et puis, sans être plus chauvin que notre voisin de droite ni moins internationaliste que celui de gauche, nous pensons qu'il faut s'efforcer d'utiliser la langue française autant qu'on le peut. La langue de notre pays fait partie de notre patrimoine national, notre devoir est de la défendre. C'est en diminuer la valeur devant autrui que de ne pas s'en servir.

On sait les efforts effectués par les Anglais pour donner à leur langue une diffusion universelle. Ces jours derniers, les groupements médicaux de Berlin prenaient la résolution de ne pas assister aux congrès internationaux où la langue allemande ne serait pas reconnue comme langue officielle. Chacun de nos voisins fait donc de grands efforts pour défendre sa langue. Ayons le même orgueil qu'eux.

J. CRINON.

Porteuse de germes

Il y a quelque temps, une épidémie de typhoïde éclatait dans le faubourg de Streatham. En quelques jours, vingt-sept cas, dont deux eurent une issue fatale, furent portés à la connaissance des autorités médicales, qui ouvrirent une enquête et constatèrent que toutes ces victimes étaient clientes d'une même laiterie.

Le stock de cette laiterie fut analysé avec des résultats purement négatifs. On songea alors à faire subir un examen médical au personnel chargé de la distribution du lait et du beurre. C'est alors qu'une employée, bien qu'en parfaite santé, fut reconnue être la cause de l'épidémie.

M. Wandesworth, officier de santé, découvrit que cette femme était une « porteuse de germes », qu'elle transmettait, sans le savoir en manipulant le lait.

L'infortunée laitière devra, ainsi que le prévoit la loi, chercher un autre métier n'ayant aucun rapport avec la préparation ou la distribution de denrées alimentaires.

ON NOUS INFORME QUE

Au banquet de l'Union des Syndicats médicaux de France, M. le doyen Roger a signalé le danger que présentait la perspective de voir naître un doctorat en chirurgie dentaire.

Nous avons, ici même, fait connaître les efforts considérables effectués par les chirurgiens dentistes pour que ce diplôme ambigu leur soit décerné. Il ne s'agit plus, à présent, de faire des discours mais d'agir, vite et fort, pour contrecarrer les manœuvres effectuées par ceux qui veulent donner à ce doctorat ersatz son droit de cité.

Un service funèbre a été célébré à la mémoire du docteur Desnos, membre de l'Académie de médecine, à l'église Saint-Philippe du Roule, vendredi dernier à midi.

"INAVA" fabrique des Vaccins concentrés contre :
la Pyorrhée Alvéolaire ;
les Infections Staphylococciques ;
l'Ozène ;
les Métrites ;
les Bronchites Chroniques et l'Asthme ;
du Vaccin antipyogène, etc.
Ces vaccins s'injectent à la dose d'une à six gouttes, **localement**, (Applications de l' « Immunité locale » de Besredka).

La commission pour l'élection d'un membre libre à l'Académie de médecine est composée des docteurs : Roux, Capitan, Legendre, Hartmann, Moureu, Pouchet, Bernard, Vincent, Sergent.

La commission pour le classement de candidats à la prochaine place de membre titulaire de la Société de chirurgie est composée de MM. Tuffier, Rouvillois et Proust.

La dernière séance de la société de chirurgie a été marquée par une discussion assez vive soulevée par une communication de M. Alglave sur le traitement sanglant des fractures de Dupuytren.

MM. Hartmann, Dujarrier, Lenormant insistent sur les résultats qui peuvent être excellents de la réduction non sanglante avec plâtre, mais à condition qu'on n'ait pas attendu le gonflement pour réduire (même sous le prétexte de faire une radio) et qu'on ait opéré sur un patient « anesthésié ». M. Dujarrier emploie la rachi-anesthésie.

La conférence Broca à la société d'Anthropologie a été faite cette année par M. Labouret, administrateur colonial sur les sociétés secrètes de l'Afrique occidentale et sur les cérémonies d'initiation.

M. le Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales adresse à l'Académie un rapport de M. le Préfet du Morbihan concernant un cas de méningite cérébro-spinale observé à Lorient et une lettre de M. le Préfet de l'Allier signalant un cas suspect de variole survenu dans son département.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 17 décembre 1925, la chaire de chimie médicale à la faculté de médecine de l'université de Nancy est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour faire valoir leurs titres.

M. Augé (Léon-Pierre-Marie), docteur en médecine à Narbonne, 35 ans de pratique professionnelle, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Un concours s'ouvrira le 18 juin 1926, devant la faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de professeur suppléant des chaires de physique et de chimie à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Le registre des inscriptions sera clos un mois avant l'ouverture du concours.

Le nombre des diplômes de docteur en médecine délivrés par les Facultés françaises pendant l'année scolaire 1924-1925 est de 1.140, se décomposant en 1.047 diplômes d'Etat et 93 diplômes d'Université.

31 diplômes d'Etat ont été délivrés par la Faculté d'Alger ; 22 par Beyrouth ; 123 par Bordeaux ; 33 par Lille ; 139 par Lyon ; 103 par Montpellier ; 21 par Nancy ; 481 par Paris ; 41 par Strasbourg ; 53 par Toulouse.

Le Cabinet GALLET, 47, bd St-Michel, Paris. (Cessions médicales et remplacements) est dirigé par un confrère, Dr GUILLEMONAT : il fournit gratuitement tous renseignements médicaux. Tél. Gob. 24.81.

Le personnel de l'assistance médicale à Madagascar, se dénombre comme suit, par rapport à l'année 1913 :

	1913	1925
Médecins européens	30	25
Médecins indigènes	153	235
Sages-femmes	85	160
Infirmiers	239	391
Infirmières	118	171

PROPRIETAIRE cherche association avec docteur, neurologiste si possible, qui dirigerait affaire paramédicale sérieuse, dans superbe propriété à la campagne, bien située (2 h. de Paris). Gros bénéfice assuré. Il faut 100.000 fr. minimum garantis.
Ecrire : BARRE, Villa Iris, 22, rue Saint-Augustin, PARIS.

Le 433e dîner de l' « Actualité Médicale » a eu lieu le jeudi 17 décembre, à 19 heures, sous la présidence du Dr Iribarne.

Le docteur Hally Smith vient de s'embarquer à bord du « Paris » pour New-York, où il va prendre contact avec le monde médical et étudier l'institut des docteurs Mayo, afin de se tenir au courant des découvertes les plus récentes et les plus importantes de la médecine aux Etats-Unis.

LE MONDE MÉDICAL

Naissances

Le Docteur Jean Roy et Mme, née Madelin, font part de la naissance de leur fille, Françoise. Nancy, 6 décembre.

Le Docteur Barrieu (de Royat) et Mme, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Marie Claire.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Germaine Lévy, ex-interne en pharmacie, des hôpitaux de Paris, avec M. Robert Lang, publiciste.

Nous apprenons les fiançailles de Mlle René Escat, fille de M. le Docteur Escat, professeur de clinique oto-rhino-laryngologique, à la Faculté de Toulouse, avec M. Pierre Rasous, de Narbonne.

Mariages

Le mariage du Docteur Edouard Krebs avec Mlle Renée de Montmollin a été célébré le 10 courant, dans l'intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

On annonce le mariage de Mlle Marcelle Bizot, avec le Docteur Léon Amblard, croix de guerre, qui a eu lieu le jeudi 3 décembre, à midi, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Nécrologies

Mme Jocquot, le lieut-colonel et Mme Jacquot, le Docteur de Massary, médecin de l'hôpital Lariboisière, et Mme de Massary, M. Emile Baron M. et Mme Henry Mulsant, M. et Mme Etienne-Felix Gouyon font part du décès de M. René Jacquot.

M. Léon Breton, le Docteur et Mme Georges Breton ont la douleur de faire part du décès de Mme Léon Breton, leur épouse et mère. Les obsèques ont été célébrées dons l'intimité le 14 novembre.

Le Docteur Bilhaut vient de mourir, dans sa soixante-dix-huitième année, à Long (Somme). C'était une des personnalités les plus fortes et les plus originales, non seulement de Picardie, mais de Paris. Vrai fils de ses œuvres, le Docteur Marceau Bilhaut, chirurgien de valeur, avait fondé l'hôpital international de Paris, dont il assuma jusqu'à ces derniers temps les fonctions de chirurgien chef. Mêlé au monde de la presse, écrivain sûr — car ce savant était un fin lettré — le Docteur Marceau Bilhaut avait été nommé, par acclamation, président perpétuel du syndicat de la presse scientifique. Ses services pendant la guerre lui avaient valu la croix d'officier de la Légion d'Honneur, qu'il portait avec la médaille d'engagé volontaire de 1870.

Les obsèques ont lieu à Long.

On annonce la mort :

Du Docteur Théodore Dulau, directeur du sanatorium d'enfants de Cap-Breton. Le Docteur Dulau s'était acquis, dans tout le Sud-Ouest, une légitime réputation scientifique comme spécialiste des maladies du jeune âge. Il était âgé de soixante-sept ans ;

Du Docteur Boulay, conseiller général de Longny (Orne), âgé de soixante-quinze ans.

Du Docteur Charles Leroux, ancien interne des hôpitaux, ancien médecin en chef du dispensaire Furtado-Heine, médecin de l'Institut national des sourds-muets, secrétaire général des hôpitaux marins et de l'asile du Vésinet, officier de la Légion d'Honneur.

Du Docteur Maurice Gelis, conseiller général de Cahors, doyen du conseil général du Lot, décédé à l'âge de soixante-et-onze ans.

Le Commerce intellectuel avec les Allemands

La présence des savants allemands dans les congrès internationaux

DEVONS-NOUS OUBLIER ?

Nous recevons la lettre suivante :

« Mon cher confrère,

» J'ai vu, en août 1914 — et je ne l'oublierai jamais — les exactions commises par l'armée allemande sur les citoyens et les villes de la noble Belgique, dont ils venaient de violer cyniquement la neutralité et d'envahir le territoire.

» A la fin de la guerre, chef d'équipe chirurgicale dans une ambulance légère sur le front des Flandres, j'ai opéré des femmes et des enfants gravement blessés et abandonnés sans soins par les Allemands battus et pressés de s'enfuir. Mon collègue d'alors, Lorin, qui n'était encore qu'aide d'anatomie et qui est ou sera prochainement chirurgien des hôpitaux, en a fait autant et peut l'attester.

» Je ne suis donc pas suspect de tendresse pour les *Boches*, mais après m'être demandé avec Le Mée s'il ne serait pas opportun, *sept ans après*, d'accepter de rencontrer les *Allemands* dans un Locarno scientifique, je réponds : OUI, sans hésiter.

» Ceci, bien entendu, dans l'intérêt supérieur de notre art et de nos malades, mais sans embrassements ridicules, manifestation d'une « *concordia medicorum* » à laquelle quiconque a de la mémoire et du cœur ne saurait vraiment pas souscrire.

» Méfions-nous de cette générosité naturelle qui, tant de fois déjà, nous fut préjudiciable et que l'Allemagne de Gœthe et du vergissmeinnicht ne nous fasse pas oublier celle de von Emmich et du rutabaga !

» Veuillez croire, mon cher confrère, à mes sentiments les meilleurs.

Docteur F. GUILLOTEAU.

La médecine il y a cinquante ans

Le lait de chienne dans le traitement du rachitisme et de la scrofule

Le Docteur Luzun (de Bordeaux) publia en 1875 quelques expériences relatives au traitement du rachitisme par le lait de chienne. Les résultats obtenus lui paraissaient encourageants bien qu'imparfaits.

Parmi les quelques observations apportées par M. Luzon, nous relevons celle d'une enfant de 6 à 7 ans qui présentait une déviation considérable de la colonne vertébrale et qui depuis 3 ans était absolument incapable de faire le moindre mouvement. Tous les traitements employés jusque là étaient restés sans résultats. Après 20 jours de traitement par le lait de chienne, elle était devenue robuste, vigoureuse et courait aussi vite que n'importe quelle enfant de son âge. Les effets de ce régime furent si prompts, que dès le cinquième jour du traitement, l'enfant commençait à marcher.

Malheureusement, cinq à six mois plus tard elle succombait à une pneumonie double.

M. Luzun n'a d'ailleurs pas recherché comment agissait le lait de chienne, ni quelle était la nature du principe auquel il doit une action aussi prompte.

Du reste, ce traitement, ajoutait l'auteur, quoique simple en apparence, est assez difficile à réaliser. Les chiennes refusent bien souvent de se laisser traire. De plus, si l'on n'a pas soin de laisser un petit à l'animal il arrive qu'on voit la source lactifère se tarir promptement.

Malgré tout, M. Luzun voyait là une thérapeutique intéressante du rachitisme.

Dans les Hôpitaux de Bordeaux

Nous apprenons les nominations de :

— M. le Dr Denis, interne des Hôpitaux, comme médecin résidant à l'hospice général de Pellegrin.

— MM. Deparis, Hargous, Philip, Cauvin, Bodet, Bernès-Lasserre, Raffin, Chapert, Moreau, Vergez, Berger, Pauly, Boyrie, Géniaux, Cavalade, Parneix, Traissac, Cosset, Fisher, Roche, Barbaroux, Maupetit, Lchain, Montalien, Pigeard de Gurbet, Pignaud, Cornet, Mogès, Sourreil, Lembrez, Guyonnet-Dupérat, Roux-Dessarps, Mlle Vielle, MM. Lanore, Capsec, Manginet, Dubarry, Ronez-Cuilliez, Foraggi, Pondéroux comme externe des hôpitaux de Bordeaux.

LES APPAREILS NOUVEAUX

LA SERINGUE A TRANSFUSION SANGUINE DE JUBÉ

La seringue à transfusion du sang pur de Louis Jubé se compose essentiellement : (fig. 1).

1° D'un corps de pompe percé en son milieu de deux tubulures latérales situées aux extrémités d'un même diamètre ;

2° D'un piston creusé d'une rigole longitudinale n'atteignant pas sa base et plus long que la moitié du corps de pompe.

Fig. 1 — Les différentes parties de la seringue à transfusion sanguine de Jubé

Elle réalise une seringue aspirante et foulante sans soupape, d'après le mécanisme suivant :

Ce piston étant poussé à fond, l'aspiration n'est possible que si la rigole correspond et démasque ainsi une des deux tubulures. En tirant le piston dans l'axe, la seringue se remplit. L'autre tubulure est hermétiquement bouchée par la convexité du piston lui-même, et ceci dans toute l'étendue du mouvement.

A bout de course, par une rotation de 180° du piston, la rigole vient démasquer la tubulure primitivement inemployée, cependant que la tubulure d'aspiration est close à son tour ; il n'y a plus qu'à effectuer le refoulement et revenir à la position de départ pour une nouvelle aspiration.

La seringue débite ainsi 5 à 15 cc. à chaque aller et retour du piston.

Appliquée à la transfusion du sang, cette seringue a sur les autres appareils l'avantage de *ne pas avoir de soupape*, ni de robinet qui sont des « nids de coagulation » et qui s'encrassent, d'être de petit volume, aisément transportable (l'appareil complet est contenu dans une boîte de 15×8×2,5), et de dispenser d'un *aide quelconque*. Enfin, elle évite de se servir de sang citraté ou additionné de sulfarsenol.

Le sang ne coagule pas à son intérieur parce que, de par la construction même de l'appareil, toute cause favorisant la production de caillots est écartée et parce que le débit est rapide, luttant de vitesse avec la coagulation.

De plus on conçoit que, si par une faute lourde de technique, la seringue venait à se bloquer, il n'y aurait que 5 ou 15 cc. de sang perdu, le reste étant déjà passé dans l'organisme du receveur.

3° A la seringue s'ajoutent deux tuyaux de caoutchouc, deux embouts et deux aiguilles de 15/10 (celle du malade est un trocart) parfaitement lisses à leur intérieur et sans changement brutal de calibre qui s'opposerait à la chasse intégrale du sang.

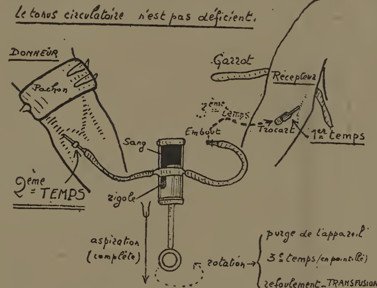


Fig. 2. — La mise en place de l'appareil et le deuxième temps de l'opération

La technique. — Elle est simple. L'appareillage stérilisé est monté entièrement (fig. 2) et tout l'intérieur est lubréfié avec de l'huile de paraffine que l'on chasse aussi complètement que possible.

Le donneur est étendu à côté du malade, les bras correspondants posés sur une tablette qui joint les lits.

1er temps : Ponction de la veine du malade avec l'aiguille trocart. Vérification de la correction de la ponction. Remise en place du mandrin après avoir oté le garrot. La ponction veineuse la plus difficile est faite.

2e temps : Ponction de la veine du donneur avec l'aiguille toute montée.

Sitôt que la ponction est correcte (et pas avant), le sang vient dans la seringue.

Aspiration complète, rotation du piston, chasse de l'air et de l'huile en excès.

L'embout du receveur est alors assujetti sur la canule du trocart déjà enfoncé dans la veine.

3e temps (fig. 3) : Refoulement, nouvelle aspiration, refoulement, etc..., autant de fois qu'on le désire jusqu'à la dose voulue.

Fig. 3 La troisième phase de l'opération (refoulement, nouvelle aspiration, refoulement). Notez la possibilité d'employer le sérum artificiel en cas de faible tonus circulatoire.

La figure 3 montre que l'on peut associer le sérum artificiel à la transfusion proprement dite si le tonus circulatoire est par trop déficient.

Le 1er temps est complété par la mise en route du sérum relié par un raccord en verre au tuyau de caoutchouc du malade déjà monté sur la canule du trocart.

Le 2e temps est identique.

Au 3e temps, on pince le tuyau du sérum et on monte celui du receveur sur la tubulure du refoulement après la purge de l'air.

Il n'y a pas à craindre de se tromper de côté. L'aspiration n'est possible que du côté où le sang a de la pression, grâce au garrot maintenu (donneur) et la rigole du piston remplie par le sang est très facile à suivre.

Des ponctions correctes sont seules indispensables, elles garantissent le succès.

EN RÉSUMÉ : La seringue à transfusion du sang pur de Louis Jubé, toujours prête à servir dès que stérilisée, permet à n'importe quel praticien, même inexpérimenté :

De faire seul, sans aide, avec un minimum de traumatismes (deux ponctions veineuses) et un maximum de facilité, une transfusion de sang rigoureusement pure, physiologique ; une saignée et toutes autres applications d'une seringue aspirante et foulante sans soupape (thoracentèse, pneumothorax, prise aseptique de sang pour hémoculture ou sérothérapie...).

De principe entièrement nouveau, elle crée des applications nouvelles.

A la Société de l'histoire de Médecine

Les variations de la morphologie des lèvres

La mimique des lèvres joue un rôle important dans l'expression des sentiments. Elles expriment le sourire ou la moue, suivant les contractions de leurs muscles. Mais au repos, leur morphologie reste intéressante à étudier en détail. C'est cette étude qu'*Henri Meige* vient de présenter à la *Société d'Histoire de la Médecine*, dans sa séance du 5 décembre 1925.

Sur la lèvre supérieure, un sillon, le philtrum, descend de la cloison vers le bord libre de la lèvre. Il se termine par un tubercule qui varie suivant les sujets : le tubercule de la lèvre supérieure. Le nom de philtrum donné à ce sillon, vient en droite ligne des philtres d'amour, son développement inspirant des sentiments amoureux, d'après les anciens ; si au contraire, ce sillon tend à disparaître, la physionomie porte la marque de la bestialité.

On sait que la lèvre est formée chez l'embryon d'un bourgeon médian et de deux bourgeons latéraux qui restent séparés dans le bec-de-lièvre. Les crêtes qui isolent le philtrum du reste de la lèvre et le tubercule représentent le bourgeon médian.

La forme du philtrum varie suivant les individus. Dans le type le plus commun, il est plus ou moins triangulaire, plus large en bas qu'en haut ; de même la forme du tubercule labial médian, qui est tantôt haut, tantôt bas et tantôt étalé.

Chez l'enfant, le dessin du philtrum est très net, comme on le voit dans les figures d'anges de Botticelli : il est moins bien dessiné chez l'adulte et tend, de concave à devenir convexe chez le vieillard, comme dans le portrait peint par Albert Dürer, d'après son père.

Une disposition curieuse de la fente buccale mérite de retenir l'attention. Au lieu d'être parfaitement horizontale elle se relève à droite et à gauche du tubercule médian ; la bouche est entr'ouverte sur ces deux points, donnant à la physionomie un aspect un peu dédaigneux. Botticelli a peint ainsi sa propre lèvre, dans le portrait qu'il fit de lui-même, lorsqu'il se représente au milieu des Mages adorant l'enfant.

Nous ne pouvons rapporter en détail toutes les observations curieuses de Meige. En les écoutant, nous songions à un chapitre de Lavater, qui étudia lui aussi les lèvres dans plusieurs endroits de ses livres.

Lavater déplore que les physiologistes anciens aient négligé l'étude des lèvres et va essayer de réparer cet oubli, car il existe un parfait rapport entre les lèvres et les caractères. Il divise les premières en trois classes, suivant que la lèvre supérieure dépasse l'inférieure, ou qu'elles sont sur un même plan vertical, ou que l'inférieure dépasse. La première classe est sentimentale, la deuxième loyale, la troisième irritable.

Nous voici revenus aux variations du tubercule de la lèvre supérieure et du philtrum de Meige, mais celui-ci a pris garde de n'en point tirer des conclusions aussi précises, car il sait bien que parfois les lèvres mentent.

Dr Jean VINCHON.

NÉVRALGIES
et toutes douleurs
empêchant le sommeil, agitation, insomnies, etc...
ALLONAL "ROCHE"
Chaque comprimé représente 0,16 ctgr. d'isopropylpropénylbarbiturate d'amidopyrine
DOSES:
1 à 4 comprimés par jour et plus
analgésique
sédatif
hypnogène
sans actions secondaires
N.B. L'Allonal "Roche" ne contient ni opium, ni morphine, ni hyoscine, ni scopolamine, ni aucune substance du tableau B.
R.C. Seine 127 006
Echantillon et Littérature sur demande :
Produits F. Hoffmann-La Roche & Cie, 21, Place des Vosges, PARIS

NEO-COLLARGOL
du Docteur MARTINET
Ovules (MÉTRITES – Pilules (ENTÉRITES)



La Médecine au Palais

AQUA SIMPLEX

A la suite d'une série de vérifications opérées par le service départemental des fraudes, neuf débitants de Rouen furent traduits devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'avoir servi à leurs clients, sous le nom d'une eau minérale, de l'eau pure dans des bouteilles de marque.

Le tribunal a condamné les fraudeurs à quinze jours de prison avec sursis, 500 francs d'amende, l'insertion et l'affichage du jugement et à 1.000 francs de dommages-intérêts chacun envers la Société fermière.

Les dangers d'un traitement énergique

La doctoresse Guinsbourg, directrice d'une clinique médico-chirurgicale, 55, boulevard Arago, était assignée en 50.000 fr. de dommages-intérêts, à la suite des faits suivants : une dame Foulant, opérée dans cette maison de santé, avait été brûlée aux cuisses par des boules d'eau chaude dont le chirurgien avait ordonné l'emploi, pour provoquer une réaction violente et ramener la circulation.

Les brûlures avaient été profondes et le rapport du médecin-expert, le Dr Dervieux, avait établi l'existence de « plaques cicatricielles qui ne disparaîtraient jamais ».

Mme Foulant intenta un procès à la Dr Guinsbourg, en tant que directrice de la clinique.

Mme Guinsbourg allégua pour sa défense l'impérieuse nécessité d'un traitement violent qui vraisemblablement avait sauvé la vie de la malade. C'était là le point essentiel et particulièrement intéressant de ce petit procès qui soulevait une question de principe considérable.

La 3e chambre du tribunal de la Seine a condamné la Dr Guinsbourg à 7.000 francs de dommages-intérêts, en décidant que « si justifié que puisse être considéré le traitement, la façon dont il a été employé constitue une négligence regrettable ».

Un appel de ce jugement sera sans doute interjeté.

Jacques Mourier,
Avocat à la Cour.

L'affaire des carnets médicaux de Marseille

LES PREMIERS RENVOIS DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Nous avons récemment indiqué que ce que l'on a convenu d'appeler la deuxième tranche de médecins et pharmaciens inculpés d'escroqueries envers l'Etat à la suite du trafic des carnets médicaux, allait être renvoyée devant notre tribunal correctionnel.

Ces inculpés comparaîtront devant la 5e chambre qui est présidée par M. Albert.

Les dates de venue des premières affaires de cette deuxième tranche viennent d'être fixées. Les voici :

Le 7 janvier : Docteur Jean Cheminat, place Sadi-Carnot, 5, et M. A. Rancurel, pharmacien, rue de la République, 60 ;

Le 8 janvier : Docteur Arthur Martin, rue Abbé-de-l'Epée, et M. Albert Cassius, pharmacien, 13, rue d'Aix ;

Le 14 janvier : Docteur Léopold Robert, avenue Cantini, 1 ;

Le 15 janvier : Docteur Louis Tournier, boulevard Mouren, à l'Estaque-Plage, et M. Louis Bernard, pharmacien, Grand'Rue, 12, à Séon-Saint-Henri ;

Le 21 janvier : Docteur Georges François, Grand'Rue, 119, à Saint-Just, et M. Louis Féraud pharmacien, rue Terrusse, 22.

C'est M. le substitut Prades qui suivit attentivement et avec une inlassable activité l'instruction des carnets médicaux, dès son début, qui soutiendra l'accusation.

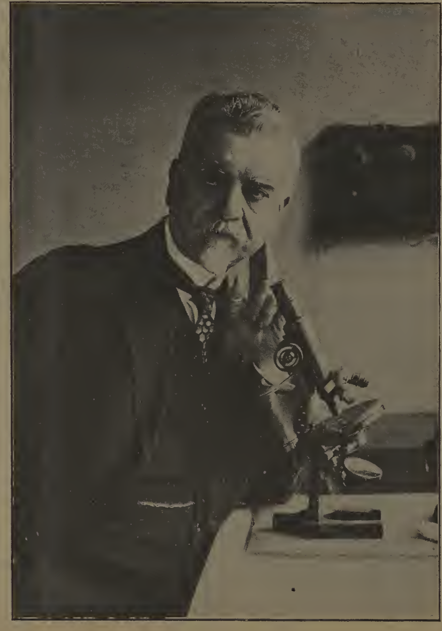
Ajoutons que de nombreux dossiers sont encore à l'instruction et que les inculpés passeront également en correctionnelle lorsque les formalités seront terminées.

EMPLOYEZ LES BANDES DE CLARKS



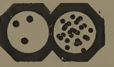
Les **bandes L. de Clarks**, en caoutchouc chair, extra-mince, sont plus souples que toute autre bande et sont invisibles sous le bas le plus fin. Par le massage léger qu'elles occasionnent pendant la marche, elles avivent la circulation, amincissent la cheville et affinent la jambe. Les **bandes L. de Clarks** sont cédées au corps médical au prix exceptionnel de 22 fr. 50 au lieu de 35 fr. la paire.

LE MÉDECIN DU JOUR



M. le Docteur MARCHOUX
de l'Institut Pasteur qui a été élu, mardi dernier, membre de l'Académie de Médecine

Ancien externe des Hôpitaux de Paris, M. Emile MARCHOUX entra, en 1884, dans le corps de santé de la marine et des colonies. Il fut chargé de nombreuses missions dans nos possessions d'Afrique et d'Asie. Spécialisé dans l'étude de la pathologie tropicale, il a fondé l'Institut bactériologique du Sénégal : il quitta le service colonial en 1905 pour se fixer à l'Institut Pasteur, où il occupe les fonctions de professeur de bactériologie tropicale. Il est l'auteur de nombreux travaux sur les maladies exotiques.



Sirop de **DESCHIENS**
à l'Hémoglobine vivante
OPOTHÉRAPIE HÉMATIQUE *Totale* R. C. Seine 207.20 4

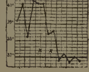
FÉLAMINE
"SANDOZ"
Association de l'acide cholique pur et de l'hexaméthylène-tétramine
Lithiase — angiocholites — insuffisance hépatobiliaire.
COMPRIMÉS DRAGÉIFIÉS 2 A 8 PAR JOUR
Produits **SANDOZ**, 3 et 5, rue de Metz, PARIS.
DÉPOT GÉNÉRAL : Usine des Pharmaciens de France, 125, rue de Turenne.

En Pulvérisations



SEPTICEMINE CORTIAL
GRIPPE

Injectable



Préventif — *Spécifique*
Laboratoires CORTIAL, 10, Rue Béranger, PARIS

LES HAUTS PARLEURS DANS LES HOPITAUX AMÉRICAINS

Ceux qui ont eu l'occasion de chercher quelqu'un dans un hôpital et qui, après avoir été du service au labo, de la radio à la consultation, de la chirurgie chez Morgagni, pour aboutir, après avoir fait trois fois le tour de l'hôpital, chez le concierge et s'entendre dire : « Il vient de partir à l'instant », goûteront cette histoire que nous devons à l'obligeance du docteur Le Mée.

Dans beaucoup d'hôpitaux américains il y a des hauts parleurs dans tous les couloirs et bureaux, et alors, si vous arrivez avec une lettre d'introduction auprès du professeur Durand, le concierge demande docteur Durand dans les hauts parleurs. Le docteur Durand est ainsi immédiatement prévenu, où qu'il soit; il se porte au téléphone, indique où il est et son visiteur lui est immédiatement dirigé.

L'interne de garde est prévenu de la même manière de tout ce qui se passe, quel que soit l'endroit de l'hôpital où il se trouve.

Pour le service de garde, l'économie de personnel ainsi réalisée peut être considérable.

AUX
TOUSSEURS
ayant tout essayé et fatigués des sirops et potions écœurantes



LES COMPRIMÉS DE
CODOFORME
BOTTU
jugulent les TOUX sèches tout en respectant l'ESTOMAC

Échantillons : Laboratoires BOTTU
35, rue Pergolèse, PARIS (XVIe)
R. C. S. 10.568

REMINÉRALISATION
POLYOPOTHÉRAPIE
OPOCALCIUM
GUERSANT
RECONSTITUANT PHYSIOLOGIQUE
Cachets, Comprimés, granulé
OPOCALCIUM ARSENIÉ (Cachets)
OPOFERRINE { Adultes 4 à 6 dragées par jour, Enfants 2 à 4 — —
Laboratoires de l'OPOCALCIUM
A. RANSON, Dr en Pharmacie
121, avenue Gambetta, PARIS — R. C. Seine 165.334

TRIDIGESTINE DALLOZ
GRANULÉE
R. C. 150.544

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Une remarquable Conférence de M. le Dr Charles André SUR LE PARAGUAY

Sous les auspices de l'A. D. R. M., M. Charles André, qui revient d'un séjour de 3 ans dans le Paraguay où il remplissait une mission d'études médicales, nous a développé, la semaine dernière, les notions qu'il en a rapportées dans une conférence où la documentation la plus précise et la plus étendue prit la forme d'un véritable régal littéraire.

Autour du conférencier avaient pris place : le ministre du Paraguay avec quelques membres de la colonie paraguayienne de Paris (où dominait d'ailleurs l'élément féminin) et quelques-uns de nos maîtres, parmi lesquels le Professeur Hartmann, président de l'A. D. R. M. et le Professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine.

Après quelques mots du Professeur Hartmann, M. Charles André prit la parole.

La géographie et l'histoire du Paraguay

Il commença par nous annoncer une courte esquisse de la géographie et de l'histoire du pays ; et ce fut cette courte esquisse qui nous valut l'agrément d'une merveilleuse description au style délicat et nuancé, avec des phrases si colorées, qu'elles nous changeaient littéralement d'atmosphère et qu'elles nous faisaient connaître la griserie des larges espaces et des horizons infinis.

Voici d'abord la capitale : Ascension (un nom qui est tout un programme !) quelques tableaux charmants, brossés de main de maître, nous en font voir l'aspect familier et pittoresque.

Puis nous sommes entraînés dans une randonnée superbe à travers de vastes régions. En des termes puissamment évocateurs, M. Charles André parle de toute cette nature exubérante : « Fleuves énormes, immenses plaines, ces mots doivent revenir sans cesse, dit-il, dans une description du Paraguay, de ce pays aux horizons indéfinis, monotones, mais grandioses ».

A la beauté de cette nature s'ajoute l'agrément d'un climat qui fait du Paraguay le pays par excellence du beau temps et des horizons clairs. « La terre verte et le ciel bleu, ce sont là les impressions de voyage qui restent d'un tel pays. »

Après cette étude géographique, M. André nous donna un aperçu de l'histoire du Paraguay.

Il nous apprit qu'Ascension fut la colonie créée par les Espagnols dans le bassin de la Plata. Il nous parla des missions, états théocratiques fondés au XVIIe siècle par les Jésuites espagnols qui convertirent les indigènes ou *Guaranis* et les engagèrent à s'occuper d'agriculture.

Au début du XIXe siècle toutes les colonies espagnoles réclamèrent leur indépendance. Le Paraguay fut gouverné par une série de dictateurs. En 1865, les républiques voisines se coalisèrent contre lui et il dut subir, pendant cinq ans, une guerre meurtrière qui le laissa anéanti : les 3/4 de sa population y avaient péri.

Depuis cette époque douloureuse, le Paraguay se relève doucement. Sa vie politique est calme, en dépit des quelques révolutions qui sont pour ces républiques sud-américaines de véritables « crises de croissance », comme des « fièvres éruptives de l'enfance ».

M. Charles André nous exposa ensuite les caractéristiques physiques et morales de la population du Paraguay qui est le résultat d'un métissage d'Espagnols et de Guaranis.

Il nous parla ensuite des ressources matérielles qui s'offrent à cette population : agriculture et élevage sont les deux richesses de ce pays où le commerce et l'industrie ont pris dans ces dernières années un rapide essort et qui constituent un admirable terrain de colonisation.

Le principal obstacle à ce développement est constitué par l'insuffisance de la population, c'est une des principales préoccupations des gouvernements successifs que de favoriser le peuplement en provoquant l'immigration et en facilitant la progression de la natalité.

« Gouverner, c'est peupler », pourrait-on dire dans ce pays qui dans quelques années sera sans doute, grâce à son climat salubre et à l'accroissement de sa population un des états les plus prospères.

C'est ici que se termina la première partie de cet intéressant exposé. M. André entreprit ensuite de nous rendre compte du côté médical de sa mission.

La pathologie du pays

La pathologie du Paraguay est une pathologie de transition : Elle découle d'un climat qui tient le milieu entre les climats équatoriaux et les climats tempérés.

Les conditons de salubrité y rendent les épidémies rares et brèves.

Quelques cas de peste bubonique ont pu être observés, mais ce n'est pas là une maladie courante.

Le paludisme y est aussi très rare et il revêt d'ailleurs des formes bénignes cédant rapidement à la quinine.

Dans les forêts du Nord cependant on en observe quelques formes très graves.

Les maladies infectieuses n'ont rien de particulier : la grippe est une cause importante de mortalité : le Paraguay a payé un lourd tribut à l'épidémie de 1919.

La dysenterie amibienne se rencontre assez fréquemment « l'émétine et le stovarsol, dit M. André m'ont donné dans cette affection d'excellents résultats.

Mais la maladie véritablement la plus répandue au Paraguay est l'ankylostomiase ; elle se rencontre chez presque tous les habitants. Tous les porteurs de vers ne sont d'ailleurs pas obligatoirement des malades, tout dépend du nombre de parasites qu'ils hébergent dans leur intestin. Certains malades des centaines et des milliers.

Les plus infectés sont les enfants de 3 à 10 ans. Cela résulte de leur habitude d'aller pieds nus barboter dans l'eau des mares. La pénétration des larves des parasites s'effectue chez eux par le revêtement cutané de la plante du pied. L'apparition dans cette région d'une éruption prurigineuse caractéristique indique que le ver a franchi la peau.

Cette ankylostomiase qui se traduit cliniquement par des symptômes d'anémie intense débilite la race, diminue sa robustesse, sa résistance aux maladies, et par suite son aptitude au travail.

(*Voir la fin de cet article page 7*)

HEMOSTYL DU Docteur ROUSSEL
(Institut de sérothérapie hémopoïétique)



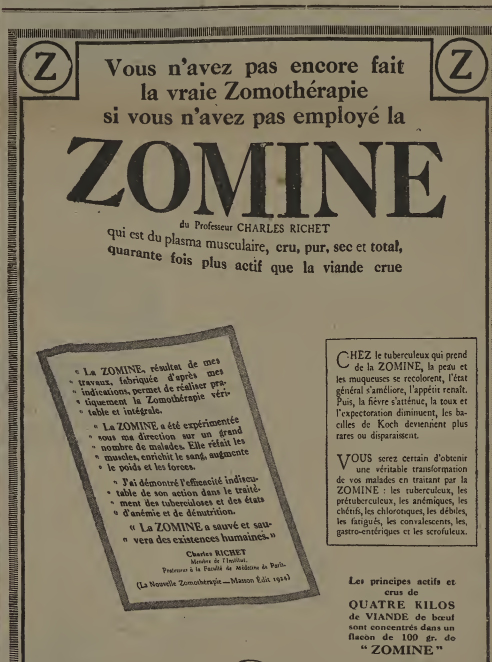
La saignée destinée à recueillir le sérum hémopoïetique, c'est-à-dire le sérum d'animaux mis par une saignée préalable en état d'hémopoïèse active.

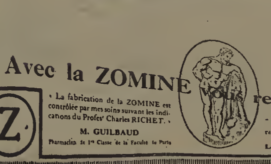
PAIN ESSENTIEL
Heudebert
Pains Grillés, Longuets, Gressins
DEMANDER LE CATALOGUE _118, Faubourg St Honoré PARIS
REG. COM. SEINE 65.320



GOUTTE - RHUMATISMES
ATOPHAN-CRUET
En cachets ou comprimés de 0,50 cgr.
Littérature et Échantillons :
6, rue du Pas-de-la-Mule, PARIS (3e)

L'INFORMATEUR MEDICAL est le complément indispensable de la REVUE MEDICALE à laquelle vous êtes abonné.





BROMIDIA

BATTLE & C°

" L'HYPNOTIQUE par EXCELLENCE "

MÉDICAMENT TITRÉ ET GARANTI

Toujours digne de CONFIANCE



Insomnie, Nervosisme, Epilepsie, Irritabilité, Manie, Toxicomanie, Etc.

Littérature et Echantillons gratuits sur demandes de MM. les Docteurs

Messrs. ROBERT & C°
PHARMACIENS
5, rue de la Paix - PARIS

MARDI DERNIER A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Les sténoses inflammatoires de l'œsophage chez les gens âgés par le Docteur Jean Guisez.

Il n'est pas rare, puisque l'auteur a pu réunir une cinquantaine d'observations de ce genre, que l'œsophage se sténose pour ainsi dire spontanément et de façon progressive chez les gens ayant dépassé la cinquantaine. Cette forme de rétrécissement qui semble avoir échappé aux descriptions classiques est d'autant plus intéressante à connaître qu'elle donne lieu chez les sujets qui en sont porteurs à des symptômes analogues à ceux d'un cancer à évolution lente (*pseudo-cancer*) et est toujours une véritable trouvaille à l'œsophagoscope. Cependant un ensemble de symptômes présenté par ces malades permet dans la plupart des cas de soupçonner et même de diagnostiquer cette forme.

En effet, si l'on interroge avec soin ces malades, on apprend que les spasmes œsophagiens durent depuis plusieurs années de façon intermittente, surtout à l'occasion de la déglutition des liquides. Ces sténoses siègent d'ailleurs toujours aux deux points d'élection principaux des spasmes, soit dans la région de la bouche œsophagienne et de la portion cervicale qui lui fait suite, soit et surtout au niveau du canal cardiaque, région étroite terminale de l'œsophage qui commence à l'anneau diaphragmatique.

C'est à un trouble fonctionnel local de l'œsophage qu'il faut attribuer ce spasme. L'œsophage a un rôle actif dans la déglutition et le bol alimentaire pour descendre normalement vers le cardia doit être suffisamment mastiqué. Or, il s'agit presque toujours chez les vieillards d'édentés, porteurs de dentiers plus ou moins défectueux et en faisant une enquête soigneuse, nous avons constaté que toujours et dans toutes les observations, les troubles de déglutition avaient commencé nettement avec la *mauvaise mastication*. Evidemment toutes les causes d'irritation locale, mets épicés, alcoolisme surtout (et c'est pour cela que cette affection est plus fréquente chez les hommes), tout ce qui peut enflammer la muqueuse œsophagienne a également un rôle dans la pathogénie de cette affection, mais bien moindre que la mauvaise mastication. Ces malades meurent positivement de faim et de soif et nous ont toujours été adressés à une phase avancée de la cachexie. Mais souvent aussi sur la muqueuse enflammée se greffe facilement l'*épithélioma* qui vient hâter l'évolution de cette affection.

L'œsophagoscope montre que la sténose est localisée soit à la bouche de l'œsophage avec diverticule sus-jacent, soit au niveau du cardia avec rétrodilatation plus ou moins considérable. La sténose fibro-cicatricielle est très serrée et n'admet souvent qu'une filiforme.

Le *Traitement* est le même que celui des rétrécissements cicatriciels traumatiques. Ces malades reprennent rapidement une déglutition normale par la dilatation bougiraire simple et électrolytique.

Atteinte des poumons et des ganglions thoraciques par des injections faites dans les parois gastriques et intestinales.

M. Léon Binet donne une lecture des résultats expérimentaux obtenus avec J. Loubry, montrant la facilité et la rapidité avec lesquelles une injection d'un liquide coloré, faite dans la paroi gastrique ou intestinale d'un chien vivant, passe dans les poumons et les ganglions thoraciques. Le passage s'effectue en quelques minutes par le canal thoracique et on voit ensuite le liquide coloré aboutir ou aux ganglions par des canaux ganglionnaires ou aux poumons par le courant lymphatique, puis par le cœur droit. De telles recherches expliquent l'existence des réactions pulmonaires au cours des infections intestinales, les métastases thoraciques des cancers abdominaux et la fréquence des complications pulmonaires chez les opérés de l'estomac.

Le traitement du Kératocône

M. Lagrange dit que le meilleur traitement consiste dans l'abaissement de la tension intraoculaire pour mieux permettre à la cornée de résister à cette tension. La seule opération capable de le réaliser est la sclérectoindectomie fistulisante, telle qu'on la pratique dans le glaucome chronique.

Cette opération est la seule à donner des résultats définitifs, réguliers, heureux, comme le démontrent les nombreuses observations du Professeur Lagrange.

(*Voir la suite page 8*).

La Conférence du Docteur André

(*Suite de la page 6*)

Et cependant, elle rétrocède facilement sous l'influence du thymol ou du tétrachlorure de carbone.

Une lutte très active est menée à l'heure actuelle contre cette maladie par la mission Rockfeller.

Les maladies vénériennes sont fréquentes au Paraguay où la siphilis est un véritable fléau. On rencontre souvent des cas de paraplégie spécifique, les paralysies générales par contre s'observent assez rarement ; ce danger de la syphilis a d'ailleurs été compris et des dispensaires antivénériens ont été créés.

Il existe enfin au Paraguay une maladie spéciale à ce pays : c'est une leishmaniose tenace qui se présente au point de vue clinique comme une dermatose ulcéreuse de la peau

L'affection débute aux régions découvertes du corps où des ulcères se constituent ; puis des accidents muqueux apparaissent à la cloison du nez : le mal gagne les narines, les lèvres, le voile du palais, la luette.

Le malade présente un aspect lamentable.

Le parasite est inoculé à l'homme par un insecte vivant dans l'épaisseur des bois. Contractent seuls cette maladie les individus, comme les bûcherons, que leur travail oblige à s'enfoncer dans les forêts.

Pour ce qui est de la pathologie viscérale, elle diffère assez peu de la nôtre.

On observe assez souvent des cardiopathies (à cause de la fréquence du rhumatisme articulaire aiguë), des néphites chroniques, des affections pulmonaires. La tuberculose est plus rare qu'en France. On voit surtout des formes aiguës, à évolution rapide. La race paraît moins résistante que la nôtre. Et la tuberculose fibreuse est totalement inconnue.

On ne voit jamais de lésions ulcéreuses ou néoplasiques de l'estomac.

L'enseignement médical

Avant de terminer, M. Charles André a tenu à nous dire en quelques mots comment sont organisés, au Paraguay, les services sanitaires et l'enseignement médical.

Un hôpital national fut fondé par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Il comporte un pavillon d'isolement, un pavillon de tuberculeux et des pavillons d'hommes et de femmes.

Il existe également un asile d'aliénés et un asile de viellards.

Quant à la Faculté, elle est récente, dispose de ressources modestes, n'a qu'un petit nombre d'élèves (20 en moyenne par année d'étude), ce qui permet des relations étroites entre professeurs et étudiants. Ceux-ci sont d'ailleurs fort intelligents, curieux de notre civilisation, de notre littérature, de nos recherches scientifiques. Une fois médecins, ils viennent presque tous en Europe — et surtout en France — se perfectionner. Et de retour chez eux, ils contribuent à répandre notre influence intellectuelle.

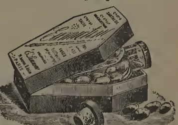
Nos livres, nos revues sont lus là-bas par l'élite de la population. Dans ce lointain petit pays, nos discussions réveillent de multiples échos !... Il y a là pour l'expansion de notre culture, de nos idées, un terrain admirablement préparé. Et il serait infiniment souhaitable que la France fasse plus ample connaissance avec ce pays si largement ouvert à l'influence de sa civilisation.

C'est sur cet espoir que M. Charles André termina sa remarquable conférence qui nous a fait mieux connaître un pays dont nous ne connaissions pas beaucoup plus que sa situation géographique et qui nous a procuré surtout le délicat plaisir d'écouter quelques belles pages aussi littéraires que scientifiques.

EUMICTINE

Santalol – Salol – Urotropine

Antigonococcique
Diurétique — Analgésique
Antiseptique



BLENNORRAGIE — PYÉLITES
CYSTITES — PYÉLO-NÉPHRITES
NÉPHRITES — PYURIES

8 à 12 Capsules par jour.

LABORATOIRES du Dr M. LEPRINCE
62, Rue de la Tour, PARIS (16e
ET TOUTES PHARMACIES

R. C. Seine N° 7.164.



CHAMPAGNE Gds CRUS

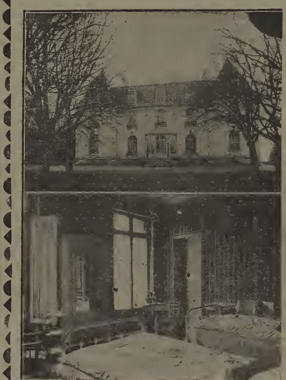
Docteur MOLLIN, Propriétaire récoltant
à CUMIÈRES, près AY
3 QUALITÉS EXTRA de ma récolte - depuis 11 fr. franco
DEMANDER NOTRE NOTICE
Mme Vve MOLLIN, DAMERY (Marne)



La Clinique Sanatorium du Château de Port-Neuf

(LA ROCHELLE)

POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS



Les malades trouvent au Château de Port-Neuf le confort le plus moderne dans un site agréable. L'Etablissement est situé en bordure de la mer et il est entouré d'un immense parc très boisé.

Aucun Etablissement ne peut être comparé au Château de Port-Neuf par les avantages qu'il présente. C'est la cure idéale pour les débilités, les anémiés, les fatigués, les convalescents de toutes maladies.

Prix extrêmement modérés, inférieurs à ceux de la plupart des hôtels.

Pour tous renseignements, écrire à Mme le Dr RAYTON direct.-propriétaire, Château de PORT-NEUF, La Rochelle (Charente-Inférieure).

PROSTHÉNASE

GALBRUN

SOLUTION ORGANIQUE TITRÉE DE FER ET DE MANGANÈSE
Combinés à la Peptone & entièrement assimilables
NE DONNE PAS DE CONSTIPATION
ANÉMIE — CHLOROSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE
DOSES QUOTIDIENNES : 5 à 20 gouttes pour les enfants ; 20 à 40 gouttes pour les Adultes
Echantillons et Littérature. Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS.

LE CALVAIRE D'UN DOCTEUR

Grand roman de Mœurs médicales

Par Johanès GRAVIER

(SUITE)

— Si tu le sauves ce père, revenu à la santé, il n'en sera pas meilleur. Gardes-toi d'escompter sa reconnaissance. S'il meurt, par sa faute, c'est le bonheur, la gloire pour toi.

Ainsi les meilleurs sont parfois sollicités de ces hideux calculs, la voix tentatrice reprend, gagnant du chemin :

— Rien ne t'est plus facile. Rentre à Paris sous prétexte d'urgence, et lorsque tu reviens, c'est fini ou presque. Aussitôt tu vas chez les Desenne. Ton silence, tes lettres embarrassées s'expliquent aisément. Point de fausse sensibilité, rappelle la dureté de ce père envers toi.

Tous les sévices, tous les mauvais traitements paternels lui remontent en mémoire.

Le lendemain matin, il trouve le vieux frappé d'hémiplégie. Conséquence naturelle et normale de l'attaque de néphrite qu'il n'a pas voulu soigner.

La vue du père couché sans mouvement aurait été impuissante à rappeler le docteur au sien.

Il ne voit plus qu'un malade à secourir.

Il court chercher sa trousse qui ne le quitte jamais par principe. Vivement, il ligature au dessus du coude le bras du vieux incapable d'un mot ou d'un geste. Il pique une des veines gonflées.

Le sang jaillit. Pierre en retire au moins quatre cents grammes. L'effet de la saignée ne tarde point à se faire sentir salutaire. Le vieux, qui suffoquait, commence à respirer.

Le mieux rapide s'accentue. La paralysie disparait. L'urine devient plus abondante. Les idées reviennent.

Maintenant, Célestin Trialoup se laisse docilement soigner. Malade modèle, il avale sans résistance, lait, iodure, et sels de strontium.

Chaque matin, le jeune homme se poste sur la route à l'heure où passe le facteur ; chaque matin la même parole désespérante.

— Rien pour vous ; Monsieur Pierre.

Le docteur consterné voit le beau facteur se perdre à travers les champs. Cette fois, l'autre lui dit :

— Une lettre pour vous.

Le docteur tressaille. Son cœur bat à se rompre. Il prend la missive en tremblant, et reste quelques secondes sans déchirer l'enveloppe qui exhale un violent parfum. Dans sa surexcitation, il lit machinalement sans comprendre :

« Monsieur et cher docteur,

» Je me suis présentée l'autre semaine chez vous pour vous remercier et pour vous annoncer que je renonçais à vos soins dévoués et intelligents. Cela forcément, car j'épouse un de vos confrères le docteur Ricardel.

» Avec le regret de ne pouvoir moi-même vous exprimer les remerciements de vive voix.

» Votre malade dévouée et reconnaissante.

» Veuve MARTIN. »

Ce n'est qu'à la signature seulement qu'il s'aperçoit que la lettre n'est pas de M. Desenne.

— Veuve Martin, veuve Martin ! Qui ça peut bien être... De bonne foi le docteur cherche une minute. Ah ! oui, l'élégante et énigmatique belle personne qui venait à sa consultation dans des intentions moins thérapeutiques que matrimoniales. Elle a donc enfin trouvé un médecin. Pierre éprouve une curieuse impression.

Il n'aime pas la jeune veuve ; il n'a aucune vue sur elle. Pourtant, cela le peine de savoir qu'elle se remarie. Elle a passé bien légèrement de lui à un autre.

Que de choses sont advenues depuis qu'il n'est plus à Paris ! Il a de mauvais pressentiments. Plus il réfléchit et plus il se rend compte que le temps a marché, marché contre lui. Depuis, qu'il se débat, il aurait dû écrire. Si écrire n'avait rien donné, retourner à Paris, agir, s'expliquer.

Cependant, la renaissance du vieux marche à pas de géant. Avec la santé, son insolence, et son caquet reviennent. Il gouaille son fils.

A suivre.

Mardi dernier à l'Académie de Médecine

(*Suite de la page 2*)

M. Cazeneuve signale les vrais causes de la recrudescence de l'alcoolisme

Sans contester l'abus fâcheux du vin par certains consommateurs, abus prouvé par les observations cliniques, M. Cazeneuve insiste sur le rôle incontestable et autrement grave, dans la recrudescence de l'alcoolisme, des apéritifs anisés et en particulier des simili-absinthes interdites d'ailleurs, mais qui échappent au contrôle du service de la répression des fraudes dont les moyens d'action sont insuffisants.

Les méfaits de l'anisisme, en particulier dans les accidents urétraux et nerveux, signalés par le Dr Jean Lépine, mériteraient d'être étudiés attentivement. Vu la consommation croissante des boissons anisées, sous l'empire d'une publicité à image et à boniment que chacun connaît, M. Cazeneuve signale un vœu significatif du conseil général du Rhône, visant la consommation croissante et abusive, soit de l'alcool sous toutes formes, soit de boissons anisées et simili-absinthes.

L'augmentation des malades alcooliques dans l'asile d'aliénés de Siborre coïncide avec les données statistiques sur l'augmentation de la consommation de l'alcool.

Le vœu réclame l'interdiction des boissons anisées qui sont de véritables simili-absinthes.

Le scorbut sporadique

MM. Delamoure et Saïd-Djensil étudient un cas de scorbut sporadique intéressant d'une part à cause de l'existence d'un ulcère torpide de la langue à la place de la gingivite hémorragique habituelle, d'autre part à cause des conditions dans lesquelles se sont manifestés les effets de la privation de végétaux frais. La viande de mouton et de bœuf n'a pas joué, chez le malade, le rôle protecteur rempli par la viande d'ours et de phoque dans l'expérience de Nansen.

Election d'un membre titulaire dans la section des membres libres

Classement des candidats :

En première ligne : M. Marchoux.

En deuxième ligne ex-æquo et par ordre alphabétique : MM. Blondel, Cabanes, Kuss, Rothschild (Henri de), Trillat.

Adjonctions à la liste : MM. Kling, Laurens, Lepape, Valude.

Nombre de votants, 85.

Répartition des voix : Marchoux, 66 voix ; Valude, 8 ; H. de Rotschild, 5 ; Cabancs, 2 ; Trillat, 2 ; Laurens, 1 ; Kuss, 1 ; Kling, 1.

M. Marchoux est élu.

Election du vice-président pour l'année 1926

M. le Professeur Gley, du Collège de France, est élu par 71 voix sur 74 votants.

« La sagesse et l'autorité des conseils de l'académie nous appellent à la présidence, à l'âge du déclin des passions », dit M. Gley, en remerciant, aussi assure-t-il ses collègues d'une grande impartialité dans l'exercice de la fonction qu'on lui confie.

M. Sougues est élu, par acclamation, secrétaire annuel de l'Académie.

A l'Académie de Médecine

Prix décernés en 1925 (*Suite*)

SERVICE DES EPIDEMIES

L'Académie a proposé et M. le Ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales a bien voulu accorder les récompenses ci-après aux personnes qui se sont particulièrement signalées par leurs travaux spéciaux sur les épidémies observées en France et dans les pays de protectorat pendant l'année 1924.

1° *Rappel de médaille d'or :*

M. le Dr BALZON, médecin des épidémies de Chalon-sur-Saône : *Pour ses études démographiques et sanitaires de l'arrondissement de Chalon en* 1923-1924.

2° *Médailles de vermeil :*

MM.

DESMARS, préfet de l'Isère : *Pour services éminents rendus à la cause de l'hygiène, dans le département du Finistère qu'il administrait précédemment ;*

EMMERIC, inspecteur départemental de la Loire : *Pour son très intéressant rapport pour l'année* 1923.

3° *Rappel de médailles de vermeil :*

PAQUET (Pierre), inspecteur départemental de l'Oise, à Beauvais : *Pour son important rapport annuel sur le fonctionnement de ses services ;*

PIC, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, inspecteur départemental de l'Hygiène du Rhône : *Pour sa permanente et bienfaisante activité.*

4° *Médailles d'argent :*

MM. les Docteurs :

ALCAY, inspecteur général des Services d'Hygiène du Gard : *Pour son étude sur la réorganisation des services des épidémies et de la désinfection dans ce département et la création d'un service d'inspection médicale des écoles ;*

BARBARY, inspecteur départemental des Services d'Hygiène des Alpes-Maritimes : *Pour son action sanitaire agissante et éclairée ;*

BAYLAC, professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse, inspecteur départemental des Services d'Hygiène : *Pour son important rapport.*

5° *Rappel de médaille d'argent :*

M. le Dr POTELET (René), chef du service de l'Hygiène du Nord : *Pour services éminents rendus à l'épidémiologie et à l'Hygiène.*

6° *Médailles de bronze :*

MM. les Docteurs :

BROQUIN-LACOMBE, inspecteur des services d'Hygiène de l'Aube en 1923 : *Pour son rapport intéressant sur l'épidémiologie.*

EYMERI, professeur à l'Ecole de Médecine de Limoges : *Pour son étude sur l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi dans le Limousin durant l'été* 1923.

MARÉCHAL, inspecteur départemental d'hygiène du Doubs : *Pour son étude sur les épidémies dans le Doubs depuis le XIXe siècle.*

SIGALLAS, inspecteur des services d'Hygiène du Var : *Pour son important rapport sur le fonctionnement de ses services en* 1923.

SERVICE DES EAUX MINERALES

L'Académie a proposé et, par son arrêté de décembre 1925, M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales a bien voulu accorder pour le service des Eaux minérales de la France, pendant l'année 1924, des médailles d'honneur de l'Hygiène publique aux personnes dont les noms suivent :

1° *Rappels de médailles d'or :*

MM. les Docteurs :

MOLINÉRY, de Luchon : *Pour son esquisse d'hydrologie historique ;*

PIATOT (A.), de Bourbon-Lancy : *Travaux sur les endocardites rhumatismales.*

2° *Médaille d'or :*

M. le Dr GLÉNARD (Roger), de Vichy : *Ensemble de travaux sur les cures des stations hydrominérales et climatiques.*

3° *Médaille de vermeil :*

M. le Dr GANDY (Paul), de Bagnères-de-Bigorre : *Quarante années de médecine thermale à Bagnères-de-Bigorre.*

4° *Rappel de médaille d'argent :*

M. le Dr MATIGNON (J.-J.), médecin consultant à Châtel-Guyon : *Le bréviaire thermal des coloniaux* (en collaboration avec M. le Dr ABBATUCCI).

5° *Médailles d'argent :*

MM. les Docteurs :

BLUM (Paul), chargé de cours d'hydrologie thérapeutique et climatologique à la Faculté de Médecine de Strasbourg : *Précis pratique d'hydrologie thérapeutique ;*

SÉRANE (J.-J.), médecin consultant à Saint-Nectaire : *Travail sur les modifications de la fonction uréo-sécrétoire au cours de la cure de Saint-Nectaire.*

6° *Médaille de bronze :*

M. le Dr ABBATUCCI, médecin principal de 1re classe des troupes coloniales : *Le bréviaire thermal des coloniaux* (en collaboration avec M. le Dr J.-J. MATIGNON).

(*A suivre*)

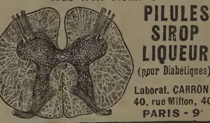
Ce journal est indépendant.
Il n'appartient à aucun clan.
Il n'est l'organe d'aucune firme.
Ces qualités sont tellement rares qu'elles doivent vous suffire pour estimer l'INFORMATEUR MEDICAL.



BERCK-PLAGE Pas-de-Calais 3 h. de Paris
ÉTABLISSEMENTS CLIMATIQUES - VAUDRY
Belles façades au Midi 200 m. de TERRASSES et GALERIES
Ouverts toute l'année — Adultes. Enfants seuls
(Très recommandés par le CORPS MEDICAL) PRIX MODÉRÉS Notice



IODONE ROBIN
ou Peptonate d'Iode
ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, ASTHME, EMPHYSÈME, RHUMATISME, GOUTTE
DOSE : *Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. - 20 gouttes correspondent comme effet thérapeutique à 1 gr. d'iodure de potassium.*
Laboratoires ROBIN, 13, rue de Poissy, PARIS
R. C. Seine N° 221.839.

FOSFOXYL
CARRON — Terpénolhypophosphite sodique $C^{10}H^{16}PO^{3}Na$
STIMULANT du SYSTÈME NERVEUX
FIXATEUR des SELS de CHAUX
SPÉCIFIQUE de TOUTES les CARENCES PHOSPHORÉES
Rachitisme — Anémie — Diabète
Convalescences de toutes Affections.
Très maniable, peut toujours être prescrit.
Entièrement assimilable, non toxique le FOSFOXYL Carron est présenté sous trois formes :

PILULES
SIROP
LIQUEUR (pour Diabétiques)
Laborat. CARRON, 40, rue Milton, 40 PARIS - 9e

Puissant Accélérateur de la Nutrition Générale
VIOXYL MOUNEYRAT
Céro-Arsénio-Hémato-Thérapie Organique
Favorise l'Action des VITAMINES ALIMENTAIRES et des DIASTASES INTRACELLULAIRES
Retour très rapide de l'APPÉTIT et des FORCES
FORME : ÉLIXIR
DOSES { Adultes : 2 à 3 cuillerées à café par jour. Enfants : 1/2 dose.
Indications : Asthénies diverses, Cachexies, Convalescences, Maladies consomptives, Anémie, Lymphatisme, Tuberculose, Neurasthénie, Asthme, Diabète
Littérature et Échantillons : Établissements MOUNEYRAT, 12, Rue du Chemin-Vert, à VILLENEUVE-la-GARENNE, près St-DENIS (Seine)

TUBERCULINOTHÉRAPIE PAR VOIE BUCCALE
LA PHAGOLYSINE
"ENDOTINE" en Elixir composé du Profes. Gabrilovitch
Ex-Médecin Directeur des Sanatoriums impériaux d'Halila (Finlande), Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Pétrograd
MODIFICATEUR SPÉCIFIQUE DU "TERRAIN"
Renseignements et Littérature, 82, rue de la Pompe, PARIS (XVIe). — HUBAC, Pharmacien
R. C. 45.066

Le Gérant : Dr CRINON. Imp. Guillemot et de Lamothe, 18, rue Turgot, Limoges. — 1925 — *Même maison à Paris.*